Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 1 1er JANVIER 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS
RÉDACTION & ADMINISTRATION
6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr.

13e ANNÉE N° 1 1er Janvier 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE ET ANECDOTIQUE

Abonnements pour 1906

On peut s'abonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement en un chèque la somme de *douze francs*, avant le 15 janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1906.

A NOS LECTEURS, NOS AMIS

Tous les ans, à pareille date, il est de coutume que le directeur de cette revue fasse devant ses lecteurs — qu'il a bien le droit de considérer comme des amis, par la fidélité dont ils lui donnent l'incessant témoignage — une sorte d'examen de conscience ; qu'il leur expose les progrès qu'il croit avoir accomplis, ceux aussi qu'il médite de réaliser.

Quand nous avons fondé ce journal, sur un modèle trop souvent imité depuis, nous avions pour nous ce grand levier : la volonté d'agir.

Notre but était nettement déterminé : rompant avec les traditions jusqu'alors suivies, nous avions voulu créer un organe qui, tout en étant essentiellement scientifique comme base, se distinguerait des publications qui l'avaient précédé, tant par la nature des sujets traités, que par la forme dont ils seraient revêtus.

D'aucuns appréhendaient que, les limites de notre programme étant trop étroites, nous ne tarderions pas à déborder notre cadre.

La suite a prouvé que ces appréhensions n'étaient pas fondées : le domaine historique, littéraire et artistique, sur les frontières duquel nous évoluons, a une si vaste étendue, que nous serions plutôt menacés de pléthore que de famine. Qu'il nous soit permis, à ce propos, de renouveler à nos collaborateurs la recommandation de réduire, dans la mesure du possible, la dimension de leurs articles, sans que jamais toutefois cette brièveté nuise à la clarté.

Ce qui a fait, nous en sommes convaincu, le succès si rapide, si constant de la Chronique, *c'est la multiplicité, c'est la variété des communications qui y sont insérées. C'est aussi, présumons-nous, la large tolérance qu'on est assuré de rencontrer dans nos colonnes, où toutes les opinions peuvent se faire jour, pourvu qu'elles soient exprimées en un langage courtois, et non dans cette langue triviale ou injurieuse qui fait plus de tort à celui qui l'emploie qu'à l'adversaire qu'il prétend abattre. A l'heure actuelle, la* Chronique *passe pour un journal où ne fréquentent que gens de bonne compagnie, qu'une estime réciproque lie les uns aux autres, au moins par les liens d'une intellectuelle sympathie.*

A parcourir la liste de toutes les éminentes personnalités qui y ont si gracieusement collaboré, on se convaincra que nous n'exagérons rien ; et de ce résultat nous sommes fier, car c'est la récompense la plus honorable de nos efforts.

Entre l'honneur et les honneurs, notre choix est depuis longtemps arrêté. Par ce temps d'arrivisme, nous paraîtrons peut-être à certains d'un autre âge ; ils nous rendront du moins cette justice, que nous nous sommes donné à l'œuvre entreprise avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était plus désintéressée, et que, si nous avons gagné des sympathies dans les hautes sphères, nous ne leur avons jamais sacrifié une part, si minime fût-elle, de notre indépendance.

Si la Chronique *s'est haussée jusqu'aux premiers rangs de la presse professionnelle, il n'est que juste d'en reporter le mérite à ses collaborateurs, de plus en plus nombreux, de plus en plus intéressants, et qui le deviendront davantage encore, à en juger par les multiples promesses que nous avons reçues pour l'avenir.*

De quoi sera fait demain ? Tout ce que nous pouvons, tout ce que nous voulons en dire, c'est que nous tenons en réserve quantité d'agréables surprises, et que nous ne vous demandons qu'à nous continuer votre confiance, laquelle nous est toujours si nécessaire et qui, à elle seule, fait toute notre force.

A. C.

NOTRE REFERENDUM

L'article de notre distingué collaborateur le Dr Louis, *de Moreuil, paru dans le n° du 15 octobre de la* Chronique, *nous a valu un grand nombre de réponses. Nous n'avons cru devoir insérer que les plus significatives, celles qui se rapportaient le plus directement au sujet en discussion. Nous avons cru toutefois devoir faire une exception en faveur d'un de nos collaborateurs qui s'est livré à une digression, d'ailleurs fort intéressante, sur ce qu'il a baptisé* : le coup de rasoir *(sans jeu de mots, je présume).*

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la communication que M. le professeur Landouzy *nous a fait l'honneur de nous adresser. Espérons que, par sa netteté, elle dissipera toute équivoque ; nous considérons, quant à nous, qu'elle met fin à un débat que nous félicitons, malgré tout, le Dr* Louis *d'avoir provoqué.*

Le « blond vénitien » et la tuberculose.

M. le professeur Landouzy affectionne les néologismes et les formules pittoresques. Avec le mot *opothérapie,* sa création du *blond vénitien* est la mieux réussie. J'ignore comment il l'a défini et distingué du blond parisien ou britannique, des tons roux, doré ou acajou. Mais ce que je sais bien, c'est que le blond est plutôt rare à Venise, et que je n'ai rien vu de spécial à ce sujet dans les parages de la place Saint-Marc, ni dans les tableaux du Carpaccio ou du Giorgione, du Titien, du Tintoret ou du Véronèse.

D'autre part, la détermination des couleurs de la peau et du système pileux, dans ses diverses nuances, ne peut se faire en langue descriptive. Cela est si vrai que les anthropologistes ont dressé un tableau chromatique, dont les divers tons sont numérotés et auquel on est obligé de se reporter, pour désigner les différentes colorations par des chiffres, et non plus par des mots imprécis ou équivoques.

Il existe d'ailleurs, même à Venise, plus d'un procédé pour blondir les cheveux, corriger la nature et obtenir les teintes les plus variées. Alors, comment faire pour n'être pas trompé ?

Je ne puis donner qu'une réponse indirecte et tangente au questionnaire de M. le Dr Louis (de Moreuil) ; car, en telle matière, il faut des chiffres plutôt que de vagues impressions. Cette réponse, la voici :

Il est certain que la Grande-Bretagne compte beaucoup plus de blonds et de roux — toute la gamme — que notre France, en moyenne plutôt brune. Or, on sait que la mortalité annuelle par tuberculose est de quarante et un pour dix mille habitants dans notre doux pays, tandis qu'elle a diminué de moitié en Angleterre en l'espace d'un demi-siècle, pour tomber à treize pour dix mille habitants, grâce au progrès de l'hygiène générale et surtout à la salubrité de l habitation.

Conclusion : les blonds et les roux d'Albion ne sont pas plus prédisposés à la tuberculose que les bruns de race celtique, et la proposition de M. Landouzy me paraît controuvée.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

*
* *

A propos des relations qui, d'après Landouzy, existeraient entre la coloration du système pileux et l'aptitude à contracter la tuberculose, voci ce que j'ai observé.

Le pays où j'exerce est peuplé de descendants d'Ibères, de Vascons, de Santons et peut-être d'Arabes : les bruns brachycéphales y forment donc une immense majorité. C'est à peine si, dans un petit nombre de familles, on rencontre quelques filles ou garçons d'un blond plus ou moins chaud, mais très différent du blond dit vénitien. Il faut y ajouter de très rares spécimens du type gaulois, individus de haute taille, un peu dolichocéphales et remarquables par leurs cheveux d'un blond clair et leurs longues moustaches. J'en connais trois.

La tuberculose existe ici, comme partout, faisant des victimes dans toutes les classes, à tous les âges, à la campagne et à la ville, et bruns et blonds y payent leur tribut, sans prédominance accusée pour l'une ou l'autre teinte.

Or, pendant ces 30 dernières années, parmi tant et tant de phtisiques, j'en ai soigné quatre, quatre hommes, qui tous quatre réalisaient précisément le pur type vénitien. Et tous les quatre ont eu une tuberculose d'allure presque identique, avec de fréquentes et abondantes hémoptysies.

Trois sont morts, dont deux aux environs de la trentaine, un autre à 20 ans ; le quatrième, que j'aide depuis deux ans dans sa terrible lutte, en a maintenant 32, et succombera comme les autres dans un délai plus ou moins éloigné.

Je note enfin qu'outre la coloration caractéristique de leur système pileux, ces malheureux remplissaient aussi les conditions du dicton connu : *Vir pilosus, seu fortissimus, seu libidinosus, seu tuberculosus.*

Ils étaient tous les quatre poilus comme des boucs.

Cet exemple, ajouté à tant d'autres, semble bien confirmer, une fois de plus, la remarque — ou si l'on veut — la loi de Landouzy.

N'est-il pas d'ailleurs de notion courante que la coloration des poils fait partie de caractères fixes de certaines races ? Pourquoi alors cette coloration ne serait-elle pas un indice révélateur de telles ou telles prédispositions organiques ?

La tuberculose, ne l'oublions pas, est avant tout une maladie *totius substantiæ* dans l'évolution de laquelle l'hérédité, c'est-à-dire la transmission d'une *certaine forme et d'une certaine intensité d'énergie,* joue un rôle tout à fait prépondérant.

Défions-nous donc, en médecine pratique, de ce roux vénitien et, malgré le charme esthétique de son fauve reflet, considérons-le plutôt comme un symptôme de fâcheux augure et indiquant la nécessité d'une hygiène très prudente.

Dr A. Coriveaud.
(Blaye.)

*
* *

1° Les ascendants m'ont toujours paru bruns lorsque le vénitien est *accidentel*.

2° Je connais plusieurs familles (dont l'une, noble et très prolifique), où cette teinte est héréditaire et où il n'y a aucune tare tuberculeuse.

3° Les *vénitiens* me semblent délicats des muqueuses, comme de la peau, d'ailleurs, c'est-à-dire prédisposés aux rhumes et, peut-être, dans les villes, à la tuberculose, dont la porte d'entrée est large sur une muqueuse alvéolaire fragile.

Dr E. Monin.
(Paris.)

*
* *

Je ne sais si la *Chronique* ouvrira une enquête sur « le blond vénitien et la théorie du Pr Landouzy », mais, si oui, je tiens à m'associer pleinement aux réflexions du Dr Louis (de Moreuil) dans la *Chronique* du 15 octobre 1905.

Il résulte de mes constatations personnelles :

1° Que les sujets dont les cheveux ou la barbe sont « blond vénitien » sont incontestablement prédisposés à la tuberculose ;

2° Que cette nuance de cheveux se trouve dans les familles d'une façon accidentelle, souvent même dans des familles de bruns ;

3° Que j'ai vu souvent les tuberculeux devenir de plus en plus blonds vénitiens à mesure que leur tuberculose évoluait.

Dr A. Mouchet.
12, rue Pelouze (VIIIe).

*
* *

Je n'ai pas été peu surpris de voir revenir la question de la prédisposition des blonds vénitiens à la tuberculose. Je la croyais jugée !

Je pensais que l'article magistral du regretté Delpeuch, paru dans la *Presse médicale* il y a quelque cinq ans, avait définitivement mis au point les assertions de M. le Pr Landouzy.

Delpeuch, qui était un helléniste distingué, a amplement montré comment le texte fort ancien d'Hippocrate relatif aux phtisiques avait été déformé par ses traducteurs et commentateurs, en particulier par Littré, dont le texte avait sans doute abusé M. le Pr Landouzy.

Hippocrate parle des *sous-rouges* et non des *sur-rouges* (ὑπό-ἐρυθρός, et non ὑπέρ-ἐρυθρός), et il entend par là ceux qui voient, sous l'effet de la consomption, leur système capillaire passer du noir ou du châtain à un blond douteux, et souvent non uniformément, mais électivement, à la barbe, ou dans la toison pubienne, ou dans la chevelure.

L'article de Delpeuch fut, pour mon regretté maître A. Cochez et pour moi, une révélation, et, durant plus d'une année, nous avons pu, presque à tout venant, vérifier la légitimité de la restauration que Delpeuch avait faite du texte primitif d'Hippocrate.

Non, les blonds vénitiens ne sont pas plus sujets que d'autres à la tuberculose. Mais il est facile à nos confrères de relever avec quelle fréquence, sous l'influence de la tuberculose, les cheveux ou la barbe ou les poils pubiens changent de couleur et passent au *sous-rouge*.

Question de toxine ou trouble trophique, peu importe la théorie, d'ailleurs. Un fait reste : le sous-rouge, plus que candidat à la tuberculose, est déjà un tuberculeux latent ou en pleine évolution.

Dr Scherb.
(Alger.)

*
* *

En 1897, quand je fréquentais son service, le regretté Dr Delpeuch me fit part, comme à tous ceux qui voulaient l'entendre, de ses recherches sur les relations entre la couleur du système pileux et la tuberculose ; il divisait les roux en deux catégories complètement différentes : les roux généraux et les roux partiels.

Plus tard, dans la *Presse médicale* (2e semestre 1899, p. 25), il exposa sa théorie dans un très intéressant article, que doivent lire ceux que cette question intéresse.

Dans ce mémoire, Delpeuch montre son érudition, en remettant au point la traduction du paragraphe 14 de la 3e section du livre III des *Epidémies* d'Hippocrate.

Daremberg avait donné, de ce passage, dans un pathos incompréhensible, la traduction suivante :

« L'apparence extérieure de ceux qui étaient prédisposés à la phtisie était celle-ci : peau *glabre, blanchâtre, couleur de lentille, rosée*, yeux fauves, etc... »

La phrase de Littré disait à peu près la même chose.

On comprend difficilement une peau à la fois *blanche, brune* et *rosée* !

Avec Delpeuch la phrase devient claire et montre qu'Hippocrate avait plus de bon sens que ses traducteurs, qui lui font dire des bêtises.

« Les phtisiques, traduit Delpeuch, étaient *glabres*, presque *blancs*, tachetés de *lentigo*, avaient le *poil roux*, des yeux d'azur, et il en était de même des femmes. »

Ensuite il discute la théorie de Landouzy sur le *blond vénitien*, d'abord le terme, puis sa valeur.

Avant Landouzy, divers auteurs, entre autres Hardy et Béhier, dans leur *Traité de Pathologie interne*, en avaient parlé, mais sans attirer spécialement l'attention.

Delpeuch expose alors sa division des roux : 1° Ceux qui sont entièrement roux (Erythrisme total) : ils représentent les types d'une race spéciale, qui apparaît de temps en temps dans les familles, peut-être par atavisme ; *les généralement roux ont une santé égale aux bruns et aux blonds.*

2° Ceux qui, ayant les cheveux bruns, châtains ou blonds, ont les autres poils du corps (pubis, aisselles, menton, lèvres) de couleur rouge (Erythrisme partiel).

Ces derniers ne sont pas de vrais roux, mais des individus qui, au cours de leur évolution, au moment de la puberté, ont subi une perturbation générale de l'organisme, qui a modifié la couleur des nouveaux poils. *Les partiellement roux sont fréquemment atteints de tuberculose.*

Certains malades ont remarqué que, pendant le développement de leur tuberculose, leurs poils avaient changé de couleur et étaient devenus plus ou moins roux.

Chez l'homme, cet érythrisme partiel est facile à vérifier à première vue (comparaison des cheveux et de la barbe). Chez la femme, il faut comparer les cheveux et les poils pubiens, et cette observation ne peut pas se faire en omnibus.

L'idée de voir, dans l'inspection du système pileux, le pronostic de la santé est peut-être aussi ancienne que le monde. Et cela se com-

prend : le système pileux est un des éléments du corps humain le plus facilement appréciable, surtout pour le profane ; la peau, suivant les circonstances, peut rougir ou pâlir ; pour du muscle, l'ignorant peut prendre de la graisse ou de la sérosité ; les organes internes sont d'une appréciation encore plus difficile.

Les Romains avaient horreur des poils, ils les considéraient presque comme un signe de barbarie ; aussi se rasaient-ils le visage, portaient-ils leurs cheveux courts et s'épilaient-ils le corps. De cette aversion pour les poils, est né l'adage latin si connu : *Vir pilosus*, etc.

Comme nous l'avons vu précédemment, Hippocrate (vers 430 avant J.-C.) croyait que la phtisie était plus fréquente chez les gens *glabres* ou dont les poils étaient *roux*.

Il est impossible de montrer par des exemples l'ancienneté ou plus exactement l'antiquité de la connaissance des relations entre les poils et la santé.

Dans le Code des Lois de Manou (ce législateur vivait vers le XIIIe siècle avant J.-C.), qui, quoique postérieur aux Védas, représente le fond de la législation hindoue, on lit dans le livre IIIe :

« ARTICLE 7. — Le jeune homme doit éviter, en s'unissant à une « épouse, la famille dans laquelle on néglige les sacrements, celle qui « ne produit pas d enfants mâles, celle où l'on n'étudie pas l'Ecriture « sainte, celle dont les individus ont le corps *couvert de longs poils* ou « sont affligés soit d'hémorroïdes, soit d'épilepsie, soit de lèpre « blanche, soit d'éléphantiasis.

« ARTICLE 8. — Qu'il n'épouse pas une fille ayant des *cheveux* « *rougeâtres*, ou ayant un membre de trop, ou souvent malade ou « *nullement velue* ou *trop velue*, ou insupportable par son bavardage « ou ayant les yeux rouges. »

Manou est plus éclectique qu'Hippocrate et que les Romains ; l'hypertricose et l'atricose sont pour lui de mauvais signes ; le juste milieu lui paraît préférable.

Pour lui, déjà, les cheveux rougeâtres étaient d'un fâcheux pronostic.

On peut aussi remarquer, par cette citation des Lois de Manou, qu'une des questions à l'ordre du jour, la santé des candidats au mariage, n'est pas nouvelle.

Dr P. NOURY (de Rouen).

*
* *

On a entendu les différents sons de cloche. Nous donnons maintenant la parole à la personnalité mise en cause, qui va s'expliquer sans ambages, à son habituelle manière.

Voici la réponse de M. le professeur LANDOUZY :

HONORÉ DIRECTEUR,

A propos de « la prédisposition des roux à la tuberculose », que je professe comme un fait d'observation éprouvée depuis plus de vingt ans déjà, je vois le *Concours médical* (dont vous reproduisez l'article) aux prises avec toute une argumentation ethnographique et toute une évocation des pays de Normandie, de Bray et de Flandre... Pourtant, argumentation et évocation, en dépit de leur intérêt général, n'ont rien à voir dans l'affaire, comme en jugeront les lecteurs de la *Chronique médicale*, si, dès l'abord, je leur rappelle l'importance des trois mots

in aere parisiensi qui, par l'honorable correspondant du *Concours médical*, ont été omis dans la citation et dans l'interprétation des faits sur lesquels, au Congrès de la Tuberculose de Paris, en juillet 1888, je fixais l'attention des observateurs. C'est expressément *in aere parisiensi*, que je montrais combien grandes étaient les affinités du TERRAIN VÉNITIEN pour la bacillose. Par cette expression je n'entendais nullement parler de la prédisposition que marqueraient pour la tuberculose les habitants de Venise — je savais et je sais la morbidité par tuberculose de la ville des Doges relativement faible, — je cherchais à désigner un type de terrain humain, qui se dénonce par de certaines particularités aussi nettes qu'apparentes : peau blanche, fine, satinée, transparente, marbrée de veinules, souvent tachetée de macules ; système pileux soyeux, de coloration blonde dorée, rousse ou rouge (coloration diversement nuancée sur la même personne, suivant qu'on envisage la barbe, les cheveux, les aisselles et le pubis) ; iris bleu ; chairs molles ; sueurs faciles, parfois odorantes ; formes plutôt graciles et élégantes.

L'individu roux dont, en quelques traits essentiels, je donne une esquisse, constitue, de par ses attributs esthétiques autant que par ses affinités pathologiques, un véritable type, un terrain spécial – *vir rufus* — que j'appelais « vénitien » pour ne pas éveiller la susceptibilité des gens qui n'aiment pas qu'on fasse allusion ni à la couleur de leurs cheveux, ni aux taches de rousseur qui souvent détonnent sur leur teint délicat, sur le blanc laiteux de leurs épaules ou de leurs mains. Aucune expression, d'ailleurs, ne pouvait peindre avec plus d'exactitude esthétique les individualités rousses rappelant les plus belles carnations qu'aient évoquées les Maîtres de l'Ecole vénitienne dans leurs chefs-d'œuvre (1)

Rien n'est commun dans le milieu parisien comme la tuberculose chez les gens du type roux : la bacillose les frappe si communément et avec une préférence si marquée, que tout vénitien peut être considéré comme candidat sérieux à la bacillose. Cela est si vrai, que dans une famille composée d'enfants roux, châtains ou bruns, tous issus d'un même lit, vivant la même vie, suivant la même éducation, les « vénitiens » sont d'abord et plus souvent frappés, alors que les châtains ou les bruns sont épargnés.

Ce qui prouve bien encore qu'il y a vraiment un terrain roux bacilliphile, c'est que la bacillose s'attaquant au *vir rufus* est, chez lui, remarquable par deux particularités intéressant singulièrement la médecine pratique, puisqu'elles servent la prognose.

La tuberculose est principalement et surtout pulmonaire, si bien que les « vénitiens » tuberculeux ne se voient guère que dans nos salles de médecine ; d'une façon générale, les roux ont peu à faire avec les tuberculoses chirurgicales.

D'autre part, la tuberculose pulmonaire des roux est, d'ordinaire, d'évolution plutôt lente : ses tendances habituelles la mènent peu vers les processus caséeux, de même qu'elles aboutissent peu à l'hyperthermie.

Donc, quand je signalais et les affinités des terrains vénitiens pour la tuberculose, et l'évolution quelque peu particulière de la maladie,

(1) Par exemple, voir au Louvre les *Noces de Cana* et le *Repas chez Simon* : toutes les femmes, sauf la Vierge, s'y montrent avec la peau merveilleusement blanche et les cheveux de belle teinte dorée.

j'entendais viser des faits observés dans de mêmes conditions de milieu, ne voulant pas que mon affirmation, éprouvée *in aere parisiensi*, fût trouvée en défaut en d'autres pays ou sur d'autres races ; c'est ainsi, par exemple, qu'il est arrivé à notre collègue Delpeuch, généralisant là où j'avais particularisé, de chercher à opposer à mes observations certaines conclusions d'un mémoire anglais !

En vieillissant dans les hôpitaux de la capitale, comme dans la clientèle, je n'ai cessé de constater — et la majorité de mes confrères avec moi — la trop vraie réalité de la prédisposition des roux à la tuberculose.

Il y a, dans la constatation de ce fait, des intérêts de divers ordres : intérêts de doctrine, intérêts de pratique, dont j'ai ailleurs, à maintes reprises démontré l'importance prophylactique.

Revenir sur ces questions déjà traitées est moins superflu qu'on ne l'imagine ; et puis, réappeler l'attention sur les prédispositions innées ou acquises (1) à la tuberculose, sert à apprendre aux jeunes générations médicales — elles semblent se méprendre sur ce point comme sur quelques autres — que l'étude des terrains bacilliphiles et des affinités tuberculeuses, pour rester une question d'actualité, ne date pas d'hier.

Il y a dix-huit ans déjà que j'écrivais : « Par un de ces retours communs dans l histoire de la médecine, l'étude des terrains — envisagés dans leurs rapports avec les affinités morbides et les prédispositions tuberculeuses — quelque peu délaissée par certaines écoles anatomo-pathologiques a, au lendemain des démonstrations expérimentales de Villemin. dès l'avènement de la doctrine pastorienne, dès la découverte de Robert Koch, repris toute l'importance qu'on lui avait autrefois reconnue.

« Si, lors de la communication retentissante de Robert Koch, certains esprits s'étaient laissé aller, au premier moment, à penser que, le microbe pathogène de la tuberculose étant découvert, l'étude du bacille allait, en pratique, l'emporter sur l'étude du bacillisé, ni l'engouement, ni l'espérance n'a duré, et l'antique importance du terrain en clinique a repris sa place prépondérante. Médecine expérimentale et Clinique proclament, aujourd'hui plus que jamais, que, dans l'assaut donné à l'organisme par l'infection tuberculeuse et par l'intoxication tuberculineuse, sont offensés ou éprouvés ceux-là seuls de nos organismes qui, en vertu de privautés acquises ou innées, permanentes ou momentanées. ne disposent pas de moyens de défense quantitativement ou qualitativement suffisants. »

C'est dans cet ordre d'idées que, au Congrès de la tuberculose de Paris de 1888, comme aux Congrès de Berlin (1899) et de Naples (1900), j'étudiais, dans leurs rapports avec le diagnostic précoce et la prophylaxie de la tuberculose :

a) Parmi les prédispositions *innées*, non seulement la prédisposition des *vénitiens*, mais encore la prédisposition des *dystrophiques lymphatiques ;*

b) Parmi les prédispositions *acquises*, les affinités pour la tuberculose créées par la variole, par la trachéotomie comme par l'allongement de la taille précipité, démesuré, allongement qui fait du *vir populeus* (*populeus*. peuplier), tout comme du *vir rufus*, un candidat à la tuberculose. Ces questions de terrains, disais-je il y a dix-huit ans, nous

(1) Telle la prédisposition à la tuberculose marquée par les terrains variolisés.

amènent à des conclusions dont doivent se soucier le diagnostic précoce aussi bien que la prophylaxie, la puériculture, l'hominiculture et la physiothérapie ; cela, afin de soustraire, dans la mesure du possible, toute la légion des bacilliphiles aux risques que leur font courir leurs tares héréditaires ou acquises.

Ce sont pareilles considérations de Pathologie Générale, qui excuseront et légitimeront les explications que, touchant la prédisposition des roux à la tuberculose, vous voulez de moi, honoré Directeur, qui, *vingt ans après*, pense encore de même touchant les privautés morbides que nous confèrent nos constitutions et nos tempéraments, celles-ci comme ceux-là fussent-ils héréditaires ou acquis.

L. Landouzy.

Le coup de rasoir

Bien que ce qui va suivre ne rentre pas directement dans le sujet traité, il s'y rattache néanmoins par quelque côté ; c'est à ce titre que nous le reproduisons :

Voici pour vos lecteurs, si vous les trouvez intéressantes, quelques lignes qui m'ont été suggérées par la lecture, dans votre *Chronique* si instructive d'octobre, de l'article intitulé : « Le blond vénitien et la théorie du Pr Landouzy » et signé des docteurs L. V. et E. Louis.

Il y est question du rapport qui peut exister entre le système pilaire et l'aptitude à la tuberculose.

Les étudiants en médecine qui, comme moi, ont eu la bonne fortune de pouvoir assister, pendant les années scolaires 1874-75, 1875-76, aux si brillantes leçons cliniques du Professeur Lorain — leçons qui étaient aussi des causeries littéraires étincelantes d'esprit et d'une suprême élégance — l'ont entendu maintes fois attirer l'attention de ses élèves sur un signe physique très fréquent non seulement chez les tuberculeux, mais aussi chez les prétuberculeux.

Puisque l'occasion s'en présente et qu'on recherche aujourd'hui à l'envi, pour combattre la bacillose, les signes précoces de l'infection bacillaire, j'ai cru utile de faire connaître, parce que je ne l'ai jamais vu indiquer quelque part, celui que mon excellent maître appelait le « coup de rasoir ».

Les sujets porteurs de ce signe sont toujours des jeunes gens, adolescents ou à peine adultes. Ils ont le poil rare, maigre, sur les joues et sur le menton, avec un ou deux travers de doigt de peau absolument *glabre*, comme si le poil avait été enlevé au rasoir, sur une ligne qui part de la commissure des lèvres à l'angle du maxillaire inférieur, rarement un peu plus haut.

Chaque fois, nous disait le Professeur Lorain, qu'à la ville ou à l'hôpital, vous vous trouverez en présence d'un sujet porteur de ce signe, défiez-vous : vous avez devant vous un tuberculeux ou un candidat à la tuberculose. Avec sa tendance à généraliser, il ajoutait : tous les tuberculeux n'ont pas le coup de rasoir, mais tous les sujets qui ont le coup de rasoir sont des tuberculeux ou des candidats à la tuberculose, on ne disait point encore bacillose. Il terminait en riant : « le vieil adage latin, *Vir pilosus vel phtisicus, vel libidinosus*, est menteur : tous les hommes barbus sont des paillards. »

Je dois reconnaître que, dans 25 ans de pratique médicale, il m'a été donné de constater, un nombre incalculable de fois, la justesse de cette remarque et la valeur clinique de ce signe.

Je ne crois pas assurément qu'il faille ériger en axiome le coup de rasoir, pas plus que le doigt hippocratique, ni non plus le blond vénitien des cheveux.

Mais, ce qui me paraît donner une valeur réelle comme signe de diagnostic, — j'ajouterai de diagnostic précoce, — au signe « du coup de rasoir », c'est qu'on l'observe toujours, ou presque toujours, chez des sujets chétifs, malingres, mal développés, qui ont eu une enfance maladive. La misère physiologique dont ils semblent avoir souffert peut donner une explication rationnelle et satisfaisante de la mauvaise qualité et surtout de la rareté de leur système pileux.

Dans tous les cas, nous nous sommes fait un plaisir de signaler aux Grancher, aux Letulle et aux chercheurs de signes précoces de la tuberculose le coup de rasoir de l'excellent Lorain.

J'ajouterai que mon maître ne partageait point l'opinion du Dr Landouzy sur les roux. A l'encontre de ce dernier, il considérait les rouges et les roux comme des arthritiques et il disait d'eux : Ce sont des candidats-nés au rhumatisme. Ils ont eu ou ils auront fatalement des manifestations rhumatismales.

P. S. — Sans trop faire de digression, il serait amusant, sinon instructif, de conter en quelques notes brèves les diagnostics *à distance* que Lorain s'ingéniait à faire les jours d'entrée des nouveaux malades, d'après leur attitude et leur décubitus, au lit. — Ce qui ne l'empêchait point, bien entendu, d'examiner ensuite ses malades, de très près, avec une méthode et un soin que pourraient lui envier bien de nos jeunes maîtres contemporains. Le professeur Lorain prenait plaisir également à faire, dans son service de la Pitié, des diagnostics ethniques, d'après la coloration et la qualité des cheveux, d'après les indices céphaliques divers : dolichocéphalie, brachycéphalie, etc.

Il ne se bornait pas à distinguer un Celte d'un Anglo-Saxon, un Basque d'un Sémite, un Breton d'un Normand, un Auvergnat d'un Gascon. Il avait acquis une telle science ethnologique, il avait un talent d'observation si fin, si aiguisé, qu'il pouvait serrer le diagnostic de plus près, et il lui arrivait fréquemment, en effet, de pouvoir indiquer le département d'origine de son malade.

Quand il avait fait un diagnostic difficile et précis, il triomphait, il était heureux. Sa joie s'épanouissait en un bon sourire, pendant que de sa fine main il caressait sa longue barbe soyeuse de fleuve. Dr Tourreil.

L'aptitude à la maladie.

Les blonds sont-ils, plus que les bruns, aptes à contracter les maladies? Pas absolument, à en croire notre confrère, le Dr Schrubsall.

Ainsi, les blonds seraient plutôt aptes aux affections rhumatismales, et moins aux maladies nerveuses, à la tuberculose et au cancer.

Par contre, ils seraient plus exposés aux maladies de l'enfance et, de ce fait, leur mortalité est plus grande que celle des bruns Mais la fréquence plus grande de la tuberculose chez ceux-ci, entre 20 et 25 ans, ne tarde pas à rétablir la balance.

Le Dr Schrubsall affirme encore que les quartiers les plus malsains et les plus populeux des villes sont occupés par les bruns : ce qui tient sans doute à la disparition précoce des éléments blonds enlevés de bonne heure par les maladies infantiles.

Voilà qui se relie par quelque point à l'enquête entreprise si opportunément par notre collaborateur le Dr Louis.

Informations de la « Chronique »

Un épisode de l'histoire de la Faculté sous la Restauration (*a*).

Le 13 juillet 1816, arrivait à l'adresse du doyen de la Faculté de médecine, le professeur Le Roux, la lettre suivante, que son auteur avait oublié... volontairement de signer :

« MONSIEUR,

« Vous penserez sans doute qu'il est temps enfin de mettre un terme aux troubles civils auxquels nous sommes en proie depuis si longtemps et d'ôter tout motif aux perturbateurs incorrigibles. La nation reconnaît les principes que l'Europe entière a consacré à la *légitimité*, ce n'est donc qu'en se ralliant franchement au trône des héritiers de Henri IV que nous pouvons nous régénérer, le désir de l'union de la réconciliation est dans tous les cœurs, mais c'est aux chefs à donner l'exemple de l'obéissance et du respect pour le gouvernement. Je vous avouerai donc que plusieurs élèves de l'Ecole de droit dont je fais partie étant entrés plusieurs fois dans les salles de chimie de votre école ont été scandalisés d'y voir figurer encore à 4 endroits les aigles de l'usurpateur ; il est possible que cela soit un oubli, mais cependant je vous avoue qu'on l'interprète autrement et qu'on ne balance pas à dire que c'est une obstination coupable, et que c'est un mauvais exemple de leurs professeurs, ou au moins de plusieurs tels que les Des GENETTES, les JUSSIEU, les PELLETAN, les PERCY et on dit même les LEROUX ; que les élèves en médecine se sont conduits aussi scandaleusement en courant dans les rues avec la lie du peuple pour porter le torchon tricolore et le buste du déserteur de Leipsick et en restant ensuite comme des misérables dans leurs tanières, lorsqu'arriva l'occasion de le deffendre ainsi qu'ils l'avoient juré... juré, mais que dis-je ? C'est une plaisanterie, ceux qui ne craignent pas les morts craignent souvent les vivans.

« Ah ! c'est trop plaisant, mais, Monsieur, mon intention n'est que de vous donner un avertissement sage. C'est déjà assez scandaleux pour votre école qu'un de ses élèves ait figuré dernièrement sur le banc du crime avec les chefs à bonnet rouge dans une conspiration infâme ourdie dans les cabarets, où il est complice d'un vol de vin. Je vous engage à mettre enfin votre école à l'abri des reproches qu'elle s'est assez attirée et à faire disparaître ces aigles féroces heureusement proscrits et à donner ainsi l'exemple de l'obéissance et du respect pour le gouvernement.

« Je ne dois pas oublier cependant de vous dire que nous honorons et estimons plusieurs de vos élèves qui, à l'époque fatale, loin de par-

(*a*) D'après des documents inédits, conservés à la Faculté, et dont nous devons la communication à l'obligeance, dont il nous donne de si fréquents témoignages, de M. le doyen Debove.

tager les sottises de vos habitués du café Montansier ont signalé leur dévouement et leur fidélité au roi et se sont renfermés dans les bornes de la bonne compagnie sans se compromettre avec les sans-culottes de la fédération. »

Trois jours après, le doyen envoyait la lettre qu'on vient de lire au préfet de police et se justifiait du reproche qui lui avait été adressé de conserver « les aigles de l'usurpateur ».

L'auteur de la lettre se trompe, écrivait-il au préfet : « Ces quatre aigles appartiennent à la décoration de la salle qui existait au sein de cet amphithéâtre dans le temps où le collège de chirurgie occupait les écoles actuelles ; elles ont été sculptées au-dessus des chambranles des portes, dans le même temps que le monument a été bâti ; si elles eussent été placées par Bonaparte, la Faculté n'aurait pas balancé à les faire enlever. mais elle n'a pas cru jusqu'à présent devoir y porter attention, puisque les sculptures qui existent sont aussi anciennes que le bâtiment et qu'il n'y en a été ajouté aucune depuis son érection jusqu'à ce jour... » L'honorable doyen s'en remettait, du reste, à ce que déciderait l'administration préfectorale et saisissait l'occasion d'attester de « son respect et sa soumission au souverain légitime, qui a été rendu à la France après tant de malheurs qu'il s'empresse de faire oublier. »

D'autre part, le doyen Leroux avisait son collègue, le doyen de la Faculté de Droit, de l'incident et des suites qu'il avait cru devoir lui donner. Il le priait de lire sa réponse aux étudiants, afin que ceux-ci fussent convaincus que les emblèmes incriminés l'étaient à tort, et que l'amphithéâtre dans lequel se trouvaient les aigles subversifs n'était autre que l'ancienne salle des actes du Collège royal de chirurgie. Ils ne pouvaient donc rappeler en aucune façon le règne de « l'usurpateur », puisqu'ils remontaient à la fondation même de l'école.

En dépit de ces explications, il est certain qu'il régnait à la Faculté de médecine un esprit très accentué d'opposition au régime nouveau. Le 29 juin (1816), le ministre d'Etat, préfet de police, comte Anglès, s'en plaignait au doyen Leroux, dans une lettre faisant partie du dossier que nous dépouillons.

« Parmi les élèves de l'Ecole de médecine qui montrèrent le plus d'exaltation — écrivait le préfet au doyen — en faveur de Bonnaparte (*sic*) pendant les trois mois de l'usurpation, divers renseignements appellent mon attention sur les nommés B..., F..., D..., B... et D... (nous remplaçons les noms par les initiales). Ces cinq individus étoient, dit-on, commissaires de la fédération projettée à cette époque par les élèves de l'Ecole de médecine et on les croit capables de chercher à propager parmi leurs camarades les principes d'opposition au gouvernement légitime dont ils sont encore imbus.

« Une pareille conduite ne pourroit avoir pour ces jeunes gens et pour ceux qui céderoient à leurs instigations que des résultats fâcheux en attirant sur eux l'attention de la police. C'est pour prévenir l'emploi des mesures de rigueur que l'autorité se verroit obligée de prendre, s'il lui parvenoit des plaintes fondées contre ses élèves, que je crois devoir les recommander à votre surveillance, en vous invitant, dans le cas où ils suivroient toujours les cours de la Faculté de médecine, de leur faire sentir la nécessité de se conduire désormais en sujets fidèles et en citoyens soumis. »

Malheureusement pour l'autorité, les élèves partisans du gouvernement aboli n'étaient plus justiciables du doyen de la Faculté : l'un était docteur depuis plus de deux ans; deux autres n'avaient plus que la thèse à soutenir; il ne restait à un troisième que le dernier examen et la thèse; enfin le cinquième « individu », comme le qualifiait le doyen, n'avait subi aucun examen depuis 1810, mais il avait ses seize inscriptions et ne suivait plus les cours de la Faculté.

L'agitation devait continuer quelques jours encore et certains étudiants s'obstinaient, malgré la surveillance active dont ils étaient l'objet, à « oser écrire sur les murs des mots sacrilèges. » A vrai dire, cette surveillance était rendue très malaisée par l'éparpillement des locaux qui constituaient la Faculté à cette époque, à savoir : le principal corps de bâtiment, l'hospice de l'école et ses dépendances, le jardin de botanique et les pavillons d'anatomie.

Le brave doyen essaya vainement de dégager sa responsabilité, en se plaignant de l'insuffisance de son personnel ; on lui répondit qu'étant le seul maître dans son École, il devait veiller à ce qui s'y passait. Cette réponse, émanant du prévôt du département de la Seine, ne fut pas du goût du professeur Leroux, qui demanda audience au préfet lui-même pour lui en référer. Mais cette démarche, il tenait à ne pas la tenter seul, et c'est pourquoi il pria Dupuytren de vouloir bien l'accompagner. La réponse de Dupuytren est bien telle qu'on l'attendait de ce bourru et égoïste personnage :

« Je ne peux sous aucun prétexte me dispenser d'être à midi chez moi pour y recevoir les personnes qui ont à me consulter : il faut être tout à son affaire privée (?) lorsqu'on consacre six heures au moins aux affaires publiques par jour, et lorsqu'on est dans la nécessité de neutraliser les effets des infamies d'un citoyen Antoine Dubois (*sic*).

Vous n'avez, au reste, besoin de personne. »

Le doyen fut donc obligé de se rendre seul chez le préfet ; mais les élèves étaient déjà revenus à de « meilleurs sentiments », et la répression devenait désormais inutile. Si on conspirait, on conspirait sans bruit ; l'autorité n'en demandait pas davantage.

Le médecin du Congrès.

Quelques semaines à peine nous séparent de la journée qui sera marquée, dans nos annales, par l'élection d'un nouveau président de la République. C'est à Versailles que doit se réunir, comme chacun sait, le Congrès qui comprend comme membres de droit tous les députés et tous les sénateurs.

Sans nous préoccuper des chances de tel ou tel candidat, et de l'issue probable d'un scrutin dont nous attendons néanmoins avec anxiété le résultat, comme tout bon Français, nous ne voulons, à cette occasion, que silhouetter d'un coup de crayon rapide une personnalité qui sera au premier plan pendant cette courte session extraordinaire : nous voulons parler du médecin du Congrès.

Quelles sont les attributions de ce fonctionnaire d'un genre spécial ? C'est ce qu'on ignore assez généralement et ce qu'avec un empressement dont nous le remercions bien sincèrement, le titulaire actuel de la fonction, M. le Dr Moreau, a bien voulu nous faire connaître.

« Médecin depuis une quinzaine d'années de la Chambre et du Sénat, nous écrit le Dr Moreau, mes attributions consistent à soigner le personnel de ces deux assemblées résidant à Versailles et également tous ceux de Paris qui y viennent villégiaturer, tels que : M. Cornille, secrétaire général de la questure de la Chambre, logé au Pavillon des Roulettes, donnant sur le bassin de Neptune, avec sa famille ; M. Pierre, Eugène, célibataire austère et travailleur, secrétaire général de la Présidence de la Chambre, qui affectionne beaucoup le silence et le calme du Parc, rue Gambetta ; quelques questeurs, tels que M. Gustave Rivet, qui, avant d'être sénateur, se plaisait beaucoup au Palais ; M. Violette de Noircarme, chef adjoint du service sténographique de la Chambre, et sa famille.

« Du Sénat, peu de membres viennent à Versailles. J'y ai vu et soigné le secrétaire général de la questure : M. le lieutenant-colonel Dupré, chef du service des huissiers au Sénat, y vient à chaque vacance avec sa famille ; le gendre d'un questeur, M. B .. S.. , y est venu récemment. le soir même de son mariage, passer cinq à six jours de lune de miel (il n'y a pas eu d'accident nécessitant mon intervention).

« Pour tout cela, honoraires modestes et, comme compensation. mes entrées dans les salles des séances à la Chambre et au Sénat, comme MM. les députés et sénateurs ; je suis aussi de toutes les invitations aux soirées des présidents et à celles de l'Elysée, etc.

« Quant au Congrès, il est, vous le savez, complètement sous l'autorité du Sénat : la Présidence, le Bureau, les questeurs, le service intérieur, huissiers, sténographes, etc., tout appartient au Sénat. Le Congrès, dis-je, a lieu dans la grande salle de l'ancienne Assemblée nationale, rue Gambetta. On y fait en ce moment de grandes dépenses en réparations et transformations. pour quelques heures, comme si le Parlement devait y siéger des années ; et, à chaque réunion, tout est à recommencer. les tentures et tapisseries étant dévorées par les mites et l'humidité.

« On procède à ces réparations par parcelles seulement, afin que, en cas de surprise, la salle ne soit pas entièrement bouleversée et puisse, en 24 heures, recevoir le Parlement.

« Mon rôle consiste à être présent dans la salle (loge réservée), ou dans le cabinet médical. Vous concevez qu'il y a peu à faire. Au dernier Congrès je n'ai eu qu'un cas : un député, se trouvant mal, je l'ai fait coucher dans un bon lit et, après un repos de 30 minutes, il est parti dans la salle.

« Les séances, ne comportant pas de discussions, ne présentent généralement rien de particulier. Cependant. au dernier Congrès, qui a élu M. Loubet, s'est passé presque un scandale ; mais tous les journaux de l'époque l'ont relaté et je ne vous apprendrais rien que vous ne sachiez... Heureux si ces lignes hâtivement rédigées peuvent vous être de quelque utilité. »

Nous renouvelons à notre collaborateur nos remerciements pour l'empressement qu'il a mis à satisfaire notre curiosité.

Conférence sur la sorcellerie et les sorciers.

Dans une conférence faite dans l'ancienne salle de l'Académie de Médecine. rue des Saints-Pères, sur l'initiative de l'Institut général psychologique, M. Gilbert-Ballet a rappelé le rôle joué autrefois par la sorcellerie, principalement au cours des xve et xvie siècles.

M. Gilbert-Ballet a d'abord exposé la légende satanique, la croyance au démon, qui influa si vivement sur la mentalité à la fois du peuple, des gens instruits, même des savants au cours des siècles précités.

Il a fait ensuite l'historique des épidémies de sorciers, en Lorraine, en Artois, en Savoie, dans le pays basque, pour en arriver au point capital de son étude : que furent les sorciers ?

Après avoir fait le procès de la thèse de Michelet — purement d'un poète — qui voyait dans les sorcières des protestataires révoltées, des anarchistes moyen-âgeuses, il a déclaré que les sorcières furent ou des malheureuses persécutées, ou peut-être des innocentes entraînées dans des orgies (version Sardou), surtout des *malades*, hystériques, théomaniaques, démonomaniaques, déséquilibrées, névrosées, dont la psychologie relève de la science.

Almanach satirique contre les médecins.

La gravure que nous reproduisons est extraite d'un de ces nombreux almanachs éclos à l'occasion du nouvel an.

Elle figura pour la première fois dans les *Etrennes des Enfants d'Esculape*, dédié au beau sexe, qui fut publié par le libraire Maradan en 1788.

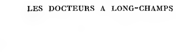
Son titre : *les Docteurs à Long-Champs* (*sic*), était accompagné de la légende, en vers burlesques, qu'on va lire ; c'est le défilé des médecins à la mode avec leur cortège :

D'abord Esculape en brouette,
Six opérateurs à cheval,
Chacun sonnant de la trompette
Sous un habit de carnaval...
Douze excellents fumigateurs,
Deux fiacres remplis d'accoucheurs !...
Enfin, tout récemment frotté,
Un vieux carrosse de remise,
Où, sur un siège épousseté,
On voit la médecine assise
Au milieu de quatre docteurs.
Après viendront les fossoyeurs.

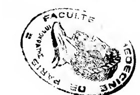
L'épigramme n'est pas bien méchante ; on a dirigé contre nous, depuis lors, des flèches autrement acérées.

Un anarchiste, étudiant en médecine.

Vallina, un des anarchistes impliqués dans le procès qui s'est terminé par un acquittement général des prévenus, — procès intenté aux prétendus auteurs de l'attentat contre le roi d'Espagne et le président Loubet, — Vallina est un Espagnol, qui a commencé ses études de médecine à Cadix et à Madrid. Ayant été condamné à huit années de prison pour faits politiques, il passa en France, il y a trois ans environ, d'où il continua à entretenir des relations avec ses coreligionnaires de l'autre côté des Pyrénées.



LES DOCTEURS A LONG-CHAMPS



PETITS RENSEIGNEMENTS

Les prix Nobel pour 1905.

Les titulaires de ces prix, qui ne sont pas de moins de 200.000 francs chacun, sont :

Médecine : le professeur Robert KOCH, pour ses travaux et ses découvertes concernant la tuberculose ; *Physique* : le professeur LENARD (de Kiel), pour ses travaux sur les rayons cathodiques ; *Chimie* : le professeur von BAEYER (de Munich), pour ses recherches sur l'indigo et le triphénhylméthane.

Le bureau de l'Académie de médecine pour 1906.

Au cours de sa séance du 19 décembre, l'Académie de médecine a procédé au renouvellement de son bureau.

M. GUÉNIOT, vice-président, prenant la présidence en remplacement de M. Léon Colin le professeur Armand GAUTIER, l'éminent professeur de chimie de la Faculté de médecine, membre de l'Institut, a été élu, pour le remplacer, par 73 voix sur 79 votants. Le professeur Gautier a remercié l'Académie en termes très appropriés ; son allocution a été fort applaudie.

MM. HANRIOT et MOTET ont été confirmés par acclamations dans leurs fonctions de trésorier et de secrétaire annuel.

MM. les D[rs] PINARD et DUGUET ont été nommés membres du Conseil.

Bibliothèque de Charcot.

Le D[r] Jean CHARCOT vient d'annoncer à M. Debove, doyen de la Faculté de médecine, qu'il donnait la bibliothèque de son père, le professeur Charcot, ainsi que ses manuscrits, à cet établissement scientifique, pour être plus spécialement affectés à la clinique des maladies nerveuses.

Groupe d'Études limousines.

Le jeudi soir 21 décembre, à 8 h. 1/2, amphithéâtre de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, a eu lieu une conférence de M. Albert FAGE, interne des hôpitaux, dont le sujet était : *Ce que la science médicale doit aux savants Limousins* Cette conférence était présidée par M. le Professeur d'ARSONVAL, assisté de M. Edmond PERRIER, Directeur du Museum, M. Emile ROUX, Directeur de l'Institut Pasteur, et des docteurs en médecine originaires de la région limousine (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne et départements limitrophes).

Nouveaux journaux.

Encore deux nouveau-nés dans notre microcosme : le *Rapporteur médical* et la *Provence médicale*. Longue vie et prospérité à ces deux confrères, selon l'habituelle formule.

Revue Biblio-critique

Histoire de la médecine et Psychologie clinique.

Lyon en 1630, par le Dr Marcel GROZELIER, lib. Storck ; — *Des supplices infligés aux cadavres pendant le Moyen Age et la Renaissance*, par le Dr Ch. QUERLEUX, lib. Rey, Lyon ; — *Scarron et Couthon atteints de rhumatisme tuberculeux*, par MM. Antonin PONCET et René LERICHE, Lyon, Association typographique ; — *La Cure de Madame de Sévigné à Vichy*, par le Dr GRELLETY, Mâcon, imp. Protat ; — *Essai sur l'histoire de la gynécologie dans l'antiquité grecque jusqu'à la collection hippocratique*, par le Dr Ch. CLOLOGE, Bordeaux, imp. Arnaud ; — *Les animaux en justice au temps jadis*, par le Dr LOSSOUARN, imp. Cadoret, Bordeaux ; — *La notion des couleurs et la linguistique*, par le Dr CANDIOTTI, Bordeaux, Cadoret ; — *Superstitions et remèdes populaires en Touraine*, par le Dr DARMEZIN, Bordeaux, imp. commerciale et industrielle ; — *Le corps médical dans le Nord depuis 1789*, par le Dr Michel de CHABERT, Lille, Le Bigot frères ; — *La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance*, par le Dr WICKERSHEIMER, lib. Maloine ; — *Plombières ancien et moderne*, par J.-D. HAUMONTÉ, éd. refondue et augmentée, avec gravures et plans,par Jean PARISOT, lib. H. Champion ; — *Le Maraîchinage*, par le Dr Marcel BAUDOUIN, troisième édition, lib. Maloine : — *Les Ancêtres de Bretonneau*, par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL, lib Maloine ; — *Nicolas de Blégny et l'ordre du Saint-Esprit*, par le même, *Revue héraldique*, 25 août 1905 ; — *Précis de Psychiatrie*, par le Dr E. RÉGIS, 3e édit., O. Doin ; — *Les Prophètes juifs*, par le Dr BINET-SANGLÉ, Dujarric.

Lyon en 1630. Qu'y ent-il donc de particulier à Lyon en cette année 1630 ? Deux ans auparavant, des épidémies de peste avaient ravagé la grande cité ; les autorités se préoccupèrent dès lors de préparer les moyens d'en éviter le retour ; en conséquence, elles élaborèrent, sous le nom de *l'Ordre public pour la ville de Lyon pendant la maladie contagieuse*, un règlement où sont exposées toutes les mesures à prendre contre le mal dont on était menacé, le nombre des fonctionnaires à créer, leur rôle, leurs pouvoirs, et jusqu'au modèle des déclarations à faire : toute une organisation sanitaire, en un mot, qu'on a très peu perfectionnée depuis. On pratiquait déjà l'isolement, la désinfection, les quarantaines, tout comme de nos jours. Mais nous avons déjà fait nous-même cette démonstration, dans un travail (1) dont M. Grozelier ne semble pas avoir pris connaissance, trop occupé sans doute qu'il était à chercher dans Larousse son inspiration.



Durant la longue période qui s'étend de l'an 395 à 1610, on ne se contentait pas, le crime commis, d'en poursuivre l'auteur et de le

(1) *La Peste dans l'imagination populaire*, par le Dr CABANÈS, liré à part des *Archives de Parasitologie*, 1901.

soumettre à des tortures variées, on faisait subir au cadavre un nouveau châtiment. Sans doute était-on convaincu de la persistance du sentiment et de la volonté après la mort, et en mutilant le cadavre restait-on persuadé que celui-ci éprouvait de nouvelles souffrances.

M. le Dr Querleux a étudié dans sa curieuse thèse : *Des supplices infligés aux cadavres pendant le Moyen Age et la Renaissance*, quelle était la marche de la procédure vis-à-vis des cadavres, et non seulement vis-à-vis des cadavres de criminels, mais encore de ceux des suicidés, et même des figures de cire, lorsque le cadavre n'existait plus. La science moderne pourrait-elle tirer profit de ces pratiques au point de vue social ? M. le Dr Querleux répond par l'affirmative, et à la suite de son maître, le Professeur Lacassagne, il réclame, comme en Angleterre, la dissection et l'autopsie obligatoires des cadavres des criminels et des suicidés, surtout de ceux qui cherchent par ce moyen à échapper à l'action de la justice.

***

Nous ne ferons que mentionner la brochure de MM. Antonin Poncet et René Leriche : *Scarron et Couthon atteints de rhumatisme tuberculeux*. Comme nous l'avons écrit dans le *Cabinet secret* (nouvelle édition), l'opinion de M. Poncet est de celles qui peuvent s'accepter. Elle n'est pas inconciliable avec celle que nous avions soutenue, de rhumatisme noueux ; nous différons seulement sur la pathogénie de cette arthrite. M. Poncet y voit de la tuberculose ; le professeur Lannelongue concluait pour le mal de Pott. — En fin de compte tout s'arrange, a dit Capus.

***

Il y a un pèlerinage que tout voyageur de passage à Vichy ne manque pas de faire : c'est la visite au pavillon qui abrita jadis Mme de Sévigné. La féconde épistolière vint, comme on sait, traiter ses rhumatismes dans cette station thermale, déjà fréquentée en 1676. Le Dr Grellety a puisé, dans la correspondance de la plus charmante des épistolières du XVIIe siècle, les éléments de son opuscule : *La Cure de Mme de Sévigné à Vichy*. Il n'a pas manqué d'établir le parallèle qui s'imposait entre le Vichy d'autrefois et le Vichy d'aujourd'hui, — et vous devinez, sans qu'il soit besoin d'y appuyer, quelle est sa conclusion.

***

L'Essai sur l'histoire de la Gynécologie, depuis l'antiquité grecque jusqu'à la collection hippocratique, du Dr Charles Clologe, bien qu'insuffisant par endroits, est un travail excellent. Parmi les grandes spécialités médicales, la gynécologie est, avec l'oculistique, une de celles qui remontent le plus haut dans l'histoire. Tout porte à supposer que les prêtres d'Asklépios ont eu eux-mêmes quelque connaissance des maladies de la femme, mais sur ce point M. Clologe a eu toute raison de faire des réserves. Il est certain toutefois que les philosophes et surtout les naturalistes qu'Aristote appelle « physiciens » se sont occupés de la génération et ont été conduits à faire des théories sur la nature de la femme. Ces théories ne s'inspirent évidemment — est-il

besoin de l'ajouter ? — que d'une observation grossière des faits ; ce sont des hypothèses *a priori*, dépourvues de toute valeur scientifique, mais elles n'en ont pas moins inspiré les auteurs hippocratiques.



Les animaux en justice au temps jadis, voilà un titre qui nous tire l'œil, bien qu'il ne tombe pas sous nos yeux pour la première fois. Nous avons gardé le souvenir de deux articles, publiés naguère dans la *Médecine internationale*, qui traitaient précisément du même sujet, et que l'auteur de la thèse ne paraît pas avoir ignorés, bien loin de là ! Singulière coïncidence, pour ne pas dire plus. Chacun prend, après tout, son bien où il le trouve, mais alors à quoi sert l'écriteau : *Reproduction interdite* ?



La notion des couleurs a-t-elle existé de tout temps, et n'est-ce pas un lent perfectionnement de l'organe de la vision qui a amené les littérateurs modernes à cette richesse d'expressions colorées qui nous éblouit aujourd'hui ? Cette question qui passionna le monde savant, depuis qu'elle fut posée presque simultanément par l'Allemand Magnus et le *great old man*, feu Gladstone, a fait l'objet d'un très attachant travail de M. Candiotti, qui lui a consacré sa thèse de doctorat, sous ce titre : *La notion des couleurs et la linguistique.* En réalité, l'œil est bien resté tel qu'il était il y a deux mille ans, mais ce sont des causes extérieures qui ont lancé dans cette voie la littérature moderne. Quelques exemples entre cent : Théophile Gautier a eu une palette merveilleuse ; rien d'étonnant, puisqu'en même temps qu'écrivain il était peintre. Leconte de Lisle, né à l'île Bourbon et qui y a passé son enfance, se ressouvint plus tard, en écrivant ses *Poèmes barbares*, de « la flore tropicale avec sa faune d'oiseaux, d'insectes aux multiples chatoiements, de fauves musculeux, le tout aperçu dans la clarté uniforme d'une lumière excessive ». Un autre exotique encore, J.-M. de Heredia, qui a passé sa première jeunesse à Cuba, « parmi les enchantements de la plus belle flore qui soit au monde », évoque à tout instant, dans ses admirables Sonnets, son pays natal. Pierre Loti, l'enchanteur, a voulu parcourir le monde avant de nous le dépeindre, tantôt « sur le dos d'un chameau berceur dans l'infini du désert rose » ; tantôt à dos de mulet, sur les montagnes « qui étalent un merveilleux luxe de couleurs, des violets d'iris pour les bases, des roses de pivoines pour les cimes, le tout profilé sur la limpidité du ciel vert » ; qui a vogué en tous sens, sur la mer « de nacre verte, avec des luisants de métal, des reflets de gorges d'oiseaux rares et au-dessus des granits roses d'Arabie, mais d'un rose que les mots n'expriment plus, montent jusqu'au milieu d'un limpide ciel vert, que traversent des petites bandes de nuages orange ». Mais à quoi bon poursuivre ? Toute l'œuvre de Loti a le chatoiement d'une pierre aux multiples facettes. C'est une orgie de coloris.

Et Victor Hugo, toute la gamme colorée de l'Orient ne s'étale-t-elle pas dans ses poésies ? Et Fromentin, « dont il est difficile de dire s'il fut plus peintre que poète » ? Et les frères de Goncourt, et Verlaine, et Huysmans… ?

En résumé, si aujourd'hui plus que jamais les couleurs trouvent leur emploi dans la littérature, M. Candiotti estime que « c'est grâce à la facilité des voyages qui ont montré aux poètes des horizons jusqu'alors inconnus ; c'est grâce à la science, qui a permis à l'homme de mieux observer, et, par suite, de distinguer des nuances plus fines et plus délicates ». Si l'œil ne change pas, la fonction visuelle s'agrandit ; l'éducation la perfectionne. Cette perfection de notre vision colorée n'est elle pas un signe de décadence ? Les succès, plus bruyants que durables, de l'école décadente auraient pu le faire craindre. Mais le bon sens français en a eu promptement raison.

* * *

Nous avons souvent dit combien nous déplorions le dédain que professent généralement la plupart de nos confrères pour les pratiques des commères. Il y a, à la base de toute médication populaire, un élément d'observation que la science devrait ne pas négliger, de même qu'elle devrait s'attacher à analyser tout « remède de vieille femme », dont la réussite constante démontre la valeur. C'est là un point de vue que M. le Dr Darmezin n'a pas abordé dans sa thèse, sur les *Superstitions et remèdes populaires en Touraine*, simple esquisse d'un travail qui reste à faire, mais notable contribution néanmoins à une œuvre plus considérable.

* * *

La situation sociale des médecins s'est considérablement modifiée depuis le XIXe siècle, surtout en ces trente dernières années. Mais, pour bien apprécier ce changement, il est indispensable de connaître quelle était la situation de nos ancêtres professionnels. M. de Chabert a limité son travail au département du Nord, qui réunit, en effet, toutes les conditions économiques et sociales nécessaires pour permettre de tirer des conclusions susceptibles de s'appliquer aux autres régions. Il nous dit ce qu'était *le Corps médical dans le Nord*, non seulement *depuis 1789*, mais dans la période qui a précédé cette date entre toutes fameuse. C'est surtout sur ce qu'a été la médecine à l'époque révolutionnaire — de 1789 à 1803 — que M. de Chabert a porté tout son effort. Ce n'est pas en quelques lignes hâtives qu'on peut analyser un pareil travail. Le sujet mérite des développements qui exigent une moins hâtive élaboration que celle d'une revue bibliographique.

Nous en dirons autant de la copieuse, trop copieuse dissertation de M. le Dr C. A. Er. Wickersheimer, sur *la Médecine et les Médecins en France à l'époque de la Renaissance*, qui ne comprend pas moins de 575 pages in-8°. Nous nous sommes néanmoins imposé la tâche de la lire complètement, et nous y avons recueilli maintes indications utiles. Il nous est resté toutefois l'impression que la trame en était un peu touffue. Combien nous aurions préféré que notre jeune confrère, au lieu d'adopter le plan qu'il a suivi et de ne consacrer qu'un chapitre de quelques pages au rôle du médecin dans la société du XVIe siècle, eût donné à ce sujet tous les développements qu'il comportait ! C'est, du reste, le conseil que nous lui avions donné, quand il nous fit l'honneur de nous demander notre avis, — pour ne pas le suivre. Aussi que nous mêlons-nous de conseiller la jeunesse ? Le privilège de l'âge ? Mais ne vivons-nous pas en un temps qui ne reconnaît plus de privilèges ?

*
* *

Parmi les stations thermales françaises, Plombières est une de celles qui peuvent se prévaloir des plus antiques parchemins. Son origine romaine n'est plus contestée aujourd'hui. « Entre tous les vestiges que l'antiquité romaine nous a laissés — écrivait le chirurgien de l'évêque de Verdun, en 1611 — pour mémoire de son industrie, je ne trouve rien de si admirable que les bains de Plombières. » Ce que confirmera plus tard dom Calmet : « Ce qui paraît encore d'anciens vestiges à Plombières resseut beaucoup la grandeur, la dépense et la solidité qui se trouvent dans tous les ouvrages des Romains, et si on juge de ce qui est couvert par ce qui est en évidence, on peut sûrement conclure que Plombières, par rapport à ses eaux, n'était point inconnu de leur temps, et que pendant le séjour des légions aux environs, elles furent employées à rassembler par art les eaux chaudes que la nature répandait au hasard dans ce vallon et qui s'y mêlaient indifféremment avec les eaux froides dont il abonde aussi, et à les contenir dans des réservoirs, sans mélange de sources froides des eaux de la rivière et de celles qui descendent des montagnes voisines » C'est à César lui-même que serait due, à en croire le savant abbé lorrain, la construction des Thermes de Plombières. Il y avait envoyé « ses soldats malades ou blessés, pour y trouver la guérison ou du soulagement ».

Les historiens sont muets sur Plombières jusqu'au moyen âge. On ne peut que conjecturer la visite que durent faire à cette ville d'eaux les empereurs d Occident, Charlemagne et Louis le Débonnaire, qui séjournèrent à Remiremont. Quoi qu'il en soit, des personnages de marque ont visité, à des reprises diverses, les bains de Plombières, ne fût-ce que Jean le Bon, médecin du cardinal de Guise, puis du roi Henri III ; Montaigne, qui, dans ses *Essais*, place « les beings de Plommieres au nombre des plus fameux d'Italie, de France et d'Allemagne, pour l'aménité du lieu et la commodité de logis, de vivres et de compagnie ». Au commencement du xviii$_e$ siècle, les princesses de Vaudémont et d'Islebonne recoururent à la source des Capucins, et cent ans après, l'impératrice Joséphine, fatiguée de ne pas concevoir, leur demandait d'opérer un miracle, qu'elles se refusèrent à accomplir en sa faveur.

On peut s'imaginer ce qu'était alors la douche dans une station thermale, par la figure qui se trouve dans le *Plombières ancien et moderne*, de M. Haumonté, dont M. Jean Parisot vient de nous donner une édition refondue et augmentée. Cette figure, empruntée à Calmet, nous fait voir le patient couché dans l'intérieur de l'étuve, dont la voûte était percée d'une ouverture. Un garçon de bain, servi par un aide qui lui fournissait ce qui était nécessaire, laissait tomber du dehors l'eau chaude sur le malade, au moyen d'un seau troué en dessous, et appliqué exactement sur l'ouverture de la voûte. L'eau était renouvelée à force de bras autant qu'il en était besoin. Dans les cabines, le seau percé était suspendu à un support disposé à cet effet ; le baigneur se plaçait dessous et recevait, sur la partie malade, l'eau qui tombait, selon le procédé indiqué tout à l'heure, et qui était dirigée par un tuyau de cuir fixé au baquet. On place généralement l'origine de la douche au xviiie siècle ; or, elle fut introduite d'Italie à Plombières vers 1617, et dès 1576, Jean le Bon décrivait une sorte de douche, partielle tout au moins : « On s'y lave la teste au bain de la Roine contre les catarrhes et descentes, *observatis observandis*, se mettant au debsouz de la

source et par plusieurs reprinses, laissant tomber l'eau sur la teste et nuch du col [1]. »

Il y a bien d'autres détails historiques dans l'ouvrage de l'érudit M. Parisot. Ainsi, on attachait souvent à l'extérieur des maisons, « à la muraille, par le dehors, l'écusson nobiliaire des personnages qui avaient été hébergés dans cette maison » : c'est ce que fit l hôtesse de l'Ange, en 1540, qui avait logé M. de Montaigne.

On sait que la fabrication du papier était une des industries les plus lucratives de la Lorraine On prétend que Beaumarchais fit construire une de ces usines ; du moins a-t-il traité avec les fabricants de Plombières, pour la fourniture du papier nécessaire à l'impression du *Mariage de Figaro*, et c'est à Plombières qu'il fut informé que, grâce aux intrigues de sa femme, la publication de son chef d'œuvre était interdite en France.

L'édition des œuvres de Voltaire, connue sous le nom d'édition de Kehl, fut imprimée également sur du papier de Plombières. Le *Moniteur* s'approvisionnait à la même papeterie, à l'époque de la Révolution.

Lisez, au surplus, l'ouvrage de M. Parisot, et vous tirerez bien d'autres bénéfices de la lecture d'un livre très copieusement documenté.

***

Nous avons déjà parlé ici même de l'opuscule du Dr Marcel Baudouin sur *le Maraîchinage*. Les deux premières éditions ayant été rapidement épuisées, on a dû procéder à un troisième tirage : il n'est pas de meilleur témoignage du succès de cette plaquette, que l'éditeur Maloine nous présente sous une parure des plus coquettes, qui convient bien au sujet un peu .. scabreux traité par notre collègue et ami. Si tous ceux que préoccupe notre dépopulation de plus en plus croissante acquièrent le livre de Baudouin, il peut dès à présent préparer les matériaux d'une quatrième, voire d'une cinquième édition. C'est la grâce que je lui souhaite, en toute cordialité.

***

Sous le titre : *les Ancêtres de Bretonneau*, M. Louis Dubreuil-Chambardel avait publié, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, la généalogie de la famille Bretonneau. La découverte de nouveaux documents lui a permis de compléter ce premier travail, qu'il a enrichi de très curieux portraits, entre autres de René Bretonnayau, médecin du XVIe siècle, lequel écrivit « en vers » un vaste ouvrage de médecine, sous le titre de : *l'Esculape François* Il nous donne également la signature autographe de Thibault Lepleigney, apothicaire tourangeau de la même époque, signature qui nous fixe sur la véritable orthographe du nom de ce personnage, que les pharmaciens peuvent revendiquer comme un de leurs ancêtres les plus illustres. Nous relevons également les signatures de l'officier de santé Pierre Bretonneau et de Pierre Fidèle Bretonneau, le grand médecin dont le Dr Triaire a fait revivre, dans un ouvrage des plus attachants (2), l'inoubliable figure.

(1) *Abbrege*, ch IX, p. 58, cité par Parisot, *op. cit.*, p 59, n.

(2) *Bretonneau et ses correspondants* ; Paris, 1892, 2 vol in-8.

La Douche primitive.

(Cliché extrait de *Plombières ancien et moderne.*)



Le même M. Dubreuil-Chambardel a publié, dans la *Revue héraldique*, du 25 août 1905, un curieux article sur *Nicolas de Blégny et l'ordre du Saint-Esprit.*

Nous avons jadis décrit la silhouette de cet aventurier, à la fois médecin, apothicaire, agent d'affaires, bandagiste-herniaire, « qui sut faire tous les métiers et réussit dans plusieurs », selon l'expression de son nouveau biographe. Il eut, au moins, un mérite, celui d'être un des premiers à propager en France le quinquina récemment importé d'Amérique. Il semblait être arrivé au faîte de ses ambitions, quand il se lança dans deux nouvelles aventures, dont la dernière devait le perdre. Il avait fondé dans le quartier Saint-Antoine une maison de santé pour les pauvres : jusque-là tout allait bien ; mais n'eut-il pas l'idée d'annexer à son établissement hospitalier une commanderie dépendant d'un ordre de chevalerie ? C'est ce qui le perdit.

M. de Blégny avait résolu de restaurer l'ordre du Saint-Esprit, supprimé vingt ans auparavant par édit royal. Il se gratifia tout d'abord du titre de commandeur du nouvel ordre, puis il se fit faire un sceau, dans lequel était figuré un agneau triomphant et qui était le signe de l'ordre du Saint-Esprit. Pour donner à ce sceau une tournure un peu archaïque, il copia le dessin d'un ancien sceau du xv[e] siècle. Ensuite il vendit les diplômes du nouvel ordre, en même temps qu'il débitait ses fameux remèdes, composés d'après des recettes secrètes des anciens hospitaliers de l'ordre. Mais un beau jour, on apprit qu'une descente de police avait eu lieu dans la maison de Popincourt, qui était devenue une véritable maison de rendez-vous galants ; la preuve fut faite, à cette occasion, que Nicolas de Blégny avait fabriqué de toutes pièces l'édit royal qui rétablissait l'ordre du Saint-Esprit à son profit ; l'établissement fut, en conséquence, fermé et le commandeur de l'ordre enfermé au For-l'Evêque, d'où on le transférait peu après au château d'Angers. Il y serait resté jusqu'en 1700 et aurait succombé 22 ans plus tard, à Avignon, âgé de 80 ans. « Aujourd'hui, conclut M. Dubreuil-Chambardel, où la soif des décorations provoque dans tous les pays la fondation de faux ordres de chevalerie, cette aventure, qui fit scandale il y a deux cents ans, méritait d'être rapportée. » Il est à craindre néanmoins que le récit des démêlés de Blégny avec la justice de son temps ne décourage pas ses imitateurs. La vanité humaine n'est-elle pas incurable ?

*
* *

Notre distingué collaborateur, le D[r] E. Régis, professeur de Psychiatrie à l'Université de Bordeaux, dont on n'a pas oublié la très intéressante étude sur « La maladie de J.-J. Rousseau », publiée il y a quelques années dans la *Chronique médicale*, vient de faire paraître la troisième édition de son *Précis de Psychiatrie* (1).

Cet ouvrage, entièrement nouveau d'un bout à l'autre, est l'exposé complet, sous la forme la plus méthodique, la plus précise et la plus claire, de nos connaissances actuelles sur les maladies mentales.

Ecrit dans un but absolument pratique, il contient non seulement toutes les données historiques, psychologiques et nosologiques relatives aux psychopathies, mais encore toutes les applications pratiques qu'elles comportent au point de vue médical, médico-légal et social.

(1) Ouvrage couronné par l'Académie et la Faculté de Médecine. Doin, éditeur, 1906.



René Bretonnayau.

Le praticien, l'étudiant, l'homme de loi, le philosophe, le littérateur, y trouveront donc, aussi bien que l'aliéniste proprement dit, l'énoncé et la solution des problèmes sans nombre que soulève aujourd'hui, pour tous ceux qui pensent, la très importaute question des maladies de l esprit.

On ne peut que savoir gré au Professeur Régis d'avoir doté la science française d'un livre si plein des qualités de fond et de forme nécessaires en pareille matière. et où tout se trouve si bien à sa place et si bien présenté, jusqu'aux figures qui illustrent et éclairent le texte. On ne peut aussi que prédire à ce livre, destiné à répandre et à diffuser de plus en plus la connaissance et le goût de la psychiatrie en France, un succès plus grand encore que celui des deux éditions précédentes.

*
* *

Notre confrère le Dr Binet-Sanglé est un érudit qui apporte à l'étude de l'exégèse biblique la méthode de Renan. Son histoire critique des prophètes Juifs nous montre l'histoire sainte sous un jour nouveau, autrement intéressant que celui que nous étions accoutumés à connaître Sous les yeux du lecteur défilent thaumaturges, convulsionnaires, voyants et sorciers, — déshabillés par le médecin qui établit leur observation personnelle. Cet ouvrage original sera lu par les curieux de la vérité historique et mis à l'index par les fanatiques. C'est le sort de tout livre d'exégèse.

Nous y reviendrons avec plus de détails dès que nous aurons un peu de loisir.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de notre confrère le Dr Villechauvaix *la lettre suivante qui n'est pas dépourvue d'humour :*

On lit, dans le compte rendu de la *Société de thérapeutique*, au sujet de la technique des injections mercurielles (*Actualité médicale*, 15 novembre 1905) :

« M. B... : Il faut distinguer, dans les douleurs consécutives aux injections mercurielles, une douleur immédiate et une douleur posthume tardive. Le procédé de M. M... supprime-t-il les deux espèces de douleurs ?

M. D... : Par le procédé M... on supprime à la fois les douleurs immédiates, les douleurs posthumes et les nodosités... »

Douleurs posthumes ! Je croyais que la mort du patient le délivrait des douleurs à tout jamais. Me serais-je trompé et quelques-unes le suivraient-elles par delà la tombe ? — Par ces mots, nos orateurs ont voulu sans doute désigner les douleurs qui surviennent un certain temps après l'injection et par le fait de cette injection, les douleurs qui paraissent après *la mort de l'injection* et non du malade.

Mais alors, n'est-ce pas là une figure de rhétorique un peu risquée et macabre ?

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1905).

N° du 1er *Juin* 1905. — Notes d'un médecin sur La Plata, par M. le Dr Henri Fauvel.

N° du 15 *Juin* 1905. — Association de la religiosité et du génie poétique : l'hiérosyncrotème Racine, par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé.

N° du 1er *Juillet* 1905. — Association de la religiosité et du génie poétique : l'hiérosyncrotème Racine, par M. le Dr Binet-Sanglé (*Suite et fin*). — Ce qu'on pensait autrefois de la « Graine ». — Le vinaigre employé comme hémostatique.

N° du 15 *Juillet* 1905. — Les familles souveraines et la dégénérescence, par M. le Dr V. Galippe. — La question Louis XVII à l'Académie de médecine, par le Dr Cabanès. — Les restes de Duguay-Trouin.

N° du 1er *Août* 1905. — Modèles et concepts artistiques au XIVe et au XVe siècle, par M. le Dr Jorissenne, de Liége. — Corps étrangers des voies digestives, par M. L. Picard.

N° du 15 *Août* 1905. — Un projet d'assistance en cas de maladie, au XVIIIe siècle, par le Dr Cabanès. — Les rayons X et les fonctions sexuelles. — Les cures par l'hypnotisme. — Le costume des carabins. — Les rats, vecteurs de la peste. — Une population de géants.

N° du 1er *Septembre* 1905. — Les doctrines médicales au moyen âge, par M. le Dr Fiessinger, Membre correspondant de l'Académie de médecine. — Mortalité médicale pendant le 1er semestre 1905, par M. L. Daguillon.

N° du 15 *Septembre* 1905. – Le testicule pathologique dans Rabelais, par M. le Dr Albarel (de Névian).

N° du 1er *Octobre* 1905. — Une visite médicale à la Cour des Miracles, par M. le Dr Barraud (de Bordeaux).

N° du 15 *Octobre* 1905. — Un médecin sociologue précurseur : le Dr Lallemand, par M. le Dr H. Grenier de Cardenal.

N° du 1er *Novembre* 1905. — Billets d'enterrement de médecins, du XVIIe au XIXe siècle, par M. L. Picard. — Cervantes et les médecins. — Le prince Ferdinand de Bulgarie et son goût du macabre.

N° du 15 *Novembre* 1905. — A quelle maladie a succombé Mozart ? par M. le Dr J. Barraud (de Bordeaux). — Médecins médailleurs.

N° du 1er *Décembre* 1905. — Le culte d'Esculape en Grèce, par M. le Dr P. Noury (de Rouen).

N° du 15 *Décembre* 1905. — Un traitement hygiénique de la tuberculose, trouvé dans un livre de 1738, par M. le professeur Zilgien, de Nancy.



Paris-Poitiers — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 2 15 JANVIER 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

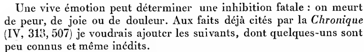
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Curiosités physiologiques

La mort par choc moral,

par M. le docteur Icard (*de Marseille*).



Une vive émotion peut déterminer une inhibition fatale : on meurt de peur, de joie ou de douleur. Aux faits déjà cités par la *Chronique* (IV, 313, 507) je voudrais ajouter les suivants, dont quelques-uns sont peu connus et même inédits.

Tout récemment (14 mars 1904), la mère de Mgr Cavallari mourut subitement, en recevant la dépêche lui annonçant que le pape Pie X venait de nommer son fils patriarche de Venise. J'ai vu un paysan mourir brusquement en constatant qu'on lui avait volé son porte-monnaie.

Alphonse XIII, excursionnant en automobile, s'arrêta dans une auberge de la campagne. La pauvre femme qui le reçut ignorait qu'il fût le roi d'Espagne : elle tomba morte à la réception d'une bourse bien garnie que le roi lui envoya quelques jours après.

La peur de mourir fait que l'on meurt. Des étudiants se saisissent du portier du collège royal d'Aberden, dont ils avaient à se plaindre, et lui annoncent qu'ils vont lui trancher la tête. Ils l'agenouillent et le frappent à la nuque avec une serviette mouillée : quand on le releva, il avait cessé de vivre (Lauder Brunton). On a vu maintes fois des patients mourir sur la table d'opération, avant même que le chirurgien eût saisi le bistouri : Desault, Travers, Robertson en citent des exemples personnels. M. D. ., médecin vétérinaire, succombe à la frayeur que lui cause une opération de taille, au moment même où le chirurgien allait introduire le cathéter dans l'urèthre (1). Un employé de chemin de fer est amené à l'hôpital dans un état de choc des plus alarmants : le pied, disait-on, avait été broyé par une machine. On l'examine et on constate que la roue n'avait touché que le bout de la botte (Page). Une jeune fille, revenant d'une profonde léthargie, que l'on avait confondue avec la mort réelle, est prise d'un tel saisissement à la vue de l'appareil funèbre dont on l'avait entourée qu'elle meurt aussitôt.

On rapporte que le terroriste Hébert, appelé le 24 mars 1794 à monter à son tour sur cet échafaud où il avait fait monter de si

(1) Docteur Cazenave, de Bordeaux, in *Gaz. des hôp.*, 1866, p. 338.

nombreuses victimes, fut si faible devant la mort que ses jambes ne le portaient plus : il fallut le faire descendre de la charrette et l'asseoir sur le pavé. A la vue de la fatale machine, il s'évanouit, et il était déjà mort de peur lorsqu'on l'attacha sur la bascule (1).

Le fait suivant se passa, le 30 janvier 1904, dans un village des environs de Marseille, et la cause qui, en cette circonstance, a déterminé la mort, démontre bien le rôle important que peut jouer le choc moral lorsqu'il est violemment ressenti.

Belcoti, Perretto et Delmasso étaient trois amis qui exploitaient en commun une carrière dans la commune de Châteauneuf-les-Martigues. Un certain Sintolesi Danto travaillait pour eux depuis quelques jours, mais, au règlement de compte, celui-ci ne fut pas d'accord avec ses patrons : une scène violente eut lieu, au cours de laquelle Sintolesi Danto proféra des menaces de mort. Le soir, vers 7 heures et demie, Sintolesi se rendit à l'endroit où il savait ses patrons réunis et, dans la nuit, tira sur eux plusieurs coups de revolver. Des cris de douleur furent poussés en même temps, et tandis qu'au milieu de l'émoi général on s'empressait de toutes parts pour savoir ce qui venait de se passer, on constata que deux victimes gisaient à terre ne donnant plus signe de vie ; c'était Delmasso et Perretto. Ce dernier n'était que blessé, mais Delmasso était bien mort. Le docteur Sérieux, des Martigues, ne parvint à relever sur le corps aucune trace de blessure, et la mort dut être attribuée à la vive émotion ressentie par Delmasso, au moment où, dans la nuit, retentirent subitement les coups de revolver : celui-ci, du reste, les yeux grands ouverts, les lèvres mal jointes, même après sa mort, gardait sur le visage une impression de terreur tragique.

Lors de l'épouvantable cataclysme qui, le 8 mai 1902, ravagea la Martinique et détruisit la ville de Saint-Pierre, tous les navires qui étaient dans la rade périrent consumés par les flammes. Un seul, le *Roddus*, parvint à s'échapper et put arriver indemne, sans la moindre avarie, à Sainte-Lucie. Le capitaine, passant l'inspection de son navire, découvrit dans le salon du bord les cadavres de plusieurs matelots : effrayés par l'éruption soudaine du volcan et par la pluie de feu qui tombait sur leur tête, ces malheureux avaient dû se réfugier en toute hâte en cet endroit et y étaient morts de peur, car ils ne portaient aucune trace de blessure.

La panique en temps d'épidémie est une cause certaine de mort, soit qu'elle détermine celle-ci brusquement par effet immédiat de la peur, soit qu'elle la détermine d'une façon plus lente, en créant simplement un état de moindre résistance qui favorise la contagion et hâte l'issue fatale.

L'esprit se trouve saisi d'épouvante à la description des grands fléaux qui ont fait époque dans l'histoire des peuples ; les portraits que nous en ont tracés les auteurs nous glacent d'effroi, et nous avons quelque peine à accepter la réalité de ce qu'ils nous racontent ; les documents sont pourtant authentiques, et nous devons croire à la vérité de ce qu'ils nous disent.

Thucydide nous a laissé la narration de la peste d'Athènes. Procope nous a décrit la peste de Constantinople. Gui de Chauliac et Papon

---

(1) Thiers, *Histoire de la Révolution*, livre V, p. 371, et Lenôtre, *La guillotine*, Paris, 1904, p. 298-299.

nous ont fait l'historique des pestes qui désolèrent le moyen âge et les temps modernes ; l'histoire médicale de la peste de 1720 a été écrite par Bertrand. De tous les documents cités par ces auteurs et bien d'autres, il ressort un fait nettement établi, qui est le suivant : à l'exception de quelques rares exemples de dévouement et d'héroïsme, la grande masse se laisse dominer par l'instinct de conservation ; tous les autres sentiments sont comme annihilés et semblent s'effacer devant la force de l'égoïsme : celui-ci reprend alors tout son empire et brise tous les liens, aussi bien ceux de la société que ceux de la famille ; les citoyens deviennent étrangers les uns aux autres : le père ne reconnaît plus son fils, le fils s'éloigne du père, la mère et la fille s'évitent ; tous cherchent dans la fuite l'unique chance de salut qui leur reste.

Les Athéniens, lors de la terrible peste qui désola leur ville (331 ans av. J.-C.), perdirent ce beau renom qui les faisait considérer comme le peuple le plus policé du monde et se conduisirent comme de vulgaires barbares ; ils violèrent, sans scrupule, les cérémonies funèbres si respectées chez eux, et ne se soucièrent ni des dieux ni des hommes.

Les mêmes atrocités se renouvelèrent durant la peste de Constantinople en 542 : elle dura 52 ans et dépeupla l'univers. Au dire de Procope (liv. II, chap. XXIII), cette peste fut une des plus terribles qui aient jamais existé : elle emporta jusqu'à dix mille victimes par jour.

Les fléaux qui suivirent, jusqu'à la peste de 1720, ne le cédèrent en rien à tout ce que nous savons touchant la peste d'Athènes et celle de Constantinople. La peste qui régna à Marseille en 1347 tua les deux tiers de la population A Digne, lors de la peste de 1629, il ne resta dans l'espace de cinq mois, tant à la ville qu'à la campagne, que quinze cents âmes, sur une population de dix mille âmes : il n'y eut tout au plus que cinq à six individus qui ne furent point frappés de la maladie. La peste de 1656 fit périr à Naples plus de deux cent mille âmes et soixante mille au moins à Gênes. A Marseille, vers la fin août et le commencement de septembre de 1720, la mortalité fut en moyenne de mille personnes par jour, et la ville était loin, certes, d'avoir la population nombreuse qu'elle possède de nos jours.

En face de tels désastres, il est facile de comprendre l'épouvante, la stupeur des populations. L'égoïsme, avons-nous dit, est le seul sentiment qui survive, il devient le seul guide de la vie, et tous les actes sont inspirés par le seul instinct de la conservation. La frayeur s'empare de tous les esprits, et le trouble le plus complet règne dans les affaires privées comme dans les affaires publiques. La panique est si générale et si intense, que l'on voit des personnes mourir de peur : il en existe des exemples.

Un forçat, infirmier des bagnes de Toulon, assistait le docteur Lauvergne dans les soins que celui-ci donnait à un matelot cholérique que tordaient d'atroces déchirements d'entrailles ; cette vue le saisit de terreur et il meurt. « La pensée fixe de la fièvre jaune, dit le docteur Lauvergne, est une monomanie qui conduit au mal réel. J'ai connu plusieurs de ces aliénés qui se sont éveillés au milieu d'un rêve, dans lequel ils s'étaient vus jaune d'ocre : ils étaient effectivement pris de jaunisse, par une suffusion subite de la bile ; cependant ils n'offraient aucun symptôme du fléau, jusqu'au moment où, s'étant regardés dans une glace, ils se sont pris du mal et se sont alités, pour mourir quel-

ques jours après. L'un deux, voyant son image reflétée dans un miroir, est tombé d'apoplexie. Un autre, jeune élève de la marine, croyant se voir en jaune, et il ne l'était pas, fut saisi de convulsions effrayantes qui se terminèrent par la mort, avant même l'apparition des vrais symptômes du fléau (1). »

Et si la peur, en pareille circonstance, est capable de déterminer la mort réelle, elle est bien de nature à créer un choc d'inhibition incomplet et à engendrer la mort apparente par léthargie, catalepsie ou syncope.

Lors de la peste de Lyon (1628 et 1629), l'aspect du grand nombre des morts fit sur le peuple la plus funeste impression. « On voyait, dit un auteur de l'époque (2), des femmes, devenues tout à coup taciturnes, l'air abattu, et, un chapelet à la main, faire retentir l'air de hurlements affreux. Il y en eut qui, au bruit de la sonnette attachée au tombereau pour avertir les passants de s'éloigner, tombèrent sans vie ; on en vit aussi d'une fortune et d'une condition au-dessus du commun qui, ayant entendu sonner la prière pour demander à Dieu la cessation du fléau, furent saisies d'une telle frayeur qu'elles tombèrent malades en rentrant chez elles et moururent. » Les sensations violentes, la peur, comme la joie, sont capables de tuer ; nous avons cité plusieurs observations de cette cause de mort subite. En présence de pareils faits, on est en droit de se demander si les cas de mort subite, si fréquemment observés dans les grandes épidémies, ne sont pas dus plutôt à la peur qu'à la contagion. « J'ai vu, dit un auteur latin, en parlant de la peste de Lyon, j'ai vu des hommes forts comme des taureaux, qu'on fut obligé d'enchaîner dans les accès du délire; *j'en ai vu d'autres jouissant de la meilleure santé tomber morts en mettant le pied dans la rue* ; d'autres enfin, atteints du coup mortel en se déshabillant pour se mettre au lit, expirer avant d'avoir achevé. »

Rien n'était égal au spectacle d'horreur et de pitié qu'offrait alors la ville de Lyon. « On ne voyait, raconte Papon (3), presque personne dans les rues; ceux qu'on rencontrait avaient sur eux des flacons d'odeur et le mouchoir sur la bouche ; amis ou alliés, ils n'osaient s'aborder. On regardait les passants à travers les fentes des portes, ou bien on parlait par la fenêtre à ceux à qui on avait affaire. » L'auteur de la relation dit avoir souvent parcouru la rue Mercière en plein jour, sans avoir rencontré personne, ce qui n'était pas étonnant, parce que les rues étaient jonchées de cadavres et qu'on trouvait à chaque pas des chars funèbres remplis de morts ou de malades. Il y avait trois ou quatre cents personnes par heure qui recevaient le trait contagieux ou celui de la mort. On voyait six ou sept malades dans la même chambre, et trois ou quatre dans le même lit. L'un mourait ; l'autre, tourmenté par des douleurs cruelles, poussait des cris affreux ; tandis qu'un peu plus loin, un troisième, devenu fou par l'effet de la maladie, se livrait à mille extravagances. Les moindres malades employaient leurs forces défaillantes à secourir ceux qui l'étaient davantage. »

Vers la même époque, la frayeur fut telle à Digne, que les paysans

(1) Lauvergne, *L'agonie et la mort*, tome II, p. 454-455.
(2) Grillot, *Peste de Lyon*, p. 63.
(3) Papon, *De la peste ou époque mémorable de ce fleau*, 2 vol.

s'emparèrent de toutes les issues de la ville, et délibérèrent s'ils n'y mettraient pas le feu et ne la feraient pas consumer par les flammes avec tous les habitants qui restaient encore pour empêcher le fléau de s'étendre plus loin.

A Marseille, en 1720, le désarroi le plus complet gagna même les services publics, au point qu'on laissa mourir de faim, dans les îles voisines, des familles entières d'employés à qui on avait coutume d'apporter régulièrement de la ville les aliments dont elles avaient besoin. Un très grand nombre d'habitants, poussés par la peur, se réfugièrent sur des bateaux quelconques, démarrés au hasard, et voguèrent vers le large sans provision ; mais, bientôt, pris de délire, la plupart se jetèrent à la mer et se noyèrent.

Les habitants affolés s'en vont, courent devant eux, sans savoir exactement où ils veulent aller ; partout d'ailleurs s'offre à leurs yeux l'image de la mort. Nul ne se soucie de porter secours à des malades considérés comme devant sûrement succomber, et on abandonne morts et mourants confondus pêle-mêle. Le malade lui-même se croit irrémédiablement perdu, et le vide que l'on fait autour de lui, le confirmant dans cette idée, ne peut que hâter le moment fatal.

« Entrons pour un moment dans ces maisons affligées, voyons-y une de ces malheureuses victimes de la fureur du mal et de la barbarie des parents. Le malade est séquestré dans un grenier, ou dans l'appartement le plus reculé de la maison, sans meubles, sans commodités, couvert de vieux haillons, et de ce qu'on a de plus usé. Sans autre soulagement de ses maux qu'une cruche d'eau, qu'on a mise en fuyant auprès de son lit, et dont il faut qu'il s'abreuve lui-même, malgré sa langueur et sa faiblesse, souvent obligé de venir chercher son bouillon à la porte de la chambre, et de se traîner après pour reprendre son lit. Il a beau se plaindre et gémir, personne ne l'écoute, on lui crie, du plus loin que l'on peut, qu'il aye bon courage, tandis qu'on l'abat ce courage par ce cruel délaissement, heureux si on lui livre un domestique, tout le reste de la famille s'enferme dans l'appartement le plus éloigné de la chambre du malade, si même l'on n'abandonne tout à fait la maison. Dans ce triste état, le malade ne voit plus que l'affreuse image de la mort, que cet abandon semble lui présenter ; son trouble se fait voir dans des yeux étincelants, dans un regard égaré, et dans un visage tout contrefait ; le médecin emploie vainement son art pour le guérir et son éloquence pour le rassurer ; souvent les précautions dont il use lui-même, en approchant le malade, démentent ce qu'il lui dit, et enfin ce malheureux meurt, dénué de tout secours et de toute consolation, et laisse à des parents ingrats un bien considérable, qui lui a été inutile dans ces derniers moments. »

Ce passage est extrait du livre de Bertrand : *Relation historique de la peste de Marseille*, p. 120-121. Or, toutes les relations que nous ont laissées les auteurs des différentes épidémies dont le triste souvenir est resté dans l'histoire, nous content les mêmes faits, et nous voyons, dès le premier siècle, saint Denys d'Alexandrie supplier les chrétiens de ne point agir comme les païens, qui abandonnaient les malades dès qu'ils étaient frappés du fléau, absolument comme s'ils étaient déjà morts.

Evidemment, ces faits sont déjà bien anciens, et leur retour ne viendra plus affliger la pauvre humanité, mais la nature de celle-ci

n'a point changé ; et il est très heureux que la science puisse éloigner le fléau, car le retour de celui-ci amènerait sûrement le retour de pareils événements.

Nous en avons eu une preuve non douteuse dans l'épidémie cholérique qui sévit à Marseille en 1884. Cette épidémie fut d'ailleurs relativement peu grave et ne mérite même pas le nom d'épidémie, si on la compare aux fléaux désastreux dont nous avons parlé plus haut. La panique fut néanmoins telle, que toute la population fut apeurée et resta plusieurs jours avant de se ressaisir ; la frayeur se reflétait sur les visages ; les rues, d'ordinaire si animées, devinrent absolument désertes, le spectre de la peur planait sur la grande ville. Les habitants se portèrent en masse à la gare, demandant à partir par le premier train, allant n'importe où. Des faits renouvelés du moyen âge se produisirent : on accusa les médecins de propager le mal, et la population leur devint manifestement hostile. Un cholérique avait expiré alors qu'il venait de prendre la deuxième cuillerée de la potion que lui avait ordonnée un honorable médecin de la ville ; la famille, convaincue que le médecin était la cause volontaire de la mort du cholérique, séquestra le médecin lors de sa nouvelle visite et l'obligea à boire le restant du contenu de la bouteille. Pareil fait se produisit plusieurs fois. Le château impérial du Pharo fut transformé en hôpital pour recueillir les cholériques, mais cet hôpital jouit bientôt d'une si triste renommée, qu'il fut considéré par la population comme un amphithéâtre à expériences pour les médecins, et il fallait presque employer la violence pour y transporter les malades atteints du choléra ; dans l'esprit de ces derniers, cet hôpital était marqué d'une croix noire : aller au Pharo signifiait aller au trépas. Quel est le médecin qui n'a pas été appelé à assister de pauvres varioleux complètement abandonnés non seulement des voisins, mais même des membres de leur famille ! Cet abandon, fréquent à la ville, est plus fréquent encore à la campagne : on trouve, en effet, dans les grands centres, des salariés que l'on ne trouve pas dans les villages et qui consentent à faire pour de l'argent ce qu'on ne saurait toujours obtenir du dévouement des voisins et de l'amour de la famille. Nous avons tous été témoins de pareils abandons, même dans des cas isolés de mort par maladie infectieuse. Dernièrement (2 septembre 1903), pour ne citer qu'un seul exemple, la femme d'un mineur de Peypin (Bouches-du-Rhône) succombait atteinte de la variole. Durant la maladie, seul, l'abbé Barre, curé de la petite paroisse, avait visité cette malade abandonnée de tous ; le jour des funérailles, on ne put trouver personne pour transporter le corps et le descendre dans la fosse, et ce fut le curé, aidé du fossoyeur, qui dut encore remplir ce dernier devoir.

Mais c'est surtout à la guerre que la mort ou la simple syncope par choc moral doivent être fréquentes : le champ de bataille, en effet, est le champ par excellence des émotions brusques et violentes (1).

« La syncope immédiate, disent Chauvel et Nimier, n'est pas rare et provient autant de l'effet moral du coup que de la douleur éprouvée ; car on la voit se produire alors seulement que le soldat prend connaissance de sa blessure. Nombre de blessés disent avoir perdu connaissance pendant un temps plus ou moins long, restant ainsi couchés

(1) Voir notre livre : *Le danger de mort apparente sur les champs de bataille* ; Paris, 1905, Maloine, éditeur.

sur le terrain de la lutte (1). » C'est presque exclusivement à l'état moral du blessé, à la frayeur, au saisissement que Ledran et Neudorfer attribuent le choc traumatique sur le champ de bataille. Le soldat Sylvain Dubois devint subitement sourd et muet sur le champ de bataille de Leipzig (2). Combien nombreuses sont les personnes qui s'évanouissent à la simple vue du sang !

Un brusque coup de pied ou de canne sur le sol, à côté d'un insecte qui se sauve, a pour effet ordinaire de l'immobiliser : vous pouvez le saisir, il ne remue pas et semble indifférent à la douleur. L'immobilité léthargique s'obtient aussi facilement chez les lapins, les oiseaux et autres animaux, par fixation d'un objet quelconque, par un coup de surprise brusque. Nous savons, d'autre part, que la léthargie et la catalepsie, simulant la mort apparente, peuvent être produites chez l'homme par toute excitation intense et subite, spontanément par un éclair, un coup de tonnerre, expérimentalement par un coup de gong, de tam-tam, par la vibration d'un diapason, la pénétration brusque d'un rayon lumineux dans une pièce obscure, etc., etc... Toutes ces causes, sous mille formes, se trouvent réunies dans la mêlée du combat, agissant séparément ou simultanément, très propres à déterminer l'état léthargique ou cataleptique chez le sujet prédisposé.

Et que l'on ne croie pas que toutes ces causes, dont le mode d'action nous est inconnu, n'agissent effectivement que sur le sexe faible. L'âge du soldat, que l'on aurait pu considérer tout d'abord défavorable à la production du choc inhibitoire, à cause de la vigueur et de la force plus grandes qui sont alors l'apanage de l'homme, est, au contraire, une circonstance très favorable. Cet âge semble engendrer une prédisposition, et c'est chez les adultes que l'inhibition se montre le plus fréquemment ; dans l'enfance et la vieillesse, les influences inhibitoires du choc sont moins puissantes. Cette constatation a été faite par le chirurgien anglais H. Page et se trouve confirmée par les expériences de laboratoire, expériences démontrant que les animaux nouveau-nés résistent davantage que les animaux adultes : plus on se rapproche de l'état fœtal, plus la résistance est prononcée. Les grenouilles adultes décapitées restent immobiles : pendant un certain temps, les réflexes médullaires sont supprimés ; au contraire, chez les jeunes grenouilles décapitées, les réflexes, loin d'être amoindris, sont souvent exagérés. Moris, qui a publié sur cette question une série d'expériences intéressantes, a observé des différences semblables en opérant sur des mammifères. Le vieillard, par suite de l'affaiblissement graduel de ses forces vitales, arrivé à une certaine limite, se trouve dans un état physiologique se rapprochant de celui de nouveau-né : l'apathie et l'indifférence qui le caractérisent ne seraient que le résultat de cette réaction moins vive qu'il présente aux différentes causes inhibitoires de la vie courante.

Seul, l'adulte se laisse facilement et rapidement inhiber. Le docteur Henri rapporte qu'un soldat fut frappé de catalepsie pendant qu'il était en faction ; ce ne fut qu'au moment où on alla le relever qu'on s'aperçut de son état.

Dans une rixe entre militaires, l'un d'eux, voulant lancer une bouteille à la tête de ses adversaires, resta raide et insensible, la main en

(1) Chauvel et Nimier, *Traité pratique de chirurgie d'armée*, Paris, 1890, pp. 37 et 72.
(2) *Le Spectateur militaire*, VI[e] volume, 31[e] livraison.

l'air et tenant toujours la bouteille, les yeux ouverts, le regard furieux.

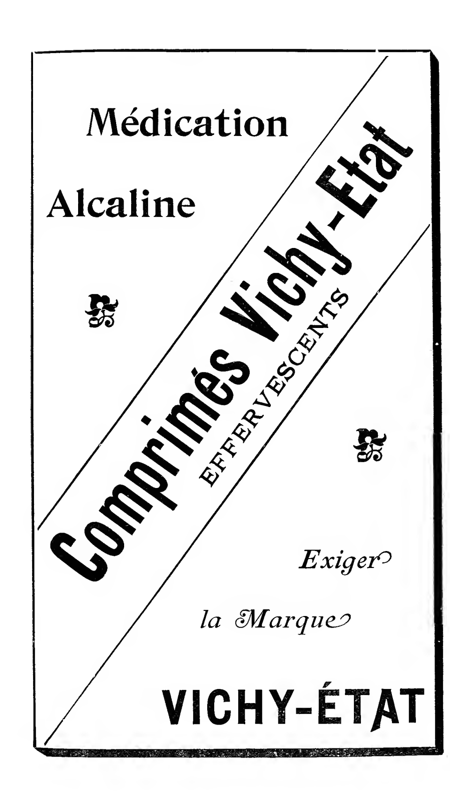
Un jeune Anglais fut tellement frappé d'un refus de mariage auquel il ne s'attendait pas, qu'il devint raide comme un tronc d'arbre et resta toute la journée en catalepsie, les yeux ouverts, conservant dans son fauteuil la même posture. Il ne perdit pas un instant cette expression de visage, à tel point qu'on eût juré voir une statue plutôt qu'un homme (1).

On sait combien il est fréquent d'observer, sur les champs de bataille, des soldats qui conservent, après que la vie les a abandonnés, l'attitude du geste, l'expression du regard, le jeu de physionomie qu'ils avaient au moment même où la mort est venue les surprendre : nous en avons cité de très curieux exemples dans notre livre : *La mort apparente sur le champ de bataille*. Les cadavres sont, en quelque sorte, figés, cristallisés dans l'attitude correspondante au dernier acte et à la dernière pensée. Dubois-Reymond a nommé cet état : raideur cadavérique cataleptique. Cette appellation nous paraît très juste, et nous nous demandons si cette catalepsie des morts et la catalepsie des vivants ne sont pas de même nature, ne différant entre elles que par l'intensité du phénomène, allant, dans le premier cas, jusqu'à la sidération complète sans possibilité de rappel à la vie, et se bornant, dans le second, à donner au corps les apparences de la mort, sans tarir absolument les sources de la vie. Sans doute, on peut invoquer, comme cause de mort, le traumatisme qui accompagne cette catalepsie *post mortem*, mais le traumatisme n'est pas toujours de nature à provoquer la mort à lui seul, et, d'ailleurs, on a observé des cas de catalepsie *post mortem* sans traumatisme, témoins les faits que nous avons cités plus haut et les deux suivants. Lors de la catastrophe de la Martinique, le curé de Saint-Pierre fut trouvé mort, sans aucune lésion apparente, à genoux, le crucifix à la main, dans l'attitude de la supplication ; on trouva aussi, au pied d'une statue de la Vierge, un homme agenouillé, surpris en prière par la mort. Les foudroyés présentent souvent la catalepsie *post mortem*.

Mais, s'il est des catalepsies mortelles, il en est nécessairement qui ne doivent pas l'être, et c'est le plus grand nombre, celles-ci n'étant qu'un degré moindre de celles-là ; et alors, au lieu de la mort réelle, nous aurons un état de mort apparente, qui peut en imposer à un examen superficiel et être suivi d'une erreur irréparable. Il est probable que, parmi les nombreuses victimes de la terrible catastrophe de la Martinique, dont nous parlions plus haut, plusieurs durent tomber en léthargie et rester un certain temps en état de mort apparente, avant d'être asphyxiées par les gaz délétères ou dévorés par les flammes.

De nombreux cas de mort apparente par peur ont été observés en temps d'épidémie, c'est pourquoi la plus grande réserve guidera le médecin dans le diagnostic de la mort réelle, lorsque celle-ci ne pourra être attribuée qu'à la peur, à la joie, à la colère ou à toute autre passion vive. Le choc inhibitoire produit par une émotion violemment ressentie peut être irrémédiablement fatal dans certains cas, mais l'inhibition le plus souvent sera incomplète, et alors nous aurons toutes les apparences de la mort, bien que la vie persiste toujours et soit capable de reprendre spontanément, ou à la suite d'un traitement tout en manifestations extérieures.

(1) Bottey, *Magnétisme animal*, Paris, 1884, p. 191.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Le médecin appelé à constater un décès par choc moral ne doit pas oublier la possibilité d'une surprise, et, pour le mettre en garde contre un tel danger, nous terminerons cette déjà bien longue étude par l'observation suivante, que nous empruntons à Zimmermam ; cet auteur nous dit avoir été témoin d'un cas de mort apparente déterminé par la peur : il eut sous les yeux pendant vingt-quatre heures l'image de la mort. « Un paysan des plus robustes, raconte-t-il, âgé de 36 ans, ayant été emprisonné pour cause de vol, eut tellement peur de la potence, qu'il perdit toutes ses forces et parut avoir cessé de vivre. Je ne sentis son pouls en aucun endroit du corps, et ne pouvais apercevoir ni le mouvement du cœur, ni la plus légère respiration. Il avait les yeux fermés, le visage livide, le corps froid. Cet homme, en apparence, n'était qu'un cadavre. Des irritations mécaniques douloureuses, l'application des stimulants les plus actifs, ne procuraient aucun sentiment ; les fluides, injectés de force dans la bouche, ressortaient bientôt par les commissures des lèvres. Il resta dans cet état pendant vingt-quatre heures ; alors il commença à avaler quelques remèdes. Au bout de trente heures, il ouvrit les yeux ; six heures après, il articula quelques mots ; et au bout de six heures, il fut parfaitement remis. »

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (1)

Moustiques et fièvre jaune, par A. Chantemesse et Frédéric Borel. J.-B. Baillière et fils, Paris. 1905.

L'Art de vivre, par le Dr Toulouse. Eugène Fasquelle, éditeur, Paris. 1905.

La Procréation volontaire, suivie d'une enquête sur la prophylaxie anti-conceptionnelle, par le Dr Klotz-Forest. Albin Michel, éditeur, Paris. 1905.

Le Violoniste ; art, mécanisme, hygiène, par G. Démeny. A. Maloine, éditeur, Paris. 1905.

La Mortalité infantile dans le VIIe arrondissement et dans les arrondissements voisins, par le Dr Bresset. Imp. Arrault, Tours. 1905.

Les Etudiants en médecine et la loi de deux ans, par le Dr Dumas. Imp. coopérative « La Laborieuse », Nîmes. 1905.

Le venin des hyménoptères, par M. Paul Fabre (de Commentry). Maretheux, imprimeur, Paris. 1905

Traitement et guérison de la vulvo-vaginite blennorrhagique, par A. d'Hotman de Villiers. Imp. Daix, Clermont. 1905.

Notice nécrologique sur le Docteur Alexis Dureau, par le Dr Duché père. Imp. Albert-Lanier, Auxerre. 1904.

La Scrofule et les Infections adénoïdiennes, par le Dr Paul Gallois. F. R. de Rudeval, éditeur, Paris. 1905.

L'Hygiène sociale ; œuvre de science et œuvre de morale, par le Dr J. Grasset. Coulet et fils, éditeurs, Montpellier. 1905.

Massage et Masseurs, par le Dr Louis Lièvre. Henry Paulin et Cie, éditeurs, Paris. 1905.

La Beauté s'en va, par Paul Diffloth. Combet et Cie, édit., Paris. 1905.

(1) Pour remédier à l'encombrement qui s'est produit en 1905 et qui nous a obligé à publier si tardivement l'*Index bibliographique*, nous n'annoncerons plus désormais les brochures ou opuscules qui ont trait à des sujets purement techniques.

ÉCHOS ET NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

Les médecins et la musique.

Au Cercle artistique de la rue Volney, nous avons eu le plaisir d'entendre, le 20 décembre dernier, une poésie d'Albert Samuel : *Légende bretonne*, mise en musique, dans une note très personnelle et avec un vif sentiment des nuances, par M. G. R. Simia, pseudonyme dissimulant, sous un voile assez transparent, à le regarder de près, un de nos chirurgiens des hôpitaux les plus réputés, qui jadis tint la plume avec la même maîtrise que le scalpel — mais j'ai promis d'être discret.

Le même jour, nous eûmes le régal de la première audition d'une charmante sérénade et d'un Noël de belle allure du Dr R Brunel : vous avez reconnu l'habile gynécologue qui, aux rares heures de loisir que lui laissent la grosse clientèle et le journalisme, trouve encore le temps d'être un musicien tout à fait hors de pair — ce disant, nous ne sommes que l'écho, fidèle et nullement partial, de nombreux connaisseurs en la matière.

Pharmacien consul.

M. Homais triomphe !

Nous relevons dans un journal politique :

« M. Henri Berthod, pharmacien à Saint Denis, vient d'être nommé consul de France à Guatémala. Républicain de tradition, M. Berthod a pris part à toutes les luttes qui ont amené le triomphe définitif de la démocratie. »

Pour des titres, ce sont des titres...

Un médecin lettré : le docteur Mauriac.

La *Société médicale des Hôpitaux* a entendu, selon l'usage traditionnel, dans une de ses dernières séances, les éloges de ceux de ses membres décédés dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. Cette tâche est d'ordinaire confiée au secrétaire général de la Société : M. le Dr Siredey s'en est, à l'exemple de ses devanciers, très éloquemment acquitté.

Nous avons particulièrement goûté, dans la notice consacrée à Mauriac, les passages qui suivent :

« ... Mauriac était un fin lettré : il avait une bibliothèque admirablement garnie, où les publications modernes les plus variées voisinaient avec les auteurs classiques et avec les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne. Il lisait beaucoup, sa remarquable mémoire lui permettait de beaucoup retenir, et il étonnait souvent ses amis par l'érudition dont il faisait preuve, à propos des sujets les plus divers abordés au hasard d'une conversation.

« Amateur passionné de musique, il fréquentait assidûment nos scènes lyriques et les grands concerts. Il s'intéressait également à la peinture, à la sculpture ; il avait réuni des collections de tableaux et d'objets d'art qui faisaient les délices des amateurs. Son ami Dauriac, depuis longtemps attaché à la conservation des médailles, à l'Hôtel des Monnaies, avait beaucoup contribué à le guider dans cette voie, et il était devenu assez rapidement un connaisseur. »

Et ce tableau de genre, est-il assez joliment brossé :

« ... De son ancien penchant pour la marine, il avait gardé un goût presque enfantin pour les bateaux. Dans ses loisirs, il construisait des navires de toutes formes et de toutes dimensions, vaisseaux de guerre avec leurs sabords garnis de canons, bateaux de pêche avec leurs mâts grêles, voiliers aux cordages compliqués. Il en exécutait tous les détails avec une habileté consommée, les gréait avec une rare précision et il les distribuait aux enfants de ses amis.

« Mais. lorsqu'il avait réussi au gré de ses désirs une « unité » plus particulièrement imposante, il ne dédaignait pas d'en opérer lui-même le lancement sur le bassin des Tuileries ou du Luxembourg, en se rendant à l'hôpital. Plus d'une fois il invita des amis à cette petite fête, et ce n'était pas un médiocre sujet d'étonnement pour les gardiens du jardin, que de voir ces hommes graves occupés à cette besogne d'un autre âge... »

Médecin sous-préfet.

M. le docteur Pierre Gouzy, précédemment nommé secrétaire général de la Creuse et non installé, est nommé sous-préfet de Nontron, en remplacement de M. Zimmermann, nommé secrétaire général de la Creuse.

Nos confrères cherchent des débouchés ; que ne se font-ils sous-préfets !

Métiers inconnus.

Il y a aujourd'hui à Chicago un homme qui gagne ses vingt-cinq francs par jour, tout comme un député. Il exerce depuis dix ans ce métier et a narré lui-même, dans une interview sensationnelle, comment la vocation lui advint.

Fatigué de travailler comme teneur de livres et menacé d'une maladie de poitrine, il voulut faire de l'exercice et devint commis de perception. En faisant ses courses, il prit l'habitude de regarder par terre, et spécialement au coin des rues. En examinant le va-et-vient des gens, notre homme observa que 949 personnes sur 1.000 ne regardent pas le trottoir une seule fois d'une rue à l'autre. On perd beaucoup aux alentours des gares, des grandes administrations. Sitôt qu'il voit un objet par terre, il le ramasse et le rend scrupuleusement ; on le récompense, et c'est par ce moyen qu'il réalise sa moyenne quotidienne de vingt-cinq francs, tout comme un de nos députés.

Musée de la vaccine.

Le docteur E. Chaumier, directeur de l'Institut vaccinal de Tours, a créé, au château du Plessis-les-Tours, un *Musée de la vaccine*. Il sera reconnaissant à toute personne pouvant lui procurer des livres, brochures (rapports à l'Académie sur les vaccinations, entre autres), articles de journaux sur la vaccine ou la variole ; les lois, règlements, circulaires, affiches officielles ou autres sur la vaccination ou l'inoculation variolique ; des gravures, caricatures, jeux, calendriers, cartes à jouer, assiettes, éventails, médailles, ayant trait à la vaccine ou à la variole ; des instruments d'inoculation ou de conservation du virus. vaccin ou variolique ; des photographies de vaccinations et d'instituts vaccinaux ; enfin tout ce qui touche de près ou de loin à la vaccine dans tous les pays.

Les Evadés de la Médecine

Un médecin, ministre en 1848. — L'agronome Alexandre Bixio. — Lettre inédite de ce dernier à l'acteur Bocage.

La mort de M. Maurice Bixio, Directeur de la Compagnie générale des Petites Voitures, a permis d'évoquer, pendant quelques heures, le souvenir de son père Alexandre Bixio, fondateur de la *Maison rustique du dix-neuvième siècle*, du *Journal d'agriculture pratique* et, avec Buloz, de la *Revue des Deux-Mondes*.

Alexandre Bixio ne fut pas qu'un agronome éminent ; il occupa, en 1848, des fonctions publiques importantes. Grièvement blessé le 23 juin devant une barricade (1), Bixio fut élu vice-président de l'Assemblée constituante, et nommé ministre de l'agriculture et du commerce, après l élection à la présidence de la République du prince Louis-Napoléon. Il ne resta ministre que neuf jours (du 20 au 29 décembre 1848) (2). Après le coup d'Etat, il se consacra exclusivement à des travaux scientifiques et à la direction de la librairie spéciale d'agriculture, dont il était propriétaire (3).

Il vous serait indifférent que nous rappelions ces faits, si nous n'ajoutions aussitôt qu'Alexandre Bixio appartenait par quelques liens à la grande famille médicale (4). Nous n'avons pas à retracer sa carrière professionnelle ; nous rappellerons seulement qu'il se fit recevoir

---

(1) Ceint de son écharpe de représentant du peuple, il se mit à la tête d'une compagnie de fantassins qui pliaient devant une barricade et les ramena au feu, jusqu'à ce qu'il tombât frappé d'une balle, qui le traversa de part en part. On le crut perdu ; il se rétablit et vécut encore dix-sept ans. (Ed. Grenier, *Souvenirs littéraires*, 1894, p 311.)

(2) Dr L. Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. I, éd. in-8°, p. 307.

(3) Entre autres ouvrages de ce genre, il avait failli (mais il ne fit que faillir) éditer un *Dictionnaire d'Horticulture* .. d'Alphonse Karr. (Cf. A. Karr, *Lelivre de bord*, t. I, pp. 180 et suiv.)

(4) Ajoutons quelques traits à la vie de Bixio, car l'occasion d'en parler ne s'en représentera pas sans doute de longtemps, quelques épisodes assez généralement ignorés, au moins de l'actuelle génération.

Bixio — c'est encore Alphonse Karr qui l'a conté — eut un duel au pistolet, resté fameux, avec M. Thiers Ayant rapporté à l'Assemblée législative un propos de M. Thiers, nié par celui-ci, Bixio reçut les témoins du futur Président de la République La rencontre se termina sans effusion de sang. C'est à ce propos que le malicieux auteur des *Guêpes* improvisa une douzaine de vers, dont nous ne retiendrons que les deux derniers :

> Ce duel, entre nous, que vient-il prouver ? Rien,
> Sinon que ces messieurs ne tirent pas très bien.

Ce fut, paraît-il, un homme d'un charmant commerce qu'Alexandre Bixio. Il était secondé à merveille par Mme Bixio, qui recevait, avec une grâce que les contemporains ont louée à l'envi, les littérateurs et les artistes qui se pressaient dans son hospitalier salon du quai Malaquais, aux environs de 1840 et plus tard, après 1848.

Alexandre Dumas père et fils, Brizeux, Ponsard, Mérimée, Sandeau ; des peintres, comme Delacroix et Jean Gigoux, de simples causeurs, mais étincelants d'esprit — il suffit de nommer Villemot et le sculpteur Préault — s'y rencontraient avec des généraux et des hommes d'Etat, Lamoricière, Bedeau, Trochu, Manin, Cavour et Cialdini. Chose singulière, mais qui n'est pas sans exemple, Bixio, qui, dans un cercle de quelques personnes tenait le dé de la conversation, ne put jamais s'habituer à parler en public. Soit faiblesse d'organe, soit timidité, il ne se fit pas dans les assemblées la place qu'il occupa d'emblée dans les bureaux de commissions et dans le monde.

docteur, avec une thèse intitulée : *Propositions de médecine et de chirurgie.*

Il était encore étudiant, quand il écrivit l'épître que nous copiâmes jadis sur l'original, et qu'il adressait le 5 août (l'année n'est pas indiquée) à « Monsieur Bocage, artiste dramatique, Lyon, poste restante ».

« J'ai reçu avec ta lettre les 200 fr. que tu m'annonçais, mon cher Bocage, je t'en remercie de grand cœur car ils sont arrivés fort à propos. J'ai consigné pour ma thèse, maintenant elle est à l'imprimerie et dans quelques jours ce sera une chose faite. Fameux débarras je t'assure car jusque-là je suis paralysé, j'ai beau faire le fort je ne suis qu'un étudiant en médecine et qui diable aurait confiance dans un si piètre individu. J'attends le brevet de docteur avec impatience car une fois que j'en serai couvert je n'aurai plus de prétexte à mes propres yeux pour rester dans mon île en vrai Robinson. Il me faudra renoncer à mes douces habitudes de travail dans ce petit atelier que tu connais auprès de ma femme et songer à me remuer afin de rapporter chaque jour de quoi faire bouillir le pot. Tout cela ne m'effraie pourtant pas autant que tu pourrais le croire, nous avons des goûts modestes, ma femme commence à gagner par elle-même quelqu'argent, j'ai bon courage peut-être quelques-unes des qualités qui font réussir un médecin dans le monde. Que je continue à me bien porter et l'aveuir est à moi.

« Venons à toi maintenant. Les journaux m'annoncent que tu as des succès foudroyans, à Lyon, Dijon, Châlons, etc. Je m'en réjouis bien vivement, pour le moment il y a pour toi gloire et profit et à ton retour je ne doute pas que cela ne t'attire de bienveillantes propositions des directeurs de Paris. Je sais comme tu es ennemi de tout ce qui ressemble au charlatanisme, cependant comme il n'y a rien que de fort simple à faire connaître ici la manière dont tu es accueilli là-bas, envoie-moi une petite note que je ferai insérer au *National*, ou au *Courrier* ou à la *Revue*.

« Tu sais que l'affaire de Planche et de Dumas s'est arrangée comme cela était facile à prévoir. Planche a déclaré par écrit qu'il n'était pas l'amant de Mme Sand (ce que je regarde comme un lâche mensonge puisqu'ils vivent ensemble) et Dumas lui a alors répondu que dans ce cas il avait eu tort de s'exprimer comme il l'avait fait. Dumas fait imprimer en ce moment le 1er volume de ses chroniques ou plutôt l'Introduction historique qui doit les précéder. Je crois qu'il fait là une sottise, j'ai peu de foi dans la science improvisée et je crains qu'il ne s'attire des critiques cruelles. Il a toujours son Dada, c'est comme tu le sais de devenir directeur de théâtre, il paraît certain qu Harel est dans une triste position et que si la chambre ardente qu'on joue ce soir tombe il lui faudra fermer boutique, le gaillard est vivace je le sais et ce qu'on dit aujourd'hui on l'a déjà dit bien des fois, cependant je crois que jamais il n'a été plus près de sa chûte. Un de mes compatriotes a vendu à Mlle Georges pour 700 fr. de gros poivre dit mignonnette, le billet n'a pas été payé à l'échéance, et lorsqu'il a voulu mettre haro sur ses appointemens il s'est trouvé qu'il y avait déjà pour plus de 200.000 fr. d'oppositions. Que diable peut-elle faire de 700 fr. de gros poivre si ce n'est le revendre à vil prix à un épicier voleur.

« J'ai vu le petit Gratiot qui m'a donné de tes nouvelles, il t'aime beaucoup, c'est vraiment un charmant garçon.

« Adieu mon cher Bocage, continue à ramasser en province gloire et écus et reviens nous bien vite. Ma femme me charge de te dire mille gracieusetés, et moi je te serre la main.

« Ton ami de cœur
« A. Bixio. »

Cette lettre, bien que non datée, est vraisemblablement de 1833 ; nous en avons eu jadis une autre sous les yeux, datée du 20 juin de cette même année, où il était question de 100 fr. que Bixio a été obligé de prendre sur « une petite somme mise de côté pour payer la thèse ».

C'est dans cette même lettre, adressée aussi à Bocage, que nous avons relevé ce piquant détail : « Bulos (*sic*) part aujourd'hui même pour l'Angleterre. Il me charge de te remercier des peines que tu as prises pour répandre son prospectus, il t'enverra tout ce que tu lui demandes et t'autorise à faire toutes les dépenses d'annonces que tu croiras utiles à la revue. »

L'acteur Bocage courtier d'annonces, voilà un rôle qu'il ne dut pas être souvent appelé à jouer !

PETITS RENSEIGNEMENTS

Séance annuelle de l'école de Psychologie.

Mercredi 10 janvier, sous la présidence d'honneur de M. Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction publique, a eu lieu, à l'*Ecole de Psychologie*, l'inauguration du buste du Dr Liebeault, de Nancy. Ce buste est le résultat d'une souscription organisée par le Dr Bérillon.

La séance a été présidée par M. le Dr Jules Voisin, assisté de M. le Dr Brousse, président du Conseil municipal de Paris, et de M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique.

Des discours ont été prononcés par M. le professeur F. Raymond, de l'Académie de médecine, et par MM. Voisin, Bérillon et Paul Magnin.

XIIIe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

Cette XIIIe session se tiendra à Monaco, sous le haut protectorat de S. A. S. le prince Albert Ier, du 16 au 21 avril 1906.

Les importantes découvertes faites dans la région, notamment celles dont la science est redevable à l'initiative du Prince de Monaco lui-même, donneront à cette session un intérêt tout particulier.

Il suffit, pour être admis au nombre des congressistes et avoir droit aux différents avantages qui pourront être obtenus en faveur des adhérents, d'adresser la cotisation (15 francs) au trésorier, M. Henri Hubert, 74, *rue Claude-Bernard, à Paris*. Des démarches seront faites auprès des Compagnies de chemins de fer, qui sans doute accorderont des billets à prix très réduits.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La Vierge invoquée contre l'avarie !

M. P. Perdrizet, le très distingué professeur d'archéologie à la Faculté des lettres de Nancy, nous communique, par l'intermédiaire de M. le professeur Zilgien, le curieux document dont nous donnous une fidèle reproduction, en l'accompagnant de la note ci-jointe de notre correspondant qui lui servira d'explication :

« Le *Mortilogus* (c'est-à-dire le Discours sur la Mort) de Conrad Reitter, rarissime plaquette imprimée à Augsbourg en 1508, se compose de 34 feuillets, ornés de 10 gravures sur bois. Ces gravures ne sont pas dénuées d'intérêt pour l'histoire de l'art allemand, et c'est à ce titre que celle que nous mettons sous les yeux des lecteurs de la *Chronique médicale*, a été reproduite, sans explications d'ailleurs, dans l'ouvrage splendide de Muther, *Die deutsche Bücherillustration der Gothik und Frühreniassance*, pl. 204, p. 166.

« Le texte est une suite de poésies latines dont la plupart ont pour sujet la vieillesse, les maladies, la mort ; elles montrent que l'auteur unissait à une piété sincère les talents aimables de l'humaniste. Le *Bulletin du bibliophile* (1861, p. 491) a donné une analyse détaillée de ces poésies. La plus curieuse est assurément l'ode saphique (*carmen dicolon tetrastrophon ex sapphico endeca syllabo et adonio dimetro*) adressée à Notre-Dame « pour qu'elle nous garde du mal français » (*ut nos a gallico morbo intactos præservet incolumes*), — d'autant plus curieuse vraiment que l'auteur était prieur d'un couvent (le couvent cistercien de Kaisersheim).

« Voici, d'après l'exemplaire de la Nationale (Réserve, mYc, 281), le titre de cette poésie, avec la gravure qui la précède. Cette gravure représente la Vierge Marie comme mère de miséricorde, abritant sous son manteau, pour les protéger du fléau, à droite le pape et le cardinal, à gauche l'empereur et le roi Ces quatre personnages agenouillés représentent toute la chrétienté : le pape et le cardinal (à la droite de Marie, c'est-à-dire à la place d'honneur) représentent la société ecclésiastique ; l'empereur et le roi représentent la société civile.

« Cette ode du prieur Reitter me semble assez caractéristique de l'état du clergé en Allemagne à la veille de la Réformation. »

A cette note M. le Dr Zilgien a bien voulu joindre cet intéressant commentaire :

« Cette image de la Vierge, protégeant sous son manteau les clercs et les laïques qui l'implorent pour être préservés du mal français, est évidemment un symbole, une thèse sur l'avarie, à la façon de certaines pièces de théâtre si à la mode aujourd'hui.

« La Vierge est l'emblème de la mère de famille modèle et aussi de la chasteté : elle constitue par suite une véritable antithèse à la prostitution.

« Or, si la genèse de la vérole remonte à la création du monde, il est incontestable que son principal agent de propagation est la prostitution. Plus celle-ci sera développée, plus la vérole sera répandue et commune.

« Aucune nation n'a à rougir d'être le berceau de la vérole, et c'est à tort que les peuples du Nord l'appellent mal français ; les Français, mal de Naples ; les Anglais, mal de Guyane ; etc.

« Par contre, les nations qui ne réglementent pas sévèrement la prostitution, qui, suivant l'invitation de cette gravure, ne se mettent pas sous la protection des vertus que symbolise la Vierge, contribuent à l'extension de ce fléau.



Carmen Dicolon Tetraſtrophon ex ſapphico endeca ſillabo et adonio dimetro F Conradi R C ad clementiſſimā dominā noſtram Mariam ut nos a gallico morbo intactos preſeruet incolumes

Alma ſupremi genitrix tonantis

« Pierre Desault (1738), avec lequel nous avons déjà fait connaissance, s'exprime ainsi à ce sujet :

« D'où vient que la vérole dans son origine n'étoit pas si commune qu'aujourd'hui ? Les anciens Patriarches dans les premiers temps avaient plusieurs femmes, Salomon, par exemple. Ainsi, dans ces temps un homme avait affaire à plusieurs femmes, et non une femme à plusieurs hommes. La multiplicité des femmes permises faisoit qu'une fille étoit mariée fort jeune, comme on le pratique encore aujourd'hui parmi les juifs ; elles n'avoient pas le temps de se prostituer, puisque la polygamie permise lui faisoit trouver parti de mariage d'abord qu'elle étoit nubile. Enfin nous pouvons regarder la sévérité des lois contre l'adultère, comme un obstacle à la génération de ces maux..... Mais depuis, la sévérité des lois a relâché, sur cet article, la honte qui étoit attachée à la prostitution s'est tournée en mode, et le désordre autorisé par l'exemple est devenu une espèce de métier, qui est le soutien le plus solide que les maux vénériens ayent pu trouver. »

Aussi, conclut le professeur Zilgien, « je pense que cette gravure

n'est pas simplement une des nombreuses formes sous laquelle les fidèles sont invités à prier la Vierge, mais qu'elle représente le symbole, mis en image, de l'efficacité de la chasteté, du mariage précoce et de la fidélité conjugale, contre les atteintes du mal français. »

Une lettre de Michel Servet

Du fond de la prison où la haine de Calvin l'avait jeté, Servet écrivait, le 10 octobre 1553, au conseil de Genève, la lettre suivante, qui vient d'être reproduite dans un ouvrage récemment paru (1), et dont un de nos collaborateurs veut bien nous adresser copie :

« MAGNIFIQUES SEIGNEURS

« Il y a bien troys semaines que je désire et demande avoyr audience, et n'ay jamais pu l'avoyr. Je vous supplie, pour l'amour de Jésus-Christ, ne me refusez pas ce que vous ne refuseriez à un Turc, en vous demandant justice...

« Quant à ce que vous aviez commandé, qu'on me fit quelque chose pour me tenir net, n'en a rien esté faict, et suys plus piètre que jamays.

« Il (c'est-à-dire Calvin) me veult ici faire pourrir ; les poulx me mangent tout vif, mes chausses sont déchirées et n'ay de quoy changer n'y pourpoint, ny chemise que une meschante.

« Et davantage le froyt me tourmente grandement, à cause de ma colique et rompure (hernie), laquelle m'engendre d'autres pauvretés que ay honte à vous escrire.

« Fait à vos prisons de Genève, le X° d'octobre 1553.

« Michel SERVETUS. »

La réponse à cette lettre fut le bûcher de Champel, le 26 octobre 1553.

Le traitement opératoire de la myopie.

A une récente séance de l'Académie de médecine, M. de Font-Réaulx est venu lire une étude critique, sur le traitement opératoire de la myopie par l'extraction du cristallin. Notre confrère a rappelé, à ce propos, que ce mode de traitement remontait au moins au XVIIIe siècle, et qu'il était dû à l'abbé Desmonceaux.

L'abbé DESMONCEAUX, né en 1734, « prit ses degrés », comme on disait jadis, à la Faculté de médecine de Paris. Il s'occupa surtout des affections oculaires ; on lui doit notamment : *Lettres et observations à M. Janin, sur son ouvrage sur l'œil* (Paris, 1772, in-8) ; *Lettres et observations anatomiques, physiologiques*, etc., sur la vue des enfants naissants (1774), et surtout un *Traité sur les maladies des yeux et des oreilles*, etc., avec de nombreuses planches gravées en taille-douce (1786).

Nous avons récemment relevé, sur le catalogue de la librairie Damascène Morgand, que dirige avec tant d'autorité M. Ed. Rahir, un bel exemplaire de cet ouvrage, imprimé sur papier fort, aux armes du Dauphin Louis-Joseph, premier fils de Louis XVI, mort en 1789.

Singulier cadeau — on en conviendra — à faire à un enfant, fût-il un enfant royal.

---

(1) L'abbé L. A. GAFFRE, *Inquisition et Inquisitions*, p. 280 281.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Statues et bustes de médecins, par David d'Angers. — Puisqu'il a été question du grand sculpteur, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, ne serait-il pas opportun de dresser le catalogue des bustes et statues de médecins dus au ciseau du célèbre statuaire (1)? Essayons d'aider à cette reconstitution, en suivant l'excellent ouvrage de M. Henry Jouin (2). Un de nos collaborateurs nous aidera peut-être à parfaire cette liste.

En 1835, David fait le médaillon de *Hahnemann*, le fondateur de la médecine homœopathique ; deux ans après, il exécutait un buste en marbre du médecin allemand, dans des proportions colossales, et il l'offrait gracieusement au modèle.

L'année suivante, il envoie au médecin naturaliste *Carus*, peintre de paysages (3) d'un certain talent, son buste en marbre (il avait déjà fait en 1834 son médaillon en bronze). Carus avait une déformation curieuse : l'oreille droite était plus développée, chez lui, que la gauche. David n'eut garde d'omettre ce détail, et cette anomalie physiologique se remarque dans son œuvre.

Tous les médecins connaissent les œuvres capitales de David : la statue d'*Ambroise Paré*, érigée à Laval le 29 juillet 1840, le monument de *Bichat*, inauguré à Bourg le 24 août 1843, et la statue de Dominique *Larrey*, qui se trouve dans la cour du Val-de-Grâce.

Nous ne citons que pour mémoire les médaillons de *Pariset*, l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, dont les Eloges sont justement réputés (Pariset vécut dans une grande intimité avec David, qui modela son médaillon en 1840) ; le médaillon de l'ardent réformateur *Broussais*, que l'on suppose avoir été fait par l'artiste en 1841 ; le buste du Dr François-Claude *Garnier*, exécuté en 1846 par souscription publique, et celui d'un autre médecin angevin, Charles-Prosper *Ollivier*, qui date de la même année.

Rappelons, en terminant, que David d'Angers conçut un instant le projet de faire, en collaboration avec son fils Robert, « un ouvrage sur l'anatomie dans ses rapports avec l'expression ». Il lui écrivait à ce sujet : « Il nous faudra dessiner des têtes exprimant des passions diverses, et indiquer quels sont les muscles qui concourent à ces expressions différentes. Tu vois que j'aurai besoin de têtes bien disséquées. Il nous faudra pénétrer la névrologie, étudier les muscles du col, qui jouent aussi leur rôle, ainsi que la veine jugulaire, surtout dans les passions violentes. Ce serait bien d'attacher nos deux noms à un même travail qui, je crois, pourrait être utile aux artistes. Il y a longtemps que je poursuis ce projet, mais tes études anatomiques me disposent à le mettre à exécution, Dieu aidant... »

Qu'en est-il advenu ? M. Robert David d'Angers, qui vit encore, si nous sommes bien informé, consentirait-il à nous en instruire ?

A. C.

---

(1) Nous en avons donné déjà une énumération, mais incomplète, dans la *Chronique*, 1902, p. 447, note 2.

(2) *David d'Angers et ses relations littéraires* ; *Correspondance du maître*, par M. Henry Jouin. Paris, 1890.

(3) Carus avait publié, en 1831, ses *Lettres sur la peinture de paysage*, et en 1853, il mit au jour sa *Symbolique du visage de l'homme*, qui permettent de l'apprécier sous son double aspect de physiologiste et de peintre.

Réponses

L'auréole des saints (XII, 488, 591). — En lisant la question posée dans la *Chronique médicale* de 1905, page 488, je répondais négativement à M. Féré, en me basant sur mes excursions au monde des symboles religieux ; cette réponse n'ayant rien de biologique, je ne pensais pas vous l'adresser ; mais M. le Dr Pigeaud en ayant fait insérer une analogue au bulletin du 1er septembre, je vous envoie la mienne.

Toutes les religions ont rendu un culte plus ou moins direct au Soleil; c'était assez logique, et la biologie végétale et animale n'est au fond



Maya, mère de la mer de lait, matière première de toutes choses, la tête ceinte d'une auréole.

qu'un long chapitre de ce gros livre : Influence du Soleil sur la Terre.

Non seulement il était vénéré en Egypte comme Dieu ou plutôt comme personnification d'un Dieu ; mais antérieurement, les Perses, et plus haut encore les Hindous, le tenaient en grande estime. Chez ces Hindous, on voit un Dieu, d'abord un peu caché, *Mithra*, dont l'importance va grandissant avec les âges, dont l'image sera bientôt le Soleil et qui, passant de l'Inde à la Perse, devient le Mithras-Mîtra, le médiateur entre Ormuzd et Arhiman, l'Etre générateur et vivificateur par excellence de tout ce qui est sur la terre. Horus, Bacchus, Dionysos seront plus tard eux aussi des avatars du Soleil. Cet astre a toujours été représenté par un cercle nu ou découpé par une croix, ce que l'on appelle la *roue solaire*. Des amulettes hindoues représentent de telles roues ; elles sont souvent en argent avec un moyen en or, union du

rite lunaire avec le rite solaire ; une hymne védique, à propos de cette amulette, l'appelle « image évidente du Soleil, Roi des cieux ». (V. Henry, *La magie dans l'Inde antique*.)

Cette roue solaire, nous la rencontrons sur tous les plus anciens monuments religieux orientaux et occidentaux ; on l'a même signalée en Amérique. Toujours elle est placée soit au-dessus, soit aux côtés du dieu dont le Soleil est le symbole actif. Nous pourrions en donner des exemples frappants ; mais il nous faut abréger.

Le culte de Mithra passa de la Perse dans l'empire romain un peu avant l'ère chrétienne et s'y répandit rapidement. Les récents travaux archéologiques, surtout ceux de Fr. Cumont, découvrent sur tout le territoire alors connu des vestiges, souvent des temples encore entiers, du dieu-Soleil Mithra, dont la plus belle représentation est ce bas-relief figurant un jeune homme se préparant à sacrifier un taureau, animal mithraïque par excellence. Et partout des roues solaires !

Les rites du culte nouveau sont au fond identiques à ceux que les chrétiens devaient plus tard instituer peu à peu. La plus grande lutte que le christianisme naissant eut à soutenir, ce fut la lutte occulte contre le mithraïsme, qui était une sorte de franc-maçonnerie médiévale. Le mithraïsme eut le dessous, ou plutôt ces deux religions si semblables se fondirent peu à peu en une seule, en ce qui concerne le rite et certains points de dogme. Peut-être faut-il cependant voir dans la Gnose une survivance de certaines idées de l'antique religion venue de Perse. En tous cas, les premiers Pères de l'Eglise font, eux-mêmes, avec un profond étonnement, un rapprochement entre leurs croyances et le mithraïsme encore existant à leur époque ; plus tard, ils combattront la Gnose avec acharnement. On conçoit dès lors que la roue solaire ait passé dans le christianisme comme symbole.

On trouve des figures d'agneaux avec une roue à quatre rayons sur la tête ; quelques-uns de ces agneaux ont au poitrail une plaie d'où jaillit un filet de sang recueilli dans une coupe. Ces agneaux là sont bien significatifs, ce sont des Christs, et la roue solaire est devenue chrétienne, dans un sens symbolique complet. Il est donc naturel de la retrouver sur la tête des saints, personnification du Dieu vivificateur qui, d'après le mysticisme de l'époque et même de nos jours, descend sur ces personnages pour les fortifier dans leur lutte contre le mal.

Dans les vieilles estampes, sur les vitraux moyenâgeux, ces auréoles sont très souvent des cercles à quatre rayons (1); la « gloire » vient plus tard. A notre époque, le Saint-Sacrement est un soleil; les prêtres, sur leurs vêtements, portent des soleils d'or brodés, comme en portaient les sacrificateurs perses ou égyptiens ; certaines églises possèdent encore derrière le maître-autel un immense soleil, comme l'église Saint-Maclou de Rouen.

N'oublions pas que les alchimistes représentaient l'or par un disque et que dans les pantacles qu'ils nous ont légués, naïves formules chimiques d'un problème qui fut leur religion, la transmutation, toujours un personnage représente l'or avec un disque en auréole sur la tête, et on ne peut en nier la signification, car il a toujours avec lui une compagne couronnée du croissant lunaire.

---

(1) Les deux gravures que nous reproduisons sont extraites d'un ouvrage qui nous a été communiqué par le Dr P. Noury : *Religions de l'Antiquité*, planches et explications, 1er cahier (1825).

Pour les quinze siècles de notre ère, l'or est en relation directe avec le Soleil, l'argent avec la Lune. Il se peut que, dans la suite, ces notions se soient perdues, étouffées par le christianisme alors triomphant ; il se peut que certains artistes aient puisé l'idée de ces auréoles dans des faits pathologiques (qui sont très rares), ou simplement dans leur imaginatiou. Je suis persuadé, jusqu'à preuve manifeste du contraire, que l'auréole des saints est la roue solaire antique, qui fut autrefois portée par ceux que le peuple se représentait comme des êtres d'origine ou de tendance divine, et que, pour ces êtres du monde chrétien, sa source est simplement mithraïque.

H. Delehaye, chimiste (Rouen).

— Dans l'art religieux (peinture et statuaire) l'auréole fait, en quelque sorte, partie du costume des saints. M. Féré s'est demandé si cette auréole reposait sur la constatation de faits réels, si elle était la représentation des radiations (rayons N) vus par certains fidèles autour de la tête de quelques bienheureux. Avant de traiter cette question, il faudrait savoir si les rayons N existent réellement et, dans cette occurrence, s'ils sont perceptibles à notre simple vue.

Ce que l'on peut dire, c'est que l'auréole n'est pas d'origine chrétienne et que les artistes en ont fait un ornement symbolique, sans avoir eu la prétention de copier un phénomène naturel.

Le Dr Pigeaud (*Chronique médicale*, 1er sept. 1905) a rappelé que, chez les Egyptiens, le dieu Horus était souvent auréolé et il en a conclu que l'auréole était un ornement esseutiel de toute divinité bienfaisante.

Sur les œuvres d'art égyptiennes, la plupart des divinités, et aussi les animaux divins, ont la tête surmontée d'un globe ou disque.

Le dieu Horus, sa mère Isis, le bœuf Apis, pour ne citer que les plus connus, sont souvent représentés la tête surmontée d'un disque qui repose sur la calotte cranienne, comme deux sphères tangentes superposées. Ce disque est quelquefois seul, quelquefois disposé entre deux cornes de vache, plus rarement entouré de deux grandes plumes disposées verticalemeut.

Le disque égyptien et l'auréole chrétienne doivent être considérés comme ayant une origine et un but analogues ; cependant Horus surmonté d'un disque n'est pas à proprement parler auréolé.

Si l'Egypte ne nous montre pas de véritable auréole, l'Hindoustan va nous en fournir de nombreux exemples. L'auréole, dans l'art hindou, est, le plus souvent, la représentation idéalisée du soleil ; elle est formée de rayons centrifuges plus ou moins étendus et inégaux. D'autres fois, elle prend la forme étoilée rappelant celle d'une scie circulaire à grandes dents (environ seize). Rarement l'auréole est annulaire et nettement limitée. Brahma, Vichnou, Siva, leur mère Parasacti, leurs énergies, leurs épouses, le dieu du soleil, ont presque toujours la tête eutourée de la grande auréole rayonnante.

Les diviuités secondaires (Bala-Rama, Lunus, Mercure, Vénus mâle, Saturne, Kétou, etc.) n'ont droit qu'à l'auréole étoilée.

Agni, Dieu du feu, est représenté la tête entourée de flammes.

Une peinture hindoue, encore intéressante au point de vue de l'allaitement, nous montre : Crichna, 8e avatar ou incarnation de Vichnou, sous la figure d'un enfant allaité par Devaki, sa mère, et recevant des offrandes de fruits ; près de là est un groupe d'animaux

rassemblés dans une espèce d'arche. La tête de l'enfant-dieu, noir comme l'indique son nom, est ceinte d'une *auréole*, aussi bien que celle de sa mère.

Le christianisme a emprunté à la religion de Brahma quelques-uns



Crichna, 8e avatar de Vichnou, sous le figure d'un enfant allaité par sa mère, Dévaki ; (la tête de l'enfant-dieu est ceinte d'une auréole, ainsi que celle de la mère.

de ses dogmes et de ses mystères ; peut-être l'auréole chrétienne a-t-elle aussi cette origine ?

A une époque plus rapprochée de nous, les peintres chrétiens n'ont pas toujours donné au nimbe la forme ronde. Si l'on visite les ruines de l'église Sancta-Maria antiqua, à Rome, certaines fresques assez bien conservées nous montrent des personnages, dont la tête est entourée d'un *nimbe carré*, voisinant avec d'autres, la tête ceinte d'un nimbe rond.

Le *nimbe carré* était l'apanage des bienheureux peints de leur vivant ; le *nimbe rond* était réservé aux défunts. La connaissance de ce détail a permis de fixer une date à certaines de ces peintures murales.

Le nimbe carré nous paraît être une preuve que les peintres considéraient l'auréole comme un ornement symbolique, et non comme la représentation d'une tête radieuse, au sens propre du mot.

D[r] PAUL NOURY (*de Rouen*).

Accouplement avec les animaux (X, 549; XII, 345, 402, 672, 786.) — Bien que je n'aie pas l'honneur d'être connu de M. Trouessart, ancien président de la Société zoologique de France, j'ai pris la liberté grande de critiquer quelques-unes de ses idées. C'est le droit de tous les lecteurs de cette correspondance médico-littéraire, qui est un des attraits de la *Chronique*, et je continuerai d'en user avec mon franc parler habituel, en toute sincérité et courtoisie. Que M. Trouessart riposte et raille, rien de plus légitime ; mais qu'il me reproche de l'avoir « attaqué *personnellement* (1) et de façon peu confraternelle », je renonce à comprendre : nous ne parlons plus la même langue...

Il reste acquis pour la plupart des lecteurs, j'imagine, que le groupe du Muséum, *Femme enlevée par un gorille*, éveille bien l'idée d'un rapt génésique, accompli dans un but d'accouplement. M. Trouessart lui-même ne songe plus à défendre sa thèse de la femme « emportée comme un trophée de victoire, sans aucune intention amoureuse ».

Quelle que soit d'ailleurs l'interprétation, il est certain que la conception de l'éminent sculpteur est une pure fantaisie, qui ne peut être défendue que par des zoologistes en chambre. Nous en appelons au témoignage de tous les voyageurs, — et ils ne sont pas nombreux, — qui ont parlé des mœurs du gorille et du chimpanzé en connaissance de cause.

Dans son *Journal*, paru en français en 1875, Livingstone écrit en propres termes : « Il ne souhaite pas le combat, attaque rarement un homme désarmé, et, voyant que les femmes ne lui font jamais de mal, *il ne les inquiète jamais.* »

« Il se soucie médiocrement d'attaquer l'homme, dit aussi le marquis de Compiègne. Un de nos chasseurs, nommé François, se trouva littéralement nez à nez avec trois gorilles ; son fusil rata, et l'homme et les animaux se sauvèrent dans une direction opposée, aussi terrifiés les uns que les autres. »

M. Marche (2) a vu deux hommes blessés par le gorille. Leur fusil avait également raté au moment de tirer : leur digne adversaire s'était borné à les mettre hors de combat.

« Tant que le gorille n'est pas importuné, dit le voyageur allemand Koppenfels, il n'attaque pas l'homme ; bien plus, il évite de le rencontrer (3). »

« Le gorille n'attaque pas l'homme désarmé, la femme ni l'enfant », dit encore M. Zaborowski dans son charmant petit livre sur *Les grands singes*.

Libre à l'artiste évidemment de travailler dans la fable et la légende, pour le Luxembourg ou le Trocadéro ; mais une œuvre d'art qui ne

(1) Mot souligné par M. Trouessart.
(2) *Trois voyages dans l'Afrique occidentale*, 1879.
(3) R. HARTMANN, *Les singes anthropoïdes*, 1886.

s'inspire pas directement de la *nature* et de la science n'est pas à sa place, je le maintiens, au Muséum d'histoire *naturelle*.

Il est vraiment singulier que M. Frémiet, dont on a toujours vanté le souci d'exactitude archéologique, notamment dans la célèbre Jeanne d'Arc de la place des Pyramides (1), se soit plu à exercer son imagination sur une œuvre doublement *naturaliste*, par son sujet et par sa destination.

Quant aux peintures de M. Fernand Cormon, dont rien de ce que nous savons sur les âges préhistoriques ne contredit la grandeur poétique et l'inspiration générale, elles sont parfaitement à leur place au Muséum et à Saint-Germain.

Plein d'admiration pour les exploits de M. Petit, grand tueur de gorilles, M. Trouessart n'a que du mépris pour les coups de fusil, quand ils sont tirés par Stanley ou le Dr Emin. D'où vient cette différence ? De ce fait, sans doute, qu'il considère Stanley comme un vulgaire « reporter bombardé explorateur », alors que l'illustre voyageur est sans contredit le plus grand du XIXe siècle, fondateur d'Etat, professeur d'énergie incomparable et écrivain merveilleux.

Pour le Dr Emin, passionné d'histoire naturelle, il resta treize ans dans l'Afrique équatoriale, étudiant les peuplades nègres et la géologie du pays, amassant des collections, plantes, oiseaux, insectes, etc. « Je ne connais pas d'observateur plus exact et plus ingénieux, a dit Stanley. Il est de l'école de Schweinfurth et Holub. Son amour de la science touche au fanatisme... Comment ne pas l'admirer augmentant ses collections de coquilles lacustres, s'enflammant pour la capture d'un oiseau, examinant un nouveau rat avec l'intérêt qu'il apportait aux mensurations d'un crâne? Lui remettait-on un sphinx tête de mort, un longicorne non encore classé, un python ou un typhlops, il oubliait aussitôt la cour martiale rassemblée pour le juger, les menaces des soldats qui comptaient le fusiller (2)... » Voilà l'observateur dont M. Trouessart conteste l'autorité !

A propos de Jules Verne, je répondrai à M. Trouessart que j'ai lu son article avec une attention plutôt excessive; mais son allusion dédaigneuse au « genre Jules Verne » méritait d'être relevée, car le grand romancier, loin de frelater la science, a été souvent un précurseur des plus ingénieux.

Que dire enfin de la théorie imaginée par M. Trouessart pour expliquer l'aboiement du chien domestique? On sait, en effet, sans être naturaliste, que le chien domestique, passé à l'état sauvage, hurle et n'aboie plus. Dès lors, pour M. Trouessart, si notre chien aboie, « il

---

(1) Longtemps dénigrée et incomprise, cette Jeanne d'Arc équestre, à mon humble avis bien supérieure à celle de Dubois, n'a pas trouvé de plus éloquent défenseur que le barde Paul Déroulède :

> Et qu'espérais-tu donc trouver sous cette armure
> Qu'un être faible et qu'un grand cœur ?...
> Tu ne comprends donc pas que ton reproche même
> Est un éloge triomphant,
> Et que c'est un portrait, tout autant qu'un emblème,
> Cette héroïne au front d'enfant ?

(2) *Dans les ténèbres de l'Afrique*, 1890, tome II, pages 150 et 217. — Je trouve dans mes notes la preuve que cet excellent observateur qu'était le Dr Emin avait deviné les rapports de la malaria avec les moustiques : « Pour Emin-pacha, dit Stanley (*loc. cit.*, tome II, p. 31), une moustiquaire est la meilleure des protections contre les effluves délétères ; toujours il en emportait dans ses voyages, et je me demande si, dans les pays découverts, un respirateur fixé à un voile ou bien un masque de mousseline ne seraient pas un préservatif. »

est bien évident qu'il ne fait dans ce cas qu'imiter la voix et la conversatiou (*sic*) de l'homme ».

Bien évident est au moins risqué. Si cette explication était vraie, il arriverait que de jeunes chiens, élevés dès la naissance par des muets, ne sauraient point aboyer. C'est une expérience à faire. Peut-être alors, grâce à l influence suggestive du silence et de la mimique, pourraient-ils se faire entendre par signes !

Il y aurait beaucoup à dire sur cette théorie un peu vague de M. Trouessart. Je me contenterai de remarquer que le *chien sauvage* n'existe pas et qu'on ne connaît que des chiens domestiques passés à l'état sauvage, ce qui n'est pas du tout la même chose ; que le canidé, dont sont issus nos chiens domestiques, n'est ni le loup qui hurle, ni le renard qui glapit, mais probablement le chacal (Fr. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire) ; qu'en tout cas, cet ancêtre inconnu, préhistorique ou paléontologique, aboyait peut-être... Cette supposition n'a rien de chimérique ; mais, si grande que soit ma crédulité, Monsieur Trouessart, elle s'arrête à la limite des hypothèses.

P. S. — Fort de ses titres zoologiques, M. Trouessart en a profité pour me faire une leçon, fort spirituellement tournée d'ailleurs, sur la monte des étalons : « L'étalon de choix, dit-il, serait-il capable de renouveler deux fois en douze heures la même prouesse, ce que fait pourtant tout homme de bien, sans en tirer vanité ? » N'ayant jamais fréquenté les haras, j'aurais cru volontiers sur parole mon savant confrère, si, fidèle à mes habitudes, je n'avais eu la curiosité de consulter mes auteurs. Et voici, par exemple, ce que je trouve dans Magne (*Hygiène appliquée du cheval*, etc., 1870, p. 539) : « La plupart des étalons peuvent faire sans inconvénients au moins deux saillies par jour, l'une le matin, l'autre le soir ; ou peut même leur faire sauter, dans un jour, quatre, cinq juments, sauf à les laisser reposer les jours suivants. » La même opinion est exprimée avec détails par Eug. Gayot (article *Facultés prolifiques* du *Nouveau Dict. pratique de méd., chir. et hygiène vétérinaires*, tome VI, 1860) et par Emile Thierry (*Le Cheval*, Librairie agricole de la Maison rustique, 1905).

Si M. Trouessart se trompe ainsi sur les faits, que penser de ses interprétations et commentaires ?

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

L'introducteur en France de l'homœopathie (XII, 781). — C'est, en effet, au cours de l'année 1830 que C. Sebastien des Guidi introduisit l'homœopathie à Lyon. Le fait est commémoré par une médaille de 51 millimètres, gravée par Pillart et frappée en 1835. Ma collection de numismatique médicale en renferme un exemplaire en bronze ; je n'ai jamais rencontré ni vu cités nulle part d'exemplaires frappés dans un autre métal. Cette médaille n'est pas rare ; elle est mentionnée par nombre d'auteurs, notamment par Kluyskens (I, p. 252, 1859) et par Duisburg (p. 72, nº 188, 1862).

L'homœopathie a eu l'honneur d'un certain nombre de médailles. On en connaît au moins trois de Hahnemann (1755-1843), inventeur de la doctrine ; ma collection les possède. Une autre est consacrée à la mémoire de Vicenzo Chio (+ 1846), premier propagateur de l'homœopathie en Piémont ; elle se trouve aussi dans mon médailler. Signalons encore quelques jetons ou médailles de sociétés et de pharmacies homœopathiques. Si les loisirs n'étaient si rares, il y aurait là matière à une monographie intéressante. R. Blanchard.

Chronique Bibliographique

Fernand Kolney, *Les Aubes mauvaises*. Ambert et Cie, éditeurs, Paris. 1905.

M. Fernand Kolney découvre que le monde est laid, la vie mauvaise. C'est une constatation qui ne date pas d'hier. Peut-être n'est-il pas indispensable, pour nous le prouver une fois de plus, de faire de toutes les jeunes filles des nymphomanes; de tous les hommes des fornicateurs hideux, des crétins en rut ; d'adorner les professeurs d'ophtalmie purulente « agglutinant les cils d'une sanie verdâtre » ; les cuisinières « de gros mouchoirs spongieux et gonflés de glaires, posés à même les buffets » ; les prêtres, d'abcès malodorants ; les bedeaux, de blennorrhagie, et l'enfant Jésus, du « carreau » !... Nous en passons — et des pires.

Quant à Clotilde Hermagis, l'héroïne, que l'auteur nous présente comme une femme d'intelligence supérieure, elle est, pour nous, surtout une gourgandine.

L'auteur des *Aubes mauvaises* se croit-il incapable de nous donner des œuvres fortes, sans se documenter à la Salpêtrière ou à Ricord? Doit-on voir, dans cette obsession du rut et de la sanie, un cas pathologique... ou un désir de mystification outrancière ?

M. Fernand Kolney, qui a lu Marc-Aurèle, gagnerait, si notre humble avis lui importe, à s'inspirer de cette suprême noblesse dans le désenchantement.

Claude Borgaise.

Dr Th. Caradec. — *En famille. Etudes sur les premières années de l'enfant.* Henry Paulin et Cie, éditeurs, 21, rue Hautefeuille, Paris. 1906.

Si on aime les enfants, on lira ce livre ; mais en retirera-t-on quelque profit ? Je n'aime pas, pourquoi ne pas le dire, pour un ouvrage de vulgarisation, qu'on s'attache à décrire une exception, car enfin, si l'enfant est aimé partout, son élevage ne soulève dans les familles riches aucune difficulté ; et j'aurais pris plus d'intérêt à la naissance et à la croissance d'un enfant qui coûte à ses parents du temps pris sur leur repos, de l'argent au détriment de leur bien-être. Cependant je dois approuver que cette femme mondaine, jeune, élégante et riche nourrisse elle-même son enfant.

Dr André Lombard.

A. Caldine, *Lettres de ma Turne*. L'Edition, 4, rue Greffulhe, Paris.

C'est une façon originale et intéressante de comprendre l'histoire, que de dire les anecdotes des différentes régions de la France — ici du pays de Meaux. Notre pays a un long passé de gloire, des monuments, une histoire, qui peuvent être évoqués, comme dans les « Lettres de ma turne » sur tous les modes, « du plaisant au sévère », et qu'il serait bon de répandre davantage, pour relier les traditions qui se dénouent et donner par l'histoire locale plus d'attrait et plus d'intérêt à l'histoire générale de la France.

Vte G. D'AVENEL, *Les Français de mon temps*, 7e édition. Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris. 1905.

Si l'on en excepte quelques phrases d'apparence exagérée, peut-être seulement paradoxale, c'est bien ce qu'il lui a prêté que l'auteur rend au public. Il est prodigue d'esprit et de talent pour la peinture de ses contemporains ; il ne juge pas, mais observe leurs tares, leurs travers, leurs ridicules ; il voit aussi leur grandeur, et les collectivités comme les individus, représentant la Société tout entière, défilent dans d'intéressants chapitres. Ils sont écrits sans amertume ni âpreté, souvent avec sérénité, et l'auteur, qui craint l'étonnement du lecteur, s'en excuse, en disant que : « dans ce pays où il se dit beaucoup de choses folles, il se fait beaucoup de choses sages. » Dr LOMBARD.

Le Docteur Jobert, roman, par Henri FAUVEL. Victor-Havard et Cie, éditeurs, Paris.

Voici un livre qui plaira et irritera à la fois, et où il y a de tout : de la critique littéraire, de la médecine, de la politique, de l'astronomie, des voyages, de la magie, et surtout des aventures.

L'auteur a l'audace de nous confesser que c'est sa vie que, par endroits, il nous raconte. Le sujet est identique à celui de la *Bovary*, et la scène se passe aussi en Normandie. Imaginez par là-dessus une manière d'envisager les hommes, telle qu'elle se trouve déjà dans *Don Quichotte* et dans *la Case de l Oncle Tom*, et vous aurez ce livre, non dépourvu non plus d'une certaine imagination de vieille couturière sentimentale.

Certes, l'auteur a dû avoir une vie singulièrement tourmentée, une jeunesse rêveuse et bien singulière. On sent qu'il a dû être hanté par certaines figures historiques, par certains noms : Napoléon III, Tropmann, Louise Michel, Félix Faure...

Tel qu'il est, ce roman médical est profondément instructif, suggestif pour les médecins ; il ouvre des perspectives infinies et nouvelles sur bien des horizons, qui étaient lettre morte pour nous, non seulement dans les pays étrangers et exotiques, mais aussi dans notre milieu même.

L'auteur vraiment pense-t-il comme il ne faut point penser ? Je ne veux pas me risquer à trancher la question. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'auteur a beaucoup vécu et s'est beaucoup regardé vivre.

Ai-je besoin d'ajouter qu'il y a du talent, un talent très personnel dans cet opaque roman de M. Henri FAUVEL, dont les fidèles de la *Chronique* ont pu déjà apprécier le style ouvragé ? En voici quelques échantillons pris au hasard : « L'orchestre, souple et endiablé, en redingote rouge, en bas blancs, en escarpins à boucle, des tziganes, attaquait le prélude, et les beaux hommes bistrés, entre les arbustes, découvraient leurs dents blanches et, avec la tête, avec le buste, marquaient la mesure. Les danseurs glissaient, impassibles ; les jeunes filles souriaient... » Et plus loin : « La cloche à toute volée sonna, que tirait, au bout de la corde, le frère Pancrace, la cloche fixée à la façade, à la hauteur du deuxième étage, au-dessus des marches... Un matin, à l'instant où le frère Pancrace tirait la corde, l'agitait avec le geste, comique et forcené, d'un compas qui s'ouvre, se referme, Jobert avec précision se rappela avoir, aux côtés de la vierge russe, distingué le son de la cloche et qui montait fidèlement transmis à travers la vallée de si loin... »

Quelle sera la destinée de ce livre ? A notre sens, elle est assurée. Qui le lira, confirmera notre pronostic. O. H.

CORRESPONDANCE

Le jargon médical

Reçu la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer :

Mon cher Confrère,

Dans votre numéro de ce jour (1er janvier), vous publiez à la rubrique « Correspondance » une lettre du Dr Villechauvaix, qui nous raille agréablement, mon ami le Dr Baudoin et moi, pour l'emploi malheureux de l'expression « douleur posthume ». Nous le méritons certes et nous avons eu tort d'employer cette expression fâcheuse ; toutefois, peut-être sommes-nous moins coupables que ne croit l'auteur de la lettre. Posthume, que l'on devrait écrire postume, ne dérive pas, en effet, d'après Littré, de *post humus ;* mais de *postumus*, superlatif de *posterus*. Dans ce sens, postume serait assez voisin de consécutif ou tardif. Ceci soit dit pour atténuer notre faute, sans l'excuser toutefois.

Votre bien dévoué confrère,

Dr Danlos.

P. S. — A une époque où l'on parle beaucoup de réformer l'orthographe, cette erreur d'étymologie n'est peut-être pas sans intérêt.

Médecins dramaturges

Autre lettre rectificative :

Paris, 26 décembre 1905.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans le dernier numéro de votre excellente *Chronique médicale*, que je lis toujours avec autant d'empressement que de plaisir, vous annoncez, sous la rubrique *Médecins et poètes dramaturges*, ce qui suit :

« Dernièrement, le Dr Laurans faisait représenter, au Théâtre des « Mathurins, une pièce, non dépourvue de qualités, à ce qu'ont pré- « tendu les critiques, et qui porte le titre : *En famille.* »

La vérité m'oblige à vous dire que je ne suis pas l heureux auteur de cette œuvre. J'avoue volontiers que je viens d'en *commettre* une, en 3 actes et en vers ; mais elle porte un autre titre, et elle n'a pas, hélas ! connu les honneurs de la rampe.

Il importe donc, tant dans l'intérêt de la vérité que pour l'amour-propre de celui qui ne peut que perdre à la confusion que vous avez faite, de rendre à César ce qui appartient à César.

L'humble auteur de *Rivales* se contente du bon accueil qu'ont fait à sa pièce les quelques amis qui ont bien voulu la recevoir, et peut-être même la lire ; si, par hasard, vous étiez de ce nombre, j'en serais très flatté.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Dr Laurans.

ERRATUM

Ma mauvaise écriture a causé trois erreurs d'impression ; veuillez m'en excuser.

Chronique médicale, 1905, p. 796 :

Ligne 15, au lieu de cour, lire Cêne ;
39 — Gardeh — Zürich ;
42 — versa — tersa.

A. Cordes (Genève.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1905).



Paris-Poitiers — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 3 — 1er FÉVRIER 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

13e ANNÉE N° 3 1er Février 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans la Littérature

Le cas pathologique de Murger.

(*D'après des lettres et documents inédits.*)

Par le Docteur Cabanès.

Henry Murger, Hégésippe Moreau — le même monogramme, les mêmes initiales — fatidique coïncidence, morts tous deux à l'hôpital ! Là s'arrête l'analogie. L'auteur du *Myosotis* a succombé à l'inexorable phtisie ; le chantre de la Bohême, à un mal mystérieux, une de ces affections à évolution variable qui déconcertent la science impuissante, et dont nous allons tenter de préciser la filiation et le caractère.

I

Tous les biographes nous apprennent que Murger naquit à Paris (1). Son père était portier, tailleur de son état; nous ne savons rien de sa santé, pas plus que de celle de sa mère. Toute induction sur le tempérament futur de l'enfant, basée sur d'aussi fragiles renseignements, serait hasardée.

Murger a-t-il puisé dans son hérédité les germes de la maladie qui devait l'emporter, il serait plus qu'imprudent de l'assurer. S'il est vrai qu'il se soit raconté dans une charmante nouvelle qui s'intitule : *Les premières amours du jeune Bluet*, les premières années de Murger se seraient écoulées en proie aux cruelles maladies qui déciment l'enfance. Aussi fut-il gâté outre mesure, surtout par sa mère. Ses caprices — et il en était rempli comme tous les êtres maladifs, — ses moindres volontés faisaient loi. Sa mère n'avait d'autres préoccupations que de les deviner, d'autre bonheur que de les satisfaire, au prix de mille privations qu'elle s'imposait, en cachette de son mari.

De tous ceux qui ont approché de près Murger, il ne reste à cette heure que le photographe Nadar, qui fut quelque temps étudiant en médecine, dans le service de Pelletan. Nous tenons de Nadar qu'il

(1) Murger, bien que né au n° 17 de la rue Saint-Georges, avait passé son enfance dans une maison portant aujourd'hui le n° 61 de la rue Taitbout, et où demeuraient aussi les familles Lablache et Garcia. (*Souvenirs de Schaunard*, par Alex. Schanne.)

connut Murger, par Noël — un des « buveurs d'eau » (1) — et par Barbara, ce même Barbara qui se jeta par la fenêtre dans un accès de fièvre chaude. « Henri, nous dit Nadar, était absolument illettré dans son jeune âge. Il n'avait été qu'à l'école primaire, peut-être aux Frères. Il employait souvent des mots incorrects et il eut beaucoup de peine à se forger un style... » Cette difficulté de travail, nous en avons la preuve évidente sous nos yeux : dans un fragment manuscrit, en notre possession, la même phrase est répétée jusqu'à cinq fois, avec de légères variantes sur chaque feuillet. Etaient-ce les affres du style qui le torturaient, le rythme de la phrase, le choix de l'expression « convéniente » ? Nous croirions plutôt à une indigence de conception, qui lui rendait, à la fin de sa vie surtout, le moindre travail très pénible.

Un soir, dans un café du boulevard Montmartre qu'il fréquentait alors, — nous conte Philibert Audebrand, — sur le ton d'une tristesse qui n'avait rien d'apprêté, il avouait que l'enfantement d'un seul chapitre lui prenait une semaine entière. Il admirait ceux de ses confrères qui n'avaient qu'à prendre la plume et à la laisser courir sur le papier. « Tenez, ajoutait-il, j'en suis ce soir à la troisième tasse de café noir. Impossible de rien faire sans ce stimulant. Encore n'écrirai-je qu'une page tout au plus en une nuit, car j'ai contracté la folle habitude de ne travailler qu'à la lueur des bougies. Une seule page ! Que voulez-vous ? Voilà ce que c'est d'avoir mis un corset à son style ! »

Avait-il la vocation littéraire ? En tout cas, il ne songeait guère lui-même, au début de sa vie, qu'il embrasserait un jour la carrière des lettres.

Il avait commencé par être petit clerc chez un avoué, en 1838 ; plus tard, il s'essaya dans la peinture, mais sans grand succès : dans le cénacle de la barrière d'Enfer, on ne parlait qu'avec des sourires de ces productions à l'aquarelle, que Murger eut le bon goût de ne pas prodiguer.

Le hasard des fréquentations fit sans doute, de celui qui aspirait à devenir un grand peintre, un littérateur qui, sans prétendre aux sommets, conquit sa place, garda sa note bien personnelle, mais au prix de quels efforts, de quel surmenage d'un cerveau rétif !

II

Murger avait eu de bonne heure recours aux excitants cérébraux, le café principalement, qui ne fut pas, croyons-nous, sans influence sur la maladie dont il allait être bientôt atteint, et qui l'obligea à faire un

(1) Nadar fut un des « buveurs d'eau », dont il fut tant question jadis. Les *trois buveurs d'eau*, qui ont écrit des souvenirs sur Murger et la Bohême, étaient, outre Nadar, Léon Noël et Lelioux. Ce n'est pas que ces messieurs fissent leur habitude de boire de l'eau, mais ils étaient membres, en même temps que Murger, d'une société dite des « Buveurs d'eau », fondée à peu près dans le même but que la Société du *Cheval rouge*, dont Théophile Gautier a parlé dans ses souvenirs sur Honoré de Balzac.

Le poète Léon Noël était le président, j'allais dire le père abbé de ce couvent d'ascètes aïques. Les frères avaient nom : Murger, Tabar, Guilbert, Villain, Vastine (un ancien imprimeur lithographe devenu peintre) ; les Desbrosses, surnommés le « Christ » et le « Gothique », l'un faisant de la sculpture, l autre de la peinture ; le sculpteur Cabot et le paysagiste Chintreuil. Cette société n'était pas rigoureusement fermée ; les profanes pouvaient assister aux réunions qu'elle tenait pour la propagation de la foi artistique (SCHANNE).

premier séjour à l'hôpital. Une conversation, dont un des fidèles de Murger nous a conservé l'écho (1), nous servira de pièce justificative.

La scène se passe chez Schanne, *aliàs* Schaunard, le bohême qui devait finir en bourgeois riche et considéré, fabricant de jouets au Marais. L'hôte du lieu vient de présenter l'un à l'autre Murger et un étudiant en médecine, que ses camarades n'appellent pas autrement que « le docteur Berger ».

— Ah ! Monsieur est médecin ? lui dit Murger ; si je profitais du hasard de notre rencontre pour vous demander un quart de consultation ?

— Une entière si vous voulez, répondit Berger.

— Permettez, je sais que généralement les docteurs n'aiment pas parler médecine, en dehors des heures qu'ils consacrent à ce laborieux travail, et si l'on n'a pas la chance d'avoir pour ami celui avec qui on cause, on devient indiscret, pour ne pas dire plus.

— Ici n'est pas le cas ; parlez, parlez.

— Eh bien ! depuis quelque temps, je perds appétit et vigueur ; je deviens lâche de corps, sinon d'esprit. Ai-je une course pressée, naturellement je marche vite ; aussitôt je suis essoufflé, et mes jambes me refusent le service. Du reste, j'y ai observé depuis quelque temps de petites taches ni rouges, ni bleues, autant dire violettes.

— Ne présentent-elles pas l'apparence d'un pinçon ?

— Justement.

— Vous devez prendre beaucoup d'excitants ? demanda le « docteur » en examinant les jambes du malade.

— Très peu, de temps en temps un petit verre, quand je dîne chez un ami ; mais comme je ne suis pas l'homme des longs desserts, il est rare que je réitère. Quant au café, ah ! dame ! j'en suis goulu, et peut-être ne mourrai-je que de cela. Trois ou quatre tasses se suivant ne me font pas peur. Impossible à moi de travailler sans cela

— C'est trop.

— Mais la nuit..., pour que les idées me viennent ?

— Prenez-en donc, puisque vous y êtes décidé.

— Oui ; mais si j'en prends, vous dites que je tomberai malade ?

— Evidemment, vous gagnerez le *purpura*... Alors il n'en faut pas prendre.

— Cependant Voltaire, qui en usait, a déclaré que c'était un poison lent, puisqu'à l'âge de 80 ans il n'en était pas mort.

— Prenez-en, prenez-en. Nous continuerions jusqu'à demain le dialogue de Rondibilis et de Panurge, celui-là étant venu consulter celui-ci pour savoir s'il devait se marier.

Peu après, le pronostic du « docteur Berger » se vérifiait : Murger entrait, pour la première fois, à l'hôpital Saint-Louis, où il devait faire plusieurs séjours.

III

La première fois, c'était en 1841, il s'y fait admettre au printemps, et n'en sort qu'au mois d'août, bien que, dès le 12 juin, on lui eût fait espérer qu'il allait bientôt en sortir. Il annonce, à cette date, à un de ses amis qu' « il va mieux » ; mais il ajoute qu'il jouit d'une maigreur relative, « ce dont son estomac n'est pas sans prendre quelque souci. »

(1) *Souvenirs de Schaunard* (Paris, Charpentier, 1887, in-12).

Il était alors atteint de ce *purpura* qu'on lui avait prédit et qui fut alors attribué à ses excès de café et à la détestable hygiène qu'il suivait, faisant de la nuit le jour, se nourrissant, Dieu sait comme, au hasard des gargotes, de mets innommables.

A l'hôpital, Murger passait son temps à composer des poésies religieuses pour les sœurs (1). Lié avec les internes, il jouissait de quelques privilèges grâce à sa jeunesse. Ses liaisons de camaraderie avec les étudiants en médecine, cette avidité, naturelle chez lui, de tout voir et de tout connaître, devaient lui servir plus tard, pour certaines descriptions réalistes qui figurent dans ses romans. C'est ainsi que tous les détails techniques d'une amputation se retrouvent dans *les Amours d'Olivier*; de même que, dans *le Sabot rouge*, on voit un tableau très exact des symptômes de l'affection charbonneuse.

Dans une lettre adressée à Léon Noël, en 1842, lettre dans laquelle il confesse que « depuis trois jours il ne mange que du pain sec », Murger propose à son ami un article dont il lui indique le thème : un amour à l'hôpital, histoire d'une passion pour une sœur de charité.

Les lettres de Murger qui vont suivre, et dont la plupart voient le jour pour la première fois, sont toutes datées de l'hôpital, sa « cage », comme il l'appelle, où il va s'enfermer, toutes les fois qu'il subit une nouvelle atteinte de *purpura*. Nous pourrons, grâce à elles, reconstituer une véritable auto-observation, qui nous autorise à ranger Murger dans cette phalange de « cliniciens ès lettres » dont les Goncourt devaient être les plus prestigieux représentants.

Est-ce son affection récidivante, qui oblige Murger à demander asile, à intervalles rapprochés, dans une salle hospitalière? Le dénûment de sa situation, toujours embarrassée, pourrait, mieux encore que son état pathologique, expliquer ses fréquents voyages à l'hôpital Saint-Louis et plus tard à l'hôpital du Midi. Mais, avant d'entrer en matière, peut-être conviendrait-il d'ouvrir une parenthèse et d'esquisser, faute d'un portrait en pied, la physionomie de notre malade.

En 1838, Murger est âgé de 16 ans. C'est alors un gros garçon, imberbe, joufflu, rosé, dont la ronde structure, plutôt boursouflée que charnue, laissait deviner un tempérament lymphatique. « Ses yeux bruns étaient bien ouverts et regardaient tout autour de lui avec une placidité naïve (2). » Ce n'est que plus tard qu'il sera affecté de cette maladie de la glande lacrymale, « qui faisait pleurer l'œil gauche, pendant que le droit souriait à Mimi (3) ». Le Dr Charles Toubin, qui semble l'avoir beaucoup connu, mais à une époque postérieure à celle qui nous occupe, ne craint pas d'écrire que le crâne de Murger était « aux trois quarts dénudé, par suite d'une fâcheuse rencontre avec une grisette d'aussi peu de santé que de vertu, rencontre qui lui avait, en outre, laissé comme souvenir une *fistule lacrymale*, qui le força longtemps à essuyer à chaque minute son œil gauche (4). »

La nature maladive de Murger lui avait fait rechercher de bonne heure la société des jeunes médecins ; ainsi allait-il s'asseoir de temps à autre à la table des internes de la Charité. C'est probablement à la Charité qu'il se lia avec Charles Fauvel, le futur maître laryngologiste, qui l'assistera à ses derniers moments.

(1) Champfleury, *Souvenirs et portraits de jeunesse*, p. 96.
(2) *Histoire de Murger*, par trois buveurs d'eau (Paris, Hetzel, 2e édition), p. 19.
(3) *Souvenirs de Schaunard.*
(4) *Les Gaudes*, 16 novembre 1892.

Mais n'anticipons pas : nous sommes à l'année 1841. Murger n'est déjà plus « le gros garçon rosé » que nous a dépeint un de ses camarades de misère. « Les privations, les chagrins réels et les mélancolies factices ont déjà quelque peu creusé ses joues et bistré son teint. » Quand il voudra se raconter, il se mettra en scène sous le nom de Melchior, « le poète de gouttières », désolé de « sa rubiconde santé, ambitionnant l'hôpital et ne désirant rien tant qu'une bonne maladie, qui lui permettrait d'aller à son tour chanter un hymne à la douleur sur un grabat de l'Hôtel-Dieu ». Il rêve dès ce moment de mourir comme Gilbert, et puisqu'il est enfin arrivé au port, c'est-à-dire à l'hôpital, il estime qu'*il a fait son chemin.*

A dire vrai, le mal était sérieux, et il ne simulait pas, le malheureux, cette éruption intermittente provenant plus encore des désordres de son existence, que de l'abus qu'il faisait de la liqueur chère à Voltaire.

Son sang s'était bien réellement décomposé par les privations et les veilles. Une fois par semaine, à jour et à heure fixe, tout son corps devenait pourpre, et il venait alors frapper à l'huis hospitalier. En quittant Saint-Louis, les médecins lui avaient pourtant fait de sages recommandations : « Ne vous croyez pas guéri ; la cure sera longue et dépend des soins que vous prendrez de vous-même ; vivez régulièrement ; abstenez-vous de café et couchez-vous de bonne heure... » Quand il sortit de l'hôpital, encore sous l'impression des menaces de la Faculté, il fit effort pour s'abstenir de café et, à ce dessein, tenta de supprimer le travail nocturne. Ses amis avaient même imaginé de fermer en plein jour les volets, de calfeutrer les fenêtres, d'allumer la chandelle, voulant lui donner ainsi l'illusion ou plutôt la contrefaçon de la nuit. Mais le stratagème n'eut aucun succès : l'habitude reprit bien vite le dessus. Les conséquences, on les devine : il tombe à nouveau malade, à nouveau il franchit la porte de Saint-Louis.

... *Me voici donc encore une fois à l'hôpital !* écrit-il le 23 mai 1842. *Une nuit, deux jours après l'envoi de ma dernière lettre, je me suis tout à coup réveillé avec un sentiment de cuisson extrême par tout le corps. J'étais comme enveloppé de flammes ; je flambais littéralement. J'allumai ma bougie, et je fus épouvanté du spectacle que m'offrit mon pauvre moi-même. Imagine-toi que j'étais rouge des pieds à la tête, et cela comme un homard cuit, ni plus ni moins. Je courus donc dès le matin à l'hôpital, où je suis resté, salle Henri IV, n° 10. Les médecins ont été tout ébahis de mon cas ; ils disent que c'est un purpura. Je le crois bien ! La pourpre des empereurs romains n'était pas, j'en suis sûr, aussi pourpre que mon enveloppe. La tête aussi me fait parfois grand mal...*

Une semaine plus tard, il ne se sent pas mieux. Sa maladie est « dans une période de réaction où la science ne connaît pas grand'-chose. » Tous les jours, de midi à cinq heures, il s'essaie à marcher, mais il n'est pas « capable de faire trente pas sans chanceler. » Un millier de trompettes lui sonnent dans les oreilles... On l'a saigné, sinapisé, tout cela en vain ! Il consomme de l'arsenic « autant que trois mélodrames de boulevard. » Le médecin lui a promis de le guérir, mais il y faut le temps. En attendant, il s'ennuie et se désole de ce que cet état maladif lui rende tout travail impossible. Les hommes meurent comme des mouches autour de lui. « Un hôpital

peut être fort poétique, mais c'est bien désolant aussi... » Dans une de ces heures de désespérance il se prend à rimer : il compose alors ces vers, assez peu connus et qui méritent, à notre avis, un meilleur sort :

Dans ces murs rongés par l'ulcère,
Gibier promis à l'abattoir,
C'est ainsi que de la civière
On descend du matin au soir ;
Et dès qu'on a franchi l'entrée,
Comme une funèbre livrée,
Il faut revêtir aussitôt
Un sombre uniforme de bure
Qui d'une prochaine torture
Deviendra le san-benito.

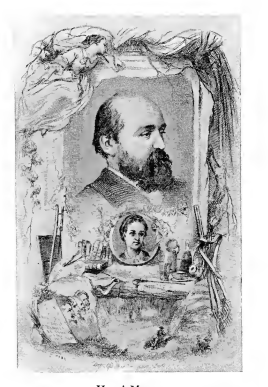
Dès lors, on entre et l'on succède,
Lépreux, à la lèpre qui sort,
Dans une couche encore tiède
De tous les frissons de la mort.
On est un chiffre dans un nombre,
Une voix dans un hymne sombre,
Un moribond de plus demain,
Que la science opiniâtre,
Au marbre de l'amphithéâtre,
Attendra le scalpel en main.

Mais avant l'heure qui délivre,
Avant le dernier mot du sort,
Qu'on le craigne ou non, il faut vivre
Parmi les condamnés à mort.
Vivre et rester calme et stoïque,
Pareil au patient biblique,
Par des ulcères dévoré,
Et sentir peser sur son crâne
L'atmosphère impure qui plane,
Comme un linceul pestiféré.

Ici, qu'on dorme ou que l'on veille,
Toujours même spectacle à voir,
Devenant écho pour l'oreille,
Le rêve est pour l'œil un miroir.
Rien ne se tait, rien ne s'efface,
Et l'on a toujours face à face,
La plaie aux flancs et l'œil en pleurs,
Quelque frère en misère humaine,
Anneau vivant de cette chaîne
Que forge la loi des douleurs.

Ces vers avaient été composés dans une période d'accalmie, qui devait être de courte durée. Pendant trois mois, « comme un phtisique qui va chercher le soleil ». Murger s'acharne à la poursuite des idées qui le fuient, il a le cerveau vide. Pour « réveiller cette Josaphat de l'intelligence, » il est des nuits où il prend jusqu'à *six onces* de café, et il n'aboutit qu'à se convaincre de son impuissance.

Son *purpura* revient, et il recommence à « cuire » intérieurement.



Henri Murger.
(D'après une eau-forte de Staal.)

Il a besoin de s'étourdir et il s'étourdit : quelques jours après, il reprenait le chemin de l'hôpital.

IV

Le 2 octobre 1842, il y a une semaine qu'il occupe un lit dans une immense salle, qui en comprend plus de cent. Son habit de homard cuit est devenu de plus en plus pourpre. Il a pour voisin « un vieux bureaucrate, qui ne peut pas se faire comprendre, tant il bredouille ». On l'accable d'épigrammes ; il y riposte en dénonçant ceux qui le raillent au médecin en chef, qui décide de faire un exemple. Murger est sur la liste des proscrits. Mais la sœur prend sa défense et on se contente de le changer de place. Il y gagne en définitive, ayant désormais « un angle de fenêtre pour le jour, le gaz pour la nuit et un charmant voisinage ».

A l'entendre, il ne se déplaît pas trop dans ce milieu. « Si mauvaise qu'y soit la nourriture, elle a pour elle au moins d'être certaine, et vaut, en somme, dix fois mieux que celle qu'il pourrait se donner. »

Au bout d'un mois, il retourne chez lui. Sa « culotte rouge », son *purpura* « a résisté à tous les décatissages possibles ». Il s'est « vautré dans le soufre, il en a bu, il en a mangé, et ledit purpura n'en a pas moins persisté à reparaître tous les jeudis, ce qui est monstrueux pour la science, qui ouvrait des yeux énormes sans y voir plus clair.»

Il rentre de nouveau « dans la vie privée » et se remet à travailler comme un forcené. Il regrette parfois l'hôpital. Malgré tout, il est « gras comme un moine », ce qui lui ferait croire que « la graisse n'a point de préjugés ».

Cet optimisme fait bientôt place au pessimisme dont il est coutumier. Dans les premiers jours de décembre de cette même année 1842, il rentre de nouveau à Saint-Louis, à la suite d'une attaque de son *purpura* « qui maintenant se présente non seulement avec son caractère désagréable comme forme, mais encore avec une certaine intention de gravité quant au fond. Lorsqu'il revient, c'est accompagné d'un cortège énorme d'embêtements de toute espèce : affreux maux de tête, défaillances, étourdissements », qui le font « trébucher comme un homme ivre » et le rendent « hébété comme un idiot. »

Quel traitement lui fait-on suivre ? On le saigne, on le resaigne. « Trois coups de lancette dans les deux bras n'ont littéralement amené que deux gouttes de sang » Une nouvelle saignée n'a pas donné plus de résultat, mais elle a déterminé une syncope, et une amélioration passagère s'en est suivie

Murger sort de l'hôpital, pour y retourner peu après. Le désespoir commence à le gagner. Quand on est « au bout du rouleau », selon son expression, « il faut décidément se faire un trou quelque part ou se faire sauter la cervelle (1). »

Le 7 mai 1843, il « jouit plus que jamais de son *purpura* », et le voici une fois encore à l'hôpital, où on lui laisse espérer qu'il ne restera pas plus de six mois ! Il le quitte cependant un peu avant le terme fixé, mais sans être complètement guéri.

Avec les ennuis, le souci du pain à manger, sa maladie le reprend.

---

(1) *Histoire de Murger*, par trois buveurs d'eau. C'est dans ce volume, devenu rare, que nous avons puisé les extraits de correspondance qu'on vient de lire.

Elle se complique cette fois de maux d'estomac terribles : le cri de la *fin*, s'écrie douloureusement Murger, toujours en veine de jeux de mots, même à ses dépens. Il déclare cette fois avoir assez de l'hôpital. Il continuera à travailler, à travailler jusqu'à l'épuisement ; il compte bien lasser enfin la mauvaise fortune Il se jette à corps perdu dans le travail, mais toujours la nuit, rien que la nuit ; et, pour entretenir sa veille, il use du café jusqu'à l'abus, jusqu'à la fièvre, jusqu'au délire. « Je me tue littéralement, confesse t-il à un ami ; il faudra que tu me corriges du café ; je compte sur toi. » Mais se corrige-t-on d'une passion ? Avec de la volonté, assurent les gens raisonnables ; n'est-on pas alors aux trois quarts guéri ?

V

Nous manquons de renseignements sur la vie de Murger de 1844 à 1848. Une lettre écrite le 4 juin 1848 à Champfleury, lettre qui nous fut jadis communiquée par son détenteur, nous le fait retrouver à cette date à l'hôpital Saint-Louis, où il logea plus souvent que dans un palais. Elle est navrante dans sa prosaïque simplicité.

Dimanche, 4 juin 1848.

MON CHER JULES (1),

Personne n'est venu me voir dimanche, ee qui fait que je me trouve très embarrassé, n'ayant ni tabac ni allumettes. Faites-moi donc une collecte pour m'amasser du tabac à fumer, puis quinze sous d'argent qu'il me faut pour payer des dettes de jeu. L'un de vous aurait l'extrême obligeance d'apporter cela demain à l'hôpital en demandant Hubert, on entrerait n'importe à quelle heure et l'on pourrait me voir. J'ai besoin de mouchoirs blancs, de grâce que l'un de vous fasse demain la eourse, sans quoi d'ici à jeudi je serais très embarrassé. Si l'on n'avait pas d'argent, qu'on vende un de mes livres.

Je vous serre la main.

Henri MURGER.

Cinq jours plus tard, dans une nouvelle lettre à Champfleury, Murger prie celui-ci de venir le voir à l'hôpital et de lui apporter un peu de tabac et deux petits pains de gruau. « On ne me donne pas à manger ; je crève de faim », s'écrie-t il tristement.

Il attend un secours du ministère de l'Instruction publique, et il compte sur cet argent pour s' « acheter du linge et des habits ».

A cette époque son nom commence cependant à se répandre. Il collabore au *Corsaire*, mais le prix de sa collaboration est minime. Il implore le directeur de cette feuille de lui remettre 20, 10 et le plus souvent 5 francs, dont il a un pressant besoin, pour calmer les tortures de la faim qui le tenaillent.

Les dernières épîtres de Murger sont datées de l'hôpital du Midi, où il est entré depuis quelques jours. De cet hôpital il écrit à Charles Virmaître qu'il se trouve fort mal « dans cette ville de la syphilis où tout se vend au poids du mercure ». Il supplie son correspondant de lui faire une avance de quelques sous et il prend « sur la tête de Ricord » l'engagement de lui envoyer de la copie deux fois par semaine.

(1) Champfleury s'appelait de son vrai nom *Jules Fleury*.

Il était entré à l'hôpital du Midi le 6 juin 1848, ainsi que l'atteste la lettre suivante, que nous devons à l'obligeance d'un fidèle lecteur de la *Chronique*, M. Alphonse Dumas. Elle nous dévoile un épisode de la vie pathologique de Murger, resté jusqu'alors dans l'ombre, et nous aidera à éclaircir le diagnostic que nous cherchons à élucider.

Cette lettre est adressée à Vitu, devenu plus tard rédacteur au *Figaro* :

6 juin 1848.

Mon cher Vitu,

Je viens d'entrer aujourd'hui à l'hôpital du Midi (section des Bubons). Je suis très malade et pour longtemps. Décidément la vérole n'est pas un paradoxe, et il m'en cuit pour l'avoir cru. J'ai appris avec plaisir que depuis quelques jours vous étiez en une meilleure situation. Quant à moi j'ai perdu toutes mes places et suis par conséquent fort misérable. Si donc vous pouvez m'envoyer quelque argent sur ce que vous me devez, vous comprenez combien ce sera m'obliger.

Je vous ai laissé tranquille jusqu'ici parce que je savais que vous n'étiez pas trop bien dans vos affaires. Vous ne m'en voudrez donc pas si je me rappele (sic) *à votre souvenir maintenant que vous êtes plus en mesure qu'autrefois. Remettez au* Corsaire *demain ou jeudi matin avant midi ce que vous pourrez me remettre. Fleury le prendra à Virmaître. Si par hazard* (sic) *vous aviez occasion de venir dans ce quartier, j'aurais du plaisir à vous serrer la main. On peut venir tous les jours en demandant M. Quéret, interne en pharmacie, qui me préviendra.*

Envoyez-moi donc quelques nos du Pamphlet.

Hôpital du Midi. Salle 5, no 2. *Tout à vous,*

(*Affranchir*) *!!!!* Henry MURGER.

Murger aurait pu écrire *Mes Hôpitaux*, comme plus tard Verlaine, et l'on n'aurait pas de meilleure autobiographie. Toutes les étapes du calvaire, il était dit qu'il les gravirait, étapes douloureuses, dont la dernière, comme la première, sera encore l'hôpital.

Il y eut cependant une halte dans cette course à la mort : au mois d'août 1851, Murger faisait connaissance de sa dernière Mimi, cette « chère mignonne Naïs » à qui il envoyait d'Alger, où il était allé refaire sa santé ébranlée, des lettres si tendres, si passionnées. La dernière lettre de Murger à Mimi est du 6 janvier 1861. Il demeurait alors rue Véron, no 11 — un pied-à-terre plutôt qu'un logement.

Le 8 janvier, il quittait cette modeste retraite, qu'il habitait — à deux — depuis près de trois ans, et emménageait au no 16 de la rue Neuve-des-Martyrs, aujourd'hui la rue de Morée. Six jours après son installation, au milieu de la nuit, il ressentit une vive douleur dans la jambe gauche, — le coup de fouet que donnent les attaques de goutte.

Ce n'était pas la goutte, c'était une artérite. Le docteur Piogey, appelé en toute hâte, jugea son état assez grave pour s'aider des lumières de quelques-uns de ses confrères. Les consultations succédèrent aux consultations, et, pendant ce temps, sans qu'on y pût porter remède, le mal faisait d'énormes progrès (1).

(1) A. DELVAU, *H. Murger et la Bohême.*

A ee moment, Murger éerivait à un ami ee billet au crayon — on lui avait défendu de parler — : « Rieord et les autres (sont) d'avis d aller à la maison Dubois. J'aurais mieux aimé Saint-Louis. On est plus ehez soi là-bas. Enfin !... » Il fallait un subside ministériel pour avoir le droit de succomber dans une maison de santé ; il fut obtenu. Il était temps. Le malade était envahi par la gangrène ; il se désagrégeait lambeaux par lambeaux.

VI

Le 18 janvier, Goneourt traçait sur son *Journal* ee terrible eroquis :

«... Murger est mourant d'une maladie où l'on tombe en moreeaux tout vivant. En voulant lui couper la moustaehe l'autre jour, la lèvre est venue avec les poils... » Et le gentilhomme de noble souehe, en qui sommeillait le bourgeois féroee, se réveillait, pour aceabler une dernière fois le moribond :

« Une mort, en y réfléchissant, qui a l'air d'une mort de l'Eeriture, d'un châtiment divin eontre la Bohême, eontre eette vie en révolte avee l'hygiène du corps et de l'âme, et qui fait qu'à quarante-deux ans un homme s'en va de la vie, n'ayant plus assez de vitalité pour souffrir, et ne se plaignant que de l'odeur de viande pourrie qui est dans sa ehambre — et qu'il ignore être la sienne (1). »

Nadar, eette « sœur de eharité faite homme », comme aimait à l'appeler Murger, Nadar qui passa l'avant-dernière nuit à le veiller, nous rappelait naguère ee détail horrible : entre autres femmes, qui fréquentaient la brasserie où allait Murger, était une nommée Delphine, une de ees bonnes filles qui ont été de tout temps les eompagnes de misère et de joie des artistes. Murger, dont la lèvre inférieure après la moustaehe eommençait à être rongée par le mal, dit à Delphine : « Allons, viens m'embrasser ! » Et sans se faire prier, la malheureuse obéit à l'injonction, et Murger la baisa à pleine bouehe, malgré sa purulence. N'est-ee pas Catulle Mendès qui écrivait récemment, à propos de Murger : « Je fus un des visiteurs de son agonie. Je vis cette ehose épouvantable, l'avant-veille, je erois, de sa mort : un peu de la ehair de sa lèvre resté, avee de la moustaehe, aux doigts de l'ami qui en avait voulu retirer de la eonfiture... »

En dépit de ses souffranees, le malade restait d'une humeur inaltérable, possédé de la manie de faire des mots jusqu'à la dernière heure. « L'hôpital, disait-il en plaisantant, en somme e'est l'hôtel, moins la note et les punaises. »

S'adressant à Bourdin, qui le eontemplait dans un silenee navré :

« Je sens que, eette fois, je vais partir pour tout de bon... Pourquoi ne ferais-tu pas le grand voyage avee moi ? » Et eomme l'ami se taisait, Murger eontinuait d'une voix sifflante :

« Je comprends, tu erains de fâeher ton beau-père.... C'est dommage... à nous deux nous ferions un fameux *Figaro* là-haut ! » Et voulant sourire, il ne montrait qu'un effroyable rictus (2).

« Je suis si faible, disait-il à un de eeux qui étaient venus le voir à Dubois, qu'une mouehe pourrait sans danger m'envoyer ses témoins (3). »

(1) *Journal des Goncourt*, 1er volume (1851-1861), p. 362.
(2) G. Ferry (article de la *Revue d'Art dramatique*).
(3) Th. Pelloquet, *Henry Murger* (Paris. 1861), p. 33.

Dans l'hallucination du délire, il s'imaginait que des hommes lui tiraient la jambe, comme s'ils voulaient la lui arracher. L'agonie approchait, le dénouement ne pouvait tarder à suivre.

Les *ultima verba* des hommes notoires sont toujours plus ou moins dignes d'être recueillis. Après un pansement, le Dr DEMARQUAY avait dit avec intention à Murger : « Soyez tranquille ! nous combattrons cela. Dans quelque temps vous entrerez en convalescence...

— C'est la *convalescence de la vie* dont vous parlez, n'est-ce pas, docteur ? dit Murger avec un triste sourire.

Delvau a rapporté que Murger, en mourant, râla ces derniers mots : « Pas de musique ! pas de bruit ! pas de Bohême ! » Combien plus vraisemblable cette phrase hachée, que le sculpteur Aimé Millet recueillit de sa bouche expirante : « Vois-tu, il n'y a que trois choses en la vie : l'amitié, l'amour et... » Une suffocation l'empêcha d'achever (1).

VII

On n'a pas manqué d'épiloguer sur les causes de la mort de Murger. Tel nous l'a montré se tuant par l'excès de travail ; tel autre a attribué sa fin prématurée à l'abus du café : avec la misère, les privations, ce stimulant cérébral eut certainement sa part dans la ruine précoce de sa santé ; mais le caféisme chronique peut-il produire les accidents bien spéciaux qui ont marqué la dernière phase de la maladie de Murger ? Nous ne le croyons pas.

Le *caféisme* (2), c'est-à-dire l'intoxication chronique par le café, donne souvent lieu, cela n'est pas douteux, à une confusion avec des affections présentant des signes à peu près analogues. L'observateur superficiel diagnostique des varices profondes; il accuse l'alcool, qui n'est pas toujours en jeu ; il soupçonne l'artério-sclérose ; il affirme le surmenage ; il dénonce la dyspepsie — alors qu'un interrogatoire poussé à fond, une enquête sur les habitudes du sujet, lui livrerait le secret de tous ces malaises, de tous ces méfaits attribuables au café.

Rien de semblable dans les symptômes de la maladie qui a mis fin à l'existence de Murger. On a parlé d'une pustule charbonneuse ; mais elle ne suffirait pas à expliquer cette gangrène du membre inférieur, consécutive à une artérite nettement reconnue par le Dr PIOGEY. Cette artérite était-elle de nature spécifique ? Les lettres écrites par Murger à l'hôpital du Midi nous en donnent une forte présomption, sinon la certitude. Ne serait-ce pas le cas de répéter : *Habemus confitentem reum* ?

Quant au *purpura*, dont il eut de si fréquentes atteintes, on sait qu'il reconnaît les étiologies les plus variées : tantôt dépendant de maladies générales infectieuses, tantôt d'une déchéance organique, parfois d'une intoxication. Le café devrait-il être incriminé, qu'importerait au surplus ? Il n'en resterait pas moins que Murger n'avait pas doublé le cap de la quarantaine, qu'il avait déjà l'organisme ruiné et le sang vicié. Que plusieurs causes y aient concouru, rien que de très possible, mais à coup sûr l'*avarie* dut être la principale, sinon l'unique coupable.

---

(1) *Souvenirs de Schaunard.*

(2) Cf. l'étude de GUELLIOT, de Reims (*Union médicale du Nord-Est*, 1885), et celle de COMBEMALE, de Lille (*Bulletin de la Société centrale de médecine du département du Nord*, 23 mars 1900).

Pages de Demain

Une préface du Professeur Pinard.

Notre collaborateur et ami le Dr Lucien Nass vient de publier, chez l'éditeur Albin Michel, un roman de mœurs médicales appelé à faire grand bruit (1). Le romancier médecin a montré aux prises avec les difficultés chaque jour croissantes de notre profession un jeune docteur plein de foi et de confiance. Mais ce dernier, le Dr Cadour, ne tarde pas à perdre une à une ses illusions. Il est la victime de la concurrence que lui font ses confrères trop nombreux, les charlatans, les établissements dits de bienfaisance, les mutualités. A Paris, il végète misérablement. Il va chercher fortune à la campagne : il y devient l'objet des calomnies, des haines de village ; il est dénoncé au parquet, poursuivi par des magistrats féroces et, comme couronnement de sa carrière, il est condamné pour une faute qu'il n'a point commise.

Le Dr L. Nass a notamment insisté sur le conflit médico-judiciaire actuel. M. le professeur Pinard, dont on se rappelle l'intervention généreuse lors d'une retentissante affaire, a écrit pour ce roman une préface vigoureuse que nous avons la bonne fortune de pouvoir publier « avant la lettre. » L'éminent maître appuie de toute son autorité la thèse de notre ami et patronne, pour ainsi parler, la campagne que celui-ci va mener avec ardeur pour la réhabilitation du corps médical, depuis trop longtemps persécuté par la magistrature.

Mon cher Confrère,

Maintes fois, au cours de ma vie professionnelle, je fus appelé par des parents à formuler mon appréciation sur les charmes de leur nouveau-né.

Professant que tout homme doit toujours s'efforcer d'être agréable à une femme, et spécialement, que tout accoucheur ne doit jamais laisser passer l'occasion de faire plaisir à une mère, ma réponse était facile. Etant donné qu'il n'est pas de produit humain ne présentant au moment de la naissance une perfection quelconque, je me contentais de dégager et de mettre en relief cette partie bien venue. Agissant ainsi, je ne faisais de mal à personne, et tout le monde était satisfait.

Aujourd'hui vous m'adressez votre dernier-né au sortir de ses langes, simplement baptisé du nom suggestif de « Pauvres Docteurs », et vous me faites l'honneur de me demander ce que j'en pense.

Secouant l'embarras que donne toujours la confusion, obéissant à l'habitude de répondre à un confrère, ce qui dans l'espèce m'est particulièrement agréable, je m'exécute, et avec d'autant plus de franchise que je suis certain à l'avance de ne point faire de peine à la maman. J'espère même que le papa ne me gardera pas rancune.

Vous avez, mon cher Confrère, dans votre livre, que j'ai lu à plusieurs reprises et toujours avec une satisfaction croissante, donné,

(1) L'ouvrage est intitulé : *Pauvres Docteurs !* Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins, Paris.

non pas une « tranche de vie » du médecin, mais une vie médicale tout entière.

Est-ce là le miroir de la vie médicale en général ? N'est-ce que la photographie en couleur d'une variété ?

Il m'apparaît bien que votre pauvre héros, notre confrère Cadour, possède la mentalité du vrai médecin, c'est-à-dire de l'homme qui « consacre toutes ses forces, toute son énergie, tout son cœur, toute « son intelligence à ce combat généreux contre la maladie et le vice. »

Avec quelle intensité de vérité vous développez et vous nous faites vivre ses luttes dans les différents milieux sociaux où vous le faites évoluer ! Combien vous avez raison de nous le montrer accablé par l'adversité, meurtri dans ses sentiments les plus intimes, mais poursuivant sa vie sans jamais déchoir ! Je ne saurais assez vous témoigner de reconnaissance, pour avoir eu le courage de mettre à nu cette *plaie* résultant de « l'antipathie profonde existant entre le monde judiciaire et le monde médical. » Mais je regrette que, sur ce point, chez vous le littérateur l'ait emporté sur le médecin.

Particulièrement en ce qui concerne la jurisprudence médicale, cette plaie est assez profonde et son pronostic assez sombre pour nécessiter une esquisse de pathogénie et de traitement.

Au point de vue pathogénique, j'aurais voulu vous voir montrer, plus que vous ne l'avez fait, le pouvoir monstrueux que peut encore à l'heure actuelle exercer le procureur ou le juge d'instruction. Est-ce que son *appéciation personnelle* ne lui permet pas de faire appréhender et jeter en prison un médecin ayant simplement rempli son devoir, mais qui a le malheur d'être accusé par des commères ? N'est ce pas ce même pouvoir *discrétionnaire* qui permit à un magistrat, sur la foi d'une lettre anonyme, de faire arrêter une jeune fille sous l'inculpation d'infanticide récent, le jour même de son mariage et au moment où elle sortait de l'église au bras de son mari ! Et cette jeune fille *fut obligée de se laisser examiner*, et le médecin expert constata que non seulement elle n'était pas récemment accouchée, mais encore qu'elle était vierge. N'est-ce pas le professeur Brouardel qui, après avoir rappelé le fait ci-dessus, ajoute : « Il ne faut pas croire que ce soit là un cas isolé. Dans *cinq enquêtes*, ouvertes cependant après *informations sérieuses*, l'examen me permit de constater la *virginité de l'accusée* » (1).

Il est temps, ce me semble, que ces faits révoltants ne puissent plus se produire, et que le législateur limite le pouvoir de certains juges.

D'autre part, n'est-il pas également urgent de mettre en relief, pour amener plus rapidement sa disparition, le rôle que veut faire jouer et fait jouer, hélas ! trop souvent, le juge d'instruction au médecin expert, dit médecin légiste ? Quelle est la formule de l'ordonnance employée par le juge d'instruction commettant un médecin ? La voici :

« Nous, procureur ou juge d'instruction près le tribunal de..., commettons le Dr X. à l'effet *de rechercher tous indices de crimes et délits.* »

Ainsi, pour les magistrats, le médecin qui consent à être médecin légiste doit devenir un agent de police ! C'est bien là le cas de dire avec vous, mon cher Confrère : pauvres docteurs !

---

(1) Brouardel, *L'Avortement*, p. 198.

Il eût été bon, je crois, d'insister aussi sur ce fait si commun à savoir : l'intrusion du procureur dans la médecine, l'amenant à pratiquer couramment l'*exercice illégal de la médecine légale.*

Assurément, nous médecins, nous ne déclarons pas être au dessus des lois ; si nous réclamons le pouvoir d'exercer la médecine dans la plénitude du droit que nous donne le diplôme, nous ne prétendons nullement à l'infaillibilité, nous ne voulons décliner aucune responsabilité.

Mais, accusés, nous devons exiger des juges compétents.

Dans l'exercice de ses fonctions, le médecin, jugé par le public, y gagne quelquefois ; jugé par la magistrature, il y perd le plus souvent, heureux encore quand le magistrat, par habitude, ne transforme pas la faute en crime. Le médecin ne doit pas plus s'occuper du crime que le magistrat de la faute. Au médecin d'apprécier la faute, au juge d'apprécier le crime.

C'est dans ces conditions seulement que les magistrats et les médecins, dont le rôle est de sauvegarder, comme vous le dites, la vie morale et physique de leurs concitoyens, au lieu de se combattre en luttes fratricides, coopéreront à l'œuvre commune de salut et de régénération.

Cessant d'argumenter sur ce qui, selon moi, n'est pas suffisamment accusé dans votre œuvre, je me permets maintenant d'examiner l'ensemble. Laissez-moi vous dire que je le trouve trop triste.

Assurément aujourd'hui, l'encombrement médical, les collectivités représentées par les sociétés mutuelles, chaque jour plus nombreuses, les progrès de l'hygiène sociale, pour ne citer que ces facteurs, rendent la situation matérielle du médecin de plus en plus précaire. Certes, beaucoup de nos confrères souffrent de cet état de choses, je le reconnais, et j'en suis comme vous très peiné.

Mais, n'est-ce pas aussi parce que nombre de nos confrères sont entrés dans la carrière médicale, ignorants de ce qu'elle exige et de ce qu'elle peut donner ?

Sans vouloir dire que c'est un sacerdoce, il faut bien savoir que la profession médicale n'est pas une profession comme une autre. Non seulement les études médicales sont longues et dispendieuses, mais encore l'exercice de la médecine mène rarement à la fortune. Celui qui veut gagner de l'argent, celui qui désire se retirer à un moment donné, après fortune faite, ne doit pas être médecin.

J'ajoute que celui qui ne fait pas dépendre son bonheur de l'altruisme, ne sera jamais heureux, s'il embrasse la carrière médicale.

Mais, me direz-vous, l'altruisme ne fait pas vivre ! Je le concède volontiers. Aussi, absence d'égoïsme ne veut pas dire absence de jugement.

Il appartient au jeune médecin, pourvu de son diplôme, de rechercher, de discerner le terrain qui lui offrira le plus de chances pour évoluer.

Comme dans toutes les professions, il est nécessaire de prévoir et indispensable de savoir qu'on s'établit à ses risques et périls. Sachant tout cela, il me semble que, même aujourd'hui, celui qui entre dans la carrière médicale ne doit pas être considéré comme devant être un paria.

Combien est grand le nombre de médecins que je connais qui, soit à la ville, soit à la campagne, peinant du matin au soir, sont heureux

de leur sort ! Ils ne font pas fortune certainement ; mais, en somme, ils peuvent élever leurs enfants, et s'endorment le soir avec la conviction qu'ils ont gagné le pain de la famille et qu'ils n'ont pas été inutiles à autrui.

Enfin, je ne sache pas qu'il existe une profession qui donne, quoi qu'on en dise, plus d'indépendance et par cela même plus de dignité.

Aussi m'apparaît-il que nos pauvres confrères, qui abandonnent la médecine pour faire du commerce, auraient probablement mieux agi en commençant par là, et en tous cas ne doivent être considérés que comme des exceptions.

Tout ceci, mon cher confrère, simplement pour vous dire qu'il en est des livres comme des enfants : il n'en est point qui ne présentent quelques desiderata, et, malgré mes critiques, la constitution du vôtre est telle, que je puis, sans crainte de faire une erreur de pronostic, lui prédire un beau et légitime succès.

Adolphe Pinard.

PAGES OUBLIÉES

Lamartine et la procréation volontaire.

Les partisans de la procréation consciente nous sauront peut-être gré de leur mettre sous les yeux un passage très ignoré de Lamartine (1), qu'on ne s'attendait pas à voir intervenir dans cette discussion. Son avis, quoique posthume, nous a paru bon à recueillir :

« Quel est donc cet odieux contrat où l'on suppose le consentement « d'une des deux parties qui ne peut ni refuser ni consentir, et où l'on « condamne à un supplice qu'aucune langue n'exprima jamais un être « innocent de sa naissance, un être qui n'était pas ? »

Quelques pages avant, il était plus amer encore :

« Je le dirai en toute sincérité et avec l'audace de Job : tout pesé, « tout balancé, tout calculé, la vie humaine (si on soustrait Dieu, c'est-« à-dire l'infini) est le supplice le plus divinement ou le plus inferna-« lement combiné pour faire rendre dans un espace de temps donné à « une créature pensante la plus grande masse de souffrances physiques « ou morales, de gémissements, de désespoir, de cris, d'imprécations, « de blasphèmes, qui puisse être contenue dans un corps de chair et « dans une âme de... nous ne savons pas même le nom de cette essence « par qui nous sommes !

« Jamais un homme, quelque cruel qu'on le suppose, n'aurait pu « arriver à cette infernale et sublime combinaison de supplice ; il « a fallu un Dieu pour l'inventer. »

---

(1) Cf. F. Reyssié, *La jeunesse de Lamartine*, pp. 276-277.

ÉCHOS DE PARTOUT

Dégénérescence de la famille de Gœthe. Le Dr Mobius, de Leipzig, spécialiste de maladies nerveuses, connu aussi comme écrivain, vient de faire paraître, chez l'éditeur Barth, un ouvrage en deux volumes où il met en lumière le rôle que, selon toute vraisemblance, l'alcool a joué dans la dégénérescence de la famille de Gœthe.

Gœthe épousa, en 1788, Christiane Vulpius, fille d'un buveur avéré, mort d'alcoolisme. Elle-même, sans être précisément alcoolique, prenait plus de vin qu'il n'eût fallu, comme le prouvent plusieurs témoignages. Grimm écrivait, en 1809, au sujet de Gœthe : « il buvait bien et sa femme encore mieux. » En tous cas, elle avait des attaques d'épilepsie, dont elle mourut à cinquante-deux ans.

Les enfants de Gœthe moururent tous en bas âge, sauf un, l'aîné, qui naquit en 1789 ; un fils mourut en naissant, en 91 ; une fille, née en 93, ne vécut que quelques jours, de même que les enfants suivants, nés en 95 et 1802. Le seul enfant qui parvint à l'âge d'homme, Auguste Gœthe, eut toute sa vie une maladie étrange, dont il mourut à Rome en 1830. L'autopsie, entreprise par trois médecins de Rome, est très caractéristique : le foie était hypertrophié, non rougeâtre, mais couleur de vin blanc, tellement durci qu'il grinçait sous le couteau ; la section était jaune aussi. Le cœur, le poumon ne présentaient rien d'extraordinaire, mais dans les cavités du crâne on trouva de grandes altérations : la peau du front était épaisse, gonflée de sang, surtout au dessus de la convexité. Le Dr Möbius attribue sa mort à une paralysie subite du cœur par suite d'alcoolisme.

Ce fils de Gœthe eut lui-même trois enfants souffreteux qui moururent, et ainsi se termine la race

Möbius conclut, en faisant remarquer la dégénérescence progressive qui aboutit à l'extinction complète. Le bisaïeul de Gœthe eut onze enfants ; son grand-père, huit ; son père, six ; lui-même, cinq ; et son fils, trois, qui moururent sans postérité.

L'argumentation solide de cet ouvrage est intéressante et persuasive, mais combien il est attristant de voir s'éteindre ainsi misérablement, par la faute de l'alcool, les descendants du plus grand génie de l'Allemagne !

(*L'Alcool.*)

Féminisme médical. Jusqu'ici, le concours pour les médecins des asiles d'aliénés était fermé aux femmes pourvues du titre de docteur en médecine. Mlle Madeleine Pelletier, docteur en médecine et interne à l'asile de Villejuif, avait demandé que cette exclusion fût supprimée. M. Mirman, Directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur, vient de lui donner gain de cause et de l'autoriser à prendre part au prochain concours, « attendu, dit-il, qu'il n'y a aucune raison de mettre des barrières à l'activité des individus en raison de leur sexe et que la capacité seule doit être prise en considération. »

(*Echo de Paris.*)

ÉCHOS ET NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

Les Médecins au Sénat.

Parmi les sénateurs qui ont été élus, au dernier renouvellement de la Chambre haute, nous avons le plaisir de compter quelques confrères. En voici les noms, sauf omission : MM. le professeur Lannelongue, les Drs Aubry (Constantine), Daniel (Mayenne), Flaissières (Bouches du-Rhône), Lourties (Landes), Petitjean (Nièvre), Rey (Lot), Reymond (Loire), Sancet (Gers), Viger (Loiret).

Le Sénat compte, à l'heure actuelle, 44 médecins.

A propos du Bureau de renseignements scientifiques.

A la suite de la note que nous avons publiée dans la *Chronique* (no du 1er octobre 1905), au sujet du Bureau de renseignements créé et dirigé à la Sorbonne par le Dr Blondel, nous avons reçu une lettre du Dr Gérin-Lajoie, accompagnée d'une brochure se rapportant à la création d'un bureau analogue pour les médecins étrangers, bureau qui fut un instant installé à l'Ecole de Médecine.

Nous donnons bien volontiers acte à M. Gérin-Lajoie de sa communication : nous n'ignorons pas qu'en 1900, il avait obtenu de la Faculté l'autorisation de recevoir, dans un local de l'Ecole pratique, ses compatriotes canadiens en visite à Paris. Ce service, tout spécial, qui ne paraît pas avoir survécu à l'Exposition, nous semble assez loin de l'important service fondé depuis trois ans à la Sorbonne par le Dr Blondel ; service largement installé, pourvu de trois secrétaires, fréquenté par une moyenne de 50 à 60 personnes par jour, et destiné à renseigner sur toutes les ressources scientifiques de Paris, non seulement les médecins étrangers, mais tous les visiteurs, français ou non, à quelque ordre d'études qu'ils s'intéressent.

Quoi qu'il en soit, l'idée de M. Gérin Lajoie, même dans un domaine limité, n'en fut pas moins extrêmement intéressante. En réalité, si l'on voulait trouver le véritable précurseur dans cette voie, il faudrait remonter à Théophraste Renaudot, médecin lui aussi, qui créa à Paris, au XVIIe siècle, un *Bureau d'adresses* dont le succès fut inouï et d'où naquit, comme chacun sait, le journalisme contemporain.

Les rayons X et la stérilité.

La stérilisation est-elle possible par les rayons X ? Le professeur Pinard, dans la séance de l'Académie du 16 janvier 1906, a nettement répondu par la négative.

Si certaines expériences tentées sur des animaux ont pu réussir, il ressort de nombreuses observations, faites dans son service d'accouchement, que cette propriété du rayon X sur la femme reste encore à démontrer.

« Depuis 1896, a dit textuellement le savant accoucheur, nous avons soumis à la radiographie nombre de femmes enceintes. Aucun inconvénient n'en est résulté pour aucune de ces femmes ni pour leurs enfants. Un premier point est donc acquis : pas d'effets nocifs de l'irradiation du bassin pour l'individu. J'ajouterai : pas davantage pour l'espèce, car j'ai revu 22 de ces femmes venant accoucher les unes un an, les autres deux, trois, quatre ans après leur départ de la clinique.

J'ajoute que les séances de radiographie avaient eu une durée relativement considérable de trente à quarante minutes. »

Les disciples de Malthus doivent en prendre leur parti : on n'a pas encore trouvé l'abortif efficace et sans danger qu'il avaient rêvé.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Conférences des « Amis de l'Université ».

Nous n'avons relevé, sur le programme de ces conférences, que celles qui ont trait à des sujets médicaux.

18 janvier 1906 : M. Jeanselme, *La Lèpre dans l'Histoire;* 1er février : M. P. Reclus, *L'Académie royale de chirurgie.*

Ces conférences ont dû être faites dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne. N'y ayant pas été convié, nous ne pourrons en rendre compte que si nous en recevons le texte.

Ecole de Psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. — *Conférences de 1906.*

Vendredi 2 février, sous la présidence de M. le baron de Baye, explorateur. — *Psychologie des foules : le Folk-lore Picard,* par M. Pierre Dubois, docteur en droit, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Vendredi 9 février, sous la présidence de M Malapert, professeur au lycée Louis-le-Grand — *La psychologie du rire ; rôle de la gaieté dans l'éducation du caractère,* par M. le Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés (avec projections).

Vendredi 16 février, sous la présidence de M. le Dr Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de médecine. — *Les maladies de la volonté,* par M. le Dr Paul Joire, de Lille.

Ces conférences ont lieu (1) à 8 h. 1/2 du soir, au siège de l'Institut Psycho-Physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts, aux jours indiqués.

Nouveaux journaux.

Vient de paraître la *Clinique*, nouvelle publication hebdomadaire de médecine, dont les bureaux sont situés 8, place de l'Odéon, à la librairie Doin. Le nom des rédacteurs nous est un sûr garant de la valeur de cette revue, dont le succès ira certainement grandissant.

Nous avons également reçu les premiers nos de *La Médecine sociale et professionnelle*, « organe mensuel indépendant », dont le directeur est notre sympathique confrère le Dr Paul Berthod, depuis longtemps spécialisé dans les questions qu'il traite avec une ardeur combative des plus louables.

(1) Nous avions annoncé, dans notre n° du 15 janvier (p 48), que le 10 du même mois, avait eu lieu la séance annuelle de l'Ecole de Psychologie. Des circonstances politiques et, en particulier, l'élection présidentielle, ont, au dernier moment, fait ajourner la cérémonie et remettre au 1er février l'inauguration du buste de Liébeault. Nous en reparlerons dans notre n° du 15.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Saints guérisseurs (XII, 754.) — Lisant depuis longtemps votre intéressante *Chronique,* je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion d'être agréable à un confrère curieux d'histoire de la médecine.

M. le Dr Dubreuil-Chambardel a posé une question au sujet des localités où serait en honneur le culte de saint Mammès. Voici quelques renseignements que je puis lui fournir au sujet d'une de ces localités.

Dans des courses entreprises pour étudier les hautes vallées aragonaises de la Cinca (1), j'ai rencontré, sur les plaines d'un contrefort des Pesets, un ermitage de San Mammès.

Il est blotti au pied d'un escarpement de grès rouges, au-dessous du port de Sahoun, col faisant communiquer la vallée de l'*Essera* de Venasque avec la vallée de la *Cinquetta* de Plan et de San Juan. La région, peu fréquentée des touristes, est entièrement dépourvue de route et se trouve à environ 15 heures de marche du premier village français ; elle n'est pas mieux favorisée du côté espagnol où, pour atteindre la première route, il faut parcourir 13 heures d'étroits sentiers muletiers.

La chapelle ne présente rien à signaler au point de vue artistique ; elle est voisine d'une maison où habite l'ermitagno, un brave homme qui élève des abeilles.

Le 16 août, le curé de San Juan et Plan, de qui dépend la chapelle, va y dire la messe, accompagné des habitants des villages.

Quant aux détails du culte de San Mammès, j'espère pouvoir communiquer à M. le Dr Dubreuil de plus amples renseignements, que je demande à un de mes correspondants dans cette région.

Dr G. Toujac (Toulouse).

— Dans le no 22 (1905) de votre très intéressant journal, M. le Dr Louis Dubreuil-Chambardel (de Tours) pose une question au sujet de saint Mammès ; voulez-vous me permettre de lui répondre par la note ci-dessous ?

Le culte de saint Mammès est beaucoup plus répandu que ne le suppose notre confrère. Il est en honneur dans le diocèse de Langres, dont il est le patron, ainsi que de l'église cathédrale. Dans beaucoup d'églises, il y a une chapelle vouée à saint Mammès ; il est également le patron d'une paroisse toute voisine de la Côte-d'Or. Son culte a été introduit à Langres au VIIIe siècle : il est fait mention, en 758, d'une consécration de l'église cathédrale à saint Mammès, dont on venait d'apporter d'Orient une insigne relique.

Nous ne sachions pas qu'en notre région on s'adresse spécialement à lui pour obtenir la guérison des affections du ventre, ni que dans les églises où se trouve sa statue on fasse « dire des voyages », expres-

(1) Pyrénées centrales espagnoles.

sion que j'ignorais. Toutefois rien d'étonnant qu'on invoque dans ce but ce saint qui, d'ordinaire, est représenté le ventre complètement ouvert.

Il y a à la cathédrale de Langres une statuette en ivoire, en parfait état, représentant saint Mammès retenant ses intestins de la main droite et de la main gauche un rouleau dont un lion mordille l'extrémité Cette statuette a une hauteur de douze centimètres ; elle paraît être



SAINT MAMMÈS

(Hauteur de la statuette avec sa base seulement, 12 centimètres ; hauteur totale, 15 1/2.)

du XIVe siècle. Je joins à ma lettre une photographie (nous la reproduisons ci-dessus).

Une autre statuette de pierre est au milieu du tympan d'un portail atéral, la main gauche retenant les anses intestinales et la main droite bénissant. Une troisième statuette du même modèle est installée au-dessus d'une fontaine dans les vieilles murailles de la ville. Une quatrième, celle-ci une véritable statue, se trouve dans le cimetière, dit de Saint-Gilles, en assez mauvais état. Ces statues semblent être du XVe siècle ; peut-être remontent-elles plus haut ; celles qui sont récentes ont conservé le lion seulement et n'étalent plus leurs intestins aux yeux des fidèles.

Dr PIGNEROL (Langres).

La légende du verre de sang de Mlle de Sombreuil (XII, 65, 578). — Dans le n° 17 de la *Chronique médicale* (1905), le Dr Potel affirme que Mlle de Sombreuil n'a pas bu un verre de sang pour sauver son père. Il invoque le témoignage des contemporains pour réduire à néant cette *légende poétique*.

A la vérité, les témoins des massacres de l Abbaye et les écrivains qui relatèrent ces massacres ne font pas d'allusion au fameux verre de sang. — Mme de Fausse Landry (1), qui était dans la même chambre que Mlle de Sombreuil, raconte son dévouement héroïque, mais ne relate pas l'épisode du verre de sang. — Peltier (2), qui assista aux massacres de Septembre et qui fit imprimer son livre dans les premiers mois de 1793, n'en parle pas. — Piette, député à la Convention, fait, le 18 ventôse an III, un rapport en faveur de Mlle de Sombreuil et s'exprime ainsi : « Lors des massacres de Septembre, elle couvrit son père de son corps pendant plus de vingt-quatre heures ; quatre fois elle l'arracha au tribunal de sang. Ses efforts, son dévouement déterminèrent des témoins de ces scènes d'horreur à solliciter un sursis pour prendre des renseignements sur l'infortuné vieillard aux Invalides et à la section du Gros-Caillou, qui attestèrent de la façon la plus satisfaisante son civisme, son humanité et sa bienfaisance. » — Mathon de la Varenne (3) loue avec enthousiasme le dévouement de Mlle de Sombreuil, mais ne dit rien de l'affreux sacrifice au prix duquel elle aurait racheté la vie de son père. — Nougaret (4), cité par le Dr Potel, rapporte le récit du citoyen Grappin, député de la section du Contrat social, qui fut témoin de la scène, et ne parle pas du verre de sang.

En présence de ces témoignages, il semble donc que la tradition consacrée par les poètes relève de la légende. Et cependant l'épisode du verre de sang est exact : il est affirmé par Mlle de Sombreuil elle-même. — Sortie de prison et de France après le 9 thermidor, Mlle de Sombreuil épousa un émigré, le comte de Villelume, qui fut nommé sous la Restauration gouverneur de la succursale des Invalides à Avignon. De ce mariage naquit un fils, le comte de Villelume-Sombreuil. M. A. Granier de Cassagnac, écrivant l'histoire des Girondins et voulant éclaircir le point d'histoire qui nous occupe, l'interrogea et reçut du *fils de Mlle de Sombreuil* la lettre suivante (5) :

« Ma mère, Monsieur, n'aimait point à parler de ces tristes et affreux temps. Jamais je ne l'ai interrogée ; mais parfois, dans des causeries intimes, il lui arrivait de parler de cette époque de douloureuse mémoire. Alors, je lui ai plusieurs fois entendu dire que lors de ces massacres, M. de Saint-Mart sortit du tribunal devant son père, et fut tué d'un coup qui lui fendit le crâne ; qu'alors, elle couvrit son père de son corps, lutta longtemps et reçut trois blessures

« Ses cheveux, qu'elle avait très longs, furent défaits dans la lutte ; elle en entoura le bras de son père, et, tirée dans tous les sens, bles-

---

(1) De Paysac, Marquise de Fausse Landry, *Quelques fruits amers de la Révolution*, p. 77.

(2) Peltier, *Histoire de la Révolution du 10 août 1792*, t. II.

(3) Mathon de la Varenne, *Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre 1792*.

(4) Nougaret, *Histoire des prisons de Paris et des départements*, etc.

(5) Cette lettre est rapportée par A. Granier de Cassagnac. dans son *Histoire des Girondins et des Massacres de septembre*, t. II, p. 225 ; Paris, E. Dentu, éditeur, 1860.

sée, elle finit par attendrir ces hommes. L'un d'eux, prenant un verre, y versa du sang sorti de la tête de M. Saint-Mart, y mêla du vin et de la poudre, et dit que si elle buvait *cela* à la santé de la nation, elle conserverait son père.

« Elle le fit sans hésiter, et fut alors portée en triomphe par ces mêmes hommes.

« Depuis ce temps, ma mère n'a jamais pu porter les cheveux longs sans éprouver de vives douleurs. Elle n'a jamais non plus pu approcher du vin rouge de ses lèvres et, pendant longtemps, la vue seule du vin lui faisait un mal affreux.

« Signé : Comte de Villelume Sombreuil (1). »

Il me paraît donc démontré que la tradition qui veut que les juges de M. de Sombreuil aient forcé sa fille à racheter la vie de son père en buvant un verre de sang ne saurait être révoquée en doute.

Dr Ad. Laffitte.

Le cas de Daniel Vierge (XI, 452). — Je lis, dans le no du 1er juillet 1904 de la *Chronique*, le cas du dessinateur Vierge, hémiplégique droit, aphasique, « qui boit, mange, *fait des enfants*, déborde d'une grosse gaîté et dessine admirablement de la main gauche.. »

Qui pourra nous donner une observation un peu détaillée de ce cas pas banal ?

Notre confrère le Dr Delamarre, de Nîmes, a communiqué à la Société de médecine locale l'observation d'un horloger, agraphique et aphasique, qui avait conservé la lecture des chiffres : il savait que o signifiait zéro et avait oublié que ce fût une lettre de l'alphabet.

Mais le cas de Vierge est autrement complexe et intéressant.

Dr Fortuné Mazel.

Bail d'enfants au rabais (XI. 788 ; XII, 450). — Je lis dans la *Chronique médicale* du 1er juillet 1905 :

« La *Chronique médicale* du 1er décembre pose une question au sujet de bail d'enfants au rabais, qui contient une méprise. »

Je ne sais de quelle méprise il est question, ne recevant que depuis peu la *Chronique* ; mais X... conseille à l'auteur de la méprise « de s'initier aux vieux dialectes d'où est sortie la langue française, si appauvrie qu'elle devra revenir à ses origines, pour être comprise dans sa signification étymologique », et il explique *bail, baile*, par nourrice, du bas latin *baïla*.

Baile ou mieux *baille* signifiait aussi accoucheuse, et X... pourrait lire dans les « Remarques sur le patois » d'Escallier (un confrère) (Douai-Wartelle, 1856), p. 64 :

« C'est par une métaphore que l'accoucheuse, *obstetrix*, était appelée *Baille*, et que *obstetricare*, faire l'accouchement, faire l'accoucheuse, se disait être *baille*. Baille est le *barula* des Latins, portière, celle qui ouvre à l'enfant les portes de la vie ; on dit encore en français une porte entre-bâillée, pour dire une porte entr'ouverte. »

Mais il s'agit d'un bail et non d'une baille ; or bail (*Lexique du vieux français*, de Frédéric Godefroy, Paris, H. Welter, 1903) signifie, entre autres choses : action de bailler, de livrer, de remettre ; comme baille

(1) Mlle de Sombreuil est morte à Avignon en 1823.

signifie aussi : livraison, *adjudication*, chose donnée à bail, et parfois *valet, serviteur*.

Bail d'enfants au rabais signifie location, adjudication au rabais d'enfants destinés vraisemblablement à être utilisés comme valets, serviteurs.

Dr BOMBART (Solesmes).

Les origines de la guillotine (VIII, IX ; XII, 377). — Dans le no du 1er juin de la *Chronique médicale* il y a une belle gravure reproduisant la guillotine *en 1655*.

Je crois devoir vous rappeler que le *Correspondant médical*, il y a quelques années, a déjà reproduit une gravure du XVIe siècle sur le même sujet.

Le Dr H WEISGERBER signale l'ouvrage de Louis Bab (historien des martyres), imprimé à Strasbourg, Rihel, 1571, in-fol.

La gravure représente la décapitation de saint Jacques le Majeur.

La même planche est reproduite pour le martyre de saint Mathias ou saint Mathieu.

Toutes ces reproductions et recherches sont bien intéressantes.

Dr HABRAN (Reims).

Dalles funéraires (XII, 372, 576). — Je vous signale, à propos des représentations de cadavres plus ou moins décharnés en squelettes, dans BORDIER ET CHARTON, *Histoire de France* (édition 1862), p. 386, deux illustrations : deux abbés, MORARD et INGON, représentés en 1/2 squelette.

Dr André MORIN (Paris).

— A propos de la question posée par « Un Médecin bourguignon : *Existe-t-il un ouvrage consacré à la description des dalles funéraires?* » je vous signale une pierre tumulaire gravée en creux, qui se voyait encore en place dans la galerie de l'ancien cloître de la cathédrale de Rouen, actuellement « Musée des Pierres », vers le milieu du siècle dernier. Une planche gravée par Hyacinthe Langlois, accompagnée de la description de cette pierre, se trouve dans un ouvrage de cet artiste : *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les danses des morts*, Rouen, 1851, Le Brument, tome II, p. 137.

«... Au milieu de la pierre est représenté un cadavre dans un état « de décomposition très avancé, rongé de vers qui semblent sortir de « toutes les parties du corps, ayant le ventre entr'ouvert et laissant « par cette ouverture hideusement béante échapper les intestins. Aux « mâchoires décharnées de cette horrible effigie vient se rattacher l'ex- « trémité d'un rouleau déployé en bandelette sur lequel on lit :

« *Expecto resurrectionem mortuorum.* »

On peut rapprocher cette figuration du cadavre gisant sous la pierre, d'une composition analogue que l'on peut voir à la partie inférieure d'un vitrail de la partie gauche de l'abside de l'église Saint-Vincent à Rouen, et dont la reproduction doit être donnée dans la *Revue médicale de Normandie*, ainsi que celle de quelques autres « figurations de la mort dans les monuments normands ».

H. Langlois signale en passant le bas-relief funéraire d'Etienne Yver sous la tour septentrionale de la cathédrale de Paris ; une autre pierre plate gravée dans l'église Saint-Maclou, à Bar-sur-Aube ; une

autre enfin dans le cimetière des Chartreux de Dijon, représentant un squelette tenant un cartouche, sur lequel on lit : *Hodie mihi, cras tibi.*

Si notre confrère bourguignon s'intéresse aux inscriptions funéraires, je lui signale en passant la pierre funéraire de Pierre Choinet, décédé en 1473, qui fut de son vivant « médecin astrologien du roy très chrestien ».

P. D.
(*Rouen*).

— Cf la brochure de l'abbé Decorde, *Le Pavage des églises dans le pays de Bray* ; Paris, 1857.

L'abbé Decorde a également donné la description (*Essai hist. sur Forges*, p. 286-287) d'une belle pierre tumulaire, qui se trouvait dans l'ancienne église de Catillon, près Forges.

A. C.

Les chanteurs sont-ils à l'abri de la tuberculose ? (XI ; XII, 20, 443, 491, 654). — Je me rappelle, étant étudiant à Paris, avoir fréquenté chez un professeur de chant, qui protestait volontiers contre les mauvaises méthodes de chant qui fatiguent le larynx au lieu de fortifier tout l appareil respiratoire. Il racontait qu'un professeur de la Faculté de médecine avait confié une de ses jeunes clientes, appartenant à la haute banque de Paris, à son maître M. de la Madelaine pour « lui faire des poumons ». Cette jeune fille, aphone et plate comme une règle, en moins de deux ans d'exercices progressifs de chant, sous la direction de M. de la Madelaine, avait recouvré la voix et acquis un développement thoracique normal. Le chant était le moyen ; le but, c'était la santé : rendre cette candidate à la tuberculose capable de résister aux coups du mal qui la menaçait.

Si des exercices de respiration et de chant étaient obligatoires dans toutes nos écoles, certainement la France compterait des tuberculeux de moins.

Dr Fauchon.

Testaments d'originaux (VI, VII, VIII, X ; XII, 611). — M. le Dr Mabœuf désire, par l'intermédiaire de la *Chronique médicale*, savoir si, en dehors de la *Société d autopsie mutuelle* dont chaque membre s'engage à abandonner son cadavre pour la dissection, « des legs du même genre se font de nos jours ». Certainement. Le professeur Giacomini, mort il n'y a pas bien longtemps et dont les recherches sur le cerveau ont illustré le nom, a dû léguer, si mes renseignements sont exacts, son squelette et son cerveau au musée anatomique de l'Université de Torino. Un nommé Moreau, cartonnier, décédé à Tours, rue Descartes, il y a quelques années, a laissé par testament son cadavre à l'école de médecine de Tours, pour servir à l'instruction des étudiants.

Le 24 décembre dernier, un miséreux est venu me proposer, en présence de M. Girard, secrétaire de l'Ecole susdite, de lui acheter son corps, qui me serait livré *post mortem* pour être disséqué.

A. Le Double.

Chronique Bibliographique

Introduction à l'Étude de la Chimie, par le Dr Maurice de Thierry, Professeur de chimie à l'Université de Fribourg (Faculté des sciences). Un vol. gr. in-8, prix : 10 fr. Masson et Cie.

L'ouvrage du Dr de Thierry a deux qualités maîtresses : il est écrit dans une langue claire et qui n'est pas pour cela dépourvue d'une certaine élégance ; il est admirablement et très intelligemment illustré. Mais il a un mérite bien autrement grand à nos yeux : il est le résultat d'une expérience personnelle déjà longue, et cela seul nous engagerait à le recommander non seulement aux élèves — car c'est avant tout un livre d'élève, ou plutôt un livre de vulgarisation, — mais encore à ceux de nos confrères qui veulent avoir une teinte de connaissances chimiques, si nécessaires à tout praticien.

Ce dont nous voudrions louer encore M. de Thierry, c'est de la partie historique de son ouvrage. Comme il le dit excellemment, l'historique d'une science la rend moins aride, plus vivante. Et l'on ne saurait trop déplorer cette habitude nouvelle, qui consiste à exposer sèchement des faits, à enregistrer pour ainsi dire automatiquement des phénomènes, sans même citer le nom de ceux qui, au prix de longs efforts, ont eu la gloire de les découvrir ou de les interpréter.

On peut dire qu'il y a même une certaine probité à parler des précurseurs, à empêcher leurs noms de tomber dans l'oubli. Les jeunes doivent connaître les vieux. Ils doivent savoir par quels labeurs, par quels efforts, la pensée humaine a passé, pour arracher à la nature le moindre de ses secrets.

C'est dans cette pensée que le Dr de Thierry a accompagné son texte de très nombreuses références, qui en rehaussent singulièrement la valeur. Chaque chapitre est pourvu d'une bibliographie copieuse, qui donnera à ceux qui voudront approfondir un sujet déterminé tous les instruments de travail désirables.

A. C.

Une reine de douze ans, par Lucien Perey. Calmann-Lévy, éditeurs, 1905.

C'est la biographie la plus attachante que l'on puisse concevoir, de la jeune reine d'Espagne, Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, femme de Philippe V, petit-fils de Louis XIV. Cette aimable princesse, trop peu connue, s'est vue, comme le dit l auteur, tout à fait éclipsée par la toute-puissante Mme des Ursins.

Lucien Perey, attiré par le charme de quelques lettres de Marie-Louise, s'est plu à reconstituer d'une manière plus complète la vie de la jeune reine, et il a trouvé, dans les Archives secrètes du Vatican et dans les Archives royales de Turin, une mine abondante, en partie inexplorée.

En nous racontant ses impressions, Marie-Louise nous fait un tableau très vivant de la cour de Madrid, dont l'étiquette rigoureuse et les habitudes si différentes de celles de Turin l'avaient singulièrement frappée. Voici quelques traits qui nous les feront connaître :

Le roi Philippe V avait éprouvé, comme la reine, une grande surprise à son arrivée en Espagne. Forcé de revêtir le costume espagnol, il s'y prêta de bonne grâce, mais ne put, au début, consentir à porter la

golille, « espèce de collet ou de fraise fortement empesé et insupportable pour mouvoir librement le cou ». Il l'avait en horreur et se dispensait de la porter autant que possible ; mais il y était obligé lorsqu'il accomplissait des cérémonies publiques.

Si la golille déplaisait à Philippe, le *tontillo* n'était pas moins désagréable à la reine, qui, poussée par Mme des Ursins, ne demandait pas mieux que de modifier un costume suranné, mais auquel les dames espagnoles attachaient le plus grand prix. Cettte question, peu importante en apparence, prit bientôt les proportions d'une affaire diplomatique

Parmi les superstitions, plus bizarres les unes que les autres, il faut placer au premier rang celle qui s'attachait aux perruques. « Imaginerait-on qu'au milieu des affaires les plus importantes, il fût question de perruques ? C'est pourtant ce qui arriva, s'il faut en croire les lettres de Louville. Le roi avait perdu ses cheveux pendant sa rougeole et son perruquier le coiffait horriblement mal, au grand chagrin de la reine, qui lui en fit la guerre et voulait qu'on le changeât. Mais ce changement n'était pas une petite affaire On souleva une difficulté, à laquelle les Français de la maison du roi n'avaient point pensé : on prétendait que les cheveux avec lesquels on ferait la nouvelle perruque devraient être de cavaliers ou de demoiselles, et le comte de Benevente n'entendait pas raillerie là-dessus ; il voulait aussi que ces cheveux appartinssent à des gens connus, parce qu'il disait qu'on pouvait faire beaucoup de sortilèges avec des cheveux et qu'il avait vu en arriver de grands accidents... »

Marie-Louise avait trouvé son palais fort beau, mais elle demeura stupéfaite à la vue des personnages étranges qui s'y promenaient, et qui lui parurent appartenir plutôt au royaume des fées qu'au palais de Madrid. C'étaient les nains et les naines, derniers vestiges des mœurs extraordinaires de la cour d'Espagne. Ils étaient d'une laideur affreuse, surtout les naines, la tête plus grosse que le corps, les cheveux épars tombant jusqu'à terre. Elles portaient des habits magnifiques et étaient les confidentes de leurs maîtresses, dont elles obtenaient tout ce qu'elles voulaient. Les nains servaient d'espions à tous les grands seigneurs, ils se glissaient partout pour écouter ce qui se disait à la cour, montaient hardiment dans les carrosses royaux et étaient redoutés de tout le monde. Le roi lui-même n'avait pas osé les supprimer à son arrivée de France, mais la reine, révoltée de l'audace de ces petits monstres, obtint enfin, quoique non sans peine, de les renvoyer à Valladolid.

Une des choses qui choqua plus encore la reine fut l'usage que faisaient les dames espagnoles de leur chapelet. Toutes les dames en avaient un attaché à leur ceinture, si long qu'il ne s'en fallait guère qu'il ne traînât à terre ; elles le disaient sans fin dans les rues, en jouant à l'hombre, en parlant et même, il faut l'avouer, en faisant l'amour, et en disant des mensonges et des médisances. « Elles marmottent toujours sur ce chapelet — comme le dit Mme d'Aulnoy dans son *Voyage en Espagne* — et quand elles sont en grande compagnie, ça n'empêche point qu'il n'aille son train. »

On ne se lasserait pas de citer les lettres de la jeune reine ; on voudrait même en trouver davantage, car plus on avance dans la lecture de cette correspondance, plus on s'attache à la charmante souveraine. G. V.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les Epidémies et les Maladies contagieuses au XXe siècle, par le Dr Jules Félix. Société Coopérative « Volesdrukkery », Gand. 1905.

Mécanisme d'action de quelques eaux purgatives ou dites purgatives par le Dr Charles Esmonet. Imp Daix frères, Clermont. 1905.

Autour de la dépopulation, par le Dr Pierre Nadal. Imp. commerciale et industrielle, Bordeaux. 1905

Sapho, par Nonce Casanova. Ollendorff, Paris. 1905.

Fleur de Lys, par Osmond. H. Daragon, éditeur, Paris. 1905.

Les Services postaux français, par J.-C.-Alfred Prost. Charles Amat, éditeur, Paris. 1905.

Deux Œuvres de Greuze : Mme Royale à la prison du Temple et Monseigneur le Dauphin au musée de Besançon, par J.-C.-Alfred Prost. Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, Paris. 1905.

Les Nuits de Bagdad, par Aimé Giron et Albert Tozza. Paris, Ambert et Cie ; — *Antinoüs*, par les mêmes.

Odeurs et Troubles cardiaques, par le Dr Joal. Rueff et Cie, éditeurs, Paris. 1905.

Note sur le traitement du diabète à la Bourboule, par le Dr Verdalle.

Le drame de Varennes (juin 1791), par G. Lenotre. Perrin et Cie, éditeurs, Paris. 1905.

Les Classes pauvres, Recherches anthropologiques et sociales, par Alfredo Niceforo. V. Girard et Brière, éditeurs, Paris. 1905.

Du Fœticide, par le Dr Louis Lamoureux. Rousset, éditeur, Paris. 1905.

La Cité des intellectuels, par Firmin Maillard. H. Daragon, éditeur, Paris. 1905.

Le Récit de Marc Séchaud, ex-forçat sibérien, H. Daragon, éditeur, Paris. 1905

Ténonite suppurée métastatique. Métastases oculaires, par le Dr R. Jocqs. Imp. Daix frères, Clermont. 1905.

Du Diagnostic précoce et du Traitement de la Tuberculose pulmonaire, par les Drs Pamard et Partavant. Imp. Mounier, Jeaubin et Cie, Paris. 1905.

Scarron et Couthon atteints de rhumatisme tuberculeux, par MM. Antonin Poncet et René Leriche. Association typographique, éditeurs, Dijon. 1905.

La Cure thermale d'Evaux-les-Bains, par le Dr Henri Lepage. Octave Doin, éditeur, Paris. 1905

La Cronaca chirurgica dell'Assidio di Casale (1628-29) *di Horatio-Polino ; Suppellettile di una Busta da Oculista scoperta a Sibari*, par le Dr Giovanni Carbonelli. Stamperia Reale della Ditta G. B. Paravia et Cie, Torino. 1905.

De Sanitatis Custodia Codice inedito del Sec. XIV, par Dott. Giovanni Carbonelli. Stamperia Reale della Ditta G. B. Paravia et Cie.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1905).



Paris-Poitiers — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANES
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 4

15 FÉVRIER 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

13e ANNÉE N° 4 15 Février 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

L'Ecole de Salerne du moyen âge et la Salerne d'aujourd'hui.

Par M. le Dr MOELLER (de Bruxelles).

I

Au mois d'août dernier, je me trouvais à Naples, cette cité merveilleuse, que j'avais déjà visitée l'an passé. La ville n'avait plus de secrets pour moi ; j'avais également parcouru les points les plus attrayants de la baie de Naples, qu'on se fatigue de décrire, mais qu'on ne se lasse pas d'admirer. J'ignorais encore le golfe de Salerne, qui aurait dû m'attirer doublement, tant à cause des beautés naturelles qu'elle offre au touriste, que des souvenirs historiques qu'elle évoque pour le médecin.

Je me décidai cette fois à combler cette lacune, et c'est ainsi que, le 20 août, je prenais à la gare de Naples le train qui devait me conduire directement à Salerne. La ligne va d'abord de Naples à Pompéi, en côtoyant la mer ; puis elle quitte celle-ci pour se diriger vers le sud ; on traverse une belle contrée et bientôt on découvre, de loin, le magnifique golfe de Salerne. On en perd la vue ensuite et on arrive à Vietri, petite ville dans un très beau site, avec de nombreuses villas. Le train descend rapidement, traverse des galeries et plusieurs tunnels ; tout à coup la mer immense, d'un bleu azuré, apparaît, et Salerne même se trouve à nos pieds.

La ravissante situation de la ville, qui dévale sur le penchant des Apennins jusqu'au bord de la mer, la vue de ce golfe splendide, l'air pur et diaphane d'Italie, la végétation luxuriante qui s'y développe, font une impression que le voyageur ne saurait oublier.

Ces charmes naturels ne laissent pas que d'augmenter l'attrait que Salerne exerce sur tout savant, et principalement sur tout médecin, par son importance scientifique et historique. C'est ici, en effet, que s'était réfugié de Grèce le culte des arts et des sciences ; ici fut le berceau de la médecine hippocratique renaissante, dont les progrès et l'éclat ont entouré le nom de Salerne d'une auréole ineffaçable. Pendant quatre siècles, Salerne fut la plus célèbre, sinon la seule colonie de la philosophie et de la médecine grecques ; grâce au caractère pratique

des études, à la méthode hippocratique des recherches, à la science des professeurs et à l'affluence des jeunes médecins les plus distingués du monde savant, l'école de Salerne a exercé sur les progrès de toutes les sciences, mais principalement de la médecine, une influence comme n'en eut jamais aucune autre école scientifique.

Nous aimons, en général, à connaître les traits des hommes célèbres et tous les incidents de leur vie privée ; nous devrions nous intéresser aussi à l'aspect extérieur et à la vie des villes devenues fameuses par les écoles scientifiques qui s'y trouvaient. Malheureusement il faut s'attendre à de cruelles déceptions ; c'est ce qui m'arriva quand j'allai à Salerne ; car j'avais perdu de vue que plus de huit siècles se sont écoulés depuis l'époque où elle était à l'apogée de sa grandeur.

Salerne n'est plus qu'une petite ville de province. Il y règne néanmoins une certaine aisance ; elle est encore le siège d'un évêché ; l'antique cathédrale, dédiée à saint Mathieu, est toujours debout ; mais on a de la peine à retrouver, dans ses rues étroites et sales, le souvenir de l'ancienne grande ville ; et dans la cathédrale, restaurée sans goût, toute réminiscence du passé est étouffée par la présence d'une foule de mendiants et d'infirmes, qui vous poursuivent de leurs obsessions. Cependant, si l'on se rend sur le bord de la mer ou sur la colline qui va se perdre dans le golfe, à l'heure où la ville est éclairée par les rayons d'un beau soleil couchant, le calme et la beauté du site vous remettent en mémoire la grandeur passée de l'ancienne cité hippocratique.

II

L'histoire de la célèbre école médicale de Salerne n'est pas dénuée d'intérêt. Une tradition veut que cette école fût fondée vers l'an 800 par Charlemagne ; mais cette opinion est sujette à caution ; il est assez connu, en effet, que le moyen âge attribuait à Charlemagne toutes les institutions dont on ne peut retrouver l'auteur.

C'est une question intéressante, et qui n'est pas encore résolue, que de savoir si l'école de Salerne avait un caractère ecclésiastique ou laïque. Il y a quelques années, on était porté à croire que c'était un établissement tout à fait ecclésiastique, où n'enseignaient que des prêtres. Mais des recherches récentes, et surtout la découverte de manuscrits salernitains importants, qui a été faite il y a quelques années, doivent faire croire que cette école a toujours été laïque et que les professeurs étaient exclusivement ou du moins principalement des laïques.

Nulle part on ne trouve de traces de la participation d'ordres religieux, soit à la fondation, soit à la direction de l'école ; nulle part il n'est question de la surveillance de l'école par l'Eglise, ce qui n'eût pas manqué dans un établissement fréquenté par un si grand nombre de jeunes gens de toutes les nations et de toutes les croyances. Il est certain que, parmi les élèves et même parmi les professeurs, se trouvaient des Juifs et des Arabes. Si l'école avait eu un caractère ecclésiastique, le gouvernement laïque n'aurait pas eu besoin d'accorder, aux professeurs comme aux élèves, l'exemption des impôts ; de plus, beaucoup de citoyens considérables de la ville étaient membres du *Collegium Hippocraticum* ; enfin — et ceci est l'argument le plus décisif — les prévôts du collège, qu'on nommait *Priores* ou *Præpositi*, étaient

souvent des hommes mariés, et parfois il y eut des dames, aussi bien dans le corps professoral que parmi les écrivains.

L'école de Salerne doit surtout son importance et sa réputation, aux xe, xie et xiie siècles, à l'étude approfondie des auteurs classiques anciens et à l'ardeur avec laquelle les principaux maîtres salernitains suivaient leur grand modèle, Hippocrate. La plupart des écrits salernitains, que nous connaissons de cette époque, sont imprégnés de l'esprit classique du grand médecin de Cos. On y trouve la même simplicité et la même clarté dans l'exposition et l'interprétation des phénomènes, la même méthode expérimentale dans les recherches, la même préférence pour les maladies aiguës, la même sévérité pour le régime.

En 1225, l'empereur Frédéric accorda à cette école plusieurs privilèges, entre autres d'être la seule, avec celle de Naples, où l'on pût prendre le degré de licence. C'était l'apogée de sa célébrité. Cet état florissant s'étendit jusqu'au milieu du xiiie siècle. Pendant ces quatre siècles, la célèbre *Civitas hippocratica* fut le rendez-vous des meilleurs professeurs et des plus studieux élèves de l'Orient comme de l'Occident. Toutes les nations, toutes les langues, toutes les religions, toutes les conditions s'y rencontraient. Les malades de tous les pays venaient y chercher leur guérison, les princes leurs médecins particuliers, les universités et les lycées nouvellement fondés leurs professeurs. Saint Thomas d'Aquin pouvait encore dire avec raison au milieu du xiiie siècle : « Quatuor sunt urbes cæteris præeminentes, Parisius in scientiis, Salernum in medicinis, Bononia in legibus, Aurelianis in actoribus. » Et François Pétrarque, dans le récit de son voyage en 1330, disait de Salerne : « Medicinæ fontem ac gymnasium nobilissimum, ubi feliciter litterarum omnium disciplina consistit. »

Plus tard, l'école de Salerne déclina rapidement : les universités qui s'élevèrent ailleurs éclipsèrent facilement sa gloire. Les dernières traces de la docte école disparurent en 1811, sous le gouvernement du roi Murat.

C'est du ixe au xiiie siècle que parurent les meilleurs écrits que nous connaissions de l'école salernitaine. C'est à cette époque que se répandit une des plus célèbres publications sorties de cette institution, je veux parler du *Regimen sanitatis, seu de conservanda valetudine liber*. Voici à quelle occasion parut ce livre fameux. Robert, duc de Normandie, revenait de la Terre-Sainte, où il avait assisté à la prise de Jérusalem, sous les ordres de Godefroid de Bouillon. Blessé à ce siège mémorable, il en avait gardé une fistule au bras, pour laquelle il alla consulter les médecins salernitains. Epris de leur grand savoir, il leur demanda quelques règles de conduite pour la conservation de sa santé. L'école s'empressa de satisfaire au désir de son auguste client.

III

Les Salernitains avaient, d'ancienne date, rédigé l'ensemble de leurs doctrines médicales en aphorismes, écrits en vers léonins pour soulager la mémoire des élèves. La partie facilement accessible au public fut détachée pour former, probablement avec quelques additions, les Préceptes de Salerne à l'usage du Roi d'Angleterre. Dans beaucoup de manuscrits on donne comme auteur Jean Mediolanus ; dans le traité lui-même, tout le collège en revendique la paternité. Il est probable

que ce n'est l'ouvrage d'aucun docteur en particulier ; c'est, sans doute, un extrait de la doctrine médicale de l'école de Salerne, sans que l'on puisse dire qui d'entre les Salernitains a tenu la plume.

Ce livre est un traité d'hygiène ; du moins les principaux préceptes se rapportent directement à l'art de conserver la santé. Il y a aussi quelques indications sur la propriété des simples et des avis sur la saignée. Il serait impossible, dans le cadre restreint d'un article de Revue, de donner une idée, même sommaire, de la composition de cet ouvrage, qui fut traduit en plusieurs langues et dont on ne compta pas moins de 207 éditions (1).

En 1837, le professeur Henschel découvrit, dans la bibliothèque du collège de la Madeleine à Breslau, un document bien important au point de vue scientifique et historique. C'est un manuscrit, intitulé *Compendium salernitanum*, qui paraît avoir été écrit au XIIe siècle et qui contient, outre les écrits déjà connus des premières périodes de l'école de Salerne, un grand nombre de traités inconnus, lesquels ont augmenté ou rectifié ce que nous savions de cette institution.

Ce volume renferme trente-quatre traités, qui embrassent à peu près toute la médecine. Il y est question d'anatomie, de physiologie, de pathologie générale, de nosologie, de matière médicale, de pharmacologie et pharmacie, de thérapeutique spéciale, etc..... Le *Compendium salernitanum* représente à peu près toute la science médicale du XIe et de la première moitié du XIIe siècle ; il nous trace, en outre, une image exacte et animée de la vie et de la pratique des médecins et de leurs rapports avec le public.

Ce manuscrit contient aussi des lettres initiales enluminées, qui donnent une idée du costume des professeurs et des élèves de cette école. D'après ces costumes, on doit croire que cet ouvrage a été écrit au XIIe siècle et en Italie, sans doute à Salerne même.

L'une des plus curieuses particularités de l'école de Salerne est d'y rencontrer des dames et des jeunes filles qui y enseignaient la médecine. Le fait ne doit pas trop nous étonner si nous savons l'immense intérêt avec lequel tous les habitants de Salerne suivaient les leçons de médecine et des sciences qui s'y rapportent. Des hommes de toutes les conditions, des princes, des chevaliers et des bourgeois, et même les plus hauts dignitaires de l'Eglise se faisaient honneur d'être membres du *Collegium* ou du moins de prendre part aux études. Tout savant était familier avec les écrits d'Hippocrate et de Galien. Les femmes et les filles des professeurs, surtout du prévôt, suivaient les leçons, et plusieurs ont fait d'excellents professeurs ou auteurs. Mazza, qui rompt à cette occasion une lance en faveur de l'émancipation des femmes, ne dit pas si la même tolérance existait pour les études de droit. Il cite ensuite les femmes dont il a retrouvé les noms ainsi que les écrits : Abella, Mercuriadès, Rebecca, Trotta ou Trottula, Constantia Calenda.

La plus célèbre et la plus féconde comme auteur fut Trottula di Ruggiere, qui composa un grand nombre de traités pratiques, non dépourvus d'érudition. Elle s'occupait spécialement des remèdes et

(1) Un de nos anciens maîtres a publié une édition française de ce livre avec commentaires sous ce titre : *Les Préceptes de l'école de Salerne à l'usage du Roi d'Angleterre*, traduits et commentés par *A. Van Biervliet*, professeur à l'Université de Louvain. Lib Peeters, Louvain, 1863.

des prescriptions médicales. Contrairement aux autres, elle s'embarrassait peu de la théorie et se guidait surtout d'après la pratique. Outre ses ouvrages sur les maladies des yeux, des oreilles et des organes thoraciques, nous connaissons d'elle un écrit sur les maladies des femmes et les accouchements. C'est ce traité qui rendit l'auteur célèbre, bien qu'il contienne le plus d'erreurs et de superstitions. Mais on ne peut trop le reprocher à cette femme, si on se rappelle le triste état de la science gynécologique et obstétricale pendant tout le moyen âge.

Les sources historiques ne disent pas si Trottula, ainsi que les autres Salernitaines, se livrait aussi à la pratique médicale ; mais le caractère pratique de leurs écrits tend à le faire croire.

Le but principal de l'école de Salerne était de former des médecins solides, instruits et charitables. Ce but est clairement indiqué dans un petit traité, intitulé : *De adventu medici ad œgrotum*, qui fait partie du manuscrit de Breslau. Cet écrit était évidemment destiné à servir de guide au médecin pour la pratique ordinaire, et l'auteur paraît s'être inspiré des travaux d'Hippocrate et de Galien. On y trouve des règles pour la conduite du médecin au lit du malade, pour les rapports du médecin avec ses clients et avec ses confrères, pour la manière d'examiner un malade, des conseils sur la façon dont il faut parler du pronostic, ainsi que de la conduite après la cure. Tout cela est traité en quelques pages et nous fait connaître la situation des meilleurs médecins d'alors vis-à-vis du public. Aussi pouvons-nous considérer ce traité comme un des documents les plus importants de la médecine pratique au moyen âge.

Voici comment débute le manuscrit :

« Lorsque tu seras appelé près d'un malade, ô médecin, implore d'abord l'aide du Tout-Puissant. Que l'Ange qui accompagna Tobie accompagne aussi ton esprit et ton corps !

« Tâche de savoir du messager qui est venu t'appeler si la maladie est grave, à quel organe elle s'est attaquée et comment la maladie a commencé. Tout cela te sera utile, pour que, arrivé près du malade, tu sois déjà guidé dans tes recherches et que tu puisses immédiatement lui parler, en les nommant, des souffrances qu'il éprouve ; tu gagneras ainsi sa confiance et il te regardera dès lors comme un sauveur qui va lui apporter sa guérison.

« Quand tu seras arrivé à la demeure, demande, avant d'approcher du malade, s'il s'est confessé. S'il ne l'a pas fait, qu'il le fasse immédiatement ou, du moins, qu'il promette de le faire ; car, si tu n'en parles qu'après l'avoir examiné, il aura déjà un triste pressentiment et il croira que tu juges son état désespéré.

« En arrivant près du malade, évite de paraître hautain, ni intéressé ; rends avec modestie le salut que te feront les parents et assieds-toi, si l'on t'y invite. Pendant que tu prends un rafraîchissement tâche de dire quelques mots qui fassent allusion à la beauté du paysage, aux agréments de la maison et à l'amabilité de ses habitants.

« Te voilà près du malade ; demande lui comment il se trouve. Ensuite fais-lui avancer le bras et tâte le pouls ; mais prends soin d'abord que le malade soit calme ; car bien des malades ont les battements du cœur précipités, les uns par la joie de ton arrivée, d'autres, plus avares, par la pensée des honoraires que tu réclameras. Soutiens le bras de la main ; fais attention que le malade ne repose pas sur le

côté gauche et compte le pouls au moins jusque 100. Examine l'état du pouls avec soin et longtemps : car les personnes présentes t'écouteront avec d'autant plus d'attention que tu auras attendu plus longtemps avant de parler. Enfin demande les urines, et examine leur couleur, leur quantité et leurs propriétés. Alors promets au malade qu'avec l'aide de Dieu tu le guériras. Mais dès que tu l'auras quitté, dis aux parents que le cas est très grave ; de cette manière, s'il guérit, ton mérite n'en sera que plus grand ; et s'il meurt, les parents seront convaincus que tu as prévu dès le début une terminaison fâcheuse.

« Je te recommande aussi de ne pas jeter de regards de convoitise sur l'épouse, ni sur la fille, ni sur la servante ; car cela aveugle l'esprit du médecin, lui enlève l'air de Dieu et le rend insupportable au malade.

« Que ta conversation soit aimable, que ta manière d'être soit honorable et que ta confiance se place en Dieu seul ! Si les maîtres de la maison t'invitent à dîner, ne t'y rends pas avec un empressement exagéré ; et ne prends pas la première place, bien que, d'après l'usage, la première place revienne aux prêtres et aux médecins. N'aie pas l'air de trouver mauvais les aliments et les boissons, et ne dédaigne pas de satisfaire ton appétit avec du pain de son, même s'il est assez rustique et si tu n'y es pas habitué. Pendant le dîner, informe-toi souvent de l'état du malade; sa confiance en toi ne fera que grandir, s'il apprend que tu ne l'oublies pas au milieu des plaisirs de la table. Quand le repas est terminé, vante l'excellence des mets et des boissons, le malade en éprouvera un grand contentement. »

Après des règles générales sur la diète, la médication, la saignée et le traitement général du malade, lequel varie suivant l'individualité de celui-ci, la raison et les particularités de la maladie, le traité conclut comme suit :

« Il est utile que, pendant la maladie comme pendant la convalescence, le malade soit visité par ses amis, qui s'entretiendront familièrement avec lui et pourront même se livrer à ses jeux de prédilection. Cependant le médecin doit se tenir à l'écart ; ou, s'il entre, il doit, d'une mine souriante, leur dire : quelle agréable société, quels beaux jeux vous jouez là ! mais ne vous dérangez pas pour moi ! Je vous quitte bientôt en vous souhaitant beaucoup de plaisir et de joie.

« Et alors, si l'état du malade est satisfaisant, amène-le tout doucement à te payer. Enfin je te conseille, en vue d'augmenter ta clientèle, de tâcher de gagner les bonnes grâces des amis du malade ; parle-leur de toi et de tes cures, autant que cela te paraît utile. Cela fait, prends congé en faisant des recommandations prudentes et convenables ; enfin vas en paix et que le Seigneur t'accompagne ! »

Ce petit manuscrit n'est-il pas charmant de vérité et de finesse ? Chacun, en le lisant, ressentira l'impression qu'on y trouve un tableau fidèle de la vie de ce temps-là. Il y règne une aimable naïveté et une foi vive, jointes à une grande connaissance des hommes. Outre une science approfondie des enseignements d'Hippocrate et de Galien sur l'examen minutieux du malade, nous y lisons des règles pleines de tact pour la conduite du médecin vis-à-vis du public, mais aussi, disons-le, une recherche assez raffinée de l'intérêt personnel. Telle devait être la conduite des meilleurs médecins de cette époque, puis-

que tel était l'enseignement du célèbre *Collegium Hippocraticum* à la période la plus florissante de l'école de Salerne. Cette conduite n'est pas tout à fait de notre goût, et cependant que de choses vraies s'y rencontrent ! Que de remarques applicables à notre époque ! La politique médicale est aussi ancienne que la médecine elle-même, et les praticiens de nos jours ne peuvent pas plus la négliger que notre vieux maître Hippocrate et ses fidèles disciples de Salerne.

Remarquons, par exemple, les conseils minutieux et détaillés qui sont donnés pour que le médecin cherche à gagner la confiance de son malade. N'y a-t-il pas là une prescience de l'importance de la suggestion, dont l'efficacité thérapeutique a été si bien établie depuis ? Il n'était pas un praticien un peu expérimenté et un peu observateur qui n'ait acquis la conviction que son influence morale était souvent aussi utile que l'administration de ses remèdes les plus actifs.

Sans vouloir recommander tous les procédés suggérés par l'écrit salernitain, je pense que l'homme de l art ne fait que son devoir et qu'il agit dans l'intérêt de son malade, en s'efforçant de capter sa confiance, même en usant de quelques petits trucs, bien innocents et parfaitement légitimes. Il y a là une question de tact et de mesure à observer ; c'est dans cette conduite que l'on peut le mieux discerner les qualité du vrai médecin et le distinguer du simple médicastre.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Inauguration du monument Liébeault.

Cette inauguration a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, le 8 février, à l'École de Psychologie, sous la présidence d honneur de M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l Institut, et du ministre de l'instruction publique, remplacé en la circonstance par son sous-chef de cabinet. MM. Giard, de l'Académie des Sciences, Saint Yves-Thénard, de l'Académie de Médecine, M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, le Dr Lloyd-Tuckez, de Londres, etc., etc., avaient tenu à honorer de leur présence cette solennité

Après les discours de MM Voisin et Paul Magnin, qui ont fait l'éloge de Liébeault, M. le Dr Bérillon a retracé, en termes éloquents, la carrière du chef de l'École de Nancy, qui ne réussit qu'après plus de vingt-cinq années de luttes et d'efforts à désarmer les préventions et même les hostilités qui lui furent suscitées au sein même du corps médical. Le Dr Lloyd-Tuckez prit ensuite la parole au nom des médecins étrangers. Enfin M. Paul Mounet lut, d'une voix vibrante, une poésie de M. Jules Bois. Et la cérémonie se termina par la remise des palmes à l'auteur du buste, le très talentueux M. Maillols.

Variétés de Médecine Historique

Le tempérament de Marie de Médicis.

Les études historiques — nous croyons le deviner à certains symptômes — présenteut une orientation nouvelle. L'histoire n'en est plus réduite à la chronologie des événements, l'historien devient psychologue. Quelle que soit la part qu'on attribue aux facteurs physiques ou physiologiques, on ne conteste plus qu'il en faille faire état, dans l'appréciation d'un caractère, voire d'une politique. Et nous nous félicitons que nos efforts n'aient pas été vains, que notre méthode de travail ne soit plus dédaignée par ceux-là même qui y répuguaient le plus jusqu'à ces derniers temps.

Il vient, en effet, de paraître, dans la grave *Revue historique*, une étude de M. Louis Batiffol, qui nous semble, à cet égard, des plus significatives. A la suite d'une analyse publiée dans la *Chronique médicale*, sur son très intéressant ouvrage : *Au temps de Louis XIII*, M. Batiffol nous faisait l'honneur de solliciter notre opinion sur les maladies de Marie de Médicis, persuadé qu'il était de la nécessité de bien connaître le tempérament de cette reine, pour porter sur elle un jugement équitable. Il nous plaît de constater que nos avis, quelque peu autorisés qu'ils fussent, n'ont pas été complètement négligés, et nous nous félicitons, non pas de compter un disciple de plus — car M. Batiffol s'est révélé d'emblée un maître — mais d'avoir rallié à nos doctrines une aussi brillante recrue.

Dans la première partie de son travail, l'auteur peint au naturel — sur le vif serait-il plus exact d'écrire — la jeune fille qui avait consenti à devenir l'épouse du roi de France. « La jeune fille bien portante et fraîche s'était développée en une belle jeune femme éclatante de santé. » Un contemporain qui la vit passer daus Paris à cette époque la déclarait « grasse et en bon point », lui trouvant « l'œil fort beau et le teint aussi », peut-être « un peu grossier », car elle ne se fardait ni se poudrait, contrairement à la plupart de ses contemporaines. Le roi disait d'elle : « Elle a un naturel terriblement robuste et fort » ; et pour lui conserver cette heureuse santé, dont il avait besoin, disait il sans fausse honte, « pour avoir d'aussi beaux enfants que ceux qu'il avait eus de Gabrielle », Henri IV soumit Marie de Médicis à une hygiène spéciale, bien en harmonie avec les idées du temps. « Purger, saigner, baigner », tels étaient les trois articles fondamentaux, les trois préceptes à suivre pour se maintenir en santé. Le « bon roi Henri » ne se contentait pas de se soumettre à ce régime, il l'imposait à son entourage.

Sur ses conseils, il en était, comme l'ambassadeur florentin à la cour de France, qui se purgeaient jusqu'à trois fois en trois jours, puis se faisaient tirer deux livres de sang. La reine n'hésitait pas à suivre l'ordonnance de son époux et obéissait docilement à sa prescription. Le chirurgien Hélie Bardin était chargé de piquer la reine à intervalles réguliers, « afin de la rafraîchir et aussi pour la rendre plus dispose ». Marie, convaincue que cette opération lui était utile, aurait eu garde de s'y opposer. Henri IV lui fit également partager sa foi dans l'effica-

cité de certaines eaux minérales, notamment celles de Spa, « plutôt pour faire provision de santé que pour maladie ». En quelques heures elle en buvait « jusqu'à neuf verres », qu'elle rendait « fort bien et par les deux côtés ». Pendant une semaine de suite, elle suivait ce régime.

A vrai dire, Marie de Médicis, quelques dérangements d'estomac mis à part, n'avait de médicaments qu'en prévision de maux à venir et pour ne pas déplaire à son royal époux. « Elle gardait, pour le principe, la caisse d'eaux médicales que lui avait envoyée le grand-duc de Toscane; elle conservait dans la liste des gens de sa maison le distillateur Charles Huart, destiné à lui préparer *de bons et salutaires remèdes*, mais elle s'en servait le moins possible. Elle ne se plaignait, encore accidentellement, que de maux de dents, et comme elle avait peu de confiance, au moins pour la cure de ces malaises particuliers, dans les médecins français, elle faisait venir d'Italie un « opérateur » en renom, le fameux Geronimo, qui accourait, en toute diligence, avec ses onguents et ingrédients et aussi les instruments en cas d'extraction.

Ces maux de dents étaient-ils liés à un état spécial ? M. Batiffol ne l'établit pas ; quoi qu'il en soit, Marie de Médicis fut souvent enceinte, et l'on peut dire que les grossesses ont été les principaux incidents de sa vie physique. « Elle les a eues pénibles, en raison des tourments, des peines et des scènes violentes que causa dans le ménage l histoire de la marquise de Verneuil. »

La première avait été assez bien supportée, quoiqu'au moment de l'accouchement elle fût en assez grand péril, — pour s'être donné, pensait-elle, une indigestion de fruits. Les autres grossesses furent plus pénibles; elle eut de violents flux de ventre, qui l'obligeaient à garder le lit et la débilitaient considérablement. Pour son second fils, — qui devait, du reste, vivre peu, — « les fatigues extrêmes de la grossesse, jointes aux soucis causés par Henriette d'Entraigues, eurent pour effet que l'enfant vint dans le plus pitoyable état, hydrocéphale, convulsionnaire, peu viable. » La reine avait beaucoup maigri, et on conçut à son endroit de vives inquiétudes.

Et cependant les soins ne lui manquaient pas. On lui avait installé dans la chambre ovale, dite aujourd'hui de Louis XIII, au château de Fontainebleau où elle se plaisait particulièrement, « un beau lit de velours cramoisi rouge, accommodé d'or, recouvert d'un baldaquin ou pavillon de toile de Hollande, la chaise tout auprès pour le travail, également garnie de même velours rouge. » La sage-femme Louise Bourgeois, matrone de grande expérience, se tenait à ses côtés, et plus tard elle eut un accoucheur, célèbre pour son habileté, du nom d'Honoré, enfin le médecin ordinaire du roi, M Petit. Ce n'était pas tout : outre les secours matériels, on recourait aux moyens spirituels, qu'on jugeait alors autrement efficaces que les premiers : les prières des quarante heures, la dévotion des trois jeudis, l'invocation à sainte Marguerite, dont la ceinture rendait fécondes les femmes stériles, tout était mis à profit pour obtenir une heureuse délivrance.

Ces grossesses successives n'ont pas dû être sans influence sur le tempérament de Marie de Médicis. Qu'elles aient contribué à développer sa nervosité, il n'y a rien là que de vraisemblable. « Tout agissait sur elle ; le moindre fait causait un ébranlement maladif, avec répercussions interminables... Elle avait de perpétuelles colères, et pour des riens » A cette irritabilité succédait une gaieté sans mesure, et

comme elle était d'une intelligence plutôt médiocre, cette instabilité d'humeur se traduisait par une inconsistance de caractère qui la poussait aux mesures les plus variables, les plus inattendues

Il est à présumer que Marie de Médicis succomba à une *hypertrophie du cœur* (1). Cette affection cardiaque est-elle survenue à la suite des émotions multipliées et des déceptions qu'elle éprouva dans la seconde moitié de sa vie, l'hypothèse n'est pas improbable. D'un naturel nerveux et sanguin à la fois, elle a résisté tant qu'elle fut au faîte du pouvoir : c'est un point que M. Batiffol a mis nettement en lumière, et selon sa propre expression, « rien ne sert mieux à expliquer le caractère moral de Marie de Médicis ».

Cette conclusion n'est pas pour nous déplaire

Faut-il éliminer les faibles ? — Le cas du Président Roosevelt.

Il y a quelques années, un homme de science, H. H. Powers, professeur de Sociologie à l'Université de Cornell, débuta, paraît-il, dans son cours de principes politiques, par la déclaration suivante :

« Je suis fortement d'avis de tuer les faibles de la Société au profit « des forts.

« D'avis de tuer aussi les faibles d'esprit et tous ceux qui peuvent « devenir un fardeau et une charge, comme on tue les serpents.

« Je suis persuadé qu'un temps viendra où la Société comprendra le « profit qu'il y a pour elle à exterminer les faibles par des moyens « artificiels. Certainement sous le régime présent c'est impraticable, « car qui est apte à juger des faibles à désigner à l'extermination, des « forts à en excepter ? »

Comme le fait avec juste raison observer M Philippe Tissié (2), en commentant cette proposition féroce autant qu'absurde, la terre n'est pas tellement encombrée qu'il faille penser à diminuer la race humaine, et la science rendra forts ceux que le professeur au cœur dur voudrait tuer Si ce système avait prévalu jadis, quelques-unes des plus grandes intelligences que le monde a connues ne se seraient jamais développées. Des milliers d'êtres, faibles physiquement, n'auraient pas vécu, appris à devenir forts et inscrit leur nom dans l'histoire du monde.

Napoléon Bonaparte était, jusqu'à sa septième année, un enfant maladif, chétif, rabougri ; dans sa première jeunesse, il était incapable de participer aux jeux des garçons de son âge, tant il était faible. Plus tard, devenu jeune homme, il était battu, poursuivi à coups de pieds par ses condisciples, à cause de sa petite taille et de son impossibilité à se protéger contre les plus robustes d'entre eux ; et cependant, par la vie militaire et l'effort personnel, il se développa et changea la carte du monde.

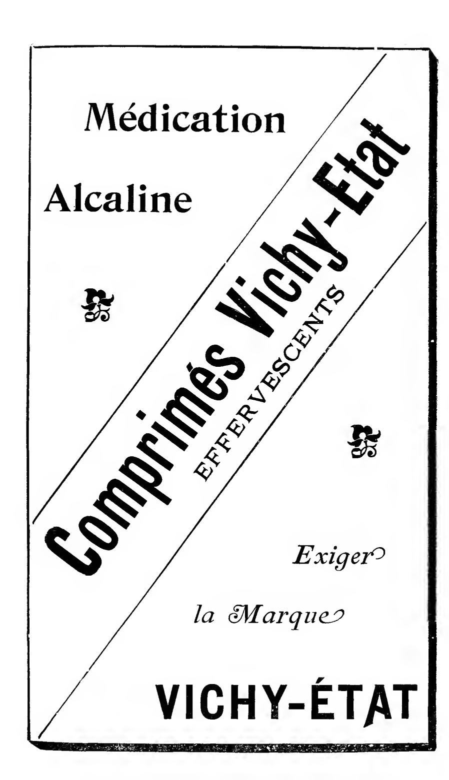
Eliminons les faibles par tous les moyens, certes ; mais, pour attein-

---

(1) Cf. nos *Morts mystérieuses de l'Histoire*, p 282 et suiv ; *Gazette des Hôpitaux*, 1900 (article de Corlieu sur *Marie de Médicis et les médecins Vautier et Riolan*).

A noter le diagnostic rétrospectif de M le Dr Paul Guillon, qui conclut, *mais sans discussion*, que Marie de Médicis a succombé à « une forme foudroyante de la variole. » Cf. *La mort de Louis XIII*, Fontemoing, éditeur, p. 63.

(2) *Revue des jeux scolaires*, sept. 1902.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

dre ce but, recourons à la culture physique. Le cas d'un petit garçon américain devenu le premier citoyen du monde sera le meilleur témoignage de ce que peut cette culture.

Le 27 octobre 1858, un enfant naissait, d'une si faible et si chétive vitalité que, pendant de longues semaines, chaque heure était pour lui une question de vie ou de mort. Il vécut, ce fut tout. Mais de sa naissance à sa quatrième année, il ne fut qu'nn petit malade. Une simple ombre frêle et faible, un souffle, incapable de participer à aucun jeu. Il devint une misérable plante de serre chaude, affligé et surchargé des deux plus grands désavantages dont peut être accablé uu garçon : être riche et de mauvaise santé. Ainsi que bien des enfants malades, il était horriblement gâté, ce à quoi il dut son salut. On dit qu'à New York il passait le temps à guetter depuis sa fenêtre les jeux des garçons dans la rue, et qu'alors il prenait des rages de colère passionnée, de n'y pouvoir prendre part. Sa volonté impérative et son corps chétif développèrent en lui un caractère des plus volontaires.

Des professeurs particuliers furent renvoyés l'un après l'autre et il fut alors dirigé d'une école de choix à une autre, obligé de quitter toujours pour cause de mauvaise santé.

Arrivé à l'âge de jeune homme, il acquit par lui-même une somme de santé satisfaisante, mais insuffisante encore pour lui permettre de concourir dans les sports avec ceux de son âge qu'il se contentait d'imiter par un effort de sa volonté. L'un après l'autre, il essaya les exercices athlétiques, de façon à en devenir maître, ainsi que de ce qui constitue la gymnastique des garçons.

Peu aprés, nous le voyons entrer dans une école préparatoire.

D'apparence misérable, les yeux pleurants, il ressemblait alors « à une vieille femme ratatinée ».

Mais bientôt « Goggles » (1), ainsi qu'il fut surnommé, entra en lice avec ses camarades et reçut de dures raclées. Cependant, ce garçon aux yeux délicats, à la poitrine rétrécie, trop faible encore pour prendre part aux rudes et instructifs sports des garçons de son âge, continuait à s'exercer et à acquérir autant de muscles que le permettait sa chétive charpente, malgré les peines qu'il en éprouvait, jusqu'au jour où il fut chuchotté que « Goggles » avait rossé l'un des moins forts des garçons, et qu'il se déclarait prêt à administrer une pile en règle à qui oserait encore l'appeler « Goggles », et qu'il s'en tiendrait à sa parole.

Nous le retrouvons plus tard au Collège de Harward. Il est un homme à présent, et l'antithèse physique du débile qu'il était, étant parvenu, par son indomptable courage, sa volonté, sa persévérance, à supprimer ses nombreux désavantages physiques. Il est devenu le favori de tous, même de ceux qui ont tâté de sa supériorité physique.

Il n'entrait à Harward que dans le simple but de faire de lui-même un homme, au moral comme au physique. Par un judicieux entraînement, une implicite obéissance aux lois de la santé, il développa la robuste virilité qui l'a conduit à la situation élevée qu'il occupe. Il devint rapidement le champion de boxe de l'Université et le directeur de nombreux sports de plein air. Mais citons ses propres paroles :

« Lorsque je m'entraînais pour le championnat à Harward, je me

(1) Sans équivalent en français. Signifie approximativement : « yeux à fleur de tête, saillants et faibles. »

« suis mesuré avec n'importe qui, et j'ai essuyé les plus durs échecs « qu'on puisse éprouver. J'ai été battu et rebattu. Mais à chaque fois « je gagnais des points, et à la fin j'arrivai à vaincre. J'ai été battu « deux fois au « polo » depuis. Je crois entièrement à la boxe, à la lutte « et à tous les jeux rudes et masculins ; ils ont fait de moi un homme. »

En 1880, le jeune Américain obtint ses grades. Bien qu'étudiant assidu au travail, il ne fut jamais atteint dans sa santé. Après un séjour en Europe, il revint dans son pays pour se plonger dans la vie politique.

Le reste est connu du monde entier.

Comme chasseur, sportsman, athlète, littérateur, cowboy, soldat, homme d'Etat, il a acquis le renom et l'honneur. Avec une vie privée sans tache, saine et pure, il occupe aujourd'hui une position à laquelle chaque garçon américain, faible ou pauvre, peut aspirer Peu d'hommes l'atteignent, mais tous peuvent devenir de parfaits spécimens de la virilité américaine, parfaite au moral, parfaite au physique.

Regardez-le assis à son grand pupitre. Ses yeux sont brillants, son corps souple, cependant ferme de la solidité du dur et sain développement ; chacun de ses mouvements dénote l'athlète entraîné, qui a le contrôle de tous ses muscles. Il vient de lire une énorme pile de volumineux documents, au bas desquels il va signer son nom. Voyez ! Il saisit sa plume d'une main ferme.

Regardons par dessus cette épaule massive et observons la main qui trace le nom de l'enfant jadis si maladif.

Pas une faiblesse ne s'y trouve, non, mais la grande, hardie et masculine signature de : Théodore ROOSEVELT, 36e Président des Etats Unis (1).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Céruse ; Le Saturnisme chez les peintres en traitement à Paris, par le Dr A. TREILLE. Librairie de la *Revue médicale*, Paris. 1905.

Les Orateurs de la Révolution : L'Assemblée constituante, par A. AULARD. Editeurs Cornély et Cie, Paris. 1905.

Plombières ancien et moderne, par J. D. HAUMONTÉ. H. Champion, édit., Paris. 1905.

La Réglementation physiologique du travail, par le Dr Georges GUILHAUD. Henri Jouve, imprimeur-éditeur, Paris. 1905.

L'Hérédité des stigmates de dégénérescence et les familles souveraines, par le Dr V. GALIPPE. Masson et Cie, édit., Paris. 1905.

Œuvres poétiques choisies, par Ad. VAN-BEVER. Sansot et Cie, édit., Paris. 1905.

Les Rapports professionnels du médecin avec ses malades et avec ses confrères, par le Dr Louis RENOU. Ch Schlaeber, imprimeur, Paris. 1905.

Etude sur la Bestialité, au point de vue historique, médical et juridique, par G. DUBOIS-DESAULLE. Charles Carrington, Paris. 1905.

---

(1) Traduit de l'anglais du *Physical Culture*, de New-York (janvier 1902). Nous remercions tout particulièrement M. le Dr Philippe TISSIÉ d'avoir bien voulu nous faire part de cette très attachante information.

INFORMATIONS DE LA " CHRONIQUE "

Apothicaires parrains de rues parisiennes : la rue Nicolas-Houël.

Un arrêté, de date récente, du préfet de la Seine, approuve certaines dénominations, adoptées par le Conseil municipal de Paris, appliquées à des rues anciennes ou nouvelles. Parmi celles-ci, une seule se rattache à notre profession — encore s'agit-il d'un apothicaire et non d'un médecin.

« Est baptisée *Rue Nicolas-Houël*, la voie à ouvrir sur l'emplacement de la Bièvre, entre le boulevard de l'Hôpital et la rue Geoffroy-Saint-Hilaire. »

Il nous plaît de rappeler, à ce propos, que la première idée de cet hommage, rendu à une de nos plus pures gloires parisiennes, qui est, en même temps, une des illustrations de la pharmacie, revient sans conteste à un de nos confrères de la grande presse, M. Dehodencq, actuellement rédacteur au *Petit Journal*.

Le 1er juin 1901, M. Dehodencq publiait, dans une feuille éphémère, aujourd'hui disparue, *Panthéon-Luxembourg*, dirigée par M. Albert Goret, la lettre ouverte suivante, adressée au conseiller municipal du quartier du Val-de-Grâce, notre confrère Chérot :

« Monsieur le Conseiller municipal,

« Dans le quartier que vous représentez à l'Hôtel de Ville, la rue de l'Arbalète relie la rue Mouffetard à la rue Berthollet. A son intersection avec la rue Claude-Bernard se trouve l'Institut National Agronomique, dont la propriété s'étend du no 9 au no 21. Là était installée, il n'y a pas très longtemps encore, l'Ecole supérieure de pharmacie.

« Un modeste bourgeois de Paris, membre de la corporation des Apothicaires, y réalisa une pensée bienfaisante. Retenez son nom. Il s'appelait Nicolas Houel.

« Nicolas Houël imagina en 1576 d'établir une sorte de maison de charité, « pour nourrir et instruire des enfants orphelins à la piété, aux bonnes lettres et en l'art d'apothicaire ; de plus, pour préparer et fournir gratuitement aux pauvres honteux de la ville et des faubourgs tous les médicaments convenables pour leurs maladies ». Ce fut l'Hôpital de la Charité chrétienne, dont il fixa l'établissement à l'entrée de la rue de Lourcine, à gauche, près de la rue Mouffetard. Il acheta à cet effet la maladrerie de Sainte-Valère, qui y était installée depuis un quart de siècle, en fit réédifier la chapelle dédiée à saint Martial, et y mit, pour apprendre à soigner les malades, ses enfants orphelins qu'on appela les Enfants Rouges. Il acheta encore, vis-à-vis de cet hôpital, un terrain très vaste, dont il étendit l'enclos jusqu'à la rue de l'Arbalète. Il en fit le Jardin des Apothicaires, pour la culture des plantes médicinales. L'établissement, qui prenait son entrée au no 13 de la rue de l'Arbalète, prospéra rapidement. C'était le premier jardin botanique qu'on eût vu en France. Dès l'année 1627, il devenait l'unique chef-lieu de l'Ecole de Pharmacie.

« L'Hôpital de la Charité chrétienne, desservi par des religieuses et dépendant de l'Hôtel-Dieu, disparut à la fin du XVIIIe siècle, dans le vandalisme révolutionnaire. Mais l'Ecole de Pharmacie subsiste. Le petit Jardin des Apothicaires a grandi. Il s'est développé jusqu'à prendre rang de Faculté Il s'est agrégé à la vieille Université de Paris.

« J'ai l'honneur, Monsieur le Conseiller municipal, de vous demander, pour une rue du quartier du Val-de-Grâce, le nom du bon Nicolas Houël, l'un des plus modestes bienfaiteurs de notre ville, l'un des hommes les plus recommandables de son siècle, l'un de ceux qui doivent honorablement figurer parmi les illustres Parisiens.

« Hugues Aubriot,
Bourgeois du Val-de-Grâce. »

Ajoutons, pour être tout à fait juste, que, bien avant Hugues Aubriot (pseudonyme, pour la circonstance, de M. Dehodencq), on s'est avisé que Nicolas Houël « a été, selon l'expression d'un de ses biographes (1), l'un des hommes les plus recommandables qu'ait produits le XVIe siècle et auxquels l'humanité et la science ont le plus de réelles obligations ».

Dès 1832, Chéreau, dans une *Notice sur le Jardin des Apothicaires*, exposait les titres de Houël à la reconnaissance publique ; et, si nous remontons plus haut, dès 1818, un professeur à l'Ecole de Pharmacie, Nachet, signalait ses diverses créations, dans le vingt-sixième tome du *Journal des Sciences médicales* ; mais le travail le plus consciencieux et le plus complet, consacré à notre personnage, est sans conteste l'étude de M. G. Planchon, le toujours regretté Directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, étude publiée dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie*, de 1893 à 1895, et dont il existe un tirage à part de 132 pages, avec sept planches dans le texte.

Détail généralement ignoré, Houël ne fut pas seulement l'apothicaire bienfaisant, le philanthrope avisé que nous ont fait connaître ses panégyristes, ce fut encore un versificateur estimable, un amateur d'art des plus éclairés ; mais lisez, à ce sujet, la très curieuse notice due à l'érudition de M. Jules Guiffrey, extraite des *Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile de France*, t XXV (1898) — et vous serez complètement édifiés sur les mérites variés du personnage à qui revient si légitimement l'hommage tardif qui lui est enfin rendu.

Religion et Hygiène.

Si nous en croyons l'écho qui nous arrive d'Extrême Orient, les mesures préventives prises, en Birmanie, par les autorités anglaises, rencontreraient, dans leur mise à exécution, des obstacles, prévus du reste, venant de la masse indigène dont la croyance religieuse est le culte de Bouddha. Les premiers principes rituels interdisent, en effet, la destruction de tout être vivant, rat ou chien ; mais dans le cas de ce dernier, l' « exécution » sommaire qui en est faite est uniquement confiée à des agents spéciaux, qui, pour indigènes qu'ils soient, sont absolument européanisés, ce qui implique, pour eux, l'abandon de ces croyances surannées.

(1) *Etudes biographiques pour servir à l'histoire des sciences*, par P.-A. Cap (Paris, Masson, 1857, in-12), 1re partie, p. 84-89.

Il n'en est plus de même quand, au sujet de la peste, il s'agit de la destruction des rats. C'est à la grande masse du public que les autorités s'adressent, et cette masse, foncièrement religieuse, est et devient réfractaire aux règlements de la municipalité anglaise.

En second lieu, les Birmans, en général, témoignent d'une animosité non dissimulée pour tout désinfectant. Pourquoi ? Question de croyance religieuse encore, qui, ne pouvant être utilement combattue, reste nécessairement sans réponse.

Enfin et surtout, nous dit on, l'opposition de la population indigène aux règlements émis par les autorités locales s'expliquerait (?) par ce fait, que les femmes sont les principales victimes du fléau : contrairement à leurs semblables du sexe fort, qui portent des chaussures européennes, elles vont, comme par le passé, nu-pieds, s'exposant bénévolement ainsi aux germes d'une contagion, pour ainsi dire forcée, obligatoire. Mais allez donc demander aux Birmans d'imposer aux femmes, pour raison d'hygiène, l'emploi des chaussures dont si fièrement eux-mêmes ils font usage ! L'homme peut et doit suivre les progrès de la civilisation ; mais la femme doit, elle, rester ce qu'elle a toujours été à leurs yeux orientaux : l'esclave.

Nonobstant toutes ces difficultés, et grâce aux efforts ininterrompus de M. Stevenson, superintendant de police municipale, secondé dans cette tâche par MM. Murray et Curran, on peut dire à l'heure actuelle que les rats, poursuivis à outrance, ont fini par disparaître de Rangoon ; en quatre mois (février-avril 1905), 104 992 ont été mis hors de circulation. A 1 anna par tête, ils peuvent se vanter d'avoir grevé bien inconsidérément le budget de la ville. Si à cela on ajoute que ceux qui se distinguaient, parmi ces chasseurs d'un nouveau genre, étaient engagés, par les autorités, avec des appointements mensuels fixes, on peut se faire une idée de ce qu'a dû coûter à Rangoon cette extermination de rongeurs.

Un médecin, précurseur de Joanne et Baedeker.

Ne sera-t-on pas surpris d'apprendre que nos Baedeker et nos Joanne ont eu pour précurseur un médecin du seizième siècle ?

En 1555, nous révèle M. Doumergue (*La Genève calviniste*, p. 7), l'Alsacien Jörg Wikram publiait son Indicateur, des voitures roulantes (*Rollwagen-Büchlein*) (1). Deux ans auparavant, avait paru à Paris, chez Charles Estienne, la troisième édition de : *La guide des chemins de France* (2).

Enfin, en 1561, un ami de Calvin, le philosophe et médecin Guillaume Gratarolus, fit imprimer son Indicateur général, « très utile pour tous les voyageurs (3) », lequel se partage en deux livres dont le premier contient des conseils hygiéniques et médicaux, et dont le second indique les routes, et nomme les principales localités par où elles passent.

---

(1) Theodor von Liebnau, *Das Gast hof und Wirthshauswesen der Schweiz in älterer Zeit* 1891, p. 57.

(2) *La guide des chemins de France*, reveue et augmentée pour la troisième fois. Les fleves du royaume de France, aussi augmentez. A Paris, chez Charles Estienne, imprimeur du Roy, MDLIII. (Exemplaire de la Bibliothèque nationale de Paris.)

(3) *De Regimine iter agentium vel equitum, vel peditum, vel navi, vel curru seu rheda*, etc.. *viatoribus et peregrinationibus quibusque utilissimi, libri duo*. (Exemplaire de M. Herminjard.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Sur la décirconcision. — Les Juifs étaient nombreux à Rome, même avant l'ère chrétienne, et, sous Tibère, il y en avait déjà vingt mille. Bientôt on les soumit à des taxes énormes et à la visite pour s'assurer de leur circoncision. C'est alors que, pour cacher leur origine et échapper ainsi à cet impôt ethnique, si j'ose m'exprimer ainsi, ils réclamèrent l'assistance des chirurgiens, qui, avec un réel talent, paraît-il, procédaient à la restauration du revêtement balanique, c'est-à-dire à une véritable *posthoplastie*.

L'opération est-elle encore pratiquée de nos jours, et en quoi cousiste-t-elle ?

Dr E. CALLAMAND (*de Saint-Mandé*).

Deux médecins anglais ignorés : PETER HOWE et JOHN MAJOR. — Je suis chargée de trouver des documents sur deux médecins anglais (Ecossais. je pense) qui vivaient il y a des tas de siècles J'ai cherché à la Bibliothèque nationale, mais vainement. Il s'agit :

1° De PETER HOWE, surnommé Aurelius ou Aurelianus, qui fut chirurgien d'un roi de France, mais lequel ? et fondateur de l Ecole de Médecine de Glasgow ;

2° JOHN MAJOR, qui est né ou a vécu à North Berwick et qui a enseigné en France vers 1450.

Une association d'éminents docteurs anglais veut faire revivre la mémoire de ces deux personnages. Pouvez-vous contribuer à cette résurrection ?

E. BLÉRIOT.

Le commandant Cuignet et ses attaches médicales. — En feuilletant une collection de l'*Union médicale*, je trouve, dans un n° de l'année 1873, l'analyse d'une monographie, intitulée : *Ophtalmie d'Algérie*, par le Dr CUIGNET, médecin-major de 1re classe (Lille, 1872.) Ce confrère est-il parent, à quelque degré, de l'officier dont les faits et gestes alimentent, en ce moment, les polémiques des journaux ? Celui-ci se rattacherait-il à notre profession par d'autres liens ?

L. R.

L'accoucheur Ménager. — Le 27 février 1769, la Chambre des Pairs en Angleterre prononçait son jugement dans une affaire retentissante, connue sous le nom de : PROCÈS DOUGLAS. Le témoin principal, dont le témoignage décida le jugement, fut un nommé MÉNAGER. Ce MÉNAGER était accoucheur et, bien longtemps après le procès en question, il fut condamné en France pour parjure dans une autre affaire. Je crois que ce procès n'a pas eu lieu avant l'année 1786. En tout cas, il a été publié une brochure à Paris concernant le procès Douglas, vers 1786.

Un des correspondants de la *Chronique* saurait-il m'indiquer où je pourrais trouver le compte rendu de la condamnation de l'accoucheur MÉNAGER ?

CH. CARRINGTON.

Réponses

La beauté dans la mort (XII, 649). — On lit dans l'*Union médicale* du 1er octobre 1881, sous la signature d'Amédée Latour :

« ... C'était pendant le rude hiver de 1830, alors que, sous la direction de l'excellent Vidal (de Poitiers), nous nous livrions, à la Salpêtrière, Fontan (de Luchon) et moi, à la dissection sur les cadavres de pauvres femmes décédées dans l'hospice.

« Romain Cazes, neveu de Fontan et élève de l'atelier d'Ingres, nous accompagnait quelquefois à l'amphithéâtre. Un jour, nous trouvons sur la table le corps d'une jeune femme splendidement belle, et qui était morte dans la section des aliénées. Romain Cazes fut si vivement impressionné par la beauté des formes de cette infortunée, qu'il envoya un messager à son illustre maître, en l'invitant à venir voir ce chef-d'œuvre plastique. Ingres se rendit à cette invitation et fut frappé comme son élève de la perfection de ce corps. Les extrémités surtout, pieds et mains de ce cadavre, excitèrent son admiration, et il voulut en conserver et en emporter le souvenir, en le faisant mouler immédiatement.

« Lecteurs, quand vous vous trouverez en présence du tableau d'Ingres, *la Source*, regardez avec attention les pieds et les mains de cette belle toile : ce sont les pieds et les mains de la pauvre folle de la Salpêtrière. »

Docteur Romain Cazes.

Accouplement avec les animaux (X, 549 ; XII, 345, 402, 672, 786 ; XIII, 59). — M. Callamand tient à avoir le dernier mot. Je le lui cède volontiers, estimant que ce débat a trop duré.

Comme il le dit fort bien : « nous ne parlons pas la même langue ». Il apprend l'histoire naturelle dans Jules Verne et Stanley ; je préfère Flourens et Milne-Edwards. Chacun son goût.

Emin-Pacha est hors de cause... J'aurais trop à dire à ce sujet.

Avec des suppositions en l'air et des citations tronquées, il est facile de tout prouver. Supposons « de jeunes chiens élevés dès la naissance par des muets... », et *voilà pourquoi votre fille est muette !* Vraiment ce n'est pas sérieux, Monsieur Callamand.

On a écrit des volumes sur l'origine du chien domestique. M. Callamand (toujours encyclopédique et bien documenté) tranche la question en deux lignes, et il lui suffit de conclure : « cette supposition n'a rien de chimérique ! »

Nous ne sommes pas au Palais, mon cher confrère, et la science exige autre chose que des phrases entortiliées.

Vous nous apprenez que certains étalons font la monte « quatre et cinq fois » dans la même journée. C'est merveilleux, je l'avoue, et les moineaux en trépignent d'envie. Veuillez donner l'adresse et le prix de la monte à vos lecteurs, et dites-nous si vous y avez mené votre jument, Monsieur Callamand ?

Je termine par où j'aurais dû commencer. Allez au Muséum, mon cher confrère, et puisque l'interview avec le professeur Frémiet vous répugne, demandez à voir le groupe en question. Vous serez fort étonné, j'en suis persuadé.

Le groupe de Frémiet : « *Gorille enlevant* une femme », n'est pas au Muséum !

Dr Trouessart.

— Dans votre si intéressante *Chronique médicale*, je vois attribuer (XII, 788) la phrase connue : « boire sans soif, etc. », par les uns à Buffon, par d'autres à Chamfort (1). Sa tournure même devrait la mettre à l'abri de l'erreur ; elle est de Beaumarchais, dans le *Mariage de Figaro*, acte II, scène xxi.

Au reste, voici le passage :

Figaro (*à Antonio*).

Tu boiras donc toujours ?

Antonio.

Si je ne buvais pas, je deviendrais enragé.

La comtesse.

Mais en prendre ainsi sans besoin...

Antonio.

Boire sans soif et faire l'amour en tout temps, Madame, il n'y a que ça qui nous distingue des autres bêtes.

Dr G. Livet.

Un squelette de Germain Pilon (XII, 754). — Le cimetière des Innocents fut transformé en place en 1786. Le squelette attribué à Germain Pilon était encore dans la petite armoire fermée, contre le corridor « qui est du côté de la rue Saint-Denis », en 1742 — date de la dernière édition de la *Description de Paris*, de Piganiol de la Force. Cet auteur (tome III, page 140) le décrit dans les mêmes termes — presque mot pour mot — que l'auteur des *Anecdotes historiques*.

Ce squelette fut transporté à Notre-Dame à une époque que je ne puis préciser (probablement en 1786) ; mais, point important, nous le retrouvons un peu modifié, il est vrai, sans que son authenticité puisse être mise en doute, dans le Musée des Monuments français, placé dès 1791 sous la direction d'Alexandre Lenoir.

En effet, dans le Catalogue du Musée (sixième édition, an X de la République), page 177, sous le no 91, on lit :

« *Squelette en albâtre faussement attribué à Germain Pilon. Un auteur ancien le donne à François Gentil, natif de Troyes et qui a prodigieusement enrichi cette ville de beaux ouvrages. Gentil vivait encore en 1540.* »

Puis, en forme de commentaire :

« Ce morceau mal sculpté et peu exact dans son dessin ne peut être sorti du ciseau des artistes habiles auxquels on l'attribue. »

Voici le quatrain — *sur un bouclier qu'il tient de la main gauche* (Piganiol de la Force nous dit que ce bras était cassé en 1742) :

(1) Voici une pensée de ce philosophe qui explique la confusion :
« Je n'ai vu dans le monde, disait M... que des dîners sans digestions, des soupers sans plaisirs, des conversations sans confiance, des liaisons sans amitié, et des coucheries sans amours... »

Il n'est vivant, tant soit plein d art
Et de force pour résistance
Que je ne frappe de mon dart
Pour bailler aux vers leur pitance.
(Priez Dieu pour les trespassés.)

Ce monument gothique était autrefois renfermé dans une boîte attachée à une tour qu'on nommait Des Bois dans le Cimetière des Innocents. Il fut porté ensuite à Notre-Dame, où on le fit bronzer et *restaurer* par le cit. Deseine, sculpteur qui s'est distingué dans son art. »

Qu'est devenu le squelette en question, après la dispersion des objets que renfermait le Musée des Monuments français ? Fut-il jeté de côté, comme indigne des objets d'art que l'on transporta au Louvre, ou bien existe-t-il dans les fameux greniers du Musée ? Je laisse à un plus habile le soin de découvrir son sort définitif. La médiocrité que lui reconnaît le bon connaisseur d'art qu'était Lenoir, et les restaurations qu'il avait subies nous permettent d'envisager sa disparition définitive avec philosophie.

Dr M. Potel.

Médecins corsaires : Thomas Dover (XII, 446, 610). — Il a été plusieurs fois question dans la *Chronique médicale* de Thomas Dover, (et non pas Dower), notamment en 1904, pp. 310 et 413, et 1905, p. 610. Les auteurs de ces notes ne paraissent avoir connu que de seconde ou troisième main la biographie très complète de Dover, qui a été publiée par M. Osler dans le *Johns Hopkins Hospital Bulletin*, 1896, t. VII, p. 1. Aussi ces notes très succinctes ne donnent-elles qu'une idée insuffisante de ce type extraordinaire que fut Dover.

Thomas Dover naquit dans le comté de Warwick en 1660 environ. Il prit son degré de bachelier en médecine à Cambridge et fut l'élève de Sydenham, dont il parle avec vénération dans son livre : « The ancient Physicians legacy. » Il fut probablement apprenti chez Sydenham, suivant l'usage du temps.

Après avoir pris son diplôme de docteur, probablement vers 1683, il s'établit à Bristol.

En 1708, ayant gagné quelque argent, il s'associa à quelques armateurs de Bristol pour armer deux navires, afin de faire la guerre de course aux Espagnols Les deux navires « Duke » et « Duchess » étaient commandés par William Dampier, un des plus fameux capitaines corsaires du temps, par W. Rogers et par Dover, qui prit à cette occasion le titre de capitaine.

Un des faits saillants de ce voyage fut la découverte de Robinson Crusoé, de son vrai nom Alexandre Selkirk ; il fut trouvé le 1er février 1710 dans l'île Juan Fernandez par le capitaine Dover, qui était allé à terre pour faire de l'eau. Selkirk avait été abandonné là quatre ans et quatre mois avant, à la suite d'une querelle avec son capitaine. Dampier, qui connaissait Selkirk pour l'avoir eu sous ses ordres, le prit comme second à bord du *Duke*.

Selkirk avait été laissé avec des vêtements, quelques instruments, un fusil et une livre de poudre, qui fut bientôt épuisée. Il se nourrit alors des chèvres qu'il attrapait à la course ; leur peau lui fournissait des vêtements ; il y avait aussi des navets, qui avaient été semés quelques années avant par les hommes de Dampier, au cours d'une

relâche. Il y avait aussi dans l'île des chats et des rats échappés des navires qui s'étaient arrêtés à Juan Fernandez pour prendre de l'eau ou du bois. Ayant été fort incommodé par les rats, Selkirk avait fait alliance avec les chats qui l'entouraient par centaines. Pendant son séjour, il avait plusieurs fois vu des navires relâcher, mais tous étaient des Espagnols et il ne voulait à aucun prix se rendre à eux de peur d'être envoyé aux mines.

Dans l'article que je résume, Osler rapporte toute l'histoire authentique de Robinson Crusoé, d'après le récit du voyage publié par le second capitaine, W. Rogers, en 1712.

Dans le cours du voyage, l'expédition prit et pilla la ville de Guayaquil, et Dover conduisait l'attaque. Les corsaires croisérent ensuite quelque temps sur la côte, depuis le Pérou jusqu'à la Californie, et prirent plusieurs navires ; enfin l'expédition revint en Angleterre par le Pacifique, après un arrêt à Batavia.

Ils rentrérent en Angleterre en 1711, avec un butin de 170 000 livres ou 4.250.000 fr. Selkirk, comme second d'un navire, eut pour sa part 20.000 fr.

Aprés cette course extraordinairement fructueuse, Dover était devenu très riche. Il paraît avoir beaucoup voyagé, et finalement il s'établit à Londres vers 1731, ayant donc 70 ans.

En 1732, il publia un livre de vulgarisation médicale, intitulé : « Le testament d'un vieux médecin ». C'est un livre de pure réclame et qui eut beaucoup de succés dans le public extra-médical, auquel il s'adressait du reste. Il eut huit éditions jusqu'en 1771. A la page 18 se trouve la formule de la fameuse poudre : « Prenez d'opium une once, de salpêtre et de tartre vitriolé de chaque quatre onces, de ipécacuanna une once ; mettez le salpêtre et le tartre dans un mortier chauffé au rouge et agitez avec une cuiller jusqu'à ce qu'ils aient fini de brûler ; ajoutez l'opium, réduisez en poudre très fine et mêlez avec les autres poudres. » Dose : de 40 à 70 grains dans du vin blanc.

Un des principaux médicaments que recommande Dover dans son livre est le mercure coulant, dont il donne à l'intérieur des doses énormes.

Dover porta dans l'exercice de la médecine et dans ses écrits l'esprit combattif qui lui avait fait prendre d'assaut Guayaquil. Il n'a peut-être pas été comme médecin d'une correction parfaite, mais son nom a été immortalisé par la fameuse poudre et, ce qui est plus encore, parce qu'il a découvert Robinson Crusoé.

W. Dubreuilh (*Bordeaux*).

Billets d'enterrement de médecins du XVIIe au XIXe siècle (XII, 689). — A la suite de la publication dans la *Chronique médicale* (1er nov. 1905) de l'étude que l'on sait, le Directeur de ce journal a reçu communication d'un très curieux document que M. le Dr Larrieu, dans sa thèse sur *Gui Patin* (Paris, 1889, p. 86), a publié, d'après l'original qui lui avait été communiqué par M. de Montaiglon. Ce document n'est autre que le billet de décès de Gui Patin, dont voici la teneur :

« *Vous estes prié d'assister au convoy, service et enterrement de deffunct noble homme Me Guy Patin, conseiller médecin, lecteur et professeur du Roy au collége Royal de France, et Docteur Régent en*

la Faculté de Médecine à Paris, décédé en sa maison ruë du Chevalier du Guet (1) *; qui se fera vendredy premier jour d'avril 1672, à onze heures precises du matin, en l'Eglise Saint-Germain-Lauxerrois sa paroisse, où il sera inhumé ; les Dames s'y trouveront s'il leur plaist.*

Un de profundis.

C'est le premier billet d'enterrement de médecin que nous connaissions. Mais le document français le plus ancien de ce genre paraît être celui de Blaise Pascal, donné par le *Bulletin de la Soc. d'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1890, p. 43 ; nous le publions d'après M. Pellisson (*Bulletin du Vieux Papier*, loc. cit).

Vous êtes priés d'assister au convoi, service et enterrement de défunt Blaise Pascal, *vivant escuyer, fils de feu messire Estienne Pascal, conseiller d'état et président en la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand ; décédé en la maison de M. Perier, son beau-frère, et conseiller en ladite Cour des Aydes, sur les fossés de la Porte Saint-Marcel, près les Pères de la Doctrine chrétienne, qui se fera le vingt et unième jour d'août 1662, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Etienne du Mont, sa paroisse et lieu de sépulture, où les dames se trouveront s'il leur plaist.*

Nous reproduisons ci-dessous le placard mortuaire d'un doyen de la



OUS êtes priés d'aſſiſter aux Convoi & Service de Monſieur Hyacinthe-Théodore ***BARON***, *Premier Médecin des Camps & Armées du Roi, en Allemagne & en Italie, ancien* **Doyen** *de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de* **Paris**, *décédé en ſa Maiſon, Rue Culture Sainte Catherine ; Qui ſe feront Jeudi 29 Mars 1787, à dix heures du matin, en l'Egliſe Royale de Saint* ***Paul***, *ſa Paroiſſe.*

Et enſuite au Tranſport qui ſe fera en l'Egliſe de Saint Louis de la Culture Sainte Catherine du Val des Ecoliers, Rue Saint Antoine, *où il ſera inhumé.*

De profundis.

---

(1) La rue du Chevalier du Guet était située dans la portion comprise entre l'extrémité orientale de la rue Jean Lautier et la rue de Rivoli. Elle a disparu en 1854 et 1855.

VOUS estes priez d'assister au Conuoy, Service & Enterrement de deffunt Monsieur Geoffroy, Doyen des Escheuins, Doyen des Iuges Consuls, Doyen des Maistres & Gardes Apoticaires-Espiciers, Ancien Commissaire des Pauvres, & Ancien Marguillier; Decedé en sa maison rue de Moussy; Qui se fera Dimanche vingtiéme iour d'Aoust mil six cens soixante-treize, à dix heures du matin, en l'Eglise de Saint Iean en Gréve, sa Paroisse, où il sera inhumé: Auquel lieu les Dames se trouveront, s'il leur plaist.

Requiescat in pace.

Faculté de Médecine de Paris, BARON, une des illustrations médicales du XVIIIe siècle. Il mesure 0,52 cent. de largeur sur 0,40 de hauteur.

Ce médecin fils aîné d'un doyen de la Faculté de Médecine, portant les mêmes prénoms, et dont la famille suivait la carrière médicale depuis cent cinquante ans, était né à Paris en 1707 et avait été lui-même doyen de 1751 à 1753. C'est à lui qu'on doit le précieux recueil des thèses de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris.

Chéreau (*loc cit.*) indique que ce médecin fut enterré à Saint-Paul, le 29 mars 1787, d'après l'acte de décès. Or, d'après le billet, l'inhumation aurait été faite en l'église Saint-Louis-de-la-Culture du Val des Ecoliers, où étaient déjà enterrés Th Baron (30 juillet 1758) et Is. Renaudot (27 mai 1680), d'après Chéreau.

Pour compléter la bibliographie de cette question, nous y ajouterons l'ouvrage de J. GRAND-CARTERET, *Vieux papiers, vieilles images, cartons d'un collectionneur* (Paris, 1896), qui a consacré un chapitre intéressant aux billets de décès ; en outre, les articles de M. H. LEMATTRE, sur les *Avis mortuaires au dos de cartes à jouer* (*Bulletin de l Union Faulconnier*, Dunkerque, 31 décembre 1900) et de M. le chevalier PIDOU : *Le port des billets de part* (*Revue héraldique*, n° de sept. 1905). — On nous signale enfin que la Bibliothèque Carnavalet possède un certain nombre de lettres de part, parmi lesquelles deux ou trois billets de médecins du XVIIIe siècle. L. R.

— Quelques observations au sujet de l'article intitulé: *Billets d'enterrement*, paru en tête du n° du 1er novembre de la *Chronique médicale*.

M. L. Picard rapporte (p. 696) que la bordure de deuil qui encadre les lettres de faire part actuelles n'apparut qu'en 1844, sous forme d'un filet modeste. A Liège et à Spa, cette bordure noire existait dès le début de l'année 1825. Les billets d'enterrement étaient imprimés sur feuille double, de même format in-4° que ceux de nos jours. En même temps, persistait la coutume des faire-part en placard ou en feuille oblongue, dont la dimension allait de 42 centim. sur 52, ornés de sujets macabres, gravés sur bois.

En Hollande, la bordure noire des billets d'enterrement remonte au XVIIIe siècle. Je possède une de ces lettres in-4°, datée d'Amsterdam, 1784 :

L'annonce du décès se termine ainsi : « Persuadés que vous parta-
« gerez avec nous la tristesse dans laquelle nous venons d'être plongés,
« nous prions Dieu de vous conserver en santé et d'écarter de vous
« tout accident fâcheux qui pourrait altérer votre félicité. »

Le billet de décès utilisé comme avis commercial est aussi antérieur au XIXe siècle : à preuve celui que j'ai sous les yeux, daté de Sedan, 19 septembre 1784, où une dame Marotte, annonçant en trois lignes qu'elle vient de perdre son mari, ajoute : « je m'empresse de vous en
« faire part pour vous prévenir que je conserve l'état de commission-
« naire, et que je continuerai à expédier les ballots et marchandises
« qu'on m'adressera ».

De 1820 jusque vers 1835, il était de coutume, dans nos provinces wallonnes, de terminer les billets d'enterrement par un éloge dithyrambique du défunt Il tenait lieu des discours funèbres prononcés complaisamment de notre temps sur la tombe des plus humbles et des plus insignifiants disparus. ALBIN BODY,

Archiviste à Spa.

Revue Biblio-critique

Biographies et Monographies.

Un philanthrope méconnu du XVIIIe siècle : Piarron de Chamousset, par F. Martin-Ginouvier, lib. Dujarric ; — *Mme Récamier et ses amis,* par Ed. Herriot, librairie Plou ; — *Chamfort,* collection des plus belles pages, Société du Mercure de France : — *V. Hugo à Guernesey,* par P. Stapfer, Société française d'imprimerie et de librairie ; — *Rabelais et Scaliger,* par le Dr de Santi, librairie Champion ; — *Guillaume de Flavy,* capitaine de Compiègne, par P. Champion, librairie Champion ; — *Scarron et son milieu,* par Emile Magne, Société du Mercure de France.

Par ce temps de mutualisme, l'ouvrage de M. Martin-Ginouvier sur Piarron de Chamousset devrait avoir déjà atteint le centième mille. De Chamousset, en effet, on pourrait dire, tout à fait à juste titre, qu'il est « le premier mutualiste de France ».

C'est Edouard Drumont qui, je crois bien, a ressuscité cette physionomie originale du xviiie siècle ; mais à M. Martin-Ginouvier revient le mérite d'avoir élevé un véritable monument de piété littéraire et de gratitude posthume à ce philanthrope trop méconnu de la génération présente. Combien peu se doutent à cette heure qu'à Chamousset est due la création de la *Petite poste* ; celle de la *Maison d'Association,* « schéma de nos Sociétés de secours mutuels », etc , etc. C'est Chamousset qui eut l'idée de créer les ambulances militaires, projet que devaitre prendre Larrey en 1792 ; lui encore qui inspira à Cadet de Vaux son projet de poste de secours pour les blessés ramassés sur la voie publique. Mais nous avons déjà longuement parlé, soit dans la *Revue hebdomadaire,* soit dans la *Chronique,* de ce précurseur, qui pourrait revendiquer tant d'inventions dont se targuent de prétendus novateurs ; de cet homme que Voltaire, peu indulgent à son ordinaire, avait jugé « l'un des meilleurs citoyens et les plus attentifs au bien publie. »

Nous avions jadis exprimé le regret que Chamousset, qui tant s'occupa de médecine. ne fût pas médecin. Malgré son désir d'infirmer notre assertion, M. Martin-Ginouvier est obligé de confesser qu'il n'a pas découvert, plus que nous, la preuve que le maître des comptes Piarron de Chamousset eût fait des études médicales. Bien au contraire, pourrions-nous dire, la pièce dont il fait état confirme de tous points notre hypothèse. Chamousset allait, paraît-il, faire des saignées dans les couvents de femmes et la Faculté s'en émut ; cette intervention officielle atteste bien que si Chamousset exerçait notre art, c'était illégalement. Mais ses intentions charitables lui servaient d'excuse.

* * *

M. Edouard Herriot a pris pour sujet de thèse de doctorat ès lettres *Mme Récamier et ses amis.* C'est un travail des plus consciencieux, si l'on en juge du moins par la liste des sources auxquelles prétend avoir puisé l'auteur. Nous n'entreprendrons pas, du reste, la critique de l'ouvrage de M. Herriot au point de vue littéraire. Un point seulement

de sa monographie retiendra notre attention. Il s'agit, vous l'avez deviné, du fameux mystère, du problème irritant dont nous avons exposé les données dans notre *Cabinet secret*, et aussi la probable solution, formulant la réserve que, n'ayant pas le sujet sous les yeux — ce que nous regrettions — nous ne pouvions être plus affirmatif dans nos conclusions. M. Herriot, quoi qu'il s'en défende, est bien obligé lui-même d'aborder la question, si délicate soit-elle, parce que « de sa solution dépend toute l'interprétation d'un caractère »; — ce qui, entre parenthèses, démontre que nos études ne sont pas tout à fait vaines. Pour M. Herriot, il ne saurait s'agir d'un défaut de conformation, et la raison qu'il en donne est à faire connaître : « Mme Récamier vivra jusqu'en 1849 ; nous la verrons plus d'une fois malade ou simplement souffrante ; mais, aux périodes les plus critiques de cette longue existence, nous ne relèverons jamais un de ces troubles profonds qui sont la conséquence, pour une femme, d'une fâcheuse disposition physiologique. » Un peu plus loin il ajoute : « La stabilité du caractère, cette absence si nette, dans ses actes, d'irritabilité, la sûreté de son jugement (?) s'accorderaient mal avec l'hypothèse d'une anomalie primitive. » Sans doute, le vaginisme — puisque c'est l'hypothèse que nous avons émise — est le plus souvent le lot des femmes nerveuses; mais a-t-il la grande influence que M. Herriot lui attribue sur le caractère? En tout cas, cette influence n'est pas signalée dans les observations que nous en connaissons.

Poursuivons l'argumentation de notre contradicteur : « Si Mme Récamier, a écrit Cuvillier-Fleury, avait été aussi impuissante pour la maternité que la chronique l'a rapporté, aurait-elle jamais songé au divorce en vue d'un nouveau mariage? » Mais c'est précisément parce qu'elle avait pu s'instruire là-dessus, et que des médecins avaient dû lui dire que le vaginisme n'était pas incurable, que la phobie particulière qu'elle avait une première fois éprouvée ne se renouvellerait pas, avec un homme pour qui elle sentait de la sympathie ; c'est pour cela, disons-nous, qu'elle ne se défiait pas d'elle-même et allait bravement à une seconde épreuve. Il en eût été tout autrement s'il se fût agi d'une lésion anatomique, qui en eût fait — comme nous l'avons ailleurs écrit — une « irrémédiable asexuée ». M. Récamier ne s'était pas heurté à l'impossible : ce sont les propres termes de M. Herriot; donc notre hypothèse n'a rien d'invraisemblable. Mais nous ne pouvons pénétrer plus avant dans l'alcôve de la belle Juliette; on nous a déjà trop reproché de l'avoir entr'ouverte (1).

*
* *

La Société du Mercure de France poursuit la publication des plus belles pages de nos écrivains. Après Rétif de la Bretonne et Gérard de Nerval, c'est *Chamfort* qu'elle nous présente. L'auteur de la notice qui précède cette anthologie fait un aveu que nous nous empressons d'enregistrer car il est pour nous d'un grand prix: « Décidément, écrit-il, l'explication des caractères et des talents repose sur la physiologie et la pathologie. Un fait domine la vie de Chamfort : la maladie qu'il

(1) Cf *Le Cabinet secret de l'Histoire*, dernier tirage. Nous y avons discuté la thèse de M. Herriot, dont nous n'avions pu parler dans nos premières éditions, puisque son ouvrage n'a paru qu'en 1904.

contracta vers l'âge de 25 ans. Sa misanthropie, son âcreté, sa méchanceté (toute verbale), n'ont point d'autres causes. Forcé de renoncer à l'amour, ou du moins engagé à une prudence terrible, au moment même où ses passions parlaient le plus haut, il fut pris d'une sorte de désespoir ; mais le fond de son âme était farouche : ce désespoir se transforma en violences, et il se mit à observer la société avec un regard agressif, que la réflexion ensuite chargeait d'une philosophique amertume. Le secret de Chamfort, – pourquoi user de périphrases qui ne trompent personne ? — est dans la syphilis qui le tourmenta pendant 30 ans, pendant la période de la grande activité génitale, la seconde, puis dans la troisième, plus discrète, mais plus consciente et plus raffinée... On peut dire cela en un temps où une maladie n'est plus qu'une maladie, où aucune idée mystique n'est plus attachée à aucune des mauvaises aventures humaines. » Voilà, n'est-il pas vrai ? un bien joli aperçu de psycho-pathologie. M. le professeur Fournier devrait bien inspirer à un de ses élèves l'idée de développer cet intéressant canevas : *la syphilis et ses conséquences chez les littérateurs.*

*
* *

Nous sommes toujours friands de connaître les grands hommes en robe de chambre. Il n'y a pas que l'attrait de la curiosité qui nous y pousse, mais bien le désir de pénétrer leur psychologie par une connaissance plus complète de leur physiologie. M. Paul Stapfer, dans ses Souvenirs personnels sur *Victor Hugo à Guernesey*, a pu approcher le grand homme, et il nous donne sur son hygiène des renseignements qui ne sont pas indifférents Dès son lever, de bonne heure (Victor Hugo était très matinal), le poète avalait deux œufs crus et une tasse de café froid ; puis jusqu'à 11 heures, il travaillait dans son belvédère, pièce entièrement vitrée, assez semblable à un atelier de photographie ou à une serre. Travailler debout était un des commandements de son *Credo* hygiénique. « A onze heures, c'est M. Stapfer que je cite, étant couvert de transpiration, tant par le feu du travail que par celui d'un poêle qui chauffait sa serre en hiver, il se mettait tout nu et s'épongeait le corps à l'anglaise, d'une eau très froide qui était restée toute la nuit à l air... Une friction énergique avec des gants de crin était le second et indispensable article de ce programme savamment réglé. » Après le déjeuner, promenade de deux heures, puis reprise du travail jusqu'à 6 heures et demie.

Grâce à ce régime, le poète était d'une bonne santé habituelle; il se plaignait seulement d être « sujet aux rhumes et aux crampes ».

Victor Hugo fut, toute sa vie, un peu dédaigneux à l'égard de la médecine et des médecins; il avait cependant quelques notions de notre art, et il s'en targuait Ainsi, faisait-il servir après déjeuner des morceaux de charbon, prétendant — et il était dans le vrai — qu'il n'y avait pas de meilleur digestif. « Prenez-en, prenez-en, disait-il à ses invités, pour détruire les vapeurs, corruptions, miasmes et pestilences de votre estomac. Le charbon est sain ; c'est un antiputride (nous dirions aujourd hui un antiseptique, mais la théorie n'a pas changé) ; croyez-en le plus grand médecin du XIXe siècle, condamné, hélas ! à traîner dans l'exil une existence méconnue. » Victor Hugo, joignant l'exemple au précepte, avalait sans sourciller le morceau de charbon.

De M. Stapfer nous tenons aussi que Victor Hugo était un partisan

décidé de l'alimentation lactée dans des cas déterminés ; par lui également nous savons que le poète avait, eomme Mme de Sablé, une sainte peur de la contagion, surtout à ce qu'il appelait *la période de farination*, — ce qui n'était pas déjà si mal raisonner.

*
* *

Invidia medieorum, pessima La maxime est de tous les temps. Lisez, si vous en doutiez cneore, la substanticlle brochure du Dr de Santi, sur lcs rapports dc *Rabelais et J.-C Scaliger*, et vous serez pleinement édifiés. Ah ! le moine *Baryenus*, e'est-à-dire François Rabelais, ainsi que l'établit péremptoirement M. de Santi, est bien arrangé. Mais il avait bec et ongles pour se défendre, et il ne s'en fit pas faute ! Encore la palme de l'invective appartient-elle sans conteste à Sealiger, à qui d'ailleurs toute réputation médieale portait ombragc.

*
* *

Les archives eommunales de l'Ile-de-France et de la Pieardie ont été mises à large eontribution par M. Pierre Champion, pour son étude sur *Guillaume de Flavy, eapitaine de Compiègne* : c'est dire tout de suite la méthode de travail adoptée par l'auteur et les heureux profits qu'il en a tirés. La chronique locale au jour le jour, le reflet même de l'opinion du xve sièele, voilà ce que nous donnent les registres municipaux, et ceux-là sont bien inspirés qui y eherehent l'histoire d'hier, qui édifient nos annales avee ees papiers trop dédaignés. Il n'est pas meilleure souree pour retraeer le tableau de la vie privée de nos pères dans sa dure réalité ; et, comme le dit si bien M. Champion : « eommc toute littérature est vaine auprès de la terrible précision et de l'inimitable eouleur d'un simple procès-verbal ! »

Qu'était ce Guillaume de Flavy, se demandera-t-on, qui a mérité qu'on fasse revivre sa silhouette ? Etait-ce donc un personnage d'importanee ? Flavy était un capitaine au serviee du roi Charles VII, en un temps où le métier des armes était une profession, mais aussi un art. Outre qu'il est intéressant de eonnaître la mentalité d'un tel homme, il n'est pas indifférent non plus de pénétrer le earactère de celle qui fut mêlée à sa vie, une très jeune femme, « étrange, enfantine et eruelle figure, qui déconcerte dans cette période où volontiers la femme s'efface ». Blanehe d'Overbreuc, malgré son apparente faiblesse, n'en trancha pas moins la gorge de son époux d'un eoup de rasoir et posa sur sa face sanglante l'orciller qui l'avait préalablement suffoqué. Une histoire d'amour et de sang, dont se déleeterait un dramaturge, si tant est qu'il y ait eneore, à part M. Sardou, des dramaturges qui prennent souei de la vérité historique. Le seénario est tout traeé dans le livre de M. Champion, qui a su donner à son réeit un eharme, une intensité de vie et de couleur dont les œuvres de cette nature sont trop rarement pourvues.

*
* *

Il ne nous a pas paru que M. Emile Magne se soit bien préoecupé de remonter aux sourees, pour éerire son livre sur *Searron et son milieu*. Il a, certes, pris connaissanee de tous lcs travaux eontemporains, notamment eeux de MM. Morillot, de Boislisle, Chardon, ne lui sont pas inconnus ; mais y avait il là prétexte suffisant pour éerire un nou-

veau livre sur l'époux contrefait de Françoise d'Aubigné ? Il eût été, à notre avis, plus séant de rechercher dans quelle mesure la difformité de Scarron avait pu influer sur son œuvre ; mais M. Morillot précisément n'avait-il pas écrit sur ce point des pages définitives ?

Tribune de la " Chronique "

Le monument de Michel Servet à Genève.

On a pu lire ici même (*Chron. méd.*, XII, p. 753) qu'un comité français, présidé tout naturellement par l'illustre auteur de *Science et libre pensée*, s'était constitué pour élever un monument à Michel Servet dans notre pays. Le glorieux martyr de l'intolérance religieuse était en effet Français par sa mère ; il avait étudié à Toulouse et à Paris, pratiqué longtemps la médecine à Charlieu, à Lyon et à Vienne en Dauphiné ; enfin il est mort victime d'un Français, dans une cité de langue française.

Genève elle-même a fait amende honorable, — doublement honorable pour elle et pour Servet. Il y a quelques mois, aux vacances dernières, j'étais de passage à Genève et je flânais un jour dans le faubourg de Champel, colline verdoyante et escarpée, aux rues tortueuses, pleines d'ombrages, de cliniques et d'établissements hydro ou mécanothérapiques, quand, à un tournant, je tombe en arrêt devant un imposant monolithe de granit brut, énorme stèle recouverte d'inscriptions. Je m'approche, et lis sur l'une des faces :

Le XXVII octobre MDLIII
mourut sur le bûcher à Champel
Michel SERVET *de Villeneuve d'Aragon*
né le XXIX septembre MDXI.

Puis, sur l'autre face :

Fils respectueux et reconnaissants de Calvin, notre grand réformateur, mais condamnant une erreur qui fut celle de son siècle, et fermement attachés à la liberté de conscience, selon les vrais principes de la réformation et de l Evangile, nous avons élevé ce monument expiatoire le 27 octobre 1903.

Au pied du monolithe, on remarquait une belle couronne d'aluminium, portant cette incription :

10 août 1905. — In honour of the memory of the great Servetus — Anatomical Society of Great Britain and Ireland.

Ce monument élevé à un médecin mérite un pèlerinage de tous ceux de nos confrères qui sont restés fidèles au culte du passé.

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1905).

N° du 15 *Juillet* 1905. — Les familles souveraines et la dégénérescence, par M. le Dr V. GALIPPE. — La question Louis XVII à l'Académie de médecine, par le Dr CABANÈS. — Les restes de Duguay-Trouin.

N° du 1er *Août* 1905. — Modèles et concepts artistiques au XIVe et au XVe siècle, par M. le Dr JORISSENNE, de Liége. — Corps étrangers des voies digestives, par M. L. PICARD.

N° du 15 *Août* 1905. — Un projet d'assistance en cas de maladie, au XVIIIe siècle, par le Dr CABANÈS. — Les rayons X et les fonctions sexuelles. — Les cures par l'hypnotisme. — Le costume des carabins. — Les rats, vecteurs de la peste. — Une population de géants.

N° du 1er *Septembre* 1905. — Les doctrines médicales au moyen âge, par M. le Dr FIESSINGER, Membre correspondant de l'Académie de médecine. — Mortalité médicale pendant le 1er semestre 1905, par M. L. DAGUILLON.

N° du 15 *Septembre* 1905. — Le testicule pathologique dans Rabelais, par M. le Dr ALBAREL (de Névian).

N° du 1er *Octobre* 1905. — Une visite médicale à la Cour des Miracles, par M. le Dr BARRAUD (de Bordeaux).

N° du 15 *Octobre* 1905. — Un médecin sociologue précurseur : le Dr Lallemand, par M. le Dr H. GRENIER de CARDENAL.

N° du 1er *Novembre* 1905. — Billets d'enterrement de médecins, du XVIIe au XIXe siècle, par M. L. PICARD. — Cervantes et les médecins. — Le prince Ferdinand de Bulgarie et son goût du macabre.

N° du 15 *Novembre* 1905. — A quelle maladie a succombé MOZART ? par M. le Dr J. BARRAUD (de Bordeaux). — Médecins médailleurs.

N° du 1er *Décembre* 1905. — Le culte d'Esculape en Grèce, par M. le Dr P. NOURY (de Rouen).

N° du 15 *Décembre* 1905. — Un traitement hygiénique de la tuberculose, trouvé dans un livre de 1738, par M. le professeur ZILGIEN, de Nancy.

N° du 1er *Janvier* 1906. — Le blond vénitien et la tuberculose ; Réponses de MM. les Drs CALLAMAND, CORIVEAUD, MONIN, MOUCHET, SCHERB, NOURY, professeur LANDOUZY, TOURREIL, SCHRUBSALL.

N° du 15 *Janvier* 1906. — La mort par choc moral, par M. le Dr ICARD (de Marseille). — Les médecins et la musique. — Pharmacien consul. — Un médecin lettré : le Dr Mauriac.

N° du 1er *Février* 1906. — Le cas pathologique de Murger, par le Dr CABANÈS. — Une préface du professeur PINARD. — Lamartine et la procréation volontaire. — Dégénérescence de la famille de Gœthe. — Féminisme médical.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANES
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 5

UN FRANC LE NUMERO

1er MARS 1906

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

13e ANNÉE N° 5 1er Mars 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Inauguration du Monument à Alfred de Musset

Justice vient enfin d'être rendue à l'un des plus grands poètes du dix-neuvième siècle : Alfred de Musset a désormais son monument à Paris.

L'œuvre d'Antonin Mercié est bien à sa place près de ce Théâtre-Français où l'auteur de si délicieux *Proverbes* conquit tant de lauriers, et où tant de soirées de gloire lui sont encore réservées.

Nous nous félicitons doublement de ce triomphe posthume, d'abord parce que nous sommes resté, en dépit de critiques dictées par l'ignorance ou la malveillance, un admirateur fervent du poète des *Nuits ;* puis, parce que nous considérons Alfred de Musset comme un peu des nôtres — et ce détail, que nous mettons en pleine lumière un peu plus loin, sera sans doute, pour nombre de ceux qui nous lisent, une révélation.

Nous n'avons pas cru devoir taire néanmoins quelques faiblesses de l'écrivain génial, car elles nous ont paru devoir contribuer à expliquer la nature même de son génie ; là encore le physiologiste vient offrir son concours au littérateur — et ce concours est de ceux qui, en la circonstance particulière, ne doivent pas être tenus à dédain.

Pages oubliées (1)

Alfred de Musset sensitif,

PAR M. LEFÉBURE.

Le tempérament poétique, c'est-à-dire l'exaltation des facultés sensibles, se modèle à peu près sur le type hystérique, d'après la remarquable théorie de M. Myers. Le plus souvent, c'est une « hystérie saine », gardant la conscience pour témoin et la volonté pour régulateur : la dissociation ne s'accentue d'une manière spéciale que dans certains

(1) Extrait des *Annales des Sciences psychiques*, 1er semestre 1899.

cas, lesquels ont le mérite de donner aux faits, par là même, un grossissement qui en facilite l'étude. Alfred de Musset semble fournir un bon exemple de ces cas exceptionnels.

Ce n'est pas que chacun des détails qu'on possède sur lui puisse être garanti ou contrôlé à part et sans réserve ; ils sont trop loin de nous désormais, et tombent ainsi sous le critérium de l'histoire, plutôt que sous celui de la science ; mais voici des motifs qui permettent de les accepter au moins dans leur ensemble. Les œuvres de Musset sont remplies de phénomènes anormaux, que le poète introduit toutes les fois que les passions de quelqu'un de ses héros arrivent à leur paroxysme; il trouve tout naturel de nous représenter alors un visionnaire : c'est pour lui une conséquence logique de l'état mental où se trouve le personnage, et comme ce personnage se confond toujours avec l'auteur, qui était la sincérité même, on s'aperçoit aisément qu'il y a là quelque chose de pris sur le vif. Le fait est d'autant plus visible que ce qu'il dit de ses héros, les personnes qui l'ont connu le disent de lui-même, et d'accord avec lui-même. Ainsi, en ce qui concerne l'extériorisation, il fait apparaître le spectre de Lorenzaccio vivant à la mère du jeune homme ; il se montre, dans la *Nuit de Décembre*, subissant la hantise de son double ; G. Sand raconte qu'il vit ce double à Fontainebleau, et Mme Martellet assure que, dans sa dernière maladie, il tira un cordon de sonnette sans le toucher. Ces concordances, qui sont fréquentes, sont en même temps trop caractéristiques pour laisser croire que Musset, et avec lui les témoins de sa vie, auraient constamment déguisé ou méconnu la vérité, juste sur les points dont il s'agit ici.

Musset (né le 11 décembre 1810 et mort le 2 mai 1857) jouissait ou plutôt souffrait d'une impressionnabilité exceptionnelle, que lui-même attribue moins au hasard qu'à l'époque où il est né.

Il appartenait, en effet, à la génération qui supporta les conséquences du formidable ébranlement, matériel et moral, produit dans toute l'Europe par la Révolution et l'Empire. « Pendant les guerres de l'Empire, a-t-il dit, tandis que les maris et les frères étaient en Allemagne, les mères inquiètes avaient mis au monde une génération ardente, pâle, nerveuse. »

Dans ces conditions, il ne faut peut-être pas s'étonner des disparates de son organisation physique, qui présentait une particularité regardée vulgairement comme inquiétante, celle d'être double, en quelque sorte. Musset, qui paraissait blond au premier abord, était blond et brun, deux nuances qui se mêlaient dans sa chevelure : avec le temps, ses yeux bleus devinrent presque noirs. Il avait, de plus, l'audition colorée (1).

Au moral, il possédait également des qualités qui semblent contradictoires, la sensibilité passionnée de sa grand'mère maternelle, la gauloiserie de son grand-père (du côté maternel aussi) et l'esprit plus aristocratique de son père. C'est à sa mère, de qui il tenait

(1) Mme Arvède Barine confirme le fait, dans sa très intéressante biographie d'Alfred de Musset (1893) :

« Les curieux de sensations rares apprendront peut-être avec intérêt que Musset possédait l'audition colorée, dont personne ne parlait alors et dont la psychologie contemporaine s'occupe tant. Il raconte à Mme Joubert, dans une de ses lettres (inédite), qu'il a été très fâché, dînant avec sa famille, d'être obligé de soutenir une discussion pour prouver que le *fa* était jaune, le *sol* rouge, une voix de soprano blonde, une voix de contralto brune. Il croyait que ces choses là allaient sans dire. » (*Note de la R.*)

directement sa sensibilité, qu'il ressemblait surtout, avec quelque chose de plus féminin peut-être dans le caractère et dans la figure.

Sa nervosité se manifesta de très bonne heure par les signes « d'une impatience de jouir et d'une disposition à dévorer le temps qui ne se sont jamais calmées ni démenties un seul jour ». C'est son frère qui parle ainsi à propos de l'anecdote souvent racontée des souliers rouges. « Alfred avait trois ans, lorsqu'on lui apporta une paire de petits souliers rouges, qui lui parut admirable. On l'habillait, et il avait hâte de sortir avec cette chaussure neuve dont la couleur lui donnait dans l'œil. Tandis que sa mère lui peignait ses longs cheveux bouclés, il trépignait d'impatience ; enfin il s'écria d'un ton larmoyant : « Dépêchez-vous donc, maman, mes souliers neufs seront vieux. »

Il n'avait que quatre ans (1814), qu'il était déjà amoureux. Ce bébé reçut le coup de foudre à la première vue d'une cousine qu'il ne connaissait pas ; il s'informa d'elle, et comme on lui dit que c'était une cousine à lui : « Ah ! elle est à moi, répondit-il, eh bien, je la prends et je la garde. » Il la garda si bien qu'on crut devoir, par la suite, lui cacher « pendant plusieurs années » le mariage de la jeune fille. « Ton nom est écrit dans mon cœur avec un canif », s'était-il écrié la première fois qu'elle s'en alla.

Les ménagements qu'il fallut prendre avec lui, dans cette occasion, prouvent que l'on connaissait bien son état nerveux : on redoutait sans doute quelques crises. Il en eut plus tard pour un tout autre motif, pendant l'hiver de 1819. En revenant de la campagne à Paris, « Alfred eut des accès de manie causés par le manque d'air et d'espace, et qui ressemblaient assez à ce qu'on raconte des pâles couleurs des jeunes filles. Dans un seul jour, il brisa une des glaces du salon avec une bille d'ivoire, coupa des rideaux neufs avec des ciseaux et colla un large pain à cacheter rouge sur une grande carte d'Europe au beau milieu de la mer Méditerranée. Ces trois désastres ne lui attirèrent pas la moindre réprimande, parce qu'il s'en montra consterné.

« Il venait de passer plusieurs mois en plein air, et la soudaineté du changement le déséquilibra : il fallait si peu de chose pour agir sur un organisme frémissant comme le sien. Tout petit, vers le temps des souliers rouges, certaine grosse poutre au plafond d'une chambre lui inspirait une sorte d'effroi religieux, *primus in orbe deos fecit timor*, et il disait quand on le fâchait : « La poutre te tombera sur la tête. » Ce fut son premier fétiche, car il en eut d'autres, et à tout âge : le médaillon armé de pointes de sa première maîtresse, le peigne cassé de G. Sand, la pièce de cinq francs de Fontainebleau, la plume brodée par sœur Marceline.

« Vers dix ou douze ans, il subissait la fascination du cadre doré d'un vieux portrait, qui lui servait à s'hypnotiser lui-même.

« Quand, par une belle matinée, le soleil donnait sur ce portrait, l'enfant, à genoux sur son lit, s'en approchait avec délices. Tandis qu'on le croyait endormi, en attendant que le maître arrivât, il restait parfois des heures entières, le front posé sur l'angle du cadre ; les rayons de lumière, frappant sur les dorures, l'entouraient d'une sorte d'auréole où nageait son regard ébloui. Dans cette posture, il faisait mille rêves ; une extase bizarre s'emparait de lui. Plus la clarté devenait vive et plus son cœur s'épanouissait. Quand il fallait enfin détourner les yeux, fatigués de l'éclat de ce spectacle, il fermait alors ses paupières et suivait avec curiosité la dégradation des teintes

nuancées dans cette tache rougeâtre qui reste devant nous quand nous fixons trop longtemps la lumière ; puis il revenait à son cadre et recommençait de plus belle. » C'est lui qui donne ces détails autobiographiques au début de la nouvelle intitulée *les Deux Maîtresses*.

Il revint sur la même impression à vingt ans, lorsqu'il imagina le *Tableau d'Eglise*, œuvre d'intuition pénétrante dans laquelle il représente un jeune officier qui s'endort les yeux fixés sur une peinture du Christ ressuscité, un *Noli me tangere* ; peu à peu l'hypnose arrive :

« Je tombai tout à fait sans connaissance. Mais, chose assez singulière, il me semblait en dormant que j'étais resté les yeux ouverts, et que je n'avais pas cessé de les fixer sur le tableau, en sorte que, par une réflexion machinale, je continuai de l'examiner. Rien ne se fit sentir pendant les premiers moments ; mais peu à peu (probablement le sommeil devenant plus profond), je crus voir de nouveau la lumière éclairer la surface polie de la toile. Alors je pus plonger avidement jusque dans l'âme des personnages : de grandes beautés se révélèrent à moi, et un certain regard que l'artiste avait su donner à son Christ me ravit par-dessus tout... Il me sembla tout à coup que les traits de son visage s'éclairaient bien plus que le reste du tableau qui demeurait dans les ténèbres, et bientôt toute sa personne devint si lumineuse que je crus qu'elle était sortie de sa prison de bois. Poussé par une force invisible, je m'avançai vers lui et je touchai sa main ; elle saisit doucement la mienne, et aussitôt une mélancolie profonde, semblable à celle qu'il éprouvait, me pénétra jusqu'au cœur. »

Suit un échange ou un mélange de sang, sorte de communion mystique, dont il est remarquable que Musset ait conçu l'idée, puis une conversation qui se prolonge même après le réveil.

Toute cette évocation était sans doute en germe dans les rêves de l'enfant, qui le prédisposaient ainsi à la croyance au merveilleux dont il fit ses délices avec les *Mille et une nuits*, les *Mille et un jours*, la *Bibliothèque bleue*, la *Jérusalem délivrée*, et le *Roland furieux* : il se jeta à corps perdu dans cette magie fantasmagorique. Lui et son frère eurent un palais d'Aladin, des talismans, des baguettes de sorciers, une lance magique. « Quel dommage ! » dit Alfred en soupirant, quand le progrès de leur intelligence les eut désenchantés des enchanteurs. « Mais s'il est impossible de se rendre invisible, de se transporter subitement d'un lieu dans un autre et d'avoir un génie à ses ordres, rien n'empêche de construire des escaliers dérobés dans un mur épais, ou de percer dans un panneau de boiserie une porte secrète qui s'ouvre, sinon en prononçant des paroles magiques, du moins en poussant un ressort. »

Musset a personnifié sa naïveté décroissante dans le Rosenberg de *Barberine* (1835), à la fois crédule et hardi, qui se laisse emprisonner dans une salle gothique par l'héroïne et par sa suivante Kalékairi, emprunté aux *Mille et un jours*. Auparavant, Rosenberg avait acheté fort cher un miroir magique à un colporteur et un livre de recettes ou de conseils à un chevalier d'allures très louches, dont les hâbleries l'avaient séduit. Le chevalier lui raconte un de ses exploits, l'enlèvement d'une princesse gardée par soixante eunuques et le géant Molock, dans un château inaccessible, sur les bords de la mer Caspienne.

« Je pris une barque et je gagnai le large. Là, m'étant précipité dans les flots au moyen d'un certain talisman que m'avait donné un sorcier bohémien de mes amis, je fus rejeté sur le rivage, semblable

eu tout à un noyé. Molock faisait sa ronde autour des remparts ; il me trouva étendu sur le sable et me transporta dans son lit... On me prodigua des secours. Quant à moi, les yeux à demi fermés, je n'attendais que le moment où je serais seul avec le géant. Aussitôt, me jetant sur lui, je le saisis par la jambe droite et le lançai dans la mer », etc.

Don Quichotte acheva la guérison du jeune rêveur, mais il lui resta ce qu'on ne pouvait lui ôter, sa sensibilité toujours prête à tressaillir au moindre choc. « Il fut malheureux et toujours agité pendant le temps de ses études classiques. Une mauvaise place le mettait au désespoir. S'il n'avait pu apprendre ses leçons jusqu'au dernier mot, il partait pour le collège tremblant de frayeur ; le remords d'une faute même légère le poursuivait à ce point qu'il venait s'accuser lui-même... Plus tard, il se corrigea bien de cette timidité ; mais il ne put jamais se défaire de cette disposition à l'inquiétude. »

. . . .

Son frère dit qu'il « avait un goût particulier pour les oracles virgiliens » et consultait non seulement Virgile, mais encore toutes sortes de livres et surtout Shakespeare. Octave, incertain sur la conduite à tenir après sa première déception, ouvre au hasard une Bible (1), qui lui répond par le chapitre IX de l'Ecclésiaste. « Ainsi donc, lui dis-je, et toi aussi, tu doutes, livre de l'espérance (2) ». (Il est à remarquer que Musset, qui sentait son mal, n'a jamais eu beaucoup de confiance en l'avenir.) Pendant son voyage en Italie avec G. Sand, ils hésitèrent entre Rome et Venise, à un certain moment, de sorte qu'ils les jouèrent à pile ou face : « *Venise face* retomba dix fois sur le plancher », dit G. Sand (3). Dans *Il ne faut jurer de rien*, Valentin veut jeter de même une pièce à pile ou face pour savoir s'il aimera Cécile, puis, changeant tout à coup d'augure : « Si elle tourne la tête de mon côté, je l'aime ; sinon je m'en vais à Paris, » dit-il. Le mobile est à peu près aussi sérieux que celui auquel obéit un jour le fils du Régent, qui avait la tête un peu dérangée : il songeait à se marier, mais « la ceinture de sa culotte cassa. M. le duc d'Orléans prit cet accident pour un avertissement du ciel qui n'approuvait pas cette union (4) ».

Il est probable que, pour en venir là, Musset devait avoir vu plus d'une fois ses pressentiments se réaliser (5). Eu tout cas, ses ouvrages sont remplis de faits télépathiques. Octave s'explique avec Desgenais sur le dégoût que lui inspire la débauche : « Il y eut entre nous un moment de silence. L'horloge sonna ; je pensai tout à coup qu'il y avait juste un an qu'à pareil jour, à pareille heure, j'avais découvert que ma maîtresse me trompait. — Entendez-vous cette horloge, m'écriai-je, l'entendez-vous ? Je ne sais ce qu'elle sonne à présent, mais c'est une heure terrible et qui comptera dans ma vie. Je parlais ainsi dans un transport et sans pouvoir démêler ce qui se passait en moi. Mais presque au même instant un domestique entra précipitamment dans la chambre, il me prit la main, m'emmena à l'écart et me

---

(1) Cf. Saint Augustin, *Confessions*, IV, 3, et VIII, 12.
(2) *La Confession d'un enfant du siècle*, I, 7.
(3) *Histoire de ma vie*, V, 3.
(4) *Mémoires du baron de Bezenval*, édition F. Barrière, p. 39.
(5) Cf. *Œuvres posthumes*, lettre XIII, 31 juillet 1840.

dit tout bas : Monsieur, je viens vous avertir que votre père se meurt (1). »

Dans *Frédéric et Bernerette* (1838), le jeune homme « était assis près de la cheminée ; un pétillement du feu et un jet de flamme le firent tressaillir. Par un bizarre effet de la mémoire, il se souvint tout à coup du jour où il s'était trouvé ainsi, avec Bernerette, près de la cheminée d'une petite chambre. Je laisse à commenter ce hasard à ceux dont l'imagination se plaît à admettre que l'homme pressent la destinée. Ce fut en ce moment qu'on remit à Frédéric une lettre timbrée de Paris, qui lui annonçait la mort de Bernerette ».

Dans *André del Sarto*, Lucrèce, dont le mari vient de se tuer, dit : « Comme mon cheval s'est cabré en quittant la ville ! En vérité, tous ces pressentiments funestes sont singuliers (2). » — Avant la fatale démarche qui amènera sa mort, Cœlio dit à Octave dans *les Caprices de Marianne* : « Je ne sais ce que j'éprouve. — Non, ne lui parle pas... Je ne puis dire pourquoi ; il me semble que tu vas me tromper (3). »

Enfin, on lit dans le *Roman par lettres* : « Cette nuit je suis descendu dans le parc ; elle y était, je me suis approché d'elle, elle a fermé un livre qu'elle tenait à la main. — « Croyez-vous aux pressentiments ? m'a-t elle dit. — Oui certes, ai-je répondu. — Vous arrive-t-il, a-t-elle continué, de passer dans une rue et de vous dire tout à coup : Voilà telle personne de connaissance — le précurseur similaire ; — on s'approche, et on voit qu'on s'est trompé ; cent pas plus loin on rencontre la personne qu'on avait cru reconnaître, et qui était à une distance beaucoup trop grande pour qu'on pût l'apercevoir. — Il m'est arrivé cent fois, lui dis-je, de sentir que tel de mes amis viendrait dans la soirée, sans aucun motif de l'attendre. »

. . . .

La vision des vivants paraît n'avoir pas été plus rare pour Musset que pour ses personnages. Mme Colet, qui l'a connu d'une manière assez intime peu d'années avant sa mort, lui fait raconter quelques histoires de ce genre qu'elle a plus ou moins arrangées, sans doute ; mais il n'en est pas moins certain que le poète lui avait confié ses impressions télépathiques...

Mme Martellet, dont la bonne foi ne saurait être suspectée, rapporte un autre fait qu'il n'y a aucune raison de croire inventé. Il s'agit aussi d'une obsession, dont l'agent pousse un cri de détresse qui semble lui survivre et que le poète entend.

« Un jour, alors qu'il était encore bien portant, il se promenait avec deux de ses amis, et tous trois causaient joyeusement, lorsque, passant sous un guichet du Louvre, les deux jeunes gens virent le poète s'arrêter et devenir tout pâle. — N'entendez-vous pas, leur dit-il à voix basse ? — Quoi ? qu'avez-vous ? qu'entendez-vous ? reprirent-ils inquiets. Et le poète, saisi d'un léger tremblement, ajouta : — J'entends une voix qui me dit : « Je suis assassiné au coin de la rue Chabanais ! » Les deux amis partirent de rire : — Ah ! c'est là ce que vous entendez ? Ce n'était pas la peine de nous faire peur pour une pareille sottise. Mais M. de Musset paraissait si troublé, si anxieux, son visage trahissait tant d'épouvante, qu'un de ses amis proposa d'aller voir si rien d'inso-

(1) *La Confession*, II, 5.
(2) *André del Sarto*, III, 3 (1833).
(3) I, 1.

lite ne se passait rue Chabanais. On partit, on pressa le pas. Les deux compagnons, pris d'une crainte vague, restèrent silencieux, tandis que le poète murmurait de temps en temps : « C'est affreux. J'entends ses cris. » On se dirigeait du côté de la rue Chabanais, lorsque les trois jeunes gens rencontrèrent une civière contenant un homme tout ensanglanté. Ils s'arrêtèrent interdits, et demandèrent quel était cet homme que l'on emportait. On leur répondit que c'était un malheureux garçon qui venait d'être assassiné au coin de la rue Chabanais. et qui avait rendu le dernier soupir. Les trois amis, en proie à une vive émotion, suivirent le cortège funèbre jusqu'au commissariat, mais aucun d'eux ne reconnut le mort (1). »

On a déjà signalé des cas semblables, dans lesquels le mourant ou le mort n'est pas connu, de sorte que la captation du message télépathique perçu de cette manière rappellerait le phénomène des courants induits......

Bien différent de ces cas exceptionnels, un dernier fait, qu'on pourrait presque qualifier d'auto-télépathique, était l'apparition du poète à lui-même, dans les grandes crises de la vie, comme si son propre moi fût venu le réconforter par une présence fraternelle. Cette sorte de vision, qui a lieu surtout dans les cas maladifs, et qui passe par conséquent pour un signe de mort, n'indiquait chez Musset qu'une des formes de l'état second et de la désintégration mentale. Hors de là, elle ne lui présageait à l'habitude rien de bon ni de mauvais, si bien que le poète la subissait sans trop la comprendre. Son étonnement se fait jour dans la *Nuit de Décembre* (1835), où il rapporte que son double le hantait depuis sa première jeunesse, dans ses grandes joies et ses grandes douleurs, sorte de reflet triste ou gai comme elles, ni bon destin, ni mauvais ange, mais pourtant sympathique. Embarrassé sans doute par le côté inutile de l'apparition, *purposeless,* Musset voulait y voir le symbole de la solitude, c'est-à-dire de l'isolement produit par l'extase, qui, en effet, sépare du monde extérieur par l'espèce d'anesthésie qu'elle amène.

L'une de ces apparitions, que « Musset racontait lui-même (2) », et qui lui aurait été plus hostile que celle de la *Nuit de Décembre*, est décrite fort au long dans le livre de G. Sand, « telle qu'elle est arrivée », dit l'auteur. Avant leur voyage d'Italie, ils se promenaient une nuit dans la forêt de Fontainebleau, quand Musset voulut retrouver dans les rochers un écho qu'il connaissait ; Sand le perdit de vue, puis au bout de quelque temps l'entendit pousser « un cri d'inexprimable détresse ». Il s'était trouvé face à face non pas avec le Grand Veneur, qui hante encore Fontainebleau, dit-on, mais avec lui-même.

« Il avait eu une hallucination Couché sur l'herbe, dans le ravin, sa tête s'était troublée Il avait entendu l'écho chanter tout seul, et ce chant, c'était un refrain obscène. Puis, comme il se relevait sur ses mains pour mieux se rendre compte du phénomène, il avait vu passer devant lui, sur la bruyère, un homme qui courait, pâle, les vêtements déchirés et les cheveux au vent. « Je l'ai si bien vu, dit-il, que j'ai eu le temps de raisonner et de me dire que c'était un promeneur attardé, surpris et poursuivi par des voleurs, et même j'ai cherché ma canne pour aller à son secours ; mais la canne s'était perdue dans l'herbe,

(1) *Les Annales politiques et littéraires*, 22 août 1897, p. 116.
(2) P. Mariéton, *Les Amants de Venise*, p. 64.

et cet homme avançait toujours vers moi. Quand il a été tout près, j'ai vu qu'il était ivre, et non pas poursuivi. Il a passé en me jetant un regard hébété, hideux, et en me faisant une laide grimace de haine et de mépris. Alors j'ai eu peur, et je me suis jeté la face contre terre, car cet homme... c'était moi (1) ! »

. . . .

Il y a des sensitifs qui cessent de l'être quand ils tombent malades. Beaucoup d'autres, au contraire, ne doivent l'exaltation de leurs facultés exceptionnelles qu'à un état maladif; Musset paraît avoir été du nombre. Si avec la santé il perdit la poésie (ou plutôt la faculté de produire), il n'en demeura pas moins ce qu'il était, sensible et sensitif. Musset « devenait tous les jours plus accessible aux moindres émotions et par conséquent plus poète que jamais », rapporte son frère. « Le malheur, les regrets, le chagrin, ne faisaient qu'exaspérer sa sensibilité. Les larmes lui venaient aux yeux pour un mot, pour un vers, pour une mélodie. Dans le moment où il se plaignait de n'avoir plus la force de vivre, ses impressions augmentaient de vivacité, et les objets extérieurs agissaient sur son organisation avec une puissance plus grande. » — « Quand il s'embarquait dans quelque partie de plaisir, c'était avec le même emportement. Tout cela était excessif et souvent nuisible à sa santé, mais, jusqu'à son dernier jour, il ne voulut jamais s'astreindre ni à un régime modéré ni à une précaution quelconque. » — « Jusqu'à son dernier moment, sa sensibilité ne fit que s'exalter davantage. C'étaient des agitations, des inquiétudes, des émotions perpétuelles (2). »

Dans tout ceci, Paul de Musset ne fait pas allusion aux phénomènes psychiques ; il n'en a même jamais parlé que le moins possible, retenu sans doute par les scrupules mondains ou voltairiens qui faisaient loi sous la monarchie de Juillet et sous l'Empire. Tout ce qu'il raconte, c'est que Musset, malade d'une fluxion de poitrine en 1840, eut des hallucinations qui, au moment de la convalescence, se coordonnèrent en petites scènes comiques, puis disparurent (3). « Le médecin ne s'inquiétait point de ces visions et disait que le grand maestro ne pouvait ni se bien porter, ni être malade comme tout le monde (4) ».

D'autres personnes ont été, heureusement, moins mystérieuses que P. de Musset, par exemple Mme Colet, qui connut le poète deux ans avant sa mort. Elle le représente alors comme plus visionnaire que jamais, ayant la perception de l'avenir et du passé, « d'où l'infini où rien ne se perd », et hanté par les spectres des morts aussi bien que par les ombres des vivants. « Vous vous assoirez sur mon fauteuil, si je n'y suis pas, lui aurait dit Musset, et en rentrant j'y retrouverai votre ombre », hallucination qui n'est pas très rare et que Guy de Maupassant éprouvait pour son propre compte. « En rentrant chez lui, il se voyait assis sur son fauteuil, et ce phénomène morbide annonçait sans doute le commencement de sa maladie (5). » Inutile d'ajouter que le diagnostic n'est pas toujours sûr en pareil cas (6).

---

(1) *Elle et Lui*, ch. v, p. 111-113.

(2) P. de Musset, *Biographie*, pp. 278-279, 296 et 395-6 ; cf. Arvède Barine, *Alfred de Musset*, p. 271 ; et *Œuvres posthumes*, lettres de 1850, p. 334-6.

(3) *Biographie*, p. 212-216.

(4) *Lui et Elle*, xviii, p. 229.

(5) P. Bourget, *Annales des sciences psychiques*. 1895, p. 75.

(6) *Phantasms of the living*, traduction française, p. 276.

. . . .

Musset ne voyait pas d'ombres que dans son fauteuil, son appartement aussi en était peuplé.

... « Je revois toujours ceux que j'ai aimés, soit que la mort, soit que l'absence m'en sépare ; ils reviennent obstinément dans ma solitude où je ne suis jamais seul... »

« Voilà bien des années que j'ai des visions et que j'entends des voix. Comment en douterai-je quand tous mes sens me l'affirment ? Que de fois, quand la nuit tombe, j'ai vu et entendu le jeune prince qui me fut cher et un autre de mes amis frappé en duel devant moi ! Mais ce sont surtout les femmes qui ont ému mon cœur ou que j'ai pressées dans mes bras qui m'apparaissent et m'appellent ; elles ne me causent aucun effroi, mais une sensation singulière et comme inconnue à ceux qui vivent ; il me semble, aux heures où cette communication s'opère, que mon esprit se détache de mon corps pour répondre à la voix des esprits qui me parlent. Ce ne sont pas toujours les morts qui viennent ainsi me dire : souviens-toi ! Parfois les vivants, les absents éloignés et ceux qui sont près, mais qu'on délaisse, frappent aussi à mon cœur où ils eurent autrefois leur place ; leur souffle, en passant, fait tomber l'oubli qui les couvrait, ils se raniment, ils se dressent en moi comme des spectres se dresseraient tout à coup des tombeaux dont on aurait levé la pierre ; je les revois dans leur jeunesse et leur beauté ; la décomposition ne les a pas atteints ; ils ne s'altèrent, ne se transforment et ne m'épouvantent que si, m'élançant à leur poursuite, je m'acharne à la recherche de leur destinée mystérieuse (1). »

Mais il existe des renseignements plus nets et plus étendus que ceux de Mme Colet sur la sensitivité du poète malade, dans les précieux souvenirs de Mme Martellet (Adèle Colin), qui prit soin de lui à partir de 1850.

Voici ce qu'elle dit des phénomènes anormaux dont elle a été témoin :

« Comme on le verra par ce que je vais raconter, le nervosisme de M. Alfred touchait quelquefois au surnaturel, et je me suis souvent demandé s'il n'avait point un sixième sens, comme un don de seconde vue. Nous avions comme voisine, dans la rue Rumford, une femme qui passait pour veuve, mais qui ne l'était pas, puisqu'un beau jour son mari lui revint, très souffrant et demandant à être soigné. Je me suis toujours dit que cette bonne dame ne devait point tenir beaucoup à guérir son mari, car elle le soigna en dépit du sens commun, et cela était si visible que je m'en indignai et entretins souvent mon maître de mes soupçons. Si bien que, souvent, Monsieur me disait : « Eh bien ! le voisin, où en est-il ? » Un soir, tandis que Monsieur dînait en ville, j'entendis chez mes voisins des grands cris, des pleurs. Je m'informai et appris que le pauvre malade venait de rendre son âme à Dieu. J'écrivis aussitôt à M. Desherbiers (un oncle de Musset) de venir voir mon maître le lendemain, afin de le distraire et pour qu'il ne vît point les tristes spectacles qui suivent la mort, et dont il était toujours très impressionné ; je mis ma lettre à la poste et je me couchai.

(1) *Lui*, cinquième édition, 1864, XXXIII, pp. 368-369 et 382.

« Mais subitement, au milieu de la nuit, je fus réveillée par la sonnette de la chambre de Monsieur, qui tintait avec violence. Je sautai au bas de mon lit et me précipitai chez mon maître. Jamais je n'oublierai le visage qu'il avait : pâle, convulsé, les yeux agrandis démesurément et regardant fixement le pied du lit. « Là ! Là ! dit-il avec effroi. Un croque-mort !! Le voyez-vous ? Il a un drap noir sur le bras ! Ah ! mon Dieu ! l'entendez-vous ? Il me parle, il me dit : Quand il vous plaira ! » J'essayai d'élever la voix pour rompre cette hallucination, et pris moi-même la place du spectre ; tant que je restai là, M. de Musset ne le vit plus ; mais dès que je m'éloignais, la vision revenait chaque fois plus nette. Je ne savais plus que devenir ; j'ouvris les fenêtres, mais la vision était toujours là ; j'allumai toutes les bougies, mais le spectre ne bougeait pas. Enfin je repris ma place au pied du lit, la vision disparut, et M. de Musset put se rendormir. Le lendemain, mon maître raconta son cauchemar avec de grands détails. Puis, au milieu de la conversation, il me dit : « Et à propos, notre voisin, comment va-t-il ? — Très bien ! lui répondis-je ; il est parti à la campagne. » Mais j'ai toujours gardé la conviction que, cette nuit-là, M. de Musset avait senti la mort venir chez notre voisin (1). »

L'impression d'une mort survenue dans le voisinage (2) ou la parenté, c'est là un des incidents les moins rares de la télépathie, et des observateurs peu disposés à les admettre en notent quelquefois de pareils sans y songer. On lit, dans l'ouvrage récent de M. F. Raymond et Pierre Janet (3), au sujet d'une hystérique, que son état s'aggrava « par une frayeur singulière ». Une nuit, la fenêtre de sa chambre s'est ouverte brusquement (4) ; elle croit que quelqu'un est entré, elle appelle : il n'y a personne. Toute la nuit elle rêve d'incendie, de feu, de massacre ; et à son réveil, coïncidence singulière, on lui apprend que sa cousine s'est brûlée (5).

Mme Martellet ajoute qu'avant sa mort, Musset souffrit « non seulement de son mal, mais encore de tristes pressentiments, d'hallucinations étranges, de cauchemars effrayants et de terribles visions (6) ».

C'est sans doute sa prédisposition croissante à l'état de « trance » ou « d'abstraction », qui explique le regard « atone » (7) que plusieurs de ses contemporains lui ont vu dans son âge mûr. Le même indice caractéristique a été remarqué, mais à un âge bien différent, chez un autre poète ayant beaucoup de rapport avec lui, Shelley, dont le cousin, médecin, s'exprime ainsi dans des souvenirs sur leur vie d'écoliers : « De temps en temps, quand il était abstrait et dans la contemplation, ce qui lui arrivait souvent, ses yeux semblaient hébétés et insensibles aux objets extérieurs : en tout autre temps, ils étincelaient au feu de l'intelligence (8). » Le regard de Musset n'était pas moins brillant à

---

(1) *Les Annales politiques et littéraires*, 25 juillet 1897, p. 52 ; Cf. *Phantasms of the living*, traduction française, p. 347.
(2) Cf. *Phantasms*. traduction française, p. 347.
(3) *Névroses et Idées fixes*, 1898, t. II, p. 364.
(4) Cf. *Annales des sciences psychiques*, 1892, p. 129.
(5) Cf. Id., 1895. p. 155, et 1898, p. 87 ; *Journal S. P. R.* nov. 1898, p. 30, etc.
(6) *Les Annales politiques et littéraires*, 22 août 1897, p. 116 et 117.
(7) Arvède Barine, *Alfred de Musset*, p. 172.
(8) Félix Rabbe, *Shelley, sa vie et ses œuvres*, p. 27.

l'ordinaire. Mme Martellet dit qu'aux dernières années de sa vie, son visage « avait conservé une grande beauté, augmentée encore par l'éclat de deux yeux que la fièvre illuminait presque constamment. Ces yeux semblaient immenses, et on avait peine à en soutenir le regard presque surnaturel (1). »

Après tout ce qu'ont dit de Musset et lui-même et les personnes qui l'ont connu, il serait difficile de méconnaître la nature spéciale de son tempérament. Excessif et impulsif, toutes les passions de la jeunesse, l'amour, la poésie et la débauche éclatèrent en lui dès l'abord avec une ardeur presque sinistre. Il n'était pas leur maître : *elles vivaient*, suivant sa propre expression, et leurs mains invisibles le poussaient vers des buts inconnus. Il le savait et le disait, car il conserva toujours, quoi qu'il advînt, la merveilleuse lucidité de son intelligence. Comme ce peintre qui se fit attacher à un mât dans une tempête, il contemplait en artiste clairvoyant la tourmente dont ses nerfs, son cœur et son cerveau étaient la proie. Aussi a-t-il laissé, avec sa *Confession*, la plus magnifique monographie mentale qu'un poète ait jamais écrite.

Là il met sincèrement à nu tout son mal, depuis le point de départ accidentel qui fut la découverte subite des perfidies féminines, jusqu'à la période extrême de désintégration, alors que les alternances de sa personnalité déséquilibrée le faisaient passer brusquement et inconsciemment de l'extase à la dipsomanie. Il vécut ainsi pendant une huitaine d'années, au milieu d'une espèce de cyclone moral et physique qui atteignit deux fois son maximum, grâce aux aventures amoureuses dont il a été parlé et dont les derniers caprices du poète ne furent que de pâles reflets. L'exaltation où elles le jetèrent se traduisit par une double série de poèmes passionnés, la première série allant depuis *Don Paez* jusqu'à *Rolla* (1830-1833), et la seconde depuis *On ne badine pas avec l'amour* jusqu'à la dernière *Nuit* (1834-1837) : c'est une ellipse à deux foyers.

Après l'effroyable dépense de vitalité que suppose cette production de chefs-d'œuvre, Musset ne se retrouva guère. Il perdit son génie, s'il conserva sa raison, mais il avait assez fait pour sa gloire.

Une anecdote sur A. de Musset.

P. de Musset a conté un bien joli trait de l'enfance de son frère Alfred.

Celui-ci avait un jour commis une légère peccadille, qui lui avait attiré une gronderie de sa jeune tante Nanine, à laquelle il avait voué une tendresse toute particulière. Comme il ne semblait pas prendre garde à la gronderie, elle lui déclara que, s'il continuait ainsi, elle ne l'aimerait plus.

— Tu crois cela, fit le petit Musset ; mais tu ne pourras pas t'en empêcher !

— Si fait, Monsieur, reprit la tante.

Et, pour donner plus de poids à cette menace, elle prit l'air le plus sévère qu'elle put. L'enfant, un peu inquiet, la regardait avec attention, épiant les moindres mouvements de sa physionomie. Au bout de quelques minutes il remarqua un sourire involontaire et s'écria : « *Je te vois que tu m'aimes !* »

---

(1) *Les Annales politiques et littéraires*, 22 août 1896, p. 116.

Variétés Médico-Littéraires

La dipsomanie d'Alfred de Musset

Par le Docteur Cabanès.

« Il n'est guère possible de parler d'Alfred de Musset sans mentionner d'abord, pour en tenir compte dans tous les cas, l'espèce de folie qui le marqua depuis l'enfance la plus tendre. Né inquiet, visionnaire, un peu maniaque, sujet à des crises d'épilepsie, mais devenu alcoolique à l'âge de vingt ans, le poète sentait et même il avouait qu'une imagination exaltée et des nerfs malades composaient le meilleur de son charme et tout son génie. »

M. Charles Maurras, à qui nous empruntons ces lignes (1), est à son ordinaire bien informé ; mais n'exagère-t-il pas un peu en parlant d'épilepsie ? Tout ce que nous savons de l'ascendance du poète, c'est que son père mourut de la goutte ; un de ses cousins paternels se suicida : ceci est évidemment à noter.

Du côté de sa mère, le jeune Alfred avait hérité d'une grande sensibilité nerveuse.

Pendant l'enfance, il avait des moments de gaieté exubérante, alternant avec des crises de mélancolie ; quant à son tempérament au point de vue nerveux, l'étude de M. Lefébure qu'on vient de lire nous renseigne là-dessus suffisamment.

Pour ce qui est de ses habitudes bachiques, on ne songe plus à les nier. Comme l'a écrit Armand de Pontmartin, mieux vaudrait n'en plus parler ; « mais, une fois qu'on en parle, il faut avouer que tous les témoignages, depuis M. Villemain jusques aux garçons du café de la Régence, s'accorderaient pour protester contre un essai de démenti ». Un jour, M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, avait fait chercher partout Alfred de Musset, alors chancelier de l'Académie. Musset arrive au palais Mazarin. — Mais enfin, cher poète, que devenez-vous ? — Depuis deux jours je vis dans l'eau. — Allons, tant mieux ! allons, tant mieux ! » répliqua Villemain, avec cette malice simiesque dont il avait le secret (2).

« Lui-même n'en faisait aucun mystère, nous conte M. d'Orcet, et il décrivait souvent les effets de l'ivresse toute spéciale qu'il recherchait. Elle produisait, disait-il, une sorte de catalepsie, à travers la-

(1) *Les Amants de Venise*, par Ch. Maurras. Paris, Fontemoing.

(2) Mérimée disait un jour au chancelier Pasquier, « en se plaçant du côté de sa bonne oreille » :

« Vous avez su que Alfred de Musset n'est pas venu voter à nos dernières élections ? — Pourquoi ? demande M. Pasquier. — Parce qu'il s'est *absenté*. Notez qu'il faut prononcer ce *en* comme s'il y avait un *in*, et tout le monde de rire. »

Le chancelier Pasquier racontait au docteur Prosper Ménière, qui l'a consigné dans ses *Souvenirs*, qu'un jour, ayant invité le poète à dîner, il avait cru devoir le faire surveiller par un voisin de table, ce qui ne l'empêcha pas de se griser en buvant de tout et beaucoup. Et après le repas, quand dans le salon on lui eut présenté le café, il demanda au domestique de l'eau-de-vie pour faire du gloria.

Nous n'avons cru devoir rapporter cette anecdote, qu'en la restituant à son éditeur responsable.

quelle lui arrivait distinctement tout ce qui se passait autour de lui, mais comme s'il l'eût écouté d'un autre monde. Il faisait son choix dans les images bizarres flottant à sa portée, comme un pêcheur qui jette sa ligne dans une eau poissonneuse. A mesure que les matériaux lui parvenaient, il les mettait en œuvre immédiatement, avec autant de sang-froid et de facilité qu'un maçon perché sur son échafaudage. Artificiellement, mais violemment concentrée, son imagination leur donnait sur place le dernier coup de ciseau, et telle était la netteté de sa mémoire que le lendemain, lorsque les fumées du poison s'étaient dissipées, il n'avait conservé d'autre souvenir que celui des vers composés par lui la veille et qu'il écrivait couramment sans retouches ; car du moment qu'il ne se trouvait plus sous l'influence de sa muse alcoolique, l'illustre poète n'était plus qu'un simple mortel s'élevant à peine au-dessus du médiocre » (1).

Comment se procurait-il cette excitation factice ? C'est ce qu'un homme qui l'a bien connu, pour s'être assis souvent à sa table de whist au café de la Régence, nous fait connaître en ces termes.

Le plus souvent, un garçon lui apportait une assiette de cigares et un épouvantable mélange de bière et d'absinthe (2), qu'il avalait d'un trait, avec cette grimace de dégoût que provoque une médecine répugnante. Assurément, la sensualité ne jouait aucun rôle dans cette abominable intoxication. Une fois drogué de la sorte, Alfred de Musset s'établissait solidement contre le dossier du divan, allumait un cigare, puis un autre, jusqu'à ce que l'assiette fût vide.

Personne n'aurait osé troubler le poète dans sa rêverie. Le vide se faisait autour de lui. Il était seul avec sa pensée A onze heures et demie, le garçon faisait avancer une voiture de louage, menait le poète par le bras, puis l'installait dans le fiacre. Il se laissait mener docilement à la maison ; sa vieille bonne l'accueillait et le couchait comme un enfant (3).

---

(1) *Revue Britannique*, 1873, pp. 434 et suivantes.

(2) « Guichardet fut peut-être de nous tous celui qui pénétra le plus avant dans l'intimité d'Alfred de Musset. L'absinthe avait fait ce miracle. Assis l'un vis-à-vis de l'autre, des heures entières s'écoulaient dans le silence et l'absorption du rêve. Ils roulaient des cigarettes ou fumaient ; s'ils se parlaient de loin en loin, c'était à mots brefs concernant toujours la mixture opaline.

— Attends un peu... ton absinthe n'est pas faite.

Ou bien encore :

— Comprends-tu ça, toi, Guichardet, des gens qui gomment leur absinthe ?

— Quand je te disais, l'autre nuit, que nous passions notre vie à faire des grogs trop faibles.

— Tu bois des grogs, toi ? quelle hérésie ! c'est ce qui donne à ton nez cette nuance violacée des montagnes du Tyrol au lever de l'aurore.

Et quand on quittait la séance, la joie de Musset était de se regarder au miroir en comparant la pâleur mate de son teint aux enluminures vultueuses de son compagnon.

Quelques jours après la mort du poète, je rencontrai Guichardet ; il l'avait assisté à sa dernière heure et m'en parla longuement, sans émotion, et d'un ton stoïque qu'il avait dans certaines occasions.

— Eh bien, lui dis-je, son exemple va-t-il enfin vous profiter ?

— Quel exemple ?

— Dame ! vous m'avouerez pourtant que c'est l'absinthe qui l'a tué.

— J'en conviens, mais cela ne prouve rien contre l'absinthe ; c'est tout simplement qu'il ne la supportait pas. » (*Alexandre Dumas*, par Blaze de Bury, p. 143-144)

(3) Sainte-Beuve conta un jour devant Goncourt, qui, en sténographe consciencieux, nous l'a conservée, cette anecdote, assez dévêtue, sur Musset : Le Dr Véron avait demandé au poète un feuilleton pour le *Constitutionnel*. Musset lui répond qu'il a en tête une fantaisie, mais qu'il lui faut 4,000 francs. Véron consent à les lui donner et, tenant

Une fois chez lui, A. de Musset pouvait noter avec une incroyable précision de mémoire les hallucinations que lui procurait la fièvre de l'absinthe. C'était chez lui un don de nature, développé par une certaine éducation; ou plutôt une faculté singulière, réservée à un petit nombre d'esprits d'élite, capables de transformer en œuvre de génie des rêvasseries alcooliques.

Pour l'auteur de *Rolla*, l'ivresse était un excitant cérébral qu'il jugeait indispensable, une hallucination nécessaire pour la conception, une intoxication raisonnée. Cette ivresse factice, il l'a dépeinte, en traits inoubliables, dans un de ses proverbes, celui qui a pour titre : *Fantasio*.

Fantasio et Spark sont tous deux attablés devant des brocs de vin, qu'ils vident, coup sur coup, sans désemparer :

— Tu vas te griser, dit Spark.
— Je vais me griser, tu l'as dit, réplique Fantasio.
— Il est un peu tard pour cela.
— Qu'appelles-tu tard ? s'exclame Fantasio. Midi, est-ce tard ? Minuit, est-ce de bonne heure ?... Buvons, causons, analysons, déraisonnons, faisons de la politique, imaginons des combinaisons de gouvernement... Sais-tu que les canons à vapeur sont une belle chose en matière de philanthropie ?
SPARK. — Comment l'entends-tu ?
FANTASIO. — Il y avait une fois un roi qui était très sage, très heureux, très bon...
Tiens, Spark, je suis gris. Il faut que je fasse quelque chose. Tra la, tra la ! Allons, levons-nous !

Un enterrement passe. Fantasio interpelle les hommes noirs, qui vont porter en terre le bouffon du roi. Il leur propose de le remplacer.

Comme il s'attire un mauvais compliment, il fait demi-tour et va frapper à une boutique de tailleur.

Dès que le rapiéceur d'habits allonge sa tête, il se met à lui débiter mille extravagances. Sa griserie s'accentue :

— Monsieur veut rire ? dit le tailleur.
— Homme, lui répond Fantasio avec une gravité comique, je ne veux point rire ; entre dans ton arrière-boutique ; et si tu ne veux pas être empoisonné demain dans ton café au lait, songe à être muet comme la tombe sur tout ce qui va se passer ici.

Puis Fantasio sort, accompagné de Spark et du tailleur, et va se faire déguiser en bouffon.

Il y a bien d'autres passages dans l'œuvre de Musset qui ont été conçus sous l'impression de l'alcool ; il n'y en a pas de plus caractéristique.

Musset aurait donc bu, non pas tant pour le plaisir de boire, que pour puiser dans la boisson son inspiration ; et pourtant, qui oserait écrire que *Rolla*, *la Nuit d'Octobre*, ne sont que des pochades d'ivrogne ?

* * *

D'aucuns ont dit que Musset ne s'était livré à ses débauches alcooliques qu'à la suite de sa rupture avec George Sand. D'autres ont

---

parole, les lui apporte un matin. Le soir, il va dîner chez Véry. Il voit les escaliers décorés de fleurs rares, de plantes de haut prix. Quel est le nabab qui peut donner une telle fête ? Véron le magnifique en est tout humilié

— C'est M. de Musset, répond le garçon avec un visage tout émerillonné.

Il monte voir. Et ici nous demandons la permission de nous abriter derrière nos auteurs. « C'était tout un lupanar, auquel le chantre de Rolla payait une fête de 4.000 francs. Et quand les femmes arrivèrent, le poète était si saoul, qu'il ne put pas même jouir de son orgie. » (Cf. *Journal des Goncourt*, 2e volume, 1887, p. 218.)

rappelé que Sandeau, le lendemain de son abandon, avait absorbé une telle quantité d'acétate de morphine, que son estomac ne l'avait pu supporter, et qu'il l'avait rejetée, sans qu'il y eût eu heureusement la moindre absorption (1).

Sur le premier point, G. Sand s'est expliquée avec une franchise qui est conforme avec la réalité des faits, il convient de le reconnaître.

Parlant un jour à Mme Arnould-Plessy, qui l'avait interrogée là-dessus, elle lui disait :

« Ah ! cette malheureuse passion ! Les malveillants, et ils sont « nombreux, ont voulu m'en donner la responsabilité, et rien n'est « plus faux. Ce n'est pas parce qu'Alfred de Musset a été délaissé « par moi qu'il s'y est adonné ; mais c'est bien au contraire parce que « j'ai vu qu'il s'y adonnait, que j'ai rompu avec lui. Je ne m'en suis « aperçue que pendant notre voyage en Italie, et cela a été pour moi « une grande déception, une grande douleur !. . Je voulais rompre « et je ne savais comment. J'avais supporté déjà, sans en comprendre « la cause, tant de caprices inexplicables !... J'avais osé lui faire tous « les reproches, excepté celui-là que je considérais comme trop humi- « liant. J'en étais là, quand il me fournit lui-même un prétexte. Pen- « dant que nous étions tous deux à Gênes, il alla dans un souper à la « suite duquel il fut l'amant d'une danseuse ; or, *je lui aurais pardonné « ce coup de canif dans notre contrat*, mais je ne pouvais lui pardonner « un vice qui avait déjà causé la rupture de mon mariage. Je pris le « prétexte qui m'était offert par lui-même, pour rompre une liaison où « l'amour était détruit complètement, chez moi, par la répulsion, par « le dégoût, auquel a succédé une immense pitié... L'ivrognerie est « plutôt une maladie qu'un vice, je le crois, surtout pour Alfred de « Musset ; mais l'ivrognerie, quand elle est avérée, ne peut pas laisser « subsister l'amour... (du moins dans mon cœur !) C'est donc encore « une fois parce qu'il buvait que je n'ai plus aimé Alfred de Musset, et « je ne suis pas, heureusement pour moi, coupable d'avoir contribué « à la destruction de ce beau génie (2). »

Voilà ce que Mme Sand dit à Mme Arnould-Plessy, et nous la croyons d'autant mieux que son récit est très vraisemblable. D'ailleurs, la question n'est-elle pas, aujourd'hui, définitivement jugée ?

A quel mal a succombé Alfred de Musset ?

Nous avons dit ailleurs notre sentiment (3), sur la nature de la maladie qui retint Musset à Venise, au mois de février 1834 ; nous avions cru devoir conclure à une fièvre ayant quelque analogie avec la dothiénentérie ; nous ignorions alors que le regretté Delpeuch, avec l'autorité que nous nous plaisons à lui reconnaître, avait conclu à une *fièvre palustre de forme pernicieuse*.

« Vers le milieu de février — écrit Paul de Musset — les lettres, qui nous étaient parvenues jusqu'alors régulièrement, cessèrent tout à coup. Après un silence de six semaines, nous étions décidés à partir pour l'Italie, ma mère et moi, lorsque enfin on nous remit une lettre dont l'écriture altérée, le ton de profonde tristesse et les nouvelles

(1) *Revue de Paris*, janvier-février 1895, p. 178.
(2) *La Petite Revue internationale*, 28 mai-4 juin 1893, 3e année, 2e série, nos 21-22.
(3) Voir *Le Cabinet secret de l'Histoire*, du Dr Cabanès, 4e série de la nouvelle édition.

déplorables ne firent que donner un aliment certain à notre inquiétude. Ce pauvre garçon, à peine relevé d'une *fièvre cérébrale*, parlait de se traîner comme il pourrait jusqu'à la maison, car il voulait s'éloigner de Venise dès qu'il aurait assez de forces pour monter dans une voiture (1). »

Les mots *fièvre cérébrale* n'ont pas un sens très précis ; Delpeuch est d'avis qu'il faut les traduire ici par *impaludisme aigu*, et cela pour les trois raisons suivantes : premièrement, l'expression, si vague soit-elle, implique l'existence, au cours de la maladie, de la fièvre et du délire, sans autres symptômes nettement localisés, ce qui est vrai de la *malaria ;* en second lieu, Venise est un pays à fièvres, dont M. Colin a pu écrire : « La campagne romaine ne constitue qu'un des nombreux foyers de la Péninsule italienne ; les plaines de Lombardie, le littoral adriatique, *de Venise à Ravenne*.... le littoral méditerranéen de presque toute la Toscane, les marais Pontins, les environs de Naples, sont tout aussi dangereux (2) ».

Enfin, et ceci nous paraît plus convaincant encore, l'aortite, et en particulier l'inflammation de l'aorte à son origine, sont assez souvent l'effet du poison palustre.

Or, on n'ignore plus que Musset eut précisément sur la fin de sa vie, une *aortite*, dont il avait offert les premiers symptômes en 1842. Entre autres signes, il présentait ces secousses rythmées de la tête, que Delpeuch proposa, pour ce motif, de nommer *le signe de Musset* (3). L'affection fit des progrès rapides pendant l'hiver de 1856 ; elle devait enlever le poète une année plus tard.

La lettre suivante (4), du Dr Morel-Lavallée, qui lui donna ses soins dans sa dernière maladie, ne laisse aucun doute sur ce point ; elle fut adressée, au lendemain même de la mort d'Alfred de Musset, à son frère Paul :

« MON CHER MONSIEUR,

« Puisque Madame votre mère désire savoir le nom de la maladie qui nous a enlevé votre illustre frère, le voici : c'est une affection du cœur et plus exactement une *altération des valvules aortiques*.

« Il en souffrait depuis bien longtemps, et M. le professeur Rostan a même été surpris du degré avancé où il était parvenu sans avoir de plus grands symptômes.

« Recevez, etc.

« MOREL-LAVALLÉE.

« Paris, le 4 mai 1857. »

Il est un autre incident morbide dont il a été à peine question dans les diverses biographies du poète, et que nous révèle une lettre publiée dans un périodique littéraire (5), lors de la vente de la collection d'autographes et de dessins d'Alfred de Musset, en 1883. Comme on ne songerait sans doute pas à l'y aller chercher, nous croyons bon de la sauver de l'oubli en la recueillant ici.

(1) Paul de MUSSET, *loc. cit.*, p. 128.
(2) Léon COLIN, in *Dict. encycl. des Sc. méd.*, art. *Intermittentes* (Fièvres), p. 77.
(3) Cf. la *Chronique médicale*, 1900, p. 342.
(4) Cette lettre fut d'abord publiée dans le *Courrier de Paris*, du 3 mai 1857 et, postérieurement par Mme Martellet, dans son livre : *Dix ans chez Alfred de Musset.*
(5) *Le Livre*, Bibliographie rétrospective, 4e année, p. 172.

A la date du 14 mai 1844, A. de Musset écrivait à son ami Alfred Tattet :

« Je viens d'avoir une fluxion de poitrine et je profite de l'occasion pour vous donner de mes nouvelles. Quand je dis fluxion de poitrine, c'est *pleurésie* que je devrais dire ; mais le nom ne fait rien à la chose... Je n'ai que faire de vous dire que, pendant ce temps-là, je suais comme un troupeau de taureaux et que je nageais agréablement dans mon lit comme un morceau de sucre dans un verre d'eau... On m'a éventré, torturé, déchiqueté, bistourisé et guéri. Moyennant quoi, je bois du *lolo*... Surtout *ne me faites pas de la morale*. Je vous en adjure au nom de l'amitié et de tous les lavements que j'ai pris, à moins que vous ne vous reconnaissiez pour meilleur orateur que la fièvre et plus grand moraliste que la diarrhée... »

Quel traitement avait suivi le patient ? Probablement un simple traitement médical ; le bistouri n'avait dû servir qu'à lui faire une légère ponction, mais les poètes exagèrent toujours un peu.

A. C.

Alfred de Musset, « évadé de la médecine ».

Dans la biographie, véritable monument de piété fraternelle, élevé par Paul de Musset à son glorieux aîné, il est incidemment question des études médicales qu'aurait commencées, pour les abandonner bientôt, l'auteur de *Rolla*.

Nous avions cherché à compléter jadis ce renseignement, par trop sommaire, en fouillant dans les archives de la Faculté ; nous ne réussîmes à trouver aucune trace d'inscriptions prises par Alfred de Musset. Le fait est pourtant hors de conteste ; il a toujours été de tradition constante dans la famille du poète.

Au cours d'une conversation, Mme Lardin de Musset, sa sœur, nous le confirmait il y a quelques années. Musset avait eu son prix du concours général à 16 ans. L'année suivante, en 1827, on lui donna le choix entre le droit et la médecine ; il opta pour cette dernière. « C'est lui, nous dit sa sœur, qui a librement choisi cette carrière. La médecine l'attirait et il avait le grand désir de pratiquer. Mon père n'avait garde de le contrarier, les pères rêvant en général pour leur fils une carrière d'homme raisonnable (*sic*). Mais Alfred ne put surmonter la répugnance que lui inspirèrent les cadavres. Il revenait de la dissection malade, les nerfs horriblement surexcités. Et Dieu sait s'il était nerveux dès cette époque ; il le fut, d'ailleurs, toute sa vie. Il lutta quelque temps contre cette répulsion, mais il dut céder. Ce qui le passionnait, c'était la chirurgie. Un chirurgien ! Rien ne lui semblait plus beau !.. »

Pendant quelque temps, il avait suivi les cours du physiologiste Bérard et probablement les leçons de chimie du baron Thénard. On a présents à la mémoire les vers souvent cités :

Mais toi, moral troupeau dont la docte cervelle
S'est séchée en silence aux leçons de Thénard (1)...

Ses notions en chimie furent, en tout cas, très élémentaires ; tout au plus retrouverait-on quelques vagues allusions à cette science, éparses dans ses œuvres.

(1) *Les Secrètes pensées de Rafaël* (Poésies diverses, p. 142).

Pavot, ciguë ou belladone,
Ici-bas tout peut se prouver (1)...

Un de ses premiers essais littéraires porte toutefois la trace de son incursion dans la médecine : c'est la traduction de l'œuvre bien connue de l'humoriste Thomas de Quincey (2), les *Confessions d'un Anglais mangeur d'opium.* « Le traducteur, écrit son frère (3) à ce propos, sans être trop inexact, introduisit dans les rêveries du héros étranger quelques-unes des impressions que lui avait laissées le cours d'anatomie descriptive de M. Bérard. » En réalité, Musset, qui avait à cette époque la maladie de son temps, avait été attiré vers le conteur étranger par le même amour des sensations violentes et factices, du moins en théorie, sinon dans la pratique.

N'oublions pas que l'année 1828 marque l'aurore du romantisme. Le haschich et l'opium tiennent une place considérable dans la littérature romantique. A la suite de Byron, Chateaubriand, Lamartine s'en préoccupent. Alexandre Dumas et Balzac construisent des théories, avant que Théophile Gautier et Baudelaire joignent l'exemple au précepte. Si Musset s'y intéresse déjà — il n'avait alors que 18 ans —c'est qu'il y a en lui une sorte de prédisposition morbide. Thomas de Quincey l'a de prime abord attiré, mais il renchérira encore sur son modèle.

Nous venons de parler de la *traduction* de Musset, nous aurions dû ajouter : traduction libre, très libre même *Traduttore, traditore.* Musset n'avait jamais entendu s'astreindre à un travail de pure juxtaposition ; il s'était réservé d'y introduire toutes les interpolations, toutes les intercalations que lui souffleraient sa fantaisie ou son inspiration ; et ce sont précisément ces digressions personnelles qui offrent de l intérêt, en ce qu'elles portent bien l'empreinte de celui qui avait — ne fût-ce qu'un instant — pris pied sur notre domaine.

A ce titre, la reproduction d'un des passages de ce livre, devenu aujourd'hui presque introuvable (4), révélera à beaucoup de nos lecteurs comme un Musset ignoré ; on peut le considérer presque comme un fragment autobiographique :

« J'ai étudié l'anatomie dans ma jeunesse, et sérieusement. La pre-

---

(1) Dans le conte de *Simone*.

(2) Thomas de Quincey, qui a laissé de l'autre côté du détroit une renommée d'humoriste des mieux établies, se fit mangeur d'opium à la suite d'une escapade de jeunesse. Au début, il l'absorbait pour tromper la faim, puis, plus tard, pour voyager en fantôme dans les civilisations antiques.

Il eut le courage de tenir registre de ses voluptés et de ses souffrances. Il se met lui-même en scène. s'offre en holocauste au poison. Il a des visions gigantesques, où la proportion des objets est centuplée. Il eût dû y laisser la raison, mais il sortit victorieux du naufrage où avait failli sombrer son intellect. Musset, qui joua de bonne heure à la désespérance, fut séduit par le récit de l humoriste anglais. Il obéissait au mot d'ordre de découragement universel. (Cf. Arvède Barine, *A. de Musset.*)

(3) *Biographie d Alfr. de Musset*, par P. de Musset.

(4) Le livre de Thomas de Quincey, publié originairement dans le *London Magazine*, en 1821, est intitulé : *Confessions of an opium eater*, by the English opium eater. L'exemplaire qui avait servi à A. de Musset pour sa traduction, et qu'on a retrouvé dans ses papiers à la mort de son frère Paul, est une troisième édition, parue à Londres en 1823.

La traduction de Musset fut publiée en 1828 chez les éditeurs Mame et Delaunay-Vallée ; elle a été rééditée, en 1878, par M. Arthur Heulhard, dans le *Moniteur du Bibliophile* M. Heulhard a fait ressortir, dans son introduction, l'infidélité de la traduction et constaté que l'épisode notamment de l'école de médecine, que nous reproduisons, « avec ses funèbres développements, est incontestablement de Musset. »

« mière fois que j'entrai dans les salles de l'Ecole de médecine, je me
« souviens encore de l'effet que la vue des cadavres produisit sur moi.
« Nous étions deux ou trois écoliers ensemble, qui revenions d'une
« classe de philosophie où l'on nous avait dit beaucoup de belles
« choses, que nous croyions probablement avoir comprises. Nous
« arrivons. Il y avait sur la table un grand cadavre étendu dans un
« drap blanc ; on n'en voyait que les pieds ; et, à côté, sur la table, un
« bras écorché qui nageait dans du sang caillé. Je ne sais pourquoi
« une idée risible qui me vint à l'esprit me fit tressaillir en ce moment.
« Je me disais tout bas : voilà un bras qui a l'air de demander l'au-
« mône Et, en effet, la main pendante avait assez cette singulière
« impression. Le professeur n'arrivait pas, et cependant j'attendais
« avec impatience que ce drap qui me cachait le cadavre fût soulevé ;
« cet instant vint enfin ; je croyais voir quelque chose de beaucoup
« plus horrible. La leçon commença. Je riais de mes camarades que le
« mal de cœur prenait. Mais lorsque le scalpel vint à entrer dans la
« chair et que le sang noir qui coulait lentement sur la poitrine ou-
« verte commença à exhaler une épouvantable odeur, je m'enfuis à
« toutes jambes.....

« Cependant, rentré chez moi, je voulus manger, cela me fut im-
« possible; j'ai même pris en horreur le premier plat qu'on me servit,
« et il m'a été impossible d'en manger depuis (1). »

Il avait les mains trop blanches, le délicat poète, pour cette ingrate besogne. Il jeta la trousse au vent, et bien lui en prit.

Si nous y avons perdu un méchant médecin, nous y avons gagné un poète incomparable ; — comme quoi l'aveugle destin est souvent la plus prévoyante des Providences.

A. C.

Alfred de Musset et le Dr Recurt. — L'histoire d'une révocation.

On a rappelé, ces jours derniers, qu'Alfred de Musset avait été bibliothécaire. Il avait, en effet, occupé ces fonctions — au moins nominalement — pendant quelques années.

Il avait été nommé en 1838 par M. de Montalivet. Il fut révoqué en 1848 par le *docteur* Recurt, alors ministre de l'intérieur, dont le bibliothécaire dépendait. Ce qu'on n'a pas dit, c'est que, peu après, l'Académie française, dans sa séance publique annuelle, décernait le *prix Maillé-Latour Landry* à Alfred de Musset, en manière de compensation au poste qu'il venait de quitter, par contrainte administrative. Le rapporteur, qui était Villemain, fut d'une « rosserie » charmante : il caractérisa Alfred de Musset — auteur déjà célèbre et dont les proverbes tenaient l'affiche au Théâtre-Français et au Théâtre historique — d' « écrivain pauvre, dont le talent mérite d'être encouragé ».

« M. Villemain, — écrivait un journaliste de l'époque (2), — avec les jeux de physionomie qu'on lui connaît, et ces inflexions ironiques et cruelles que lui seul sait donner à sa voix sifflante, a eu soin d'évoquer le souvenir de Malfilâtre et de Gilbert.

« Jamais maladroit ennemi n'assena plus grosse pierre sur la tête de

---

(1) *L'Anglais mangeur d'opium*, édition Heulhard, pages 120-122.
(2) *Le Charivari*, 19 août 1848.

celui qu'il veut obliger. Si c'est une protestation contre la décision de M. le docteur Recurt, qui avait ôté à M. de Musset son humble place de bibliothécaire au ministère de l'intérieur, cette protestation ne pouvait-elle donc être plus franche, plus courageuse et plus digne ? Douze à quinze cents francs (le revenu de trente mille francs) à l'auteur populaire de tant d'œuvres ravissantes, douze cents francs destinés par le fondateur à « un écrivain pauvre dont le talent mérite d'être encouragé ! » Que va dire M. Alfred de Musset en apprenant cette nouvelle, car M. de Musset ne peut être le complice de cet acte inqualifiable de l'Académie française. M. de Musset a failli perdre un traitement de trois mille francs, il est vrai, mais le Théâtre-Français depuis six mois ne fait de recettes qu'avec ceux des admirables petits chefs-d'œuvre que vous savez et que nous savons tous par cœur : *Un Caprice, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, Il ne faut jurer de rien.* Le Théâtre historique inscrit tous les jours le *Chandelier* sur son affiche; les libraires multiplient les éditions des œuvres du poète; enfin, il n'est point de journal qui ne s'estime heureux de payer quelques pages de M. de Musset auprès de ces misérables douze cents francs donnés à un artiste pauvre et qui mérite d'être encouragé ! Ne laissons pas croire à l Europe littéraire que le charmant écrivain qu'elle nous envie a besoin d'un secours si cruellement offert.

« Non, l'Académie a manqué de dignité, et pour elle et pour le poète. Si l'Académie veut à toute force servir utilement M. de Musset, pourquoi l'Académie ne lui donnerait-elle point le fauteuil laissé vide par la mort de Chateaubriand ? Qui donc en est plus digne que M. de Musset ? Voilà comment il fallait protester contre la décision surprise à M. Recurt par un agent subalterne, décision qui a été révoquée, du reste, à la première protestation de la presse contre cet acte de vandalisme. Voilà comment l'Académie se fût honorée en honorant le poète. Mais ce prix Maillé-Latour Landry ! fi donc ! Jamais je ne pourrai oublier le sourire et l'ironie de M. Villemain, en proclamant la décision de l'Académie ! »

Alfred de Musset supporta avec philosophie sa disgrâce momentanée.

Il écrivait à Mme de Girardin.. « Il est vrai, Madame, que je ne suis pas conservé en qualité de conservateur. Mais je pense qu'il y aura quelque accommodement, et je vous demande comme un service de n'en rien dire. »

Il avait 3 000 fr. sans jamais se rendre au ministère. On lui portait chaque mois le montant de son traitement.

Son chef de division avait fait un jour un rapport concluant à sa révocation. Le comte Duchâtel, alors ministre, se récria : « C'est un trop grand honneur pour nous de compter dans notre administration un collègue tel que M. de Musset. Arrangez-vous pour aplanir les petites difficultés que vous signalez. »

Il fut remis en possession de son emploi par M. Fortoul, mais au ministère de l'Instruction publique.

Il occupait encore le poste en 1856, ainsi que l'atteste une « ordonnance de paiement » en notre possession.

A. C.

INFORMATIONS DE LA " CHRONIQUE "

La maladie mentale de Donizetti.

On a beaucoup parlé de l'auteur de la *Favorite*, à propos d'un procès qu'intente un de ses neveux, en revendication de droits d'auteur indûment perçus sur les œuvres de l'illustre compositeur. On a réédité, à cette occasion, l'histoire du crâne de Donizetti, que nous avions déjà rapportée (1). Nous avions également conté les circonstances de la dernière maladie et de la mort du musicien ; mais nous avons découvert, depuis, de nouveaux documents qui nous permettront de compléter notre relation primitive.

Voici d'abord un extrait d'un livre peu commun, de Charles Maurice (2), intitulé : *Epaves*, et qui a le mérite de nous donner un récit *de visu* :

« La santé de Donizetti donnait, à la fin de mai 1847, des espérances qui n'ont rendu que plus affligeante la perte de cet excellent compositeur. — Outre les symptômes les plus significatifs, il était arrivé que, réveillé d'une torpeur générale, qui l'empêchait de répondre à aucune question, il en était sorti pour manifester par le geste de sa main, placée sur le sommet de sa tête, qu'il avait là quelque chose dont il ne pouvait se débarrasser. — Ce mouvement, accompagné de l'impatiente expression de son visage, annonçait encore une grande force vitale qui, d'un instant à l'autre, pouvait le tirer du silence qu'il gardait constamment. — On en profita pour le faire sortir de la maison de santé d'Ivry et le rendre à son neveu, le seul parent qu'il eût à Paris. Les docteurs Mitivié, directeur de la maison d'Ivry, et Béhier, médecin des aliénés pour la Préfecture de police, jugèrent cette translation très favorable au rétablissement du célèbre malade. Mais tous ces soins ont été inutiles, et le grand artiste est mort à Bergame, le 8 de ce mois. (*Avril* 1848.) »

D'autre part, l'un des auteurs du livret de la *Favorite*, Royer, a montré le musicien à ses derniers moments :

« A son retour de Vienne, où il était aller montrer son *Dom Sébastien*, ce pauvre Donizetti, dit-il, ne paraissait plus le même homme. Lui, si bon, si aimable, si affectueux, il était devenu sombre et défiant. L'un des premiers, je m'aperçus du trouble qui se produisait dans son cerveau et j'en parlai à notre ami commun, le docteur Ricord, qui conseilla au maître un séjour momentané à la campagne et l'éloignement de tout travail. Gaëtano n'en voulut faire qu'à sa tête. Quelques mois plus tard, on l'enferma dans une maison de santé, à Ivry, d'où il ne sortit que pour aller mourir dans sa ville natale.

« Je n'oublierai jamais la visite que je rendis à notre pauvre ami, à la maison de santé. Gustave Vaez m'accompagnait. Il tâchait d'attirer

(1) *Chronique médicale*, IV, 343 ; X, p. 20.
(2) P. 189.

l'attention du malade en lui parlant d'un ouvrage nouveau dont il avait, l'année précédente, accepté le sujet. Donizetti nous regardait avec ses grands yeux fixes. Il ne nous répondait pas, il ne nous reconnaissait même plus. On apporta un potage que nous lui fîmes manger en lui présentant la cuillère que sa main paralysée ne pouvait tenir. Il approchait ses lèvres de cette cuillère et il lampait le liquide comme aurait fait un animal. En quittant ce triste lieu nous pleurions (1) ».

Est-il rien de plus navrant, hélas! qu'une intelligence sombrant dans la démence ! *Dii omen avertant!*

La croix de Paul Mounet.

Jean-Paul MOUNET, le frère de Mounet-Sully, vient d'être nommé chevalier de la Légion d honneur. Cette distinction échoit — une fois n'est pas coutume — à un artiste de talent, à un brave cœur, qui fut un homme brave dans des circonstances mémorables S'il nous plaît de le signaler, contrairement à nos habitudes, c'est que Paul Mounet est une personnalité vraiment originale. Et d'abord, il est médecin — les lecteurs de la *Chronique* (2) s'en souviennent-ils encore ? Mais avant de faire ses études médicales, quels avatars ! Il a conté lui-même qu'il avait été attiré très jeune vers la marine ; s'étant laissé distancer par la limite d'âge, il se rabattit sur l'armée : il se mit à préparer Saint-Cyr. A la suite d'une discussion avec son proviseur, il change tout à coup d'idée et projette de partir avec le Dr Crevaux pour l Afrique. Les instances de sa mère lui font abandonner ce projet.

Sur le conseil d'un ami, il se lance à corps perdu — ce sont ses expressions — dans les études de *pharmacie*, « avec l'arrière-pensée de rejoindre par là la marine ». Mais, à ce compte, pourquoi pas *la médecine* ? Et aussitôt de passer des baccalauréats, et de prendre ses premières inscriptions. Le reste est connu : il prend part à la campagne de 1870, fait le coup de feu à Coulmiers, est cité à l'ordre du jour et proposé pour la croix — qu'il devait attendre trente-cinq ans !

Après la guerre, il reprend ses études interrompues, qu'il ne se hâte pas trop de terminer : il passe sa thèse en 1880, l'année même qu il était engagé à l'Odéon.

Depuis lors, quel chemin parcouru ! Mais le médecin a fait depuis longtemps place à l'artiste — et ses admirateurs n'ont pas trop lieu de s'en plaindre.

Un médecin, maire-adjoint de Paris.

Par décret, le docteur MARÉCHAL, notre sympathique confrère, publiciste distingué à ses loisirs, vient d'être nommé maire-adjoint du VIIIe arrondissement de Paris. Toute politique mise à part, nos plus cordiales félicitations.

---

(1) Jules LECONTE a publié, dans le *Monde illustré*, 1er semestre 1863, p. 3, un article sur la maladie et la mort de Donizetti, que nous n'avons pas eu le temps de rechercher ; nous le signalons à qui voudrait étudier l'affection mentale qui terrassa l'infortuné compositeur.

(2) Cf. *Chronique médicale*, III, p. 748.

ÉCHOS DE PARTOUT

Brillat-Savarin, précurseur de Glénard. « Tout régime antiobésique, dit Brillat-Savarin, doit être accompagné d'une précaution qui consiste à *porter jour et nuit une ceinture qui contienne le ventre en le serrant modérément*. Pour en bien sentir la nécessité, il faut considérer que la colonne vertébrale, qui forme une des parois de la caisse intestinale, est fermée et inflexible ; d'où il suit que tout l'excédent du poids que les intestins acquièrent au moment où l'obésité les fait dévier de la ligne verticale, cet excédent, dis-je, vient s'appuyer sur les diverses enveloppes qui composent la peau du ventre. Celles-ci, pouvant se distendre presque indéfiniment, pourraient bien n'avoir pas assez de ressort pour se retraire, par suite de leur distension prolongée, si on ne leur donnait pas un aide mécanique qui, ayant son point d'appui sur la colonne dorsale elle-même, devient un antagonisme et rétablit l'équilibre. Ainsi, cette ceinture produit le double effet d'empêcher le ventre de céder ultérieurement au poids actuel des intestins et de lui donner la force nécessaire pour se rétrécir quand ce poids diminue. »

(*Revue moderne de médecine.*)

L'otite de Guillaume II. Les journaux anglais racontent que l'empereur Guillaume a octroyé l'ordre de la Couronne de 3e classe à l'otologiste Charles A. Ballance. Cette haute distinction confirme donc les bruits qu'avait enregistrés le *Courrier médical*, et d'après lesquels l'empereur fit venir dernièrement à Berlin un spécialiste anglais pour le consulter au sujet de l'affection dont il souffre à l'oreille gauche

L'essai du champagne à Algésiras M. Joseph Galtier, qui est allé représenter le journal le *Temps* à Algésiras, nous conte d'intéressants détails sur la vie matérielle de nos diplomates dans la petite cité espagnole. Une particularité curieuse est celle ayant trait au champagne qui, avant d'être admis sur les tables de leurs Excellences, est soumis à une espèce de dégustation médicale et officielle : on ouvre une bouteille à un médecin commissionné, qui prononce le *dignus intrare*, le verre à la main. Cette formalité coûte une jolie somme — et la bouteille. Aussi le champagne atteint-il à Algésiras un prix avantageux... pour le vendeur.

(*Le Courrier médical.*)

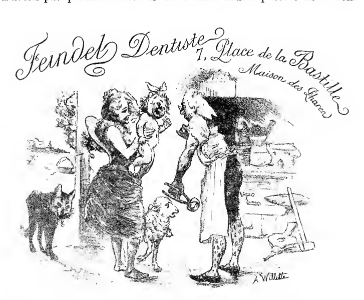
Médecin musicien. On lit dans le *Journal* du 15 février 1906 : « Le docteur Léon Lulek, applaudi jadis à Munich et à Berlin, à Vienne et à Bruxelles, donnera, en mars prochain, à Paris, salle Æolian, quatre concerts consacrés aux œuvres de Schumann, de Schubert, de Strauss et de Schillings. »

Mais est-ce bien un docteur *en médecine* ?

Échos et Nouvelles de la “ Chronique ”

La décoration de Willette.

Nous saluons avec joie la décoration du peintre Willette. Nous n'avons pas perdu le souvenir des bonnes heures passées en sa com-



pagnie à l'hôpital Lariboisière, au temps de notre internat, il y a vingt-cinq ans déjà ! *Eheu fugaces anni !* Le grand artiste a bien voulu nous autoriser à reproduire, par faveur spéciale, une fort gracieuse composition, une très jolie enseigne de dentiste, que les lecteurs de la *Chronique* seront heureux, nous en sommes certain, de trouver dans notre recueil.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association de la Presse médicale française.

La réunion statutaire du 2 février a eu lieu au restaurant Marguery, sous la présidence de M. Delefosse, syndic. La candidature de M. Foveau de Courmelles a été soumise à la commission *ad hoc*.

La démission de M. Toulouse, membre titulaire, et celle de M. Marais, de Honfleur, membre honoraire, ont été acceptées.

La question de savoir si un membre admis dans l'Association au cours de l'année devait la cotisation entière a été posée. L'assemblée, après avoir reconnu que statutairement la cotisation intégrale est due,

a trouvé cette disposition peu équitable et a émis le vœu que les statuts soient modifiés de telle façon que dorénavant les nouveaux membres n'aient à payer qu'une somme équivalente à autant de quarts du montant de la cotisation qu'il resterait de trimestres à courir jusqu'à la fin de l'année budgétaire.

M le président de la Commission de l'A. G., qui étudie les moyens de venir en aide aux veuves de nos confrères, a demandé si l'Association de la Presse médicale française voudrait l'aider de sa publicité. L'Assemblée aurait été désireuse de s'associer à l'œuvre généreuse que M. Bucquoy voudrait faire réaliser par l'A. G., mais elle a estimé qu'elle ne pouvait le faire qu'autant que l'A. G. cesserait de patronner un journal de médecine au détriment des autres et reprendrait son impartialité d'antan.

M. Heuzé a demandé « s'il ne serait pas possible à l'Association de la Presse médicale française de faire, à l'occasion du Congrès de Lisbonne, une entente pour exécuter une croisière analogue à celles que préparent les Allemands et les Anglais ». Un itinéraire et un devis étaient joints à l'appui. Tout en reconnaissant l'utilité de cette idée, la réunion a pensé qu'étant donnée la façon dont la publicité du Congrès de Lisbonne était organisée, l'Association de la Presse médicale française n'avait pas à prendre une part personnelle dans l'organisation de cette croisière.

Croisière des médecins français, à l'occasion du Congrès de Lisbonne (19-26 avril 1906).

Un bateau de plaisance, aménagé avec tout le confort moderne, partira de Marseille le 8 avril, touchera aux rives fleuries de Majorque, fera escale à Malaga. Là, un train spécial, après avoir traversé les gorges merveilleuses d'El Choro, amènera la caravane à Grenade, la capitale splendide des rois Maures, où l'on retrouve à chaque pas les vestiges d'une civilisation presque disparue ; ensuite, escale à Tanger ; visite de la ville sur laquelle le monde a aujourd'hui les yeux fixés. Le groupe se dirigera alors sur Cadix, et remontant le Guadalquivir arrivera à Séville pour assister aux fêtes si originales du Samedi saint et du jour de Pâques. A Séville, le bateau servira d hôtel : repas et séjour à bord, sans aucun dérangement. Après, viendra Cordoue, où l'on ira par train spécial (mosquée l'une des plus belles et des plus anciennes du monde). Enfin nouveau séjour à Séville pour la visite des monuments, l'Alcazar et ses jardins, la cathédrale et la tour de la Giralda, etc. Et arrivée à Lisbonne.

Durant le Congrès, repas et séjour à bord, promenades dans les environs, probablement excursion à Porto par le bateau. Après les fêtes du Congrès, retour à Marseille par Algésiras, le détroit de Gibraltar et les côtes d'Espagne.

Prix du voyage de Marseille à Marseille, **tout compris** (transport, nourriture, excursions en trains spéciaux, visites, entrées, promenades en groupes, pourboires) : 850 francs. Durée du voyage : 23 jours. Retour à Marseille le 30 avril dans l'après-midi. La Compagnie P.-L -M. accordera des permis de demi-tarif pour Marseille et retour.

C'est au docteur Helme, 10, rue de Saint-Pétersbourg, que les adhésions ou demandes de renseignements devront être adressées.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Médecins décorés à titre étrange...r. — On commence enfin à s'émouvoir, dans notre microcosme, de certaines décorations accordées non au mérite, mais à des complaisances plus ou moins inavouables, puisqu'on les dissimule le plus souvent sous le vocable : *titres exceptionnels !* Il nous suffira de rappeler — puisque toute la presse en a déjà parlé — qu'un conflit vient d'éclater entre le gouvernement et le Conseil de l'Ordre, relativement à des décorations qui ne seraient pas suffisamment justifiées.

Nous nous garderons néanmoins d'élever la moindre objection à ces nominations, qui ont un caractère plutôt politique ; or, la politique est comme le cœur : elle a des raisons que la raison ne comprend pas.

Nous voudrions seulement poser une question, qui appellera peut-être quelques réponses. De temps à autre on décore, *à titre étranger* (?), des confrères qui ne se sont distingués ni par leur valeur professionnelle, ni par des travaux spéciaux. C'est à se demander si l'*Officiel*, en enregistrant leur nomination, n'aurait pas commis une erreur typographique, et si on ne devrait pas, le plus souvent, lire : *à titre étrange* plutôt qu'*à titre étranger ?*

Il est grand temps que ces scandales prennent fin, pour le bon renom de notre corps, qui doit gagner l'étoile de l'honneur sur d'autres champs de bataille que ceux de l'intrigue et de la faveur.

Dr B. L.

L'hypertrichose dans la race blanche. — Je désirerais savoir si on a observé, dans la race blanche, des hommes dont la chevelure aurait atteint les dimensions qu'elle peut acquérir chez les femmes, c'est-à-dire descendant jusqu'au milieu du dos ou jusqu'aux hanches, voire même plus bas.

On sait que, chez les Annamites, les Cynghalais, les Dayaks, etc., il est impossible d'établir, sous le rapport de la longueur et de l'épaisseur des cheveux, une différence entre les deux sexes. Peut-il en être ainsi parfois dans la race caucasique ?

F. H.

Sur la mort de Géricault. — Dans la monographie la plus récente sur Géricault, de M. Léon Rosenthal, la mort de ce maître est attribuée à un abcès de la colonne vertébrale consécutif à une chute de cheval. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un mal de Pott, dont le traumatisme n'aurait été que la cause occasionnelle ? La sciatique prémonitoire, qui se produisit quelques mois avant, pendant le séjour de Géricault à Londres, la suppuration prolongée de l'abcès, la durée de la maladie — environ un an — et son mode de terminaison sont des faits qui semblent justifier notre hypothèse. N'existe-t-il pas des documents pouvant établir d'une façon certaine la cause de la mort prématurée de ce peintre, dont l'originalité géniale n'eut pas le temps de se donner libre carrière ?

G. Poix (du Mans).



LE MANNEKEN-PISS,
D'APRÈS ABRAHAM BOSSE. (*Cabinet des Estampes*, de la Bibliothèque nationale.)

Réponses

Actes naturels dans l'art (XII, 541, 650, 676). — Je vous envoie une photographie d'une pierre sculptée, placée à Toulouse rue des Lois, près de l'entrée d'une maison, au ras de terre.

Cette pierre sculptée représente un dragon en voie d'accouchement. La vulve est entr'ouverte largement ; la déflexion de la tête se fait et la bouche, le menton apparaissent à l'extérieur ; les joues, les lèvres sont tuméfiées.

Des varices abdominales profondes sillonnent l'abdomen, de la vulve à la région thoracique du monstre.

Le mouvement convulsif tourmenté de la tête exprime bien l'angoisse et les cris de la fin de la période de dilatation vulvaire.

Je n'ai en ce moment à ma disposition que cette photographie de petite dimension que j'ai faite en août dernier (1).

Les deux pierres qui gardent l'entrée de la maison sont deux gargouilles tirées du cloître de l'église des Jacobins, fort célèbre dans les siècles derniers, et incendiée en 1870 La proximité de l'église semble indiquer l'authenticité de l'origine de ces sculptures.

D[r] SÈCHEYRON (*Toulouse*).

— A propos des « Actes naturels dans l'art », je vous signale une planche due à un artiste rouennais du commencement du XIX[e] siècle, elle est intitulée : « les Ch... » ! C'est très grossier, mais en revanche très amusant.

Cette planche, très rare, a été réimprimée dans l'*Album de dessins d'Hyacinthe Langlois de Pont de l'Arche*.

Elle mérite d'être reproduite dans la *Chronique* ; vous pourriez la trouver dans l'ouvrage que je viens de vous indiquer à la Bibliothèque nationale ; ou, si cela peut vous faire plaisir, je vous communiquerai la réimpression. R. HÉLOT (*Rouen*).

— Contribution aux recherches de la *Chronique médicale* sur « les Actes naturels dans l'art ».

Il y a, à Toulouse, sur la place Saint-Etienne, une fontaine en marbre, où trois Amours versent de l'eau, par le moyen de serpents de bronze qu'ils tiennent à la main. Primitivement, ces enfants, nus, versaient l'eau par les voies naturelles.

D[r] GANDY (*Bagnères-de-Bigorre*).

— Dans Abraham BOSSE (Estampes de la Bibliothèque nationale), tome I, f° Gd. 51, se trouve un sujet dont a pu s'inspirer le créateur du *Manneken piss* de Bruxelles, si celui-ci est postérieur au XVII[e] siècle. ce que j'ignore *a priori*. Cette gravure de Bosse a été reproduite, s'il m'en souvient, dans le livre si curieux de GRAND-CARTERET : *le Décolleté et le Retroussé*.

On peut consulter également, de ce dernier auteur, *Rire et Galanterie* (troisième album) ; *Henry Monnier*, par CHAMPFLEURY, p. 341 ; l'*Art du Rire*, par Arsène ALEXANDRE, p. 58, etc., etc. L. R.

(1) L'épreuve envoyée est malheureusement trop imparfaite pour se prêter à une bonne reproduction.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D[r] CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1905).

N° du 1er *Août* 1905. — Modèles et concepts artistiques au XIVe et au XVe siècle, par M. le Dr Jorissenne, de Liége. — Corps étrangers des voies digestives, par M. L. Picard.

N° du 15 *Août* 1905. — Un projet d'assistance en cas de maladie, au XVIIIe siècle, par le Dr Cabanès. — Les rayons X et les fonctions sexuelles. — Les cures par l'hypnotisme. — Le costume des carabins. — Les rats, vecteurs de la peste. — Une population de géants.

N° du 1er *Septembre* 1905. — Les doctrines médicales au moyen âge, par M. le Dr Fiessinger, Membre correspondant de l'Académie de médecine. — Mortalité médicale pendant le 1er semestre 1905, par M. L. Daguillon.

N° du 15 *Septembre* 1905. — Le testicule pathologique dans Rabelais, par M. le Dr Albarel (de Névian).

N° du 1er *Octobre* 1905. — Une visite médicale à la Cour des Miracles, par M. le Dr Barraud (de Bordeaux).

N° du 15 *Octobre* 1905. — Un médecin sociologue précurseur : le Dr Lallemand, par M. le Dr H. Grenier de Cardenal.

N° du 1er *Novembre* 1905. — Billets d'enterrement de médecins, du XVIIe au XIXe siècle, par M. L. Picard. — Cervantes et les médecins. — Le prince Ferdinand de Bulgarie et son goût du macabre.

N° du 15 *Novembre* 1905. — A quelle maladie a succombé Mozart ? par M. le Dr J. Barraud (de Bordeaux). — Médecins médailleurs.

N° du 1er *Décembre* 1905. — Le culte d'Esculape en Grèce, par M. le Dr P. Noury (de Rouen).

N° du 15 *Décembre* 1905. — Un traitement hygiénique de la tuberculose, trouvé dans un livre de 1738, par M. le professeur Zilgien, de Nancy.

N° du 1er *Janvier* 1906. — Le blond vénitien et la tuberculose ; Réponses de MM. les Drs Callamand, Coriveaud, Monin, Mouchet, Scherb, Noury, professeur Landouzy, Tourreil, Schrubsall.

N° du 15 *Janvier* 1906. — La mort par choc moral, par M. le Dr Icard (de Marseille). — Les médecins et la musique. — Pharmacien consul. — Un médecin lettré : le Dr Mauriac.

N° du 1er *Février* 1906. — Le cas pathologique de Murger, par le Dr Cabanès. — Une préface du professeur Pinard. — Lamartine et la procréation volontaire. — Dégénérescence de la famille de Gœthe. — Féminisme médical.

N° du 15 *Février* 1906. — L'école de Salerne du Moyen Age et la Salerne d'aujourd'hui, par M. le Dr Moeller, de Bruxelles. — Le tempérament de Catherine de Médicis. — Faut-il éliminer les faibles ? — Le cas du Président Roosevelt.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANES
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE, — N° 6

15 MARS 1906

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

13e ANNÉE N° 6 15 Mars 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

La cécité de Mme Récamier,

(Lettres et Documents inédits)

Par le Dr CABANÈS.

I

Avec l'Abbaye-aux-Bois, qui va bientôt tomber sous la pioche des démolisseurs, tout un monde de souvenirs s'évoque. On revoit le salon célèbre où défilèrent, prosternés aux pieds de l'idole du lieu, tout ce que la France comptait alors d'illustrations en tous genres.

Dans le sanctuaire où trônait Mme Récamier, et dont Chateaubriand était le grand prêtre, on vit certains jours Ballanche, de Salvandy, le peintre Delacroix, le statuaire David d'Angers ; le grand physicien Alexandre de Humboldt (1) ; le plus malicieux des critiques et le plus distrait des savants : Sainte-Beuve et Jean-Jacques Ampère.

On s'est souvent demandé comment une femme avait pu maintenir si longtemps sous son sceptre tant de souverains de l'esprit, — fût-elle

(1) Alex. de Humboldt n'était pas seulement le grand savant que tout le monde admire, c'était aussi le plus prodigieux des causeurs, étonnant ses interlocuteurs par la variété de ses connaissances. Un de ceux qui eurent occasion de le voir chez Mme Récamier en a laissé un portrait des plus attachants.

« Nous avons été, un jour, témoin, écrit Pitre-Chevalier, de la prodigieuse variété d'esprit et de connaissances de cet homme universel.

« C'était à l'Abbaye-au-Bois, dans les salons de Mme Récamier, remplis d'une foule illustre et nombreux. Humboldt, qui venait d'arriver à Paris, après une très longue absence, et dont la figure était oubliée ou inconnue de la plupart des invités, allait causer d'un groupe à l'autre, et changeait de conversation en même temps que d'interlocuteurs. Il parla ainsi de musique avec Rossini, de littérature avec Lamartine, de politique avec Chateaubriand, de diplomatie avec le comte d'Harcourt, de guerre avec le maréchal Bugeaud, d'industrie et de commerce avec je ne sais plus quel ministre, de peinture avec M. Ingres, et de sculpture avec David (d'Angers).

« Chacun de ces messieurs vint successivement demander à Mme Récamier le nom du compositeur, du poète, de l'homme d'Etat, du diplomate, de l'économiste, du guerrier, de l'artiste et du critique éminent avec lequel il s'était entretenu avec tant de charme et de profit.

— *C'est M. de Humboldt*, répondit à chacun Mme Récamier. Et comme ce refrain : *C'est M. de Humboldt !* excitait l'étonnement et l'incrédulité générale, la charmante maîtresse de maison leva tous les doutes, en prenant le savant berlinois par la main, et en le présentant à tous ses interlocuteurs réunis, qui furent bien obligés de convenir alors que M. de Humboldt était le causeur le plus universel qu'ils eussent jamais entendu. » *Musée des Familles*, t. XXVII, p. 87.

elle-même une reine de beauté. On a été surpris de voir graviter dans le même cercle des hommes si dissemblables par les opinions, par le tempérament, si divisés par les intérêts ou par la politique. Avait-elle au moins des qualités remarquables, une intelligence au-dessus de la normale, celle qui opéra le miracle de ce groupement ?

« Non seulement je ne trouvais pas d'esprit à Mme Récamier, au sens propre du mot — écrit une de ses contemporaines (1) — mais rien de particulier à elle ni de bien intéressant. Pour langage, un petit gazouillement ; pour grâces, la cajolerie ; rien de nature et rien non plus d'un art supérieur... l'hésitation dans la voix, dans le geste, et tout un embarras de *pensionnaire vieillie.* » Le mot est dur, le trait venimeux ; n'oublions pas que c'est une femme qui tient la plume, nous allions dire le stylet.

En réalité, Mme Récamier excellait à faire ressortir plutôt ce qui rapprochait que ce qui divisait, à mettre au-dessus de tout le mérite du caractère et la distinction du talent ; et c'était ce qui lui conciliait les sympathies et assurait son empire.

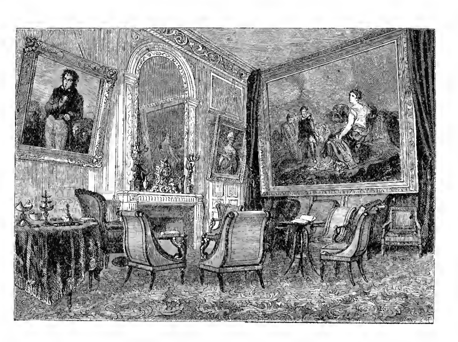
Ruinée à la suite des spéculations malheureuses de son mari, Mme Récamier, réduite à une modeste aisance, avait dû quitter l'hôtel qu'elle habitait rue d'Anjou et se retirer à l'Abbaye-au-Bois. L'Abbaye-au-Bois, ainsi nommée à cause d'une forêt dont elle était originairement entourée, comprenait alors trois corps de bâtiments : un couvent de jeunes filles, une petite chapelle ouverte aux fidèles et enfin un corps de logis assez vaste, loué et habité par des personnes qui désiraient vivre dans une demi-retraite. C'est là, au troisième étage, que Mme Récamier vint, en 1825, occuper un petit logement. Plus tard, elle y eut un appartement plus vaste, dont le salon, garni d'un mobilier des plus modestes, n'avait pour tout ornement que le fameux tableau de Gérard, *Corinne improvisant au cap Misène*, le portrait de Mme de Staël attribué à Mme Lebrun, et, en bonne place, le portrait de Chateaubriand, œuvre de Girodet.

« C'était avec un art bien négligé depuis, conte un témoin oculaire (2), que Mme Récamier préparait les soirées où ses invités devaient se suffire à eux-mêmes par la conversation. Pour mettre plus facilement en harmonie les invités à mesure qu'ils arrivaient, Mme Récamier, pendant la matinée, prenait le soin de faire former avec des sièges, cinq ou six cercles assez distants l'un de l'autre, pour que, les dames étant assises, les hommes pussent circuler dans les intervalles et s'arrêter là où il leur convenait. Ces espèces de couloirs donnaient, en outre, à la présidente de la fête le moyen de faire prendre à ses hôtes, à mesure qu'ils arrivaient et sans qu'ils s'en aperçussent, la direction qui les conduisait vers leurs amis, ou au moins vers les personnes dont les idées et les goûts avaient le plus de rapport avec les leurs. Lorsque ces cercles étaient garnis de causeurs et de causeuses élégantes, c'était un tableau curieux que tout ce monde animé par la conversation, au milieu duquel Mme Récamier, vêtue de sa robe de mousseline blanche, nouée par un ruban bleu, allant, venant dans les détours de ce labyrinthe vivant, adressait, avec ce tact qui lui était particulier, un mot amical aux uns, des paroles bienveillantes à tous ;

---

(1) Daniel Stern (Madame d'Agoult), *Mes Souvenirs* (1806-1833).

(2) Etienne-Jean Delécluze, *Souvenirs de soixante années* ; Paris, 1862, p. 287.



LE SALON DE Mme RÉCAMIER, A L'ABBAYE-AUX-BOIS.

(D'après *le Magasin pittoresque*, 1860.)

poussant même l'attention jusqu'à aller chercher les modestes et les timides dans les encoignures où ils se retranchaient. Cet ingénieux arrangement s'adaptait on ne peut plus heureusement à la disposition d'une réunion nombreuse, dont l'activité d'esprit devait se diviser à l'infini ; mais lorsqu'il s agissait de faire entendre à une grande assemblée une lecture ou une récitation importante, sur laquelle l'attention de tous dût se porter, Mme Récamier faisait placer ses invités en un seul cercle, réservant le centre pour celui ou celle que l on devait écouter. . Les hommes debout se tenaient le long des boiseries, tandis que les dames, sans être assises dans un ordre trop régulier, formaient plusieurs cercles concentriques, dont le dernier, le plus étroit, laissait un espace destiné aux lecteurs, près de qui Mme Récamier et sa nièce, Mme Lenormant, se tenaient ordinairement... »

Cette nièce a tenu une certaine place dans la vie de Mme Récamier, qui l affectionnait particulièrement. C'est en puisant dans ses *Souvenirs*, et à d'autres sources moins taries, que nous essaierons de reconstituer l observation clinique, assurément fort incomplète faute des documents nécessaires, de la femme qui, pendant plus d'un demi-siècle, tint l'opinion sous son aimable joug.

II

Maints biographes ont rapporté les moindres faits et gestes de l'illustre recluse de l'Abbaye-aux-Bois ; il en est peu qui aient abordé le chapitre de ses misères physiques.

Il est surtout un épisode de la vie de Mme Récamier sur lequel les chroniqueurs ont beaucoup moins glosé que sur les autres, soit que le sujet leur ait paru indigne de retenir l'attention, soit que les informations leur aient manqué. Ayant, par bonne fortune, eu jadis communication d'un dossier de lettres (1) relatives à cet épisode, nous saisissons avec empressement le prétexte d'une actualité rétrospective pour les exhumer.

C'est vers 1836 que la santé de Mme Récamier avait commencé à s'altérer. A part quelques accidents sans gravité — tels qu'une entorse survenue en 1807, à la suite d'une chute — son état général était resté satisfaisant. Elle redoutait à ce point de déranger les habitudes de ses amis, qu'elle ne se plaignait qu'à bon escient, aimant peu, au dire de sa nièce, à s'occuper d'elle-même et moins encore à en occuper les autres.

Cependant, en 1832, des symptômes fâcheux avaient mis en éveil la sollicitude de ses proches. Ils commencèrent à s'inquiéter d'une toux opiniâtre et d'une extinction de voix subite, qui durait souvent plusieurs heures, à laquelle se joignait parfois un spasme nerveux du larynx, provoquant de véritables crises d'étouffements et qui faisait redouter une affection grave des voies respiratoires (2).

(1) Elles ont fait partie du riche cabinet d'autographes de M. Noël Charavay, chez qui on est toujours assuré de trouver des pièces inédites et parfaitement authentiques, sur la plupart des personnages notoires de la littérature, de la science ou de l'histoire.

(2) D'une lettre écrite le 21 août (1832) et que M. Herriot a publiée le premier, dans une thèse (*Mme Récamier et ses amis*) très remarquée, nous extrayons ce passage : « . . J'ai cru mourir hier et aujourd'hui ; j'ai eu des crises de nerfs et des étouffements qui me donnèrent l'agréable sensation d'être étranglée. . » S'agissait-il d'un spasme hystériforme, nous n'osons nous prononcer, mais cela ressemble fort à la *boule* que vous savez.

Les médecins consultés se rangeaient à ce dernier avis ; seul, le Dr Récamier persistait à affirmer que tous ces phénomènes étaient d'ordre nerveux et qu'il n'y avait nullement lieu de s'alarmer. L'événement lui donna raison : peu à peu les symptômes s'amendèrent et la santé de Mme Récamier se rétablit.

Puisqu'il est incidemment question du Dr Récamier, disons quels liens unissaient le célèbre praticien à l'idéale coquette.

Le Dr Récamier passait, à tort ou à raison, pour être le cousin de la jolie personne qui portait le même nom que lui. La lettre qui suit (1), et qui fut écrite par le chirurgien à Mme Récamier, dans l'été de 1816, en même temps qu'elle donne une assez juste idée de la tournure d'esprit de ce maître illustre, précise la nature des rapports qu'ils échangèrent.

6 juin 1816.

Madame,

La promptitude de votre départ, semblable à celui du zéphir, m'a privé d'avoir l'honneur de vous voir ; il a fallu me consoler en attendant votre retour. Mais ce dont je ne me consolerai pas, c'est que vous négligeassiez de profiter du voisinage de Plombières pour en prendre les eaux, en bains surtout. Vous connaissez ma façon de penser à cet égard, puisque je vous en ai parlé plusieurs fois ; je vous engage à lever tous les obstacles qui pourraient contrarier ce conseil que je regarde comme d'une haute importance pour vous.

Profitez de votre séjour à la campagne pour faire de l'exercice au grand air ; c'est là que le corps se revivifie et reprend les forces que lui enlève le séjour de la ville ; c'est aussi là que la contemplation de la nature ramène l'esprit à la douce et satisfaisante philosophie qui en fait aimer et admirer l'auteur.

Si, comme je vous le conseille de nouveau, vous allez à Plombières, vous aurez l'occasion d'y réfléchir sur un des phénomènes les plus singuliers et les plus extraordinaires de notre globe, je parle de la température des sources d'eaux chaudes qui s'y trouvent. Si vos méditations sur les merveilles de la nature vous laissent quelques instants pour méditer les phénomènes moraux, je vous prie d'essayer de deviner quelles peuvent être les bases les plus délicates, les plus flatteuses et les plus solides des sentiments d'un homme pour une femme ; et lorsque vous aurez résolu le problème, je vous serai obligé de vouloir bien y rapporter les sentiments d'estime, d'admiration et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur. RÉCAMIER

Le conseil du docteur fut suivi : Mme Récamier se rendit à Plombières avec sa nièce. C'est dans cette ville d'eaux que lui arriva une aventure dont son amour-propre eut quelque peu à souffrir.

Il y avait une quinzaine de jours qu'elle était l'objet des hommages les plus flatteurs, quand un matin on lui remet la carte d'un jeune Allemand, qui a vivement insisté pour obtenir une entrevue.

Mme Récamier — conte Mme Lenormant, à qui nous empruntons le récit qui va suivre — était assez accoutumée à l'empressement d'une curieuse admiration, pour que la démarche et l'insistance de cet étran-

(1) Cf. *Souvenirs de Mme Récamier*, t. I, p. 333

ger lui parussent naturelles ; elle indique une heure dans la matinée du lendemain, et voit entrer un jeune homme de fort bonne mine qui, après l'avoir saluée, s'assied et la contemple en silence.

Cette muette admiration, flatteuse mais embarrassante, menaçait de se prolonger. Mme Récamier se hasarde à demander au jeune Allemand si, parmi ses compatriotes, il s'en est trouvé qui l'eût connue et qu'elle eût même rencontré, et si c'est à cette circonstance qu'elle doit le désir qu'il a manifesté de la voir.

— « Non, Madame, répond le candide jeune homme, jamais on ne m'avait parlé de vous ; mais en apprenant qu'une personne qui porte un nom célèbre était à Plombières, je n'aurais, pour rien au monde, voulu retourner en Allemagne sans avoir contemplé une femme qui tient de près à l'illustre Dr Récamier et qui porte son nom. »

Ce petit échec d'amour-propre, cette admiration qui, dans sa personne, cherchait autre chose qu'elle-même, amusa beaucoup Mme Récamier, qui contait fort gaiement sa mésaventure.

III

Il faut arriver à l'année 1839 pour observer les signes avant-coureurs de l'affection qui devait attrister les dernières années de la vie de Mme Récamier. Cette année, sa vue avait commencé à s'affaiblir. Déjà elle ne lisait plus qu'avec beaucoup de difficulté et de fatigue, bien qu'elle pût encore se diriger sans aide. Elle dissimula longtemps à son entourage les inquiétudes qu'elle éprouvait, et dont on ne retrouve la trace que dans la lettre suivante écrite à sa nièce :

Au retour des Eaux d'Ems.

Paris, 11 septembre 1840.

Il est bien vrai, ma chère enfant, que je suis revenue dans un triste état, et véritablement désolée d'avoir fait un voyage si long, si cher et si inutile ; que M. Lenormant a été parfait, et que je lui sais gré du mouvement qu'il avait de venir me chercher ; mais, en vérité, je suis si lasse de moi que je crains surtout d'en lasser les autres ; non, assurément, que je ne compte sur l'attachement de mes amis ; mais n'être pour eux qu'un sujet de tristesse ; ne contribuer en rien à l'agrément de leur vie, est pour moi la plus vive peine que je puisse éprouver. — J'ai bien souvent et bien tendrement pensé à toi pendant ce voyage, pensé à NOS *enfants, fait mille projets que je ne saurai pas réaliser. Ma mauvaise santé est un obstacle à tout. Soigne bien la tienne, tu n'y es pas trop disposée : fais-le pour les autres. Je t'attends avec une vive impatience. J'ai eu avant-hier une crise si violente qu'elle m'a donné la fièvre, et que j'ai été obligée de passer la journée au lit, et, juge de ma contrariété, Mme de Boigne m'avait demandé à dîner, avec M. de Chateaubriand, ce même jour. Il a fallu renoncer à ce dîner, déranger leurs projets, et tout cela subitement avec les petites circonstances de détails les plus contrariantes. Enfin, ma chère enfant, je ne puis te dire à quel point je suis lasse de moi-même. Je t'attends pour me rendre un peu de courage. C'est encore un moment de bonheur que celui où je te reverrai.*

Le voile qui obscurcissait la vue de Mme Récamier allait s'épaississant ; l'idée d'une opération, sans l'effrayer, lui apparaissait cependant dans un avenir assez rapproché pour lui causer quelque trouble.

On lui parla d'un médecin, le docteur Drouot (1), qui guérissait les cataractes sans opération, au moyen de certaines frictions; elle se soumit tout l'hiver à ce traitement, dont le résultat définitif fut absolument nul. Mais l'emploi de la belladone, qui certainement entrait pour une notable part dans ce remède, en dilatant la pupille, rendit souvent, pour quelques heures, la vue à Mme Récamier, et lui donna encore quelques jouissances.

C'est à cette date que doit vraisemblablement se placer la lettre suivante, inédite, adressée par Ballanche, un des familiers de l'Abbaye-aux-Bois, à une destinataire dont le nom est resté inconnu :

Depuis cinq à six jours, Mme Récamier est souffrante au point de ne pouvoir pas quitter le lit. Elle ne reçoit que ce soir votre lettre, il est trop tard pour vous envoyer la réponse, et elle est hors d'état de répondre elle-même. Elle veut bien me charger, Madame, de l'honneur de vous écrire. Je m'empresse de m'acquiter de cette commission.

Vous comprenez, Madame, que Mme Récamier ne peut plus espérer de se trouver mercredi dans une situation supportable, pour la fête musicale dont vous avez eu l'extrême bonté de vous occuper. Elle est désolée d'un tel contre-temps qui la prive du plaisir qu'elle comptait vous devoir, et qui vous oblige, Madame, de rompre des arrangemens que vous aviez formés avec un soin si aimable.

Recevez, Madame, l'expression de ses plus vifs regrets. Sa première sortie sera pour aller vous remercier de tout ce que vous aviez eu la bonté de faire et pour vous prier de vouloir bien tenir en réserve, pour un autre moment, les charmans préparatifs auxquels elle est si cruellement forcée de renoncer. Elle vous prie, Madame, de recevoir, en même temps que l'expression de ses regrets, celle de tous ses sentimens et de toute sa reconnaissance.

Permettez-moi, Madame, de vous prier d'agréer l'expression personnelle de mon respectueux dévouement.

Ballanche.

La vue de Mme Récamier ne s'améliorant pas, l'opération de la cataracte fut décidée. L'automne fut la saison fixée pour cette opération, qui devait se faire à Passy.

Tout était arrêté, quand on apprit que Chateaubriand venait d'être victime d'un grave accident : ses chevaux s'étaient emballés et en voulant descendre de voiture, avant que celle-ci fût arrêtée, l'impotent vieillard s'était fracturé la clavicule. Mme Récamier résolut d'ajourner l'opération, afin de pouvoir donner ses soins à son vieil ami. « Cet accident, écrit Mme Lenormant (2), marqua un nouveau degré de décadence physique pour M. de Chateaubriand; à partir de ce moment, il ne marcha plus. Lorsqu'il venait à l'Abbaye-au-Bois, son valet de chambre et celui de Mme Récamier le portaient de sa voiture jusqu'au seuil du salon ; on le plaçait alors sur un fauteuil que l'on roulait jusqu'à l'angle de la cheminée (3).

(1) Il est question du « célèbre Lerebours » dans la thèse de M. Herriot ; nous n'avons aucun renseignement sur ce confrère.

(2) *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*, t. II, p. 553.

(3) A. de Vigny, qui lui avait rendu visite, lors de son élection en 1842, avait été frappé « de son attitude infirme ; il était juché sur un fauteuil de travail de hauteur ordinaire, d'où ses pieds ne touchaient pas la terre et pendaient à quatre pouces de distance... » En

Ceci se passait en présence de la seule Mme Récamier, et les visites qu'on admettait après le thé trouvaient M. de Chateaubriand tout établi ; mais, pour le départ, il fallait qu'il s'opérât devant les étrangers présents, et c'était toujours un moment cruel; l'imagination de M. de Chateaubriand souffrait à laisser voir ses infirmités. Par respect, on semblait ne pas s'apercevoir du moment où on l'emportait du salon. »

Cependant l'opération projetée eut lieu ; elle fut pratiquée — peut-être trop tard — par Blandin, assisté du docteur Récamier ; elle ne réussit pas. Lamennais écrivait, à ce sujet, au baron de Vitrolles (1) :

Paris, 1er septembre 1847.

L'opération que Mme Récamier s'était décidée à subir a définitivement échoué. Elle reste aveugle comme auparavant. On la dit triste et dans un état de santé qui, sans offrir de dangers immédiats, ne laisse pas d'inquiéter ses amis. Si elle venait à leur être enlevée, cela ferait un grand vide dans la vie de Chateaubriand. Mais à quel point le sentirait-il ? En vérité, je n'en sais rien. Il semble être tombé dans une prostration complète, et je reviens toujours affligé quand je l'ai vu. Quantum mutatus ! *Remontez à vingt ans seulement. Du reste, il supporte son état avec beaucoup de courage, s'il ne le supporte pas sans ennui. Malheureusement, on ne saurait le distraire, parce qu'il faudrait pour cela qu'il pût causer, et il n'en a pas la force.*

A cette époque — observe judicieusement le Dr Triaire (2) — l'opération de la cataracte n'était pas, comme aujourd'hui, une intervention réglée et méthodique, et qui, dans des mains exercées, donne des résultats presque certains. Elle échouait encore fréquemment, quoique Roux fût parvenu à faire adopter l'extraction du cristallin, de préférence à son abaissement, qui constituait un procédé défectueux.

IV

Les premiers jours qui avaient suivi l'opération, on avait cru à son succès. Les deux lettres suivantes de Ballanche, dont nous devons l'obligeante communication à M. Noël Charavay, le donnent, du moins, à entendre. L'une d'elles et sans doute les deux sont adressées à Mme Mélanie Waldor, la poétesse qui fit quelque bruit en son temps :

Madame,

Voici enfin une bonne nouvelle.

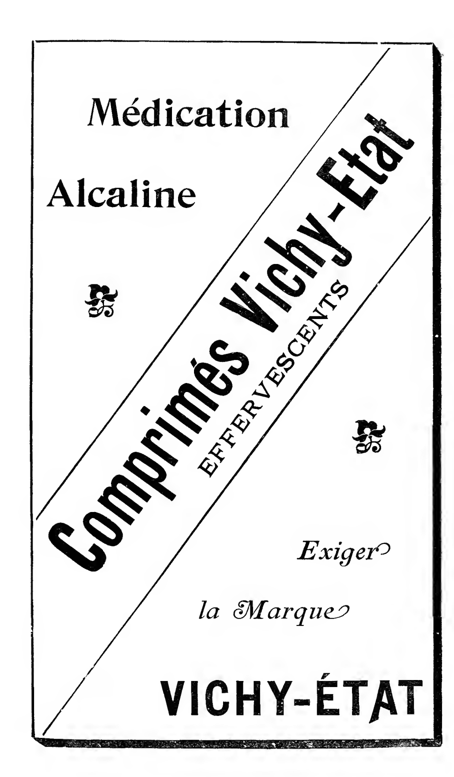
Le voile qui était sur la vue de Mme Récamier s'est abaissé un instant. Elle est rentrée dans les ténèbres, mais pour en sortir dans quelques jours. L'opération a été instantanée et a parfaitement réussi. Mme Récamier m'a aussitôt envoyé l'ordre de vous transmettre immédiatement cette bonne nouvelle, et je m'acquitte avec bonheur de cette commission.

---

parlant, il pressait de la main gauche son bras droit paralysé et se tordait douloureusement sur son fauteuil (Herriot, *th. cit.*, t. II, p. 350.)

(1) *Correspondance entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, p. 428.

(2) *Récamier et ses contemporains* ; Paris, 1899.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Je sais bien que vous ne garderez pas pour vous seule la joie de cet événement.

Permettez-moi de vous offrir, Madame, l'assurance de tous mes sentiments les plus respectueusement distingués.

BALLANCHE.

Je n'ai nul besoin, Madame, de recommander aux bonnes prières de ces Dames celle qui vient d'être délivrée si heureusement.

Lundi matin.

L'épître qui suit porte la suscription :

A Madame Mélanie Waldor,
rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, 12, Paris.

Madame,

Mme Récamier me charge de vous dire combien elle a été touchée de toutes les preuves d'intérêt que vous lui donnez. Elle a encore quelques jours de tristesse et de ténèbres à passer, mais enfin il est certain que le voile a été heureusement abaissé, et que la vue existe, à la condition toutefois de ne pas s'en servir encore.

Nous étions tous bien sûrs que vous partageriez toute notre joie. M. Ampère apprendra avec un bien vif plaisir toute la part que vous voulez bien prendre à son succès.

Daignez agréer, Madame, l'hommage de mes sentiments les plus respectueusement empressés.

Samedi matin. BALLANCHE.

Le bon Ballanche, très faible déjà, très épuisé, ne put supporter l'angoisse que lui avaient causée l'attente de l'opération et la crainte qu'elle ne réussît pas. Un mois après, une pleurésie mit sa vie en danger. Mme Récamier, instruite de son état, et oubliant toutes les précautions qui lui étaient recommandées, vint s'installer à son chevet ; elle ne le quitta plus, mais elle perdit dans les larmes toute chance de recouvrer la vue.

Elle eut le courage d'affronter une seconde opération. Le chansonnier Béranger, lié avec Chateaubriand et, par son entremise avec Mme Récamier, engagea cette dernière à consulter Bretonneau, alors très âgé, et que Béranger regardait comme l'oracle, comme le Dieu de la médecine. Béranger n'oubliait qu'un détail, c'est que Bretonneau n'était nullement chirurgien, ni surtout chirurgien spécialiste. Le Dr Récamier, intervenant, conseilla à sa cousine de se faire opérer par le Dr Tonnellé, oculiste très entendu, dout il lui vanta l'habileté, qu'il avait éprouvée pour nombre de ses clients.

Comme la première opération, la seconde échoua.

Quelqu'un (1) qui rendit visite, à cette époque, à la recluse de l'Abbaye-aux-Bois, nous en a laissé ce croquis navrant :

« Je passe chez Mme Récamier. La pauvre femme perd la vue, et pour ménager ce qui lui en reste, elle s'entoure d'obscurité. On ne pénètre qu'à tâtons dans le grand salon de l'Abbaye-au-Bois : les volets, les rideaux, sont fermés, et le jour de la porte ne suffirait pas

(1) *Derniers Souvenirs*, par le Cte d'ESTOURMEL, p. 17-18.

à guider vos pas, si la douce voix de la pauvre aveugle n'aidait à vous diriger vers le grand paravent qui abrite son fauteuil. Vos yeux restent quelque temps voilés comme les siens ; mais vous êtes en pays ami, et vous reconnaissez les voix de M. Ampère, de M. Brifaut. Hélas ! on ne peut plus entendre celle de Ballanche, et l'on n'entend presque plus jamais celle de M. de Chateaubriand. Il reste enveloppé dans son immuable taciturnité et dans un silence qu'on aime à croire bienveillant. Peu à peu, ma vue s'éclaircit : je distingue les personnes, les objets ; le grand tableau de Corinne, qui occupe tout un côté de l'appartement, m'apparaît dans sa beauté... »

Quand la cécité fut devenue complète et qu'il fallut renoncer à tout espoir de guérison, Chateaubriand supplia, dit-on, Mme Récamier de consentir à porter son nom. Mme Récamier refusa cet honneur, par suite des plus nobles et des plus délicats scrupules.

« Un mariage, pourquoi ? A quoi bon ? disait-elle. A nos âges, quelle convenance peut s'opposer aux soins que je vous rends ? Si la solitude vous est une tristesse, je suis toute prête à m'établir dans la même maison que vous. Le monde, j'en suis certaine, rend justice à la pureté de notre liaison, et on m'approuverait de tout ce qui me rendrait plus facile la tâche d'entourer votre vieillesse de bonheur, de repos, de tendresse. Si nous étions plus jeunes, je n'hésiterais pas, j'accepterais avec joie le droit de vous consacrer ma vie. Ce droit, les années, la cécité me l'ont donné ; ne changeons rien à une affection parfaite. »

V

Les deux amis s'approchaient du terme à grands pas. Chateaubriand succomba le premier, le 4 juillet 1848 ; Mme Récamier lui survécut à peine un an

Le 10 mai 1849, à 4 heures (1), a relaté un témoin de ses derniers moments, « la lecture et le livre terminés, et comme Mme Récamier se faisait habiller pour dîner, elle fut prise d'un malaise si étrange et si soudain, qu'elle fit à l'instant avertir Mme Lenormant. Celle-ci accourut : la voix de Mme Récamier se faisait à peine entendre, quand elle dit à sa nièce l'effet extraordinaire qu'elle ressentait.

« Le Dr Maisonneuve lui avait donné des soins, elle continuait à en recevoir de lui ; il survint, on lui dit ce qui se passait, il recommanda de coucher la malade dans un lit bien chaud, fit quelques prescriptions insignifiantes, et en s'en allant, il répétait que cet état n'avait rien de grave, qu'on n'y prendrait pas même garde, si on ne se trouvait pas sous l'influence d'une épidémie.

« Il était moins rassuré cependant qu'il ne voulait le paraître : car, à sept heures, il revint de lui-même, et passa la nuit entière au chevet de la malade avec un grand dévouement

« Au moment où on la mettait au lit, Mme Récamier s'évanouit ; en revenant à elle, elle exprima le désir d'être laissée seule avec sa nièce, et d'une voix éteinte, mais d'une âme ferme, lui expliqua ses dernières volontés. L'altération de ses traits était si grande, que la terreur s'empara de Mme Lenormant. Le Dr Récamier était malheureusement retenu à Bièvre par la maladie ; on courut chez M. Cruveilhier, qui,

(1) D'après l'acte de décès, qui fait foi en l'espèce, elle serait morte le 11 mai (et non le 10) à dix heures du matin.



MADAME RÉCAMIER SUR SON LIT DE MORT

(D'après une lithographie d'Achille Devéria)

logé tout près de la Bibliothèque, vint aussitôt. A la première inspection, il reconnut le eholéra ; il nc dissimula point à M. Lenormant qu'il n'avait aueune espérance, et ajouta que l'horrible lutte serait eourte (1). »

Ses prévisions n'étaient que trop justes : peu d'instants après, la plus jolie femme de son temps avait rendu le dernier souffle.

« Quelques heures avant sa mort — écrit un de ceux qui l'approchèrent de près (2) — sa figure avait pris une expression de sérénité angélique, qui se maintenait encore lorsque l'on a dû la plaeer dans la bière. Ses traits avaient repris toute leur ancienne pureté et elle était vraiment belle (3) »

Le croquis que nous reproduisons, d'après une lithographie de Devéria, ne fait que confirmer le témoignage que nous venons de produire.

C'est un argument de plus en faveur de ceux qui soutiennent que la mort affine, anoblit les traits ; dans eombien d'autres circonstances, hélas ! la hideuse camarde ne les défigure-t-elle pas !...

Une anecdote sur Mme Récamier. — Singuliers autographes.

Nous tenons de M. A. Voisin, le libraire très informé, une curieuse anecdote, qui a trait à Mme Récamier.

Il y a quelques années, lors de la vente où furent dispersés les papiers provenant de la suecession de la belle Juliette, M. Voisin acquit un eertain nombre d'autographes de la eélèbre amie de Chateaubriand ; ils présentaient cette particularité, que les earaetères en avaient été traeés au crayon sur des ardoises et qu'un collectionneur enthousiaste, sans doute, avait réussi à faire fixer à l'aide d'un « mordant » chimique.

On a tout lieu de supposer que c'est à l'époque où Mme Récamier était devenue presque aphone, à la suite de la laryngite dont il a été plus haut question, qu'elle se servit de ee moyen de converser avec ses familiers.

Peut-être un de nos lecteurs nous donnera-t-il une explication plus plausible ?

---

(1) *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*, t. II, p 157.

(2) Lettre de Paul David à M. Ph. Delphin, de Lyon, communiquée à M Herriot.

(3) « Par une exception qu'on ne peut s'empêcher d'interpréter une dernière faveur du ciel, — écrit la nièce de Mme Récamier, — après avoir succombé à ce fléau qui laisse ordinairement sur ses victimes des traces effrayantes, Mme Récamier prit dans la mort une surprenante beauté. Ses traits, d'une gravité évangélique, avaient l'aspect d'un beau marbre ; on n'y apercevait aucune contraction, aucunes rides, et jamais la majesté du dernier sommeil ne fut accompagnée d'antant de douceur et de grâce. Un dessin, transporté sur la pierre par Achille Devéria, a conservé le souvenir de cette remarquable circonstance : ce dessin, dont nous pouvons attester la scrupuleuse exactitude, prouve à son tour la fidélité de notre récit. » *Souvenirs et Correspondance*, t. II, p. 572.

Actualités rétrospectives

De l'emploi de la céruse en peinture.

La question de l'emploi de la céruse en peinture, qui agite actuellement tant d'esprits et qui est en discussion au Parlement, est loin d'être nouvelle.

Il y a plus d'un demi-siècle que la question semblait résolue, mais tout est à recommencer : le plomb a de nouveau vaincu le zinc.

La Société des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, qui était intéressée à ce débat, a patronné ou fait publier un ouvrage technique ayant pour titre : *Manuel des peintures au blanc de zinc ou conseils aux peintres en bâtiments, sur l'emploi et les avantages des peintures au blanc de zinc*. Bien que l'ouvrage ne porte pas de date, il est fort probable qu'il est contemporain des documents officiels qu'il rapporte et dont nous allons extraire les principaux. Voici d'abord un *Extrait de la lettre du Ministre des Travaux publics, du 24 août 1849* :

« Considérant qu'il importe, dans l'intérêt de la santé des ouvriers peintres, de substituer le blanc de zinc au blanc de céruse dans les travaux de peinture à l'huile exécutés par l'Etat,

« Arrête ce qui suit :

« *A l'avenir, le blanc de zinc sera exclusivement employé* dans les travaux de peinture à l'huile exécutés dans les bâtiments de l'Etat par les ordres du Ministre des travaux publics. »

Signé : T. LACROSSE,
Ministre des Travaux publics.

Extrait de la lettre du Ministre des Travaux publics au directeur de la Société du blanc de zinc, le 14 mai 1850 :

« Conformément à l'avis du Conseil général des ponts et chaussées, *le blanc de zinc sera admis en concurrence avec le blanc de céruse* dans les travaux du service des ponts et chaussées.

« Je viens de porter cette décision à la connaissance de MM. les ingénieurs qui devront en tenir compte dans la rédaction de leur devis. »

Signé, pour le Ministre :
BOULAGE, *Secrétaire général.*

Lettre de M. le Ministre de l'Intérieur aux préfets (février 1852) :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« La fabrication et le broyage de la céruse sont depuis longtemps signalés comme des opérations éminemment insalubres.

« L'emploi des peintures qui admettent cette substance produit également les plus funestes effets parmi les ouvriers peintres.

« En ce qui touche la fabrication, elle pourrait, grâce à des perfectionnements récents, devenir jusqu'à un certain point inoffensive ; mais il est à craindre que ces perfectionnements ne soient pas toujours réalisés par les fabricants.

« Quant à l'emploi de la céruse, il est certain que des précautions de diverse nature peuvent bien en affaiblir, mais non en paralyser complètement la pernicieuse influence.

« L'intérêt de la santé d'une classe nombreuse d'ouvriers réclame donc, à cet égard, toute la sollicitude de l'autorité supérieure.

« Déjà, un arrêté émané du Ministère des travaux publics, à la date

du 24 août 1849, a prescrit la substitution du blanc de zinc au blanc de céruse dans les travaux de peinture à exécuter dans les travaux de l'Etat.

« Depuis, une Commission instituée au même Ministère, en 1850 et 1851, et composée des hommes les plus compétents, a étudié cette question avec un soin tout spécial ; elle est tombée d'accord sur les dangers de la fabrication et de l'emploi de la céruse et sur la nécessité de la remplacer par le blanc de zinc.

« D'après les conclusions de cette Commission, la préparation, l'emploi et le grattage de la peinture au blanc de zinc ne paraissent présenter aucun danger pour la santé de l'ouvrier.

« En outre, cette peinture a des qualités de durée, de solidité et d'éclat qui ne se trouvent pas, au même degré, dans la peinture au blanc de céruse ; enfin, s'il y a aujourd'hui entre l'une et l'autre égalité de prix, il est permis d'espérer que la peinture au blanc de zinc pourra bientôt être établie à des prix inférieurs.

« En présence de ces conclusions, Monsieur le Préfet, je crois devoir vous inviter à prendre les mesures nécessaires pour que le blanc de zinc soit employé généralement dans les travaux de peinture à exécuter aux bâtiments départementaux. Une proscription exclusive et absolue risquerait de porter une perturbation trop subite dans l'importante fabrication de la céruse ; mais il est essentiel, au moins, que des essais comparatifs de l'une et l'autre peinture soient faits sur une large échelle, de telle sorte que la préférence puisse être irrévocablement accordée à celle des deux dont l'expérience aura démontré la supériorité, au double point de vue sanitaire et économique.

« Vous donnerez, dans ce sens, des instructions aux architectes chargés du service des édifices départementaux. Vous transmettrez aussi les mêmes recommandations aux maires des communes de votre département, en ce qui touche les bâtiments communaux. Je désire, enfin, que vous me teniez informé des dispositions que vous aurez arrêtées, conformément aux instructions qui précèdent.

« Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

« *Le Ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce,*
Signé : F. DE PERSIGNY. »

Pour prouver la nocivité de la céruse, ce même ouvrage rappelle qu'un relevé, fait avec le plus grand soin dans les hôpitaux de Paris, montre *qu'en 10 ans*, — de 1838 à 1847 inclus, — 3142 malades avaient été atteints de colique saturnine. Sur ce nombre, 2030 sont sortis des hôpitaux guéris ou soulagés et *112 ont succombé*.

Sur ces 3142 malades, on comptait 1898 ouvriers travaillant soit au blanc de plomb, soit au minium ; 712 peintres, 63 broyeurs de couleurs, 10 ouvriers préparant les cartes de porcelaine.

Nous n'avons pas à prendre parti pour ou contre la céruse, au point de vue technologique, que les peintres et architectes peuvent seuls apprécier ; nous nous bornerons à faire remarquer que si la céruse a repris droit de cité dans l'usage de la peinture, c'est que, très probablement, on lui a reconnu des avantages que n'avait point le blanc de zinc. D'autre part, on ne peut s'empêcher de faire la réflexion, que si on proscrit tout genre de travail qui entraîne la mort de 112 personnes en 10 ans, quelle est l'industrie, à notre époque de mécanisme et d'électricité, qui ne se sentira aussi coupable et jettera la pierre à l'industrie de la céruse ? A. COURTADE.

Médecine Sociale et Thérapeutique

Les progrès du nervosisme.

De tout côté on parle du surmenage et de la neurasthénie, la plus fréquente de ses conséquences.

L'horrible *struggle for life*, écrivait Monin, dès 1890, est le plus grand générateur de nervosisme qui ait envahi la pathologie contemporaine. L'excès des plaisirs, dit le conseiller Proal, les préoccupations mondaines, les veilles prolongées dans les théâtres, les salons, où l'air ne se renouvelle pas, la vie luxueuse, agitée, oisive, rendent les femmes du monde très nerveuses. Les hommes, de leur côté, ajoute-t-il, trouvent dans les grandes villes toutes les causes de fatigue et de nervosisme : l'acuité de la concurrence, la vivacité des rivalités professionnelles, les inquiétudes causées par les affaires et, à côté de ce surmenage moral et intellectuel, toutes les occasions d'excitation physique.

Mais, jusqu'ici, on était porté à croire que la neurasthénie était l'apanage des classes aisées. S'il en a été ainsi pendant quelque temps, cela n'a plus lieu à l'heure actuelle, — ainsi que le prouve l'intéressante enquête faite à ce sujet par Leubuscher et Bibrowitz, sur 1564 malades appartenant à différents corps de métiers. Ces observateurs, rapporte le *Bulletin de Thérapeutique* (t. CLI, p. 82), ont constaté que environ un tiers de ces malades étaient des compositeurs d'imprimerie, des charpentiers, des serruriers, des mécaniciens ; le reste appartenait à des professions si divergentes, qu'on ne saurait fixer de proportions.

Le mal est donc général, bien que, dans cette enquête, on ait trouvé encore que les typographes paraissent être les plus aptes de tous aux troubles neurasthéniques ; et que, si la neurasthénie est en progrès chez les ouvriers, il convient pourtant de noter que celle-ci sévit surtout chez tous ceux qui exercent les professions les plus relevées.

Quel en est le remède, une fois la maladie déclarée ? telle est la question que le thérapeute doit se poser et chercher à résoudre.

L'analyse des urines des neurasthéniques démontre chez eux une diminution des échanges organiques, un excès de matières azotées non complètement transformées, une perte notable d'éléments phosphorés, etc... ; de là une indication, qui s'impose d'elle-même.

Les Glycérophosphates, a dit le Professeur A. Robin (Aca-

démie de Médecine, avril 1894), déterminent les effets physiologiques suivants :

« 1° Ils accélèrent les *échanges envisagés d'une manière générale*, aussi bien ceux de la matière organique que ceux de la matière inorganique, avec peut-être une certaine prédominance pour ces derniers.

2° Ils accélèrent principalement les *échanges azotés*, et cela dans toutes les étapes de ceux-ci. Ils favorisent le courant d'assimilation des matières albuminoïdes et leur intégration cellulaire. Ils augmentent parallèlement les actes de la désassimilation azotée, et accroissent l'utilisation de l'azote désintégré. Il n'est donc pas un des actes de la nutrition azotée qui ne soit amélioré.

3° Ils influencent peu la formation de l'*acide urique* ; mais le fait de l augmentation des échanges azotés a pour conséquence d'abaisser le plus souvent son rapport à l'urée, d'où encore une preuve de l'amélioration de ceux-ci.

4° Ils agissent sur les *échanges sulfurés* comme sur la nutrition azotée, en ce sens qu'ils les augmentent et qu'ils accroissent l'oxydation des produits sulfurés désintégrés. Et comme le rapport du soufre à l'azote croît dans presque tous les cas, il en résulte ainsi que les organes riches en soufre, comme le foie, sont particulièrement le siège d'une nutrition plus active.

5° Ils n'ont pas d'effet marqué sur les fermentations intestinales.

6° L'augmentation du chlorure de sodium confirme le fait clinique d'un accroissement de l'appétit.

7° Tout en favorisant, très probablement, l'assimilation nerveuse des *phosphates* alimentaires, ils modèrent la dénutrition du système nerveux, agissent sur celui-ci comme un moyen d'épargne et aident à sa reconstitution, en se fixant, pour la presque totalité, dans l'organisme. Cette action d'épargne est corroborée par la diminution de la désassimilation de la magnésie, l'autre dominante minérale du tissu nerveux.

8° Ils augmentent les échanges calciques et ceux de la substance osseuse, sans influencer les échanges phosphorés. »

Or, toutes ces indications concordent avec les besoins du neurasthénique. Les Glycérophosphates, et en particulier le Phosphoglycérate de chaux, sont donc tout indiqués comme médicaments de choix pour le traitement de cette névrose si générale.

Malheureusement, bien que le Phosphoglycérate de chaux soit un corps bien défini et que le procédé de MM. Portes et Prunier le donne dans un état de pureté parfaite, tous les phosphoglycérates du commerce ne sont pas identiques. Si quelques-uns répondent aux caractères du phosphoglycérate de

chaux pur, beaucoup en diffèrent si complètement, qu'il est difficile d'admettre qu'ils aient été obtenus par le procédé de ces auteurs. Les uns sont presque insolubles dans l'eau ; alors le phosphoglycérate de chaux pur doit se dissoudre dans moins de vingt fois son poids d'eau ; d'autres sont nettement alcalins ; d'autres, ceux qui sont solubles, sont acides, etc., etc... Toutes ces diversités sont dues à ce que souvent, pour éviter l'emploi d'un véhicule coûteux, l'alcool, on a recours à un autre moyen, la chaleur. Or, au-dessus de 40 à 50°, la constitution intime du Phosphoglycérate de chaux est assez modifiée, pour que son utilité thérapeutique devienne douteuse.

Il n'en est pas de même, nous l'avons souvent dit, mais on ne saurait trop le répéter, avec la « Neurosine Prunier », préparée minutieusement par le procédé de MM. Portes et Prunier, sans intervention d'une chaleur élevée pendant cette opération. Ce médicament est toujours identique à lui-même et les résultats en sont des plus satisfaisants ; nos confrères sont tous les jours à même de le constater.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Médecine coloniale ; Zoologie et Médecine ; Les Maladies vénériennes dans l'art ; Persistance du culte phallique en France ; Notice sur quatre diplômes de l'Université d'Avignon ; Sur un cas inédit de négresse-pie au XVIIIe siècle, par le Dr BLANCHARD. F. R. de Rudeval, éditeur, Paris. 1905.

La Cité de joie, par Jean MARIEL. E. Sansot et Cie, éditeurs, Paris. 1905.

Le 71e Trainglaux. — Etude de Mœurs militaires, par de BEAUREPAIRE-FROMENT. Edition de la *Tradition*, Paris. 1905.

La Graphologie et la Médecine, par Pierre BOUCARD. Jean Rousset, libraire, Paris. 1905.

Insuffisance de la loi de 1902 et des règlements sanitaires français dans la lutte contre la tuberculose, par Lucien GRAUX. J. Rousset, libraire, Paris. 1905.

Malattia e Morte della Principessa Maria Cristina, del Dott. PIERO TORRETTA. Casa Editriee Keuzo Streglio, Torino-Genova-Milano. 1905.

Rivales, pièce en 3 actes en vers, par Gustave BANSLAU. Martin (Th.), imprimeur, 24, rue Saint-Symphorien, Niort. 1905.

Les anciens hôpitaux de Lyon : Hôpital des Passants, par le Dr J. DRIVON.

La Défense sociale contre la Tuberculose, par le Dr Louis RÉNON. Imprimerie de Vaugirard, Paris. 1905.

La Psychothérapie, par le Dr J. GRASSET. Philippe Renouard, typographe, Paris. 1905.

Lui (Guillaume II) *devant l'objectif caricatural*, par John GRAND-CARTERET. Librairie Per Lamm, Paris. 1905.

Lamartine, de 1816 à 1830 : Elvire et les Méditations, par Léon SÉCHÉ, Société du Mercure de France, rue de Condé, Paris. 1905.

Histoire de la Médecine

La lèpre dans l'histoire.

Conférence faite à la Sorbonne, le 18 janvier,

Par M. le Dr Jeanselme, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux de Paris.

Après avoir tout d'abord fait passer sous les yeux des spectateurs une série de projections représentant les multiples aspects de la hideuse maladie : un soldat d'infanterie de marine, dont le visage est hérissé de nodules ou tubercules lépreux ; — une jeune fille de 17 ans, originaire de la Guyane, dont les traits sont ravagés au point qu'on dirait une vieille femme ; — des Chinois au nez effondré ou rongé ; — puis des mains squelettiques, aux doigts crochus, tronqués et distors, le conférencier dit quelles atroces souffrances torturent le lépreux ; puis, quand les progrès du mal ont désorganisé les nerfs, la peau devient sensible. Alors le malheureux peut se faire de profondes brûlures sans en avoir conscience et souvent il n'en est averti que par l'odeur de chair grillée. Il n'est pas rare qu'un lépreux s'ampute un doigt ou un orteil mutilé sans éprouver la moindre souffrance. Arrivé à cet état de détresse, le lépreux assiste avec stoïcisme à sa lente et systématique désorganisation ; bien rarement il tente d'abréger par le suicide sa lente agonie, qui peut se prolonger durant dix ou vingt ans.

Ce préambule terminé, le conférencier, entrant dans le vif du sujet, aborde l'historique de la lèpre.

A toutes les époques, dit-il, les médecins se sont ingéniés à chercher la cause de la lèpre. « *Corruption d'air et attouchement de ladres, meschantes viandes et tache de génération* », tels sont, d'après Gui de Chauliac, fameux médecin du xive siècle, les éléments générateurs de la lèpre.

Deux siècles plus tard, le grand chirurgien de la Renaissance, Ambroise Paré, conseille de ne pas « *boire aux verres et autres vaisseaux esquels les ladres auront bu : car leur salive est venimeuse, en son espèce, ainsi que la bave du chien enragé, en la sienne* ». Ailleurs il dit de la lèpre : « *On la peut assurément dire estre une maladie héréditaire* : *car un ladre engendre un ladre.* »

Aujourd'hui on sait que la lèpre est due à un infiniment petit, à un bacille très voisin de celui de la tuberculose, qui a été découvert par un savant Norvégien, Armauer Hansen.

***

Les livres védiques et même la Bible, contrairement à l'opinion courante, ne mentionnent pas la lèpre en termes clairs. Du premier siècle de l'ère chrétienne date la première description précise de la lèpre. Elle est due à l'écrivain latin Celse. Peu à peu le fléau s'infiltra

dans tout l'empire romain. Il subit une recrudescence au VIIIe siècle, lors de l'invasion des Sarrasins, et une autre beaucoup plus accusée à l'époque des Croisades.

Les lépreux ont été, pendant tout le moyen âge, soumis à des lois d'exception. Ils n'avaient plus la pleine propriété de leurs biens. Ils n'en avaient que la jouissance. Ils ne pouvaient aliéner, ni contracter un engagement, ni tester, ni hériter.

Les mesures coercitives prises contre les ladres nécessitèrent la création d'asiles spéciaux : les maladreries ou léproseries.

Voici quelle était la procédure d'instruction suivie pour séquestrer un lépreux.

L'individu désigné par la rumeur publique était appréhendé et traduit devant l'official diocésain. Ce juge ecclésiastique prononçait la sentence, après avis des médecins ou chirurgiens jurés commis à l'examen de l'inculpé.

Avant la séquestration avait lieu une cérémonie symbolique et lugubre, qu'on trouve décrite dans les vieux rituels sous la rubrique : « Manière de mettre le ladre hors le siècle. » Au devant de l'autel, sur deux trétcaux, était tendu un drap noir ; le réprouvé, le visage couvert d'un voile, s'agenouillait au-dessous de ce catafalque, pour entendre dévotement la messe. L'office terminé, le prêtre s'adressait au ladre, lui disant : « Mon ami c'est signe que tu es mort au monde », et il lui jetait sur la tête quelques pelletées de terre du cimetière. Puis il lui faisait les *défenses* : « Je te défends entrer ès églises, marchés, moulins et lieux ès quels il y a affluence de peuple ; je te défends laver tes mains et choses à ton usage ès fontaines, ès ruisseaux .. et saches que quand tu mourras, tu seras enseveli sous ta maison, si ce n'est de grâce qui te sera faite par le prélat ou ses vicaires. » Le ladre revêtait alors la grande housse grise, marquée d'une patte d'oie sur l'épaule gauche, signe distinctif des lépreux, et recevait une panetière, un barillet et des cliquettes, qu'il faisait sonner pour avertir les passants. Ainsi équipé, le lépreux était conduit en procession jusqu'à sa borde ou cabane, située au milieu des champs ou dans la léproserie, s'il en existait une dans le voisinage.

Désormais le ladre était séparé du monde. Mais, sous certaines conditions, il pouvait franchir l'enceinte de la léproserie. Beaucoup de ces établissements charitables étaient largement dotés et l'on y menait assez grasse vie, pour que des simulateurs aient essayé de s'y introduire en fraude. Les mendiants aussi, pour exciter la pitié, contrefaisaient le mal de Saint-Lazare ; le For de Basse-Navarre les condamnait à recevoir le fouet exemplairement et publiquement. Plus d'un malheureux expira sous la main du bourreau.

Trop souvent, dans ces temps d'ignorance et de fanatisme, les ladres et les Juifs, — ces autres parias, — furent victimes de la cruauté populaire. Malheur à eux, quand une coïncidence fortuite permettait de leur imputer quelque crime ! la foule déchaînée se livrait à des exécutions sommaires. En 1321, Juifs et lépreux furent accusés d'avoir empoisonné les fontaines. Avant toute enquête pour vérifier le fait, bon nombre d'entre eux furent *provisoirement* brûlés.

Cependant, certaines âmes d'élite s'intéressaient au sort des lépreux. Élisabeth de Hongrie et Catherine de Sienne, Edouard le Confesseur et François d'Assise se sont immortalisés en prodiguant leurs soins aux malheureux réprouvés. Les Primitifs aimaient à représenter ces

saints patrons entourés de lépreux. Les imagiers pleins de ferveur s'attachaient à rendre un sentiment plutôt qu'une forme. Ce qu'ils voulaient exprimer, c'est la charité ou l'héroïsme de celui qui brave la contagion. Aussi, à cette époque de mysticisme, la figuration de la lèpre est allégorique et conventionnelle. Mais, à la Renaissance, la chair reprend ses droits, l'artiste amoureux de la forme copie fidèlement la nature. Les maîtres des écoles allemande et flamande, aux tendances naturalistes, Van Orley, Conrad de Witz, Hans Burgmaier, Albert Dürer, n'ont pas craint de peindre la lèpre dans toute son horreur.

Grâce aux mesures appliquées pendant tout le moyen âge, le fléau rétrocédait en Europe au seizième siècle, quand il fut introduit, par les conquérants espagnols, dans le Nouveau Monde. En France, les dernières léproseries furent fermées sous le règne de Louis XIV, par arrêt royal du 24 août 1693.

***

Cependant, il ne faudrait pas croire que la lèpre soit une maladie éteinte. Elle végète encore obscurément en France, dans quelques villages de la Bretagne et de la Provence. Elle occupe d'importants foyers en Norvège et en Islande, en Russie dans les provinces baltiques, en Portugal, en Espagne, en Sicile et surtout en Grèce, en Turquie.

Elle est répandue partout en Afrique, depuis le Maroc jusqu'au Cap, depuis la côte occidentale jusqu'à Madagascar. En Asie, elle étend son vaste empire sur l'Inde anglaise, où les statistiques officielles accusent 110.000 lépreux ; — sur la presqu'île indo-chinoise, qui, d'après mon estimation, contient 25.000 lépreux, dont 15.000 ressortissent à nos possessions ; — sur les Indes néerlandaises et les Philippines ; enfin sur le Japon, qui compte 30.000 lépreux.

Toutes les îles de la Polynésie sont contaminées, ainsi que l'Amérique latine : les Antilles, les Guyanes, le Venezuela, le Brésil et surtout la Colombie où, dit-on, les lépreux sont au nombre de 30 000.

Et ces foyers, en pleine activité, sont encore capables d'expansion. Je n'en veux pour preuve que l'épidémie contemporaine des îles Sandwich ou Hawaï, importée par de nombreux immigrants jaunes ou blancs, provenant de pays entachés de lèpre.

Nous avons laissé envahir la Nouvelle-Calédonie. Les Canaques sont décimés par la lèpre, et maintenant les blancs eux-mêmes sont atteints. En dix ans, de 1888 à 1898, plus de 100 Européens ont été officiellement reconnus lépreux. Il faut agir sans délai, si l'on veut sauver la seule colonie française où le blanc peut vivre, travailler et se multiplier comme dans la mère patrie.

En Indo-Chine, où la maladie fait rage, les précautions les plus élémentaires sont négligées. Les lépreux du delta du Tonkin groupés en village avec leurs familles, se répandent, chaque matin, dans les marchés, ou bien ils se louent pour faire les semailles et la moisson. Ces agglomérations affranchies de toute contrainte ne sont pas des foyers d'extinction de la lèpre, comme on l'a dit à tort ; ce sont plutôt des foyers de dissémination ! Témoin de cette incurie, au cours de ma mission en Indo-Chine (1898-1900), j'avais proposé les mesures prophylactiques suivantes :

1° Visite sanitaire des coolies immigrants et interdiction de débarquer des lépreux dans la colonie ;

2° Isolement obligatoire des vagabonds dans une léproserie maritime ;

3° Isolement facultatif et sur demande, dans des léproseries terrestres, situées à proximité des villages, de tous ceux qui peuvent subvenir à leurs besoins.

Ces léproseries ne doivent pas être des prisons, mais de véritables colonies agricoles.

Ces mesures n'ont été appliquées que partiellement et timidement, aussi ont-elles été sans effet. Si l'on n'intervient pas promptement, peut-être dans un avenir prochain nos fonctionnaires et nos colons seront-ils victimes de la lèpre, car je connais quatre Européens qui ont contracté la maladie dans l'Indo-Chine française.

La lutte n'a été résolument engagée qu'à Madagascar. Aujourd'hui, neuf ans après la conquête, sur 8.000 lépreux, plus de la moitié sont hospitalisés, grâce à l'énergie du général Galliéni et du corps de santé colonial, qui ont bien mérité de la France et de l'humanité.

En terminant cette conférence, qu'il me soit permis d'émettre un vœu : si l'isolement des lépreux est encore, à notre époque, une nécessité inéluctable, il faut s'efforcer de mettre en harmonie les intérêts, également respectables, des malades et de la société. Les mesures attentatoires à la liberté individuelle ne doivent être appliquées qu'avec les plus grands ménagements. C'est ce qu'avait exprimé, dès le seizième siècle, Ambroise Paré, qui fut un grand homme de bien :

« Néanmoins je conseille, dit-il, que lorsqu'on les voudra séparer, on le fasse le plus doucement et le plus amiablement qu'il soit possible, ayant mémoire qu'ils sont semblables à nous. »

La stérilité par les rayons X.

La radiographie des femmes enceintes prise par M. le Professeur Pinard n'a amené nul accident ; mais il ne s'agit là que d'une opération courte peu ou point répétée.

En est-il de même de la radiothérapie méthodique d'un fibrome utérin par exemple (communications à l'Institut des 11 janvier 1904 et 27 février 1905) ? Nullement, il me semble. Il y a là une irradiation rœntgénique fréquemment renouvelée et amenant le plus souvent la régression de la tumeur, comme je l'ai démontré, et depuis, Deutsch, Bondet, Margaret-Cleaves...

J'ai constaté — et cela me paraît au moins aussi probant que les expériences sur les animaux, lapins, cobayes, peu épais et très perméables — la production prématurée de la ménopause, mais après 30, 40, 50, 60 séances, selon l'âge des patientes ; parfois, 10 ans plus tôt que leurs mères ou aïeules, l'arrêt des règles se produisait. La clinique confirme ici le laboratoire. L'opération aurait produit, par l'ablation des organes, le même résultat ; aussi l'expérience faite pour ainsi dire involontairement, puisqu'elle était elle-même le traitement, était sans inconvénient.

Dr Foveau de Courmelles.

ÉCHOS DE PARTOUT

Sénateurs médecins. Le roi d'Italie a nommé le professeur Grocco, de Florence, sénateur du royaume. Il y a maintenant cinq médecins membres du Sénat italien, les autres professeurs étant : de Renzi, Cardarelli, Maragliano et de Giovanni. Le professeur Grocco prit ses grades à l'Université de Pavie, et bientôt après fut désigné comme assistant du professeur de médecine clinique. Cinq ans plus tard, il était nommé professeur de pathologie médicale. Il occupa ensuite la chaire de professeur de médecine clinique à Pérouse, puis à Pise, et finalement à Florence. C'est sur son initiative que l'Institut antirabique de Florence fut fondé. Il est président de la Société d'hygiène et de l'Ordre des médecins praticiens. (Traduit du *British medical Journal*, 30 décembre 1905.)

La calvitie et les intellectuels. Dans une conférence faite à la Société de l'Internat, le Dr Jacquet soutient que la calvitie sévit principalement chez les cérébraux, les « intellectuels ». Elle est certainement plus rare, dit-il, chez les ouvriers et les paysans que parmi les citadins, ceux surtout de la classe dirigeante. Il suffit, à l'Opéra ou à la Comédie-Française, d'avoir, d'une loge, contemplé les fauteuils d'orchestre pour être édifié sur ce point. »

La calvitie augmente à mesure que la civilisation progresse. En visitant les grands musées d'Europe, en contemplant l'immense armée des bustes antiques, M. Jacquet a été frappé de la rareté des chauves, comparée à la proportion que fournit l examen des bustes de nos contemporains.

D'autre part, les races indolentes, paresseuses, les Arabes par exemple, ignorent la calvitie. Un vieil infirmier de l'hôpital Mustapha, à Alger, a affirmé à M. Jacquet qu'il n'avait jamais vu de chauves parmi les indigènes

Enfin, d'après une remarque de Brocq, depuis que les femmes s'adonnent aux travaux intellectuels, qu'elles fatiguent davantage leurs centres cérébraux, la calvitie, qui était rare chez elles, devient progressivement plus fréquente. (*La Médecine moderne.*)

Le culte phallique au Laos. Au Laos, la danse du serpent fait partie des réjouissances publiques. De vieilles sorcières dansent autour d'un grand panier dans lequel se trouve un serpent actionné par un enfant. Une d'elles, censément piquée par l'animal, tombe à terre et simule la mort. Alors survient un médicastre, qui sort de sa musette six à huit phallus de diverses tailles, mais tous d'énorme encolure, artistement peints et d'un grand réalisme. Il les introduit successivement sous la jupe de la femme. « Les premiers sont de nul effet, les seconds font tressaillir la morte, qui s'étire voluptueusement dans une pose alanguie ; enfin, le gros calibre ressuscite la morte qui, d'un bond, saute sur ses pieds.

« Cette cérémonie a figuré en bonne place parmi les réjouissances offertes au peuple lors des funérailles du défunt roi. Il n'est pas de mauvais ton d'y assister.

« Chaque année, à Luang-Prabang, on promène en grande pompe un immense phallus. » (*France médicale*, 1905, 24 décembre.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Le diagnostic par l'habitus extérieur. — Je trouve toujours un très vif intérêt à la lecture de la *Chronique médicale,* et je suis les controverses que suscitent parfois les opinions de vos collaborateurs.

Permettez-moi de signaler aux lecteurs de la *Chronique,* tout en sollicitant leurs observations, une opinion que j'ai eu bien souvent l'occasion de vérifier. Il s'agit de l'espèce d'uniformité dans la manière de se vêtir, dans le choix de la forme du chapeau, dans le port de la barbe, en coïncidence avec tel ou tel tempérament, et par suite avec les manifestations de telle on telle maladie. C'est ainsi que, rencontrant une personne, je m'efforce de lui trouver sa ressemblance avec les types pathologiques que j'ai eu l'occasion d'examiner. Il est rare que les observations faites pour l'un ne se reproduisent pas pour l'autre.

Je suis convaincu qu'un médecin qui verrait un nombre considérable de malades et qui s'efforcerait de les classer par catégories et ressemblances, arriverait à pouvoir faire un diagnostic, avant même que le malade ait parlé. Il y a, surtout au point de vue moral, une ressemblance vraiment surprenante, et que j'ai eu, pour mon compte, l'occasion de constater maintes fois.

En poussant à l'extrême les conséquences de ces remarques, on en arriverait presque à dire que tel tempérament, telle manifestation morbide, déterminent chez l'individu une forme extérieure particulière, en même temps qu'une façon spéciale de se vêtir.

Je n'ai pas eu l'occasion de faire des recherches sur les écritures, mais je suis persuadé qu'on trouverait de ce côté des faits très intéressants, et je ne doute pas qu'un jour ou l'autre un confrère graphologue nous apporte à cet égard des documents très précieux.

Si vous jugez que ces réflexions puissent intéresser les lecteurs de la *Chronique* et susciter de leur part des remarques ou des critiques, je vous serais très reconnaissant de publier ma lettre, et je vous en remercie d'avance.

Dr CH. LEVASSORT.

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? — Le sentiment populaire a tranché de tout temps cette question : il explique l'apparition des anomalies fœtales par les envies ou par les peurs de la mère pendant la grossesse Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dont les recherches sur les monstres et les anomalies sont restées classiques, démontre que, parmi les monstres, il en est un grand nombre dont la venue au monde coïncide avec des chutes de la mère, des chocs qu'elle a subis ou des coups qu'elle a reçus pendant la grossesse. Il en cite même qui ont été produits par des émotions violentes, par des impressions morales vives, profondes, ou encore par une impression faible, longtemps prolongée. Mais il considère, comme contraire à la

raison, à la sciencc et à l'expérience, qu'un objet vu, désiré ou craint par la mère, vienne se peindre sur le corps de son enfant. C'est un préjugé, dit-il, aussi dangereux qu'il est ancien ; car il obsède pendant toute la grossesse la pensée de la mère de tel souvenir hideux, dont elle n'aurait pas conservé trace, si les craintes entretenues dans son imagination ne faisaient naître elles-mêmes un péril qui n'existait pas (1).

John Hunter et Charles Darwin étaient arrivés, comme on va le voir, à la même conviction.

Une parente du célèbre botaniste Hooker, ami de Darwin, avait vu naître un de ses enfants avec une tache et prétendait que cette tache était le résultat de l'émotion qu'elle avait ressentie, pour avoir taché avec de la sépia, pendant sa grossesse, un livre précieux qui lui avait été prêté. C'est à ce sujet que Darwin écrivit à son ami : « Je me suis occupé de divers cas de ce genre, mais je ne vois là que des coïncidences fortuites. M. Hunter a dit à mon père que, lorsqu'il était dans une maternité, il avait demandé maintes fois à la mère, *avant l'accouchement*, si quelque objet avait affecté son imagination ; il avait noté les réponses, et aucun cas ne tomba juste, bien que, si l'enfant venait à naître avec une particularité, la mère ne fût jamais embarrassée pour l'expliquer (2). »

L'opinion des savants anglais et français serait-elle en désaccord avec les observations des lecteurs de la *Chronique* ?

D[r] E. CALLAMAND (*de Saint-Mandé*).

Date précise de l'art de tâter le pouls. — Peut-on fixer cette date ? D'après le colonel Tcheng-Ki-Tong, ancien attaché militaire à la Légation de Chine à Paris, c'est au huitième souverain de cet empire, l'empereur (Hoang) jaune, qu'est dû l'art de « tâter le pouls ». On ne connaît pas bien au juste la date exacte de son avènement au trône, mais on sait qu'il mourut en l'an 2399 avant J.-C. ; de sorte qu'il vivait vingt-quatre siècles avant notre ère. Cet empereur publia un *livre de médecine*, qui doit être le premier ouvrage relatif à notre art, ayant paru en Chine

C'est l'impératrice, sa femme, qui aurait imaginé, pour la première fois, la culture des vers à soie, la filature des cocons et la fabrication des étoffes de soie, qu'elle aurait été la première à porter.

On devrait encore bien d'autres découvertes à cet illustre empereur Hoang, notamment l'invention des monnaies et la fabrication des instruments de musique à vent, des costumes, des meubles, des navires, des voitures, de l'arc, etc. C'est à se demander ce que ses sept prédécesseurs ont bien pu inventer, chacun de leur côté ; car ces huit premiers souverains furent de véritables demi-dieux, des « fils du ciel » n'ayant pas encore eu le temps de dégénérer de leur illustre origine.

D[r] BOUGON.

---

(1) J.-B. Dumas, *Eloge historique d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire*. 1872.

(2) *La vie et la correspondance de Charles Darwin*, traduction française de H. de Varigny, 1888, tome I, page 390.

Réponses

Le cas du dessinateur Vierge (XII, 452; XIII, 91). — A rapprocher du cas de Vierge celui du peintre Jouvenet.

« Une attaque d'apoplexie avait paralysé Jouvenet du côté droit, il s'habitua à dessiner de la main gauche. Il a exécuté de cette main plusieurs ouvrages magnifiques. » Millin, *Antiquités nationales*, t. III, p. 62, n.

L. R.

La légende du verre de sang de Mlle de Sombreuil (XII, 65, 578; XIII, 90). — Nous recevons, au sujet de cette question, la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Mon cher Confrère,

A M. le Dr Ad. Laffitte, qui a découvert dans l'*Histoire des Girondins*, de Granier de Cassagnac, la preuve que Mlle de Sombreuil but un verre de sang pour sauver son père, voulez-vous signaler la réponse que Louis Combes fait à cette allégation, dans ses *Episodes et Curiosités révolutionnaires*, 1 vol. Madre, édit., 1872)? Elle me semble et elle semble généralement péremptoire.

Votre cordialement dévoué.

Lucien Descaves.

Le jargon médical (XIII, 32, 64). — Le Dr Baudouin et le Dr Dalos ont été raillés pour avoir employé d'une façon malheureuse l'expression « douleur posthume ». Sans avoir l'intention de les excuser, je me permets de leur rappeler le passage suivant de Sardou, où le maître parle de la jalousie *posthume* d'une femme qui va divorcer.

Cyrienne, *lui lâchant le bras.* — Tu ne peux pas le dire sans rire !

Des Prunelles. — Je ris... parce que c'est trop plaisant, cet accès de jalousie *posthume* !

(Victorien Sardou, *Divorçons*, acte II, scène VIII.)

Puisse cet exemple consoler mes confrères !

Dr Lucien Graux.

Le traitement opératoire de la myopie et l'abbé Desmonceaux (XIII, 51). — Ce traitement n'appartient pas à l'abbé Desmonceaux.

Lorsqu'on parcourt son célèbre (?) *Traité sur les maladies des yeux et des oreilles*, qui n'est qu'une œuvre de vulgarisation, on se rend compte que ledit abbé n'opérait pas lui-même. Bien plus, on peut lire dans son traité (tome I, page 407) : « La cataracte n'est pas la seule cause qui puisse déterminer à faire la section de la cornée, le parfait myope est souvent dans ce cas, lorsqu'on présume que le principe de cette maladie consiste dans le trop gros volume du corps lenticulaire ; alors, j'ai *souvent vu pratiquer* cette opération avec succès... »

Il fallait que notre homme fût pour bien peu dans la paternité du traitement en question, pour ne pas se l'attribuer de façon explicite et pour ne se donner que comme un simple comparse.

Il n'avait pu d'ailleurs en imposer aux gens compétents de son époque. Une demande de pension qu'il adressa, peu avant la publi-

cation de son traité, au ministre de la maison du roi, le baron de Breteuil, fut ainsi annotée par un attaché de cabinet (1) :

« M. l'abbé Desmonceaux voudrait faire imprimer un traité qu'il a fait sur les maladies des yeux et des oreilles ; demande une gratification une fois payée de 6.000 livres pour subvenir aux frais de l'impression. — Se croit de grands talents pour les maux d'yeux. Les chirurgiens ne sont pas de son avis. Il a imprimé une brochure de 3 à 4 feuilles d'impression. »

J'ai dit tout cela dans les *Annales d'oculistique*, il y a quelques années, au moment où parut le premier panégyrique de ce précurseur méconnu ; mais il semble que certains yeux soient restés obstinément fermés à la lumière de mes références. Il est des morts qu'il faut qu'on tue.

F. M.

Les attaches médicales du commandant Cuignet (XIII, 114). — Je réponds à la question concernant le commandant Cuignet.

Le commandant Cuignet, dont la presse vient de s'occuper, n'a aucun lien de parenté avec le médecin militaire du même nom.

Ce dernier, qui est mort, est arrivé au plus haut grade de la hiérarchie militaire. Il a laissé un nom illustre en ophtalmologie. Il est l'auteur d'un procédé d'examen, la striascopie, devenu classique dans le monde entier, et connu des ophtalmologistes sous le nom de « méthode de Cuignet ».

Le fils du grand Cuignet est actuellement un très distingué capitaine de cavalerie.

Je garantis l'exactitude de ces renseignements, ayant vu plusieurs fois le capitaine Cuignet chez des amis communs.

Dr Bourgeois, ophtalmologiste à Reims.

Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon? (VIII, 55, 361, 451, 550). — La gravure que je vous envoie (2) (et qui est ici reproduite) est extraite d'un ouvrage dont le titre suit : *Aperçu sur la Roumanie*, par A. Perret-Maisonneuve, Paris, Pedone, 1903, in-12 de 134 p.

« Il n'est pas rare, dit l'auteur, de rencontrer, à la campagne, de jolies paysannes à cheval, que leurs maris suivent à pied. »

Dans les caravanes qui partent de Bosnie et d'Herzégovine pour aller au port de Zara, porter des peaux, du bois et de la cire, ou qui en reviennent, ayant pris en échange du café, du sel et des épices, j'ai toujours vu les hommes aller à pied ou se vautrer dans les chariots, tandis que la plupart des femmes vont à cheval et à califourchon, *salva pudore* toutefois, quoiqu'elles ne portent pas de pantalons ; car elles sont presque dans la position assise, la cuisse et la jambe formant presque un angle droit, et le pied portant sur un large étrier turc.

J. Larrieu de Sainte-Marie.

---

(1) Maurice Tourneux (*Revue d'histoire littéraire de la France*, avril 1901.)

(2) Nous en devons l'obligeante communication à l'auteur même du volume.
(L. de Ste-M.)



UNE BOSNIAQUE A CHEVAL.

Statues et bustes de médecins, par David d'Angers (XIII, 52). — M. Robert DAVID D'ANGERS, mis par nous en cause, veut bien nous honorer de la très intéressante réponse qu'on va lire :

MONSIEUR LE DOCTEUR,

En effet, ce projet de faire avec mon cher père un ouvrage « sur l'anatomie dans ses rapports avec l'expression » est exact. Malheureusement l'exil est venu tout bousculer et, rentrés presque anéantis, nous n'avons plus pensé à y donner suite. C'est dommage, car c'eût été particulièrement intéressant.

Mon père, ami de Béclard, qui préparait les dissections, avait dessiné d'après elles, dans de grands albums, au crayon et à la sanguine, une grande partie du corps humain ; il y avait même, pour les bras, des dessins en raccourci.

Quant à la tête, il y a dans ces albums des dessins très étudiés, notamment pour toute la partie cervicale et faciale. C'est probablement en me voyant étudier la médecine que lui était venue l'idée de continuer cet avant-projet avec moi. Que sont devenus ces grands albums, que, comme tant d'autres, j'ai donnés imprudemment pour les voir exploiter par d'autres ? J'ai été pendant longtemps si malade, retenu des trois, cinq, six mois même au lit, que j'ai commis forcément de grandes imprudences.

Il y avait même des dessins d'après l'anatomie du cheval, que mon père allait dessiner à Montfaucon. Gérôme, le peintre, regrettait qu'ils ne fussent pas complets, sans quoi il m'eût demandé de les reproduire dans son *Ecole de Dessin*.

Je regrette, Monsieur le Docteur, de ne pouvoir vous donner que de maigres renseignements, et je saisis avec empressement cette occasion de vous remercier de parler des œuvres de David d'Angers ayant trait aux illustrations médicales, dont j'ai vu bien des membres dans les ateliers disparus de la rue d'Assas.

Veuillez, etc.

R. DAVID D'ANGERS.

A propos d'hypospadias et d'épispadias (X, 658 ; XII, 755). — Pour ce qui est de l'étymologie du mot *pine* dans le sens vulgaire de *pénis* (n° du 15 novembre), il nous semble que l'étymologie grecque *pinos*, sale, ordurier (bien que possible, en théorie, même pour un mot trivial), est discutable. Ainsi, par exemple, pourquoi n'admettrait-on pas encore, de préférence, le radical *pin*, dans le sens de dressé comme un pin qui s'élance tout droit ? — Cela, ou autre chose ; car si le sujet n'était pas aussi délicat, nous aurions une troisième étymologie à proposer, qui est encore beaucoup plus physiologique : dans le sens de fuseau pénétrant à travers les fils tordus, pénion ou *pènios* en grec. Ne serait-ce pas là l'origine du mot pénis, dont le français « pine » ne serait que la traduction vulgaire ?

Dr BOUGON.

— Dans votre numéro du 15 novembre 1905, un de vos correspondants prétend que le mot *pine* dérive vraisemblablement de πῖνος, malpropre, πινέω, je salis. Mieux eût valu à tous égards, me semble-t-il, laisser de côté ce mot scabreux, que d'en donner une étymologie aussi fantaisiste.

Le mot en question, comme beaucoup d'autres aujourd'hui réputés obscènes, appartient à la vieille langue populaire française, formée, comme on sait, aux premiers siècles de notre histoire, par l'évolution du latin, à une époque où nos ancêtres illettrés ne pensaient guère à emprunter au grec leurs expressions.

J'estime, pour ma part, que le mot en question dérive du mot latin *penis*.

Un lecteur.

Médecin d'eau douce (VII, 477) — Voici ce qu'on lit à ce sujet, dans la première partie de la *Vraie histoire comique de Francion* :

« Le barbier vint le visiter comme l'on lui alloit donner à dîner ; et voyant que l'on lui apportoit du vin, il dit qu'il ne fallait pas qu'il en bût, à cause que cela lui ferait du mal à la tête. Francion ayant ouï cet avis si rigoureux, lui dit : Mon maître, ne me privez point de cette divine boisson, je vous en prie, c'est le seul soutien de mon corps ; toutes les viandes ne sont rien au prix. Ne sçavez vous pas que par mocquerie on appelle les mauvais médecins, médecins d'eau douce, parce qu'ils ne sçavent faire autre chose que de nous ordonner d'en boire ?... »

Dr Larrieu de Sainte-Marie.

Les cheveux poussent-ils après la mort ? (VI ; VIII ; XIII, 622). Vous avez demandé, dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, si les cheveux croissent sur le corps humain après la mort ; je tiens à vous faire part de la curieuse vérification suivante d'un fait de ce genre, observé par un membre de ma famille.

Mon père, mort il y a quelque dix années, à l'âge de 82 ans, avait une excellente mémoire, et dans les environs de sa 80e année il me raconta l'anecdote suivante :

« J'habitais la ville de New-York en 1821 : j'avais près de 11 ans.

« Mon père qui était, vous le savez, docteur en médecine, apprenant que le corps du major John André (pendu comme espion pendant la révolution d'octobre 1780) allait être exhumé, pour être transporté en Angleterre à l'abbaye de Westminster, me prit avec lui. Lorsque le cercueil eut été ouvert, il appela mon attention sur la croissance extraordinaire des cheveux sur le crâne, qui portait de longues mèches flottantes, et sur la barbe, d'une longueur considérable. »

Ayant l'occasion de vérifier ce fait observé par mon père, je trouvai, dans un ouvrage intitulé : « Causes extraordinaires », un compte rendu du procès d'André A la fin du jugement, il était fait mention que, le jour de l'exécution, André eut la tête soigneusement tondue, comme si on l'avait préparée pour porter une nouvelle perruque neuve et, dernier trait, il eut la face rasée avec une grande précision.

Ceci prouve, sans aucun doute, que les cheveux peuvent croître sur le corps humain après la mort.

James A. Spalding.
Portland, Maine (*U. S. A.*).

voies à l'amour », et le gaillard de cygne, sans plus de gêne, la rend grosse d'Hélène, ou plutôt d'un œuf d où devait sortir Hélène. C'est le sujet du fameux groupe de Venise et de la pierre gravée d'Onesias. Poussin a traité le sujet, ainsi qu'un autre peintre. J'ai l'un des deux en épreuve quelconque et vous le communiquerai.

Larrieu.

— Voici, très honoré confrère, la photographie d'un grotesque accroupi qui, de la main droite, salue la foule à la manière soldatesque, pendant que sa main gauche relève la jambe du même côté en flexion forcée — la plante du pied ramenée vers le nombril ; la jambe droite est jetée par-dessus le bras droit et de telle façon que l'ostéologie y perd tous ses droits. La tête du bonhomme montre des yeux regardant bien en face, un nez retroussé, aux narines larges, une bouche entr'ouverte, aux lèvres lippues et rieuses. — Les cheveux abondants et longs sur les côtés laissent à découvert un front bas.

L'ensemble donne une impression de grosse gaieté. Faut-il décrire le reste de l'individu? — Les agréments sexuels (si l'on doit dire ainsi) semblent également à la joie, et la portion terminale du tube digestif, qui vient saillir en cul-de-poule, nous fait justement penser que le sujet en question mérite de figurer (1) parmi ceux déjà publiés dans votre si intéressant journal, sous la rubrique : les « Actes naturels dans l'art ».

Ce morceau de sculpture — d'art inférieur, mais de grosse gauloiserie — est taillé en plein granit, aux dimensions demi-nature. Il ornait naguère une maison de la rue de l'Etang, à Vannes, maison maintenant démolie. Je l'ai fait placer au-dessus de la porte des W.-C. d'un immeuble industriel.

Dr Letoux (*Vannes*).

— Un beau spécimen des *actes naturels dans l'art* se voit à Notre-Dame-de-l'Epine, charmante église près de Châlons-sur-Marne, célèbre pour la beauté et la finesse de ses sculptures.

En dehors de l'église, au niveau de l'abside, on voit une bonne femme à demi accroupie, qui relève sa jupe pour satisfaire un petit besoin.

Avis aux amateurs qui voudraient visiter cette belle église, très digne d'être étudiée.

Dr Habran (*Reims*).

— Dans le fameux bréviaire Grimani, de la Bibliothèque Marciana, à Venise — dans la peinture attribuée à Memling, et où sont décrits les travaux du mois de février, l'ou voit un enfant, sur le seuil d'une maison rustique, relevant sa robe et faisant pipi dans la neige. Enfin je vois que vos correspondants ont oublié de mentionner le petit enfant, à usage de fontaine, qui se trouve au Louvre, dans la salle du *Gladiateur combattant*, galerie des Antiques.

Dr M. Potel.

(1) Le sujet est vraiment trop libre pour être reproduit. Sans doute, la *Chronique* n'est pas un magazine pour jeunes personnes ; encore faut-il ne pas outrepasser les limites de l'indécence permise.

— A propos de la question du Dr Pluyette sur « les Actes naturels dans l'art », je viens vous signaler quelques toiles qui traitent de ces sujets.

Tous les habitués de nos musées connaissent les pisseurs de Téniers si joliment torchés ; ils sont généralement vus de dos, quelquefois de profil, et, pour ma part, je ne me souviens pas d'en avoir vu un seul de face : je n'en parle donc que pour mémoire.

Dans les deux « Tentation de Saint-Antoine » du Louvre, Téniers a représenté un poulet sortant de l'œuf; de l'orifice naturel, figuré par un trou dans la coque, s'échappent les excréments.

Moins connus certainement sont les tableaux suivants : Collection La Caze (écoles flamande et hollandaise), un Philips Wouwerman, « Les Pèlerins » : au premier plan, à droite, un garçonnet relève sa chemise et urine à plein jet. Un peu en arrière et à sa gauche, une petite fille assise sur le sol semble contempler la nappe liquide.

A la salle XXVIII, dans le « Bœuf gras en Hollande », du même Philips Wouwerman, on voit, à gauche du tableau, au troisième plan, un homme accroupi, un paquet posé à sa gauche, et en train de vider un intestin probablement bien paresseux.

Toujours de Philips Wouwerman, à la salle Van Ostade, dans le « Départ pour la chasse », un chien dans la position bien connue de l'animal déféquant. Un peu en arrière et vers la gauche, deux chiens s'accouplant.

Ne quittez pas cette salle sans jeter un coup d'œil sur un Adriaan Van Ostade opposé au précédent, mais placé plus bas : vous y verrez une mère faisant la toilette anale de son enfant.

A la collection Dutuit, dans un Adriaan Van Ostade, un homme accroupi, vu de profil et... se soulageant. Tout près, un joli crayon de Cornélius Dusart, son élève, où, parmi de nombreux personnages, on peut voir un homme de profil, urinant, et un peu vers la gauche, un homme vu de dos et... libérant son intestin.

Il est impossible d'omettre de vous parler de Joachim Paténier, né à Dinant vers 1487, membre de l'académie d'Anvers, un des créateurs du paysage comme genre indépendant. Ses œuvres, animées de petits personnages finement traités, une touche moelleuse et fine, en font un maître remarquable.

Son monogramme était « Un bonhomme c...t ! »

J'ai la bonne fortune de posséder une petite toile de Egbert Van Heemskerk, dit le Vieux ou le Paysan, né à Haarlem en 1610, mort en 1680, où la miction et la défécation sont magistralement peintes.

Doué d'un talent original et comique, imitateur de Brauwer et de Téniers le jeune, Heemskerk figure parmi les maîtres de l'école hollandaise.

Si vous désirez une reproduction de ce tableau pour la *Chronique médicale*, il me sera doublement agréable de vous faire plaisir et peut-être d'intéresser vos lecteurs.

Dr Bétuel, 140, rue de Rivoli, P.

— Le Dr Pluyette, dans un article paru dans votre intéressante revue du 13 août dernier, cite quelques reproductions artistiques d'actes naturels, ayant pour but l'expulsion physiologique des *secreta* de l'organisme, et demande s'il n'existe pas d'autres exemples de ce genre. J'ajouterai à la série de peintures déjà parues :

1° *Musée du Louvre* (collection Thomy-Thiéry), n° 2894 : MILLET, *Précaution maternelle*. Sur sa porte, une mère, penchée en avant, appuie contre elle son petit garçon, dont elle retrousse les vêtements pour lui faire faire « son pipi ». L'enfant, vu de face, est nu jusqu'au thorax. Une fillette, sur la gauche, regarde d'un air indifférent. Le Dr Morin a déjà signalé cette toile, mais l'a attribuée à tort à Corot.

Les *Ecoles flamande et hollandaise* surtout nous offrent un assez grand nombre de ces personnages *très naturistes*. Dans les kermesses que nous ont laissées Rubens, Téniers, Jean Steen, Van Ostade, etc., on observe presque toujours un des « fêtards » qui, contre un mur ou une balustrade, vide tranquillement sa vessie. Et ces artistes n'ont reproduit que l'exacte nature, car qui souvent boit doit, à moins d'imperméabilité rénale, souvent excréter. Voici donc certaines des œuvres de ces maîtres présentes à ma mémoire :

2° *Musée du Louvre* : Kermesse de RUBENS. Parmi les couples nombreux qui jouissent de la vie, chacun suivant son plaisir, on observe : *a)* tout à gauche de la toile, une femme accroupie, vue de 3/4, relevant ses jupes et satisfaisant un *petit besoin* naturel ; *b)* au-dessus d'elle, dans le fond du tableau, derrière la table du festin, une femme qui soutient la tête de son mari, en train de rendre, avec effort, le trop-plein de son estomac ; *c)* enfin, dans la même moitié gauche de la toile, parmi un groupe de personnages assis en cercle, au premier plan, un nourrisson joufflu, qui tète avidement le sein gonflé que sa mère lui présente.

Avant de quitter Rubens, je dirai que son tableau de la Galerie des Offices, à Florence, représentant « au premier plan un enfant qui urine à plein jet », est catalogué « Silène avec une Bacchante ».

3° *Musée du Louvre*, n° 2160 : David TÉNIERS, *Cabaret près d'une rivière*.

Sur un premier plan, devant l'auberge, quelques personnages causent autour d'une table chargée de boissons ; un d'eux (à gauche de la toile) s'est détaché du groupe et urine contre le mur.

4° *Musée du Louvre*, n° 2159 : D. TÉNIERS, *Fête de village*.

Au fond et à gauche de la toile, un personnage, vu de dos, urine contre la balustrade. Ce personnage, presque toujours le même du reste, se retrouve, au Louvre, dans les toiles n° 2173, *Intérieur*, n° 2174, *Fête villageoise*, n° 2177, *Tabagie*.

5° D. TÉNIERS, 1re *Fête flamande*. Le tableau représente la fin d'un festin ; tandis que la jeunesse se livre à la danse, les personnes plus âgées restent à table et vident encore quelques chopes. En second plan, sur la droite, il est un groupe amusant qui nous intéresse entre tous : une femme accroupie, dans une position assez semblable à celle que j'ai signalée plus haut dans la *Kermesse* de RUBENS, se hâte de satisfaire un besoin naturel, car une amie lui montre un homme caché, à côté d'elle, derrière un arbre. Mais cet individu paraît fort peu attentif à ce que font ces dames, tout occupé qu'il est à rendre les vestiges du festin que son estomac se refuse à garder plus longtemps.

Tout à droite de la toile, on voit encore le personnage ordinaire de Téniers, signalé dans le paragraphe 4.

Dans la 2e *Fête flamande*, au premier plan, le dernier personnage de gauche s'accote à la muraille et vide également son estomac.

6° *Musée de Cluny*. Du bâtiment qui aboutit à la rue du Sommerard, juste au coin de la place de la Sorbonne, se détache une gar-

gouille bizarre et, je crois, peu connue. C'est la première au-dessus et à gauche de la porte d'entrée. Cette gargouille représente un moine portant sur son épaule gauche un petit moinillon qui, d'une main impudique, dilate un sphincter anal énorme, par où s'écoule l'eau des chéneaux.

De l'autre côté de la porte d'entrée, on peut encore voir une autre gargouille, non moins curieuse. C'est une femme qui montre ses parties les plus intimes aux passants et, lorsqu'il pleut, leur urine sur la tête. Mais je n'insiste pas davantage sur cette catégorie de sculptures, que l'on retrouve dans presque toutes nos vieilles cathédrales gothiques.

Quant aux reproductions artistiques de l'excrétion mammaire, elles sont si nombreuses, qu'il suffit de parcourir un musée quelconque pour en trouver des exemples. Aux personnes que cette partie de la question intéresse, j'indique le bon ouvrage du docteur WITKOWSKI : les *Seins dans l'histoire*.

Le « pleurer » est aussi représenté si fréquemment que je n'ose insister.

Enfin, l'acte de la copulation, devenu chez nous une chose presque honteuse, dont on ne parle pas sans rougir, a donné naissance à bien peu d'œuvres d'art. Il en était tout autrement chez les anciens, qui n'hésitaient pas à faire peindre sur leurs murs des scènes d'amour des plus suggestives. Le *Musée secret* d'Herculanum et Pompéi, édité chez Firmin-Didot, est à ce sujet une excellente pièce à conviction.

Dr H. BAZALGETTE.

— Vous avez récemment donné, dans la *Chronique médicale*, des reproductions artistiques de la miction et de la défécation. Je vous signale à ce propos un émail limousin du XVIe siècle, par M. Didier, qui se trouve au Louvre, dans la galerie d'Apollon, embrasure de la neuvième fenêtre à partir du quai ; il est coté D. 499 et a été acquis en 1825. Il représente Diane et Actéon ; à gauche, un dieu terme fournit l'eau de la vasque où se baigne Diane, par le même moyen qu'emploie à Bruxelles le Manneken-Piss ; à noter cependant que la vue de Diane et de ses suivantes le met dans un état qui n'est pas celui de la miction habituelle ; pardonnez-lui de ne pas nous cacher ses émotions : il est sans mains pour se voiler.

Voir également la fontaine représentée au n° 2793 de la galerie de peinture : *le Jugement de Pâris*. Dr H. M.

La décirconcision (XIII, 144). — Voudriez-vous rappeler au Dr Callamand le passage suivant de Renan, qui lui permettra de répondre lui-même à la première partie de sa question sur la décirconcision (Les Juifs sous la domination grecque, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1893) :

« Dès son avènement (Antiochus, 175 avant J.-C.), tous les emplois étaient réservés aux Juifs libéraux, dont plusieurs, pour se rendre agréables au roi, renoncèrent à leur religion. Ces apostasies furent nombreuses .. La circoncision restait, de son vieil état, un souvenir pénible... Il y remédiait par une opération douloureuse que Celse a décrite. (I Mach., I, 16 ; cf. Les Apôtres, 330.) »

Je n'en sais pas plus long, et la publication du passage de Celse intéresserait nombre de confrères, moi tout le premier.

Dr LORENTZ.
(*Ste-Foy-la-Grande.*)

La « Chronique » par tous et pour tous

Le lièvre sur les vases grecs.

L'ordre public, a dit Henry Maret, n'est pas immuable, il est variable et divers : sous Louis XIV, il n'était pas le même que sous Napoléon III. L'ordre public, c'est tout bonnement l'ordre qui convient au gouvernement.

Au point de vue de sa variabilité, la morale publique ressemble à l'ordre public. Elle est basée sur l'opinion publique, opinion plus ou moins guidée par quelques personnages, qui deviennent ainsi ses directeurs.

L'opinion publique est changeante ; en conséquence, les mœurs le sont. Mais à cause de la difficulté que nous avons à nous dépouiller des convenances acquises par l'éducation, ce changement de mœurs s'opère, en général, lentement, insensiblement.

A notre époque, nous jugeons certains actes comme immoraux et honteux, alors qu'en d'autres temps ces mêmes actes étaient considérés comme des faits normaux.

Et nous arrivons, ce qui paraîtra à certains très éloigné du titre, à parler de l'uranisme chez les Grecs.

Autres temps, autres mœurs.

Deux vases à figures rouges, provenant de Tanagra et exposés au musée d'Athènes, vont nous fournir la preuve que l'uranisme, considéré aujourd'hui comme une passion honteuse et dégradante, était pratiqué et admis chez les anciens Grecs.

Ceux-ci, à part ce travers qui nous choque, n'étaient ni plus ni moins vertueux que nous.

Les vases grecs à figures rouges apparurent vers la fin du VIe siècle avant J.-C. ; des fragments ont été trouvés sous les débris du vieux Parthénon brûlé par les Perses 480 ans avant J.-C.

Quand on interdit, vers 186 avant J.-C., les cérémonies du culte de Bacchus, ces vases, qui étaient les accessoires obligés de ces fêtes, n'eurent plus de raison d'exister ; on n'en fabriqua plus.

C'est à partir du IVe siècle avant J.-C., au moment de la belle époque grecque, que les dessins de ces vases sont portés à la perfection et présentent toutes les qualités de finesse, d'expression et de pureté.

Les personnages perdent de leur raideur, les sujets sont plus libres, moins mythologiques. La fantaisie des artistes s'exerce sur les scènes de la vie quotidienne.

C'est à cette époque qu'appartiennent les deux vases dont nous allons donner la description.

1° Une coupe (salle XIX, armoire 30, n° 1357). Le dessin nous montre un homme couché sur un lit, la tête renversée en arrière. La main gauche tient des tablettes, la droite caresse un lièvre. De sa bouche entr'ouverte s'échappent les mots ὦ παίδων κάλλιστε, où l'on a reconnu le commencement d'un vers de Théognis qui se termine ainsi, καὶ ἱμεροέστατε πάντων : « ô le plus beau et le plus désirable de tous les jeunes garçons ! »

2° Un vase (salle XIX, armoire 29, n° 1413, 3e rangée à gauche). Le dessin représente une scène entre un jeune garçon et son amant qui lui offre un lièvre ; il n'y a aucune inscription.

L'inscription de la coupe et le dessin du vase se complètent et nous font comprendre leur signification.

Le lièvre était donc le cadeau classique de l'amant à son jeune garçon passif.

Nous savons que le lapin était le symbole de la fécondité, mais dans ce cas particulier la fécondité n'a aucun rôle à jouer.

Pourquoi le lièvre était-il ce cadeau symbolique ? C'est une question que nous posons aux érudits lecteurs de la *Chonique médicale.*

Dr P. Noury (*de Rouen*).

La maladie de Murger.

Nous avons reçu, au sujet de notre article, l'attachante lettre qui suit :

Mon cher Confrère,

L'article que vous avez publié, dans le numéro du 1er février de votre si intéressant journal, a profondément ému et bien attristé la Naïs de Murger ! Car elle existe encore et vit on ne peut plus modestement, dans un coin de la banlieue parisienne.

Comme vous l'indiquez, elle a passé plusieurs années avec l'auteur de *La Vie de Bohème ;* elle ne l'a quitté ni jour ni nuit pendant les deux semaines qui ont précédé sa mort.

D'après ce témoin, bien des renseignements seraient inexacts et auraient été inspirés, à ceux qui les ont fournis, par des sentiments peut-être pas toujours très louables ; ce serait le cas de Goncourt, entre autres.

Il paraît que Murger se portait bien lorsqu'il entreprit, pour son plaisir, un voyage en Algérie ; du reste, l'intoxication par le café ne peut guère être prouvée, car, malgré tout ce que l'on a raconté, il n'aurait pas usé avec excès de cette boisson pendant les dernières années de son existence.

Aucun subside ne fut demandé au ministère pour le transport à la maison Dubois et là, Nadar ne vint que le jour même de la mort. Dans le désarroi du moment, il obtint la promesse que toute la correspondance lui serait envoyée, et l'amie de Murger déplore toujours de n'avoir plus en sa possession ces chers souvenirs.

La période terminale de la maladie avait débuté par un érysipèle de la face, mais la lèvre était guérie au bout de trois jours ; aussi la scène du baiser de Delphine n'eut-elle aucun caractère macabre, et l'horrible détail de la chair arrachée par lambeaux, à la suite de légères tractions sur des poils de la moustache, est-elle de pure invention.

Cette Delphine n'était, du reste, pas une de ces bonnes filles compagnes de misère et de joie des artistes, mais bien la femme très légitime de M. Abel Orry de Sainte-Marie, beau-frère de l'un de nos plus éminents compositeurs, tous les deux grands amis du malade.

Il est donc bien difficile, en présence de renseignements si contradictoires, de reconnaître la vraie cause de la mort prématurée de Murger ; cependant il n'y a guère plus d'un demi-siècle que cette mort s'est produite et de précieux témoins existent encore !

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments. Dr C.-C. Soulages.

Les noms médicaux des rues de Paris.

A propos du nom de Nicolas Houel, qui vient d'être attribué à une rue de Paris, on sait que la pharmacie est déjà représentée dans nos voies parisiennes par les noms de ROUELLE (*Guillaume-François*, 1703-1770), chimiste des plus illustres du XVIIIe siècle, qui donna des leçons à Lavoisier et eut une pharmacie rue Jacob ; de BAYEN (*Pierre*, 1725-1798), chimiste qui suivit l'expédition de Minorque en 1756 et créa en quelque sorte la pharmacie militaire; de PARMENTIER (*Antoine-Augustin*, 1737-1813), pharmacien militaire et agronome; de VAUQUELIN (*Louis-Nicolas*, 1763-1829), qui découvrit le chrome, la glycine, l'hyposulfite de soude et l'asparagine, et fut le premier Directeur de l'Ecole de pharmacie; de LAUGIER (*André*, 1770-1832), pharmacien-major qui succéda à Vauquelin ; de PELOUZE (*Théophile-Jules*, 1807-1867), chimiste distingué, qui fut interne en pharmacie et succéda à Thénard au Collège de France ; de BALARD (*Antoine-Jérôme*, 1802-1876), pharmacien qui découvrit le brome; enfin, du célèbre chimiste J.-B. DUMAS (1800-1884), qui débuta comme élève en pharmacie et fut membre de l'Institut et ministre de l'agriculture et du commerce.

La médecine est encore bien plus largement représentée que la pharmacie : plus de cinquante noms de rues appartiennent au corps médical; en voici d'ailleurs la liste :

Xe,	rue	ALIBERT, médecin, 1764-1837.
Xe,	rue	AMBROISE PARÉ, chirurgien, 1517-1590.
VIe,	rue	ANTOINE DUBOIS, chirurgien, 1756-1837.
Ve,	rue	BERTHOLLET, médecin-chimiste, 1748-1822.
Xe,	rue	BICHAT, médecin, 1771-1802.
VIIIe,	rue	Bienfaisance (de la), en souvenir des bienfaits du Dr GOETZ.
XVe,	rue	BOUCHUT.
XXe,	rue	BOYER, médecin, 1802-1858.
XXe,	rue	BRETONNEAU, médecin, 1771-1862.
Ve et VIIIe,	rue	BROCA (Paul), chirurgien, 1824-1860.
XIVe,	rue	BROUSSAIS, médecin, 1772-1838.
XIVe,	rue et imp.	CABANIS, médecin, 1757-1808.
XIIIe,	rue	CHARCOT, médecin, 1825-1893.
Xe,	rue	CHARLES ROBIN, médecin, membre de l'Institut, 1821-1885.
VIIe,	rue	CHOMEL, médecin, 1771-1858.
Xe,	rue	CIVIALE, médecin, 1792-1867.
Ve,	rue	CLAUDE-BERNARD, physiologiste, 1813-1878.
XIIIe,	rue	CORVISART, médecin, 1755-1821.
XIIIe,	rue	DAVIEL, oculiste, 1696-1762.
Xe,	rue	DEMARQUAY, chirurgien, 1815-1875.
XVIIe,	rue	DEMOURS, oculiste, 1762-1836.
VIIe,	rue	DESGENETTES, médecin en chef de l'armée d'Egypte, 1762-1837.
XVIe,	rue	Docteur (du) : le Dr Jules PIGEAUX y demeurait.
XVIe,	rue	Dr BLANCHE, médecin aliéniste, — 1894.
VIe,	rue	DUPUYTREN, chirurgien, 1777-1835.
XIIIe,	rue	ESQUIROL, médecin, 1773-1840.
XIIIe,	rue	FAGON, médecin de Louis XIV, 1638-1718.

XIVe,	rue	FERRUS, médecin aliéniste, 1784-1861.
XVIIe.	rue	FOURCROY, médecin et professeur de chimie, 1755-1809.
XVIIe,	rue	GUERSANT, médecin, 1777-1848.
Ve,	rue	GUY DE LA BROSSE, médecin de Louis XIII, fondateur du Jardin des plantes.
Xe,	rue	GUY-PATIN, médecin, 1602-1672.
XIVe,	rue	HALLÉ, médecin, 1754-1822.
XIIIe,	rue	HARVEY, physiologiste anglais, 1578-1657.
Xe,	rue	Henri FEULARD, médecin, fondateur de la bibliothèque de l'Hôpital Saint-Louis, mort au Bazar de la Charité.
XIIIe,	rue	JENNER, médecin anglais, 1749-1823.
XVIIIe,	rue	JULES CLOQUET, chirurgien, 1790-1882.
Ve,	rue	LARREY, chirurgien militaire, 1766-1842.
VIIIe,	rue	LISFRANC, chirurgien, 1788-1847.
XIIIe,	rue	MAGENDIE, médecin, 1783-1855.
XIIIe,	rue	MATHIAS-DUVAL, médecin physiologiste contemporain.
VIe,	rue	MAZET, médecin, 1793-1821.
XXe,	rue et imp.	ORFILA, médecin, 1787-1853.
XIe,	rue	PAUL BERT, physiologiste et homme politique, 1833-1886.
XIIIe,	rue et pl.	PINEL, médecin, 1745-1826.
Xe,	avenue	RICHERAND, physiologiste et chirurgien, 1779-1840.
VIIe,	rue	SÉDILLOT, médecin de Strasbourg aux ambulances de 1870.
XXe,	square	TENON, chirurgien, 1724-1816.
XIe,	rue	TROUSSEAU, médecin, 1801-1867.
XIIIe,	rue	ULYSSE TRÉLAT, médecin et représentant du peuple, 1795-1879.
VIIe,	rue	VELPEAU, chirurgien, 1795-1867.
Ve,	rue	VESALE, anatomiste belge, 1514-1564.
Xe,	rue	VICQ-D'AZIR, médecin, 1748-1794.
XIIIe,	rue	VULPIAN, médecin physiologiste, 1826-1887.

Dr CH. LEGENDRE (Paris).

Les aigles de la Faculté de médecine.

Dans l'article que nous avons publié, sur un épisode de l'histoire de la Faculté sous la Restauration (1), nous avons parlé des aigles subversifs qui se trouvaient dans l'ancien amphithéâtre de chimie, et où les étudiants de l'époque avaient vu l'emblème de « l'usurpateur ». M. le professeur DEBOVE nous fait remarquer, à ce propos, que ces aigles ont une analogie frappante avec l'aigle de Trajan, dont on voit une figuration sur le bas-relief encastré dans l'église des SS. Apôtres à Rome (2). L'artiste à qui l'on doit les aigles de la Faculté, et qui exécuta ces derniers sous le règne de Louis XVI, s'était-il inspiré des aigles romains, cela n'est point certain ; mais il y a bien de la probabilité pour qu'il ne les ignorât pas.

(1) *Chronique médicale*, 1er janvier 1906, p. 14.

(2) Cf. *Apollo*, Histoire générale des Arts plastiques, par Salomon REINACH, p. 91 de la deuxième édition. Hachette, éditeur.

Revue Biblio-critique

Biographies et Monographies (1)

Un chapitre inédit de l'histoire du costume : le pantalon féminin, par P. Dufay, librairie Carrington ; — *La Séduction*, par Frédéric Loliée, librairie Albin Michel; — *Gournay-en-Bray et Saint-Germer*, notes archéologiques, par Louis Régnier, imprimerie Delesques, à Caen ; — *Le Théâtre de Versailles et la Montansier*, par P. Fromageot, librairie Aubert, Versailles.

M. Pierre Dufay, en rédigeant sa monographie du *Pantalon féminin*, n'a voulu, j'imagine, que se délasser de plus sévères travaux et nous divertir pendant quelques heures. Son but est pleinement atteint. Qui voudra connaître les origines de cet accessoire du costume féminin n'a qu'à feuilleter ce bréviaire. Nous ne vous en dirons pas plus long, M. Dufay vous contera le reste, et comme on ne s'ennuie pas dans sa société, je vous y laisse — et vous m'en remercierez.

*
* *

La Séduction ! est-il plus joli thème à gracieux développements, mais la séduction comme l'entendaient nos pères : « la séduction qui représente, d'une extrémité à l'autre, toutes les phases d'une liaison amoureuse ; ses préliminaires, ses péripéties et ses résultats..., depuis la surprise du premier baiser jusqu'à la satisfaction dernière... » L'histoire de la séduction, mais elle va du seigneur Jupiter au premier-né de la race Juan. Frondeurs et frondeuses, gentilshommes, hauts seigneurs mitrés, petits abbés — et ces grands séducteurs qui ont nom Lauzun, le marquis de Vardes, le chevalier de Gramont, le vicomte de Létorières, le maréchal de Richelieu, — toutes et tous réclament leur place dans cette galerie dont M. Frédéric Loliée nous fait les honneurs. Mais entre ces conquérants de jadis et nos modernes Priolas, quel abîme !... Quel impitoyable satiriste que M. Loliée; nous allions dire — pardon de l'irrévérence — quel délicieux pince-sans-rire !

*
* *

Le hasard d'une villégiature estivale dans le pays de Bray nous a mis en relation avec un homme de très agréable rapport, M. Cyprien Riden, qui a bien voulu, au cours d'une conversation fort instructive, nous signaler l'opuscule de M. Louis Régnier sur *Gournay-en-Bray et Saint-Germer*. Ces « simples notes archéologiques » nous ont appris bien des petits détails (2) que nous ignorions et ont fortifié l'estime

(1) V. le précédent numéro.

(2) M. Régnier nous révèle qu'il exista jadis à l'hospice de Gournay une charte datée d'octobre 1269, par laquelle saint Louis, de passage à Gournay, fit don à l'Hôtel-Dieu de cette ville du droit de prendre chaque année, dans la forêt de Bray, deux charges d'âne de bois mort pour le chauffage des malades. Malheureusement, le texte de cette charte semble définitivement perdu.

que nous avons de plus en plus pour ces modestes érudits de province qui font, sans bruit, de si bonne, de si profitable besogne.

*
* *

Il est dit, à peu près partout, qu'aucune salle de spectacle publique n'existait à Versailles avant l'année 1777 et que ce fut la Montansier qui en fit construire une, pour la première fois, rue des Réservoirs. M. Paul Fromageot démontre, par des textes irréfutables, que depuis 1751, pour le moins, il y avait un théâtre à Versailles, où l'on jouait des comédies, des opéras comiques, voire des tragédies. C'est prétexte au charmant conteur qu'est M. Fromageot, de nous narrer les aventures de cette extraordinaire directrice de théâtre que fut la Montansier, et même, venant après l'étude que lui ont consacrée MM. Lenotre (1) et Henry Lecomte (2), de nous apprendre beaucoup de neuf. Ce ne sera pas une surprise pour les lecteurs habituels des monographies, toujours si substantielles et écrites d'un style si alerte, de l'érudit historien de Versailles.

Histoire littéraire.

Le Livre, par Albert Cim, librairie Flammarion ; — *En marge des vieux livres*, par Jules Lemaître, Société française d'Imprimerie et de Librairie ; — *La Cité des Intellectuels*, par F. Maillard, librairie Daragon ; — *Propos littéraires* (troisième série), par Emile Faguet, Société française d'Imprimerie et de Librairie ; — *Œuvres poétiques choisies de Théodore-Agrippa d'Aubigné*, par Ad. Van Bever, librairie Sansot ; — *Les Conteurs libertins du XVIIIe siècle* (deuxième série), par le même ; — *Lettres d'amour de Cyrano de Bergerac*, avec une introduction, par G. Capon et Yve-Plessis, librairie Plessis.

« Cultivez votre jardin », a dit un philosophe de beaucoup de sens. M. Albert Cim a suivi le conseil ; il s'est taillé un petit domaine, mais il l'enrichit sans cesse, parce qu'il a la sagesse d'une ambition mesurée. Il a entrepris l'historique du *Livre*, et comme il est bibliophile autant que lettré, il a fait une œuvre délicieuse, parce qu'elle est d'un passionné pour le sujet qu'il a librement choisi.

Ce qui nous a plu surtout, dans cet ouvrage, c'est la sincérité de son auteur, qui se défend d'avoir fait de trop nombreuses citations en termes d'une modestie charmante. Combien devraient méditer cette phrase, que nous détachons de la préface : « Dans un siècle d'érudition comme celui où nous sommes, *personne ne doit être cru sur parole.* » Mais, à multiplier les notes et les références, on risque d'ennuyer son lecteur ? Peut-être ; en tout cas on acquiert la réputation d'un travailleur sérieux et qui n'abandonne rien à la fantaisie.

On y perd des lecteurs frivoles, mais on y gagne l'estime d'une élite.

*
* *

Vous n'attendez pas, j'imagine, une glose en marge du recueil d'adorables fantaisies que M. Jules Lemaître a si joliment intitulé : *En*

---

(1) *Vieilles maisons, vieux papiers*, 2e série (Paris, 1903).
(2) *La Montansier*, etc. (Paris, 1904).

marge des vieux livres. Cette glose, mais vous l'avez par avance lue, et c'est à M. Lemaître lui-même que vous en avez rendu grâces. Ne vous souvient-il plus de la lecture que faisait, il y a quelques semaines lors de la réunion annuelle des cinq Académies, le styliste exquis revenu définitivement cette fois aux lettres — après une trop longue infidélité ? Voulez-vous un conseil ? relisez-la une fois de plus, mais après avoir savouré *En marge des vieux livres*.

*
* *

Ah ! ils n'étaient pas tendres, les anciens, pour ceux qui avaient fait choix du « métier d'écrire » ! « Il est bon à tout, parce qu'il n'est propre à rien, disait Amédée de Césena, de certains gendelettreux de son temps ; il fera aussi bien un article de journal qu'un chapitre de roman ou une scène de vaudeville, ou une chanson à boire... Et c'est cet être équivoque qui s'intitule homme de lettres ! » M. Firmin Maillard, qui offre d'être notre cicerone dans la *Cité des Intellectuels*, nous montre, par de nombreux exemples, combien la boutade de feu de Césena est injuste, comme la plupart des boutades, et que si le métier d'écrire n'exige qu'une plume et du papier — il réclame bien aussi un peu de talent en plus.

Comment on devient un intellectuel? Il y a bien des façons. M. Maillard, qui a épluché les Souvenirs de la plupart de nos grands écrivains, nous en conte de bien bonnes — ou de bien tristes ; car en est-il beaucoup qui n'aient eu à gravir ce calvaire qu'on pourrait baptiser la recherche d'un éditeur ? Ah ! les relations de l'éditeur avec l'auteur, quel chapitre à écrire ! Mais, au fait, M. Maillard l'a écrit, et vous devez le lire, car c'est de l'histoire d'hier, — d'aujourd'hui, — et vraisemblablement de demain. Nous n'en retiendrons que cette phrase, que l'auteur aurait été bien inspiré de prendre pour épigraphe de son volume : « C'est par centaines que sont morts à l'hôpital de pauvres diables qui, plus tard, ont enrichi leur éditeur, lorsqu'on ne peut signaler que quelques éditeurs morts dans la misère. » *Et nunc erudimini*, jeunes gens qui voulez entrer dans la carrière.

*
* *

Les *Propos littéraires* de M. Emile Faguet (3e série) nous font ressouvenir, par endroits, des *Causeries du lundi*. M. Faguet est, par certains côtés du moins, le continuateur de Sainte-Beuve. Il est peut-être moins nuancé que le grand critique, mais combien il lui ressemble par cette curiosité inlassable qui le porte à s'occuper tour à tour du XVIIe siècle et du XIXe, de Malherbe et de M. Rod, en passant par Lamartine, Balzac, Stendhal, Flaubert, Renan, Taine, Maupassant et les Goncourt — sans pour cela dédaigner Zola, Nietzsche et Tolstoï. Et comme en quelques phrases il vous définit un homme, un genre ! Goûtez ce parallèle entre Taine et Loti : « Vous rappelez-vous comme étaient puissantes les descriptions du *Voyage en Italie*, d'Hippolyte Taine ? Comparées à celles de Loti, comme elles paraissent produites par une volonté énergique, impérieusement tendue ! Loti n'a jamais *voulu* voir. Il a vu. Il ne pouvait pas s'empêcher de voir ; il était fait expressément pour cela. » Comme on prendrait plaisir à dire tout le bien que l'on pense de M. Faguet, car ce qu'il écrit

est vraiment exquis et délectable ; mais comment ne pas éprouver de l'embarras, pour emprunter ses propres expressions, « à dire du bien d'un homme arrivé, d'un homme influent dans le monde littéraire, et qui tient une plume de critique, et qui jugera le premier livre que je m'aviserai d'écrire... » Mais M. Faguet est un homme indulgent, il compatira à notre situation.

*
* *

On a beaucoup parlé d'Agrippa d'Aubigné en ces dernières années, néanmoins il ne semble pas qu'il ait conquis la place à laquelle il a le droit de prétendre. On se souvient de ses *Tragiques*, ou plutôt on en a vaguement ouï parler ; les mieux informés les ont parcourus dans des éditions insuffisantes ou erronées. M. Van Bever n'a pas, il en convient très volontiers, essayé de combler une lacune que tous les bons esprits déplorent : il n'a voulu que faire un choix des meilleures *Œuvres poétiques de Théodore-Agrippa d'Aubigné*, d'après les éditions originales et les manuscrits mis à sa disposition par de fervents amoureux du XVIe siècle, entre autres par M. Henri Monod, le délicat lettré, naguère à la tête d'une administration qui s'honorait de l'avoir à sa tête. La notice placée par M. Van Bever en tête du recueil nous fournit sur Agrippa d'Aubigné de curieux détails, et d'abord l'explication de son nom : *Agrippa* (de *ægre partus*). Sa mère était morte en accouchant, et les médecins avaient dû sacrifier la mère pour sauver l'enfant. Agrippa faillit succomber à son tour, à peine âgé de 10 ans, lors d'une épidémie de peste, qui faucha, dans le seule maison où il se trouvait, le chirurgien de son hôte et quatre autres personnes. Plus tard, il eut la fièvre quarte, puis une blessure qui faillit être mortelle. Cela ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à 78 ans, malgré une vie passablement aventureuse.

Toutes nos félicitations à l'éditeur Sansot, qui met à tout ce qui porte sa griffe un cachet d'art, dont maints de ses confrères nous ont un peu déshabitués en ces derniers temps.

Les Conteurs libertins du XVIIIe siècle, du même M. Van Bever, sont d'une note plus gaie que les Œuvres d'Agrippa d'Aubigné. Ce recueil de pièces inédites ou rares de poétereaux du siècle galant est une bien divertissante anthologie. Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs la pièce qui porte pour titre : *l'Enfant trouvé*. Nous aurions voulu pouvoir la reproduire, mais elle est un peu longue et puis, et puis... voyez vous-même !...

*
* *

Nous avons, il y a quelques mois, inséré dans la *Chronique* un article sur « un neveu de Cyrano de Bergerac, exhibitionniste ». A ce propos, nous avions signalé les *Lettres d'amour* du héros qu'a fait revivre Rostand, et que MM. G. Capon et R. Yve-Plessis ont eu l'heureuse inspiration d'exhumer. Mais sans doute est-il bien tard pour engager les bibliophiles à se procurer cette jolie plaquette, car nous craignons fort qu'ils ne puissent désormais se la procurer — fût-ce au poids de l'or.

Médecine légale, Chirurgie, Hygiène.

Leçons de clinique chirurgicale, par O. M. LANNELONGUE, lib. Masson; — *Dictionnaire de Médecine*, par E. LITTRÉ, 21e édition, par le professeur GILBERT, lib. J.-B. BAILLIÈRE; — *Précis de médecine légale*, par A. LACASSAGNE, lib. Masson; — *De la valeur médico-légale du point de Béclard*, par le Dr André GUICHARD, lib. Rey, Lyon; — *Etude sur la syphilis chez le médecin*, par le Dr Henri PÉROT, lib. Rey, Lyon; — *Les Explosifs à main, leurs effets vulnérants*, par le Dr Alain BAHIER, lib. Schneider, Lyon; — *La Docimasie hépatique sur les cadavres saignés à blanc*, par le Dr L. JAGUÈS, lib. Maloine; — *Application de la cryoscopie à l'étude des eaux minérales*, par le Dr Lucien GRAUX, lib. Rousset; — *Curiosités de l'Hystérie*; *l'Amour chez les animaux*; *L'Œuvre de chair et d'enfantement dans l'humanité*, par le Dr CAUFEYNON, lib. des Connaissances médicales; — *Physiologie des professions : le violoniste*, par G. DEMENY, lib. Maloine, — *Essai de critique de la critique musicale*, par Frédéric HELLOUIN, Paris, Joanin; — *Odeurs et troubles cardiaques*, par le Dr JOAL (du Mont-Dore), lib. Rueff; — *Le livre d'or de la femme*, par le Dr P. de RÉGLA et la marquise de BRADIER, lib. Per Lamm.

Nous venons bien tard rendre compte du savant ouvrage que le professeur LANNELONGUE a publié sous le titre modeste de : *Leçons de clinique chirurgicale*. La faute en est à l'encombrement véritablement anormal de publications de toute nature qu'on soumet à notre examen. Mais ceci est, nous en convenons, une mauvaise excuse, le livre de M. Lannelongue s'imposant à l'attention, et par l'autorité de son auteur et surtout par le puissant intérêt que présente sa lecture; et nous ne parlons pas seulement de l'intérêt pour les techniciens, qui y trouveront le reflet des idées personnelles du maître, dont la pratique fut toujours si originale, mais de sa valeur historique. Deux chapitres surtout ont retenu notre attention : *Comment Pasteur a été amené à s'occuper de la rage* et la relation de la *Blessure et maladie de Gambetta*. Laissez-moi vous dire, de prime abord, qu'il se dégage des récits de M. Lannelongue une impression forte de sincérité, de *vécu*, et c'est ce qui nous a particulièrement plu dans ces dépositions d'un témoin. Tout en rendant hommage au génie de Pasteur, M. Lannelongue ne croit pas diminuer sa gloire en lui reconnaissant des précurseurs. Ainsi rend-il hommage au Dr Duboué (de Pau) qui, dès 1879, avait émis l'opinion, singulièrement hardie pour l'époque, que les nerfs, cordons absolument pleins, sont des conducteurs d'un virus ; la conception était si étrange dans sa nouveauté, qu'elle fut laissée pour compte à qui l'avait émise. Un an plus tard, Brouardel confirmait cette autre assertion de Duboué, que « la période d'incubation est, en général, d'autant plus courte, que la distance du siège de la morsure au bulbe est elle-même plus brève » Mais Pasteur ne devait pas s'en tenir à ces vues théoriques ; peu après, il faisait connaître aux corps savants ses expériences, couronnées par le succès, d'inoculation de virus rabique, qui devaient conduire, en définitive, à la curabilité de cette redoutable affection.

Le récit de la blessure et maladie de Gambetta, que M. Lannelongue a replacé dans son volume, avait déjà paru dans la *Gazette*

hebdomadaire de médecine et de chirurgie, du 19 janvier 1883, et plus tard en brochure ; mais elle est complétée ici par la publication de quelques documents « émanant de personnes encore vivantes, qui pourraient en garantir l'authenticité, si elle venait à être contestée. » De ces documents il ressort très nettement, que M. Lannelongue avait bien diagnostiqué, du vivant de Gambetta, une perforation de l'appendice provoquée par une pérityphlite, — le mot *appendicite* n'était pas encore créé. L'autopsie confirma pleinement ce diagnostic. Sur la question de savoir si une opération aurait sauvé le malade, M. Lannelongue ne peut, pas plus que quiconque, se prononcer pour l'affirmative (il y a tant d'imprévu !); il a toujours pensé, en tout cas, qu'elle aurait dû être tentée. Mais ni Charcot, ni Verneuil, ni Trélat, vivement sollicités, ne voulurent y consentir. La peur, sans doute, d'endosser une trop grave responsabilité... Que la paix du tombeau leur soit propice !

***

Les éditeurs J.-B. Baillière ont eu l'heureuse pensée de confier au professeur GILBERT le soin de remanier l'ouvrage si populaire, mais devenu un peu vétuste, de Littré, son *Dictionnaire de médecine*. L'origine en remonte à 1806, époque à laquelle le fonda Capuron ; une deuxième édition en fut publiée quatre ans plus tard : Capuron s'était associé Nysten. L'ouvrage ne porte que ce dernier nom jusqu'en 1865, bien que plusieurs autres médecins y aient collaboré, entre autres Bricheteau et Jourdan. Enfin, le nom de Nysten disparaît dès la 13e édition, pour être remplacé par celui de Littré et Robin d'abord, de Littré seul ensuite. C'est à partir de Littré que l'œuvre primitive devient méconnaissable et qu'elle prend l'ampleur d'un véritable monument scientifique ; mais la médecine a marché depuis la mort de Littré, survenue en 1881, et un besoin de sérieux remaniements se faisait sentir. Les éditeurs ne pouvaient faire choix meilleur que celui du professeur Gilbert, secondé par un de ses anciens internes, le Dr M. GARNIER, que le *Dictionnaire des termes techniques de médecine* avait, mieux que tout autre, préparé à cette besogne délicate de revision d'une œuvre consacrée par le temps, mais qui en éprouve aussi à la longue, comme toutes les institutions humaines, les injures.

***

Plus encore peut-être que les autres branches de la médecine, la médecine légale a subi, en ces dernières années, des transformations, a accompli une évolution, que seuls songeront à nier ceux qui ferment obstinément les yeux au spectacle réconfortant du progrès scientifique. Comme l'écrit le professeur LACASSAGNE, dans la préface de son *Précis de médecine légale*, « que de progrès dans l'étude des taches de sang, de sperme, dans l'examen des poils, depuis les premiers travaux de Robin ! Il en a été de même pour les empoisonnements, les intoxications et pour les questions relatives à l'instinct sexuel et aux fonctions de reproduction ». Mais, outre ces questions, de science pure, que d'autres questions sont désormais du domaine de la médecine légale ! La loi sur les accidents du travail, pour ne citer que celle-là, n'est-elle pas venue tout à coup poser de nouveaux problèmes dont la solution appartient au médecin légiste ? Combien d'autres sujets traités dans ce compendium, —

mais un compendium qui résume toute une bibliothèque, qui représente toute une vie de labeur, — combien, disons-nous, de sujets qui intéresseront non pas seulement les élèves, mais les médecins sortis depuis longtemps de l'Ecole ; et aussi les avocats, les magistrats, qui ne doivent plus ignorer rien de ce qui ressortit à la criminologie et plus spécialement à l'anthropologie criminelle. Nous devons nous féliciter grandement du rôle qui nous est dévolu, dans l'organisation et le fonctionnement du corps social, rôle déjà considérable à l'heure actuelle, mais dont nous ne tirerons tout le bénéfice que lorsque nous en aurons la pleine conscience. Des ouvrages comme ceux du Dr LACASSAGNE font honneur à ceux qui les ont conçus ; mais ils augmentent singulièrement le prestige d'une profession qui serait la plus belle de toutes, si chacun avait à cœur de remplir la mission qui lui est confiée, dans la plénitude de ses devoirs, mais dans celle aussi de ses droits.

* * *

Le docteur LACASSAGNE ne se contente pas d'écrire des traités dogmatiques, il est surtout et avant tout un professeur, et un merveilleux professeur, à n'en juger que par les élèves, remarquables pour la plupart, qui puisent auprès de lui leur inspiration. C'est naturellement la médecine légale qui est l'objet de ses préférences ; ainsi l'attestent les quatre thèses suivantes : 1° *De la valeur médico-légale du point de Béclard* (point d'ossification de l'extrémité inférieure du fémur), par M. le Dr André GUICHARD : l'auteur conclut que ce point est inconstant ; qu'il apparaît généralement vers huit mois et demi, mais que l'établissement de la respiration chez le nouveau-né n'a aucune influence sur le développement de ce point ; 2° l'*Etude sur la syphilis chez le médecin*, par le Dr Henri PÉROT, tend à cette démonstration, que la contamination syphilitique a des lieux d'élection particuliers chez le médecin : l'infection se produit principalement à la main ou au doigt, surtout à l'index ; en raison de son caractère extra-génital, elle est plus négligée, plus souvent méconnue et, par suite, étant mal soignée, plus grave que la syphilis communément observée. Quant à la psychologie du médecin syphilitique, elle est variable avec chaque individu ; 3° la thèse de M. Alain BAHIER, sur *Les Explosifs à main, leurs effets vulnérants*, d'un tout autre caractère que les précédentes, bien qu'elle se rattache par un côté à la médecine légale, traite des lésions produites par les explosifs à main, tels que ceux dont se servent les anarchistes ; c'est l'attentat de la rue de Rohan, où M. Loubet et le roi d'Espagne virent la mort de si près, qui a servi de prétexte à ce très attachant travail. Il faut qu'on sache bien que ces engins ne sont pas toujours des explosifs pour rire, et que, sans être toujours mortelles, les blessures qu'ils produisent sont des plus sérieuses. Les complications infectieuses, plus fréquentes qu'on ne le croit généralement, en assombrissent singulièrement le pronostic ; 4° nous ne ferons que signaler la quatrième thèse : *La Docimasie hépatique sur les cadavres saignés à blanc*, par le Dr Léopold JAGUÈS, qui ne fait que refléter les idées du professeur Lacassagne et plus particulièrement celles du Dr Etienne Martin, dont on connaît, dans le monde scientifique, les beaux travaux sur ce sujet très spécial.

(A suivre.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANES
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 7

1er AVRIL 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS
RÉDACTION & ADMINISTRATION
6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

13e ANNEE N° 7 15 Avril 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Infirmités du Génie

La dernière maladie et la mort de Beethoven,

par M. le Dr KLOTZ-FOREST.

Nous avons exposé. dans un précédent travail (1), l'histoire de la surdité, si particulièrement cruelle, dont fut atteint l'illustre et génial Beethoven. Nous avons vu comment l'auteur de tant de chefs-d'œuvre musicaux en était réduit, dès sa trentième année, à concevoir seulement ces sonates et symphonies admirables, dont chaque audition nous fait tressaillir d'émotion et de reconnaissance. En pleine force, dans la période la plus féconde de son talent, son infirmité restreignit sa vie musicale à la seule besogne créatrice.

La création passionnée du Beau, la réalisation de son rêve musical fut, dès lors, le seul but de sa vie, sa seule consolation. Artiste avant tout, jamais il n'escomptait les applaudissements de la foule ; il composait pour l'Art, sans se préoccuper du succès immédiat. Son talent lui permit de traduire par la plume les cris de souffrance, de désespoir ou d'amour, qu'il sentait jaillir des profondeurs de son âme endolorie. Il se trouvait suffisamment récompensé d'avoir ainsi fixé sa pensée, et cette satisfaction de l'œuvre créée le consolait des vilenies de la vie, des trahisons de certains amis, qui rôdaient autour de lui, pour tirer profit de son goût, peu prononcé, du commerce. Il lui répugnait de convertir en espèces sonnantes le meilleur de lui-même. « Je suis vraiment un mauvais négociant et calculateur », disait-il à Hofmeister (2), dans une de ses lettres, et le culte de son art lui fit oublier les difficultés matérielles de la vie, en même temps que les souffrances de son pauvre corps meurtri (3).

Nous allons essayer de retracer l'histoire de la dernière maladie de Beethoven. Il nous a paru indispensable, pour arriver à un diagnostic

(1) La surdité de Beethoven, par le Dr KLOTZ-FOREST (*Chronique médicale* du 15 mai 1905).

(2) Hofmeister avait fondé à Leipzig, avec son associé Rühnel, une librairie musicale, le *Bureau de Musique*, qui passa ensuite aux mains des Peters.

(3) Lettre du 15 janvier 1801 à Hofmeister : « Il ne devrait y avoir au monde, dit-il encore plus loin, qu'un magasin d'art où l'artiste n'aurait qu'à livrer ses œuvres et à prendre ce dont il aurait besoin ; mais il faut être encore un demi-commerçant et comment s'y retrouver, bon Dieu ! – Encore une fois j'appelle cela vilain. »

précis, de rechercher quels étaient les antécédents pathologiques de l'illustre maître. Une maladie est rarement une manifestation morbide isolée, elle est le plus souvent déterminée par des états pathologiques antérieurs ; ce n'est pas un accident survenant au hasard, mais un événement morbide provoqué et déterminé par des causes, qui peuvent quelquefois nous échapper, mais qu'il est urgent de rechercher pour arriver à comprendre la maladie finale.

Nous avons puisé les documents nécessaires pour reconstituer cette histoire surtout dans les lettres et « Cahiers de conversations » du génial sourd.

Nous y avons déjà cherché les éléments nécessaires pour écrire notre travail sur la surdité de Beethoven. Dans presque toutes ses lettres, nous retrouvons l'écho de ses plaintes. Ces plaintes ont un caractère tout particulier. Ce ne sont pas des gémissements destinés à provoquer la compassion de ses amis : il n'avait certes pas la sotte manie de se plaindre pour se rendre intéressant! S'il parle de lui-même, de ses souffrances, c'est pour demander à un ami médecin un avis sur un traitement, un conseil pour adoucir une souffrance, c'est pour s'excuser auprès d'un élève de ne pouvoir donner sa leçon. Il avait la pudeur de son mal et il n'en parlait que sous l'impulsion d'une impérieuse nécessité. Son âme hautaine et fière ne laissait filtrer sa souffrance que par des fissures. Il nous est permis d'évaluer toute l'intensité de sa souffrance par le peu qu'il laissa échapper ! Quel contraste avec Voltaire, qui se plaisait à entretenir ses amis de toutes les oscillations de sa santé fragile ! Ce n'est pas de Beethoven que le poète aurait pu dire :

> La mort devait t'attendre avec impatience
> Pendant quatre-vingts ans que tu lui fis la cour.

*
* *

La première maladie sérieuse que Beethoven eut à subir tout jeune est la petite vérole. Elle a laissé, d'après un grand nombre de ses biographes, des cicatrices facilement visibles sur le visage ; d'ailleurs beaucoup d'artistes les ont reproduites, en traçant le portrait du maître. Ignaz von Seyfried prétend que la faiblesse de vue dont Beethoven eut à souffrir était causée par cette maladie. Le Dr Weissembach, dans son *Voyage au Congrès* (1814), raconte, d'autre part, que l'illustre musicien « eut un jour une fièvre typhique (typhus) terrible ». En nous basant sur le travail si consciencieux de Thayer, nous pouvons affirmer que Beethoven n'a pas eu cette maladie après son arrivée à Vienne (1792). Nous trouvons le premier document personnel et précis concernant sa santé dans une lettre (1) adressée au Dr Schade.

« Le 15 du mois d'automne, Bonn, 1787.

« Je puis aisément juger ce que vous pensez de moi, et je ne puis démentir que vous ayez des raisons bien fondées d'en penser des choses désavantageuses ; pourtant je ne veux point m'excuser avant

(1) Je me suis servi, très souvent, de l'excellent recueil des lettres de Beethoven, de M. Jean Chantavoine, publiées par MM. Calmann-Lévy, éditeurs, 3, rue Auber. Je tiens également à saisir avec empressement l'occasion de remercier chaleureusement M. Chantavoine d'avoir mis complaisamment et souvent toute sa science de Beethoven à mon service.

de vous avoir indiqué les raisons qui, je l'espère, vous feront accepter mes excuses. Il faut vous l'avouer, depuis mon départ d'Augsbourg, ma joie et avec elle ma santé ont commencé à décliner ; à mesure que j'approchais de ma ville natale, je recevais de mon frère des lettres me conseillant de voyager plus vite que de coutume, car ma mère n'était pas dans un état de santé favorable ; je me hâtai donc autant que possible, quoique étant moi-même indisposé ; le désir de pouvoir encore une fois voir ma mère écarta tous les obstacles et m'aida à surmonter les plus grandes difficultés. Je trouvai encore ma mère, mais dans l'état de santé le plus misérable ; elle avait la phtisie et mourut enfin il y a environ sept semaines, après avoir supporté bien des douleurs et bien des peines. C'était pour moi une si bonne, une si aimable mère, ma meilleure amie ! Oh ! qui donc était plus heureux que moi, alors que je pouvais prononcer le doux nom de mère, et qu'il était entendu ; et à qui puis-je maintenant le dire ?

« ... Depuis mon retour, j'ai goûté peu d'heures de satisfaction ; durant tout ce temps, j'ai été accablé d'*asthme* et je dois craindre qu'une phtisie n'en résulte; à cela s'ajoute la mélancolie, qui est pour moi un mal presque aussi grand que ma maladie.....

Je suis, en toute considération, votre...

« L.-V. Beethoven,
« *Organiste de la Cour.* »

D'après ce document, nous pouvons affirmer que Beethoven eut, dès l'âge de 17 ans, des préoccupations sérieuses concernant l'état de sa santé. Ce qu'il désigne sous le nom d'asthme est probablement de la bronchite, étant donné que, dans la suite, il eut souvent à souffrir de l'extrême délicatesse de son appareil pulmonaire. A cela, il y a lieu d'ajouter, qu'il eut dès cette époque une sensibilité intestinale qui se traduisit surtout par de fréquentes diarrhées. Dans ses fameuses lettres de 1800, adressées à Amenda et au Dr Wegeler, et dans lesquelles il leur confie, après bien des hésitations, toute la douleur que lui cause sa surdité commençante, il parle souvent de l'état de son intestin, qu'il accuse d'être la source de tous ses maux : « Cela (1) doit venir, dit-il « à Amenda, de l'état de mes intestins ; à cet égard, je suis presque « entièrement rétabli ; maintenant les oreilles s'amélioreront-elles « aussi ? » Il donne plus de détails à son ami le Dr Wegeler, dans une lettre du 29 juin 1800 : « Mon ouïe s'est depuis trois ans toujours « affaiblie, et la cause première de cette infirmité doit venir de mes « entrailles, *qui autrefois déjà*, tu le sais, étaient faibles mais qui ont « empiré ici, car je suis constamment incommodé d'une diarrhée « qui provoque une faiblesse extraordinaire......

« ..... Cet hiver j'allais vraiment bien mal, j'avais de terribles « coliques, et je retombai tout à fait dans mon état précédent ; cela « dura ainsi jusqu'à il y a environ quatre semaines où j'allai trou- « ver Vering. » Avec des alternatives d'amélioration et de recrudescence, cette diarrhée chronique constitua un des gros tourments de Beethoven et pendant de longues années.

Dans une lettre (2) adressée cinq années plus tard, à Sébastien Mayer,

(1) L'état de son ouïe.

(2) Cette lettre, datée de novembre 1805, était adressée à L. Mayer, mari de la belle-sœur de Mozart.

il s'exprime ainsi : «... Je ne puis venir, parce que je souffre depuis « hier de coliques (Kolikschmerzen), ma maladie *habituelle*. » A la même époque, Beethoven dut souvent interrompre tout travail à cause de ses maux de tête. Il en parle souvent dans ses lettres. Voici un billet d'excuse, adressé à son ami Gleichenstein en 1807 : « ..... Ça va très « mal depuis hier, j'ai des maux de tête terribles aujourd'hui même. « — Que le ciel me vienne en aide pour m'en débarrasser. — J'ai pour- « tant assez d'un seul mal (1)....... » En voici une autre, du 3 décembre 1810, adressée à Baumeister (2) : « Je vous prie, mon cher Baumeister, « de m'excuser auprès de sa M., si je ne viens pas aujourd'hui. J'ai « depuis plusieurs jours des maux de tête et en particulier aujourd'hui « au plus haut degré. J'espère que d'ici demain, il y aura une amélio- « ration et dans ce cas j'attendrai S. M. vers le soir. »

« Depuis quinze jours, écrit-il encore en mars 1811 à l'archiduc « Rodolphe, je suis de nouveau affligé de mes maux de tête ; j'ai « jusqu'à présent espéré, mais en vain, que cela finirait par aller « mieux ; mon médecin ne me laisse espérer une amélioration qu'avec « le beau temps. »

Beethoven eut à souffrir de ces migraines tenaces *pendant plusieurs années encore*. Il nous a paru intéressant de signaler également qu'en mars 1808, Beethoven eut un panaris, qui menaça de lui faire perdre le doigt. Chez un musicien et un pianiste surtout, la perte d'un doigt pouvait avoir des conséquences professionnelles très graves. Voici en quels termes il raconte son mal à un de ses amis (3) : «..... Mes coli- « ques vont mieux — mais mon pauvre doigt a dû subir hier une « opération sérieuse (arrachement de l'ongle) ; hier, quand je vous ai « écrit, il avait une mine menaçante, aujourd'hui il est tout mou de « douleur..... »

L'année 1812 fut particulièrement mauvaise pour Beethoven. L'entérite chronique avait fortement ébranlé son état général, et son organisme affaibli se défendait mal contre les attaques persistantes de la maladie. Il est obligé d'aller se reposer et recouvrer des forces à Teplitz.

Les billets suivants de cette époque nous permettent de juger à quel point sa santé était fragile :

A Monsieur Théodore von Körner (4).

« Le 21 avril 1812.

« MONSIEUR,

« Constamment souffrant depuis quelque temps et continuellement « occupé, je n'ai pu m'expliquer au sujet de votre opéra..... »

A Varenna.

« Teplitz, le 19 juillet 1812.

« ..... Constamment maladif à Vienne, j'ai dû me réfugier ici. »

---

(1) Il fait allusion probablement à sa surdité.
(2) Baumeister était le secrétaire privé de l'archiduc Rodolphe
(3) D'après Kalischer, cette lettre était adressée à Friedrich Treitschke.
(4) Th. v. Körner (1791-1813) est un poète allemand, auteur de *la Lyre et l'Epée*, qui trouva la mort dans les guerres de l'indépendance allemande.

A Amélie Sébald.

« Teplitz, 1812.

« Je ne puis encore rien vous dire de précis sur moi ; tantôt « semble que j aille mieux, et tantôt que cela reprenne le vieux chemin « et que je doive faire une longue maladie. Si je pouvais exprimer « mes pensées sur ma maladie par des signes aussi distinets que mes « pensées en musique, je me tirerais bientôt d'affaire moi-même. — « Aujourd'hui encore, il faut que je garde toujours le lit..... »

A la même

« Septembre 1812.

« Depuis que je vous ai quitté hier, mon état s'est aggravé et je n'ai « pas encore quitté le lit depuis hier. »

A Imeshall.

« 25 février 1813.

« Je suis, mon cher Z., depuis le temps que je ne vous ai pas vu, « toujours malade.. .. »

A partir de cette époque, Beethoven dut prendre les plus grandes précautions pour éviter le froid. Le moindre écart l'expose à une rechute de sa bronchite.

A son Altesse impériale.

« Printemps 1814.

« . ... Depuis samedi je suis de nouveau affligé de mon catarrhe qui « me secoue fortement et cela m oblige à me considérer comme « malade .. »

A Mme von Streischer (1).

« 28 décembre 1816.

« ..... Hier j'ai vu chez moi votre chère et bonne fille, mais j'étais SI « MALADE, que je ne m'en souviens presque pas ; avant-hier, mes fameux « domestiques ont mis de sept heures à dix heures du soir pour faire « du feu dans mon poêle. L'horrible froid, surtout chez moi, a fait « que je me suis trop refroidi, et hier, de tout le jour, je n'ai presque « pu remuer un membre. La toux et les plus terribles maux de tête « que j'aie jamais eus ne m'ont pas quitté de toute la journée ; j'ai « dû me mettre au lit dès dix heures du soir. Je suis encore couché ; « pourtant cela va mieux..... »

A son Altesse impériale.

« Fin 1816.

« Je remercie son Altesse d'avoir daigné prendre de mes nouvelles. « Si ma santé n'était pas si fragile, je vous aurais attendu depuis « longtemps ; mais mon état s'est plutôt aggravé et je suis dans une « incertitude telle, que je ne puis prendre aucun rendez-vous. Les « suites d'un catarrhe inflammatoire (Entzündungs Katarrh), aussi vio-

(1) Anna Streischer, fille d'un facteur de pianos d'Augsbourg.

« lent ne se perdent que très lentement et demandent une vie pleine « de précaution. Hier j'étais très mal, aujourd'hui ça va mieux. Mon « médecin (1) m'affirme que par cette température mon état s'amélio- « rera bientôt..... »

Contrairement aux espérances de l'illustre musicien, la maladie persista et il dut abandonner complètement tout travail. En fait, l'année 1817 est particulièrement pauvre en productions musicales ; elle constitue une lacune dans l'œuvre du maître. Impatient de tant souffrir et irrité contre son corps misérable, qu'il n'arrive pas à dompter, il finit par accuser son médecin d'impuissance et d'inconscience.

A la comtesse Erdöduy il écrit :

« J'ai été trop bouleversé depuis et trop surchargé de soucis. « Depuis le 6 octobre 1816, je suis maladif, et à partir du 15 octobre, je « souffre d'un catarrhe inflammatoire violent qui m'a tenu au lit. Et « ainsi pendant plusieurs mois ; à la longue, il m'était permis de sortir « rarement. Les suites de tout cela se font toujours sentir. J'ai changé « de médecin, parce que le mien, un Italien roué, ruminait contre moi je « ne sais quel projet d'à côté et manquait de loyauté comme de juge- « ment. Ceci se passait en avril 1817. J'ai dû absorber du 15 « avril au 4 mai, tous les jours, 6 poudres, 6 tasses de thé. Tout cela « jusqu'au 4 mai. A partir de cette date, on m'ordonna de nouveau « une autre sorte de poudre, que je devais prendre, en 6 fois, tous « les jours ; en plus, je devais me frictionner 3 fois avec une pom- « made volatile. Sur ce, je suis arrivé ici où je prends des bains. « Depuis hier, on a encore changé de médecine, je prends tous les « jours 12 cuillerées d'une teinture. Tous les jours, je souhaite la fin « de cet état lamentable ; bien qu'il y ait une amélioration, il me « semble que je ne serai complètement remis de longtemps..... »

Heiligenstadt, 19 juin 1817.

Le successeur (2) du Dr Malfatti, injustement congédié par Beethoven, ne semble pas avoir mieux réussi, malgré les nombreuses drogues qu'il fit avaler à son infortuné client, à rétablir la santé du génial musicien. Lui aussi, d'ailleurs, est bientôt discuté par Beethoven et il finit par perdre la confiance de son malade découragé et démoralisé.

A Madame Von Sneicher.

« Nussdorf, 7 juillet 1817.

« ..... Vous voyez le beau ménage que me font mes domestiques. « Taut que je serai malade, il me faudra avoir affaire à d'autres « gens ; si fort que j'aime d'ailleurs la solitude, elle me chagrine main- « tenant d'autant plus, qu'il m'est à peine possible, avec toutes ces « médecines et ces bains, de m'occuper moi-même comme d'habitude ; « à cela s'ajoute l'inquiétante perspective de n'aller peut-être jamais « mieux ; je doute même de mon médecin actuel ; à la fin, il déclare « que mon état est une *maladie de poitrine*... »

Pendant tout l'hiver 1817-18, la santé de Beethoven reste très fragile ; l'idée d'être atteint de la maladie qui a emporté sa mère le hante Nous savons, d'après le journal de Mlle del Rio (Grenzboten, 1857, I, 25),

(1) Le Dr Malfatti.
(2) Le Dr Standenheim.

que Beethoven, qui fréquentait presque tous les soirs sa maison, avait l'habitude d'expectorer, au cours de la conversation, dans son mouchoir (Spinzeln) et de regarder l'expectoration chaque fois. Mlle del Rio en a conclu que Beethoven craignait d'y découvrir des traces de sang. La phtisie tant redoutée ne se développa point; mais Beethoven dut continuer à se considérer comme malade et se soigner comme tel.

A Son Altesse Royale.

« Printemps 1818.

« Veuillez m'excuser. ...

« Cette nuit j'ai été très malade, je vais mieux et songe aller chez « S. Altesse après-demain.

« Le médecin m'affirme que je serai complètement rétabli vers mi- « juin..... »

Vaines promesses ! Le début de l'année 1814 trouve Beethoven toujours dans le même état de santé déplorable.

A Son Altesse Royale.

« Janvier 1819.

« .... Je souhaite que mes faibles forces me permettent de vous attendre. »

Au même.

« Mödling, le 31 août 1817.

« .... Tant de maux ont encore agi défavorablement sur ma santé, « et je ne me trouve pas bien du tout, car il faut encore depuis « quelque temps prendre médecine, en sorte que je ne puis consacrer « que quelques heures par jour au plus cher présent du ciel, à mon « art, et aux Muses..... »

Loin de s'améliorer, sa santé eut à subir, pendant l'année suivante et en particulier pendant l'hiver 1820-21, de rudes assauts. Il eut plusieurs attaques de rhumatisme. D'ailleurs l'hiver lui était toujours défavorable et il le redoutait tous les ans. Pour comble d'infortune, il eut à souffrir physiquement et moralement d une atteinte, d'ictère, dont il parle dans les lettres suivantes :

A Son Altesse Royale.

« Unterdobling, 18 juillet 1821.

« ..... Alors que depuis fort longtemps ma santé se trouve fortement « ébranlée, j'ai vu, pour comble de malheur, la jaunisse se développer « chez moi ; cette maladie me répugne d'une façon toute particulière. « Je souhaite cependant d'être suffisamment rétabli pour aller saluer « son Altesse avant son départ.

« L'hiver dernier j'avais également des attaques de rhumatisme « des plus violentes (Rheumatische Zufälle). »

A Franz Brentano (1).

« Vienne, 12 novembre 1821.

« Depuis l'année dernière jusqu'à maintenant, j'ai été toujours « malade ; cet été, j'ai eu la jaunisse, qui a duré jusqu'à la fin d'août.

(1) Je dois cette lettre à l'extrême obligeance de M. Romain Rolland, qui a bien voulu me signaler sa traduction récente, dans le *Mercure musical* du 15 novembre 1905.

« Je dus aller à Baden en septembre ; mais il y fit si froid, que « j'en fus tout secoué et ne pus supporter le traitement; je dus m'en- « fuir de nouveau ici. Maintenant, Dieu merci, cela va mieux et il me « semble enfin pouvoir vivre de nouveau pour mon art, ce qui, à « proprement parler, n'est pas le cas depuis 2 ans, pour manque « de bonne santé, aussi bien qu'à cause d autres souffrances hu- « maines. »

Au même.

« Vienne, 19 mai 1822.

« Je suis de nouveau, depuis 4 mois, toujours atteint d'une arthrite (?) « de poitrine et ne suis que peu en état de travailler » .... « L'hiver « me tue presque toujours ici ».

Pour se remettre, Beethoven suit, selon les indications du Dr Standenheim, un régime très sévère.

A son frère Jean

« Vienne, 26 juillet 1822.

« ..... En ce qui concerne ma santé, cela va mieux ; je bois depuis « quelques jours de l'eau de source Jean (Johaner Brunenwasser). Je « prends de la poudre 4 fois par jour et je dois aller à Baden pour y « prendre 30 bains .... »

« Vienne, août 1822.

« ..... Avec tout cela, j'ai beaucoup à travailler, ce qui m'est vrai- « ment difficile avec ma cure d'eau et de bains : d'autant que Stan- « denheim ne me conseille qu'une heure et demie de bain ! »

« Vienne, 31 août 1822.

« ..... Standenheim veut absolument que j aille à Baden J'y vais « demain ou après-demain au plus tard. »

Comme l'état de sa santé était toujours médiocre, Beethoven songea, dès le 6 mars 1823, à désigner son « cher neveu Carl » comme héritier universel. Il écrivit à son ami le Dr Bach, pour lui donner à ce sujet des instructions testamentaires. La mort ne vint pas de suite, mais l'année 1823 fut particulièrement mauvaise. A toutes les misères physiques anciennes dont il eut à souffrir, vint s'ajouter une maladie d'yeux, qui l'empêcha d'écrire pendant plusieurs mois (1). Le Dr Alfred Chr. Kalicher (2) a très bien étudié l'histoire de cette maladie, et nous lui empruntons quelques documents. Au commencement du mois d'avril 1823, il se trouve très mal, comme le prouve le billet d'excuse suivant adressé à l'archiduc Rodolphe de cette époque :

A son Altesse Royale.

«... Je me trouvais avant hier très mal ; malheureusement je n'avais « personne pour le faire savoir à votre Altesse..... »

Il parle pour la première fois de ses yeux, dans une lettre à Ferd. Ries, à Londres (25 avril 1823), de Vienne. Je souffre, dit-il, toujours

(1) C'est à ce moment que Beethoven composa la IXe Symphonie.

(2) *Beethovens Augen und Augenleiden*, par le Dr Alfred Kalicher, *Die Musik Heft*, 1902.

« de toutes mes nombreuses tristesses (Verdriesslischkeiten). J'ai même « mal aux yeux. Dans les nombreux billets écrits de Hetzendorf (été 1823) il se plaint souvent de ses yeux :

A Schindler.

«.. Je suis obligé de bander mes yeux la nuit et je dois les ménager « beaucoup ; sans cela, m'écrit *Smetana* (1), je n'écrirai plus beaucoup « de notes ».

Au même.

« Juillet 1823.

« Je me trouve très mal aujourd'hui, j'ai une diarrhée intense... Je « prends de la médecine pour mon pauvre estomac absolument « détraqué..... »

A son frère Jean.

« Baden, le 19 août 1823.

« ...... Quant à mes yeux, ils ne vont pas encore très bien. Je suis « arrivé ici avec un estomac délabré et un catarrhe terrible, le premier « dû à cette cochonne de gouvernante, le second à cette vache de cuisi- « nière (*sic*). »

Cette maladie a duré plus longtemps que ne l'affirme le Dr Kalischer (2), puisqu'en janvier 1824, Beethoven s'exprime de la façon suivante dans une de ses lettres (3) :

A la Direction de la Société des Amis de la Musique, à Vienne.

« Le 23 janvier 1824.

« Très noble Monsieur !

« Surchargé d'occupations et toujours atteint d'un mal d'yeux, vous « aurez la bonté d'excuser ma tardive réponse au sujet de l'oratorio..... »

L'état persistant de malaises inquiétants amène Beethoven à préciser encore ses instructions testamentaires en faveur de son neveu. Il écrit de Baden la lettre suivante au Dr Bach :

« 16 août 1824.

« Très honoré Ami,

« Tous mes remerciements de m'avoir recommandé cet endroit (Guten- « brünn) ; je vais vraiment mieux. Quant au testament en faveur de « Carl, je tiens à vous signaler mon appréhension de succomber un jour « d'une attaque, comme mon cher grand-père, avec qui j'ai des ressem- « blances. Carl est et reste mon héritier universel de tout ce qui est à « moi. .... »

Il donne de ses nouvelles à son « cher Carl », et c'est de nouveau de son médecin qu'il doute :

(1) Le Dr Smetana était à ce moment son médecin préféré.

(2) « En dehors de cette période (milieu avril à mi-août), dit le Dr Kalischer, il n'est plus « nulle part question de maladie d'yeux de Beethoven. »

(3) Nous trouvons encore, dans les « Cahiers de Conversations », la preuve que les maux d'yeux de Beethoven étaient tenaces et revenaient périodiquement. En octobre 1826, Beethoven était chez son frère Jean à Gueixendorf et nous trouvons dans le Cahier de cette époque la phrase suivante, écrite de la main de Jean : « Tes yeux se sont déjà améliorés ; c'est à cause de « l'air pur ».

« Baden, le 29 août [1824.]

« CHER PETIT POLISSON,

«..... Depuis hier, je ne prends rien que de la soupe, quelques « œufs et de l'eau pure ; ma langue est toute jaune, et sans fortifiants « ni purgatifs, mon estomac ne se remettra jamais, malgré ce comédien « de docteur..... »

L'hiver 1824-25 fut un des plus mauvais. Tous les maux de Beethoven redoublèrent de violence.

Le docteur Branhoffer jouissait alors de la confiance éphémère et capricieuse du malheureux compositeur. Après avoir péniblement vaincu cette terrible crise, Beethoven va à Baden pour achever sa convalescence. C'est de là qu'il écrit à son docteur la très intéressante lettre suivante, sous forme de dialogue :

« Baden, le 13 mai 1825.

« MON HONORÉ AMI !

« *Docteur* : Comment va, Patient ? *Pat*.. nous ne logeons pas dans « une bonne peau, toujours très faible, des renvois, etc. Je crois qu'à « la fin il faut une médecine plus forte, qui pourtant n'échauffe pas ; « je devrais déjà pouvoir boire du vin blanc avec de l'eau ! car cette « bière méphitique ne peut que m'être contraire ! Mon état catarrheux « se manifeste ici de la façon suivante : je crache pas mal de sang, « probablement des bronches seulement, mais plus fréquemment il « coule par le nez, ce qui était souvent le cas cet hiver. Mais que mon « estomac soit terriblement affaibli, et en général ma nature entière, « cela ne souffre aucun doute. Autant que je connais ma nature, ce « n'est que d'elles-mêmes que mes forces pourront à grand'peine se « restaurer. »

Docteur : J'y aiderai ; — je serai tantôt Brownien, tantôt Stollien (1). « *Pat* : Cela serait bon de pouvoir m'asseoir à mon bureau avec « quelques forces. Pensez-y. *Finis*. Aussitôt mon retour en ville, je « vous verrai..... »

De Baden encore, il écrit à son neveu Carl, qui délaisse indignement son oncle malade :

« Baden, le 9 juin 1825.

« ..... Tu sais comment je vis ici et surtout par cette température « froide. La constante solitude ne fait que m'affaiblir encore davantage, « car vraiment ma faiblesse touche souvent à la défaillance. On ne me « tourmente plus, l'homme à la faux ne me donnera déjà pas un très « long délai »

Beethoven n'avait que trop raison : « l'homme à la faux » se présenta en novembre 1826, et c'est sa dernière maladie que nous allons essayer de reconstituer. (*A suivre.*)

(1) J. Brown (1735), médecin anglais, élève de Cullen (1712-1790), membre et président de la société médicale d'Edimbourg (1776). Il expliquait tout par l'excitabilité, et ramenait l'art de la médecine à l'art de développer ou d'affaiblir cette propriété. Max Stoll (1742-1788) quitta les Jésuites pour se livrer à la médecine, devint docteur en 1772 et professeur de médecine pratique à Vienne, en 1776. Il s'attachait spécialement à l'étude des humeurs et de la bile : on lui doit une théorie de la pneumonie bilieuse. Ses partisans faisaient grand cas de la méthode expérimentale Dans un « cahier de conversation » d'avril 1825, Braunhoffer écrit : « Je traite la maladie d'après les lois de la nature et non d'après les théories imaginaires. »

INFORMATIONS DE LA " CHRONIQUE "

Un médecin ministre : le Dr G. Clemenceau.

Que dire sur Clemenceau qui n'ait été dit ailleurs ? Essayons néanmoins — au risque de n'y pas parvenir — de ne point tomber dans trop de redites. Aussi bien, ce qui est oublié n'est-il pas encore du neuf ? L'orateur et l'homme politique ont fait depuis longtemps oublier le Dr Clemenceau ; c'est cependant le Clemenceau médecin qui vous intéresse, c'est celui que nous allons vous présenter.

Fils d'un médecin (1), Georges Clemenceau était presque fatalement prédestiné à s'engager dans la carrière médicale. Mais n'anticipons pas.

Le jeune Clemenceau fit ses études au lycée de Nantes. Suivons-le pas à pas dans toutes ses classes. Nous le pourrons d'autant mieux, qu'un collectionneur qui recueille tous les *palmarès* — sortes de catalogues de distributions de prix — nous a conservé celui du futur *leader* du parti radical, l'actuel ministre de l'intérieur.

En 1853, Georges Clemenceau est en cinquième ; il n'obtient à la fin de l'année scolaire que deux récompenses : un 4e accessit de thème latin, un 2e accessit de récitation classique *et débit* (l'orateur se révèle en herbe !) — En quatrième, rien. — En troisième, 2e accessit de langue anglaise, et pour la seconde fois, 2e accessit de débit. (Décidément, il sera député.) En seconde, deux troisièmes accessits seulement : l'un de chimie, l'autre de récitation. Un prix en rhétorique : un 2e prix d'histoire naturelle. (Le père exulte : il voit déjà en son fils un médecin.) La même année, il obtenait une récompense en discours francais, un cinquième accessit. O destin, voilà bien ton ironie ! Mais, par contre, le premier accessit de langue anglaise et le 2e de débit font présager l'avenir de celui qui possédera un jour à fond le dialecte britannique et qui *débitera* des discours avec la maîtrise que l'on sait.

En 1858, la dernière année de son séjour au lycée de Nantes, le jeune Clemenceau remporte le premier prix de version latine et de dissertation française et le 2e accessit d'excellence. Sera-t-il avocat ou médecin ? *Cedat cultello toga...*

Après avoir achevé ses études au lycée de Nantes, un de ses biographes écrit qu'il partit pour l'Amérique. Débarqué à New-York, il

---

(1) Quelqu'un qui semble avoir bien connu le père de Clemenceau, Félix Platel (l'*Ignotus* du *Figaro*), en fait ce portrait :

« Le père de M. Clemenceau était un médecin qui ne pratiquait plus. On lui donnait alors une fortune de 20.000 francs de rente, placés en bons immeubles en Vendée. C'était un républicain de la vieille école, ami du Dr Guépin, alors préfet de Nantes. Cependant, il n'a occupé aucun poste officiel. C'était un ardent, un indépendant et un frondeur ; son influence était considérable sur le parti républicain de la ville. Mme Clemenceau était une femme grande et gracieuse, avec un air infiniment doux. M. Clemenceau fils a hérité du caractère de son père. Il en a certaine expression plastique de la face qu'on appelle le trait *tête de mort*. La chair semble plus que d'ordinaire plaquée sur l'ossature de la tête. On pressent davantage le squelette sous ce masque. Cependant la face est très vivante. Le fils a pris de la mère la douceur et une certaine élégance. »

se rendait tout droit chez certain bibliothécaire, à qui on l'avait recommandé.

— Ce fut, disait naguère Clemenceau à notre confrère Adolphe Brisson qui était allé le confesser, la période la plus heureuse que j'ai connue, la seule vraiment heureuse... La bibliothèque était immense, bien fournie en ouvrages sérieux et généralement déserte. J'en pris possession. Retiré, loin du tumulte des rues, dans un réduit inaccessible à la foule, je lus les historiens et les philosophes. Les jours, les semaines s'écoulèrent. Cette retraite dura deux ans. J'y acquis ce qui me manquait. Mon intelligence acheva de s'y former. C'était un délice...

Etait-il docteur, quand il entreprit son voyage dans le Nouveau-Monde, nous avons tout lieu de le croire. Il avait commencé ses études de médecine à l'Ecole préparatoire de Nantes, avait été nommé interne, titre qui s'obtient aisément en province, puis s'était acheminé vers la capitale.

Reçu tour à tour externe, puis interne provisoire, il se hâta de terminer ses études médicales, pressé qu'il était de prendre part à la mêlée politique

Il fut reçu docteur en médecine à la Faculté de Paris, le 13 mai 1865, avec une thèse sur la *Génération des Eléments anatomiques*, faite dans le laboratoire de Charles Robin, et sous son inspiration.

Le Dr Clemenceau a cessé d'exercer en 1885; il est, toutefois, porté encore sur les annuaires de l'année 1906, avec cette mention : Clemenceau (G.-B.), 1865, de midi à 1 h., sur rendez-vous, rue Franklin, 8.

Maintenant, quand on voudra voir le Dr Clemenceau, c'est toujours sur rendez-vous, mais c'est place Beauvau, au ministère de l'intérieur, qu'il faudra l'aller trouver.

Le Dr Clemenceau au Dispensaire de Montmartre.

23, rue des Trois-Frères, à Montmartre ; c'est le dispensaire où le député du XVIIIe arrondissement donnait jadis ses consultations.

C'est là où, en 1879, allait le « croquer » un interviewer, qui a cru superflu de nous révéler sa personnalité. Cette page (1) nous a paru mériter d'être exhumée, à l'heure où M. Clemenceau est au faîte de ce pouvoir dont il a eu si longtemps la légitime aspiration.

... Chaque dimanche, chaque mercredi, de neuf heures à onze heures du matin, il réside rue des Trois-Frères, où, dès huit heures, une foule, une cohue, une armée l'attend.

C'est au fond d'une cour de cinq mètres carrés qu'est situé son dispensaire, composé des trois pièces étranges que nous allons essayer de décrire. La première ouvre dans l'angle d'un étroit corridor. Elle sert de vestibule. Cinq enfants y seraient à l'étroit. Plus de trente personnes y sont empilées, attendant leur tour, repoussant celles qui voudraient encore que l'encombrement fût plus complet. Sur la table de bois blanc, sur les chaises de paille sont assises les femmes malades. Quelques hommes se sont hissés sur la cheminée entièrement dégarnie. Contre chaque carreau de la fenêtre de gauche, est un visage d'électeur, qui regarde avec dédain les retardataires dont la cour

(1) Elle a paru primitivement dans le *Figaro*, du 12 mars 1879.



LE DOCTEUR G. CLEMENCEAU

(Extrait de *Défense et Bloc*, par Noël Dorville, Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins.)

est pleine et dont la longue queue s'étend sous le corridor du premier corps de bâtiment et dans la rue des Trois-Frères.

Dans un angle de cette sorte de vestibule se dressent deux drapeaux — tricolores S. V. P ! — et dont la hampe est surmontée, non d'un bonnet phrygien, mais simplement d'une pique.

Outre la porte d'entrée, deux petites portes, l'une à droite, l'autre à gauche, à côté de la fenêtre. La première, toute boisée, ouvre sur la cuisine, transformée en bureau ! C'est là que se tient le secrétaire de M. Clemenceau. Vous nous demanderez si ce scribe est aussi médecin Pas du tout. Aussi ne reçoit-il que les pétitionnaires, les candidats à la protection du maître. En deux minutes, il a promis à la famille d'un déporté de tâcher de faire rentrer prochainement l'égaré. Dans les deux minutes qui suivent, il enregistre la demande d'emploi d'un électeur.

La porte dont nous n'avons point parlé est moitié en bois, moitié en carreaux, *ceux-ci barbouillés de craie* Poussons-la, après trois heures d'attente ! Nous voici dans le bureau de M Clemenceau. Cinq gravures encadrées et placées contre un papier à six sous le rouleau, un bureau de chêne, un fauteuil en acajou, trois chaises de paille dans un angle, un poêle de fonte, dont le tuyau rampe contre la muraille à l'aide de fils de fer mal attachés ; aux fenêtres, des rideaux fixés *à des ficelles*, et qui, partant du second carreau, tombent juste à la moitié du dernier — tel est le cadre...

Un homme de trente-huit ans environ, aux cheveux coupés ras et grisonnants, au grand œil noir, à l épaisse moustache noire, au teint de moine, à l'air franc et ouvert, à la main toujours tendue, correctement vêtu, voilà M. Clemenceau. Connaissez-vous M. Talien, le directeur-acteur de Cluny ? Il lui ressemble assez, mais M. Clemenceau sourit mieux et plus souvent. Imaginez M. Talien ayant gagné des millions dans son entreprise, vous aurez le député de Montmartre. Quand on a vu ce dernier dans ce bureau, tout à tous, affable, empressé, serviable, on se demande comment un tel homme peut avoir des idées qui font si peur à certaines gens.

Le bien et le mal de la pièce où nous sommes, c'est qu'elle a deux portes : celle par laquelle nous venons d'entrer et celle par laquelle tout le monde sort et qui donne dans la cour. Dès qu'on l'ouvre, toute la queue des solliciteurs l'assaille : « Monsieur Clemenceau ! Monsieur Clemenceau !... un mot seulement !.. Je suis là depuis le matin ! Je n'ai pas eu le temps de déjeuner ! » — « Mais c'est une insurrection ! » s'écrie-t-il.

Alors s'ouvre l'autre porte, poussée par les gens du vestibule qui ont peur de voir les derniers passer les premiers. Les femmes naturellement crient plus haut que les hommes.

— Puisque c'est ainsi, honneur aux dames ! fait-il.

Et, tout en riant, puisqu'il rit toujours, il place aux premiers rangs les femmes, en faisant entrer dans son cabinet celles qui veulent bien le consulter ensemble.

Vous rappelez-vous le fond de cour où opérait, il y a dix ans, le zouave Jacob ? Eh bien ! nous y sommes.

A certain moment, les quémandeurs s'écartent devant un groupe de « gens bien mis qui semblent revêtus d'un caractère officiel ».

— L'Harmonie de Montmartre ! dit l'un d'eux à M. Clemenceau qui passe le nez.

— L'Harmonie ! s'écrie-t-il, un vrai citoyen doit toujours s'empresser de lui faire bon accueil.

Est-ce textuel, Monsieur Clemenceau ?

Et c'est comme cela, jusqu'à onze heures.

Alors, il veut s'en aller. Ah ! bien, oui ! Cinquante malades à examiner et cent électeurs influents à recevoir le retiennent. Onze heures et demie, midi sonnent. Le temps passe, la queue reste.

— Mes enfants, dit M. Clemenceau, vous tenez à ce que je vive, n'est-ce pas ? Je n'en puis plus. Je meurs de faim.

Et il prend son pardessus, il met son chapeau. Décidément il sort; il va tâcher de trouver une voiture sur la place de la mairie, à cent pas de là. Tous ceux qu'il n'a pu recevoir le suivent, celui-ci lui remettant un pli, ceux-là se cramponnant à ses manches !

— C'est vrai, j'ai deux oreilles, s'écrie-t-il, mais je n'ai qu'une bouche pour répondre.

A la fin, cependant, on le laisse monter en voiture et, comme le véhicule est sur le point de s'éloigner :

— Monsieur Clemenceau, hurle un électeur convaincu, je venais vous dire de ne pas vous laisser faire ministre ! ! ! ILS veulent vous empêcher de dire la vérité !...

La neurasthénie de Rossini.

On a évoqué, ces temps derniers, le souvenir de l'illustre maestro ; on n'a pas rappelé, à ce propos, qu'il a paru jadis une curieuse étude sur les troubles psychiques que présenta le célèbre musicien, étude qui fut publiée par le Dr Filippi, dans le *Pratico* (16 mars 1892).

Le Dr Filippi nous a montré le grand compositeur atteint de troubles neurasthéniques graves à partir de sa 55e année. Rossini se trouvait alors à Bologne; observant les signes précurseurs de la Révolution de 1848, il fut vivement impressionné par les scènes sanglantes dont cette ville fut le théâtre. Déjà en 1850, il présentait des troubles physiques et cérébraux très apparents, qui s'aggravèrent jusqu'en 1852. Il avait quitté Bologne en 1849, pour venir s'établir à Florence, où il retrouva de chaudes amitiés. Rossini n'était plus alors l'homme d'autrefois, brillant, sceptique, viveur. Son visage était pâle, souffrant ; sa démarche lente, interrompue par de nombreux arrêts ; son caractère était triste ; souvent il était pris de crises de pleurs, d'accès de désespoir, d'impulsions au suicide. Il ne trouvait aux aliments aucune saveur ; son appétit était normal, ainsi que ses digestions ; cependant il était très faible et émacié. Mais il se plaignait surtout d'une sensation intolérable de froid aux mains et de privation de sommeil. « Voilà trois mois et demi que je ne dors pas ! s'écriait il en 1854. Je souffre, je souffre beaucoup, et les médecins ne connaissent aucun remède à mon mal. Ils veulent me faire prendre de l'opium, mais je n'en veux pas, je crains qu'il ne me fatigue le cerveau Je ressens tous les maux d'une femme, il ne me manque que l'utérus ! »

Rossini fit une cure balnéaire à Lucca, puis il essaya, également sans succès, du magnétisme. Enfin, en 1855, il retournait à Paris, avec l'intention de se soumettre à un traitement hydrothérapique.

C'est bien là un état neurasthénique, acquis sans nul doute, puisqu'il n'existait aucune tare nerveuse dans sa famille

Son intelligenee et sa mémoire étaient restées intactes ; il n'avait pas cessé de s'intéresser à l'art dramatique, bien qu'il n'eût écrit que son *Stabat* depuis 1829.

Est-ce un effet ou une cause ? Toujours est-il que l'insuccès de *Sémiramis* à Florence et la gloire croissante de Meyerbeer l'affectèrent vivement : « Siècle lâche et ignare, siècle *merdoso* ! », répétait-il souvent.

Quoique Rossini fasse remonter l'origine de sa neurasthénie aux massacres de Bologne, il semble qu'elle date de plus loin. Dans l'espace de 19 ans, Rossini a écrit trente-six opéras, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre.

Trente-six opéras, même avec sa prodigieuse facilité de travail, un nombre peut-être plus considérable de maîtresses, un genre de vie spécial, voilà des causes suffisantes d épuisement nerveux ! Il nous semble donc que les émotions provoquées par les troubles civils de 1848 ont marqué seulement une subite aggravation d'un état latent.

Rossini, déjà vers l'âge de 25 ans, se levait tard, beaucoup plus tard que ne l exigeaient ses occupations professionnelles. Sans être caractéristique, n'est-ce pas là un signe de neurasthénie ? Comment, d'ailleurs, expliquer qu'il ait brusquement cessé d'écrire vers l âge de 38 ans, après avoir donné *Guillaume Tell* en pleine possession d un talent mûr, d'une gloire incontestée ?

Considérée à ce point de vue, la biographie de Rossini présente un réel intérêt, à la fois clinique et psychologique; malgré la gravité de ses symptômes, sa neurasthénie a dû s'amender dans la suite, puisqu'il a pu se ressaisir, après une longue période de repos presque complet, et écrire encore sa *Petite Messe* (1869) qui, à elle seule, suffirait à tirer son nom de l'oubli.

M. Filippi s'est élevé judicieusement contre la doctrine de l'épilepsie. L'épilepsie n'a rien à faire ici, rien ne la fait soupçonner ; quant à l'auto-suggestion, c'est seulement à propos de cette reprise de soi-même qu'on pourrait la faire intervenir avec quelque raison.

Vieux-Neuf Médical

Le trépan, chez un roi du IXe siècle.

Il semble que l'on ait fait au roi Charles le Gros l'opération du trépan, si l'on s'en rapporte au texte de l'historien national, le fameux Mézeray. Voici ce qu'il écrit :

« Louis le Germanique avait pour fils aîné Charles surnommé le *gros* par ses contemporains. Sujet à de violents accès de manie, il croyait avoir vu le diable et en être possédé ! (c'était l'opinion du temps : au lieu de voir des microbes partout, on se figurait y trouver des démons ; c'était encore plus subtil et essentiellement immatériel). Il fut soulagé de ce mal, pour quelque temps, après quantité de dévotions et de vœux sur les tombeaux des saints. Mais *sa cervelle ayant été ébranlée, et même sa tête incisée pour ce mal-là*, il en eut des ressentiments toute sa vie. »

Pour copie conforme : Dr Bougon.

Échos de la " Chronique "

Le nouveau Président du Conseil municipal et la médecine.

M. Chautard, qui vient d'être élu Président de l'assemblée communale parisienne, aurait, paraît-il, *étudié la médecine*, menant de front les recherches de médecine pure et de chimie biologique.

Externe des hôpitaux en 1884, lauréat de l'Académie de médecine, il fut, en 1888, reçu comme docteur ès sciences physiques. Il a été successivement chef de laboratoire à la Faculté de médecine, préparateur à l'Ecole polytechnique, chef des travaux chimiques à l'Ecole centrale des arts et manufactures.

Sa carrière politique nous intéresse moins.

Médecin dramaturge.

Notre confrère, le baron Henri de Rothschild, vient de faire représenter, sur le théâtricule des Capucines, une piécette, *Potage bisque*, pleine, nous dit-on — car n'y furent conviés que des invités de marque — de malicieuses allusions... Simple, mais coûteuse fantaisie de millionnaire!

Médecin poète.

Jeanne d'Arc, tragédie en cinq actes et en vers ; *Les Fils de Clodomir*, saynète en un acte ; *Stances, Sonnets et Rondeaux*, tels sont les titres, aussi multiples que disparates, de l'œuvre poétique nouvelle de notre confrère Bissieu (1).

Cette tragédie de *Jeanne d'Arc* est plutôt, comme l'auteur en convient avec beaucoup de modestie, un récit versifié qu'un drame ; ce récit a, du moins, le mérite de nous donner une idée exacte de ce que fut la mission de la vierge patriotique, dont il fait revivre à nos yeux la noble et pure figure. M. Bissieu a accompli une noble tâche; il convient de l'en louer hautement.

Le Docteur Doyen, préfacier.

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent....

Le Dr Doyen, qui est un chirurgien de quelque envergure, vient de se révéler bien médiocre préfacier. Il a, il est vrai, une excuse : le livre (2) qu'il s'est chargé de présenter au public relevait bien plus de la pathologie mentale que de la chirurgie.

Il y a là des pages qui feront pâmer d'aise les blasés séniles. Mais le Dr Doyen s'est-il un instant douté qu'il servait de parrain à un bréviaire du parfait uraniste? L'a-t-il seulement lu ??

Les loisirs d'un ancien ministre.

C'est du Dr Dubief, naguère ministre de l'intérieur, qu'il s'agit. A ses heures de loisirs, maintenant devenues moins rares, M. Dubief pourra s'occuper à peindre ; car il manie, nous dit-on, le pinceau avec assez de maëstria. Il n'est jamais mauvais d'avoir plusieurs cordes à sa lyre.

(1) En vente chez l'auteur, 5, rue de Copenhague, Paris.
(2) *L'Amour à l'envers*, par André Avèze ; Paris, 59, rue des Mathurins.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Hommage au professeur A. Robin.

Le dimanche 11 mars, avait lieu, dans l'amphithéâtre de Beaujon, une cérémonie qui, malgré sa solennité, conserva jusqu'au bout un touchant caractère de cordialité.

Un grand nombre d admirateurs, d'élèves et d'amis du Dr Albert Robin, saisissant le prétexte de sa nomination comme professeur de clinique thérapeutique à la Faculté, et de sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'honneur (1), avaient tenu à lui apporter le tribut de leurs hommages et de leur sympathie.

Une plaquette en or, délicate œuvre d'art du maître graveur Vernon, fut remise au maître, en présence de M. Etienne, ministre de la Guerre, qui, en sa qualité d'ami personnel de M. Robin, avait tenu à présider cette fête intime.

M. le professeur Armand Gautier, président de l'Académie de Médecine, au nom du Comité ; M. le Pr Joseph Renaut (de Lyon), au nom des amis personnels ; M le Dr G. Beaudouin, doyen des anciens internes du Pr Robin, lui présentèrent tour à tour leurs félicitations, auxquelles le maître, très ému, répondit en quelques paroles très appropriées, et qui recueillirent, auprès de cette assistance d'élite, la plus chaude approbation.

Société française d'Hygiène. — Concours pour 1906.

Dans sa séance du 9 février, la *Société française d'Hygiène* a procédé à l'élection de son bureau, qui se trouve ainsi constitué pour l'année 1906 :

Président : M Edmond Perrier, de l'Institut, directeur du Muséum ; Vice-Présidents : MM. Fichet, Dr Degoix, Dr Foveau de Courmelles, Dr Moreau, de Tours, Dr F. Bremond, H. Goudal ; Secrétaire général : M. A. Joltrain.

Fidèle à ses traditions de vulgarisation scientifique, la Société française d'Hygiène met au concours la question de l'*Air : Sa Composition, Causes de Vieiation, Aération et Ventilation des Loeaux habités, Portes et Fenêtres*.

La Société affecte à ce concours une médaille de vermeil, offerte par son président honoraire, M. Janssen, de l'Institut ; une médaille d'argent et une médaille de bronze.

Les mémoires devront être inédits, écrits en français et ne pas dépasser 36 pages in-8°.

Ils seront remis, dans la forme académique, avant le 1er décembre 1906, au siège de la Société française d'Hygiène, Hôtel des Sociétés Savantes, 26, rue Serpente.

Un second concours, spécialement réservé aux auteurs féminins, et institué par M. Janssen, qui y affecte une médaille de vermeil, portera sur *les Vêtements et le Linge, leur entretien hygiénique*. — Même conditions et même date que pour le concours de l'Air.

---

(1) Nous nous permettons, à cette occasion, de signaler à nos lecteurs la très remarquable leçon d'ouverture du cours de Clinique thérapeutique, qui révèle, chez M. Robin, à côté du savant professeur que nous apprécions déjà, un écrivain au talent souple et divers, tout imprégné de la culture classique, cette moelle des forts.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'origine du mot « fiacre ». Un correspondant de la *Gazette de France* écrit, sur ce sujet, à notre confrère :

« L'Irlandais Fiacre, d'abord jardinier daus les environs de Meaux, puis moine, fonda vers 650 le premier hôpital connu. Il le bâtit entre Meaux et Paris, dans un village qui porte encore le nom de Fiacre. Des voitures très rudimentaires assuraient le transport des malades. Elles stationnaient le long de la Seine et faisaient le service de Paris à l'hôpital. Le public en les voyant passer s'écriait : « Ah ! voilà les voitures à « Fiacre ».

« Six siècles plus tard, sous Philippe III, vers 1272, les mémoires du temps consignent un essai infructucux de voitures de louage pour Paris et la Banlieue. En souvenir des voitures à Fiacre, l'industriel malheureux avait fait peindre sur son enseigne un Fiacre jardinier, bêchant un carré de choux.

« En 1660, des gentilshommes de la Cour, dont le marquis de Crénan, firent la même tentative sans succès. Enfin Nicolas Sauvage vint... et trente ans plus tard (1690) les voitures publiques recevaient, à Paris, droit de cité. »

La robe de Paul Bert. On verra, à l'exposition coloniale de Marseille, dans la section rétrospective, la robe de professeur de Paul Bert.

Cette robe avait été précédemment portée par Claude Bernard, qui la donna à son disciple. Détail curieux, Paul Bert y avait attaché le ruban violet et les palmes d'argent d'officier d'Académie. Ce fut la seule décoration qu'il obtint jamais.

(*Courrier de Haïphong*, 31 janvier 1906.)

L'hygiène de Mark Twain. L'illustre humoriste américain ayant atteint sa soixante-dixième année, un banquet lui a été offert à New-York par deux cents écrivains. « Le père de la plaisanterie américaine » a fait la joie de l'assistance en répondant au toast qui lui fut porté.

« Je suis arrivé, dit-il, à l'âge de 70 ans, en suivant un régime qui aurait tué toute autre personne. Depuis l'âge de 40 ans, je me suis fait une règle d'aller me coucher, quand il n'y avait plus personne pour rester avec moi, et de me lever quand j'étais obligé de le faire. Pendant trente ans, j'ai pris du pain et du café à huit heures du matin, et rien d'autre jusqu'à sept heures et demie du soir.

« Je n'ai jamais eu le moindre mal de tête dans ma vie. En ce qui concerne le tabac, la seule restriction que je puisse faire, c'est de ne jamais fumer plus d'un cigare à la fois. Tant que mon père a vécu, j'ai fumé plutôt discrètement, mais depuis qu'il est mort (et il y a cinquante-huit aus), j'ai fumé publiquement. Je n'ai jamais fumé étant endormi et je ne me suis jamais abstenu de fumer étant éveillé. Quant à la boisson, ma règle est celle-ci : quand les autres boivent, j'aime à faire comme eux : autrement, je reste « à sec ». Je n'ai jamais pris d'autre exercice que dormir et me reposer. Mes habitudes protègent ma vie ; elles auraient ruiné la vôtre. » (*Echo de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Une thèse sur Alfred de Musset. — Nous sommes prié d'annoncer qu'il se prépare en ce moment, au Laboratoire de médecine légale de la Faculté de Lyon, une thèse de doctorat sur Alfred de MUSSET, étudié au point de vue médico-psychologique.

L'auteur de ce travail en préparation, M. RAOUL ODINOT, élève à l'Ecole du Service de santé militaire, serait reconnaissant à quiconque lui procurerait des documents ou renseignements relatifs au sujet qu'il se propose de traiter. Prière de les lui communiquer directement, au *Laboratoire du Professeur Lacassagne*, Université de Lyon.

L. R.

Tissu compact ou compacte ? — Auriez-vous l'obligeance de poser aux lecteurs de la *Chronique médicale* la question suivante :

Doit on écrire *tissu compact* de l'os ou *tissu compacte ?*

Le dictionnaire Larousse dit compact au masculin, compacte au féminin.

Dans tous les traités d'anatomie, au contraire, on écrit *tissu compacte*.

Qui est dans le vrai ?

Dr K. (*Bordeaux*).

Le café, excitant cérébral. — A propos de Murger, vous nous avez rappelé que le café n'avait peut-être pas été sans influence sur la production de la dermatose qui l'affecta à une période de sa vie. Ne serait-ce pas une occasion d'établir si, oui ou non, le café est un excitant cérébral ; s'il a une nocivité particulière, quand on en fait excès ; et quelles ont été les victimes notoires de son abus ?

R. D.

Nous pouvons donner une première réponse à la question de notre correspondant.

On nous permettra, tout d'abord, de renvoyer au volume publié par nous en 1905, sous le titre : *Remèdes d'autrefois*, où nous avons traité tout au long, avec nombreux exemples à l'appui, de l'action du café en tant que boisson inspiratrice. Mais ceci est du déjà connu ; voici qui l'est peut-être moins :

Un grand amateur de café, dont nous n'avons pas parlé dans notre livre, était le philosophe KANT. Kant, qui mourut octogénaire le 12 février 1804, avait toujours eu une vie réglée dans ses moindres détails. Son domestique, ancien soldat, l'éveillait chaque matin, cinq minutes avant cinq heures, en lui disant : « Il est temps ! » et Kant, qu'il eût dormi ou non, se levait aussitôt. Un quart d'heure avant de se coucher, il cessait toute occupation et arrêtait le cours de ses pensées. Le moment où, après être entré dans son lit, il éteignait sa lumière, était pour lui délicieux. Exempt d'inquiétudes, de regrets, en paix avec lui-

même, il s'endormait presque aussitôt. Vers la fin de sa vie, le café l'agitant un peu, on voulut le dissuader d'en prendre après son dîner ; mais il résista, et ce fut peut-être sa seule faiblesse. Il demandait son café « sur-le-champ ». On cherchait à le distraire ; il revenait à la charge. « Le café va venir, lui disait-on. — Oui, c'est là le mal, répondait-il ; il va venir, il n'est pas venu. » Alors on lui disait : « il vient à l'instant. — Oui, à l instant ; mais il y a une heure que cet instant dure. » A la fin, il se résignait stoïquement : « Ah ! dans l'autre monde, je suis bien décidé à ne plus demander de café. » Ou bien il se levait de table, allait à la porte, et criait le plus fort possible : « Du café ! » et quand enfin il voyait monter le domestique, il s'écriait plein de joie, comme le matelot du haut de ses hunes : « La terre ! la terre ! j'aperçois la terre (1) ! »

Ce fut dans ces dernières années qu'un crayon enjoué (2) le représenta, sous une forme un peu grotesque, au moment où il prenait avec volupté « sa noire ambroisie ».



LE PHILOSOPHE KANT PRENANT SON CAFÉ

(1) Cousin, *Kant dans les dernières années de sa vie*.
(2) Nous l'empruntons au *Magasin Pittoresque*, qui l'a publié en 1860 (p. 296).

Réponses

Noms de médecins donnés à des rues de Paris (XIII, 200). — Voulez-vous me permettre, au sujet de l'article de la *Chronique* du 15 écoulé, sur les noms médicaux des rues de Paris, de faire remarquer à M. le Dr Ch. Legendre qu'il a oublié celui de CHAPTAL, qui est pourtant de quelque envergure (rue Chaptal, IXe arrondissement). — L'éclat de la vie publique de Chaptal, comme homme d'État, ministre, pair de France, membre de l'Institut, comte de Chanteloup, etc., et celui de ses immortelles découvertes en chimie industrielle, ne doivent point faire oublier qu'il fut *d'abord* docteur en médecine de la Faculté de Montpellier en 1777, à 21 ans, et professeur à ladite Faculté l'année suivante. — Ce nom d'une gloire particulièrement pure et intacte méritait donc de figurer, et en bonne place, sur la liste, *donnée comme complète*, de notre érudit confrère, dans un journal UNIQUE au point de vue documentaire, comme la *Chronique* si intéressante et si attrayante que vous dirigez.

Dr LA BONNARDIÈRE,
arrière-petit-fils de Chaptal.

Acteurs morts en scène (VI, 725 ; VII, 535 ; VIII, 324, 657 ; XII, 653). — Le *Journal* du 13 mars 1906 a annoncé la mort, à Nemours, de M. F. de Chirac, fondateur du Théâtre Réaliste et qui s'intitulait « auteur-comédien naturaliste » ; il a succombé sur le théâtre même, en sortant de scène.

Il était en tournée avec la troupe formée par Mme Denizot (de l'Ambigu), et donnait sur le théâtre de Nemours un de ces spectacles à sensation, qui étaient son genre spécial.

La représentation, qui devait se terminer par un acte intitulé *Un viol, étude passionnelle*, débutait par une « scène d'hallucination terrifiante », qui se passait à la Morgue. M. de Chirac y jouait le rôle d'un alcoolique, en proie aux spasmes affolés du *delirium tremens*. Son jeu parut d'une si effrayante vérité, que les applaudissements éclatèrent, sans que le public s'aperçût que la pâleur croissante de l'acteur et ses contractions n'étaient plus une feinte. On emporta M. de Chirac, qui mourait, peu après, de la rupture d'un anévrisme au cœur. Il n'était âgé que de trente-six ans. L. R.

Actes naturels dans l'art (XII, 541, 650, 676 ; XIII, 191). — On sait à quelles fantaisies les fontaines décoratives peuvent donner lieu, témoin le *Mannekenn-piss* de Bruxelles, chevalier de la Légion d'honneur de par un caprice de Napoléon ; mais il semble que le voici surpassé. En effet, la ville de Carlsruhe vient d'ériger, sur la Ludwigsplatz, une nouvelle fontaine municipale, dont le sujet principal est une nymphe nue, autour de laquelle on a groupé des statues représentant des conseillers municipaux de la cité badoise. Ces messieurs, honorables échevins, « crachent » de l'eau comme s'ils voulaient paraître restituer les impôts.

Les habitants de Carlsruhe trouvent l'affaire amusante et l'architecte d'un goût douteux. Quant aux édiles, ils n'osent guère se plaindre. Ils ont toujours leur statue.

JE SAIS TOUT.

Parrains de mots médicaux (III, 438, 598 ; V, 151, 294 ; VI, 58). — Lorsque M. Fourneau eut découvert le chlorhydrate d'amyléine et en eut reconnu les propriétés analgésiques, il chercha un nom pharmaceutique pour le nouveau produit qu'il venait de créer. Il aurait bien voulu lui donner une appellation patronymique — mais *fourneauine*, *fourneautine* et autres dérivés de fourneau n'avaient vraiment pas l'air scientifique.

Est-ce sous l'influence de l'entente cordiale qu'il s'avisa de chercher dans la langue anglaise plutôt que dans la laugue latine ? Je ne sais ; mais ayant découvert qu'en anglais un fourneau se dit *stove*, il nomma son produit *stovaïne*. *Se non e vero*... Bd.

La pleurésie d'A. de Musset (XIII, 147). — A propos de l'emploi du bistouri dans la pleurésie de A. de Musset, n'est-il pas permis de supposer qu'on aura incisé au bistouri une simple cloque de vésicatoire sur le dos du poète ? Bd.

Baudius poète-médecin (X, 59; XI, 132). — Le Dr Baudius n'était pas médecin.

Dom. Baudius, savant jurisconsulte et professeur d'éloquence, à Leyde, est né à Lille en 1561. Il a écrit de nombreux ouvrages latins, en vers et prose. On estime de lui ses lettres (Leyde, 1650, in-12) et ses vers iambiques (1607, 8o).

Peut-être trouverait-on sur lui quelques détails dans la *France protestante*, de Haag ; car sa haine du pape laisse à penser qu'il appartenait à la religion réformée.

Gui Patin en parle dans trois ou quatre de ses lettres. Ce qui a pu faire croire qu'il était médecin, c'est l'épithète de docteur qui, à l'étranger, s'applique indistinctement à tous ceux qui ont un grade de docteur dans n'importe quelle branche.

J. Larrieu de Ste-Marie.

Accouplement avec les animaux (XII, 345, 402, 672, 786 ; XIII, 59, 115). — Nous avons eu, à Noyon, un cas bien singulier. Quel peut bien être le Jean Calvin, clerc du xvie siècle, au temps où le réformateur était encore chez nous, qui fut jugé par le tribunal ecclésiastique de cette ville, pour crime de sodomie ? Il s'agissait d'une ânesse, s'il nous en souvient ; la page est restée en blanc, sur les registres du temps.

L'incertitude où l'on est, à cet égard, tient à ce qu'on a dit qu'il y avait alors, dans notre ville, un autre Jean Calviu, également dans le clergé ! A-t-on quelque renseignement sur lui ? Il nous est absolument inconnu.

Déjà nous avons fait observer ailleurs que notre Agnès Sorel picarde, bien qu'étant de la même famille que son homonyme historique, était une autre femme qu'elle. De même ici, on voit que deux hommes, portant à la fois le même nom et le même prénom, vivant à la même époque, exerçant la même profession, et se trouvant dans la même ville, pouvaient très bien être deux personnages distincts, malgré ces cinq motifs !!

Cela prouve combien il faut être prudent, quand on se livre à des recherches historiques, et pourquoi on ne doit pas trop se hâter de conclure à l'identité des personnes, quand on a encore moins de preuves que dans le cas présent à sa disposition.

Dr Bougon.

Chronique Bibliographique

NONCE CASANOVA, *Le Sanglot* (Ollendorff); — UGO FOSCOLO, *Les Dernières Lettres de Jacques Ortis*, traduit de l'italien par M. LUCHAIRE, préface de M. Emile FAGUET (Société française d'Imprimerie et de Librairie); — HUBERT PIERQUIN, *La Table d'Émeraude* (Plon, Nourrit et Cie); — Prof. MORACHE, *La Responsabilité ;* — Prof. A. FOURNIER, *En guérit-on?* (Delagrave); — Dr MANGENOT, *Quelle était la maladie du conventionnel Couthon?* — Dr WICKERS NEIMER, *La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance?* — Dr BÉRILLON, *Le traitement psychologique de l'alcoolisme* ; — Dr E. LAURENT, *La criminalité infantile ;* — M. de WALEFFE, *Le Péplos vert* ; etc.

M. Nonce CASANOVA étudie, dans le *Sanglot*, le cas pathologique d'une amoureuse rongée par la phtisie et que son amant voit lentement mourir. La fin prochaine de cette femme devient pour le malheureux une idée fixe, une obsession de toutes les minutes. La maîtresse, ayant surpris le terrible secret qu'on lui cachait, se tue, pour ne pas infliger à son ami le spectacle de sa cruelle agonie.

Est-il besoin de dire que M. Casanova a traité ce sujet avec sa maîtrise habituelle? On retrouve dans ce nouveau roman son style imagé, évocateur des ciels italiens, sa connaissance approfondie de l'âme féminine, et cette inspiration élevée qui fait de lui un artiste sincère et émouvant. C'est bien un sanglot, longuement modulé, qui s'exhale de ces pages sentimentales et prenantes comme un nocturne de Chopin.

M. LUCHAIRE a traduit le Werther italien, Jacques Ortis (Ugo Foscolo). Celui-ci, qui fut contemporain de Chateaubriand, a laissé, sous forme de lettres, une sorte d'autobiographie, où il exprime son pessimisme amer. A ce moment, sa patrie était envahie, lui-même proscrit; aussi juge-t-il les hommes avec une sévérité désabusée, qui ne trouve pas grâce devant la virginale candeur d'une jeune fille qui l'aime, bien que promise à un autre.

Certaines de ses lettres sont poétiquement enflammées comme des passages de *Jocelyn*. D'autres pourraient être revendiquées par Schopenhauer. Le tout forme un ensemble curieux pour l'étude du pessimisme littéraire.

A signaler une savante préface de M. Faguet, où l'éminent critique compare *Werther*, *René* et *Ortis*.

La *Table d'Emeraude*, de M. Hubert PIERQUIN, est un recueil de contes philosophiques, d'une forme très soignée, trop soignée, pourrait-on dire, car le style en est léché comme une miniature. Peut-être aurions-nous préféré de larges fresques. Cependant, dans ces nouvelles rapides, brille avec éclat une couleur locale aux tons chatoyants et divers ; mais pourquoi M. Pierquin écrit-il en prose rythmée? Ses phrases sont découpées en hémistiches, souvent monotones. Ce ne sont pas encore des vers, et ce n'est plus de la prose. M. Jourdain dirait pourtant qu'il faut choisir.

C'est décidément du Midi que nous vient la lumière, — et la science. Après Régis, voici le professeur Morache qui publie une suite à ses précédentes études de philosophie médicale ; celle-ci s'appelle : *La Responsabilité*.

Nos lecteurs connaissent le caractère élevé du professeur Morache et son libéralisme généreux C'est le reflet de ses idées que nous retrouvons dans son nouveau volume. Il y passe en revue tous les facteurs capables de modifier la responsabilité : hérédité, milieu, alcool, morphine, névrose, sexualité. Çà et là, l'auteur fait une incursion dans le domaine historique et social, notamment lorsqu'il expose sa conception de la Justice, et comment celle-ci est souvent faussée par ceux qui ont mission de la faire régner sur terre.

La Responsabilité est l'œuvre d'un penseur, qui a foi dans la science comme agent de moralisation et de progrès social.

*
* *

« La syphilis est curable à tous les points de vue, pour l'individu et pour la famille », telle est la conclusion à laquelle aboutit le professeur Fournier, dans son étude sur le traitement de l'avarie. Sa plaquette n'apprendra pas grand'chose aux médecins ; mais elle devra être répandue à profusion dans le public, afin de le convaincre que la syphilis est une maladie, nullement honteuse, qui se soigne et se guérit. Avec sa grande autorité, le professeur Fournier le proclame et invite tous les praticiens à vulgariser cette notion.

Dr Mangenot, *Quelle était la maladie du conventionnel Couthon ?* (Thèse de Lyon, 1905).

Après le Dr Cabanès, après le professeur Brissaud et le professeur Poncet, voici le Dr Mangenot qui cherche à établir le diagnostic de l'infirmité dont souffrit toute sa vie le conventiounel Couthon.

A dire vrai, M. Mangenot n'apporte aucune donnée nouvelle, — et le pouvait-il, puisque l'auteur du *Cabinet secret* avait quasiment épuisé le sujet ? Néanmoins, le professeur Poncet avait établi, l'an dernier, que le rhumatisme de Couthon, cause de sa paralysie, était d'origine tuberculeuse. C'est ce point que notre jeune confrère a développé en présentant l'histoire tuberculeuse de Couthon.

Un des passages les plus intéressants de cette thèse est celui consacré à la psychologie du terrible Montagnard. Celle-ci semble donner raison à la phrase de Bossuet, qui proclame qu'une âme guerrière est toujours maîtresse du corps qu'elle anime (ce qui, du reste, est complètement faux). Remarquons cependant que Couthon, malgré sa débilité physique, fut un tempérament violent, énergique et belliqueux.

Dr Lucien Nass

La Médecine et les Médecins en France à l'époque de la Renaissance, par le Dr C.-A.-Er. Wickersheimer. — Bibliothèque de curiosités et singularités médicales, A. Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. 1906.

Je louerai l'ordonnance du livre et sa documentation sérieuse, mais j'espère que l'auteur me permettra un léger reproche : pour traiter complètement tous les chapitres qu'il a effleurés, il eût fallu plusieurs

gros volumes ; et on a certainement une déception, après avoir lu son livre, de n'y pas trouver les longs développements que semblent appeler « les Médecins à l'époque de la Renaissance » ; il n'est pas assez tenu compte du rôle qu'ils ont joué dans la Société et dans l'Etat ; une vue d'ensemble manque sur ce qu'était alors le médecin et ce qu'étaient les médecins illustres. Sans doute, il est beaucoup question d'Ambroise PARÉ, et aussi d' « un brave homme », Laurent JOUBERT, qui écrivit « un bon livre » sur les « Erreurs populaires au fait de la médecine et du régime de santé ». Le chapitre consacré à ce bon docteur, comme on dirait aujourd'hui, termine et illustre heureusement l'ouvrage ; car, sans « rattacher à cet auteur les doctrines médicales de son époque », l'étude de son œuvre est une conclusion heureuse à l'ouvrage du Dr WICKERSHEIMER.

L'histoire des doctrines médicales, l'étude de l'anatomie et de la physiologie, de l'hygiène, de la pathologie, de la thérapeutique, de la médecine légale, sont traitées avec une concision et une netteté suffisantes, pour que leur lecture donne une idée précise de l'état de toutes ces branches de la médecine.

En résumé, malgré ses légers défauts, cette œuvre, très documentée, représente un labeur considérable et mérite plus que de l'encouragement, de l'admiration.

Dr BÉRILLON, *Le traitement psychologique de l'alcoolisme*. (Extr. du *Bulletin de la Société de Médecine et de Chirurgie pratiques*). — *Revue de l'hypnotisme*, 4, rue de Castellane. Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris. 1906.

La suggestion hypnotique dans le traitement de l'alcoolisme a une valeur incontestable, et la lecture des observations montre que cette méthode, employée seule, est efficace pour la guérison ou l'amélioration des dipsomanes et des buveurs d'habitude, même avec la complication d autres manifestations de dégénérescence.

Dr Emile LAURENT, *La Criminalité infantile*. — A. Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'Ecole de Médecine, Paris. 1906.

Notre confrère a utilisé heureusement les documents que sa fonction de médecin inspecteur des écoles met chaque jour à sa disposition. L'enfant vient au monde avec un penchant naturel au mal ; et, malgré la transmission héréditaire des instincts, l'éducation est à recommencer pour chaque enfant. Mais pourquoi ne deviennent-ils pas tous vertueux ? C'est ce que l'auteur étudie dans de nombreux chapitres, où chaque proposition s'appuie sur un grand nombre d'observations. Après les avoir méditées, constatant l'insuffisance actuelle de l'autorité du maître d'école et du prêtre, il demande qu'on ouvre l'école au médecin éducateur.

Maurice DE WALEFFE, *Le Péplos vert*. — *Mœurs égyptiennes antiques*. — Bibliothèque Charpentier. — Eug. Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle, Paris, 1906.

Ce n'est pas encore du Flaubert ; mais il faut applaudir cependant à cette brillante résurrection d'une civilisation disparue, faite avec un

goût sûr, un art patient et une érudition agréable, écrite en un style plein de chaleur et d'émotion. Et il ne me paraît pas que ce soit seulement plaisir d'artiste d'avoir retiré de son linceul plusieurs fois séculaire une Egypte fantastique, mais peut-être aussi œuvre de philosophe de vouloir montrer l'âme humaine identique sous le règne des Pharaons et à l'aube du xxe siècle.

Rapport de M. le Dr Boissarie *sur la maladie et la guérison de Mme Rouchel.* Metz, Imprimerie Lorraine, 14, rue des Clercs. 1905.

On croit ou non aux miracles, c'est affaire de convictions, de sentiment, même de bonne foi ; mais on ne les discute pas. A moins de les rejeter, on doit les admettre comme des axiomes. Tous les faits qui se présentent à notre observation méritent une étude ; si quelques-uns dépassent actuellement notre entendement, les progrès de la science expérimentale pourront un jour aider notre intelligence à la compréhension de ces faits, qu'il conviendrait de classer pour une étude ultérieure. Mais il me semble que conclure au miracle, parce que le mécanisme de la guérison nous échappe actuellement, c'est faire trop bon marché du crédit de la science.

Dr Edouard Constant. *Etudes de la papule syphiloïde post-érosive chez l'adulte.* Toulouse, Ch. Dirion, 50, rue Saint-Rome. 1905.

C'est une intéressante contribution à l'étude de la syphilis, si variée dans ses manifestations, chez l'adulte comme chez l'enfant, qui montre que la syphiloïde post-érosive, que MM. Jacquet et Sevestre ont décrite chez le nourrisson, existe cliniquement et histologiquement identique chez l'adulte.

La Scrofule et les Infections adénoïdiennes, par le Dr Paul Gallois, 2e édition. F.-R. de Rudeval, 4, rue Antoine-Dubois, Paris. 1905.

Quand j'aurais dit que les matières de cet ouvrage auraient pu être plus condensées, j'aurai formulé le seul reproche que j'aie à lui adresser. Après avoir fait la critique de la scrofulo-diathèse, l'auteur considère la scrofule comme un ensemble clinique de syndromes reconnaissant une même origine : l'infection adénoïdienne, et son livre, bourré de faits, en apporte une preuve à chaque page.

La théorie adénoïdienne de la scrofule, dont M. Gallois est l'auteur, est, comme le dit dans la préface le Pr Gaucher, adoptée par tous et devenue classique. C'est une théorie féconde, car elle fournit à la thérapeutique des indications nouvelles.

Ce n'est pas un livre banal, dont la lecture importe peu ; il complète ou fixe les connaissances des médecins dans bien des branches de la pathologie infantile.

Dr André Lombard.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Femmes-Médecins d'autrefois, par Marcel BAUDOUIN. Jules Rousset, libraire, Paris. 1906.

Le Sud-Ouest Parisien ; Tuberculose et tuberculisation ; Compte rendu pour 1904 du Dispensaire antituberculeux, par le Dr BOUREILLE. Nemours, 1905 E. Vaillot, imprimeur.

Les Casiers sanitaires des villes et les Œuvres d'Assistanee ; Entente nécessaire, par A. FILLASSIER. Paris, Rousset. 1906.

Abrégé du Journal du Marquis de Dangeau, par E. PILASTRE. Librairie de Paris, Firmin Didot, éditeur, Paris. 1905.

Coup d'œil sur la Chirurgie à Genève pendant la seconde moitié du XVIe siècle, par le Dr Léon GAUTIER. Georg et Cie, éditeurs, Genève. 1905.

La Dernière Peste de Genève, par Léon GAUTIER. E. Jullien, libraire, Genève. 1888.

Aperçus de médecine sociale, par L. LANDOUZY. Félix Alcan, éditeur, Paris. 1905.

Promenade d'un médecin à travers l'histoire, par le Dr J. BARRAUD. F. R. de Rudeval, éditeur, Paris. 1906.

Le Demi-mâle, par Louis BESSE Albin Michel, éditeur, Paris. 1906.

Jeanne d'Arc, tragédie en einq actes et en vers, par le Dr E. BISSIEU. Librairie Saint-Paul, Paris 1905.

Mémoire de Gennaro Galbiati sur la Vaccination animale à Naples en 1810, par E. CHAMBON, J. Rueff, éditeur, Paris. 1906.

Enquête sur l Alimentation d'une centaine d'ouvriers et d employés parisiens, par le Dr L. LANDOUZY, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. 1905.

Physiologie du système nerveux, par le Dr J. GRASSET. Imprimerie Serre et Roumègue, Montpellier. 1906.

Episodes de la vie médicale d'antan, par le Dr VAN DOORSLAER, L. et A. Godenne, imp.-édit., Malines. 1905.

Les brûlements de papiers à Reims en 1793, par Pol GOSSET, imp. de l'Académie, Reims. 1900.

Vertus et vices allemands, par Oscar MÉTÉNIER. Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins. Paris.

Benjamin Godard, étude biographique, par Marcel CLAVIÉ. H. Daragon, éditeur, Paris. 1906.

La Criminalité infantile, par le Dr Emile LAURENT A. Maloine, édit., Paris. 1906.

L'Amour dans l'art et la vie, par Emile BAYARD. Nouvelle Librairie artistique, Paris. 1906.

La Population de Vitry-le-François et de son arrondissement, par le Dr LANGLET, imp. Matot-Braine, Reims. 1906.

L'Evolution de l'ophtalmologie à l'école de Montpellier, par H. TRUC, Montpellier, 1906.

Le Sanglot, par Nonce CASANOVA. Paul Ollendorff, édit., Paris. 1906.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Pour paraître fin Avril

LES

INDISCRÉTIONS DE L'HISTOIRE

(TROISIÈME SÉRIE)

PAR

Le Docteur CABANÈS

Quatorze gravures hors texte. — 1 vol. in-16 de 360 p. environ, avec couverture en couleur.

PRIX : **3.50** (envoi *franco* à tout lecteur de la *Chronique Médicale*).

SOMMAIRE DES CHAPITRES

Mœurs d'autrefois. — I. Les causes grasses à l'ancien Parlement. — II. Le nœud de l'aiguillette. — III. La recherche de la paternité au temps jadis.

Problèmes médico-historiques. — I. Quel fut le poison donné à Socrate ? — II. Comment est mort Alexandre le Grand ? — III. La « maladie secrète » de Calvin. — IV. Une hystérique couronnée : la reine Christine de Suède — V. Sous le règne de la Terreur : Les tanneries de peau humaine ont-elles existé? — *La République n'a pas besoin de savants* : le mot et la chose. — Une infirmerie-prison à l'époque révolutionnaire. — VI. Napoléon Ier était-il un épileptique ? — VII. Les derniers moments du duc de Berry, d'après les relations des contemporains. — VIII. Une sultane française.

Aucun de ces articles, sauf le dernier, n'a paru dans la *Chronique Médicale*.

Il sera tiré de cet ouvrage 10 (*dix*) exemplaires, sur papier du Japon, au prix de **25** francs l'un. Huit de ces exemplaires étant souscrits, prière d'adresser son adhésion, avec le montant de la souscription, avant le 15 avril, à l'Administrateur du journal, 6, rue d'Alençon, Paris, xve.

Tout acheteur des trois séries, *prises ensemble*, des *Indiscrétions de l'Histoire*, les recevra *franco*, contre mandat de **neuf francs** (**10** francs pour l'étranger ; pour les possessions indo-chinoises, **12** francs).



Paris-Poitiers — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANES
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 8

AVRIL 190

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

13e ANNÉE — N° 8 — 15 Avril 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Infirmités du Génie

La dernière maladie et la mort de Beethoven,

(*Fin*) (1)

par M. le Dr Klotz-Forest.

Fin novembre 1826, Beethoven se trouvait à Gneixendorf chez son frère Jean (2). Il usa de toute sa persuasion pour l'engager à tester en faveur de son neveu. Il y eut de la part de Jean une résistance opiniâtre, violente. Souvent les deux frères se disputèrent. Beethoven finit par se fâcher et il jura de quitter de suite la maison ; comme Jean refusait de lui prêter sa voiture couverte, il partit dans une mauvaise carriole, ouverte à tous les vents, par un temps affreux et une brise glaciale. Arrivé à Krems, il se sentit mal à son aise et il dut passer la nuit dans une mauvaise auberge : « A peine couché, ra-« conte Wilder (3), il se mit à grelotter la fièvre, et dévoré par une soif « ardente, il but, coup sur coup, plusieurs verres d'eau froide qui, loin « de le soulager, provoquèrent une toux sèche et rauque qui lui dé-« chirait la poitrine ».

Il arrive le 2 décembre à Vienne et il fait demander deux de ses anciens médecins : Braunhofer et Staudenhrim. Le premier fit répondre que le nouveau logis de Beethoven était situé en dehors du cercle de ses visites ; le second promit de venir, mais ne tint pas parole. Beethoven charge son neveu de chercher un docteur et de l'envoyer

(1) V. le n° du 1er avril.

(2) Jean de Beethoven, pharmacien, était riche ; il avait été fournisseur des hôpitaux français dans la Haute-Autriche, pendant la guerre de 1809. On sait ce que ces sortes d'affaires rapportaient. Il avait tous les défauts des parvenus : la vanité, l'égoïsme, l'avarice. Son frère le connaissait bien et le lui faisait souvent sentir avec une pointe d'ironie dont il n'était jamais à court. Un certain jour de l'an, Jean envoie sa carte ainsi conçue :

JEAN VAN BEETHOVEN, *Gutbesitzer*

c'est-à-dire propriétaire foncier ou de biens. — Aussitôt Louis renvoie la sienne ainsi rédigée :

LOUIS VAN BEETHOVEN, *Hirnbesitzer*

c'est-à-dire propriétaire intellectuel ou de cervelle.
(L. V. Beethoven, par Mme Audley, 1807.)

(3) Wilder, *Beethoven* (1886), p. 477.

de suite. C'est le Dr Wawruch, professeur de clinique, qui se présenta chez Beethoven le 5 décembre pour la première fois, trois jours après son arrivée à Vienne. Schindler (1) raconte comment le Dr Wawruch a été amené à soigner Beethoven : « J'appris plus tard de sa bouche, dit « Schindler de quelle façon singulière il avait été appelé auprès de « Beethoven. Ce fut le domestique attaché à la clinique, qui lui « confia que le neveu de Beethoven lui avait dit quelques jours avant, « pendant qu'il jouait au billard dans un café, d'aller chercher un « médecin pour son oncle ».

Grâce aux « Cahiers de Conversations (2) », nous avons des renseignements assez précis sur la dernière maladie de Beethoven. Ils nous permettentd'abord d'assister à une des premières visites de Wawruch C'est Carl qui écrit les questions :

Carl « : Souffres-tu d'hémorrhoïdes ?

« — As-tu mal à la tête ?

« — Quand as-tu été pour la dernière fois à la garde-robe ?

« — Tu dois respirer profondément

« — Depuis quand ton ventre est-il ainsi tendu ?

« — Urines-tu souvent et sans difficulté ?

« — Tes pieds étaient-ils enflés ?

« — N'as-tu jamais vu du sang dans les matières ?

« — N'as-tu pas senti un frisson de fièvre avant cette attaque ?

« — N'as-tu pas souvent transpiré ces jours derniers ? »

Et le Dr Wawruch, après avoir fait subir cet interrogatoire à son malade, pour être en mesure de faire un diagnostic et instituer une thérapeutique logique, écrit lui-même cette recommandation à son malade :

« Je souhaite vous voir transpirer beaucoup (fleisig schwitzen). »

Il prescrit du thé à prendre toutes les deux heures et il conseille l'application fréquente de serviettes imprégnées de fumée de genièvre (Wachholder) sur le ventre, sans cesser, sauf la nuit. Et comme Beethoven demande des explications supplémentaires à son neveu, celui ci écrit :

« Il dit (Dr Wawruch) que c'est pour te faire transpirer et uriner plus facilement. »

L'ascite, loin de diminuer, augmenta tous les jours ; pour arriver à un résultat meilleur, le Dr Wawruch ordonne qu'on mette du persil et des oignons dans sa soupe. Vains efforts ! Dans sa visite du 9 décembre, le Dr Wawruch écrit de sa propre main : « Il est indispensable de vous vider le plus tôt possible. Il est inutile de vous faire souffrir jusqu'à dimanche. » Le lendemain (20 décembre), il revient avec le Dr Seybert, chirurgien de l'Hôpital Général » (Allgemeines Krankenhaus), pour faire une ponction évacuatrice. L'opération se fait en présence de son frère Jean, de Schindler et de Carl. Le Dr Wawruch écrit pour encourager et consoler Beethoven :

« — J'espère que d'ici une demi-heure vous serez déjà soulagé.

« — Le vieux duc d'York a été opéré déjà 4 fois et se trouve « beaucoup mieux.

---

(1) Schindler, *Histoire de la vie de Beethoven* (1865).

(2) Beethoven sourd ne pouvait converser que par des questions posées par écrit. L'usage des « Cahiers de Conversations » commença vers 1816, mais ne devint exclusif que vers 1819. La Bibliothèque royale de Berlin possède un grand nombre de ces Cahiers.

« — Dieu soit loué ! ça s'est bien terminé heureusement !
« — Sentez-vous déjà un soulagement ?
« — Si vous vous trouvez mal, dites-le moi.
« — Avez-vous senti la piqûre ?
« — Restez seulement tranquille et couché sur le côté.
« — Nous allons bientôt mesurer l'eau.
« — Cinq *Maas* et demi (11 litres).
« — J'espère que vous reposez mieux aujourd'hui.
« — Vous vous êtes comporté d'une façon cavalière. »

Beethoven eut même le courage de plaisanter. Lorsqu'il fut soulagé de cette masse de liquide, il dit en souriant : « J'aime mieux voir « couler de l'eau de mes flancs que de ma plume (1) ».

Le liquide se reproduisit rapidement et l'illustre malade ne fut soulagé que temporairement. Comme il interrogeait son docteur pour connaître la cause de sa maladie, Carl écrit sur son carnet : « Wawruch dit que la cause de la maladie existe déjà depuis des années ». Dès le 3 janvier 1827, la question d'une nouvelle opération se pose et comme Beethoven s'inquiète, son frère Jean lui écrit : « Il (Wawruch) « dit qu'il y a peu d'eau dans le ventre mais beaucoup de gaz ; dans « les pieds presque rien ; pour cette raison l'opération est inutile. » Schindler, de son côté, stimule la confiance déjà ébranlée de son ami dans ses médecins et dans son état ; il l'assure que la guérison de l'hydropisie est toujours longue. Mais, devant les progrès inquiétants de l'ascite, il fallut recommencer la ponction. Jean, en sa qualité d'apothicaire prétentieux, voulut imposer au Dr Wawruch un remède à sa façon. Nous en trouvons la preuve écrite sur les « Cahiers » par la main « de Schindler : « Le professeur dit qu'il ne veut pas se rencontrer « avec votre frère, parce qu'il ne sait que jeter la confusion dans votre « esprit et embrouiller le professeur lui-même (deun er marcht nur « immer ihn und sie confose). Il a déjà souvent essayé d'imposer la « digitale. Le professeur lui a démontré que vous seriez mort dans les « 24 heures, s'il vous donnait la digitale. Malgré cela, il l'a contredit et « voulait de nouveau l'imposer ».

Le 8 janvier eut lieu la seconde opération. Voici ce que Schindler écrivit, à ce propos, à Beethoven inquiet, pour le renseigner :

« — Il dit que l'eau a meilleur aspect que la dernière fois.
« — Monsieur Seybert dit que, cette fois, l'eau est beaucoup plus « claire et plus abondante que la première fois. — Il dit environ 10 « *Maas* (20 litres). »
« — Vous devez coucher, aujourd'hui et demain, sur le dos et sur « le côté gauche, la tête plutôt bas ; et la « Vieille » (die Alte) (2) doit « veiller à ce que le côté droit se trouve toujours à sec. »

A partir de ce moment, Beethoven perdit toute confiance en son médecin. Il mit toute son espérance en Malfatti, qui l'avait déjà soigné autrefois et avec qui il s'était brouillé. Malfatti céda aux pressantes démarches des amis de Beethoven ; il vint le voir pour la première fois le 11 janvier et en dehors de Wawruch. Malfatti ne partage pas les vues du Dr Wawruch sur les causes et la gravité de la maladie. Il fait entrevoir à l'entourage de Beethoven qu'un changement de traitement pourra le sauver. Cependant Schindler estime qu'il vaut mieux que

(1) D'après Wilder, *Beethoven* (1886).
(2) La « Vieille » désignait *Sali*, la dernière servante de Beethoven.

ce traitement nouveau soit l'objet d'une consultation entre Wawruch et Malfatti. Cette consultation eut lieu, et Malfatti réussit à imposer son traitement, qui consistait à combattre l'extrême faiblesse de Beethoven par des toniques. Il ordonna des sorbets au punch. Sur le moment, Beethoven fut émerveillé ; il sentit un mieux sensible, et sa joie d'avoir retrouvé Malfatti fut grande. Schindler stimule encore cette joie et son espoir, en rendant compte d'une consultation entre Malfatti et Wawruch : « Si vous aviez pu entendre raisonner Malfatti « hier, votre confiance en lui serait encore plus solide. Il a examiné « votre maladie dans ses moindres détails. Il a démontré au profes- « seur, qui ne partage nullement ses vues, comment depuis peu tous « les symptômes se sont modifiés, au point qu'on peut caresser les « plus belles espérances. Le professeur, *rouge de honte*, a dû « s'incliner vaincu. »

Le triomphe de « l'Italien roué » et hâbleur fut de courte durée. Le calme savoir du Dr Wawruch avait prévu toute la gravité de la maladie, qui suivit son cours. On eut beau donner du punch glacé, sans mesure, au point de provoquer des symptômes d'ivresse, les accès d'étouffements nocturnes et les autres symptômes inquiétants, provenant des progrès continus de l'ascite, se manifestèrent de nouveau. Jean de Beethoven, irrité de voir sa science pharmaceutique dédaignée, charge Schindler de suggérer à Malfatti un traitement nouveau. Il voudrait qu'à la place d'*arcanum* on donnât « du nitre ou quelque chose d'autre ». Malfatti s'est contenté de « rire de bon cœur de ce bon conseil ». Cette nouvelle blessure d'amour-propre n'était point faite pour calmer le courroux de celui que Beethoven appelle tantôt *Caïn*, tantôt *Asinias*.

Vers le 27 janvier, on ordonne un bain sec de fleur de foin (trockenes Heublumenbad). Schindler explique à Beethoven que Malfatti « dit qu'il faut essayer cela puisque les moyens internes ne donnent pas les résultats attendus ». Jean s'empresse de refuser son foin et sa baignoire, sous prétexte que son foin est trop mauvais et sa baignoire trop petite. Il s'entête à préconiser, un jour, de la bière pour exciter la diurèse ; le lendemain, une poudre pour faciliter la garde-robe.

Le 2 février, les symptômes d'étouffement exigèrent une nouvelle intervention chirurgicale. Le lendemain de l'opération, Wawruch pose les questions suivantes à son malade :

« — Les coliques sont elles aussi fortes ?

« — Respirez-vous plus facilement aujourd'hui ? »

Schindler communique à son ami l'avis des médecins :

« — Il estime que l'eau qui se trouve encore dans la cuisse droite « va disparaître d'ici 2 à 3 jours.

« — C'est également l'opinion de Seybert.

« — Le ventre et les pieds sont plus petits et moins tendus.

« — Malfatti écrit que tu dois prendre l'après-midi et le soir « quelque chose de « gelé ». Le froid améliore l'estomac, donne des « forces et pousse à l'urine.

« — Malfatti dit que le foie va mieux également. »

Malfatti tombe malade et envoie son assistant le Dr Röhrich. D'accord avec le Dr Wawruch, ils décident de supprimer le punch glacé « parce qu'il s'est manifesté un refroidissement des intestins ».

Beethoven eut non seulement à lutter contre sa maladie, mais les Cahiers de Conversations nous apprennent que... des punaises indiscrètes



Ce buste, en bronze, de Beethoven, a été fait par le statuaire Jouant, d'après le masque mortuaire, que nous avons publié dans la *Chronique médicale* du 15 mai 1905 (p. 329). Tel que nous l'avons admiré dans le Magasin d'Art de M. Blot, 5, boulevard de la Madeleine, ce bronze nous apparaît comme le portrait le plus vrai, le plus puissant qu'on ait donné du génial musicien.

et insolentes livrèrent des assauts répétés à sa tranquillité. Guerard von Breuning écrit à ce sujet :

« J'ai appris aujourd'hui que les punaises te tourmentent et te « martyrisent, au point que tu te réveilles à chaque instant. Comme « il est bon que tu aies un bon sommeil, je vais t'apporter de quoi les « chasser. »

Des soucis d'argent inquiètent Beethoven ; il écrit à Londres pour obtenir que la Société philharmonique donne un concert en sa faveur :

A Ser Georget Smar, à Londres.

6 mars 1827.

« .... Malheureusement jusqu'aujourd'hui je ne vois pas encore « venir la fin de ma terrible maladie ; au contraire, mes souffrances et, « avec elles, mes soucis n'ont fait qu'augmenter. Le 27 février j'ai été « opéré pour la quatrième fois et peut-être le destin veut-il que j'aie « même à attendre cela une cinquième fois ou plus souvent encore. Si « cela continue ainsi, ma maladie durera sûrement jusqu'au milieu de « l'été et que deviendrai-je alors ? De quoi vivrai-je jusqu'à ce que j'aie « rassemblé mes forces entièrement abattues, pour subvenir par ma « plume à mon entretien ?..... »

Enfin Malfatti guéri revient et Beethoven manifeste à Schindler toute sa joie :

17 mars 1827.

« Miracle ·/. ·/. (1).

« Les très savants messieurs sont battus tous les deux ; seule la « science de Malfatti me sauvera..... »

Suprême et dernière illusion ! La mort ne devait plus se faire attendre longtemps. Schindler rend compte des derniers moments du maître dans une lettre à l'éditeur Schott.

« Quand j'entrai dans sa chambre le matin du 24, je lui trouvai le « visage très altéré ; et il était si faible qu'il ne put prononcer que « deux ou trois mots avec les plus grands efforts. Imédiatement après, « le médecin arriva et, l'ayant considéré un moment, il me dit : Bee- « thoven s'avance à grands pas vers sa fin. Comme nous avions ter- « miné l'affaire du testament la veille, il ne nous restait plus qu'un « souhait : celui de le réconcilier avec le ciel et de montrer au monde « qu'il mourait en vrai chrétien. Le médecin lui écrivit donc en le « priant, au nom de tous ses amis, de se laisser administrer les sa- « crements, à quoi il répondit avec calme : « Je le ferai ». Le prêtre « vint à midi.....

« A peine le prêtre fut-il parti, qu'il me dit à moi et au jeune de « Breuning : *Plaudite amici, comœdia finita est.* »

Il mourut le 26 mars 1827, pendant un orage.

*
* *

Il résulte de l'examen des documents précédents que Beethoven eut, dès sa jeunesse, deux maladies infectieuses graves (variole et fièvre

(1) Signes musicaux de répétition.

typhoïde). De là datent les débuts d'une entérite chronique, dont il eut à souffrir toute sa vie (1784). Tempérament neuro-arthritique, il fut torturé souvent, dès 1807, de migraines tenaces pendant de longues semaines. En 1814, commencèrent des manifestations pulmonaires. Beethoven dut subir, tous les hivers, tous les ennuis d'une bronchite à répétition. En 1816, une congestion pulmonaire grave le condamne à passer l'hiver au lit et l'empêche de travailler pendant toute l'année 1817.

A partir de cette époque, il reste maladif. Le catarrhe chronique ne le quitte point. En 1821, une atteinte d'ictère catarrhal le tourmente moralement et physiquement. Les « maux d'yeux » dont il se plaignit, en 1823, ont pu être causés par une conjonctivite catarrhale, d'abord aiguë, puis chronique, avec des poussées de temps en temps. Il y a lieu de signaler également une attaque de rhumatisme violente, pendant l'hiver 1820-21. Affaibli, usé par tant de souffrances, il eut l'imprudence de s'exposer au froid en quittant brusquement son frère. A Krems, il fut pris « d'une fièvre violente accompagnée d'une toux courte et sèche » Ce fut une congestion pulmonaire qui se déclara. Le Dr Wawruch (1) raconte ainsi la première phase de la dernière maladie de Beethoven :

« J'ai trouvé Beethoven avec des symptômes sérieux d'une inflamma- « tion du poumon ; son visage brûlait ; il crachait du sang et présen- « tait des accès d'étouffements. De douloureux points de côté ne lui « permettaient d'autre position que celle, si fatigante, sur le dos. « Une médication décongestive énergique arriva à lui procurer bientôt « l'adoucissement souhaité. Sa nature prit le dessus et il fut sauvé « ainsi d'un danger de mort ; si bien que le sixième jour, assis, il était « en état de me dépeindre, avec une profonde émotion, les incommodi- « tés dont il venait de souffrir. Le septième jour, il se sentit assez bien « pour se lever, marcher, lire et écrire.

« Mais le huitième jour, je ne fus pas peu effrayé, à ma visite, de le « trouver défait, le corps tout jaune. Un violent accès de diarrhée, « compliquée de vomissements, avait menacé de le tuer la nuit précé- « dente.

« Une violente colère, une souffrance profonde causée par l'ingra- « titude dont il avait souffert, et une injure imméritée subie, avaient « occasionné cette explosion. Tremblant et frissonnant, il était « courbé par la douleur, déchirant ses entrailles. Les pieds, jus- « qu'alors médiocrement gonflés, avaient considérablement augmenté « de volume.

« A partir de ce moment, l'hydropisie se développa. »

Ainsi il est établi que la maladie dont mourut Beethoven eut deux phases : la première, caractérisée surtout par des accidents pulmonaires ; la deuxième, qui a debuté par des troubles digestifs, compliqués de troubles de circulation. L'ascite, qui fut le symptôme principal grave de cette phase, se développa assez rapidement et avec ténacité puisque, malgré le traitement si logique et sérieux du Dr Wawruch, il fallut opérer Beethoven dès le 20 décembre, recommencer le 8 janvier 1827, le 2 et le 27 février.

Il est temps d'établir le diagnostic rétrospectif de la maladie qui

---

(1 Aerztlicher Rückblick auf L. V. Beethoven letzte Lebenstage, paru dans la *Wiener Zeitschrift* en 1842, et daté du 20 mai 1827.

emporta Beethoven au bout de trois mois de souffrances Nous pensons que Beethoven est mort d'une maladie de foie, et en particulier de la *cirrhose atrophique de Laënnec*. Tous les symptômes cliniques nous permettent de l'affirmer et l'étude des antécédents pathologiques ne fait que consolider ce diagnostic. Le foie de l'illustre musicien eut à subir tout d'abord l'influence néfaste de deux maladies infectieuses graves. Dans la suite, la gastrite et l'entérite chroniques déversèrent dans le courant circulatoire des toxines, contre lesquelles le foie eut à lutter constamment. On sait combien le foie des dyspeptiques est susceptible de subir des transformations pathologiques !

D'autre part, sur ce terrain préparé à la cirrhose, la vie privée de Beethoven eut une influence décisive Beethoven ne vivait presque pas chez lui ; autant que sa santé le lui permettait, il allait à la brasserie. C'est là qu'il donnait rendez-vous à ses amis en buvant de la bière.

En 1812, il fréquente assidûment la brasserie « *Zum Schwanen* » (1). C'est là qu'il se rencontre avec un de ses amis Zmeskall de Domanovecz (2). Nous en trouvons encore la preuve dans les billets adressés à Schindler (3), en 1824.

En ce moment la brasserie : « Zur goldenen Birne (4) » a toutes ses préférences. Holz, qui eut une grande influence sur Beethoven, le rencontre souvent au café. Beethoven finit par le prendre en grippe parce que Holz lui fait perdre trop de temps à la brasserie. Il l'appelait volontiers son *Méphisto*, son mauvais génie. Un soir après boire, Kuhlau avait composé un canon pour Beethoven ; celui-ci répondit par un autre canon, qu'il crut devoir lui renvoyer le lendemain matin plus correctement écrit, avec ce billet :

Baden, le 3 septembre.

« Il faut avouer qu'à moi aussi, le champagne avait trop monté à « la tête hier au soir et j'ai dû faire *une fois de plus* (abermals) « l'expérience que cela déprime mes forces créatrices, plutôt que cela « ne les stimule, car si facilement que je sois, d'ordinaire, en état « de répondre sur-le-champ, je ne sais pourtant plus du tout ce que « j'ai écrit hier. »

Nous ne prétendons nullement démontrer par ce qui précède que Beethoven passait son temps à boire de la bière et du champagne ! Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, de boire jusqu'à l'ivresse pour être « un alcoolique » et subir l'influence néfaste du poison éthylique. Il suffit de boire habituellement pour détériorer son foie, et cela d'autant plus facilement que ce foie est déjà atteint par l'intoxication d'une dyspepsie chronique. D'ailleurs, nous avons à signaler une première « ré- « volte » de cet organe en 1821 ; elle se manifesta sous la forme d'un ictère.

L'étude clinique de la dernière maladie de Beethoven vient confirmer encore les conclusions que nous venons de tirer de ses antécédents.

(1) « Au Cygne ».
(2) Dans une lettre à cet ami du 2 février 1812 il dit : « J'irai à présent le plus souvent « *Zum Schwanen* », parce que je ne puis me défendre suffisamment dans les autres « brasseries, contre l'indiscrétion publique. » Neue Beethovenbriefe, Dr Alfr. Kalicher, 1902, p. 17.)
(3) « Bien cher, je me trouve déjà à la *Poire* ; venez m'y retrouver. »
(4) A la Poire dorée.

Après une attaque de congestion pulmonaire et alors que tout danger du côté du poumon semble jugulé, les symptômes de la cirrhose atrophique éclatent avec netteté. Ce sont tout d'abord des troubles digestifs : nausées, vomissements, diarrhée. Ensuite, avant l'ascite même, du tympanisme, des hémorrhoïdes, de l'épistaxis. Puis l'ascite se développe, accompagnée d'œdème des membres inférieurs. Les caractères du liquide ascitique, sa quantité, de même que l'évolution même de l'ascite, nous permettent d'écarter la péritonite tuberculeuse, de même que la péritonite cancéreuse. Nous écartons également l'ascite d'origine cardiaque, pour la raison que les médecins qui soignèrent Beethoven se sont surtout préoccupés de l'état de son foie.

Enfin, le diagnostic que nous proposons était également celui du Dr Wawruch. Il nous donne son témoignage de la façon suivante : « Comme ancien ami de Beethoven, le docteur Malfatti n'ignorait pas « son goût pour les boissons spiritueuses » : « sedebat et bibebat », dit-il, et il affirme que la maladie dont est mort Beethoven était « le résultat de l'usage immodéré des liqueurs ».

Tous les biographes de Beethoven ont maltraité avec une extrême sévérité la mémoire du Dr Wawruch. Les uns l'accusent d'avoir tué Beethoven, en lui appliquant un traitement qui ne convenait pas à sa maladie ; les autres l'accablent de leur mépris, sous prétexte qu'il aurait trahi la confiance de son illustre malade. Il me plaît de défendre la probité professionnelle et la science du Dr Wawruch qui, dès le début, a posé un bon diagnostic et a institué un traitement logique, malheureusement impuissant à sauver son malade.

De fervents admirateurs de Beethoven vont me reprocher de ternir la gloire de leur idole. A mon avis, ce n'est pas abaisser les hommes illustres que d'écrire sur leur vie tout ce que l'on considère être la vérité. L'immortel et génial compositeur de la IXe Symphonie n'a pas besoin d'être un saint, pour mériter et conserver notre vibrante et tenace admiration.

Les maladies et la mort de Pierre Corneille.

Notre distingué confrère de Rouen, le Dr R. Hélot, en guise de préface aux fêtes qui se préparent en l'honneur du troisième centenaire de la naissance de Pierre CORNEILLE, a eu l'excellente idée de rechercher dans les diverses biographies du grand tragique ce qui se rapportait à sa santé et à ses relations médicales (1). Nous ne lui emprunterons — et en l'élaguant notablement — que ce qui a trait aux maladies qu'éprouva le plus grand génie tragique du dix-septième siècle.

Sur l'enfance et l'adolescence du poète, on ne sait à peu près rien.

Certains auteurs ont bien prétendu que le père des Corneille acheta la propriété du Petit-Couronne, en 1608, pour éloigner sa famille de Rouen où régnait une épidémie de rougeole, et qu'il y envoya sa femme et ses enfants les années suivantes, pendant plusieurs mois, pour les préserver de la peste ; mais des recherches récentes ont établi (2) que le père de Corneille ne prit cette propriété que pour régler des affaires de famille.

---

(1) Cf. La *Revue médicale de Normandie*, 10 mars 1906.
(2) OURSEL, *Bibliographie normande*. — GOSSELIN, *Revue de la Normandie*, 1864.

La première maladie de Corneille, signalée par ses biographes, fut des plus sérieuses ; elle se déclara la nuit même qui suivit son mariage, en 1640. Il fut si malade que le bruit de sa mort se répandit à Paris, et que Ménage écrivit une poésie latine sur sa mort intitulée : *Epicidium Petri Cornelii, poetæ tragici* (1).

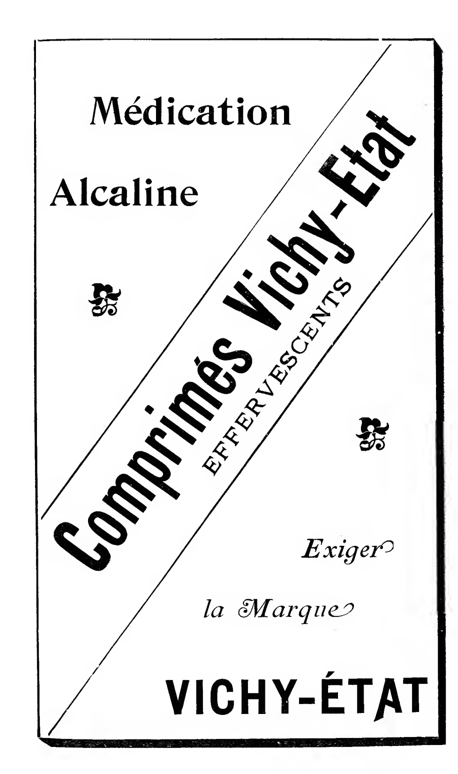
Il aurait été difficile de faire le diagnostic rétrospectif d'une affection dont on n'a rapporté aucun symptôme. Une maladie si brusque aurait pu faire penser à une intoxication alimentaire : le festin de la veille avait dû être magnifique, et le jeune marié fit sans doute honneur à la cuisine, compliquée et malsaine, habituelle à cette époque. Mais Ménage nous a renseigné sur la maladie de Corneille dans ses *Miscellanea*, qu'il fit imprimer en 1652 ; sa pièce, en vers latins, y est reproduite, et il la fait précéder de la note suivante, dont Taschereau a donné la traduction : « J'ai composé ces vers lorsqu'on annonça que Corneille était mort de péripneumonie le jour même de son mariage ..»

Quelques années plus tard, en 1660, Cotin, dans sa *Ménagerie*, satire contre Ménage, dit que ce dernier fit mourir Corneille, pour avoir la satisfaction de donner connaissance au public d'une épitaphe préparée depuis longtemps, attendant la mort d'un homme de lettres illustre pour être imprimée, et il ajoute : « Il le fit mourir de péripneumonie, c'est le grave mot dont Ménage s'est servi ; il pouvait l'appeler plus communément une inflammation du poumon ; mais ces diables de *scavantas* ont ainsi des mots à tuer les gens (2). »

Le bruit de la mort de Pierre Corneille, qui avait donné lieu à cet incident, fut démenti à Paris, quelques jours après la publication de la pièce de vers de Ménage, par un quatrain intitulé *Cornelius redivivus*, qui est attribué au même auteur. Corneille eut donc une pneumonie en 1640 et il dut être traité, par le moyen que l'on considérait alors comme le plus rapide et le plus sûr pour guérir cette maladie, « la saignée de la basilique ou médiane du costé malade », qui avait pour but de détourner l'*humeur* du poumon (3).

Une dizaine d'années environ après cette pneumonie, en 1653, Pierre Corneille eut une « grosse maladie » (4). Sa santé chancelante devint de plus en plus mauvaise, et ses médecins jugèrent nécessaire de l'envoyer prendre les eaux de Bourbon, recommandées alors particulièrement aux gens de lettres prédisposés à l'apoplexie par leur travail sédentaire (5). Il fallait que ce voyage fût jugé indispensable, pour que Corneille se décidât à l'entreprendre ; les communications étaient difficiles et les frais nécessités par ce déplacement durent fortement grever son budget déjà très lourd. Il disait à cette époque à Boileau, au sujet de son besoin d'argent : « Je suis saoûl de gloire et affamé d'argent. » Mme de Sévigné, qui était une habituée des eaux de Bourbon, et qui par ses lettres fait connaître le séjour de nombreux personnages dans cette ville d'eaux, ne nous a malheureusement pas signalé le passage de Corneille à Bourbon. Il n'y a pourtant pas de doutes : il y fit une saison au début de l'été de 1654, car il écrivait lui-même au Père Boulart, dans une lettre datée du

(1) Fontenelle, *Vie de Corneille*.
(2) Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, t. I, p. 240, et *Corneille*, par Mgr Richard, p. 177.
(3) *Epitome des préceptes de médecine et de chirurgie*, par P. Pigray Rouen, A. Ovyn, 1645.
(4) *Carpenteriana* (1724, in-8), p. 284.
(5) A. Franklin, *La vie privée d'autrefois ; les médicaments*, p. 185 ; et Reynier, *Thomas Corneille, sa vie, ses œuvres*, p. 14.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

10 juin 1656 : « Il y a tantôt deux ans, quand je passai pour aller à Bourbon (1)... »

Il ne tira pas beaucoup de profit de son voyage à Bourbon.

L'année suivante il était encore malade et le bruit de sa mort se répandit pour la seconde fois dans Paris :

> Par je ne sais quels colporteurs
> Un de nos plus fameux conteurs
> Fut occis dès l'autre semaine,
> C'est-à-dire ils prirent la peine
> De crier partout son trépas,
> Quoique défunt il ne fût pas.

Corneille fit donc, vers 1654, une maladie, dont la convalescence fut longue, entrecoupée de rechutes, et on peut se demander si sa santé se rétablit complètement à la suite de cette affection.

Dès l'année 1681, quatre ans avant sa mort, Corneille commença à perdre ses forces de jour en jour. Le 5 octobre, La Monnoye écrivait à l'abbé Nicaise : « Corneille se meurt ». Cependant son état n'était pas encore assez grave pour l'empêcher de sortir, et parfois, il se rendait à l'Académie (2).

Trublet, dans ses *Mémoires sur M de Fontenelle*, raconte l'anecdote suivante, qui se rattache aux dernières années de la vie du grand homme : « M. de Fontenelle, dit-il, m'a conté que, parlant un jour à Mme de Marsilly, fille de Thomas Corneille, de l'affaiblissement de leur oncle commun, et s'étant servi du mot *radoter*, elle avait trouvé fort mauvais un pareil terme à l'égard d'un pareil oncle et s'en était fâchée sérieusement. M. de Fontenelle trouva plaisante la colère de sa cousine, et il lui en sut pourtant gré (3). « Fontenelle dit ailleurs, plus respectueusement, dans la *Vie de Corneille* : « La dernière année de sa vie, l'esprit du grand Corneille se ressentit beaucoup d'avoir tant produit et si longtemps (4). » Et l'abbé d'Olivet confirme cette opinion, en disant que, la dernière année de sa vie, Corneille ne fut pas en état de penser à la mort (5).

Corneille mourut le 1er octobre 1684, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ses contemporains se sont abstenus de donner des détails sur sa dernière maladie.

Ces quelques notes sur la santé de Pierre Corneille, très incomplètes et peu précises, montrent qu'à partir de l'année 1652 jusqu'à sa mort, ce grand homme ne cessa guère d'être malade.

On peut émettre l'opinion que son séjour aux eaux de Bourbon fut nécessité par une menace de congestion cérébrale. L'affaiblissement de son intelligence dans les dernières années de sa vie permet de croire qu'il mourut des suites d'un affection cérébrale. Au XVIIe siècle, on n'a pas voulu, au moment de sa mort, soulever le voile qui nous cache sa dernière maladie ; peut-être a-t-on craint à tort de diminuer ce grand nom; mais Corneille serait mort de ramollissement cérébral ou de paralysie générale, qu'il n'en resterait pas moins le grand Corneille et le père de la tragédie française.

---

(1) Taschereau, t. II, pp 13 et 14.
(2) *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille*, par F. Bouquet (1888).
(3) Reynier, p. 66
(4) *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M de Fontenelle*, par l'abbé Trublet, p 86.
(5) *Œuvres complètes*, 1742, p. 120.

Variétés Médico-Historiques

Le service médical de Napoléon à l'île d'Elbe.

Il n'est période plus mal connue de la biographie napoléonienne, que celle de la royauté éphémère de l'île d'Elbe. Bien des points restent encore à éclaircir, même après la récente étude publiée par M. P. Gruyer — que nous ne connaissons, il est vrai, que par des comptes rendus plus ou moins incomplets et sans doute plus ou moins fidèles.

Pour nous en tenir à l'objet habituel de nos études, nous nous contenterons de parler des médecins attachés à la personne de Napoléon, dans cette courte période qui va du 28 mai 1814 au 22 février 1815.

Sur la liste des personnes qui accompagnaient l'Empereur dans son nouveau royaume, nous relevons, entre autres noms, ceux de : *Foureau de Beauregard* (1), qui appartenait déjà à la maison impériale, au titre de « médecin de l'infirmerie, faisant le service par quartier », et aux appointements annuels de 8.000 francs (2) ; du chirurgien *Emery* ou *Emeri*, et du pharmacien *Gatti*.

L'Empereur allait partir de Fontainebleau ; l'on n'avait pas encore trouvé de pharmacien ; le Dr Foureau désigna Gatti. Celui-ci fut loin de briller dans son emploi, mais du moins sut-il toujours s'effacer dans une ombre propice.

Tout au contraire, le Dr Foureau, qui était à l'île d'Elbe le médecin en chef de l'Empereur, s'était imposé à lui par son obséquiosité et ses qualités de courtisan, plus que par son habileté de praticien. Napoléon semble l'avoir tenu en assez piètre estime, bien qu'à entendre ce fanfaron, il possédât « la confiance flatteuse de son souverain et maître ».

Une anecdote, rapportée par Pons de l'Hérault, dans ses curieux *Souvenirs de l'île d'Elbe* (3), met à nu le personnage dans toute son ignorance et son outrecuidance.

Napoléon était au bain. Le Dr Foureau lui avait présenté un consommé ; le consommé étant trop chaud, l'Empereur le humait avant de le prendre, afin de lui laisser le temps de se refroidir. Le médecin en chef crut devoir expliquer qu'en humant ainsi son potage, l'Empereur « avalait des colonnes d'air, et que ces colonnes d'air pouvaient lui donner la colique ». Un peu impatienté, Napoléon répliqua avec vivacité : « Docteur, quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale, à mon âge l'on sait comment il faut boire, et vous pouvez m'épargner votre leçon. » Foureau se le tint pour dit et resta coi.

Dans une lettre écrite à un de ses amis, à la date du 5 juillet 1814 (4),

(1) Jamais nom ne fut plus écorché : on l'appelle tantôt le chevalier *Toureau* (*Pages d'histoire*, par G. Firmin-Didot, p 119, d'après le *Buonapartiana*) ; tantôt *Turaux* (*Napoléon à l'île d'Elbe*, par Marcellin Pellet, p. 116).

(2) *Archives Nationales* O²* 218.

(3) P. 76 de l'édition Plon (1897).

(4) Cette lettre, qui contient des informations précieuses sur l'état d'esprit de l'Empereur à cette époque, et d'utiles renseignements sur la situation de l'île d'Elbe, a été recueillie aux archives des affaires étrangères par M. Léon-G. Pélissier, le très distingué professeur d'histoire à l'Université de Montpellier, et publiée par lui dans l'ouvrage qui porte le titre de : *Mémoire de Pons de l'Hérault aux puissances alliées* (Paris, Picard, 1899), p. 47, note 1.

le Dr Foureau se déclare cependant « content de son sort », et se félicite de recevoir chaque jour des preuves de la bonté impériale.

A dire vrai, il plaisait à Sa Majesté, plutôt pour les ragots et papotages qu'il rapportait à Napoléon et dont celui-ci se montra toujours très friand, que pour les soins qu'il donnait à sa santé.

L'Empereur ne témoigna, du reste, jamais une grande confiance à la médecine et aux médecins ; il accordait tout au plus son estime au chirurgien de la garde qui l'avait accompagné à l'île d'Elbe, le Dr EMERY, et au médecin de l'hôpital, M. MONACO.

Levé dès l'aurore, il se rendait dans les salles de l'hôpital, et les officiers de santé avaient peine à y arriver avant lui. L'Empereur parvenait ainsi à connaître le caractère des maladies et s'informait soigneusement du traitement qu'on suivait pour chacune d'elles. Les médicaments les plus simples avaient sa préférence (1).

Le général Drouot, qui présidait à toutes les prises de possession, présida aussi à celle de l'hôpital militaire et il l'inspecta dans toutes ses parties ; l'Empereur l'examina également avec une attention scrupuleuse. De cette inspection et de cet examen résulta une nouvelle organisation : M. SQUARCI fut nommé médecin ; M. EMERI, chirurgien ; M. GATTI, pharmacien (2). Le Dr Foureau de Beauregard fut désigné comme membre du conseil d'administration de l'hôpital et inspecteur de santé, afin, écrivait l'Empereur à Drouot, « qu'il puisse visiter l'hôpital, pour s'assurer que les malades y sont traités selon les règles de l'art et m'en faire son rapport ». Puis il entrait dans les moindres détails, à son ordinaire : « Il paraît convenable, prescrivait l'Empereur, que les gens de la maison soient traités à l'hôpital. On paiera pour eux une journée, comme pour les autres malades. Les personnes qui ne voudraient pas aller à l'hôpital se feraient traiter à leurs frais. »

Quant au pharmacien, il ne devait pas se mêler de l'achat des médicaments. « Il suffit qu'il ait l'inspection de la pharmacie de l'hôpital, pour s'assurer que les médicaments sont de bonne qualité et convenablement préparés, et qu'il n'y a pas d'abus dans ce service ». Ce n'est qu'au cas où l'Empereur aurait eu besoin, pour son usage personnel, de médicaments, que le pharmacien était autorisé à en acheter directement (3).

Dans un ordre transmis au grand maréchal Bertrand, Napoléon renouvelait les recommandations faites le même jour à Drouot.

Le conseil d'administration devait se réunir deux fois par mois, plus souvent lorsque le bien du service l'exigeait. Il lui était rendu un compte exact de tout ce qui se passait à l'hôpital. L'Empereur y faisait, de son côté, de fréquentes visites.

Comme on se plaignait de l'hôpital civil, l'Empereur ordonna qu'il lui fût fait un rapport sur la tenue de cet hôpital. Pensant adoucir le sort des malades, il en ordonna le transfèrement à l'hopital militaire. La translation s'opéra avec les plus délicates précautions. Les femmes eurent un local absolument séparé des hommes. L'hospice fut supprimé.

La police reçut l'ordre d'exercer la surveillance la plus rigide sur

---

(1) *Mémoire aux puissances alliées*, loc. cit.

(2) *Souvenirs et Anecdotes de l'île d'Elbe*, par PONS, de l'Hérault, p. 347.

(3) *Le Registre de l'île d'Elbe ; Lettres et ordres inédits de Napoléon Ier*, par Léon-G. PÉLISSIER (Fontemoing, 1897), pp. 260-2.

les maladies honteuses ; cette rigidité était d'autant plus justifiée, que « Livourne était pour Porto-Ferrajo une sentine constamment dangereuse à cet égard (1) ».

*
* *

Pour en revenir au Dr Foureau de Beauregard, sur lequel les biographies courantes sont à peu près muettes de renseignements (2), il faut lui rendre cette justice, qu'il resta fidèle à l'Empereur déchu. La lettre suivante (3), adressée en 1818 à son confrère O'Meara, nous le montre sous un jour des plus favorables et nous le rend, malgré ses fanfaronnades, décidément sympathique (4).

« Vienne en Autriche, ce 19 novembre 1818.

« Monsieur et très honoré Confrère.

« Depuis que les feuilles publiques nous ont fait connaître votre retour en Angleterre, je souhaite vivement faire connaissance avec vous ; je saisis la première occasion qui se présente.

« Je suis médecin de l'empereur Napoléon.

« Après avoir fait la campagne de 1814 avec lui, comme chef de l'ambulance de sa maison, je le suivis à l'île d'Elbe, et je fus son unique médecin jusqu'à son départ pour Rochefort en 1815. Moins heureux dans cette dernière circonstance, je dus rester à Paris pour siéger dans la Chambre des représentans dont j'étais membre. Ce fut de l'aveu de l'Empereur, qui, en partant, me laissa l'ordre de le rejoindre aux Etats-Unis d'Amérique. Les événemens auxquels vous avez assisté sur le *Bellérophon* et le *Northumberland* rendirent impossible l'exécution de cet ordre.

« Le noble dévouement qui vous porta à vous attacher à l'Empereur au moment où la fortune l'abandonnait, pénétra mon âme d'estime pour vous, sans toutefois m'étonner ; car dans le petit nombre d'Anglais avec lesquels j'ai été en relation, j'ai connu des hommes pleins d'honneur. Ainsi, Monsieur et très honoré confrère, quand de fatales circonstances me privaient du bonheur de consacrer mes soins à l'Empereur, j'étais consolé par la haute idée que j'avais prise de votre caractère et de vos talens. Ce que les gazettes nous ont appris touchant les motifs de votre retraite de Sainte-Hélène, n'a fait que confirmer l'opinion que m'avaient donnée de vous les récits de M. Planat, mon ami, qui a eu occasion de vous connaître sur le *Bellérophon*, où il faisait les fonctions de secrétaire de l'Empereur, indépendamment de son titre d'officier d'ordonnance.

« Maintenant que la famille de l'Empereur est autorisée à lui envoyer un médecin, j'ai réclamé ma place, et je suis fondé à croire que rien ne s'opposera à ce que je me rende auprès de lui.

« J'ai résolu, Monsieur et très honoré confrère, de vous prier de

(1) *Souvenirs et Anecdotes de l'île d'Elbe*, auct. cit., p. 348.

(2) Nous croyons cependant que Quérard lui a consacré une notice, dans sa *France littéraire*.

(3) Cette lettre n'a paru, à notre connaissance, que dans le *Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène*, t. I, pp. 262 et suiv.

(4) Cf. la lettre, jusqu'alors inédite, publiée dans la *Chronique médicale*, du 1er octobre 1903.

m'adresser, sur la santé de l'Empereur, un mémoire à consulter. Il vous sera facile de le rédiger avec le journal que vous avez tenu sans doute pendant votre séjour près de lui ; il ne s'agira que d'y joindre un résumé présentant l'état dans lequel était sa santé quand vous l'avez quitté Je désire, avec ce mémoire, consulter le Nestor de la médecine, le vénérable J.-P. Franch (1), qui m'honore de sa bienveillance, et qui est disposé à nous faire part des lumières d'une expérience de plus de cinquante ans M. le conseiller d'Etat Franch connaît personnellement l'Empereur, lui a donné des conseils autrefois, et est le médecin du prince son fils.

« Si vous approuvez ce dessein, comme je le suppose, je vous prierai de rédiger le plus promptement possible ce mémoire, parce que je puis recevoir d'un moment à l'autre, de Rome, mes instructions pour partir. Comme M. Franch et moi traduisons l'anglais, vous pourrez écrire dans votre langue, si cela vous est plus commode, ayant soin seulement que l'écriture soit facile à lire. Je vous prie d'adresser le mémoire dont il s'agit à la personne qui vous fera passer la présente lettre.

« Je compterai au nombre de mes jours heureux celui où j'aurai le plaisir de vous voir ; en attendant, veuillez agréer l'assurance des sentiments distingués avec lesquels je suis, Monsieur et très honoré confrère, etc.

« *Signé :* FOUREAU DE BEAUREGARD (2). »

Le très-humble et très-obéiss^t^ serviteur
Foureau
médecin de la Cour.

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE ET DE LA SIGNATURE DU DOCTEUR FOUREAU DE BEAUREGARD.

On sait que le vœu de l'ancien médecin de Napoléon à l'île d'Elbe ne fut pas exaucé. Aucun Français ne fut autorisé à donner des soins à l'Empereur pendant son exil. Seuls, des chirurgiens anglais et, dans la dernière période de sa vie, le Dr Antommarchi, purent approcher l'auguste malade à Sainte-Hélène.

A. C.

(1) Le célèbre Franck, de Vienne, avec qui Corvisart eut une consultation sur la santé de l'Empereur (A. C.).

(2) Nous donnons ci-dessus un fac-simile de l'écriture et de la signature du Dr Foureau de Beauregard, d'après un autographe de notre collection personnelle.

LES MÉDECINS INVENTEURS

Un essai de navigation sous-marine en 1834

Les origines de la navigation sous marine semblent assez malaisées à déterminer. Tandis que certains écrivains autorisés la font remonter à l'antiquité la plus reculée, il en est qui attribuent cette découverte à un Américain, du nom de Bushnell, dont les expériences, d'ailleurs peu concluantes, ne dateraient que de la fin de l'avant-dernier siècle (1777). On sait que, vingt ans plus tard, un autre Américain, le célèbre Fulton, réussissait à faire manœuvrer avec plein succès un sous-marin de son invention, le *Nautilus*. A bord de son bateau, Fulton se livra à plusieurs expériences couronnées d'un plein succès, et son projet, favorisé par Monge et par Laplace, paraissait sur le point d'être adopté, quand l'arrivée au ministère de la marine du contre-amiral Decrès vint ruiner toutes les espérances que Fulton avait pu concevoir.

A part quelques expériences malheureuses faites en Angleterre dans ces derniers temps, à part la catastrophe récente du *Farfadet*, sur les côtes d'Algérie, catastrophe qui coûta la vie à plusieurs de nos marins, les diverses et nombreuses tentatives de navigation sous marine à l'aide d'engins de toutes sortes et de toutes dimensions n'occasionnèrent que rarement la mort de leurs auteurs ; il faut citer cependant, en 1831, un Espagnol, nommé Cervo, englouti à tout jamais, en se livrant à une plongée, à bord d'un sous-marin de son invention.

En 1834, un autre accident de la navigation sous-marine causait également la mort d'un inventeur ; le récit de sa tentative avortée, récit que nous devons à notre confrère le Dr Lomier (de Saint-Valery-sur-Somme) (1), nous a paru d'autant plus intéressant à mettre sous les yeux de nos lecteurs, que son auteur, J.-B. Petit, était médecin.

Jean-Baptiste Petit, natif de Moreuil, après de bonnes études, était entré d'abord dans la marine ; mais bientôt, se ravisant, il commença à suivre des cours de médecine à Amiens, où il se fit recevoir officier de santé. Nous passons sur sa carrière professionnelle, qui ne fut cependant pas sans éclat — lors de l'épidémie cholérique de 1830, notamment, il fit preuve du plus admirable courage, — et nous arrivons à l'objet de cette note, aux premiers essais, tentés par notre confrère, de navigation sous-marine.

Sans prendre à nouveau du service dans la marine, le médecin Petit se livra avec ardeur à l'étude du problème qu'il poursuivait et fit même construire de ses deniers un bateau plongeur. L'inventeur ne destinait pas seulement son bateau à rechercher des objets précieux au fond de la mer : une fête nautique devant avoir lieu à Amiens au mois de mai 1834, il avait, dès le 15 février, fait placarder dans la ville des affiches, par lesquelles il annonçait que, du fond de l'eau, il ferait sauter un bateau et qu'il en incendierait un autre ; enfin, qu'en temps de guerre,

(1) Communication à la *Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu* (séance du 12 novembre 1905)

son bateau-plongeur pénétrerait dans les ports de l'ennemi, pour y faire sauter ou incendier ses vaisseaux.

Quoi qu'il en soit, le 15 août de cette même année 1834, Petit se rendait d'Amiens à Saint-Valery-sur Somme ; en passant, il dut s'arrêter plusieurs jours à Abbeville, pour y faire des expériences de plongée.

Le bateau dont il se servit pour ces expériences était une sorte d'embarcation métallique, en forme de cigare, longue d'environ 4 mètres ; elle était mue par deux avirons, manœuvrés de l'intérieur au moyen d'un dispositif ingénieux. Au-dessus du navire se trouvait le panneau d'entrée, qui contenait un siège comme dans les périssoires, lorsqu'on naviguait à la surface, et qui pouvait se fermer hermétiquement par un couvercle, lorsqu'on voulait s'immerger.

Comme l'arrivée du bateau avait été signalée par toutes les feuilles de l'endroit, un grand concours de peuple se pressait le long des rives du bassin, entre les deux écluses, où le médecin Petit devait faire son expérience. Assis dans l'ouverture de son bateau, l'inventeur fit une fois le tour du bassin en saluant le public; puis il accosta le quai, pour prendre, chez un boucher de la ville, de gros poids destinés à faciliter la plongée de son navire. N'ayant point eu sous la main ce qui lui convenait pour le lest du bateau, il fut obligé de se servir de masses de métal de toutes espèces, de poids et d'enclumes. Ces objets ayant été jetés sans précaution, cette expérience fut la dernière. Il plongea à 25 pieds de profondeur, et comme on ne le voyait pas reparaître au bout d'une heure ainsi qu'il l'avait annoncé, on fit descendre des plongeurs.

Ceux-ci, après avoir accroché des cordes à son bateau à plusieurs reprises et l'avoir fait plusieurs fois rouler sur les pierres, parvinrent à le ramener à la surface. Mais, au milieu de tant de secousses il avait fait eau.

Petit existait probablement encore en ce moment, puisqu'on vit, après l'avoir tiré du bateau, qu'il avait fait un bouchon avec son mouchoir, pour remplir le trou par lequel l'eau entrait, mais il avait été suffoqué depuis. On dit cependant que les médecins déclarèrent qu'il avait été asphyxié avant l'introduction de l'eau.

Les journaux régionaux, en relatant l'accident, disaient qu'on n'avait pu retirer du canal de Saint-Valery le bateau plongeur que près de cinq heures après sa submersion; l'asphyxie avait donc eu tout le temps de se produire.

Le médecin Petit succombait à 31 ans, laissant sans aucune fortune une femme et trois enfants en bas âge.

Un hommage serait bien dû à ce précurseur, à ce jeune médecin amiénois, un des premiers martyrs de la navigation sous-marine, à l'heure où celle-ci prend une importance de plus en plus croissante, appelée peut-être à jouer un rôle décisif dans les collisions futures.

Le Dr Lomier a été bien inspiré de nous rappeler l'héroïque exploit de l'un des nôtres, mort au champ d'honneur de la Science (1).

A. C.

---

(1) Rappelons, puisque l'occasion s'en présente, que le Dr Lomier est l'auteur d'un historique du *Bataillon des Marins de la Garde* (1803-1815), qui mérite mieux qu'une simple mention. Nous tenons à le signaler dès à présent à tous ceux qu'intéresse l'épopée impériale, comme un document de réelle valeur, d'autant qu'il se rapporte à un corps dont l'histoire était presque tout entière à faire.

ÉCHOS ET NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

L'hygiène dans les églises.

Le professeur Landouzy, dans ses très intéressantes « Notes de voyage », a fait la curieuse remarque suivante : visitant les merveilleuses basiliques de la Toscane et de l'Ombrie, il a vu, affichée dans les églises, cette prescription : « Le devoir, par respect pour la maison de Dieu, est de ne pas cracher par terre ».

Bien mieux, à la porte de la cathédrale de Pérouse, sur une plaque de métal émaillé, presque artistique, surmontée de la figure du Christ, apparemment pour donner plus de poids au commandement religieux, se lit, en beaux caractères d'imprimerie, cet avis en italien : « Par respect du saint lieu et de la santé publique, le devoir est de ne pas cracher par terre, mais dans le mouchoir ».

N'est-ce pas un heureux signe des temps que le clergé mette ses « commandements » au service de l'hygiène publique ?

Monument à Servet.

Une statue, que vient de terminer le sculpteur Jean Baffier, va être élevée, par décision du Conseil municipal de Paris, à Michel Servet, sur la place de la Vieille Estrapade, près du Panthéon.

L'artiste a représenté notre confrère dans l'attitude hautaine qu'il eut en mourant.

Ce simple écho, à titre de pure information, car nous estimons que ce serait sortir complètement du cadre de notre revue, que d'accueillir des communications de nature à réveiller des polémiques plus ou moins ardentes, sur des questions confessionnelles, qui n'ont que de lointains rapports avec notre art.

Banquet de la Société des Médecins de Théâtre.

Le mercredi 28 mars avait lieu, dans les salons du *Café de la Paix*, le banquet de la *Société amicale des Médecins de Théâtre*. Ce banquet, présidé cette année par notre confrère Droubaix, fut plein d'entrain et de cordialité Plusieurs charmantes artistes et quelques directeurs de nos scènes parisiennes avaient répondu avec empressement à l'invitation qui leur avait été adressée par le bureau de la Société, et la présence de l'élément féminin ne contribua pas peu à donner à cette fête un éclat tout particulier.

Au champagne, le Dr Droubaix prononça une allocution pleine d'humour et d'esprit. Son auditoire ne lui ménagea pas les applaudissements. La fête se termina par un concert des mieux réussis, dont le succès revient pour la plus grande part autant à la bonne grâce et au talent des artistes qui y prirent part, qu'à l'heureuse initiative des organisateurs de cette agréable soirée.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Camoëns était-il borgne ? — La plupart des biographes du grand homme portugais disent que l'auteur des *Lusiades* perdit un œil dans un combat contre les Maures (1). Or, dans la plupart, sinon tous les portraits que l'on a de lui, il semblerait qu il s'agisse plutôt non d'une perte complète de l'œil, mais d'un ptosis.

Quelqu'un pourrait-il nous donner des renseignements sur cette paralysie et sa cause — peut-être spécifique ? La réponse ne manquerait pas d'intéresser tous les amateurs de science archéologique et littéraire.

Dr Legrain.

Quel était ce Grégoire ? — Diderot rapporte ainsi, dans ses Lettres à Mme Voland (1760), un propos que lui avait tenu celui qu'il appelle, en certains endroits, l'Ecossais : le père Hoop. L'anecdote est assez... polissonne, mais elle est si drôle !

Le père Hoop avait commencé à suivre des cours de médecine ; il avait pris notamment des leçons d'accouchement « chez un homme célèbre appelé *Grégoire* ».

« Ce Grégoire — c'est Diderot qui parle, d'après son interlocuteur — croyait sérieusement qu'un enfant qui mourait sans qu'on lui eût jeté un peu d'eau froide sur la tête, en prononçant certains mots, était fort à plaindre dans l'autre monde ; en conséquence, dans tous les accouchements laborieux, il baptisait l'enfant dans le sein de la mère ; or, savez-vous comment il s'y prenait ? D'abord il prononçait la formule : *Enfant, je te baptise* ; puis il remplissait d'eau sa bouche qu'il appliquait convenablement, soufflant son eau le plus loin qu'il pouvait ; et, s'essuyant ensuite les lèvres avec une serviette, il disait : « Il n'en faut pas la cent-millième partie d'une goutte pour faire un ange. »

Quel était l'accoucheur célèbre qui prenait tant de souci du salut de l'âme des enfants qu'il mettait au monde ? S'agirait-il de Grégory, bien connu, en effet, par diverses publications scientifiques ?

R. F. D.

Le traitement de la chlorose par le fer doit-il être attribué à Louise Bourgeois, dite Boursier, sage-femme de la Cour de France, — ou ne remonte-t-il pas à une époque antérieure ?

C. D.

Le plus ancien livre de médecine imprimé. — « Les bibliophiles savent, écrit Pétrequin (*Essai sur l'histoire de la chirurgie à Lyon*, Lyon, 1856, p. 25), qu'un des premiers livres imprimés fut un traité de médecine, par Mathieu Huszet : *Liber pandectarum medicine*, 1483. »

Est-ce bien réellement le premier livre de médecine sorti des presses ?

G. A.

---

(1) Rappelons, en passant, que Camoëns mourut de la peste qui dévastait Lisbonne, le 10 juin 1580.

Réponses.

Les cheveux poussent-ils après la mort ? (VI, VIII ; XII, 622.) — Dans un article paru dans le n° 18 (15 septembre 1905) de la *Chronique médicale*, et où il est relaté que le Dr Constantin James a noté la croissance de la barbe et des ongles, sur le cadavre du fameux chanteur Elleviou, embaumé vingt-deux ans auparavant par Gannal, je relève les lignes suivantes me concernant :

« Voilà un témoignage, ce me semble, que le professeur Le Double aura de la peine à récuser. »

Je n'essaierai même pas. On ne peut discuter un fait qu'on n'a pas vu. Tout ce que je puis dire, — et je n'ai jamais dit autre chose, — c'est que, depuis 28 ans que je dirige les travaux anatomiques de l'Amphithéâtre de l'Ecole de médecine de Tours, je n'ai jamais constaté la poussée de la barbe, des cheveux et des ongles, sur des sujets, hommes ou femmes, morts depuis plus ou moins longtemps. Il est à remarquer, du reste, que dans le cas signalé par le Dr Constantin James, il n'est question que de la croissance *post mortem* de la barbe et des ongles.

Quant aux cheveux ?...

Dr Le Double.

— A propos de la pousse considérable des poils et des ongles après la mort.

Ce fait est tellement connu, que les incrédules peuvent le voir aujourd'hui encore de leurs propres yeux, dans le centre de la France, chez un pharmacien (ou un fils de pharmacien), qui a gardé sous verre le cadavre de son père conservé dans un liquide antiseptique. On verra, en même temps, que la peau du visage est devenue d'un rouge particulier, comme si celui-ci avait été rougi par le hâle spécial à beaucoup de personnes de la campagne, virant sur le rouge au lieu de tourner au brun noirâtre. Les poils de la barbe ont crû de plus d'un centimètre, pour ne pas dire plus. Au reste, tout le monde doit connaître ce fait mieux que moi encore. Si j'en fais part ici, c'est pour rappeler une observation des plus précises et des plus faciles à constater soi-même, en y allant voir.

Rien ne serait plus aisé que de refaire la même expérience sur un chat, un chien, un lapin ou un cobaye, en prenant tout simplement la précaution de le raser sur une petite partie du corps, et de le conserver dans de l'alcool à 90 degrés, ou 95 s'il est possible. Il ne faut que quelques mois, un an tout au plus, pour que l'allongement des poils rasés se produise, probablement comme chez l'homme. On recommande de choisir de préférence un animal adulte (1), plutôt qu'une trop jeune bête, pour faire cette expérience si simple. Les ongles, les griffes *coupées* s'allongeraient également, peut-être plus vite encore que les poils.

Dr Bougon.

(1) De préférence faire cette expérience sur les longs poils qui forment les moustaches du chat.

Une ancienne coutume (IX, 751 ; XI,133 ;XII, 647). — Aux XIVe et XVe siècles, il n'y avait ni bancs ni chaises dans les églises ; elles n'étaient pas même pavées, mais on les jonchait de paille le samedi soir pour le dimanche Et dans la belle saison, on y mettait des fleurs et de l'herbe verte, jones, etc. Cela se faisait en Bourgogne comme dans les autres églises de France. Un règlement de l'Hôpital Saint-Jacques de Paris, de l an 1494, porte que le crieur de la confrérie doit may et herbes vertes pour la jonchée dans l'église.

M. Bullet dit : « *Que l'on jonchait de paille les écoles de philosophie et de médecine à Paris* C'est pourquoi Rabelais appelle les écoles de Paris, les écoles de feurre ou de paille. Loys d'Orléans dit qu'on souloit (*avait coutume*) anciennement couvrir de feurre, c'est-à-dire de paille et de foin, les salles où les grammairiens disputaient, et que cela se pratique encore en quelques églises de France, durant certaines solennités, pour empêcher le froid des pieds... »

LECTOR.

— On lit, dans *Le Palais Mazarin*, par de LABORDE, p. 229 : « En même temps qu'on s'avança vers les passants, ou, comme Mme de Beauvais (en 1656), qu'on en vint à mettre la façade de sa maison sur la rue même, on se sentit incommodé par le bruit. De ce moment date l'usage de répandre de la paille devant les maisons où reposait un malade. *Le comte de Roucy, amant de la marquise de Richelieu, lui proposait bien sérieusement de faire mettre du fumier à sa porte, pour la garantir du bruit des cloches.* (SAINT SIMON, t. VII, p. 113.) Cette naïveté prouve l'usage de se défendre ainsi du bruit des voitures, et on en pourrait citer d'autres preuves plus anciennes.... »

P. c. c. : DARGENS.

— Voici l'extrait des *Archives curieuses de l'Histoire de France,* par F. DANJOU (tome IX. 2e série, p. 311), auquel un de vos correspondants a fait allusion dans un précédent n° :

Permission de mettre des poteaux
aux avenues de la rue de la Cordonnerie
pour procurer
du repos à un malade.

— De la part du Prévost des marchands et Eschevins de la ville de Paris.

« Sur ce qui nous a esté remonstré au bureau de la ville, par plusieurs bourgeois de la rue de la Vieille-Cordonnerye, du sieur de Bierne, aussy bourgeois, demeurant en ladicte rue, estant présentement en extrémité de maladie, que ledict sieur de Bierne ne peult recouvrer la santé s'il n'a quelques jours de repos, qui ne luy peult estre donné qu'en fermant ladicte rue avec des poteaux pour empêcher les carrosses et charrettes d'y passer, nous suppliant leur vouloir accorder la permission de ce faire ; ayant esgard à la supplication desdicts bourgeois, avons, sur ce ouy le procureur du Roy, et de la ville en ses conclusions, permis de faire mettre de gros poteaux aux advenues de ladicte rue de la Cordonnerye, aboutissant aux coings de la rue des Deschargeurs, à l'endroict de la chesne du sieur Yon et de celle de la Tabletterye, à l'endroict de la maison où est demeurant le sieur

Blouin, pendant trois jours, pour faire en sorte que le sieur de Bierne reçoive soulagement.

« Faict au bureau de la Ville, le troisiesme jour de septembre mil six-cens-cinquante-deux ».

L. R.

Etymologie des mots malade, maladie (X, 750). — En attendant l'avis des philologues de la *Chronique*, il était intéressant de connaître celui des spécialistes qui ont fondé la science moderne, et de leurs savants compilateurs : Du Cange, Littré, Honnorat, Brachet, Le Nouvel Alberti.

D'après tous ces auteurs, maladie vient de malade.

L'analogie, pour ne pas dire l'identité, de *malatus* (bas latin), malapte (provençal), *malato* (italien), malade (français), et de *malatia*, *malaptia*, *malattia*, *maladie*, ne montre-t-elle pas la filiation de ces divers termes, ainsi que leur parenté collatérale d'adjectif à substantif, avec la différence d'orthographe et de finale propres à chaque idiome?

Comment le français, formé par transition du provençal et de l'italien, ne leur aurait-il pas, en leur empruntant l'adjectif *malade*, pris en même temps le substantif *maladie* dont il avait besoin ?

Maladie paraît avoir été pris tout naturellement de *malatia*, ou *malattia*, et de *malaptia*, dont le radical est *malatus* (latin barbare), qui se traduit en français par le mot *malade*, d'où *maladie*, comme de perfide *perfidie*, de rhapsode *rhapsodie*.

Tandis que, dans l'ordre habituel, le mot générique précède le mot spécifique, *maladie* serait venu après *maladrerie* ? Il y a présomption du contraire, par ce fait que la lèpre, d'importation orientale par les Croisades, n'est devenue le fléau qui a certainement donné lieu à la création des mots *ladrerie* et *maladrerie* (contraction évidente de *maladie* et de *ladrerie*), qu'après l'époque où se constate l'existence d'une littérature provençale et italienne.

S'il existe des faits précis pour une autre dérivation de maladie, il est bien étonnant que des grammatistes consciencieux et éclairés comme Littré ne les aient pas connus et tout au moins constatés.

CHRYSIPPUS.

Médecins sténographes (XI, 192, 574 ; XII, 345). — Le Dr PRENGRUEBER, mort chirurgien des hôpitaux il y a une douzaine d'années, était, quand je le connus vers 1876, prosecteur à Clamart (amphithéâtre des hôpitaux) et sténographe adjoint au Sénat Il arrivait d'Alger, qu'habitait sa famille et où il avait fait ses premières années de médecine. Il passait pour gagner beaucoup d'argent (?) à donner des leçons de dissection et de médecine opératoire aux étudiants en mal d'examen ; et sa pratique officielle de la sténographie ne lui valait qu'un supplément appréciable.

Cependant, en 1881, se fondait la *Semaine médicale*. C'était alors une simple feuille d'un sou, de format in-quarto, très humble d'apparence, sans annonces ni couverture, qui, le mercredi matin, dès la première heure, donnait le compte rendu vivant, impartial et complet, de la séance de la veille à l'Académie de médecine. Pour faire cette révolution dans la presse médicale, l'argent et l'audace constituaient la première mise ; mais il fallait aussi un rédacteur-sténographe qui fût de la carrière, et c'est précisément Prengrueber qui assura de ce côté

la réussite de l'entreprise. De ce jour, l'ancienne presse médicale était condamnée, et l'on vit bientôt agoniser la *Gazette hebdomadaire*, l'*Union médicale*, le *Journal de thérapeutique* de Gubler, les *Archives de médecine* de Lasègue et Hanot, le *Praticien* du Dr Gorecki, etc.

Plus tard, comme il arrive toujours que le succès suscite des imitations, le *Bulletin médical* parut à la fin de 1887, et Prengrueber y émigra, pour y rester jusqu'à sa mort.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Testaments bizarres et originaux (VI, 559 ; VII, 536 ; X, 94 ; XII, 61, 723). — On pourra consulter à ce sujet l'ouvrage bien connu de G. Peignot : *Choix des Testaments anciens et modernes remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°. Avant Peignot, Dreux du Radier en avait signalé et résumé un certain nombre dans ses *Récréations historiques*, t I, pp. 228-247. On trouve encore des testaments faits en faveur d'animaux dans l'ouvrage intitulé : Les *Animaux célèbres*, par Antoine (Paris, 1813), t. I, pp. 93 et 169.

Dr Larrieu de Sainte-Marie.

Les médecins et la musique (XII, 642, 680). — Gattegno n'était point docteur. Il n'était qu'étudiant. Il n'avait d'ailleurs aucune des qualités que l'on demande au médecin. C'était un doux rêveur égaré dans les hôpitaux.

Venu d'Orient, il ne vivait que pour l'art, pour la littérature, pour la musique et pour la poésie.

Sa passion pour la musique s'affirma par des actes. Il avait, saus appui, sans ressource, par la seule force de sa conviction et de son enthousiasme, organisé à Saint-Germain un orchestre qu'il dirigeait avec une ardeur sans pareille.

Il transporta même parfois son orchestre à Paris, et j'assistai à la dernière de ses manifestations artistiques.

C'était à l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine

Il se donna tout entier à sa tâche et sortit épuisé de cette séance.

J.-L. Faure.

Napoléon à Waterloo (XII, 57, 400, 490). — Notre confrère de Saint-Mandé se trompe deux fois pour une, en ce qui nous concerne il nous complimente sur saint Eloi et nous accuse d'erreurs, bien éloignées de notre pensée, sur Napoléon Ier ; nous ne méritous ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Nous avons simplement résumé M. Thiers, qui a consacré tout uu volume à Waterloo, sur les 20 volumes du Consulat et de l'Empire, en y relevant une erreur de détail, qui a son importance, parce qu'elle a donné lieu à des appréciations erronées, de la part des officiers ayant assisté à cette bataille. *Jamais nous n'avons attribué le retard de la bataille à la revue des troupes*, puisqu'elle était finie avant 10 heures du matin, heure où Napoléon se coucha, à cheval sur une chaise (et non sur son petit lit de campagne, comme l'écrit M. Thiers), pour se réveiller de lui-même à 11 heures, aux vivats des soldats défilant devant la ferme où il reposait, n'ayant pas eu quatre heures de sommeil, dans la nuit précédente.

D'un autre côté, tout le monde sait bien que l'état des chemins, détrempés par la pluie, fut seul cause du retard de la bataille ; et que

Drouot s'accusa toujours d'avoir donné à l'Empereur le fâcheux conseil de ne pas engager le combat avant le milieu du jour, ce qui donna aux Prussiens le temps d'arriver, avant la déroute complète des Anglais. Napoléon le savait encore mieux que Drouot; mais il était persuadé que ce retard aurait le grand avantage de permettre à Grouchy de lui envoyer une partie de son armée pour anéantir les Anglais, ce jour-là.

Quant à saint Eloi, c'est au Dr Meurisset, *et non pas à nous*, que s'adressent les éloges de notre confrère. Dr BOUGON.

Superstitions et rites funéraires (IX, 274). — Dans un coin de la chapelle de Bures-en-Bray, on voit un cercueil, qui contient un squelette



humain en bois ; c'est la *Représentation* (de la mort), qu'on place à l'entrée du chœur dans tous les services funèbres et tous les premiers dimanches du mois, après la messe paroissiale, pendant qu'on chante un *Libera* pour les fidèles défunts. En ces circonstances, on place le

drap des morts sur la *Représentation*. Comme le dessus du cercueil s'ouvre à l'aide de charnières en fer, il est probable qu'on mettait autrefois le squelette à découvert en certaines circonstances. (Cf. l'abbé DECORDE, *Histoire de Bures-en-Bray*; Paris et Rouen, 1872, p. 78.)

L. R.

La rue Chaude (XI, 570 ; XII, 403). — Quand la demande du Dr Albarel a paru dans la *Chronique* (XI, 570), je lui ai écrit immédiatement, pour lui rappeler le *Succube* de Balzac et l'étymologie qu'on y trouve du nom des rues *Chaudes* de Tours et d'ailleurs.

Pour ce qui est de la rue *Retrousse-Penil* de Blois (XII, 404), je ne crois pas qu'elle ait jamais été habitée par des filles publiques dont les invites licencieuses aux passants lui auraient valu ce nom. Voici ce qui me fait supposer que *Rebrousse-Penil* est la véritable appellation : cette rue, n'étant qu'un couloir étroit entre deux maisons, est peu fréquentée ; aussi ces « stercoraires qu'on appelle passants » s'arrêtent-ils volontiers à ses extrémités ; un nouveau venu frôle parfois les stationnaires précédents, produisant, en raison même du peu de largeur de la voie, un contact désagréable entre la partie agissante de l'individu arrêté et la muraille. PAUL PEROT.

La peur de la mort et la mort naturelle (XI, 788). — Les vieillards, les malades qui disent qu'ils vont mourir, ne parlent ainsi, malgré leurs protestations, que par crainte de la mort. Ce propos est une « invite » faite à leur entourage, un appel aux consolations.

Le « *Mais non, vous n'en êtes pas encore là* », d'un ami, malgré toutes les invraisemblances que revêt parfois un pareil propos, apaise l'inquiétude, calme l'angoisse. On est si facilement suggestionné lorsque ce qui nous est dit répond à nos désirs !

J'ai très souvent observé que lorsqu'un vieillard ou un malade ne parle plus de sa mort prochaine, alors que les jours précédents le propos faisait l'objet de ses conversations, c'est que la mort était proche. Dr DE GRISSAC.

Billets d'enterrement de médecins, du XVIIe au XIXe siècle (XII, 689 ; XIII, 120). — Je trouve, dans votre numéro du 15 février, un article sur les *Billets d'enterrement*, dans lequel M. Albin Body, de Spa, reporte au début de l'année 1825 l'apparition de la bordure de deuil qui encadre les lettres de faire part actuelles et que M. L. Picard avait d'abord fixée en 1844.

M. Body ajoute qu'en Hollande, la bordure noire apparaît dès le XVIIIe siècle (1784, au moins).

Je possède plusieurs lettres de faire part, bordées de noir et datées de Liége, 1808 ; une autre de 1806, annonçant le décès du comte de Berloymont, et au bas de laquelle les deux enfants du défunt ont apposé leur signature autographe et les mots *sans réponse* ; une autre encore, en cinq exemplaires, de la comtesse de Berloymont de la Chapelle, née comtesse de Nesselrode. Elle est datée du 27 décembre 1792 et signée par l'époux de la défunte lui-même. Le chiffre 27 de la date est écrit et le mot Monsieur ou Madame, placé en tête de la lettre et dont l'M seul était imprimé, a été achevé à la main.

Joseph THISQUEN,
Avocat à Liége.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Une Ecole d'accouchement à Castres au XVIIIe siècle, par le Dr Charles VIDAL. Maloine, édit., Paris. 1905.

L'Œil artificiel, par le Dr Robert COULOMB. J.-B. Baillière et fils, Paris. 1905.

Gastrotomie pour l'extraction de 25 corps étrangers, dont 8 cuillères à café et 1 fourchette ; guérison, par le Dr L. MONNIER. Imp E. Levé, 17, rue Cassette, Paris. 1903.

Contes rêvés, par André de VAUCERZ Dalou, édit. Paris. 1888.

Le Bréviaire des jolies Femmes ; Almanach de poche pour 1906 ; Galanteries XVIIIe siècle, par John GRAND-CARTERET ; Paris, Albin Michel, éditeur.

Le Mal de Mer : comment on s'en préserve, comment on le soigne, comment on le guérit. 80, boul. de Port-Royal, Paris.

L'Assistance médicale en Tunisie, par le Dr François GOMMA ; Bordeaux, Y. Cadoret. 1904.

Les dernières années du Marquis et de la Marquise de Bombelles, par le comte FLEURY ; Emile-Paul, édit., Paris. 1906.

Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'ouest, par Pierre BLIARD ; Emile-Paul, libraire, Paris. 1906.

Les dernières Lettres de Jacques Ortis, par Ugo FOSCOLO ; Société française d'Imprimerie et de Librairie, Paris. 1906.

L'Anticléricalisme, par Emile FAGUET ; Société française d'Imprimerie et de Librairie, Paris. 1906.

Le Problème du sentiment, par Paul ANDRÉ ; *Classiques ou Primitifs ?* par Albert du BOIS ; *L'Odyssée de Mylord Pontauzane*, par Alex. CORMIER ; *Le Livre des Fées, des Fantômes et des Sages*, par Alex CORMIER ; *Méditations sur de lointaines musiques*, par Alfred DÉTREZ ; Paris, librairie E. Sansot et Cie, éditeurs, 53, rue Saint-André-des-Arts. 1906.

En guérit-on ? par le professeur Alfred FOURNIER ; Paris, Delagrave, 15, rue Soufflot.

La Vie de Paris, 1905, par JEAN-BERNARD ; Paris, Alph. Lemerre. 1906.

L'Hygiène de la peau et de la chevelure, par le Dr Lucien JACQUET, médecin de l'Hôpital Saint-Antoine (*conférence faite à la Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris*) ; typographie David, 52, rue Madame, Paris.

Trilogie de l'Amour et de la Mort ; un Amour, par Valentine de SAINT-POINT ; Paris, A. Messein, 19, quai Saint-Michel. 1906.

La Table d'émeraude, par Hubert PIERQUIN. Plon-Nourrit, éditeur, Paris. 1906.

Le Petit de l'hospice, par Jean PAYOUD Dujarric, éditeur, Paris. 1906.

L'Amour parallèle, par ???

L'Amour à l'envers (Préface du Dr Doyen), par André AVÈZE. Paris, 59, rue des Mathurins. 1906.

L'Entr'aide, par Pierre KROPOTKINE. Paris, librairie Hachette et Cie. 1906.

La « Chronique » par tous et pour tous

L'Abbaye-aux-Bois.

L'Abbaye-aux-Bois, où Mme Récamier s'était retirée parmi d'autres femmes âgées, veuves comme elle ou vieilles filles, chez des religieuses, *ne doit pas son nom à une forêt dont elle était originairement entourée* (serait-ce sur l'emplacement du Square du Bon-Marché?), comme vous le dites (1). C'est une élision conventionnelle pour : Abbaye (des religieuses de Saint-Nicolas) aux-Bois, réfugiées à Paris à l'entrée de la rue de Sèvres au XVIe siècle, à la suite de l'invasion des Espagnols dans la Picardie, qui les avait chassées de leur couvent de Saint-Nicolas-aux-Bois près de Noyon.

Nous avons de même les anciens couvents (prieurés ou abbayes) de Saint-Paul-aux-Bois, de Saint-Jean-aux-Bois, etc., dans nos contrées boisées; localités ainsi appelées (avec ce surnom caractéristique), pour les distinguer d'autres églises du pays, dédiées aux mêmes patrons, mais non situées comme elles dans des forêts.

Dr BOUGON.

Deux nouveaux évadés : Clodoche et Suzette Nellson.

Si vous croyez bon de classer parmi les *évadés de la médecine* les étudiants ayant interrompu leur scolarité médicale, pour trouver dans une autre voie une notoriété quelconque, je vous signalerai, après CLODOCHE, *le danseur excentrique* (2), une ancienne étudiante, cette fois, que vous pourrez voir et entendre sur la mignonne scène du théâtre Grévin.

Je copie à votre intention le programme des représentations de 5 heures de cette semaine :

« Suzette NELLSON, née à Tours, *a suivi les cours de médecine de la Faculté de Bordeaux* et y décrochait ses premier diplômes (3). Durant les instants de loisir qu'elle ne consacrait pas à *l'art d'Hippocrate*, elle prit goût à la comédie et, dans quelques salons, fit remarquer de très belles dispositions.... »

F. BARGALLO.

Le prince de Kaunitz et la variole (4).

Avant la découverte de l'inoculation, puis de la vaccine, la variole était la plus meurtrière des maladies. En 1767 notamment, elle fit de grands ravages à Vienne, sans épargner la cour autrichienne, et l'impératrice Marie-Thérèse elle-même faillit y succomber (5). Son premier ministre, le prince de Kaunitz, dont les talents n'excluaient pas une

(1) Cf. *Chronique médicale*, XIII, p. 162, ligne 21.

(2) « Vers 1859, contait-il à un journaliste qui était allé l'interviewer (V. l'*Illustration*, du 5 juin 1897), j'étais sculpteur sur bois et *je suivais en même temps les cours de l'Ecole de médecine*, etc. »

(3) Cette *cueillette de diplômes* est assez inexacte probablement ; c'est d'EXAMENS sans doute qu'il s'agit.

(4) Document communiqué par M. Maurice BOUTRY.

(5) Voy. dans la *Chronique médicale* de 1903, p. 305-318, *La variole à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche*.

grande originalité, loin de dissimuler sa crainte de l'épidémie, la manifestait avec ostentation : deux anecdotes suffiront à le démontrer.

Le 12 juin 1767, un agent secret, nommé Barth, écrivait, de Vienne à Versailles, au premier commis des affaires étrangères : «... Cette princesse [Marie-Thérèse] continue à se porter au mieux. Le prince de Kaunitz s'est conduit en habile politique à l'occasion de cette maladie. Voyant tous les ministres de la cour redoubler d'assiduités et d'attentions pour l'empereur [Joseph II], il a su s'en dispenser adroitement dans le dessein sans doute de paraître moins courtisan que les autres et de s'en faire un mérite auprès de sa souveraine en cas de rétablissement. Il adressa pour cet effet une lettre à l'empereur dans laquelle, après lui avoir témoigné beaucoup d'aversion pour toutes les maladies contagieuses, fondée en partie sur ce qu'il n'avait pas encore eu la petite vérole, il le supplia de lui permettre de ne pas venir à la cour dans ces circonstances. Ce prince eut non seulement égard à sa prière, mais poussa même sa bonté si loin que de changer d'habit toutes les fois qu'il eut des entrevues avec ce ministre qui se tinrent en plein air, dans le petit jardin de la cour sur le rempart (1). »

Dans la circonstance, il n'y avait aucun calcul de la part de Kaunitz, mais un simple témoignage de sa crainte et de son égoïsme bien connu. Il défendait qu'on lui rappelât son âge, qu'on lui parlât de la mort ou d'un mourant, si bien qu'il apprit, par les vêtements de deuil de son valet de chambre, le décès d'un de ses fils (2). La surprise sera donc moindre de lire ce singulier billet (3), qu'il écrivit de sa propre main, pour être copié et distribué :

Avertissement confidentiel pour tous ceux qui ont quelque amitié pour moi.

« A l'occasion de l'affreuse maladie qui a menacé, il y a quelques années, les jours précieux de notre auguste Impératrice, par un effet de mon attachement personnel à cette grande Princesse, j'ai été si vivement frappé de l'idée de ce mal que, depuis lors, je ne puis plus en entendre le nom sans tressaillir, au point qu'il me prend sur le champ un serrement de respiration et un tremblement universel qui me fait un mal inconcevable, et je vous prie instamment moyennant cela : 1° de ne jamais parler en ma présence de la maladie en question, ni rien de ce qui puisse y avoir le moindre rapport; et en conséquence, 2° lorsque vous me ferez quelque lecture imprimée ou manuscrite, quelle qu'elle soit, sans exception, d'avoir la plus soigneuse attention de ne jamais lire, mais de sauter, en lisant, les articles qu'il pourrait y avoir sur cette matière, ou ce qui peut y avoir rapport. Vous me rendrez un grand service par cette attention et je vous en aurai beaucoup d'obligation. « Prince KAUNITZ RITTBERG. »

La chance favorisa ses précautions ridicules : Kaunitz mourut de vieillesse en 1794, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

(1) Archives du Ministère des affaires étrangères : *Correspondance politique d'Autriche, supplément*, t. XXII, fol. 101.

(2) Voy. le portrait de Kaunitz dans les *Souvenirs* du baron de Gleichen.

(3) Ce billet, rédigé en français, a été publié par le chevalier A. d'Arneth (*Maria Theresia's letzte Regierungszeit*, 1763-1780. Wien, Braumüller, 1876 79; 4 vol. in-8°; t. I, p. 547).

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie



Paris-Poitiers — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

10e ANNÉE. — N° 9

1er MAI 1903.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs.
Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —
Prix du numéro. . . . . **1** franc.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins à la Convention (a)

Par M. le Docteur Miquel-Dalton.

(*Suite*)

La majorité girondine est devenue précaire. Duhem entre, avec d'autres montagnards de sa trempe, au Comité de sûreté générale renouvelé (21 janvier). Roland donne sa démission le 23. Hardy propose l'impression de sa lettre et l'envoi aux départements. « Sa seule faute, dit-il, fut de désigner Pache (1) ». Levasseur, après l'attentat dont Lepeletier a été victime, demande qu'on rase toute maison où un attentat serait commis contre un député.

Le 26 janvier, vient en discussion un projet de décret relatif aux officiers de santé de la marine. *Barbaroux* demande « que la Convention honore cette profession salutaire et s'honore elle-même en adoptant la loi anglaise ». En Angleterre, les chirurgiens ont sur les vaisseaux des appointements proportionnés à leurs fonctions, et, à leur retour, on leur donne une gratification, à raison du nombre d'hommes qu'ils ont ramenés en santé. Le principe est décrété.

Au commencement de février, l'effervescence est extrême à Paris, (la guerre a été déclarée le 1er à l'Angleterre et à la Hollande, sur le rapport de *Brissot*). Le 8, un médecin, *Roussillon*, se présente à la barre, en qualité de commissaire de la section de Marseille, pour demander le rapport du décret sur les massacreurs de Septembre (2). La suppression des poursuites est votée, malgré Salle, qui s'écrie : « Personne ne peut vouloir l'impunité des criminels, s'il y en a eu ».

(a) V. la *Chronique* des 1er février, 15 mars et 15 avril 1093.

(1) Pache va être destitué de son poste de ministre de la guerre et remplacera à la Mairie, le Dr *Chambon*, démissionnaire.

(2) Roussillon, Antoine, ex-médecin de marine, médecin en chef aux armées, membre du Conseil de santé de la guerre. Desgenettes l'a vu pleurer en rendant compte d'une mission aux hôpitaux abandonnés par les Prussiens, après Valmy. (Cf. *Souvenirs*, t. II, p. 210-211.) Futur juge au tribunal révolutionnaire, mourra dans l'indigence, en 1798. Dans la séance du 8, Roussillon fait, à sa façon, l'histoire des journées de Septembre, « sur lesquelles on affecte de s'apitoyer éternellement ». Les prétendues victimes, enfermées à dessein par des juges contre-révolutionnaires, allaient sortir des prisons et massacrer les patriotes !

De prétendus mandataires des départements viennent réclamer une loi sur les subsistances (le 12). Marat, Lehardi et Salle sont, par hasard, d'accord pour dénoncer l'usurpation.

Le 21 février, est décrétée la levée des 300.000 hommes, qui va être la cause occasionnelle de l'insurrection vendéenne (1).

La peur de la disette amène, le 25, une émeute populaire, et quelques boutiques d'épiciers et de chandeliers sont mises à sac. Marat, dans sa feuille de ce jour, a écrit : « Le pillage de quelques magasins, à la porte desquels on pendrait les accapareurs, mettrait fin aux malversations. » Salle dénonce l'article, le lendemain. Lehardi dit qu'il est temps de savoir si la Convention voudra prononcer entre le crime et la vertu. Salle invoque le Code, qui punit comme complice celui qui a conseillé le crime. Des Girondins demandent qu'on enferme Marat à Charenton. Marat les renvoie aux « Petites Maisons ». Finalement, l'affaire ira aux tribunaux.

En ce mois de février, signalons l'entrée en séance de la députation savoisienne (2).

Marcoz, J.-B.-Philippe, a été élu, le 10 février, le quatrième des dix députés du Mont-Blanc. Il est né à Jarrier-en-Maurienne, le 18 août 1759. Reçu docteur à Turin, il est venu se fixer à Saint-Jean-de-Maurienne, où il s'est adonné à l'étude des sciences naturelles, astronomiques et mathématiques, sous la direction du savant chevalier de Saint-Réal, alors intendant du roi de Sardaigne. Notre confrère va se trouver un peu dépaysé au milieu des orages de la Convention (3).

Vers le 10, le Dr Laurent est un des commissaires qui préparent et opèrent l'annexion du pays de Porrentruy, ci-devant principauté de Bâle, actuellement république de Rauracie. (Le 23 mars, ce pays formera le département du Mont-Terrible) (4).

Le Comité d'instruction a été renouvelé en janvier (par moitié). Lanthenas y reste, et Lehardi y est entré. Il fera, le 6 mars, à la Convention, la motion d'exempter les instituteurs du recrutement: on passera à l'ordre du jour.

Beauvais, au nom du Comité de secours, a rendu compte (31 janvier) de plaintes contre les Quinze-Vingts. Au mois de mars, il fera voter un décret en 16 articles sur l'assistance.

Le 2 mars, Marat monte à la tribune, pour plaider la cause des victimes de la guerre. « Un grand nombre de défenseurs de la République, obligés de revenir dans leurs foyers pour rétablir leur santé, sont reçus dans un lieu où ils respirent un air infecté. » Marat demande que l'hôtel des Invalides leur serve de retraite, et qu'ils y restent jusqu'à complet rétablissement.

Jard Panvillier fait le lendemain un rapport sur les invalides de

---

(1) Un des premiers exploits des Vendéens sera la prise de Jallais et du canon « de 8 », *le Missionnaire*, mal ou pas défendus par le médecin Bousseau (Cf. *Revue rétrospective*, 2e série, t. III (1835).

(2) La Savoie *s'est donnée* en septembre (22-24). L'Assemblée souveraine des « Allobroges », convoquée le 24 octobre, envoie 4 commissaires à Paris (dont le docteur et futur général Doppet), demander la réunion à la France. La Convention vote la réunion le 27 novembre. (Cf. *Mémoires de Doppet* ; — *Etude historique sur le général Dessaix*, par Jos. Dessaix et Folliet, 1879 : — *Les Savoisiens dans les Assemblees de la Révolution*, par Folliet, in *la Révolution française* (revue). tome IV.

(3) V. plus loin la généreuse conduite de Marcoz envers Condorcet proscrit.

(4) Cf. Aulard, *Recueil des actes du Comité de Salut public*.

la guerre actuelle, qui recevront une pension à peine suffisante, mais calculée d'après le degré de gravité des blessures.

Le 8 mars, à la nouvelle officielle des revers de l'armée de Dumouriez (obligé d'évacuer la Hollande, par l'échec de son lieutenant Miranda devant Maestricht), la Convention décrète, séance tenante, que 96 commissaires se rendront dans les sections de Paris pour requérir les citoyens, au nom de la patrie, de voler au secours de leurs frères. BEAUVAIS, DUHEM, BÔ, ROUBAUD, LEVASSEUR. LACOSTE (est-ce bien le nôtre?) figurent sur la liste des « 96 », qui sont en réalité 94. A cette heure d'enthousiasme patriotique, DUHEM fait une motion, qui est rejetée à la presque unanimité, au nom des principes. Il propose, vu les circonstances, d'imposer silence à tous les folliculaires qui corrompent l'esprit public, qui calomnient les patriotes et qui jettent l'alarme dans les départements. Le lendemain, 82 commissaires sont envoyés dans les départements, avec mission d'activer la levée de 300.000 hommes; ils iront deux par deux, chaque couple dans deux départements. SIBLOT est un des deux commissaires envoyés dans le Doubs et la Haute-Saône (1). PRESSAVIN va en Rhône-et-Loire et Saône-et-Loire. Nous relevons aussi les noms de ROUBAUD (Var et Alpes-Maritimes), Elie LACOSTE (Dordogne et Lot), Bô (Aveyron et Tarn), JOUENNE LONGCHAMP, LEVASSEUR. Ce dernier, désigné pour la Creuse et le Puy-de-Dôme, est remplacé. Tous ces commissaires se mettent en route le 13 et le 14 mars, après le vote de la grande mesure à laquelle le nom de LEVASSEUR reste attaché (2).

Les mauvais jours de l'invasion sont revenus, le sinistre drapeau noir flotte à l'hôtel de ville et sur les tours de l'église métropolitaine (Notre-Dame). Dans la population se manifeste le même esprit de féroce défiance qui poussa aux massacres de Septembre. La Commune, par l'organe de *Chaumette*, propose un moyen, effroyable mais légal, d'empêcher le retour des tueries : c'est la création d'un Tribunal révolutionnaire sans appel. LEVASSEUR fait voter la rédaction suivante : « La Convention décrète l'établissement d'un tribunal extraordinaire sans appel et sans recours au tribunal de Cassation, pour le jugement de tous les traîtres, conspirateurs et contre-révolutionnaires ». (Même séance du 9 mars.)

Le 10, on discute sur son organisation. DUHEM ne veut pas de jurés. « On égorge dans Liège les patriotes sans leur donner des jurés, et nous en donnerions aux assassins de la patrie! Quelque mauvais que soit le tribunal, il est encore trop bon pour des scélérats (3) ! »

La nuit suivante (du 10), des rassemblements menaçants pour la Convention (pour la Gironde) sont dispersés par les volontaires brestois... et par la pluie. MARAT lui-même désavoue ceux qu'il appellera bientôt *les Enragés*, et, deux jours après, à la Convention, qualifie d' « atroce » (une de ses épithètes favorites) une pétition demandant les têtes de la Gironde. Seulement, il remonte à la tri-

(1) Cf. AULARD, *Recueil*, tome II, page 302.

(2) Dans le *Recueil* de M. Aulard on trouve quelques détails sur ces missions.

(3) Il est décidé que la Convention nommera 12 jurés, tirés, pour la première fois, de Paris et des quatre départements voisins. Le fameux CABANIS est juré. Nous le retrouverons aux Cinq-Cents.

bune pour accuser les Girondins d'être les propres auteurs de la pétition.

Le 18 mars, en présence des nouvelles de la Vendée, la peine de mort est demandée contre quiconque arbore la cocarde blanche. Marat proclame la mesure insensée ; il ne faut sévir que contre les chefs. DUHEM a un accès de grandiloquence : « Le vaisseau de l'Etat fait eau de toutes parts. Pour y remédier, il faut prendre un moyen général. Je demande qu'une discussion solennelle s'engage sur les moyens de guérir la plaie de la République ; qu'il soit fait là-dessus un rapport philosophique qui nous éclaire et nous mette à même de sauver la patrie ! »

On apprend bientôt la défaite de Neerwinden (du 18), qui consomme la perte de la Belgique. MARAT flétrit Dumouriez (qui, dans quelques heures, se déshonorera par la plus odieuse des trahisons) (1). Les dissensions intestines se taisent un moment, et la nécessité d'un gouvernement un et fort fait créer le premier Comité de défense générale et de salut public, composé de 25 conventionnels, tous éminents. Nous pouvons saluer, en passant, les noms de GUYTON-MORVEAU, le grand chimiste, dont nous avons rappelé ici l'enseignement scientifique et médical à Dijon (2), et de l'ancien élève du Dr Marat — BARBAROUX.

A Paris règne l'agitation des grands jours de crise, et les visites domiciliaires pour le désarmement des suspects ont lieu le 28 mars.

Le 29, LEHARDI demande la mort pour quiconque provoquera le rappel ou le meurtre d'un député à cause de ses opinions ; DUHEM, pour ceux qui poussent à la guerre civile, en demandant la convocation des assemblées primaires. Dans la discussion, on propose la même peine pour les auteurs d'écrits séditieux et leurs complices.

MARAT donne là-dessus une consultation sur la loi anglaise : on arrête le colporteur, qui nomme l'imprimeur, qui dénonce l'auteur. Dans la séance du 1er avril, se consomme la rupture de Danton avec la Gironde. DUHEM donne son témoignage à Danton, quand il déclare qu'on a conspiré chez Roland. MARAT exulte et demande le châtiment de tous les traîtres. La Convention, considérant que le salut du peuple est la loi suprême, renonce à l'inviolabilité de ses membres.

Des « représentants du peuple » reçoivent la mission d'établir les communications les plus promptes entre les armées du Nord et des Ardennes (3 avril). DUHEM est un des députés désignés. On leur donne comme insignes : une écharpe en ceinture, un sabre nu pendu à un baudrier de cuir noir, un chapeau rond surmonté de trois plumes tricolores.

Le Comité de salut public est réduit à 9 membres, qui délibéreront désormais en secret (6 avril) ; GUYTON-MORVEAU est des 9. Un des premiers actes du nouveau Comité, élu pour un mois, est de faire décréter qu'il y aura constamment près de chacune des armées de la République trois « représentants du peuple », investis de pleins

(1) MENURET, médecin de Dumouriez, se rend complice de sa trahison en conseillant au général la désobéissance.

(2) GUYTON-MORVEAU, Louis-Bernard (Côte-d'Or). Avocat général à Dijon, à 18 ans ; y a professé la chimie et la matière médicale. Auteur de poésies. J'ai raconté sa tentative de républicanisation du jeu des échecs (1737-1816). Cf. *Mémoires de Brissot*, *Dictionnaire de Biographie critique* de Jal et *Chronique médicale*, 1901.

pouvoirs. DUHEM est à l'armée du Nord ; ROUBAUD à celle du Var ; BAUDOT à Bayonne (armée des Pyrénées). Ces deux derniers seront implicitement rappelés par un autre décret (du 30 avril), qui change la répartition pour les onze armées. DUHEM reste à celle du Nord, LAURENT va à l'armée du Rhin, BEAUVAIS à celle d'Italie (1). BODIN à Tours, et JARD PANVILLIER, à Niort, sont adjoints à l'armée de Vendée (des côtes de la Rochelle).

Le mois d'avril s'est ouvert sous de menaçants auspices : l'armée ci-devant de Belgique, démoralisée par la fuite de son chef ; Custine en retraite sur le Rhin, et Mayence à la veille d'être investi ; les frontières du Midi menacées ; la conjuration de Bretagne avortée grâce, en partie, au Dr *Latouche-Cheftel* (2), mais la guerre civile, formidable en Vendée (3).

MARAT, convaincu (le 12 avril) d'avoir rédigé une adresse où il est dit que la contre-révolution siège à la Convention, est décrété d'arrestation à l'Abbaye et refuse d'obéir. Le lendemain, il est décrété d'accusation par (220 voix contre 92), et va montrer à ses proscripteurs, sans danger aucun pour lui, le chemin du tribunal révolutionnaire.

SALLE, HARDY, LEHARDI, LANTHENAS sont, avec les *Brissot*, les *Barbaroux*, sur la liste des 22 députés « complices de Dumouriez » dénoncés, dans la séance du 15, par les sections de Paris (4). Leur orateur se contente, cette première fois, de l'envoi de la liste aux départements « afin que dès que la majorité aura adhéré, les 22 se retirent de cette enceinte. »

Trois jours après, la Convention élit au bureau des Girondins dénoncés : tel LEHARDI, qui devient secrétaire. Le 20, la dénonciation est déclarée « calomnieuse ». La Convention entre en conflit avec la Commune qui, sur le réquisitoire de *Chaumette*, a pris des arrêtés illégaux. Les officiers municipaux sont mandés à la barre, mais l'opiniâtreté de la Montagne finit par leur faire accorder les honneurs de la séance.

Un échec plus grave attend la Gironde le 24. Ce jour-là, la Convention discute sur la déclaration des droits, préface de l'acte constitutionnel, et SALLE a reproché aux orateurs leur phraséologie. Tout à coup, le bruit d'une pompe triomphale interrompt la discussion. C'est MARAT, couronné de chêne et de lauriers, qu'une multitude exaltée ramène du tribunal. *Son* sapeur lyonnais demande et obtient pour le cortège la permission de défiler Les cris de joie plus ou moins sincères de la Montagne saluent l'apparition de l'*Ami du Peuple*, qui fait hommage à ses collègues de « son cœur pur ». L'ovation recommence le soir aux Jacobins.

(*A suivre.*)

---

(1) Cf. AULARD, *Recueil*.

(2) Sur le rôle plutôt louche du confrère, cf. *Chronique médicale*, 1899.

(3) JOLY, quelque peu chirurgien, s'intitule « commandant général du camp sous les Sables » et a échoué dans son attaque contre ce port (fin mars). Cadi, chirurgien à Saint-Laurent de-la-Plaine, le poète populaire de la Vendée, a rejoint des premiers l'armée vendéenne : il se distinguera, le 19 septembre, à la bataille du Pont-Barré, qui peuplera de veuves une rue d'Angers. « *Plusieurs chirurgiens* combattent avec les Vendéens et établissent, après les combats, des hôpitaux volants. » Cf. Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, tome I, et Chassin, La *Vendée patriote*, tome III.

(4) 35 sections et une commune suburbaine ont adhéré. L'orateur est le jeune Rousselin, qui s'appellera, sous la Restauration, M. de Saint-Albin, le Saint-Albin du *Constitutionnel*.

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE II

LES SIGNES DE L'ANÉMIE

(*Suite*).

Pour établir le pronostic des anémies, il faut rapprocher la notion du chiffre des hématies de celle de la richesse des globules en hémoglobine. Hayem a établi, un peu artificiellement quatre degrés : le premier (anémie légère), présente un nombre d'hématies égal à 3-5 millions et une richesse globulaire de 3-4. La valeur globulaire G est représentée par l'unité ou descend jusqu'à 0.65. Dans l'anémie du deuxième degré, ou moyenne, G descend au taux de 0.50 ; dans le troisième degré (intense), G descend jusqu'à 0.40, à moins que les globules nains, par leur abondance, ne viennent relever leur nombre ; dans le quatrième degré (extrême), G peut aller jusqu'à 1.70 et les globules géants sont nombreux ; tandis que les hématies nucléées apparaissent. Le taux de l'hémoglobine varie entre 4 et 11 : à 11, il y a début ; à 10 confirmation ; à 8 anémie intense ; à 6, anémie grave ; à 3, anémie extrême ou cachectique (Hénocque). J'ai vu, par l'EUGÉINE PRUNIER, le titre de l'hémoglobine remonter, en 20 jours de 5,5 à 10. Voilà la puissance des ferrugineux vraiment actifs : le microscope et la chimie, ainsi que la clinique, la révèlent de la façon la plus tangible. Le scepticisme thérapeutique n'est plus de mise, en face de semblables constatations.

CHAPITRE III

LA CHLOROSE

La chlorose est une variété spéciale d'anémie de la puberté, beaucoup plus fréquente dans le sexe féminin. C'est une insuffisance fonctionnelle, une *méiopragie* (Potain), évoluant volontiers chez des sujets issus de parents tarés au point de vue pathologique : tuberculeux, névropathes, arthritiques. La chlorose affecte, avec prédilection, les reje-

tons de races affaiblies et appauvries. C'est une maladie de *déchéance*, peut-être aussi une toxémie, s'il est confirmé que le sérum chlorotique, incomplètement dépuré, soit, parfois, toxique, comme on l'a affirmé. Les émotions nerveuses, la suppression des époques, les troubles de la sécrétion ovarique interne sont invoqués par les auteurs, pour expliquer cette hypoplasie vasculaire qu'est la chlorose, cette nécrobiose du protoplasma globulaire, ces réactions chimiques anormales, précédant l'évolution physiologique destinée aux hématies.

Dans la chlorose, on voit l'hémoglobine éliminée par les reins, sous la forme d'*uro-hématine*. L'examen microscopique du sang nous montre, à côté de globules sains et normaux, des globules nains et géants, fusiformes, piriformes, en raquette. Il y a toujours diminution de la proportion globulaire par rapport à la quantité de sang et abaissement de l'hémoglobine, qui précède même la diminution minérale inévitable.

On a fait des théories bien diverses de la chlorose : elles se ramènent toutes aux théories *génitale*, digestive, hématique ou nerveuse. C'est, évidemment, un syndrome à pathogénie flottante. Mais l'expérience clinique nous montre que l'on ne remédie à la lésion hématique (si compromettante pour la résistance vitale) qu'en équilibrant le système nerveux, dont l'instabilité contribue, pour la plus large part, aux troubles morphologiques du globule. Nous verrons bientôt comment l'EUGÉINE PRUNIER, par son élément phosphoré, agit sur la cellule nerveuse structurale, pour favoriser l'action spécifique du fer ; régulariser la forme des éléments figurés du sang ; fournir aux hématies leurs principes élémentaires primordiaux, charpente métallique ou stroma cellulaire. Par ses affinités étranges pour l'organisme, l'EUGÉINE PRUNIER triomphe en effet promptement de la chlorose, expression de dégénérescence. Cela est d'autant plus à noter que, dans cette maladie, escortée toujours de dyspepsie, prescrire des ferrugineux, c'est (selon Huchard) introduire le plus souvent *du plomb dans l'estomac*.

Le phosphomannitate de fer a été découvert à point pour justifier le vieux mot de Boerhave : *in ferro aliquid divinum*. Il remplit les promesses excessives de son congénère, le phosphoglycérate ferrique, dont l'utilisation est douteuse et la conservation presque impossible. Pour s'opposer à la destruction des hématies ; rénover le sang ; effectuer la reprise des forces, la renaissance de l'appétit, la recoloration du teint ; augmenter le taux des phosphates, des chlorures et de l'urée ; restaurer l'activité du pouls et de la chaleur animale, les praticiens avertis auront, d'emblée, recours à l'EUGÉINE PRUNIER.

(A suivre.)

Revue Biblio-critique

« **Les Indiscrétions de l'Histoire** », par le Dr Cabanès. Un vol. in-18, Albin Michel.

Le Dr Cabanès n'a pas définitivement condamné la porte de son cabinet secret et c'est fort heureux, car il nous donne aujourd'hui, dans son nouveau volume, d'intéressants détails sur une série de questions historiques, ayant trait soit aux mœurs d'autrefois, soit à certaines légendes qui ont acquis droit de cité parmi nous, soit enfin à certains problèmes dont on n'avait pas encore donné de solution exacte. Le tout est présenté, comme toujours, de façon très agréable, de telle sorte que la lecture des *Indiscrétions* est aussi attrayante que celle d'un roman. C'est, en somme, le meilleur moyen d'écrire l'histoire : mélanger, suivant le précepte d'Horace, l'utile à l'agréable.

Ajoutons cependant que l'auteur n'avance rien qu'il ne prouve, avec documents à l'appui, ce qui lui permet d'épuiser les sujets qu'il a abordés, et ne laisser rien à glaner derrière lui. C'est là une qualité précieuse.

Son livre débute par une amusante étude sur la chemise de nuit, ce vêtement hygiénique s'il en fut et qui, on le sait, est de mode toute récente ; encore un produit du raffinement de nos mœurs modernes ! Doit-on en conclure que nos ancêtre couchaient avec leur linge de jour... ou tout nus ? Il n'y a pas place, en effet, pour une troisième hypothèse. Avec force preuves, le Dr Cabanès nous montre que les plus grands seigneurs se glissaient entre les draps sans prendre soin de revêtir le moindre vêtement de toile ; certains même poussaient l'impudeur jusqu'à faire usage de draps de satin noir, sur lesquels se détachait d'autant mieux la blancheur de leur peau : les courtisanes d'aujourd'hui n'ont décidément rien inventé !

Mais si parfois la chose ne manquait pas d'agrément, surtout pour un jeune marié qui, dans le costume d'Adam, rejoignait au lit sa douce fiancée, aussi peu vêtue que lui, il était certaines circonstances où cette coutume était fort désagréable : les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu qu'on couchait nus, deux par deux, dans le même lit, sans nul souci, comme bien on pense, de les sérier par genre de maladies, avaient plus d'une fois à subir des contacts répugnants. La pudeur ne serait donc pas, ainsi qu'on veut le prétendre, un sentiment inné ; ce serait plutôt un bienfait — ou un défaut — de notre civilisation parfaite.

Mais revenons au livre du Dr Cabanès. Notre confrère aborde, après un préambule plutôt divertissant, une question plus grave et toujours d'actualité, hélas ! Dans un article consacré à la *traite des blanches*, il fait l'historique rapide de la prostitution et s'attache à nous dépeindre les mœurs et le costume des courtisanes depuis qu'elles existent, c'est-à-dire depuis que la femme est sur la terre. Il cite les nombreux règlements qui leur furent appliqués et nous dit comment, tour à tour tolérées, protégées, persécutées, les prostituées ont pu exercer leur triste métier, pour le plus grand

plaisir de leurs amants de passage. Les Manon sont de tous temps et de tous pays, et elles ont beaucoup contribué à l'avilissement de la femme, à la situation inférieure qu'elle a occupée dans toutes les sociétés; mais aussi pourquoi reconnaît-on une morale double, et poursuit-on sans cesse la prostituée, sans englober dans la même réprobation le prostituant? L'auteur des *Indiscrétions* nous montre de malheureuses filles guettées par les fameux inspecteurs de police qui, au XVIII[e] siècle, appartenaient au *département des demoiselles,* et qui, on le devine aisément, commirent nombre d'abus, de malversations, d'infamies. Suivant son bon plaisir, le roi ordonnait de redoubler de rigueur, à moins que, porté à l'indulgence par des désirs inassouvis, il n'invitât quelques-unes de ces filles aux orgies du Palais-Royal, ou n'allât « chercher dans un bouge la fille Vaubernier, pour l'élever au rang de comtesse du Barry ».

Ce chapitre nous conduit logiquement à son corollaire : celui des *avariés.* Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'amour décoche à ses fidèles un dard empoisonné : au XVIII[e] siècle notamment, l'*avarie* était si fort répandue que, nous dit le D[r] Cabanès, le gouvernement royal faisait apposer des affiches à chaque coin de rue, pour avertir le bon peuple qu'il administrait gratuitement un traitement populaire du mal vénérien. Comme bien on pense, les charlatans n'eurent garde de manquer une si belle occasion de mettre en coupe réglée la crédulité publique; ils ne proposaient pas, comme aujourd'hui, des remèdes efficaces, même *chez les Arabes* rebelles *à toute médication*, ils offraient force mixtures et pilules, toutes infaillibles, bien entendu.

D'autres préconisaient des préservatifs, qui n'avaient rien de commun avec ceux que devait plus tard inventer le sieur Condom ; ils se prêtaient même à des expériences *in anima vili.*

La Faculté s'étant à juste titre émue, se jetait dans la mêlée, poussée, comme toujours, moins par le souci de protéger la santé publique que de sauvegarder son impeccable dignité. Le D[r] Cabanès a écrit là une page des plus curieuses, qui constitue une intéressante contribution à l'histoire médicale.

Dans ce même ordre d'idées, l'auteur des *Indiscrétions* passe en revue les livres de médecine que lisaient nos rois et leurs favorites. On n'est pas trop étonné d'apprendre que Catherine de Médicis faisait le plus grand cas de ces lectures; que Diane de Poitiers se délectait avec les ouvrages traitant des maladies vénériennes et que Marie Leczinska se plaisait au traité des affections vaporeuses. Ce qui est plus singulier, c'est que Marat ait dédié un de ses ouvrages à Marie-Antoinette ; ce *rara avis* aurait été, au dire de l'auteur de *Marat inconnu*, récemment adjugé au prix fabuleux de 8.020 francs!

Le D[r] Cabanès déroule ensuite sous nos yeux le résultat de ses recherches si curieuses sur *la Flagellation dans l'Histoire et dans la Littérature*, sujet maintes fois traité, mais qu'il aborde avec un tel luxe de détails inédits, que son chapitre devient indispensable à qui veut connaître entièrement la question. Il montre comment le fouet était parfois donné aux enfants, par mesure coercitive; aux adultes dans un but inavoué de lubricité; comment la foule, au jour des Lupercales, à la fête des Innocents, et plus tard au temps des Flagellants, fut atteinte de cette singulière folie du fouet.

Il nous apprend que les enfants royaux firent maintes fois connaissance avec les verges : Louis XII, Jeanne d'Albret, Henri IV, Louis XIII, le Dauphin fils de Louis XIV, d'autres encore reçurent de magistrales fessées des mains de leurs précepteurs intraitables, quelquefois de leurs propres pères.

Ils eurent cela de commun avec des personnages illustres : Luther, Marmontel, Montaigne, Mme Roland, Chateaubriand, Balzac, reçurent de bons coups de férule, appliqués tant sur les doigts qu'à la partie la plus intime de leur individu. Rousseau nous a fait, dans ses *Confessions*, l'aveu que ce châtiment administré par les belles mains de Mlle Lambercier, lui procurait moins de douleur que de plaisir. On sait tout le parti que les neuro-pathologistes modernes ont tiré de cette relation autobiographique et comment elle a contribué à établir l'observation médico-psychique du grand écrivain.

Il n'est pas jusqu'aux adultes qui n'eurent parfois à subir de vertes corrections : le Dr Cabanès rappelle l'épisode de fustigation de Beaumarchais, qu'il raconte longuement avec des détails nouveaux et savoureux, et celui de Théroigne de Méricourt, que M. Paul Hervieu a mis tout dernièrement à la scène, avec son remarquable talent dramatique. Ce chapitre des *Indiscrétions* est un excellent *addendum* à l'œuvre de M. Paul Hervieu, qui idéalise quelque peu son héroïne. Le Dr Cabanès ne se laisse pas entraîner par son sujet, si capiteux soit-il ; il nous présente une Théroigne avariée dès l'enfance, et loin d'en faire, comme M. Hervieu, une des plus belles figures de la Révolution, à placer à côté des Girondins et des Montagnards, il l'assimile à « un de ces champignons vénéneux qui naissent et se développent dans l'humus fécondé par le sang des Révolutions ». Encore une légende controuvée !

Pour nous résumer, ce nouveau volume dont nous n'avons pu donner qu'un aperçu rapide et qui se complète par des chapitres très neufs sur la folie du Tasse, la mort de Mme de Sévigné, un prétendu crâne de la Brinvilliers, et aussi sur la du Barry et Marie Leczinska, dont les deux médaillons sont placés côte à côte sur la couverture du livre, constitue un ensemble de documents, fort bien coordonnés, très harmonieusement fondus. Ecrit dans un style alerte et rapide, égayé souvent d'amusantes anecdotes, il précise plus d'un point d'histoire encore inconnu ; aussi ne doutons-nous nullement qu'il soit très goûté de nos confrères, et aussi du grand public, comme il sera unanimement apprécié par les historiens et les érudits : double condition qui a toujours assuré le succès des ouvrages du Dr Cabanès, si recherchés des amateurs qu'ils acquièrent, quelques mois à peine après leur apparition, une considérable plus-value.

N'est-ce pas à ce signe que se reconnaissent les bons livres?..

Intérim.

Nous rappelons que, sur les quatorze chapitres qui composent *les Indiscrétions de l'Histoire*, trois seulement ont paru dans *la Chronique Médicale* ; encore ont-ils été complètement remaniés et considérablement augmentés.

Il suffit d'envoyer un mandat-poste de 3 fr. 50 à l'Administrateur du journal, pour recevoir *franco* les *Indiscrétions de l'Histoire*.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La première nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV.

En lisant la volumineuse correspondance d'Elisabeth Farnèse, conservée à l'*Archivio di Stato*, à Parme, nous avons trouvé une lettre, datée du 10 mars 1746, dans laquelle la reine d'Espagne raconte à son fils, Don Philippe, alors à l'armée d'Italie, la nuit de noces du Dauphin (fils de Louis XV) et de Marie-Thérèse-Raphaëlle (fille de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse).

Le hasard est un grand maître : nous avions déjà donné à la *Chronique* la nuit de noces du Dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe, sa seconde femme, et voici qu'au cours des recherches que nous faisons, pour une étude sur le *gendre de Louis XV*, nous avons découvert ce nouveau document, qui complète le premier, et ne nous laisse plus rien ignorer sur l'éducation maritale du jeune et vertueux prince.

C. S.

Au Prado ce 10 *mars* [1746]

Mon très cher fils de mon âme et de ma vie, nous avons reçu votre lettre du 2 [mars] par laquelle je vois, grâce à Dieu, le bon état de votre santé, et j'en suis ravie, et je souhaite que le carnaval se soit passé sans que les dîners vous aient fait du mal.

Je vous promis hier que je vous écrirai des nouvelles du mariage de votre sœur, je vous les dirai, mais il faut que vous me gardiez le secret et surtout avec l'Infante [Louise-Elisabeth, fille de Louis XV et femme de Don Philippe], car comme elle pourrait l'écrire là-bas, nous ne pourrions plus rien savoir. Or, donc je suppose que vous savez déjà que le Roi instruisit le Dauphin un quart d'heure avant qu'il se couchât, comme il ne savait rien du tout ; soit que le respect de son père ou que l'aventure l'étourdit, il n'entendit pas bien les leçons ; ainsi la première nuit se passa à la baiser et l'embrasser, et dans ces transports il lui arriva du malheur, il se pâma et crut qu'il allait mourir, et surtout parce qu'il se sentit la chemise toute mouillée. Enfin le matin, le Roi les étant allé voir qu'ils étaient encore dans leur lit, il leur demanda s'ils avaient bien passé la nuit, et par les réponses du Dauphin, il reconnut qu'il n'avait rien fait ; il sortit de la chambre et alla chercher la nourrice, lui disant comment ce Dauphin n'avait pas fait son devoir, et grondant beaucoup la nourrice ; [il] tacha de l'apaiser [apaiser son fils] et lui dit que ce qui ne s'était pas fait un jour se ferait l'autre, ainsi il se tranquillisa et l'instruisit mieux, et la

nuit suivante on dit que *salió maestro* et qu'il prit tant de goût à mourir doucement qu'il arriva qu'il en fut malade, et qu'il a fa lu lui dire qu'il se ménageât un peu. Or, un soir, il confessa à sa mère et à sa femme qu'il croyait qu'il n'y avait autre chose à faire pour engrossir sa femme que de la baiser et l'embrasser, que quand elle restait grosse, l'accoucheur ouvrait le ventre à la femme, et lui tirait l'enfant ; je vous laisse à penser si elles en rirent, et moi aussi quand je vis cette lettre, et je ne doute pas qu'il vous arrivera la même chose quand vous lirez celle-ci, mais ce qui me fait plaisir, c'est qu'il était innocent là-dessus, et qu'il n'avait aucune malice, ainsi il sera fort sain.

Nous sommes à l'ordinaire et les autres bien et, ayant fini mon conte et n'ayant plus rien à dire, je finirai, mon très cher fils de ma vie, en vous embrassant de tout mon cœur, et en vous assurant que je prie toujours pour vous (1).

[Elisabeth]

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Jacques Casanova, docteur en droit de l'Université de Padoue. Paris, Vve A. Thomas et Ch. Thomas, 6, place de la Sorbonne. 1903.

Les propharmaciens, leurs droits, leurs devoirs, par le Dr Charles Legendre. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente. 1902. (*Sera analysé.*)

Discours prononcé par M. Léon Labbé, *sénateur de l'Orne ;* séances du Sénat des 10 et 13 mars 1903.— Interpellation sur l'état sanitaire de l'armée. Paris, Imprimerie des journaux officiels, 31, quai Voltaire. 1903.

Anatomie topographique des cryptes des amygdales hypertrophiées, par le Dr A. Courtade (Extrait des *Archives internationales de laryngologie*). Paris.

Un Sigillo Medico Valdostano del secolo XIV, par le Dr Giovanni Carbonelli (Estratto dal volume XVII della Biblioteca della Società Storica Subalpina). Pinerolo. 1903.

Compte rendu du Voyage de 1901 aux stations du Dauphiné et de la Savoie, par MM. le Dr Carron de la Carrière et Laignel-Lavastine, interne des Hôpitaux. Résumé des Conférences faites par le Pr Landouzy, le Pr Gaucher et le Dr Huchard. Paris, C. Naud, 3, rue Racine. 1902.

(1) Cette lettre est écrite en français ; nous eu avons respecté le style, sinon l'orthographe. Sur la mort de Marie-Thérèse Raphaëlle, voir notre ouvrage : *La mère des trois derniers Bourbons* (Plon, 1902), chapitre I.

Histoire de la Médecine

Un accoucheur du dix-huitième siècle : Levret.

Entre autres travaux historiques (1) dus à la plume du Dr Varnier, l'accoucheur plein de mérite et d'avenir, que l'impitoyable mort a si prématurément fauché, il en est un que nous avions particulièrement remarqué, le dernier en date, croyons-nous, qu'ait publié notre regretté confrère.

L'article porte pour titre : *La fin et le testament de Levret*. Les documents mis au jour par Varnier sont d'autant plus précieux que l'on ne connaissait à peu près rien, à part l'excellente biographie de Tarnier (2), sur l'accoucheur peut-être le plus en vogue au XVIIIe siècle.

Nous n'avons pas dessein d'analyser l'étude (3) que nous venons de signaler et dont nous recommandons vivement la lecture à tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre art. Nous nous contenterons de cueillir çà et là, selon notre habituelle méthode, quelques traits anecdotiques, destinés à éclairer la silhouette d'un des maîtres les plus réputés de l'Obstétrique.

Pendant un quart de siècle, Levret a régenté, selon l'expression de Varnier, l'art des accouchements, les maladies des femmes et celles des petits enfants.

« Autour de lui, quelques étoiles de troisième grandeur — le médecin Antoine Petit, le chirurgien Jean Deleury, conseiller ordinaire du Roi en son Châtelet — le commentent dans des cours particuliers ; tandis que Gervais, très effacé démonstrateur royal aux Ecoles de chirurgie, achève de vivre sur la réputation de son défunt maître Puzos J.-L. Baudelocque, frais émoulu de sa province, cherchant sa voie (il a 22 ans), est près d'entrer dans l'orbe de Levret, maître incontesté. »

C'est en 1773, l'année même où Levret cesse d'écrire, que celui qui devait être Charles X épousait Marie-Thérèse de Savoie, la dernière cliente de marque de Levret : chirurgien accoucheur de feu la Dauphine, il était naturellement désigné pour être chirurgien accoucheur de la comtesse d'Artois. Lorsqu'il eut à l'assister pour

(1) Nous avons essayé de dresser la liste bibliographique de ces travaux ; on voudra bien nous excuser de ne pas la donner complète ; la bibliothèque de l'Académie n'étant pas encore définitivement installée dans son nouveau local, les recherches ont été particulièrement malaisées. Nous ne citons que les travaux ayant trait à l'histoire de la médecine :

Sur un passage controversé de la thèse de Solayrès (Comptes rendus de la Société d'Obstétrique, 1901, p. 183) ; présentation et identification d'un manuscrit : *Cahiers sur les Accouchements, de Solayrès* (id., ibid., p. 190) ; *Un projet d'affiche sur la puériculture* (1799) (id., ibid., p. 206) ; *La fin et le testament de Levret* (id., 1902, p. 197) ; *Rectification à la généalogie de Baudelocque* (id., ibid., p. 165) ; présentation du portrait peint par Natier, et qu'on croyait perdu, de de l'Espine (id., ibid., p. 105) ; etc.

(2) Cf. *Conférences historiques, faites pendant l'année* 1865, *à la Faculté de médecine*. Paris, Germer-Baillière, in-8°, 1866.

(3) Parue dans les *Annales de Gynécologie et d'Obstétrique*, septembre 1902.

la première fois, à la naissance du duc d'Angoulême (6 août 1775), il avait 72 ans. Il est à présumer qu'il se fit seconder, en cette circonstance, comme pour la naissance de Mademoiselle (le 5 août 1776) et pour celle du duc de Berri (le 24 janvier 1778), par son gendre Destremeau. L'*Almanach royal* continue néanmoins à le désigner comme unique titulaire de la charge sans survivancier. Levret semble donc avoir, comme on dit, conservé bon pied, bon œil (1), jusqu'à la fin de sa longue carrière.

Il mourut après quelques jours seulement de maladie, le samedi 22 janvier 1780, « d'une colique de miserere, suite d'une humeur catarrhale refluée sur les intestins et terminée par gangrène (2). »

Levret aurait dû laisser une jolie fortune, s'il n'avait pas gaspillé ce qu'il avait réussi à gagner.

La tradition veut qu'en 1736, dès le début de sa carrière, il ait été gratifié, par un client reconnaissant, le banquier Samuel Bernard, de 300 livres de rentes, réversibles sur ses descendants, et de 100.000 livres en billets de fermes, remis de la main à la main.

Son maître, Jean Louis Petit, l'aurait fait son héritier pour 40.000 livres.

En 1760, l'accoucheur de la Dauphine, Jard, qui avait assisté à la naissance de Louis XV, ayant dû, à cause de son âge avancé, résigner ses fonctions, Hévin premier chirurgien du Dauphin, consulté par le prince sur le successeur à donner à Jard, désigna Levret comme le plus digne. Dès ce moment il devint l'accoucheur à la mode.

Une nuit, il est mandé en toute hâte pour se rendre à Versailles. Une voiture est à la porte qui attend, pour le conduire au domicile de la parturiente. A peine est-il installé, qu'on lui bande les yeux et qu'on lui jette un voile sur la tête. Il était à peine remis de son émoi, quand il pénétra dans la chambre où gisait la cliente, le visage recouvert également d'un masque. L'accouchement terminé, Levret dut à nouveau se laisser bander les yeux et voiler la tête. Pour lui faire oublier ses émotions, on lui glissa dans la main une somme de 24.000 livres.

Veuf d'un premier mariage, Levret épousa en secondes noces la nièce de sa première femme ; à cinquante-cinq ans, il en eut une fille, et à soixante ans, un fils. A cette occasion Louis XV lui envoya un brevet de colonel pour le nouveau-né. C'était un grand honneur pour un homme sorti de la roture, mais Levret crut devoir le refuser. Il alla toutefois remercier le roi, mais lui rendit le brevet, en disant qu'à son âge, bien résolu à n'avoir pas d'autre fils, il ne voulait pas s'exposer à le perdre, on l'envoyant aux armées, et qu'il le destinait au Parlement. Contrairement aux prévisions de son père, Augustin Levret fut soldat de la République et devint même adjudant général des armées françaises.

Un simple détail suffira pour montrer la différence de situation des accoucheurs d'un siècle à l'autre : Levret demeura sucessivement rue des Petits-Champs, rue des Vieux-Augustins et enfin rue

(1) Et nous pouvons ajouter qu'il eut jusqu'à la fin l'esprit lucide, ainsi qu'en témoigne la lecture de son testament, retrouvé par Varnier et publié par lui dans les *Annales de Gynécologie* (loc. cit.).

(2) *Journal de Paris*, 27 janvier 1780.

des Fossés-Montmartre, « près la rue Montmartre, à côté du notaire ». Le quartier Montmartre était alors le plus riche de Paris.

Cent ans auparavant, Mauriceau habitait rue de la Huchette, au coin de la rue Zacharie, « à l'enseigne du *Bon Médecin* ». Que de changements en cent ans ! s'écrie à ce propos Tarnier. Quelle réflexion aurait-il faite lui-même, quand il fut arrivé à l'apogée de la réputation et des honneurs !

Levret laissait à ses héritiers une situation prospère ; on liquida néanmoins sans retard l'état de sa succession. Entre autres curiosités, on retrouva chez lui, outre quelques gravures et livres, huit cents bocaux d'histoire naturelle et une riche collection de pièces anatomiques. Dans ce musée se trouvait une pièce pour le moins singulière : le cadavre entier d'une femme, si bien embaumé et si bien préparé, qu'à cette époque où les dissections étaient encore difficiles, il servit à l'éducation de plusieurs générations d'anatomistes ; les élèves lui avaient donné le nom de *Margot.* Margot fut, naturellement, achetée par un Anglais !...

On a discuté parfois l'orthographe du nom du célèbre accoucheur de la Dauphine. On trouve, en effet, son nom écrit de différentes façons : *Levray* (1), *Levret*, et même *Levrette ;* les premières fois que son nom figure sur le compte rendu des séances de l'Académie de chirurgie, il y est orthographié dans cette dernière forme. Evidemment, dit très judicieusement Tarnier (2), on dut l'écrire au début comme on le prononçait; ce ne fut que plus tard que cette erreur fut corrigée.

Ecrivons donc *Levret* et prononçons *Levrette,* puisque telle était la prononciation du temps.

La nature parasitaire des maladies infectieuses est-elle de notion récente ?

Le temps n'est pas encore éloigné où la cause de la contagion était non pas seulement inconnue de la science officielle, mais encore considérée par la plupart des maîtres comme une entité mystérieuse, sur la nature de laquelle chacun laissait un libre cours à son imagination. Il serait curieux de savoir l'idée précise qu'exprimaient, dans l'esprit des auteurs anciens, les termes de *miasme*, *virus*, *germe*, dont les deux derniers surtout répondent aujourd'hui à des conceptions si nettes, si sûrement déterminées.

Et le « génie épidémique », comme on disait il y a quelque quarante ans ! N'avons-nous pas entendu le professeur Pinard, dans une de ses causeries si instructives et si humoristiques tout à la fois, nous dire que feu Tarnier (si j'ai bonne mémoire) eut toutes les peines du monde à faire accepter par son président de thèse un travail dans lequel il attribuait la mortalité effrayante des femmes en couches, à la Maternité, à une autre cause qu'au « génie épidémique » !

Cependant, si les savants de tout temps ont parfois manifesté des tendances à se payer de mots, lorsqu'ils voulaient expliquer à

(1) *Journal de Paris*, loc. cit.
(2) *Conférences historiques*, loc. cit.

tout prix ce qu'ils ne pouvaient pas expliquer du tout, il s'est trouvé parmi eux des esprits supérieurs, qui ont eu un pressentiment, une sorte d'intuition de ce que l'avenir a démontré pour vrai ; et même, chose curieuse, ils ont parfois tenu pour irréfutablement démontrés des faits qui ne l'ont été que beaucoup plus tard. C'est dire qu'ils parlaient avec une conviction profonde, et je m'étonne, pour ma part, que les pages que je vais citer plus loin n'aient pas eu plus d'écho.

J'éprouve pour les travaux de Pasteur et de ses élèves une admiration profonde et sincère. Loin de moi l'idée de la plus légère pointe de critique ou de malice jalouse à leur égard, à tel point que je lis toujours avec un sentiment de dépit, pour ne pas dire plus, les quelques lignes, heureusement bien rares, que nous voyons de temps en temps paraître contre les doctrines pastoriennes. Mais j ajoute que j'admire surtout Pasteur pour avoir démontré, par une expérimentation conduite à l'aide d une méthode parfaite, des faits qui étaient tenus déjà pour vrais, mais sans autres preuves que des vues de l'esprit très ingénieuses, très logiques parfois, et même des constatations erronées, qui conduisaient quand même leurs auteurs à des conclusions rigoureusement vraies, d'un moderne achevé : dans cet ordre de faits, je trouve la notion de la nature organisée, vivante, parasitaire, des agents efficaces des maladies contagieuses.

Je lis, dans un certain *Dictionnaire de la conversation*, paru vers 1835, un article sur la contagion, signé Fossati (1) ; tome XVI, p. 461, je relève les lignes suivantes ; je regrette de ne pouvoir citer l'article *in extenso* :

« ..... Une maladie contagieuse peut elle se manifester spon-
« tanément ? C'est une question du plus haut intérêt que nous
« croyons pouvoir résoudre négativement. L'observation nous
« prouve que toute contagion a été transportée du dehors. La
« lèpre, la peste, la petite vérole, la syphilis, le choléra, ne se
« sont manifestés spontanément nulle part. Les désordres du
« régime, l'humidité, la malpropreté, la chaleur, les affections
« morales, peuvent très bien faire naître différentes maladies com-
« munes ; mais ces causes ne donneront jamais origine à des
« maladies véritablement contagieuses.... Si des germes ont été
« déposés préalablement sur une personne ou sur les effets qu'elle
« touchera par la suite... alors on conçoit que les causes indiquées
« peuvent en hâter le développement et la faire éclore...

« Toute contagion résulte manifestement d'une substance maté-
« rielle, qui se sépare du corps infecté pour produire dans le corps
« sain qu'elle approche une maladie identique à celle dont elle
« dérive. Cette matière, que nous appelons *virus*, doit être différente
« pour chaque maladie contagieuse. Le virus contagieux a la pro-
« priété de se multiplier, de s'engendrer partout où il trouve des
« conditions propres à son développement. »

Il est certain que l'auteur emploie l'expression de « s'engendrer » dans le sens de « se reproduire », car il ne croit pas à la génération spontanée des virus :

« Il y a lieu de croire, avec Plater et autres, dit-il, que les con-

(1) Médecin de l'hôpital de la Simonetta, près de Milan.

« tagions existent en nature de tout temps, comme les papillons, les
« mouches et les fourmis ; mais qu'elles ne se propagent dans les
« corps vivants que dans des circonstances données. Chaque virus
« contagieux peut être transmis par contact, soit sur l'épiderme,
« soit à la surface des muqueuses, soit sur la peau découverte de
« son épiderme. Il s'attache et se conserve sur les vêtements, sur
« les meubles et sur les différents corps solides, mais plus spécia-
« lement sur les substances animales, la soie, la laine et les fourrures.
« Il y a des exemples de certains virus, comme celui de la petite
« vérole, qui se sont conservés sans s'altérer pendant plusieurs
« années, et qui, mis à l'air, en contact avec l'homme, dans les
« conditions favorables à leur développement, ont donné lieu à de
« graves épidémies. On a conservé dans des verres le virus de la
« vaccine pendant plusieurs mois, sans qu'il ait perdu son effi-
« cacité. . . . .

« Il est certain que, pour qu'un virus contagieux développe son
« action, il ne suffit pas qu'il soit offert au contact de la peau ; il
« faut qu'il puisse se multiplier ; qu'il soit, conséquemment, absorbé
« par le système lymphatique et transporté dans l'organisme. Cette
« multiplication, cette absorption supposent des conditions favo-
« rables, lesquelles sont : 1° que le virus ne soit aucunement altéré
« et qu'il conserve la propriété de s'engendrer ; 2° qu'il trouve le
« système lymphatique disposé à l'absorber ; 3° que, dans l'in-
« dividu, il n'y ait aucune émanation capable de détruire les germes
« contagieux ; » — nous dirions aujourd'hui que les phagocytes
n'interviennent contre les germes contagieux ; « 4° enfin, que
« l'individu soit apte à contracter telle ou telle contagion.

Dans les lignes qui suivent, Fossati, après avoir établi la diffé-
rence entre les maladies contagieuses et les maladies épidémiques,
aborde ensuite la nature du virus contagieux :

« Dans les ouvrages de Varron, de Columelle, de Vallisnieri et
« d'autres, l'on trouve déjà exprimée l'idée que plusieurs maladies
« ne sont dues qu'à la présence d'atomes organisés, à des *insectes*
« infiniment petits. Cette opinion des miasmes ou virus animés a
« été soutenue par Kircher, Lange, Lancisi, Fabri, Linné, Ricca, etc. ;
« de nos jours, par Scuderi, Rasori, Targioni, Acerbi, Mojon. En
« 1650, A. Hautmann regarde les animalcules comme la cause des
« maladies les plus terribles. En 1704, on inséra dans le *Journal*
« *des Savants* l'extrait d une dissertation, où l'auteur cherchait à
« établir que tout l'espace est rempli de vers et d'œufs impercepti-
« bles à la vue, qui causent la plupart des fièvres malignes et
« des maladies contagieuses. C'est aussi l'opinion de Hertsocher,
« de Dessault, de M. Mojon et de M. Julia de Fontenelle.

« Qui ignore les observations microscopiques faites de nos jours
« sur toutes sortes de liquides, où l'on découvre des milliards
« d'animalcules de forme et de nature si différentes ? Si l'on
« multiplie encore les recherches microscopiques, nous nous aper-
« cevrons un jour que le monde invisible et vivant est mille fois
« plus nombreux que le monde visible. »

Après avoir cité, comme maladies manifestement parasitaires,
celles qui sont dues à des insectes visibles, exerçant une action
nocive tant sur les végétaux que sur les animaux et sur l'homme
(bootrichus, œstre, chique, etc.), l'auteur continue en ces termes :

« Les recherches faites depuis Cestoni, en 1698 jusqu'alors, ont « prouvé jusqu'à l'évidence que la gale est produite par un insecte « qui s'insinue sous l'épiderme, où il se multiplie et se propage. Il « est étonnant que des faits si positifs et si faciles à vérifier aient « eu besoin tout récemment de nouvelles démonstrations, et que « des hommes de science très recommandables se soient trouvés « en opposition avec ces faits. » C'est là une allusion aux discussions qui ont, à cette époque, divisé l'Académie de Médecine, qui avait mis au concours la question de savoir si la gale était, oui ou non, une maladie parasitaire. Un certain pharmacien, du nom de Galés, avait attribué la genèse de cette affection à un parasite, qui n'était autre chose qu'un insecte vivant dans la farine avariée, le *glyciphagus cursor*.

Mais voici le clou, si l'on peut dire, de l'article dont je continue les extraits :

« Rogers a observé que le pus que l'on crache à une certaine « période de la consomption pulmonaire est rempli de petits vers « dont la forme particulière est facilement saisie à l'aide d'un bon « microscope. »

Evidemment, l'auteur de cette découverte n'a pu reconnaître le bacille spécifique de la maladie.

Il n'en est pas moins vrai que la phrase citée, très légèrement modifiée, remise à neuf, si l'on veut, est l'expression même de la vérité, et que, dans l'esprit de celui qui l'a écrite, ces *vers* sont plus qu'une coïncidence avec le bacille de la phtisie pulmonaire.

« De même que, dit-il, « Vasani a découvert, dans le pus de « l'ophthalmie contagieuse, des animalcules propres et en très « grand nombre... il est un fait constant que, dans les pays où « l'on voit en été beaucoup de mouches, de moucherons, de cou- « sins et d'autres insectes, les maladies contagieuses se propagent « avec une très grande facilité ». Or, n'est-il pas prouvé, depuis peu, que la malaria se propage par les moustiques, la peste par les puces?

Enfin, en ce qui concerne la prophylaxie des maladies contagieuses, je ne voudrais pas omettre les lignes suivantes : « ... L'ex- « périence a prouvé que les préparations qui contiennent le soufre, « le mercure, l'antimoine, le camphre, l'arsenic et les acides, sont « celles qui atteignent le mieux le but proposé (destruction du virus « contagieux)... Il n'est pas nécessaire, je crois, d'expliquer com- « ment la propreté la plus soigneuse devient un préservatif inap- « préciable. L'eau enlève de la surface du corps toutes les ma- « tières malpropres et détruit les corps organisés qui ne sont pas « destinés à vivre dans cet élément, particulièrement si elle est « rendue plus active par la chaleur... »

Franchement, Fossati ne mériterait-il pas d'être rangé parmi ces esprits clairvoyants que l'on appelle aujourd'hui, avec moins de raisons peut-être pour la plupart que pour notre personnage, les *précurseurs de Pasteur?*

Dr Latruffe-Colonne.

ÉCHOS DE PARTOUT

La nécrophobie des hommes célèbres. M J. H. Bridge, ancien secrétaire de M. A. Carnegie, a écrit dans le *Milwankee Journal :* « M. Carnegie a une horreur incroyable de la mort et il ne permet pas que personne de son cercle en parle jamais devant lui. S'il entend d'autres personnes en parler, il s'éloigne immédiatement pour ne plus rien entendre. Un peu avant la mort de sa mère, il appela un ami auprès du lit de celle-ci en lui disant : « Quand mère passera, je désire qu'on ne m'en dise rien. Vous, soignez tout. » Encore aujourd'hui, il ne sait pas comment et à quel moment elle est morte, bien qu'à cet instant il ne fût séparé d'elle que d'une douzaine de pieds. »

(*La Lumière.*)

Un moyen de ressusciter les morts. Les journaux ont annoncé, il y a quelque temps, qu'un médecin américain avait découvert un moyen de ressusciter les morts. Le télégraphe nous annonce ainsi sans plus de détails tant de nouvelles sensationnelles, qu'il est permis de conserver un certain scepticisme, même quand la nouvelle n'est pas aussi extraordinaire que celle-là.

Cependant, le *Cleveland medical journal* du mois de janvier contient un article du Dr Crile, de Cleveland, qui, cette fois du moins, justifie jusqu'à un certain point les assertions du télégraphe.

Cet article a pour titre : « Note préliminaire sur un procédé de ressuscitation des animaux en apparence récemment morts. »

Il est d'une si remarquable brièveté que nous prenons la liberté de le reproduire *in extenso :*

« Par l'usage combiné, dit le Dr Crile, des injections intra-veineuses d'adrénaline, de la respiration artificielle et de la pression rythmique du thorax sur le cœur, des animaux morts depuis quelques minutes ont pu être rappelés à la vie. Des animaux décapités ont été maintenus vivants pendant plus de dix heures. »

On se plaint souvent de la longueur des mémoires médicaux ou des notes physiologiques. Nous ne pouvons que regretter ici l'*imperatoria brevitas* de M. Crile. Le sujet valait bien quelques lignes de plus !

(*Médecine moderne.*)

Le suicide chez les Pharmaciens. D'après une statistique, portant sur quatorze années, les pharmaciens se suicident un peu moins que les autres hommes ; c'est consolant : leur mortalité de ce chef ne serait que de 2.05 pour 10.000, au lieu de 2.1 ; et cependant ce n'est pas la facilité qui leur manque. Disons toutefois que la fréquence du suicide paraît, ces années dernières, s'élever parmi eux comme dans les autres professions. C'est ainsi que la statistique

en question indique les chiffres de 6.3 pour 10.000 en 1888, de 13.6 pour l'année 1896 et de 5.5 pour les années 1898 et 1899.

Mais ce que le suicide des pharmaciens a de spécial, c'est qu'il se fait le plus souvent par le poison. C'est du reste assez naturel. Sur 100 suicides masculins, on compte 61 pendus, 15 tués par coup de feu, 12 noyés et 2.5 d'empoisonnés. Les pharmaciens qui se sont donné volontairement la mort dans les quatorze dernières années l'ont fait par le poison dans l'énorme proportion de 56.7 0/0. En 1898, le poison a été employé par eux dans plus de 80 0/0 des cas ; en 1899, ils ont eu davantage recours aux armes à feu, si bien que la moitié seulement se sont servis du poison et un bon tiers des armes à feu.

La plupart des pharmaciens qui se sont suicidés avaient de vingt à trente ans ; ils n'avaient pas eu encore le temps de faire leur situation.

(*La Pharmacie française.*)

Médecin aveugle. On vient de nommer officier de la Légion d'honneur M. le Dr Roaldes (de la Nouvelle-Orléans . D'origine française, il descend en ligne directe des anciens colons français de Louisiane. Il a attendu trente-trois ans cette rosette d'officier, puisque sa croix de chevalier avait été conquise à la bataille de Bapaume ! Il prit part, en effet, à la campagne de 1870, pendant laquelle il dirigea une ambulance, organisée par lui. Praticien de haute valeur, il s'est occupé spécialement des affections, des yeux et de la gorge. Fondateur et directeur de l'hôpital de la Nouvelle-Orléans, il ne verra pas sa rosette, car, depuis peu, il est atteint d'une cécité absolue.

Ce n'est pas chose banale que ce *médecin aveugle* (comme le Dr Javal), dirigeant lui-même un des plus grands hôpitaux du nouveau monde.

(*Gaz méd. de Paris.*)

Un mode de contagion de la tuberculose. Dans certaines pharmacies, au lieu de boucher les fioles à l'aide d'un bouchon débordant et de les coiffer à l'ancienne mode d'un papier soigneusement plissé, on coupe les bouchons au ras de la bouteille et l'on recouvre la surface de section d'un cachet de papier gommé.

Or, il arrive souvent que les élèves humectent ce cachet sur leur langue et déposent ainsi sur les bords de la bouteille des parcelles de salive.

Cette pratique n'a rien de plaisant pour le public et de plus elle favorise la contagion de certaines maladies transmissibles. Il faut donc la condamner absolument, d'autant mieux que, la mode féminine accusant une tendance manifeste à faire revivre les anciennes coiffures, les bouteilles ne peuvent mieux faire que de suivre la mode.

(*La Préservation antituberculeuse.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

La beauté dans la mort. — Quelle base scientifique peut-on trouver à cette observation, faite par un grand nombre de poètes, de peintres et de littérateurs, que la mort revêt le visage humain d'une beauté spéciale?

Exemples :

« Les traits paternels avaient pris au cercueil quelque chose de *sublime.* Pourquoi cet étonnant mystère ne serait-il pas l'indice de notre immortalité? Pourquoi la mort, qui sait tout, n'aurait-elle pas gravé sur le front de sa victime les secrets d'un autre univers? Pourquoi n'y aurait-il pas dans la tombe quelque grande vision de l'éternité ?

CHATEAUBRIAND.

De son pieux espoir son front gardait la trace,
Et sur ses traits frappés d'une *auguste beauté*
La douleur fugitive avait empreint sa grâce,
La mort, *sa majesté*.

LAMARTINE.

J'en atteste quiconque a regardé le visage mort d'un être aimé, avec cette anxiété étrange qu'est l'espérance mêlée au désespoir ; je vous atteste, vous tous qui avez traversé cette heure funèbre, la dernière de la joie, la première du deuil, n'est-ce pas qu'on sent bien qu'il y a encore là quelqu'un? Que tout n'est pas fini? Que quelque chose est possible encore?

On sent autour de cette tête le frémissement des ailes qui viennent de se déployer. Une palpitation confuse et inouïe flotte dans l'air autour de ce cœur qui ne bat plus. Cette bouche ouverte semble appeler ce qui vient de s'en aller, et *on dirait qu'elle laisse tomber des paroles obscures dans le monde invisible.*

V. HUGO (1).

Etc., etc...

Cette commune pensée exprimée, bien qu'en termes différents, par tous les grands poètes, n'est-elle que le résultat du repos qui succède à l'expression de la souffrance dans le visage de celui qui vient de mourir? Ou l'immobilité cadavérique, en redonnant au visage humain la sérénité apparente, ne donne-t-elle pas l'illusion d'une expression de douceur, de béatitude? Cependant le sommeil ne revêt pas le visage du même caractère. — Il y a là un petit problème d'esthétique intéressant, qui n'a, que je sache, jusqu'ici été traité que par les littérateurs et à un point de vue spiritualiste.

Medici certant. Dr MATHOT.

(1) Il n'est peut-être pas inutile de remarquer combien V. Hugo est inférieur à ses deux émules dans ces trois citations.

De l'usage du sang humain, chez les Romains. — Indépendamment des jeux sanglants du cirque, les prêtres et les augures romains, sacrifiaient encore, tous les ans, des jeunes enfants nouveau-nés et même des jeunes filles vierges. On pourrait en citer une quantité de cas.

Au point de vue médical, je citerai seulement deux faits caractéristiques :

1° *Vin tonique des Romains,* au IVe siècle. Vers l'an 350, l'empereur Maxence fit boire à ses soldats, la veille d'une grande bataille contre Constance, son empereur légitime, une mixture composée de vin et du sang d'une jeune fille sacrifiée au milieu d'incantations magiques.

2° *Bain romain contre la lèpre.* — Constantin, avant sa conversion, c'est-à-dire vers 305, pour combattre sa lèpre, ayant consulté les prêtres de Jupiter Capitolin, ceux-ci lui prescrivirent un bain de sang de jeunes enfants fraîchement égorgés. En allant pour prendre ce bain, cet empereur entendit les cris et les lamentations des mères éplorées auxquelles on avait enlevé leurs enfants pour les sacrifier. Touché de compassion, non seulement il s'opposa à ce carnage, digne de celui d'Hérode sous l'empereur Auguste; mais encore il rendit intacts les enfants à leurs mères, et donna à chacune d'elles une petite gratification en argent.

Voilà deux exemples, pris entre mille autres, de la barbarie romaine, aux époques les plus brillantes de l'empire : soit au temps d'Auguste (le massacre des Innocents par Hérode), soit au temps de Constantin et de ses fils (massacre de jeunes enfants, pour bains médicamenteux, prescrits par les prêtres de Jupiter Capitolin, et massacre d'une jeune fille vierge, pour vin tonique et fortifiant, accompagné de cérémonies magiques).

Dirai-je encore que, même au IVe siècle de notre ère, alors que la civilisation romaine n'en était plus à ses débuts, mais au temps de sa splendeur, entre Constantin le Grand et Théodose le Grand, non seulement on consultait encore les entrailles des victimes, pour connaître l'avenir, mais encore on ouvrait le corps d'hommes, de jeunes filles ou d'enfants, dans le même but.

Et dire que ce sont les Romains eux-mêmes qui ont eu l'ignominie d'accuser les Druides de sacrifices humains ! C'est tout à fait l'histoire de la paille et de la poutre dans l'œil. Mais les Gaulois, au contraire, ne ressortent-ils pas, par comparaison, comme infiniment plus civilisés encore, si on les compare à la barbarie monstrueuse des Romains ? Dr B.

Montesquieu histologiste. — Quel est l'auteur du procédé dit « coupes par congélation » en technique histologique ? La découverte des terminaisons nerveuses de la langue est elle antérieure à la date de publication de *l'Esprit des Lois?* MONTESQUIEU, voulant trouver (*Esprit des Lois,* 14e livre) la cause des différences de caractères des peuples dans les différences des climats, s'exprime en ces termes : « J'ai observé le tissu extérieur d'une langue de mouton, dans l'endroit où elle paraît, à la simple vue, couverte de mamelons. J'ai vu, *avec un microscope,* sur ces mamelons, de petits poils ou espèce de duvet ; entre les mamelons étaient des pyramides qui formaient, par le bout, comme de petits pinceaux. *Il y a*

grande apparence que ces pyramides sont le principal organe du goût.

« J'ai fait geler la moitié de cette langue, et j'ai trouvé, à simple vue, que les mamelons étaient considérablement diminués ; quelques rangs même des mamelons s'étaient enfoncés dans leur gaine ; j'*en ai examiné le tissu avec un microscope*, je n'ai plus vu de pyramides. A mesure que la langue s'est dégelée, les mamelons, à la simple vue, ont paru se relever, *et, au microscope*, les petites houppes ont commencé à paraître.

« Cette observation confirme ce que j'ai dit, que dans les pays froids les houppes nerveuses sont moins épanouies : elles s'enfoncent dans leurs gaines, où elles sont à couvert de l'action des objets extérieurs. Les sensations sont donc moins vives.

« Dans *les pays froids on aura peu de sensibilité pour les plaisirs*, elle sera plus grande dans les pays tempérés ; dans les pays chauds, elle sera extrême. Comme on distingue les climats par les degrés de latitude, on pourrait les distinguer, pour ainsi dire, par les degrés de sensibilité. J'ai vu les opéras d'Angleterre et d'Italie ; ce sont les mêmes pièces et les mêmes acteurs ; mais la même musique produit des effets si différents sur les nations, l'une est si calme et l'autre si transportée, que cela paraît inconcevable ; ce n'est pas la même musique. » Etc., etc...

La physiologie contemporaine ratifie-t-elle l'opinion de Montesquieu ?

L'ethnographie et l'histoire de la musique ratifient-elles la déduction de l'auteur de *l'Esprit des Lois* ?

Enfin, pourrait-on dire si, avant lui, on a appliqué la *congélation* à l'observation microscopique ?

Il n'est pas inutile de remarquer, en passant, que le grand écrivain se révèle dans ce passage sous un jour tout nouveau, comme un histologiste, à une époque où il n'était guère habituel aux écrivains *d'observer au microscope*.

Je crois qu'on ne trouverait aucune *observation micrographique* dans les autres écrivains du XVII[e] siècle.

On sait, du reste, que Montesquieu fonda presque une *Académie des sciences* à Bordeaux, et qu'il y lut plusieurs travaux d'*histoire naturelle pure*, bien avant de se révéler dans *les Lettres persanes*.

D[r] MICHAUT.

Le D[r] Cœurderoy. — *La Chronique médicale* compte peut-être parmi ses lecteurs quelques contemporains de Broca, à même de me fournir des renseignements sur un des camarades d'internat du célèbre professeur, le médecin Ernest CŒURDEROY, auteur de deux ouvrages empreints d'une grande exaltation : *Jours d'Exil* et *Hurrah, ou la révolution des Cosaques*.

P. BERNER.

Réponses.

Médecins fusillés pendant la guerre (IX, 55, 547). — Je lis, dans votre n° du 15 août 1902, une note du Dr Cartaz, mon ancien collègue à l'internat des hôpitaux de Lyon, intitulée : *Médecins fusillés pendant la guerre*. Vous me permettrez de faire une petite rectification.

L'ambulance dont parle le Dr Cartaz était dirigée par le Dr Morin, de Charolles, qui avait sous ses ordres comme médecin aide-major l'étudiant Millat, interne des hôpitaux de Lyon.

Tous les deux furent assassinés aux environs de Dijon par les Prussiens, qui se conduisirent à cette occasion comme des sauvages et massacrèrent non seulement les chefs de l'ambulance, mais encore tout le personnel et les blessés.

Je dois ajouter qu'il ne pouvait y avoir de méprise, le Dr Morin ayant habité pendant plusieurs années l'Allemagne et s'exprimant très bien en allemand.

Dr Marty,
ancien interne des hôpitaux de Lyon.

— Vous évoquez le souvenir du Dr Millat, en renvoyant au rapport du Dr Christô, publié dans le *Lyon médical*.

Le même rapport a paru dans la *Gazette des Hôpitaux de Paris*, (9, 11, 13 et 16 mai 1871).

Il s'agit de l'ambulance de la 3e légion des mobilisés de Saône-et-Loire, massacrée à Hauteville près Dijon, le 21 janvier 1871, au soir.

Le médecin-major Dr Morin, chef de clinique à Lyon, fut tué dans la salle même de l'ambulance dont il était le chef. Millat, aide-major et interne à Lyon, blessé dans la salle, fut fusillé dehors quelques instants après et tomba mort.

L'étudiant en médecine Fleury, infirmier-major, blessé également dans la salle, fut fusillé ensuite dans la cour et réussit néanmoins à s'évader. Les autres membres de l'ambulance furent plus ou moins maltraités ; bon nombre vivent encore : l'un d'eux est pharmacien, un autre juge, etc.

Le rapport Christô fait le récit complet de l'affaire et donne les dépositions des survivants et des témoins, *inter quos pars minima fui*.

Dr Fleury (St-Etienne).

— Vous trouverez ci-joint le document qui constitue le *seul rapport officiel* de cette boucherie allemande si abominable. Si je ne vous l'ai pas envoyé plus tôt, c'est que je ne l'avais pas à Paris, mais bien dans une propriété que je possède en Saône-et-Loire, où j'ai été le chercher (1).

Le Dr Morin, la principale victime du massacre, était un jeune médecin qui remplissait les fonctions de secrétaire auprès de mon

(1) Nous remercions bien vivement notre distingué confrère de cette marque d'intérêt pour la *Chronique*.

père (au moment de la déclaration de guerre), qui l'appréciait et l'aimait beaucoup.

Dr L. Bouchacourt.

Rapport de l'infirmier Dhéré sur le massacre de l'ambulance de la 3e légion.

Le 21 janvier 1871, la 3e légion des mobilisés de Saône-et-Loire, accompagnée de son ambulance, partit de Dijon et se dirigea sur Hauteville (petit village situé à 6 ou 8 kilomètres de Dijon). Sur les sept heures du soir, deux bataillons prirent position dans ce village même ; une heure après, le colonel Fornel, fit dire que l'on passerait la nuit là ; je reçus l'ordre aussitôt de faire avancer notre ambulance qui était restée à deux kilomètres en arrière, afin qu'elle puisse se mettre à couvert, et fonctionner si besoin était.

Je m'empressai d'exécuter cet ordre, et l'ambulance fut installée dans une maison située au bas du village.

Notre major le Dr Morin fit aussitôt placer au sommet de la maison le drapeau de l'internationale (croix rouge sur fond blanc) et le drapeau français ; par prudence il fit placer un second drapeau de l'internationale, en dehors à la porte de la maison, puis un troisième déployé dans la chambre que nous occupions.

Tous nous avions nos brassards, excepté le vaguemestre qui avait été mis à notre disposition, parce qu'il n'avait pas d'armes.

Une heure après notre installation, ayant entendu quelques coups de feu, je montai aussitôt dans la direction; arrivé près nos avants-postes qui étaient placés au haut du village, je m'informai si personne ne réclamait notre secours; on me fit voir un blessé que je reconnus pour être le nommé Dumont de Tourny. Je m'empressai de le ramener à l'ambulance, où il reçut du Dr Morin tous les soins que réclamait son état ; après ce pansement terminé, comme le feu continuait toujours, notre bon major ayant des craintes pour nous tous, fit plier l'ambulance pour partir.

Malheureusement, au moment du départ, une jeune fille de la maison même reçut une balle en pleine poitrine, en traversant une chambre voisine à la nôtre.

Quoique la fusillade, se rapprochant, pouvait faire craindre à notre jeune major d'être surpris, il n'hésita pas à donner à cette jeune fille les soins que réclamait sa position.

Il achevait à peine son œuvre de dévouement et tenait encore une sonde à la main, que plusieurs coups de fusil sont tirés dans l'ambulance ; aussitôt 12 à 15 Prussiens entrent, en brisant portes et fenêtres.

Nous crions tous : Ambulance, Ambulance internationale. A nos paroles, ils répondent : Amboulance, amboulance, charogne capout, et aussitôt ils se ruent sur nous, comme des bêtes féroces, nous frappant de coups de crosses et de baïonnettes.

Notre major alors élève la voix, prononce en allemand (langue qui lui était familière) des paroles qui sont nullement écoutées ; pendant qu'il s'efforçait de leur faire comprendre qu'ils avaient

affaire à une ambulance parfaitement en règle, il reçut plusieurs coups de crosses qui lui ouvrirent le crâne ; malgré cela il s'efforçait toujours de les convaincre lorsqu'il reçut une balle en pleine poitrine, qui lui donna la mort

Au moment où ce pauvre ami et chef tombait, moi je reçus un coup de crosse sur la tête, apliqué d'une telle force, que l'arme de cet infâme se brisa; je tombai ; malgré cela j'eus assez de force pour me relever et leur montrer mon brassard, pensant toujours qu'ils finiraient par respecter les lois de la convention de Genève ; mais pour toute réponse je reçus une balle au front qui m'étendit sur le carreau.

Une demie-heure après, ayant recouvré connaissance, je fis un mouvement ; ces assassins qui étaient toujours là m'ayant aperçu, viennent sur moi pour m'achever, l'un d'eux me donne un coup de crosse sur l'oreille gauche, et un second sur la figure ; après ces horribles faits, ils me laissèrent pour mort.

Pendant cette scène de carnage, l'aide-major Milliat, après avoir été maltraité et frappé, était traîné par les cheveux jusque dans la cour et achevé d'une balle : Fleury infirmier s'échappait de leurs mains, mais en fuyant il reçut plusieurs coups de feu qui heureusement ne lui firent que des blessures légères.

Plusieurs faits se sont passés depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures du matin : je ne puis les signaler, étant resté tout ce temps complètement évanoui.

Mais depuis deux heures ces misérables sont venus nous torturer cinq ou six fois, afin de s'assurer de notre mort.

Ils nous ont frappés à coups de talons de bottes, nous tenant des bougies devant la figure pour voir si nous respirions encore ; enfin nous croyant tous morts, ils nous ont enlevé tout ce qui leur paraissait de quelque valeur, ils ont brisé et volé deux de nos cantines, une contenant des linges, et l'autre des médicaments; ils ont volé la caisse de l'ambulance que portait notre pauvre docteur à sa dernière heure, ils ont même eu l'infamie de lui arracher ses bottes.

Sur les sept heures du matin, de Champvigy, Legros et moi, restions seuls dans la chambre, faisant toujours les morts ; deux Prussiens entrent ; s'apercevant que nous n'avions pas perdu complètement la vie, ils veulent nous trancher la tête, et sans un médecin prussien qui entrait au même instant, ils achevaient leur crime.

Ce qui prouve qu'ils avaient bien envie que pas un de nous ne survive, espérant par ce moyen cacher un peu leurs crimes.

J'espère bien que justice sera faite, car ils n'ont nul prétexte à alléguer à cet odieux massacre.

J'affirme de nouveau que nous étions tous sans armes aucunes, tous munis de nos brassards, dans l'exercice de nos fonctions, et ayant deux blessés à l'ambulance.

J'affirme en outre qu'aucun coup de fusil n'a été tiré de la maison où nous étions installés, et que tous les faits énoncés dans ce rapport ont été vus et entendus par moi.

En terminant, qu'il me soit permis de rendre hommage au zèle et au dévouement que déploya mon pauvre ami et chef le docteur Morin pour organiser son ambulance : il avait su réunir

au moyen de souscriptions une somme assez considérable et un matériel complet.

Il était heureux et fier d'avoir organisé une ambulance sur un si grand pied, parce que, disait-il, aucun soin ne manquera à mes mobilisés.

Malheureusement l'assassinat dont il a été victime a déjoué tous les projets qui sortaient d'un si noble cœur, cœur qui avait su se faire aimer de tous.

La science elle-même fit une grande perte en ce jeune savant.

Charolles, le juillet 1871.

DHÉRÉ CAMILLE,
Infirmier-major de l'ambulance de la 3e légion des mobilisés de Saône-et-Loire.

Vu pour légalisation de la signature de M. Dhéré Camille, pharmacien demeurant à Charolles, apposée ci-dessus.

Charolles, le 24 juillet 1871.

Pour le maire de Charolles empêché,
DESCHAINTRE aîné.

Le sang humain en thérapeutique (IX, 288, 538). — Ce que je lis au sujet de l'emploi du sang humain en thérapeutique, dans la *Chronique médicale*, me remet en mémoire un souvenir tout particulier :

En l'année 1871, j'étais encore enfant, et un soldat de ma famille, qui avait pris part à la malheureuse guerre de 1870 et avait été emmené prisonnier en Prusse, à Kœnigsberg, si je me rappelle bien, raconta devant moi toutes ses souffrances : à peine vêtu, il était obligé de casser et brouetter de la glace ; il était traité à la prussienne, c'est-à dire indignement. « Heureusement, ajoutait il, nous avions un ami dans un médecin polonais, chargé de nous donner des soins ; à ce régime de galérien, nous avions presque tous gagné des douleurs rhumatismales, et cet excellent Polonais nous faisait frotter avec une « graisse » qui faisait merveille : les douleurs disparaissaient vite et la vigueur nous reprenait de suite.

« Plusieurs fois, nous lui demandâmes la composition de cette graisse, et toujours il éludait la réponse. Cela nous intriguait, et nous nous ingéniions à lui arracher son secret, mais en vain.

« Enfin vint la libération. Nous avions, pour rentrer en France, à traverser toute l'Allemagne, empilés dans des wagons de troisième classe. Avant de partir, notre ami le Polonais donna à plusieurs d'entre nous des boîtes remplies de cette graisse blanche, en nous disant : « Vous allez souffrir des jambes, par suite de la position assise pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, vous vous frotterez avec ma graisse, et douleurs et fatigues disparaîtront. »

« Au moment du départ, l'excellent homme, les larmes aux yeux, vint nous serrer la main, et une dernière fois nous lui demandâmes la composition du fameux topique : « Si je vous la disais, vous seriez capables, de ne plus vouloir vous en servir, » et, au milieu de

phrases entortillées, il nous sembla à tous comprendre que cette graisse était faite « avec de l'homme ».

« Quels organes humains employait-il ? Nous ne l'avons jamais su ; mais ce que je puis dire, ajoutait mon soldat, — qui n'était pas du Midi, — c'est que sa pommade fit encore des prodiges. Les favorisés du sort qui en avaient, supportèrent le voyage, plus que pénible, de la rentrée en France, sans réelle fatigue, alors que ceux qui n'en avaient pas éprouvèrent de réelles souffrances.

« Avant la fin de notre wagonnage à travers l'Allemagne, j'avais épuisé ma provision, que j'avais partagée avec d'infortunés compagnons de route, et à partir du moment où je n'ai plus eu la ressource de me « graisser » les jambes, je devins tout ankylosé et souffris beaucoup ».

Je vous raconte, Monsieur le Rédacteur, les choses telles qu'elles furent racontées devant moi par un homme digne de foi, et incapable de « broder ».

Ce médecin polonais, qui faisait les autopsies des soldats décédés, était-il un avant-coureur de Brown-Séquard ? — Agissait-il sur les pauvres soldats français par suggestion ? Je ne le saurais dire.

Mais ce souvenir est resté ancré dans ma mémoire d'enfant et je vous le donne tel que je le retrouve.

Dr Nohcuaf (Orléans).

A propos d'épispasdias et d'hypospadias (1). — Poser la question c'est la résoudre, étymologiquement.

En latin, *spatha* (glaive) ; — en espagnol, *spada* (épée), d'où *spadassin* ; — en provençal, *espase* (épée).

Chose curieuse, tous les mots vulgaires ou d'argot désignent ainsi la verge : Rabelais l'appelle quelque part le *coutel* (couteau); — le vulgaire, *dard;* — l'étudiant, *brachmar*, du grec : βραχυς μαχαιρα, courte épée).

En argot provençal, on dit couramment l'*asti*, du latin *hasta* (javeline, trait, dard).

Hasta viri, dit aussi le poète latin, pour désigner l'organe mâle.

Bien précieuse aussi cette arme, puisqu'elle possède deux écrins : le *fourreau* (vagina), que lui prête l'anatomiste, et *le vagin*, second fourreau que lui offre Dame Nature.

Tout, en effet, *converge* dans le même sens étymologique.

Dr Martin-Raget.

---

(1) Nous n'avons pu retrouver la date à laquelle la question a été posée.
Nos correspondants seraient bien avisés, et nous leur saurions un gré extrême : 1° de rappeler l'année, en chiffres romains, et la page du journal auxquelles se réfère leur réponse ; 2° de n'écrire qu'au *recto* et jamais au *verso*. (Note de la R.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la ***CHRONIQUE MÉDICALE*** (1902-03

N° *du* 15 *septembre* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — La procréation des sexes à volonté. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre.

N° *du* 1er *octobre* 1902. — Une névrosée mondaine au xviiie siècle ; Sophie de Monnier (étude de psychologie morbide), par M. Paul Cottin. — L'homme-femme : Mademoiselle Savalette de Lange, par le Dr Cabanès.

N° *du* 15 *octobre* 1902. — La mort de Zola. — La méthode scientifique en littérature, par M. Robert Fath. — La documentation du Dr Pascal, par M. le Dr Maurice de Fleury. — La prétendue originalité de Zola, par M. le Dr Max Nordau.

N° *du* 1er *novembre* 1902. — La tuberculose dans le roman : La genèse des *Embrasés*, par l'auteur, M. Michel Corday. — Notre enquête : *Les tuberculeux sont-ils des « embrasés »* ? — Les facultés affectives chez les phtisiques, par M. le Dr Pégurier (de Nice).

N° *du* 15 *novembre* 1902. — Le sadisme chez Baudelaire, par le Dr Cabanès. — Adam et Eve dans les livres d'anatomie. — La future Académie de médecine.

N° *du* 1er *décembre* 1902. — Les types pathologiques dans Balzac : M. de Mortsauf, du *Lys dans la Vallée*, par M. le Dr Lucien Nass. — Balzac chez Esquirol. — Pages oubliées : L'esprit scientifique de Balzac, par M. Ferdinand Brunetière.

N° *du* 15 *décembre* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — Le marquis de Sade et son œuvre. — Les érotomanes. — La Vierge au biberon. — Lettre inédite de M. Victorien Sardou.

N° *du* 1er *janvier* 1903. — Les causes de la folie de Théroigne de Méricourt. — La génération spontanée avant et depuis Pasteur, par M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé).

N° *du* 15 *janvier* 1903. — La vie pathologique du Grand Roi (*Fin*), par M. Louis Delmas. — L' « Écorché » de Bar-le-Duc. — Les thèses du médecin Ch. de Lorme — La diminution de la criminalité.

N° *du* 1er *février* 1903. — Les Médecins à la Convention, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Le médecin de Flaubert. — Deux cures historiques : Henri IV et Richelieu. — Un billet de faire part original. — Les nouveaux sénateurs médecins.

N° *du* 15 *février* 1903. — Le vocabulaire médico-esthétique, par M. le Dr Victor Ségalen. — Le Dr Labbé et l'homme à la fourchette. — Les médecins « pipos ».

N° *du* 1er *mars* 1903. — Le Jubilé pontifical. — L'hygiène et le régime de Léon XIII. — Les deux fléaux du siècle. — Un précurseur de M. Duclaux. — Un musée historique de la médecine.

N° *du* 15 *mars* 1903 — Les Médecins à la Convention (suite), par M. le Dr Miquel-Dalton. — La carrière médicale de Berlioz, contée par lui-même.

N° *du* 1er *avril* 1903. — Eugène Sue, chirurgien de marine, par le Dr Cabanès. — Souvenirs d'un vieux médecin. — Les Médecins et la Musique. — La guerre à l'alcool.

N° *du* 15 *avril* 1903. — Médecin machiniste. — Médecin librettiste. — Médecin dramaturge. — Les médecins receveurs des ports aux Etats-Unis. — Féminisme médical. — Une école spartiate. — La génération spontanée avant Pasteur. — Bossuet et Pasteur.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 10

15 MAI 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

13e ANNÉE N° 10 15 Mai 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature

L'Art descriptif en médecine.

(Suite et Fin) (1).

Par M. le Dr Ch. Brisard.

Est-ce pour la même raison que le médecin n'est qu'un coloriste de courte imagination ? La couleur est pourtant un élément important de description, mais presque toujours les nuances simples du spectre suffisent au pinceau pour colorier ce qui doit l'être. L'image alors serait superflue. N importe ; çà et là, quelques touches vives ressortent sur la palette : les diverses floraisons de la rougeole ont fourni à Grancher quelques notations bien senties. Trousseau a cette impression de « malades sortant d'une cuve de raisin », en face de certains varioleux hémorrhagiques.

Les vomissements ont très généreusement inspiré leurs descripteurs : « vomissements en jus de pruneau, de poireau, en marc de café » ; les selles aussi : « selles lavures de chair, framboise écrasée, en frai de grenouille, en hachures d'épinards. »

Le teint des chlorotiques est « couleur de cire vieille » et leurs yeux brillent dans leur visage « comme des yeux de poupée », au dire de Peter.

Le Pr Vaillard (du Val-de-Grâce), pour peindre la langue dépouillée à vif du misérable dysentérique chronique, trouve cette image d'une brutalité saisissante et que n'eût point reniée Flaubert : « Ils ont dans la bouche, dit-il, comme une tranche de viande crue. »

Mais c'est surtout vers la forme que le médecin dirige son effort visuel. Il voit plutôt en dessinateur et en sculpteur qu'en peintre. Armé du microscope, il fouille l'intimité des tissus et campe, en deux coups de pouce, des silhouettes ressemblantes, « cellules en araignée, en massue, en champignon, en pédale, glandes en grappe ». — Les fibres élastiques se recourbent « en tire-bouchon à la façon des vrilles de la vigne » (Renaut). Les cellules conjonctives qui composent la trame de nos organes ont l'air « de voiles tendues par des cordages. » L'alvéole pulmonaire, compliqué de son infundibulum terminal, de ses conduits renflés et creusés de logettes, offre à Charcot une image pré-

(1) V. le n° précédent.

cise. « C'est là, dit-il, une disposition qui rappelle la maison romaine avec son impluvium central et ses cubicula. » L'ensemble, ajoute Grancher, « rappelle une corolle de fleur d'églantier, chaque pétale correspondant à la section d'un conduit alvéolaire, le centre de la fleur étant représenté par la coupe d'une bronchiole ». Plus loin, le Pr Ranvier montre la cellule auditive « assise » sur la cellule qui la soutient, « comme une personne sur une chaise ».

Les infiniment petits, eux aussi, les microbes ténus, mesurables en millièmes de millimètre, ont leur physionomie suggestivement modelée dans cette souple argile. Tels « les bacilles en épingle, en clou, en baguette de tambour » qu'on rencontre dans le tétanos ; — le « bacille en semelle, en palissade, en cornichon » de la diphtérie ; — tels les bacilles en massue, en haltère, en virgule .. — Les colonies microbiennes poussées sur les plaques de gélatine ou de gélose prennent des contours délicats. Les unes sont « des gouttes de rosée », les autres « des montagnes de glace », des traces vernissées d'escargots, « des taches de bougie ». Quelques-unes se développent en profondeurs, « avec des ramifications partant d'un axe central, semblables à un sapin renversé ». D'autres, au contraire, étalent sur la gélatine des plaques duveteuses et cotonneuses, « comme des feuilles de nénuphar sur l'eau », et si d'aventure la gélatine se liquéfie à leur contact, c'est, pour certains microbes, « la liquéfaction en flûte à champagne ».

Sous l'ébauchoir cruel et le crayon vigoureux, les personnages sont à leur tour croqués au vif, avec leurs misères, leurs difformités, leurs laideurs, sortes de figurines d'un musée anatomique des grimaces et des tares, dessins d'album illustré par un Callot qui serait docteur ès sciences pathologiques. Voici la pitoyable mascarade des bossus, tordus et noués par le rachitisme, exhibant leur « thorax en entonnoir, en tonneau, en carène, leur thorax pointu de poulet », dont la maigreur se lit « au gril des côtes ». Voici les avariés dont le tibia s'incurve « en lame de sabre » (Lannelongue), et dont le nez effondré est « un nez en lorgnette » (Fournier) ; — les atrophiés, avec « leur taille de guêpe » et leurs « omoplates en ailes » ; — les blessés, les estropiés, enfin, montrant leur poignet cassé qui se déforme « en dos de fourchette » (Dupuytren) ; leur épaule luxée « en coup de hache », d'où la manche retombe droite, « comme un vêtement sur une épaulette » (Tillaux).

Je ris malgré moi de ce myxœdémateux bouffi, qui passe avec sa « figure de pleine lune » et ses « mains aplaties comme des bêches. » Voici la « main en battoir » de l'acromégalique, dont les doigts enflés sont pareils « à des saucissons », ce qui va bien avec « sa poitrine à bosse de polichinelle » ; — la « main de prédicateur », cette main relevée sur le poignet, ouverte, les doigts étendus, qui trahit la syringomyélie ; — la « main en patte de singe » de l'amyotrophie ; — la « main en griffe » de la paralysie cubitale ; — la « main de squelette », dont les cinq doigts pendent inertes et flasques ; — « la main succulente », selon le mot exquis de M. Marinesco, main grasse et sans fossettes du syringomyélique.

Regardez ce méningitique, recroquevillé dans son lit, jambes pliées et genoux au menton. Il est « couché en chien de fusil ». Son abdomen est rétracté ; il a « le ventre en bateau ». Voyez cet hémiplégique dont la joue se soulève à chaque expiration : « il fume la pipe. » Veut-il marcher, il jette sa jambe de côté, « il fauche ». Cet alcoolique para-

lysé se meut de façon bizarre. Il commence par lever la jambe verticalement, puis la lance en avant : « il steppe », comme s'il marchait dans de hautes herbes qu'il se garderait d'écraser. — Avec la pointe d'une épingle, je pique la peau de cette hystérique. Ici, elle sent ; là, non. Je remarque que les zones insensibles sont limitées à certains segments de membre, et je dis : « anesthésie en manchettes, en botte, en gant, en manche de veste, en jarretière, en bracelet. »

Cet homme atteint de paralysie agitante est tout un poème, un poème lamentable et burlesque. Son attitude est raide et figée. « On dirait qu'il est empalé », écrit Charcot. Ses mains tremblent, mais non point comme un vieillard, ni comme un saturnin, ni comme un mercuriel. C'est quelque chose de très spécial, une trépidation incessante sur la pulpe opposée du pouce de ses quatre doigts repliés légèrement en dedans. N'a-t-on pas raison de dire « que le malade a l'air d'émietter du pain, de filer de la laine, de compter des écus, de rouler des boulettes de papier » ? La main, dans son ensemble, a son cachet, elle aussi. Elle est déviée vers le bord interne, tout entière « en coup de vent ». Mais regardez-le marcher. Il vient vers nous incliné tout d une pièce en avant, « comme s'il courait après son centre de gravité », dit Trousseau. D'autres, au contraire, se renversent majestueusement en arrière. La clinique de l'Hôtel-Dieu de Lyon posséda longtemps une misérable malade de ce genre qu'on appelait « l'Impératrice », à cause de son éternel grand air de souveraine. — Ses lèvres aussi tremblent sans cesse. C'est moins un tremblement qu'une « vibration labiale », comparable « aux secousses d'un museau de lapin ». « On dirait, écrit le Professeur Brissaud, que le malade marmotte une litanie interminable. » Faisons parler maintenant ce pauvre fantoche. Sa parole est saccadée, secouée de crispations, d'efforts pénibles, coupée de silences ; « analogue, dit le Professeur Grasset, au verbe entrecoupé d'un cavalier malhabile non encore adapté au trot de son cheval. »

La nature se plaît, en vérité, à multiplier les types de grotesques. Des gens existent, atteints de la maladie de Friedreich, qui éprouvent d'incroyables difficultés à exécuter les mouvements les plus simples. « Pour saisir un objet, dit le Pr Déjerine, leur main se porte tout d'abord au-dessus de lui, puis elle s'abaisse en décrivant une série d'oscillations lentes et circulaires qui diminuent d'amplitude au fur et à mesure qu'elle s'approche du but. Elle semble parcourir les spirales successives d'un labyrinthe dont l'objet serait le centre. Enfin elle s'abat brusquement et les doigts, jusque-là dans l'extension, se fléchissent et étreignent l'objet. » — « La main plane, » résume M. M. Carré ; et « s'abat comme un oiseau de proie », ajoute Charcot. Voilà qui est vu et senti. Maupassant, décrivant « les ondulations des mains » de ses danseuses arabes, « aux mouvements doux que coupe sans cesse la brusque convulsion des doigts », n'a pas une acuité de vision supérieure.

Il n'est pas enfin jusqu'aux lésions anatomiques profondes, d'apparence amorphe, qui ne provoquent la verve descriptive du médecin. Les images se pressent sous sa plume, pour fixer les multiples aspects du foie morbide : « le foie clouté », semé de nodules fibreux ; — le « foie silex » au parenchyme pierreux et « criant sous le couteau » ; — le « foie ficelé », étreint entre des bandes fibreuses ; — le « foie en croix de saint André », etc., etc. On y voit également « le cancer en amande » (Hanot), le « cancer en noix de coco » (Gilbert). Il arrive par-

fois que deux abcès, l'un superficiel, l'autre profond, commuuiquent par un mince pertuis : c'est « l'abcès en bouton de chemise ». Le nez en lorgnette ne suffit pas saus doute à leurs avides possesseurs. Des « dents en tournevis, en gâteau de miel, en coup d ongle, en écaille d'huître », sont aussi l'ornement de leurs gencives. L'image s'accroche à l objet infime comme au phénomène essentiel. Le médecin est bien de ceux qui « aiment à accuscr le petit fait aussi puissammcnt que le grand », ainsi que lc voulait Flaubert.

Tel cst, rapidement inventorié, le bagage descriptif de la médccine. Sa valeur scientifique est considérable. Car il n'est point composé de formules d'occasion, choisies et groupées pour les besoins de la cause. Chaque image citée ici a ses quartiers de noblesse. Les traités de médecine l'ont adoptée et se la repassent de l'un à l'autre, comme si elle était désormais revêtue de l'estampille officielle. L'image cxacte fait partie du patrimoine médical, à l'égal presque d'une notion cxacte, d'une découverte définitivemcnt acquise.

En médecine, plus que partout ailleurs, du reste, les mots font fortune. On ne s'y montre point insensible aux grâces du style. Les « faux pas du cœur, le délire du cœur, la folie du cœur », dont parle la pathologie *in extremis* de l'organe cardiaque, ne sont, au fond, que d'heureux effets littéraires. N'est-elle point digne d'être conservée, cette poétique phrase de Brissaud, qui caractérise ainsi le parler rude, saccadé et monotone de certains paralytiques : « Ils ont perdu la chanson du langage ? » L' « hémiplégie joviale » du même auteur, la « parole explosive », la « parole titubantc » de Déjeriue sont des trouvailles d'expression que l'on se plaît à répéter. Qui ne se souvient quc Lasègue a écrit des diabétiques maigres « qu'ils semblent avoir une fuitc », tant leur dépérissement cst rapide ; — que Barthez a peint l'expiration du rachitiquc, courte, pénible et bruyante, par ces termes énergiques : « le malade crache son expiration » ? Et le mot de Trousseau, sur le pctit coqueluchcux solitaire qui « méditc sa crise », est immortel, sans doute, dans les fastes de la pathologie infantile.

De tels tours de langage sont trop séduisants, trop instructifs aussi, pour n'en pas fairc désirer d'autres. Il est regrettable, en particulier, que l'anatomie, la science descriptive par excellence, ne vise pas davantage au style pictural. Imagée dans son vocabulaire, clle ne l'est point dans sa description proprcment dite. Sa valeur littéraire est, à ce point de vue, presque nulle. On y chercherait en vain des impressions intéressantes. Ellc semble mettre tout son mérite à ne justifier son titre de science exacte que par la froideur et l'aridité dc ses formules. En voici une, par exemple, prise au hasard, chez un de nos auteurs les plus répandus : « Le massif osseux de la face peut être considéré « comme un prisme triangulaire, dont les deux bases sont latérales et « dont les trois faces sont l'une supérieure, la deuxième inférieure, et « la troisième postérieure. » — Ainsi de suite, ainsi toujours Toutes les formes sont ramenées à des figurcs géométriques, système nécessairc souvent peut-être, mais plat et combien peu représentatif. Si commode que soit l'abstraction schématique, on ne doit pas en abuser. A côté de l'épure, il faut le tableau ; en face du plan, l'élévation. Le schéma lamine la nature en lignes conventionnelles et tue la vie des formes aussi bien que des couleurs. Les anatomistes, qui font profession de définir à un centimètre près la situation d'un organe par rapport à un autre, se moquent bien des « bleuissements d'aponévrose », comme

disent les Goncourt, mais ils n'ont point tout à fait raison. La science ne perd rien à faire l'aimable.

Ils n'ont point tout à fait tort non plus. L'auteur médical a d'autre souci que de plaire. Exact, précis, suggestif, il doit encore être complet L'artiste procède par traits qu il choisit et combine à son gré en les faisant valoir l'un par l'autre. Le médecin, lui, est contraint de tout dire suivant un plan traditionnel. Il n'a pas le droit de taire ce qui n'est pas expressif. Tout est bon à noter, même le fait absent, le fait négatif ou ce qui n'est qu'une simple possibilité de devenir. L'obligation de tout décrire met des entraves à la phrase qui n'a point toujours le voisinage qui lui convient, éparpille l'intérêt et disloque l'ensemble. Aussi est-il difficile de citer une page de médecine où la description fasse un bloc harmonieux et rythmique, où la tenue littéraire s'affirme dans la gradation de l'effet, de la mise en place des valeurs. L'image est fréquente, le « morceau » rare.

Ça et là pourtant s'ébauchent des tableaux largement brossés avec la volonté évidente de faire quelque chose qui se tienne. Les trois descriptions qui suivent sont intéressantes à cet égard, tant par leurs défauts que par leurs qualités. Voici d'abord l'étude classique, par Mesnet, du délire des cholériques :

« Le malade est en proie à un délire bruyant avec agitation Il
« jette des cris perçants, se remue en tous sens, ne peut tenir en
« place et reste tout découvert. Les traits sont contractés, la bouche
« est serrée ; il existe de la constriction des muscles masséters, du
« mâchonnement, du grincement des dents. Il y a presque de la
« raideur du cou avec renversement de la tête en arrière, de la car-
« phologie, des soubresauts de tendons. »

Description purement technique, lourde énumération de symptômes, structure vulgaire des phrases, tout y est à reprendre. Aucun effort de style. L'observateur a vu tout ce qu'il fallait voir, mais il le rend mal. Sa lunette est bonne, mais sa plume malhabile et gauche.

Le tableau que trace le Pr Hayem du collapsus typhoïdique révèle un sentiment plus net de l'ordonnancement général du récit : « Le choc précordial devient faible, presque insensible, le pouls filiforme ; les extrémités se cyanosent et se refroidissent. Le visage est terne, bleuâtre, grippé. Les yeux sont excavés, les lèvres et les pommettes bleuâtres. Le nez est froid ; une sueur froide et visqueuse couvre les tempes. Le regard est fixe, sans expression, les paupières à demi-closes ; la voix est faible et cassée, les mouvements lents et incertains. »

Le morceau est déjà plus élégant, plus châtié, mais sec et sans effet.

Mettons en face la page de large envolée que Laveran a consacrée au cholérique agonisant : « Les malades épuisés, anéantis, restent couchés sur le dos, les membres étendus, immobiles. L'œil, enfoncé dans l'orbite, par suite de l'affaissement du coussin cellulo-graisseux, n'est qu'incomplètement recouvert par les paupières dont l'orbiculaire est paralysé. Des taches noirâtres, d'un bleu sale, apparaissent à la surface de la sclérotique, ou bien l'œil rougit par le développement d'une kératite. La cyanose des paupières dessine profondément le contour osseux de l'orbite, le nez est effilé, les saillies cartilagineuses apparaissent à travers la peau desséchée. Les lèvres sont amincies, collées sur les dents, ou entr'ouvertes, violettes, bleuâtres. Les tempes et les joues se creusent. Une pâleur livide ou une teinte bistrée,

noirâtre, donnent aux traits de ce tableau une apparence aussi caractèristique qu'effrayante, et lorsque les progrès du mal, la conjonctive congestionnée, purulente, la cornée plissée, desséchée comme un cadavre, ont fait perdre au regard toute son expression, quand cet œil flétri, enfoncé dans l'orbite, apparaît entre les paupières à demi entr'ouvertes, il est permis de dire que la mort frappe d'avance les malades de son empreinte. »

Ce n'est point la perfection encore. Les mots techniques embarrassent le début, et quelques répétitions, quelques tournures molles, paresseuses, font tache par endroits. Mais au moins l'effet est-il visiblement cherché. Une addition intempestive menace bien un instant de rompre le rythme qui s'essayait et allait se fixer, comme si la nécessité de ne rien oublier paralysait l'essor de la phrase; mais l'auteur se reprend vite et la période se déroule sans encombre jusqu'au trait final, ample, oratoire et solennelle. On donne souvent ce tableau comme modèle du genre.

Flaubert, qui aimait à se documenter aux bonnes sources, n'a plus qu'à élaguer certains détails, à accentuer quelques touches, pour arriver à la puissance, dans une peinture presque semblable: « Ils avaient, « dit-il, en parlant des Barbares prisonniers à Carthage, les pupilles ex- « traordinairement dilatées, avec un grand cercle noir autour des yeux « qui se prolongeait jusqu'au bas des oreilles ; la peau de leur corps, « trop large pour leurs muscles, disparaissait sous une poussière de « couleur ardoisée. Leurs lèvres se collaient contre leurs dents jaunes ; « ils exhalaient une odeur infecte. On aurait dit des tombeaux entr'ou- « verts, des sépulcres vivants. » (*Salammbô*.)

Le rapprochement est suggestif. On peut au moins en tirer cette notion que la rigueur scientifique n'est pas incompatible avec le développement littéraire, et inversement.

La matière descriptive en médecine est donc riche. Peu importe que ce soit par commodité didactique que le médecin use du procédé de l'image. Il suffit de constater qu'il sait en jouer merveilleusement à l'occasion. Aussi, exprimerons-nous, avec tant d'autres, le regret qu'il n'ait pas mis en œuvre les mêmes facultés d'évocation pour former son vocabulaire tout entier. Le mot technique, on l'a vu, tue la phrase, gourme la page, étouffe la beauté de l'image, qu'il accompagne ou recouvre sans vergogne. Qu'on le proscrive ! Qu'on le relègue au ban de toutes les vieilles lunes hippocratiques ! Depuis longtemps déjà M. le Pr Brissaud a protesté, par un livre exprès et par son œuvre même, contre cette ivraie insinuante et destructive. D'autres lui font écho à l'heure qu'il est, et peut-être cette réaction qui se dessine contre le *delirium græcum* de certains auteurs portera-t-elle ses fruits dans l'avenir. Déclarons aussi la guerre au « cliché » qui pullule dans les articles et les traités. N'aurait-il d'autre inconvénient que d'être le narcotique de la pensée qui se cherche, qu'il faudrait s'en débarrasser à tout prix, beaucoup moins par simple dilettantisme que par mesure de sécurité scientifique. A ces conditions-là seulement l'art de décrire les choses de la médecine retrouvera sa véritable formule esthétique.

Que personne ne se fasse illusion ! Les hommes et leurs œuvres s'enfoncent avec une rapidité vertigineuse dans les gouffres de l'oubli. Il y a dans le mélancolique livre de Maupassant, intitulé *Sur l'Eau*, un bien curieux chapitre sur les mots historiques. On ne se souvient guère, dit-il en substance, des grands hommes qui ont occupé l'histoire

que par les mots qu'ils ont laissés. Que reste-t-il de Louis XIV, sinon un mot : « l'Etat c'est moi ! » ; de Louis XV : « Après moi le déluge ! » — boutade sans doute, mais qui contient une si grande part de vérité ! Les médecins comme les autres peuvent en faire leur profit. On ne lit plus Ricord aujourd'hui, et son œuvre, pas si lointaine pourtant, est déjà presque oubliée ! Mais on garde la mémoire de ses saillies, de ses comparaisons spirituelles, de ses calembours même, tant est grande la puissance du mot.

Les découvertes finissent par tomber dans le domaine commun ; leurs auteurs restent anonymes dans l'intervalle des exhumations silencieuses qu'en font de temps en temps des érudits qu'on n'écoute pas. Encore n'est-il point donné à tous d'accrocher son nom à quelque découverte retentissante et dont le bruit s'éteint malgré tout avec les années.

Nous vivons à une époque de surproduction scientifique, qui n'a souvent d'autre excuse que l'universelle démangeaison d'écrire. Combien de ces livres condamnés à disparaître, à peine éclos, uniquement parce qu'ils furent écrits sans relief ! D'autres, au contraire, gardent la rampe par la seule vertu de leur style. On ne connaît plus guère du labeur de Sydenham que sa magistrale description de la goutte ; et Trousseau ne laissera peut-être d'autre souvenir que celui d'un pur écrivain et d'un incomparable metteur en scène. — Tels mots, rapportés au cours de cette étude, ne sont que l'épave suprême, du naufrage dans le passé, d'œuvres qu'on disait immortelles !

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Essai sur la Puberté chez la femme, par le Dr Francillon. Félix Alcan, éditeur, Paris. 1906.

Etude psychiatrique sur Benvenuto Cellini (1500-1571), par le Dr Courbon. A Maloine, éditeur, Paris. 1906.

Les Services actuels d'identification et la Fiche internationale, par Edmond Locard. A. Storck et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Aperçu historique sur la Médecine en Espagne, particulièrement au XVIe siècle, par le Dr Maurice Dusolier. Henri Jouve, éditeur, Paris. 1906.

Pseudo-Contagion et Fausses Epidémies, par le Dr Lucien Jacquet. Masson et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Tuberculose et Sanatorium; Tuberculose et Climat, par H. Huchard. J.-B. Baillière et Fils, éditeurs, Paris. 1906.

Le choix d'un logement, son aménagement, son entretien, par Paul Juillerat. Rousset, libraire, Paris. 1906.

De la Superfœtation et de ses causes d'erreurs, par L. Bouchacourt. Charles Hérissey, imprimeur, Evreux. 1906.

Chair d'Amour, par Ary-René d'Yvermont. H. Daragon, éditeur, Paris. 1906.

L'Impulsionnisme et l'Esthétique, par Jean Libert. H. Daragon, éditeur, Paris. 1906.

Les Déséquilibrés de l'amour : Les Flagellants, par Armand Dubarry. H. Daragon, éditeur, Paris. 1906.

INFORMATIONS DE LA " CHRONIQUE "

La névropathie de Berlioz et la « critique technogénique ».

Dans ses curieux *Mémoires*, qu'on trouve toujours profit à relire, Berlioz raconte qu'un jour, ayant à rédiger un feuilleton et ne voyant rien venir sous sa plume, il fut pris d'un affreux désespoir : d'un coup de pied il brisa sa guitare et saisit son pistolet dans l'intention de mettre fin à ses jours. L'entrée subite de son fils l'empêcha de donner suite à son fatal projet. Il ajoute qu'il reprit sa guitare (qui n'était donc pas si endommagée qu'il venait de le prétendre) et qu'elle lui donna des accords satisfaisants.

Cette tentative de suicide, qui se renouvellera plus tard; sa monomanie de se croire malheureux et persécuté; les détails minimes auxquels il attachait une importance extraordinaire; la créance qu'il accordait aux visions de Swedenborg, lequel prétendait connaître la langue des démons; toutes ces excentricités, en un mot, paraissent, comme l'a fort bien dit M. Frédéric Hellouin (1), « comme je ne sais quoi d'agité, de mal coordonné, qui sent l'homme sur lequel s'est abattue la main de la maladie ».

A première vue, et sous réserve de consulter les diverses biographies et la correspondance du génial musicien, Berlioz est notre justiciable. Bien que Moreau de Tours ne l'ait pas classé dans sa galerie de névropathes; bien qu'il n'en soit pas question dans Lombroso, — encore ne l'assurons-nous pas formellement, — Berlioz souffrit, paraît-il (2), sur la fin de sa vie, de « névralgies intestinales » et sa mort fut précédée de crises épileptiformes. N'y aurait-il pas lieu d'étudier Berlioz en tenant compte de cette particularité, et là encore l'intervention médicale ne pourrait-elle produire un heureux résultat ?

N'exagérons rien toutefois, et n'allons pas jusqu'à ériger en dogme ce que notre confrère Toulouse appelle la « critique technogénique ». Sa thèse s'affirme avec trop d'autoritarisme pour ne pas nous mettre dès l'abord en défiance. Voici, en effet, les propres paroles de M. le Dr Toulouse :

« Mon avis est que la critique littéraire et la critique d'art appartiennent à l'homme de science et à lui seul ». Dès l'instant que l'on éprouve une sensation d'art, ce n'est pas seulement ressentir une impression de plaisir ou d'ennui, c'est savoir à quoi s'en tenir sur l'état cérébral de celui qui a créé cette œuvre d'art Encore faudrait-il, — condition essentielle, — réunir à des connaissances médicales approfondies une sérieuse éducation artistique.

Au fond, si on a voulu dire qu'en connaissant l'état physiologique et pathologique de celui qui a créé une œuvre d'art, on est mieux en mesure de l'apprécier, nous en tombons d'accord; mais est-ce la peine pour cela de créer un nouveau corps d'élite, une nouvelle phalange d'intellectuels, les « technocritiques d'art ?» Nous serions curieux de savoir ce que pensent de la question les médecins artistes, entre autres MM. les Drs Locard et J.-L. Faure, si compétents en la matière.

(1) *Essai de critique de la critique musicale*, Cours professé à l'école des Hautes Etudes Sociales, par Frédéric Hellouin A. Joanin et Cie, Paris, 1906

(2) Cf. Nisbet, The insanity of Genius (London, 1893), p. 173.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'art dentaire au Japon. — Ses origines. Les origines de l'art dentaire au Japon, remontent à deux siècles. La profession, dans les premiers temps, était limitée à l'extraction des dents malades et à l'application d'appareils artificiels. Tout cela était naturellement fait d'après des méthodes anciennes, primitives, empiriques. On peut le voir par l'exemple de l'extraction : on faisait cette opération, alors très courante, avec le pouce et l'index, sans besoin d'instruments. Seulement, dans les cas un peu difficiles, on se servait d'une paire de pinces.

On avait recours aussi à un instrument ressemblant à une sorte de faucille, et servant à détacher de la gencive la dent malade. Cet outil correspond à peu près à notre lancette. Après qu'on avait détaché les bords gingivaux, on faisait ordinairement le reste de l'opération avec le pouce et les autres doigts

On se servait plus rarement, pour l'extraction, d'une baguette et d'un petit marteau. La baguette était en bois dur, avec une extrémité assez mince. On appliquait cette extrémité contre la dent et, avec le marteau, également en bois, on frappait quelques coups jusqu'à ce que la dent se détachât.

Les premiers dentistes ont été des cavaliers « Samuraï », qui ont abandonné la profession militaire pour la dentisterie ; quelques-uns, parmi eux, avaient même l'honneur d'appartenir au gouvernement. Le dentiste était donc, dans les premiers temps, bien estimé et respecté par le public. Dans la suite, la profession a été envahie par d'autres personnes, appartenant à des classes inférieures, ignorantes de tout ce qui concernait la profession, de sorte que celle-ci, en peu de temps, a perdu, aux yeux du public, toute dignité. (*Le Laboratoire.*)

Le crachoir de Behanzin. — Behanzin, l'ex-roi du Dahomey, auquel le gouvernement français a donné la ville algérienne de Blidah pour résidence, a conservé, malgré son long exil, les usages de son ancienne cour.

Behanzin ayant refusé de manger dans des assiettes ayant déjà servi, on a dû se procurer de la vaisselle et de l'argenterie neuves. De même, il a fallu faire pour le souverain déchu un menu spécial. Ses repas se composent d'escalopes de veau aux fines herbes, côte de mouton grillée, petits pois, fruits ; et, comme boisson, de thé, de lait et de liqueurs.

A ses côtés, une de ses femmes tient toujours un parapluie ouvert au-dessus de sa tête, et une autre tient un crachoir dont il se sert fréquemment... Dernier détail : Behanzin fume environ quarante cigare par jour, tandis que ses femmes ne fument que la pipe.

(*Gil Blas.*)

Un mot du Professeur Poirier Le professeur était en retard pour son cours, et les étudiants menaient grand tapage, poussant à leur habitude les cris les plus divers. Le maître arrive enfin, et s'étonne :

« Pourquoi ces cris ? Je ne comprends pas bien : le Capitole serait-il en danger ? » Dr E. Cd.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours de psychologie appliquée et de psychothérapie.

M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie, a commencé ce cours le mardi 8 mai, à cinq heures (Salle des Conférences de l'Ecole, 49, rue Saint-André-des-Arts), et le continuera les mardis et jeudis, à cinq heures.

Sujet du cours : *Applications de l'hypnotisme à la psychologie, à la thérapeutique et à la pédagogie des enfants vicieux ou anormaux.*

La Loterie médicale.

Dans sa séance du 12 mars 1906, à la suite d'une longue discussion sur le projet de Loterie médicale présenté par le Dr Smester, le Conseil général des *Sociétés médicales d'arrondissement* de la Seine a émis le vœu suivant :

« Le Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement de « Paris et de la Seine, très intéressé par la communication du « Dr Smester, estime qu'il serait profondément utile, pour le corps « médical tout entier, que le projet de loterie pût être mené à bien ;

« Il émet cependant la réserve que l'affectation des fonds ne soit pas « destinée à la distribution de secours, mais à la création d'une Caisse « mutuelle de retraites pour le corps médical et les veuves et enfants « de médecins. »

D'autre part, à l'*Association générale des Médecins de France*, il a été décidé, sur la proposition de M. le Dr Jeanne, que le Conseil général de l'Association serait prié de nommer une Commission *mixte*, destinée à rechercher si une loterie peut être organisée et de désigner qui aurait la lourde charge qu'exige cette organisation.

Hommage au Professeur P. Segond

Une touchante cérémonie a eu lieu à Paris dans l'amphithéâtre des cours de l'hôpital de la Salpêtrière. Les nombreux amis du professeur Paul Segond, ses élèves et ses confrères s'étaient réunis pour offrir à l'éminent chirurgien une plaquette, œuvre du graveur Charpentier, en souvenir des services rendus à la chirurgie, des souffrances soulagées, du dévouement et de la bonté tant de fois montrés par le héros de cette cordiale solennité.

Le professeur Guyon avait tenu à remettre lui-même cette plaquette au docteur Paul Segond, qui a été un de ses élèves préférés, avant de devenir un maître lui-même.

La Famille médicale.

Tous les médecins connaissent, au moins de nom, cette création, d'abord dénommée « Caisse des Veuves et des Orphelins », parce que son but exclusif est de donner une pension viagère, *de droit*, aux

veuves des adhérents, et de la continuer aux orphelins jusqu'à leur majorité. Si la veuve se remarie, les enfants restent titulaires.

La *Famille Médicale* participe à la fois de la *mutualité* et de la *coopération*.

On verse 100 fr. d'entrée pour la 1re année et 1 fr. par année d'âge, les années suivantes, voilà pour la Mutualité ! La coopération consiste à faire, par correspondance, pour 200 fr. de commandes à une Coopérative parfaitement organisée, ayant des fournisseurs de premier ordre, dont la liste est envoyée à tout confrère qui la demande. 200 fr , c'est le minimum exigé ; mais si le sociétaire a de la famille et qu'il veuille s'en donner la peine, il peut arriver à un chiffre bien plus élevé. Il y a tout avantage ; car s'il fait 600 fr , il gagne la moitié de son versement annuel, et s'il arrive à 1.000 fr., ce qui est plus facile qu'on ne croit quand on veut, il ne verse plus rien : c'est le miracle réalisé de l'assurance gratuite, payée par la remise commerciale des fournisseurs.

Quant au chiffre de la pension des veuves, il a été fixé à 50 fr. par année de Sociétariat jusqu'à 600 fr. Par exemple, un confrère âgé de 30 ans entre à la *Famille Médicale* et meurt à 42 ans, après 12 années de sociétariat. Il laissera à sa veuve une pension viagère de 600 fr. Et qu'aura-t-il déboursé pour lui laisser cette rente d'un capital de 20.000 fr. ? Il aura versé, en 12 ans, 496 fr. de cotisations ; ou même son entrée seule de 100 fr., s'il a commandé, chaque année, pour 1.000 fr. à la Coopérative.

Or, quels sont les intérêts de cette somme de 496 fr ? Environ 15 fr. par an ; pas un sou par jour ! Mais il a versé cette somme à la *Famille Médicale*, et sa femme touchera 50 fr par mois, voilà toute la différence.

Mais, dira-t-on, s'il meurt au bout de 6 ans seulement ? Il n'aura versé que 6 annuités et sa femme touchera $50 \times 6 = 300$ fr. par an.

Fondée en 1901, la *Famille Médicale* possède actuellement plus de 43.000 fr. ; son avoir s'est augmenté, en 1905, de plus de onze mille francs. Elle pensionne 3 veuves et, malgré tous ses avantages, ne compte encore que 112 adhérents !

Pourquoi ? Interrogez-vous vous-mêmes, mes chers confrères !

Les fondations de prévoyance confraternelle ont beau solliciter la sympathie et les noms de nos maîtres et des heureux de la profession ; les uns et les autres resteront sourds, s'ils ne voient le but très noble, les moyens très corrects et l'avenir absolument assuré. La *Famille Médicale* a tout cela ; son indépendance est absolue, et elle recevra, avec reconnaissance, les dons que les philanthropes médicaux et autres voudront bien lui envoyer. Elle inscrira leurs noms sur son Livre d'Or. Quant à son organisation, son avenir, qu'il nous suffise de dire que ses statuts, sa marche, ses placements, ayant été soumis à la société d'Etudes sociales, présidée par Mr Paul Delombre, député, ancien ministre, cette société, reconnue d'utilité publique, grand prix de l'Exposition de 1889 et hors concours en 1900, a décerné, dans sa séance annuelle du 29 mars dernier, son grand prix Charles Robert au fondateur de la *Famille Médicale*, notre confrère le Dr de Villepoix, d'Amiens, qui a reçu une plaquette en argent très artistique et une somme de 500 fr. qu'il a aussitôt offerte à la Famille Médicale.

On ne pouvait souhaiter pour cette œuvre intéressante une meilleure consécration.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Camoëns était-il borgne ? (XIII, 263). — Un de nos plus distingués confrères de la presse portugaise, M. X. de CARVALHO, a bien voulu nous communiquer le cliché du portrait de Camoëns, que nous publions ci-après. Nos collaborateurs ayant désormais sous les yeux le « corps du délit », pourront juger, en toute connaissance de cause, de l'intérêt de la question posée par M. le Dr LEGRAIN, dans le n° du 15 avril.

L. R.

Les noms médicaux des rues de Paris (XIII, 200). — La liste donnée par le Dr Ch. Legendre n'est pas complète. Il faut y ajouter, entre autres, BAUDIN (Jean-Baptiste), médecin, tué sur les barricades, le 3 décembre 1851 (IXe arrondissement). Si RASPAIL le père (VIe et VIIe) ne fut pas médecin, mais poursuivi, au contraire, pour exercice illégal, deux de ses fils furent docteurs en médecine.

M. Legendre a oublié aussi les naturalistes, professeurs au Muséum, qui furent docteurs en médecine, par exemple : Henri MILNE-EDWARDS (XVIIe), dont la rue, par une délicate attention, touche la rue Jean-Baptiste DUMAS (on connaît la triple alliance de famille existant entre les DUMAS et les EDWARDS) ; — QUATREFAGES (Ve), tout près du Muséum ; — PAUL GERVAIS (XIIIe). — Il est probable qu'il y en a encore d'autres que j'oublie.

SÉDILLOT (VIIe) doit figurer comme « chirurgien », et non comme « médecin ». Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Strasbourg, avant 1870, Directeur de l'Ecole du Service de Santé militaire, cet habile opérateur fut le Nélaton ou le Péan de l'Est de la France pendant près de trente ans (1841-1870).

Dr TROUESSART.

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XIII, 185.) — Permettez-moi, au sujet de la deuxième question, page 185 de votre intéressante *Chronique* du 15 mars, de vous signaler le fait suivant :

Il y a 45 ans... et plus, la mère, très prochaine, de mon plus ancien et fidèle ami le Dr Achille Tanga (propriétaire d'un de ces grands crus bourguignons auxquels certains colonels avisés font rendre les honneurs militaires lorsqu'en manœuvres ils les côtoient), dit subitement un jour à son mari, qui fut le type rêvé de nos puissants et bons viticulteurs : « Oh, mon ami, quelle envie j'éprouve de te mordre l'oreille ! . » Je n'ai plus le souvenir exact du côté... — Amoureux et docile, l'excellent époux se prêta aussitôt à l'étrange fantaisie de la future maman, et voici qu'en dépit de la satisfaction immédiate de cette envie bizarre, mon vieil ami présenta dès sa naissance et porte encore, très visible, au bas du lobule correspondant à l'oreille paternelle mordue, l'empreinte très nette et profonde d'une incisive, dont les dimensions répondent exactement à celles des incisives supérieures maternelles. Ce n'est pas un nœvus pigmenté ni pileux. C'est une dépression où la peau a gardé sa coloration normale. Je suis sûr que mon brave ami ne m'en voudra pas d'avoir révélé ce « signe particulier », dont lui-même m'a conté l'histoire. Dr Karl TRÉBAUR.



CAMOËNS

Accouplement avec les animaux (XII ; XIII 59, 115, 235). — Dans le numéro de la *Chronique médicale* du 1er avril, le docteur Bougon demande « quel peut bien être le Jean Calvin » condamné pour crime de sodomie, pendant que le futur réformateur, Jean Calvin, était encore à Noyon.

Notre confrère attribue à l'homonyme du réformateur les faits calomnieusement reprochés au réformateur lui-même.

Il pourra être renseigné par Jacques Desmay, vicaire général du diocèse de Rouen, qui prêcha à Noyon l'avent de 1614, le carême de 1615 et profita de son séjour pour interroger les vieillards « contemporains à ceux qui avaient veu » Calvin. Il pourra l'être aussi par Levasseur, docteur de Sorbonne et chanoine, dans son *Histoire de la cathédrale de Noyon*, de 1633. Ces volumes sont, il est vrai, rarissimes (1). Mais une réimpression, en fac-simile, des pages qui pourront précisément l'intéresser, se trouve dans le *Jean Calvin*, tome I, du professeur E. Doumergue, pages 434 à 437 ; G. Bridel, Lausanne.

Desmay écrit : « Il y a encore, dans les Registres, une autre Sentence de condamnation contre un chapelain vicaire qui portait le même nom Jean Calvin. Mais c'était longtemps après que Jean Calvin Herésiarque eût quitté ses bénéfices, fût sorti de la ville et du pays et eût abandonné la foi de Jésus-Christ. Car cette sentence se trouve enregistrée et datée de l'an 1550 et prononcée contre Jean Calvin vicaire, *pour avoir retenu en sa maison une femme de mauvais gouvernement* »

Levasseur donne quelques détails de plus : « Après que Jean Calvin eut fait banqueroute à l'Eglise et à la ville sa patrie, pour en rafraîchir ou entretenir la mémoire au bout de dix-huit à vingt ans, un autre pour l'ivraye des mœurs, mais non surpris de l'ivraye de l'hérésie, se présenta et fut reçu en notre chœur à une chappelle vicariale, où il ne tarda guère, ayant peu de temps après été congédié pour son incontinence, après quelques punitions .. Il fut enfin privé de sa chappelle, s'estant rendu insensible à la privation de ses gages. De là il fut vicarier par les diocèses, et la croyance de nos anciens est qu'il décéda en la cure de Trachy le Val, en ce diocèse, qu'il deservit en qualité de vicaire et mourut bon catholique : grâce que Dieu luy fit pour n'avoir jamais tourné sa casaque, ny changé de Religion, à quoy sa vie libertine et l'exemple de Cauvin l'héresiarque, son correspondant en l'un et l'autre nom, semblaient lui donner peute. »

On le voit, il n'est question nulle part de sodomie pour l'homonyme du réformateur.

Quant aux accusations de sodomie portées contre le réformateur lui-même, Desmay et Levasseur, qui se sont livrés à un dépouillement minutieux des archives de Noyon, n'ont rien trouvé. Levasseur, énumérant les Noyonnais qui ont quitté la ville pour suivre Calvin, va jusqu'à mettre en marge la note suivante : « D'icy jugez, s'il eut la fleur de lys à Noyon, si un lieutenant du Roy l'eut suivi : il (ce lieutenant) se nommait Normandie. »

Dr D

(1) Les *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Cimber et Danjou, 1re série, tome V, 1833, page 387, contiennent la plaquette de Desmay, mais les premières pages, relatives à notre sujet, ont été supprimées.

Le lièvre sur les vases grecs (XIII, 196). — Pourquoi le lièvre servait de cadeau symbolique chez les Grecs, entre disciples de l'amour socratique? M. le Dr Noury pose la question aux érudits. Je pense qu'il suffit d'un peu de clairvoyance pour trouver la réponse.

Le lièvre est, par excellence, un animal timide, passif, fuyant à la moindre alerte et qui se montre ainsi presque toujours à rebours, *a tergo*, avec l'orifice anal bien visible, agrémenté de la houppe caudale.

« Inutile de te dérober comme un lièvre, semble dire Corydon à son bel Alexis, je saurai te rattraper à la course. »

Si libre que soit cette interprétation, et toute dénuée d'appareil philologique, cependant honni soit qui mal y pense !

Dr E. Callamand (*de Saint-Mandé*).

— Les confrères que ce sujet intéresse pourront lire un article très documenté de M. Hippolyte Boussac, intitulé : *Le lièvre d'Egypte*, dans *Le Naturaliste*, des 1er et 15 mars 1906. Ils y trouveront des figures de plusieurs des vases grecs décrits par le Dr P. Noury.

M. H. Boussac, qui est un égyptologue très érudit et un naturaliste distingué, nous apprend que le mythe du lièvre est né dans l'antique Egypte. Cet animal était l'emblème d'Osiris, dieu du soleil couché (nocturne) et dieu des morts. Dans les hiéroglyphes, le Lièvre a la valeur phonétique *Oun*, ouvrir. Il serait, je crois, un peu osé de vouloir établir une relation entre ce vocable et la dilatation du sphincter anal qui caractérise les uranistes passifs.

Par contre, nous savons que les Grecs, en s'assimilant le panthéon pharaonique, firent d'Osiris leur Dionysos, qui est le Bacchus des Romains et même des Grecs, à partir du ve siècle. Le lièvre figure dans les scènes d'initiation aux mystères dionysiaques, en compagnie des faunes, des bacchantes, des ivrognes et des satyres qui formaient cortège au dieu.

Dès lors, il est facile de comprendre le sens nouveau qui s'attacha à la vue de cet animal. « Emblème de volupté, dit M. Boussac : offrir un lièvre constituait une déclaration d'amour, qui d'ordinaire ne s'adressait point aux femmes. »

A ce sujet, quelqu'un de nos confrères pourrait-il nous dire quelle est l'origine de l'expression : « *poser un lapin ?* »

Dr Trouessart.

La décirconcision (XIII, 144). — Dans la *Chronique médicale* du 15 février 1906, le Dr Callamand a rappelé qu'au temps de Tibère, les Juifs, à Rome, essayèrent la décirconcision afin d'échapper à l'impôt qui les frappait spécialement.

Cette opération fut-elle suivie de succès? Fit-elle disparaître, d'une façon absolue, les traces de la circoncision? Je ne le crois pas. La décirconcision fut tentée postérieurement, sans succès, non au point de vue antifiscal, mais dans un but religieux.

Les Juifs, convertis au christianisme par saint Paul, crurent, dans leur zèle de néophytes, qu'un parfait chrétien ne devait pas porter le signe caractéristique des Perfides.

Des chirurgiens grecs essayèrent de pratiquer la décirconcision, mais leurs tentatives furent vaines.

En présence de ces insuccès, saint Paul ordonna aux Juifs convertis de ne rien faire pour effacer les traces de la circoncision, cette opération n'étant pas contraire à la religion chrétienne, puisque c'est Dieu lui-même qui l'avait imposée à Abraham.

Est-il possible à un circoncis, par ablation du prépuce, même avec les moyens actuels d'autoplastie, de refaire, sans trace visible, un nouveau prépuce ? La chirurgie n'a pas la puissance de refaire un organe détruit ; cependant je laisse la parole aux chirurgiens.

Dr P. Noury (de Rouen).

— Le Dr Lorentz (de Sainte-Foy-la Grande) se demande, dans le numéro du 15 mars de votre très intéressant journal, quel est le passage de Celse, relatif à la décirconcision, auquel Renan fit allusion dans son article : « Les Juifs sous la domination grecque. » Le Dr Lorentz trouvera la description du très curieux manuel opératoire dans le *Traité de la médecine* de Celse, *livre VII, ch. 25*. Je ne crois pas qu'il soit utile de transcrire dans son intégralité ce passage, que tout le monde est à même de lire et de comprendre dans la traduction Nisard ; il commence par ces mots : « In quo, si glans nuda est, vultque aliquis eam decoris causa tegere .., etc. »

G. B., docteur en droit.

— Je lis, dans le dernier numéro de votre très intéressante *Chronique*, p. 195, une remarque de notre confrère Lorentz, qui serait, dit-il, intéressé par la publication d'un passage de Celse pouvant se rapporter à la décirconcision. Ce désir est facile à satisfaire. Le passage en question se trouve au Livre sixième du vieil auteur, traitant : *de vitiis singularium corporis partium*, — chap. XVIII, *de obscœnarum partium vitiis* — 2. *de colis morbis*. — Coles est le nom du membre viril. Les *vices* indiqués sont : le paraphimosis et le phimosis ; traitement : application d'eau chaude, puis de médicaments astringents, le membre étant relevé et attaché au ventre, le malade gardant le repos et la diète. Si ce traitement ne suffit pas, on doit recourir à une légère incision.

Vide : Corneli Celsi, *De Medicina*, Libri octo..... — Lugd. Batav., — apud Johannem Elzevirium, 1657, pages 423 et 393.

Le premier nombre est imprimé par erreur avec transposition des chiffres, 423 pour 324. Je ne sais si les amateurs d'éditions ont remarqué cette faute.

Dr Dourif.
(*Clermont-Ferrand*.)

— La nudité n'offusquait pas les anciens. A Rome, on paraissait nu aux bains publics, comme aujourd'hui encore au Japon, et dans les arènes pour les luttes ou les courses. On conçoit donc que les circoncis aient cherché à faire disparaître les traces de leur mutilation, pour éviter d'être considérés comme Juifs et par suite frappés de la taxe édictée contre eux par l'empereur Tibère.

Avoir « le gland nu » était alors synonyme de Juif. *Præputium præciditur Judæis unde dicti Apellæ*, nous dit Riolan (*Encheirid. Anat.*, lib. II, 159). Plus près de nous, Voltaire les appelait encore « déprépucés ». Il n'est pas étonnant que, dès l'antiquité, ils se soient évertués à trouver des méthodes destinées à simuler plus ou moins un prépuce.

Celse consacre dans ses œuvres un assez long chapitre à ce sujet, intitulé : *Ad tengendam glandem collis si nuda est* (lib. VII, cap. XXV). Il cite à cette occasion Paul d'Egine (VI), *Aetius Tetrabibl.* (IV) et Fabrice d'Acquapendente (*Oper. Chir.*, I, c LXI). Deux méthodes d'autoplastie étaient alors couramment employées. Pour éviter l'ennui d'une trop longue citation latine, je me contenterai de rapporter le passage suivant, extrait de l'*Histoire de la médecine* de FREIND (Paris, 1728) :

« Si quelqu'un, dit Celse, ayant le gland nud, ou l'extrémité de la « verge découverte, souhaite, pour la bienséance (*decoris causa*), la « couvrir, c'est une chose faisable; mais plus aisément sur un adulte « que sur un homme fait, sur quelqu'un à qui cela est naturel que sur « un autre qui a été circoncis comme cela se pratique par quelques « nations, etc. Cet auteur rapporte ensuite deux moyens pour attirer la « peau en bas. Le premier, qui regarde ceux qu'on a circoncis, est de « séparer la peau en faisant une incision tout autour du gland, conti- « nuant jusques au-dessus de la verge ; et de tirer ensuite cette peau « vers le bas, en sorte qu'elle vienne couvrir le gland. Quoi que cette « opération fût fort cruelle, il se rencontrait plusieurs Juifs assez pa- « tiens pour s'y soumettre, dans la vûe de cacher leur naissance et « leur religion qui les exposoit à payer (1) des impôts extraordinaires « et qui les empêchoit de parvenir aux charges de l'Empire romain. « Quelques-uns de ces malheureux avoient commencé à couvrir les « marques de la Circoncision, déjà dès le temps d'Antiochus l'Illustre, « comme Joseph (2) lui-même le remarque, afin, dit cet auteur Juif, « qu'ils ne pussent être distinguez des Grecs lorsqu'en courant et en « luttant ils seroient nuds (3). Les Juifs pratiquoient encore la même « chose du temps de S. Paul (4) qui les en reprend, ou qui défend à « ceux qui embrassoient le christianisme de couvrir les marques de « la circoncision.

« Comme on ne voit pas que les Payens eussent ſe même intérêt à « changer la disposition de la partie dont il s'agit, lorsqu'ils l'avoient « naturellement découverte, l'usage en étant toujours le même, c'est pro- « prement à leur égard que le *decor* de Celse avoit lieu, et il est surpre- « nant que cette considération les portât à souffrir une opération de « cette nature. Le moyen dont on se servoit pour leur attirer le prépuce « n'étoit guère moins fâcheux que le précédent. « Il falloit, dit Celse, « tirer ce prépuce par son extrémité jusqu à ce qu'il couvrît le gland; et « l'ayant lié, couper circulairemeut toute la peau vers le dessus de la « verge, et ramener doucement cette peau en bas Il falloit en même « temps remplir la playe de charpie pour la dilater afin qu'il s'y formât « de nouvelle chair qui remplit cet espace et donnât lieu à la peau d'en « bas de s'étendre et de s'allonger, précisément comme dans l'opéra- « tion du nez et de la paupière. »

Ces mêmes procédés se trouvent encore décrits dans les auteurs du moyen âge.

---

(1) SUETON., in *Domitiano*, cap. XII. — MARTIAL, Epigramme 54, lib. VI.

(2) Lib. XII, cap. VI.

(3) On peut ajouter, lorsqu'en se baignant, ou en sortant du bain, le linge dont on se couvroit viendroit à tomber, ce qui arrivoit quelquefois, témoin ce vers de Martial, lib. VII, épig. 81 :

Delapsa est misera fibula verpus erat.

(4) *Circumcisus aliquis vocatus est ? Non adducat præputium* (Epist. ad Corinth , I, cap. VII.)

Ambroise Paré, dans son dix-septième livre (1575), consacre le chapitre XXXI à cette question : « La manière d'habiller le prépuce trop court, et des Retaillez. » Il nous apprend que ceux qui subissaient cette opération étaient « appelez des Latins Recutiti et des Francois Retaillez », ce qui indique bien qu'elle se pratiquait en France à son époque. La technique opératoire est la même. Il conseille de plus de « laisser une petite cannulle au conduit de la verge afin que le malade puisse uriner à sa volonté. »

Plus tard, Dionis (1714), dans son *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin Royal*, parle de l'opération en ces termes : « Il y en a trois autres (opérations) qu' « on doit rejetter comme inutiles, ce « sont celles du *Recutili*, de la circoncision et du bouclement, dont je « vous parleray qu'autant qu'il faut que vous en sçhachiez pour être les « premiers à les condamner. » — Ce qui nous montre qu'elle se pratiquait encore à cette époque. Décrivant la technique, — toujours la même, — il signale une indication non encore mentionnée : « Les anciens faisoient cette opération à ceux qui, ayant le gland toujours decouvert, se sentoient incommodez par le frottement continuel de la chemise, et qui vouloient à quelque prix que ce fût l'avoir recouvert. »

Je n'ai pas trouvé traces, dans les auteurs récents, d'une telle intervention. Elle semble tombée entièrement dans l'oubli. Actuellement, on pratique beaucoup, — beaucoup trop même, — de circoncisions pour de simples phimosis. Les raisons qui poussaient les anciens à cacher les marques évidentes de l'opération rituelle n'existent plus. C'est ce qui nous explique que, malgré l'avènement de l'asepsie et de l'antisepsie, on ne pratique plus aujourd'hui la décirconcision, rendue cependant beaucoup plus facile et moins dangereuse avec nos méthodes modernes.

Dr L. Lemaire (de Dunkerque).

— Notre confrère le Dr Lorentz (de Sainte-Foy-la-Grande) désirerait connaître l'opération que Celse pratiquait pour recouvrir le gland chez les circoncis.

Celse décrit d'abord un procédé pour recouvrir le gland chez les individus qui n'ont pas été circoncis : opération plus facile, dit-il, chez l'enfant que chez l'homme fait, chez ceux qui ont le gland petit, la peau ample, la verge courte, que dans les cas contraires.

« Chez ceux qui ont été circoncis, il faut détacher la peau de la verge en faisant une incision tout autour du gland. Cette opération n'est pas très douloureuse, parce que lorsqu'on a détaché la peau supérieurement dans les environs du gland avec le bistouri, on peut, avec la main, la ramener jusqu'au pubis sans aucune effusion de sang. Quand on a ainsi rendu la peau libre, on l'étend de nouveau et on la tire jusqu'au delà du gland. L'opération finie, on trempe la verge dans l'eau froide et on la recouvre d'un emplâtre propre à modérer la violence de l'inflammation. Les jours suivants, le malade doit être mis à une diète tellement sévère qu'il se sente, pour ainsi dire, défaillir d'inanition, afin d'éviter les érections que l'ingestion des aliments pourrait occasionner. Lorsque l'inflammation est passée, on lie la peau depuis le pubis jusqu'à l'incision circulaire qu'on a faite et on la ramène au-dessus du gland qu'on a eu soin de recouvrir d'un emplâtre. Il arrive de là, qu'elle s'attache inférieurement, tandis que sa partie

supérieure guérit sans former d'adhérence ». *Traité de médecine de* Celse, traduction française de Ninnin. Delahays, Paris, 1855.

Cette description me semble manquer un peu de clarté et de précision.

Dr Carrié (Paris).

— On lit dans Ambroise Paré, Œuvres complètes, livre dix-septième, page 398 de l'édition que je possède, publiée à Lyon chez Grégoire, rue Mercière, à l'enseigne de la renommée MDCLXIV, la description suivante :

« La manière d'habiller le prépuce trop court et des Retaillez, chapitre xxi.

« Il se void à aucuns le Prépuce être trop court et ne couvrir le glan ou extrémite de la verge. Or cela advient naturellement ou par tailleure dés l'enfance, et ce par commandement de Religion. à scavoir, circoncision comme aux Juifs. Turcs et autres, pour la curation faut renverser le Prépuce, puis couper la peau intérieure en toute sa circonscription évitant la veine ou artère qui sort droitement sur la verge entre les deux peaux dudit Prépuce ; puis sera tiré contre bas tant que le glan soit couvert et caché mettant premièrement entre le glan et le prépuce une petite emplâtre siccative de peur qu'ils ne se joignent ensemble : cela fait il faudra lier le prépuce (que l'on aura tiré à son extrémité) jusqu'à ce que la cicatrice soit faite et ne faut obmettre laisser une petite cannulle au conduit de la verge, afin que le malade puisse uriner à sa volouté Il est ici à noter que ceux qui ont été taillés et circoncis par commandement de la Loi en leur enfance puis quittent icelle avec toutes ses cérémonies (afin de n'estre pas recogneus pour Juifs circoncis) sont guéris en cette sorte. On coupe la peau de la verge contre sa racine tont autour, et quand elle aura ainsi perdu sa continuité on la tire peu à peu en bas jusqu'à ce que le glan soit couvert, puis on procédera à la cure pour y faire cicatrice. Tels sont appelez des latins *recutiti* et des François, retaillez. »

Pour copie conforme et en réponse à la question du Dr Callamand, no du 15 février.

Dr Louis Ménard, 4, rue Marbeuf, Paris.

Parrains de mots médicaux (III. 438, 598 ; V, 151, 294 ; VI, 58 ; XIII, 235). — A propos du mot *stovaïne*, on consultera avec intérêt l'article suivant : *Questions de philologie ; mimonymes et catoptronymes* (*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, LIII, 225, 20 février 1906.) L'auteur se dissimule sous le pseudonyme d'Iskatel, qui est, croyons-nous, un de nos confrères, qui collabore assez fréquemment à la *Chronique médicale*.

L. R.

Autopsiés vivants (V, 548 ; VI, 213. 281, 505, 692, 798 ; VII, 18 VIII, 333, 356). — «Riolan n'a pas craint d'agiter, dans son *Anthropographie*, la question si l'on peut disséquer les hommes vivants ; et ce qu'il y a encore de plus surprenant, c'est qu'il couclut que, dans quelques cas, on peut entreprendre cette dissection : il appuye son sentiment de divers exemples, qui semblent le confirmer. » Extrait des *Anecdotes historiques sur la Médecine*, t. II, p. 103.

Ch. B.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

L'annonce de la publication d'une thèse sur Gall, inspirée par M. le professeur Lacassagne (de Lyon), thèse très remarquable, nous avait donné l idée de rechercher dans nos dossiers personnels ce que nous possédions sur le célèbre créateur de la phrénologie. Ce sont ces documents que l'on va lire et qui voient, croyons-nous, le jour pour la première fois, ce qui ne peut qu'en accentuer l intérêt.

I. — Précis de la maladie du Dr Gall et Notice sur l'inspection qui a été faite de son corps après sa mort.

Par le Dr Sarlandière,

Membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg (1).

Quoique la *Revue encyclopédique* (2) ne soit pas consacrée à recevoir des notices nécroscopiques, cependant celle que nous allons y consigner est assez importante pour mériter une exception.

Il s'agit du Dr Gall, que la médecine et la philosophie regrettent à la fois. Cet homme célèbre, qui a le premier rattaché par des faits les facultés intellectuelles et instinctives à l'organisation du cerveau, et qui par là devint le fondateur d'une secte philosophique particulière, est mort le 22 août 1828, à 10 heures du soir, dans sa maison de campagne de Montrouge, près Paris.

Sa maladie présente un fait curieux, c'est l'existence d'une paralysie de tout le côté droit, sans lésion apparente du cerveau ni de la moelle épinière. Le Dr Gall était arrivé à l'âge de 71 ans, vigoureusement constitué et exempt de maux.

Dès l'approche du printemps de cette année, il avait une santé chancelante ; le 3 avril, après une de ses leçons à l'Athénée, il rentra chez lui, il fut pris d'un étourdissement et ne perdit pas connaissance ; mais en se remettant il dit au Dr Fossati, qui était présent, qu'il s'était trouvé comme fou pendant une heure ; cette espèce de vertige le reprit encore plusieurs fois par la suite, mais moins fortement. Il faisait ses leçons avec nonchalance, et bientôt il survint un état de faiblesse plus considérable, les fonctions digestives se dérangèrent, la paralysie se déclara insensiblement. D'abord sa langue s'embarrassa, le côté droit de la joue s'affaissa et perdit peu à peu sa contractilité, puis le bras et bientôt la jambe du même côté. Les médecins, ses nombreux amis, lui donnèrent des avis salutaires lui recommandant l'abstinence, mais la crainte de l'augmentation de la faiblesse et l'idée d'une affection cérébrale le dominaient entièrement. Je fus aussi consulté par lui et sollicité de remédier à sa paralysie, surtout à la difficulté qu'il éprouvait de se faire entendre. Je consentis à agir au moyen de l'électropuncture sur les deux branches inférieures des nerfs de la 5e paire. Il en éprouva véritablement une amélioration au bout de quelques séances et articula beaucoup mieux ses paroles. Il n'en était

---

(1) On trouve dans le *Journal universel des Sciences médicales*, 1828, t. LI, p. 250-255, une *note succincte sur la maladie et l'autopsie du Dr* Gall, par le Dr Sarlandière, mais dont le texte diffère sensiblement de celui que nous donnons, lequel est plus complet.

(2) Il s'agit ici de la *Revue encyclopédique* paraissant dans les environs de 1830 et dirigée alors par Julien.

M

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Enterrement du Docteur FRANÇOIS-JOSEPH GALL, décédé en sa maison de campagne, à Montrouge, le 22 Août 1828. Le Corps partira de son domicile, à Paris, rue Saint-Honoré, No. 327, le Mercredi 27 Août, à deux heures et demie après-midi.

DE LA PART de Madame MARIE-ANNE BARBÉ, son Épouse; de ses Frères, Sœurs, Beaux-Frères, Belles-Sœurs, Neveux, Nièces, Petits-Neveux, Petites-Nièces.

Lettre de faire part du décès de GALL.

pas de même de l'administration de l'électricité sur les membres, nous n'en obtînmes aucun succès, et je ne tardai pas à m'apercevoir, ainsi que plusieurs de nos confrères, que la faiblesse musculaire, qui allait croissant, dépendait moins d'une lésion cérébro-spinale que d'une affection des viscères abdominaux. Je déclarai même formellement que M. Gall ne devait continuer à porter son attention sur le système nerveux qu'après avoir remédié à l'irritation gastrique, que je regardai comme l'unique cause de la faiblesse. Mon opinion fut bientôt confirmée par les désordres qui suivirent, notamment par les vomissements et l'impossibilité de supporter les aliments même très légers. Plus tard le Dr Dannecy crut qu'une affection des organes circulatoires se joignait aux désordres gastriques.

M. le professeur Broussais, qui, bientôt après, fut consulté, déclara que la gastro-entérite était imminente et qu'il s'y joignait des désordres dans l'appareil circulatoire. Enfin, arrivé vers le 10 août, des symptômes, qui précisèrent mieux que le centre cérébral participait au désordre général, se firent remarquer, et le 22 la mort arriva.

Procès-verbal de l'autopsie du Dr Gall (1).

L'ouverture du corps a été faite le dimanche 24 août à 1 heure, 40 heures après la mort, en présence des Drs Fouquier, J. Cloquet, Dannecy, Fossati, Sarlandière, Fabré-Palaprat, Londe, Costello, Gaubert, Casimir Broussais, Robouane, Vimont, Jobert et Marotte.

L'habitude extérieure du corps présentait un amaigrissement considérable, principalement de la face ; on remarquait une couleur livide à la partie antérieure de l'abdomen, à la partie dorsale des espaces intercostaux

Le crâne ayant été scié avec précaution, on remarque que les os en étaient épais de 3 lignes antérieurement et postérieurement ; environ deux onces de sérosité sanguinolente était épanchée entre la dure-mère et la pie mère ; une infiltration séreuse d environ deux onces fut trouvée sous la pie-mère qui recouvrait les circonvolutions cérébrales : on remarque une végétation verruqueuse pédiculaire, du volume d'un gros pois sur la dure-mère, immédiatement au-dessus du sinus droit. Cette végétation paraissait ancienne, était de couleur grisâtre et d'un aspect granulé.

La substance du cerveau était consistante, cet organe était ferme, parfaitement régulier, les vaisseaux de la surface étaient seuls légèrement injectés. Aucune trace d'ossification ne se faisait remarquer dans les artères cérébrales, quoique le sujet eût 71 ans (on n'a pas ouvert les ventricules cérébraux, le cerveau étant destiné à être conservé). En pressant avec le doigt sur toute la circonférence, on ne sentait aucune partie se déprimer, comme lorsqu'il y a un foyer de désorganisation intérieur.

Le poids de la masse cérébrale était de 2 livres 10 onces 7 gros et demi.

La poitrine ayant été suspectée, on trouva les poumons parfaitement sains ainsi que leurs conduits. Les plèvres et le médiastin étaient également sains ; le cœur très aminci et flasque ; les cavités ventriculaires

(1) Publié, mais en partie seulement, par la *Revue encyclopédique* de 1828, t. XXXIX, p. 525 et suiv., et plus en détail par le *Journal universel des sciences médicales*, loc. cit.

étaient remplies de sang à demi coagulé ; la crosse de l'aorte était dilatée et présentait plusieurs points d'ossification, par lames, du diamètre d'un centime : toute la membrane interne de l'aorte était très cohérente et d'un rouge vif strié ; cette rougeur qui offrait tout le caractère d'une véritable artérite se propageait dans les artères carotides, brachiales et crurales et ne disparaissait que dans la radiale, la tibiale et dans les artères d'un petit calibre.

L'abdomen était le siège des principales lésions ; l'estomac était volumineux, légèrement injecté dans sa membrane externe ; mais l'inflammation était énorme dans sa membrane interne : elle était très injectée, marbrée d'un rouge vif dans une grande étendue, principalement vers le bas-fond ; le duodénum était aussi très injecté, ainsi que le tiers supérieur de l'intestin grêle ; il en était de même du gros intestin et surtout du cæcum, du côlon lombaire droit et du commencement du côlon transverse. La membrane muqueuse de ces différentes régions du tube digestif était d'un rouge vif dans certaines parties et d'un rouge brun dans d'autres ; la membrane était friable et épaissie. Les glandes mésentériques étaient très développées et annonçaient que la gastro-entérite était déjà ancienne.

Le foie avait son volume ordinaire et était sain. La vésicule du fiel était allongée et étranglée par son milieu : cet étranglement, qui séparait la vésicule en deux parties égales, l'une correspondant au foie, paraissait blanchâtre et formait un sac lequel ayant été ouvert, laissa échapper un liquide puriforme crémeux, dans lequel nageaient des calculs, ou plutôt des fragments qui avaient la consistance et l'aspect de morceaux de marrons d'Inde ; l'autre partie de la vésicule, correspondant au col, offrait une couleur brunâtre et était remplie de bile.

La rate était saine.

Les reins d'un rouge foncé présentaient quelques marbrures.

La vessie était également saine. Un sac herniaire inguinal du côté droit, ayant existé longtemps, n'offrait rien de particulier.

L'ouverture du canal vertébral n'ayant pas été faite le 24, elle fut pratiquée le 26 par Ch. Dumoutier, aide d'anatomie, en présence des Drs Sarlandière, Dannecy et Fossati. Tout le canal rachidien fut trouvé dans l'état d'intégrité, la dure-mère était partout saine, la substance médullaire dans l'état de consistance ordinaire et un peu plus rougeâtre vers son milieu que dans les parties supérieure et inférieure. Aucune trace de phlegmasie, d'ulcération, de collection ou d'autres désordres, ne se faisait remarquer (1). Le corps a été immédiatement embaumé et le cerveau moulé par M. Dumoutier.

Réflexions.

D'après l'examen ci-dessus énoncé, il est constant que la gastro-entérite et l'artérite constituaient les principaux désordres : les symptômes d'irritation gastrique pendant la vie, les vomissements qui ont existé depuis plus de trois mois, l'impossibilité d'ingérer des aliments solides (ce qui avait lieu depuis plus d'un mois) concurremment avec la forte injection et l'épaississement des membranes muqueuses gastro-intestinales, annoncent que la gastro-entérite a joué ici le prin-

(1) Ce passage du manuscrit diffère du passage imprimé, au moins dans les termes, sinon quant au fond.

cipal rôle ; la grande capacité de l'estomac dénote que M. Gall était grand mangeur ; l'état des glandes mésentériques, la couleur brune, l'épaississement des intestins, la désorganisation de la vésicule biliaire, prouvent que la gastro-entérite était ancienne ; la vivacité de la rougeur des artères et l'absence des phénomènes qui annoncent l'irritation vasculaire dans les temps qui ont précédé les 12 derniers jours du malade, donnent lieu de croire que l'artérite n'était que consécutive ; l'état sain du système nerveux et principalement du cerveau ; l'absence des phénomènes apoplectiques dans les temps antérieurs aux 12 derniers jours, prouvent, selon moi, que l'hémiplégie, arrivée à l'âge de 71 ans chez cet individu, est uniquement une conséquence de la gastro-entérite ; le défaut de nutrition et, partant de là, la faiblesse et la détérioration, etc., sont naturellement une autre conséquence de la gastro-entérite.

Ainsi, M. Gall n'a péri que par la gastro-entérite, et la gastro-entérite a nécessairement empêché qu'il ne guérît de son hémiplégie.

Je prie M. Julien de corriger ou de retrancher ce qu'il jugera convenable, j'ai cru remplir ses intentions en lui envoyant le petit préambule qui précède sous forme de précis.

S'il juge convenable, il pourra faire ajouter après les réflexions qui suivent le procès-verbal les notes ci-après :

« Le cortège était composé d'un nombre considérable de médecins et de savants ; il partit le 27 à 3 heures de la demeure du philosophe à Paris, et accompagna ses restes au cimetière de l'Est, où le professeur Broussais qui avait été choisi par le corps médical pour le représenter et sollicité par la famille du défunt, prononça un discours plein de force et de liberté philosophique, digne de l'homme célèbre qui l'avait inspiré. »

J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur Julien.

28 août 1828. SARLANDIÈRE.

P. S. — On pourrait dans un autre numéro donner une histoire de la vie du Dr Gall, et y joindre la substance du discours de Broussais.

II. — Une consultation inédite du Dr Gall. — Manuscrit autographe du Dr Gall remis par sa veuve (on ne dit pas à qui) le 11 août 1829.

MONSIEUR,

Dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, vous me mandez qu'un homme a eu le malheur de frapper, dans un moment d'ivresse et de jalousie si fort sa femme que celle-ci en est morte.

Ce malheureux soutient que depuis l'extirpation d'un testicule suite d'un varicocèle il ne se connaissait plus lorsqu'il avait bu un peu de vin.

Vous désirez de savoir, s'il existe un rapport entre la perte de la génération et le cerveau et si par conséquent une pareille opération a pu influer sur le caractère moral de cet homme.

Si tous les savans s'étaient familiarisés avec les preuves moyennant lesquelles j'établis le siège de l'organe législatif de la propagation dans le cerveau et le siège des organes exécutifs dans les parties sexuelles, ils ne douteraient certainement plus de cette influence.

Je deviendrai trop long, si je voulais entrer dans tous les détails de cette intéressante partie de ma doctrine. Toutefois je vous le promets en cas que l'ensemble vous pourrait paraître nécessaire pour convaincre vos juges.

Pour me borner au cas que vous avez à défendre, je ne vous donnerai ici de ces preuves que celles qui sont tirées de l'état de maladie, chez les animaux aussi bien que chez les hommes. Les preuves vous seront d'autant plus chères qu'elles ne sont nullement mon ouvrage. Elles existaient avant moi et elles sont tellement multipliées et si fréquentes qu'aucun observateur ne puisse les révoquer en doute.

Parlons d'abord de la castration et de ses effets.

Chez les animaux et chez les hommes aussitôt que les testicules sont détruits cette partie cérébrale qu'on appelle le cervelet cesse de se développer, d'où il vient que les chevaux coupés, les bœufs, les moutons, les chiens, si l'opération a été faite avant le parfait développement ont cette partie beaucoup plus petite et par conséquent la nuque plus étroite que les animaux et les hommes non mutilés.

Tout le monde connaît le changement du naturel dans les animaux et dans les hommes qui résultent de cette opération.

Une chose bien étonnante et qui prouve péremptoirement la connexion entre le cerveau et les parties sexuelles est qu'on peut effectuer une véritable castration, un dépérissement des testicules par de pures lésions du cervelet ; cette vérité était déjà connue aux anciens et on la trouve déjà exprimée dans des ouvrages attribués à Hippocrate.

Hippocrate donne comme cause de stérilité la fréquente application des sangsues derrière les oreilles.

J'ai vu moi-même plusieurs hommes devenir impuissants pour avoir eu une inflammation du cervelet et pour avoir été blessés dans cette partie.

M. le baron Larrey conduisit un jeune soldat chez moi, qui à l'âge de 15 ans avait été frappé rudement à la nuque, dès ce moment ses testicules ont commencé à disparaître, la verge à se retirer et à l'âge de 21 ans il n'avait ni développement d'aucun signe de virilité ni aucun désir. Nous avons vu trois cas à l'hôpital de La Garde où les testicules sont devenus mollasses comme du coton, avec grand dépérissement par suite des blessures reçues au cervelet.

Je traite dans ce moment un cocher dont la femme regrette beaucoup la vigueur que son mari a perdue du moment qu'il avait heurté sa nuque contre une poutre.

Très souvent les inflammations des parties sexuelles qui ne sont point produites par un virus vénérien ou une violence extérieure quelconque sont un symptôme de l'inflammation du cervelet.

Les médecins savent très bien que ces inflammations peu dangereuses dans d'autres cas le sont excessivement quand elles sont précédées ou suivies du délire.

J'ai vu quelquefois une aliénation complète attribuée d'abord par des médecins à la seule inflammation des parties sexuelles mais reconnue enfin comme symptôme de l'inflammation d'un viscère plus noble du cervelet. Ces phénomènes ne peuvent surprendre ceux qui ont vu les aliénations mentales, la fureur utérine ou la nymphomanie, par suite d'application d'excitants très forts à la nuque, par la suppression des règles, par la grossesse ou par les couches.

Je vous rappelle la maladie des chevaux, une espèce de folie qu'en général provoque la castration. J'ai vu faire la même opération chez des hommes dans une aliénation d'Esquirol et réussie, quoiqu'avec des connaissances plus profondes on s'attacherait dans des cas pareils au traitement du cerveau seulement.

Je connais même des hommes qui se sont guéris de la folie la plus complète pour s'être châtrés eux-mêmes dans un accès de leur folie.

Ces faits incontestables et reconnus généralement prouvent avec la dernière évidence la connexion entre le cerveau et les parties de la génération ; ils font voir également combien doit être grande l'influence des maladies de ces parties sur le moral ou sur le caractère de l'homme.

Monsieur, vous pourrez faire l'application au cas que vous avez à défendre. Rien de plus probable que l'assertion de ce malheureux.

J'ai le crâne d'un homme de ma famille qui, par suite d'une pierre qui lui enfonça la tête, d'homme doux qu'il était jusqu'au moment de ce malheur, après la guérison était devenu querelleur.

Voulez-vous multiplier des exemples de cette nature, lisez l'ouvrage de Pinel sur l'aliénation mentale. — Pardonnez si je vous recommande en même temps mon ouvrage sur les dispositions innées : j'ai voué un long chapitre à cette matière pour prouver combien dans beaucoup de cas notre conduite est le résultat de l'organisation et des maladies et de combien de manières qui si souvent font illusion aux juges les plus exercés, cette espèce d'aliénation se manifeste.

Nous devons à notre confrère, le Dr Hulmann, le dévoué secrétaire général de l'*Association médicale humanitaire*, communication de la lettre suivante de Raspail, qui méritait de ne pas rester inédite. Elle montre que ce savant trop méconnu avait l'esprit ouvert à toutes les curiosités et qu'il n'est pas de sujet, si minime fût-il, qu'il ne réussît à élever jusqu'à lui.

Monsieur,

L'homme qui me soutiendrait que l'anatomie humaine est plus noble que l'anatomie du cheval, je lui soutiendrais à mon tour, dans ce cas, que le cheval est un être plus intelligent que lui-même. La science est la même partout, et sur quelque objet qu'elle porte ses investigations. Cet esprit de caste dans la science est toujours le plus sot esprit ; je connais de grands vétérinaires et de bien petits médecins.

Comment aurais-je le droit de faire fi de l'hippiatrique, moi qui n'ai pas fait fi d'un ciron? Non, toute œuvre de Dieu est belle à étudier. Ce n'est pas le sujet qui ennoblit l'homme, c'est l'homme qui ennoblit son sujet.

Je recevrai avec le plus grand plaisir la pièce anatomique que vous avez préparée. Je vous conseille, Monsieur, de chercher la cause du mal à l'instant où l'on vient d'abattre le cheval, et même de faire abattre un cheval au début de la maladie ; de chercher cette cause dans les fosses nasales et tout près des sinus frontaux. Tout me porte à croire que cette cause doit se classer parmi les ovaridiens, si toutefois elle n'est pas le *Gordius aquaticus*.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

F.-V. Raspail.
25 avril 1845.

Chronique Bibliographique

ALPHONSE SÉCHÉ, *Contes des yeux fermés* (Sansot et Cie, édit.); — CHARLES SIGUIER, *Le Secret* (édition de la *Nouvelle Revue*); — LOUIS BESSE, *Le demi-mâle* (Albin Michel, éditeur); — MARCEL CLAVIÉ, *Benjamin Godard* (Daragon, éditeur); — Dr MIREUR, *L'Avarie*, étude d'hygiène sociale (Stock, éditeur); PILASTRE, *Abrégé du Journal de Dangeau* (Librairie de Paris, Firmin-Didot).

M. Alphonse Séché est un humoriste macabre qui pourrait rendre des points à Edgar Poë. Ses *Contes des yeux fermés* sont, comme on s'en doute, des récits de cauchemars. La plupart sont curieusement notés et témoignent, non seulement d'une imagination active, mais d'une observation perspicace. Les épisodes les plus invraisemblables s'accouplent, se heurtent, sans la moindre liaison, ainsi que dans les songes pesants. C'est l'incohérence abracadabrante, terrifiante, ou follement gaie, — mais pas souvent cependant. Je ne dirai pas que ces contes pourront servir à étayer une théorie du rêve, mais on ne saurait nier que M. Séché a tiré le meilleur parti des données psychologiques de cet état mental, quelquefois morbide.

***

Doit on le dire ? C'est sur cette donnée que M. Siguier a échafaudé son intéressant roman. Le docteur Jacques Bernard aime une jeune fille, recherchée par un gentilhomme avarié ; il l'emporte sur son rival et épouse la jeune fille L'avarié se venge en cherchant à séduire la femme du docteur; celui-ci arrive à temps, au moment où la trahison allait se consommer : le mari, dans un élan de justicière colère, dénonce le mal secret dont le triste amant est affligé, et la femme désabusée rentre au logis conjugal.

Ce roman est très joliment écrit, les situations y sont souvent dramatiques, et si l'auteur n'a pas donné toute l'ampleur nécessaire à cette délicate question du secret professionnel, tout au moins a-t-il montré de grandes qualités de style et de composition dans son agréable récit

***

Le « demi-mâle », c'est Jean Gaussin, le malheureux amant de Sapho; c'est Jacques Poitiers, le héros du roman de M. Louis Besse Caractère veule devant la passion, le demi-mâle se laisse entraîner aux pires catastrophes. Il a conscience de sa lâcheté, mais il n'essaie pas de lutter, — ou si peu ! La femme, la gouge qui l'a accaparé, le tient tout entier, s'agrippe à son cerveau, à son cœur, à ses sens ; son image devient l'obsession inévitable, et l'éternel désir ramène toujours l'infortuné aux pieds de la fille qui le trahit, le dupe, le ruine.

Cette histoire est celle de bien des amants sans courage et sans caractère M. Besse la raconte avec maîtrise. Il lui oppose l'observation d'un homme énergique qui, à un tournant de sa vie, connut de terribles désastres, — l'abandon de sa femme et de sa fille, — et qui triompha de lui-même par le travail.

Le roman de M. Besse est puissant et moral. Comme le chef-d'œuvre de Daudet, il pourrait être dédié aux jeunes gens de vingt ans. C'est, ainsi que l'a écrit Xavier Privas dans sa préface, un réquisitoire contre la méchanceté, la bêtise et le vice; c'est la glorification de la vertu souveraine, le Travail.

*
* *

On va sous peu élever un buste à Benjamin Godard. M. Marcel Clavié profite de ce regain d'actualité pour publier une notice biographique de l'auteur de *Jocelyn* et une critique documentée de son œuvre. Les admirateurs du grand musicien, romantique attardé imprégné d'un sentimentalisme délicat, liront avec fruit cette brochure. Benjamin Godard y est montré sous son véritable jour, — jeune, ardent, sincère, épris de beauté, d'idéal et de justice, ces trois sources où puisent les véritables artistes.

*
* *

Le Dr Mireur, qui a déjà publié de nombreux travaux sur la syphilis et la prostitution, consacre à l'avarie un volume de vulgarisation. Il y dit d'excellentes choses, indique tous les modes de contamination (voire par les pratiques religieuses), traite de la prophylaxie publique et privée, du mariage et de l'hérédité des avariés. Il fait ainsi œuvre utile, il coopère à l'assainissement social, qu'il serait si facile de réaliser avec une meilleure volonté des pouvoirs officiels, et une meilleure éducation du public.

*
* *

On sait combien est précieux pour les historiens et pour tous ceux qui s'intéressent au XVIIe siècle, le *Journal de* Dangeau (analogue au *Diarium* de Burckardt), qui raconte avec un flegme imperturbable les cancans, les scandales, les petits côtés du siècle de Louis XIV. Malheureusement la lecture en est aride et monotone.

M. Pilastre a eu l'ingénieuse idée d'en donner un Abrégé, doublé d'une table analytique pratique ; les extraits du *Journal de Dangeau* publiés dans le volume constituent la partie la plus éphéméride.

Ainsi présenté, le *Journal* du maître courtisan a la valeur documentaire des *Mémoires de Saint-Simon* ou des *Lettres* de Mme de Sévigné. M. Pilastre a fait là œuvre utile.

Dr Lucien Nas.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANES
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 11

1er JUIN 1906

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MEDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON (XVe)

SOMMAIRE

13e ANNÉE — N° 11 — 1er Juin 1906.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Iconologie Médicale

La grossesse dans l'art.

La *Chronique médicale* s'est occupée, à différentes reprises, du sujet que vient de traiter, avec un luxe de documentation que nous nous plaisons à louer, M. le Dr Bouchacourt, dans les *Annales de la Société obstétricale de France* (1). Notre confrère nous ayant fait maints emprunts, très loyalement avoués d'ailleurs, nous allons user de représailles, avec son obligeante autorisation.

Le plus ancien spécimen relatif à l'obstétrique paraît être l'os trouvé à Langerie-Basse, dans la commune de Tayac (Dordogne). On voit, gravée sur cet os, une femme à gros ventre, couchée entre les pattes de derrière d'un renne ; l'abdomen et les flancs de la femme sont recouverts de poils.

Depuis cette époque préhistorique, les artistes ont souvent représenté des scènes relatives à la grossesse ; nous ne mentionnerons que les principales, d'après le travail de M. Bouchacourt, puisé, en grande partie, dans notre recueil.

L'Annonciation ou Salutation angélique est un des sujets que la peinture et la sculpture chrétienne ont le plus fréquemment reproduits (2).

A l'exposition des *Primitifs français*, qui eut lieu à Paris en 1904, était un tableau intitulé : *L'Annonciation dans une église gothique* (n° 37 du catalogue). Ce tableau, qui provenait de l'église de la Madeleine à Paris, et qui date de 1440 environ, représente la Vierge à genoux ; en haut et à gauche, Dieu le père envoie vers la tête de la Vierge un rayon, lequel contient un fœtus. Le Professeur Le Double aurait trouvé en Touraine une image analogue.

Au *Friedrich Museum* à Berlin, on voit un grand tableau de l'Ecole de Soest (de 1470 à 1500), qui représente de même une Vierge à

(1) Tirage à part (1905).

(2) M le Dr Bouchacourt sait-il qu'il existe quelque part, en Anjou, une Annonciation où la Vierge est représentée sous les traits de Mme de Montespan ? Voici ce que nous relevons, à ce sujet, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (1877, p. 595) :

« Mme de Montespan avait sa sœur abbesse de Fontevrault, près Saumur. Elle a laissé des témoignages de sa dévotion en Anjou : ainsi, dans l'église de Beaufort, on voit encore (en 1877) un tableau de l'*Annonciation* aux armes des Rochechouart, dû à un peintre beaufortais, et où Mme de Montespan a posé pour représenter la Vierge Marie ! (Voir *Monographie de Notre-Dame de Beaufort*, par M. Joseph Denais, p. 214 ; voir aussi Bodin, *Recherches sur Saumur et le haut Anjou*, et presque toutes les histoires locales). »

Un de nos confrères angevins pourra sans doute rectifier, s'il y a lieu, cette curieuse information.

genoux, vers la tête de laquelle se dirige un rayon miraculeux ; dans ee rayon, un petit fœtus nage dans le sillage d'une colombe.

Sur un émail peint de Limoges du musée de Cluny (n° 4633 du catalogue), dû à Couly Noylier (en 1549), la Vierge est représentée entre deux jeunes gens portant des torches, qui sont vraisemblablement des anges ; sur le ventre de Marie, qui est vu de face, est peint



Fig 1.

un fœtus debout et priant, au milicu d'un nimbe ovalaire ressemblant assez à des flammes

M. Pluyette a signalé, dans la *Chronique médicale* (n° du 15 septembre 1905), un émail limousin du même, appartenant à l'abbé Tixier.

La scène de la Visitation a tenté bien des fois les artistes, surtout ceux du moyen âge et de la Renaissance; mais ils l'ont traitée de bien des façons, le plus souvent d'ailleurs sans aucun souci de la réalité.

Ainsi, alors que, d'après le texte de saint Luc, Elisabeth aurait été enceinte de plus de 6 mois, et Marie seulement de quelques semaines, la plupart des auteurs ont doté la Vierge d'un abdomen notablement plus développé que celui de sa cousine, sans doute, — comme le dit

le Dr Bouchacourt — pour faire honneur à l'origine miraculeuse de cet enfantement.

Dans certaines reproductions, dues aux artistes religieux des premiers siècles, la grossesse est soigneusement dissimulée (grande châsse d'émail champlevé du musée de Cluny, n° 4497 du catalogue; Visitation d'un des portails de la cathédrale de Reims; cassette allemande



Fig. 2.

du xiie siècle, au *Friedrich Museum*, de Berlin, n° 64 du catalogue; et dans le même musée, diptyque de l'art byzantin du xiiie siècle). Dans d'autres reproductions, la grossesse est indiquée par des gestes ou par le volume du ventre des personnages ou de l'un des deux: tel est le retable de Saint-Germer (Oise), qui est dans la chapelle du musée de Cluny (n° 237 du catalogue), où Elisabeth semble mettre dévotement la main sur le ventre de Marie, anormale-

ment développé. On peut encore citer la *Visitation* du *Friedrich Museum*, de Berlin ; celle de la basilique de Saint-François, à Assise ; et, parmi les tableaux de genre, ceux, d'ailleurs bien connus, de Ghirlandajo (fig. 1), au musée du Louvre ; de Raphaël, au musée de Madrid (fig. 2) ; de Rubens, à la cathédrale d'Anvers ; de Jean Jouvenet, qui se trouve dans le chœur de Notre-Dame à Paris, etc.

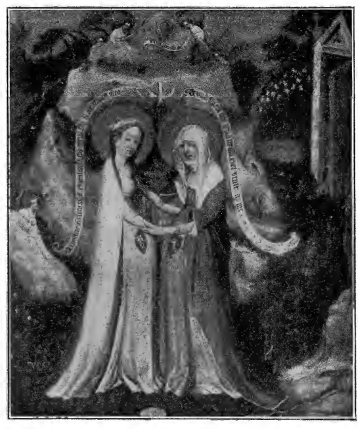


Fig. 3.

Au musée d'Utrecht se trouve une toile d'un primitif (fig. 3), sur laquelle Marie et Elisabeth sont représentées avec des ventres énormes se touchant. Pour qu'il n'y ait aucun doute sur leur état de grossesse, l'artiste a peint sur ces ventres deux petits fœtus : celui de la Vierge est représenté en siège décomplété, mode des pieds, tandis que l'enfant d'Elisabeth, en présentation du siège décomplété, mode des genoux et les mains jointes, semble adorer le Sauveur, encore *in utero*, vers lequel il se tourne (1).

(1) Une peinture analogue se trouve sur deux volets en bois du musée de Lyon, donnés à cette ville par l'architecte Pollet.

Dans un article du *Correspondant médical* (1), le Dr Félix Regnault a signalé deux statues religieuses destinées au culte, qui représentent nettement la Vierge enceinte : l'une est près de l'église Saint-Matthieu de Morlaix (Finistère) ; l'autre au Puy-en-Velay, dans la cathédrale. La Vierge de Morlaix, qui est sur l'autel d'une chapelle



La Visitation, par Jehan Foucquet. (Musée Condé.)
Fig. 4.

dans l'ancien eimetière, est en bois doré ; son ventre, qu'on ouvre à de eertains jours (notamment le 25 août et le jour de la Saint-Matthieu), reeèle un Christ également en bois. Celle du Puy est une Vierge noire : la tête de l'Enfant Jésus sort de son ventre, à la hauteur de l'ombilie. Cette statue aurait été rapportée, dit-on, d'Egypte, par saint Louis.

(1) Numéro de février 1900, p. 8.

Il existe encore, à Saint-Ouen-l'Aumône, une autre Vierge, qui présente une grossesse ectopique bizarre : le Christ est dans la poitrine de sa mère. Le Dr Bidault a cité, dans sa thèse (1), la Vierge du pèlerinage de la Reclesne (Morvan), qui est invoquée par les femmes enceintes. Autrefois on disait la messe sur cette statue, puis le prêtre officiant lui entr'ouvrait le ventre, pour montrer son contenu (l'Enfant Jésus) à la future mère. Aujourd'hui une telle pratique est interdite par l'autorité ecclésiastique.



Fig. 5.

Parmi les saintes à gros ventre, lequel devait être certainement vide de tout fœtus, tout au moins dans l'intention de l'artiste (2), une des plus typiques est certainement la *sainte Catherine*, de Lucas Kranach le Vieux (1472-1553), qui est à la galerie royale de Dresde (fig. 5).

Sainte Madeleine, sainte Barbe, sainte Marguerite, ont été souvent

(1) *Superstitions médicales du Morvan*. (Thèse de Paris, 1899, p. 71.)

(2) C'est le cas de rappeler ici cette phrase de Michelet (*La Sorcière*, p. 176) : « Dans une œuvre de génie, l'Agneau de Van Eyck (Jean dit de Bruges), toutes les vierges paraissent enceintes. C'est la grotesque mode du quinzième siècle. »



DETAILS DE L'« ACCOUCHEMENT DE VENUS »

(Fresque de la Villa Barbaro)

Fig. 6.

représentées par les artistes avec un ventre de femme enceinte, sans doute dans un but allégorique. Il y a également quantité de sujets mythologiques où la grossesse tient sa place : Callisto, Latone, Vénus (fig. 6), etc.

Dans les peintures de femmes enceintes (sujets profanes antérieurs

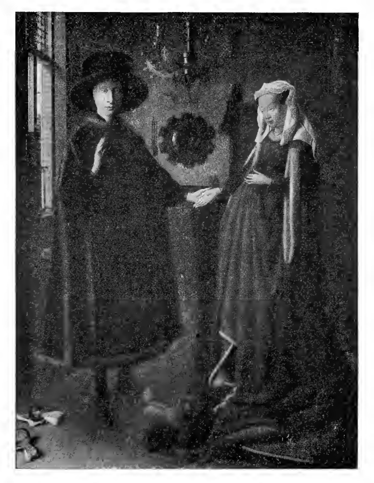


Fig. 7.

au xvııı^e siècle), une des plus typiques est celle de Jean Van Eyck, de la *National Gallery*, de Londres, que M. Bouchacourt a longuement décrite, dans une communication à la Société d'obstétrique de Paris et que nous reproduisons d'après le cliché qu'il a bien voulu mettre à notre disposition (fig. 7).

A la galerie Pitti de Florence, on voit une toile de Raphaël repré-

sentant un buste de femme, dont l'état de gravidité est tellement manifeste, que ee tableau est intitulé : *La Donna gravida.*

L'estampe d'Albert Dürer (1471-1528) intitulée : *Le Couple d'importance* ou *le Seigneur et la Dame* (fig. 8), qui provient de l'*Histoire des peintres à Venise et dans les Pays-Bas*, a certainement trait à une



Fig. 8.

femme enceinte : la dame, vue de profil, présente un ventre très volumineux, sur lequel elle croise ses deux mains.

De plus, la lordose physiologique est, chez clle, tout à fait typique.

L'artiste a même su donner à cette scène une signification d'une grande profondeur, en plaçant la Mort à côté de la Vie en germe : on voit, en effet, à droite, derrière un arbre, un squelette portant un grand sablier sur la tête, en manière de pot au lait.

Enumérer tous les sujets profanes, postérieurs au XVIIe siècle, où figure une femme grosse, serait aussi long que fastidieux. Nous nous contenterons de signaler la suite d'estampes de Moreau le Jeune, dont nous ne reproduisons qu'une des plus connues, du reste, *la Déclaration*



Fig. 9.

de la grossesse (fig. 9) ; et nous renverrons, pour les autres, au très attachant travail de M. Bouchacourt, qui a largement défrayé un sujet que nous sommes heureux d'avoir été un des premiers à aborder, n'aurions-nous abouti qu'à provoquer les très curieuses recherches de notre érudit confrère, recherches dont nous n'avons pu donner, bien à regret, qu'un très incomplet résumé.

A. C.

N. B. — *Nous tenons à remercier tout particulièrement M. le Dr Bouchacourt d'avoir bien voulu nous communiquer, en même temps que son travail, quatre des clichés qui illustrent l'article qu'on vient de lire : les figures 5, 7, 8 et 9.* Cuique suum.

Variétés Médico-Littéraires

La Médecine et les Médecins dans la Littérature.

Sait-on ou se souvient-on que, dans sa comédie, poudrée et musquée, *Quitte pour la peur*, Alfred de Vigny, qui, d'ailleurs, s'intitulait le *Docteur noir*, met en scène un véritable médecin, le célèbre Tronchin ?

Le sujet de la pièce est, sans qu'il y paraisse, assez scabreux : le due va avoir un héritier et, non seulement il l'ignore, mais encore il n'y est pour rien. Le médecin de famille (dans ce temps-là, il en était encore) manœuvre avec tant de dextérité et d'autorité, qu'il arrive à sauver les apparences et à réconcilier le ménage.

La critique ne s'est pas montrée tendre pour *Quitte pour la peur ;* il s'y trouve, pourtant, une magistrale tirade, et qui ferait un beau sujet de thème pour les lycéens : je veux dire celle où le duc raconte ses entretiens avec le roi Louis XVI, au sujet de la guerre de l'Indépendance de l'Amérique, et la bénédiction du petit-fils de Frankliu par l'octogénaire Voltaire.

*
* *

Dans son *Petit Traité de Poésie française*, Théodore de Banville écrit ceci : « Quel est celui d'entre nous qui pourrait, de mémoire, réciter dix vers du poème : *la Captivité de Saint-Malc*, ou du poème : le *Quinquina* de La Fontaine ? »

Sans doute, le premier poème, digne pendant de *Philémon et Baucis*, et d'ailleurs complètement inconnu, ne nous concerne pas, puisque, dans cette édifiante pastorale, il ne se trouve ni malade ni confrère. Mais la seconde œuvre, qui comporte deux chants, nous intéresse tout de même bien un peu, attendu que le poète y traite, en un langage harmonieux et saisissant, des vertus d'une plante ct, aussi, des questions d'anatomie et de physiologie.

Déjà La Fontaine s'était révélé homme de science quand, dans son discours adressé à Mme de la Sablière (Fable première, livre X), il avait, assez ironiquement, exposé l'opinion de Descartes sur l'automatisme des bêtes. Comme l'Aristarque de la poésie française, comme Théodore de Banville, nous pourrions demander : combien, parmi nos médecins, connaissent le poème : *Le Quinquina* ; combien pourraient en citer un seul vers ? Je serai trop heureux si je puis les encourager à la lecture d'un poème qui, sans avoir le tour gracieux de la *Captivité de Saint-Malc*, n'a rien d'aride et mériterait d'être plus célèbre.

D'abord, l'exposé des théories touchant la fièvre et ses causes :

La fièvre, disait-on, a son siège aux humeurs.
Il se fait un foyer qui pousse ses vapeurs
Jusqu'au cœur, qui les distribue
Dans le sang, dont la masse en est bientôt imbue...
Ainsi parle l'école et tous ses sectateurs...

La Fontaine ignorait le rôle des moustiques et des hématozoaires et la découverte de Pelletier et Caventou, mais il n'ignorait point l'hygiène et l'hydrothérapie :

Je ne veux pour témoins de ces expériences
Que les peuples sans lois, sans arts et sans sciences :
Les remèdes fréquents n'abrègent point leurs jours ;
Rien n'en hâte le long et le paisible cours.
Telle est des Iroquois la gent presque immortelle.
La vie après cent ans chez eux est encor belle.
Ils lavent leurs enfants aux ruisseaux les plus froids.
La mère, au tronc d'un arbre, avecque son carquois,
Attache la nouvelle et tendre créature.....

Suit une description anatomique, que Cruvelhier et Sappey eussent signée et contresignée :

Deux portes sont au cœur ; chacune a sa valvule.
Le sang, source de vie, est par l'une introduit ;
L'autre, huissière, permet qu'il sorte et qu'il circule,
Des veines, sans cesser, aux artères conduit...
Le sang s'acquitte encor chez nous d'un autre office.
En passant par le cœur il cause un battement ;
C'est ce qu'on nomme pouls, sûr et fidèle indice
Des degrés du fiévreux tourment.
Autant de coups qu'il réitère,
Autant et de pareils vont d'artère en artère
Jusqu'aux extrémités porter ce battement...
Ayant parlé du pouls, le frisson se présente.
Un froid avant-coureur s'en vient nous annoncer
Que le chaud de la fièvre aux membres va passer.
Le cœur le fomentait, c'est au cœur qu il augmente,
Et qu'enfin parvenant jusqu'à certain excès,
Il acquiert un degré qui forme les accès...

C'est, on le voit, un traité complet de médecine et de séméiologie, rédigé dans le langage des Dieux ; et, cependant, j'abrège, j'élague. Tout le chant premier en est rempli :

Dans les fébricitants il n'est rien qui ne pèche :
Le palais se noircit et la langue se sèche.

Un critique endurci pourra avancer que cela rappelle un peu :

Le carré de l'hypoténuse
Est égal, si je ne m'abuse,
A la somme des carrés
Construits sur les autres côtés.

N'importe ; un étudiant qui saurait de mémoire, un peu remis au courant de la science, ces vers, serait assuré de n'être pas refusé à ses examens.

Voilà le mal, la fièvre, le frisson. A l'aide la Muse, pour décrire le remède. La flatterie de circonstance n'y saurait manquer :

La fièvre exerce en vain ses fureurs impuissantes :
D'autres temps sont venus ; Louis règne ; et les dieux
Réservaient à son siècle un bien si précieux...
... Tout mal a son remède au sein de la nature.
Nous n'avons qu'à chercher : de là nous sont venus
L'antimoine avec le mercure,
Trésors autrefois inconnus.
Le quin règne aujourd'hui : nos habiles s'en servent...

Tout le monde y viendra, au quinquina. Il est encore des réfractaires, des rébarbatifs, des mauvaises têtes ; ils seront entraînés par le courant :

Quelques-uns encore conservent,
Comme un point de religion,
L'intérêt de l'école et leur opinion.
Ceux-là même y viendront.

Suit la description de l'arbre, de l'écorce...

Cet arbre ainsi formé se couvre d'une écorce
Qu'au cinnamome on peut comparer en couleur ;
Quant à ses qualités, principes de sa force,
C'est l'âpre, c'est l'amer, c'est aussi la chaleur...

Propriétés et effets du remède (les décasyllabes sont gracieux, dignes des meilleures fables) :

De lui dépend tout l'effet du remède ;
Seul il commande aux ferments ennemis,
Bien que souvent on lui donne pour aide
La centaurée, en qui le ciel a mis
Quelque âpreté, quelque force astringente,
Non d'un tel prix, ni de l'autre approchante,
Mais quelquefois fébrifuge certain...

Je ne puis tout citer. Je tourne les pages et arrive à la fin, où sont relatées les cures merveilleuses :

Combien a-t-il sauvé de précieuses têtes !

Suit une énumération :

Nous lui devons Condé, prince dont les travaux...
Son fils, digne héritier d'un nom si glorieux...
Et toi que le quina guérit si promptement,
Colbert, je ne dois point te taire...

N'allez pas voir naïveté en un tel poème. Qui sait si, dans deux cents ans, nous, qui nous croyons des féroces et des gens avertis, n'apparaîtrons pas à nos descendants comme un peu gauches et candides, même en nos livres les plus *forts* ? Qui sait si nous ne prêterons pas à rire, nous aussi ?

Dr Henri FAUVEL.

Médecine des Praticiens

La Médication laxative

Les gros mangeurs de viande, les vieillards, les sédentaires, les dyspeptiques, les nerveux, sont habituellement atteints de constipation plus ou moins prononcée et ont besoin de recourir aux laxatifs, c'est-à-dire aux agents qui procurent une déplétion alvine régulière, par une augmentation insensible des mouvements péristaltiques et des produits sécrétoires. Car les deux grandes causes de la constipation sont l'atonie musculaire de l'intestin et l'insuffisance des sucs digestifs (de la bile principalement, dont l'écoulement intermittent constitue le coup de balai naturel de l'intestin).

Pour être digne de ce nom, un laxatif ne doit donc pas exagérer son pouvoir évacuateur : il ne doit causer ni spasmes ni coliques ; il ne doit pas entraîner de spoliations séreuses trop abondantes ni trop glaireuses. Ajoutons que son emploi peut être répété sans inconvénient et ne doit causer que du bien-être : augmentation de l'appétit et des forces digestives, suppression de la tension, de la pesanteur et des fermentations gazeuses abdominales, dégagement et décongestion de la face, meilleure aptitude au travail et à la joie de vivre, etc...

Les modernes théories de l'*auto-intoxication* (qui ne sont, du reste, que le rajeunissement de l'antique humorisme galénique) nous ont montré les dangers théoriques et cliniques inhérents à l'incessante absorption des principes septiques provenant de la décomposition putride des matières trop longtemps retenues dans le gros intestin. C'est un long chapitre de pathologie que l'histoire du coli-bacille et de ses toxines ! Il ne faut pas attendre les désastres causés par ce redoutable micro-organisme : on s'efforcera de restaurer de bonne heure l'intégrité de la fonction fécale, en combattant la paresse de l'intestin, dès qu'elle semblera manifeste.

La *Poudre laxative de Vichy*, préparée d'après la formule du Dr Souligoux, nous en fournira les moyens actifs et précis. Composée de soufre lavé, de follicules de séné passés à l'alcool, réunis dans un véhicule actif et agréable, la « poudre laxative de Vichy » n'est pas un simple expédient pour se pro-

curer des selles faciles. C'est un véritable moyen curatif de la constipation. Son usage méthodique (tous les 2 ou 3 soirs, au coucher, par exemple) restaure la sensibilité intégrale de la muqueuse de l'intestin, galvanise en quelque sorte ses fibres musculaires et régularise toutes les sécrétions du tube digestif et de ses annexes. Cela nous explique pourquoi son emploi, même exagéré, est incapable de provoquer cet état d'atonie et de constipation en retour, qui est l'écueil et constitue le péril de la plupart des purgations usuelles. Gardons-nous bien de prescrire les dangereux agents qui ne font que blaser et émousser davantage la sensibilité rectale et rendent, comme conséquence obligatoire, la constipation plus invincible et plus chronique, en quelque sorte.

La « poudre laxative de Vichy » est dosée de telle manière, qu'elle ne saurait procurer aucun éréthisme irritant. Même lorsque les tuniques intestinales sont frappées d'une inertie complète, l'action laxative se produit : il ne faut, dans ces cas, qu'augmenter les doses. Bien loin de s'épuiser, l'action de la poudre laxative se renforce par l'usage, de sorte qu'il est bientôt loisible d'en diminuer la quantité pour l'obtention d'un effet utile, au lieu d'être obligé de l'augmenter sans cesse, comme il arrive avec les cathartiques et avec les drastiques. De plus, la formule de Souligoux possède la plus heureuse inflnence sur la cure des hémorroïdes, alors que les purgatifs habituels accentuent, d'ordinaire, l'hypérémie variqueuse de la région ano-rectale.

La « poudre laxative de Vichy » n'est pas seulement utile pour la cure de la constipation constitutionnelle. Elle exerce aussi nne dépuration véritable sur le sang, par l'intermédiaire des bouches absorbantes de l'intestin.

C'est ainsi qu'on en conseillera l'usage habituel aux goutteux et aux arthritiques, farcis de sels uriques ; aux diabétiques et aux albuminuriques, toujours en instance de complications urémiques ou acétonémiques ; aux intoxiqués par le plomb, l'alcool, la morphine, le mercure ; aux sujets atteints de lésions cérébro-médullaires, etc... Chez la femme, cette préparation joue un rôle prophylactique et curatif des plus efficaces contre les métrites et les diverses affections pelviennes, toujours entretenues et aggravées par la coprostase habituelle, qui congestionne le petit bassin, y entretient les stases dangereuses et y favorise les exsudats chroniques.

Tout praticien avisé saura se remémorer, dans sa pratique de tous les jours, ces précieuses indications.

PETITS RENSEIGNEMENTS

V. E. M. 1906.

Le 8e *Voyage d'études médicales* aura lieu, sous la direction scientifique du professeur LANDOUZY, du 1er au 12 septembre 1906.

Il comprendra les *Stations de Savoie et du Dauphiné* : Hauteville (Sanatorium), Evian, Thonon, Saint Gervais, Chamounix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, Bouquéron, La Motte, Uriage.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Dr CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris, ou à M. le Dr JOUAUST, 19, rue du Colisée, Paris.

E. M. I.

Les *Excursions médicales internationales*, œuvre scientifique d'enseignement médical complémentaire, par la visite des Universités étrangères (anciens voyages médicaux), dont le siège est à Paris à l'hôtel des Sociétés savantes, et le Président d'honneur, l'éminent Dr Roux, organisent, pour les vacances 1906, une excursion médicale en Allemagne.

Le conseil d'administration des E. M. I. se met dès maintenant à la disposition des membres du corps médical pour tous renseignements à ce sujet. S'adresser à l'administrateur-fondateur des E. M. I., M. Etienne BAZOT, au service annexe de l'œuvre, 184, rue de Rivoli, Paris, 1er (Téléphone : 121-08).

Exposition historique d'objets anciens, etc., se rapportant à la Médecine, à la Chimie, à la Pharmacie et aux Sciences connexes.

Ainsi que le savent probablement déjà beaucoup de nos confrères, M. Henry S. WELLCOME, de Londres, s'occupe en ce moment de l'organisation d'une exposition qui offrira un intérêt tout spécial pour les membres du corps médical et pharmaceutique. Cette exposition comportera, en effet, une grande collection d'objets historiques et autres et montrera ainsi, d'une manière originale et très pratique, les progrès qui ont été réalisés dans l'art et la science de guérir depuis les temps primitifs.

M. Wellcome serait heureux de pouvoir obtenir le concours de médecins et pharmaciens résidant dans toutes les parties du monde, et il recevra avec grand plaisir les objets de l'espèce que l'on voudra bien lui confier à titre de prêt.

Nous apprenons, à ce propos, que l'exposition en question est d'ores et déjà assurée de pouvoir disposer d'un très grand nombre d'objets provenant de tous pays, et que de nouvelles adhésions arrivent encore

journellement. Pour beaucoup, cette exposition sera, nous assure-t-on, une véritable révélation et l'on peut s'attendre, en tous cas, à ce qu'elle contribue à élucider nombre de points encore obscurs quant à l'origine de divers médicaments.

Une section spéciale sera affectée aux amulettes ou charmes médicaux, dont certains sont encore employés de nos jours dans les districts ruraux, et MM. les médecins de campagne ou autres qui posséderaient quelques reliques de cette médecine légendaire obligeraient beaucoup M. Wellcome en voulant bien les lui confier pour l'exposition.

Cette exposition aura un caractère strictement professionnel et scientifique et ne sera pas ouverte au public en général. Toutes les communications concernant l'Exposition médicale historique doivent être adressées à M. Henry S. Wellcome, Snow Hill Buildings, Londres, E. C., qui se fera un véritable plaisir d'envoyer un programme illustré à MM. les médecins et pharmaciens qui voudront bien lui en faire la demande.

A. P. M. F.

La réunion statutaire de l'*Association de la Presse médicale française* a eu lieu le vendredi 4 mai, chez Marguery. M. le Dr Foveau de Courmelles a été élu membre de l'Association. Le secrétaire général a lu le compte rendu financier et le compte rendu moral relatifs à l'exercice 1905-1906. Les propositions qu'ils contiennent ont été acceptées en principe et l'Assemblée a chargé le secrétaire général de lui présenter pour la réunion de juin un projet de modifications des statuts. Ce projet sera envoyé à tous les membres de l'Association avant la fin du présent mois, afin qu'on puisse l'examiner à loisir et le discuter en toute connaissance.

M. le Dr Blondel a exposé les travaux de l'Association de la Presse médicale internationale au Congrès de Lisbonne. La deuxième Assemblée générale de l'Association s'est réunie à Lisbonne, sous la présidence du Dr Cortezo, dans les locaux de la nouvelle Ecole de Médecine, les 17 et 18 avril 1906 : la session a comporté trois séances. L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Brésil, l'Espagne, la France, la Hollande, le Mexique, le Portugal y étaient représentés. Le bureau a été renouvelé et composé ainsi qu'il suit :

Président : Prof. Karl Posner (Berlin) ; *Vice-Présidents* : Prof. Ascoli (Rome) ; Dr Dejace (Liège) ; Prof. Bombarda (Lisbonne) : *Secrétaire général* : Dr Raoul Blondel (Paris) ; *Secrétaire général adjoint et Trésorier* : Dr Dawson Williams (Londres).

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

Vierges enceintes (VI, 399, 560, 728, 796; VII, 48, 121, 160, 471; VIII, 581, 794; IX, 64; XI, 414; XII, 378, 619). — A propos des tableaux représentant la *Vierge enceinte*, dont il était question dans le n° de la *Chronique* du 15 juin 1904, je pourrais, si vous le désiriez,



vous adresser la photographie d'une autre de mes estampes représentant la Vierge visitée par sainte Elisabeth et fortement enceinte : c'est une gravure de Poilly, d'après Le Brun, portant au bas l'inscription suivante : *Fecit mihi magna*.

Louis Sentex (Saint-Sever, Landes).

M. le Dr Sentex, de Saint Sever (Landes), a eu l'extrême obligeance de nous faire parvenir les photographies de deux estampes, représentant la Vierge en état de gravidité : l'une est gravée par Poilly, d'après Le

Brun ; l'autre fait partie d'une série de XXII estampes réunies en un volume sous le titre suivant :



Vita Della gran Madre di Dio
incisa in XXII Rami
Du Felice Palanzani
Su li disegni originali
Del Celebre Pittore
Nicolà Pussino (Le Poussin).
In Roma l'anno MDCCLXXXIII
Pressa Venanzio Monaldini
Mercante di Libri.

Elles sont intéressantes l'une et l'autre, parce qu'elles représentent la Vierge gravide dans deux circonstances tout à fait différentes.

— Nous relevons, dans les *Curiosités archéologiques*, page 211, les lignes qui suivent et qui se rapportent à la question posée :

« La Visitation a été l'objet également d'une hardiesse curieuse. Lors de la Visitation, les deux cousines Elisabeth et Marie étaient enceintes. « Dès qu'Elisabeth, dit saint Luc, s'entendit saluer par Marie l'enfant qu'elle portait tressaillit. »

« Certains artistes ont voulu montrer ce tressaillement. Ils ont donc ouvert la robe et le sein d'Elisabeth, et ont fait voir le petit saint Jean dans le ventre de sa mère ; ils ont ouvert aussi la robe de Marie, et ont montré dans son sein le petit Jésus nu comme saint Jean. Les deux enfants se saluent à leur manière. Jésus, avec la main droite, bénit saint Jean, qui s'incline pieusement.

« Un tableau peint sur bois, donné à la ville de Lyon par l'architecte Pollet, offre cette scène.

« Un vitrail de l'église de Jouy, près de Reims, représente Jésus nu, enfant non à terme, encore debout dans le ventre de sa mère, et joignant les mains ; il est peint par-dessus la robe. Ce vitrail, comme le tableau de Lyon, est du xve siècle ; à la Renaissance, on a tout osé. »

L. R.

— *La Chronique médicale* a signalé à plusieurs reprises les sujets religieux présentant quelque singularité anatomique ou physiologique : les Vierges enceintes et nourrices, etc. J'ai rencontré, au cours d'une excursion en Bretagne, une Vierge parturiente, couchée dans un lit, ayant à ses côtés l'Enfant Jésus.

Le lit, — un véritable lit en bois, muni de tous les objets de literie : drap, courtepointe bleue, dessus de lit en dentelle blanche, édredon de même étoffe et même couleur, — est situé au-dessus du maître autel de la chapelle de Notre-Dame du Yandet (1). La Vierge s'y trouve couchée. Bien entendu, on n'en voit que le visage, car les draps sont tirés jusqu'au menton. Elle a un air frais et souriant, les pommettes roses, les yeux bleus, les cheveux très noirs, une vraie tête d'antique poupée, naïvement taillée en plein bois. Elle est couronnée de fleurs d'orangers. A côté d'elle repose l'Enfant Jésus ; il n'a pas l'expression d'un nouveau né, mais celle d'un bébé de dix-huit mois au moins, la mine éveillée, les yeux tournés vers les fidèles qui viennent s'agenouiller dans l'église. Il porte une couronne d'or. Au-dessus du lit, descendant du baldaquin, une colombe blanche, au bec et aux pattes rouges, personnifie l'Esprit-Saint. Enfin, complétant cette scène, au pied du lit, assis sur un escabeau, un roi mage fait face au public. Il a une baguette de bois dans la main droite, une tiare sur la tête, de beaux bas blancs tirés sur des mollets gros à rendre jaloux les suisses de nos églises, et une barbe noire, nattée à l'assyrienne. Que fait-il là ? Attend-il, figé dans une attitude quasi hiératique, le lever du Messie ?

Le tout forme un tableau comme on n'en rencontre pas au musée Grévin. Les trois personnages ont un air d'ingénuité et de candeur qui rappelle celui des primitifs. A certaines époques de l'année on fait le lit de la Vierge et on époussette soigneusement le vieux Mage.

(1) Le Yandet est un petit port de pêche situé à l'embouchure du Guer, la rivière de Lannion, à sept kilomètres de cette ville.

Il n'y a que la Bretagne pour offrir au touriste de tels échantillons d'un art naïf et puéril.

Mais c'est égal, la Vierge accouchant dans un lit ! Voilà qui n'est guère orthodoxe, ni conforme aux traditions !

Dr Lucien Nass

La conception par l'oreille (IX, 500). — C'est dans la prière des *gaudes* (joies), que se trouvent les expressions latines de conception et de parturition, auxquelles nos confrères ont fait allusion, dans cette revue si originale.

Autrefois on ne comptait que cinq mystères joyeux, qu'on appelait les cinq joies de la Vierge Marie ; aujourd'hui on en compte sept, par opposition aux mystères douloureux.

Les deux premières joies de la sainte Vierge sont la conception par l'oreille et la parturition sans douleur. Voici les strophes qui les concernent :

Gaude, Virgo mater Christi,
Quæ *per aurem concepisti*,
Gabriele nuntio ;
Ave Maria !

Gaude, quia Deo plena
Peperisti sine pœna,
Cum pudoris lilio ;
Ave Maria !

La conception par l'oreille s'explique par le message de l'ange Gabriel, qui s'adressa à la Vierge, en lui parlant, sans avoir d'autres rapports avec elle.

Dr Bougon.

— Je me rappelle avoir vu, en 1863, à Wurzbourg, sur le tympan d'une porte latérale de l'une des églises, sans doute le Dom, une vierge agenouillée ; à l'oreille vient aboutir une sorte de cornet acoustique, le long duquel descend une colombe le (Saint-Esprit).

Je n'ai pas revu Wurzbourg depuis 1863, mais je suppose que les choses sont demeurées en l'état et que la colombe descend toujours.

Henri Baillière.

La médecine d'après l'apôtre saint Paul (X, 527; XI, 587; XII, 404). — Deux auteurs bien différents et vivant à deux époques bien distinctes viennent confirmer encore le sens, si précis, que nous avions donné tout d'abord de cette phrase de saint Paul : *modico vino utere propter stomachum ;* l'usage d'un peu de vin relève les forces de l'estomac, épuisé par le jeûne, la pénitence et les mortifications.

1° C'est là, en effet, le conseil que donne Fortunat à ses deux fidèles pénitentes, saintes Radegonde et Agnès, la fondatrice et la supérieure du couvent de Poitiers, vers l'année 580; toutes deux ayant le plus grand besoin de faire usage d'un peu d'eau rougie, à la place de l'eau pure qui était leur boisson habituelle ; c'est tout au plus si elles prenaient un peu d'eau miellée, pour célébrer les jours de fête ! Bien plus, Radegonde s'était abîmé l'estomac, en se condamnant à une ration de deux pintes d'eau à peine, pour les quarante jours du

Carême, et en ne faisant même pas un repas tous les deux jours, repas maigre et peu substantiel s'il en fût jamais !

2° Le Sage, dans *Gil Blas*, fait aussi allusion à ce conseil de saint Paul, en l'interprétant tout à fait dans le même sens, au premier tiers de son œuvre. Dr Bougon.

P. S. — On sait, d'ailleurs, que l'interprétation de ce passage de l'Epître de saint Paul ne pouvait pas donner prise à la moindre erreur, à cause du contexte. Quant à traduire par : ne buvez pas trop de vin pour ne pas vous faire de mal à l'estomac, c'est là une idée toute moderne, qui n'aurait jamais pu entrer dans l'idée de nos ancêtres gaulois, puisqu'au contraire ils disaient en proverbe que, autant valait boire du poison, que de couper son vin avec de l'eau. Cet adage gaulois nous a été conservé par Cicéron lui-même, dont le frère avait fait sous César la campagne de France, comme légat d'une de ses légions.

Bien loin d'être considéré comme pouvant nuire à l'estomac, le vin était, au contraire, considéré par les anciens comme un nectar, qui donne la *vie*, la force, *vim*, *vita*, *vinum* (*vitis*, la *vigne*). En celtique, *wi* est même la force par excellence, la puissance génératrice ! C'est le même radical qui a fait les mots *vigor* et *vivere*, *victoire*, *vigueur* et *vivre*, ainsi que *violence*. De là aussi les mots *vir*, *virtus* et *vigere*, croître avec vigueur, en latin ; et en germanique, *wig*, *win*, *will*, vigoureux, vainqueur, vaillant, etc., et *wild*, *wind*, *vif*, impétueux.

Dr B.

Antisepsie et Béguinage (X, 446 ; XI, 133). — Dans le n° du 13 février 1904, p. 133, un de vos correspondants demande ce qu'il faut penser du fatalisme des sœurs infirmières. La question est intéressante, mais brûlante. Cependant il ne faut pas exagérer et supposer que les bonnes sœurs ont perdu le sens commun. Elles savent bien que, s'il faut compter sur Dieu dans les conjonctures humainement compromises ou désespérées, c'est lui faire injure que de ne pas accomplir son devoir, quand de lui seul dépend le succès. Jamais religieuse n'a compté sur l'intervention divine pour faire son lit, peler les légumes ou mettre le pot-au-feu. Pourquoi compteraient-elles davantage sur Dieu, pour remplacer l'effet de certaines médications dont elles constatent journellement les résultats formels ? Que notre scepticisme thérapeutique ou les changements déconcertants des modes médicales aient fait pour elles une plus large place au mysticisme, c'est bien possible ; mais nous n'avons qu'à en accuser les incertitudes et les contradictions de notre science. Je suis bien sûr qu'au temps où régnait le vésicatoire ou la saignée, les sœurs, qui avaient, comme les médecins d'ailleurs, la plus grande confiance en ces moyens, n'auraient jamais consenti à épargner à leurs malades l'une ou l'autre de ces médications.

Le grand grief est leur résistance aux doctrines antiseptiques. Y voir de la mauvaise volonté ou du mysticisme, répugnant à l'emploi des moyens naturels, ne me paraît pas exact. La vérité, c'est que les sœurs n'ont pas encore assimilé la doctrine antiseptique ; mais que de médecins et même de chirurgiens en sont là ! Il n'est pas si loin de nous le temps où les grands chirurgiens croyaient qu'avec quelques grammes d'acide phénique, on pouvait se permettre sans danger tous les vieux errements de jadis, les méthodes de la chirurgie systématiquement septique.

Malheureusement, dans cette évolution d'ailleurs indispensable, les sœurs ont été gênées par la règle, cette routine écrite, compliquée et aggravée des routines transmises par l'usage et la tradition.

On n'a pas idée des minuties dans lesquelles entre la règle. Je me suis laissé dire qu'une congrégation spécifiait pour la retraite annuelle à la maison mère le jour où les religieux devaient partir de chaque maison pour arriver à Paris : le temps était calculé sur l'horaire des diligences. Eh bien, les chemins de fer étaient depuis longtemps en service, que ces braves gens faisaient des prodiges pour partir de chez eux à l'époque fixée et arriver à Paris par les plus invraisemblables pataches, la règle n'ayant pas autorisé le voyage en chemin de fer, qu'elle ne pouvait prévoir. Que d'autres exemples typiques on pourrait donner, celui par exemple de cette pauvre sœur qui préféra risquer la mort à faire à pied une course au-dessus de ses forces, plutôt que de prendre le train, la règle prescrivant de ne pas voyager sans son manteau, qu'elle avait oublié...

Je dois dire que les médecins catholiques ont eu des congrès où ces diverses questions ont été étudiées ; des représentations ont été faites par les plus compétents d'entre nous auprès des autorités ecclésiastiques. Elles n'ont pas été entendues, à temps du moins. On peut supposer que, si les autorités religieuses avaient su faire fléchir certaines exigences de la règle, peu compatibles avec le soignage tel qu'il est compris aujourd hui, on aurait pu peut-être conserver les religieuses, que les commissions hospitalières remplacent de plus en plus par des laïques. Celles-ci, lorsqu'elles sont dressées par des nurses anglaises, ont une instruction professionnelle que nous aurions voulu rendre obligatoire pour nos religieuses. Mais la pauvre sœur Marie du Sacré-Cœur est morte à la peine, pour avoir voulu tenter une réforme analogue dans l'enseignement catholique.

Dr F. Mazel (Nîmes).

La cuirasse de Bayard (XI, 280, 574 ; XII, 446, 647). — La pièce de l'armure de Bayard sur laquelle votre correspondant vous demande des renseignements, et qui était placée, en avant, à la partie inférieure de la cuirasse, s'appelait la *braguette* et était destinée à recevoir et à protéger les organes sexuels de l'homme. Rabelais, le grand railleur, s'est efforcé de prouver, par la voix de Panurge, « *Comment la braguette est pièce première du harnois militaire* ». (V. l. III, ch. VIII de l'épopée pantagruélique.) Je reproduis, à l'intention de votre correspondant, quelques lignes du chapitre où Panurge s'est constitué le défenseur de cette thèse :

« Voulez-vous, dit Pantagruel, maintenir que la braguette est pièce première du harnois militaire ? C'est doctrine moult paradoxe et nouvelle. Car nous disons que par esperons on commence soy armer.

« Je le maintiens, respondit Panurge, et non à tort je le maintiens. Voyez comment nature voulant les plantes, arbres, arbrisseaux, herbes et zoophytes une fois par elle crées, perpétuer et durer en toute succession de temps... arma leurs germes et semences esquelles consiste icelle perpétuité, et les munit et couvrit par admirable industrie de gousses, vagines (1), coques, escorces, espines... qui leur sont

(1) Gaine, de *vagina*.

comme belles et fortes braguettes naturelles... Ainsy n'est pourveu par nature à la perpétuité de l'humain germe...

« Considérez comment nature l'homme inspira soy armer et quelle partie de son corps... nud, tendre, fragile, sans armes ni offensives ni défensives, en état d'innocence ès premier aage d'or... Ce fut... la c...

« Ainsy nous le tesmoigne le capitaine et philosophe hébreu Moses (1), affermant qu'il s'arma d'une brave et galante braguette... faite par moult belle invention de feuilles de figuier.

« La teste perdue ne périt que la personne, les c... perdues périrait toute humaine nature. C'est ce qui meut le galant (2) Cl. Galen (lib. I, *De spermate*) à bravement conclure que mieux, c'est-à-dire moindre mal seroit poinct de cueur n'avoir que poinct n'avoir de génitoires (3), car là consiste, comme en un sacré repositoire (4), le germe conservatif de l'humain lignage. Et croirois, pour moins de cent francs, que ce sont les propres pierres moyennant lesquelles Deucalion et Pyrrha restituèrent le genre humain aboly par le déluge. C'est ce qui meut le vaillant Justinian (lib. IV, *De Cagotis bibendis*) à mettre *summum bonum in braguibus et braguetis*. Pour ceste et aultres causes, le Seigneur de Merveille, essayant quelque jour un harnois neuf pour suivre son roy en guerre, car du sien anticque et demy rouillé, plus bien servir ne se pouvoit, à cause que depuis certaines années la peau de son ventre s'estoit beaucoup eloignée des roiguons, sa femme considéra en esperit contemplatif que le peu de soing avoit du paquet et baston commun de leur mariage, veu qu'il ne s'armoit que de mailles et feut d'advis qu'il le munit très bien et gabionnat d'un gros armet de Joustes, lequel étoit dans son cabinet inutile. D'icelle sont escripts ces vers... :

> « Celle qui vit son mari tout armé,
> Fors la braguette aller à l'escarmouche,
> Luy dict : « Amy, de peur qu'on ne vous touche,
> Armez cela qui est le plus aimé. »
> Quoy ! Tel conseil doibt-il estre blasmé ?
> Je dy que non, car sa peur la plus grande
> De perdre estoit, le voyant animé,
> Le bon morceau dont elle estoit friande. »

Plus tard la braguette est passée dans le costume civil, sous la forme d'un long et large appendice en étoffe, pendant entre les cuisses. Voici en quels termes un auteur du temps, Loys Guyon (*Diverses leçons*), a parlé de la braguette du vêtement civil :

« Les chausses-hautes estoient si joinctes qu'il n'y avoit moyen de faire des pochettes. Mais, au lieu, ils portoyent une ample et grosse braguette qui avoit deux aisles aux deux costez, qu'ils attachoyent avec des esguillettes, une de chasque costé ; et en ce grand espace qui estoit entre les dictes esguillettes, la chemise et la braguette, ils y mettoyent leurs mouchoirs, une pomme, une orange ou aultres

---

(1) Moïse.

(2) Estimable, méritant, allusion à « γαληνός, nom grec de Galien ». « Les testicules sont plus précieux que le cœur lui-même, puisque, indépendamment de la chaleur et de la vie qu'ils impriment aux animaux, ils leur fournissent le germe conservatif de l'humain lignage. » (Galien, lib. I.)

(3) Glandes génitales.

(4) Réceptacle sacré, tabernacle, du latin *repositum*.

fruicts, leur bourse : ou s'ils se faschoient de porter des bourses, ils mettoyent leur argent dans une fente qu'ils faisoyent à l'intérieur, environ la teste et la poincte de la dicte braguette. Et n'estoit pas incivil, estant à table, de présenter les fruicts conservés quelque temps en ceste braguette, comme encore aulcuns présentent des fruicts pochetés. »

Maître François nous apprend enfin (1), que pour la braguette de Gargantua « furent levées seize aulnes un quartier d'iceluy mesme drap (d'estamet blanc), et fut la forme d'icelle comme d'un arc boutant, bien estachée joyeusement à deux belles boucles d'or que prenoient deux crochets d'esmail, en un chascun desquels estoit enchassée une grosse esmeraude de la grosseur d'une pomme d'orange. Car (ainsy que dict Orpheus, libro *De Lapidibus*, et Pline, *libro ultimo*), elle a vertu erective et confortative du membre naturel. L'exiture de la braguette estoit à la longueur d'une canne, deschiquetée comme les chausses avec le damas bleu flottant comme davant. Mais voyans la belle broderie de canetille et les plaisans entrelaz d'orfevrerie garnis de fins diamans,... vous l'eussiez comparée à une belle Corne d'abondance...

Toujours galante, succulente...

« J'advoue Dieu s'il ne la faisoit bon voir. . D'un cas vous adverty que si elle estoit bien longue et bien ample, si elle estoit bien garnie au dedans et bien avitaillée, en rien ne ressemblant les hypocrites braguettes d'un cas de Muguetz, qui ne sont pleines que de vent, au grand interest du sexe féminin. »

Cette pièce indécente du vêtement civil, montre extérieure d'une virilité exagérée au possible, a été considérée aussi, autrefois, en effet, comme un ornement ! Ces renseignements suffiront, je présume, à votre correspondant. S'il en désire de plus complets, il n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les dessins figurant dans le livre, paru en 1565, sous le titre : *Songes drolatiques de Pantagruel.*

A. LE DOUBLE.

Comment doit-on formuler ? (XII, 644). — Le Dr ISAY, de Pantin, demande si des confrères ont eu l'idée de prescrire en caractères grecs.

Il y a quelques années, ayant à prescrire de la quinine à un malade sachant lire, qui ne voulait pas entendre parler de ce remède, je lui laissai l'ordonnance suivante : συλφαθε δε Κινινε, 1 gr. 20 c. en 4 cachets. Je vis arriver l'après midi le pharmacien effaré, mon ordonnance à la main : il ne savait s'il devait croire à une mystification. Le grimoire étant demeuré pour lui un mystère abstrus, je lui expliquai la chose ; il fut confondu et quelque peu penaud. Cette expérience unique eut assez peu de succès pour me décourager d'en tenter une nouvelle. On ne sait pas toujours si l'ordonnance à caractères grecs ira chez un pharmacien de première classe.

Une autre fois, toujours pour éviter au malade prévenu contre la quinine le refus du remède sauveur, je prescrivis : Sel de Pelletier. Cette fois, ce fut l'élève qui vint, d'un air rogue, me demander ce que j'enten-

(1) Lib. III, ch. VIII.

dais par cette appellation. Je m'expliquai et l'ordonnance fut exécutée.

Dernièrement, je voulais donner de l'ipéca à son insu à un malade. Je prescrivis : Poudre de Céphélis, 2 gr. en 3 prises ; je retourne le lendemain chez mon malade, riant sous cape de la tête qu'il avait dû faire en rendant son remède... La garde, sur mon interrogation, m'explique que le pharmacien, n'ayant pas ce produit, a écrit à Paris pour le faire venir !

D'autres fois, les pharmaciens ou plutôt leurs élèves, si à court dans certaines circonstances, deviennent trop verbeux. Il est facile de masquer le nom compromettant du mercure, et je ne me fais pas faute de recourir à ce subterfuge. Mais, hélas ! on trouve toujours un savantasse d'arrière-boutique pour apprendre au malade que le remède qu'il prend est du mercure. C'est très embêtant pour le médecin et pernicieux pour le malade.

D[r] Fortuné Mazel (de Nîmes.)

Van Swieten, Censeur littéraire (XII, 400). — Les *Anecdotes historiques de la médecine* (t. I, p. 198-199) fournissent une première réponse à la question posée dans un précédent numéro de votre revue : « La mémoire du célèbre baron Wans-wieten (*sic*), premier médecin de leurs Majestés Impériales, est encore trop récente dans l'histoire de la médecine, pour que nous croyions devoir entrer dans de grands détails sur cet illustre médecin. Nous nous contenterons de rapporter ici un service qu'il a rendu aux lettres et que bien des gens ignorent. C'est à lui que les libraires de Vienne ont dû la liberté de vendre l'*Esprit des lois*, dont l'introduction avait été défendue à Vienne. C'est aussi à lui que M. de Voltaire a dû que son histoire universelle fût, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays-là. Il est étonnant après cela que ce poète célèbre ait fait coutre M. Wans-wieten une satyre dans ses *Dialogues* où il badine sur ce qu'il étoit en même tems premier Médecin de la Cour et Président de la censure des livres et des études du pays. »

Il me semble qu'on ne saurait demander plus de précision.

R. D.

Médecins pendant la Commune (X, 432). — Moilin (Jules-Tony) a été reçu interne à la promotion du 21 décembre 1853. — Il le fut « dans un bon rang », comme dit le D[r] Derlon : onzième sur trente-huit. — Cette place était d'autant plus méritoire qu'il concourait avec des camarades dont les noms seuls « dispensent d'en dire plus long » : Baillon (qui fut reçu premier) ; — Millard ; — Guyon ; — Besnier ; — Robinet ; — de Foville ; — Gombault ; — Blachez ; — Luys ; — Labbé et Voisin.

Ces renseignements sont tirés de l'Annuaire de l'Internat, 6e édition, juillet 1897.

D[r] Laurand.

— Tony Moilin fut nommé interne au concours de 1853. L'omission de son nom dans l'Annuaire demanderait explication.

D[r] Vigouroux.

L'explication donnée dans l'article qui précède nous paraît suffisamment claire. A. C.

Honoraires des médecins d'autrefois (XII, 578, 674). — Le médecin de Charles VIII, dont il a été question dans un précédent n°, était auteur dramatique à ses heures; du moins, à en croire ce passage des *Anecdotes historiques sur la Médecine* (t. I, p. 41) : « Jean MICHEL naquit à Angers, où il étudia la médecine, qu'il exerça ensuite avec tant de réputation, que Charles VIII passant par cette ville voulut l'avoir auprès de lui, et le nomma son premier médecin. Peu de temps après, il l'honora d'une charge de Conseiller au Parlement, dont il prit possession en 1491. Il mourut deux ans après, très regretté du Roi. On lui attribue le *Mystère de la résurrection en trois journées*, qui fut représenté à Angers devant *René le Bon*, roi de Sicile. Ce spectacle dura quatre jours de suite, et l'on rapporte que Michel joua le rôle de Lazare, dont il s'acquitta très bien. »

L. R.

— Un ancien notaire de mes amis a trouvé, parmi de vieilles paperasses, une note d'honoraires d'un médecin qui exerçait à Narbonne en 1784. Elle n'aurait pas déparé le *Malade imaginaire*, de Molière. Je la transcris fidèlement, en respectant l'orthographe de notre confrère. Les honoraires sont évalués en livres, sous et deniers.

Mémoire de ce que Jay fait à feu M. R.... marchand.

Le 28 may 1784 Jay commencé à voir led.			
Le 29e dud. Jay sondé led. et y ai fait des injections dans la vessie cy.	6 l.,	0	0
Le même jour 29e Jay seigné led 2 fois au bras cy.	0	12	0
Le même jour 29e Jay visité le fondement et introduit le doigt à cause qu'il ne pouvait pas aller à la selle cy.	3	0	0
de plus le même jour 29e j'ay donné aud. un lavement cy.	0	6	0
Le 30 dud. Je l'ay sondé et luy ai fait des injections dans la vessie cy	3	0	0
Le même jour 30 Jay donné aud. 2 lavements cy.	0	12	0
Le 31 Jay sondé led. et y ai fait des injections dans la vessie cy.	3	0	0
Le 31 même jour 31 Jay donné un lavement aud.	0	6	0
Du 31 may au 1er juin on ma fait lever dans la nuit pour led. cy.	6	0	0
Le premier juin Jay sondé led et y ai fait des injections dans la vessie cy.	3	0	0
Le même jour 1er juin Jay fait chier (*sic*) led avec le doigt et lay vidé cy.	6.	0	0
Le 2 juin on ma fait lever dans la nuit cy. . .	6	0	0
Le même jour 2 juin Jay sondé led. et y ai fait des injections dans la vessie cy.	3	0	0
	40 l.	16	0

Sur les quarante livres du présent mémoire j'y comprends les peines soins extraordinaires que je ne dédouble pas tant pour feu M. R... que pour les demoiselles ses filles.

Cette note est fort intéressante: nous connaissons ainsi le prix de la

visite de nuit, et nous savons que pour se faire « visiter le fondement » il en coûtait trois livres. Elle nous montre encore que le médecin remplaçait quelquefois l'apothicaire et ne dédaignait pas de s'abaisser jusqu'à manier l'instrument cher à Diafoirus. Et il n'en coûtait que six sous pour se faire administrer un lavement : c'était pour rien.

Dr Albarel.

De quand date l'invention du forceps ? (XII, 372,792). — Une erreur d'interprétation, déjà maintes fois commise, s'est glissée dans le n° du 1er juin de la *Chronique*. Les deux instruments qui y sont figurés ne sont et ne peuvent pas être des forceps *obstétricaux*. Forceps, dans les anciens textes chirurgicaux, signifiait tout simplement pince, et désignait tantôt une pince à esquilles, tantôt un davier, une pince à pansement, etc. Exemple : Je lis dans Pauli Barbette (*Opere chirurgico anatomico*, Leyde, 1672), à l'article *Séton* : « Instrumenta Forceps acus et Filum. Forceps ad cutim apprehendam, utrinque debet esse perforata... Instruments une pince, une aiguille et du fil. La pince pour saisir la peau doit être perforée de deux trous... » (Elle est ainsi figurée dans Paré.) Plus loin, l'auteur, traitant de l'extraction du fœtus, parle d' « instruments appropriés » (*commodis*), mais n'emploie pas le mot forceps.

D'ailleurs, le texte même de Leonhardt Fuchs indique bien qu il ne s'agit pas d'un instrument destiné à saisir le fœtus, puisque le titre porte : *Instruments propres et nécessaires à extraire les flèches et autres corps*. Ambroise Paré, dans le onzième Livre, traictant des playes d'Arquebuse, représente des instruments semblables qu'il dénomme tenailles à vis (1575). Comment peut-on concevoir la possibilité d'extraire un enfant vivant avec de tels engins ? La vis est très courte, les mors par conséquent toujours très rapprochés et, de plus, armés de dents, comme un davier de Farabeuf. Ce serait, tout au plus, un mauvais embryotome, et nous ne pouvons raisonnablement considérer comme des forceps que les instruments de préhension cherchant avant tout à ménager l'enfant.

Certes, les embryotomes rudimentaires étaient connus et employés dès la plus haute antiquité. Burton, dans son *Système nouveau et complet de l'art des accouchements*, traduit en français en 1777 par Le Moine, Docteur Régent de la Faculté de Paris — simple ouvrage de polémique d'ailleurs, dirigé tout entier contre Smellie, — représente, d'après un in-folio d'Israël Spachius, édité à Strasbourg en 1597, l'Almisdach d'Albucasis (xe siècle), avec lequel il brisoit et tiroit les têtes volumineuses. La figure suivante « représente le *forceps* d'Albucasis armé de dents pour briser la tête de l'enfant. »

La gravure, très grossière, se rapproche de celle de Fuchs — moins la vis — et ici, à n'en pas douter, le mot forceps est employé dans le sens de pince à os.

Ce n'est pas à dire toutefois qu'on n'ait pas tenté avant Chamberlen d'extraire l'enfant vivant par un instrument qui serait le prototype du forceps actuel. Témoin le passage suivant de Burton : « .. Car, dit Mercurialis (un des auteurs cités dans Spachius), d'après Avicenne, « prima regula est ut obstetrix tentet manibus educere ; si vero manibus non potest, fascia circumlegetur fœtus corpus, atque ita paulatim educatur. Si vero hoc non succedat, habent obstetrices quaedam tena-

cula quibus circumligant pannos, ne lædant vel offendant fœtum, iisque educant. » La première règle est que l'accoucheur doit essayer de tirer le fœtus avec ses mains ; s'il ne peut y parvenir, il faut entourer le corps du fœtus avec le filet (1) et le tirer ensuite par degré. Mais si ce moyen ne réussit pas, les accoucheurs se servent de tenailles qu'ils entourent de bandes de drap de crainte qu'elles ne blessent le fœtus, et le font sortir par leur aide.

Nous supposons, dit Burton, que cet instrument est le forceps, quoiqu'il n'en décrive pas la forme. Cette façon d'entourer la pince de bandelettes d'étoffes, renouvelée depuis par Smellie, n'indique-t-elle pas qu'on cherchait avant tout à ne pas blesser l'enfant, plutôt qu'à éviter le dérapement? Plus loin Burton ajoute : « Suivant l'histoire de Smellie, il n'est personne que l'on puisse supposer avoir connu un tel instrument depuis Avicenne jusqu'au dernier siècle, où il dit que Chamberlain (*sic*) en fit usage. Ce qui cependant n'est pas tout à fait exact, car s'il eut consulté Rueff dans Spachius, il aurait vu la figure d'une paire de forceps, quoique pas aussi bien adaptée à la tête que quelques espèces plus modernes, dont on se servoit dans le siècle précédent pour sauver l'enfant. Ce forceps n'étoit en effet pas aussi courbe que les nôtres, mais il paroit qu'on le faisoit servir au même usage comme on peut le voir dans la table qui est à la fin de ce volume, fig. 13. » La figure 13 porte la légende suivante : « Elle représente le forceps de *Paré* pour saisir la tête de l'enfant. » Il y a là une erreur manifeste, que redresse le texte, car Paré n'a pas connu l'instrument de son contemporain Rueff (ou Rufus) de Zurich, et se servait encore du crochet et de son pied de griffon.

Le forceps de Rueff devait être un bien mauvais instrument. Il ne possédait qu'une courbure céphalique à peine prononcée et ne pouvait pas se désarticuler. Il n'était donc possible que de le placer en un temps et sur une tête très basse. Ce n'était là qu'une tentative. Tout le mérite d'avoir découvert l'instrument revient à celui qui a eu le premier l'idée d'introduire les branches séparément — que ce soit le premier des Chamberlen avec son forceps droit, ou Palfyn avec ses mains de fer.

Dr Lemaire (de Dunkerque).

Pasteur et Baillon (XI, 578). — A propos de Pasteur, dont la *Chronique* entretient ses lecteurs avec insistance et avec raison, il est vraiment pénible de constater que même ses admirateurs zélés n'en parlent qu'en le rapetissant.

Ils ne rappellent régulièrement que sa découverte du vaccin antirabique ; or ceci n'est presque rien dans l'œuvre de Pasteur. La rage est une terrible maladie, relativement rare, et, comme quelques malades traités par la vaccination meurent encore, des esprits chagrins, dont, certes, je ne partage pas l'avis, osent contester le bon effet du traitement, malgré l'évidence de sa valeur bien démontrée par des statistiques concluantes.

Mais Pasteur est bien autre chose que l'inventeur de ce traitement.

Il est, avant tout, le père du panspermisme, non pas vaguement pressenti par des imaginations plus ou moins vives, mais prouvé

(1) Filet de Rhazès, sorte de baleine recourbée en anse et engainée d'une mèche, qu'on glissait derrière la tête du fœtus : idée reprise de nos jours par Poullet, de Lyon.

et démontré par nombre d'expériences précises et démonstratives, et dont une conséquence colossale, découlant immédiatement de ses vues, a été l'antisepsie. Pasteur n'aurait-il pas trouvé le vaccin antirabique, il n'en resterait pas moins établi qu'à cette heure, des millions d'êtres humains opérés sur la surface du monde ont été guéris et doivent la conservation de l'existence à l'antisepsie, dont la notion vraiment pratique n'est venue à Lister qu'en raison des doctrines pastoriennes.

Par ses expériences sur la génération spontauée, Pasteur a fixé la science biologique sur un point capital de doctrine.

Il aurait pu s'en tenir là ; il aurait, par ce fait, des droits certains à l'immortalité, ct la découverte du microbe n'impliquait nécessairement pas l'atténuation du virus.

Mais il a montré et qu'on pouvait atténuer les virus et qu'on pouvait s'en servir comme vaccin. Ceci est autre chose. Il a montré que la possibilité d'atténuer les virus semblait être une loi générale pour les maladies infectieuses. Et ceci était si bien autre chose que la notion générale du germe que, même dans certaines affections dont il n'avait pas trouvé l'agent spécifique, comme pour la rage, il cherchait tout de même un virus atténué, et tout cela a été trouvé par quelqu'un qui, par ses origines scientifiques, aurait pu se confiner dans la chimie pure et y rester.

Il est vraiment plaisant, le reproche de Baillon : « Pasteur est un ignorant en botanique cryptogamique. » C'est là, au contraire, un nouveau sujet d'admiration, que lui, chimiste, ait si parfaitement pénétré dans la vie des infiniment petits, pour le plus grand bien de l'Humanité, pour laquelle l'œuvre de Baillon tout entière n'aura guère servi.

Pasteur est le Christophe Colomb d'un monde nouveau, infini, insoupçonné avant lui, où lui et ceux qui l'ont immédiatement suivi ont déjà fait une glorieuse et féconde moisson, et dans ce monde immense on pénètre à peine.

Un fidèle lecteur,
Dr X.

Maisons historiques habitées par des médecins (VII, 53,730). — Sait-on que le professeur Poirier habite aujourd'hui la propre maison du maréchal de Saxe ? Nous laissons toute la responsabilité de l'information à notre confrère *le Figaro* :

« Si le maréchal de Saxe revenait à la vie et qu'il lui prît fantaisie de retourner à sa maison du quai Malaquais, il trouverait à la porte l'automobile du docteur Poirier, qui lui succède aujourd'hui dans ses appartements.

« Le savant professeur les fait restaurer en artiste respectueux des souvenirs qui les hantent. La duchesse de Bouillon a posé le pied sur ces parquets et la main sur cette rampe, Adrienne Lecouvreur s'est appuyée à ces lambris. Mme Favart s'est mirée dans ces glaces.

« Voilà de jolis souvenirs qui pourront peupler d'agréables évocations les rares moments d'oisiveté de l'éminent praticien qui va désormais habiter au milieu d'eux. » X.

Médecins sténographes ; la sténographie et le surmenage intellectuel (XII, 345, 403). — Bien que ce ne soit pas un sujet absolument

neuf, puisque les auteurs de la plupart des traités de sténographie ont déjà signalé le fait, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt, pour le public en général et pour le monde médical en particulier, d'attirer l'attention sur la sténographie considérée comme moyen d'éviter le surmenage intellectuel, pour les écrivains et aussi pour tous ceux qui ont un grand nombre d'idées à remuer et à exprimer, sous forme de notes ou d'articles plus ou moins définitifs.

Un fait certain, indiscutable, c'est que l'usage de la sténographie diminue dans des proportions insoupçonnées l'effort cérébral et, par suite, la fatigue qui peut résulter d'un travail intellectuel quelconque. Il serait sans doute intéressant de montrer d'une manière détaillée en quoi consiste exactement le bénéfice qu'apporte dans nos travaux l'emploi de ce système d'écriture abrégée ; mais nous ne voulons pas, pour cette fois du moins, nous étendre longuement sur ce sujet, de crainte d'abuser de l'hospitalité qui nous est si gracieusement offerte ; nous nous bornerons donc à indiquer en gros ce que la sténographie fait gagner à celui qui l'applique, sous le rapport de l'effort cérébral.

Les causes de fatigue, et de surmenage dans certains cas, à la suite des travaux intellectuels, proviennent de deux causes principales : 1° la conception ; 2° l'expression et la forme objective sous laquelle l'écrivain produit sa pensée.

Eh bien, il est certain que, en dépit du précepte, d'ailleurs un peu vieillot, de Boileau, suivant lequel « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, etc... », l'expression constitue la principale difficulté, ou tout au moins le travail le plus réel, dans l'acte d'écrire ; car, dans la plus grande généralité des cas, on sait fort bien ce que l'on voudrait dire, seulement on cherche comment on pourrait le dire.

Ceci étant admis, voyons en quoi peut se résumer le travail de l' « expression de la pensée ». On peut le diviser en deux groupes d'actes, intimement liés l'un à l'autre : 1° l'idéation, qui établit mentalement les phrases ; 2° l'écriture.

Le premier de ces phénomènes, l'idéation, est un acte en somme volontaire et qui est en rapport direct avec le concept. L'écriture, au contraire, est, ou du moins est devenue, en vertu de l'habitude, un acte plus ou moins réflexe. On pourrait croire, alors, que le mode d'écriture n'a rien à voir dans la question de la fatigue et du surmenage intellectuel. C'est une erreur, et c'est là le point que nous désirons mettre en évidence.

L'écriture, en effet, n'est pas un acte absolument réflexe. On n'écrit pas comme l'on digère et comme l'on respire. L'habitude, il est vrai, a rendu cet acte si intimement lié à l'expression de nos pensées, que l'on arrive généralement à écrire instinctivement, et presque sans s'en rendre compte, à moins qu'une incertitude orthographique ne vienne créer une inquiétude à l'écrivain soucieux de la pureté de la langue.

Mais ce réflexe de l'écriture est un réflexe provoqué par l'excitation cérébrale, absolument comme un mouvement des pattes de la grenouille est provoqué par la goutte d'acide qu'on y a laissé tomber. Il existe donc une profonde différence entre ce réflexe de l'écriture et le réflexe de la respiration, par exemple. La respiration ne fatigue pas ; c'est sa suppression, au contraire, qui fatiguerait. L'écriture est donc une espèce de réflexe, qui ne se produit qu'en vertu d'une excitation constante de la part du cerveau. Or, la physiologie nous apprend que la répétition de la même excitation finit par épuiser son action :

ainsi la grenouille dont nous parlions tout à l'heure finit par ne plus réagir sous l'influence de l'attouchement avec l'acide.

Il est donc aisé de concevoir, par comparaison, que la main puisse être fatiguée de suivre le cerveau dans son travail d'élucubration. En outre, ici la question se complique, car, au lieu de la goutte d'acide, matière inerte, qui servait d'excitant dans nos expériences sur la grenouille, c'est l'influx nerveux lui-même qui sert d'excitant : en même temps que le pouvoir réactionnel des muscles de la main et des centres moteurs se fatigue, le centre primitif s'épuise.

Or, la somme totale des déperditions dynamiques qui se produisent dans le phénomène de l'écriture, de même que dans tous les autres actes de l'économie, étant nécessairement en relation directe avec la complexité plus ou moins considérable de ce dernier, il est facile de comprendre, sans que nous insistions davantage sur ce fait, qui mériterait sans doute des développements autrement étendus, que, plus le système d'écriture sera simple, moins l'effort cérébral sera grand, moins vite la fatigue se fera sentir, et, par conséquent, à égalité de production intellectuelle, celui qui se servira de la sténographie se fatiguera moins que celui qui usera du procédé habituel.

Nous bornons là, pour aujourd'hui, cette étude ; car nous croyons que les raisons que nous faisons valoir sont suffisantes pour engager toutes les personnes vouées aux travaux intellectuels, dans un but d'hygiène cérébrale et de sage économie des forces nerveuses, à étudier la sténographie, qui leur procurera d'autre part de sérieux avantages.

Dr V. LAPORTE.

Hypertrichose et Atrichose dans l'art (XII, 26, 230, 755). — La plupart des artistes ont supprimé le système pileux de toutes leurs nudités féminines (dans les vieux livres d'anatomie, on disait *la motte*). Je dois pourtant faire une exception en faveur du Titien, et c'est dans le curieux article de Delpeuch, auquel il a été fait allusion dans la *Chronique* du 1er janvier 1906, que nous trouvons cette indication.

Voici la citation empruntée à Delpeuch, et que j'extrais de la *Presse médicale* (19 juillet 1899, p. 27, 3e colonne) :

« Lui (*il est question du Titien*) seul ose faire, sur le flanc nu de ses déesses,

Germer la mousse blonde ou noire
Dont Cypris tapisse ses monts ;

Lui seul,

Sur la blancheur de ces beaux corps,
Ose plaquer la tache fauve
Qui luit du ton bruni des ors (1). »

P. NOURY (de Rouen).

---

(1) Théophile GAUTIER, *Musée secret*, dans *Théophile Gautier*, par Emile BERGERAT ; Paris, 1879, pp. 108 et 109.

Revue Biblio-critique

Médecine légale, Chirurgie, Hygiène

(Suite)

M. le Dr Lucien Graux a pris pour sujet de thèse : *De la cryoscopie appliquée à l'étude des eaux minérales*. Nos lecteurs ne s'attendent pas à ce que nous leur donnions autre chose que les conclusions de ce travail, qui nons a paru fort savant, mais de quelque aridité. Qu'il vous suffise de rctenir que, « pour les caux bicarbonatées sodiques, le point cryoscopique d'une cau minérale n'est pas proportionnel à sa minéralisation exprimée en bicarbonates ; que la cryoscopie « contribue à expliquer le mécanisme de l'action des eaux purgatives » ; enfin, qu' « il y a une proportionnalité directe entre le point cryoscopique et la composition de l'eau, exprimée cn sels anhydres et en monocarbonates ». Et cette dernière conclusion devra prendre désormais le nom de *Loi Lucien-Graux*, de par la volonté de son auteur, auquel on peut, du reste, en référer, ponr plus amples informations.

*
* *

Le Dr Caufeynon, pseudonymc qui dissimule un de nos médecins de marine en retraite, a publié à la *Librairie des Connaissances médicales* une série de petits volumes de vulgarisation très coquettement préseutés et écrits d'un style alerte et parfois imagé. Les titres seuls en diront assez sur les sujets traités dans ces monographies ; on les tronvera dans le sommaire de cet article (1). Nous ne ferons qu'un reproche à l'auteur, c'est de n'avoir pas indiqué ses références ; nous avons retrouvé dans ces petits volumcs des pages entières détacbées sans vergogne de livres fort oubliés sans doute, mais dont les auteurs revendiqucraient à coup sûr la propriété, si lcs morts pouvaient parler !

*
* *

Puisqu'il y a tant de nos confrères qui goûtent les charmes de la musiquc, soit comme amateurs, soit même comme exécutants, il en est sans aucun doute certains d'entre eux qui s'intéresseront au petit livre sur la *Physiologie du violoniste*, que M. G. Demeny a publié chez l'éditeur Maloine. Il y a là, sur l'hygiène du violoniste notamment, sur la tenue défcctueuse de l'archet et son influence sur la santé, quelques pages que liront avec grand profit non pas seulemcnt les instrumentistes, mais les professeurs, les éducateurs, auxquels l'opuscule semble plus spécialemcnt destiné

*
* *

Il y a peu de choses à glaner pour un médecin dans l'*Essai de critique de la critique musicale*, de M. Frédéric Hellouin. Nous vous

(1) V. la *Chronique* du 15 mars, p. 206.

signalerons toutefois (p. 109) un passage qui nous aide à mieux comprendre Berlioz, envisagé comme critique. Le passage est tout entier à citer : « Les excentricités de Berlioz dans la vie courante ; ses tentatives de suicide ; sa monomanie de se croire malheureux et persécuté ; son manque de pondération ; les détails minimes auxquels il attachait une signification et une importance extraordinaires ; la créance qu'il accordait aux visions de Swedenborg, lequel prétendait connaître la langue des démons ; son attitude pitoyable, par suite d'un manque de volonté, en présence de celle qui venait de faire une scène ignoble à sa femme souffrante et abandonnée ; tout cela paraîtra comme je ne sais quoi d'agité, de mal coordonné qui sent l'homme sur lequel s'est abattue la main de la maladie. » Voilà donc un critique d'art qui appelle le médecin à l'aide, dans telle circonstance donnée, bien qu'ailleurs il n'admet qu'avec beaucoup de réserves (v. p. 219) l'intervention médicale et ce que notre confrère Toulouse a appelé la « critique technogénique » (1).

*
* *

Le Dr Joal (du Mont-Dore), le laryngologiste bien connu, a déjà attiré notre attention sur les névroses réflexes d'origine olfactive, qui intéressent soit les organes de la respiration, soit les voies digestives. Poursuivant la série de ses recherches, il nous instruit aujourd'hui de la relation qui existe entre *les Odeurs et les Troubles cardiaques*.

La notion de syncope de provenance olfactive est, du reste, fort ancienne. Dès 1530, Amatus Lusitanus (*Curat. med. centur.*) rapportait qu'un moine tombait en syncope à l'odeur d'une rose. Scaliger dit qu'une de ses parentes avait une syncope à la vue d'un lis (*Exercitat. inaug.*, 1540). D'autres se sont trouvés mal en respirant de la fleur d'oranger, des roses rouges, des pommes, du bois de sassafras, etc. Portal a entendu Petit, dans ses leçons, parler d'une dame qui tombait en défaillance, chaque fois qu'un chat se trouvait dans son appartement, même à son insu ; les émanations du lièvre produisaient le même effet sur le duc d'Epernon ; de même celles du bouc sur Mlle Contat, l'actrice en renom ; celles du fromage sur le célèbre philosophe et médecin Haller, etc., etc. Joal en conclut que les troubles cardiaques signalés étaient bien sous la dépendance immédiate de sensations olfactives ; nous n'y voyons, pour notre part, aucun inconvénient.

*
* *

Qui ne voudrait connaître le secret de rester toujours jeune et désirable ? — je parle aux représentants du sexe aimable. Mais ce secret, qui le possède ? Notre confrère Paul de Régla vous répond sans hésiter : c'est moi ! Et il vous invite à vous procurer le volume qu'il vient d'écrire, en collaboration avec Mme la marquise de Bradier, sous le titre de : *Le Livre d'or de la femme*. Tout ce qui se rapporte à l'hygiène et à la santé, tout l'arsenal de la coquetterie féminine se trouve indiqué dans ce manuel de la jolie femme, qui ne cesse de plaire que lorsqu'elle a renoncé à s'en donner la peine.

---

(1) V. la *Chronique* du 15 mai 1906.

Anthropologie et Sociologie.

Aberrations de l'instinct sexuel, aux points de vue ethnographique, historique et social, par le Dr Chevalier, Storck et Cie ; — *La Cité d'amour au Japon*, par le Dr Tresmin-Trémolières, Librairie universelle ; — *Etude sur la bestialité au point de vue historique, médical et juridique*, par G. Dubois-Dessaulle, lib. Carrington ; — *Les classes pauvres, recherches anthropologiques et sociales*, par Alfredo Niceforo, lib. Giard et Brière ; — *Des Divinités génératrices chez les anciens et chez les modernes*, par J.-A. Dulaure, avec un chapitre complémentaire, par A. Van Gennep, Société du Mercure de France ; — *Le Folk-Lore de France*, par P. Sébillot, Guilmoto, éditeur; — *Nos enfants au collège*, par le Dr M. de Fleury, lib. Armand Colin.

« Entre tous les désordres propres aux facultés affectives, les anomalies, perversions, aberrations sexuelles sont de beaucoup les plus fréquentes et les plus importantes... De tout temps, elles ont été une cause d'étonnement pour le psychologue et le moraliste, un sujet de méditation pour le clinicien, de perplexité pour le médecin légiste, d'embarras de conscience pour le juge. C'est qu'en effet, du bon fonctionnement de l'instinct sexuel, le plus puissant des leviers, dépendent et la vie de l'espèce et la fondation de la famille et la constitution des sociétés. Il n'est pas exagéré d'affirmer que, dans une certaine limite, le progrès de la civilisation en dépend. » Voilà qui est clairement parler. Il semble que, par un préjugé atavique dont nous avons grand'peine à nous débarrasser, nous hésitions à parler de la fonction génésique, de peur de « salir notre plume ». Quand donc nous déciderons-nous à faire abstraction de notre personnalité morale ou religieuse et à enseigner les faits de cette nature « comme des phénomènes *quelconques*, avec impartialité et une certaine hauteur » ? Pour notre part, nous avons résolument bravé le préjugé et indifférent aux clameurs, nous avons, dans nos études de pathologie rétrospective, étudié le rôle de la sexualité dans l'histoire, parce que nous l'avons estimé important, parfois décisif. Ces études sont loin d'être terminées — le champ est vaste ; la contribution que nous apporte M. le Dr Chevalier l'a cependant considérablement rétréci ; j'entends que notre confrère, dans son ouvrage sur les *Aberrations de l'instinct sexuel*, a traité le sujet avec tant d'ampleur, qu'il nous paraît malaisé de beaucoup glaner après lui. De la lecture de ce livre résulte à l'évidence que le vice contre nature remonte presque aux origines du monde : les Hébreux l'ont connu et l'ont pratiqué ; les Grecs et les Romains ne se sont pas fait faute d'y sacrifier ; les plus grands noms de l'histoire en sont souillés. Encore, avant de les juger, convient-il de rechercher les causes de cette dépravation des mœurs : dans l'antiquité païenne, les opinions en philosophie et en morale de nos ancêtres, le culte de la beauté et de l'idéal, la vie des camps loin des femmes et de la civilisation, l'autorité absolue du maître sur l'esclave etc , ont contribué à son développement. Au moyen âge, les désordres antinaturels se fortifièrent par la démonomanie et par l'hérésie. La vie ascétique et le mysticisme préparèrent le terrain propice à l'éclosion de la perversion sexuelle. Sous les Valois, cette dépravation, importée d'Italie, arrive à

son apogée : les *mignons* de Henri III sont restés tristement célèbres. Louis XIII, son frère Gaston d'Orléans, le chevalier de Lorraine, Monsieur, frère de Louis XIV, le duc de Vendôme, le fils du maréchal de Villars..., le grand Condé ! Tous et toutes sont atteints du vice infâme.

Parmi les femmes de haut lignage, plus d'une évoque Sapho : la princesse de Monaco, Adélaïde de Savoie, Christine de Suède ; une autre reine, la fille du Régent, à peine âgée de seize ans, attaquait ouvertement toutes celles de ses caméristes qui répondaient à ses désirs. L'auteur ose à peine effleurer Marie-Antoinette : nous avons, à cet égard, une opinion personnelle, et nous la ferons connaître un jour, peut-être prochain ; mais nous avons coutume de ne descendre dans l'arène que bien armé ; qu'on nous accorde encore quelques mois de répit. Sur Catherine de Russie, on est à peu près unanime : il paraît bien avéré que, sur la fin de sa vie, elle préférait les maîtresses aux amants. Mais à quoi bon multiplier les exemples ? Le vice antiphysique est de tous les temps, de toutes les latitudes ; il contamine toutes les classes sociales, et nous serions en vérité bien osés de nous ériger en juges, alors que nos gazettes judiciaires relatent tous les jours des faits de ce genre, qui attestent, hélas ! que nous n'avons pas tout à fait dépouillé « le vieil homme », l'homme des cavernes, l'animal. Et ce n'est vraiment pas ce dont nous avons lieu d'être le plus fiers !

*
* *

La *Cité d'amour au Japon*, les cages aux barreaux dorés de la « Cité des plaisirs » à Tokio, l'histoire d'un quartier, presque une ville unique au monde, quelle révélation ! Quand on sait que les Nippons, comme tous les jaunes, essaient, par tous les moyens, de dissimuler aux blancs leurs tares et leurs plaies sociales, on ne peut que féliciter notre confrère, le Dr Tresmin-Trémolières, d'avoir réussi à vaincre les mille obstacles qui se dressaient devant lui et à pénétrer dans ce Yoshiwara, où se continue depuis plus de trois cents ans le système de reclusion à outrance que l'on a à peu près abandonné partout ailleurs. Avant que la prostitution eût son quartier général à Tokio, restaient de nombreuses maisons où elle s'exerçait clandestinement, notamment des établissements de bains où les sexes se trouvaient mêlés. On allait s'y faire masser, et comme les masseurs sont aveugles, les femmes elles-mêmes pouvaient se livrer, sans risque d'offense à leur pudeur, aux attouchements de ces « spécialistes ». Un détail, en passant, que nous devons au Dr Tresmin-Trémolières et qui demanderait vérification : la cécité de ces masseurs serait « uniquement due à des accidents syphilitiques ». Il y a peu de traits de ce genre dans le livre, dont nous conseillons, malgré tout, la lecture, très suggestive. Notons que le chapitre dixième est presque entièrement consacré aux maladies générales et aux affections vénériennes des courtisanes enfermées dans la « Cité d'amour ». La Japonaise malade souffre généralement avec patience et résignation ; elle prend les remèdes, mais « avec indolence », et se refuse aux percussions et auscultations que voudrait lui imposer l'homme de l'art.

En dépit de la réglementation de la prostitution, la syphilis est loin d'être rare au Japon : encore un argument dont pourront s'emparer les abolitionnistes ; mais nous touchons là à une question brûlante et qui peut, sans inconvénient, être remise à plus tard.

*
* *

La bestialité, ce que nos ancêtres appelaient la *bougrerie*, est un de ces crimes contre nature qui ont souillé l'humanité de tout temps. La mythologie grecque n'a pas craint de montrer, parmi ses dieux anthropomorphes, quelques exemples de cette perversion ; ce qui prouve, tout au moins, que celle-ci existait chez les peuples de l'antiquité. Nous la retrouvons au moyen âge, et les procédures de sorcellerie attestent que la bestialité était à l'époque fort répandue. M. G Dubois-Dessaulle, qui a fait une copieuse *Etude sur la bestialité, au point de vue historique, médical et juridique*, n'a pas manqué de mettre ces faits en lumière. Il a notamment reproduit, dans son ouvrage, un certain nombre de *procès de bestialité*, qui ne laissent aucun doute sur l'existence de cette anomalie sexuelle, dont on retrouve encore de nombreux cas au XVIIIe siècle, voire de nos jours.

On se souvient de la polémique qui eut lieu, dans les colonnes mêmes de cette revue, sur la signification du groupe de Frémiet : le gorille enlevant une femme. Les documents reproduits par l'auteur du livre que nous analysons semblent des plus démonstratifs; il en est un surtout que nous nous plaisons à reproduire, parce qu'il émane d'un homme de science, et qui a une particulière compétence dans le débat. Le Dr Metchnikoff, sollicité par M. Dubois-Dessaulle d'exprimer son opinion, lui répondait : « Il n'existe pas d'observation scientifique permettant de croire à la possibilité de relations sexuelles entre les humains et les singes, même anthropomorphes. » C'est, direz-vous, un avis unique. Certes, mais il a du poids.

*
* *

Puisqu'on a pu faire l'étude naturelle d'une tribu, d'un peuple, d'une race, pourquoi ne tenterait-on pas de faire l'anthropologie d'une classe sociale ? M. Alfredo Niceforo, le très distingué privat-docent à l'Université de Lausanne et professeur à l'Université uouvelle de Bruxelles, a justement pensé qu'il y avait là matière à un travail intéressant autant qu'instructif, et c'est le résultat de ses nombreuses recherches qu'il nous livre dans son beau volume sur *Les Classes pauvres*. Par *classes pauvres*, l'auteur entend les classes qui vivent de leur travail manuel, mais qui en vivent plutôt mal. Il y a bien des faits et bien des idées dans ce volume, et force nous est de n'en retenir que quelques-uns, vu l'exiguïté de notre format, qui ne se prête guère aux longues dissertations. Ainsi, le genre de travail, la gymnastique plus ou moins active de l'esprit, impriment à la physionomie de l'homme un rôle plus ou moins différent, plus ou moins expressif. Cette remarque, faite par Quételet, M. Niceforo la confirme de son autorité. Déjà Zacchias, le père de la médecine légale scientifique, pourrait-on dire, n'avait-il pas noté « que les différentes occupations (*otium et labor*) impriment des formes et des attitudes différentes? » Une autre remarque, due celle-là en propre à M. Niceforo, est que la physionomie des garçons pauvres présente un nombre d'anomalies plus grand que celle des garçons aisés ; et que c'est probablement ce fait qui contribue à donner aux physionomies des hommes mal nourris et obligés à un travail manuel fatigant, un air de famille particulier. La taille serait — le croirait-on *a priori* ? — également en relation avec

l'état social de l'individu. La stature est plus petite dans les quartiers pauvres que dans les quartiers riches, chez les miséreux que chez les étudiants. La taille moyenne des habitants d'une région augmenterait en raison du bien-être de ses habitants. Chez les jeunes ouvrières, la menstruation apparaîtrait plus tard que chez les jeunes filles aisées. Un autre caractère d'infériorité dans les classes pauvres apparaît dans la natalité, qui est beaucoup plus considérable chez celles-ci que dans les classes d'un rang plus élevé. La natalité diminue partout où le bien-être, la culture intellectuelle, le progrès de la civilisation moderne sont le plus répandus. Quant à la criminalité, la plus grande transformation qu'elle ait subie, sous l'influence de la civilisation moderne, est la suivante : « la criminalité à base de violence, qui dominait dans les civilisations primitives et barbares, se transforme en criminalité à base de fraude. » Les statistiques sont, paraît-il, sur ce point nettement probantes. — Nous aurions encore beaucoup de détails intéressants à recueillir dans le livre si bourré de faits de M. Niceforo, notamment sur les superstitions, croyances et préjugés populaires, sur les caractères ethnographiques et psychologiques des classes pauvres, etc. Mais n'en avons-nous pas dit assez pour vous donner l'appétit de le lire ?

*
* *

La partie que M. Niceforo — et pour cause — n'a pas développée, M. Paul Sébillot lui a donné une ampleur qu'il était plus spécialement apte que tout autre à lui donner. M. Sébillot est, pour ainsi parler, le pontife du traditionnisme en France. Il dirige avec une maîtrise incontestée la *Revue* et la *Société des traditions populaires*, dont il est l'âme, et auxquelles il a su communiquer une impulsion considérable. Après avoir mené à bien quantité d'enquêtes, recueilli plusieurs milliers d'observations, il estime le moment venu d'en dégager l'esprit. Quoique les sujets traités dans les cinquantes chapitres de son *Folk-lore de France* soient d'ordres très différent, il est un certain nombre d'idées qui sont, en totalité ou en partie, communes à chacune des monographies dont il se compose, et qui peuvent servir à établir un classement méthodique, s'appliquant, avec des modifications de détail, à la plupart d'entre elles. En résumé, conclut excellemment l'auteur, ce livre, dans son ensemble, forme un tableau des idées populaires courantes en France et dans les pays de langue française à l'époque contemporaine.

Le Folk-lore de France comprendra plusieurs volumes ; le premier tome est consacré au *Ciel* et à la *Terre*. Il nous fait bien augurer de ceux qui suivront, et dont l'ensemble constituera une encyclopédie précieuse, à laquelle les médecins traditionnistes doivent dès à présent réserver un rayon dans leur bibliothèque para-médicale.

*
* *

Il y a, dans la préface au livre de Dulaure, *Des Divinités génératrices*, que M. A. Van Gennep a eu la bonne inspiration de rééditer, quelques phrases que je demande la permission de détacher, parce qu'elles pourront me servir un jour de justification personnelle : « Une histoire où les mœurs, les institutions, les habitudes, les opinions des peuples ne se

trouvent point décrites, devient monotone, fatigue à la longue et repousse le lecteur... L'histoire des mœurs, jointe à celle des événements politiques, en découvre souvent les causes, explique les motifs des diverses déterminations, parle à l'esprit et au cœur, plaît et instruit à la fois... Il faut tout dire parce que, pour faire connaître une matière à fond, il ne faut rien cacher ; mais il faut tout dire convenablement à nos mœurs ; mais en disant tout, ne point heurter les formes reçues, car la délicatesse extrême de notre langue, notre hypocrisie ou, si l'on veut, nos bienséances exigent impérieusement que ces formes soient respectées. . Pour retracer des crimes, l'historien n'est point criminel ; pour retracer des indécences, l'historien n'est point indécent. L'historien, pénétré de ses devoirs, les lecteurs amis de la vérité, ne connaissent d'indécent dans une histoire que la grossièreté de l'expression et le mensonge. » Ces lignes, bien qu'écrites il y a juste un siècle, ne se ressentent pas de leur vétusté ; elles restent vraies aujourd'hui comme hier. Elles étaient nécessaires, indispensables même, en tête d'un ouvrage consacré au culte de la partie génératrice de l'homme. L'auteur était obligé, de par son sujet même, à entrer dans des détails qui, par leur nature, pouvaient « alarmer des esprits timides et ombrageux ». A l'heure actuelle, nous sommes habitués à en lire bien d'autres, et qui n'ont pas, comme ce livre-ci, l'excuse d'être très réservés dans l'expression. Sur certains points néanmoins, l'ouvrage de Dulaure avait vieilli, et c'est pourquoi les éditeurs ont sagement fait de charger M. Van Gennep, que recommandaient d'importants travaux d'ethnographie, de mettre les *Divinités génératrices* « au courant de la science ». Cela nous a valu un chapitre sur les rites phalliques mexicains, sur les phallophories des Indiens Pueblos, des Grecs anciens et sur certaines coutumes australiennes, qui complète fort à propos le livre de Dulaure, si curieux par lui-même, mais dont l'édition primitive est devenue introuvable.

*
* *

Notre confrère DE FLEURY est de ceux qui pensent que les pères doivent, dans l'éducation à donner à leurs propres enfants, avoir voix au chapitre. Pour lui, « l'élevage en troupeau est un gros danger social. » Chaque enfant est une individualité, dont il faut s'ingénier à déterminer l'intelligence, la faculté d'attention, la volonté propres ; qu'on doit, pour tout dire, traiter selon sa force de résistance physiologique et ses aptitudes cérébrales. Tout en faisant la part de l'éducation physique, il ne la veut pas exclusive. Nous ne sommes pas des Anglo-Saxons, mais des Latins. « Notre France a son génie, fait de haute culture, de générosité, de droiture », qui vaut bien « cette tournure d'esprit, un peu lourdement rapace, un peu brutale et, pour tout dire, un peu pirate, dont certains peuples, d'ailleurs enviables pour leur santé, portent la marque sur les moindres traits du visage. » Comme tout cela est juste, et comme nous sommes de cœur avec de Fleury, quand il s'élève contre cette manie de fonctionnarisme, qui sévit endémiquement chez nous ; et combien il faut applaudir ceux qui ont le courage — puisqu'il y a courage aujourd'hui à faire montre d'initiative personnelle — de choisir une de ces professions « où la rémunération se proportionne à l'intensité, à l'ingéniosité, à la persévérance de l'effort ! » Mais j'oublie de vous parler du fond même du livre, dont

je n'ai indiqué que le préambule ; — c'est que je voudrais encourager à le lire tous ceux qui ont des enfants à élever, tous les parents qui ont charge d'âmes.

De Fleury avait étudié, dans un premier volume, *Le corps et l'âme de l'enfant*. Dans *Nos Enfants au collège*, c'est la vie physique et la vie de l'esprit, mais en plus la vie morale, dont il établit les principes comme il les entend, c'est-à-dire comme les entend un excellent père de famille, doublé d'un médecin psychologue et d'un délicieux écrivain.

Littérature, Histoire, Varia.

La Jeune fille au XVIIIe siècle, par Léo Claretie, lib. Mame, Tours ; — *Dictionnaire historique des Arts, Métiers et Professions*, exercés dans Paris depuis le treizième siècle, par Alfred Franklin, lib. Welter ; — *Christine de Suède et le conclave de Clément X*, par le baron de Bildt, lib. Plon ; — *Mme de Prie* (1698-1726), par H. Thirion, lib. Plon ; — *Le bataillon des Marins de la Garde* (1803-1815), par le Dr Lomier, imprim. Lefebvre, St-Valéry-sur-Somme ; — *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, tome Ier (1905), lib. Jullien, Genève ; — *Le Livre* (historique, t. II), par Albert Cim, lib. Flammarion ; — *La Littérature contemporaine*, par Georges Le Cardonnel et Charles Vellay, Société du Mercure de France ; — *Etudes sur le Paris d'autrefois* (Ecrivains et Miniaturistes ; Les Juges et le Clergé), par Arthur Christian, lib. Roustan et Champion ; — *La phrase et le mot de Waterloo*, par Alfred Marquiset, lib. Champion ; — *Rivarol* (Collection des plus belles pages), Société du Mercure de France ; — *L'amour dans l'Art et la vie*, par Emile Bayard, lib. Albin Michel ; — *La famille celtique*, par d'Arbois de Jubainville, lib. Champion.

Pour nous donner la vision d'une époque, il n'est rien de tel que les images, les bibelots, le moindre vestige inanimé qui nous en restent. Tout ce qui a reflété le sourire ou la tristesse de nos aïeules, ce qu'elles ont tenu dans leurs doigts, qu'elles ont caressé amoureusement du regard, quoi de plus propice à l'évocation ! Si vous y joignez l'étude des mémoires, et surtout des pages de Souvenirs qui n'étaient point destinés à l'impression, les pièces de théâtre, les romans de mœurs, vous serez à coup sûr plus édifiés qu'en feuilletant des milliers de volumes écrits de seconde main et qui, sous leur allure dogmatique, sont dénués de tout agrément.

On ne peut faire ce reproche au livre de M. Léo Claretie sur *La Jeune fille au dix-huitième siècle*. Il existait déjà bien des ouvrages sur la jeunesse d'autrefois, mais la plupart conçus au point de vue pédagogique et, par suite, dépourvus d'attrait. Les pédagogues n'ont aperçu qu' « une jeune fille idéale, enfant de l'imagination et des vœux des philosophes, qui voulurent la réformer » ; mais il nous manquait la connaissance de la jeune fille dans la sincérité de ses impressions, dans la réalité de ses habitudes journalières. L'auteur de *La Jeune fille au XVIIIe siècle* la prend dès le berceau, nous fait assister à son baptême, à ses jeux, nous la montre vivant chez ses

parents ou au couvent ; tantôt se livrant aux divertissements de son âge, tantôt occupant ses loisirs par la culture des arts d'agrément.

Plus tard, nous la suivons à l'autel, et au sortir de l'église, nous la retrouvons femme, enfin mère de famille. Et il semble qu'après cette lecture, dont l'intérêt ne s'est point ralenti un instant, nous ayons revécu un siècle et demi en arrière dans un milieu qui nous est devenu à ce point familier que nous avons eu quelque chagrin à nous en détacher. Néanmoins, il nous reste cette consolation qu'après tout, les jeunes filles de notre temps sont de beaucoup les mieux partagées et que, sous un extérieur brillant, d'une élégance exagérée, parfois ridicule, les jeunes filles du siècle galant dissimulaient mal leur tristesse et surtout leur profond ennui.

*
* *

Il n'est guère de médecin qui ne connaisse au moins de nom M. Alfred FRANKLIN. M. Franklin, à qui l'on doit, entre autres monographies, l'histoire de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, est surtout connu du monde médical par ses études sur les médecins, les chirurgiens et les apothicaires des siècles passés, études parues dans sa curieuse série sur la vie privée d'autrefois. Dans le *Dictionnaire historique des Arts, Métiers et Professions*, que l'éditeur Welter vient de publier — à un petit nombre d'exemplaires, ce qui veut dire qu'il faut se hâter d'en faire l'acquisition — M. Alfred Franklin a repris une bonne part des documents disséminés dans son encyclopédie de la vie privée ; mais combien de nouvelles pièces ne leur a-t-il pas ajoutées ! Nous signalerons notamment les articles *Accoucheurs, Aides-Apothicaires, Allumettiers* (l'auteur aurait pu rappeler que l'invention des allumettes est due à un médecin, Charles Sauria, dont nous avons esquissé jadis la biographie) ; *Auristes* (où il est démontré que cette spécialité ne date pas d'hier) ; *Baromètres et Thermomètres*, dont l'invention remonte peut-être plus haut que ne le croit M. Franklin, — mais nous y reviendrons ; *Brayers* (les premiers bandages, sur lesquels M. Rainal a écrit tout un gros volume que M. Franklin paraît avoir ignoré : on ne peut tout savoir) ; *Cabinets anatomiques* (encore un sujet à reprendre sur nouveau fonds) ; *Carabins de Saint-Côme* (l'origine de l'expression n'est pas indiquée) ; *Chirurgien* ; *Chocolat* (voir *Remèdes d'autrefois*, où l'historique du chocolat est bien autrement développé) ; *Dentifrices, Dentistes* (l'article si remarqué de notre collaborateur Helme sur *la Sinusite de Louis XIV* aurait pu être rappelé à cette place). Nous pourrions ainsi poursuivre longtemps cette énumération, mais force est de se borner. A part les réserves légères que nous venons de formuler au passage, le *Dictionnaire* de M. Alfred Franklin est une œuvre considérable — et, compliment qui n'est pas banal pour un travail de ce genre, la lecture en est pleine de charme. L'auteur a pris un plaisir manifeste à sa besogne — et son lecteur ne saurait que lui en être reconnaissant.

*
* *

M. le baron de BILDT vient de donner une suite à l'ouvrage qu'il avait publié en 1899 sous le titre de *Christine de Suède et le cardinal Azzolino*. Le nouveau volume sur *Christine de Suède et le conclave de*

Clément X est une étude de mœurs diplomatiques et ecclésiastiques au XVIIe siècle, autant qu'une contribution à la psychologie de cette femme énigmatique que fut la reine Christine. Quant au conclave de Clément X, bien qu'il ne soit pas par lui-même un événement historique de première importance, c'est un des plus longs de nos modernes conclaves, et le récit de ce qui s'est passé entre les murs du Vatican pendant ce long laps de temps, nous montre — mieux peut-être que l'histoire de n'importe quel autre conclave — tout le réseau d'intrigues diplomatiques et personnelles qui s'agitait autour de l'élection d'un souverain pontife. L'âme inquiète de la fille de Gustave-Adolphe apparaît, dans ce nouveau volume, avec plus de relief encore, si possible, que dans la précédente publication; — ce qui n'est pas pour diminuer son intérêt, bien au contraire.

*
* *

Chacun a entendu parler peu ou prou des favorites de Louis XIV et des maîtresses de Louis XV : les noms de la Vallière, la Montespan, la du Barry, Mme de Pompadour, nous sont plus ou moins familiers. D'aucuns n'ignorent pas que la Parabère fut la « bonne amie » du Régent ; mais combien en est-il qui s'intéressent à celle de M. le Duc, à la toute gracieuse *Mme de Prie*, dont M. Thirion vient de faire revivre avec tant de bonheur la falote physionomie ? Et pourtant, cette femme fut la première puissance du royaume de France durant près de trois années : à l'époque où elle vivait, elle a joué un rôle au moins égal à celui que joua Mme de Pompadour. D'où vient cette indifférence? Est-ce parce qu'elle mourut jeune ? C'est, au contraire, de cette fin, assez mystérieuse au demeurant, qu'il a été le plus parlé.

On ne pouvait admettre que cette femme pût quitter la vie comme tout le monde et sans scandale; on parla d'empoisonnement. D'Argenson, qui n'aimait pas Mme de Prie, fut le premier à répandre la légende, laquelle a fait depuis du chemin. Il affirme que sa mort fut le résultat du poison, et non pas d'un poison lent, mais d'un poison « très violent ». Songez donc : *la pointe de ses pieds était tournée derrière !* Cette version — reconnaissons-le — la croyance populaire contribua fortement à l'accréditer. Étant alitée et déjà fort malade, Mme de Prie aurait demandé, certain jour, à son amant de lui donner une fiole qu'elle lui désigna ; celui-ci, devinant ses intentions, l'aurait conjurée à genoux de ne point faire cet acte de folie; mais avant qu'il ait pu l'arrêter, elle en avait vidé d'un trait le contenu.

Quand on sait combien dans le peuple on dramatise l'événement le plus naturel, il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces racontars. D'ailleurs, les gazettes du temps ont-elles parlé de cet événement tragique ? Elles mentionnent tout simplement la mort de la courtisane, sans en relater les circonstances « Elle a succombé, dit Marais, après trois semaines de convulsions, de douleurs affreuses et une agonie de quatre jours. » Un autre parle d' « une colique qui lui causa des maux effroyables » ; mais de son suicide point n'est question.

D'après une note manuscrite, déchiffrée par M. Thirion, la mort serait attribuable à un accident de voiture ! Elle revenait en carrosse d'une visite faite aux environs de sa dernière résidence. Ses chevaux ayant pris peur, le carrosse s'était renversé ; les éclats de vitre l'avaient blessée grièvement et elle aurait succombé aux suites de ses blessures.

N'est-il pas à supposer — opine M. Thirion — que l'émotion, la douleur, une hémorragie abondante, aient épuisé la malheureuse femme, déjà exténuée de maladie et de chagrin ? Une inflammation locale, une péritonite se sera déclarée ; au milieu d'une crise plus violente que les autres, la marquise aura eu recours au calmant qu'elle employait d'habitude ; peu après, des convulsions sont survenues, dont on n'a pas manqué de rendre le médicament responsable : de là les apparences d'un empoisonnement. Evidemment, tout cela n'est que très vraisemblable, mais les imaginations éprises de merveilleux ne sauraient se contenter à aussi bon compte (1).

*
* *

Notre confrère, le Dr Lomier, en se constituant l'historiographe de ce corps d'élite qu'était *le Bataillon des marins de la Garde*, a fait œuvre de justice et de réparation. Œuvre de justice, parce que ces soldats se conduisirent admirablement dans les combats auxquels ils participèrent ; œuvre de réparation, car nul ou presque n'a fait mention de leurs exploits. Si nous ajoutons que le Dr Lomier a puisé à toutes les sources manuscrites et imprimées qu'il lui a été loisible de consulter, nous en aurons assez dit pour engager tous les fervents de l'épopée napoléonienne à mettre en bonne place, sur leurs rayons, cette nouvelle et importante contribution à l'histoire militaire du premier Empire.

*
* *

Il s'est fondé, en ces dernières années, à Genève, une Société qui a pour but « de développer et de coordonner les études relatives à J.-J. Rousseau, à son œuvre et à son époque ». Cette *Société Jean-Jacques Rousseau* vient de publier le premier tome de ses *Annales*. Disons, dès l'abord, que cette publication fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont entreprise — et ce n'est pas, croyez-le, flatterie vaine. Les travaux que contient le premier volume sont tous de grande valeur, et nous n'avons qu'un regret, c'est de ne les pouvoir analyser tous par le menu. Il est un article toutefois dont nous avons le devoir de parler avec quelques détails, c'est celui qui a trait aux relations de Rousseau avec Tronchin.

On sait quel scepticisme nourrissait Rousseau à l'endroit de la médecine. S'il avait renoncé aux soins de Morand, de Darau, d'Helvétius, de Malouin, il ne paraissait guère plus disposé à recourir à ceux de Tronchin. Si d'excellents rapports s'établirent assez rapidement entre le philosophe et le docteur génevois, de sa propre santé Rousseau n'a cure. Il s'inquiète plutôt de celle de ses amis, et s'il consulte Tronchin, c'est plutôt pour Mme d'Epinay ou d'autres personnes de son entourage. Mais ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans cette correspondance en grande partie inédite, c'est que la monomanie de Rousseau, son délire des persécutions y apparaît avec une netteté qui ne laisse plus de place au doute.

Dès le commencement de leurs relations, Rousseau avait pour Tronchin une estime qu'on peut dire affectueuse ; mais, avec les progrès

(1) Cf. *Poisons et Sortilèges*, par les Drs Cabanès et Nass, 2e série, pp. 269 et suiv.

de sa vésanie, ces sentiments se changèrent en défiance exagérée et, plus tard, en haine irraisonnée, contre celui qu'il accusait de tous les malheurs qui lui arrivaient. Comme l'écrit, dans un esprit très louable d'impartialité, M. Henry Tronchin, on peut s'étonner que Tronchin se soit rendu compte si tardivement de l'état mental de Jean-Jacques; qu'il n'ait pas discerné plus nettement les symptômes de la folie dans les alarmes perpétuelles qui empoisonnèrent l'existence de l'infortuné philosophe. Pour un médecin de la pénétration de Tronchin, il y a là une erreur de diagnostic assurément regrettable.

*
* *

« Restons fidèles au culte des Lettres; vivons le plus possible dans la fréquentation des écrivains immortels qui ont exprimé avec le plus de bonheur les meilleures pensées de l'humanité; plus nous les connaîtrons, plus nous aimerons la justice et l'honneur, plus nous serons éloignés de ce qui pourrait émousser notre sens moral et affaiblir la dignité de notre âme. » Ces lignes du toujours regretté Prévost-Paradol prêteraient à d'amples développements; elles semblent avoir inspiré M. Albert Cim, qui consacre, dans la 2e série des publications qu'il a entreprises sur *le Livre*, tout un chapitre à la « Religion des Lettres », ce « lien divin qui relie les esprits et les cœurs ».

M. Cim s'efface le plus souvent devant les autorités qu'il invoque; et cette modestie, presque excessive, nous vaut un joli bouquet de pensées très artistement choisies, sur tout ce qui se rapporte à la bibliomanie et la bibliolâtrie, les biblioclastes et les bibliophobes; les livres et les femmes, « les pires ennemis du livre », etc.

Tous les bibliophiles — et les médecins en comptent des milliers — se doivent d'acquérir cette très curieuse monographie.

*
* *

Les enquêtes littéraires ont au moins ce résultat, c'est qu'elles témoignent de la mobilité de l'esprit humain ; c'est qu'elles mettent au jour les tendances contradictoires de chacun, dans le monde des ouvriers de la pensée.

Ces contradictions s'accusent avec un singulier relief dans l'ouvrage que viennent de publier, en collaboration, MM. G. Le Cardonnel et Ch. Vellay, qui ont eu l'heureuse inspiration d'interroger plus de cent poètes, romanciers, dramaturges et critiques sur « le mouvement littéraire actuel ». Il en résulte, d'une façon générale, qu'on secoue de plus en plus le joug des groupements; que chaque écrivain réclame son indépendance propre, et que si certains exercent encore une influence sur un petit groupe, ce groupe n'est jamais assez nombreux pour constituer une école.

Les petites chapelles ont vécu, nous assurent les bien informés auteurs. Prenons-en acte, mais ne cherchons pas à contrôler de trop près cette téméraire affirmation. A. C.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 12

UN FRANC LE NUMÉRO

15 JUIN 1906

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr.

CHANGEMENT D'ADRESSE

A partir du 1er Juillet, prière d'adresser toute communication concernant la « Chronique Médicale » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS.**

Pour l'achat de numéros anciens, s'adresser désormais à la **Librairie MALOINE, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine.**

3e ANNEE N° 12 15 Juin 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités

L'inauguration du monument d'Alexandre Dumas fils (1) a ravivé le souvenir de l'illustre dramaturge. Malgré tous les discours, tous les articles éclos à cette occasion, il reste toujours à dire sur une personnalité d'une telle envergure. Nos lecteurs jugeront si nous avons réussi à leur révéler un côté ignoré de la biographie d'un écrivain qui a déjà donné prétexte à tant de gloses, de son vivant et depuis sa mort.

Hygiène d'A. Dumas fils.

Si Alexandre Dumas fils s'intéressait à la médecine (2), s'il aimait même pratiquer autour de lui, il ne témoignait aux médecins qu'une confiance très limitée (3). Il avait surtout foi en l'hygiène, dout il resta toute sa vie un adepte fervent. Vers 1853, il publiait, dans le journal de son père, *le Mousquetaire*, quelques pages sur un gymnaste d'alors, M. Roux, et accessoirement sur la nécessité pour l'homme moderne de travailler au développement de ses forces physiques. Sous ce rapport, l'auteur de *Diane de Lys* prêchait la théorie des Anglais et des Yankees, c'est-à-dire l'art de soigner ses muscles et d'arriver à pouvoir assommer un adversaire d'un coup de poing (4).

Grâce à ce régime, sa constitution était merveilleuse. Il disait un jour qu'il n'avait jamais eu même un simple mal aux dents. Et il ajoutait en souriant : « J'en ai trente-trois ! »

A table, il était sobre comme un Romain de la vieille Rome. Pourvu qu'on lui servît du pain grillé et du melon, il était content de tout. Il mangeait d'un bel appétit, buvait peu, s'abstenait rigoureusement de toute liqueur. Jamais de vin à ses repas : il le remplaçait par une infusion de maté, dont le docteur Gruby lui avait conseillé l'usage.

---

(1) Elle a eu lieu le mardi 12 juin.

(2) A la date du 12 décembre 1895, le Dr T. Barthélemy, le distingué médecin de Saint-Lazare, nous écrivait :

« J'ai bien connu Dumas ; j'étais de la fameuse soirée où, avec Dumontpallier, il nous a fait faire de la chiromancie par la comtesse (*sic*) de Thèbes. *Tout l'intéressait en médecine*, et bien souvent il m'a dit qu'il aurait voulu avoir fait des études médicales (non pour exercer). Les questions des femmes, l'état d'âme des prostituées, ce qui les amenait à cette misérable situation, tout cela l'intéressait aussi, et c'est ce côté, plus encore que les microbes, qui pourtant le passionnaient, qu'il aurait préféré étudier à Saint-Lazare. »

(3) « Dumas, écrit quelqu'un qui semble l'avoir bien connu, n'aimait guère les médecins. Dans les dernières années de sa vie, il s'était mis à étudier la médecine. Chaque fois qu'un ami se plaignait devant lui d'un mal quelconque, il lui indiquait toujours un traitement sûr. »

(4) Philibert Audebrand, *Alexandre Dumas à la Maison-d'Or*, p. 221.

Depuis longtemps, il ne fumait plus. Du jour au lendemain, il avait renoncé à cette habitude inutile et mauvaise, après avoir été si grand fumeur, dans ses nuits de travail, qu'il faisait de nouvelles cigarettes avec celles qu'il avait à demi fumées !

La circonstance dans laquelle il prit la détermination de renoncer au tabac mérite d'être rapportée : elle marque la force de sa volonté et l'énergie avec laquelle il pliait le corps à ses exigences.

Il était tout jeune et il habitait chez son père à Monte-Cristo. La compagnie était nombreuse et vivait à l'orientale, mangeant, dormant et fumant, taudis que le maître de la maison, courbé sur sa table de travail, en manches de chemise, laissait courir sa plume sur trois ou quatre manuscrits, et faisait partir, dans trois directions, des estafettes chargées de porter aux *Débats*, au *Siècle* et à la *Presse* des contes bien autrement intéressants que ceux de Scheerazade, et sans lesquels Paris, en s'éveillant le lendemain, n'eût déjeuné ni de bonne heure ni de bon appétit.

En ce temps-là, le fils du grand Alexandre ouvrit, par désœuvrement, un livre de médecine ; ses yeux tombèrent sur un chapitre consacré *ex professo* à l'empoisonnement par la nicotine, et traitant accessoirement des troubles graves introduits dans l'économie du corps humain, non seulement par l'excès, mais seulement par l'usage du tabac à fumer. Le jeune Dumas ferma tranquillement le livre, jeta le cigare qu'il venait d'allumer (c'était le quinzième de la journée et il était midi à peine) et, depuis cette époque, il n'a jamais cédé à la tentation de charbonner une cigarette.

A un de nos confrères qui lui avait demandé un jour son opinion sur le tabac, il adressait la lettre suivante, dont nous avons sous les yeux une copie :

MONSIEUR,

J'ai déjà répondu aujourd'hui sur ce sujet à quelqu'un dont je ne me rappelle pas le nom. Je reçois tant de lettres !

Je lui conseillais de s'adresser à Augier et à Feuillet, qui ont été de grands fumeurs devant l'Eternel et qui ont failli en mourir.

Moi, qui avais heureusement commencé très tard à fumer, j'y ai renoncé malgré une grande habitude, prise très vite, comme toutes les mauvaises, quand j'ai vu que le tabac me donnait des vertiges, lesquels ont disparu dans les six mois suivant la cessation, dans une proportion de 75 % ; les derniers 25 % ont disparu plus lentement mais tout à fait ; il a fallu deux ou trois ans.

L'intoxication était complète. Le tabac est, selon moi, avec l'alcool, le plus redoutable adversaire de l'intelligence, mais rien n'en détruira l'abus, les imbéciles étant les plus nombreux et le tabac n'ayant rien à détruire en eux ; mais comme ce n'est pas des imbéciles que vous vous occupez, tâchez de convaincre les intelligents.

Vous devez savoir mieux que moi que les cas d'angine de poitrine par le tabac sont très fréquents, adressez-vous pour cette conséquence à Jules Barbier.

A. DUMAS fils.

Dans une préface, qui eut un grand retentissement, à un livre de Tolstoï, il appuya, avec plus de vigueur encore, son opinion, fermement arrêtée, sur les méfaits du tabac et de l'alcool. Mais il faudrait reproduire, sans en rien retrancher, ces pages admirables, et la place nous manque aujourd'hui ; nous la retrouverons un jour...

Parmi ses préceptes favoris, citons ceux-ci qui se rapportent à l'hygiène :

Marche deux heures tous les jours, dors sept heures toutes les nuits ; couche-toi toujours seul dès que tu as envie de dormir ; lève-toi dès que tu t'éveilles ; travaille dès que tu es levé.

Ne mange qu'à ta faim, ne bois qu'à ta soif et toujours lentement.
Garde-toi des femmes jusqu'à vingt ans, éloigne-toi delles après quarante ; ne crée pas sans bien savoir à quoi tu t'engages et détruis le moins possible.

Comment travaillait Alex. Dumas fils.

Voici d'abord, d'après le maître lui-même, la description de son cabinet de travail (1).

... Ce que tu appelles mon cabinet de travail est au contraire encombré de telle façon, que je passe un ou deux jours par mois à y mettre de l'ordre ; mais aussi, je profite souvent de cette occasion pour changer les meubles et les tableaux de place, ce qui faisait dire un jour à mon ami Marchal, que tu ne connais pas, malheureusement pour toi, ce qui lui faisait dire : « Celui qui t'empêcherait de décrocher tes tableaux et de déranger tes meubles serait un misérable. »

La vérité est qu'au milieu même du travail le plus sérieux et le plus important, si je m'aperçois qu'un bahut, ou un buste, ou une toile n'est pas placé comme il faudrait qu'il le fût pour l'harmonie des couleurs ou des lignes, je quitte mon travail et j'opère le changement. Quand je suis assez fort pour le faire tout seul, je retrousse mes manches et ce n'est pas long ; si je ne suis pas assez fort, j'appelle un domestique et, au besoin, un ou deux commissionnaires ; et je ne me remets au travail que quand mon œil est satisfait par une disposition nouvelle. C'est une manie, mais c'est aussi un repos. Je vais donc te décrire mon cabinet tel qu'il est en ce moment, mais je ne te promets pas qu'il sera le même quand je t'aurai expédié ma lettre.

Mon avis est qu'un artiste ne peut vraiment être inspiré que par les arts qu'il ne cultive pas. Comprends-tu ce que je veux dire ? Je veux dire qu'une belle statue peut quelquefois inspirer une belle mélodie à un musicien ; un beau morceau de musique pourra faire faire un beau tableau à un peintre ; un maître, dans un art, peut créer plus facilement un maître dans un autre art que dans son art propre.

Quand j'écoute le *Tartuffe* ou le *Misanthrope*, cela me ravit et me décourage, moi, homme de théâtre. Je me dis que je ne pourrai jamais exécuter un pareil chef-d'œuvre; mais si je regarde l'Achille ou la Vénus de Milo, si j'écoute la symphonie en *la* ou *Don Juan*, si je contemple la Joconde ou l'Antiope, mon esprit s'exalte, et comme il ne connaît pas les difficultés pratiques par lesquelles le sculpteur, le musicien et le peintre ont passé, il ne voit plus que le chef-d'œuvre, et il rêve, et il lui semble possible d'en créer un équivalent dans un autre ordre. C'est probablement pour cela que les anciens avaient fait les neuf Muses, filles du même père, toutes sœurs et tournant dans le même cercle en se donnant toutes la main. Il m'arrive quelquefois, lorsque je ne puis pas arriver à rendre ma pensée, de regarder une des belles choses, originaux ou copies, dont j'ai pu m'entourer, ou de me faire jouer un morceau de Beethoven ou de Mozart, et de me mettre ainsi peu à peu, autant que ma nature le comporte, dans l'état d'équilibre parfait où devait se trouver l'auteur du chef-d'œuvre que j'ai sous les yeux, quand il l'a exécuté. Si je n'arrive pas à rendre aussi bien que lui, ce n'est pas sa faute, c'est la mienne.

Il m'a donné tout ce qu'il avait en lui, j'en ai recueilli tout ce qui pouvait être déposé en moi. Je suis certain que grand nombre d'artistes en usent de la sorte. Du reste, si les arts ont des manifestations

(1) Lettre d'Alex. Dumas à Eug. MONTROSIER.

différentes, ils n'ont qu'un seul et même procédé, qu'une seule et même loi. Qu'on se serve d'un assemblage de lettres, de notes, de couleurs, c'est toujours la langue de l'âme que l'on parle. La chose exprimée passe d'abord par l'oreille et par les yeux ; mais elle va toujours au même endroit. Qu'est-ce que c'est qu'un artiste ? C'est un être qui reçoit des impressions et qui rend des formes. Aussi, en sa qualité d'être d'impression et de forme, l'artiste se rapproche de la femme ; c'est ce qui le rend si persuasif, et voilà pourquoi aussi, probablement, il divinise la femme dans ses plus belles conceptions, puisqu'elle caractérise la plus grande impression que l'homme puisse recevoir et qu'elle a reçu la plus belle forme que l'homme puisse rêver.

Mais je m'arrête. Tu me demandes un renseignement qu'un commissaire-priseur pourrait te donner et je te fais de l'esthétique qui ne t'intéresse peut-être que médiocrement...

On sait, autour de toi, que tu as été mon camarade de collège, que nous nous tutoyons avec des intervalles de trente-cinq ans ! On te demande des détails sur mon compte : tu veux pouvoir en donner ? Je vais t'en fournir, puisque c'est là ton idée fixe ; mais je te préviens que les détails que tu voudrais donner et qu'on voudrait avoir sur moi, les détails vraiment intéressants, je ne te les donnerai pas.

Figure-toi une chambre carrée de six mètres de long, de cinq mètres de large et de trois mètres quatre-vingts de haut, dont les murs sont peints en gris sans le moindre filet d'or. Au milieu, le bureau Louis XVI, recevant le jour de la gauche par les deux fenêtres qui donnent sur la rue. Tu ne tiens pas à la description de la rue, n'est-ce pas ? Les casiers de ce bureau sont remplis de papiers de tous les formats, papiers blancs et bleus, que je répands à profusion à portée de la main pour me donner l'envie de travailler, car je ne trouve rien de plus appétissant pour un écrivain que le beau papier. C'est la soucoupe pleine de lait des petits chats : c'est irrésistible. Les tiroirs sont remplis de lettres (je garde toutes les lettres que l'on m'écrit, je t'en préviens), j'en ai là qui ont trente années d'existence. Que de morts déjà ! Elles sont là dans un immense tiroir à coulisses que j'appelle la fosse commune. Ne sois pas étonné si tu vois paraître un jour un livre de moi avec ce titre-là.

Autour de moi, par terre, sous mon bureau, les dictionnaires de Littré, de Trévoux, de Lafaye, de Bouilhet, de Vapereau, de Robin, le petit dictionnaire des termes techniques de Souviron, que je te recommande et qui contient à peu près quinze mille mots que personne ne sait et que Théophile Gautier savait.

En as-tu assez ? Non. Eh bien, en entrant, tu trouveras à ta gauche, sur une selle de chêne, une terre cuite deux tiers nature, épreuve unique de Cambos, représentant la femme adultère à genoux et parant autant que possible, de ses deux mains croisées sur son front, les pierres qu'on va lui jeter. A tout seigneur tout honneur ; la femme adultère, dans le pays où le divorce n'existe pas encore, est la patronne des auteurs dramatiques.

Immédiatement après, vient la bibliothèque, en bois de chêne uni. Je n'ai pas besoin de te dire que j'ai horreur de l'acajou. Le bas de cette bibliothèque est rempli des manuscrits que l'on m'envoie, et à la lecture desquels ma vie entière, en y comprenant les quarante-neuf années que j'ai vécues, ne suffirait pas. Le haut est mieux occupé. Virgile, Pascal, la Bible, Saint-Simon, Montaigne, Voltaire, Michelet,

Shakspeare, etc., etc., et un grand nombre de livres de physiologie avec lesquels les journalistes qui me font l'honneur de parler de moi déclarent que je me fausse l'esprit.....

Maintenant que nous connaissons le cadre, le milieu, voyons comment y va évoluer celui qui s'y meut ; essayons de pénétrer le secret de sa méthode de travail. Voici en quels termes il s'en expliquait lui-même, dans une lettre qu'il adressait à notre ami Maurice de Fleury, et dont nous avons eu la gracieuse communication.

... Je procède par coups de collier. Comme je n'ai aucune imagination, l'observation, et la réflexion, et la déduction sont tout. Je reste donc quelquefois pendant des mois à retourner un sujet dans ma tête sans prendre la plume. Je ne me mets au travail que quand j'ai tout trouvé. J'ai besoin de beaucoup de mouvement physique pendant cette période de gestation.

Je me lève toujours de très bonne heure et je travaille jusqu'à midi, surtout à la campagne. Je me remets à mon travail deux ou trois heures dans le cœur de la journée. Le travail supprime l'appétit, mais il augmente plutôt le sommeil. Quand je ne travaille pas, je dors moins bien. N'importe, le travail est une grande fatigue pour moi et je suis quelquefois forcé de l'interrompre complètement pendant un temps assez long. En somme, très peu d'agrément dans l'enfantement. Voilà.

A. Dumas.

Le travail de composition littéraire, ont écrit, de leur côté, MM. Binet et Louis Passy, s'accompagne chez lui (Alex. Dumas fils) d'un grand sentiment de jouissance (!) pendant qu'il écrit ; il est de meilleure humeur, il mange, boit et dort davantage ; c'est en quelque sorte un bien-être physique, résultant de l'exercice d'une fonction naturelle. Il ne recherche point l'isolement et le silence, comme ces auteurs dont l'inspiration affaiblie disparaît à la moindre distraction produite par les choses du dehors. A Puys, près de Dieppe, où il a composé *Denise*, son cabinet de travail était contigu au salon où ses deux filles jouaient du piano tout le long de la journée ; il aimait entendre la musique pendant qu'il écrivait ; et c'est même cette circonstance accidentelle qui lui a donné l'idée de faire entendre au public un bruit de piano avant que le rideau se lève sur le premier acte de *Denise*. C'est encore à Puys, qu'il lui est arrivé souvent d'être dérangé par un ami en plein travail ; dès l'aube il se mettait devant sa table ; il écrivait ; à huit heures, son ami Arago venait l'appeler pour une partie de billard ; il quittait sa pièce, allait faire quelques carambolages, puis revenait à son manuscrit et recommençait à l'écrire à l'endroit précis où on l'avait interrompu.

Pas plus que son père, il ne s'excite au travail par des moyens artificiels, tels que le café, l'alcool , on sait que Dumas père fouettait sa verve en buvant un grand verre de limonade ; pour lui aussi, le travail était un état d'équilibre et de santé. On sait aussi que, pendant le feu de la composition, Dumas père éprouvait une excitation physiologique de nature particulière.

Comme son père, dont il aime à évoquer le souvenir, M. Dumas n'écrit point de scénario ; il pense que, pendant la composition d'un scénario, la verve se dépense inutilement. Quand il prend la plume, c'est pour écrire sa pièce dans la forme définitive. Mais il n'en arrive pas là avant de savoir ce qu'il veut et où il va. Il porte longtemps en lui-même, nous l'avons dit, ses sujets de pièce, dont il examine toutes les faces, et qui contiennent le plus souvent

quelque problème moral ou social. Après cette incubation, il se met à écrire ; il a, nous dit-il, un moment de crise pour l'exécution. L'exécution est d'ordinaire d'une rapidité extrême ; une de ses pièces, *Monsieur Alphonse*, a été écrite en dix-sept jours, la *Visite de noces* en huit jours, la *Princesse Georges* en trois semaines, l'*Etrangère* en un mois. Souvent il se met au travail pour obéir à la sollicitation pressante d'un directeur aux abois qui lui écrit : « Il me faut absolument la pièce dont vous m'avez parlé. » A cette demande M. Dumas a répondu parfois, avec son mélange de bonhomie et d'ironie : « Mon cher ami, je commence la pièce à l'instant même ; vous l'aurez dans trois semaines et ce sera un grand succès. » Ceci s'est passé à propos de *Monsieur Alphonse*, dont il avait le sujet dans la tête depuis six à sept ans. Il n'y avait plus qu'à l'écrire. Le difficile n'est pas de dire ces mots-là, c'est de se tenir parole.

Alex. Dumas fils et les sciences médicales.

Alex. Dumas fils a toujours montré une prédilection marquée pour les sciences médicales. La médecine, et plus précisément la physiologie, l'intéressait au plus haut degré. « La littérature, pensait-il, n'est pleine que de la description des sentiments : elle nous trouble avec les tourments du héros fatal ; elle nous apitoie sur les mélancolies de la femme incomprise ; elle nous transporte avec les élans de folie des grandes amoureuses. A toutes ces études sentimentales il manque une base, qui serait l'étude du tempérament. Nous restons surpris devant certaines attractions ou devant certaines antipathies qui nous semblent également inexplicables. La physiologie en possède le secret... »

On a porté, à ce propos, un jugement sur Dumas, qui serait, d'ailleurs, applicable à tout littérateur s'occupant de science, à la manière de Zola, par exemple, qui croyait être parfaitement informé, quand il avait, comme il le disait, « chambré » un médecin dans un coin de salon, pour lui demander de le renseigner, sur tel ou tel symptôme du mal qu'il prêtait à son héros. Dumas semble être tombé dans le même travers. Comme l'a écrit un critique :

« De la physiologie Dumas passe à la phrénologie et aussi à la chimie, à l'histoire naturelle, aux mathématiques. Il cite Lavater et Hahnemann plus souvent que La Rochefoucauld. Il pense qu'il peut trouver son compte dans les livres, à condition que ce soient des livres de science. Seulement on peut se demander ce que vaut cette science acquise sur le tard et en bloc par des esprits qui n'ont pas été préparés pour la recevoir. Je crains qu'elle n'ait égaré plus d'écrivains qu'elle n'en a dirigés, qu'elle ne les ait amenés à prendre des analogies superficielles pour des affinités profondes, et qu'enfin la science sans l'esprit scientifique ne soit pas la pire duperie. »

Chez Dumas, le goût des sciences a bien pu n'être qu'une autre forme de son goût pour le merveilleux, car nul, on le sait, ne fut plus fervent d'occultisme, de graphologie, de chiromancie et autres sciences plus ou moins divinatoires.

Les idées d'Alex. Dumas sur le fatalisme physiologique.

La page suivante, que nous empruntons à un ouvrage très remarquable du conseiller L. PROAL (1), *servira de préambule aux lignes que l'on va lire plus loin, dans lesquelles Dumas a développé si éloquemment ses idées sur l'hérédité.*

A. DUMAS fils, qui a le souci des questions morales et sociales, en cherche un peu trop la solution dans la physiologie. Il en fait l'aveu dans la préface de l'*Ami des femmes*. Plusieurs de ses livres sont dédiés à des médecins. Il croit peu à la liberté ; il pense que la vertu

(1) L. PROAL, *Crime et Suicide*, pp. 442 et suiv.

et le vice sont dans le sang, que l'éducation ne peut rien contre la fatalité physiologique.

Dans l'*Affaire Clémenceau*, le héros de ce roman prétend trouver une justification dans la transmission d'un sang porté à l'amour sensuel.

M. A. Dumas est persuadé qu'il y a des êtres fatalement pervers et qu'on doit les abattre dans un coin « comme des chiens enragés ». La justice transformée en abattoir, le juge en boucher, c'est la théorie déterministe en droit criminel. A. Dumas se plaît à montrer la bête dans l'homme (*Visite de noces*), et dans la femme (*la Femme de Claude*).

Lisez le portrait qu'il fait de la femme sensuelle, on croirait lire le portrait de la femme criminelle par le Dr Lombroso. Il aime déshabiller la femme, à laver son linge sale en public, à montrer ses dessous, à expliquer par la physiologie l'amour, la jalousie, l'adultère. Il termine le portrait de la femme sensuelle par ces mots : « Voilà l'animal. »

. . . .

Le théâtre d'A. Dumas est fataliste. Mme Aubray traduit la pensée de l'auteur, quand elle dit : « Il n'y a pas de méchants, pas de coupables, pas d'ingrats, il n'y a que des malades, des aveugles et des fous. » Ce fatalisme physiologique, A. Dumas l'avait déduit de ses études physiologiques. beaucoup trop sommaires. La physiologie conduit si peu nécessairement à la négation de la responsabilité, que les plus illustres physiologistes que j'ai déjà cités, et auxquels on peut joindre Flourens, Gall, admettent le libre arbitre. Mais A. Dumas, comme tant d'autres écrivains qui ne font qu'une étude superficielle des problèmes scientifiques et philosophiques, s'était laissé obséder par l'influence assurément très considérable, du tempérament, de l'hérédité, et avait négligé l'action non moins étonnante de la volonté et des idées (1).

Ce prologue était nécessaire pour se préparer à la lecture de ce passage où Alex. Dumas, avec sa netteté ordinaire, traite de la question si haute et si débattue du fatalisme physiologique.

... Nous avons les oreilles rabattues des questions d'hérédité, de libre arbitre, de responsabilité ; pourquoi ne pas essayer de résoudre ces questions *in anima vili ?* Au lieu de couper la tête à ce misérable, ce qui ne sert absolument à rien et ne prouve rien, si nous l'utilisions ? Expédions-le dans une de nos colonies pénitentiaires, accouplons-le avec une coquine de son espèce et voyons un peu quel produit ils nous donneront, ou plutôt ce que nous pourrons tirer de leur produit, non pas en le laissant dans le milieu où il sera né, sous l'influence immédiate de ses générateurs et sous l'autorité de gardes-chiourmes qui le traiteront de fils d'assassin et d'empoisonneuse, mais en le transportant dès sa naissance dans un lieu sain où rien ne lui révélera ni ne lui imposera jamais ses origines. Mettons là aux prises la nature et l'empirisme. C'est une expérience de laboratoire comme une autre ; c'est de la sélection supérieure. Donnons à cet enfant l'éducation et l'instruction que nous donnerions à nos propres enfants et voyons ce que deviendra cette implacable hérédité, objet de tant de discussions, purement théoriques jusqu'à présent. Si nous allions obtenir un individu intelligent, moral, utile, quelle découverte, quel pas en avant, quelle réfutation du péché originel de la religion et des fatalités de la science ! Combien de temps l'arsenic et la strychnine n'ont-ils été que

(1) L. Proal, *Crime et Suicide*, p. 572-573.

des poisons propres seulement à donner la mort. On en a fait des médicaments qui rendent la vie. Si l'on forçait le mal à produire le bien, il ne faudrait peut-être plus beaucoup de temps pour détruire le mal (1).

Une maladie mystérieuse d'Alexandre Dumas fils.

Dumas n'eut une maladie sérieuse que peu après son mariage, en 1859. *Il fut atteint, à l'époque, d'une affection nerveuse bizarre, pour laquelle les médecins lui conseillèrent un voyage en Italie ; il lui fut prescrit, en outre, « les côtelettes, le bon vin de Bordeaux, le quinquina et le pyrophosphate de fer ». Ce traitement, avec le repos et la distraction, fit merveille.*

Voici comment une amie des deux Dumas, le père et le fils, Mme Durand, a conté les circonstances dans lesquelles était survenu le « mal mystérieux » dont Dumas fut un moment atteint C'était au lendemain du Père prodigue ; *le surmenage avait beaucoup fatigué Dumas.*

C'est alors qu'il partit pour l'Italie avec sa femme enceinte de Colette, qui naquit à Hyères et fut mise en nourrice par Théophile Gautier.

D'Hyères, Dumas partit pour Naples où il trouva son père qui occupait en Garibaldien le palais du roi. Dumas fils y fut reçu avec sa femme.

J'étais à ce moment à Rome avec le sculpteur Clésinger. Dumas père, qui ne pouvait rentrer à Rome, nous écrit pour nous prier de venir à Naples. Nous partons. Au débarcadère nous trouvons le père Dumas, qui nous apprend qu'Alexandre est très malade et que, depuis deux jours, il est à genoux au milieu de sa chambre, sans qu'on ait pu le décider à se lever. J'allai vers lui et le trouvai dans la même position. Il me confia alors que, deux jours auparavant, ayant entendu son père ronfler dans une pièce voisine, cela avait produit sur ses nerfs une telle exaltation que la pensée lui était venue de tuer son père et qu'il n'avait pu y résister qu'en se mettant à genoux. Le malheureux était fou ! Et pendant ce temps-là le bruit courait à Paris que Dumas fils, atteint d'aliénation mentale, était en traitement chez le docteur Blanche, à Passy.

Par l'intermédiaire du cardinal Antonelli, je parvins à faire lever la proscription qui frappait les Dumas. Pendant un an encore, Dumas fils resta dans cet état de folie. Seule, je pouvais le promener. Il fallait qu'à tout moment je sois près de lui Souvent, à quatre heures du matin, il venait frapper à ma porte Je devais me lever et partir avec lui, en promenade, à travers Rome. En marchant, il ne cessait de parler, me contant les choses les plus incohérentes.

Je n'ai pas besoin de dire à quel point il se remit de cette maladie ultra-nerveuse : les chefs-d'œuvre qu'il écrivit ensuite sont là pour prouver que cet égarement de son cerveau n'était que passager.

Au sortir de cette maladie cérébrale, Dumas fut pris d'une crise violente de mysticisme. A tout prix, il voulait se faire religieux...

Une année se passa dans des alternatives de haut et de bas Enfin il triompha du mal et on sait, à ses œuvres si raisonnables, si pondérées, si claires et si lumineuses, si une trace quelconque en est restée. Disons pourtant qu'en 1873, *après* la Femme de Claude, *il eut un nouvel accès, de courte durée* (2). *Depuis lors, il n'eut jamais plus de rechutes, et sa santé s'était rétablie, jusqu'à la maladie finale qui le terrassa.*

---

(1) *Les trois Dumas*, par André MAUREL, p. 162.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 271.

Corneliana.

Puisque l'actualité est au père de la tragédie française, empruntons à un de ses biographes, rarement consulté (1), les épisodes qui suivent.

Ses dehors n'étaient pas d'un galant, et ce qu'il avait dans l'âme, arrivant avec moins de peine à sa plume qu'à ses lèvres, se traduisait pour ainsi dire avec plus de facilité en vers qu'en simples paroles. *Il bégayait un peu*, même en lisant ; « il barbouillait ses pièces à la lecture », comme Boisrobert le lui dit un jour en riant (2).

La seconde anecdote que nous allons relater se rapporte à un des fils de Corneille. Celui-ci, le second fils du poète, avait toujours été malheureux à l'armée. Sept ans avant le siège de Grave, se trouvant à celui de Douai, il avait reçu une assez forte blessure au pied Le roi se trouvait à ce siège, et quand il revint, Corneille lui adressa une épître, où il n'eut garde d'oublier ses fils et surtout le coup de feu du cadet :

> Le plus jeune a trop tôt reçu d'heureuses marques
> D'avoir suivi les pas du plus grand des monarques ;
> Mais s'il a peu servi, si le feu des mousquets
> Arrêta dès Douai ses plus ardents souhaits,
> Il fait gloire du lieu que perça la tempête.
> Ceux qu'elle atteint au pied ne cachent pas leur tête ;
> Sur eux à la fortune ils laissent tout pouvoir,
> Ils s'offrent tout entiers au hasard du devoir.

N'y a-t-il pas là une petite requête de gratification pour le jeune blessé ? peut être Fut-elle écoutée ? j'en doute. Il n'obtint, je crois, que son congé. On l'apporta tout éclopé sur un brancard, jusqu'à la maison de son père. La paille qui lui servait de lit sur la civière fut laissée à la porte, et comme M. de la Reynie faisait alors partout, hormis pourtant devant les palais, une très exacte police de propreté publique, Corneille fut cité au Châtelet pour ces quelques brins de paille,

> Qu'un trop vigilant commissaire
> Rencontra fortuitement
> Tout devant sa porte cochère.

L'affaire ne pouvait aller loin. On rit plus qu'ou ne gronda, et le poète fut renvoyé sans frais.

> En termes gracieux, la police lui dit :
> *La paille tourne à votre gloire*
> *Allez, grand Corneille, il suffit* (3).

Corneille demeurait alors rue d'Argenteuil, dans une maison rebâtie depuis, mais dont la porte cochère qui reçut sur son seuil la malencontreuse jonchée de paille subsistait encore, il y a quelques années.

ERRATUM

Nous avons signalé, dans l'*Index bibliographique* de la *Chronique*, le Manuel de sténographie du Dr Laporte, sans donner l'adresse de l'éditeur. Réparons cette omission :

La *Méthode de sténographie*, par le Dr Laporte, est en vente à la Librairie Croville-Morant, 20, rue de la Sorbonne.

---

(1) Edouard Fournier, *Corneille à la butte Saint-Roch*.
(2) Fournier, *op. cit.*, p. xv.
(3) *Gazette rimée* de Robinet, lettre du 30 juillet 1667.

NOS ENQUÊTES

Une enquête sur « le fruit ».

C'est toujours, pour ceux qui réfléchissent, une heureuse apparition qu'un roman d'André COUVREUR. Les idées que soulève cet auteur fécond et puissant, les grandes questions sociales qu'il met à jour, séduisent tout particulièrement le corps médical.

On n'a certainement pas oublié l'enquête que mena la *Chronique médicale* à propos de *la Graine*. Cette fois encore, au moment où André Couvreur fait paraître *Le fruit*, nous croyons devoir soumettre à l'appréciation de nos amis quelques-uns des problèmes que ce romancier discute avec sa maîtrise ordinaire.

Nous laissons, par ailleurs, au lecteur le plaisir de goûter ces pages de haute moralité, où le vieux docteur Bouret, l'apôtre des bonnes semailles humaines, devenu l'éducateur de l'un de ses petits-fils, Daniel, — « le Fruit » — se décide à laisser celui-ci prendre comme maîtresse une courtisane inféconde. Pour notre part, nous nous contenterons de poser à une élite de savants et d'hommes de lettres, avec la certitude qu'ils y répondront, quelques questions dont voici le sujet, grave entre tous.

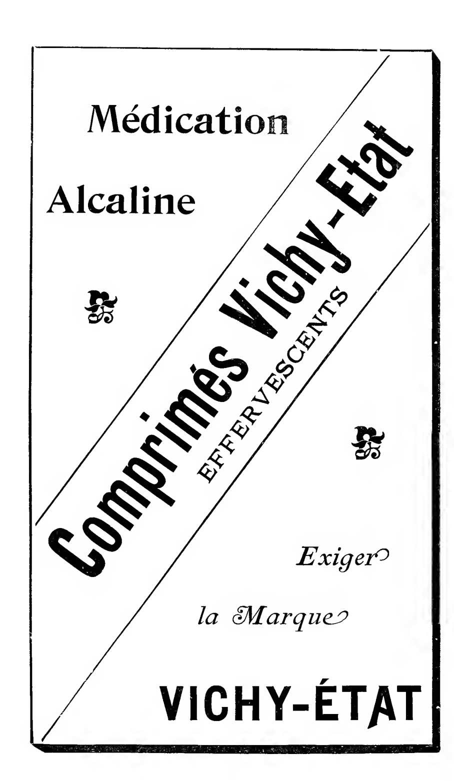
Il existe, entre la nature et la civilisation, un conflit permanent, intéressant au plus haut point l'avenir de la race La Nature donne à l'homme, dès l'âge de l'adolescence, avec les facultés de la reproduction, le besoin créateur; et la Société, en dressant la barrière de ses mœurs et de ses complications matérielles, s'oppose à ce que l'instinct d'amour soit satisfait avant le moment social du mariage.

Comment solutionner ce problème, au mieux de la santé, des élans impulsifs du génie de l'espèce, et des exigences de la vie civilisée ?

1° L'homme doit-il rester chaste jusqu'au mariage? Ne craignez-vous pas que l'abstinence soit une cause d'amoindrissement de ses qualités viriles ?

2° Si vous pensez que l'individu doit accomplir sa fonction d'homme, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à l'époque où il sera capable de se charger d'une famille, comment estimez-vous qu'il puisse le faire, sainement, raisonnablement, sans nuire à son avenir, sans porter préjudice non plus à autrui ?

Nous consacrerons un numéro à ces réponses, qui ne manqueront pas, nous en sommes convaincus, d'un grand intérêt


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

INFORMATIONS DE LA « CHRONIQUE »

L'impôt sur le revenu et les médecins.

Elle est d'unc pressante actualité, la question que vient d'aborder le Dr Louis Rénon, dans un récent numéro du *Journal des Praticiens*. Les arguments que développe le sympathique agrégé, sont de ceux qui devraient impressionner une Chambre où 50 de nos confrères (1) ont le droit et le devoir de défendre les intérêts menacés de la profession.

En basant l'impôt nouveau, — car c'est bien d'un impôt de superposition qu'il s'agit, — snr les signes extérieurs, nos législateurs risquent fort de commettre une injustice flagrante. Parmi ces signes, en effet, il en est un qui est essentiellement trompeur, surtout quand il s'agit de médecins : c'est le prix du loyer. De la sorte, on aboutit à deux conséquences, que met bien en lumière M. Rénon : on favorise le célibat et les mariages inféconds ; on aide au développement de la tuberculose.

La première proposition ne demande pas un long commentaire : les familles nombreuses ont habituellement besoin d'un appartement plus vaste que les ménages sans enfants. Quant à la seconde, M. Rénon la développe trop éloquemment, pour que nous lui substituions notre méchante prose.

« Vous avez un appartement composé de plusieurs pièces, bien ensoleillé et bien aéré ; donc vous êtes riche : telle est la formule. Rien n'est plus faux. A l'heure où nous faisons une campagne énergique pour la salubrité de l'habitation, où nous admettons comme un axiome que *la tuberculose est la maladie de l'obscurité*, où nous protestons de toutes nos forces contre le surpeuplement du logis, beaucoup de citoyens, sur la foi de nos principes d'hygiène sociale, n'ont pas hésité à restreindre leurs autres dépenses et, selon leurs ressources respectives, à payer cher la place, l'air, la lumière pour la santé de leur famille. Et ce serait le moment choisi pour imposer le logement en le considérant comme un signe de richesse ! Cette base fiscale pousserait les classes populaires à s'entasser à nouveau dans des réduits mal éclairés, dans un encombrement et dans une hygiène des plus douteux... L'impôt sur le revenu basé sur le loyer d'habitation n'est donc pas juste ; il est, de plus, contraire aux préceptes d'hygiène que nous nous honorons de développer, et il ferait perdre rapidement tous les bénéfices de la campagne ardente que nous menons en faveur de la santé publique. »

Comme le dit encore très judicieusement le Dr Rénon, le médecin est obligé d'avoir un loyer plus élevé que ne le comporte sa situation de fortune personnelle. « Cette représentation extérieure est obligatoire

(1) Quinze de nos confrères ont triomphé au scrutin de ballottage. Ce sont : MM. les docteurs Cibiel, à Poitiers ; — Bachimont, à Troyes ; — Delpierre, à Clermont ; — Dron, à Lille ; — Dubuisson, à Châteaulin ; — Durand, à Castelnaudary ; — Levraud, à Paris ; — Péchadre, à Epernay ; — Pujade, à Tarbes ; — Pozzi, à Reims ; — Ravier, à Sancerre ; — Roy, à La Rochelle ; — Santelli, à Calvi ; — Sarrazin, à Sarlat ; — Vazeille à Montargis.

A l'exception du Dr Santelli, progressiste, tous sont radicaux ou radicaux socialistes.

MM. Bachimont, Dron, Dubuisson, Levraud, Pujade, Sarrazin et Vazeille faisaient partie de l'ancienne Chambre. Ces résultats portent à 50 le nombre des médecins députés (et non à 46) comme l'ont dit plusieurs journaux.

pour nous, à la ville comme à la campagne. Les courses professionnelles nous obligent, dans la plupart des cas, à nous servir d'un cheval, d'une voiture, voire même d'une automobile, toutes choses dont nous nous passerions, si nous n'étions pas médecins. Nous avons donc l'apparence de la richesse, sans en avoir malheureusement la réalité. »

Le temps est venu de protester contre l'impôt projeté, qui ne serait ni équitable, ni politique. Vraiment le moment est mal choisi, où l'Etat réclame de nous tant de services, — que nous lui rendons du reste sans marchander, — pour nous accabler sous le poids de taxes fiscales qui achèveront de rendre impossible l'exercice de notre profession.

Il en est qui cherchent un remède à la pléthore médicale : le voilà qui s'offre de lui-même. Nous doutons, toutefois, que les promoteurs de la campagne le trouvent à leur gré.

Une maison historique.

M. Lucien LAMBEAU vient de proposer à la *Commission du Vieux-Paris* (V. *Bulletin municipal officiel*, du 24 mai 1906) de faire exécuter une reproduction photographique de la maison de style Louis XVI, située boulevard Beaumarchais, nº 113, et dont la façade s'arrondit d'une si curieuse façon à l'encoignure de la rue du Pont-aux-Choux. La forme particulière de cet immeuble, qui est peut-être unique à Paris, sa belle et intéressante allure de la fin du XVIIIe siècle, suffiraient à justifier la reproduction qui en est demandée pour les cartons du musée Carnavalet. Il y a, pourtant, une autre raison à invoquer, qui n'est qu'une tradition de quartier, il est vrai, mais dont la preuve matérielle sera peut-être un jour découverte.

La boutique du débitant de vin, qui existait déjà, paraît-il, pendant la Révolution, au rez-de-chaussée de cette maison, aurait été l'une des stations du cortège funèbre promenant à travers Paris les restes de la princesse de Lamballe, dans la journée du 3 septembre 1792.

La tradition, puisque tradition seulement il y a, dit à peu près ceci :

Lors du passage des massacreurs de la Force devant la maison dont il s'agit, un seau rempli d'eau se trouvait à la porte du marchand de vin, posé sur une petite chaise. C'était une habitude alors et aussi une complaisance envers les charretiers, pour leur permettre de donner à boire à leurs chevaux, pendant qu'eux-mêmes se désaltéraient à l'intérieur. L'habitude est toujours courante aujourd'hui. Au moment où la bande arrivait devant la boutique, la tête de Mme de Lamballe, plantée au bout d'une pique, était rendue méconnaissable par le sang coagulé qui la couvrait. A plusieurs reprises, son porteur la plongea, pour la laver, dans le seau posé sur la chaise, et la replaça à la pointe de son épieu.

De ce jour, le débitant aurait donné pour enseigne à sa boutique les mots : *A la petite chaise*, qui sont encore l'enseigne actuelle, inscrite en lettres d'or sur le fond jaune de la maison.

M. Lucien Lambeau tient à bien spécifier qu'il n'apporte aucune certitude de cet épisode ; il se fait simplement l'écho d'une anecdote transmise de famille en famille par les divers propriétaires de l'immeuble, arrivée, en vertu de ce fait, à la connaissance du possesseur actuel, M. Gaston Brière, qui détient la maison de son grand-père

maternel, M. Hippolyte Bosselet, lequel l'avait acquise du général marquis de Faudoas, en 1840.

M. Lambeau ne voudrait pas non plus, en donnant un corps à cette histoire, compliquer, plus qu'il ne l'est déjà, ce qu'on a appelé l'*itinéraire* des restes de Mme de Lamballe. Il ne l'a mise au jour qu'en raison de l'endroit visé — le coin de la rue du Pont-aux-Choux et des boulevards — qui est un point *admissible* pour le passage du cortège, particulièrement dans son exode vers le faubourg Saint-Antoine et le cimetière des Enfants-Trouvés (1).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire chronique, par Louis Renon. Masson, éditeur, Paris. 1906.

Saint Eloi évêque de Noyon, considérations sur sa vie et son temps, par le Dr Meurisset. E. Ronat, imprimeur, Chauny. 1905.

Les extases et les souffrances de l'apôtre Paul, par Emile Lombard. Bridel et Cie, imprimeurs, Lausanne. 1904.

Les troubles mentaux dans la lèpre, à propos d'un cas de « psychose polynévritique » chez un lépreux, par MM. de Beurmann, Roubinovitch et Gougerot. *Bulletin médical*, Paris. 1906.

Le Fakirisme Hindou, par Sédir. Chacornac, libraire, Paris. 1906.

Les envoûtements d'amour et l'art de se faire aimer, par le Dr J. Regnault. Chacornac, libraire, Paris. 1906.

L'Extériorisation de la motricité, par Albert de Rochas. Chacornac, libraire, Paris. 1906.

Autour de Marie-Antoinette, par Maurice Boutry. Emile Paul, éditeur, Paris. 1906.

Notes et fragments d'histoire, par Félix Rocquain. Plon-Nourrit, libraires-éditeurs, Paris. 1906.

La Place Royale, par Lucien Lambeau. H. Daragon, éditeur, Paris (Oise). 1906.

Le bréviaire d'un panthéiste et le Pessimisme héroïque, par Jean Lahor. Fischbacher, éditeur, Paris. 1906.

Traitement des tumeurs blanches par le massage léger et la mobilisation prudente, par le Dr Saquet. Daix frères, imprimeurs, Clermont. 1906.

Le 1er Congrès Espérantiste à Boulogne-sur-Mer, par le Dr Saquet. Biroché et Dantais, imprimeurs, Nantes. 1906.

Asthme et grossesse, par le Dr J. Nicolas. G. Mont-Louis, imprimeur, Clermont-Ferrand 1906.

Conférences pratiques sur les maladies du cœur et des poumons, par le Dr Louis Rénon. Masson et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Traitement thermal sulfureux de la syphilis, par le Dr Dresch. Doin, éditeur, Paris. 1906.

L'Affranchie, par Fernand Kolney. Paris, Ambert et Cie. 1906.

(1) Sur cet épisode du massacre de la princesse de Lamballe et de la promenade de ses restes, on consultera avec fruit, outre le n° du *Bulletin municipal* précité, l'ouvrage des Drs Cabanès et Nass, *la Névrose révolutionnaire*.

Échos de la « Chronique »

Médecin dramaturge.

A propos d'une pièce, non encore représentée, de M. Emile Fabre, et afin de réserver ses droits au titre : *la Maison du Bonheur*, notre confrère, le Dr Ch. Ségard, écrit au courriériste du *Journal* :

« Toulon, 3 juin 1906.

« Monsieur,

« A mon tour, Monsieur, permettez-moi de revendiquer une priorité absolument certaine. J'ai, en effet, publié *en 1903* et fait jouer, *la même année*, à Toulon, d'abord (première : le 24 mars 1903), puis à Lorient, à Brest et à Rochefort, une pièce en deux actes intitulée : *la Maison du Bonheur*.

« J'en ai, d'ailleurs, dès cette époque, fait la déclaration à la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques (8, rue H.-Lebas), dont je suis membre.

« Je vous serais donc, moi aussi, fort obligé d'insérer ces quelques lignes, établissant, sur le point en litige, mes droits antérieurs et indiscutables.

« Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

« Ch. Ségard. »

Truc de médecin charlatan.

On a beaucoup parlé des braconniers de la profession au récent Congrès contre l'exercice illégal; peut-être n'a-t-on pas suffisamment insisté sur certains procédés, plus ou moins charlatanesques, mis en usage par quelques indignes de notre corporation, que leur diplôme met trop souvent à l'abri des rigueurs du Code. Voici, par exemple, un fait de charlatanisme médical, que nous avions jadis recueilli (1) au cours d'une lecture de vacances :

« Le docteur F..., médecin, avait coutume, lorsqu'il arrivait dans une ville où il n'était pas connu, de se plaindre amèrement d'avoir perdu son chien en se rendant à l'hôtel, et il envoyait le crieur de la ville annoncer à tous les coins de rue, au roulement du tambour, que le docteur F... promettait une récompense de 25 louis à la personne qui lui ramènerait son chien. Le crieur avait bien soin d'annoncer tous les titres académiques du docteur, et d'indiquer l'hôtel où il était descendu. Bientôt il n'était question dans la ville que du docteur F... « Savez-vous, disaient les commères, qu'il vient d'arriver un célè-« bre médecin à l'hôtel de... Il faut que cet homme-là soit *fameuse-« ment* riche pour offrir 25 louis à celui qui trouvera son chien. » Et tandis que ces propos se propageaient de maison en maison, le docteur ne voyait assurément pas venir le chien qu'il n'avait jamais eu, mais un bon nombre de malades. »

(1) Dans le *Magasin Pittoresque*, 1835, p. 261.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès international de la Presse médicale de Lisbonne.

Voici le texte des principales résolutions adoptées au Congrès de Lisbonne :

1° L'article 5 des statuts, fixant le siège social de l'Association à Bruxelles, est modifié : le siège social sera désormais au lieu de résidence du secrétaire général, c'est-à-dire actuellement à Paris, et, jusqu'à nouvel ordre, au Bureau des renseignements de la Sorbonne.

2° Dans le but de lutter contre certains journaux qui ne sont composés qu'à coups de ciseaux, l'Association recommande à tous les journaux adhérents d'insérer sur la première feuille de chacun de leurs numéros la mention suivante : « La reproduction des articles originaux contenus dans ce numéro est formellement interdite à tout journal ou revue ne faisant pas partie de l'Association internationale de la Presse médicale ». (Proposition de M. Cornil.)

3° Pour faciliter le travail des rédacteurs, et dans l'intérêt même des auteurs, il est désirable que chaque mémoire original soit toujours accompagné d'un résumé en quelques lignes, faisant ressortir les faits nouveaux, les idées nouvelles qu'il apporte. Ces résumés, qu'il vaut mieux demander à l'auteur lui-même, ou, qu'à son défaut, la rédaction devra établir, seront placés soit à la tête ou à la fin de l'article s'y rapportant, soit dans une partie spéciale du journal, soit même sur une feuille détachée, dans ce cas envoyée uniquement aux rédactions des journaux médicaux. La reproduction intégrale du simple texte de ces résumés doit être interdite. (Proposition de M. Blondel.)

4° Les Associations affiliées à l'Association internationale devront, chacune dans leur pays, entreprendre une action auprès des pouvoirs publics, pour obtenir que la publication d'articles-réclames, sous la signature ou le pseudonyme d'une personne n'ayant pas le droit d'exercer la médecine, soit assimilée à un exercice illégal et poursuivie par la loi.

La prochaine réunion du Comité permanent aura lieu à Londres, en août 1907.

Une revue d'art pour les médecins.

Nombre de médecins nous ont demandé et nous demandent tous les jours de leur indiquer une Revue artistique « luxueuse et pas trop chère ». Le problème, bien que difficile, nous semble avoir été résolu par M. Armand Dayot, dont la revue *L'Art et les Artistes* est d'un prix très abordable bien que somptueusement éditée.

Le prix de l'abonnement est, en effet, de 16 francs par an (France); 20 francs (étranger). On s'abonne 173, boulevard Saint-Germain, au bureau de *L'Art et les Artistes*.

Le Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la Médecine s'est tenu à Paris, du 28 au 31 mai, dans la salle des examens de l'Assistance publique, 49, rue des Saints-Pères. Notre numéro du 1er juin étant tiré bien avant sa date, en raison de circonstances particulières, nous jugeons superflu de donner dans le numéro présent une information qui serait désormais sans objet. Nous ne pouvons que constater le grand succès de ce Congrès, succès dont la plus grande part revient à M. le professeur Brouardel, qui le présida, et à son secrétaire général, M. le Dr Levassort, qui en fut la cheville ouvrière.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les femmes dans le personnel hospitalier. L'administration de l'Assistance publique vient d'arrêter la composition du cadre du personnel médical dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, à partir du 15 mai 1906. Nous y relevons les noms des internes et des externes femmes qui suivent :

Internes. — Mlles Maugeret (Charité), Debat-Ponsan (Enfants-Malades), Giry (Saint-Antoine), Landry (Salpêtrière).

Externes. — Mlles de Jong (Boucicaut), Bernchtein (Charité), d'Argent, Gunsbourg (Cochin), Bridaux (Enfants-Assistés), Feldmann, Montreuil, Ratbone, Bour, Neveux, Le Scornet (Enfants-Malades), Joffe, Hervé, Vasseur (Hôtel-Dieu), Grunspan (Hôtel-Dieu annexe), de Pfeffet (Laënnec), Faerstein, Koch, Sabin (Lariboisière), Braoudé, Tretchenkow, Aronoff (Necker), Tchebotarewsky, Margoulis (Saint-Antoine), Landrieu, Gourilew, Auchère, Lévy, Dreyfus (Salpêtrière), Bouteil (Tenon), Déchaux, Lœser, Chaperon et Boirivant (Trousseau).

Soit un total de quatre internes et trente-quatre externes femmes, chiffre qui n'avait jamais été atteint antérieurement.

(*La Patrie.*)

Médecins et Pharmaciens, députés. Voici, sauf erreur ou omission, la liste des confrères élus députés en 1906 et qui feront, par suite, partie du nouveau Parlement :

Médecins : Amodru, Baudet (Côtes-du-Nord), Baudon, Boutard, Brousse (Seine), Cachet, Cazauvieilh, Cazeneuve, Chambige, Chapuis (Jura), Chapuis (Meurthe-et-Moselle), Chopinet, Clament, Defontaine, Delbet, Delepierre, Delelis, Devins, Dron, Dubief, Dubuisson, Dudouyt, Durand (Aude), Empereur, Isoard, Lachaud, Laurent, Levraud, Meslier, Morel (Pas-de-Calais), Pechadre, Pourteyron, Pozzi (Marne), Pujade, Ravier, Roblin, Rouby, Sabaterie, Santelli, Sarrazin, Simyan, Sireyjol, Thivrier, Vacherie, Vazeille, Villeneuve.

Pharmaciens : Astier, Bachimont, Baduel, Chamerlat, Féron, Morel (Loire), Renard, Schmidt, Selle.

La santé des milliardaires. On a raconté autrefois que M. Rockefeller, celui qui nous arrivera bientôt, avait un si mauvais estomac qu'il ne pouvait supporter que le lait. Il paraît que c'était une erreur, et qu'une bonne tranche de bœuf ne fait pas peur à « l'homme le plus riche du monde ». Tant mieux pour lui ! Mais ce qui était faux pour M. Rockefeller était vrai pour M. Philip Armour, de Chicago, le grand fabricant de conserves alimentaires, à qui la vue de la viande faisait horreur, tant il souffrait d'une intransigeante dyspepsie, qui ne lui permettait pas le plus petit excès, et le condamnait à une nourriture exclusivement lactée.

Le fondateur et directeur du *New-York World*, M. Pulitzer, a fait une fortune immense, que ne lui permettaient pas d'espérer ses débuts à New-York, où il était arrivé comme manœuvre, et si pauvre qu'il passa sa première nuit sur un banc, n'ayant pas en poche de quoi se

payer un asile. Eh bien, cet homme parvenu à une des plus hautes situations de la presse mondiale, a tant travaillé, tant veillé, qu'il y eut un moment où son médecin, effrayé de l'extrême faiblesse de ses yeux, craignit qu'il ne perdît complètement la vue.

Mieux partagé était M. Mackay, de qui la santé ne laissait rien à désirer, mais qui avouait lui-même, il y a quelques années, ne pouvoir jouir de sa fortune. Il n'allait pas au théâtre, ne voyageait jamais, dînait rarement en ville. Sa seule distraction, pendant longtemps, consista en une longue promenade à pied, sans laquelle son état général devenait mauvais. (*L'Eclair.*)

La fête du juste Midi. C'est le 7 juin que les Annamites ont dû célébrer la fête dite du 5 du 5e mois, ou *fête du juste Midi*, sur laquelle le *Courrier d'Haïphong* nous donne les renseignements suivants :

Cette fête est consacrée spécialement aux médecins, aux magiciens, sorciers et pythonisses ; aussi nombre d'indigènes leur apportent-ils des cadeaux et des présents.

Les Annamites croient qu'à cette époque de l'année les épidémies de peste et de choléra sont fréquentes, parce que le principe femelle (*khi-âm*) est à son apogée.

Aussi pour conjurer ces maladies, faut-il s'astreindre à suivre les prescriptions suivantes :

1o Cueillir des feuilles d'armoise, les assembler en leur donnant la forme d'un homme ou d'un tigre, et les suspendre devant la porte.

2o Les personnes adultes doivent boire de l'alcool parfumé de suong-bo (sorte de rhizome odorant), manger des banhdun, petits pains faits de farine de riz, et du fruit du cây giun ; enfin manger certains fruits acides. Cela s'appelle « détruire les vers et les larves ».

3o Frictionner les enfants avec un médicament à base d'orpiment, leur suspendre au cou des amulettes, en fil de différentes couleurs, et leur teindre les ongles, afin de les préserver du mauvais air.

Les légendes annamites disent que celui ou celle qui, juste à l'heure de midi, mangerait ou boirait quelque chose de malsain, voire même du poison, n'en serait pas incommodé ! ! !...

Il est d'usage, également, à l'heure de midi, de mettre au soleil les livres et les cahiers ; grâce à cette précaution, ils sont préservés de la moisissure pour tout le restant de l'année.

C'est également le jour où l'on doit cueillir les plantes, écorces, racines et fruits, qui sont employés comme remèdes dans la pharmacopée indigène.

Il y a encore deux autres croyances assez curieuses.

D'abord, celui ou celle qui peut, exactement à l'heure de midi, en regardant le soleil, cligner des yeux, 7 fois pour les hommes et 9 fois pour les femmes, est préservé des maux d'yeux pour toute son existence (les chiffres 7 et 9 correspondent aux 7 et 9 souffles vitaux qui, concurremment avec les 3 âmes, dont sont indifféremment dotés les hommes et les femmes, forment la partie immatérielle de notre individu).

Enfin, quiconque peut s'emparer d'un lézard, doit lui couper la tête et la mettre sécher au soleil. Plus tard, quand il ira jouer, il n'aura qu'à mettre cette tête séchée dans sa ceinture, et ce sera pour lui un porte-veine infaillible.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Bichat et les femmes. — Plusieurs biographes de Bichat l'ont qualifié d'homme de plaisir. « La science le jour, la science encore le reste du temps, mais les femmes aussi », écrit un distingué compatriote de Bichat, le Dr Fiessinger (1).

Daremberg n'est pas moins explicite : « Tout cela mené de front, dit-il, après avoir parlé de son œuvre, par un homme mort à trente et un ans et qui avait mené de front un travail opiniâtre et de vulgaires satisfactions des sens (2). »

Quelqu'un pourrait-il nous donner des renseignements précis sur ce côté intime de la vie de Bichat ? Cela ne diminuerait en rieu sa gloire. « On n'a pas dépossédé les dieux de leur infaillibilité, pour la faire refleurir parmi les hommes. »

M. Genty.

Le nom de Lacépède. — Le célèbre continuateur de Buffon s'appelait, de son vrai nom patronymique, de Laville. A quel moment et pourquoi prit-il le nom de Lacépède, pour devenir plus tard et rester définitivement le comte de Lacépède ?

Il était né à Agen, et il y a précisément, dans l'arrondissement d'Agen, un gros village du nom de Lacépède.

A propos de ce nom, l'illustre G. Cuvier, qu'on s'imagine toujours solennel, a conté la plaisante anecdote de « ce ministre du Directoire, qui, revenant de faire sa visite officielle au Muséum, et interrogé par quelqu'un s'il avait vu Lacépède, répondit qu'on ne lui avait montré que la girafe, et se plaignit beaucoup qu'on ne lui eût pas fait tout voir (3) ».

Le grand naturaliste gascon, qui occupa, avec le plus beau désintéressement d'ailleurs, les plus hautes situations de l'Empire, comme président du Sénat, ministre d'Etat, grand chancelier de la Légion d'honneur, avait la superstition des titres et parchemins. Il se croyait issu d'une famille de vieille noblesse lorraine, alliée aux princes de Bourgogne, de Lorraine et de Bade. L'un de ses ancêtres avait été créé prince de Monte-San-Giovanni par Charles VIII, pendant l'expédition du royaume de Naples ; et Lacépède s'était fait dresser un arbre généalogique où il prenait le titre de duc de Mont-Saiut-Jean, et où il écartelait, dit Cuvier, les armes de sa famille de celles de Lorraine et de Bourgogne ancien.

Déjà dans sa jeunesse, alors qu'il composait des opéras et faisait de la physique transcendante, il avait fait nommer son père conseiller d'épée du landgrave de Hesse-Hambourg, et acheté pour lui-même un brevet de colonel au service des cercles d'Allemagne, mais il ne devait jamais voir son régiment.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

(1) Fiessinger, *Médecine moderne*, 17 août 1898.
(2) Daremberg, *Histoire des sciences médicales*, t. II, page 1100.
(3) Eloge historique de M. le comte de Lacépède, lu en séance publique de l'Institut, le 5 juin 1826.

Réponses

Médecins inventeurs (XIII, 258). — Le Dr V. Houssay, père de notre collaborateur le Dr F. Houssay, de Pont-Levoy, avait imaginé un chemin de fer mobile, à rails articulés tournant avec les roues. La description s'en trouve dans le *Cosmos* du 28 novembre 1901, avec application du principe à la brouette.

— Il y a qnelques semaines, on célébrait dans la plus stricte intimité l'anniversaire de la mort (1) d'un médecin universellement connu, auquel on n'a pas rendu cependant l'hommage qui lui revenait si légitimement.

Claude-André Paquelin, dont tous les praticiens du monde connaissent le *thermo-cautère*, qui leur rend journellement tant de services, n'est pas — comme bien d'autres le sont d'un seul livre — l'auteur d'un seul instrument. L'invention du thermo-cautère a été suivie de celle de quantités d'autres instruments beaucoup moins connus, et qui témoignent du génie inventif de notre regretté confrère. Nous citerons, dans le nombre, un carburateur à essence minérale (1876), pour l'éclairage des villes et des campagnes privées de gaz (employé surtout en Amérique) ; un fer à souder. à foyer de platine (1878) ; le fer-marque pour l'estampage des bestiaux (1880) ; les foyers de platine demeurant incandescents sur l'eau (1882); l'éolypile à renversement, sans liquide combustible libre (1883) ; le cautère vétérinaire (1884), avec la collaboration du capitaine de Place, professeur à l'Ecole de Saumur : ce cautère fut aussitôt adopté, pour l'armée, par le ministre de la guerre. Puis, successivement, de 1885 à 1892, Paquelin mit au jour : divers chalumeaux à essences, ayant de multiples applications chirurgicales et industrielles ; les *pyrochromes*, crayons à feu pour peindre et graver sur bois, cuir, ivoire, terre, étoffes, papier, etc., instrument que de hardis plagiaires ne craignirent pas de contrefaire grossièrement, pour les exploiter, sous le nom de *pyrograveurs*.

On lui doit, en outre, un *thermo-cautère nouveau modèle*, à manche refroidi (perfectionnement de celui de 1876), grâce à l introduction d'un courant d'air dans le manche et l'addition de plusieurs autres organes importants ; un *sécateur* à feu, pour la taille de la vigne; des fers à souder, pour les travaux les plus délicats d'orfèvrerie, pour la monture des vitraux, etc. ; un *laryngoscope* à foyer de platine; le *pyrophore* et un *dessiccateur* à air chaud; *l'éolypile à régulateur étanche*, utile aux médecins, aux chirurgiens et aux vétérinaires, indispensable à tous les corps d'état qui se servent de la flamme et de la chaleur à haute température, et gouvernable à volonté.

Le Dr Paquelin — il convient de le rappeler dans cette revue — fut un philosophe aimable et un écrivain de talent : imprégné de la forte moelle classique, il suivit la tradition des écrivains du grand siècle, dont son style rappelait la manière. Il a laissé, malheureusement inachevées, quelques pages de philosophie médicale, que sa veuve et sa fille, qui gardent sa mémoire avec un soin pieux, se proposent de recueillir, pour les livrer à la méditation d'une génération qui y pourra puiser maints enseignements. A. C.

(1) Le Dr Paquelin a succombé le 1er mai 1905, foudroyé en pleine activité par une hémorrhagie cérébrale.



DOCTEUR PAQUELIN.

La « Chronique » par tous et pour tous

Une consultation pour la femme de Corneille.

Notre article sur les maladies et la mort de Pierre Corneille, paru dans le numéro du 15 avril de la *Chronique médicale*, a suggéré à M. le Dr J. Laborde (de Biarritz) l'idée de nous adresser le document ci-inclus :

Consultation faite et envoyée au sieur abbé d'Aubry pour Mme Corneille, femme de cet illustre Poète M. Corneille (1).

« Monsieur,

« Le respect que je vous dois, et que je tascheray de vous reudre en toute occasion, m'a fait prendre celle-cy, qui se présente de vous escrire, afin de vous en rendre quelque tesmoignage, et de l'estime que je me tiens obligé de faire de vos mérites et des talens dont Dieu vous a doué. Vous reconnoistrez mon dessein tel que vous le représentent les lignes que je vous fais en ce rencontre, estans en faveur de l'homme du monde en nostre siècle, qui le mérite plus eminemment et qui m'a davantage obligé par les charitables secours qu'il m'a donné pour résister à mes Persécuteurs.

« Pour ces raisons, je vous prie de toute l'estendue de mon affection, d'employer tout ce que vous possédez de connoissance en la Faculté de la vraye médecine pour la guerison de la Dame, femme de Monsieur Corneille, porteur de la présente. Laquelle met la dernière de ses espérances en l'asseurance que je luy ay donné de vostre haute science. Puisque vous m'avez veu de si bon œil chez vous en l'Hostel d'Orléans, et au logis de la Teste Noire, Faux-bourg Saint Germain, en faveur du meilleur et du plus franc de vos amis Monsieur de Chénicu Conseiller et Secrétaire de la Chambre du Roy, Je me promets que vous ne dedaignerez l humble priere que je vous fais avec l'asseurance que je vous donne d'estre toute ma vie

« Monsieur

« Votre très humble et obéissant serviteur,

« Vivier, *curé de Roquefort.*

« A Roquefort en Normandie,
« Ce 9 septembre 1656. »

La question des lits séparés.

Dans la *Chronique* du 1er mai, le Dr Villechauvaix fait allusion, dans son article « Amour et tuberculose », à une lettre de moi, parue dans la *Médecine sociale*, et dans laquelle je réclamais une croisade en faveur des *lits jumeaux* dans le mariage.

En substance, je disais ceci : la contagion tuberculeuse entre époux est *certaine* et *fréquente* ; même, toutes les autres causes de conta-

(1) Cf. *Le Triomphe de l'Archée et la Merveille du Monde*, p. 34.

giosité signalées ne sont que probables, mais non absolument certaines comme celle-là. Quand nous essayons de faire de la prophylaxie, en séparant les conjoints, il est généralement trop tard, et nous nous heurtons souvent à un refus. Il faudrait donc préconiser cette mode des lits séparés dans le mariage et la répandre dans le public. Pour cela, il faudrait l'appui de la grande presse — on sauverait ainsi sûrement nombre d'existences.

Cette proposition m'a valu un long article d'éreintement dans le *Journal*. M. Lucien Descaves m'a traité de prophète de malheur, m'a appris que les pauvres n'avaient pas le moyen de s'offrir ce luxe (ça, je m'en doutais un peu), et que la fiancée du poète Glatigny avait repoussé avec indignation pareille proposition, etc.

Sont-ce bien là des raisons pour que ceux qui peuvent et veulent le faire ne le fassent pas ?

J'ai pensé que la grande autorité de la *Chronique médicale* pourrait aider à la diffusion de cette idée dans le public. Voilà pourquoi je soumets ma *croisade* à votre appréciation.

Dr Roblot.

L'hygiène dans les Eglises.

Je viens de lire le no 8 (15 avril 1906) de la *Chronique médicale*, qu'un obligeant confrère vient de me prêter, et j'y trouve, p. 260, un entrefilet qui me prouve que l'auteur, pas plus que M. le professeur Landouzy, ne fréquentent très assidûment nos églises, car celles-ci ne sont pas rares, *à Paris*, où ils pourraient lire un écriteau conçu en termes presques identiques à ceux que M. Landouzy a été obligé d'aller constater à Pérouse, tels ces Parisiens qui connaissent par le menu les musées de Florence ou de Rome, mais n'ont jamais mis les pieds au Louvre.

J'ajoute qu'à Paris la formule est la suivante : « Par respect pour le saint lieu, on est prié de ne pas cracher par terre » ; ce n'est évidemment pas un *commandement*, mais c'est déjà un signe heureux des temps au point de vue de l'hygiène.

F. L.

A propos de la Loterie médicale.

L'idée de la loterie médicale est excellente, et je crois qu'elle sera accueillie avec enthousiasme par le corps médical tout entier ; mais pour qu'elle réussisse, aujourd'hui surtout, il est indispensable que pas un centime ne soit détourné de l'argent des donateurs, sous prétexte des frais qui en sont la conséquence inévitable ; sans quoi, on aboutira à un fiasco complet !

En effet, vous ne sauriez croire le mauvais effet qu'a produit, parmi les populations, le scandale de la répartition des sommes souscrites en faveur des pauvres victimes de l'explosion des mines de Courrières ; joint à celui qui a eu lieu, en pareil cas, lors de l'explosion volcanique de la montagne Pelée, à Saint-Pierre de la Martinique, où 40 mille francs, dit-on, ont été engloutis « à côté », sans compter le reste !

Toutes ces œuvres humanitaires, quel que soit le nom qu'on leur donne, charitables ou philanthropiques, nécessitent un très grand désintéressement, de la part des promoteurs de l'idée. *Do ut des !*

voilà le principe. Si vous voulez que l'on vous donne, commencez par donner vous-mêmes ! D'ailleurs l'Association générale peut prendre à sa charge les frais d'impression et autres de la Loterie médicale. Elle serait même mieux outillée que personne pour lancer une œuvre grandiose comme celle-là, qui rentre dans ses attributions morales. Je crois que là serait le salut, *avec le maximum d'efforts et le minimum de frais*. Maintenant, la misère médicale est bien moins dans quelques jeunes veuves, pouvant parfois se remarier et plus souvent ne pas être trop surchargées d'enfants, que dans les vieillards de notre profession, chez lesquels l'âge, les infirmités de toute sorte, l'impossibilité de trouver du travail, font germer l'idée désespérante du suicide, alors qu'ils se sentent à charge à la société et à leur entourage. Il serait donc bon de bien préciser, d'avance, la destination de cette gigantesque loterie, afin que nul n'en ignore ; suivant les résultats, elle pourrait être destinée à la fois à telle et telle œuvre.

Ainsi, par exemple, ne pourrait-on pas réunir certaines misères médicales dans une grande propriété, un grand château sans valeur, en pleine campagne : notamment des vieillards impotents de notre profession, soignés par des veuves de médecins, pour faire d'une pierre deux coups ? Je connais en Auvergne, à Arconsat, un immense château rectangulaire, à 72 fenêtres et à 30 vastes chambres à 2 gigantesques fenêtres, que l'on pourrait avoir pour moins de 50 mille francs, c'est-à-dire à peu près pour rien ! Il y a là une station de chemin de fer, sur la ligne de Thiers, au pied du Moutoncel, à la jonction de trois départements, dans le Puy-de-Dôme. Ce vaste château est entouré de prairies et de bois et appartient à la famille de Riberolle, qui consentirait facilement à s'en dessaisir à ce prix ; car, pour elle, il n'a pas de valeur pécuniaire bien grande : qui voudrait jamais acheter une pareille bâtisse ?

Un château n'est pas une caserne ! Ce serait l'idéal pour une maison de retraite. Sans sortir du château, nos vieillards auraient de l'air, de la lumière, avec une nourriture des plus saines, une petite ferme y attenant. Qu'on y songe !... Dr Bougon.

Mutuelles médicales.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de Retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le *Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur*, approuvée par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par l'*Association des Médecins de Maine-et-Loire*.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation), — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de **60 francs**.

Au 1er mars dernier, le nombre des Sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 180; l'avoir social à 51.849 fr. 02.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 fr. pour l'année 1906.

S'adresser au secrétaire, Dr Levraud, Saumur, pour tous renseignements.

Vieux-Neuf Médical

Metchnikoff et la grande avarie.

Oh ! la joie de bouquiner et de feuilleter de vieilles feuilles rongées et jaunies par le temps ! Indépendamment des jouissances intellectuelles que procure cette douce manie, on a la bonne fortune quelquefois de faire des trouvailles inespérées, intéressantes et curieuses.

Quelques jours avant que retentît à l'Académie de Médecine la communication sensationnelle de MM. Metchnikoff et Roux, sur la prophylaxie de la grande avarie et sur les expériences tentées sur le jeune étudiant bénévole X..., j'avais eu la bonne aubaine de mettre la main sur un mémoire, sinon introuvable, du moins rarissime à coup sûr.

Ce mémoire est un rapport fait à la Société royale académique des Sciences de Paris, sur un ouvrage de M. le docteur Luna Calderon, ayant pour titre : *Démonstration de la Prophylaxie syphilitique authentiquement constatée*, lu dans la séance du 3 août 1816.

L'ouvrage du docteur Luna Calderon était « l'exposé des expériences publiques et authentiques, qui avaient été faites à l'hôpital des Vénériens de Paris, par une commission médicale, pour constater l'efficacité d'une poudre de toilette et de propreté, à l'aide de laquelle on se préserve (positivement sur-le-champ et dans toutes les circonstances) de la contagion vénérienne. »

On verra par ce mémoire, que je vais m'efforcer de résumer, que les docteurs Roux et Metchnikoff ont eu un précurseur célèbre, il y aura bientôt un siècle. La comparaison est cependant en faveur du docteur Luna Calderon qui, plein de confiance dans le prophylactique qu'il préconisait, s'offrit lui-même à la *Société du Cercle médical*, pour qu'elle tentât sur sa personne les expériences dangereuses d'inoculation de virus vénérien.

La Société du Cercle médical se recrutait, à cette époque parmi les sommités du monde médical et chirurgical. Il faut se rappeler que l'ancienne Société de médecine et l'ancienne Académie de chirurgie avaient été dissoutes en 1793, pendant la tourmente révolutionnaire, et que l'Académie de médecine ne fut réorganisée qu'en 1820.

Le Dr Luna Calderon, d'origine espagnole probablement, d'après son nom, était venu en 1811 à Paris, s'annonçant comme l'inventeur d'un *prophylactique* sûr contre la syphilis. Il s'était présenté à la Société du Cercle médical, demandant des commissaires pour faire constater la réalité de sa découverte.

Après des difficultés nombreuses, le Cercle médical nomma comme commissaires MM. les docteurs Capuron, Demangeon, Gardien et d'Olivera, qui s'adjoignirent les chefs de l'hôpital des Vénériens.

Il fut convenu que, pour rendre les expériences démonstratives et convaincantes, il fallait qu'une personne saine se soumît à l'inoculation, par la lancette, d'un virus vénérien bien *caractérisé*, choisi sur les malades de l'Hôpital, et, qu'en premier lieu, la personne inoculée laissât développer l'infection, pour qu'on fût assuré de sa disposition à la recevoir, de sa « réceptivité », comme nous dirions aujourd'hui.

Ce fut le Dr Luna Calderon lui-même qui consentit à se sou-

mettre à ces épreuves qui durèrent 10 mois environ et qui furent au nombre de onze.

Voici les conclusions du rapport des commissaires de la Société du Cercle médical :

1° Les expériences ont eu lieu à l'Hôpital des Vénériens ;

2° Elles ont été positives ;

3° Le Dr Luna a eu le courage de s'y soumettre ;

4° Il a pensé qu'il était susceptible de recevoir l'infection syphilitique ;

5° Enfin, il s'est préservé de cette même infection, chaque fois qu'il a usé de son *prophylactique*.

Un clinicien moderne pourrait évidemment ergoter et faire des objections nombreuses et sérieuses à ces expériences et contester la qualité du virus inoculé.

Les sixième, septième, neuvième et onzième expériences, par exemple, eurent pour objet une *double inoculation*, dans le but de préserver l'un des points inoculés au moyen du *prophylactique*, et de laisser développer la contagion *dans l'autre*.

L'axiome juridique *: non bis in idem*, est aussi un axiome médical, quand il s'agit d'une maladie infectieuse comme la syphilis, bien qu'on ait publié des observations de récidive syphilitique. Mais sont-elles bien authentiques ? Une première atteinte, d'après les syphiligraphes les plus autorisés, confère pour l'avenir une immunité absolue. Juste dédommagement d'ailleurs pour les malheureux avariés...

Je redeviens historien.

Les expériences de Luna suscitèrent un enthousiasme considérable, et le rapporteur, de Montferrier, ne craint pas de déclarer, qu'après avoir eu sous les yeux le procès-verbal du matériel des épreuves, le préservatif de Calderon est, à tous égards, digne de ce nom ; qu'une découverte aussi importante doit être placée à côté de celle de la vaccine; et que son auteur a mérité, comme Jenner, d'être signalé à la reconnaissance des hommes et à la protection des gouvernements.

Voici un document que je copie textuellement, qui donnera la mesure de l'émotion et de l'engouement provoqués par la découverte de Luna :

« *Cabinet du 1er Chirurgien du roi.*

Palais des Tuileries, le 9 juillet 1816.

« A Monsieur le Dr Fabré-Palaprat, chevalier de la Légion d'Honneur, Directeur général de la Société médico-philanthropique, etc.

« Monsieur et très honoré Confrère,

« J'ai lu avec le plus vif intérêt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en m'envoyant le rapport que je vous avais demandé sur les expériences auxquelles le Dr Luna Calderon a eu le courage de se soumettre pour démontrer l'efficacité de son préservatif de la maladie syphilitique. Les réflexions que vous avez bien voulu me communiquer à ce sujet m'ont paru d'autant plus dignes d'attention, qu'elles sont conformes au rapport particulier que j'ai reçu de M. le Dr Fouquier, président du Cercle médical, sur la grande question que résoudrait une découverte de cette nature. En rapprochant son témoignage et le vôtre de celui que m'a également donné M. Cullerier

neveu, chirurgien attaché à l'Hospice des Vénériens, où les expériences ont eu lieu, sur les précautions qui ont été prises pour un choix *sans objection* de matière syphilitique, je suis fondé à croire que M. Luna est parvenu à donner à ses expériences un degré suffisant de certitude, puisque sous les yeux des commissaires choisis par les membres du Cercle médical, il a *tour à tour* et *à volonté* déterminé ou empêché l'infection et qu'il a pu réunir dans la même épreuve ces deux chances si opposées.

« Je pense donc avec vous, Monsieur et très honoré confrère, qu'il est du devoir de tout homme éclairé, de tout homme qui s'intéresse véritablement aux progrès de la science et au bonheur de l'espèce humaine, d'encourager et de soutenir l'auteur d'une découverte dont l'objet serait aussi éminemment utile.

« Recevez, Monsieur et très honoré confrère, l'assurance de ma parfaite considération.

« Signé : P. Elysée.

Les espérances qu'avait fait concevoir le *préservatif* de Luna, qui était probablement une poudre hydrargyrique quelconque, ne se sont point, hélas ! réalisées. La syphilis, depuis cette époque lointaine, continue ses ravages et décime toujours l'humanité.

Je crains bien, malgré l'accueil enthousiaste qu'a fait le Dr Hallopeau à la communication de Metchnikoff, que la pommade au calomel n'ait le même sort que la poudre de toilette de Luna.

Si je doute de l'avenir du moyen prophylactique préconisé par l'illustre savant, c'est que l'application m'en paraît sinon impossible, du moins difficile dans tous les cas. Je ne vois pas très bien, dans les circonstances suspectes, l'un des auteurs d'un duo amoureux, une fois l'étreinte passée, cherchant, la loupe à la main, l'effraction, souvent microscopique, de la muqueuse ou de la peau par où s'insinuera le virus homicide. Il est vrai qu'il aura dix-huit heures devant lui pour cette recherche.

D'ailleurs, les repaires de la syphilis ne se rencontrent pas toujours sur les chemins battus, et le spirochète de Schaudin se niche et se cache aussi loin des sentiers courus où se risquent souvent le caprice et la passion des sadiques. Alors.....

Mais, à défaut de succès thérapeutique et prophylactique, la pommade au calomel de Metchnikoff aura, à coup sûr, celui que ne manqueront pas de lui faire les revuistes de fin d'année.

Dr Tourreil.

Amélioration physique de la race humaine.

Le 7 mai 1855, il y a donc cinquante et un ans, le Comice agricole de Givors, chef-lieu de canton du Rhône, émettait le vœu suivant :

Le Comice agricole de Givors, considérant que la production humaine est plus importante que la production animale, propose d'instituer des prix pour les paysans qui présenteront à un jury spécial les enfants les mieux constitués et les plus beaux de un à deux ans.

La question mériterait d'être reprise aujourd'hui, où l'alcool, la tuberculose, l'avarie et toutes les maladies infectieuses et nerveuses détraquent la machine humaine, et où on sacrifie plus à la bête qu'à l'homme.

Chronique Bibliographique

Dr Lucien Nass, *Pauvres docteurs*. — 1 vol. in-18. Albin Michel, éditeur, Paris.

Les portraits des médecins que nous trouvons au théâtre ou dans le roman ne répondent en général pas à la vérité ; la satire ne s'adresse qu'à une des faces de nous-même, et l'éloge, sans être hyperbolique, empêche de voir les côtés pénibles de la profession. Sans doute, « les Morticoles » sont une critique plus générale, mais l'ouvrage du Dr Nass dit sans fard les misères et les déboires de la profession médicale

Après avoir félicité l'auteur de la tâche qu'il entreprend et du but qu'il poursuit, je crois, en raison des sérieuses qualités dont il a déjà fait preuve, du talent qu il a montré et du succès qui accueillit ses ouvrages antérieurs, qu'il a le droit de s'entendre dire que son livre est écrit sinon avec trop de hâte, du moins avec trop de facilité, et que son roman est trop touffu : il contient la matière de plusieurs.

Notre confrère Cadour débarque vraiment trop du Morvan ; j'ai peine à croire qu'un médecin aussi distingué et aussi instruit soit resté aussi naïf. Mais tout cela n'empêche que ce livre est une œuvre bonne et salutaire, d'un intérêt considérable, et qu'il sera lu par les médecins et le public non médical, au grand avantage de chacun.

Mis entre les mains des jeunes gens qui veulent se destiner à la médecine ou de leurs parents, amènera-t-il une diminution du nombre des étudiants ? C'est possible ; mais je n'y applaudirais que si nous étions sûrs que, parmi ceux que le manque de fortune empêcherait de faire ces études, ne se trouverait pas un seul jeune homme qui aurait, en dehors des qualités de science, cette générosité des suprêmes sacrifices qui fait du médecin un héros.

Mais un autre problème est posé, et qui nous intéresse plus directement : c'est la situation faite par la magistrature au monde médical ; car nous assistons à ce spectacle de voir nos actes appréciés et jugés par des gens incompétents. Comme si la médecine était la seule chose qui ne s'apprît pas, et que le fait d'avoir étudié cette science et pratiqué cet art révélât une intelligence inférieure, les magistrats, comme souvent le public, d'ailleurs, parlent, sans les connaître, des choses de la médecine, jugent les médecins avec parti pris et les condamnent pour des fautes professionnelles que les maîtres les plus éminents ne peuvent découvrir. Ils jouent aux romanciers psychologues ; ils fondent des théories sur des témoignages d'experts, et écoutent avec plus d'attention les racontars d'un concierge, d'un domestique renvoyé, ou d'un client éconduit, que les protestations indignées et sincères d'un médecin, ou les solennelles affirmations d'un maître. Peut-être y a-t-il quelque part encore un « bon juge » pour nous ; espérons-le, du moins !...

Docteur Caufeynon, *L'œuvre de chair et l'enfantement dans l'humanité*. Librairie des « Connaissances médicales ». Paris, 7 et 9, rue de la Boëtie.

Ce livre n'a aucune prétention à la science ou à l'originalité, mais il intéresse et instruit le lecteur par la vulgarisation de connaissances

éparses dans des livres et des revues, par la description des phénomènes naturels de la fille et de la femme, chez les peuples de civilisation moins avancée que la nôtre. ANDRÉ LOMBARD.

L. PÉNIÈRES, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, *Le Rhumatisme : pathogénie et traitement*. Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris. 1905.

La cause du rhumatisme résiderait, pour l'auteur, dans une autointoxication attribuable au passage d'une toxine dans le courant circulatoire. Si les muqueuses sont saines, cette toxine est éliminée au fur et à mesure de sa production, et l'organisme n'en est pas incommodé; mais si l'intégrité n'est pas parfaite de l'épithélium génito-urinaire, le poison qui vient de l'urine entre dans la circulation générale, et le rhumatisme apparaît.

La thérapeutique originale de l'auteur, qui doit corroborer son opinion sur la pathogénie du rhumatisme, a pour but de guérir les lésions des muqueuses, et de neutraliser la toxine; mieux encore, d'en empêcher la formation : elle consiste dans l'utilisation des résines du genièvre et du piper-cubeba. ANDRÉ LOMBARD.

PROF. L. DE SCHROTTER. *Hygiène des Poumons*, Traduction du Dr Baradat de Cannes). Préface du Dr Huchard: J.-B. Baillière et fils, Paris, 1906.

J'ai lu avec grand plaisir ce livre, dans lequel on trouve des notions sur l'anatomie et la physiologie du poumon et de très utiles renseignements sur les soins à donner au poumon sain ; aucun détail n'est omis et, malgré sa brièveté, chaque chapitre, tel au hasard, celui consacré aux jardins d'enfants, comporte un enseignement. Ils sont aussi très instructifs ceux qui traitent des inconvénients de l'air vicié, des maladies causées par les variations barométriques, etc. ; et, quoique je ne partage pas l'optimisme de l'auteur pour les sanatoriums, je le vois avec plaisir proclamer la consolante doctrine de la curabilité de la tuberculose.

Ecartant toute théorie inutile, le Dr de Schrotter a écrit un ouvrage d'une lecture très attachante, qui rendra service à tous.

ANDRÉ LOMBARD.

Dr L.-R. REGNIER, *Radioscopie, Radiographie, Radiothérapie*. Librairie médicale et scientifique J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris, 1906.

L'auteur a exposé la nature des rayons X, leurs propriétés et leurs dangers ; leur emploi pour le diagnostic chirurgical et médical et en obstétrique. Il ne suffit pas de savoir que leur emploi est légitime ; il nécessite des méthodes de précision et ne peut être mis en œuvre que par des spécialistes ; mais il y a des indications et des contre-indications ; et il faut bien savoir qu'une mauvaise technique peut occasionner des accidents. Quant à la radiothérapie du cancer, il faut se borner à tenir compte des insuccès et enregistrer les cas heureux.

Ecrit très clairement, ce livre est utile aux praticiens et montre qu'on ne peut laisser à des empiriques et à des ignorants le soin de se servir des rayons X. ANDRÉ LOMBARD.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie

Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 13 — 1er JUILLET 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière d'adresser désormais toute communication concernant la « CHRONIQUE MÉDICALE » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

Pour l'achat de numéros, s'adresser à la **Librairie MALOINE, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine.**

3e ANNEE   No 13   1er Juillet 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Biblio-Iconographie Médicale

Les Ex-libris de médecins,

par M. Henry-André.

De toutes les collections, une des plus attrayantes, des plus artistiques, des plus instructives, est assurément la collection d'*ex-libris*. Les *ex-libris* constituent un à-côté des moins négligeables de la bibliographie. Certes, ils n'ont point la prétention de tenir le premier rôle dans la décoration du livre. Celui-ci appartient aux diverses manifestations décoratives du livre en lui-même : beaux caractères typographiques, mise en page harmonieuse, lettrines, têtes de chapitre, culs-de-lampe, etc. La reliure aussi, qu'elle soit parure de grand seigneur ou modeste habit de fatigue, a un rôle décoratif d'importance supérieure ; mais l'*ex-libris* a pour lui d'être le représentant du possesseur du livre, et de se répéter dans chacun des volumes d'une bibliothèque, du plus somptueux au plus humble.

De ce fait que l'*ex-libris* est la marque d'un propriétaire, il découle qu'il existe nn rapport entre l'esprit de cette marque et les goûts ou le caractère de celui qui l'a choisie et se l'est attribuée. Ici, l'on peut dire qu'à aussi juste titre que le style, l'*ex-libris*, c'est l'homme : c'est ce qui en établit l'extrême variété et le piquant. L'*ex-libris* vous met en face d'une personnalité, vous ouvre une perspective sur le genre d'esprit de l'homme intelligent qui a communié plus ou moins longuement avec l'auteur d'un livre, qui l'a goûté, qui a tenu à conserver l'œuvre et l'a frappée, dans ce dessein, de sa marque de propriété personnelle.

Toutefois, l'*ex-libris* ne fut pas, dès l'origine, ce reflet si particulier d'un amoureux de livres. Nous trouvons, dès l'abord, les *ex-libris* manuscrits, qui, sous différentes formes, signatures, griffes ou paraphes, constituent les marques les plus anciennes. Et ici, observons, en passant, que les *ex-libris* manuscrits de savants médecins doivent être très nombreux ; il serait fort intéressant de les faire connaître, non seulement au point de vue bibliophilique et historique, mais aussi pour les curieux que la graphologie passionne.

Ab Jove principium. Le premier *ex-libris* médical qu'il nous est donné de signaler est celui d'un grand ancêtre de la profession : c'est

l'*ex-libris* de Rabelais (*fig. 1*) ; *ex-libris* manuscrit d'une édition de Plutarque, possédée par frère François Rabelais, dès le temps de son séjour au couvent de Fontenay-le-Comte, où il reçut la prêtrise en

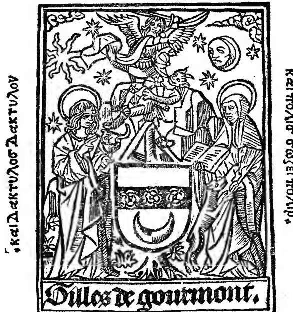


FIG. 1

1511. C'est à ce moment qu'il fut en rapports avec Guillaume Budé, André Tiraqueau, Pierre Amy, qui parlait le grec mieux qu'on ne récite à notre époque le latin en Sorbonne, ou le français à l'Académie. Là frère François connut encore Jean Boucher et les frères du Bellay, qui devinrent pour lui de puissants protecteurs.

La *fig.* 2 est le fac-simile d'un autre autographe de Rabelais, *ex-libris* manuscrit du *Platon* possédé par lui à la même époque (1).

ἍΠΑΝΤΑ ΤᾺ ΤΟΥ͂ ΠΛΆΤΩΝΟΣ.

OMNIA PLATONIS OPERA.

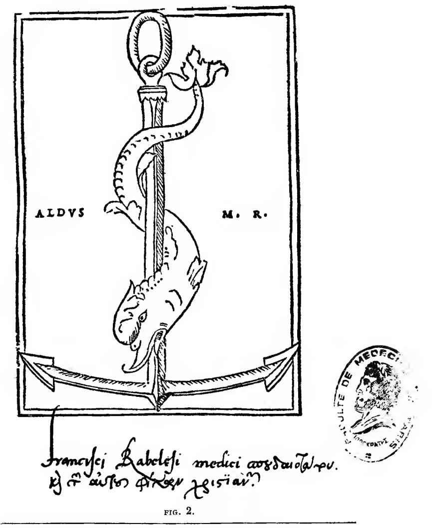
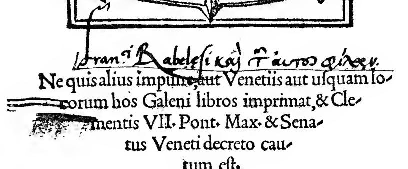


FIG. 2.

(1) Cf. l'étude d'Abel LEFRANC, dans l'*Amateur d'Autographes* de 1901.

La *fig. 3,* troisième autographe de Rabelais, représente l'*ex-libris* d'un *Galien* qu'il possédait. Cet *ex-libris* remarquable, où s'affirme l'admirable écriture de Rabelais, se trouve répété sur le titre de tous les volumes d'une édition de Galien, conservée à la bibliothèque de Sheffield (Angleterre) (1).

A côté de ces *ex-libris* primitifs, se rangent les monogrammes et les chiffres souvent énigmatiques, témoin ces mystérieux chiffres 4, barrés ou non, sur lesquels l'érudition a tant glosé.


Fran.ci Rabelæsi καὶ τῶν αὐτοῦ φίλων.

Ne quis alius impune, aut Venetiis aut usquam locorum hos Galeni libros imprimat, & Clementis VII. Pont. Max. & Senatus Veneti decreto cautum est.

Nunc vero Francus Gorrellus me habet

FIG. 3

Plus près de nous, si l'on parcourt une collection d'*ex-libris* des XVIIe et XVIIIe siècles et de presque la moitié du XIXe, on y verra, installée en maîtresse, l'héraldique sous toutes ses formes. Cependant il y eut une trêve vers la fin du XVIIIe siècle : l'*ex-libris* y devint allégorique, bucolique parfois, mais le plus souvent mythologique ; et vite on revint au blason, qui reparaît avec l'Empire et la Restauration. La période romantique nous valut toute une brocante moyenâgeuse, où le fantasque et le macabre s'épanouissent en une riche floraison.

A sa naissance, l'*ex-libris* montre du panache ; il étale des prétentions nobiliaires, qui ne se pourraient toujours justifier. Le grand seigneur a mis ses armoiries sur ses livres ; le savant en *us*,

(1) Cf. la *Revue des études Rabelaisiennes* (1905), page 325.

jaloux de cette supériorité de naissance, à laquelle il aurait droit cependant de préférer sa supériorité de savoir, s'empresse de l'imiter et blasonne également. On trouve de ces *ex-libris* héraldiques, munis d'emblèmes, qui ont pu servir à deux bibliophiles différents : telles les marques des Drs Corréard (1) et Grumet (*fig. 4*).



FIG. 4

Il est hors de conteste que beaucoup de ces anciens *ex-libris* n'en possédaient pas moins une grande valeur artistique ; comme les reliures de ces époques et les multiples et ravissants motifs décoratifs du livre d'alors, ils sont gracieux et fort joliment rendus, mais pleins de fatuité et de redites prétentieuses. L'exécution est souvent bonne ; banale est la composition.

(1) *De sable au pal d'or, accosté de quatre grappes de raisin feuillées d'argent et posées en pale* (non enregistré). Ce blason paraît avoir été assumé *motu proprio* par son auteur le Dr Corréard ou bien le Dr Grumet ; car il existe une redite *fac-simile* (retirage sur le même cuivre), avec la transformation du premier de ces noms en l'autre.

Voici un *ex-libris* de style Régence (*fig.* 5) : c'est celui du Dr Jean Cochon-Dupuy, conseiller et médecin du roi à La Rochelle, médecin en chef de la citadelle maritime de Rochefort, ainsi que le rapporte son *ex-libris*. Né à Niort le 11 avril 1674, mort à Rochefort le 10 octobre 1757. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville. On a de lui : *Histoire d'une enflure au bas-ventre très particulière* (1698), in-12 ; *Manuel des opérations de chirurgie, extrait des meilleurs livres* ; Toulon, 1726. In-12.

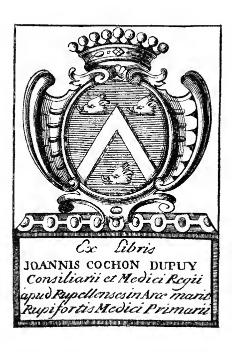


FIG. 5

Il blasonne : *D'azur au chevron d'argent accompagnée de trois hures de sanglier du même.* Couronne de comte. Les armes des Cochon de Lapparent actuels ne diffèrent que par les émaux.

L'*ex-libris* du Dr Jean-Baptiste Gastaldy (*fig. 6*) est de style Louis XV. Le Dr Gastaldy, né à Sisteron (Basses-Alpes) en 1674, mort à Avignon (Vaucluse) en 1747, fut, pendant près de quarante ans, professeur estimé à la Faculté d'Avignon, en même temps que praticien réputé. Ses armes sont : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un cerf d'argent.*



FIG. 6

L'*ex-libris* du Dr P. Cochon (*fig.* 7), blason parlant, a dû être composé par son propriétaire : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même surmonté d'un cochon d'argent* (pas enregistré).

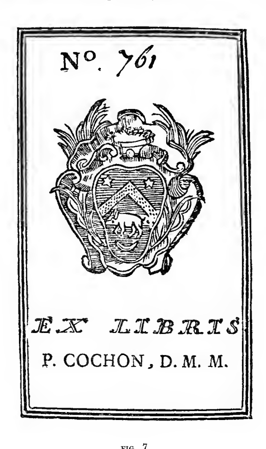


FIG. 7

La *fig. 8* nous représente l'*ex-libris* de l'Académie royale de Chirurgie de Paris. Les chirurgiens avaient leurs statuts et leur blason ; ils portaient : *D'azur à trois boîtes couvertes d'argent* (des boîtes à faire des pilules probablement ?) *posées 2 et 1, accompagnées en abîme d'une fleur de lis posée sur une gloire du second*; avec la devise : *Consilioque manuque*, première partie de la formule : *Consilioque manuque mortem arte pellet.*

A l'origine, la communauté des *Maîtres chirurgiens de Paris* n'avait que les trois boîtes d'argent sur champ d'azur ; plus tard, Louis XIII, qui avait une affection spéciale pour la corporation, parce qu'il était né le jour des saints Côme et Damien, le 27 septembre 1601, fut

admis comme membre honoraire de la confrérie, et ajouta à leurs armes *une fleur de lis d'argent posée sur une gloire du même.* Il est à remarquer qu'il prit son titre de barbier-chirurgien (il n'y avait alors aucune distinction entre les deux professions) au sérieux, puisque, d'après Quicherat, il avait la main légère pour raser. Un jour, ne lui prit-il pas fantaisie de couper la barbe à tous ses officiers, de manière à ne leur laisser qu'un petit bouquet au menton ? On en fit même une chanson :

> Hélas ! ma pauvre barbe,
> Qu'est-ce qui t'a faite ainsi ?
> C'est le grand roy Louis
> Treiziesme de ce nom,
> Qui toute a esbarbé sa maison.

Poésie vraiment digne de l'action qu'elle magnifie ! Si ridicule que cela fût, tout le monde eut bientôt la barbe à *la royale,* à l'exception toutefois du cardinal de Richelieu, qui conserva la barbe en pointe.



FIG. 8

Voici l'*ex-libris* (*fig. 9*) du Dr Louis-Jérôme Raussin, médecin érudit et bibliophile. Né à Hautvillers en 1721, mort à Reims en 1798. Il fut professeur à la Faculté de médecine, garde des archives de l'Université de Reims. C'était un travailleur infatigable, un érudit caustique; il fut le Guy-Patin de la région champenoise. Esprit actif et de connaissances étendues, il recueillait les ouvrages et les documents les plus variés. Il composa des recueils inédits, surchargés de notes, souvent très curieuses, qui sont en partie conservés à la bibliothèque de Reims. Son *ex-libris*, de style Louis XV, est intéressant, mais peut-être un peu chargé. Au centre les armoiries : *D'argent à la bande d'azur chargée de trois merlettes du fond accompagné d'une étoile d'or en chef, et en pointe, d'une hure de sable.* L'écu, dans un cartouche incliné, est surmonté d'une coquille sur laquelle se dresse un coq. Deux femmes ailées, deux génies, portent les emblèmes de la profession médicale. Celle de droite, assise, tient un miroir ; l'autre, à gauche, est debout et

tient dans sa main gauche une variante du caducée : un serpent enroulé autour d'une sorte de règle plate A ses pieds un cercueil. Au bas, des livres et un feuillet de thèse sont amoncelés. Trois devises cherchent à faire comprendre les diverses allégories accumulées dans cette petite estampe. En haut, sur une banderole : *Vigilantia custos*. Près du génie assis, de haut en bas : *Sanis prodest et œqui* ; enfin, sur la planchette autour de laquelle s'enroule le serpent : *Hœc evocat oyco.*



FIG. 9

En bas, le nom : *Ex bibliotheca Lud. Hieron Raussin. De medici in universitate Remensi.*

L'ex-libris du Dr Raussin présente deux variétés, qui diffèrent peu entre elles. Les légendes sont les mêmes, les attributs n'ont que des dissemblances de dessins. La différence la plus saillante consiste en ce fait, que sur l'un, le fond de l'écu est de gueules Les deux types sont collés sur la couverture intérieure d'un volume de la bibliothèque de Reims, R. 1303, volume provenant de la bibliothèque de Raussin lui-même. Le Dr Raussin trouvait sans doute que son *ex-libris* manquait de devises, puisque parfois il ajoutait à la main le suivant : *Ex multis pauca, sed optima.* Enfin plusieurs de ses livres portaient en plus son nom frappé en or sur le plat (1).

Les figures 10 et 11 représentent les deux *ex-libris* du célèbre chirurgien Antoine Louis, né à Metz en 1723, mort à Paris en 1792.

Le style de ces deux marques est bien caractéristique ; dans le pre-

(1) Cf. H. Jadart, *Les bibliophiles rémois*, Reims, 1894 ; Poulet-Malassis, *Les ex-libris*, 1875 ; Collection de M. F. Bargallo.

mier (*fig. 10*), il y a de la grâce dans l'écusson; mais dans le second (*fig. 11*), on sent déjà poindre les raideurs du style dit Empire. Elles ont toutes deux, d'ailleurs, tournure d'étiquette. Pourquoi le Dr Louis n'a-t-il pas conservé pour son *ex-libris* la belle composition qu'il fit

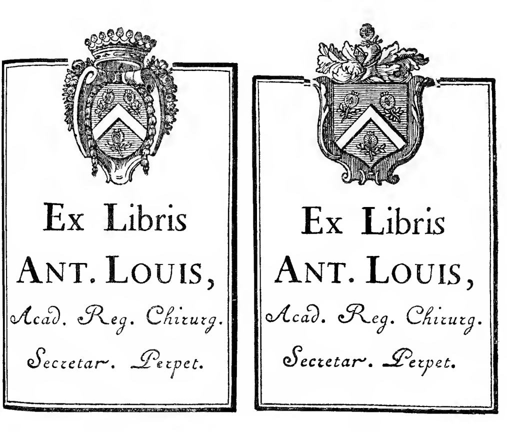


FIG. 10 FIG. 11

exécuter lorsqu'il passa sa thèse en 1749 ? On y trouve gravé un en-tête, l'image du serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert, avec cette devise si noble : *Noxius reptando, excellens spes certa salutis*.

Le Dr COQUEREAU (Charles-Jacques-Louis) est né à Paris en 1744 et mort en cette même ville le 12 août 1796. Professeur de physiologie et de pathologie à la Faculté. Ses nombreux ouvrages sont encore esti-

més. Son *ex-libris* (*fig. 12*), de style Louis XVI, porte au centre des armes parlantes : *D'azur au coq d'argent perché sur un roc ou un rocher à sept coupeaux du même.*



FIG. 12

L'écu ovale est surmonté de l'inévitable couronne de comte, et contouré à droite par une branche de laurier, dont un rameau recourbé s'épanouit partie au-dessous de la couronne, partie au-dessus, en la traversant. A droite un *opuntia* dans un pot ; à gauche, un caducée posé à terre et une cigogne complètent la décoration.

(*A suivre.*)

Les 33 dents d'Alexandre Dumas fils.

Un peu avant sa mort, Dumas se plaignait, au foyer de l'Odéon, de sa mauvaise santé, de sa fatigue, des premières infirmités de l'âge qui l'assaillaient.

— Comment ! maître, se récriait un des directeurs, M. Desbeaux, mais vous avez fort bonne mine... Et puis, vous avez conservé vos cheveux !

— J'ai même conservé mes trente-trois dents, dit en souriant le grand dramaturge.

— Vos trente-trois dents !

C'était la vérité. Dumas fit connaître ce détail qu'il avait encore, outre les trente-deux dents dont se compose toute mâchoire normale, une « dent de lait » supplémentaire, à la présence de laquelle il attachait une sorte de superstition et qu'il a, d'ailleurs, conservée jusqu'à sa mort.

E. de Latour.

INFORMATIONS DE LA " CHRONIQUE "

Les reliques de Nelson.

Il a été question, il y a quelque temps, dans la *Chronique*, de la mort du célèbre amiral. L'anecdote qui va suivre, et que nous avons découverte dans un recueil (1) où nous ne songions guère à la chercher, montre qu'aucun peuple n'a poussé plus loin que les Anglais le culte des reliques des personnages illustres, et notamment des leurs. Ce n'est pas en France que l'on trouverait un fait analogue à celui que nous allons conter.

« L'habit et le gilet que portait Nelson, au moment où il fut frappé à Trafalgar, avaient été remis de sa part, avec quelques autres objets, à lady Hamilton. Ils avaient passé, en de certaines circonstances, des mains de cette dame dans celles d'un alderman de Londres aujourd'hui décédé. La veuve de l'alderman cherchait depuis quelque temps à vendre ces reliques ; elle en exigeait 150 livres sterling (3.750 fr.). Un enthousiaste du héros naval de l'Angleterre conçut l'idée de recueillir cette somme par souscription, afin que l'habit et le gilet de Trafalgar pussent être déposés à l'hôpital de Greenwich, comme l'habit qu'avait Nelson à la bataille du Nil ; mais le prince Albert, informé de ce projet de souscription, a spirituellement saisi cette occasion de se populariser davantage, en payant son tribut à l'orgueil maritime du peuple anglais : il s'est empressé d'acquérir à lui seul l'habit et le gilet de Nelson, en annonçant qu'il se ferait gloire et plaisir d'offrir de si précieux souvenirs aux Invalides britanniques, à l'hôpital de Greenwich, ce qui eut lieu. Les journaux anglais décrivent ces vêtements militaires : l'habit est l'uniforme de petite tenue d'un vice-amiral, doublé d'une étoffe de soie blanche, galonné aux épaulettes et aux manches ; les quatre ordres du Bain, de Saint-Ferdinand, du Croissant et de Saint-Joachim, sont *cousus* sur la poitrine, à gauche, ce qui dément ce conte que l'amiral Nelson ne se parait de ses décorations qu'au moment d'une bataille. Le passage de la balle qui a terminé sa carrière est indiqué par un trou au-dessus de l'épaule gauche, et à cet endroit une partie de l'épaulette est déchirée, ce qui correspond au fait que quelques parties d'or et un bourrelet d'épaulettes étaient adhérents à la balle mémorable dont la reine d'Angleterre est en possession aujourd'hui. »

Et maintenant, conclut le rédacteur de ce fait-divers sensationnel, « annoncez en France que l'habit de Turenne, la culotte du maréchal de Saxe, les souliers de Jean Bart. sont à vendre, vous aurez à peine pour enchérisseurs les fripiers du Temple ! Est-ce que l'urne qui contenait le cœur du chevalier Bayard n'est pas chez un particulier, chez M. Villenave ? Qui est-ce qui le sait ? qui est-ce qui s'en soucie ? Soyez donc Français ! »

(1) *Bulletin des Arts*, 10 août 1845.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le crâne de Mozart. — Lorsque, dans la nuit du 5 décembre 1791, Mozart, à peine âgé de trente-six ans, ferma les yeux pour toujours, il laissa derrière lui une femme malade et, pour toute fortune, soixante florins, somme insuffisante à l'époque déjà pour payer un enterrement convenable. Ce fut la municipalité de Vienne qui dut prendre les obsèques à sa charge.

Avec des mendiants et des hospitalisés, Mozart fut enterré le 6 décembre dans une fosse commune, au cimetière de Saint-Marc. Pas un de ses amis n'avait suivi le corps de l'illustre compositeur jusqu'au cimetière; personne ne se trouvait là pour noter l'endroit exact où son cercueil fut enfoui, sauf le... fossoyeur, un nommé Joseph Rothmayer. Celui-ci commença par cercler la bière de fil de fer, puis il y planta, en guise de marque signalétique, quelques clous de tapissier jaunes. De plus, il nota sur son calepin que « Mozart se trouvait enterré dans la troisième fosse commune, la première à gauche de la couche supérieure ».

Au bout de dix ans, la fosse fut vidée pour faire de la place à d'antres mendiants, à d'autres miséreux. Personne ne se soucia des restes de Mozart, sauf, toujours, le fossoyeur Joseph Rothmayer. Du cercueil qui tombait en morceaux, il retira le crâne de Mozart et l'emporta chez lui.

En prenant sa retraite, Joseph Rothmayer fit cadeau de la précieuse relique à son successeur Joseph Radschopf, qui, à son tour, la légua en 1842 au graveur sur cuivre Jacques Hyrtl. Celui-ci était le frère du célèbre professeur d'anatomie Joseph Hyrtl, qui hérita du crâne en 1879. Le professeur colla sur le crâne une fiche ainsi conçue :

« Le fossoyeur Joseph Rothmayer, qui avait noté la place où il avait enterré le corps de Mozart, a sauvé ce crâne, en a fait cadeau à son successeur Joseph Radschopf, qui l'a légué à mon frère Jacques, en 1842. — HYRTL. »

Sur le côté, il inscrivit en couleur :

« Wolfgang Amedeus Mozart, mort 1791; né 1756. — *Musa vetat mori* — HORACE. »

Joseph Hyrtl mourut en 1894.

Le crâne de Mozart fut emballé avec d'autres pièces anatomiques et porté au grenier. On l'y retrouva quelques années après seulement, et remise en fut faite, selou le désir exprimé par Hyrtl, à la ville natale de Mozart, Saltzbourg.

(*Le Charivari.*)

M. Gabriele d'Annunzio et l'anthropologie. — Nous parlions dernièrement de la sympathie de M. Lombroso pour les criminels et les « anormaux » de Dostoievski. Un de ses disciples, M. Scipio Sighele, applique sa science aux héros de M. d'Annunzio, qui ne diffèrent pas

énormément de ceux de Dostoievski ou de Tolstoï : on sait quelles analogies il y a entre *Giovanni Episcopo*, *l'Intrus* et *la Puissance des Ténèbres* ou *Crime et Châtiment*. M. Sighele étudie ces êtres au point de vue de la science dite positive, et conclut que les « dégénérés » de M. d'Annunzio le sont parfaitement, et que certains livres de l'écrivain italien peuvent être considérés comme de bons traités d'anthropologie criminelle.

(*Le Mercure de France.*)

Superstitions en Russie. — D'après le professeur Vinogradoff, il est en Russie des superstitions d'une extrême ténacité, au point que même des hommes éclairés, ayant passé par l'Université, ne peuvent s'en dégager.

Dans le gouvernement de Kostroma, lorsqu'une personne est gravement malade, on l'enduit de miel. Si les mouches viennent se poser sur le miel, c'est signe de guérison. Si le miel devient noir, la personne est condamnée.

Des feuilles vertes placées dans les aisselles des malades indiquent la guérison ou la mort, selon qu'elles restent fraîches ou se flétrissent rapidement.

Si un chien consent à manger un morceau de lard avec lequel on a frotté un malade, c'est un signe certain d'amélioration.

A un mourant on fait manger des morceaux de choix et on le charge de compliments pour les amis défunts. On ouvre alors la porte pour donner accès à la Mort. Une cuvette pleine d'eau est placée avec une serviette sur la fenêtre, pour permettre à l'âme de prendre un bain. Des lumières sont placées devant toutes les icônes, pour empêcher le Diable de s'emparer de l'âme. Le cadavre est habillé et muni de bottes feutrées.

Si une personne s'éveille d'une trance (mort apparente), on croit qu'elle est morte réellement et ne revient que pour causer la mort d'autres êtres vivants, et pour empêcher cela, il faut la battre grièvement avec des clefs d'église. Le professeur V. affirme qu'il connaît des cas où des personnes ont été tuées dans ces conditions en se réveillant d'une trance.

On peut planter sur une tombe des arbres ou des arbrisseaux, mais point de tremble, parce qu'on suppose que Judas Iscariote s'est pendu à un tremble. On ne doit pas non plus planter sur une tombe des arbres à feuilles aciculaires (sapins, pins, etc.).

Si, dans le nombre de ces superstitions, il y en a quelques-unes qui ont une origine magique oubliée, il en est d'autres qui semblent ne se justifier par rien.

(*La Lumière*, d'après *Progr. Thinker*, 13 janv.)

Banquet de la P. S. Le banquet annuel du *Syndicat de la Presse scientifique* aura lieu, le 11 juillet, sous la présidence de Mr Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur, assisté de MM. les Délégués des Ministres de l'Instruction publique et de l'Agriculture ; de M. le Sénateur Pédebidou, Président d'honneur du syndicat ; de M. Féron, Député, etc., au restaurant Marguery, à 7 h. 1/2 du soir.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Le crâne de Jean XXII. — Quelques Avignonnais, conte un biographe de Pétrarque (1), témoins oculaires de la profanation des tombeaux en 1793, racontent qu'en ouvrant le mausolée du pape Jean XXII, on trouva son corps parfaitement conservé dans le cercueil de plomb qui l'enfermait et ses habits pontificaux peu altérés, et que les profanateurs révolutionnaires, plus avides de trésors que de reliques et trompés dans leur attente, eurent bientôt dispersé les restes de ce pontife avec mépris, mais qu'une femme en recueillit la tête et l'emporta chez elle.

Sait-on où se trouve actuellement cette relique anatomique ?

CURIOSUS.

Le sel de cuisine est-il nécessaire ? — Les contre-indications du sel marin en clinique permettent de douter, je ne dis pas de son rôle de condiment, mais bien de sa nécessité dans l'alimentation normale.

D'autre part, l'homme est le seul animal qui sale ses aliments : cet aphorisme, dont M. Prudhomme pourrait revendiquer la paternité, suffirait à prouver que le sel de cuisine, pour agréable qu'il soit, n'est ni nécessaire ni peut-être utile.

Cependant l'homme a habitué les animaux domestiques à l'usage du sel. Mais l'illustre agronome Boussingault a démontré, il y a plus d'un demi-siècle, que le sel ajouté à leur ration n'a pas la moindre vertu nutritive, ou, en d'autres termes, ne favorise en rien l'engraissement du bétail (2). Dans une de ses expériences, par exemple, six jeunes taureaux, de même poids et de même âge, furent nourris à discrétion : trois d'entre eux recevaient 34 grammes de sel par tête et par jour, tandis que les autres en étaient privés. Au bout de quatre mois, tous s'étaient maintenus en excellent état de santé, et l'accroissement de poids était identique pour les deux lots.

L'expérience fut renouvelée sur un troupeau de moutons et donna les mêmes résultats.

Dr E. CALLAMAND (*de Saint-Mandé*).

Les régicides. — J'ai réuni, en vue de la 2e édition, de mon ouvrage sur *les Régicides dans l'histoire et dans le présent* nombre de documents.

Je serais très reconnaissant à ceux des lecteurs de la *Chronique médicale* qui voudraient bien me signaler ou me communiquer des ouvrages, publications, portraits, gravures, objets, pièces quelconques offrant de l'intérêt et concernant les régicides, anciens ou récents.

Dr E. Régis (Bordeaux).

---

(1) *Essais sur la vie de Pétrarque*, par O. du LAURENS, p. 32.
(2) *Economie rurale*, 2e édition, tome II, pp. 489 et suiv.

Réponses

Amour et tuberculose (XIII, 297). — S'il s'agit d'une vache au premier degré de la tuberculose du poumon, il n'est pas rare de la voir devenir taurelière. Elle demande sans cesse le taureau, qui ne parvient pas à la féconder. C'est parfois le premier signe de la maladie. (NOCARD, *Les tuberculoses animales*, page 43: *Encyclopédie Léauté*, chez Masson.)

Jacques PIERREBLANCHE, vétérinaire.

Les descendants de Bichat (XIII, 295). — Le Dr Coquerelle (de Beauvais) a publié, il y a quelques années, un livre très documenté sur Bichat et sa famille.

Les porteurs actuels de ce grand nom ne sont que des homonymes. Il existe bien encore des petits-neveux, petites-nièces et arrière-petites-nièces de Bichat, mais aucun ne porte plus son nom.

On sait, en effet, que Xavier Bichat n'a pas laissé de descendance directe. Il n'eut qu'un frère, plus jeune que lui, César, dont la fille, Olympe, épousa le Dr Adet de Roseville, médecin de Saint-Lazare, et dont le fils, Hector, n'a pas laissé d'enfant mâle.

Un fait bien digne d'être consigné ici, à propos de descendance, c'est que le père et la mère du glorieux Bichat étaient cousins germains (1).

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Les descendants du baron Bougon (XIII, 295). — La question de notre confrère nous a été jadis bien des fois posée, au début de notre carrière médicale, par nos maîtres, nos professeurs de la Faculté et nos chefs de service dans les hôpitaux.

D'abord, nous croyons que le chirurgien du comte de Chambord n'a pas laissé d'enfants ; de sorte que son titre nobiliaire ne lui a pas survécu après sa mort. Nous nous demandons même s'il a jamais été marié.

Pour des raisons particulières, qui n'auraient pas grand intérêt pour nos confrères, nous avons été en mesure de connaître, à son sujet, plusieurs faits encore inédits ou très peu connus. Peut-être les publierons-nous un jour, si cela était agréable aux lecteurs de *la Chronique médicale*. Quant à la question de ses collatéraux parmi nos confrères, nous savons qu'il y a un docteur du même nom en Auvergne et dans l'Ile-de-France ; mais il y a un très grand nombre de familles qui s'appellent Durand, par exemple (comme la Durandale de Charlemagne), sans qu'elles soient nécessairement de la même parenté ; tandis qu'au contraire, il y a beaucoup de familles portant des noms très différents, qui sont parentes entre elles.

Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que notre grand-père pater-

(1) Xavier Bichat, fils d'un médecin de Poncin (Ain), était né à Thoirette, canton d'Arinthod (Jura). Son père est, d'ailleurs, désigné, sur l'acte de naissance et de baptême des registres de la paroisse, comme *bourgeois de Thoirette*, et sa marraine, demoiselle Barbe Bichat, était aussi de Thoirette. Bichat était donc Jurassien comme Pasteur, et, chose curieuse, tout comme Pasteur aussi, il ne fut point docteur en médecine.

Notons, en outre, qu'il se lia d'amitié avec le Franc-Comtois Percy et qu'il eut pour maître principal un autre illustre Comtois, le chirurgien Desault, qui l'associa tout de suite à tous ses travaux et dont il rédigea les ouvrages.

nel, né dans le pays de Caux, portait le même nom que le chirurgien en question et était Normand comme lui, puisqu'il était d'Alençon ; de sorte qu'ils se traitaient de cousins. L'étaient-ils ? C'est autre chose.

Dr Bougon.

— J'ai soigné pendant plusieurs années la fille du Dr Bougon, ancien médecin de Charles X. Mlle Bougon était retirée depuis longtemps à Alençon, où elle est morte de l'influenza, en 1890. Elle était très âgée (environ 80 ans), avait fort peu de fortune et vivait surtout d'une modique pension que lui faisait le comte de Chambord, et que les héritiers de celui-ci lui avaient conservée. Elle n'avait pas de famille, et a laissé le peu qui lui restait à sa domestique, à une amie et à des bonnes œuvres.

Dr Beaudouin (d'Alençon).

La rue Chaude (XI ; XII ; XIII, 269). — A propos des appellations érotiques de rues, je puis vous dire qu'à Beaune (Côte-d'Or), la rue actuelle de la Charité s'appelait anciennement la rue *Guigne-Putain*. M. Ch. Bigarne, qui signale ce fait dans son *Histoire des rues de Beaune*, ne donne à ce sujet aucun détail, aucune explication.

Dr Leflaive.

— L'explication donnée par M. Paul Perot, dans le dernier numéro de la *Chronique Médicale*, sur l'étymologie du nom de la rue *Retrousse-Penil* à Blois, me paraît erronée, et voici pourquoi :

La rue qui porte actuellement à Niort l'appellation de rue Jean-Migault et qui, depuis la Restauration jusqu'en 1885, s'appela rue Maintenon, portait, sous l'ancien régime, le nom de rue *Pousse-Penille* (lisez Pousse-Penis). Ces deux mots ne prêtent à aucune équivoque, et un savant archéologue des Deux-Sèvres, très instruit sur le passé du vieux Niort, sait, par la lecture de documents en faisant foi, qu'une importante maison de tolérance se trouvait jadis dans la rue ci-devant « Pousse-Penille ». Cet établissement semble devoir être qualifié « important », car les documents précités apprennent qu'il fut établi par un duc d'Aquitaine, sur le modèle des couvents de religieuses, avec sa supérieure, sa sous-prieure, ses sacristines et sa tourière.

A propos d'étymologie de noms désignant autrefois des rues dans lesquelles se trouvaient des maisons de prostitution, j'ajouterai qu'il y avait, dans la petite ville de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), la rue *Dors-tu-Catin* ? et qu'en 1835, se trouvait à Marseille la rue *Pissençon* (la cédille avait été ajoutée au c à une époque relativement récente).

Dr Paul Bellot, de Niort.

Camoëns était-il borgne ? (XIII, 263, 318). — Votre portrait de Camoëns est une belle figure de ptosis ; ce qui n'implique nullement que l'œil soit perdu ou même altéré.

La paupière est pleine, bien rembourrée au niveau du pli oculo-palpébral : preuve, en tous cas, que l'œil n'est pas atrophié par derrière.

Cette gravure donne l'impression qu'il s'agit d'un ptosis simplement ; mais reste la question de savoir si c'est une paralysie acquise du rele-

veur (paralysie de la 3e période, syphilitique ? tabétique ?) ; ou si c'est un ptosis congénital. Il faudrait consulter les biographies de l'écrivain portugais, pour savoir s'il était ainsi depuis l'enfance, et quelles maladies il a faites dans l'âge mûr.

Dr VALUDE

Actes naturels dans l'art (XII ; XIII, 191, 234). — M'arrêtant à Florence au mois d'avril dernier, j'ai eu l'occasion, en visitant en grande hâte les magnifiques galeries de sculptures et peintures que possède cette ville, de recueillir quelques documents sur les « Actes naturels dans l'art. » Les voici :

1o Dans le « Bargello » (ancien palais du podestat), qui renferme le musée national, se trouve une statue presque grandeur naturelle d'une Vierge avec l'enfant Jésus. La statue paraît être formée d'une sorte de terre cuite rougeâtre, avec des parties émaillées en bleu (telles le voile de la Vierge). La Vierge est représentée assise, ses deux seins sont nus. La main droite a la position normale de celle de la femme qui va allaiter, c'est-à-dire qu'elle couvre le sein droit, ne laissant passer entre le médius et l'index écartés que le mamelon. L'enfant Jésus est en quelque sorte assis sur la jambe gauche de la Vierge, qui soutient son fils de son bras gauche entourant la taille. L'enfant est de profil par rapport à la Vierge qui est vue de face. Cette statue porte le no 61. Je n'en connais pas l'auteur.

2o Dans l'ancien réfectoire du couvent des Franciscains, à l'entrée du cloître de l'église « Santa Croce » à Florence, se voit un tableau fort ancien de « Taddeo Gaddi », représentant la « Virgine col Bambino ». Le sein droit de la Vierge est à nu et les lèvres ouvertes de l'enfant sont presque en contact avec le mamelon.

3o C'est bien dans la galerie des Offices à Florence que se trouve le tableau de Rubens signalé par le Dr Pluyette. Il est intitulé « une bacchanale » et représente deux femmes ivres Dans le coin à droite, au premier plan, se voit un enfant qui, tourné vers le public, urine à plein jet. Le Dr Abadie confond lorsqu'il parle de ce tableau comme existant à Berlin au Vieux Musée et intitulé « Le Silène et sa suite. » Il y a ressemblance sans doute, mais non analogie complète ; d'ailleurs, à Florence, l'enfant est bien campé sur ses deux jambes ; à Berlin, d'après le Dr Abadie, l'enfant urine en marchant.

Dr C. DELFOSSE (Lille).

Accouplement avec les animaux (XII ; XIII, 59, 115, 235, 320, 377). — L'*Etude* de M. G. DUBOIS-DESSAULLE *sur la bestialité*, que signale la *Revue biblio-critique* de la *Chronique médicale* (1), l'allusion au groupe du seulpteur FRÉMIET : le gorille enlevant une femme, m'ont rappelé deux passages que j'ai trouvés dans de vieux livres et que je mets sous les yeux des lecteurs de la *Chronique*. Le premier passage est tiré du *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales par une escadre de six vaisseaux commandés par M. Duquesne, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691*, 3 vol. in-12, La Haye, 1721 (2).

(1) V. *la Chronique* du 1er juin, page 377.

(2) Sur ce voyage, v. *Une escadre française aux Indes en 1690 : Histoire de la Compagnie royale des Indes Orientales, 1664-1719*, par Jules Sottas, in-8° ; Paris, Plon, 1905.

L'escadre passe devant le cap de Bonne-Espérance, et l'auteur du *Journal* ne manque pas l'occasion de recueillir des renseignements sur la colonie hollandaise de Cap. Entre autres curiosités, voici ce qu'il rapporte.

« On m'a dit et assuré une chose que j'ai beaucoup de peine à croire ; cependant, celui qui me l'a assurée, qui est notre armurier, n'a point d'intérêt à mentir et me paraît trop simple pour inventer une fable. On en croira ce qu'on voudra ; voici ce que c'est. Les singes du Cap sont fort grands et fort amoureux des femmes et des filles. Cela est facile à croire, on en a vu à Paris des exemples. Les guenons de même taille sont aussi amoureuses des hommes, je le crois encore ; mais, ce que je ne crois point, c'est qu'il y ait des hommes et des femmes qui recherchent les embrassements de ces animaux.

« Lorsqu'un homme s'est joint à une guenon, ou une femme à un singe, ils ne doivent plus craindre de manquer d'aucun des fruits que le pays produit. Ils leur en apportent et distinguent le goût de leur amant ou de leur maîtresse en lui en voyant manger avec le plus d'appétit.

« On ajoute que ces animaux ont l'esprit de former des rendez-vous où ils se trouvent à heure précise et y apportent leurs présents, et que ce rendez-vous est toujours dans un endroit écarté, comme s'ils avaient honte eux-mêmes d'un si infâme accouplement. On dit encore plus : c'est que celui ou celle qui veut s'abandonner à eux, n'ont qu'à aller dans le bois et montrer à découvert ce qui distingue l'homme d'avec la femme ; que ces animaux y viennent en troupe et laissent le choix libre à celui ou celle qui se présente et ne vont point sur les droits de celui ou celle qui est choisi ; que ces animaux aiment avec attache et qu'un singe s'était fait tuer en défendant sa maîtresse d'une insulte que son mari lui faisait ; que ce mari et quatre autres furent si maltraités qu'ils en porteront des marques le reste de leur vie ; qu'ils furent obligés de quitter la place à une infinité de singes accourus aux cris et au secours de leur camarade, et qu'enfin ces singes les poursuivirent si longtemps et si vivement à coups de pierres et de bâtons, qu'il y en eut trois, entre autres le mari, qui eurent, l'un la tête, et les deux autres le bras cassés ; qu'on fut obligé de faire tirer le fusil pour les écarter ; qu'ils emmenèrent cette femme avec eux ; qu'on n'en avait point entendu parler depuis et que le lendemain on ne trouva ni herbes, ni légumes, ni fruits dans le jardin, quoique très grand, les singes ayant tout ruiné pendant la nuit.

« On m'a dit encore que lorsqu'une femme porte les marques de sa brutalité (bestialité), si son fruit a figure humaine et les cris d'un enfant, on le baptise, sinon on l'étouffe ; que lorsqu'une guenon est accouchée (de quel autre terme puis-je me servir, puisqu'elle devient grosse ou pleine, couchée sur le dos comme une femme ?), si son fruit tient plus d'elle que de lui, elle le garde ; sinon elle le remet au père qui, pour cacher son crime, le tue et l'enterre sans que la guenon en voye rien, car elle l'étranglerait, comme cela est déjà arrivé.

« Il y a des châtiments pour ceux qui sont convaincus. On oblige l'homme ou la femme à indiquer le rendez-vous, on y fusille le singe ou la guenon. L'homme est envoyé au travail du tabac ou ailleurs, où il souffre un supplice d'autant plus cruel qu'il ne finit qu'avec la vie. La femme est remise à son mari et on ne s'informe point de quel genre de mort elle est expédiée. Si ce mari est assez bon pour lui par-



LE SINGE DE JAVA.

(D'après une gravure communiquée par le Dr J. Sottas.)

donner, c'est à elle à ne le pas chagriner ; car il est toujours en pouvoir de se plaindre qu'elle a voulu le tuer ; il en est cru et elle pendue. Les filles sont envoyées on ne sait où ; apparemment dans des endroits où leur crime est inconnu. On cache ce crime le plus qu'on peut pour conserver l'honneur de la nation qui punit avec la dernière sévérité la bestialité et la sodomie, crimes en effet dignes du feu

« Je ne donne point ceci pour véritablement vrai, ne l'ayant ni vu ni approfondi ; on me l'a seulement assuré et je répète encore que celui qui me l'a dit n'a certainement pas assez d'esprit pour inventer une pareille fable. Cela ne m'épouvanterait pas s'il s'agissait de quelque nation plus méridionale. Tout le monde sait qu'il n'y a point de Portugais qui n'ait sa chèvre favorite, et nos historiens n'ont pas jugé indigne de la gravité de l'histoire de remarquer que les paysans de Provence avaient brûlé toutes les chèvres des lieux par lesquels les troupes de Charles-Quint avaient passé.

« La nature anime tous les animaux ; chaque mâle trouve sa femelle de même espèce que lui ; mais le surplus au delà de son espèce doit être partout purifié par le feu. »

Le second passage est tiré du récit d'un autre voyage qui s'effectua précisément à la même époque et dans les mêmes régions que le précédent. Des protestants français réfugiés en Hollande, ayant formé le projet de fonder une république calviniste dans certaines îles de la mer des Indes, ils partirent d'Amsterdam sur une frégate le 10 juillet 1690. L'un de ces aventuriers a raconté son odyssée dans 2 vol. in-12 ayant paru sous le titre de : *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux Isles désertes des Indes Orientales*. Amsterdam, 1708.

Pour suivre l'auteur, transportons-nous par la pensée à Batavia, dans l'île de Java, et laissons-le conter :

« Pendant que je suis sur l'article des animaux de *Java*, je dirai quelque chose d'un singe extraordinaire que j'y ai souvent vu (sur la pointe du bassin appelé *le Saphir* où il y a une petite maisonnette), c'était une femelle. Elle était de grande taille et marchait souvent fort droit sur ses pieds de derrière. Alors elle cachait d'une de ses mains, qui n'était velue ni dessus ni dedans, l'endroit de son corps qui distingue son sexe (1). Elle avait le visage sans autre poil que celui des sourcils et elle ressemblait assez en général à ces faces grotesques des femmes *hottentotes* que j'ai vues au *Cap*. Elle faisait tous les jours proprement son lit, s'y couchait la tête sur l'oreiller et se couvrait d'une couverture, de la même manière que cela se pratique communément parmi les hommes. Quand elle avait mal à la tête, elle se serrait d'un mouchoir, et c'était un plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je pourrais en raconter diverses autres petites choses qui paraissent extrêmement singulières, mais j'avoue que je ne pouvais pas admirer cela autant que le faisait la multitude, ni en tirer les mêmes conséquences, parce que, comme je n'ignorais pas le dessein qu'on avait de porter cet animal en *Europe* pour le faire voir, j'avais beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avait dressé à la plupart des

---

(1) Ovide, dans l'*Art d'aimer*, II, vers 614, a décrit ce geste :

Ipsa Venus pubem, quoties velamina ponit,
Protegitur læva semireducta manu.

singeries que le peuple regardait comme lui étant naturelles ; à la vérité c'était une supposition.

« Il mourut à la hauteur du Cap (j'entends celui de *Bonne-Espérance*) dans un des vaisseaux de la flotte sur laquelle j'étais. Il est certain que la figure de ce singe ressemblait beaucoup à celle de l'homme. Les uns disaient que c'était une espèce particulière qui ne se trouve que dans l'île de *Java*. Mais il y avait peu de gens de ce sentiment, et l'opinion commune était que cette bête était née d'un singe et d'une femme. Quand quelque misérable fille esclave a fait une grande faute et qu'elle a lieu d'apprendre quelqu'un des châtiments sévéres qu'on a accoutumé d'infliger en pareil cas à ces sortes de gens-là, il arrive souvent qu'elle s'enfuit comme une bête effrayée au milieu des bois et qu'elle y vit à peu près de la même manière. Et la nature, qui ne s'oppose pas au mélange des chevaux et des ânes, peut bien souffrir celui d'un singe avec un animal femelle qui lui ressemble quand celui-ci n'est retenu par aucun principe. Un singe et une esclave de *Négritie*, née, nourrie sans connaissance de Dieu, n'ont guère moins de rapport entre eux qu'il y en a entre un baudet et une cavale. »

Je donne ici (v. page 441) le portrait de cet intéressant animal, tel qu'il se trouve figuré dans le livre de Leguat (1) ; peut-être est-ce un descendant moins perfectionné que ses frères humains du fameux *pithecanthropus erectus*, dont le Dr Eug. Dubois, médecin militaire hollandais, a trouvé les restes fossiles dans le terrain quaternaire le plus ancien, à Java, en 1891, découverte qui a fait tant de bruit en Europe et en Amérique et passionné tant de savants, sans compter des amateurs de marque, comme l'empereur Guillaume II et le milliardaire Vanderbilt.

Les lecteurs de la *Chronique* se rappellent sans doute qu'une représentation du *pithecanthropus de Java* figurait à l'Exposition de 1900, à la section des Indes Néerlandaises. Dr Jules Sottas.

La beauté dans la mort (XII, 649, 728). — Si vous tenez à la rigoureuse exactitude des renseignements fournis par votre si intéressante *Chronique*, je me permettrai de vous signaler une petite erreur topographique, qui s'est glissée dans la réponse du Dr Callamand à son confrère Mathot, au sujet de l'article « Beauté dans la mort ».

Au bas de la page 649, on lit : « Dans la cathédrale de Séville, à la chapelle de la Caridad, il y a un tableau célèbre de Valdès Léal : un évêque enseveli dans sa majesté sacerdotale,... etc. »

C'est bien dans la chapelle de la Caridad que j'ai vu cette composition macabre d'un réalisme si puissant. Ce tableau se trouve à droite en entrant et, peut-être à dessein, dissimulé dans la pénombre que projettent les tribunes. Mais on chercherait vainement la Capilla de la Caridad dans la cathédrale de Sevilla. Ces deux édifices sont distincts et très éloignés l'un de l'autres

Le premier est une chapelle assez vaste, enclavée dans l'hospice de la Charité, où. encore aujourd'hui, on recueille les vieillards et les incurables de Séville.

Cet hospice domine les quais du Guadalquivir, et se trouve à deux pas de la Tore del Ore et des arènes.

Dr Guiraudem (de Cette.)

(1) T. II, p. 95.

La « Chronique » par tous et pour tous

Sur l'emploi de la céruse en peinture (1).

J'ai parfaitement constaté, comme mon honoré confrère Tourreil, qu'il y avait une différence de 1000 entre le nombre des malades entrés à l'hôpital pour accidents saturnins et ceux qui en étaient sortis guéris ou morts. Mais, comme j'ai puisé précisément cette statistique dans le *Manuel des peintures au blanc de zinc*, édité par les soins de la Société de la Vieille Montagne, je n'ai pas voulu prendre la responsabilité de corriger l'erreur, et de comprendre les 1000 au nombre des guéris ou des morts.

Il me semble que si les 1000 malades en question étaient restés impotents, ce Manuel, qui tend à faire ressortir les dangers de la céruse, n'aurait pas manqué de signaler un pareil fait si favorable à son entreprise.

Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse d'une erreur typographique ou autre, l'erreur n'est imputable qu'au *Manuel des peintures au blanc de zinc*.

La réflexion que je fais et que me reproche le Dr Tourreil, à savoir : qu'une industrie qui entraîne la mort de 112 personnes en 10 ans — en supposant les chiffres exacts — n'est pas plus nocive que bien d'autres, je ne voudrais pas qu'on pût l'interpréter comme une adhésion formelle à l'emploi de la céruse et qu'on pût croire que je verrais avec déplaisir la disparition du saturnisme ; je suis bien loin d'une pareille opinion et, autant que tout autre, je verrais avec plaisir la disparition des accidents professionnels.

Mais, la proscription de la céruse dans la peinture en bâtiments ne fera pas disparaître tous les cas de saturnisme : il y a pas mal de professions où les ouvriers sont intoxiqués par le plomb métallique ou ses oxydes.

Je me suis laissé dire que les ouvriers qui fabriquaient les plaques d'accumulateurs sont très rapidement atteints d'accidents saturnins. Faudra-t-il aussi interdire la fabrication de ces accumulateurs ?

D'autre part, les ouvriers peintres ou autres, qui connaissent le danger de certains travaux, prennent-ils toutes les précautions voulues pour éviter les accidents ?

Il y a quelques jours, je demandais à un ouvrier sérieux, qui a eu des coliques de plomb et qui, depuis 15 ans, travaille chez le même entrepreneur de peinture, pourquoi on employait encore la céruse malgré ses dangers. Il me répondit que le blanc de zinc est bon pour les peintures d'intérieur, mais ne valait rien pour l'extérieur où elle s'écaille et tombe au bout d'un an ou deux, et que pour son compte il n'en voudrait pas.

(1) M. Pédebidou, sénateur des Hautes-Pyrénées, a déposé le 1er juin, sur le bureau du Sénat, le rapport dont il a été chargé à l'unanimité par la commission des composés du plomb, sur la suppression du blanc de céruse. Ce rapport conclut à l'adoption, sauf une très légère modification, du projet de loi tel qu'il a été voté par la Chambre des députés.

Ce même ouvrier disait que l'hiver dernier, dans de grands travaux de peinture, il avait dû préparer les couleurs pour 50 ouvriers peintres et avait débité trois barils de céruse sans avoir éprouvé le moindre accident.

Comme je n'ai point de compétence spéciale sur ces questions techniques, je me récuse et laisse aux intéressés le soin de les résoudre.

En publiant des circulaires officielles, vieilles déjà de plus d'un demi-siècle, et probablement oubliées pour beaucoup de personnes ou inconnues d'elles, je n'ai eu d'autre but que de démontrer que la question de la céruse avait été sur le tapis depuis longtemps et n'était pourtant point, encore à cette heure, résolue.

Dr A. Courtade.

Le professeur Bouillaud et le phonographe.

Je viens de lire, avec intérêt, la leçon inaugurale de M. le Dr Guinard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Elle sort, en effet, de la banalité ordinaire de ces sortes de compositions ; mais elle contient une erreur historique qui doit être relevée.

« J'ai assisté, dit M. Guinard, à la séance de l'Institut où Edison a présenté son phonographe. Au moment où l'appareil se mit à parler, d'une voix nasonnée : « Je m'appelle le phonographe.., j'ai été inventé en Amérique par... etc... etc. », un des membres de l'auditoire se glissa sournoisement derrière Edison et lui mit brusquement les mains sur la bouche et le nez, croyant qu'il avait affaire à un ventriloque : c'était Bouillaud, un des plus grands médecins du siècle, qui avait perdu le contact avec les idées nouvelles et le progrès. »

Les choses ne se sont pas passées exactement de cette façon.

J'assistais, moi aussi, à cette séance de l'Académie des sciences, et j'en rédigeai immédiatement le compte rendu pour mon article de l'*Estafette* (directeur Emile de Girardin ; rédacteur en chef, L. Détroyat) où j'écrivais à ce moment. De ma chronique, je détache le passage suivant :

« Hier, la salle de l'Institut a été le théâtre d'incidents les plus amusants qu'il soit possible d'imaginer...

« M. du Moncel, voulant bien prouver à son collègue (M. Bouillaud) que le téléphone et le phonographe existent réellement, avait apporté à l'Académie divers appareils, afin de faire des expériences destinées à ne laisser aucun doute dans l'esprit le plus prévenu.

« Sur la table se trouvait le fameux condensateur chantant, inventé par le savant académicien, et dont il a donné une description d'autant plus claire que l'on avait les pièces sous les yeux. Il se compose d'une série de trente feuilles de papier et d'étain, alternativement superposées et reliées par deux fils conducteurs à une bobine d'induction, dont le fil primaire communique avec une pile de six éléments Leclanché, et l'autre fil avec un appareil microphonique dans lequel on parle. Ce dernier était installé dans une salle de l'Académie française.

« M. du Moncel a fait ainsi entendre, à toutes les personnes présentes à la séance, plusieurs airs de musique et, pour qu'on ne pût le soupçonner d'aucune supercherie, il avait emmené avec lui M. Faye.

« Les sons arrivaient distinctement et étaient entendus dans toute la salle qui est très vaste.

« M. Bouillaud se lève alors et déclare qu'il n'a jamais contesté cette expérience qui a été faite devant lui. Il nie simplement l'utilité de l'électricité pour la transmission des sons.

« En parlant du phonographe, il dit qu'il est absolument impossible qu'un tel métal puisse produire le même effet que la voix humaine, pour laquelle des organes si compliqués sont en jeu.

« Il s'engage à ce propos dans une dissertation philosophique très étendue, et ne se rassied qu'après avoir donné lecture de plusieurs extraits des œuvres de Descartes !

« M. du Moncel veut immédiatement faire des expériences avec le phonographe, mais M. le Président le prie de les remettre à la fin de la séance.

« A quatre heures et demie, la séance est levée. Personne ne sort de la salle et tous les membres de l'Institut se pressent autour de MM. Bouillaud et du Moncel qui vont commencer les expériences.

« Sur la prière de M. Bouillaud, tout le monde s'écarte et seuls les deux académiciens restent dans l'hémicycle.

« M. du Moncel parle dans l'instrument, le déplace pour lui faire répéter ses paroles et tourne de nouveau la manivelle. Le phonographe parle !

« A cet instant, M. Bouillaud prend brusquement entre son pouce et son index le nez de son collègue qui, asphyxiant, tourne plus vite : « Je le disais bien, s'écrie M. Bouillaud, vous êtes un ventriloque ! Du moment où je vous ai bouché le nez..., l'instrument n'a plus parlé ! »

« La même scène se reproduit exactement dans les mêmes termes avec MM. Fremy et Gosselin, que l'on avait priés de remplacer M. du Moncel, et quoique l'instrument parlât alors qu'il leur bouchait le nez, M. Bouillaud n'a pas voulu croire qu'ils ne fussent pas ventriloques et, par conséquent, d'adroits compères de M. du Moncel.

« Enfin, académiciens, journalistes et habitués de l'Académie sont sortis en proie à une folle hilarité, dont l'incrédulité de M. Bouillaud faisait tous les frais. »

(L'*Estafette*, 9 octobre 1878.)

Ce n'est donc pas le nez d'Edison qui a pâti dans cette affaire, mais ceux de MM. du Moncel, Fremy et particulièrement du *père* Gosselin, que je vois encore écartant les bras et tâchant de se dégager de l'étreinte de Bouillaud qui ne voulait pas le lâcher ! « Mais, mon vieux camarade, suppliait-il, vous m'étouffez ! »

Au reste, il y a une raison majeure pour qu'Edison n'ait pas été mis à mal par Bouillaud à cette époque : Edison est venu à Paris, *pour la première fois, en* 1889.

Dr Léon Larrivé.

P. S. — Cet article était composé, quand nous nous sommes souvenu d'avoir publié déjà une communication à peu près analogue dans notre recueil (*Chronique médicale*, 1903). Nous maintenons néanmoins la version de M. Léon Larrivé, qui diffère, par quelques détails, de celle que nous devions à M. le Dr R. Helot (de Rouen).

Chronique Bibliographique

Dr Barraud, *Promenade d'un Médecin à travers l'Histoire* (de Rudeval, éditeur); — Dr Foveau de Courmelles, *L'Année Electrique*, 1905 (Béranger, éditeur); — Dr Bonnard, *La Santé par le grand air*; Préface de M. G. Bonvalot (Baillière, éditeur); — Dr Larrieu, *Cure de la syphilis* (Vigot frères, éditeurs); — Dr Stapfer, *Traitement kinésique des affections de la femme* (6, rue Antoine-Dubois). — Pr Haug, *L'Hygiène de l'oreille*; — Dr Treille, *La Céruse*.

Les lecteurs de la *Chronique médicale* ont eu un avant-goût des promenades à travers l'histoire de notre confrère le Dr Barraud, par les études très documentées qu'ils ont pu lire ici même sur l'ancienne *Cour des Miracles* et *la maladie de Mozart*. Ces deux études constituent deux des chapitres les plus intéressants du livre de M. Barraud.

Les autres ne le leur cèdent en rien, ni comme intérêt, ni comme documentation : nous y voyons saint Hilaire, thaumaturge et évêque, puis, — sujet plus attrayant, — la prostitution au temps d'Isabeau de Bavière, sous le règne de laquelle on ne paraissait pas s'ennuyer, si j'en juge par tous les *bourdeaux* et autres lieux de plaisir dont Paris regorgeait. Ensuite M. Barraud nous présente *Rabelais hygiéniste et thérapeute* (chapitre qui complète l'étude de M. Bertrand dans *Mes vieux médecins*); François II (sujet traité à fond par le Dr Potiquet); Elizabeth de France et sa nombreuse suite; l'accouchement de Marie de Médicis par la sage-femme Louise Bourgeois. Enfin, avant d'aborder la mort de Mozart, le Dr Barraud nous initie aux études d'un garçon de quinze ans qui rêve de devenir apothicaire comme son père, — au temps du grand roi : ce chapitre, plein d'humour, est une excellente contribution à l'histoire de la pharmacie, et ce tableau, très vivant, de la vie d'un apothicaire au xviie siècle est brossé avec sûreté et avec aisance.

Somme toute, le livre du Dr Barraud, écrit d'après des sources authentiques, se classera en bonne place dans la série des ouvrages médico-historiques dont le *Cabinet secret* de Cabanès restera le type.

*
* *

L'Année électrique, de notre confrère le Dr Foveau de Courmelles, est une publication trop connue des médecins, pour qu'il soit nécessaire de la leur présenter. Le volume consacré à l'année 1905 contient la description des appareils électriques nouveaux, expose les progrès réalisés au cours de ces derniers mois par la radiothérapie, l'électrothérapie, la photothérapie. La partie industrielle s'y trouve également traitée avec compétence, notre confrère étant un électricien distingué et un innovateur souvent bien inspiré.

La collection de cette publication constitue une véritable encyclopédie de toutes les questions se rattachant à cette branche de la physique et de l'art médical, l'électricité.

***

La Santé par le grand air : ce titre est tout un programme, et les médecins le ratifieront avec unanimité. Le Dr Bonnard montre, preuves en mains, le rôle social réservé aux œuvres du grand air et notamment aux colonies scolaires. La colonie de vacances peut seule assurer la préservation physique et morale de l'enfant : au reste, la cause, si chaleureusement plaidée par notre confrère, a été jugée depuis quelques années par l'opinion : des initiatives diverses, appartenant à tous les partis, ont entrepris l'exode de l'enfant vers la campagne ou la mer, une fois les vacances venues; le livre du Dr Bonnard stimulera ce zèle généreux, car il permet de constater que les résultats obtenus sont dignes des efforts tentés. C'est bien là de l'esprit de solidarité, et du meilleur.

***

A signaler : la *Cure prompte et radicale de la syphilis,* par le Dr Larrieu, qui préconise les injections à doses modérées de sels solubles de mercure et appuie ses conclusions d'une série d'observations personnelles ; et le *Traitement Kinésique des affections de la femme,* par le Dr Stapfer, qui apporte sa contribution à l'étude de la thérapeutique gynécologique par le massage et la gymnastique.

***

L'*Hygiène de l'oreille*, du professeur Haug, traduit par MM. Chauveau et Menier, éclaire d'un jour nouveau une question qui n'intéressait guère jusqu'à présent que les spécialistes et qui doit cependant être connue de tous les praticiens. On néglige trop souvent ces branches accessoires de l'art médical et c'est un tort.

Dr Lucien Nass.

***

Dr A. Treille. — *La Céruse. Le Saturnisme chez les peintres en bâtiments à Paris.* (Communication faite à la Soc. méd. des pratic. de Paris, dans sa séance du 21 avril 1905.) Paris, libr. de la *Revue médicale*, 21, rue Cujas.

La céruse est-elle coupable de tous les méfaits dont on l'accuse? Ce n'est pas l'avis du Dr Treille, et il faut avouer que ses arguments peuvent bien modifier la conviction de ceux à qui on a enseigné comme un dogme l'insalubrité de la profession de peintre. C'est l'alcoolisme qui créerait, d'après le Dr Treille, l'insalubrité.

Cette communication ne peut guère se résumer; elle est à lire, par tous ceux qui veulent être impartialement éclairés, sur une question qui intéresse à juste titre le monde des hygiénistes et celui des travailleurs.

Pr André Lombad.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 14

15 JUILLET 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière d'adresser désormais toute communication concernant la « Chronique Médicale » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

Nous prions instamment les confrères qui font avec la **Chronique** *échange de leurs publications, de prendre note du changement d'adresse.*

3e ANNÉE N° 14 15 Juillet 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Pathologie Historique

La maladie d'Antiochus

(*Revue historique et Observations inédites*)

par M. le docteur Icard (de Marseille).

Suivant une très curieuse étymologie, le mot cadavre, en latin *cadaver*, aurait été formé par la première syllabe de chacun des trois mots qui forment la définition du mot cadavre lui-même : *caro data vermibus*. Mais les vers ne se nourrissent pas seulement de la chair des morts, ils sont aussi friands de la chair des vivants, et, si l'étymologie que nous venons de donner est juste, s'il suffit qu'un corps devienne la pâture des vers pour mériter d'être appelé cadavre, plusieurs ont été de vrais cadavres alors qu'ils n'avaient pas encore cessé de vivre.

Les anciens croyaient à la génération spontanée, et, si nous nous en rapportons à ce que dit l'histoire, la maladie vermineuse aurait été très fréquente chez eux. Le caractère hideux de cette maladie leur faisait voir souvent, dans ceux qui en étaient atteints, des coupables sur qui s'exerçait la vengeance divine. Cette origine surnaturelle de la maladie était admise de tous, aussi bien des païens que des juifs et des chrétiens, ainsi que le démontrent les observations que nous allons citer.

§ 1. — *Chez les païens.*

Le fait le plus ancien est celui qui se rapporte à la mort de Phérécyde, philosophe grec, lequel enseignait à Samos dans le commencement du sixième siècle avant notre ère : Pythagore s'honorait d'avoir été son disciple. La mort horrible que fit Phérécyde a été décrite par Diodore de Sicile : Aristote, Plutarque et autres auteurs en font aussi mention ; mais ce sont surtout les néo-platoniciens de l'Ecole d'Alexandrie, Jamblique, Porphyre, Apulée, qui ont perpétué le souvenir de la mort de Phérécyde, parce que cette mort consacre un des plus beaux traits de la vie de Pythagore et glorifie d'une façon éclatante la mémoire de celui qu'ils vénéraient comme leur maître. Or, voici ce que dit l'histoire ou mieux la légende.

PHÉRÉCYDE, ayant osé nier le dogme de la divinité, par une juste punition des dieux, fut attaqué par la vermine. Son corps ne fut bientôt qu'une plaie hideuse, et ses chairs tombaient en lambeaux. Tous ses amis l'abandonnèrent, et il n'y eut que Pythagore qui eut pitié de lui : à la nouvelle de la maladie qui torturait son maître et de l'abandon complet dans lequel il se trouvait, il quitta l'Italie pour voler au secours de Phérécyde. Celui-ci, pour éviter les regards, avait interdit l'accès de sa chambre. Pythagore ouvrit et lui demanda comment il se trouvait. Phérécyde était caché sous des couvertures A la voix de Pythagore, il tira de dessous les couvertures du lit son doigt rongé jusqu'à l'os, et dit à son ancien disciple : « Tout mon corps est dans cet état. » Pythagore attendit qu'il mourût, puis l'ensevelit de ses mains, et lui fit faire des funérailles honorables.

Le dictateur SYLLA, aussi célèbre par ses débauches que par ses atrocités, aurait succombé, lui aussi, à la maladie vermineuse. Le mal s'établit insensiblement et trompa la vigilance de Sylla, lequel fut longtemps à s'apercevoir « qu'il s'était formé dans ses entrailles un abcès qui lentement pourrit ses chairs et y engendra une prodigieuse quantité de poux. » — Plusieurs personnes étaient occupées, nuit et jour, à le débarrasser de cette vermine, mais elles ne purent en épuiser la source, et le nombre de poux qu'on ôtait n'était rien en comparaison de ceux qui se reproduisaient toujours : « ses vêtements, ses bains, les linges dont on l'essuyait, sa table même, étaient comme inondés de ce flux intarissable de vermine, tant elle sortait avec abondance ! » Il avait beau se jeter, plusieurs fois par jour, dans le bain, se laver, se nettoyer, se frotter le corps, toutes ces précautions ne servaient de rien : la quantité inconcevable des insectes résistait à tous les soins, et les chairs se changeaient si promptement en pourriture que tous les moyens dont on usait pour remédier à ce mal hideux restaient sans effet. Cependant ses souffrances n'empêchaient pas l'infatigable dictateur de s'occuper des affaires de Rome. Ayant su que le questeur Grassius, qui devait au trésor public une somme considérable, différait de la payer et attendait sa mort pour frustrer la République, il le fit venir dans sa chambre et ordonna à ses domestiques de le prendre et de l'étrangler à l'instant. Dans les efforts violents qu'il fit en criant et en s'emportant contre Grassius, son abcès creva, et il rendit une grande quantité de sang. Cette perte ayant épuisé ses forces, il passa une très mauvaise nuit et mourut le matin. Sylla avait alors 59 ans (137 à 79 av. J.-C.).

Plutarque, à qui nous avons emprunté la description de cette mort, cite, comme ayant succombé à la maladie vermineuse ou pédiculaire, ACASTUS, fils de Pelias, ALCMAN, poète des plus illustres de son temps, CALLISTHÈNE d'Olynthe, MUTIUS le jurisconsulte, l'esclave ERNUS, qui suscita, le premier, la guerre des esclaves en Sicile (1). A ces noms, d'après certains auteurs, il faudrait encore ajouter celui de l'historien VALÈRE MAXIME.

Du reste, certains supplices en usage chez les anciens, tels le supplice du *scaphisme* et celui du *cyphonisme*, obligeaient les malheureux qui y étaient condamnés à mourir lentement dévorés par les vers.

Le supplice du *scaphisme* ou des auges (du grec σκάφη, esquif et, par

(1) PLUTARQUE, *La vie des hommes illustres*, traduction de Ricard, t. II, p. 271-272, et PLINE, *Histoire naturelle*, l. XI, ch. XXXIX.

similitude, auge) consistait à mettre le condamné à la renverse dans une auge assez grande pour contenir son corps et à laquelle on avait pratiqué cinq échancrures pour laisser passer les pieds, les mains et la tête ; le malheureux était ensuite couvert d'une autre auge, également échancrée, qu'on clouait ou qu'on liait fortement sur l'auge inférieure. Quelquefois, en se contentait d'enfermer le condamné, la tête exceptée, soit dans un tonneau, soit dans le cuir d'un animal.

Plutarque, qui nous a laissé la description de cette torture, continue : « On donne à manger à cet homme ainsi placé : s'il refuse la nourriture, on le force de la prendre en lui piquant les yeux avec des alènes ; on lui fait boire du miel détrempé dans du lait, qu'on lui verse non seulement dans la bouche, mais encore sur le visage ; on lui tient les yeux toujours tournés vers le soleil, en sorte que son visage est tout couvert de mouches. Obligé de satisfaire dans cette auge à tous les besoins qui sont les suites de la nourriture et de la boisson, la corruption et la pourriture dans lesquelles il est plongé engendrent une quantité prodigieuse de vers, qui lui rongent tout le corps et pénètrent jusque dans les viscères. Quand on est bien assuré de sa mort, on ôte l'auge supérieure et l'on trouve ses chairs mangées par ces insectes (1). »

Eunape de Sardes, dans ses *Vies des Philosophes*, traite assez au long du supplice des auges (2). Ce supplice durait ordinairement de quinze à vingt jours, pendant lesquels le patient, avant d'expirer, endurait des tourments indicibles. Artaxerxès Longue-Main, roi de Perse, fit subir ce genre de mort à l'eunuque Mithridate pour crime de trahison : le malheureux, consumé lentement, ne mourut qu'au bout de dix-sept jours.

Le supplice du *scaphisme* était d'origine perse, et était plus particulièrement en usage dans les pays de l'Orient. Les Romains employaient de préférence le supplice du *cyphonisme*, qui n'était, du reste, qu'une simple variation du supplice du scaphisme et amenait la même mort horrible.

Le cyphonisme (du grec κύφων, poteau, épieu) consistait à être frotté de miel et exposé au soleil à la piqûre des mouches et des guêpes. Le patient était simplement attaché à un poteau, ou suspendu en l'air dans un panier, ou encore étendu à terre, les mains liées derrière le dos. Apulée fait allusion à ce supplice au livre VIII de *l'Ane d'or*. « Il fit saisir l'esclave, et, après l'avoir dépouillé de ses vêtements et enduit de miel, il le fit attacher fortement à un figuier, dans l'écorce carieuse duquel pullulaient des fourmilières innombrables. A peine ces insectes, qui toujours vont et viennent, circulent dans tous les sens, ont-ils senti l'odeur du miel dont le corps est imprégné, qu'ils s'y attachent et le tourmentent par de petites, mais nombreuses et incessantes piqûres, tant qu'à la fin, et après un long supplice, il ne reste de ce corps vivant qu'un squelette dont les os dénudés et vides de moëlle sont d'une remarquable blancheur. »

Les lois reconnaissaient le supplice du *cyphonisme*. Nous trouvons, en effet, dans Suidas, un fragment d'une loi ancienne ainsi conçue : « Si quelqu'un se moquait des lois et les tournait en dérision, qu'il soit attaché pendant vingt jours au *cyphon*, enduit de miel et de lait,

(1) Plutarque, *loc. cit.*, dans la *Vie d'Artaxerxès*, t. III, p 500.
(2) Eunape, *Vitæ sophistorum*, édition Firmin-Didot, *Vie de Maxime*, p. 478-479.

pour être la proie des abeilles et des mouches; après les vingt jours, qu'il soit couvert d'un vêtement de femme et précipité. »

Ce supplice était surtout réservé aux esclaves; les premiers chrétiens y furent fréquemment exposés, ainsi que le constate le martyrologe romain du XXVIIIe jour de juillet. Les empereurs Caligula et Maxime y eurent recours, au témoignage de Suétone et Julius Capitolinus, leurs historiens.

S'il est vrai, ainsi que l'a dit sous une forme un peu paradoxale un illustre naturaliste suédois, que *trois mouches consomment un cadavre aussi vite que le fait un lion*, les infortunés condamnés à mourir dans les tortures du *scaphisme* ou du *scaphonisme*, ne devaient rendre le dernier soupir qu'après avoir été, durant de longs jours, la proie de la vermine.

Les exemples de personnes dévorées vivantes par les vers ne manquent donc pas dans les auteurs païens. Nous allons voir qu'ils ne font pas défaut non plus dans les auteurs sacrés, que nous recherchions ces exemples chez les Juifs ou chez les chrétiens.

§ 2. — *Chez les Juifs.*

Au dire de certains commentateurs, la phthiriase et même la maladie vermineuse doivent figurer parmi les dix plaies d'Egypte. Les hommes et les animaux furent couverts d'un petit animalcule que la Bible désigne sous le nom de *sciniphes* (1), mot que l'on a traduit par celui de *moucherons*. En réalité, on ne peut dire au juste quel est l'animal désigné par la Bible; on sait simplement que sa présence excitait un fort prurit : d'où le nom de *sciniphes*, du grec κνιζεῖν (démanger). D'ailleurs, l'idée de poux et de vers s'allie très bien avec cet autre texte de la Bible, où il est dit que « les hommes et les animaux furent alors couverts d'ulcères et de pustules (2). »

Le saint homme Job sur son fumier nous fournit une très curieuse observation. Son corps n'était « qu'une effroyable plaie, depuis la base des pieds jusqu'au sommet de la tête (3). » Abandonné de tous ses amis et privé de tout secours, il en était réduit « à ôter avec un tesson la pourriture qui sortait de ses ulcères (4). » Il appelait la pourriture son père, et il disait aux vers: « Vous êtes ma mère et ma sœur (5). » Ceux-ci le dévoraient sans trêve ni merci (6). « Mes douleurs, disait-il, pendant la nuit traversent mes os, et les vers qui me mangent ne dorment point (7). Leur multitude consume mon vêtement (*c'est-à-dire la peau*), et ils m'environnent et me serrent comme le haut d'une tunique (8). » « Ma chair est remplie de pourriture », dit la *Vulgate*, ch. VII, v. 5; mais le texte hébreu porte : « Ma chair est chargée de vers », et la version des *Septante* : « Mon corps est chargé de pourriture et de vers. » Cette pénible situation s'accompagnait de violentes douleurs musculaires et articulaires (9), de dysenterie (10),

(1) *Exode*, ch. VIII, v. 17.
(2) *Exode*, ch. IX, v. 9.
(3) *Job*, ch. II, v. 7.
(4) *Job*, ch. II, v. 8.
(5) *Job*, ch. XVII, v. 14.
(6) *Job*, ch. VII, v. 4.
(7) *Job*, ch. XXX, v. 17.
(8) *Job*, ch. XXX, v. 18.
(9) *Job*, ch. XVI, v. 8, et ch. XIII, v. 18.
(10) *Job*, ch. XVI, v. 14.

d'hallucinations terrifiantes et de visions nocturnes (1), de marasme, de cachexie et de fièvre hectique (2), et d autres symptômes admirablement décrits par la Bible, dans les chapitres où Job nous peint sa douleur et son lamentable état avec de si vives expressions et de si fortes images (3).

Certains exégètes pensent encore que la maladie vermineuse n'aurait pas été étrangère à la plaie étrange dont Dieu frappa les Philistins, pour le sacrilège qu'ils avaient commis en transportant et gardant dans le temple de Dagon l'Arche d'alliance. D'après le texte biblique, tous les habitants, aussi bien ceux de la ville que ceux de la campagne, furent atteints d'une maladie ulcéreuse dans les parties secrètes (4). Chez tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, les intestins sortaient de leur conduit naturel et se pourrissaient (5). Les morts étaient nombreux, et les Philistins, effrayés, se hâtèrent, sur les conseils de leurs anciens, de renvoyer l'Arche sainte ; ils joignirent à leur envoi cinq anus d'or offerts au Dieu d'Israël, en expiation de leur faute et en souvenir de l'organe qui avait le plus pâti (6).

Le *livre des Machabées* nous a conservé le récit de la triste fin d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie et de Babylone, lequel mourut dévoré tout vivant par les vers. Ce prince faisait durement peser sur les Juifs le joug de la domination. Ceux-ci, à plusieurs reprises, essayèrent de reconquérir leur indépendance : guidés par Judas Machabée, l'un des sept frères martyrs, ils infligèrent de nombreuses défaites aux généraux d'Antiochus et reconstruisirent le Temple de Jérusalem, depuis longtemps en ruine. Antiochus était sur son char, lorsqu'il reçut les fatales dépêches lui annonçant l'échec de ses armes. Exaspéré, il donna l'ordre de précipiter la marche et de courir nuit et jour. « A Jérusalem ! s'écrie-t-il, je veux ensevelir le dernier des Juifs sous les ruines de cette ville maudite. » Ainsi il parla ; mais, en approchant de Talès, sur les frontières de la Babylonie, Dieu le frappa d'une plaie incurable et invisible. Le roi se sentit atteint d'une violente douleur aux entrailles. C'étaient les représailles divines, infligées au tyran pour tant d'innocentes victimes auxquelles il avait fait arracher les entrailles. Cependant la douleur ne fit que l'irriter davantage ; sans permettre d'arrêter un instant, il commanda qu'on précipitât encore la marche. Le char royal semblait dévorer l'espace. Au milieu de cette course désordonnée, un choc précipita Antiochus hors du quadrige ; il tomba sur le rocher, et ses membres furent meurtris par la chute. On le transporta sur une humble litière, lui, ce roi puissant, qui avait cru, dans son orgueil, pouvoir commander aux flots des mers, et peser les montagnes dans sa main.

Le moindre mouvement lui arrachait des cris de douleur. Ses plaies,

---

(1) *Job*, ch. VII, v. 4 et 14.

(2) *Job*, ch. XIX, v. 20, et ch. XXX, v. 16.

(3) Une très savante étude sur le *mal de Job*, et une autre non moins intéressante sur la maladie de Calvin, dont nous parlons plus bas, ont été publiées par le docteur Cabanès dans les *Indiscrétions de l'Histoire* (2e et 3e séries). On trouve également, dans la monographie de Paulinus sur le chien (*Cynographia curiosa*, Nurimbergæ, anno MDCLXXXV), page 203, un chapitre intitulé : *de Jobo verminoso*.

(4) *Et percussit in secretiori parte natium*. (I Reg., c. V, v. 6.)

(5) *Et percutiebat viros uniuscujusque urbis, a parvo usque ad majorem, et computrescebant prominentes extales eorum*. (I Reg., c. V, v. 9.)

(6) *Facietisque similitudines anorum vestrorum, et dabitis Deo Israel gloriam*. (I Reg., c. VI, v. 5.)

sous la chaleur de ce climat torride, avaient rapidement pris un caractère de gangrène purulente. Un abcès se creva dans les parties inférieures de son corps ; des vers sortirent en grand nombre, qui le rongeaient tout vivant, sans qu'il fût possible d'arrêter leur végétation immonde. Ses chairs pourries tombaient en lambeaux, répandant une infection telle que *son armée en était incommodée* (1). Alors il commença à s'humilier et à reconnaître ses torts. « Il est juste, disait-il, que l'homme soit soumis à Dieu et que celui qui est mortel ne s'égale pas au Dieu souverain. » En face de son mal qu'il regardait comme un châtiment du Dieu des Juifs, il changea complètement de sentiment et de projet : cette même ville qu'il se hâtait naguère d'aller raser, il fait vœu de la rendre populeuse et libre ; ces mêmes Juifs qu'il avait jugés indignes de la sépulture et qu'il voulait donner en proie, ainsi que leurs petits enfants, aux oiseaux du ciel et aux bêtes farouches, il promet de les égaler aux Athéniens ; ce temple qu'il avait pillé, il s'engage à l'orner de dons précieux, à y multiplier les vases sacrés, et à fournir de ses revenus les dépenses nécessaires aux sacrifices, et même à se faire Juif et à parcourir la terre pour publier la toute-puissance de Dieu.

A la fin, ses douleurs ne cessant point, et n'espérant plus de guérir, il écrivit aux Juifs, pour les supplier d'accepter son fils comme son successeur. « Après avoir écrit cette lettre, ajoutent les historiens ecclésiastiques, et avoir confessé dans les tourments que Dieu seul est Dieu, ainsi que le lui avait prédit le plus jeune des sept martyrs, cet homme et ce blasphémateur, frappé d'une terrible plaie, comme il avait lui-même frappé les autres, mourut sur des montagnes, dans une terre étrangère, d'une mort misérable. » Il expira l'an 164 avant Jésus-Christ (2).

Hérode le Grand, roi des Juifs, celui-là même qui, à l'occasion de la naissance du Christ, avait ordonné le massacre de tous les enfants mâles au-dessous de l'âge de deux ans dans le territoire de Bethléem, expira dans d'atroces souffrances, dévoré, lui aussi, tout vivant, par les vers. Ce roi s'était rendu odieux à ses sujets par différents crimes, et surtout par la profanation qu'il avait faite de la religion juive et du temple de Jérusalem. Flavius Josèphe, qui nous a laissé le récit de la mort d'Hérode, regarde la fin lamentable de ce roi comme le juste châtiment que Dieu voulut infliger à son impiété.

Hérode allait bientôt avoir soixante et dix ans lorsqu'il commença à sentir les premières atteintes du mal. Il devint si chagrin et si colère, qu'il s'emportait contre tout le monde et ne pouvait se supporter lui-même. Une chaleur lente, qui ne paraissait point au dehors, le brûlait et le dévorait au dedans ; il avait une faim telle que rien ne suffisait à le rassasier ; ses intestins étaient pleins d'ulcères ; de violentes coliques lui faisaient souffrir d'horribles douleurs ; ses pieds étaient enflés et livides ; ses aines ne l'étaient pas moins ; les parties du corps que l'on cache avec plus de soin *étaient si corrompues que l'on en voyait sortir des vers* ; ses nerfs étaient tout retirés ; il ne respirait qu'avec

(1) *Ita ut de corpore impii vermes scaturirent, ac viventis in doloribus carnes ejus effluerent, odore etiam illius et fœtore exercitus gravaretur* (Mach , liv. II, chap. IX, v. 9)

(2) *Mach* , l I, chap. VI, v. 1 à 8 ; *Mach.*, l. II, chap. IX, v. 1-8 ; Flavius Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv. XII. chap. XIII ; Darras, *Histoire de l'Eglise*, t. III, p. 670 ; Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, t. II, p. 270.

grand'peine ; et son haleine était si mauvaise que l'on ne pouvait s'approcher de lui. Tous ceux qui considéraient avec un esprit de pitié l'état où se trouvait ce malheureux prince demeuraient d'accord que c'était un châtiment visible de Dieu, pour le punir de sa cruauté et de ses impiétés. Mais, quoique personne ne jugeât qu'il pût réchapper de cette maladie, il ne laissait pas de l'espérer. Il fit venir des médecins de tous côtés, et s'en alla, sur leur conseil, au delà du Jourdain, aux eaux chaudes de Calliroé, qui vont se rendre dans un lac plein de bitume et ne sont pas seulement médicinales mais encore agréables à boire. On le mit dans une cuve pleine d'huile : il s'en trouva si mal que l'on crut qu'il allait rendre l'esprit : les cris et les pleurs de ses domestiques le firent revenir à lui. Il connut alors que son mal était incurable, et, désespérant de guérir, il voulut terminer sa vie par un crime qui dépassât en atrocité tous ceux qu'il avait perpétrés jusque-là. Il manda à Jéricho les principaux Juifs de la Judée, par des lettres menaçant de la peine de mort tous ceux qui refuseraient de venir. Après qu'ils furent assemblés, il les fit tous enfermer dans le Cirque ; il contraignit, en pleurant, Salomé, sa sœur, et Alexas, mari de Salomé, de lui promettre que, dès qu'il aurait rendu le dernier soupir, et avant que la nouvelle s'en fût répandue, ils feraient massacrer tous ces notables de la Judée, afin que les Juifs, qu'il savait bien devoir se réjouir de sa mort, fussent contraints de le pleurer. Des nouvelles heureuses qu'il reçut de Rome ; et par lesquelles Auguste l'autorisait à ôter la vie à son fils Antipater, le remirent un peu, mais bientôt les douleurs le reprirent avec une extrême violence, et il résolut de s'en délivrer lui-même par une mort volontaire. Il demanda un couteau pour peler une pomme comme il avait coutume de le faire, et, après avoir regardé s'il n'y avait personne pour l'arrêter dans son acte, il tenta de s'enfoncer le couteau dans le corps : il en fut empêché par Achiab, son neveu, qui lui retint la main. Il expira cinq jours après, l'an de Rome 750, un an après la naissance du Christ (1).

§ 3. — *Chez les chrétiens.*

C'est dans les *Actes des Apôtres* que nous trouvons la première observation qui nous soit fournie par les auteurs chrétiens : elle a trait à la mort d'Hérode Agrippa, roi de Judée, fils d'Aristobule, petit-fils d'Hérode le Grand, dont nous venons de raconter la fin misérable.

Agrippa avait fait mourir saint Jacques et avait empoisonné saint Pierre : il fut le premier persécuteur de l'Eglise naissante. S'étant rendu de Jérusalem à Césarée, pour y célébrer des jeux en l'honneur de Claude, il avait convoqué dans cette ville tous les notables de la région. Ceux de Tyr et de Sidon qui l'avaient offensé y vinrent en très grand nombre pour lui demander la paix. Agrippa, ayant pris jour pour leur parler, parut au théâtre, le second jour des spectacles, vêtu d'une robe royale, toute d'argent, dont les rayons du soleil relevaient encore l'éclat, et, assis sur son trône, il les harangua publiquement. Le peuple s'écriait dans ses acclamations : « C'est la voix d'un Dieu, et non pas d'un homme. » Mais à ce même instant où Hérode écoutait ces flatteries impies, il fut frappé par l'ange du Seigneur. Il sentit un très grand mal de cœur avec des douleurs violentes dans les entrailles :

(1) Flavius Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv. XVII, chap. VIII, IX et X.

il fit alors des reproches aux courtisans qui l'entouraient de ce qu'ils avaient traité de Dieu un homme que rien ne pouvait arracher à la puissance de la mort (1). Les douleurs augmentant toujours, le malheureux roi dut être transporté dans son palais, où il expira cinq jours après, dévoré par les vers (2), la septième année de son règne et la quarante-troisième de l'ère chrétienne.

Il est étonnant que Lactance, qui a écrit tout un traité sur la fin tragique des persécuteurs de l'Eglise (3), passe complètement sous silence la mort d'Hérode Agrippa ; en revanche, cet auteur nous a longuement décrit l'horrible mal auquel succomba l'empereur Galère, dont le nom fut si odieux aux chrétiens.

Galerius Valerius Maximianus était né à Damaric ; d'abord berger, ensuite soldat, il devint général des armées de Dioclétien. Il était « d'une taille de géant et d'une grosseur énorme », et il terrifiait tout le monde par sa seule présence, sa voix formidable et ses actes de brutale violence : Dioclétien lui-même en eut toujours une frayeur extrême. Celui-ci, néanmoins, l'adopta, lui fit épouser sa fille, et le nomma César, c'est-à-dire futur héritier de l'empire, avec Constance Chlore.

Mais Galère n'était pas de nature à se contenter du titre de César, et, par ses menaces, il força bientôt les deux empereurs, Dioclétien et son associé Maximien, à abandonner le pouvoir : il se trouva ainsi seul maître de l'empire, qu'il partagea avec Constance Chlore. Galère se signala surtout par sa haine implacable contre les chrétiens, qu'il regardait comme les plus funestes ennemis de l'empire. Les atrocités qu'il exerça sur eux expliquent avec quelle satisfaction Lactance s'est étendu sur les souffrances qui, durant plus d'un an, tourmentèrent, nuit et jour, l'empereur persécuteur, ne lui laissant aucun répit jusqu'à son dernier moment. Le but de l'auteur, en écrivant son livre, était de démontrer que « Dieu par des morts terribles sait se venger de ses impies et superbes ennemis, et que les méchants, qui, tant de fois, se sont enivrés du sang des chrétiens, ont rendu leurs âmes criminelles au milieu des supplices qu'ils avaient si justement mérités ». Et de fait, la mort de Galère, de l'aveu même des auteurs païens, fut une des plus douloureuses que l'on attribue à ces maîtres du monde dont la fin fut presque toujours si tragique. Lactance avait là un bon argument, il devait faire connaître cette mort avec quelques détails, et il n'eut garde d'y manquer.

Ce fut en l'année 310, à Sardique, dans la Dacie, et la dix-huitième année de son règne, que Galère commença à éprouver les premières atteintes de son mal. « Il se forma, dit Lactance, un abcès dans les parties que la pudeur défend de nommer. Les chirurgiens coupent, tranchent, mais un nouvel ulcère perce la cicatrice, une veine se rompt, d'où il sort une telle quantité de sang qu'il en court risque de la vie. On arrête le sang. Il s'échappe encore une fois. La cicatrice se ferme pourtant. Un accident survient, qui fait couler le sang en plus grande abondance que jamais. Il devient pâle, et ses forces s'affaiblissent. Enfin ce ruisseau de sang se tarit. Mais le mal se révolte contre les remèdes. Un cancer gagne les parties voisines. Plus on coupe pour

---

(1) *Actes des Apôtres*, chap. XII, v. 12 à 24, et Flavius Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv XIX, chap. VII.

(2) *Et consumptus a vermibus, expiravit* (Actes des Apôtres, ch. XII, v. 23).

(3) *De la mort des persécuteurs de l'Eglise* ; cet ouvrage n'a été découvert qu'au XVII[e] siècle ; il a été traduit en français par Mau[illegible]oix (1680) et par Basnage (1687).

l'empêcher de faire progrès, plus il s'étend : les remèdes l'aigrissent, loin de l'adoucir. On appelle de tous côtés les plus fameux médecins ; mais tous les secours humains sont inutiles. On a recours aux idoles, on implore l'assistance d'Apollon et d'Esculape. Apollon enseigne un remède, on s'en sert, le mal en devient pire. La mort approchait ; elle s'était déjà saisie de toutes les parties basses,les entrailles étaient gâtées, et tout le siège tombait en pourriture. Les médecins infortunés, quoique sans espérance, ne laissaient pas de travailler, d'attaquer le mal qu'ils ne pouvaient vaincre : l'opposition qu'il trouve le fait rentrer en dedans. Il s'attache aux parties internes, *les vers s'y engendrent.* Le palais et la ville sont infectés de cette pernicieuse odeur, les conduits de l'urine et des excréments n'étaient plus séparés, *les vers rongeaient le corps sur tous les points*, il fondait en pourriture avec des douleurs insupportables. De temps en temps il lui échappait des mugissements horribles. On lui appliquait des animaux vivants ou de la viande chaude afin que la chaleur attirât la vermine en dehors, mais quand on en avait nettoyé les plaies, il en ressortait une fourmilière, ses entrailles étant une source inépuisable de cette peste. Les parties de son corps avaient perdu leur forme ordinaire. Le haut, jusqu'à son ulcère, n'était qu'un squelette, une maigreur affreuse avait attaché sa peau à ses os. Ses pieds, par leur enflure excessive, avaient perdu la forme de pied. Cette horrible maladie le consuma tout entier, et lorsqu'il expira, tout son corps était en pourriture (1). »

Tel fut, d'après Lactance, le mal qui emporta Galère. Lactance était contemporain de Galère, et vécut dans le monde officiel. Dioclétien l'avait appelé dans la ville de Nicomédie pour y enseigner les belles-lettres, et, plus tard, l'empereur Constantin lui confia l'éducation de son fils Crispus : il avait donc pu être renseigné. Lui-même, comme conclusion à son livre, a soin d'ajouter : « Toute cette histoire est faite sur le rapport de personnes dignes de foi. J'ai cru devoir raconter les choses de la manière qu'elles se sont passées, afin de conserver la mémoire de tous ces fameux événements et afin qu'un historien ne pût corrompre la vérité en passant sous silence les crimes de tant d'empereurs et la vengeance que Dieu en a tirée. » La mort de Galère, telle que nous la raconte Lactance, nous est encore affirmée par Eusèbe et aussi par des auteurs païens, tels que Aurélius Victor, Zozime et Ammien Marcellin.

La description que l'historien Sozomène nous a donnée de la mort de JULIEN rappelle un peu celle de Lactance touchant la mort de Galère. Il ne s'agit point ici de Julien l'Apostat, mais bien de l'oncle de ce dernier, de Julien, gouverneur d'Egypte. Ce Julien, oncle de l'empereur, était fort attaché aux superstitions du paganisme, et se montra, jusqu'à sa mort, ennemi acharné des chrétiens. Il avait entrepris d'enlever quantité d'ornements et de vases précieux pour les porter au trésor de l'Empire, et dans ce but il fit fermer les portes de l'église d'Alexandrie. Tout le clergé s'était enfui, il n'y eut qu'un prêtre, nommé Théodore, lequel avait charge de garder le trésor de l'Eglise, qui demeura.

(A suivre.)

---

(1) LACTANCE, *loc. cit.*, ch. XXXIII et LII.

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

Une idée du Dr Huchard : l'impôt sur l'oisiveté.

A l'heure où il n'est question, de toutes parts, que de nous accabler sous le fardeau de nouveaux impôts, on lira, présumons-nous avec quelque intérêt, l'extrait ci-dessus d'une brochure d'une certaine rareté (1), dont nous signalons tout particulièrement l'existence au Dr Huchard, qui a revendiqué, la paternité d'un impôt sur l'oisiveté. Il voudra bien convenir avec nous, après lecture de ces pages ignorées, qu'il n'y a décidément rien de nouveau sous la calotte des cieux.

On lit dans Hérodote et Diodore de Sicile (dit Bouchaud) qu'Amasis, roi d'Egypte, fit une loi contre l'oisiveté, par laquelle il était enjoint à tous les Egyptiens de s'inscrire chaque année chez le magistrat du lieu, et d'y déclarer quels revenus, quelle profession ou quelle industrie les faisaient subsister. Cette loi punissait de mort quiconque ne faisait point de déclaration, ou en faisait une fausse, ou qui ne subsistait que par des voies déshonnêtes et illicites; et afin d'ôter tout prétexte d'oisiveté, les intendants des provinces étaient chargés d'entretenir, chacun dans son district, des ouvrages publics, où les hommes qui n'avaient pas d'occupation étaient obligés de travailler. « Vous êtes des gens oisifs », disaient les commissaires aux Israélites, en les contraignant de fournir chaque jour un certain nombre de briques ; et les fameuses Pyramides sont en partie le fruit des travaux de ces ouvriers, qui seraient demeurés sans cela dans l'inaction et dans la misère.

A Sparte, les gens oisifs étaient notés d'infamie, tant Lycurgue avait pris soin de régler les obligations de chaque citoyen, conformément à ses forces et à son industrie.

Chez les Athéniens, Dracon mit l'oisiveté au rang des crimes, et prononça contre elle la peine de mort. Solon, voulant adoucir sous son règne la sévérité de cette peine, commença d'abord par abolir les dettes des pauvres, et il substitua la note d'infamie à l'arrêt de Dracon. Il chargea l'Aréopage même de l'exécution de la loi ; et ce tribunal, dit encore le savant Bouchaud, envoyait des inspecteurs, qui prenaient des informations sur la conduite de chaque citoyen et qui citaient en justice, sans aucune distinction de personnes, ceux qui enfreignaient la loi, qui vivaient avec prodigalité et qui menaient une vie dissolue. Athéuée en rapporte un exemple ; et Démosthène, dans sa harangue contre Eubulide, fait mention de la loi de Solon contre l'oisiveté.

« Oui, Eubulide, on a porté une loi contre l'oisiveté et vous êtes « condamnable en vertu de cette loi, vous qui reprochez aux autres « de faire le trafic. »

Les Romains avaient le même système de lois pénales contre l'oisiveté. Ils établirent (dit Jaucourt), à l'exemple d'Athènes, pour une première fonction de leurs censeurs, de veiller sur les mendiants et les vagabonds et de faire rendre compte aux citoyens de leur temps.

Cavebant ne quis otiosus in urbe aberraret.

Ceux qu'ils trouvaient en faute étaient condamnés aux mines, ou autres ouvrages publics. Ils pensaient que c'était mal placer sa libéra-

(1) *Des causes et de l'origine de l'établissement des hôpitaux civils et militaires*, par J.- A. MURAT, pp. 22-25.

lité, que de l'exercer envers des mendiants capables de gagner leur vie.

Ce principe était si bien gravé dans l'esprit des Romains, que leurs lois portaient qu'il valait mieux laisser périr de faim les vagabonds que les entretenir dans la fainéantise. *Potius expedit inertes fame perire, quam in ignaviâ fovere.*

A Rome, lisons-nous ailleurs (1), l'inaction n'était point un privilège de noblesse, c'était une note d'infamie et un défaut essentiel, condamné universellement comme directement contraire à toutes les sociétés. Les Romains ne la toléraient pas même dans les membres du Sénat. Un de leurs empereurs, Antonin, retrancha les appointements de plusieurs d'entre eux, qui se contentaient de porter la qualité de sénateurs sans en remplir les devoirs, disant que rien n'était plus indigne et plus cruel que de laisser consommer les fonds de la république par des gens qui ne lui servaient de rien.

Les anciens Germains, au rapport de Tacite, plongeaient les fainéants de profession dans la bourbe de leurs marais, et les y laissaient expirer par un genre de mort proportionné à leur genre de vie.

En Chine, on ne souffre point davantage l'oisiveté. On oblige les infirmes à travailler, en leur donnant des travaux qu'il leur est possible de faire, même les aveugles et les manchots ; ceux qui sont absolument hors de service sont nourris et entretenus aux dépens du public.

Faudra-t-il attendre l'invasion des Jaunes, pour les imiter au moins sur ce point ?

Legs de cadavres

D'aucuns ont l'illusion tenace ! N'en est-il pas pour s'imaginer que les médecins achètent des « sujets », pour les soumettre, après leur mort, à certaines expériences ; aussi s'offrent-ils, dans le but de se rendre « utiles à la science ». Récemment encore, nous parvenait la lettre suivante, dont nous reproduisons la teneur... et l'orthographe. *Ab unâ disce omnes.*

« Monsieur,

« Je viens vous proposer d'insérer dans votre journal *la Chronique médical*, (sic) l'annonce suivante :

« Homme présentant anomalie physiologique offre après sa mort son corps pour dissection contre rente viagère aunuelle de 1320 francs payable trimestriellement.

« Les conditions pécuniaires que je vous offre pour l'annonce sont de 100 fr. si je trouve quelqu'un par votre intermédiaire qui accepte. Les 100 fr. sont payables l'engagement signé. Dans le cas où votre intervention directe auprès de quelqu'un donnerait un résultat que j'accepterais naturellement. Le versement des 100 fr. au profit de qui vous voudriez resterait acquis.

« Dans le cas d'une solution négative même après insertion je ne payerai rien. »

R. H. (Rouen) (2).

(1) Cf. *Magasin pittoresque*, 1841, p. 157.

(2) Nous tenons le nom et l'adresse à la disposition des intéressés. Quant à la somme de 100 francs, si par aventure elle nous échoit, nous prenons l'engagement de la verser à la caisse de l'Association générale des médecins de France.

Échos de la " Chronique "

Doctoresse en pharmacie.

L'Ecole supérieure de pharmacie de Paris vient de recevoir une doctoresse, la première de la catégorie : M[lle] TALON a soutenu sa thèse sur « la Formation des éthers oxydes des glucoses et les causes d'erreurs qui peuvent en résulter dans la recherche qualitative et le dosage des sucres ». Le jury était composé de MM. VILLIERS-MORIAMÉ, président ; BÉHAL, professeur, et GUERBET, agrégé. Le nouveau docteur en pharmacie a obtenu la mention « Très bien ».

M[lle] TALON est la fille d'un pharmacien parisien.

Société berlinoise d'Histoire de la Médecine.

Il vient de se fonder à Berlin une société pour l'étude de l'histoire des Sciences et de la Médecine. Le président en est M. DE BUCHKA, conseiller privé de l'Empire ; le vice-président, le professeur PAGEL.

Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Le Congrès annuel de l'Association française pour l'avancement des Sciences se tiendra à Lyon du 2 au 7 août prochain, sous la présidence de M. LIPPMANN, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne ; le vice-président est le D[r] HENROT, directeur de l'Ecole de Médecine de Reims, correspondant de l'Académie de Médecine.

A ce Congrès, les Sciences médicales (médecine, hygiène, électricité médicale, odontologie) seront brillamment représentées. Les présidents de ces sections ont mis à l'ordre du jour un grand nombre de questions d'actualité, dont les rapports seront mis en distribution avant l'ouverture de la session. M. le professeur Joseph TEISSIER, président de la section des Sciences médicales, s'est assuré le concours de la plupart de ses collègues de la Faculté de Lyon et d'un grand nombre de savants étrangers.

Le Congrès s'ouvrira le 2 août ; le dimanche 5 août, aura lieu une excursion dans les monts lyonnais (Charbonnières, Limonest, Mont-d'Or et la vallée de la Saône, de Neuville à Lyon). A la clôture de la session, 7 août, une excursion de trois jours permettra aux congressistes de visiter une des plus belles régions du Bugey et de la Savoie (vallée de l'Albarine, gorges du Fier, Annecy et son lac, le Fayet, Saint-Gervais, Chamonix).

Les Compagnies de chemins de fer français accordent une réduction de 50 0/0, avec validité des billets, du 30 juillet au 20 août.

Pour profiter de ces avantages et participer aux visites industrielles, promenades et excursions, il faut être membre de l'Association. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'Association, 28, rue Ser-

pente; moyennant une cotisation de 20 francs on devient membre annuel; moyennant 200 francs, membre à vie. Les membres fondateurs doivent verser une cotisation de 500 francs.

Les membres de l'Association reçoivent les comptes rendus du Congrès (2 vol. in-8°), publiés dans les mois qui suivent la réunion.

Congrès de Lille.

Le seizième Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française doit se tenir à Lille du 1er au 7 août 1906, sous la présidence de M. le professeur Grasset, de Montpellier.

Le Congrès comprend :

1° Des membres adhérents ;

2° Des membres associés (sur la présentation d'un membre adhérent).

Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès seront considérés comme membres adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents et de 10 francs pour les membres associés.

Les membres adhérents recevront : avant le Congrès, les trois rapports désignés ; après le Congrès, le compte rendu des séances.

Pour tout ce qui concerne les adhésions, cotisations, communications et renseignements, prière de s'adresser au Secrétaire général du Congrès, le docteur Chocreaux, médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Bailleul (Nord).

Voyage médical en Allemagne.

L' « *E.-M.-I. 1906* » visitera les principales institutions médico-scientifiques de l'Allemagne (Universités, Hôpitaux, Stations thermales les plus réputées).

Départ de Paris, le jeudi soir 9 août.

10 août : Aix-la-Chapelle, Cologne. — 11 août : Cologne, Bonn. — 12 août : Bonn. — 13 août : Wiesbaden. — 14 août : Francfort. — 15 août : Marbourg. — 16 août : Leipzig. — 17, 18 et 19 août : Berlin.— 20 août : Dresde. — 21 août : Heidelberg. — 22 août : Baden-Baden.

Retour à Paris, le jeudi soir 23 août.

Le concours de nos confrères allemands, ainsi que celui des bourgmestres et des municipalités, nous est acquis partout sur notre passage. — Parmi les réceptions qui nous seront faites dans chaque ville, signalons dès aujourd'hui celles de Francfort, Marbourg, Berlin, Heidelberg et Baden-Baden. — A Marbourg, les médecins français seront admis à l'Institut d'hygiène de Son Excellence M. le professeur Von Behring.

Les adhésions doivent parvenir le plus tôt possible et en tout cas avant le 20 juillet.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Etienne Bazot, administrateur-fondateur des « Excursions médicales internationales », au service annexe de l'œuvre, 184, rue de Rivoli, Paris, Ier. Téléphone : 121.08.


PHARMACIE CENTRALE DES HOPITAUX MILITAIRES
de la République Francaise.

PL. I.

Iconographie Médicale

Les Vignettes du service de santé militaire.

On nous annonce l'apparition prochaine, en librairie, d'un ouvrage qu'on nous dit des plus sérieusement documentés et qui sera consacré à l'historique du *Corps de santé militaire en France* (1). MM. le Dr Brice et le capitaine Bottet ont entrepris cette histoire, depuis la création du service de santé de l'armée, en 1708, jusqu'en 1882, date de la loi qui a donné aux médecins militaires l'autonomie, c'est-à-dire l'autorité directe sur tous les rouages de leur service.

Ce livre doit comprendre, nous annoncent les éditeurs, un certain nombre de gravures. En attendant cette publication, dont on a bien voulu nous promettre les bonnes feuilles, nous avons demandé à un de nos collaborateurs, M Raoul Bonnet, qui a consacré aux *Vignettes pendant l'époque révolutionnaire* une étude remarquée, de bien vouloir en détacher ce qui a trait au service de santé à cette même époque. Les collectionneurs de « vieux papiers » prendront, nous en sommes certain, intérêt à la lecture des lignes ci-dessous :

« Les différents en-têtes du service de santé sont certainement parmi les plus beaux de l'époque. Choffard (2), « le graveur le plus considérable dans le cul-de-lampe, la guirlande et le cadre de la vignette », dessinait la vignette de la Pharmacie Centrale des hôpitaux militaires de la République (pl. no 1).

« François Godefroy (3), dont on trouve le nom sur deux des plus belles estampes militaires pendant la Révolution, le frontispice de la Solde de retraite du Ministère de la guerre et celui du Congé absolu, destiné aux défenseurs de la Patrie, gravait la vignette de la Régie nationale des hôpitaux militaires (pl. 2).

« Queverdo dessinait et gravait, pour servir d'en-tête aux documents du Conseil de santé, une figure de la Liberté (pl. 3), qui devait devenir l'un des types le plus souvent imités par les faiseurs de vignettes (4). »

(1) Le volume doit paraître chez Berger-Levrault à la fin de cette année.

(2) Cabinet des Estampes : *Œuvre de Choffard*, tome II, p. 127. Sur Pierre-Philippe Choffard (né en 1730, mort en 1809) et son œuvre pendant la Révolution, voir Renouvier, *L Art pendant la Révolution*, pp. 326-328.

(3) Cabinet des Estampes : Coll. Hennin, vol. 139, p. 47, no 12274. Sur François Godefroy (né en 1743, mort en 1819), voir Renouvier, p 335-336.

(4) Les clichés qui accompagnent cet article nous ont été gracieusement communiqués par M. Raoul Bonnet, à qui nous envoyons publiquement tous nos remerciements. Nous faisons appel aux collectionneurs pour qu'ils nous aident à élargir cette rubrique.




Liberté,
Égalité.
RÉGIE NAT.LE DES HOPITAUX MILITAIRES.
J. Godefroy Sculp.t

PL. II.



Hôpitaux militaires. Conseils de santé

PL. III.

ÉCHOS DE PARTOUT

Prince oculiste. Après avoir servi dans l'armée bavaroise, le duc Charles-Théodore s'est consacré, depuis des années, à l'étude de la cure des maladies d'yeux. Les *Dernières nouvelles de Munich* annoncent qu'il a procédé, il y a quelques jours, dans un hôpital fondé par lui aux environs de Munich, en présence de la duchesse sa femme, qui lui servait d'assistant, à sa cinq millième opération de la cataracte.

Il est à craindre que ce personnage princier, beau-frère de l'empereur François-Joseph, n'ait pas opéré que des miséreux !... Dans ce cas il a dû laisser peu de cataractes à traiter par ses confrères qui n'ont pas dû le voir avec plaisir courir après un semblable record.

(*Bull. général de thérap.*)

Le régime de l'empereur François-Joseph. Le correspon ant du journal hongrois *Magyar Veniszet*, ayant demandé au médecin de l'empereur des renseignements sur la santé de Sa Majesté, a reçu la réponse suivante :

« Je suis toujours dans le voisinage de l'empereur ; je ne sais pas si c'est une habitude : toujours est-il que Sa Majesté désire avoir un médecin constamment près d'elle ; tous les matins je me présente devant l'empereur et lui demande des nouvelles de sa santé. Chaque fois, je reçois la même réponse : « Je vais très bien ».

« Actuellement, la santé de Sa Majesté est aussi bonne que possible. L'empereur appartient à cette catégorie de personnes qui ne souffrent pas d'un mal de tête dans toute leur existence. Sa Majesté et l'archiduc Rénier, qui a trois ans de plus que lui, ont la meilleure constitution de tous les Habsbourg. Les années ne laissent pas de traces chez eux. Ce miracle, au sujet de Sa Majesté, peut être expliqué par sa façon de vivre.

« Sa Majesté, qui autrefois fumait 10 ou 15 cigares de Virginie tous les jours, se contente maintenant de deux cigares. Il boit tous les jours deux verres de bière et un peu de vin léger ; il dort bien, du reste, et l'on veille attentivement à ce que son sommeil ne soit pas troublé. En voyage, il prend le plus grand soin de sa toilette ; pendant son voyage à Reichenberg, le train fut arrêté pour lui permettre de se faire raser ; le mécanicien dut ensuite augmenter la vitesse du train impérial pour regagner le temps perdu, car l'empereur n'admet pas le moindre retard. Un dentiste visite la dentition de Sa Majesté une fois l'an ; mais il n'a généralement rien à faire. L'empereur n'a perdu jusqu'ici que trois dents. En résumé, il n'y a absolument rien qui puisse donner la plus petite inquiétude ; grâce au ciel, Sa Majesté jouit d'une santé excellente. » (*Daily Telegraph.*)

La Maison des Étudiants. M. André Lefèvre, qui représente à l'Hôtel de Ville le quartier de la Sorbonne, vient de déposer sur le bureau de l'Hôtel-de-Ville une pétition de l'Association générale des Etudiants de Paris.

L'Association demande à la Ville la location, pour 49 ou 99 ans, contre une redevance minime, du terrain situé à l'angle des rues de l'Hôtel-

Colbert et de la Bûcherie, où s'élèvent les très anciennes constructions de l'ancienne Faculté de médecine. On sait que de ces locaux, construits en 1472, agrandis en 1608, restaurés en 1678, et dans lesquels la Faculté a siégé jusqu'en 1775, une partie était occupée par un lavoir et l'autre — un très intéressant pavillon à rotonde — par des logements qui restèrent aménagés jusque dans ces derniers temps. L'Association laisserait intact ce pavillon aux curieuses sculptures et dans lequel la Ville établirait sans doute un petit musée rétrospectif ; elle abattrait les autres constructions, qui sont sans aucun caractère, et élèverait sur leur emplacement son hôtel.

Ce serait la *Maison des Etudiants*.

L'Association, de locataire qu'elle fut toujours, deviendrait propriétaire, réalisant le rêve, longtemps caressé, d'être enfin chez elle. Le Conseil statuera prochainement sur cette pétition.

(*Le Journal*.)

Timbre de bienfaisance. Dans le courant de l'année 1905, notre éminent collègue, membre associé étranger, M. le docteur Negresco, de Rramme-Sarrat (Roumanie), avait adressé un rapport à la direction générale des services sanitaires de Roumanie, pour proposer la création d'un timbre de l'Assistance publique.

« Tous les habitants du pays, disait-il, doivent contribuer à enrichir l'Assistance publique. Ce devoir nous impose une contribution dont le revenu servira à combattre le paludisme, la pellagre, l'avarie, les épidémies, etc.

« Cette contribution, nous pouvons la percevoir par la création de timbres à 5, 10 et 15 centimes, *timbres de bienfaisance*, qu'on appliquera en supplément sur les lettres, cartes postales illustrées, objets de luxe, billets de théâtre, permis de chasse, etc.

« Ces timbres, susceptibles de nombreuses généralisations, une fois entrés dans nos mœurs, augmenteraient sensiblement les ressources de l'Assistance, dont les dépenses vont croissant chaque jour. »

Cette proposition vient de recevoir un commencement d'application. M. Cerkez, directeur des Postes et Télégraphes roumains, vient de faire faire une émission de ces timbres, qu'on applique sur les lettres pour l'affranchissement. C'est, pour ainsi dire, une double taxe.

Notre collègue roumain espère que cette innovation pourra un jour s'introduire en France.

Ce n'est peut-être pas le moment d'en parler, lorsque le timbre à 10 centimes a été accueilli avec tant de faveur.

Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de constater, en Roumanie, le succès de la proposition bienfaisante du docteur Negresco.

(*Journal d'Hygiène*.)

Un timbre toxique. L'Office des postes d'Angleterre vient d'ordonner le retrait du timbre de 3 pence, jaune et brun, dont la couleur, suivant les révélations de « The Lancet », a été reconnue toxique.

En effet, la couleur de ce timbre est à base de chromate acide de plomb, toxique très actif, puisqu'on a constaté chez les enfants des empoisonnements avec des doses d'une douzaine de milligrammes. Or, il y aurait environ un milligramme de cette substance dans un seul timbre. (*Revue scientifique*.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Vierges enceintes (VI; VII; VIII ; IX ; XI; XII; XIII, 358.)— Dans la *Chronique médicale* du 1er juin, le Dr Nass signale un groupe curieux rencontré par lui dans une excursion en Bretagne et représentant la Vierge accouchant *dans un lit*, et, après en avoir donné une intéressante description, il s'étonne non seulement de l'exécution naïve du groupe, mais de sa composition. « Voilà, dit-il, qui n'est guère orthodoxe ni conforme aux traditions. » Sans doute, il est rare de voir des exemples aussi pittoresques que celui qu'il signale. mais l'art religieux offre de très nombreuses figurations de la naissance du Christ, analogues à celle qu'il décrit. En sculpture notamment, il est presque constant que, sur les portails de cathédrales gothiques, la Vierge soit ainsi représentée dans un lit. C'est ainsi qu'à *Notre-Dame de Paris*, on voit, au-dessus du portail de droite de la façade, la Vierge dans un lit, au-dessus d'elle l'enfant Jésus dans un berceau, sur lequel s'inclinent les têtes du bœuf et de l'âne, et, au pied du lit, saint Joseph assis dans une attitude méditative, semblable au roi Mage dont parle M. Nass.

Pareille disposition se retrouve dans d'autres portails d'églises, et aussi dans les sculptures de clôture de chœur (notamment, si mes souvenirs sont exacts, dans celles de *Notre-Dame de Chartres*).

Un des exemples les plus pittoresques est celui que l'on peut voir sur le portail de la cathédrale de *Fribourg en Brisgau*, décoré de sculptures coloriées datant du XIVe siècle. On y voit la Vierge dans un lit richement orné à couverture fleurdelisée ; elle caresse de son bras droit, orné d'un bracelet, l'enfant Jésus, accoudé sur son berceau, la tête couverte d'un riche bonnet, et paraissant bien âgé de deux ans environ ; au-dessus du berceau, l'âne et le bœuf ; au pied du lit, saint Joseph, la tête appuyée sur la main gauche et paraissant plongé dans de profondes réflexions ; tandis qu'à côté de lui des moutons broutent, conduits par un berger. Bien d'autres sculptures seraient d'ailleurs à signaler dans ce portail, et notamment celles qui figurent la Résurrection, où l'on voit les morts sortant de leurs tombeaux et s'empressant de remettre leurs vêtements !

La figuration de la Vierge couchée se retrouve encore sur nombre de diptyques en ivoire du XIVe siècle, parmi ceux qui figurèrent à l'Exposition rétrospective du Petit Palais, en 1900.

Et d'ailleurs, il en est des exemples plus anciens encore : Ph. Venuti, cité par l'abbé Martigny, dans son *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, décrit « une pâte verte du *sixième siècle* où sont résolument abordées les difficultés que présente un tel sujet. C'est la moitié d'une espèce de camée de forme demi-circulaire (l'autre partie est perdue), qui probablement se pliait comme un diptyque. Au milieu, Marie, nimbée, est couchée sur un lit, enveloppée dans une stola à la grecque, comme une femme après sa délivrance. A côté d'elle, dans un berceau, est l'enfant Jésus vêtu d'une simple tunique, les bras enveloppés, la tête ornée du nimbe crucifère. Près du berceau, le bœuf et l'âne. Dans l'angle droit, Joseph assis, nimbé, vêtu du pallium, le coude appuyé sur le genou et la main à la joue, dans une attitude méditative. L'angle gauche montre les trois Mages prosternés, ayant

chacun un vase à la main.» L'abbé Martigny signale et figure également une pierre gravée du VIIe siècle présentant une disposition analogue.

La Vierge de Notre-Dame du Yandet est donc assurément curieuse, mais conforme aux traditions de l'art religieux ; et il est même remarquable de voir combien peu la disposition des trois personnages s'est modifiée à travers les siècles, car elle est sensiblement la même dans la pierre gravée du VIe siècle, dans le portail de Fribourg en Brisgau et celui de Notre-Dame de Paris, notamment en ce qui concerne le personnage de saint Joseph, toujours représenté dans la même attitude méditative.

P. L.

Mme de Montespan en Vierge Marie! (XIII, 337). — Permettez-moi de vous remercier de l'envoi de votre intéressante *Chronique médicale* (n° du 1er juin 1906) que j'ai lue avec le plus grand plaisir. J'y vois notée, dès la première page, une information empruntée à *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1877 (p. 595). Elle est tout à fait exacte. Et vous pourrez voir, encore aujourd'hui, dans l'église de Beaufort (Maine-et-Loire), l'*Annonciation*, où Mme de Montespan figure sous les traits de la Vierge. J'ai eu le plaisir de faire cette découverte en 1873 ou 1874, et de découvrir, en même temps, que cette très bonne toile, que la tradition attribuait à Mignard, est l'œuvre de Antoine Talcourt, dont j'ai retrouvé l'acte de baptême et l'acte de décès à Beaufort même. Depuis, j'ai pu reconnaître, par comparaison, que l'ange Gabriel est représenté par le duc du Maine; et si j'avais pu douter de la ressemblance de Mme de Montespan, j'aurais été vite tiré d'incertitude, lorsqu'il me fut permis de voir d'assez près le tableau de Beaufort pour y retrouver les armoiries des Rochechouart; or, Saint-Simon nous raconte qu'après son veuvage, l'épouse morganatique de Louis XIV reprit ses armes de jeune fille : elle était, vous le savez, née Rochechouart.

J'ai fait de cette petite découverte l'objet d'un *Rapport* à l'Ecole des Beaux-Arts, à la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*. Et je suis heureux d'en retrouver un écho dans vos si pittoresques et si attrayantes études médicales.

Joseph DENAIS.

Les noms médicaux des rues de Paris (XIII, 200, 318). — On vient de rappeler les rues qui portent à Paris le nom d'un médecin ; la liste n'en est sans doute pas épuisée encore. Quoi qu'il en soit, il serait intéressant de rechercher si les médecins qui ont donné leur nom à une rue de Paris sont aussi les parrains d'une rue dans leur pays d'origine ou dans d'autres villes.

Il serait bon de savoir aussi, parmi les praticiens de province, ceux dont le nom fut donné à une rue de province, en souvenir de la réputation qu'ils ont eue et du bien qu'ils ont fait.

Ce serait un hommage rendu à leur mémoire, que de publier la liste de ces noms quand ils nous seraient tous parvenus. Mais n'est-il pas à craindre que les médecins, qui sont, de leur vivant, les moins décorés des hommes, les moins « honorés » aussi, ne soient, après leur mort, les moins honorés encore et les plus vite oubliés ?

Dr André LOMBARD.

La « Chronique » par tous et pour tous

Les précurseurs de M. Pichou.

Dans le n° 8 du 15 avril 1905, la *Chronique médicale* a présenté à ses lecteurs le projet d'Association dû aux recherches de M. Alfred Pichou, ingénieur à Bordeaux, pour la conservation de la vie et l'amélioration de l'espèce humaine. Et dans le n° du 1er mai de cette année, M. Pichou fait appel aux lecteurs de la *Chronique* pour contribuer, d'une façon qu'il indique dans ses grandes lignes, à la création de la *science de l'accouplement humain*.

En procédant à ses recherches, M. Pichou a certainement trouvé l'œuvre de Robert le Jeune, et il semble même que son œuvre à lui s'inspire assez des idées de ce précurseur. Seulement, en employant des moyens analogues, en calquant, pour une part, ceux de Robert, M. Pichou veut faire pour le corps ce que Robert le Jeune a voulu faire pour l'esprit. Là seulement est la différence. Je demande la permission d'en faire juges les lecteurs de la *Chronique médicale*.

Le livre que notre ancien, alors élève de l'École de médecine, a publié en 1801 (an X), s'intitulait : *Essai sur la Mégalanthropogénésie, ou l'Art de faire des enfants d'esprit, qui deviennent de grands hommes* ; suivi des traits physiognomoniques propres à les faire reconnaître, décrits par Lavater ; et du meilleur mode de génération. Paris, chez Debray, Libraire, Palais du Tribunat, etc.

E. Beaugrand écrit, dans le Dictionnaire de Dechambre, que cette œuvre eut tant de succès, que deux éditions furent épuisées en moins de trois ans. Il la qualifie d'excentrique, mais déclare que ce n'était point une œuvre de charlatanisme.

Or donc, dans son livre, Robert le Jeune expose qu'en l'an VIII fut établie à Paris « la Société des observateurs de l'homme » pour l'étude de l'espèce humaine. C'était l'Association philanthropique, l'*Elite* de ce temps-là. « Par quelle fatalité, dit notre ancien confrère, les gouvernements se sont-ils toujours occupés de perfectionner la race des quadrupèdes domestiques et ont entièrement négligé celle de l'espèce humaine ? »

M. Pichou est du même avis et l'exprime de façon identique, puisque, constatant que l'on est parvenu à améliorer certaines espèces animales, il se demande à son tour « par suite de quelle aberration l'homme n'a pas agi de même jusqu'ici pour l'espèce humaine. »

On peut donc revendiquer pour un médecin l'idée première de cette sélection. Et encore Robert le Jeune se reconnaît des précurseurs et cite ses auteurs. Témoin ce qu'il rapporte de Sixte-Quint disant à Carre, ambassadeur de la reine Elisabeth : « Votre souveraine est née heureuse ; elle gouverne son royaume avec beaucoup de gloire, et il ne lui manque autre chose que de se marier avec moi, pour donner au monde un autre Alexandre. »

Il remonte même plus loin et raconte que « le père de Néron répétait sans cesse : Je connais Agrippine, je me connais moi-même ; l'enfant qu'elle mettra au monde ne pourra être qu'un monstre. » Et, du reste, parlant plus sérieusement, il cite Lavater et a la prétention

de s'appuyer sur des données scientifiques. Il n'ignore pas que celui-ci s'est occupé de l'hérédité des dispositions morales, dans son ouvrage sur la physiognomonie, et un peu aussi de l'hérédité des dispositions physiques. « On hérite du cerveau de son père, dit Lavater cité par Robert, comme on hérite de son teint, de sa couleur et de *sa stature*. »

Pour en revenir à la conception de l'honorable ingénieur de Bordeaux, et pour continuer la comparaison avec celle de Robert le Jeune, nous voyons que ce dernier proposait d'établir en France « deux grands collèges nationaux qui porteront le nom d'Athénées... L'un de ces Athénées est destiné aux enfants mâles, et l'autre aux jeunes filles... Tous les enfants des membres de l'Institut y seront reçus de plein droit ; quant aux autres, le ministre de l'Intérieur fera, chaque année, au premier Consul, un rapport sur les titres de leur admission ». Enfin, une fois l'éducation achevée, « tous les ans, à la fête de la République, le premier Consul donnerait une récompense nationale aux six élèves de l'Athénée qui se seraient le plus distingués dans le cours de leurs études, et ce serait ce jour-là que l'on célébrerait les mariages mégalanthropogéniques ».

M. Pichou demande un Conservatoire ; je comprends qu'il n'ait pas demandé, comme Robert le J., la fondation de collèges nationaux : inutile d'en donner les raisons. Celui-ci voulait que l'on s'emparât des enfants « dès l'âge de sept ans », et qu'on ne les rendît que quand le grand jury national aurait prononcé que leur éducation était finie. Et c'était, comme nous l'avons vu, pour les marier entre eux, avec dotation et pension annuelle du gouvernement.

M. Pichou laisserait plus de liberté à ses élus. Les enfants seraient admis à douze ans dans l'association. Il n'y aurait qu'une réunion hebdomadaire. En effet, il n'y a pas de grands hommes, de héros, de femmes de génie à former, à créer. Il n'y aurait que des sujets des deux sexes, déjà forts et de bonne constitution, à qui l'on enseignerait les meilleurs préceptes et les principes les plus sains pour la conservation de la santé et la prolongation de la vie.

L'idée d'un Conservatoire se trouve aussi dans la *Mégalanthropogénésie ;* mais c'était un Conservatoire d'embaumement. Robert le J. voulait faire « conserver au naturel les traits et la figure des grands hommes » et laisser ainsi à la France républicaine « un de ses plus précieux trésors en histoire naturelle ». Rien d'étonnant que M. Pichou ait négligé ce côté de la question et n'ait désiré fonder qu'un Conservatoire pour les vivants. Sans compter les succursales ; car je vois bien que si la conception se réalise, il y aura une succursale de Conservatoire dans chaque groupe cantonal. On ne peut, en effet, inviter les élus des deux sexes à aller, chaque dimanche, à Paris, s'initier à « la science, nouvelle encore, de l'*accouplement humain* ».

Robert le Jeune dit que Lavater a retracé de main de maître les caractères distinctifs du génie, et donne, dans la 3e partie de sa *Mégalanthropogénésie*, une analyse du grand ouvrage de celui-ci : « Des signes physiognomoniques propres à faire reconnaître les grands hommes », ajoutant que « cette analyse pourra servir de boussole aux professeurs des Athénées ». Et dans une suite de vingt-six chapitres, il résume ce que Lavater a écrit sur la physionomie, les tempéraments, les effets moraux des tempéraments, la stature, les proportions du corps, les gestes, la voix, le style, les différentes parties du corps, les

yeux, le nez, la bouche, les dents, les oreilles, la chevelure et la barbe, la poitrine, le ventre, les jambes, etc., etc.

M. Pichou demande aux lecteurs de la *Chronique médicale* leurs appréciations sur les mêmes points ou à peu près (page 296 de la *Chronique* du 1er mai). Il demande une boussole, au lieu d'en donner une, comme l'avait fait Robert. Il s'agit, en effet, d'étudier le même sujet, mais pas seulement au point de vue moral : le but de l'élite sera de mettre en présence, pour l'accouplement, non seulement des individus exempts de toute tare morale, mais aussi de toute tare physique. Il y a, en somme, à compléter et à remettre surtout au goût du jour, ou, si l'on veut, au niveau actuel de la science, les idées de Lavater et celles de Robert le Jeune.

En résumé, M. Pichou est le fondateur de l'Elite, peut-être bien le fondateur de cette science qui tendra à créer une race de gens solides et destinée à se perpétuer, mais il s'est assimilé les idées que Robert le J. avait faites siennes avant lui, pour créer l'art de faire des enfants d'esprit. Il en sortira de meilleures choses, car il est plus facile d'accoupler que de créer.

C'est incontestablement mieux que ce que réclame H.-H. Powers. La *Chronique médicale* du 15 février dernier nous raconte que ce professeur de sociologie veut que « l'on tue les faibles », non seulement les faibles de corps, mais aussi « les faibles d'esprit et tous ceux qui peuvent devenir un fardeau et une charge, comme on tue les serpents ». Il y a progrès. Tout le monde sera d'avis que le Français l'emporte sur l'Américain, et que M. Pichou mérite au moins des encouragements.

Dr G. Cochet (Lille).

L'Élite, prévue et pressentie par Clémence Royer

Une femme qui s'est illustrée par ses travaux scientifiques et sociologiques, Clémence Royer, publia, dès 1862, une traduction de l'ouvrage de Ch. Darwin : *De l'origine des espèces*. Dans la préface de ce livre, Clémence Royer, après avoir exposé la doctrine de Darwin, a montré les progrès sociaux qui devaient résulter de son application. Elle a, pour ainsi dire, semé les germes de l'*Élite* dans les lignes suivantes, qu'on pourrait croire écrites d'hier, tellement les prévisions qui y étaient formulées il y a 45 ans concordent avec la réalité actuelle.

Extraits de la Préface de Mlle Clémence Royer (1).

« ... La loi d'élection naturelle appliquée à l'humanité fait voir avec surprise, avec douleur, combien jusqu'ici ont été fausses nos lois politiques et civiles, de même que notre morale religieuse. Il suffit d'en faire ressortir ici l'un des moindres vices : c'est l'exagération de cette pitié, de cette charité, de cette fraternité, où notre ère chrétienne a toujours cherché l'idéal de la vertu sociale ; c'est l'exagération du dévouement lui-même, quand il consiste à sacrifier toujours et en tout ce qui est fort à ce qui est faible, les bons aux mauvais, les êtres bien doués d'esprit et de corps aux êtres vicieux et malingres.

(1) Ch. Darwin, *De l'origine des espèces*, traduit par Mlle Clémence Royer. Guillaumin et Masson, éditeurs, 1862.

« Que résulte-t-il de cette protection exclusive et inintelligente accordée aux faibles, aux infirmes, aux incurables, aux méchants eux-mêmes, à tous les disgraciés de la nature? C'est que les maux dont ils sont atteints tendent à se perpétuer et à se multiplier indéfiniment; c'est que le mal augmente au lieu de diminuer, et qu'il tend à s'accroître aux dépens du bien. Combien n'existe-t-il pas de ces êtres incapables de vivre par eux-mêmes, qui pèsent de tout leur poids sur des bras valides, et qui, dans la société où ils languissent, à charge à eux-mêmes et aux autres, prennent à eux seuls plus de place au soleil que trois individus bien constitués? Car ceux-ci eussent non seulement vécu pleins de force pour subvenir à leurs propres besoins, mais encore ils eussent produit une somme de jouissance en excès sur ce qu'ils eussent consommé. A-t-on jamais bien sérieusement songé à cela ?

« Mieux encore ! Pendant que tous les soins, tous les dévouements de l'amour et de la pitié sont considérés comme dus à ces représentants déchus et dégénérés de l'espèce, rien au contraire ne tend à aider la force naissante, à la développer, à la multiplier. Au contraire, la guerre d'abord, puis la navigation, puis les travaux dangereux déciment tour à tour les hommes les plus robustes. La mollesse et la licence énervent les classes riches; la misère et les privations affaiblissent les masses travailleuses; l'inactivité, l'inutilité et jusqu'à la réserve des mœurs limitent l'action sociale et productive des femmes bien nées et bien douées, et par cette inactivité même, ou par la mollesse qui en est la conséquence, amènent peu à peu leur étiolement. Enfin, tandis que toute la jeunesse virile va perdre dans la prostitution les forces les plus vives de la race, ce sont des hommes déjà vieux, maladifs et épuisés, qui renouvellent les générations. Ils lèguent à l'un et à l'autre sexe le germe des maladies dont ils sont atteints, après les avoir eux-mêmes hérités de leurs pères, qui les doivent peut-être aux vices d'une jeunesse passée contre les lois de la nature. C'est donc toujours le mal seulement qui se multiplie en raison progressive de la race.

« Mais aussi, pendant qu'elle dégénère et s'étiole physiquement, elle progresse intellectuellement : le fait est de toute évidence. C'est que la force et la beauté physique ne sont plus que des avantages secondaires dans nos sociétés modernes ; tandis que l'intelligence, l'adresse, l'activité, l'esprit d'industrie et de commerce y sont de la plus haute importance. L'homme idéal du temps, c'est celui qui produit; la femme idéale est celle qui conserve et qui épargne. Toute la moralité de notre époque se réduit à peu près à cela, et c'est beaucoup, il en faut bien convenir, mais cependant ce n'est pas tout. La preuve que ce n'est pas tout, c'est qu'en vertu du principe d'hérédité, des générations multipliées d'après cette seule règle élective ne peuvent produire que des hommes de lucre et des femmes vénales : c'est-à-dire que, de plus en plus, on verra des femmes qui se vendront elles-mêmes et qui feront de l'amour et du mariage un négoce légal ou illégal, à moins que, par exception, elles n'embrassent une profession qui les mette à même de faire d'autres échanges également salariés. De l'autre, on aura des ouvriers-machines, des employés dressés à demeurer assis dix heures par jour, des commis de magasin propres à auner de la dentelle, des voyageurs pour faire l'article, des artistes spéculateurs, des joueurs de bourse, des escrocs de toute nature,

bandits en habit noir et bien gantés, et de plus, des journalistes aux gages des gouvernements. Car ce sont ceux-là surtout qui, dans notre époque, ont des moyens d'existence assurés, et qui, en conséquence, si l'on en croyait les Malthusiens, auraient seuls le droit de perpétuer la race. Mais il en résulterait aussi que l'énergie des convictions, l'amour du vrai, du juste et du beau, n'étant comptés pour rien dans cette fatale équation des subsistances et des bouches à nourrir, disparaîtraient, s'éteindraient peu à peu dans les consciences ; et il ne demeurerait plus personne pour défendre la liberté de tous et pour travailler au progrès idéal de l'espèce.

. . . .

« Pour hâter les rapides progrès de la race en tous sens, il faudrait demander à la femme une part de ce qu'on n'a jusqu'ici demandé qu'à l'homme, c'est-à-dire de la force unie à la beauté, de l'intelligence unie à la douceur, et à l'homme un peu plus d'idéal uni à la puissance d'esprit et à la vigueur du corps.

. . . .

« La doctrine de M. Darwin c'est la révélation rationnelle du progrès se posant en antagonisme logique avec la révélation irrationnelle de la chute. Ce sont deux principes, deux religions en lutte, une thèse et une antithèse dont je défie tout Allemand de trouver la synthèse. C'est un oui et un non bien catégoriques entre lesquels il faut choisir, et quiconque se déclare pour l'un est contre l'autre. Pour moi mon choix est fait. Je crois au progrès. »

Pour calmer les cris des enfants.

Voulez-vous me permettre de faire connaître à vos lecteurs un nouveau procédé, usité ici dans le peuple, pour calmer les cris des enfants ?

Ledit procédé ne manque pas de saveur, vous allez en juger.

Une maman m'envoie visiter une nourrice dans le faubourg de Gambetta, afin de m'assurer de l'état de ses seins et son lait, etc.

C'est une vigoureuse fille du peuple, paresseuse et sale, de ce peuple si nombreux ici que l'Espagne nous choisit dans sa lie et dont elle s'écume chez nous ; gens que nous accueillons à bras ouverts, pour donner à leur descendance la naturalisation automatique et à l'Algérie les colons que la métropole en mal de malthusianisme ne lui peut fournir.

Excusez cette digression et revenons à la femme et à ses nourrissons.

Eh bien, voici comment elle calme leurs cris : je l'ai vu de mes yeux et vous certifie que c'est en promenant légèrement un doigt agile mouillé de sa salive sur la vulve des fillettes et en prenant entre les lèvres le... des petits garçons !

Je n'en revenais pas, mais j'ai appris que cela se faisait assez couramment chez ces sortes de gens. Allez donc vous étonner qu'ici toute fillette qui se respecte ait son « novio ».

Comment en être surpris, puisque, dès le berceau, les mères les préparent à leur... baccalauréat, dirait Yvette.

Dr Nicolas (d'Oran).

Revue Biblio-critique

(Fin) (1)

Elles sont vraiment bien conçues et encore mieux exécutées, les *Etudes sur le Paris d'autrefois*, que M. Arthur CHRISTIAN livre à notre appréciation. Nous ne ferons à ce dernier qu'un reproche, dont il n'aura pas à prendre grand souci : c'est de ne pas assez prodiguer les références bibliographiques et de ne pas terminer son volume par un index analytique. Mais il nous répondra qu'il n'a prétendu qu'à écrire une dissertation d'agréable lecture — et nous conviendrons avec lui que son but est parfaitement atteint.

*
* *

Le reproche que nous venons de formuler ne saurait être adressé à l'auteur de la plaquette sur « La Phrase et le mot de Waterloo », M. Alfred MARQUISET. Quelle luxuriance de documents, quel imposant défilé de témoins... à décharge ! Enfin Cambronne l'a-t-il dit ? Le plus simple eût été de lui demander, tant qu'il vivait encore ; c'est ce qu'on n'a pas manqué de faire ; mais « il a nié la phrase par vérité et le mot par pudeur ». Si vous n'êtes pas fixé après cela, c'est que vous avez l'intellect singulièrement obtus.

*
* *

La *Société du Mercure de France* nous donne aujourd'hui, dans sa *Collection des plus belles pages*, un *Rivarol* qui plaira fort aux lettrés. Ils retrouveront dans ces *Selectæ* les diverses formes du talent de cet admirable écrivain, qui fut tout à la fois un brillant causeur, un critique malicieux, pour ne pas dire méchant, un philologue, voire un poète satirique. Je ne sais qui a défini Rivarol « un Tacite qui avait de l'esprit » ; il y a du vrai, beaucoup de vrai dans cette définition, que nous préférons à celle de « Chateaubriand voltairien », qui lui a été également appliquée.

*
* *

Un livre sur l'*Amour dans l'Art et la Vie* écrit par un véritable artiste, quelle bonne fortune pour les lecteurs ! Et véritablement ils ne seront pas déçus, à moins qu'ils ne cherchent dans cette Bible des amoureux ce que l'on trouve dans la Bible tout court, même sans chausser son nez de besicles. Jusqu'aux illustrations qui sont parfaitement chastes. D'ailleurs cette définition de l'Amour suffira à vous fixer sur le fond de ce livre charmant et charmeur : « L'Amour ? Une charitable disposition de l'âme, une curiosité du corps ; d'abord, un geste exquis : le baiser ; après, une gymnastique vile : la possession. »

*
* *

Allez donc vous fier aux titres ! Imagineriez-vous que, dans un livre portant cette étiquette sévère : *La Famille celtique, étude de droit*

(1) V. la *Chronique* du 1er juin 1906, p. 380.

comparé, et qui a pour auteur un membre de l'Institut, M. H. d'ARBOIS de JUBAINVILLE, professeur au Collège de France, se pourrait trouver un chapitre intitulé, *proh pudor !* : « Les Celtes étaient-ils pédérastes ? » Rassurez-vous et remettez-vous de cette chaude alerte : il est répondu par la négative à la question posée. Mais le seul fait de l'avoir soulevée n'est-il pas un joli trait d'audace, surtout de la part d'un membre de l'Institut ?...

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Condition actuelle de la sage-femme ; *ses droits et ses devoirs*, par Mme BOURGEOIS. P. Penot, imprimeur à Saiut-Germain en-Laye. 1906.

Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine, par le Dr LEVASSORT. P. Penot, imprimeur, Saint-Germain-en-Laye. 1906.

Les Corneille et la Médecine, par le Dr HÉLOT. Lecerf fils, imprimeur, Rouen. 1906.

Madame Atkyns et la Prison du Temple (1758-1836), par Frédéric BARBEY. Perrin et Cie, éditeurs, Paris. 1905.

Contradictions, par Charles REGISMANSET. E. Sansot et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Chroniqueurs et Polémistes, par Jules BERTAUT. E. Sansot et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Edouard Rod, par Firmin Roz. E. Sansot et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Divorce et Maladies vénériennes, par le Dr OZENNE. Charles Delagrave, libraire, Paris. 1906.

La Pathologie mentale dans les Œuvres de Gustave Flaubert, par le Dr DE LASTIC. J.-B. Baillière et Fils, éditeurs, Paris. 1906.

La Médecine chez les Grecs avant Hippocrate, par le Dr M. MOLLET. A. Maloine, éditeur, Paris. 1906.

La Mode par l'Image du XIIe au XVIIIe siècle, par E. BAILLEY. Albin Michel, éditeur, Paris. 1905.

Un Romancier Suisse : *Auguste Bachelin, 1830-1890*, par Lucien PINVERT Fontemoing. éditeur, Paris 1905.

Mines de houille rendues réfractaires à l'ankylostome par des eaux salées de filtration, par le Dr A. MANOUVRIEZ. Jules Rousset, libraire, Paris. 1905.

Recherches historiques sur les fluctuations dans la part faite au massage et à la mobilisation pendant le traitement des fractures des membres, par Fr. GUERMONPREZ. Jules Rousset, éditeur, Paris. 1906.

Annuaire des Eaux minérales, par le Dr G. MORICE. Maloine, éditeur, Paris. 1906.

(A suivre.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 15

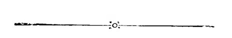
1er AOUT 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE





PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière d'adresser désormais toute communication concernant la « Chronique Médicale » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

Nous prions instamment les confrères qui font avec la **Chronique** *échange de leurs publications, de prendre note du changement d'adresse.*

13e ANNÉE N° 15 1er Août 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Pathologie Historique

La maladie d'Antiochus

(*Revue historique et Observations inédites*)

(*Suite*) (1)

par M. le docteur Icard (de Marseille).

Julien, s'étant saisi de lui, le fit tourmenter, et, parce qu'il ne répondait pas à son gré au milieu des tourments et qu'il défendait sa religion avec une fermeté inébranlable, il commanda de lui trancher la tête. Il pilla après cela les vases sacrés, les jeta à terre, les piétina, et s'en moqua avec une impiété incroyable. Mais, sur-le-champ, il fut puni de cette impiété, car ses parties naturelles se corrompirent, les chairs d'alentour se résolurent en pourriture, et produisirent une effroyable quantité de vers : les médecins avouèrent que la malignité de cette corruption était au-dessus de la force de leur art. Ils éprouvèrent pourtant tous leurs remèdes, de peur d'encourir les mauvaises grâces de l'empereur. Ils appliquèrent sur ses chairs pourries les plus gros oiseaux qu'ils purent trouver pour attirer les vers au dehors, mais cela ne servit de rien, parce que, à mesure qu'ils en tiraient, il s'en formait d'autres qui rongeaient toujours ses chairs et qui ne cessèrent point de le consumer jusqu'à ce qu'ils lui eussent ôté la vie. « Quelques-uns crurent que Dieu lui avait envoyé cette maladie pour punir son impiété, et cela est d'autant plus probable que le trésorier des deniers destinés aux largesses de l'empereur et quelques officiers considérables de la cour périrent misérablement pour avoir déshonoré la sainteté de notre religion (2). »

Victor de Vite fait mourir de la même mort le roi vandale Huneric (*sceleratissimus Hunericus*), lequel était arien et exerça une très violente persécution contre les catholiques (3). Les expressions dont se sert l'auteur sont des plus imagées et des plus énergiques : « L'impie

(1) V. la *Chronique* du 15 juillet.

(2) Sozomène, *Histoire de l'Eglise*, traduction du Président Cousin, tom. III, liv. 5, chap. vii et viii Paris, 1676.

(3) Victor de Vite, *Historia persecutionis vandalicæ sive africanæ sub Genserico et Hunnerico*, publiée par D. Ruinart; Paris, 1694, traduite par Belleforest et Arnaud d'Andilly.

Huneric, dit-il, n'eut que la mort qu'il méritait : *putrefactus, et ebulliens vermibus, non corpus sed partes corporis ejus videntur sepultæ*. On ne saurait décrire avec plus de force et avec moins de mots un état de putréfaction aussi avancé chez un vivant !

Evagre et Théodoret rapportent que l'hérétique NESTORIUS mourut la langue dévorée par les vers : « J'ai lu un auteur, écrit Evagre, qui, racontant le genre de sa mort, dit qu'il eut la langue rongée par les vers et qu'il passa de ce supplice à un autre qui est éternel (1). »

Nous lisons dans la vie de saint Maxime, abbé de Limour, qu'un soldat du nom de GONTRAN, ayant osé frapper le saint d'un coup de lance, fut à l'instant même tout couvert de blessures et mourut trois jours après, rongé par les vers (an 625) (2).

Théodore de Bèze dit de CALVIN, qu'« il fut vexé de phtisie, cholique, asme ou difficulté d'haleine, de calcul, goutes, hémoroïdes, oultre sa migraine, de laquelle il estait ordinairement tourmenté » (3). Théodore de Bèze était disciple dévoué de Calvin, et il a eu soin de dissimuler la vérité sur les derniers moments de son maître, pour ne pas ternir sa mémoire. C'est, du moins, ce que lui reproche le catholique Bolsec, ennemi de Calvin et auteur très partial d'une vie du célèbre réformateur : « Pour retourner doncques à la vexation de diverses griefves maladies desquelles misérablement fut affligé Calvin, voyre jusques à la mort, outre celles que Théodore de Bèze récite, il fut encores tourmenté d'un genre de maladie duquel nous lisons avoir esté vexez, par juste jugement de Dieu, aucuns ennemis de Dieu, usurpateurs de sa gloire et honneur ; c'est d'une mangeson de poux et de vermine par tout son corps, et singulièrement d'une ulcère très puante et virulente au fondement et parties vergongneuses, où il estait misérablement rongé de vers. » Ces détails auraient été donnés par un nommé Petit-Jean, qui était valet de Calvin et l'assista jusqu'à son dernier soupir. « Et de cela, continue Bolsec, ont témoigné ceux qui le servirent jusqu'à sa mort. Et nie cela Bèze et autres qui voudra, mais cela est bien vérifié, mesmes qu'il maudissait l'heure qu'il avait jamais estudié et escrit ; sortant de ses ulcères et de tout son corps une puanteur exécrable pour laquelle il était moleste à soy-même et à ses serviteurs domestiques, qui encores adjoustent qu'il ne voulait pour ceste cause qu'on l'allast veoir. »

Au nombre de ceux qui auraient succombé à la maladie vermineuse ou à la phthiriase, il faudrait encore ajouter, si nous en croyons ce que nous avons lu dans certains historiens, l'empereur ARNOULD, successeur de Charles le Gros (889), PHILIPPE II, roi d'Espagne, fils et successeur de Charles-Quint (1598), le cardinal DUPRAT, chancelier de France sous François Ier, auteur du concordat de 1516 conclu entre a France et le pape Léon X.

L'histoire a failli enregistrer le même bruit touchant la mort du cardinal RICHELIEU. Celui-ci était alors retenu à son camp de Narbonne par des accès de fièvre purulente, liés à des abcès du bras d'ori-

(1) EVAGRE, liv. I, chap. VII, p. 19 ; THÉODORET, liv. II, p. 565, traduction du Président Cousin ; Paris, 1686.

(2) Les Petits Bollandistes, *Vie de saint Maxime*, tom. I, p. 77.

(3) Théodore de BÈZE, *l'Histoire en brief de la vie et mort de Calvin*, p. 255, reproduite in *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 1re série, tom. V.

(4) BOLSEC, *Histoire de Calvin*, 1577, reproduite in *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 1re série, tom. V.

gine tuberculeuse (mars 1642). Marie de Médicis, pour se venger des mauvais traitements du cardinal qui la tenait exilée à Cologne, fit répandre la nouvelle que le cardinal était atteint de la maladie vermineuse et que sa mort était proche. L'illustre Riolan, qui avait été mandé auprès de la reine par Richelieu, pour remplir les fonctions de *mouchard* sous le couvert de la médecine, écrivait : « Ils publient que Monseigneur mourra de la maladie dont il est atteint. ils ont fait imprimer dans la *Gazette* que Monseigneur a le mal d'Antiochus, *qu'il est couvert d'ulcères vermineux* (1). »

Le docteur Gaeffan, de Lyon, écrivait en 1721 : « Il n'y a point d'animal qui ne soit sujet à quelque espèce de vermine, et l'homme même comme les autres. On en voit des fourmilières dans les ulcères des hommes et des animaux vivants. Ce qui est rapporté par les auteurs anciens se confirme de notre temps : les médecins d'aujourd'hui ont été souvent témoins oculaires de semblables faits, et il m'est arrivé trois fois dans la même année, au commencement de ma pratique, d'avoir vu sortir par l'ouverture de la veine du bras des vers ronds et de la longueur du petit doigt. J'en ai trouvé souvent, en m'exerçant à l'anatomie, de la même espèce dans les veines des hommes et des animaux, et entre autres dans le sinus longitudinal de la tête d'un âne, de la grandeur d'un demi-pied (2). »

Nous pourrions citer d'autres faits, mais il est temps de clore cette série d'observations déjà bien longue, et nous terminerons par deux faits que nous empruntons à la vie des saints et qui nous paraissent révéler un certain caractère d'authenticité. Le premier de ces faits se rapporte au tertiaire Barthole, le second, à la bienheureuse Lidwine.

Le tertiaire Barthole vivait vers l'an 1300. A l'âge de cinquante-deux ans, il fut atteint de la lèpre. Bientôt son corps ne fut qu'un vaste ulcère, les cheveux et les ongles tombèrent, le nez pourrit, les yeux sortirent de leur orbite, les doigts se recourbèrent. Il resta vingt ans dans cet état. « A la fin, disent les chroniqueurs, *les vers rongèrent sa chair et mirent les tendons à nu* (3). »

Lidwine, originaire de Schiedam, en Hollande, avait joui d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de quinze ans, mais, à cet âge, ayant fait une chute, elle se brisa une côte. Il se forma à la suite un ulcère intérieur qui résista à tous les remèdes, de sorte qu'on crut qu'elle allait mourir. Mais, un jour, s'étant jetée dans les bras de son père par un mouvement très rapide, l'abcès creva, et elle rendit par la bouche une très grande quantité de pus (4). A partir de ce moment, elle resta infirme pendant trente-trois ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Elle fut, durant ce temps, accablée de tous les maux. De 1414 à 1421, elle resta couchée sur le dos, sans pouvoir remuer, si ce n'est un peu la tête, l'épaule et le bras gauche. Elle perdit beaucoup de sang par la bouche, le nez et les oreilles, souffrant continuellement d'une fièvre tierce très violente avec frissons, et tombant fréquemment en syncope. Bientôt elle fut attaquée d'une hydropisie qui dura dix-sept ans. Elle

(1) Paul Triaire, *Un médecin délateur, Riolan, agent secret de Richelieu*, in *Chronique médicale*, 1er mars 1905.

(2) In *Observations faites sur la Peste qui règne à présent à Marseille et dans la Provence*; Lyon, 1721, pp. 19 et 20 de l'avertissement.

(3) Huber, *Menologium*, p. 2316.

(4) Il s'agit très probablement d'une pleurésie purulente, qui se vida par une vomique.

ne pouvait supporter aucun aliment, et, sans cesse tourmentée par des maux de tête et des maux de dents, elle ne goûtait presque aucun repos.

Elle avait au front une fente qui allait jusqu'au milieu du nez : il en était de même pour la lèvre inférieure et le menton, et ces deux fentes étaient toujours arrosées de sang. Elle ne voyait point de l'œil droit, et l'œil gauche était si délicat, qu'il ne pouvait supporter la lumière ni le jour ni la nuit.

Il n'était pas un membre de son corps qui ne fût torturé de quelque mal, et lorsque la peste éclata à Schiedam, elle en fut attaquée elle-même et en souffrit pendant longtemps. Or, la bienheureuse Lidwine était tout à fait indigente et se trouvait abandonnée de tous, surtout des riches, qui, au lieu de la secourir, se moquaient de ses ravissements et regardaient ses extases comme signes de folie. Elle avait pour demeure une chambre étroite, obscure et très humide, et pour lit un peu de paille, et même, pendant trois ans, elle coucha sur une planche. C'est en cet état qu'elle passa l'hiver si rigoureux de l'an 1408, où les poissons gelèrent dans l'eau. Bien souvent, alors, on la trouva raidie par le froid sur sa couche ; ses membres étaient tout noirs, et ses larmes étaient gelées dans les yeux. Il est possible que, dans de telles conditions, la purulence des ulcères, que n'atténuait aucun soin de propreté, aboutit à la vermine, et nous ne sommes point surpris de trouver dans la vie de l'infortunée le détail suivant: « Trois ouvertures s'étaient formées dans son corps, et par elles sortaient des vers. Pour les attirer, on plaçait sur ces ouvertures des cataplasmes de farine de miel (1). »

§ 4. — *Pourquoi un si grand nombre d'observations chez les anciens : Possibilité d'un tel accident.*

Il convient évidemment de n'accepter ces faits qu'avec la plus extrême réserve. Bien qu'empruntés à des auteurs réputés dignes de foi, ils nous paraissent appartenir à la légende plus qu'à l'histoire. Et si ces faits ne sont point vrais, comment ont-ils pu s'établir ? Comment la légende a-t-elle pu prendre racine ?

La doctrine de la génération spontanée, que les anciens acceptaient comme un dogme scientifique, était bien faite pour répandre et entretenir chez eux la croyance de la maladie vermineuse. Puisque les vers naissaient spontanément de la corruption, il était tout naturel d'admettre que l'on en trouvait fréquemment dans les chairs en putréfaction, alors même que ces chairs appartiendraient encore à un corps vivant : *corruptio unius, generatio alterius.* Aristote attribuait la maladie pédiculaire à une putréfaction du sang, Théophraste à une putréfaction de la chair. D'après Pline l'Ancien, la phthiriase « engendre dans le sang même du patient les insectes destinés à lui ronger le corps », et cet auteur a consacré plusieurs chapitres du livre onze de son *Histoire naturelle* à la génération spontanée des vers. Le sol marécageux de l'Egypte, au dire de Plutarque, passait pour engendrer des rats, et Virgile, dans ses *Géorgiques*, fait naître des abeilles des entrailles d'un bœuf en putréfaction. Paul d'Egine et Avicenne pensaient que les

(1) Gorres, *La mystique divine, naturelle et diabolique ; la vie mystique dans les maladies,* tom. I, p. 186, traduction de Charles Saint-Foi.

poux naissaient spontanément, destinés à absorber les humeurs corrompues.

Au seizième siècle, Ambroise Paré écrivait que « les *pediculi* se peuvent engendrer dans toutes les parties de notre corps, même dans la masse du sang ». Cet auteur croyait même à la génération spontanée du crapaud : « Etant en une mienne vigne, près le village de Meudon, où je faisais rompre de bien grandes et grosses pierres solides, on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros crapaud vif, il n'y avait aucune apparence d'ouverture, et m'émerveillais comme cet animal avait pu naître, croître et avoir vie. Lors le carrier me dit qu'il ne fallait s'en émerveiller parce que plusieurs fois il avait trouvé de tels et autres animaux au profond des pierres sans apparence d'aucune ouverture. On peut donner raison de la naissance et vie de ces animaux : *c'est qu'ils sont engendrés de quelques substances humides des pierres, laquelle humidité putréfiée produit de telles bêtes.* »

Il ne faut point qu'une telle croyance nous surprenne : elle avait pour base les théories humorales de Galien. Buffon, dans son *Histoire naturelle*, admet qu'il y a peut-être autant d'êtres, animaux ou végétaux, qui se produisent par l'assemblage fortuit des molécules organiques, qu'il y en a qui se produisent par la vie ordinaire de la génération.

La doctrine de la génération spontanée a régné en souveraine maîtresse jusque dans ces derniers temps, et il ne faut pas croire que les expériences de Pasteur aient convaincu tous les savants : bon nombre de ceux-ci sont restés attachés à la doctrine de l'*hétérogénie*, si brillamment défendue par Pouchet. Cazeneuve, Devergie, tous les dermatologistes qui se sont succédé à l'hôpital Saint-Louis durant la première moitié du dix-neuvième siècle, sont morts absolument convaincus que l'organisme peut engendrer spontanément des parasites. Au jugement des anciens, *pourriture* et *vermine* étaient deux synonymes, et, de nos jours, dans certains milieux, les histoires de vivants dévorés par les vers trouvent encore une très forte créance.

Non seulement les anciens croyaient à la génération spontanée des vers, mais ils étaient tous unanimes encore, aussi bien les païens que les juifs et les chrétiens, à attribuer à la maladie vermineuse une origine surnaturelle : elle était due à l'intervention directe de la Divinité offensée.

Phérécyde mourut dévoré par les vers, parce qu'il avait nié le dogme de la divinité ; Sylla et les autres eurent le même sort, à cause des crimes et des atrocités dont ils s'étaient rendus coupables. L'historien juif Flavius Josèphe déclare que « la mort d'Antiochus a été la punition du sacrilège qu'il avait commis en pillant les trésors enfermés dans le temple de Jérusalem ». Polybe de Mégalopolis attribue aussi la mort d'Antiochus au projet impie que ce prince avait formé de piller le temple de Diane d'Ephèse.

La mort d'Antiochus Epiphane et celle d'Hérode Agrippa sont données comme faits miraculeux par les Livres sacrés, et ceux-ci, en maints endroits, menacent les impies de la pourriture et des vers : « Ils seront mangés des vers comme un vêtement, dit Isaïe; ils seront consumés par la pourriture comme la laine (1). »

(1) ISAIE, ch. LI, v. 8 ; voir aussi l'Ecclésiaste, ch. XIX, v. 3, et ch. VII, v. 19 : *Vindicta carnis impii ignis et vermis.* JUDITH, ch. XVI, v. 21 : *Dabit vermes in carnes eorum.* »

S'appuyant sur les textes bibliques, les chrétiens s'habituèrent, eux aussi, à considérer la phthiriase et la maladie vermineuse comme « le châtiment le plus fréquent dont Dieu frappe les rois orgueilleux, les blasphémateurs, les sacrilèges, les persécuteurs des fidèles et des saints (1). »

Au reste, l'esprit populaire dénature facilement les événements ayant trait aux grands hommes et à tous ceux, en général, qui, par leurs bonnes ou leurs mauvaises actions, ont su occuper l'opinion des foules : leur mort surtout est souvent entourée de circonstances qui tiennent du merveilleux.

D'autre part, les adeptes d'une religion ne sont que trop portés, lorsqu'ils sont persécutés dans leur foi, à voir partout le doigt vengeur de Dieu, et le moindre accident fâcheux qui frappe leurs ennemis prend à leurs yeux les proportions d'un fait où apparaît manifestement l'intervention céleste. Le livre de Lactance sur la mort des persécuteurs de l'Eglise est une preuve de cette trop facile croyance des fidèles à l'intervention directe de Dieu. L'auteur, emporté par son zèle apostolique, va au delà de toute limite, et ne sent plus qu'il franchit les bornes des choses qu'il est permis d'écrire, lorsqu'il affirme, sans hésitation, que la puanteur des ulcères vermineux de Galère empestait et rendait inhabitable la ville de Sardonique ! Il est vrai que la Bible en dit autant des plaies gangréneuses d'Antiochus Epiphane, dont l'odeur infectait toute l'armée.

Nous ne pensons point cependant que les faits cités par les anciens aient été inventés de toute pièce et soient dénués de tout fond de vérité : ils ont été simplement dénaturés, amplifiés par l'imagination des masses. Ces plaies, qui frappaient de préférence les parties génito-urinaires et les rongeaient, n'étaient peut-être que des gangrènes, et très probablement des gangrènes consécutives à des infiltrations urineuses. Or, la gangrène est elle-même de la pourriture et engendre, à son tour, la pourriture, lorsqu'elle est mal soignée, comme elle l'était à cette époque ; mais l'idée de pourriture, nous l'avons dit plus haut, était inséparable de l'idée de vermine, et quiconque mourait de la pourriture, était réputé avoir été dévoré vivant par les vers, surtout s'il paraissait, aux yeux des foules, avoir mérité ce châtiment.

Au surplus, il faut que la maladie à laquelle ont succombé Antiochus, Hérode le Grand, Hérode Agrippa, Galère Maxime, ait présenté une origine étrange et un caractère tout particulier de malignité, puisque les victimes elles-mêmes y ont reconnu la juste punition de Dieu.

Nous avons cité plus haut, d'après les auteurs sacrés, les paroles de repentir et d'humilité que le mal arracha à Epiphane et aux deux Hérode. Galère, lui-même, bien que barbare et païen, ne put s'empêcher de faire un retour sur ses actes et de reconnaître une cause surnaturelle au mal à qui il devait céder tous les jours une partie de ses chairs : « Vaincu par ces supplices, dit Lactance, il revint à Dieu, et, durant les intervalles d'une douleur toute nouvelle, il promit de rétablir l'Eglise qu'il avait ruinée, et d'en réparer les dommages. »

A la veille de sa mort, le trentième jour du mois d'avril, il fit pu-

---

(1) *Oritur sæpe* SUPERNATURALITER *Deus cum infligit superbis, blasphemis, sacrilegis, ac persecutoribus et tortoribus fidelium et sanctorum.* (Commentaria in Scripturam sacram, CORNELII a LAPIDE, lib. II *Machabæorum*, cap. VIII, v. 9.)

blier à Nicomédie un édit par lequel il permettait aux chrétiens le libre exercice de leur religion, et se recommandait à leurs prières (1).

Cette cause surnaturelle n'était pourtant pas la seule qu'invoquaient les auteurs, et ils admettaient aussi que la maladie vermineuse pouvait avoir une origine toute naturelle. Ils écrivaient : « Un tempérament délicat et faible, la misère et la privation d'aliment y prédisposent, mais c'est surtout, parmi les causes physiques, la pourriture et l'absence complète de tout soin qui lui donnent naissance (2). »

Il est évident, par exemple, que ceux que l'on condamnait à l'atroce supplice du scaphisme ou du cyphonisme, que les personnes que l'on laissait mourir lentement, au milieu de leurs déjections, dans un cachot sordide, devenaient une proie facile à la vermine, puisqu'ils n'avaient contre elle aucun moyen de défense : ainsi s'explique la mort misérable de l'esclave Eunus dans sa prison.

Dans des temps moins reculés (1553), Michel SERVET, la glorieuse victime de Calvin, en était réduit, du fond du cachot infect qui lui servait de prison, à écrire aux membres du conseil de Genève : « Il me voult ici faire pourrir, les poulx me mangent tout vif, mes chausses sont deschirées et n'ay de quoi changer ny pourpoint ny chemise, que une meschante. Il y a trois semaines que je demande avoir audienec et n'ay pu l'obteuir Le froid me tourmante grandement, à cause de ma colique et rompute (hernie), laquelle m'engendre des autres provetés que ay honte de vous écrire. C'est grand' cruaulté. Pour l'amour de Dieu, donnez y ordre ou pour pitié ou pour le devoyr ! »

On sait quel rôle très effacé jouaient autrefois l'hygiène sociale et l'hygiène privée. Il fallait qu'au moyen âge la phthiriase, marchant de pair avec la saleté, fût bien fréquente, pour que sainte Elisabeth de Hongrie (1201-1231) ait créé un ordre religieux composé de femmes dévouées, dont la mission était plus spécialement d'aller à domicile visiter les pouilleux (3).

En dehors de ceux pour qui la propreté était chose indifférente, et de ceux à qui la société ne permettait d'avoir aucun soin de leur personne, il y avait encore ceux qui, se mettant eux-mêmes hors la société par esprit philosophique ou dans un but de mortification et d humilité, affectaient le plus profond mépris pour leur corps. Sans parler, chez les païens, de Diogène et des adeptes de l'Ecole cynique, nombreux furent, chez les chrétiens, ceux qui ne voulurent jamais se débarrasser de leurs haillons et qui se firent de la vermine un manteau de vertu. Ils voulurent, leur vie durant, réaliser la parole de Job, que nous citions plus haut : *In multitudine eorum consumitur vestimentum meum et quasi capitis succinxerunt me.* On trouvera de

(1) LACTANCE, *loc. cit.*, chap. XXIV et XXXV.

(2) *Oritur subinde* NATURALITER *ex delicata dulcique corporis complexione, vel nutritione aut ex sordibus et putridine, ut fit in pauperibus.* (Commentaria in *Scripturam sacram* CORNELI a LAPIDE, *loc. cit.*)

(3) Il n'y a pas longtemps encore, existait à Marseille la congrégation laïque de Sainte-Elisabeth, dont le but était de donner des soins de propreté aux malades des hôpitaux : elle se composait de 24 membres (12 femmes et 12 hommes), appartenant aux familles les plus honorables de la ville. Tous ceux de notre génération ont vu à l'œuvre ces dévoués laïques, venant régulièrement, trois fois par semaine, dans les salles, pour y laver et peigner les malades ; on leur a aujourd hui interdit la porte des hospices, et la congrégation, vieille de plusieurs siècles, a dû se dissoudre. Il résulte de notre enquête qu'à l'heure actuelle, dans bon nombre d'hôpitaux, les malades sont négligés sous le rapport des soins intimes, et plusieurs se plaignent de ne pouvoir s'y débarrasser de la vermine qui les dévore.

nombreux exemples de ce dédain de la propreté la plus élémentaire dans l'*Auréole séraphique*, volumineuses annales où sont retracés les faits et gestes pieux des enfants de saint François d'Assise.

Saint Labre ne consentit jamais à changer de vêtement, et les parasites qui le dévoraient étaient si nombreux, qu'il refusait toujours de s'asseoir, alléguant hautement sa sordidité et la crainte de souiller le siège qu'on lui présentait. Il prenait toutes les précautions, pour épargner aux autres (1) le dégoût qu'inspirait son voisinage ; il vivait séparé des pauvres eux-mêmes, et ne s en approchait jamais.

Un autre saint, Thomas Becket, se laissa aussi dévorer par les poux ; il en était revêtu comme d'un cilice vivant qui le déchirait sans cesse. Celui-là n'était pas un mendiant comme le bienheureux Labre : il vécut à la cour d'Henri II, roi d'Angleterre, exerça les fonctions de grand chancelier et devint plus tard archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre : « Après qu'il eut subi la mort du martyre, dit son historien, on trouva son cilice tellement plein d'insectes pédiculaires, que l'on jugea ce martyre antérieur, au milieu du luxe et de la mollesse d'une cour, bien plus insupportable que le dernier. »

Ces cas de phthiriase devaient nécessairement s'accompagner d'excoriations prurigineuses, se transformant inévitablement en plaies ulcéreuses inguérissables ; et celles-ci, dans des conditions de sordidité aussi favorables, devenaient un si excellent foyer de puanteur, que les vers en peu de temps pouvaient y faire leur apparition : c'est ce qui nous autorise à admettre comme très probables les deux observations que nous avons citées plus haut, se rapportant, la première à la mort du tertiaire Barthole, et la seconde à la mort de la bienheureuse Lidwine.

Cette complication vermineuse des plaies, par absence complète des soins de la plus élémentaire propreté, nous donne l'explication de ce texte de l'Écriture : « Celui qui se livre aux femmes prostituées sera mangé des vers (2). » La Bible ne veut pas dire, comme l'ont écrit certains commentateurs, que les vers soient la cause des ulcères vénériens, mais elle constate simplement un fait, à savoir : la fréquente apparition des vers dans les ulcères vénériens qui, à l'époque, devaient être fort mal soignés. La même raison nous donne l'explication de la présence des vers dans les bubons ulcérés, fait qui nous étonne fort aujourd'hui, et dont nous trouvons de si nombreux exemples dans les auteurs anciens traitant de la peste et des affections charbonneuses.

Au surplus, il ne faut pas que ces histoires de maladie vermineuse nous surprennent outre mesure : il est des faits de maladie pédiculaire, dûment constatés par des auteurs sérieux, qui sont aussi étranges.

Dans la phthiriase, l'éruption pédiculaire se montre souvent sous forme de bulles ou de nodules remplis de poux. Gaulke (1866) a rapporté plusieurs cas dans lesquels on voyait une centaine de nodules, du volume d'un pois à celui d'une noisette, les uns ouverts, les autres recouverts d'un épiderme mince ; ces nodules étaient d'un rouge livide et siégeaient sur la poitrine, le ventre et surtout sur la face interne des membres. Les quelques-uns non encore ouverts donnaient, au toucher, la sensation d'un sac plein de grenailles de plomb. La démangeaison était si violente que les malades n'avaient pas de trêve

(1) Timore di lasciare nella sedia qualche insetto schiffoso, in *La vie admirable du bienheureux mendiant et pèlerin Benoît-Joseph Labre*, par Léon Aubineau ; Paris, 1875.

(2) *Qui se jungit fornicariis, erit nequam, putredo et vermes hereditabunt illum.* (Ecclesiast. xix, 3.)

qu'ils n'eussent écorché ces nodules, qui donnaient alors issue à un grand nombre de poux, sans une goutte de liquide. Gaulke enleva un de ces nodules d'un coup de ciseau, et, examinant à la loupe la membrane parcheminée qui le recouvrait, y constata de petits trous par lesquels les poux avaient dû pénétrer. Les observations de Gaulke ont été confirmées par celles de Landois (1).

Les anciens, du reste, ne sont pas les seuls à nous parler de personnes dévorées vivantes par les vers. Il existe d'autres faits récents qui méritent tout crédit : nous en citerons quelques-uns.

§ 5. — *Observations authentiques, dont plusieurs inédites. Un chapitre de dermatologie : la maladie d'Antiochus.*

Nul ne saurait douter de la véracité du fait par lequel nous allons commencer. L'observation en est due à l'éminent anatomiste Jules Cloquet, et nous en empruntons le récit au Dr H. Lauvergne :

« Un journalier bas-normand revenait un soir à Paris, et, comme disent les amateurs, il se trouvait entre deux vins. Pour trancher toute incertitude, il entre dans un cabaret ; il achève une dernière et abondante libation, et se remet en route, mal assuré sur ses jambes et moins maître encore de sa pauvre tête. Voilà qu'il tombe sur un lit de gazon, adossé contre le mur de la Morgue, et le hasard l'abandonne à une stupeur profonde qui dure douze ou quinze heures. Ce qu'il advint pendant ce sommeil de la mort est en tout digne des horreurs de la tombe. De petits vers nourris de viandes putréfiées, d'ignobles insectes percèrent la peau du crâne, des yeux, des oreilles, du nez et de la bouche, de tout le corps enfin de notre défunt vivant, et déposèrent leurs œufs sous cette chair chaude, avinée et en tout point favorable à leur lignée. Si la mort, comme disaient les anciens, donne toujours la vie, celle-ci, mieux que la mort, prouva ce qu'elle peut en ce genre sous la peau de notre Bas-Normand. Il sortait à peine de son ivresse, lorsque la dégoûtante couvée se hâtait de voir le jour. Alors vous eussiez vu des myriades de sales vers, petits, nauséeux, d'un gris blond, percer lentement le miroir des yeux, sortir des narines ou des oreilles, ramper sur la peau du front et de la tête ; quelquefois la toux en chassait violemment un paquet de la bouche ; ailleurs et sur tout le corps, c'était le même hideux tableau ; partout, en un mot, on rencontrait vermine et dégoût. Cet homme mourut quelque temps après, dévoré lentement et en détail par ces affreuses bêtes. Il avait perdu la vue, l'ouïe, l'odorat dans cette affreuse mêlée de vers et d'insectes. Lorsque les moyens qui tuent ces parasites eurent opéré, il resta sous la peau de longues et étroites galeries qui se remplirent de matières ; il fallut les inciser et les vider ; son corps fut bientôt sillonné comme une carte de géographie ; il faisait mal à voir et à entendre, et, en s'éloignant de lui, on se rappelait, malgré soi, la parole de Job sur son fumier : « *Cur misero lux data est ?* » (2)

(*A suivre.*)

---

(1) Citées par W. DUBREUILH, in *Pratique dermatologique*, tom. III, p. 852 ; voir aussi, dans la *Presse médicale belge*, 1875, n° 1, et 1884, n° 45, de très curieuses observations de fièvre pédiculaire aiguë, coïncidant avec l'apparition subite d'une quantité énorme de poux.

(2) H. LAUVERGNE, *De l'agonie et de la mort dans toutes les classes de la société sous le rapport humanitaire, physiologique et religieux* (Paris, 1842), tom. I, chap. III (*de l'Ivrognerie*), pp. 153-155.

Informations de la « Chronique »

Une enquête sur Lourdes.

M. Jean de Bonnefon vient d'adresser à nombre de médecins la circulaire ci-dessous :

Paris, mai 1906.

Monsieur le docteur et maître,

Je crois qu'une des premières discussions de la nouvelle Chambre portera sur la fermeture de la Grotte de Lourdes. Permettez-moi de vous demander à ce sujet votre opinion *médicale.*

1° L'entreprise de Lourdes est-elle utile ou nuisible aux malades ?

2° Les malades plongés dans la piscine sont-ils en danger, soit par le fait même, soit par les sanies, débris, sang, qu'ils trouvent dans l'eau non changée, dans la baignoire non lavée ?

3° Le long exode des trains de malades à travers la France ne présente-t-il pas des inconvénients au point de vue de la propagation de la tuberculose et autres maladies ?

4° Enfin, si vous connaissez Lourdes, croyez-vous que les règles de l'hygiène soient observées, tant à la grotte qu'à l'hôpital ?

En résumé, *médicalement*, Lourdes est-il un danger ou un bienfait ?

Votre réponse, Monsieur le docteur et maître, me fera votre obligé, comme je suis votre tout acquis.

Jean de Bonnefon.

Les résultats de l'enquête ne prouveront évidemment pas grand'-chose : chacun restera sur ses positions et beaucoup s'abstiendront de répondre. Le doute est un si mol oreiller, dirait Montaigne.

Manies étranges de gens d'esprit.

Un curieux *Scrap book*, qui vient de paraître à Londres, et que nous fait connaître le *Journal de la Santé*, nous donne des détails piquants sur les manies de quelques littérateurs et hommes politiques.

Bjœrnson se sent le cerveau vide, quand il n'a pas les poches remplies de semences, qu'il jette en se promenant.

Swinburne, pendant qu'il écrit, doit bourrer de gâteaux son chien couché à ses pieds.

Kate ne commençait un poème, qu'après avoir grignoté une rôtie frottée de poivre de Cayenne.

Byron était incapable d'aligner un vers, s'il ne pouvait, d'un doigt machinal, torturer le premier bouton de son habit.

Daudet ne travaillait bien, que lorsqu'il était affamé. Il était malheureux sans lorgnon ; aussi le tenait-il sur le nez, même en dormant.

Robert Browning n'était inspiré, qu'après avoir passé le pied gauche dans le trou qu'il faisait à son tapis.

Balfour, l'ex-premier ministre, ne prononce jamais un discours parlementaire, sans caresser dans son gousset une patte de taupe. Un

jour, il l'oublia dans son speech, posa la question de confiance et fit tomber le cabinet.

Voici, d'autre part, selon M. Delincs, quelle était une des manies favorites d'Ibsen :

Sur sa table, à côté de l'encrier, se trouvait immuablement unc tablette sur laquelle étaient posées de petites figures sculptées de chiens, chats et diablotins, ainsi qu'une statuette en cuivre figurant un lapin jouant du violon.

Ibsen déclarait qu'il n'avait pu écrire unc ligne de ces souvenirs, sans avoir ces bibelots sous son regard.

— Cela me semble étrange, disait-il, mais c'est ainsi ! Pourquoi ? C'est mon secret.

Le malheur est qu'il a emporté son secret dans la tombe.

Médecin musicien.

Particularité curieuse, c'est la première fois que, parmi les membres des divers jurys du Conservatoire, nous avons vu figurer, dans le concours du 27 juillet (instruments à vent),... un médecin !

Hâtons-nous d'ajouter — pour expliquer cette anomalie, qui n'est qu'apparente — que notre distingué confrère, tout en restant praticien et praticien très appelé, est, à ses heures, un compositeur de grand talent : il s'agit, ne l'avez-vous pas deviné, de Raoul Brunel, lauréat du prix de la Ville de Paris en 1900, et dont les initiés connaissent assez le véritable nom. pour qu'il soit superflu de le dévoiler.

Un bon point à M. Gabriel Fauré, dont l'éclectisme n'est plus à vanter.

Le Livre d'or du professeur S. Pozzi.

Nous avons vivement regretté de ne pouvoir assister à la cérémonie qui groupait, le 8 juillet, autour de notre affectionné maître, le professeur S. Pozzi, ses élèves, ses admirateurs et ses amis. Eloigné de Paris, nous n'avons pu qu'adresser au héros de la fête notre modeste mais sincère hommage de respectueuse sympathie, que nous sommes heureux de lui renouveler à cette place.

Nos lecteurs savent déjà que, sur l'heureuse initiative du Dr Jayle, il fut présenté au professeur Pozzi, à l'occasion de ses vingt ans d'exercice chirurgical dans le service de gynécologie de l'hôpital Broca-Pascal, un *livre d'or* dont l'idée première avait été suggérée à Jayle au cours d'un voyage entrepris, il y a quelques années, en Allemagne.

Outre le livre d'or, il fut offert au savant praticien une médaille due au ciseau de Chaplain, produit d'une souscription.

Entre autres discours qui furent prononcés, nous devons plus particulièrement signaler : celui du doyen Debove, spirituel à son ordinaire ; du professeur Renaut (de Lyon), d'une belle tenue littéraire ; du professeur Le Double (de Tours), qui rappela très heureusement les travaux si remarquables de Pozzi relatifs à l'anatomie et à l'anthropologie ; du Dr Jayle, le dévoué organisateur de cette cérémonie familiale, qui fut rarement mieux inspiré ; et enfin, la brillante improvisation du professeur Pozzi qui sut, en termes de choix et d'une délicatesse exquise, remercier chacun de ceux qui lui avaient offert leur tribut d'admiration ou de gratitude. A. C.

Hommage au Dr J.-J. Peyrot.

La coutume que l'on a de témoigner son attachement et sa reconnaissance aux maîtres que la limite d'âge prive de leur service d'hôpital s'était traduite, le 23 décembre dernier, par la remise d'une plaquette (de Paulin) offerte au Dr Peyrot, à l'hôpital Lariboisière, par ses collègues, ses élèves, ses amis.

Ses compatriotes voulant fêter, à leur tour, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, qui venait récompenser toute une vie de travail et de probité, ont offert à leur président, le 25 juin dernier, un banquet qui réunissait plus de 120 convives, et à l'occasion duquel ils lui ont remis une plaquette où le sculpteur Moncel a réuni plusieurs sites du Périgord, et une autre plaquette, reproduisant son image, œuvre de Mlle Geneviève Granger.

Fête pleine de charme, où on loua, dans maints discours, la science, la bonté, le désintéressement du médecin et du « pays ». Les mots n'étaient pas seulement sur les lèvres ; ils étaient aussi dans les cœurs. Et la fête prit fin par un concert où le ténor Affre nous procura une de ces joies qu'on ne goûte que trop rarement. A.-L.

8e Voyages d'études médicales aux Stations Hydrominérales et Climatiques de France.

Le 8e Voyage d'études médicales aura lieu du 1er au 12 septembre 1906.

Il comprendra les Stations de Savoie et du Dauphiné : *Hauteville* (Sanatorium), *Evian*, *Thonon*, *Saint-Gervais*, *Chamonix*, *Annecy*, *Aix*, *Marlioz*, *Le Revard*, *Challes*, *Salins-Moutiers*, *Brides*, *Pralognan*, *Allevard*, *Bouquéron*, *La Motte*, *Uriage*.

Le V. E. M. de 1906 — comme les sept précédents — est placé sous la direction scientifique du Docteur Landouzy, Professeur de Clinique médicale à la Faculté de Médecine de Paris, qui fera des conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre de son lieu de résidence au point de concentration, *Lyon*.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de dislocation : *Uriage*, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ

De Lyon à Uriage, prix à forfait : 300 fr., pour tous les frais : chemins de fer, voitures, hôtels, nourriture, transports de bagages, pourboires.

Office central des renseignements balnéaires.

La direction de la *Gazette des Eaux* rappelle à tous les intéressés qu'elle a créé, depuis plusieurs années déjà, dans ses bureaux, 60, rue Mazarine, à Paris, un service de renseignements, appelé *Office central des renseignements balnéaires*.

Ce service est mis entièrement à la disposition des médecins, directeurs de stations hydrominérales ou climatiques, exploitants de sources ou de sanatoriums, etc., désireux d'offrir ou de rechercher situations, postes, renseignements pour analyses de sources, exploitation, demandes en autorisation, captages nouveaux et anciens, etc.

Il sera répondu, dans le plus bref délai, à toute demande de ce genre, adressée aux bureaux de la *Gazette des Eaux*, 60, rue Mazarine, Paris (VIe).

ÉCHOS DE PARTOUT

Une relique de Desaix. Le Musée de Riom vient de recevoir un don précieux, une « relique de Desaix » : c'est une mèche de cheveux noirs, enveloppée dans un linge jaunâtre, fixé sur une feuille de carton, au bas de laquelle on a épinglé une note sur papier jauni et ainsi conçue :

« Cheveux et morceau de la chemise que portait le général Desaix le jour de sa mort, 25 prairial an VIII, à l'affaire de Marengo : ce petit linge est encore teint du sang que ce grand homme a répandu sur le champ de bataille pour le bien de sa patrie.

« Don fait à Messeix cadet par M. Vérial, un des chirurgiens chargés, à Milan, d'embaumer le corps. — E. V. »

Ces souvenirs sont offerts au Musée par M. Victor Viallette, juge de paix à Saint-Flour. M. Viallette descend d'une vieille famille de Riom, dont un des membres avait fait la campagne d'Italie, aux côtés du chirurgien Vérial. L'authenticité du souvenir de Desaix ne fait donc pas doute.

(*Le Journal.*)

Chef d'orchestre docteur en médecine. La *Gazette des hôpitaux* de Toulouse annonce que M. MONTAGNE, originaire de Toulouse, chef d'orchestre du grand théâtre de Bordeaux, vient de passer brillamment sa thèse de doctorat en médecine sur « le Malmenage vocal ».

(*Progrès médical.*)

Un évadé de la médecine : Adrien Marx. Un des plus anciens collaborateurs du *Figaro*, M. Adrien MARX, vient de mourir à Beaulieu.

Après avoir fait ses études de médecine, Adrien Marx était entré, en 1862, au *Figaro* de Villemessant. Un article sur le prince impérial attira sur lui l'attention de l'impératrice Eugénie, qui le fit nommer historiographe des chasses, déplacements et fêtes de la cour. Plus tard il devint inspecteur des beaux-arts de la ville de Paris.

(*Echo de Paris.*)

Médecin, champion d'automobilisme. Le *Lyon médical* relate le brillant succès d'un des plus intrépides chauffeurs lyonnais, M. MONTVILLE, au dernier concours de tourisme organisé par l'Automobilisme-club du Rhône, de Lyon à Vals-les-Bains. M. Montville, ayant obtenu le maximum des points sur sa voiture Richard-Brasier 25/35 HP, a été premier du classement général.

Sous un autre nom, M. Montville est un jeune et très distingué maître dans les hôpitaux, agrégé à la Faculté de médecine, et l'un des plus sympathiques collaborateurs du *Lyon médical*.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Napoléon à Waterloo (XII; XIII, 267). — Ses moindres gestes ont été décrits bien souvent. Il paraît difficile néanmoins de se mettre d'accord.

Le Dr Bougon, dans un récent n° de la *Chronique*, prétend que la revue des troupes était finie avant 10 heures du matin. Cette revue suprême fut plutôt un défilé qu'une revue proprement dite. Les troupes, allant prendre leurs positions de bataille, passaient devant Napoléon et l'acclamaient avec enthousiasme. Or, dans son beau livre « *1815* », Henry Houssaye, qui a voulu étudier sur place et dans ses moindres détails la journée du 18 juin, dit à la page 323 : « *Il était près* « *de onze heures* et il s'en fallait que les troupes fussent toutes arri- « vées sur leurs positions. »

Le Dr Bougon dit en outre que, avant la bataille, Napoléon, à la ferme du Caillou, prit un peu de repos *à cheval sur une chaise*.

Cette heure de repos, je croyais que l'empereur l'avait passée sur son petit lit de campagne. C'est ce qu'écrit, après Thiers. Van Neck, l'auteur de *Waterloo illustré* (p. 59) : « L'empereur sommeilla pendant « une heure, étendu tout habillé *sur son lit militaire*. » C'est dans ce sens aussi que m'a parlé M. Coulon, l'aimable propriétaire (jusqu'à ces derniers temps) de la ferme du Caillou, lorsqu'il eut la bonté de me narrer sur place les phases de la Grande Journée.

La veille, au soir, Napoléon, arrivé au Caillou, descendit de cheval, choisit sa chambre, y fit allumer du feu, et s'y reposa sur une chaise, en attendant ses bagages. N'est-ce pas ce qui a trompé le Dr Bougon ? Je me permets de poser la question.

La chambre impériale est restée ce qu'elle était le jour de la bataille. Le lit de campagne de l'empereur y fut dressé contre le mur qui donne sur la grand'route. La salle à manger voisine s'appelle toujours « la Salle des maréchaux ». — On y voyait encore, il y a quelques mois, la table sur laquelle fut servi le déjeuner impérial, et le tapis dont on la couvrit ensuite pour consulter les cartes.

Dr Dailliez, *à Cambrai.*

Les cheveux poussent-ils après la mort ? (VII ; VIII ; XI, XIII, 264). — Cheveux, poils et ongles poussent-ils après la mort ?

Hippocrate-Le Double dit non; Galien-Bougon dit oui. Qui des deux a raison ?

L'un et l'autre, croyons-nous... Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le tout est de s'entendre.

Avec le distingué professeur de l'Ecole de Tours nous dirons : Non : cheveux, poils et barbe ne poussent pas *post mortem*. La poussée des cheveux, des poils et de la barbe est un fait *actif*, un fait de *vie*, incompatible avec la mort. Les poils, la barbe chez *certaines* gens qui se rasent, par suite de la *rétraction* de la peau, après la mort, ne *semblent-ils* pas avoir *un peu* poussé? Oui, répondrons-nous avec le Dr Bougon.

D'après ce que nous avons observé, nous croyons que la clef du problème est dans la rétraction de la peau *post mortem* chez certaines personnes qui, de leur vivant, usaient du rasoir.

Quant aux cheveux, nous les mettons hors de cause, car non seulement nous ne croyons pas à leur poussée après la mort, mais nous ne pensons pas que leur poussée *apparente* soit appréciable, comme celle d'une barbe rasée avant la mort.

A qui le tour?

Dr Nohcuaf.

— Il serait nécessaire de faire l'examen microscopique, afin de voir au juste dans quelles limites les poils, développés *post mortem*, ressemblent ou diffèrent de ceux qui poussent à l'état normal. Il est possible que l'on ait pris, parfois, des apparences pour des réalités ; comme il est possible qu'on ne se soit pas trompé.

C'est qu'en effet, nous avons vu, dans notre jeunesse, des cas analogues sur des végétaux; notamment à l'arête vive des planches nouvellement sciées, reposant sur un sol humide, dans les marais. On a pu y confondre, avec des racines, de simples filaments de mucédinées ; et même des cryptogames épiphytes ou hypophytes, de la classe des champignons. Nous y avons même vu, à diverses reprises, des centaines de prolongements coniques, de 1 cent. à 1 cent. et demi de long, dont nous n'avons jamais eu l'explication complète ; bien que ces saillies soient certainement dues à l'action du sol humide, sur la nature végétale des planches, obtenues avec une scie à dents raboteuses, et effilochées à leurs arêtes vives. On conçoit que, dans ce cas particulier, l'action de l'eau du sol sur ces ébarbures puisse produire, en les gonflant, des annexes bizarres, bien différents des racines.

Dr Bougon.

— Parmi les personnages qui assistèrent en 1840 à l'exhumation du corps de Napoléon Ier à Longwood, figurait un de ses anciens valets de chambre, Noverraz, qui avait assisté jadis à la mort, à la mise en bière et à l'inhumation de l'Empereur. Noverraz a tenu un journal de son expédition sur la *Belle Poule* ; des notes de tout genre, écrites au crayon, recouvrent les pages blanches d'un Atlas que le hasard a mis entre mes mains il y a quelques années.

Voici ce qu'on peut y lire : « La doublure en satin du quatrième « couvert de cercueil s'était détachée et couvrait le corps très régu- « lièrement. Le docteur Guillard l'a prise aux pieds et l'a soulevée « doucement en remontant vers la tête. Le corps était bien conservé ; « les mains étaient fermes ainsi que tout le corps, son chapeau, son « uniforme de chasseur... Les bottes étaient couvertes d'un moisi « blanc ; tous les intervalles étaient remplis d'un léger moisi qui « empêchait de voir les objets mis dans le cercueil comme les vais- « seaux contenant le cœur et l'estomac, de la vaisselle, des aigles, « de l'argent et des pièces d'or. L'Empereur était tellement frappant « que les personnes qui n'avaient vu que ses portraits l'ont parfaite- « ment reconnu. On ne jugea pas nécessaire d'en voir davantage. « *En touchant* son *menton le docteur a trouvé que sa barbe avait* « *légèrement poussé...* Je ne puis pas exprimer l'effet qu'une pareille « scène produisit sur les spectateurs. Le cercueil ne resta pas ouvert « plus de deux minutes. »

Edmond de la Harpe. (Vevey).



LES SAINTS GUÉRISSEURS DE N.-D. DE MONCONTOUR.

Superstitions et Rites funéraires (IX, 274 ; XIII, 268). — Chaque année, le 5 mai, les Elbois (habitants de l'île d'Elbe) célèbrent l'anniversaire de la mort à Sainte-Hélène de leur ancien roi (Napoléon). L'église de la Miséricorde renferme un cercueil d'ébène, copié sur celui des Invalides, et dans lequel est enfermé le masque en bronze de l'empereur, moulé sur sa face après sa mort par le Dr Antommarchi. Le 5 mai, le cénotaphe est dressé au milieu de l'église, sur un haut catafalque, la bannière aux trois abeilles hissée sur l'Hôtel de Ville et, en présence des autorités officielles, une messe funèbre est dite.

A défaut du tombeau de son roi d'un jour, Elbe a du moins la reproduction de son cercueil (1).

L. R.

L'hygiène dans les églises (XIII, 260). — Copié, le 27 juillet 1895, dans l'église Saint-Guillaume à Saint-Brieuc (l'avis y est sans doute encore) :

« Par respect par le saint lieu, on est prié de ne pas cracher par terre *autant que possible.* »

Nous relevons, d'autre part, dans un ancien traité de civilité les curieuses lignes ci-dessous :

« Il serait bon aussi et tout à fait de la bienséance que tout le monde s'accoustumast dans l'Eglise de cracher dans son mouchoir, comme nous avons dit qu'il fallait faire chez les grands. Car ordinairement il n'y a point de pavé d'écurie si sale et si dégoustant que celuy de la maison de Dieu. » *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens* ; Paris, 1682, pp. 98 et 99.

H. M.

Les saints guérisseurs (XII, 754 ; XIII, 88). — Un de nos confrères, M. le Dr Blind (de Paris), a eu la gracieuseté de nous communiquer une photographie représentant « les saints guérisseurs de Notre-Dame du Haut, près Moncontour (Côtes-du-Nord) ». Nous en donnons la reproduction. Comment tous ces saints se trouvent-ils ainsi groupés ? Où étaient-ils placés primitivement ? Sans doute dans quelque sanctuaire. Nous manquons de détails à ce sujet.

L. R.

L'hypertrichose dans la race blanche (XIII, 158). — Dans la *Chronique médicale* du 1er mars 1906, page 158, E. H. a posé une question un tantinet naïve, pour savoir si on a observé, dans la race blanche, des hommes dont la chevelure aurait atteint les dimensions qu'elle peut acquérir chez les femmes.

La mode est la cause que tous les hommes ont les cheveux coupés plus ou moins courts ; il faut peut-être y ajouter la commodité ; mais il n'existe aucune raison que les hommes n'aient pas de longue chevelure.

La nature a placé sur le crâne de l'homme des cheveux pour le protéger et pour l'embellir ; la civilisation a fait disparaître en partie cette belle protection et l'a remplacée par un couvre-chef inélégant.

(1) Cf dans les *Lectures pour tous*, d'avril 1906, l'article sur *Napoléon, roi de l'île d'Elbe* ; à remarquer particulièrement la gravure représentant la « teste » de Napoléon dans l'église de Porto-Ferraio (p. 635).



FEMME A CALIFOURCHON

(Auvergne)



FEMME A CALIFOURCHON

Bagnères de-Bigorre)

Les femmes, par commodité et aussi par un sentiment mal compris de coquetterie, ont ramené les cheveux sur le sommet de la tête, mais la disposition naturelle de la chevelure est de la laisser flotter sur le dos ; c'est la plus belle mode et la plus seyante.

On pourrait citer de nombreux exemples d'hommes à longue chevelure. Il suffit de rappeler les longues tresses de cheveux des guerriers gaulois, avant la conquête romaine.

Les Francs portaient les cheveux longs ; mais, seuls, les princes avaient le droit de les porter dans toute leur longueur.

« Les Francs, dit Saint-Foix, dans ses *Essais historiques*, se cou-
« paientles cheveux tout autour de la tête, ne les conservant dans toute
« leur longueur que sur le sommet où ils les renouaient et les ratta-
« chaient ; il n'était permis qu'aux princes de la famille royale de por-
« ter leurs cheveux flottants sur les épaules et sans être raccourcis au-
« tour de la tête. Les cheveux du peuple subjugué, des Gaulois, ne de-
« vaient pas passer le cou : ainsi la chevelure était une marque dis-
« tinctive entre les Francs et le peuple vaincu. Couper les cheveux à
« un prince ou à un Franc, c'était, non seulement le dégrader, le re-
« trancher de sa famille, mais encore de la nation. »

Actuellement, les prêtres de la religion orthodoxe grecque laissent croître leur barbe et leur chevelure sans jamais y porter un fer impur. Leurs cheveux, *ipso facto*, longs comme des cheveux de femme, sont tortillés et ramenés en torsade sur le sommet de la tête.

Ces quelques exemples ne sont certainement pas les seuls, et les érudits correspondants de la *Chronique* pourront en citer d'autres.

D[r] Paul Noury (de Rouen).

Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ? (VIII ; XIII, 188.) — Les femmes n'ont monté à cheval à l'anglaise que depuis 1830, où la mode nous vint d'Angleterre. Actuellement, la mode à califourchon nous revient d'Amérique et d'Angleterre depuis un an ou deux : on peut voir quelques amazones à grande robe monter ainsi au bois de Boulogne depuis l'an dernier. La méthode antique anglaise est déformante, antihygiénique, parce que congestionnante du bassin, — c'est en effet un des procédés suédois appliqué contre l'aménorrhée, mais la position suédoise est plus physiologique; en plus, la femme manquait d'assiette et n'était entraînée qu'après 6 mois au moins de travail pénible.

D[r] Saquet (Nantes).

— Les deux pièces que nous publions témoignent mieux qu'un long commentaire, que cette coutume des femmes de monter à califourchon n'a pas complètement disparu de nos provinces.

La première représente un paysan et une paysanne de la Lozère, se rendant au marché : nous en devons l'original à M. le D[r] Larrieu, de Montfort-l'Amaury, notre dévoué collaborateur. Nous avons rapporté la seconde d'un voyage aux Pyrénées : c'est en passant à Bagnères-de-Bigorre, que nous avons aperçu, à la vitrine d'un libraire, la curieuse carte postale représentant les « anciens costumes des Pyrénées », carte d'après laquelle nous avons fait dessiner la figure ici reproduite.

L. R.

Chronique Bibliographique

Paul Delaunay, *Le Monde médical parisien au dix-huitième siècle.* Thèse de Paris. Libr. médic. et scientifique Jules Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, et 12, rue Monsieur-le-Prince, Paris. 1905.

On étudie toujours le xviiie siècle avec plaisir, et cette étude nous fournit aussi plus d'un enseignement : le Dr Delaunay nous l'a bien montré, dont l'œuvre est un monument d'érudition très agréablement écrit.

Les études médicales et le projet de réforme de l'enseignement sont des sujets d'actualité. Les médecins fonctionnaires, les médecins de cour, nous promènent dans les hôpitaux et les antichambres des grands. Nous assistons aux discussions entre médecins et chirurgiens ; nous nous passionnons pour ou contre la saignée, pour ou contre l'inoculation ; nous voyons surgir des remèdes secrets contre toutes les maladies, notamment contre les maladies vénériennes ; nous recommençons la querelle des naissances tardives et de la symphyséotomie ; tout cela en compagnie du Dr Delaunay, qui nous conduit par la main dans ce xviiie siècle qu'il connaît bien : il oublie cependant de nous dire que la variolisation n'intéressait pas seulement les médecins et que nous avons, de Mirabeau lui-même, un traité de l'inoculation, d'ailleurs fort peu connu.

En revanche, il rend justice à Barbeu du Bourg, l'auteur d'une théorie que les traités classiques d'obstétrique attribuent à l'Anglais Tyler Smith. Il y a encore trois chapitres d'un gros intérêt sur les magnétiseurs, les amis des livres et les naturalistes ; ils valent qu'on s'y arrête.

La Faculté, surtout composée de médiocrités, se laisse bientôt distancer par la Société royale de médecine, l'Académie de chirurgie, le Jardin du roi, le Collège de France, qu'illustrent des esprits originaux qui ne viennent pas de Paris ; et, quand la Révolution survient, un décret de la Convention brise l'essor de la Société royale, tandis que la vieille Faculté lentement agonise.

Etudes de médecins, études des mœurs et de la société du xviiie siècle, nous avons trouvé tout cela, et le plaisir que nous y avons eu nous fait regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir comprendre dans le monde médical les apothicaires et les sages-femmes.

En observant notre siècle comme le Dr Delaunay a examiné le xviiie, nous sommes bien forcés de convenir que le passé se répète un peu dans le présent ; c'est pourquoi je reprocherai à l'auteur sa conclusion pleine de scepticisme et d'ironie. Il semble redouter que sa bonne foi ait été surprise.

Mais, ce que je veux surtout lui demander, c'est de relire son livre dans plusieurs années et d'en donner une nouvelle édition. Une œuvre embrassant tout un siècle doit être le fruit du labeur de toute une vie. Il ne suffit pas d'avoir des matériaux ; il faut, pour les bien mettre en valeur, avoir longtemps médité sur chacun. Le Dr Delaunay est mieux que le cicerone du xviiie siècle ; mais il lui reste à prendre une

haute canne à pomme d'or, à mettre un jabot de dentelle et une perruque poudrée, pour nous faire les honneurs d'un siècle dans lequel il n'a pas encore assez grandi. Dr André Lombard.

Dr J. Roux (Cannes), *De l'emploi rationnel des farines dans l'alimentation du nourrisson*. Libr. médic. et scientifique J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris, 1906.

On s'est beaucoup occupé de l'alimentation des enfants de 0 à 1 an, et très peu après cet âge ; cependant les victimes sont nombreuses d'une alimentation mauvaise dans le cours de la seconde année. L'auteur a voulu attirer l'attention sur ce point, en exposant les avantages alimentaires de certaines farines et leur mode d'emploi selon leur composition chimique et la faculté d'assimilation des organes digestifs du nourrisson. Dr André Lombard.

Paul Brulat, *Rina* ; Albin Michel, éditeur, Paris. 1906.

Le nouveau roman de M. Paul Brulat est plein des mêmes qualités d'émotion et de tendresse qui firent l'immense succès de *La Gangue*. L'auteur est certainement un homme de cœur. Nous lui ferons pourtant une critique : la candeur du héros de son roman nous semble poussée au delà des bornes du vraisemblable.

Dans un pays où le ridicule tue, rien ne saurait être plus dangereux, au point de vue de la morale, que de montrer tant de maladresse et d'*in-à-propos* dans l'emploi des plus exquises, des plus rares délicatesses du cœur.

Il ne faut pas qu'honnête homme soit aussi implacablement synonyme de... naïf. Cl. B.

Dr Louis Lièvre. — *Massage et Masseurs*. Préface du Professeur P. Brouardel. Henry Paulin et Cie, éditeurs, 21, rue Hautefeuille, Paris.

C'est un juste réquisitoire contre les masseurs, qui se substituent si volontiers aux médecins, pour le diagnostic et le traitement des maladies. Il est vrai que souvent les médecins sont les artisans conscients ou inconscients, mais toujours imprudents, de leur malheur.

L'auteur cite de nombreux exemples d'exercice illégal et nous initie aux pratiques des masseurs, mais pour nous montrer que l'exercice du massage doit être réservé aux seuls médecins.

En résumé, son livre est un bon plaidoyer pour la cause médicale, et tous les médecins penseront avec l'auteur qu'il faut laisser « la médecine aux médecins ».

Dr Toulouse, *l'Art de vivre*. Bibliothèque Charpentier, Eug. Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle, Paris. 1905.

Psychologue avisé, observateur attentif, médecin expérimenté et styliste élégant, le Dr Toulouse a donné une suite à ses « conflits intersexuels et sociaux », dans un ouvrage qui traite de sujets tels qu'ils ne peuvent laisser personne indifférent. D'une mort, d'un procès, de tout événement il tire prétexte pour une étude de morale ou un enseignement de la vie. Il semblerait qu'à mesure que s'efface

le souvenir de l' « actualité » qui a provoqué la discussion, l'intérêt aille aussi s'atténuant ; il n'en est rien, et l'auteur a si bien généralisé les questions qu'il traite, que la notion de temps disparaît et que son étude sera demain aussi vraie qu'elle l'était hier.

Le but pratique de l'auteur, « de montrer le rôle de l'éducation dans le façonnage moral et social de l'individu », est pleinement atteint ; et nous enregistrons avec plaisir cette assertion d'un médecin, qui connaît bien les tares nerveuses de l'humanité, que « la famille, convenablement conseillée, a presque toujours le pouvoir de faire des siens de bons sujets ».

A. L.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

El Ktab des lois secrètes de l'amour, par le Dr Paul de Règla. Albin Michel, éditeur, Paris. 1906.

Paris sous Louis XV, par Camille Piton. Société du Mercure de France, Paris. 1906.

La vie intime d'une reine de France au XVIIe siècle, par Louis Batiffol. Calmann-Lévy, éditeur, Paris. 1906.

Traitement du tabes, par les Drs F. Allard et Cauvy. Daix frères, imprimeurs, Clermont. 1906.

L'assemblée provinciale de l'île de France, par Fernand Bournon. Bellin, imprimeur, Montdidier. 1901.

Nouvelle thérapeutique des plaies et ulcérations par l'aéro-thermo-balsamogène et la camphénine, par le Dr François Raspail. A. Joanin et Cie, éditeur, Paris. 1906.

Les origines de Sainte-Beuve, ses premières années à Boulogne, ses logis parisiens. Lettres boulonnaises, par Fernand Bournon. H. Bouillant, imprimeur, Saint-Denis. 1904.

Œuvres poétiques du sieur de Dalibray, par Ad. Van Bever. E. Sansot et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Dernières années du roi Stanislas, par Gaston Maugras. Plon-Nourrit et Cie, Paris. 1906.

Notes sur les modifications du lait de femme sous l'influence de l'extrait de graines de cotonnier, par le Dr Paul Barlerin. Henri Paulin, éditeur, Paris. 1906.

L'Evolution de la Prostitution, par le Dr Félix Regnault. Ernest Flammarion, éditeur, Paris. 1906.

Le Fruit, par André Couvreur. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Auscultation psychique, par le Dr Grellety. Protat frères, imprimeurs, Mâcon. 1906.

Le droit à l'avortement, par le Dr Jean Darricarrère. Albin Michel, éditeur, Paris. 1906.

Iconographie de Médecine vétérinaire et spécialement de la vaccine, par le Dr R. Blanchard. Asselin et Houzeau, éditeurs, Paris. 1906.

Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident d Louis XIV, 1658-1736, par le comte Gabriel Mareschal de Bièvre. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs, Paris. 1906.

La « Chronique » par tous et pour tous

Une discussion, en 1728, entre chirurgien et apothicaire

Le 28 décembre 1728, le Bailli de Versailles recevait de Me Jean Loustaunau, maître chirurgien juré, demeurant rue Satory, une plainte exposant :

« Que ce jour à huit heures et demie du matin, étant allé voir un malade rue du Vieux-Versailles, il a rencontré dans l'escalier le sieur Jodeau apothicaire, lequel lui dit qu'il était un plaisant j... f... d'avoir ordonné à son malade la veille un lavement et qu'il lui donnerait vingt coups de canne. Et, ledit Jodeau étant monté deux ou trois marches au-dessus de lui, lui donna de grands coups de canne sur la tête et sur la bouche, des coups de pincettes sur le visage, lui arracha sa perruque, la jeta à terre, et aurait continué de le frapper s'il n'était survenu plusieurs personnes, etc... »

Cette plainte était accompagnée d'un certificat médical, constatant que le malheureux chirurgien avait une contusion sur la mâchoire, et qu'un de ses confrères lui avait prescrit une saignée et l'avait mis au régime pour plusieurs jours.

Le Bailli ordonna une enquête. Trois témoins furent entendus. Les deux premiers, survenus pendant la dispute sur l'escalier, déclarèrent avoir entendu les sieurs Loustaunau et Jodeau se traiter réciproquement de j... f.., et les avoir vus se tenir au collet tous deux en s'invectivant Ils ajoutèrent que Jodeau leur avait dit que Loustaunau l'avait, le premier, pris à la cravate, et que c'est alors qu'il l'avait lui-même repoussé de la main sur le visage. Le troisième témoin, une demoiselle Angélique Saint-Lô, âgée de vingt et un ans, déclara qu'elle ne savait rien de la scène de l'escalier, mais que, le matin, le sieur Jodeau l'avait priée de dire de sa part au sieur Loustaunau qu'il était un j... f... d'avoir ordonné un lavement à un malade.

A la suite de cette enquête, M. Loustaunau assigna M. Jodeau devant le bailli en dommages-intérêts, mais nous n'avons trouvé sur le registre d'audience aucune trace d'un jugement. Il est donc à supposer qu'un arrangement amiable termina le différend.

Quelle était au fond la cause de cette violente querelle entre chirurgien et apothicaire? Pourquoi se traitaient-ils mutuellement de j...f.., à propos d'un remède inoffensif et très largement pratiqué à cette époque? Etait-ce seulement une question d'espèce, comme on dit au Palais, c'est-à-dire d'opportunité de remède? Ou bien plutôt, n'était-ce pas une question de principe, c'est-à-dire du droit pour un chirurgien d'ordonner un lavement à un malade? — La discussion sur ce second point est plus intéressante. Les deux corporations des chirurgiens et des apothicaires étaient perpétuellement en procès ; de 1671 à 1764, pendant près d'un siècle, une série d'arrêts du Parlement et du Conseil furent rendus pour ou contre les chirurgiens et apothicaires de la ville de Versailles. Dans une assignation du 15 janvier 1761, les maîtres apothicaires de Versailles, parmi lesquels figurait Pierre Jodot (était-ce l'irascible Jodeau de 1728 ?), prétendaient avoir « le droit exclusif de faire, composer, vendre et débiter seuls tous les

« remèdes, potions laxatives, altératives et confortatives, et autres « nécessaires pour les maladies internes ».

En 1728, les apothicaires versaillais voulaient-ils donc interdire aux chirurgiens même le droit d'ordonner un lavement ? — La question serait curieuse, mais nous entraînerait trop loin dans l'étude des nombreux arrêts qui ont réglé les attributions respectives des deux corporations rivales.

Nous terminerons donc en constatant seulement qu'en 1764, Loustaunau, maître-chirurgien de Versailles, soutenait devant le Parlement les intérêts de ses confrères contre la communauté des apothicaires de la même ville représentée, entre autres, par Pierre Jodot.

En 1784, un Loustaunau, fils ou petit-fils des précédents, prêtait serment comme survivancier de la charge de premier chirurgien du roi, et, en 1789, il était élu, l'un des premiers, admiuistrateur de la ville de Versailles.

P. Fromageot.

De quand date le médecin de théâtre ?

Un chirurgien qui assistait souvent aux représentations de l'Opéra et qui soignait en amateur les sujets malades lorsque, dans des cas urgents, on sollicitait son concours, semble avoir eu, le premier, l'idée de l'utilité, pour les théâtres, d'avoir un médecin attaché à ces établissements. Voici le mémoire qu'il adressa au Comité de l'Opéra, en novembre 1782, sous les auspices de Mlle Guimard :

« Le sieur Fontaine, chirurgien extraordinaire de S. A. S. Mgr le prince de Conty, a obtenu depuis plusieurs années son entrée à l'Opéra.

« L'art qu'il professe le rendit bientôt nécessaire et utile à ce spectacle où il ne comptoit trouver d'abord qu'un délassement à scs courses et à ses travaux ordinaires. Il s'est voué avec autant d'empressement que de désintéressement à donner du secours à ceux qui (sont pris) par des accidents subits, dont les occasions sont fréquentes ; de ces soins a dû nécessairement résulter une confiance plus étendue, et le sieur Fontaine se voit insensiblement chargé d'admiuistrer des secours jusque dans l'intérieur du domicile d'une grande partie des sujets de l'Académie Royale de Musique, auxquels la modicité de leurs appointements interdit toute autre démonstration de reconnaissance que celle dc la sensibilité et des remerciements. Comme, cependant, il ne peut se dissimuler que les soins qu'il leur donne sont pris sur un tems qu'il pourroit employer également au service de l'humanité et au bénéfice de sa fortune, il a l'honneur de vous prier, Messieurs, d'examiner attentivement les principes de sa demaude et de statuer un arrangement fixe qui puisse l'attacher particulièrement à ce spectacle ; pour lors, il se trouvera plus en état de sacrifier son tems à l'Opéra que dans les maisons particulières de tous les membres de ce spectacle ; lesquels voudront continuer à lui accorder leur confiance, et il s'efforcera toujours de la conserver par son exactitude, son désintéressement et ses soins. »

La demande fut envoyée au ministre avec les observations suivantes :

« Le Comité a, sur ce, l'honneur de représenter au ministre que chacun, en fait de sa santé, a une confiance établie, qui ne peut être détruite par le titre et l'arrangement fixe que demande M. Fontaine ;

d'où il résulte que l'innovation d'une telle place seroit non seulement à charge à l'Académie, mais pourroit éloigner les chirurgiens d'un mérite reconnu, tels que MM. Pipelet, Capdeville et autres, qui depuis 20 ans se sont fait un plaisir de venir assidument au spectacle, d'y administrer les secours de leur art, de se transporter chez les malades qui n'avoient pas de chirurgiens attitrés et de suivre gratuitement les accidents arrivés au spectacle jusqu'à parfaite guérison.

« Ce considéré, le ministre est supplié d'observer que si l'on accordoit un titre à M. Fontaine, même sans appointements, les autres chirurgiens refuseroient toute espéce de service, parce qu'ils se regarderoient au spectacle comme en sous-ordre d'un titulaire, et que M. Pipelet, directeur de l'Académie de chirurgie, n'est pas fait pour suppléer aux fonctions de M. Fontaine.

« D'après les observations ci-dessus, le Comité, malgré tout le désir qu'il a d'être agreable à Mlle Guimard, ne peut se dispenser de supplier le ministre de ne point adherer à la demande de M. Fontaine, auquel elle paraît prendre le plus vif intérêt (1). »

D'autre part, La Ferté, en transmettant cette délibération au ministre, ajoutait :

« Quoique le comité en dise, je crois que ce ne seroit pas une chose mal faite que d'avoir attaché cet homme à l'Opéra ; il y est toujours ; il soigne tous les gens des chœurs et autres gratuitement ; et souvent même il lui en coûte de son argent, pour fournir du bouillon à la plus-part de ces gens, qui meurent de faim ; c'est ce que ne fait certainement pas le sieur Capdeville, et encore moins M. Pipelet, qui a trop d'affaires pour venir perdre son temps à l'Opéra... »

En présence de ces avis contradictoires, Amelot ajourna sa décision, se réservant d'en causer avec le surintendant. Il est bien improbable, toutefois, que les observations du comité aient pu tenir longtemps contre la protection de la Guimard et l'argument « du bouillon » de La Ferté (2).

Et c'est peut-être à cet incident que nous devons la création du médecin de théâtre.

G. Capon.

Un évadé de la médecine: le général Dr Doppet,

Dans ses recherches patientes sur les médecins législateurs dans les assemblées de la grande Révolution, M. le Dr Miquel-Dalton a tiré pour un instant de l'oubli une foule d'honorables inconnus : plus de cent cinquante. Quelques-uns pourtant méritent une petite place dans l'histoire. Tel ce médecin savoyard, Doppet, qui, avant d'être député aux Cinq-Cents, fut garde-française, homme de lettres, romancier (3), enfin général d'armée.

Pendant quatre jours, il commanda en chef l'armée révolutionnaire qui assiégeait Toulon. Il succédait au peintre franc-comtois Carteaux, mais ne se faisait aucune illusion sur ses propres mérites. « Le siège

---

(1) Archives Nationales. Maison du roi, 0[1]611. (*Administration de l'Opéra*).
(2) *L'Opéra secret au XVIIIe siècle*, par A. Jullien, p. 246.
(3) Il est notamment l'auteur des *Mémoires* apocryphes de Mme de Warens, qui font une suite aux *Confessions* de J.-J. Rousseau.

de Toulon, écrivait-il, exige un rassemblement de talents militaires et de combinaisons, qu'on me suppose, je ne sais pourquoi. »

Arrivé devant Toulon le 12 novembre 1793, il assista, trois jours après, à l'attaque du fort Mulgrave ou Petit-Gibraltar, et laissa Bonaparte diriger le combat. Mais bientôt, voyant un de ses aides de camp tomber à ses côtés, il fit battre la retraite. Napoléon frémissait de rage, et, le visage ensanglanté par une blessure légère qu'il avait reçue au front, il galopa vers Doppet : « Toulon est manqué, s'écriait-il, et un jean-foutre a fait battre la retraite ! »



SIGNATURE AUTOGRAPHE DE DOPPET.

Les soldats, partageant sa colère, menaçaient le général eu chef : « Aurons-nous toujours, disaient-ils, des peintres et des médecins pour nous commander ? »

Le lendemain 16 novembre, Doppet était remplacé par Dugommier et envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Là, il tombe malade et, resté à Perpignan avec le titre de général en chef, il est suppléé, cette fois encore, par le brave Dugommier, qui lui écrit le 18 pluviôse (6 février) 1794 : « Guéris promptement tes vésicatoires, afin que nous allions en poser sur la nuque des Espagnols. »

« Aussitôt que nous aurons achevé l'Espagnol dans cette région, écrit-il à Doppet trois mois plus tard (le 3 mai), nous nous concerterons, mon cher camarade, pour aller le faire danser dans ses propres salles (1). »

Doppet prit sa retraite, pour raison de santé, en 1796, et mourut quatre ans plus tard.

Dr E. CALLAMAND (*de Saint-Mandé*).

Masseurs japonais.

Dans la *Chronique médicale*, que je lis toujours avec un très grand plaisir et profit, je relève (numéro du 1er juin), à propos des masseurs japonais, toujours aveugles, que leur cécité est due à des accidents syphilitiques.

(1) *Carnet de la Sabretache*, 1902, p. 457.

Certes, la syphilis est très répandue dans l'Empire du Soleil levant ; mais je puis vous affirmer que le plus grand nombre des masseurs est aveugle par suite de variole. En un séjour de 27 mois que j'y ai fait, il y a trente-deux ans, je n'en ai jamais vu un seul qui ne fût marqué des stigmates de la variole.

Je me rappelle avoir lu, dans un ouvrage sur le Japon, que les habitants de ce pays étaient si jaloux de leurs femmes, qu'ils crevaient les yeux aux masseurs qui exerçaient leur art sur cette intéressante partie du genre humain. Or, Dieu sait que la jalousie n'avait pas grand'-chose à faire dans les ménages japonais, au moins il y a une trentaine d'années.

Dr Nicolas (de Bône).

A vrai dire, le massage n'est point une spécialité japonaise : l'Inde, la Chine, la Birmanie, aussi bien que toutes les îles des mers du Sud en connaissent l'application. Mais il est, au Japon, d'un usage plus répandu que dans ces autres contrées et il n'est pour ainsi dire point de Japonais et même d'Européen qui n'y ait journellement recours : migraines, névralgies, rhumatismes, fatigues résultant d'une marche forcée, sont malaises qui ne résistent guère à un massage sérieusement et consciencieusement fait.

A ce propos, un de nos confrères indo-chinois nous fait observer que le massage était déjà connu au xviiie siècle, ainsi que le prouve le récit que fit, à ce sujet, le Rév. A. Kippis, dans son livre relatant la « Vie et les aventures du capitaine James Cook ».

« La façon, dit-il, dont, pendant notre séjour à Otaheite, il a été guéri d'une attaque rhumatismale, allant des pieds à la tête, vaut vraiment la peine d'être contée.

« La mère de Otoo (domestique au service particulier du capitaine), ses trois sœurs, et huit autres femmes vinrent à bord dans le but unique de soulager ses souffrances. Il accepta de grand cœur les offres généreuses de ces braves gens, fit étendre un matelas sur le plancher de sa cabine, et se livra entre leurs mains. Elles le firent coucher, et l'entourant, chacune de ces femmes se mit à le masser, des pieds à la tête, accomplissant leur œuvre, jusqu'à ce que les os en arrivassent à craquer et que son corps fût devenu une momie parfaite.

« Après un quart d'heure d'un tel traitement, le capitaine vit, avec un soupir de délivrance, les femmes se retirer. Néanmoins, l'opération l'avait si bien soulagé qu'il ne put se refuser à subir une nouvelle épreuve avant d'aller prendre son repos du soir : le résultat en fut une nuit passée sans souffrance. L'opération fut renouvelée le lendemain, matin et soir, et le rhumatisme dont le capitaine souffrait fut, après cela, totalement guéri. »

Il n'y a rien à ajouter, pensons-nous, à un récit aussi détaillé, ou, pour mieux dire, à une description aussi fidèle du massage.

L. R.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 16

15 AOUT 1906

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière d'adresser désormais toute communication concernant la « Chronique Médicale » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

Nous prions instamment les confrères qui font avec la **Chronique** *échange de leurs publications, de prendre note du changement d'adresse.*

13e ANNÉE N° 16 15 Août 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les “ Indiscrétions de l'Histoire ”

à l'Académie de Médecine.

A M. le Professeur Landouzy, qui nous a fait l'honneur de présenter notre dernier volume à l'Académie de Médecine, dans sa séance du 24 juillet, nous tenons à offrir à cette place l'hommage de notre gratitude.

Ceux-là comprendront le sentiment que nous a fait éprouver une appréciation aussi flatteuse de nos travaux, qui connaissent la haute autorité, l'impartialité absolue de jugement d'un maître peu prodigue, à l'ordinaire, d'éloges dont le prix se mesure à leur rareté. De tels suffrages valent à nos yeux la plus estimable, la plus enviable des récompenses.

Voici en quels termes s'est exprimé M. le professeur Landouzy :

Ce livre forme la troisième série d'études poursuivies par l'auteur sous la rubrique les *Indiscrétions de l'Histoire*.

Certaines *mœurs d'autrefois* : telles, le nœud de l'aiguillette ; les causes grasses de l'ancien Parlement ; la recherche de la paternité au temps jadis ; — certains *problèmes médico-historiques* : tels, le poison donné à Socrate ; la mort d'Alexandre le Grand ; la maladie de Calvin ; l'épilepsie de Napoléon Ier ; les derniers moments du duc de Berry ; — certaines *variétés révolutionnaires* : telles, la décapitation de Lavoisier ; l'infirmerie-prison de l'évêché sous la Terreur, constituent les chapitres de cette nouvelle série, qui ne le cède en rien à ses aînées.

Dans ce nouveau volume, M. Cabanès atteint le but très élevé que ses études poursuivent depuis longues années ; études dont ne sauraient se désintéresser les moralistes, les philosophes, les historiens, pas plus que les médecins.

Le but de notre confrère est de tâcher d'éclairer la psychologie des personnages historiques par leur physiologie ou leur pathologie ; d'étudier les caractères au travers des tempéraments ; d'en appeler des jugements portés par les contemporains sur les hommes et sur les choses de l'antiquité, du

moyen âge, de la Renaissance, des xviiie et xixe siècles ; d'en appeler, disons-nous, du jugement des contemporains à la critique moderne.

Cette manière de chercher à voir plus clair dans le passé est d'autant plus intéressante, qu'elle ne va pas sans une étude parallèle de l'évolution des sciences et des doctrines médicales ; les jugements, comme les diagnostics des contemporains, n'ayant guère pu que refléter l'état des esprits aux divers âges de l'humanité. Les médecins d'Alexandre le Grand, les archiatres de Louis XIV et de Louis XV ; les médecins et chirurgiens de Louis XVIII, comme ceux de Napoléon Ier, pouvaient-ils faire autrement que de juger et pratiquer suivant les croyances et les doctrines de leur temps ?

Dénoncer la méthode directrice de M. Cabanès, c'est dire l'intérêt que biologistes et historiens prennent à la lecture de ses livres ; ceux-ci, pour traiter des hommes et des choses du passé, nous ramènent constamment au présent, l'histoire, — qu'on l'envisage au travers de la psychologie normale ou pathologique des hommes ; qu'on l'envisage au travers des événements, — n'étant qu'un continuel recommencement.

Des gravures illustrant le volume contribuent à rehausser l'intérêt de cette nouvelle série d'*Indiscrétions de l'Histoire*, qui fait honneur à la documentation de l'historien, à la maîtrise de l'écrivain, comme à l'esprit critique du médecin.

M. Cabanès, une fois de plus, s'affirme parmi les meilleurs de cette pléiade de médecins-historiens à qui nous devons toute une littérature nouvelle. Grâce à eux, les sciences historiques sont mieux renseignées et plus averties. Grâce à la critique médicale, la psychologie et la pathologie des personnages aidant, il est possible — nos jugements sur la politique devenant moins hasardeux — de faire intervenir le facteur essentiel, l'homme, l'homme tel qu'il fut, de par son hérédité, son tempérament, son éducation, ses états morbides, de par le milieu dans lequel il naquit, il vécut, dans lequel il se façonna ou se déforma.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La psychologie et le traitement de Quaresmeprenant, par le Dr Albarel. Daupeley-Gouverneur, imprimeur, Nogent-le-Rotrou. 1906.

Action de l'arsenic et des eaux chlorurées sodiques arsenicales sur le diabète, par le Dr H. Verdalle. A. Davy, typographe, Paris. 1906.

Le rhumatisme chronique à Plombières, par Emile Hamaide. Imprimerie de la Sorbonne, Paris. 1906.

Les voies de la sensibilité dans la moelle de l'homme, par le Dr J. Grasset. Société anonyme d'imprimerie générale du Midi, Montpellier. 1906.

Pathologie Historique

La maladie d'Antiochus

(*Revue historique et Observations inédites*)

(*Suite et fin*) (1)

par M. le docteur Icard (de Marseille).

Le *Correspondant médical* citait récemment cette même observation ; mais il existe de telles variantes entre le récit donné par H. Lauvergne et celui donné par ce journal, que l'on serait tenté de croire qu'il est question de deux faits différents. Nous pensons pourtant qu'il s'agit du même fait, et nous croyons que la version du *Correspondant médical* est plus exacte, le docteur Lauvergne ayant cité de mémoire cette observation. qu'il nous dit devoir à des causeries familières avec le Dr Jules Cloquet sur les diverses fins de l'homme. Quoi qu'il en soit, ces deux récits se complètent, et il y a intérêt à reproduire ici la version du *Correspondant médical :*

« On amena un jour à l'hôpital Saint-Louis un chiffonnier sordide, âgé de 65 ans, trouvé dans un état de complète ivresse à Montmartre : il s'était endormi près d'une fosse où l'on jetait les charognes du village (le fait se passait en 1827, et Montmartre était un village où tournaient les fameux moulins). Attirées par l'odeur *sui generis* de son corps, les mouches fondent sur lui et, pendant qu'il cuvait son vin, s'insinuent sous ses paupières, dans ses narines, ses oreilles, etc. A son réveil, trente-six heures après, notre homme était la proie des vers, des larves, des mouches à viande.

« Cloquet l'examina à Saint-Louis dans un état hideux : il avait des abcès sous le cuir chevelu; des orifices du visage suintait un liquide sanieux. Bientôt la peau du crâne, les oreilles, les paupières, le nez, furent criblés de trous, d'où sortirent des fourmilières de vers, donnant au malade l'aspect d'un cadavre en putréfaction.

« Le médecin dut extraire une quantité énorme de ces vers dont il remplit plusieurs assiettes. Puis, désespérant de les détruire tous, il fit des frictions mercurielles.

« Le malade était en voie de guérison, prêt à être présenté à l'Académie royale de Médecine, lorsqu'il fut emporté par une fièvre cérébrale.

« A l'ouverture du corps, on trouva le périoste cranien détruit, les méninges enflammées, la substance corticale ramollie (2). »

Le *Correspondant* accompagne l'observation d'un dessin original de « *L'homme mangé par les vers* », dû à la plume de Jules Cloquet lui-même (Fig. 1), qui était aussi un excellent artiste, et il termine en disant « C'est un cas, sinon unique, du moins fort rare. » Assurément, l'observation de Jules Cloquet est peu banale ; elle se rapporte à un fait évidemment fort rare, mais non unique pourtant, si nous en croyons les faits que nous avons empruntés aux anciens et surtout ceux qui nous restent à citer et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

A l'époque déjà lointaine où nous étions interne à l'hôpital de la

(1) V. la *Chronique* des 15 juillet et 1er août.

(2) *Le Correspondant médical*, n° du 15 janvier 1905, p. 6.

Charité à Marseille (1886), on nous appela un matin à l'asile de nuit de la rue Trigance, lequel était situé tout à côté de la Charité et était une dépendance des services de cet hôpital. Nous trouvâmes étendu sur une paillasse un mendiant vagabond, que des agents de police avaient relevé sur la voie publique et dans un tel état de saleté sordide que, n'eussent été les mouvements dont cette masse était animée, on l'eût pris assurément pour un monceau d'ordures.

Cet homme était plutôt vieux, sans qu'il nous fût possible de déterminer son âge approximatif, tellement sa figure portait d'autres traces que celles du temps.

Le cuir chevelu, le cou, le visage, les mains, les bras, la poitrine, toutes les parties du corps, en un mot, que ne recouvraient pas des haillons en décomposition, étaient occupées par des croûtes suintantes, des plaies sanieuses, des ulcères profonds : pas un morceau de peau gros comme l'ongle qui fût intact. Sur tout le corps, aussi bien sur les vêtements que sur les parties découvertes, des myriades de poux allaient et venaient, forçant le malheureux à un grattage incessant. C'était, d'ailleurs, le seul mouvement, le seul signe de vie qu'il manifestât, et cet acte de défense était simplement un réflexe, un acte inconscient ; car toute réflexion et toute volonté étaient éteintes chez cet homme, dont l'insensibilité morale égalait l'insensibilité physique Il exhalait une odeur repoussante, nauséabonde, et, à travers l'entrebâillement de ses chaussures, nous aperçûmes des vers. Ses pieds, mis à nu, nous offrirent un spectacle horrible : les espaces interdigitaux, les dessous des orteils, étaient occupés par des paquets de gros vers blancs, qui grouillaient, dévorant avec avidité les chairs du malheureux. Nous ne poussâmes pas plus loin notre investigation, et nous ne cherchâmes point à savoir ce qui se passait sous les vêtements ; mais il est certain que cet homme, abandonné à lui-même, l'œuvre commencée se continuant, aurait été dévoré tout vivant par les vers.

Autre observation. La dame veuve G..., âgée de 85 ans, était atteinte d'un cancer ulcéré du sein. Sa famille, par crainte de la contagion, tenait la malade dans une chambre écartée où nul ne venait la visiter pour la nettoyer et panser sa plaie : à peine lui faisait-on passer la nourriture indispensable pour qu'elle ne mourût pas de faim, et la pauvre vieille vécut ainsi de longs mois dans l'abandon le plus complet, attendant de la mort le seul secours qu'elle pût encore espérer. Mais celle-ci tardait beaucoup pour la malade et surtout pour la famille. Bientôt les ordures, les excréments s'accumulèrent autour de la cancéreuse, et son réduit, dont l'air n'était jamais renouvelé, devint un cloaque infect. On se demande dans quel état, au milieu de ce fumier, devait se trouver la plaie privée ainsi de tout soin de propreté. La puanteur devint telle que la famille se résolut de se débarrasser de la malade : il fut décidé qu'elle serait envoyée à l'hôpital. De tout temps, les vrais Marseillais ont eu pour l'hôpital la plus grande répulsion : mourir à l'hôpital était une tache pour la famille, et nos pères préféraient finir misérablement leur vie chez eux, que de courir la chance d'aller guérir à l'hôpital. Pour échapper à une pareille honte, la malade s'adressa à une personne de qui elle avait reçu quelques secours autrefois, Mme Borel, propriétaire-gérante de l'hôtel de Vichy, cours Belsunce, n° 11. Nous avons connu la dame Borel, à qui nous avons donné des soins durant plusieurs années; c'était une femme au cœur sensible et secourable: elle accueillit la pauvre abandonnée, et lui donna une chambre dans son hôtel.



Fig. 1.

HOMME RONGÉ PAR LES VERS

(Dessin de Cloquet.)

Cliché du *Correspondant médical*.

Notre ami, M. Paul Bellivier, qui était, à cette époque, pensionnaire de la maison, ne pouvait trouver d'expression assez forte pour nous dire toute l'horreur qui le saisit à la vue de cette malheureuse. Tout sentait la pourriture autour d'elle, et sa plaie fut trouvée remplie de vers. Chaque jour, l'excellente Mme Borel nettoyait l'ulcère avec le plus grand dévouement et enlevait, nous dit M. Bellivier, des paquets de vermine, mais ceux-ci se reproduisaient avec une rapidité et une fécondité désespérantes.

Vers la fin du deuxième mois, la malade mourut dans le marasme et la cachexie, toujours dévorée par les vers qui l'accompagnèrent au tombeau.

Un enfant de onze ans était atteint d'arthrites tuberculeuses suppurées. Il était soigné dans sa famille, dans un village corse. Les parents, pauvres gens, faisaient bien ce qu'ils pouvaient, mais aucun médecin ne voyait le malade ; les plaies ne cessaient de couler abondamment, souvent exposées à l'air libre, sans pansement, et les vers bientôt firent leur apparition. La personne de qui nous tenons le fait était une parente de l'enfant et lui donnait des soins : elle nous a assuré avoir vu des petits vers aux plaies des chevilles, des genoux, des poignets et des coudes ; il y avait aussi des vers plus gros, que l'on sortait de la peau avec une aiguille.

Un jeune enfant, atteint de coxalgie, était soigné dans une clinique de Marseille. On lui applique un appareil plâtré et on le renvoie dans sa famille, à qui on ordonna de ne point toucher à l'appareil et de ramener l'enfant à une époque déterminée. Mais, dans l'intervalle, l'enfant se plaint de vives douleurs dans la partie que recouvre le plâtre, vers le haut de la cuisse, et ne cesse de pleurer ; la famille ne prête aucune attention à ses cris, et, fidèle à la consigne, ne touche pas à l'appareil. Il fallut pourtant enlever celui-ci, et on trouva alors toute la partie supérieure et externe de la cuisse transformée en une vaste plaie, plutôt superficielle que profonde, plaie hideuse où s'agitaient des myriades de petits vers.

Nous tenons de notre ami, le Dr Gustave Crillon, l'observation suivante : « En 1896, étant de garde à l'Hôtel-Dieu, je fus appelé pour visiter un malade qui sollicitait son entrée à l'hôpital. Je trouvai dans la salle de garde un pauvre hère, couvert de haillons, qui me montra sa jambe recouverte d'une pièce sordide Retirant ce bandage répugnant, je découvris sur la face interne de la jambe une plaie d'origine variqueuse mesurant environ huit centimètres de longueur sur trois de largeur, et entièrement recouverte par de gros vers blancs. »

Notre excellent collègue, M. le docteur Fallen, nous a conté l'histoire de deux malades qui vinrent le consulter dans son cabinet pour des plaies fort anciennes : il trouva, chez l'un, le thorax et chez l'autre la cuisse complètement envahis par de gros vers, qu'il dut enlever l'un après l'autre avec des pinces.

Tout dernièrement, à la suite d'une attaque d'apoplexie, un vieillard fut trouvé, à Nice, porteur de profondes brûlures aux joues et aux mains, remplies de vers.

M. Westenhoffer vient de se rappeler un cas de myase cutanée, qu'il a observé, il y a quelques années, à la Charité : ce cas fut communiqué par M. Hennebert à la Société de médecine. Il s'agissait d'une paysanne qui avait été trouvée complètement privée de connaissance au milieu d'une forêt : son corps tout entier était couvert de larves de mouches

qui avaient en partie pénétré dans la peau; le cuir chevelu était déjà le siège de nombreuses ulcérations vermineuses (1).

Nous terminerons par l'observation que nous communique notre ami, le Dr Sepet, médecin des hôpitaux :

« En 1898, on transporta à la Conception, dans le service du Dr Flavard, dont j'étais l'interne, un homme de 22 ans, chiffonnier, atteint sur les deux jambes de plaies très étendues, occupant presque toute la surface des téguments, depuis les malléoles jusqu'au genou ; ces plaies étaient couvertes de vers qui avaient tracé de véritables tunnels sous la peau ; ces vers étaient blancs, longs environ de 2 à 3 millimètres ; tout le membre inférieur était infiltré d'un œdème considérable, remontant jusqu'à la cuisse. Le malade était un chiffonnier, atteint depuis longtemps d'ulcération variqueuse du membre inférieur ; il était dans un état de saleté épouvantable, littéralement couvert de vermine. Il entra dans le coma, dû probablement à une néphrite, car il était tout enflé ; il mourut au bout de quatre jours, sans avoir repris connaissance.

Conclusions.

Les vers, ainsi que nous le disions au début de ce travail, sont aussi friands de la chair des vivants que de la chair des morts, et ils s'installeraient aussi volontiers chez les premiers que chez les seconds, si leurs germes n'en étaient chassés par des soins de propreté.

Il n'existe pas de maladies vermineuses à la manière de celles des anciens, où les vers, nés spontanément, dévoraient sans pitié ceux chez qui ils avaient trouvé la vie ; mais il existe une vraie maladie vermineuse, où il est permis de constater la présence des vers dans les chairs d'un vivant : de nos jours encore, des observations de cette maladie ne sont pas rares.

Si les vers envahissent le vivant, c'est parce que celui-ci ne peut pas ou ne veut pas se défendre ; c'est parce que, momentanément, il se trouve dans les mêmes conditions qu'un cadavre : tels les cas cités plus haut, où nous voyons les vers s'emparer tout d'un coup d'un ivrogne ou d'un paralysé, sans que ceux-ci, complètement insensibilisés par l'alcool ou l'apoplexie, aient ressenti aucune atteinte de leurs morsures ; tels les autres cas, où nous voyons la vermine s'installer insidieusement chez des malheureux dépourvus de la plus élémentaire notion de propreté. Ces derniers acceptent de vivre avec les poux d'abord, avec les vers ensuite, comme avec des hôtes gênants sans doute et contre lesquels ils luttent par un grattage continu ; mais bientôt, la sensibilité s'émoussant, ils en arrivent à l'anesthésie la plus complète : les poux et les vers cessent d'être des étrangers pour eux ; ils deviennent des compagnons dont la présence n'offusque plus que les autres, et ils les gardent comme partie intégrante d'eux-mêmes.

Le malheureux que nous avons vu à l'asile de nuit de la rue Trigance n'était pas un dément, mais un dégradé de la vie, un de ces êtres chez qui le sens humain s'émousse insensiblement et finit par disparaître tout à fait, si bien que leur place est au-dessous de celle qu'occupe l'animal lui-même, puisque celui-ci a encore la volonté de se défendre et de se protéger suivant ses moyens. A ces êtres déchus

(1) *Presse médicale*, 23 mai 1906, p. 331. — *Société de médecine interne de Berlin*, séances du 30 avril et du 7 mai 1906.

qui se laissent envahir par la vermine, il faut ajouter ceux qu'on laisse envahir, tels, à la campagne, et aussi à la ville, les enfants, les infirmes que l'on ne soigne point ou que l'on soigne mal. Pourquoi les vers ne s'installeraient-ils pas chez ces infortunés sans défense, dont les plaies, laissées sans aucun pansement, deviennent un appât pour les mouches ? Pourquoi les vers ne les dévoreraient-ils pas, alors que, dans les mêmes conditions, des rats ont pu attaquer et manger tout vivants, comme s'il s'agissait de cadavres, des enfants, des paralytiques, des infirmes, des vieillards abandonnés ? Des exemples de ces morts atroces nous sont fréquemment signalés par les journaux : nous en avons relevé deux cas en peu de temps.

Peut-être existe-t-il, pour la maladie vermineuse, en dehors des causes directes, une prédisposition, comme il semble en exister une pour la maladie pédiculaire !

Les poux ont pour certaines personnes des préférences qu'on ne saurait expliquer. Crocker rapporte à ce sujet une expérience assez curieuse, faite par quatre étudiants en médecine. Ceux-ci se placèrent autour d'une table sur laquelle était posé un *pediculus corporis* ; quelle que fût la position des expérimentateurs, c'était toujours vers le même étudiant que se dirigeait le pou. W. Dubreuilh, à qui nous empruntons ce fait, ajoute : « Il est des malades qui ne parviennent pas à se débarrasser de leurs poux, malgré le changement complet et répété de tous leurs vêtements et de leur literie ; malgré le nettoyage complet de leur peau, ils persistent à être couverts de poux. » La mort du dictateur Sylla dont nous avons parlé plus haut, en est un exemple frappant.

Il se peut aussi que la *misère physiologique*, observée chez presque tous les pouilleux, en diminuant *la force du sang*, *la vitalité des chairs*, crée un terrain spécial et prédispose à l'invasion des vers. S'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, ceci ne doit point nous surprendre, car nous savons quel bon milieu de culture et quelle peu active *phagocytose* rencontrent les microbes chez les miséreux, les faméliques, les pauvres loqueteux, chez tous les débilités en général.

Il est surprenant que les ouvrages modernes traitant des maladies de la peau restent complètement muets sur la maladie vermineuse : il n'y est même pas question de la possibilité de cet accident. Dans la *Pratique dermatologique*, le docteur W. Dubreuilh, après avoir cité les faits de phtiriase dont nous avons parlé plus haut, ajoute : « Ces faits d'éruptions pédiculaires, pour invraisemblables qu'ils paraissent, ne doivent pas être rejetés comme absurdes, mais étudiés scientifiquement, si l'occasion s'en présente (1). »

Nous en dirons autant de la maladie vermineuse : ces faits, quoique très offensants pour l'hygiène moderne, ne doivent point, de prime abord, être écartés comme impossibles. Ils doivent être recherchés et classés avec soin ; une place doit leur être réservée dans les traités de dermatologie ; et, puisque les anciens désignaient sous le nom générique de *maladie d'Antiochus* toutes les plaies vermineuses, nous souhaiterions qu'un chapitre intitulé : *maladie d'Antiochus*, fût consacré, dans les traités spéciaux, à la complication possible des plaies par l'apparition des vers.

---

(1) *Pratique dermatologique*, par MM. Besnier, Brocq, Jacquet, t. III, p. 852 (Paris, 1900-1904).

Échos de la " Chronique "

Le pessimisme de Schopenhauer aurait-il des origines suspectes ?

On n'est jamais trahi que par les siens !

Un Allemand, le Dr Bloch, ne s'avise-t-il pas de nous révéler (1) que le célèbre philosophe Schopenhauer fut une victime de... l'avarie ?

En 1823, il avait présenté des manifestations très nettes de syphilis tertiaire, dans les régions auriculaire et rectale. On lui administra des frictions mercurielles ; on lui fit absorber du sublimé et, comme aucun de ces médicaments ne se montrait efficace, on se résolut à lui donner *per os* de l'oxyde rouge de mercure. (Cette substance, employée dès le xvie siècle contre la syphilis, jouissait encore, au commencement du xixe, d'une vogue probablement méritée, pour avoir été aussi persistante.)

Nous avons, à l'heure actuelle, délaissé cette drogue et peut-être devons-nous en avoir regret. Qui sait si l'exemple de Schopenhauer, guéri grâce à elle, ne va pas lui donner un regain de faveur ? Peu nous chaut, au surplus. Il serait bien autrement piquant de rechercher si l'*avarie* n'a pas été pour quelque chose dans l'étiologie du pessimisme ou, pour mieux dire, de la misogynie du philosophe allemand. Combien d'opinions ou de conversions qui n'ont pas de bases plus solides !

Le préjugé de la canicule.

D'où vient et de quand date le préjugé qu'il faut, durant la période caniculaire, s'abstenir des rapports sexuels ?

On sait ce qu'il faut entendre par « période caniculaire » : la période zodiacale de la canicule dure du 24 juillet au 26 août ; nous y sommes en plein.

Mais revenons au préjugé susdit.

Jusqu'au xviie siècle, s'il faut en croire Mme de Sévigné, « les bons frères ordonnaient le lit à part dans la canicule (2) » ; et les médecins eux-mêmes n'étaient pas moins sévères, si nous nous en rapportons aux vers bien connus de Molière (3), dont la citation ne saurait être plus opportune :

> Ils (les médecins) se mêlent de trop d'affaires
> De prétendre tenir nos chastes feux gênés,
> Et sur les *jours caniculaires*,
> Ils nous donnent encore, avec leurs lois sévères,
> De cent sots contes par le nez...
> Non, je soutiens que cela conclut mal,
> Ces raisons sont raisons d'extravagantes têtes :
> Il n'est ni vin, ni temps, qui puisse être fatal

(1) *Medizin-Klin.*, 24 et 30 juin 1906.
(2) Lettre du 16 novembre 1689.
(3) *Amphitryon*, II, 3.

A remplir le devoir de l'amour conjugal,
Et les médecins sont des bêtes.

Le jugement est peut-être un peu sévère, ce qui ne veut pas dire qu'il en soit plus juste; mais Molière ne s'est jamais donné comme hygiéniste.

Le repos dominical et l'hygiène.

Puisque la question est à l'ordre du jour, peut-être serait-il bon de l'envisager à un point de vue qui n'a pas encore été abordé, le point de vue hygiénique. Voilà, ce nous semble, un sujet tout indiqué de thèse de doctorat; et, comme entrée de jeu, on consulterait, croyons-nous, avec fruit, ce qu'a écrit là-dessus l'abbé DE SAINT-PIERRE, cet utopiste toujours à l'avant-garde de son temps, et qui pourtant, l'aurait-on soupçonné ? était opposé à l'obligation du repos hebdomadaire; BERGIER, qui le réfuta; et, plus proche de nous, PROUDHON, qui, dans un mémoire présenté en 1839 à l'Académie de Besançon, traite de la « célébration du dimanche, considéré sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité. » Mais qui se soucie de lire Proudhon ?

Röntgen et le P. Lacordaire.

Le R. P. LACORDAIRE a reconnu en chaire, dans ses conférences à Notre-Dame, que « plongé dans un sommeil factice, l'homme voit à travers les corps opaques à distance. » (Lisez *le Siècle*, nº 8738, feuilleton bibliogr., par M. Hipp. LUCAS, 11 mars 1859.)

Röntgen était-il déjà entrevu, par le grand prédicateur, dans les brumes de l'avenir?

Timbres de bienfaisance.

Dans un précédent nº de la *Chronique* (15 juillet, p. 471), nous avions parlé d'un *timbre de bienfaisance* qui a cours en Roumanie et dont l'idée était due à un de nos confrères, le Dr Negresco, de R.-Sărat.

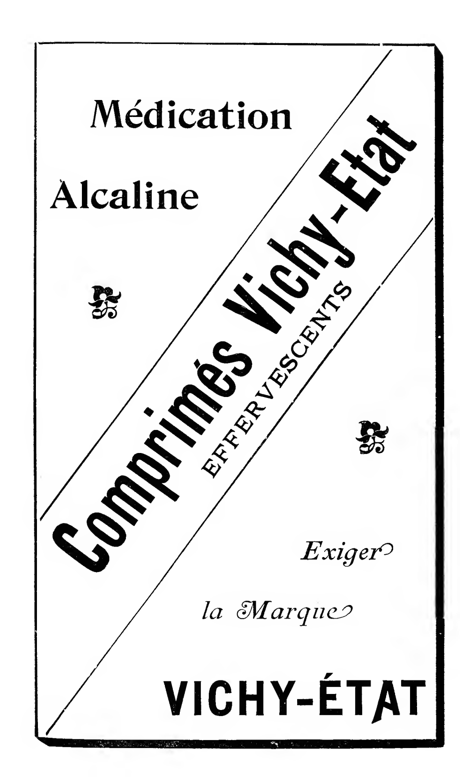
Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir de M. le Dr Valerian Gheorge NEGRESCU (et non *Negresco*, comme l'avait imprimé par erreur le *Journal d'hygiène*, auquel notre information était empruntée), un de ces timbres, d'une valeur de dix centimes, dont 0,03 servent à affranchir et les 0,07 restants sont versés à une caisse de bienfaisance.

Ajoutons que cette sorte de taxe est *facultative*; et là réside peut-être le secret de son succès.

Notre Enquête sur le « Fruit ».

On nous demande, de différents côtés, à quelle époque paraîtront les résultats de l'enquête dont nous avons posé les termes dans notre nº du 15 juin, et qui a trait à certains problèmes sociaux soulevés par M. André COUVREUR dans son récent ouvrage, *le Fruit*.

Les réponses doivent nous être parvenues le 31 août, *dernier délai* : et c'est le nº du 1er octobre qui les publiera. Les retardataires n'ont qu'à se hâter.



Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

La Médecine des Praticiens

Le Phosphoglycérate de chaux contre la déminéralisation.

Pourquoi quelques maladies, apanage presque exclusif jusqu'ici de certaines classes de notre société, ou peu fréquentes autrefois, se sont-elles généralisées, ou sont-elles devenues plus communes ? C'est une question que beaucoup de praticiens se sont posée depuis quelques années, chacun envisageant le problème à un point de vue plutôt spécial que général.

Un travail récent du Dr Mignon, de Romorantin, sur une des causes de l'accroissement de la tuberculose, mérite d'attirer l'attention, justement par les conséquences globales qui découlent du fait signalé, fait dont l'importance est indéniable, au point de vue de l'alimentation des masses.

« Si l'on veut bien remarquer, dit le Dr Amat, qui rend compte de cet important travail (*Bulletin de thérapeutique*, 1906, p. 411), que le diabète, la neurasthénie, l'hypersthénie gastrique ont eux-mêmes subi une réelle augmentation, et se rendre compte qu'entre la tuberculose et ces affections il existe un lien commun, la *déminéralisation*, on sera incité à rechercher si, dans la vie sociale, une cause quelconque n'est pas venue accroître cette dernière. M. Mignon pense l'avoir trouvée dans la diminution nutritive du pain. »

Cette diminution serait due, d'après notre confrère, aux perfectionnements apportés à la mouture et à la substitution des cylindres aux meules, qui privent la farine utilisée de presque tout le germe du blé et aussi de la portion la plus périphérique du grain. Les matières minérales, consistant surtout en phosphates bien assimilables, se trouvent dans la couche de farine qui est accolée, à la face interne de l'épisperme et aussi en plus forte proportion encore dans le germe ou embryon : or, les nouveaux procédés éliminent le tout. De là, un déficit en sels minéraux, se traduisant quotidiennement chez l'individu par un non gain atteignant, rien que pour la ration journalière de pain, à près de quatre grammes.

« On avait déjà accusé le système de mouture par les cylindres, continue le Dr Amat, de la plus grande fréquence des maladies des os chez les enfants, des rétrécissements de la poitrine, des déviations de la colonne vertébrale et des membres inférieurs, des coxalgies, des dentitions mauvaises. C'est encore à cette farine d'une digestion plus difficile que seraient dues les dyspepsies et distensions, conséquences de l'abus des

produits soi-disant stomachiques, vins, élixirs, sirops, poudres et pilules de toutes sortes, employés pour guérir un estomac détraqué. »

Contre cette déminéralisation si généralisée et si funeste en ses conséquences, un seul remède est nécessaire, la reminéralisation. Et, comme ce sont les phosphates, surtout le phosphate de chaux, qui sont indispensables, il nous faut maintenant nous demander quel est, parmi les divers phosphates calcaires, celui qui peut le mieux jouer un rôle utile.

Le phosphate tribasique des os, difficilement attaquable par les acides faibles, doit être éliminé ; le phosphate soluble de chaux, à cause de son acidité, ne peut être pris à haute dose sans irriter l'estomac ; restent le phosphate bicalcique et surtout les sels organiques de chaux, parmi lesquels le phosphoglycérate de chaux nous paraît de beaucoup préférable, à la condition d'être sûr du sel utilisé.

Il existe, en effet, beaucoup de glycérophosphates de chaux commerciaux dont la valeur thérapeutique peut être contestée, bien que chimiquement tous ces sels puissent répondre à la formule théorique.

MM. Portes et Prunier ont, par la publication de leur procédé de préparation du phosphoglycérate de chaux, mis à même tous les praticiens de préparer un sel toujours identique à lui-même et toujours également actif ; mais leur procédé, utilisant l'alcool *larga manu*, est un procédé dispendieux, que quelques-uns se sont vite hâtés de modifier d'une manière plus ou moins complète, en substituant surtout l'emploi de la chaleur à l'alcool, d'où altération sensible de la constitution moléculaire et de la solubilité du sel, au détriment de son action curative.

La « Neurosine Prunier », phosphoglycérate de chaux pur, sur laquelle nous ne saurions trop appeler l'attention, a désormais fait ses preuves, soit sous la forme de cachets, contenant chacun 0 gr. 30 de sel pur, soit sous celle de granulés, exactement dosés à 6 0/0.

« Les titres des granulés du glycérophosphate de chaux commerciaux, écrit M. R. Guyot (*Bulletin des travaux de la Société de Pharmacie de Bordeaux*, 1906, p. 83) sont très variables : j'en ai trouvé de 2,5 à 5 0/0. Suivant la teneur en principe actif, l'effet thérapeutique varie. Ce produit mérite, à mon avis, d'être préparé et rigoureusement dosé par le pharmacien. » Et plus loin : « Le droguiste est un négociant qui spécule sur les hauts et bas des fluctuations commerciales, qui tend à acheter le meilleur marché pour réaliser le plus ; le pharmacien doit-il être cela et exclusivement cela ? Assurément non. Il doit donner les médicaments qu'il juge les meilleurs. Il doit les sélectionner, les analyser, se rendre compte de leur valeur thérapeutique, de leur rendement efficace. Sa profession

est un art. Si j'insiste tant et tant, le titre seul de cet article (c'est toujours M. R. Guyot qui parle) vous en est une suffisante explication : « Du glycérophosphate de chaux granulé sans glycérophosphate de chaux. » Un médecin de Bordeaux vint me prier d'examiner un glycérophosphate de chaux granulé, aux fins de savoir quelle en était la teneur. J'ignorais alors ses craintes et sus depuis qu'il ordonnait à un de ses petits malades ce médicament, dont il avait maintes fois remarqué dans sa longue et féconde carrière médicale les heureux effets. Dans le cas particulier, après un traitement de plusieurs mois, le résultat était encore à attendre.

M. R. Guyot narre ensuite qu'il procéda d'abord à une analyse sommaire, qui lui montra une différence capitale entre le produit apporté et du granulé de glycérophosphate de chaux qu'il avait dans son officine. Puis, l'analyse complète confirma ces différences et montra que « le glycérophosphate de chaux granulé incriminé renfermait bien du sucre, sa valeur alimentaire pouvait être réelle, sa valeur thérapeutique était nulle. On avait oublié le glycérophosphate de chaux. »

Ainsi donc, non seulement dans ce cas, que nous voulons bien croire exceptionnel, on pouvait avoir à craindre de se trouver en présence d'un glycérophosphate de chaux mal préparé. — car c'est là l'écueil que le pharmacien qui fera lui-même son granulé devra éviter soigneusement, ce qui est assez difficile, — mais encore on avait à se méfier d'une fraude réelle et voulue.

La « Neurosine Prunier », soluble dans 16 fois son poids d'eau, répond à toutes les conditions chimiques et thérapeutiques du phosphoglycérate de chaux pur.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'organisation de la défense sociale contre les maladies nerveuses, par le Dr J. Grasset. *Revue des idées*, 7, rue du Vingt-Neuf-Juillet, Paris. 1906.

Aide-mémoire de chimie physiologique, par le Dr N. Schulz. J. Rousset, éditeur, Paris. 1906.

Mécanique chimique, par Pozzi-Escot. J. Rousset, éditeur, Paris. 1906.

Phénomènes de réduction dans les organismes, par Pozzi-Escot. J. Rousset, éditeur, Paris. 1906.

Les toxines et les venins et leurs anti-corps, par Pozzi-Escot. J. Rousset, éditeur, Paris. 1906.

Les sérums immunisants, par Pozzi-Escot. J. Rousset, éditeur, Paris. 1906.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le Devoir médical.

Nous nous permettons de signaler à nouveau à nos lecteurs une œuvre de solidarité médicale et mutuelle, qui a été créée à Bordeaux, et que l'on ne saurait trop préconiser et encourager : le « Devoir médical ».

Le *Devoir médical* a pour but d'assurer aux ayants droit de l'associé qui vient de décéder une somme de 10.000 francs environ, pour chaque groupe de 1.000 membres dont le défuut faisait partie. Ces avantages sont obtenus par le versement d'une cotisation payable, à chaque décès d'adhérent, par tous les membres de son groupe, cotisation dont le taux est invariablement fixé, pour chaque membre, d'après son âge d'admission, et cela pour toute la durée de son séjour dans la Société. Cette cotisation est de 6 francs 75 à 25 ans et de 18 francs 55 à 60 ans.

Tout médecin, homme ou femme, de nationalité française, âgé de moins de 60 ans révolus au 1er janvier de l'année de son adhésion et résidant en Europe, en Algérie ou en Tunisie, peut être admis sur sa demande, après production d'un certificat de santé sur papier timbré de 0 fr. 60 et fourni par un docteur en médecine. Peut également être admis aux mêmes conditions tont médecin de nationalité étrangère exerçant en France, en Algérie ou en Tunisie.

Les femmes des médecins membres du « Devoir médical » sont admises dans l'association aux mêmes conditions que leurs époux. Il en est de même des maris des femmes-médecins.

Il est exigé de chaque nouvel adhérent, au moment de son admission, un droit d'entrée de *dix francs* et le versement de sa première cotisation en vue d'un prochain décès.

Aussitôt que le décès est annoncé au *Devoir médical*, l'ayant droit est mis en possession de la somme de 10.000 francs.

L'article 8 des statuts fait connaître l'existence d'une caisse de prévoyance provenant des droits d'entrée ou de toute autre source. Cette caisse de prévoyance est destinée à payer les cotisations de tout médecin associé qui, après 15 ans de sociétariat, se trouve dans l'impossibilité de travailler en raison de maladie ou d'infirmité grave, et ne peut en conséquence faire face à ses engagements. Cette maladie ou ces infirmités devront être justifiées par une expertise médicale.

Tous les renseignements complémentaires seront donnés par le secrétaire général du « Devoir médical », notre confrère M. le Dr Peytoureau, 14, cours Tourny, à Bordeaux. Nous croyons devoir ajouter que toutes les fonctions dans l'association sont gratuites, ce qui lui enlève tout caractère commercial, qui est le propre des assurances sur la vie et procure aux adhérents des avantages financiers très importants.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le sonnet d'Arvers... à l'envers. Notre excellent confrère belge *Le Médecin* a eu la plaisante idée de publier, en regard du trop fameux sonnet d'Arvers, dont on nous a tant rebattu les oreilles ces jours derniers, une parodie dont l'auteur n'est autre que le Dr G. de Coudré, un Parisien naturellement : il n'est qu'à Paris, dans les parages de la Butte, qu'a pu éclore cette amusante piécette.

Le sonnet d'Arvers.

Mon âme a son secret, ma vie a son mys- [tère :
Un amour éternel en un instant conçu.
Le mal est sans remède. aussi j'ai dû le taire,
Et Celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas! j'aurai passé près d'Elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et toujours solitaire,
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur [la Terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour Elle, quoique Dieu l'ait faite douce et [tendre,
Elle ira son chemin, tranquille et sans enten- [dre
Un murmure d'amour soulevé sur ses pas.

A l'austère Devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'Elle :
Quelle est donc cette Femme ?... et ne [comprendra pas.

FÉLIX ARVERS.

Sonnet d'Arvers... à l'envers.

A l'improviste, un soir, dans l'ombre et le [mystère,
D'un amour passager un enfant fut conçu.
La grossesse apparut. Elle ne put la taire,
De Celui qui l'a fait, Elle n'avait rien su.

Et je pourrais passer près d'Elle, inaperçu.
A ses côtés couché, dans un lieu solitaire,
Elle m'avait donné le Paradis sur Terre.
Sans lui rien demander, d'Elle j'ai tout reçu.

Le Dieu d'Amour l'a faite et si douce et si [tendre
Qu'elle s'abandonna, tranquille, et sans at- [tendre
Un murmure d'amour, elle a fait ce faux pas.

A l'austère Devoir piteusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'Elle :
Qui donc était cet Homme ?... et ne le saura [pas.

Dr G. DE COUDRÉ.

Paris, août 1906.

Le canard contre les moustiques Vous doutiez-vous que l'animal de basse-cour le plus utile pour débarrasser les eaux des mares des moustiques, moucherons, etc., c'est le canard ? Il a été reconnu, en effet, que ce volatile aux pieds palmés, qui marche si mal, qui a un organe si désagréable et s'accommode si bien aux navets ou aux petits pois, se nourrit avec un appétit vorace de toutes ces myriades d'insectes qui prennent naissance au sein des eaux stagnantes.

Voilà une découverte dont la conséquence est aisée à déduire en ce qui concerne tous les pays marécageux.

(*Courrier de Haïphong*.)

Les reliques du Jardin des plantes. Dans le cabinet de la nouvelle galerie de géologie au Jardin des plantes, subsistent maintes reliques : le chapeau de Cuvier, sous globe ; son fauteuil ; celui de Chevreul ; la table de M. de Buffon ; l'invitation à la cérémonie que fut, le 9 juillet 1827, la présentation au roi de la giraffe (*sic*) offerte à Charles X par le pacha d'Egypte.

Mais la petite salle où ces souvenirs sont renfermés n'est pas ouverte au public, tandis qu'il peut méditer, ailleurs, sur le squelette

de Soliman, l'assassin de Kléber, dont le supplice est raconté d'une façon si saisissante par le capitaine François, dit le Dromadaire d'Égypte, dans son Journal, récemment publié.

(*Le Journal.*)

Le sadisme aux courses de taureaux (1). Le Dr Féré a jadis rapporté(2) le cas très curieux d'une dame qui, après avoir eu déjà un éveil anormal de la sensibilité sexuelle, éprouva plus tard des sensations voluptueuses, en assistant au spectacle d'une course de taureaux.

Pendant une saison qu'elle fit dans les Pyrénées, elle fit une excursion en Espagne, où elle eut l'occasion d'assister à une course de taureaux. Elle fut particulièrement excitée par les charges à fond du taureau, et surtout quand elles étaient interrompues par un arrêt brusque. Les hommes qui jouaient un rôle quelconque dans le spectacle ou qui figuraient dans l'assistance ne l'intéressaient nullement; aucun homme ne se présentait à son imagination. Elle éprouvait des sensations génitales s'accompagnant d'une exaltation générale des plus agréables. A la suite de plusieurs charges successives d'un taureau, l'orgasme se produisit. Ce fut pour elle une sorte de surprise ; elle se sentit très lasse et ne prit plus aucun intérêt au spectacle de ce jour-là. Elle n'avait aucune illusion sur l'anomalie des effets d'un spectacle qu'elle trouvait barbare ; et elle fit tous ses efforts pour dissimuler son désir, qui fut d'ailleurs réalisé plusieurs fois et toujours avec le même résultat.

C'est depuis cette époque qu'elle a pris goût aux courses de chevaux, où elle n'avait jamais jusqu'alors éprouvé de sensations spéciales. Elle n'y a jamais ressenti la satisfaction complète qui s'est produite communément aux courses de taureaux, mais elle y éprouve une excitation génitale, surtout intense quand il se produit des chutes. Cette excitation non satisfaite a pour effet d'éveiller le désir normal à l'aspect de certains hommes, fait tout à fait inusité dans sa vie ordinaire. Elle n'a jamais éprouvé de répugnance pour les individus de l'autre sexe en général; elle n'avait jamais non plus senti d'attraction spéciale pour les sujets de son sexe; mais quand le désir sexuel s'éveillait, c'était toujours pour un homme imaginaire, et dans la vie réelle elle ne rencontrait jamais personne qui répondît à son goût. C'est ce qui fait qu'on ne pouvait jamais la décider à un mariage. A l'état normal, il suffisait de la vue d'un homme pour dissiper les rêves conjugaux ; aux courses, elle faisait un choix dont il ne restait pas de traces, le spectacle fini.

Au bout de quelques années cependant, à l'âge de 28 ans, cédant à l'insistance de sa famille, elle finit par accepter un fiancé dont elle avait précisément fait la connaissance aux courses. Le mariage eut lieu, et, à un an de distance, elle eut successivement deux enfants. Mais elle ne put jamais répondre à l'amour de son mari, dont elle ne fut qu'une amie. Elle a supporté l'acte conjugal sans jamais prendre part au plaisir, qu'elle ne connut, en réalité, que dans les conditions anormales racontées plus haut et, le plus souvent, pendant le rêve.

(*Revue de Psychologie.*)

(1) *Revue de Médecine*, 10 août 1900.
(2) Cette information, publiée naguère par la *Revue de Psychologie*, redevient actuelle, par ce temps de corridas.

Vieux-Neuf Médical

Quelques réflexions au sujet de la thèse du Dr Maisonneuve,

Par M. le Dr H. Zilgien,

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Nancy.

Le compte rendu de la soutenance de thèse du Dr Maisonneuve, qui s'était livré il y a six mois à MM. Metchnikoff et Roux, pour se faire inoculer l'avarie et essayer de la prévenir par la pommade au calomel, m'a intéressé pour des motifs divers. Entre autres, elle m'a fait regretter une fois de plus le dédain dans lequel sont laissés les vieux auteurs, qui bien souvent ont imaginé, deux cents ans avant nous, des théories pathogéniques et des procédés thérapeutiques que, dans notre ignorance des anciens, nous nous donnons grande peine à inventer de nouveau. Le point important est de savoir si cette résurrection, sous un aspect à peine modifié, leur assurera une carrière plus longue, en même temps que plus glorieuse.

Dans le cas particulier, il est bien certain que la lecture des œuvres de Pierre Desault (1), dont il fut déjà question dans cette *Chronique*, eût facilité certaines réponses du Dr Maisonneuve à ses juges, en même temps qu'elle eût fourni à ceux-ci des arguments intéressants.

« Il est immoral, aurait déclaré le professeur Gaucher, de faire croire que l'on puisse aller à Cythère sans danger. »

Or, le tout est de savoir si le danger a jamais retenu personne d'aller à Cythère. Pierre Desault était si convaincu du contraire, qu'il s'efforça de trouver un nouveau mode de traitement de la vérole qu'il exposa dans une dissertation savante autant que longue. Un religieux voulut le détourner de rendre public ce travail et lui représenta avec éloquence et d'une manière très pathétique qu'il ne devait point publier une matière si obscène et apte à pousser les hommes à la débauche par la sécurité que leur donnerait une guérison certaine et rapide en cas d'accident.

« Je répondis, écrit P. Desault, que la vérité avait toujours sa beauté ; qu'il suffisait de la proposer pour que tous les connaisseurs l'embrassassent avec plaisir quoique mal vêtue et sous des haillons ; que si les meilleurs auteurs n'avaient pas surmonté la terreur panique de la critique, la médecine serait aujourd'hui privée de leurs observations qui sont sa véritable richesse bien mieux que le grand nombre de systèmes dont on l'a surchargée depuis des siècles.

« Qu'en tout cas, croyant avoir observé quelque chose d'utile pour la guérison de ces maux, je me croyais indispensablement obligé de le rendre public. »

Mais laissons de côté ce point de morale, accessoire en l'espèce. L'essentiel est de savoir si la base et le procédé employés pour arrêter l'évolution d'une maladie infectieuse n'ont jamais vu le jour avant les publications de MM. Maisonneuve, Metchnikoff et Roux, d'une part.

---

(1) Pierre Desault, agrégé au Collège des Médecins de Bordeaux, *Dissertation sur les maladies vénériennes et la rage*. Imprimerie Guérin, Paris, 1738.

D'autre part, il importerait de savoir si les résultats favorables obtenus par le premier inventeur de la méthode ont été assez constants pour se perpétuer dans la suite. Mais la résurrection bruyante de cette méthode, après deux cents ans d'un sommeil léthargique, répond suffisamment à cette seconde question. La première seule nous reste à élucider et, pour rendre le lecteur juge, il me suffira de placer sous ses yeux les pièces du procès.

Pierre Desault, cherchant la nature de la vérole, estime « *que le levain vénérien consiste dans des* VERS IMPERCEPTIBLES, *qui dans les approches se communiquent d'un corps à un autre, et se multiplient ensuite dans le sujet qui les a reçus.*

« Cette opinion, toute paradoxale qu'elle semble, ne paraîtra pas si « téméraire, si on réfléchit sérieusement et sans prévention aux pro- « positions suivantes :

« 1° Bien qu'on ne voye pas les vers qui font le ravage dans les « vérolés, on ne doit pas laisser de les admettre, puisqu'on ne voit « pas mieux les différentes configurations des sels dont on nous trace « l'idée dans l'imagination, et dont on fait dépendre le mal vénérien « et ses symptômes. Ainsi, supposition pour supposition, on doit pré- « férer la nôtre, qui fait admirer la toute-puissance du doigt de Dieu *qui « est en état de produire des insectes bien organisés, quoique au-dessous « de la petitesse des particules homogènes des liqueurs les plus déliées.*

« 2° Cette idée de vers véroliques, quoiqu'ils ne tombent pas sous « les sens, ne paraîtra pas si sauvage, si l'on fait réflexion que les phi- « losophes modernes croyent que les poux, puces et morpions ont encore « d'autres insectes sur la surface de leur corps qui les incommodent « autant à eux, qu'eux à nous ; et qui sont aussi petits, par rapport « à leur grandeur, qu'ils sont minces et déliés par rapport à la nôtre.

. . . .

« 4° *Je dis plus, qu'il est vraisemblable que toutes les autres mala- « dies contagieuses viennent par des vers, comme le scorbut, la petite « vérole, la peste, la rage, etc.*

. . . .

« 6° Dans le système des vers, vous rendez raison de tous les phé- « nomènes qui regardent soit la théorie, soit la pratique des maux « vénériens ; plusieurs desquels ne reçoivent dans les autres systèmes « que des explications forcées. Vous expliquez en premier lieu leur « contagion d'une manière facile et aisée. *Vous pouvez aussi rendre « raison dans le système proposé pourquoi les malades qui ont eu à « faire avec une personne infectée ne paraissent pas avoir pris du « mal, cependant dix ou quinze ans après les symptômes de la vérole « se manifestent. La raison en est de ce que le peu de vers vénériens « introduits dans la masse du sang s'y maintiennent sans s'y multi- « plier considérablement parce que la bonne sève du sang résiste à « leur plus ample et nombreuse génération.* Mais dès lors que par le « penchant de l'âge, ou par les excès, le tempérament se trouve con- « sidérablement affaibli, les vers véroliques trouvent occasion à se mul- « tiplier, et font paraître tous les symptômes d'une vérole confirmée.

. . . .

« *Vous expliquez encore dans ce système l'efficacité du mercure « dans ces maux. C'est le souverain remède contre la vermine.* »

Telle est la base du procédé thérapeutique qui doit conduire P. Desault à proposer un mode de traitement destiné à détruire les

« vers imperceptibles », cause de toutes les maladies contagieuses, avant leur pénétration dans la masse du sang.

P. Desault n'eut pas, il est vrai, l'idée de gâter les plaisirs amoureux en enduisant de pommade mercurielle l'organe par lequel pénètrent habituellement les maux de la galanterie, et ceux qui semblent tendre à détruire le genre humain par le même endroit que la nature le voudrait éterniser.

Par contre, il appliqua sa théorie dans le traitement de la rage, maladie contagieuse dont la porte et le moment d'entrée sont au moins aussi faciles à saisir que lorsqu'il s'agit de la vérole.

Tout d abord il émet une hypothèse sur l'origine des « vers » de la rage et croit que le chien est plus sujet à la rage que les autres animaux, parce qu'il mange des charognes : « peut-être ces cadavres pourris sont-ils des matières propres à faire éclore les vers enragés qui s'attachent à la salive du chien lorsqu'il fait sa curée. »

Après avoir passé en revue et constaté les insuccès des divers remèdes proposés contre la rage, P. Desault propose le sien, qui se compose tout d'abord de la poudre de Palmarius, la plus « généralement adoptée par tous les auteurs ».

« Cette poudre est composée de plantes vermifuges dont nous nous servons tous les jours pour faire mourir les vers ; comme l'absinthe, la petite centaurée, la menthe, la sauge, la rhuë, la verbene, etc. Il paraît évident que tout le mérite de cette poudre consiste à tuer les vers dont nous venons de parler ou à les empêcher d'éclore »

Cette concession, mitigée par une explication favorable à sa théorie, faite à la médication en cours, l'auteur arrive au remède qu'il a *expérimenté avec un succès constant et pour* PRÉSERVER *de la rage et pour en guérir*.

« Ce remède est l'Onguent Napolitain fait avec un tiers de mercure revivifié du cinabre, un tiers de graisse humaine et un tiers de graisse de porc.

« Cet onguent doit être oint sur la morsure, étendu dans son voisinage dans la partie mordue, au poids d'une ou deux drachmes par intervalle, ET TOUT DE SUITE.

« Je crois d'en avoir fait la première épreuve, et je n'ai pas eu lieu de m'en repentir jusqu'à présent, puisque tous ceux en qui je l'ai employé ont été préservés de la rage. »

Hippocrate, ajoute-t-il, nous met en garde contre les expériences aveugles, mais non contre celles faites sous la conduite de la raison. Aussi P. Desault explique-t-il à nouveau les raisons qui l'ont engagé à faire cette épreuve. raisons dites plus haut et qui peuvent se résumer ainsi : des vers imperceptibles à nos yeux, mais non à notre intelligence, sont la cause de la rage ; or, le mercure étant le grand destructeur des vers, le poison de toute vermine, ce médicament se trouve ainsi être, entre autres, le remède triomphant de la rage.

Suivent de nombreuses observations, parmi lesquelles nous en rapporterons une que l'on peut considérer comme au moins aussi typique que celle du Dr Maisonneuve.

« Un loup enragé fut avant jour attaquer les deux chiens du nommé Pey Dumenin, de la paroisse de Soussans en Médoc. Il commença par égorger le chien qui était en état de faire une plus vigoureuse résistance ; la chienne fut après cruellement déchirée, et presque mise à mort. Cette scène ne se passa pas sans beaucoup de cris de la

part des chiens. Pey Dumenin s'éveille, ouvre sa porte en chemise, et va pour secourir ses chiens ; le loup saute sur lui, le mord cruellement aux deux mains et aux bras. Son fils nommé Cousiot se lève aussi en chemise et court au secours de son père, armé d'un rateau ; le loup lâche prise et saute sur le fils, qu'il mordit au bras. Le père à son tour, quoique blessé, vient secourir son fils ; le loup s'en va, trouve un voisin nommé Jean Guiraud qui s'était levé, il le mordit au bras, et lui fit quatre grandes ouvertures, outre plusieurs petites ; ce dernier saisit le loup par une jambe de derrière, et se fit lâcher. Cet animal, continuant sa route, trouve le berger de M. Brettonneau, nommé le Criq, qu'il mordit. Enfin le loup fut tué.

« Voilà quatre hommes mordus par le même loup le même jour, et à la même heure : ils vont tous quatre à la mer se baigner, et se retirent comme assurés de leur guérison.

« Quelques jours après, le nommé Pey Dumenin ressent une douleur sourde à ses cicatrices, elles deviennent dures et se relèvent comme en broderie ; il a grande peur, on le console, on attribue cela au froid vif et violent de l'hiver 1731. Cependant dans peu il est attaqué de tous les symptômes de la rage, aussi bien que le nommé Criq ; ils meurent tous les deux enragés.

« Cousiot Dumenin ayant vu périr son père, s'attend à un pareil sort, d'autant qu'il commence à sentir de la douleur dans les cicatrices, et qu'elles se relèvent avec dureté. Jean Guiraud son camarade est dans e même cas. Un ami particulier me les adresse incessamment. J'examinais leurs cicatrices ; je vis qu'elles étaient dures et relevées, et je ne doutais point qu'ils ne fussent bien près de la rage, si on n'y portait un prompt remède, comme les deux autres qui en étaient morts un ou deux jours auparavant.

« Soudain je fis appliquer l'onguent de mercure, au poids d'une drachme et demie, que je fis étendre, tant sur les cicatrices que sur tout le bras, et les fis réitérer trois jours consécutifs ; je crus que la chose pressait trop pour donner aucun intervalle ; après les trois premiers jours, je les fis frotter de deux jours l'un, et après la cinquième friction je laissai deux jours d'intervalle ; cependant chaque jour je leur fis prendre une drachme et demie de poudre de Palmarius.

« Ces deux malades ont été parfaitement garantis, sont retournés à leur charrue.

« Peut-on souhaiter un cas mieux marqué, qui prouve mieux la puissance du mercure pour préserver de la rage, que celui que je viens de raconter ? Quatre hommes sont mordus le même jour, à la même heure, par le même animal ; deux périssent de la rage, les deux autres ressentent les avant-coureurs qui annoncèrent la rage dans les deux premiers ; le mercure les garantit, aidé de la poudre de Palmarius. En vérité n'eussé-je que cette seule observation, elle mériterait l'attention d'un praticien. »

Les conclusions suivantes découlent de tout ce qui précède :

1° Pierre Desault a *nettement* écrit, dès 1738, les principes de la doctrine microbienne (1) et doit être par suite considéré comme le

(1) Aux arguments que je viens de donner pour montrer que Desault est en quelque sorte le fondateur de la doctrine microbienne, j'ajouterai celui-ci que je trouve à la page 285 de sa dissertation sur la Rage :

« Nous croyons avoir prouvé par des raisons naturelles dans le Traité des maux vénériens, que toutes les maladies contagieuses, comme peste, vérole, scorbut, rage, etc., sont produits par des *vers d'espèces differentes.* »

véritable père méconnu de l'école pastorienne. Le microscope seul lui manqua.

2° Après avoir établi que les maladies contagieuses ont pour cause la présence dans le sang de « vers imperceptibles » exerçant d'autant plus leur action pathogène que le milieu leur impose une résistance moindre. Pierre Desault en tire cette conclusion thérapeutique, qu'il faut les détruire le plus tôt possible avec les préparations mercurielles, « souverain remède contre la vermine ».

3° « Les observations, écrit-il, ont un avantage au-dessus des systèmes : elles sont vraies dans tous les temps, tandis que les systèmes sont sujets au caprice de l'imagination et à l'inconstance de l'esprit humain. » Il applique donc son remède préservatif de la rage, badigeonne de mercure tous ceux qui ont été mordus par une bête enragée, puis écrit sa dissertation sur les maladies vénériennes et la rage. « Cette dissertation, ajoute-t-il, n'est pas le produit d'une imagination qui se soit échauffée à composer quelque nouveau système. Nous pouvons dire avec la sincérité que nous devons au public, que c'est le fruit de plusieurs observations suivies et réfléchies *pendant plus de trente ans*, confirmées par un succès constant et autorisées par des raisons détaillées. »

Le procédé prophylactique employé par M. Maisonneuve part du même principe scientifique que celui de Pierre Desault, avec cette différence que, depuis, le microscope a confirmé les vues de l'esprit de ce précurseur.

Le moyen employé est le même : une pommade au mercure.

La seule différence est que l'un a expérimenté pendant plus de trente ans « avec un succès constant », alors que M. Maisonneuve n'a expérimenté qu'une seule fois.

La postérité ne semble pas avoir confirmé les résultats obtenus par Pierre Desault avec autant de patience que de persévérance. Confirmera-t-elle l'observation hâtive de M. Maisonneuve ?

Poser cette question montre la nécessité qu'il y a à « laisser le doute subsister dans les esprits », comme l'écrit si justement le professeur Gaucher à ce sujet.

Est-ce à dire, contrairement à l'assertion de P. Desault, que les observations ne sont pas vraies dans tous les temps ?

Non ; mais cela revient à dire que dans toute observation, comme dans toute expérience, il y a toujours une part d'inconnu, le hasard, qui constitue ce que l'on appelle les séries heureuses, auxquelles peuvent succéder des séries aussi malheureuses qu'inexplicables, pendant un temps plus ou moins long.

Quoi qu'il en soit de ces diverses considérations, il ressort de cette étude que les médecins, avant de lancer une théorie qu'ils estiment nouvelle, feraient bien de s'assurer si cette nouveauté n'est pas une antiquité. Ils profiteraient ainsi de l'expérience acquise par les anciens auteurs qui, nous venons de le voir, avaient, quelques-uns du moins, des idées depuis oubliées et devenues aujourd'hui le plus beau fleuron de la médecine actuelle. En agissant ainsi, ils suivraient encore un excellent conseil de P. Desault, qui s'exprimait à ce sujet de la façon suivante : « J'ai toujours cru que les médecins devaient imiter ces fils de famille prudents et sages, qui non seulement conservent avec soin le patrimoine qu'ils ont reçu de leurs pères, mais encore s'efforcent à le rendre meilleur par leur travail. »

La radio-activité des eaux minérales.

La récente attribution de cette propriété aux eaux martiales n'est pas neuve. Comme pour beaucoup d'autres prétendues découvertes, celle ci avait été devinée, pressentie, il y a près de deux cents ans.

Qu'on en juge par cet extrait du livre le plus important qui ait été écrit sur les eaux de Spa au début du XVIIIe siècle. Nous voulons parler des *Amusemens des eaux de Spa*, dont l'auteur est resté ignoré.

Venant à parler incidemment des eaux ferrugineuses spadoises, un des personnages qu'il met en scène signale l'habitude qu'avaient certains visiteurs d'apporter avec eux de pleins paniers d'eaux de Zell et de Pyrmont qu'ils buvaient aux bords des fontaines, pour achever la cure qu'ils avaient commencée sur les lieux.

L'auteur anonyme continue en ces termes :

« Le médecin que nous avions déjà rencontré la veille, blâmait cette pratique, nous prouva par des raisons sensibles, que toutes les eaux minérales sont infiniment plus salutaires quand elles sont bues à la source ; et que quand on ne peut point les prendre sur les lieux, il vaut mieux les boire en tout autre endroit que dans le voisinage d'une autre fontaine minérale.

« Son système était plausible et il nous l'expliqua d'une façon très claire. Toute fontaine, dit-il, qui contient des minéraux, exhale des vapeurs qui participent de sa nature ; et quoique ces esprits soient souvent imperceptibles à nos yeux, ils n'en sont pas moins réels que la fumée qui s'élève au-dessus d'une eau chaude. On doit croire même que moins ils sont sensibles, plus ils sont subtils. Ils s'échappent par la fermentation continuelle de ces eaux, ou par l'air souterrain qui sert de véhicule pour chasser cette eau de sa source. Apparemment, Monsieur, lui dit une interlocutrice, que c'est cet air qui forme ces petites vésicules qui paraissent continuellement dans ces sources-ci que nous venons boire. Oui, répondit le médecin, et quand ces petites bulles ont atteint la surface de l'eau, elles s'y crèvent par le froissement continuel des unes contre les autres ; et cet air qui était auparavant comprimé entraîne en s'échappant les particules les plus subtiles des minéraux qui y étaient mêlées. Vous en ferez, dit-il, l'épreuve quand il vous plaira ; si vous approchez les yeux sur le bouchon d'une bouteille de ces eaux quand vous la débouchez, vous vous sentirez l'œil frappé d'une légère acidité... C'est un principe constant, aussi, qu'il y a dans la nature une étroite union entre toutes les choses qui sont de même espèce. Elles se recherchent et s'unissent, si on les sépare. Le souphre s'unit au souphre, le fer s'unit au fer, et ainsi du reste..., etc. Il est donc aisé de comprendre que si l'on débouche une bouteille d'eau minérale auprès d'une fontaine qui est aussi minérale, les esprits qui s'en échappent se réunissent en l'air ; et comme le plus fort doit emporter le plus faible, il est indubitable que les vapeurs de la fontaine étant plus considérables, dépouilleront l'eau de la bouteille des esprits qui auront rapport aux siens... »

(*Amusemens des eaux de Spa*, ouvrage utile à ceux qui vont boire ces eaux sur les lieux, etc. A Amsterdam, MDCCXXXIV, 2 vol. in-18.)

Albin BODY (*de Spa*).

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

La grossesse dans l'art (XIII, 337). — Aux représentations naturalistes de la Visitation, vous auriez pu ajouter une gravure sur bois d'Albert Dürer, dans laquelle la grossesse de la Vierge paraît beaucoup plus avancée que l'époque à laquelle la légende place la rencontre des deux cousines ; mais la présence de l'enfant n'est pas directement

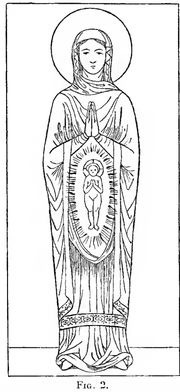


Fig. 2.

figurée par l'image, elle ne se devine que par le volume de l'abdomen.

Didron, dans le premier volume des *Annales archéologiques* (1844), citait déjà la peinture du Musée de Lyon dont il a été question dans la *Chronique*; mais il décrivait, en outre, un vitrail existant dans l'église de la commune de Jouy, près Reims (Marne), en l'accompagnant d'un croquis très sommaire de la Vierge enceinte (fig 2).

Il montrait que les poètes, comme les artistes, même en parlant des objets de leurs croyances les plus profondes, ne craignaient pas le langage simple et rude du peuple d'alors.

Il tirait, à ce propos, d'une légende de saint Jean-Baptiste, datant de la fin du xve ou du commencement du xvie siècle, des vers qui n'étaient

pas destinés à la peinture de Lyon, mais qui pourraient s'appliquer parfaitement à cette œuvre et à la visite de Marie à Elisabeth :

Mais la bonne Vierge Marie
Qui étoit de sa parenté
La vint voir, n'en doubtez mye,
Par très grande humilité.

Notre-Dame qui estoit pleine
De Notre-Seigneur Jésus-Christ
Si vint voir sa chère couseine.
Or entendez que l'Enfant fist :

Dedans le ventre de sa mère,
S'agenouilla devant son maistre ;
Doulce chose et non point amère,
Car ils estoient tous deux à naistre.

Notre but n'est point ici de rechercher, comme l'a fait Didron, quelle a été l'évolution de cette représentation artistique de la Mère et de l'Enfant aux siècles passés et s'il faut voir, après le XIIIe siècle, « une dégradation de l'art faisant de la Vierge une femme vulgaire et de Jésus un fils de l'homme » ; ou bien si l'on se trouve simplement devant une traduction naïve et plus ou moins maladroite de l'idée réaliste de la maternité.

Nous nous bornons à saisir une occasion de reproduire une photographie du vitrail de Jouy (1), que nous avons depuis quelques années dans notre portefeuille et qui vient apporter un document iconographique de (fig. 3) plus à la série des faits rapportés par la *Chronique médicale*.

Le croquis de la Vierge de Jouy publié dans le travail de Didron était, en effet, assez peu exact. La photographie n'existant pas alors, on ne peut le reprocher à l auteur; mais en mettant l'un à côté de l'autre le croquis de Didron et la photographie, on pourra se rendre compte de l'énorme avantage qu'il y a à ne pas laisser, dans l'interprétation d'un monument archéologique, trop de marge aux erreurs du dessinateur ou même aux fantaisies du graveur.

Ce n'est pas que la photographie n'ait aussi quelques inconvénients. Dans la nôtre en particulier, un certain nombre de détails ne s'aperçoivent pas ou se devinent peu sur le fond noir qui résume les couleurs mal venues de la robe de la Vierge, en particulier, et de quelques autres parties du vitrail (2).

Les rouges de la robe et de la voussure placée au-dessus de la Vierge sont absolument sacrifiés, et la zone rayonnante et dorée qui entoure l'Enfant Jésus n'est pas suffisamment apparente

En tout cas, on pourra se rendre compte, bien qu'encore trop imparfaitement, d'après cette photographie, de la richesse décorative des motifs qui entourent cette Vierge, d'un art très délicat, du XVIe siècle,

(1) Notre distingué collaborateur a bien voulu nous communiquer les clichés qui accompagnent son article, et dont la reproduction a paru originairement dans l'*Union médicale du Nord-Est*, du 15 juillet dernier. Nous ne saurions l'en trop remercier. (*Note de la R.*)

(2) Nous avons même fait faire par le graveur une légère correction sur deux banderoles à droite, pour y laisser deviner les inscriptions qu'elles portent en réalité. (Dr L.).

et qui nous fait désirer de voir reproduire, par les procédés perfectionnés de la photographie moderne, tous les vitraux, devenus trop rares,



Fig. 3.

de ce genre et de cette époque, avant qu'ils aient complètement disparu de nos églises.

Dr Langlet (Reims).

— Notre maître et ami, le professeur BOURQUELOT, nous a communiqué une très bonne épreuve de la *Visitation de Sainte Elisabeth*, un



des plus beaux tableaux figurant à la Pinacothèque de Turin, qui en possède tant de remarquables. Nous en donnons ci-dessus la reproduction, qui viendra s'ajouter à celles déjà publiées dans notre travail.

R.

— La lecture, dans le numéro 11 paru le 1er juin 1906, de l'article sur la grossesse dans l'art, m'a fait souvenir d'un tableau que possède un de mes amis, assureur maritime à Marseille. Je lui ai demandé quelques renseignements ; je vous les transcris : « Le tableau que vous

avez vu chez moi représente m'a t-on dit en me le vendant, comme « original » (en est-on jamais sûr), peinte par l'Albano, une Nymphe chassée de l'île de Calypso pour avoir manqué à un vœu de chasteté, et cela avec un mortel. » Pour ma part, je croirais plutôt que ledit tableau représente l'épisode de la nymphe Calisto punie par Diane. Le milieu du tableau figure exactement la scène suivante : sur un tertre élevé se tient assise une déesse entourée de nymphes, et se présente devant elle, accompagnée de deux gardiennes qui la soutiennent, une nymphe dans une attitude plutôt embarrassée, les deux mains croisées sur un abdomen volumineux : la position des mains et la forme du ventre ne laissent aucun doute sur l'état de grossesse du sujet. Le tableau paraît de l'école italienne, mais n'a pas été l'objet d'une étude sérieuse pour en faire connaître la valeur et l'origine : ce n'est peut-être qu'une copie ou une réplique. Je profite de l'occasion pour vous signaler ce fait.

G. Guillaume.

— Dans le numéro du 1er juin de la *Chronique médicale*, page 341, vous signalez la Vierge de Morlaix comme représentant la Vierge enceinte : il y a là une erreur. Je viens de Morlaix, et voici ce que j'ai vu.

Dans la chapelle de l'ancien cimetière, sur l'autel, se trouve une vieille statue en bois doré représentant la sainte Vierge. Elle est assise sur une caisse carrée avec qui elle fait corps et porte l'enfant Jésus assis sur le bras gauche.

La robe de la Vierge est fendue sur le milieu. De chaque côté de la caisse servant de siège, se voient deux charnières. Quand la robe ouverte s'étale à droite et à gauche, en tournant sur les charnières, l'intérieur apparaît, représentant un triptyque qui figure le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; mais il n'y a pas d'enfant. Cela n'a rien de surprenant, puisque la statue porte l'enfant Jésus sur le bras gauche dans l'attitude où on la représente généralement dans les gravures et dans les statues.

J'ai pensé que cette rectification pourrait vous intéresser, c'est pourquoi je me permets de vous l'adresser.

Dr G. Houzel (Boulogne sur-Mer).

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XIII, 145.) — Il n'est pas invraisemblable que le produit de la conception voie son développement entravé, lorsqu'il se développe dans l'utérus d'une femme extrêmement nerveuse, et dont l'émotivité se met en branle à tout instant, pour un motif des plus futiles. On n'ignore pas que les névrosées mettent au monde des enfants presque toujours malingres et chétifs.

Mais, est-ce une raison pour admettre qu'une émotion violente, frappant l'imagination d'une femme enceinte, nerveuse ou saine, soit capable de retentir sur le fœtus et puisse localiser son influence néfaste sur certains de ses organes pour les atrophier ou les supprimer ? Bien plus, comme prétend le vulgaire, pouvons-nous retrouver, chez le nouveau-né, une empreinte indélébile, reflétant avec une rigoureuse exactitude l'image de l'objet ou de l'individu, cause de la terreur ou de l'envie ? Je ne le pense pas. Comme Hunter, je crois plutôt aux coïncidences fortuites, et aux explications fournies après eux.

Je ne résiste pas cependant au désir de communiquer une observation, dans laquelle on notera une coïncidence d'autant plus étrange qu'elle s'est deux fois reproduite.

Une jeune femme très robuste a un enfant de huit ans (son premier-né) bien portant, et chez lequel je n'ai relevé aucun vice de conformation.

Il y a quatre ans, deuxième grossesse, terminée par l'expulsion d'un enfant n'ayant ni mains ni pieds. Trois mois et demi avant l'accouchement, cette femme, se rendant à une kermesse, se serait trouvée en présence d'un cul-de-jatte manchot, tenant dans la maiu, de son unique bras, une casquette pour recueillir l'aumône des passants. Ce spectacle, pourtant peu extraordinaire, l'émotionna à ce point, qu'elle rentra immédiatement chez elle et resta jusqu'à sa délivrance dans un état de mélancolie assez accentué.

A peine est-il nécessaire de faire remarquer qu'à cinq mois et demi, les membres d'un fœtus sont déjà formés, véritables miniatures des membres d'un enfant expulsé à terme, ce qui paraît bien mettre hors cause l'influence désastreuse du cul-de jatte manchot. Il n'y a eu là qu'une très curieuse coïncidence.

Mais où l'histoire devient plus intéressante, c'est avec l'apparition d'une nouvelle grossesse, trois ans après la deuxième.

Dès le début, cette femme manifeste un profond découragement, et ne peut chasser de son esprit l'image du mendiant estropié. Ayant la conviction qu'elle accouchera encore d'un monstre, elle ne veut pas s'occuper de la layette et refuse un superbe moïse, qu'une parente vient lui offrir — A quoi bon, dit-elle ?

Appelé auprès de l'accouchée, pour rétention placentaire, je pratique la délivrance artificielle. Du côté des enveloppes de l'œuf et du placenta, rien de spécial à signaler.

On me montre alors le cadavre d'un enfant qui s'est présenté par le siège, avec procidence du cordon, et qui mourut certainement au cours du travail.

Ce nouveau-né a toutes les apparences d'un fœtus à terme et parfaitement viable, mais il est affligé des malformations suivantes : les deux jambes se terminent par un renflement presque sphérique, ce qui les fait ressembler à des pilons de mortier. On dirait qu'un habile chirurgien a pratiqué sur chacun de ces pieds une désarticulation à la Chopart, créant des moignons d'une plastique irréprochable.

Quant aux mains, elles sont représentées par un repli cutané assez court, en forme de mitre, à travers lequel on devine deux petits os juxtaposés bout à bout, figurant le squelette rudimentaire de cette main anormale. On ne trouve pas la moindre trace ni de doigts ni d'ongles (1).

J'ajoute que ces malformations se reproduisent à droite et à gauche avec une symétrie parfaite ; ce qui, entre parenthèses, prouve bien l'influence prépondérante du système nerveux dans la confection de ces monstruosités. Mais cela ne nous explique cependant pas pourquoi cette femme accoucha de deux monstres, après avoir mis au monde un enfant sain et sans difformités.

---

(1) En collaboration avec mon excellent ami, le Dr Riche, prosecteur et chef de clinique à la Faculté de médecine de Montpellier, nous ferons prochainement paraître une étude sur ces pièces anatomiques, que j'ai sauvées de l'enfouissement.

Je suis loin de partager la conviction d'un entourage qui ne cesse d'accabler le cul-de-jatte des pires malédictions.

Il me reste à faire cet aveu que la genèse des anomalies fœtales demeure toujours passablement mystérieuse. En effet, sans le moindre succès, j'ai fouillé les antécédents héréditaires et personnels, et je me demande s'il ne serait pas injuste d'incriminer la profession du mari, un peintre tout jeune, et qui n'a jamais souffert de coliques de plomb.

La pitié que m'inspire cette mère infortunée m'encourage à ne pas lui souhaiter une nouvelle grossesse. Si pourtant elle récidivait encore et pour la troisième fois accouchait d'un monstre, les lecteurs de cette intéressante *Chronique* en seraient informés.

Th. Guirauden.

Sur la mort de Géricault (XIII, 158). — Il est bien certain que le traumatisme qui a déterminé, chez Géricault, la formation d'abcès de la colonne vertébrale, n'a été que la cause occasionnelle de sa mort. Ces abcès étaient-ils d'origine tuberculeuse, ou cancéreuse (?), il est assez malaisé, sans autres documents que ceux que nous possédons, de le déterminer. Encore s'il se retrouvait une consultation de médecin ou une relation scientifique de la dernière maladie du peintre du *Naufrage de la Méduse !*

A propos de ce tableau, sait-on que si le Louvre possède aujourd'hui le *Naufrage de la Méduse*, on doit en rendre grâces à un ami intime de Géricault, M. Dedreux-Dorey, qui, ayant acheté cette magnifique composition 6.000 francs, la céda pour le même prix à l'administration du Musée, après avoir rejeté l'offre de 23.000 francs que lui avait faite un amateur anglais.

Ce renseignement nous est fourni par l'auteur, anonyme, d'un très intéressant article paru dans le *Magasin Pittoresque* (1841, p. 108 et suiv.), dans lequel nous relevons quelques détails curieux sur la passion qu'avait montrée de bonne heure Géricault pour le cheval, passion qui devait le conduire si prématurément à sa perte. Dès son enfance on peut dire, alors qu'il était au collège, il se livra avec ardeur aux exercices du corps ; il ne voyait aucun art au monde supérieur à l'équitation.

« Le père Franconi, qu'il avait vu quelquefois au Cirque-Olympique, était, dans son opinion enfantine, un des grands hommes du siècle. Il rêvait une renommée semblable à la sienne ; et pour s'assouplir et se façonner de bonne heure les membres, selon les règles du *Parfait Cavalier*, le soir, avant de se coucher, il plaçait entre ses jambes tous ses Dictionnaires et ses livres liés ensemble ; et même, ces instruments de torture agissant trop faiblement à son gré, il les remplaça par une machine de fer de son invention, qui arquait ses cuisses pendant son sommeil en les martyrisant. Un jour de congé, rencontrait-il un beau cheval, il le suivait ; le cheval prenait-il le trot, il trottait ; du trot passait-il au galop, il courait de toutes ses jambes derrière, traversant la ville, s'égarant dans la campagne, et ne s'arrêtant que lorsque, inondé de sueur, il tombait sur la route épuisé de fatigue et haletant. Il racontait plus tard cette passion de son enfance, qu'il a conservée, du reste, toute sa vie, et il disait : « Les chevaux me tournaient la tête. Mon esprit faisait rage dans des cavalcades imaginaires, tandis que j'avais sous les yeux grammaire ou prosodie ; et

cependant je crois que je me serais enthousiasmé autant que les meilleurs élèves pour le latin et le grec, si l'on m'avait seulement fait pressentir et entrevoir en perspective, comme récompense de mes efforts, les belles descriptions de coursiers dont les poètes anciens abondent. »

Géricault eut pour premier maître Carle Vernet ; les études de chevaux du fils de Joseph et du père d'Horace avaient sans doute exalté sa jeune imagination. Il entra ensuite dans l'atelier de Pierre Guérin : il préférait cependant, même alors, au peintre du *Retour du proscrit* le fougueux auteur de *la bataille d'Aboukir*. Du reste, il fréquenta peu de temps les ateliers ; il préférait travailler chez lui. Son premier ouvrage fut le *Chasseur à cheval*, qui est aujourd'hui dans la galerie du Palais-Royal : cette peinture, où se révèle une grande puissance, a été exposée au Salon de 1812. Deux années après, en 1814, il exposa son *Cuirassier*. Dans l'intervalle de ces deux expositions, il avait couvert un grand nombre de toiles, à Versailles, de ses belles études de croupes de chevaux. Il s'essayait aussi, dans ce même temps, à la sculpture.

« En 1815, Géricault, toujours possédé de l'amour des chevaux et du costume, céda à la singulière tentation d'entrer dans le corps des mousquetaires rouges, que l'on venait de former. Il se livrait à une joie d'enfant en pensant au bonheur de vivre sans cesse au milieu de chevaux en mouvement, d'exercices militaires, de costumes brillants.

« A Rome, il commença un grand tableau représentant des courses de chevaux : les études peintes qu'il avait faites pour cette composition sont d'une grande beauté et montrent quelle influence avait exercée sur lui le génie de Michel-Ange. Il avait simplement pris pour motif les courses des chevaux *Barberi ;* mais au lieu des *Birbacioni* de la Rome moderne, il avait ajusté au milieu des chevaux des citoyens de l'ancienne Rome, qui lui offraient l'avantage de figures nues. Le tableau ne fut pas achevé : Géricault reçut une lettre de son père qui le rappelait à Paris, et quel que fût son regret il obéit..

« C'est à son retour d'Italie que Géricault fut en relation à Paris avec le chirurgien Corréard (1), dont la vie avait été si cruellement exposée sur le radeau de la Méduse. Emu par le récit de ce célèbre naufrage, il conçut le plan de son chef-d'œuvre. Il s'y prépara par un nombre considérable d'esquisses peintes. On ne saurait se faire une idée de la quantité de cadavres qui entrèrent à cette époque dans son atelier du faubourg du Roule. L'hospice Beaujon était à peu de distance, et lui envoyait tous ses morts. Le tableau fut exécuté en six mois. Exposé au Salon de 1819, mais mal placé, froidement accueilli, ou plutôt dédaigneusement critiqué, il ne trouva pas plus d'acquéreurs que n'en avaient trouvé autrefois son *Chasseur* et son *Cuirassier*. »

Le jugement de la postérité est heureusement venu, qui a fait oublier depuis longtemps les préventions des contemporains.

L. R.

La naissance d'un monstre en 1704 (XII, 312). — Pour faire suite à l'article publié par nous, notre distingué confrère, le Dr V. Leblond, de Beauvais, nous envoie cette observation, bien complète, datée de

(1) Il s'agit probablement de Savigny; Corréard était ingénieur.

1701, et qui a été trouvée par lui dans une collection de documents récemment donnés à la Bibliothèque municipale de Beauvais.

« Le 21 juin 1701 sur le midy la femme du nommé Jean Gérard pauvre vigneron de la paroisse de Saint-Jacques est accouchée à terme d'une espèce de monstre qui n'a rien que de curieux et de beau à voir : c'est un tronc de corps humain qui a deux testes d'enfant distinctes et séparées entièrement l'une de l'autre, des mieux formées, très ressemblantes, se regardant l'une l'autre, également grosses et bien proportionnées ; toutes les parties de ces deux testes sont aussy grosses et aussy belles quelles le seroient à un seul enfant né gros et gras et à terme, leurs cheveux sont blonds chatains un peu frisés et assez longs, leurs nes, leurs bouches, leurs oreilles, leurs yeux les plus beaux du monde et leurs visages fort blans Chaque teste a ses deux épaules, deux bras, deux mains, des doits, ongles, dans leur égale proportion et uniformité ; les deux poitrines également séparées jusqu'aux hypocondres où ces deux corps se joignent et se réunissent au bas des fausses costes, et depuis les hypocondres iusqu'à l'extrémité des pieds il ne paroist qu'un corps qui n'a qu'un nombril, deux iambes, deux pieds, deux fesses ; il y a cependant deux natures d'homme l'une située sur l'os pubis et l'autre un travers de doit au dessous ; on a de plus remarqué à la partie postérieure au dessous du coccis un appendice de la longueur de quatre travers de doit, charnuc à sa naissance et cartilagineuse à son extrémité, sans aucun pertuis non plus que d'anus. Tout Beauvais a été voir cette merveille ; le lendemain on l'apporta chez M. le doien ou ie l'ay veu et examiné de près ; sur le soir du 22 du mois on en fit l'ouverture chez M de fercourt, les deux cerveaux se sont trouvés dans leur conformation et situation naturelle ; il sest trouvé à l'ouverture des deux poitrines dans chacune un cœur avec ses poulmons et lobes ordinaires, chacune une trachiartère et esophage avec tous les vaisseaux ordinaires et parties y contenues, lequel esophage après louverture du bas ventre et après avoir séparé les deux diaphragmes on luy a trouvé un seul foye plus gros qu'a l'ordinaire, occupant toute la partie antérieure de la région epigastrique, un seul ventricule dont les susdits esophages ne faisoient qu'une seule entrée, une rate de chaque costé dans le bas ventre comme aussy un rein de chaque costé accompagné de leur uretaire qui tomboit dans une seulle vessie située dans l'ipogastre avec l'intestin rectum ou les excremens ne pouvoient avoir aucune issue, le reste des autres parties contenues au bas du ventre se sont aussy trouvées dans leur conformation et situation naturelle ; il est à remarquer qu'a légard des deux parties viriles situées l'une sur lautre il paroissoit que les deux conduis de lurine étoient communs à la d. vessie unique.

« Laccouchement a été difficile mais heureux en ce que la sage-femme atteste que les deux enfans ont eu batême et vie pendant une demie heure et que la mère a été bien délivrée et se porte bien.

« Cecy est écrit de la main du sr Demonchy avocat du Roy. »

L. R.

Les prouesses d'Hercule (XI, 414). — Le prince de Conti, beau-frère du duc d'Orléans, à 40 ans avait gardé toute la verdeur de la jeunesse... Il se targuait (il se vantait peut-être) d'avoir couru douze postes d'amour en une nuit avec la Deschamps. Et depuis cette nuit fameuse, pour louanger son exploit, il faisait frapper le no 12 sur les

boutons de ses culottes, de ses habits, de ses chapeaux, marquer ses chemises au chiffre 12; il voulait tout avoir par douzaine, douze fusils, douze épées, douze couverts à sa table, douze mets à son menu; son trésorier lui délivrait chaque jour douze cents livres comme argent mignon, et quand il gratifiait quelqu'un, c'était de douze livres ou de douze louis. » Cf. *Vie privée et politique de Louis-François-Joseph de Conti, prince du sang*, etc., par J.-P.-A. Turin, 1790, in-8, p. 35 (n.), cité par G. Capon et Yve Plessis, *La Deschamps* (1905), p. 141-142.

L. R.

Actes naturels dans l'art (XII; XIII, 191, 234.) — Je lis toujours avec plaisir votre très intéressante *Chronique Médicale*; à propos de la série d'articles *du nu dans l'art*, je possède une vieille gravure signée « Cornélius Dusart fecit, 1685 » (le fameux graveur hollandais, disciple de Van Ostade, né à Harlem en 1665, mort en 1725, dont il est parlé déjà par le Dr Bétuel dans le numéro du 15 mars, page 193), intitulée « La Fête au village », considérée, d'après les auteurs, comme une de ses plus parfaites, et dans laquelle les « actes naturels » sont traités.

Au premier plan, un vigoureux coq saisit une poule... consentante; au second plan, un homme, très pris de boisson, est traîné hors de l'auberge par sa femme. . en colère. La mégère ne lui a pas donné le temps de rectifier sa toilette, car ses « affaires sont toujours pendantes », le fond de la culotte n'ayant pas été relevé

L'assemblée, très nombreuse, comme dans la plupart des scènes de kermesse, se mêle par des rires à la scène, très gaie, très vivante, car aux autres plans s'agite toute une population foraine (bateleurs, marchands, acrobates, etc., etc.)

Dr Levraud (Saumur).

— Permettez-moi de vous envoyer la contribution suivante à votre travail sur les Actes naturels dans l'art. J'ai été heureux de vous voir signaler le tableau de Rubens que l'on peut admirer au Louvre, intitulé : Feste flamande. Je ne vous avais pas signalé cette œuvre, parce qu'elle figure dans un grand musée français et que je la croyais connue de tous. Ce tableau a été reproduit par la gravure, et celle-ci, par une singulière coïncidence, figure à la fois dans le cabinet de consultation de mon excellent collègue, le docteur Maurice Carraud, chirurgien en chef de l'hôpital d'Angoulême, et dans le mien. Si vous le désirez, je vous donnerai des indications sur cette gravure.

Peut-être connaissez-vous moins les trois œuvres suivantes ?

Je possède une gravure de Hogarth, dans laquelle on voit un enfant en train de p. ., un petit garçon, et en face de cet enfant une petite fille, à l'air étonné, qui joue de la crécelle. Cette gravure est intitulée : *The enraged Musician*; au-dessous de la gravure se trouve la ligne suivante : *Design'd, Engrav'd and Publish'd by Wm Hogarth Novbr the 30 th 1741. According to Act of Parlamient.*

Je possède, en outre, une lithographie qui représente un tableau de Hogarth et faite évidemment bien après la mort du peintre Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un acte naturel dans l'art, mais d'une scène qui en donne l'illusion. Un des sujets est assis sur un tonneau. De chaque côté un homme se trouve, qui tient une bouteille en train de se vider. Le geste est tel que l'homme à cheval sur le tonneau a l'air de p... le liquide, du vin, contenu dans les deux bouteilles. A droite

de la lithographie, se trouve un individu couché, ivre-mort, qui tient une bouteille en train de se vider. Le geste est tel aussi qu'il semble p... ce vin L'œuvre est intitulée : *The charity in the Cellar*. A droite de l'œuvre se trouve l inscription : *Lency sclups*t, à gauche, l'inscrip tion : *Hogarth pinx*t Au-dessous du titre se trouve la ligne suivante : *London. Published by Baïdwin et Cradock Paternoster Row. 1837.*

Enfin je possède une gravure d'Hogarth, sur laquelle je ne peux en ce moment vous donner des renseignements absolument précis, parce que je viens dela confier à un encadreur. Elle est intitulée : *Une réunion moderne à minuit* A droite, un homme ivre est en train de vomir. Je ne vous donne pas d'autres détails sur cette gravure, car vous la verrez reproduite dans l'ouvrage suivant à la page 13 : *Hogarth*, par François Benoit, dans la collection *les Grands Artistes* ; Henri Laurens, éditeur.

Dr Gilson (Angoulême).

— Si les anciens n'avaient aucune arrière-pensée d'obscénité à représenter en peinture ou en objets d'art l'emblème de la génération dans ses manifestatious naturelles, il faut avancer toutefois que dans la reproduction d'*actes contre nature* ils ne devaient poiut chercher à honorer le culte de la génération, mais chercher plutôt à provoquer des désirs et des pensées érotiques.

La lampe phallique, dont j'ai pu prendre plusieurs photographies, a été trouvée à Timgad; tout au début des fouilles qui ont mis à jour cette Pompéi africaine : elle est aujourd'hui la propriété d'un particulier qui a bien voulu me la prêter autrefois, pour que j'en puisse prendre une description exacte.

Cette lampe de bronze, dont la plus grande dimension ne dépasse pas 11 centimètres, représente une tête d'homme adulte, à figure grotesque au profil méphistophélique ; le front est large, découvert ; il est séparé en deux parties inégales par une crête à quatre dentelures imitant la crête du coq. Cette crête s'insère en avant à la racine du nez et en arrière se termine sur l'occiput où elle va se confondre avec l'anse de la lampe. Sa direction est oblique d'avant en arrière et de gauche à droite.

La face présente les particularités suivantes : les yeux sont enfoncés dans des orbites très excavés et les muscles de la face contractés accentuent le rictus de la physionomie. Le nez a la forme d'un phallus : il est relié au front par des touffes de poils bouclés, qui, recouvrant la partie médiane et la partie interne des orbites, simulent absolument la région du pubis. A son extrémité libre, le nez est flanqué de 2 petites masses globuleuses, ovoïdes, représentant des testicules ; ces testicules microscopiques tiennent lieu des ailes du nez.

La bouche est démesurément ouverte et son rictus est très prononcé : entre les lèvres, un énorme phallus creux, dont l'extrémité libre sectionnée donnait passage à une mèche de lampe.

Le menton et les oreilles ne présentent aucune particularité digne de remarque.

La conformation de cette lampe permettait de la suspendre par trois petites chaînettes.

Il est probable qu'elle devait servir de veilleuse ou d'enseigne parlaute lumineuse à quelque ancêtre de nos modernes **Ouled-Naïls.**

Cette représentation d'*acte contre nature* est plus rare que celle des *actes naturels*, qui n'éveillaient aucune idée d'obscénité ; et c'est peut-être là le seul intérêt de cette description.

Dr DAVID-LAROCHE.

— Vous a-t-on signalé, à propos de votre enquête sur les « Actes naturels dans l'art », deux groupes formant gargouilles au-dessus d'un portail latéral de la cathédrale d'Orléans ?

L'un de ces groupes représente un singe accouplé avec une femme, et l'autre représente la même femme en position obstétricale, accouchant d'un singe, placé entre ses jambes et relié à la vulve par le cordon ombilical. Ces groupes sont très visibles, demi-grandeur naturelle, et se remarquent à première vue, pour qui examine la cathédrale au point de vue artistique.

M. C.
Interne des Hôpitaux.

Tentatives de suicide historiques (X, 235, 653). — Sait-on que Sarah BERNHARDT, à ses débuts, a eu, elle aussi, le *tœdium vitæ*, tout comme les illustres personnages auxquels nous ne prétendons pas la comparer ? L'anecdote, peut-être connue, est, en tout cas, bien oubliée. C'est M. Amic, dans son livre sur George Sand, qui nous la rappelle en ces termes :

« Un soir, on donnait l'*Autre*, à l'Odéon. Je monte (c'est George Sand qui parle) chez Duquesnel, et je trouve le théâtre en révolution. J'apprends que l'artiste qui jouait avec une grâce exquise le rôle d'Hélène, Sarah BERNHARDT, pour ne pas la nommer, avait tenté de s'empoisonner.

« Je monte la voir ; je la raisonne ; je lui parle de son fils auquel elle doit sa tendresse et ses soins. Je lui dis enfin tout ce qu'une femme et une mère peut trouver à dire en pareil cas. Sarah éclate en sanglots : elle m'assure qu'elle a horreur de l'existence qu'elle a menée jusque-là, que jamais personne ne lui a parlé comme je l'ai fait et que mes conseils ne sortiront pas de sa mémoire. Quelques jours après, j'arrive assez tard, et je croise dans l'escalier Sarah Bernhardt et sa sœur Jeanne qui s'en allaient toutes deux, en hommes, au bal Bullier. Voilà, mon cher enfant, à quoi avaient servi mes remontrances et mon sermon. »

L. R.

Examens médicaux curieux ou drolatiques (VI ; VII ; VIII ; X, 135). — En feuilletant quelques numéros anciens de votre intéressante *Chronique*, la lecture de quelques « examens médicaux curieux ou drolatiques » (*Chronique*, no 9, 1er mai 1901, page 296), m'en remémore trois, dont je fus jadis témoin à Alger, et que je vous garantis absolument authentiques S'il est vrai que parfois les examinateurs sont plus ou moins bizarres, les candidats n'en sont pas moins drôles. Jugez-en :

1er Examen d'officiat de santé (1893) : l'examinateur, le professeur H..., présentant une tête osseuse au candidat :

— « Qu'est-ce que c'est que ça, Monsieur P... ?

— « Ça ?... C'est une tête de mort !

— « Très bien... Et comment s'appelle ce trou-là ? » (Il introduit l'index dans le trou occipital.)

— « Ça ?... C'est la bouche ! »

L'examinateur, imperturbable et flegmatique, introduit alors son doigt dans la cavité buccale et, de la meilleure grâce du monde, de répliquer :

— « Et ça, Monsieur P... c'est... le trou... de mon c ! ... »

Même examen (zoologie médicale). Le professeur B... au même candidat :

— « Que savez-vous des téléostéens en général et de la morue en particulier ? Quelles sont les applications thérapeutiques de cette dernière ? »

Long bafouillage de plusieurs minutes, au bout desquelles P..., finissant par rester sur ces monosyllabes :

— « La morue... la morue. . heu... est un poisson... un poisson ... plat...

— « Et salé ! », achève l'examinateur.

Inutile d'ajouter que P... fut collé.

Enfin, voici qui n'est pas moins drôle. A l'examen définitif d'officiat de santé, le candidat S... avait à examiner, dans le service de la clinique médicale, un malade porteur d'ulcérations de la langue.

— « Voyons, Monsieur S..., quel est votre diagnostic ? », lui demande le regretté professeur Cochez, d'Alger.

— « Ulcérations tuberculeuses de la langue, Monsieur.

— « Très bien. Alors expliquez-nous un peu pourquoi

— « Eh bien, Monsieur... si c'était syphilitique... le malade... « serait... dans le service de M Gémy ; ... si c'était... cancéreux... il « serait chez M. Bruch (*chirurgie*)... comme il est ici... c'est... tuberculeux !! »

S... fut reçu, probablement pour des considérations étrangères à son examen C était la cinquième ou sixième fois qu'il s'y présentait !

Voilà trois *cas* d'examens drolatiques que la lecture de la *Chronique* m'a rappelés et que j'ai voulu vous communiquer pour elle, si vous les en jugez dignes.

D[r] Marcou.

Origine de l'expression « poser un lapin » (XIII, 34). — A la page 321 de la *Chronique* du 15 mai 1906, le docteur Trouessart demande quelle est l'origine de l'expression vulgaire « poser un lapin ». A mon sens, la voici : se dit de la déconvenue d'une femme à qui on manque de parole en ne lui donnant pas le prix de ses faveurs ; auquel cas, vous voyez d'ici l'image : après une pose de... la femelle du lapin, on ne peut poser que son mâle. C'est un euphémisme très naturel ; les deux font la paire

Si cette explication un peu... osée surprenait quelqu'un de vos lecteurs, vous n auriez qu'à reproduire une lettre de Cicéron à son jeune ami Pœtus, patricien romain, où il le raille de son langage incorrect, dans lequel revient souvent le terme de p... et celui de c... ; tout cela pour montrer que, même dans l'argot de la basse pègre, et dans les habitudes populaires, il se perpétue des traditions bien vieilles, comme vous voyez.

Ainsi, que de fois à Paris ai-je entendu dire, en désignant certains individus ; c'est un *mec* ! Or, du temps de César, les légionnaires qui

suivaient ses triomphes ne se gênaient pas pour le traiter de *vieux mec, mœchus senilis*. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et je voudrais bien qu'un vrai philologue imprégné de latinisme recherchât la continuation du latin dans les expressions populaires anciennes et usuelles. On pourrait ainsi faire des constatations curieuses sur l'empreinte ineffaçable de l'occupation romaine, date de l'avènement des Gaules à la civilisation actuelle.

J'ai adressé, à l'époque, à la *Chronique*, une lettre pour venir à l'appui de cette constatation : que les mots historiques, les mots dits lapidaires, sont souvent, pour ne pas dire toujours, fabriqués exprès et après. Témoin le : *Messieurs, il n'y a plus de Pyrénées*, de Louis XIV, à propos des mariages espagnols, et que j'explique par l'effroi du monarque après l'incision très large de sa fistule et de son abcès périnéal, qui lui fit dire avec beaucoup plus de justesse : « Messieurs, il n'y a plus de périnée, » ce dont de vils courtisans (lisez Saint-Simon sur les mœurs du siècle) ont fait ensuite la phrase enseignée aux petits enfants. Car le roi était trop intelligent pour dire une bêtise officielle de ce calibre ; bien convaincu qu'il était qu'on ne supprime pas les Pyrénées d'un mot ou d'un trait de plume.

E. Muse.

Le lièvre sur les vases grecs (XIII, 196, 321). — Dans le n° du 15 mai de la *Chronique médicale* (page 321), se trouve soulevée de nouveau la question de l'origine de l'expression *poser un lapin*. Cette question est discutée depuis longtemps, et il n'a été apporté jusqu'ici aucune solution certaine ; on en est encore aux suppositions plus ou moins vraisemblables ; je ne crois pas qu'on ait jusqu'à présent signalé un passage du *Juif Errant* d'Eugène Sue qui a pu inspirer cette expression.

Je crois qu'il faut admettre une différence entre le sens dans lequel le mot en question a pu être prononcé pour la première fois par une grisette moins désintéressée et plus exigeante que la Rose Pompon d'Eugène Sue, et le sens dans lequel il a été répété et continue à l'être par ceux qui ne lisent plus le *Juif Errant*. Le mot a fait fortune parce qu'il est expressif, parce qu'il éveille une image juste et pittoresque. Le lapin *se trotte* lestement, chacun sait ça ; c'est pour cela que les intéressées non désintéressées se défient avec raison de ceux qui cherchent à leur poser un lapin ;..... mais il est vraisemblable qu'au début le mot a été prononcé dans un sens légèrement différent.

Quoi qu'il en soit, voici le passage du *Juif Errant*, 16e partie, chapitre XXIV, page 274, de l'édition de 1850 illustrée par Gavarni :

« Mlle de Cardoville, malgré sa vive contrariété, ne put s'empêcher de sourire à la vue de l'amant de Rose Pompon et des objets qu'il tenait à la main sous son bras. Philémon, grand gaillard très brun et haut en couleur, arrivant de voyage, portait un béret basque blanc ; sa barbe noire et touffue tombait à flots sur un large gilet bleu clair à la Robespierre ; une courte redingote de velours olive et un immense pantalon à carreaux écossais d'une grandeur extravagante complétaient le costume de Philémon. Quant aux accessoires qui avaient fait sourire Adrienne, ils se composaient : 1° d'une valise d'où sortaient la tête et les pattes d'une oie, valise que Philémon portait sous le bras ; 2° d'un énorme lapin blanc, bien vivant, renfermé dans une cage que l'étudiant tenait à la main.

« Ah ! l'amour de lapin blanc ! a-t-il de beaux yeux rouges ! »

« Il faut l'avouer, telles furent les premières paroles de Rose Pompon, et Philémon, à qui elles ne s'adressaient pas, revenait pourtant après une longue absence ; mais l'étudiant, loin d'être choqué de se voir complètement sacrifié à son compagnon aux longues oreilles et aux yeux rouges, sourit complaisamment, heureux de voir la surprise qu'il ménageait à sa maîtresse si bien accueillie. Ceci s'était passé très rapidement. Pendant que Rose Pompon, agenouillée devant la cage, s'extasiait d'admiration pour le lapin, Philémon, frappé du grand air de M[lle] de Cardoville, portant la main à son béret, avait respectueusement salué en s'effaçant le long de la muraille. Adrienne lui rendit son salut avec une grâce remplie de politesse et de dignité, descendit légèrement l'escalier et disparut.

« Pbilémon, aussi ébloui de sa beauté que frappé de son air noble et distingué, et surtout très curieux de savoir comment diable Rose Pompon avait de pareilles connaissances, lui dit vivement dans son argot amoureux et tendre : « Chat chéri à son Monmon (Pbilémon), qu'est-ce que cette belle Dame ? — Une de nos amies de pension, grand satyre, » dit Rose Pompon en agaçant le lapin.

« Puis, jetant un coup d'œil de côté sur une caisse que Philémon avait posée près de la cage et de la valise : « Je parie que c'est encore du raisiné de famille que tu m'apportes là dedans ? — Monmon apporte mieux que ça à son cbat cbéri, — dit l'étudiant, et il appuya deux vigoureux baisers sur les joues fraîches de Rose Pompon, qui s'était enfin relevée. — Monmon lui apporte son cœur. — Connu.., » dit la grisette en posant délicatement le pouce de sa main gaucbe sur le bout de son nez rose et ouvrant sa petite main, qu elle agita légèrement.

« Philémon riposta à cette agacerie de Rose Pompon en lui prenant amoureusement la taille, et le joyeux ménage ferma sa porte. »

P. c c. :

D[r] Raoult (*Raon-l'Etape*).

— Le lièvre avait des vertus aphrodisiaques, étant, selon les naturalistes, un animal lascif, androgyne ; même, dit Clément d'Alexandrie, *quia init et initur*.

Voyez plutôt l'encbantement que fait la sorcière Proselenos, en oignant le front de Polyenos de poussière diluée de crachats, pour rétablir ses forces :

« Ce sortilège achevé, elle me commanda de cracher par trois fois et de me mettre aussi par trois fois dans le sein de petites pierres enchantées, qu'elle avait enveloppées d'un morceau de drap rouge ; ensuite, elle porta sa main sur la partie malade, pour voir en quel état elle était ; et dès qu'elle eut prononcé certaines paroles, toutes mes puissances obéirent à ses ordres ; de sorte que la main de la vieille se vit remplir d'une grosseur démesurée, ce qui lui donna tant de joie qu'elle s'écria : Regarde, ma chère Cbrysis, regarde quel lièvre j'ai fait lever pour d'autres que pour nous (1). »

D[r] Houssay (*de Pont-Levoy*).

(1) *Sat. de Pétrone.* Trad. suivant le manuscrit trouvé à Belgrade en 1688 ; p. 220, t. II, MDCCXII. Collection Panckoucke.

La cuirasse des bourses de Bayard (XI ; XII ; XIII, 361). — La *Chronique médicale* a parlé à plusieurs reprises de la braguette de l'armure de Bayard. Non seulement les hommes portaient des armures, mais les femmes, quand elles allaient à la guerre, en faisaient usage pour se protéger.

L'armure devait alors se modifier dans sa forme afin de s'adapter à la plastique féminine. Les seins étaient quelquefois dessinés extérieurement, mais le plus souvent la cuirasse, au niveau de la poitrine, ne présentait qu'une saillie unique. La braguette, dans ce cas, n'ayant plus sa raison d'être, était remplacée par uu petit coffret d'une grande utilité.

« On voyait au Musée d'artillerie, dit Dulaure, des armures de femmes, parmi lesquelles on distinguait celle qui a, dit-on, appartenu à Jeanne d'Arc. Les formes du sein n'étaient point marquées sur ces armures de femmes ; une seule protubérance du poitrinal en fer emboîtait sans goût leurs deux mamelles. Dans la partie inférieure de la cuirasse, près de l'enfourchure, on voyait une *forme proéminente à charnière*, qui s'ouvrait à volonté. Voici son usage. Quand ces dames allaient en guerre et qu'un besoin naturel les pressait, elles ne descendaient pas de cheval pour le satisfaire, mais une éponge, placée dans la cavité de cette proéminence, recevait le liquide épanchement ; puis ces dames retiraient l'éponge, l'exprimaient avec leurs mains, en répandaient le liquide et la replaçaient jusqu'à de nouveaux besoins. » Pouah !

Dr P. Noury (de Rouen).

La décirconcision (XIII, 144, 321). — A propos de la décirconcision, je trouve dans un ouvrage assez connu, *Errotika Biblion*, imprimé à Paris chez le Jay. 1792, quelques lignes qui ont trait à cette opération et qui peuvent compléter les notes déjà parues dans la *Chronique médicale* des 15 février et 15 mai 1906.

Je les cite textuellement pour ce qu'elles valent ; elles sont extraites d'un des 11 articles qui composent cet ouvrage et qui a pour titre *L'Akropodie*. Les voici :

« Les Juifs apostats s'efforçaient d'effacer en eux les marques de la « circoncision, et de se faire des prépuces. Le texte des Machabées « y est formel. *Ils se sont fait des prépuces et ont trompé l'alliance.* « (Iman. chap. i, 16.) Saint Paul, dans la première épître aux Corin- « thiens, semble craindre que les Juifs convertis au christianisme « n'en usent de même ; *si*, dit-il, *un circoncis est appelé à la nouvelle « loi, qu'il ne se fasse point de prépuce.* Saint Jérôme, Rupert et Hai- « mon nient la possibilité du fait, et croient que la trace de la cir- « concision est ineffaçable ; mais les pères Conning et Coutu ont sou- « tenu dans le droit, par l'infaillibilité de l'Ecriture, dans le fait par « les autorités de Galien et de Celse qui prétendent qu'on peut effacer « les marques de la circoncision Bartholin cite Agnielte et Fallope, « qui ont enseigné le secret de supprimer cette marque dans la chair « d'un circoncis

« Buxtorf le fils, dans sa lettre à Bartholin, confirme ce fait par « l'autorité même des Juifs ; de plus, la matière étant trop grave pour « que des hommes religieux voulussent y laisser quelques doutes, les « P. P. Conning et Coutu ont éprouvé sur eux-mêmes la pratique « indiquée par les médecins que nous venons de citer.

Je passe quelques lignes sur l'extensibilité de la peau et en arrive à la curieuse opération à laquelle se soumirent les bons pères

« ..... les PP. Conning et Coutu se firent d'abord légitimement circoncire ; et quand la racine de leur prépuce fut consolidée, ils y attachèrent un poids, tels qu'ils purent le supporter, sans causer aucun éraillement. La tension imperceptible et les liniments d'huile rosat le long de la verge, facilitèrent l'allongement de la peau, au point qu'en 43 jours Conning gagna sept lignes un quart. Coutu, qui avait la peau plus calleuse, n'en put donner que cinq lignes et demie. On leur avait fait une boîte de fer-blanc doublée et attachée à la ceinture pour qu'ils puissent uriner et vaquer à leurs affaires. Tous les 3 jours on visitait l'extension, et les pères visiteurs, nommés commissaires *ad hoc*, dressaient registre de l'arrivée du nouveau prépuce de Conning, à peu près comme on fait au Pont royal pour la crue de la Seine. »

Pour copie conforme :
A. Lieutaud (*Arles-sur-Rhône.*)

Accouplement avec les animaux (XII; XIII, 59, 115, 235, 320). — Je remercie notre excellent confrère de sa précieuse documentation. A vrai dire, nous ignorions absolument qu'on ait accusé Calvin (plutôt que son homonyme) de sodomie ; car il était plus naturel de soupçonner un homme de mauvaises mœurs, qu'un réformateur considéré généralement comme chaste par tout le monde.

Mais le point intéressant est celui-ci : *si Desmay et Levasseur, qui se sont livrés à un dépouillement minutieux des archives de Noyon, n'ont rien trouvé*, il y a quelqu'un qui y a trouvé quelque chose d'important, en ce qui concerne cette imputation de sodomie : c'est le vénérable doyen d'âge actuel du Comité archéologique de Noyon, je veux dire M. Léon Mazière, ancien notaire à Ribécourt. Nous retrouverons certainement un jour le texte précis de sa communication, qu'on peut résumer à peu près ainsi : il aurait vu une feuille *laissée en blanc*, dans les archives de la justice épiscopale, dont le titre portait la mention d'un acte de sodomie sur une ânesse (?) accompli par Jean Calvin, du clergé de la ville ; malheureusement, sans autres explications complémentaires (comme si on n'avait pas donné suite à l'affaire).

Quant à M. Léon Mazière, il est naturellement resté dans le doute ; car c'est un homme scrupuleusement impartial. Toutefois il nous a semblé qu'il penchait du côté du mauvais prêtre, plutôt que du côté du grand réformateur : c'est ce qui fait que nous avons suivi son exemple. Dr Bougon.

Grands hommes nés débiles (V, 352, 614; VI, 281; XI, 266). — M. de Chateaubriand, écrit Jules Janin (*Lamartine*, p. 12), racontant sa naissance et ses premiers jours, fait entendre une plainte amère ; on dirait le gémissement d'un pair de France et d'un ambassadeur :

« J'étais presque mort quand je vins au monde. Le mugissement des vagues, soulevées par une bourrasque annonçant l'équinoxe d'automne, empêchait d'entendre mes cris : on m'a souvent conté ces détails ; leur tristesse ne s'est jamais effacée de ma mémoire. Il n'y a pas de jour où, rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée le rocher sur lequel je suis né, la chambre où ma mère m'infligea la vie, la tempête dont

le bruit berça mon premier sommeil, le père infortuné qui me donna un nom que j'ai presque toujours traîné dans le malheur. Le ciel sembla réunir ces diverses circonstances pour placer dans mon berceau une image de mes destinées. »

LAMARTINE fut aussi un enfant débile, comme nous le lisons dans le même ouvrage de J. Janin (1) :

«... Quelques années plus tard, et sur le seuil du même collège, à Lyon, son père enfermait bel et bien un petit jeune homme, né à Bourg-en-Bresse le 17 février 1809. Il était né si chétif que l'on désespéra de sa vie, et peu s'en fallut qu'il ne mourût pour tout de bon quand sa nourrice le quitta pour se marier. » A. C.

Un genre rare de suicide (IX, 781 ; X, 550 ; XI, 195). — Il a paru récemment, dans le *Petit Bleu*, de Bruxelles, l'entrefilet suivant :

« Un médecin bien connu de New-York, le Dr STEGER, vient de se suicider dans des circonstances particulièrement dramatiques. « Depnis douze ans, dit-il dans une lettre qu'il a écrite avant de s'empoisonner, j'ai dû soutenir contre moi-même une lutte incessante ; j'ai été la proie de cette effrayante maladie qu'est le dédoublement de la personnalité ; j'avais en moi deux âmes, deux individualités ennemies, et, au cours de mes crises, chacune de ces individualités voulait anéantir l'autre. J'étais alors obligé de m'enfermer à double tour dans ma chambre, et, pour ne pas avoir la possibilité de m'enfuir, je jetais la clef par la fenêtre. Lorsque j'étais calmé, j'appelais et je disais avoir laissé tomber ma clef par mégarde dans la rue. Néanmoins, j'ai vécu dans la terreur de moi-même ; quelque jour, une crise m'aurait pris en public, et je ne sais si je n'aurais pas fini par assassiner un passant, un parent ou un ami. Je préfère en finir... »

D'autre part, un correspondant écrivait d'Epinal, le 13 janvier dernier, au *Journal :*

« Un nommé Léonard, âgé de vingt-six ans, vient de se donner la mort, à Saint-Léonard, d'une manière atroce. Il devait se marier prochainement, avec une jeune fille des environs, quand la fiancée apprit que Léonard était d'une conduite légère ; elle déclara ne plus vouloir de lui. De ce refus, Léonard conçut un vif chagrin ; il fut pris d'une sorte de maladie noire.

« Hier, son propriétaire, inquiet de ne rien entendre chez lui, poussa la porte et entra. Il découvrit le malheureux couché sur le plancher, une jambe à moitié coupée. Pour se suicider, il s'était servi d'une plane, outil de sabotier. Il tenait encore dans sa main crispée l'outil qui lui avait servi à se donner la mort. » L. R.

Thèses refusées (II, 353). — Louis publia, en 1754, une thèse, qui devint pour lui l'occasion de la plus sévère censure. Dans sa narration, le célèbre chirurgien, sans doute en veine de style, s'était complu à répandre çà et là quelques douces fleurs de rhétorique. Mais elles furent trouvées en Sorbonne tellement épineuses, de même que certaine question, posée en même temps par l'auteur aux casuistes, qu'il fut censuré, interdit, et la brochure réduite à l'incognito. Ce fut pour peu de temps, il est vrai, car le pape lui-même leva l'interdiction, — se montrant ainsi plus philosophe que la Sorbonne et le Parlement.

(1) P. 15-20.

(*De Partium externorum generationi inservientium in mulieribus naturali vitiosa et morbosa dispositione, etc.* (in *Theses anatomicæ*, de Haller).

Parmi les médecins dont la thèse a été refusée, on peut encore citer Lazare Rivière. (Cf. *Gazette médicale de Paris*, 1830, p. 111.)

J. Larrieu de Ste Marie.

Maladie des Scythes (X, 235; XI, 127, 267; XII, 275). — Ce n'est pas, à proprement parler, une maladie, mais un vice, la pédérastie. L'interprétation erronée d'un passage qu'Aristote y consacre dans le septième livre (ch. VIII) de l'*Ethique à Nicomaque*, commise par des scoliastes tels que Camerarius (*Explic. Ethic. Arist. Nicom.*, Francof., 1578, 4°, p. 344) a pu faire croire qu'il s'agissait d'un mal physique.

De nombreuses dissertations ont été consacrées au mal des Scythes : Bose, *Programma de Scytharum noso thêleia*, Lips., 1774, 4° ; Heyne, *De maribus inter Scythas morbo effeminatis et de hermaphroditis*, Floridae (in *Comm. Soc. Gotting.*, 1779, vol. I, p. 28 à 44) ; — Nebel, *De morbis veterum obscuris*, Sect. I, Giess, 1794 (n° 1, p. 17) ; — Graaf, *Morbus femineus Scytharum Dissert. Wireeb.*, s. d. 8° ; — Starck, *De nousô thêleia apud Herodotum prolusio*, Ienae, 1827, 4° ; — Friedreich, *Nousos thêleia* (in *Mag. f. Seelenheilk.*, Hft. I, Würzburg, 1829, p. 71. et *Anal. z. Natur-w. Heilk.*, Würzburg, 1831).

Rosenbaum consacre deux ou trois chapitres de son *Histoire de la syphilis dans l'antiquité* à la maladie des Scythes, et il y discute, avec force indications bibliographiques à l'appui, les différentes opinions que les auteurs ont émises à ce sujet.

J. Larrieu de Ste Marie.

Origines de la brouette (XII, 591). — Fouilles découvrant le temple d'Isis à Pompéi, d'après « Campi Phlegraei » de Hamilton, 1776, dans L'« Univers et l'Humanité (H. Krœmer ; Paris, Bony édit.), étude de l'Ecorce terrestre, t. I, fig. de la p. 103. L'artiste a représenté trois brouettes, à des plans différents, et dont les bras supportent une pyramide quadrangulaire, dont le sommet touche la terre Quelle peut être la valeur de ce renseignement au point de vue des origines de la brouette ? Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Naples et qui, pendant de longues années, prit une grande part aux fouilles d'Herculanum et de Pompéi, a-t-il imaginé cette forme ? L'a-t-il vue alors en Italie ; ou s'agit-il d'une reconstitution basée sur un indice pictural ou autre ?...

Les Chinois, dont la civilisation est une des plus anciennes du monde, ont également une brouette. Ce chariot-brouette, auquel on peut ajouter une voile, diffère de la brouette-type, en ce que le milieu de son caisson ou de sa civière repose sur l'axe de la roue.

L'invention de la brouette, dont la charge porte toute sur l'essieu, reste donc, quels qu'en soient les inventeurs récents, à l'actif des Chinois. Reste à savoir, maintenant, si les récits des voyageurs anciens mentionnent ledit véhicule, dont je trouve une figure dans un livre de voyages « Autour du Monde », publié chez Hachette en 1876. [*Sur Terre et sur Mer*, n° 40, 1er avril 1876.]

Viollet-le-Duc avait constaté l'existence de la brouette dès le XIVe siècle ; On voit qu'elle est bien antérieure.

Dr F. Houssay (de Pont-Levoy).

Chronique Bibliographique

Emile Faguet, *L'anticléricalisme* (Société française d'Imprimerie et de Librairie). — Jean-Bernard, *La Vie de Paris, 1905* (Lemerre). — Grand-Carteret. *Galanteries XVIIIe siècle* (A. Michel). — J. Libert, *L'Impulsionnisme et l'Esthétique* (Daragon). — A. R. d'Yvermont, *Chair d'amour* (Daragon). — A. Dubarry, *Les flagellants* (Daragon). — Dr Rénon, *Maladies du cœur et du poumon* (Masson). — Dr Francillon. *Essai sur la Puberté chez la Femme* (Alcan).

M. Emile Faguet se pique d'avoir écrit un volume touchant à la brûlante politique, sans partialité aucune, ni prévention. Personne ne le croira, et il sera aussi violemment attaqué par les uns que renié par les autres. Reconnaissons pourtant qu'il a fait un généreux effort pour se placer en dehors de tout parti. Mais son esprit est tellement paradoxal, qu'il l'entraîne souvent au delà de la vérité historique et de l'observation juste. Son chapitre sur *l'irréligion nationale* des Français est une merveille du genre ; ses conclusions sont déroutantes et d'un pessimisme amer. L'œuvre est, avant tout, celle d'un dilettante sceptique, qui exerce aux dépens de ses concitoyens une causticité naturelle et mordante. Mais on le lit avec plaisir, non sans penser, comme lui-même, que ces pages n'augmenteront pas le nombre de ceux qui s'intitulent « libéraux ». et qui comprennent les papistes ultramontains, les Gallicans; et d'ex-voltairiens, tel M. Faguet, sur leur chemiu de Damas



M. Jean-Bernard a réuni en volume les chroniques copieusement documentées qu'il donne chaque semaine aux lecteurs de l'*Indépendance belge*. C'est bien la *Vie de Paris*, découpée en tranches hebdomadaires, avec ses scandales, ses joies, ses fêtes, ses deuils, ses élans, ses impulsions. On éprouve autant de plaisir à lire ces pages vécues, que les mémoires secrets d'un chambellan de cour.

M. Jean-Bernard se promène à l'aise dans les coulisses de la République, et il a bon œil pour y voir, bonne oreille pour entendre, bonne plume pour raconter.



Dans ses *Galanteries XVIIIe siècle*, M. John Grand-Carteret continue l'exhumation entreprise par lui des vieilles estampes du temps de la du Barry. C'est un chercheur heureux qui fait souvent de belles trouvailles. On passe un gai moment devant les gravures polissonnes et décolletées dont se régalaient nos grand'mères. Que nous retardons sur elles, avec notre étroite conception des pudiques convenances !

Une mention flatteuse à l'éditeur Albin Michel qui présente ce volume avec son goût habituel.



Avec M. Jean Libert, nous abordons des sujets plus graves : l'auteur, qui, comme M. Faguet, se réclame de Nietzsche, résume toutes les tendances idéiques et artistiques de notre époque incertaine. Il donne de l'esthétique une définition, il lui assigne un but plus conforme aux théories philosophiques modernes Notons des pages curieuses sur la vie sexuelle des artistes, — pages que nous aurions souhaité plus développées, car elles auraient contribué à établir les rapports du physique et du moral, que Hack Tück a si bien esquissés.

* * *

Puis, voici trois contes paramédicaux, sous le titre : *Chair d'amour*, par M. Ary René d'Yvermont, qui, lui aussi, est partisan de la théorie de l'impulsionnisme, mais dont les études de psychopathie sont, à notre sens, insuffisamment développées. Nous aurions voulu plus d'originalité dans le choix des intrigues L'ensemble témoigne néanmoins d'un effort d'art qu'il serait puéril de méconnaître.

* * *

M. Armand Dubarry s'est voué à une longue besogne : il passe une revue générale des déséquilibrés de l'amour. à travers l'histoire et la réalité contemporaines. Le volume qu'il publie aujourd'hui est relatif à la flagellation M. Dubarry y fait preuve d'une connaissance approfondie de cette société très mélangée, où se pratique la flagellation, sous forme de manœuvres masochistes ou sadiques C'est de l'excellente vulgarisation et qui peut exercer une action salutaire, — à moins que, par un effet inverse, elle n'amène de nouvelles recrues à l'armée innombrable des déséquilibrés de l'amour. Signalons à nos confrères des pages sur Villejuif, qui sont écrites avec un scrupuleux souci de l'observation.

* * *

M. le docteur Rénon publie, chez Baillière, une série de cliniques faites par lui à la Pitié, et qui traitent des maladies du cœur et des poumons. Nous pouvons, sans craindre d'être démenti, prédire à ce volume un légitime succès. Rompant avec les traditions conservatrices de la Faculté, M. Rénon s'applique à dégager de ses leçons le but essentiellement pratique. Le côté thérapeutique est largement développé ; point de théories de laboratoires, inutiles pour le praticien, mais des conclusions fermes sur tous les cas où le médecin est appelé à donner son avis : mariage et cardiopathie, anesthésie chez les cardiaques. alimentation et cure d'air des tuberculeux, etc. Les étudiants formés à cette école seront de bons praticiens.

* * *

Signalons enfin un *Essai sur la puberté chez la femme*, de Mademoiselle le docteur Marthe Francillon, qui a soutenu sur ce sujet sa thèse de doctorat. L'auteur y étudie, au double point de vue anatomique et physiologique, les modifications qui transforment l'adolescente en femme pubère. Un chapitre fort intéressant est consacré à la psychologie de la jeune fille, dont Mlle Francillon a tracé un portrait moral très fin et très observé.

Dr Lucien Nass.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'Engadine en France, par le Dr Baradat. Baillière et fils. éditeurs, Paris. 1906.

Le marquis de Sade, par Henri d'Alméras. Albin Michel, éditeur, Paris. 1906.

L'insurrection de Lyon en 1793, le siège, l'expédition du Forez, par René Bittard des Portes. Emile Paul, éditeur. Paris. 1906.

Salammbo, par Gustave Flaubert, par E. Lauvrière. — Oxford, 1906.

L'Alcoolisme d'Edgard Poe, par E. Lauvrière. A. Coueslant, imprimeur, Cahors. 1906.

La Poupée de Cire, par Raoul Gineste. Louis Michaud, éditeur, Paris. 1906.

La Roumia, par Raoul Béric. Louis Michaud, éditeur, Paris. 1906.

La lutte pour la santé (essai de pathologie générale), par le Dr Burlureaux. Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

Ce qu'il faut lire dans sa vie, par Henri Mazel. Paris, Société du Mercure de France, 1906.

Vieilles maisons, vieux papiers, par G. Lenotre (troisième série). Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

La Vie d'un théâtre, par Paul Ginisty. Paris, librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot.

Auscultation psychique, par le Dr Grellety. Mâcon, Protat frères, 1906.

La Femme et la médecine, thèse pour le doctorat en médecine, par Alfred-Georges-Raphaël Villeneuve. Bordeaux, 1906.

Notes sur la vie et les œuvres de Vicq d'Azyr (Histoire de la fondation de l'Académie de médecine) ; thèse pour le doctorat en médecine, par Adolphe Jean-Louis-Marie Dufresne. Bordeaux, 1906.

Le dernier rêve, comédie en un acte, par Marcel Clavié. Paris, édition de l'*Œuvre Internationale*, 6, rue Cardinet. 1906.

Traitement de l'ozène ; valeur curative des injections de paraffine, et de l'intervention chirurgicale, par le Dr Jules Broeckaert (Ext. de la *Presse oto-laryngologique*, nos 5-6, mai-juin 1906). Bruxelles, rue de Louvain, 112. 1906.

Blanc de céruse et Phosphore blanc, par le Dr Fleury, professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rennes (Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest*, 4e trimestre 1905.)

Vers régénérateurs, par Paul Robin (Edition de *Régénération*, 27, rue de la Duée, Paris, XXe), juillet 1906.

Pinel, par le Dr Ch Vidal Castres, 1906.

Action physiologique de l'hydrothérapie, par le Dr Wybauw, médecin aux eaux de Spa. Paris, Nouvelle Imprimerie, 37-35, rue Saint-Lazare. 1905.

La Boétie, Montaigne et le Contr'un, par le Dr Armaingaud. (Extrait de la *Revue politique et parlementaire*, mars-avril 1906.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 17 1er SEPTEMBRE 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12 fr.**

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière d'adresser désormais toute communication concernant la « CHRONIQUE MÉDICALE » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

Nous prions instamment les confrères qui font avec la **Chronique** *échange de leurs publications, de prendre note du changement d'adresse.*

13e ANNÉE N° 17 1er Septembre 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Pages oubliées

Le goitre, la folie, dans Théophile Gautier.

La moindre ligne d'un maître consacré et classique vaut mieux que tout ce que nous pourrions écrire de plus brillant et de plus neuf. Sait-on que, dans le Voyage en Italie, *de Théophile Gautier, se trouvent deux passages : l'un sur le goitre, l'autre, beaucoup plus étendu, sur la folie, et où les médecins mêmes peuvent apprendre à observer et à décrire ? Gautier sort de la Suisse pour entrer en Italie ; je transcris :*

Ainsi que l'a fait observer Victor Hugo, le Rhône est bleu comme la Méditerranée où il se précipite, et le Rhin vert comme l'Océan, vers lequel il marche.

Il est fâcheux que ce charmant paysage soit peuplé de crétins et de goitreux. On rencontre à chaque pas des femmes, quelques-unes jolies sous leur petit chapeau national écorné et bordé de rubans posés en canon de fusil, qui sont affligées de cette infirmité dégoûtante. Le goitre ressemble à la poche membraneuse que le pélican porte sous le bec. Il y en a d'énormes. Est-ce l'ombre des montagnes, la crudité de l'eau de neige, qui cause cette horrible difformité ? C'est ce qu'on n'a jamais bien *su*. Les femmes, surtout les vieilles, y sont plus sujettes que les hommes ; rien n'est plus affligeant. Un crétin à crâne déprimé, à cou tuberculeux, s'arrêta en grognant et en ricanant près de notre voiture. Hideux tableau !...

Plus horrible encore le tableau qui suit, et plus complaisamment étalé. Mais le médecin n'est-il pas, par devoir et par habitude, familier avec toutes les misères de l'homme ? Donnons, presque en entier, cette description d'un évadé *non pas de la médecine, mais de la peinture, et qui fut de notre art un amateur épouvanté :*

La folie nous a toujours étrangement préoccupé. Qu'un organe matériel souffre, s'altère et se détruise, cela se conçoit aisément ; mais que l'idée, une abstraction impalpable, soit atteinte dans son essence, cela ne se comprend guère. Les lésions du cerveau n'expliquent pas la folie. Par quel point la pensée touche-t-elle à cette pulpe enflammée ou ramollie contenue dans la boîte osseuse ? Dans les cas ordinaires, le corps meurt et l'âme s'envole ; mais ici l'âme meurt et le corps subsiste. Rien n'est plus sinistre et plus mystérieux. Le vaisseau va sans boussole, la flamme a quitté la lampe, et la vie n'a plus de

moi. L'âme obscurcie du fou reprend-elle sa lucidité après la mort, ou bien y a-t-il des âmes folles pendant toute l'éternité ? L'âme ne serait-elle ni immatérielle, ni immortelle, puisqu'elle peut être malade et mourir ? Doutes terribles, abîmes profonds sur lesquels on se penche en tremblant, mais qui attirent comme tous les abîmes.

Aussi est-ce avec une curiosité anxieuse, mêlée d'une secrète terreur, que nous regardons ces cadavres, chez qui ce qui leur reste d'âme sert seulement à empêcher la putréfaction, à se promener le long des murailles, l'œil morne, les joues affaissées, la lèvre tombante, traînant des pieds auxquels la volonté n'envoie plus son fluide, faisant des gestes sans cause, comme des animaux ou comme des machines détraquées, insensibles au soleil hâlant, à la pluie glacée, n'ayant plus la notion d'eux-mêmes, ou se croyant d'autres, n'apercevant plus les objets sous leurs apparences réelles, et entourés d'un monde d'hallucinations bizarres. Que de fois nous avons visité Charenton, Bicêtre et les différentes maisons d'aliénés, inquiet de ce grand problème insoluble, et causé, comme Hamlet, avec le crâne vide d'Yorick, cherchant la fêlure par où l'âme avait fui comme l'eau d'un vase. Mais, là, chose horrible, le crâne était vivant ! Que de fois nous nous sommes arrêté rêveur devant la superbe gravure psychologique de Kaulback, ce saisissant et douloureux poème de la démence !

. . . .

... L'île de San-Servolo (près de Venise) se trouve sur la grande lagune, en allant au Lido. Elle est presque entièrement couverte de bâtisses, et son ancien couvent est devenu un hôpital de fous sous la direction des frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui se consacrent particulièrement à soigner les malades... Dans les corridors rampaient confusément, sous des capotes grisâtres et comme des larves informes qui se traînent sur les murs après la pluie, les fous paisibles qu'on pouvait laisser vaguer, sans danger pour eux ni pour les autres. Ils nous regardaient d'un œil hébété, ricanaient et essayaient une sorte de salut machinal.

La folie, qui creuse de si énormes lacunes, ne suspend pas toujours toutes les facultés. Les fous ont fait des vers et des peintures où le souvenir de certaines lois de l'art avait survécu au naufrage de la raison. La quantité est souvent fort bien observée dans des poésies d'une démence complète. Domenico Théotocopuli, le peintre grec qu'on admire dans les églises et les musées d'Espagne, a fait des chefs-d'œuvre, fou. Nous avons vu en Angleterre des combats de lions et d'étalons en fureur, exécutés par un aliéné sur une planche qu'il brûlait avec une pointe de fer rougie au feu, et qui avaient l'air d'une esquisse de Géricault frottée au bitume.

Un des aliénés de San-Servolo, quoiqu'il ne fût pas artiste de profession, avait la manie de peindre, et les bons frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui ont pour principe de ne pas contrarier leurs malades lorsque cela est possible, avaient livré à ses fantaisies une grande muraille qu'il s'était plu à barbouiller des plus étranges chimères.

Cette fresque insensée représentait une espèce de façade de briques, divisée en arcades, dont les vides formaient des loges où se démenait une ménagerie de l'extravagance la plus effrénée.

Les toiles les plus sauvages des baraques foraines que les pitres frappent de leur baguette devant la foule ébahie, les animaux héraldiques le plus chimériquement en dehors du possible, les monstres

chinois ou japonais le plus bizarrement difformes, sont des êtres d'une plausibilité plate et bourgeoise en comparaison des créations de cet esprit délirant. La fantaisie des songes drôlatiques de Rabelais appliquée au règne animal, l'Apocalypse transportée dans la ménagerie, peuvent seules en donner une idée. Ajoutez à cela une exécution d'une ignorance féroce et d'une barbarie truculente ; il y avait là des aigles à quatre têtes qui auraient déchiré d'un coup de bec l'aigle à deux cous de l'Autriche ; des lions couronnés, lampassés de gueules et endentés comme des requins, si farouches d'aspect, qu'ils eussent fait reculer d'effroi le lion de saint Marc et le lion de Northumberland ; des pythons si compliqués dans leurs replis et dardant des langues si fourchues, que toutes les flèches de l'Apollon du plafond d'Eugène Delacroix n'eussent pas suffi à les percer ; des bêtes sans forme et sans nom, dont l'équivalent ne se trouve guère que dans le monde microscopique ou les cavernes des dépôts diluviens.

L'artiste de cette fresque en démence croyait fermement à l'existence de ces chimères difformes et prétendait les avoir peintes d'après nature.

San-Servolo renfermait un autre fou singulier. C'était un homme du peuple qui avait perdu la raison à la suite d'un excès de rage jalouse. Sa femme était courtisée par un gondolier, et il les avait, dit-on, surpris ensemble. Toutes les fois que ce souvenir lui revenait, il poussait des cris affreux, se roulait par terre et se dévorait les bras à belles dents, croyant dévorer son rival, sans être averti, par la douleur, qu'il s'ensanglantait la bouche de son sang et mâchait sa propre chair.

Une seule chose avait pu le distraire de cette manie enragée : le percement d'un puits artésien que M. Degousée pratiquait dans l'île qui manque d'eau et où l'on en apporte de Fusiné, du canal de la Brenta. Il s'intéressait au progrès de l'opération et se joignait aux travailleurs avec beaucoup d'adresse et d'énergie. Quand il était content de lui, il se récompensait de ses services par des croix d'honneur, des plaques en papier d'or ou d'argent, des cordons de couleurs différentes, qu'il portait de l'air le plus digne et le plus majestueux, comme un diplomate sa brochette de croix dans un salon d'ambassadeur. S'il avait été paresseux, distrait ou maladroit, il se dégradait lui-même, s'ôtait ses insignes et s'adressait des reproches, prenant tour à tour un ton humble ou irrité, selon l'interlocuteur qu'il figurait. Les moines nous dirent que ses jugements étaient très justes, et qu'il était vis-à-vis de lui d'une sévérité rigoureuse. Une seule fois, il s'était fait grâce, ne pouvant résister à l'éloquence des supplications qu'il s'adressait.

D'autres fous jouaient tranquillement aux boules dans une espèce de jardin aride, entouré de murs formant la corne de l'île, du côté du Lido ; deux ou trois se promenaient à pas précipités, poursuivis par quelque hallucination effrayante. Un autre, maigre, sec, la tête nue au vent, restait immobile comme un héron au bord d un marais, se croyant sans doute l'oiseau dont il imitait l'attitude.

Mais ce qui nous impressionna le plus vivement, ce fut un jeune moine qui, adossé contre un mur, surveillait de loin leur promenade. Jamais cette figure ne sortira de notre mémoire, où elle est restée comme l'idéal de l'ascétisme. Tout à l'heure nous nous étonnions de ces corps qui vivent sans âme ; nous avions devant les yeux une âme qui vivait sans corps... Ce pauvre moine était le confesseur des fous. Quel emploi sinistre et terrible ! Ecouter les aveux incohérents de

ces âmes troublées, élucider les cas de conscience du délire, recevoir les confidences de l'hallucination, voir grimacer à travers la grille de bois des masques convulsés, au rire idiot, au larmoiement imbécile, confesser la ménagerie ! Nous ne nous étonnâmes plus alors de son air étrange, de sa maigreur de squelette, de sa pâleur morte.

Comment s'y prenait-il pour introduire l'idée de Dieu dans ces rabâcheries de la démence, dans ces garulations de l'idiotisme ? Que pouvait-il dire à ces malheureux qui n'ont plus d'âme, plus de liberté, qui ne peuvent pas pécher et chez qui le crime même est innocent?...

Par le temps qui court, et où nombre de coûteux traités de médecine ne sont que des démarquages, les lecteurs de la Chronique *nous sauront gré de ces descriptions de la folie et de la maladie goitreuse. Combien en est-il qui ont mis leur nom au bas de pages, même en un tel sujet, plus lumineuses et plus brillantes ?*

Dr HENRI FAUVEL.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les eaux ferrugineuses agissent-elles uniquement en tant que forme d'administration du fer, par M. R. WYBAUW et M. Em. VANDEWEYER. Bruxelles, 44, Montagne-aux-Herbes-Potagères. 1906.

Contre Rome, par J. GRAND-CARTERET. F. Juven, éditeur, Paris. 1906.

Forme primitive des lunettes, par le Dr A. BOURGEOIS (de Reims). Reims, L. Michaud. 1906.

Fleury. — Les Origines. — La Jeunesse, par A. VITALIS (Extrait des *Annales du Midi*, tome XVIII). Toulouse, Edouard Privat. 1906.

Histoire des eaux minérales de Vichy, par Antonin MALLAT et le Dr J. CORNILLON. Premier fascicule, orné de 16 pl. hors texte. Paris, Steinheil. 1906.

Faut-il fermer Lourdes ? Réponses des médecins à Jean de Bonnefon. Société d'Editions, 47, rue Vivienne, Paris. 1906.

De la valeur diagnostique des troubles oculaires dans la parulysie générale, comparée aux autres symptômes de la maladie; thèse de doctorat en médecine, par Léon DICHAMPS. Toulouse, Ch. Dirion. 1906.

L'Oncle de l'Europe, par John GRAND-CARTERET. Louis Michaud, éditeur, Paris. 1906.

Serpents, venins, antivenin, par le Dr René MARTIAL (Extrait des *Archives de thérapeutique*, 1er mai 1904).

Cure de Vichy, index clinique, par le Dr CLERC, médecin consultant à Vichy. Coquemard, imprimeur à Angoulême.

La vision des tireurs, par le Dr ET. GINESTOUS, et le Dr Henry COULLAUD. Extrait des *Archives d'Ophtalmologie* (mai 1906). Steihneil, éditeur, Paris. 1906.

Un médecin français colon aux Etats-Unis au XVIIIe siècle : Antoine-François Saugrain (de Vigni), par M. le Dr G. TREILLE, ex-Inspecteur général du service de santé des Colonies (Extrait de *Janus*, mai 1905).

Informations de la « Chronique »

Jaurès devancé par Aristophane.

Le « eitoyen » Jaurès, qui nous promet dans un avenir proehain l'expropriation de nos biens, « avec ou sans indemnité », n'a même pas le mérite de l'innovation. Comme nous l'éerit le Dr HUCHARD, « Jaurès et ses acolytes retardent de 2.350 ans ; ils n'ont rien inventé du tout ; il est même probable que, depuis la naissance du premier homme, on avait pensé très honnêtement à cmplir la poehe de son voisin avee de l'argent pris à un autre. »

Et, pour démontrer que les eolleetivistes ne sont que des plagiaires dans l'art de s'enriehir et de partager les biens, le Dr Huchard nous renvoie à Aristophane et à sa comédie « l'Assemblée des femmes ».

Voiei les paroles qu'Aristophane, qui vivait en l'an 450 environ avant notre ère, met dans la bouche de ses principaux acteurs. Nous les transerivons iei, dans leur traduction textuelle :

« PRAXAGORA. — Que nul ne me contredise, ni ne m'interrompe avant que j'aie développé mon système. Je veux que tous partieipent à tout, et que les biens soient en eommun. Il n'y aura plus de riches et de pauvres ; on ne verra plus l'un moissonner de vastes domaines, tandis que l'autre n'a pas de quoi se faire enterrer ; ni l'un s'entourer d'un peuple d'esclaves, tandis que l'autre n'a pas un serviteur ; j'entends qu'il n'y ait plus pour tous qu'une seule et même eondition.... Le pauvre ne sera plus eontraint de travailler ; ehacun aura tout ee qu'il lui faut, pain, salaisons, gâteaux, tuniques, vin, eouronnes, pois ehiehes ; quel intérêt alors à ne pas apporter sa part à la masse ?

« BLÉPYRUS. — Si quelqu'un voit une jolie fille et qu'il veuille s'en passer la fantaisie, il prendra sur sa réserve pour lui faire un eadeau et la prendre pour femme, ee qui ne l'cmpêehera pas de réelamer ensuite sa part des biens eommuns.

« PRAXAGORA. — Mais il pourra posséder eette lemme gratis ; j'entends que les femmes appartiennent en commun à tous les hommes et qu'ils aient des enfants avee qui le voudra.

« BLÉPYRUS. — Mais tous iront à la plus belle.

« PRAXAGORA. — Les plus hideuses, les plus eamardes se tiendront auprès des plus charmantes, et pour obtenir la jolie, il faudra d'abord prendre et régaler la laide.

« BLÉPYRUS. — Mais si nous vivons de la sorte, eomment ehaeun pourra-t-il reeonnaître ses enfants ?

« PRAXAGORA. — Les plus jeunes regarderont les plus âgés comme leurs pères.

« UN CITOYEN. — Voyons ! eherchons quelque bonne ruse pour eonserver mes biens tout en prenant ma part du régal commun. Ah ! la bonne idée ! Eh ! vite, allons dîner »

Le eitoyen Praxagora-Jaurès n'avait pas pensé à eette idée-là : le partage des femmes ! Il est en retard de 2.350 ans sur Aristophane. Mais, avant lui, il a dû penser, eomme ce eitoyen d'Athènes, à « trou-

ver quelque bonne ruse pour conserver ses biens », tout en expropriant celui des autres avec ou sans indemnité — probablement sans indemnité — et « en prenant une part du régal commun. »

« On est toujours, conclut le Dr Huchard, le réactionnaire de quelqu'un, et je viens de démontrer, histoire en main, que l'ancien centre-gaucher Jaurès, qui a le grand mérite de parler sans rire, est le réactionnaire de Praxagora! »

Les araignées de M. de Lalande.

On sait que l'astronome Lalande avait une prédilection gastronomique, aussi répugnante que bizarre, pour les araignées. Il en avait toujours dans sa bonbonnière, et c'était, dans son entourage, des cris d'horreur, lorsque le vieux savant prenait, délicatement, un de ces insectes pour le croquer avec volupté.

Un jour, conte Fulbert-Dumonteil (1), le célèbre astronome était en visite chez son amie, la comtesse de Perthuis. Une araignée superbe apparaît sur la table du salon.

— Voilà votre affaire ; regardez comme elle est belle, mon cher ; mais dépêchez-vous donc !...

— Je n'en ferai rien, Madame ; hier, en me couchant, je me sentais en appétit, et j'ai mangé vingt-trois araignées qui m'ont valu une indigestion.

— Une indigestion d'araignées, c'est original. Allons, une de plus ou de moins, laissez-vous tenter.

— En fin de compte, pourquoi mangerais-je cette pauvre bête ? elle ne m'a rien fait, que je sache !

Et le joyeux astronome confia, sous le sceau du secret, à la comtesse de Perthuis, que les fameuses araignées de sa bonbonnière étaient... en chocolat ! Un habile confiseur de ses amis les confectionnait pour son plaisir gourmand et pour la stupéfaction des badauds.

Les légendes ont la vie dure et les araignées chimériques de l'astronome Lalande continuent toujours à filer leur toile dans l'histoire.

Médecin, lauréat du Conservatoire.

Notre confrère, le Dr P. Paquet (de Douai), nous signale un « évadé de la médecine » dont le nom est déjà bien connu : il s'agit de M. Carbelly, qui a obtenu, l'an dernier, le premier prix d'opéra comique et le second prix d'opéra, et, cette année, le premier prix d'opéra, au concours du Conservatoire de Paris.

Le vrai nom de M. Carbelly est Romain de Castéras, ancien élève de la Faculté de médecine de Lille (2), et je crois même docteur en médecine. Il fait partie d'une famille de médecins, puisque son frère, René de Castéras, exerce la médecine à Versailles.

(1) *La France gourmande* ; F. Juven, éditeur, Paris.

(2) Avant d'entrer au Conservatoire de Lille, puis à celui de Paris, de Castéras a maintes fois prêté son concours à des œuvres de bienfaisance organisées par les étudiants de Lille, notamment à l'œuvre de l'Arbre de Noël, présidée par le Dr Lepage.

Biblio-Iconographie Médicale

Les Ex-Libris de médecins

par M. Henry-André.

(*Suite*) (1)

Voici quelques rares exceptions de marque de possession du livre ayant appartenu à des médecins du xviiie siècle. L'allégorie y prend la place du blason.

La fig. 13 représente l'*Ex-libris* du Dr Le Cat, né à Blérancourt (Oise),



Fig. 13.

le 6 septembre 1700, mort à Rouen le 10 août 1768. Ce fut un chirurgien célèbre en son temps (2). L'ordonnance décorative de cet *Ex-libris* tient de la Régence, bien que le cartouche où est enfermé le chiffre soit déjà rocaille. Il est intéressant par l'assemblage des différents instruments épars dans la composition. Sa prétention vise mieux qu'à l'héraldique, rien moins qu'à l'affirmation du règne de l'Intelligent sur

(1) V. la *Chronique* du 1er juillet.

(2) Le nom de Le Cat restera surtout attaché à l'opération chirurgicale de la taille. Le Cat, dont la fortune s'engloutit peu à peu au service de la science et dont la ruine fut achevée par l'incendie de sa précieuse bibliothèque (1762), obtint, en 1764, des lettres de noblesse et une pension de 2.000 livres. Epuisé par le travail et les fatigues, il consacra alors les dernières années de sa vie à l'édition des *Mémoires de l'Académie de Rouen*. Une rue de Rouen porte encore son nom. On a de lui de très nombreux ouvrages (Voir la *Biographie* Michaud et le *Dictionnaire* de Dechambre.)

l'Universel. Sa Science traverse les mers; elle est figurée par une déesse à la poitrine généreuse, la tête non seulement couronnée de lauriers, mais encore ornée des ailes du pétase de Mercure. Telle était l'ardeur de ce chirurgien à emboucher à son profit la trompette de la renommée, qu'il ne craignait pas de courir les villes de France, et de s'y faire annoncer à l'avance. Nous avons eu sous les yeux une affiche datée du 16 mai 1755, et par laquelle les baillis des quatre seigneurs haut-justiciers, représentant la châtellenie de Lille, apprenaient à tous les habitants de cette ville, « que M. le Cat, chirurgien en chef de l'hôpital de Rouen, doit arriver à Lille dans les premiers jours de juin, pour y faire des opérations à quelques personnes, y opérer la cataracte, le bec-de-lièvre, l'extirpation du cancer, et toutes autres opérations de chirurgie, à l'exception de la taille, aux personnes pauvres et aisées. »

Les susceptibilités chirurgicales de l'époque furent vivement éveillées par cette affiche ; la Société royale de Chirurgie s'en émut, et Le Cat fut obligé de donner des explications qui ne convainquirent personne.

Au reste, malgré ses excentricités, on ne peut refuser à ce chirurgien une grande valeur. Tous les prix proposés par l'Académie de Chirurgie, de 1732 à 1738, furent gagnés par lui. Ce fut au point que le secrétaire de cette compagnie savante demanda que Le Cat fût dorénavant exclu du concours, et qu'un candidat aussi formidable se reposât sur ses lauriers (1).

Quand le médecin bibliophile se fut évadé de la manie héraldique, qu'il abandonna à leurs vrais propriétaires les couronnes comtales et les casques emplumés, naquit l'*Ex-libris* actuel, affranchi de la panoplie des emblèmes de caste, et exprimant enfin l'intellectualisme strictement personnel du possesseur. Ce retour à la modestie, au point de vue *Ex-libris*, fut, du reste, chose forcée à l'époque de la Révolution. Il n'y avait pas d'autre alternative : émigrer, en gardant religieusement ses attributs de noblesse ; ou demeurer citoyen français et faire avec prudence litière d'ornements fâcheux. Certains propriétaires d'*Ex-libris* ayant opté pour ce dernier parti firent même du civisme : témoin les *Ex-libris* du Docteur Boyveau-Laffecteur (2), un spécialiste célèbre, qui s'était paré avant la Terreur de l'habituelle couronne comtale, l'escamota en hâte et ne garda bucoliquement que ses peupliers, ses ruines, et son veau buvant à une fontaine, armes parlantes (Boyveau !), le tout sommé d'un énorme bonnet phrygien (fig. 14 et 15).

Une triste période pour le livre, et par suite pour l'*Ex-libris*, que l'Empire et la Restauration ! Les coquets panaches du dix-huitième sont enterrés à jamais. C'est un antique de convention qui règne. Les *Ex-libris* s'entourent de motifs grecs ou géométriques : tels les *Ex-libris*-étiquettes des Docteurs Honnorat (3) et Marchant (fig. 16 et 17) ne laissant de ces praticiens peu fameux qu'une impression de grande modestie ou .. de parcimonie.

---

(1) Cf. le *Dictionnaire, encyclopédique des Sciences médicales*, de A. Dechambre.

(2) Voir *La Névrose révolutionnaire*, des Drs Cabanès et Nass. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny.

(3) Le Docteur S.-J. Honnorat, né à Digne vers 1795, docteur en 1817. On lui doit un *Dictionnaire provençal-français* (1846-1847), 3 vol. in-4°, qui contient plus de 90.000 mots de différents dialectes, leur définition, leur étymologie, leurs synonymes, leurs équivalents en langues modernes, les origines des principales coutumes, etc., etc.

Le nom des Le Dru, par contre, évoque pour les collectionneurs le souvenir de toute une série d'*Ex-libris* intéressants. Le premier en date fut celui de l'aïeul de Ledru-Rollin, Nicolas-Philippe Le Dru, dit

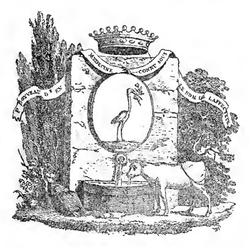


Fig. 14.

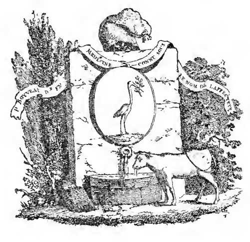


Fig. 15.

Comus. Les deux premiers Le Dru sont des précurseurs de l'électrothérapie, et nous ne saurions assez regretter que rien, dans la composition de leurs *Ex-libris*, ne laisse trace décorative de leurs



Fig. 16.

luttes pour le triomphe de cette nouvelle forme de la thérapeutique. Nous aurions souhaité, surtout pour le premier d'entre eux, une petite estampe pleine de grâce, comme on les faisait à la fin du XVIIIe siècle. Pour le second, le docteur J.-P. Le Dru, c'est en partie la joie de sa vie intime qu'il a célébrée en ses *Ex-libris*.

Nous avons laissée réunie, contrairement à l'ordre chronologique, suivi jusqu'alors et que nous reprendrons, la série des *Ex-libris* des Le Dru, représentant une dynastie d'un siècle, celle de trois hommes remarquables.

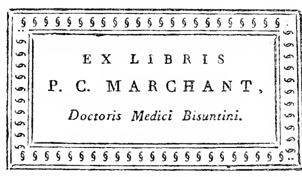


Fig. 17.

Il a paru, due à la vaillante plume du baron Jehan, une très consciencieuse et très spirituelle monographie sur les *Ex-libris* des Le Dru (1). Aussi nous empressons-nous de le citer, regrettant beaucoup, l'étendue de notre article étant limitée, de ne pouvoir reproduire en entier cette magistrale étude (2).

Combien, devant qui on évoquerait le nom de Comus, prestidigitateur, préeurseur de Robert-Houdin, causeur charmant en même temps que physicien habile, penseraient à Nicolas-Philippe Le Dru, l'aïeul de Ledru-Rollin ? La marque (fig. 18), si simple et toute modeste, faite au pochoir, d'une légère couronne de feuilles de laurier de fantaisie, avec, au milieu : *Ex-Bibliotheca N. P. Ledru, cognominato Comus*, que les collectionneurs recherchent et conservent avec un soin jaloux dans leurs cartons, serait là pour le rappeler et au besoin l'apprendre à ceux qui l'ignorent.

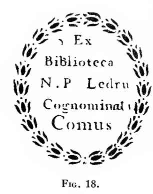


Fig. 18.

« Nicolas-Philippe Ledru, né à Paris en 1731, de bonne heure entraîné par ses goûts vers les sciences physiques, pensait ne s'en occuper jamais qu'eu savant, lorsque la ruine de la fortune de sa famille et les dures nécessités de la vie matérielle l'obligèrent à tirer un parti pratique des études qu'il avait poursuivies.

« Entremêlant agréablement tours d'adresse et expériences de physique, avec l'assistance et le concours

(1) Voir la *Revue Biblio-Iconographique*, nos de mars et avril 1906.

(2) Nous tenons à remercier tout particulièrement M. le Directeur de la *Revue Biblio-Iconographique* d'avoir bien voulu nous communiquer les clichés des figures 18, 20, 21, 22, 23 et 24.

du professeur Delori, il jugea cependant un apprentissage nécessaire. Abandonnant le nom des siens, prenant celui de Comus, il quitta Paris à l'âge de vingt ans et entreprit, dans ce but, des tournées en province. Ces voyages formèrent sa jeunesse et développèrent le talent et l'adresse nécessaires à son nouveau métier. Lorsque, quelques années après, il se jugea de force à affronter le public parisien, il revint dans la capitale. Son succès fut des plus grands. Louis XV, amusé et vivement intéressé par la science qui formait la base des expériences présentées, attacha Comus à la personne du jeune duc de Bourgogne, en qualité de professeur de physique des Enfants de France.

« Ses succès et ses nouvelles fonctions n'arrêtèrent pas Ledru dans la voie de travaux qu'il voulait poursuivre. Dans le but de pousser plus avant ses études scientifiques sur l'aimant, et de faire construire à Londres des instruments de précision qu'il n'aurait pu arriver à faire établir à Paris, il partit pour l'Angleterre en 1766.

... « Il revint en France, possesseur d'appareils merveilleusement construits chez Kamsden et Nairn, notamment de boussoles horizontales et verticales d'une précision remarquable ; il obtenait en outre, du Roi, un brevet pour aciérer le fer à la manière de Knight et des Anglais, et pour la création d'une manufacture d'instruments de physique en tous genres. Il aidait de ses connaissances magnétiques Lapérouse et en 1785, lui remettait un certain nombre de ses appareils.

..... « Ledru, enfin, chercha à traiter par l'électricité différentes maladies nerveuses et certaines autres. Treize épileptiques, extraits à cet effet de Bicêtre et de la Salpêtrière, furent, le 3 août 1782, confiés à ses soins et mis en observation par sept médecins de la Faculté de Paris. Les résultats furent tout à l'honneur de Ledru, puisque, le 29 août 1783, la Commission fit un rapport favorable, imprimé par ordre et aux frais du gouvernement, ainsi intitulé : « Rapport de MM. Cosnier, Malvet, Darcet, Philip, Lepreux, Desessartz et Paulet, docteurs-régents de la Faculté de médecine de Paris, sur les avantages reconnus de la nouvelle méthode d'administrer l'électricité dans les maladies nerveuses, particulièrement dans l'épilepsie et dans la catalepsie, par M. Ledru, connu sous le nom de Comus ; précédé de l'aperçu du système de l'auteur sur l'agent qu'il emploie et des avantages qu'il en a tirés ; Paris, 1783, in-8°. »

Dans l'ancien couvent des Célestins de Paris, Comus appliqua en grand sa nouvelle méthode, dont le succès lui valut d'être nommé physicien du Roi et de la Faculté de Médecine de Paris. Ses fils héritèrent de ce titre et continuèrent à appliquer victorieusement son système, non plus à l'ancien couvent des Célestins, mais rue Neuve-Saint-Paul. En 1810, ce dernier établissement existait encore.

« Son fils Jacob-Philippe Le Dru, membre aussi de l'Académie de Médecine et, en outre, de la Société des Antiquaires, vécut à Fontenay-aux-Roses, dont il fut maire. Il habitait la maison de Scarron.

« ..... Pour orner les livres de l'importante bibliothèque qu'il avait recueillie de son père et ceux qu'il avait pu acquérir par la suite, il se fit faire successivement cinq *Ex-libris*, jolies petites vignettes bien comprises, finement gravées, dont malheureusement l'absence de signatures ne permet pas de connaître le ou les auteurs.

« L'un (fig. 19), très simple, ne porte que deux initiales L. D. entre deux branches de lauriers affrontées (1).



Fig. 19.

« L'autre (fig. 20), une plaque avec clous aux quatre coins, portant cette inscription : « Des livres de J. P. Le Dru, officier de santé et





Fig. 20.



Fig. 21.

sous-chef de l'Hospice national et gratuit pour les traitements électriques. J. P. Le Dru. »

Un troisième (fig. 21) ne comporte pas moins de trois couronnes

(1) Voilà une marque de bibliothèque qui est la négation du genre : c'est le fer à dorer transformé en estampe. Si nous ne trouvons plus l'ancienne couronne comtale, nous la voyons remplacée par une couronne de lauriers, au centre de laquelle le Dr Le Dru a fait placer ses initiales. C'est une marque de propriété, mais qui pourrait aussi bien appartenir à n'importe lequel des bibliophiles dont les initiales soient D et L. Ce n'est pas modestie, les lauriers protestent ; c'est plutôt manque d'imagination.

de fleurs et feuillages, entrelacées avec banderole passant entre deux. L'officier de santé est monté en grade, puisqu'on y lit : « Ex-Libris Jacobi-Phillippi Le Dru, Dr medicus (*sic*). De plus, ces fleurs et ces couronnes font prévoir une union qui ne tardera pas à être contractée.

« Jacob-Philippe se marie, en effet : il épouse une demoiselle Le Maire. Vite un nouvel et quatrième Ex-libris (fig. 22). Sur les deux

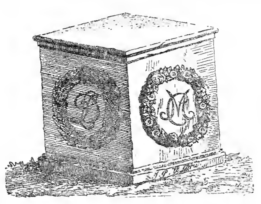


Fig. 22.

faces d'une pierre carrée, chapitée et soubassée, reposant sur le sol, auréolées de fleurs, sont gravées ses initiales entrelacées, ainsi que celles de sa jeune épouse, L.-D. et G.-M. Sur le soubassement s'étale modestement, sans qualités, le nom de J.-P. Le Dru.

« Le dernier (fig. 23) représente un livre ouvert lié par un ruban.



Fig. 23.

toujours à des branches et couronnes de fleurs et de feuillages, avec, en plus, une équerre, une massue sur laquelle s'enroule un serpent, et un crayon. Sur le feuillet étalé du volume « Ex-libris Jacobi Philippi Le Dru, Dr medicus » (1).

(1) Il n'eut qu'un seul enfant, Alexandre-Auguste, né à Paris le 2 février 1808, peu de mois après la mort de son grand-père Comus. Ce dernier rejeton ne fut pas le moins

De même que pour l'*Ex-libris* du Dr Correard (fig. 4), nous trouvons ici une même composition deux fois reproduite sous des noms différents (fig. 23 et 25). Sans doute il faut reconnaître là un méfait de graveur-papetier, proposant à un client de passage un croquis d'*Ex-libris* sans légende, mais dont le cuivre existe et a déjà été employé. Rien de plus facile, à l'aide du compas d'épaisseur, du repoussé et du planage, que de faire disparaître les lettres d'une planche de cuivre pour les remplacer par d'autres. Les graveurs-papetiers avaient ainsi un lot de genres différents pouvant correspondre à la variété des *desiderata* de qui va chercher de l art en boutique. A leur sensible dommage, survinrent les collectionneurs, et la supercherie se dévoila. Ce genre de fraude demeure cependant, encore aujourd'hui, le fait des brocanteurs-marchands d'estampes qui, achetant à l'Hôtel des ventes les vieux cuivres, ont l'habileté d'en savoir tirer des moutures multiples, qu'il s'agisse, d'ailleurs, de l'estampe grande ou petite.

Remarquons que ces *Ex-libris* (fig. 23 et fig. 25) auraient pu être composés sur les données de leurs propriétaires par des artistes de l'époque; mais non : ces bibliophiles se sont laissé prendre aux offres du boutiquier et ont cru être lotis au goût du jour !

Avec l'époque romantique apparaît l'éclectisme le plus incohérent : il fut, certes, réfractaire à l'antique, passionnément médiéval, mais, hélas ! avec lui se manifesta aussi le goût bourgeois des *Ex-libris* exécutés en ancien style. S'il est impossible à certains de mettre une particule entre leur nom et celui de leur bourgade, ils renoncent à l'*Ex-libris* héraldique, et seront des plus empressés à courir chercher, chez le graveur-papetier à la mode, un *Ex-libris* de style !

Dans son livre *Les Ex-libris et les Marques de Possession du Livre* (1), M. Henri Bouchot, le très obligeant et très érudit conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, écrit : « Le romantisme a eu la carrière longue dans les *Ex-libris*. il est venu jusqu'à nous. gardé précieusement par les officines spéciales de graveurs héraldiques. Je n'aurais jamais fait de nombrer à cette place tous les sceaux, toutes les lettrines, toutes les miniatures gothiques accommodées aux prétentions modernes. Le moindre prétexte de nom suffit à nous valoir de ces *Ex-libris* chevaleresques, chargés de salades, de boucliers, de rosaces et de devises à la mode des âges passés. Le goût s'en maintient grâce aux traditions des maisons où s'élaborent la plupart de ces petites œuvres courantes. Le travail en plaît aux amateurs de province par sa propreté, sa régularité mathématique, la façon savante dont les moindres détails en sont écrits. C'est un curieux reste de nos luttes littéraires d'il y a soixante ans, le seul reste peut-être, fidèlement transmis, religieusement gardé par toute une classe d'ouvriers se copiant les uns les autres, de père en fils. Trois types principaux font les frais de toutes les combinaisons : 1° le type armorial, écu, sceau ; 2° le type marque de librairie du quinzième siècle ; 3° le type à la jarretière ou à la courroie. Tout, ou à peu près tout, rentre dans ces programmes avec de légères variantes.

---

illustre de la famille : nous avons nommé Ledru-Rollin, à qui le peuple français doit l'établissement du *suffrage universel* Nous donnons (fig. 24) son *Ex-libris* : on y retrouve les même défauts que dans celui de son père (fig. 19). Seulement le républicain de 1848 n'arbore pas de lauriers ; il se contente d'indiquer ses trois nitiales L. D. R., très joliment entrelacées et placées sur un fond qui, par malheur, ressemble trop à celui d'un plat.

(1) Paris, Edouard Rouveyre, éditeur, 1891.

« Il n'y a donc pas lieu de s'occuper longtemps de ces travaux de pratique, assimilables aux étiquettes de liquoriste ou de marchand de

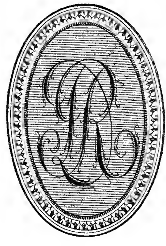


Fig. 24.

bonbons. Pour marquer la possession d'un livre, ils valent les meilleurs, certes, mais il leur manque *le côté original, personnel, vivant,*



Fig. 25.

des autres. Ils sont à l'*Ex-libris* inventé par un artiste, ce que la chromolithographie perfectionnée est à l'eau-forte. »

De même que pour les *Ex-libris* des D[rs] Le Dru (fig. 23) et Le Roy des Barres (fig. 25), celui du D[r] Cazenave (1) (fig. 26) offre, comme

(1) Cazenave (P.-L.-Alphée), médecin français, né en 1808, mort en 1877, s'est adonné avec succès au traitement des maladies de la peau. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des syphilides* (1843) ; *Leçons sur les maladies de la peau* (1841-1884) ; *Traité des maladies du cuir chevelu* (1850).

aspect d'ensemble, une réminiscence des marques de la fin du XVIIIe siècle. Il est cependant daté de l'an 1835, mais, ainsi que l'a fort bien dit M. Octave Uzanne, « ... la génération de 1830 n'a rien laissé d'important ; aucun des maîtres illustrateurs de ce temps si fougueux, si touffu, si véhément, n'a laissé de souvenir sous forme de vignette de possession. On ne connaît rien de Tony Johannot, rien de Deveria, rien de Célestin Nanteuil, de Gigoux et de tant d'autres, qui semblaient cependant si éminemment aptes à ce genre de composition. Cela tient à ce que les bibliophiles français de 1825 à 1875 *furent exclusivement des rétrospectifs*, qu'ils ne comprirent rien à l'époque même où ils vivaient, à son ambiance d'art et de littérature, et qu'ils se cantonnèrent dans une passion très moyenâgeuse, qui ne leur permettait d'apprécier que l'*Ex-libris* ne réclamant d'autre interprétation que celle d'un graveur banal, habile, *mais sans la moindre imagination* » (1).

Si nous détaillons l'*Ex-libris* Cazenave (fig. 26), ce fouillis décoratif,



Fig. 26.

nous y devinons quel ardent encyclopédiste était son propriétaire, collaborateur du *Dictionnaire des sciences médicales*. Remarquons la stèle et la coupe contournées par le serpent, symboles de la pharmacie ; les emblèmes multiples des sciences naturelles et des mathématiques, accompagnés de ceux des arts et de la littérature. Que de diversité dans les goûts du Dr Cazenave ! Tous ces attributs sont groupés sur une terrasse agrémentée d'une lourde draperie formant baldaquin.

Voilà la preuve manifeste que l'on ne refait pas des styles. Cette composition est du Louis XVI de 1830. Pourquoi, en effet, à cette période, les bibliophiles ne se sont-ils pas adressés aux artistes de l'époque ? Nous aurions eu alors une marque de bibliothèque du Dr Cazenave, ayant valeur artistique, intérêt d'archéologie bibliographique, ayant

(1) *Les Ex-libris en France*, par M. Octave Uzanne. (Numéro spécial du *Studio* Winter number, 1898-1899.)

surtout une originalité plus caractéristique de l'esprit de ce savant. Nous ne pouvons guère la saisir dans ce cul-de-lampe où se trouvent seulement accumulés la série des emblèmes des sciences et des arts.

L'*Ex-libris* du Dr Requin, né à Lyon en 1803, mort à Paris en 1854 (fig. 27), représente bien, par sa marque et sa devise, ce savant docteur bibliophile, car Requin aimait les livres, et s'y connaissait.

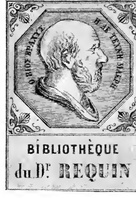


Fig. 27.

On le rencontrait souvent devant les échoppes des bouquinistes, les deux mains enfouies dans les paperasses ; et il n'était véritablement heureux que lorsqu'il avait pu découvrir un volume absent de sa bibliothèque et réputé pour sa rareté. Combien de fois a-t-on pu le rencontrer dans la rue, feuilletant avidement la précieuse relique, sans s'inquiéter des voitures qui le frôlaient et des coups de chapeau qui lui étaient envoyés en pure perte. Cet homme remarquable, ce philosophe de sens pratique, a laissé de nombreux ouvrages (1).

Il devient rare de trouver des *Ex-libris* modernes de médecins ne comportant qu'un meuble de blason et une devise, comme celui du Docteur Henri Guéneau de Mussy (fig. 28) (2).

VITA LUX EST

H.GUENEAU DE MUSSY, M.D.

Fig. 28.

Le bibliophile d'aujourd'hui s'applique à démoutrer, par le rendu d'une conception originale de marque de propriété, qu'il s'est fait lui-même quelqu'un et se réfère bien moins à la valeur de ses ancêtres.

Où cette tendance à l'originalité a commencé à s'accuser le plus fortement, c'est dans le monde scientifique pur. Les médecins ont été les premiers innovateurs, et cela se conçoit. Plus qu'aucuns, ils acquièrent des livres *pour les étudier* et non pour les mettre en exposition. Ils ont dédaigné les premiers les reliures d'apparat aux multiples fers à dorer, préférant la beauté et la qualité du livre intérieur, souvent feuilleté, à son extérieur magnifique et onéreux.

(*A suivre.*)

(1) Cf. Le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, de A. Dechambre.

(2) Le Dr Henri Gueneau de Mussy (1814-1892). Docteur en 1844. Fils du Dr François Guéneau de Mussy. Il fut membre de l'Académie de Médecine, ainsi que son père. Il était médecin des d'Orléans et les suivit en exil. A publié : *Aperçu de la théorie du germe contage* (Paris, 1877).

ÉCHOS DE PARTOUT

La médecine illégale au Tonkin. — Dès que, dans une maison, un indigène tombe malade, on appelle l'Hippocrate de l'endroit, c'est-à-dire la sorcière. Celle-ci accourt avec un empressement plus ou moins grand, suivant le degré de fortune de ceux qui ont recours à ses bons offices, et toujours munie de tout son attirail, lequel se compose de... 10 petits bâtonnets, sur chacun desquels est marqué un signe particulier désignant un animal domestique et comestible

La praticienne, après avoir, d'un air convaincu, promené des œufs plus ou moins frais sur toutes les parties du corps du patient, — tel un moine administrant les saintes huiles à un moribond, — casse ces œufs, et, en examinant le jaune, reconnaît invariablement que le malade est possédé par un esprit malin.

Le diagnostic établi, il s'agit de rédiger (!) l'ordonnance (façon de parler). L'opérateur prend ses dix bâtonnets, et les tient dans les deux mains, jusqu'à ce que l'un d'eux dépasse les autres en hauteur d'environ cinq centimètres. Alors, pendant que tout le monde se recueille (car c'est le quart d'heure de Rabelais), la doctoresse regarde le signe marqué sur le bâtonnet, signe qui, on l'a vu plus haut, désigne un animal : c'est la victime qui doit être offerte aux bons génies. afin qu'ils consentent à chasser le mauvais esprit, ce qui doit rendre immédiatement la santé au malade. On l'a deviné, ce sacrifice profite surtout à la praticienne. Celle-ci a, par l'habitude, acquis une grande dextérité et elle fait sortir le bâtonnet à son choix. Pour les pauvres gens, c'est généralement un poulet ou un petit porc. Pour les gens riches, cela peut être un buffle ou un bœuf. En même temps, les parents et amis sont astreints à certaines pratiques : si l'opération ne réussit pas, c'est, naturellement, que quelqu'un n'a pas bien observé les prescriptions : jamais personne n'a eu l'idée sacrilège de chicaner à ce sujet ; on recommence... jusqu'à ce que le malade guérisse, si la maladie est bénigne ; ou que mort s'ensuive, dans le cas contraire !

(*Indo-Chine républicaine*, 18 juin 1904.)

La Maison des Médecins. Le 3 octobre dernier a eu lieu, à Bruxelles, l'inauguration de la *Maison des Médecins*, située Grande-Place, dans l'une de ces anciennes et admirables maisons des corporations bruxelloises.

C'est aux efforts persévérants du Collège des Médecins, puissamment aidé par la Société médico-chirurgicale du Brabant, qu'est due la réussite de cette entreprise, qui a pu paraître hardie, mais dont le succès est actuellement assuré.

Les confrères présents à l'inauguration ont admiré l'heureuse disposition des locaux, qui comprennent entre autres : au rez-de-chaussée, une taverne, et, aux étages, des salles spacieuses, destinées aux réunions des sociétés savantes, ainsi que des cabinets pour examens microscopiques, salles d'attente pour malades présentés, etc.

Une pareille innovation — écrit notre confrère De Backer, et nous nous associons à son vœu — serait bien utile à Paris et dans nos grandes villes. Il est vraiment regrettable, en effet, que lorsque toutes les corporations, les marchands, les ingénieurs, les libraires, ont leur cercle ou leur lieu de réunions, les médecins seuls n'aient pas un endroit où se rencontrer, pour discuter de leurs intérêts, tenir des réunions scientifiques, ou même tout simplement pour se voir.

La « Fiche Internationale ». — Les méthodes d'identification, dont les principales sont l'anthropométrie, le portrait calqué, la calorimétrie, la description des tatouages et cicatrices, et la dactyloscopie, sont trop différentes et un peu trop isolément employées dans les divers Etats, pour faire face au crime international qui n'a cessé de se développer ces derniers temps.

Aux petits groupements, en effet, ont fait place des bandes dont l'organisation est vraiment remarquable, « possédant une mise de fonds qu'envierait une maison de commerce au courant des plus récentes découvertes de la science et de l'industrie, polyglottes au point d'être partout chez elles, habiles à se déplacer et à dépister toute filature, ayant des ramifications, des receleurs, des indicateurs et des complices dans tous les milieux et dans tous les mondes. » Ces bandes constituent un danger chaque jour grandissant et doivent, à ce titre, à tout prix, être combattues, sinon annihilées.

Or, pour arriver à les réduire à néant, il faut avoir une méthode sûre et efficace, internationalement employée. En un mot, « au crime international » il faut opposer la police internationale. Comment arriver à ce résultat ? C'est le problème que se pose et résout admirablement bien le docteur Edmond Locard, préparateur au laboratoire de médecine légale de l'Université de Lyon (1), dans son livre intitulé : *Les services actuels d'identification et la fiche internationale*, et dont il nous suffira de résumer les principales idées qu'il contient pour donner ici la solution de cette grave question.

Différents procédés actuellement en cours se présentent à nous et pourraient être employés par les divers Etats. Le *portrait parlé* semble être, au premier abord, la seule méthode vraiment sûre d'arrêter un individu ; « il n'exige aucun matériel ; on peut l'apprendre en moins de quinze jours à des agents d'intelligence moyenne ».

De plus, à ce moyen d'investigation on pourrait ajouter les *empreintes digitales* qui permettraient de faire une identification certaine, de préférence aux tatouages et cicatrices qui n'existent pas toujours et qui peuvent disparaître.

Quant au mode de classement des fiches, il semble qu'on doive recourir à la *dactyloscopie* plutôt qu'à l'anthropométrie ; car ce dernier procédé ne peut s'appliquer ni aux femmes, ni aux jeunes gens qui ne sont pas adultes, et d'autre part il exige un matériel assez coûteux et que tous les Etats ne pourraient se procurer.

En résumé, la fiche internatiouale, comme le conclut le docteur Locard, « pourrait comporter une carte dont le recto serait muni des empreintes roulées des dix doigts avec la formule Vucetich servant au classement, et dont le verso serait réservé au portrait parlé de l'individu, avec une case pour inscrire les noms, prénoms, délits et condamnations et la provenance de la fiche. Une case du recto servirait à indiquer brièvement deux ou trois tatouages ou marques particulières. Il y aurait des empreintes simultanées pour le contrôle. »

Ce système a l'avantage d'être très simple et bien suffisant et semble devoir être accepté plutôt que d'autres trop complexes, « destinés à demeurer indéfiniment dans les cartons des ministères. »

Léon Devillebichot (2).

---

(1) Ce laboratoire est dirigé, avec la maîtrise que l'on sait, par l'éminent prof. Lacassagne.
(2) *Lyon Universitaire*.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Lettre inédite du docteur chevalier Jean de Carro relative au Duc de Blacas.

On sait que le chevalier Jean de Carro, *le célèbre médecin des Eaux de Carlsbad, ami et disciple d'Edouard Jenner, fut l'un des amis et défenseurs les plus dévoués de Louis XVII, prétendu Naundorff* (1), *dont il avait intimement connu la famille à Dresde et avec qui il garda d'étroites relations jusqu'à sa mort.*

Dépouillant en ce moment la correspondance nombreuse et prodigieusement intéressante du Dr de Carro, j'y trouve un rapport sur la maladie du duc de Blacas, l'âme damnée de la famille royale exilée et, en cette qualité, l'un des pires ennemis de ce frère, qui toute sa vie a fait les plus loyaux et les plus touchants efforts pour obtenir une entrevue de quelques minutes avec la duchesse d'Angoulême, sa sœur. Cette entrevue eût été à jamais décisive pour ou contre l'évasion de Louis XVII du Temple, pour ou contre l'identité du prétendu Naundorff avec le fils de Louis XVI évadé. Eh bien, cette entrevue décisive, c'est « Naundorff » qui toujours loyalement s'est efforcé de l'obtenir ; et c'est la « duchesse d'Angoulême », qui a toujours trahi une effroyable peur de l'accorder. Il serait illogique d'en conclure que « Naundorff » était un imposteur.

Quoi qu'il en soit, on sait quel fut le rôle prépondérant joué par le duc de Blacas auprès de la famille royale exilée, et l'on peut être convaincu que ses conseils machiavéliques ont fortement contribué à l'oubli systématique, de la part de la duchesse d'Angoulême, de ses plus saints devoirs envers celui qui prétendait être son frère et que de nombreux témoins, des plus compétents, avaient déjà reconnu comme tel.

Le rapport médical sur la maladie du duc de Blacas, rapport adressé à Louis XVII. — Naundorff par le Dr de Carro, *qui avait également soigné la duchesse d'Angoulême pendant trois saisons de Carlsbad, emprunte donc un intérêt particulièrement piquant aux circonstances que je viens de raconter. Aussi je pense que les lecteurs de la* Chronique médicale *seront heureux de trouver ici cette curieuse et parfois amusante lettre d'un de leurs plus illustres confrères. Je supprime un assez long préambule pour en venir tout de suite au duc de Blacas.*

« Monseigneur,

. . . .

« Un médecin de Vienne, d'une réputation colossale, mais plus basée sur l'admiration du public que sur celle de ses pairs, et avec lequel j'ai passé 45 ans en pleine paix, quoique je sois aussi prosaïque qu'il est poétique dans l'exercice de notre art, me fit dire, par un de mes fils, qu'il avait vu à Vienne, qu'il se disposait à m'envoyer Mr. le duc de Blacas et qu'il arriverait lui-même à Carlsbad, à peu près dans le même temps. Quoique je ne dédaigne pas l'arrivée des *bonnes*

(1) Il est bien entendu que nous laissons à l'auteur de l'article l'entière responsabilité de ses assertions. (*Note de la R.*)

pratiques, j'avoue que, d'après ce que je savais déjà des maux très-graves du duc de B., cette nouvelle me fit beaucoup de peine, prévoyant que nos eaux ne pourraient qu'aggraver ses maux, et que j'allais me trouver en grande divergence d'opinion avec un puissant confrère. Quoi qu'il en soit, le malade arrive deux jours après le médecin. Celui-ci me prépare, en me racontant l'état des choses, d'après sa propre façon de voir, qui était diamétralement opposée au diagnostic ferme et attesté par quatre médecins éminents, deux à Vienne et deux à Venise, outre le Dr Bougon, celui de la famille royale, homme très savant, très expérimenté, et que je compte parmi mes bons amis (1). Etant censé bien instruit de l'état des choses, *la première visite* que je fis au duc avec le médecin de Vienne, se passa sans exploration ni sans entrer de mon côté dans aucune discussion. Je ne dois pas oublier de dire qu'avant d'entrer chez M. le duc, le médecin s'arrêta sur l'escalier, et comme s'il ne se sentait pas ferme sur ses étriers, il me dit d'un air très solennel : « Pour l'amour de Dieu, mon cher, marchons d'accord, et n'allez pas me contredire ! » — Peu habitué à une telle servilité, l'observation me déplut, et j'y répondis par un très froid : *Nous verrons*. — En quittant le malade, la duchesse de Blacas et leur fils, le duc me dit : « Ah çà, mon cher docteur, j'espère vous revoir bientôt, et le plus souvent ne sera que le mieux. » — Il faut savoir que j'ai connu le duc, alors comte de Blacas, à Vienne, avant la Restauration, comme agent des Princes ; qu'il fréquentait, ainsi que moi, un café, où se rassemblait la meilleure compagnie, et que, malgré la froideur et la fierté qu'on reproche à M. le duc, j'étais à peu près le seul à qui il daignât adresser la parole. Et lorsqu'il arriva à Prague avec la famille royale, je lui fis demander par le Dr Bougon, s'il se souvenait de moi et du *Café Cramer*, et il eut la bonté de me faire dire que non seulement il s'en souvenait à merveille, mais qu'il espérait que nous renouvellerions nos séances au *Hradschin*. Par conséquent, je m'empressai de répondre à son bienveillant souvenir, et de temps en temps je lui faisais une visite. En un mot, nous sommes toujours restés sur un pied de politesse mutuelle, et j'ai toujours trouvé le duc plus communicatif que je ne l'aurais cru. — Alors, j'ignorais qu'il existât un duc de Normandie, n'ayant plus eu de rapports avec la famille royale (excepté avec son médecin, le Dr Bougon), depuis qu'en quittant Madame la Dauphine, qui fut si malade à Carlsbad d'un érysipèle au visage, le sort me conduisit à Dresde et au sein de votre intéressante famille. Revenons maintenant au duc malade.

(1) Dans une autre lettre, également inédite et également adressée à Louis XVII-Naundorff, le Dr de Carro écrit au sujet du Dr Bougon :

« Mon ami le Dr Bougon est un homme de cœur, sans doute, et la Famille Royale doit s'estimer heureuse d'avoir un pareil médecin, jadis chirurgien C'est lui qui se trouva le premier auprès du duc de Berri, blessé à mort, et qui, pour satisfaire à une idée française, plus populaire que rationnellement médicale, suça la plaie, sans se soucier si le poignard était ou n'était pas empoisonné. Ce noble dévouement fut la cause, très juste et très méritée, de son élection ; depuis cette époque, il est leur médecin. — Je ne vous dirai pas, Monseigneur, que si, au lieu d'être à Gorice, Bougon était à Pr, je n'oserais pas lui en parler, je crois même que, versé comme je le suis dans cette affaire, il serait homme à en comprendre toute l'importance et à vouloir sauver l'honneur de ses maîtres ; mais jamais je ne pourrais me résoudre à lui en *écrire*, parce que nos relations n'ont jamais été que médicales et littéraires ; mais, je le répète, c'est un homme de tête et de cœur, quoique dans la maison, on lui reproche de la légèreté, qu'on confond souvent fort mal à propos avec de la gaîté, dont il a bien besoin dans cette morne et lugubre famille. »

« Deux jours après la première visite, je demandai au médecin de Vienne quand il lui conviendrait de la réitérer ? — « Allez-y seul le matin, cela me convient mieux d'y aller le soir. » Ayant donc satisfait à toutes les règles d'étiquette, j'allai voir le duc, que je trouvai dans son lit, et que j'examinai à fond. Les jambes étaient hydropiques jusqu'aux genoux ; les parties génitales de même, outre un hydrocèle manifeste ; et un énorme aneuvrisme de l'aorte descendante faisait sentir ses pulsations vigoureuses, aussi faciles à compter que les coups de cloche d'une cathédrale. N. B. que le foie et la rate étaient dans un état normal. Par conséquent, jamais malade n'avait été envoyé plus mal à propos à Carlsbad. — « Eh bien, me dit le duc, comprenez-vous « maintenant comment on a pu m'envoyer ici. Parlez franchement ; « je sais que vous avez écrit avec énergie (et il me montra le passage « de mon livre là-dessus, qu'il avait tout ouvert sur sa table de nuit) « sur le danger de boire nos eaux dans les cas d'aneuvrisme. Cinq mé- « decins distingués ont tout fait pour que je ne vinsse pas, et cepen- « dant, par l'avis d'un seul, me voici ici. Que dois-je faire ? » — Je répondis : « Monsieur le duc, je n'ai jamais compris comment, lorsqu'on « a affaire à un chrétien, à une âme forte, et à un homme éclairé, on va « chercher midi à quatorze heures. Carlsbad ne peut que vous nuire, et « la rupture de votre aneuvrisme causerait une mort plus prompte que « l'éclair; partez au plus tôt, mais, au nom de Dieu, employez tous vos « talents diplomatiques pour ne pas me compromettre et me brouiller « avec un confrère, dont je n'ai jamais eu à me plaindre, quoiqu'il ne « soit pas un oracle pour moi; dites-lui que les eaux vous dégoûtent, « que la répugnance est insurmontable; mais cessez d'en boire, et « partez au plus tôt; je ne réponds de rien ! » — « Bougon m'avait bien « dit qu'il connaissait trop bien vos principes de médecine et de con- « science, pour n'être pas sûr d'avance que vous me renverriez ! » — En un mot, pour abréger cette histoire, bien pénible pour moi, le médecin attribua le dégoût du malade à mon conseil de ne plus boire, et le mot *de battements* dans la tumeur, que le duc lui dit que j'avais reconnus, sans toutefois prononcer le mot d'*aneuvrisme*, mirent mon confrère en fureur contre moi, qui n'avais pas voulu *marcher d'accord* avec lui ; il m'en fit les plus sanglants reproches, et partit quelques jours après le duc, m'en gardant forte rancune. — Les rieurs, il est vrai, n'ont pas été de son côté ; les médecins étrangers et indigènes, et la partie éclairée du public, ont donné les plus grands éloges à ma conduite, franche et indépendante, en dépit des visions d'un confrère gâté par l'adulation, et par une immense fortune.

« Maintenant, Monseigneur, permettez-moi un rapprochement tout naturel. — De ne pas boire les eaux de Carlsbad dans les cas aussi prononcés d'hydropisie, causée par un aneuvrisme des gros vaisseaux, c'est l'*A. B C.* de la science et de la pratique médicale ; j'ai prêché cette doctrine et la prêche tous les jours, et dans mes *Almanachs de Cbad* et dans ma conversation ; le duc de B. est venu, et cependant je ne me suis pas formellement opposé à leur usage. Pourquoi donc cette exception ? — C'est que, très probablement, auraient dit les fins matois, le docteur sait que le plus grand *ennemi de son ami* le duc de N. (1) est le duc de B., et qu'il a cru rendre le plus grand service à

(1) Normandie.

sa cause en accélérant la mort de cet homme puissant, qui fut l'âme des Bns sur le trône, comme il l'est dans l'exil, — et qu'en faisant disparaître cette *âme* d'ici-bas, le rapprochement du *frère* et de la *sœur* deviendra très facile, etc., etc.

« Votre Altesse Royale a payé si cher la connaissance qu'Elle a acquise de la perversité des hommes, qu'Elle n'hésitera pas à croire l'interprétation qu'on aurait donnée à ce décès.

« J'ai écrit à Bougon tout ce qui s'est passé, avec la permission du duc ; je l'ai autorisé à lire ma lettre à ses augustes maîtres ; il l'a fait. Sa réponse ne saurait être plus flatteuse, tant de sa part que de la leur.

« Le duc est fort malade, et je ne pense pas qu'il en ait pour longtemps.

« Nous avons beaucoup causé ensemble à Cbad ; je faisais attention à tout ce qui sortait de sa bouche ; mais aucune allusion quelconque à votre affaire. J'ignore si le duc sait l'intérêt qu'elle m'inspire. J'en puis à peine douter puisqu'il a vu en dernier lieu le Cte de C. y (1) et le baron de C. (2)

« Les confidences médicales étant doublement sacrées, celle-ci l'est au suprême degré. J'ai cru, Monseigneur, vous la devoir.

« Tous mes vœux vous accompagnent : ne me laissez rien ignorer ; que signifie le voyage à Rome d'un jeune prince (3), que je voudais voir votre aide de camp ?

« J'ai envoyé divers documents *au baron de Schorlemer, chambellan du roi de Saxe, seigneur de et à Henninghausen, dans la Prusse Westphalienne, par Cassel et Lippstadt,* qui travaille à un ouvrage en votre faveur.

« Dieu bénisse Votre Altesse Royale ! Qu'elle veuille bien me rappeler au souvenir de tous ceux et celles de sa famille, à qui j'ai voué tant d'affection !

« Mon adresse : aux soins de MM. Kronberger et Rziwnatz, libraires, à Prague.

« 16 nov. 1839. »

Chose singulière, le duc de Blacas mourut le jour même où le Dr de CARRO *écrivit et envoya ce curieux récit au duc de Normandie (Naundorff). Une autre coïncidence, que le Dr de* CARRO *lui-même fit remarquer au Prince, est que cette date du 16 novembre 1839 était l'anniversaire du cruel attentat dont le prince avait été la victime, à Londres, l'année précédente.*

Dans une lettre également adressée au duc de Normandie, le 21 décembre 1839, le Dr de CARRO *ajouta, au sujet du duc de Blacas, ces lignes, par lesquelles je veux terminer le présent article :*

« A propos du défunt duc, l'autopsie cadavérique, faite à Vienne par le plus habile anatomiste-pathologique de l'Université, a complètement constaté mon diagnostic, et incroyablement humilié l'illustrissime médecin, qui avait vu autrement, et commis la grande faute de nous envoyer ce malade. *Requiescat in pace.* »

OTTO FREIDRICHS.

(1) Comte de Crouy.
(2) Baron de Capelle.
(3) Le duc de Bordeaux.

Vieux-Neuf Médical

La petite vérole connue des anciens.

Non seulement la petite vérole était déjà admirablement décrite par Grégoire de Tours, au VIe siècle, en France, mais encore nous avons aujourd'hui la certitude absolue que cette maladie était connue des Romains et des Grecs, bien avant Jésus-Christ. Nous avons même retrouvé le nom grec dont se servaient les anciens Romains d'avant l'empire, pour désigner les gens dont la figure était grêlée comme une écumoire par cette horrible et dégoûtante maladie.

Les anciens disaient en effet : gens à peau *écorchée*, SKULLA, d'où on a fait le nom latin de *Scylla* (bien différent de Charibde et de *Silla*), qu'on avait eu le tort de traduire par couperose, alors qu'il a le sens de figure grêlée comme une écumoire.

Comment a-t-on été si longtemps, avant de remonter à l'étymologie de ce mot si simple, qui dérive de *skullein*, écorcher ? car enfin, ce mot-là n'a qu'un seul sens ; et ce sens-là n'a rien à voir avec la couperose, à coup sûr, ni même avec des dartres, mais avec des écorchures : ce qui n'est pas du tout la même chose. Une dartre, c'est une saillie *en trop*; taudis qu'une écorchure, c'est un creux *en moins*, une *excoriation*, un *enlèvement de chair !*

Comment a-t-on jamais pu voir l'idée de traduire par « couperosé » un mot qui veut dire au contraire *criblé d'écorchures ?* Voilà le seul et unique sens que peut avoir le nom de Scylla : criblé de trous comme une écumoire, grêlé comme une passoire !

Quant à la démonstration rigoureuse de l'épidémie de variole de l'an 580, elle peut se faire aisément, par le signalement des trois symptômes pathognomoniques du début de l'invasion, que Grégoire de Tours nous a décrits de main de maître. C'est d'autant moins surprenant qu'il avait eu lui-même la maladie, en 563, et l'avait communiquée au clerc qui le soignait.

On sait que ces trois symptômes caractéristiques sont : une céphalalgie intense, frontale ou cervicale, *grave caput vel cervix*; une rachialgie atroce, *renumque nimius dolor*, et des vomissements de bile pure, de couleur jaune safran ou d'un beau vert : *ea quæ ab ore projiciebantur* colore croceo *aut certè viridia*. Tout y est dans l'ordre, comme on le voit.

Mais notre hagiographe nous en donne encore une foule d'autres, qui ne sont pas moins importants. Il va même jusqu'à nous citer un cas typique de variole noire, suivie de mort, chez le comte d'Angoulême ; et il nous montre Frédégonde faisant de l'asepsie préventive, dès qu'elle se sentit enceinte de son quatrième fils, en brûlant les vêtements, les jouets, les bijoux et les meubles de ses trois premiers enfants, emportés par la maladie : il y en avait quatre charrois !

Dr BOUGON.

Tribune de la " Chronique "

Les origines d'une mystification : la découverte des lunettes en Flandre, par Roger Bacon.

A la page 31 du tome I de l'*Encyclopédie française d'ophtalmologie* (O. Doin, Paris, 1903), on lit, à propos de l'invention des lunettes : « **Le** plus ancien acte public les mentionnant daterait de 1282. »

L'assertion se retrouve, page 21, dans l'*Histoire des lunettes*, de P. Pansier, d'Avignon (Paris, Maloine, 1901) :

« Dans les archives de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon-lez-Gand, on trouve qu'en 1282 Nicolas Bullet, prêtre, s'aida de lunettes pour signer un compromis réglant un différend survenu entre l'abbaye et les habitants de la paroisse de Saint-Christ. »

Le tome XVI, p. 131, année 1845, des *Annales d'oculistique*, alors dirigées par Florent Cunier, donne une analyse d'un opuscule de F. De Caesemaeker (*Notice sur les lunettes et verres optiques*, etc., par F. Eug. De Caesemaeker, opticien-lunetier; Gand, 1845). L'ouvrage parut la même année en français, traduit par L. de Troede, d'Anzin-lez-Valenciennes.

Le lecteur y trouvera exposé l'acte de 1282 et force détails intéressants sur l'invention des lunettes en Flandre. L'indication des sources révélatrices fait défaut et pour cause.

L'auteur de la traduction française est le même qui écrivit le texte flamand : c'est le journaliste-archéologue Théodore-Adrien-Liévin Schellnick, mort dans un hospice de Gand, le 7 janvier 1867. « Toujours besogneux, il « brassait », pour certaines familles riches, des généalogies complétées au besoin par des biographies dans lesquelles il se plaisait parfois à donner libre cours à sa féconde imagination. (Victor Van der Haeghem, *Mémoire sur des documents faux relatifs aux anciens peintres*, etc., p. 221, tome V, 1899, des *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*.)

Schellnick, le paléographe-archéologue, a déclaré sans détours « que l'original et la traduction étaient une mystification littéraire faite dans l'intérêt de la famille X. et de l'opticien de Caesemaeker, lequel en avait accepté la responsabilité... »

L'auteur responsable attribue l'invention des lunettes à Roger Bacon, né à Anzin... Roger Bacon était donc Wallon... Son ami intime, Henri Goethals, archidiacre de la cathédrale de Tournai, voyageant en Italie, fait connaître les besicles à Alessandro di Spina... Schellnick place des lunettes sur le nez de la plupart des grands personnages de la Flandre et sur celui de quelques-uns de leurs bâtards des deux sexes.

Les étuis à lunettes, armoriés, ne manquaient pas dans leurs successions, parmi les joyaux, etc.

Pour les renseignements sur la noblesse, notamment à propos des enfants illégitimes, descendants des comtes flamands, Schellnick a puisé dans les *Antiquités et noblesse de Flandre*, de l'Espinoy. La nomenclature des lunetiers gantois, énumérés par périodes (10 noms au XIVe siècle, 31 au XVe et 26 au XVIe), a été fournie par le *Memorieboek*, avec des variantes d'orthographe.

L'opuscule de De Caesemaeker fut pris au sérieux. Le grave *Messager des sciences historiques* signala, en 1846, dans sa revue bibliographique, « ce travail fait avec soin et digne d'attirer l'attention des savants. »

En octobre 1894, le directeur de la *Clinica oculistica de la R. Universita di Modena* s'avisa de demander à la bibliothèque de l'Université de Gand une recherche au sujet de l'une des assertions de De Casemaeker. On découvrit ainsi dans les papiers de Schellnick l'aveu de ce qui précède.

Tels sont la découverte et l'emploi des lunettes en Flandre à la fin du XIII[e] siècle.

D[r] Van Duyse,
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Université de Gand.

Les précurseurs du D[r] Metchnikoff.

A propos de l'article « Metchnikoff et la grande avarie » du D[r] Tourreil, paru dans la *Chronique médicale* du 15 juin 1906, nous croyons intéressant de signaler à vos lecteurs l'opinion que l'on avait, en 1821, sur les méthodes de prophylaxie de la syphilis, et notamment sur celle qui fut préconisée avec enthousiasme par le D[r] Luna Calderon en 1816.

Dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, édité chez Panckoucke en 1821, nous lisons au tome LIV, page 148, sous la signature Cullerier et Bard (article *Syphilis*), les lignes suivantes :

« Depuis longtemps, quelques médecins et une tourbe de charlatans « ont préconisé chacun leur prophylactique. Ceux-ci ont inventé la « pommade mercurielle ; ceux-là une dissolution de deutochlorure de « mercure ; les uns ont débité un savon composé, les autres des « pommades divines. Un médecin, du nom de Préval, a fait grand « bruit, vers le tiers du siècle dernier, au moyen d'une eau admi- « rable. Il y a quelques années, un médecin espagnol, ou du moins se « disant tel, apporta à Paris un savon préservatif et même curatif de « la syphilis : au bout d'un an, il n'était plus curatif, mais seulement « préservatif. Depuis quelques années, le savon est métamorphosé « en poudre. »

Parmi les précurseurs de la pommade au calomel, nos auteurs citent encore, avec beaucoup d'autres, les moyens préservatifs suivants. Nul doute que chacun d'eux n'ait eu son heure de vogue et quelques succès à son actif :

« Wendelinus Hock, en 1502, conseille : 1° d'avoir recours à Dieu « et à la sainte Vierge Marie ; 2° d'éviter les occasions de pécher.

« Alménar, en 1512, conseille d'éviter la luxure, parce que, d'après « ce que disent les médecins spirituels, certaines maladies sont la « suite de certains péchés. La fièvre quotidienne attaque les orgueil- « leux, la goutte les paresseux, la lèpre les luxurieux, et la maladie « vénérienne étant assimilée à la lèpre, elle suivra la même efficacité...

« Jérôme Montuus dit qu'il faut tuer un jeune pigeon, le fendre en « deux et placer la verge dedans immédiatement après le coït et « lorsque l'animal est encore chaud... » (*Ibid.*, p. 148-149.)

Il est évident que, depuis Jérôme Montuus, la thérapeutique a fait

quelques progrès et que le pot de pommade au ealomel est plus léger, moins coûteux et surtout plus discret que le jeune pigeon nécessaire à ehaque saerifiee à la Vénus Physica.

H. Roger et André Rives.
Internes des Hôpitaux de Montpellier.

L'impôt sur l'oisiveté.

Je lis dans la *Chronique* un article intitulé : « Une idée du Dr Huchard : l'impôt sur l'oisiveté. » Votre journal revendique assez souvent pour le corps médical le droit à la priorité de certaines idées, pour ne pas s'exposer à être critiqué amèrement par des jaloux, qui prétendraient que les médecins ne connaissent pas leurs auteurs.

Rappelez-vous la « Question d'argent » de Dumas fils, une pièce qu'on ne représente guère et qu'on ne lit pas.

L'impôt sur l'oisiveté y est exposé avec la verve de Dumas ; il l intitule la « Conseription eivile ». (V. *la Question d'argent*, p. 310, édit. du théâtre de Dumas, de Calmann-Lévy).

DE CAYOLLE

C'est une conscription dont j'ai eu l'idée et qui est la chose du monde la plus simple. Elle servirait de pendant à la conscription militaire, et pourrait même la remplacer, car il est probable que dans un temps donné, tous les peuples seront unis par les intérêts, les arts, le commerce, l'industrie, et que la guerre disparaîtra du monde. Alors la société ne demandera plus aux hommes que le tribut de leurs capacités intellectuelles. Quand un homme aura vingt et un ans, l'Etat viendra le trouver et lui dire : « Monsieur, quelle carrière avez-vous embrassée ? Que faites-vous pour les autres hommes ? — Rien, Monsieur. — Ah !... voulez-vous travailler ? — Non, Monsieur, je ne veux rien faire. — Très bien ; vous avez donc une fortune ? — Oui, Monsieur. — Eh bien, Monsieur, vous être libre de ne pas travailler ; mais alors il faut prendre un remplaçant. Vous allez donc nous donner tant par an, pour que des gens qui n'ont pas de fortune travaillent à votre place, et nous allons vous délivrer une carte de paresse avec laquelle vous pourrez circuler librement.

RENÉ

C'est très ingénieux ; mais à quoi occupera-t-on tous ces remplaçants ?

DE CAYOLLE

A la terre, qu'on néglige trop...

. . . .

Je ue sais si Dumas a pris son idée à Eubulide ; mais, s'il l'a eopiée, il a su faire l'idée sienne par la forme. Qu'en pensez-vous ? Et ce passage n'est-il pas intéressant ? Je suis sûr que nos législateurs ne lisent jamais Dumas fils, ou bien ils ne le eomprennent pas.

Dr H. Chatinière.

Un « évadé » oublié : Ludwig Boerne, de Francfort.

Je me permettrai d'attirer votre attention sur un écrivain de grand mérite qui, je crois, mériterait de figurer dans votre « Galerie » des évadés de la médecine. Je veux parler de Ludwig Boerne, né à Francfort-sur-le Mein le 22 mai 1786, décédé à Paris le 12 février 1837.

A l'âge de seize ans, Boerne étudia la médecine dans les Universités de Berlin, de Halle et de Heidelberg. Les événements qui survinrent à l'époque de son séjour dans cette dernière ville modifièrent l'orientation de ses premiers projets, et il abandonna la médecine pour les « sciences d'Etat ». En 1818, il fonda un journal, *Die Wage*, où il débuta dans le journalisme par des critiques théâtrales, dirigées en réalité contre la Sainte Alliance. Après la suppression de son journal, il collabora à la *Gazette de la ville libre de Francfort*, à la *Gazette d'Augsbourg*, et, en 1825, il publia son oraison funèbre sur Jean-Paul Richter, dont l'effet fut considérable. De 1830 à 1833 parurent ses célèbres *Lettres de Paris*, adressées à une dame Wohl de Francfort, femme très instruite, dévouée au jeune Boerne, dont l'état de santé était alors déjà très précaire. En 1834, il traduit les *Paroles d'un croyant* de Lamennais, puis il publie plusieurs lettres dans *Le Réformateur* et pour finir, il fonda en 1826 un journal, *La Balance*, dont ne parurent que quatre cahiers.

Dans la préface d'une brochure parue à Paris peu de temps après la mort de Boerne, et qui contenait ses articles français, Cormenin disait : « Boerne est l'un de ces rares esprits qui prospèrent en quelque lieu « que leurs pensées poussent et se répandent, pareils à ces belles « fleurs exotiques qui, transportées dans nos doux climats, y brillent « presque du même éclat, y exhalent presque le même parfum que nos « roses naturelles.

« Le génie de Boerne, quoique allemand par la profondeur et l'universalité de la pensée, ressemblait néanmoins, par la forme, à celui « de Voltaire. Vif, léger, fin, original, il ne se produit pas dans ces « abstractions métaphysiques, dans ces définitions nébuleuses où les « philosophes de l'Allemagne se jettent, soit par promptitude, soit par « une sorte de courbure de leur esprit, soit pour se dérober à eux-« mêmes la vue des misères politiques qui les affligent.

« Boerne, impétueux, ardent, véridique, intrépide, ne composait « pas avec les préjugés. Sous le tranchant de sa plume acérée, il abat-« tait les institutions féodales, les courtisans, les flatteurs et les abus... « ... Sa manière est un mélange d'ode, d'élégie et de satire. L'homme « de lettres domine et le publiciste est quelquefois absent.

« Boerne était aussi grand par le sentiment que distingué par « l'esprit. Il aimait la France comme sa seconde patrie. Il l'aimait « dans l'intérêt de l'Allemagne... »

On trouverait, je pense, des détails plus complets sur la vie de Boerne, dans l'ouvrage de Carl Gutz Rew et du Dr Reingamm de Francfort.

Paul Berner.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 18 15 SEPTEMBRE 190

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière d'adresser désormais toute communication concernant la « Chronique Médicale » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

Nous prions instamment les confrères qui font avec la **Chronique** *échange de leurs publications, de prendre note du changement d'adresse.*

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Historiques

La Sorcellerie et les Sorciers chez les Romains (a)

par M. R. Cagnat, *Membre de l'Institut.*

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire des croyances romaines, on rencontre des pratiques magiques. Les gens les plus cultivés de ces âges reculés étaient fermement persuadés que les personnes (particulièrement les êtres faibles comme les enfants), les terres, les animaux, pouvaient être ensorcelés par des paroles ou par des gestes.

Les uns voulaient connaître ces gestes ou ces paroles pour pouvoir nuire à leur voisin, si tel était leur intérêt ; les autres trouvaient nécessaire de ne pas les ignorer pour pouvoir, au cas où ils auraient à souffrir de quelque maléfice, en détourner les effets. Et cela est conforme à l'origine même de la religion romaine, qui était ce qu'on a appelé l'*animisme*, c'est-à-dire le morcellement infini des forces de la nature, forces dont on ne pouvait triompher, que l'on ne pouvait diriger que par des incantations et des sortilèges.

Toutes ces divinités dont nous parlent les vieux auteurs, qui présidaient aux différents actes de la vie et de l'activité humaine ; celles qui avaient empire sur les hommes, comme *Cunina*, la fée du berceau, ou *Stativa*, la fée qui dresse l'enfant ferme sur ses jambes ; ou celles qui veillaient aux choses de la campagne, *Segetia* qui fait croître les moissons, *Mellonia* qui protège les abeilles et *Bubona* la patronne des bœufs, sont de ces puissances qui ont toujours été, sous un nom ou sous un autre, visées par les enchanteurs... De là, chez les anciens Romains, les amulettes pendues au cou des enfants et des animaux dans des boules creuses ou dans des sachets ; de là les clous enfoncés à l'endroit où était tombé un épileptique pour le guérir de son mal ; de là les charmes qui détournent la grêle ou qui rendent stérile le champ voisin. Les choses étaient même, paraît-il, poussées à un tel point que le législateur dut intervenir. Les lois des XII Tables avaient édicté des peines contre les auteurs de maléfices. Naturellement, ces défenses restèrent sans effet sur les croyances, parce

(a) Conférence faite au Musée Guimet, et dont la reproduction, par faveur spéciale, a été réservée à la *Chronique médicale*. Nous remercions tout particulièrement l'auteur de cette marque d'estime pour notre publication.

que ce sont questions sur lesquelles on ne saurait utilement légiférer. Avant comme après, on continua à recourir aux sortilèges et aux procédés de la magie.

Ce fut bien pis encore vers la fin de la République et sous l'Empire, quand Rome eut été envahie par les démons de l'Orient et par leurs dévots. L'ancienne magie italique s'enrichit, se complique des apports de la magie perse, de la magie juive, de la magie égyptienne...

Les femmes donnèrent avec fureur dans les pratiques occultes, et non point seulement les femmes du vulgaire, mais celles de l'aristocratie ; les hommes, les empereurs eux-mêmes s'y laissèrent aussi gagner. D'un bout à l'autre du monde, la religion la plus honorée fut celle qui avait pour ministres les magiciens et les sorcières.

Qui étaient ces sorcières et ces magiciens ? Nous connaissons surtout les sorcières par des poètes, Horace, Ovide, Tibulle, qui avaient eu, disaient-ils, à souffrir de leur intervention et dont elles avaient contrarié les amours. Il n'est pas étonnant qu'ils nous les peignent sous des couleurs aussi peu flatteuses : c'est leur vengeance.

Horace nous parle de plusieurs d'entre elles : Sagana, Veia, Folia et surtout sa grande ennemie, qu'il désigne sous le nom de Canidia, et qui, paraît-il, s'appelait Gratidia.

Ovide, de son côté, nous conduit chez une autre, dans quelque réduit sombre caché au fond d'un quartier populeux de la capitale. La femme se nomme Dipsas, « la vipère », et elle mérite bien son nom, dit le poète. Elle n'a jamais vu, ajoute-t-il, la mère de Memnon, c'est-à-dire l'Aurore, sans être grise. Sa chambre est le rendez-vous des femmes de vertu facile, au milieu desquelles elle pontifie...

Naturellement ce n'est pas par amour de l'art qu'elles opèrent ; il faut les payer.

Parfois elles se contentent de peu. « Il y a, ma chère, dit une héroïne de Lucien, une excellente magicienne, Syrienne de naissance, robuste et vigoureuse, qui m'a jadis raccommodée avec Phanias, lequel, ainsi que ton Charinus, s'était brouillé avec moi pour une vétille. Après quatre mois entiers, elle l'a ramené auprès de moi par ses enchantements. Elle ne prend pas cher : elle demande seulement une drachme et un pain. Il faut cependant apporter encore du sel, sept oboles, du soufre et un flambeau. La vieille les prend. On verse aussi du vin dans un vase et c'est elle qui le boit. Il faudrait encore que tu te procures quelque chose qui ait appartenu à ton amant : des habits, des chaussures, quelques cheveux ou autres objets analogues. Elle les suspendra à un pieu, brûlera du soufre dessous, répandra du sel sur le brasier, en prononçant vos deux noms, le tien et celui de Charinus ; puis tirant une toupie de son sein, elle la fera tourner et récitera son enchantement, composé de plusieurs mots barbares qui font frémir. Voilà du moins ce qu'elle a fait pour moi »

L'obole valant à peu près 0 fr. 15 et la drachme 0 fr. 95, cette femme se chargeait, pour la modeste somme de deux francs et quelques menues provisions, de rétablir la paix dans les unions troublées.

Mais il y avait aussi des opérations plus dispendieuses et des opérateurs moins réservés. Un autre personnage de Lucien eut affaire à un jeune homme qui venait justement d'entrer en possession de son patrimoine. Quelle aubaine ! quelle occasion ! Un être riche, amoureux et prêt à tous les sacrifices pour triompher des froideurs de sa belle. Il dut payer 4 mines (370 francs) avant la cérémonie et 16

mines (1480 francs) après. C'est ce qui s'appelait dans l'argot du métier « tondre les gens gras ». A un pareil taux, il faisait bon d'être sorcier.

Il est à remarquer, du reste, que si, au début de l'Empire, les sorcières, entremetteuses et empoisonneuses étaient fort à la mode, surtout auprès du peuple — et il est certain qu'elles le demeurèrent encore dans la suite — le second siècle vit éclore un genre nouveau de magiciens, beaucoup plus relevé ; thaumaturges issus de l'Orient qui, par une mise en scène habilement préparée, surent se concilier la faveur des gens distingués. Le type en est l'Alexandre d'Abonotichos de Lucien, le Cagliostro de l'époque.

. . . .

Il s'agissait, la plupart du temps, de réaliser par des moyens illicites, en violentant les lois de la nature, quelque projet nuisible aux hommes ou aux choses. Tantôt on se contentait de vouloir causer des dommages aux biens d'autrui, par vengeance ou par intérêt : par exemple, on cherchait à faire éclater des orages sur les vignes d'un adversaire ou à rassembler dans son jardin tous les rats de la région pour le dévaster ; de plus audacieux n'hésitaient pas à tâcher d'attirer sur leurs terres les fruits des champs voisins. Tantôt on s'attaquait aux personnes, à leur santé, à leur mémoire, à leur esprit, à leur vie même. On prétendait que si Caracalla était devenu fou, c'était à la suite d'incantations magiques ; la mort de Germanicus était due, au dire de ses amis, à des pratiques de sorcellerie...

D'autres fois, par une curiosité intéressée, on cherchait à deviner l'avenir en évoquant les morts et en conjurant les esprits. On leur demandait naïvement de petits services ou de grosses indiscrétions.

Mais la grande affaire des sorciers était de servir les amoureux, de troubler, à la demande des intéressés, les cœurs insensibles, de venger les passions incomprises ou les trahisons, de réunir les amants séparés par quelque obstacle, ou de séparer au profit d'un autre ceux qui étaient unis. Sans les querelles d'amour la sorcellerie n'aurait peut-être pas vécu aussi longtemps ; aujourd'hui encore, s'il y a des tireuses de cartes et des diseuses de bonne aventure, c'est bien encore l'amour qui en est, en grande partie, responsable.

Mais on conçoit que, pour arriver à des résultats aussi surprenants, aussi contraires aux lois naturelles, il était nécessaire de multiplier les précautions et les conditions de succès. Tout d'abord, on exigeait de l'opérateur qu'il fût exempt de certains défauts, de tares corporelles. Il paraît, pour prendre un exemple très typique, que les dieux n'obéissaient pas à ceux qui avaient des taches de rousseur.

Ensuite, on devait être lavé de toute impureté ; des ablutions d'huile, des frictions de graisse préparaient fort bien à agir avec efficacité sur les démons.

Dans plus d'un cas il était bon d'être à jeun. La nature et la couleur du vêtement avaient aussi leur importance. On recommandait les habits flottants ou grossiers, les tuniques soit blanches, soit ornées de bandelettes de pourpre. Il était des cérémonies auxquelles on devait procéder la tête nue, mais avec des chaussures.

L'opération ne pouvait pas être célébrée à n'importe quel moment : il y avait des heures magiques. L'aube, le coucher du soleil étaient particulièrement favorables, ou bien encore les instants qui précédaient son lever. Si l'on pouvait agir la nuit, cela valait mieux encore : car c'est la période où brille la lune, c'est le domaine d'Hécate et de

Séléné. Encore fallait-il savoir que les pratiques de sorcellerie réussissent mieux à la nouvelle lune ou à la pleine lune qu'à toute autre date du mois. Chaque cas, du reste, offrait quelque particularité qu'il importait de connaître. A les ignorer, on courait le plus grand risque de perdre sa peine.

Autre précaution : on devait avoir bien soin d'être instruit de ce qu'on nomme, dans la langue de la magie, les *rites de sortie*. Il ne servait de rien de bien commencer une cérémonie, ni même de la poursuivre dans les règles, si on n'était pas en mesure d'y mettre fin, d'en limiter les effets, d'en arrêter à temps les conséquences. C'était, en général, assez aisé ; on jetait dans l'eau ou on enterrait les produits de l'opération magique ; de toute façon on les éliminait. Quelques mots bien appropriés avaient aussi le même résultat. Le tout était de ne point les ignorer et de ne pas se laisser imprudemment prendre au dépourvu.

. . . .

Toute cérémonie magique comprend des gestes et des paroles. Les gestes ne semblent pas avoir été très variés ; ils ne pouvaient guère l'être. On élevait la main en étendant certains doigts, le pouce, le médium et l'annulaire, et en repliant les autres ; ou encore on faisait un signe avec le pouce et le médium rapprochés. Si l'on cueillait quelque plante à vertu magique, on devait la saisir entre le pouce et le quatrième doigt, qui est appelé pour cela *doigt médicinal*. Très souvent on crachait par terre ou sur l'objet que l'on maniait : cela était, paraît-il, de la dernière efficacité. Nous en verrons plus loin des exemples.

Au contraire, les paroles, les formules offrent la plus grande diversité. Dans le cas le plus commun, le rite verbal précise le sens de l'acte magique. Ramasse-t-on des simples ? il faut dire pour qui on les ramasse, nommer avec précision l'homme ou la femme qui pâtiront de la récolte ou en bénéficieront. Pour éviter des erreurs, il est même bon d'indiquer le nom de son père ou plutôt de sa mère — ce qui est plus sûr — et de mentionner un à un tous les éléments qui peuvent servir à limiter le champ de l'opération.

La parole magique peut avoir aussi pour fin de gagner à l'opérateur la faveur des démons en leur promettant de se soumettre à certaines mortifications. On prononcera des vœux ; on s'engagera à ne pas manger de cerises de l'année, ou même à s'abstenir d'ail pendant le même temps.

Autre procédé : réciter des prières, inviter, par exemple, la maladie à quitter le patient : « Va-t-en, dira-t-on ; va-t-en, goutte ; va-t-en, douleur nerveuse de mes pieds et de mes membres. »

Si la prière ne suffit pas, on emploiera la menace ; on essaiera d'effrayer l'esprit ou l'être qu'on exorcise, en lui parlant d'une puissance supérieure : « Sors de cet homme, car Salomon te poursuit ! » Au lieu de Salomon, on nommera Neptune, ou l'archange Allaph, ou tout autre épouvantail. L'intention sera la même, comme aussi l'effet prévu.

Jusqu'ici rien que de très compréhensible. Voici qui est plus singulier.

Il est des phrases qui, sans être des prières, des vœux ou des menaces nettement exprimés, avaient, pensait-on, une véritable efficacité. Elles résument, racontent et font, à mots couverts, allusion

à des aventures connues, qui ont naturellement quelque rapport avec le but qu'on veut atteindre. Qu'on me permette d'en citer deux spécimens

« Pour guérir les tranchées chez les hommes et chez les animaux, dit un formulaire, on devra frotter le ventre malade, avec le pouce et les deux doigts les plus courts, en récitant cette phrase : Il y avait un arbre au milieu de la mer, auquel était pendu un seau rempli d'entrailles humaines. Trois vierges l'entouraient : deux attachaient le seau, la troisième le détachait. » Les trois vierges, ce sont les Parques, dont la troisième a pour mission de mettre un terme aux choses de ce monde ; le seau détaché de l'arbre et tombant à la mer est le symbole de la maladie que la parole du magicien fait disparaître.

Voici encore une autre façon de calmer les douleurs de ventre : « Frotter l'endroit malade en disant : le loup rôdait sur la route, sur le sentier ; il dévorait des chairs crues, il buvait des choses liquides. » A première vue, cette phrase semble n'avoir rien de commun avec les maux d'intestins ; en y réfléchissant, on voit qu'elle indique d'une façon détournée la cause possible du mal ; en la proclamant, on mettait ce mal sous la dépendance du magicien : il était vaincu.

Mais les paroles les plus puissantes étaient ces incantation incompréhensibles, noms divins ou formules saintes, déformées, allongées, où les syllabes caractéristiques étaient affublées de suffixes et d'éléments parasites qui les rendaient méconnaissables, ou bien présentées dans un ordre quelconque, comme si l'on s'était amusé à brouiller toutes les lettres du mot.

. . . .

Dans les actes de sorcellerie, tout devait concourir au but final, le milieu, l'heure choisie, le geste, la parole. Rien dans cette pseudo-science ne semblait indifférent ; et il y avait de la méthode dans ces insanités. De même, la magie mettait à contribution tout ce qui existait, aussi bien les choses inanimées que les êtres vivants, surtout les plantes et les animaux.

Parmi les plantes, on trouve mentionnées de préférence, comme douées d'une vertu particulière, certaines espèces : le laurier, la mauve, l'ellébore, la pomme, la mandragore et bien d'autres qu'il est inutile de citer. Je me contenterai de signaler quelques recettes, afin de montrer quel usage on faisait des plantes.

Pour guérir les maladies d'yeux, cueillez de la camomille avant le lever du soleil, en disant : Je te cueille pour soulager les ophtalmies. Portez-la attachée à vous ; cela vous fera du bien.

Contre la fièvre tierce, allez dans la campagne et cherchez la plante nommée cataire. Prenez-la à deux mains et tordez-la tant que vous pourrez ; puis placez par-dessus une grosse pierre et dites : Cataire, si tu nous guéris, je te donnerai un verre d'eau...

La cire, le miel et la farine étaient également employés comme véhicules et mélangés à d'autres substances aptes à jouer un rôle actif. Ainsi, suivant Pline l'Ancien, on pouvait guérir la fièvre quarte, tierce ou même quotidienne, en prenant des rognures d'ongles de pied ou de main venant du fiévreux, en les mélangeant avec de la cire et en allant, avant le jour, coller le tout sur la porte d'une maison voisine.

Après les plantes, les animaux. Un certain nombre étaient utilisés par la magie, principalement les oiseaux de nuit ou encore les bêtes qui se cachent sous terre, comme les serpents et les rats.

Sur eux le magicien avait un grand pouvoir : ils ne résistaient pas à sa voix...

Les animaux constituaient d'excellents intermédiaires agissant par sympathie ; on les substituait donc tout simplement au sujet lui-même que l'on visait, et l'on produisait directement sur eux l'effet que l'on souhaitait produire sur l'autre. Ainsi on cherchait à leur transférer une maladie que l'on voulait guérir.

Avait-on été piqué par un scorpion, on n'avait qu'à aviser un âne, à s'approcher de lui, à lui conter son cas dans l'oreille avec les formules appropriées et le mal passait à l'animal.

Etiez-vous affligé d'un coryza rebelle, vous embrassiez une mule sur le museau en faisant un certain geste et la bête prenait votre rhume.

Pour guérir les rages de dents : tête nue et chaussé, les pieds sur la terre nue, debout, vous preniez une grenouille, vous lui ouvriez la bouche, vous lui crachiez dedans et vous la priiez d'emporter avec elle votre douleur ; puis vous lui donniez la liberté et aussitôt votre souffrance s'apaisait...

Comme les sorciers et sorcières ne pouvaient pas posséder dans leur tête toutes les recettes qu'ils mettaient en pratique, il existait des manuels à l'usage des magiciens.

De ces livres il est question plus d'une fois dans les auteurs ou même dans les textes législatifs, ceux-ci ayant dû intervenir de nouveau à l'époque impériale pour interdire aux particuliers l'usage des recueils magiques (*libri magicæ artis*). Les peines qu'ils édictent sont assez sévères : ceux qui auront désobéi seront privés de leurs biens, les grimoires seront publiquement brûlés et leurs possesseurs déportés dans une île.

Nous n'avons pas malheureusement conservé de manuels de cette sorte ; mais nous pouvons nous rendre compte assez exactement de leur contenu. On sait, en effet, que le sol de l'Egypte, qui conserve tout ce qu'on lui confie, nous a rendu dans ce siècle, et surtout depuis quelques années, une quantité de papyrus que recouvraient les ruines des villes antiques ou qui avaient été employés dans les cartonnages de momies. Parmi ces papyrus, il en est un grand nombre qui contiennent des recettes de sorcellerie ..

Il est encore une autre source de documents auxquels nous sommes redevables de précieux renseignements : on les appelle d'habitude « *tablettes d'exécration* ». En général, ce sont des lamelles de plomb, plus ou moins épaisses, sur lesquelles un sorcier a inscrit de longues formules, des imprécations, des signes cabalistiques. On choisissait le plomb de préférence à un autre métal, à cause de son bas prix et aussi parce qu'il était réputé posséder une vertu magique ; c'est le métal consacré à la mort et aux dieux infernaux. On y gravait un appel aux puissances occultes contre l'individu auquel on voulait nuire, puis on roulait la lamelle sur elle-même, on la transperçait d'un ou plusieurs clous qui servaient à la clore et qui possédaient en même temps une puissance magique — le clou d'airain était l emblème de la nécessité — et on allait ensuite les enterrer dans quelque lieu secret, le plus souvent dans les cimetières. Lorsqu'on le pouvait, on les glissait dans une tombe par l'ouverture ménagée à dessein pour les libations. Les plus avisés choisissaient la sépulture des enfants ou des personnes mortes

de mort violente, parce que ceux qui sont ainsi enlevés prématurément devaient achever le nombre d'années à eux dévolues par le destin soit dans le tombeau, soit aux environs : c'étaient des auxiliaires tout trouvés pour les magiciens et des auxiliaires d'autant plus dévoués que leurs âmes devaient être aigries par leur infortune et prêtes à seconder toutes les vengeances ; et de fait, c'est dans des tombes de cette sorte qu'on a recueilli la majorité des plaquettes magiques.

La plupart du temps, elles contiennent des menaces d'amoureux. On y devine aisément tout un roman de cœur : affection déçue ou trahie, brouille dans un ménage, froideur d'une femme ou indifférence d'un homme, haine d'un rival. Il faut à tout prix se débarrasser de l'un, rentrer en grâce auprès de l'autre ; quoi de plus simple que d'aller trouver un sorcier, de lui conter ses griefs et d'obtenir de lui quelque sortilège ?

Pour une femme qui avait à se venger d'une rivale, le sorcier rédigeait ce qui suit :

« Je t'invoque, toi qui as pouvoir sur les instruments de torture infernaux, et je te recommande Julia Faustilla, fille de Marius ; emmène-la au plus vite avec toi et range-la au nombre des morts. »

Ou s'il voulait être tout à fait précis et entrer dans tous les détails, afin d'éviter toute erreur, il écrivait :

« Je dévoue aux démons Rufa ; je dévoue ses mains, ses dents, ses yeux, ses bras, son ventre, ses mamelles, sa poitrine, ses os, ses jambes, sa bouche, ses pieds, son front, ses ongles, ses doigts, son nombril : toutes les parties du corps de Rufa, je les dévoue sur ces tablettes. »

Voilà ce que l'amour ou la jalousie obtenaient des sorciers. Voici maintenant ce que leur demandait une autre passion qui, sans être inconnue à notre époque, y sévit avec moins d'ardeur : la passion des courses. Nul n'ignore la place que tenaient les jeux du cirque dans la vie des Romains ; je ne répéterai point ici ce qui a été dit tant de fois. On sait aussi que l'on décernait aux vainqueurs des prix dont le montant pouvait être fort élevé. Un cocher nous a indiqué sur sa tombe le total des sommes qu'il gagna durant sa vie : 1.558 346 sesterces quelque chose comme 350 000 francs de notre monnaie. Les prix variaient entre 30.000 et 50.000 sesterces, entre 6.000 et 10.000 francs. Les cochers avaient donc, à devancer leurs adversaires, non seulement un intérêt de vanité, mais aussi un gros intérêt pécuniaire.

Mais qui pouvait affirmer à chaque concurrent, la veille d'une course, que ses chevaux seraient en bon état, qu'il n'y aurait pas d'accidents, qu il garderait tout son sang-froid ? Heureusement la magie fournissait des moyens de se tirer d'affaire. On allait trouver quelque habile homme au courant des recettes les meilleures, on lui versait une juste rémunération, et il vous remettait en échange une lamelle de plomb couverte de lettres cabalistiques et d'incantations. Il y avait inscrit les noms des cochers et des chevaux du parti adverse, qu'il enveloppait dans des formules magiques, dans des malédictions, dans des prières. La tablette ci-après, qui provient de Carthage, donnera une idée très précise de ces sortes de documents.

Le sorcier y avait inscrit d'abord une ligne de signes magiques ; au-dessous et comme au centre du cadre, il avait tracé une figure de forme ovale, où l'on a voulu voir l'image d'un cirque ; au-dessous encore, certaines barres verticales auraient figuré les *carceres*, les écuries d'où

sortaient les chars au commencement de chaque course. A droite et à gauche, il avait gravé les noms des chevaux visés par l'incantation et enfin, en bordure, toute une série de lettres cabalistiques. Celles-ci se répétaient ensuite en plusieurs lignes au-dessous de la figure centrale ; si bien que cirque et chevaux étaient enveloppés comme dans un réseau de signes qui les emprisonnaient. Les dernières lignes du document contiennent la prière qui explique la raison d'être de la plaquette, le but visé par l'opération : « Je t'évoque, démon qui reposes ici ; je te livre ces chevaux pour que tu les retiennes, pour qu'ils s'embarrassent dans les rênes et ne puissent plus remuer. »



Au lieu du cirque, on pouvait dessiner un cheval abattu, tombé sur les genoux, ou toute autre image rappelant les courses et les êtres qui y étaient engagés.

Muni de ce talisman, le cocher, peu délicat en somme, qui l'avait acquis, sortait secrètement le soir de sa maison, entrait doucement dans ces immenses cimetières qui entouraient autrefois la ville de Carthage, choisissait quelque tombe à lui connue et y introduisait son talisman. Le lendemain, il affrontait avec plus d'assurance l'épreuve décisive. S'il ne gagnait pas le prix, c'est qu'il y avait eu quelque maladresse commise, que les démons avaient trouvé moyen de se soustraire à son incantation, ou n'avaient pas voulu se prêter à ce qu'on attendait d'eux. Il en était quitte pour recommencer la fois suivante avec plus de précautions.

Dans les quartiers mal famés de Rome, au fond de petites cités grecques de l'Orient, ou dans les taudis de Carthage, il n'est pouvoir

extraordinaire qu'on n'ait attribué aux sorciers, métamorphoses dont on ne les ait crus capables. C'était un jeu pour eux d'arrêter les astres dans leur cours, de faire descendre la lune du ciel ou remonter les fleuves vers leur source ; ils prenaient toutes les formes pour voler dans les airs ou se glisser dans les maisons ; tour à tour ils se changeaient en oiseaux, en chiens, en rats, en mouches même ; rien ne leur était impossible.

Il n'est crime, non plus, dont on ne les chargeât. Horace, au début de l'Empire, nous montrait Canidie,les cheveux épars et entrelacés de vipères, enterrant un enfant jusqu'à la tête et le laissant mourir de faim pour en retirer ensuite le foie et la moelle ; les mêmes fables continuent à se répéter de génération en génération ; on reste persuadé que les magiciens accomplissent des sacrifices sanglants et des cérémonies coupables. A en croire la légende de saint Cyprien le magicien, avant sa conversion ce confesseur aurait vu des sorciers couper en morceaux, étrangler, dépecer des enfants à la mamelle, trancher la tête à des étrangers, mettre à mort des jeunes filles et faire des libations de leur sang, enfin commettre toutes les abominations imaginables.

Ce fut là une des grosses accusations que l'on dirigea contre les chrétiens. Et à vrai dire, le secret dont ils entouraient leurs réunions, les signes mystérieux qu'ils employaient entre eux, les miracles qu'ils attribuaient à leur divin Maître et à ses disciples étaient bien faits pour exciter contre eux les soupçons des foules ignorantes, pour qui le merveilleux et la sorcellerie étaient tout un. Aussi le mot de sorcellerie devint bien vite une arme terrible entre les mains de leurs accusateurs. Tout ce qui étonnait dans leur conduite passait aux yeux de leurs ennemis pour maléfices ; chantaient-ils des cantiques dans leur prison, c'étaient des prières magiques qu'ils récitaient ; leur impassibilité dans les tortures était le résultat de pratiques occultes ; le baptême lui-même ne différait en rien de ces onctions dont la magie était coutumière. Accusations qui n'eussent été que des sottises sans importance, si elles n'avaient abouti aux plus cruels supplices et à la mort !

Bientôt les choses se retournent : le christianisme est victorieux et les empereurs deviennent les défenseurs acharnés de la religion que leurs prédécesseurs persécutaient. Voici renaître les mêmes insinuations, cette fois dirigées contre les païens ; on fait revivre les anciennes lois portées contre la sorcellerie ; on les aggrave, on les étend. Les manifestations du culte vaincu, les sacrifices dans les temples, les consultations des haruspices qui inspectent le foie ou les entrailles des victimes pour en tirer quelque présage, les oracles, tout cela devient, suivant les expressions mêmes du Code, « prières défendues, artifices magiques, sacrifices funestes », tout cela entraîne maintenant le bannissement ou la mort La religion a changé, l'intolérance est demeurée la même. Suivant la folle habitude de notre misérable humanité, la violence fait suite à la violence et le sang est racheté par le sang.

Encore si tous ces crimes avaient porté leur fruit, si cet échange de cruautés successives avait corrigé les hommes de leurs absurdes croyances, nous pourrions lui accorder quelque excuse ; mais la sorcellerie en fut à peine effleurée ; nous la retrouvons au moyen âge et jusque dans les temps modernes aussi vivace que sous les Romains. On continua jusqu'au XVIIIe siècle à tuer et à brûler les sorciers et les sorcières, sans avoir raison de la magie. Car la crédulité est une maladie incurable de l'esprit humain.

Vieux-Neuf Médical

Montesquieu et les rayons X.

D'après un écho de la *Chronique* du 15 août 1906, Lacordaire aurait pressenti les rayons Röntgen. La phrase citée à l'appui de cette assertion n'est pas très probante : « plongé dans un sommeil factice, l'homme voit à travers les corps opaques. » N'ayant pu me procurer le texte complet du discours, je crois, jusqu'à plus ample informé, qu'il ne s'agit que des hallucinations observées dans l'état hypnotique.

Par contre, Montesquieu – qu'on ne s'attendait guère à voir citer dans cette affaire — a émis sur ce sujet des hypothèses plus intéressantes. Dans un discours prononcé à l'Académie de Bordeaux, le 25 août 1720, « sur la cause de la transparence des corps », on peut lire les lignes suivantes :

« La plupart des modernes croient que la transparence est l'effet de la rectitude des pores, lesquels peuvent, selon eux, facilement transmettre l'action de la lumière... Il me semble que cette idée des pores droits ne rend pas raison de la question dont il s'agit, car ce n'est pas de ce que quelques corps sont transparents que je suis embarrassé, mais de ce qu'ils ne sont pas tous transparents.

« *Il est impossible qu'il y ait sur la terre une nature si condensée qu'elle ne donne passage aux globules*. Supposez des pores aussi tortus que vous voudrez, il faut qu'ils laissent passer la lumière, *puisque la matière éthérée pénètre tous les corps*. Les corps sont donc tous transparents d'une manière absolue ; mais ils ne le sont pas tous d'une manière relative. Ils sont tous transparents parce qu'ils laissent tous passer des rayons de lumière ; mais il n'en passe pas toujours en assez grand nombre pour former sur la rétine l'image des objets. »

On ne peut pas être plus affirmatif.

Plus loin il ajoute : « Il y a apparence qu'il y a des animaux pour lesquels les murailles les plus épaisses sont transparentes.

« De tout ceci, je crois pouvoir admettre ce principe que tous les corps qui opposent le moins de petites surfaces solides aux rayons de lumière qui les traversent sont les plus transparents ; qu'à proportion qu'ils en opposent davantage, ils le paroissent moins ; et qu'ils commencent de paroître opaques dès qu'ils ne laissent pas passer assez de rayons pour ébranler l'organe de la vision ; ce qui est encore relatif à la conformation des yeux et à la disposition présente où ils se trouvent. »

L'auteur admet donc nettement que la lumière traverse les corps et que si certains rayons sont invisibles, c'est que notre œil n'est pas accommodé pour les percevoir.

La science moderne a précisé ces notions ; les hypothèses de Montesquieu se trouvent vérifiées à deux siècles de distance.

Il n'était que juste de tirer cette page de l'oubli.

Dr Lemaire (de Dunkerque).

Informations de la « Chronique »

Les Musées historiques de la médecine à l'étranger.

Le *Musée historique de la médecine*, que nous appelons, depuis nombre d'années, de nos vœux, et dont la création nous avait été formellement promise, de vive voix hélas ! (*verba volant*...), par feu le professeur Brouardel, verra-t-il jamais le jour? Nous aimons espérer qu'un doyen aussi éclairé, d'une aussi remarquable culture que le professeur Debove, reconnaîtra quelque jour combien une fondation d'une utilité aussi incontestable lui ferait honneur.

Nous le répétons une fois de plus, notre personnalité n'est nullement en jeu ; l'essentiel est que l'idée, dont on ne saurait nous contester la priorité, soit réalisée, comme elle l'a été à Lyon par l'initiative toujours en éveil du professeur LACASSAGNE ; comme elle le fut à Amsterdam, par notre distingué confrère, le Dr DANIELS ; comme elle va l'être, dans un avenir prochain, à Berlin, grâce au Dr HOLLÄNDER.

C'est précisément par les soins du Dr HOLLÄNDER qu'avait été organisée, au mois d'avril dernier, une exposition de produits de l'art relatifs à la médecine ancienne. N'ayant pu, faute d'en avoir été à temps avisé, visiter cette exhibition, force nous est de nous en rapporter aux comptes rendus qui nous en sont parvenus, et notamment au très intéressant article paru dans le *Janus*, la savante revue d'histoire de la médecine de Harlem, sous la signature du professeur Dr E. C. VAN LEERSUM (de Leyde).

A l'Exposition de Berlin, on avait réparti toutes les collections en sept groupes principaux.

Le premier était formé de peintures à l'huile, de portraits, d'aquarelles et de dessins. L'Académie « Kaiser Wilhelm » avait prêté une importante collection de portraits : il y en avait de George-Ernst Stahl, de Gerard van Swieten, de Joh. Nath. Lieberkuhn. Il y avait même deux portraits de Boerhaave, l'un provenant de l'Anatomie royale de Marbourg, l autre de l'hôpital de l'Université de Leyde.

Les écoles anciennes hollandaise et flamande étaient représentées par de beaux tableaux de genre de Gerard Dou, de Terbuch, de van Ostade, de Teniers et de Breughel l'ancien.

Deux portraits, en particulier, se signalaient à l'attention. L'un (du *Leuckenbergisches Institut*, de Francfort) représentait un certain Andreas Grunheide sur qui, la première fois, autant qu'on le présume, fut pratiquée la gastrotomie pour l'extirpation d'un couteau qu'il avait avalé, et cela le 9 juillet 1635, à Königsberg, en Prusse, par le Dr Daniel Beckher. L'autre est celui d'un nommé Jan de Doodt, qui aurait pratiqué sur lui-même l'opération de la pierre (laboratoire « Boerhaave » à Leyde).

Une exposition qui se respecte doit avoir un clou : celui de Berlin aura été le beau portrait d'André Vesale très probablement, d'après le Dr Daniels, peint par Jan van Calcar (*l'Art flamand et hollandais* ; Anvers, 1905).

Il y avait aussi dans ce groupe des dessins originaux du spirituel caricaturiste Rowlandson (collection Holländer), les dessins origi-

naux destinés à la *Biblia naturae* bien connue de Swammerdam, les dessins originaux pour le célèbre ouvrage d'Albinus, *Tabul sceleti et musc. corp. humani*, de l'habile Jan Wandelaar, et plusieurs dessins et esquisses de l'anatomiste Petrus Camper.

Le second groupe était consacré à l'art graphique. Ici, les visiteurs pouvaient examiner en grand nombre des gravures sur cuivre et sur bois, ainsi que des ex-libris (collection Wilczek), et aussi les vignettes qui ont servi à l'ouvrage médico-historique de Holländer, intitulé : *Die Karikatur und Satire in der Medizin*.

Le troisième groupe, — celui des arts plastiques, bronzes, céramique, monnaies et médailles, — attirait tout particulièrement l'attention. On y pouvait admirer une belle collection de faïences, des plats à barbe, des vases d'apothicaires, diverses monnaies, sceaux et médailles commémoratives, et la collection très complète de thalers de la peste et de médailles du choléra, appartenant au Dr Pfeiffer, de Weimar. Mentionnons encore trois terres cuites de Petrus Camper.

Quant au quatrième groupe, ce sont surtout les chirurgiens qui pouvaient s'y délecter. Il est vrai que le nombre des instruments exposés n'était pas fort considérable, mais l'on pouvait cependant admirer plusieurs échantillons d'excellents produits de la forge artistique, et des instruments de chirurgie fort bien travaillés.

La grande habileté des anciens fabricants d'instruments saute aux yeux dans les membres artificiels qui étaient exposés et dont on pouvait admirer le mécanisme ingénieux et solide. Mentionnons la « main de fer » de Götz von Berlichingen, remarquable en soi et historiquement intéressante, précieuse relique, que la famille de Berlichingen n'avait cédée que pour un nombre restreint de jours.

Il y avait encore, comme témoins des mœurs des anciens temps, des ceintures de chasteté, dont une était désignée par le catalogue comme ayant été destinée à maintenir sur la route de la vertu un individu du sexe masculin !

Le cinquième groupe contenait en nombre restreint des manuscrits. Si les manuscrits étaient peu nombreux, en revanche les livres imprimés étaient représentés par toute une collection de beaux exemplaires. Qui ne connaît les beaux ouvrages anatomiques de Vesale, de Albin, de Petrus Camper? Ils étaient exposés en nombre suffisant, pour permettre de suivre pas à pas le développement de l'illustration anatomique.

Nous ne pouvons mentionner qu'en passant les objets exposés dans le sixième groupe, réservé aux instruments préhistoriques et aux instruments romains.

L'Antiquarium royal de Berlin avait envoyé un grand nombre de lancettes, de spatules, de pincettes et autres. On pouvait, en outre, voir dans ce groupe une collection considérable de reproductions d'instruments médicaux romains, faites pour l'Institut de l'histoire de la médecine de Leipzig, dont le professeur Sudhoff est l'éminent directeur.

Dans le septième groupe, enfin, étaient exposées plusieurs photographies du temple d'Amynos, qui a été exhumé et de l'Asklèpion d'Athènes, puis des photographies d'après des tableaux d'anciens maîtres.

On voit, d'après cette énumération rapide, les ressources multiples qu'offre l'art sous toutes ses formes, pour la constitution d'un musée historique de la médecine.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'inventeur des crayons dermographiques. M. le Dr P. Delaunay, rédacteur à la *France médicale*, a exhumé d'un vieux journal médical la curieuse note que voici :

« M. Pyrlas, jeune Grec, élève en médecine, propose la formule suivante, pour faire des crayons particuliers qu'il nomme dermographiques (δέρμα, peau, γράφω, tracer), propres à faciliter les opérations plessimétriques.

« Prenez : axonge, 1 ; térébenthine de Venise, 2 ; cire, 3 ; noir de fumée, q. s. Faites fondre, agitez et malaxez avec une spatule, en y ajoutant petit à petit le noir de fumée jusqu'à consistance peu molle. Ensuite, tirez le tout du feu et agitez toujours jusqu'au refroidissement. Donnez à la masse la forme de crayons. »

(*Gazette médicale de Paris*, 11 mai 1844, p. 312.)

Nouveau remède contre le mal de mer. Ce remède, qui a le mérite d'être des moins onéreux, nous est signalé par un personnage important et digne de confiance, M. Mayor des Planches, ambassadeur d'Italie à Washington. Ce diplomate, au cours d'une de ses traversées de l'Atlantique, a constaté qu'en se regardant fixement dans une glace on parvient à éviter ce mal peu dangereux en général, mais bien désagréable.

Au cours d'un voyage, l'ambassadeur, malade à en mourir, se demandant s'il pourrait longtemps encore résister au tangage et au roulis, se traîna jusqu'à sa glace, pour se rendre compte, sans doute, de la physionomie que pouvait avoir un représentant de l'Italie dans cet état. L'effet fut merveilleux : instantanément le mal disparut. L'ambassadeur se rendit à table et déjeuna de fort bon appétit. Il parcourut ensuite le pont un miroir à la main et s'employa à faire des cures autour de lui... Un seul regard dans la glace et la guérison était absolue.

Les capitaines de paquebots devraient bien nous dire si les jolies passagères sont moins sujettes au mal de mer que le sexe laid. Ce serait une confirmation de cette thérapeutique optique autant que diplomatique.

(D'après le *Courrier d'Haïphong*, 9 mars 1906.)

Cua-lo. Pour une station balnéaire, le nom est piquant, et les Annamites qui l'ont trouvé ne se doutaient pas du jeu de mots qu'il inspirerait aux Français.

De Vinh à Cua-lo, dix-neuf kilomètres de route, un large sentier plutôt, envahi par l'herbe, le long duquel s'alignent les poteaux téléphoniques du Résident, car le téléphone relie Cua-lo à la Résidence de Vinh. En une heure trois quarts de voiture, avec un relai à mi-chemin, on arrive à la charmante petite plage.

(*Avenir du Tonkin.*)

Le mariage des géants. On sait que la ville de Rouen est devenue légataire universelle du comte de Saint-Ouen de Pierrecourt, qui lui a laissé sa fortune, évaluée à quinze millions Elle devra satisfaire à certaines charges, notamment constituer un prix annuel de 100.000 francs, pour doter un couple de géants destiné à servir d'exemple pour la régénération de l'espèce humaine.

Voici, d'ailleurs, à ce sujet, les termes exacts du testament :

« Si la ville de Rouen accepte mon testament, elle sera tenue de fonder un prix de cent mille francs au moins, pour doter un couple de géants, afin de régénérer l'espèce humaine.

« Les couples qui seront admis à concourir seront visités par les médecins de la ville. Le prix sera donné à celui qui sera dans les meilleures conditions de force et de santé. »

La ville de Rouen accepte, bien entendu, les quinze millions et est prête à favoriser les croisements de la race humaine, comme on le fait dans les haras pour la race chevaline. Mais les héritiers naturels font opposition : peu leur importe le développement de la race ; ils veulent les millions et vont chercher à faire annuler le testament comme n'émanant pas d'un esprit lucide.

(*Lyon médical.*)

Timbres de charité. Un timbre-poste, dit de « charité », vient d'être émis dans le royaume d'Alphonse XIII ; il représente les traits de la jeune reine en relief, sur un écusson surmonté de la couronne royale.

Ce timbre, vendu dix centimes par la Ligue antituberculeuse d'Espagne, n'a pas, en lui-même, le pouvoir d'affranchissement; mais, depuis quelques semaines, on le remarque sur un certain nombre de lettres venant d'Espagne à côté des timbres officiels. C'est une façon de faire la charité, pour les personnes qui s'intéressent à cette bonne œuvre. Et c'est aussi une joie pour les philatélistes.

Nous avons, récemment, parlé des timbres de bienfaisance roumains ; complétons notre information, d'après le *Journal*.

D'une valeur de trois, cinq, dix et quinze centimes, ces timbres dits « de bienfaisance » se vendent au prix de dix, quinze, vingt et vingt-cinq centimes; la différence revient à certaines œuvres de charité. Ils ne sont valables que dans l'intérieur du pays.

Trois nouveaux types de ces timbres viennent d'être récemment mis en circulation. Chacun d'eux représente la reine de Roumanie : dans l'un, elle file; dans l'autre, elle soigne un malade; dans le troisième, elle se tient devant un métier à tisser.

Jusqu'à la charité qui doit se faire ingénieuse !...

Autre chef d'orchestre médecin. Le Dr H. Morisset, de Sainte-Soulle (Charente-Inférieure), à propos des docteurs en médecine chefs d'orchestre, nous cite le Dr Luisi, ayant passé sa thèse à Paris en 1906, et qui serait actuellement chef d'orchestre au casino de Châtelaillon (Charente-Inférieure) pour la saison d'été.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.

Cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie, du 15 octobre au 20 décembre 1906, sous la direction de M. le professeur Gaucher.

Le cours sera complet en quatre-vingt-dix-huit leçons. Il aura lieu tous les jours, deux fois par jour, excepté les dimanches et fêtes. à deux heures et à trois heures et demie de l'après-midi, à *l'Hôpital Saint-Louis*, dans l'amphithéâtre de la clinique, sauf les leçons de M. Cathelin, qui seront faites à l'hôpital Necker, dans le service de M. le professeur Guyon. Il commencera le *lundi 15 octobre 1906* et finira le *jeudi 20 décembre 1906*.

Ce cours sera *essentiellement pratique*, et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, photothérapie, radiothérapie, etc.) *sera faite devant les élèves*.

Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs.

Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du cours.

Un cours semblable a lieu deux fois par an : le premier en mai, juin et juillet ; le second en octobre, novembre et décembre. Le droit à verser est de 150 francs.

Seront admis les docteurs et étudiants français et étrangers, sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement, relatifs à ce cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis, samedis, de midi à 3 heures. Pour renseignements complémentaires, s'adresser le matin à la clinique (Hôpital Saint-Louis).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Balzac jurisconsulte et criminaliste, par M. Fernand Roux, substitut du procureur général à la Cour d'Appel de Riom. Storck et Cie, Lyon ; Masson et Cie, Paris.

Libre amour, Libre maternité, par Paul Robin, 3e édition (1906). Librairie de *Régénération*, 27, rue de la Duée, Paris, XXe.

Les Enfants anormaux en France, nombre, modalités cliniques et assistance, par le Dr J. Roubinovitch, médecin de la Salpêtrière. (Extr. du *Bulletin médical*, 4, rue de Lille, Paris.)

Phylogénie branchiale, par le Dr Pauliet, d'Arcachon. Tours, imprimerie tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture. 1906.

(*A suivre.*)

Tribune de la " Chronique "

Les entraves mécaniques à la fonction de reproduction.

La chasteté a été considérée autrefois comme ayant une grande influence sur la voix et aussi sur la santé générale. Certaines religions, anciennes et modernes, en ont fait une grande vertu parmi les plus méritoires ; elle fut imposée à leurs prêtres et plus souvent à leurs prêtresses.

D'autres fois, ce fut l'homme qui força, par des moyens artificiels, l'épouse ou l'amante à rester chaste pendant son absence.

Depuis l'antiquité, divers moyens ont été employés pour assurer la chasteté ; toutes ces pratiques ne sont, eu somme, que des entraves mécaniques à la fonction de reproduction.

Nous ne parlerons ni de la *castration*, mutilation qui supprime la fonction, par perte de l'organe, ni de la *clitoridectomie*, qui n'a pas atteint le but cherché. Une des plus anciennes opérations, peut-être encore eu usage parmi quelques peuplades de l'Afrique, est l'*infibulation* ou bouclement. Dans son *Traité de Médecine*, Celse nous l'a décrite en ces termes :

« Chapitre xxv. — *Du bouclement.*

« On boucle quelquefois les jeunes gens, soit dans l'intention de « leur conserver la voix, soit pour les maintenir en santé. Voici la « manière dont on y procède. On tire le prépuce en avant et on « marque de chaque côté, avec de l'encre, l'endroit qu'on veut percer ; « ensuite, on laisse revenir le prépuce. Si les marques empiètent sur « le gland, c'est une preuve qu'on a trop pris du prépuce, et il faut « refaire les marques plus bas; si elles se trouvent en deçà du gland, « c'est là qu'il convient de placer la boucle. on perce donc le prépuce, « à l'endroit de ces marques, avec une aiguille chargée d'un fil : on « noue ensuite les deux bouts de ce fil qu'on a soin de mouvoir tous « les jours, jusqu'à ce que les bords des trous qu'on a faits soient « cicatrisés. Alors on ôte le fil que l'on remplace par une boucle, qui « sera d'autant meilleure, qu'elle sera plus légère. Mais cette opéra- « tion est plus souvent inutile qu'elle n'est nécessaire. »

Quelques statuettes antiques en bronze nous montrent un personnage dont le prépuce est traversé par un anneau métallique, d'après la méthode décrite par Celse ; presque toujours, ce sont des chanteurs tenant à la main un instrument de musique.

Les Romains qui se livraient à la lutte liaient le prépuce en avant du gland au moyen d'une cordelette et maintenaient avec une ceinture la verge relevée contre la paroi abdominale. Le *kynodesme*, c'était le nom de cette pratique, était plutôt destiné à protéger l'organe qu'à entraver la fonction ; ce moyen n'était que momentané, contrairement au bouclement.

Le *bouclement* était pratiqué sur l'homme; fut-il appliqué à la femme ? Dans son Histoire, Grégoire de Tours semble le faire supposer; et, si le bouclement ne fut pas mis en usage chez la femme, il cite en termes vagues une opération qui condamna à la chasteté forcée une jeune religieuse.

Eulalius, comte d'Auvergne, — nous raconte Grégoire de Tours, — enleva du couvent de Lyon une jeune religieuse ; les concubines du comte, jalouses de sa nouvelle conquête, la bouclèrent (dans le texte latin, il y a le mot *oppilaverunt*, du verbe *oppilo*, boucher, obstruer), ou lui firent subir une opération qui la rendit impropre à recevoir les caresses des hommes.

Au moyen âge, certains seigneurs, mus par une jalousie féroce et barbare, inventèrent les ceintures de chasteté ; il en existe deux au musée d'antiquités de Cluny (1).

La plus ancienne date des Croisades : cette époque, en raison des circonstances, a dû être fertile en inventions de ce genre. Elle se compose d'une ceinture en fer recouverte de velours rouge, à l'endroit correspondant à la symphyse pubienne; une serrure (avec clef mobile) permet de serrer plus ou moins la ceinture ; au-dessous de la serrure, un morceau d'ivoire, percé d'une fente dentée sur ses bords, est destiné à couvrir la vulve.

L'autre, véritable ouvrage de ferronnerie d'art, est du XVI[e] siècle : c'est un véritable moulage du corps; elle est formée de deux faces métalliques articulées au niveau du périnée ; sur la face antérieure (ventre et bas de la poitrine), une ouverture allongée, garniede dents, correspond à l'orifice vulvaire ; au-dessus de celui-ci, sont représentés, par ironie, Adam, Eve et le serpent autour de l'arbre ; la face postérieure (fesses, lombes et partie inférieure du dos) est percée, au niveau de l'anus, d'une ouverture, en forme d'as de trèfle sans queue. Le tout était maintenu en place par des bretelles passant sur les épaules. Les dessins d'ornement et la scène du péché de nos premiers parents sont repoussés et gravés très finement (2).

Aujourd'hui, on ne fabrique plus de ceintures de chasteté que pour empêcher l'onanisme chez les enfants des deux sexes (3).

D[r] P. NOURY (de Rouen).

---

(1) Si on consulte le Catalogue du musée de Cluny, on constate que les n[os] 6599 (la ceinture) et 6606 ont été donnés à cet établissement par... Prosper Mérimée. (Note communiquée au D[r] Cabanès par M. F. CHAMBON).

(2) A la récente *Exposition historique de la Médecine* de Berlin (1[er] mars-8 avril 1906), il y avait, comme témoins des mœurs des anciens temps, des *ceintures de chasteté* dont une était désignée par le catalogue comme ayant été destinée « à maintenir sur la route de la vertu un individu du sexe masculin ». Voir plus haut, à la p. 606.

(3) Cette assertion n'est pas tout à fait exacte ; nous avons eu occasion de voir, chez un collectionneur, une ceinture *toute moderne*, fabriquée par un mari jaloux. Elle était d'un travail très grossier et devait horriblement gêner et même mutiler la malheureuse qui avait dû la subir. (*Note de la R.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Le général Morland a-t-il été embaumé dans un tonneau de rhum ? (VIII, 295, 650). — Voici un exemple d' « alcoolisme posthume », que nous copions, à l'intention des lecteurs de la *Chronique*, dans un recueil aujourd'hui disparu, la *Mosaïque* (1874), p. 204-205, sans nous porter autrement garant du fond même du récit qui, au surplus, ne manque pas de piquant.

« C'était après la terrible bataille navale de Trafalgar où l'amiral anglais Nelson paya de la vie la satisfaction de détruire la flotte française. Le célèbre marin, avant, de rendre le dernier soupir, avait recommandé que son corps fût ramené en Angleterre. Or, comme on était sur les côtes d'Afrique, où les chirurgiens de la flotte n'eussent sans doute pu trouver les drogues nécessaires à un embaumement régulier du cadavre, ils ne virent rien de mieux que d'enfermer sa dépouille dans une tonne d'eau-de-vie.

« Le corps de l'amiral ainsi *préparé*, la frégate qui le porte prend tranquillement le chemin des îles Britanniques.

« Pendant le trajet, d'ailleurs assez long, les marins de l'équipage montent à tour de rôle la garde d'honneur, dans la cabine où est déposée la dépouille de leur ancien chef.

« On arrive, et tout aussitôt on se met en mesure de donner aux restes du grand homme un cercueil plus convenable. Mais alors, ô surprise ! ô prodige ! que voit-on ? — Le corps de l'amiral entièrement à sec dans la futaille, qu'on a pourtant la certitude d'avoir remplie jusqu'à la bonde, et aux parois de laquelle aucune fente n'a dû se déclarer pendant la traversée : il n'est pas tombé une seule goutte de liquide sur le plancher où elle repose.

« Grand émoi. Les chirurgiens sourient, en regardant du côté des matelots qui ont tour à tour veillé auprès du précieux dépôt et qui se mordent les lèvres d'un air quelque peu embarrassé. Le commandant du vaisseau va faire un éclat ; mais un vieux loup de mer le prévient, qui, s'adressant bravement au médecin en chef, comme pour le faire juge dans une discussion survenue entre lui et ses camarades :

« — N'est-ce pas, major, que c'est toujours comme ça que ça arrive? Ils ne veulent pas le croire, eux.

« — Quoi donc ?

« — Que les choses qu'on met en *conserve* dans l'eau-de-vie, s'en emplissent, la boivent... et que c'est même par ce moyen que ça les conserve. — N'est-ce pas, major ?

« — Mais... peut-être bien... oui, certainement.

« Alors le vieux marin se retournant vers ses compagnons : « Eh ! je savais bien, je disais bien que c'était l'amiral. » Et les autres de répéter en chœur à mi-voix : « Oui, c'est l'amiral. »

« Le commandant renonça d'autant plus aisément à se fâcher, que le corps de l'amiral était, quand même, arrivé dans un état de parfaite conservation.

« Voilà comment feu Nelson fut bénévolement convaincu d'avoir absorbé, en quelques semaines, jusqu'à la dernière goutte d'une vaste barrique d'eau-de-vie.

« Et toutefois, le soir, à terre, on pouvait entendre le vieux marin, qui trinquait avec les camarades, dire discrètement, en élevant à ses lèvres un verre de l'ardente liqueur : « C'est égal, j'aime autant celle-là, l'autre avait tout de même un *petit goût.* »

A. R.

La cuirasse des bourses de Bayard (XI, 280, 574 ; XII, 347). — Cf. GAY, *Dict. archéologique*, articles : *Braguette, Brayette*, t. I (seul paru), p. 209.

L. R.

L'impôt sur l'oisiveté (XIII, 458). — Je trouve dans mes cartons un article d'une colonne provenant du *Soleil*, 10 juillet 1882.

Cet article, signé *Jean de Nivelle*, critique un projet d'*impôt sur les oisifs*, émanant de deux députés d'alors : MM. GIRAULT et BELLOT.

F. BARGALLO.

Les limites d'âge de la paternité (XII, 449). — Le Dr GÉLINEAU demandait, dans la *Chronique médicale* du 1er juillet 1905, des renseignements sur le portrait et la vie du Dr DEFOURNELLE, centenaire franc-maçon, qui s'était marié et eut des enfants, à 104 ans. Voici ce que nous avons publié à son sujet dans la *Gazette médicale de Paris*, du 11 avril 1903 (*Les médecins centenaires*) :

« Foissac cite, comme ayant dépassé le siècle, un Dr DUFOURNEL, mort à Paris en 1810. D'après deux portraits de Gabriel d'après Lebour, conservés au département des Estampes à la Bibliothèque nationale et à l'Académie de médecine, dans la collection Munaret, que M. le Dr Dureau a eu l'extrême obligeance de nous montrer il y a déjà quelque temps, le Dr Pierre DEFOURNELLE serait né le 25 octobre 1690, à Barjac (Ardèche). Ici la valeur documentaire du portrait apparaît évidente. Il nous donne les seuls détails exacts de date de naissance et d'orthographe du nom sur ce centenaire, dont les Archives de la Seine ne possèdent pas l'acte de décès. Il nous permet de déclarer inexacte la citation de Steuermark, dans un ouvrage sur la longévité (*Gaz. de Santé*, 1823, n° 20, p. 150), où il indique que le Dr Dufournel est mort en 1805, à 105 ans. Par contre, Reveillé-Parise (*Traité de la vieillesse, hygiénique, médical et philosophique*, Paris, 1853, p. 484) nous dit que « la longévité la plus extraordinaire de notre temps a été celle du médecin DUFOURNEL, qui fut présenté à Napoléon en 1810. Il avait 112 ans accomplis ». La légende du portrait, fait lorsque ce médecin était encore vivant, nous permet de rectifier l'âge : 119 ans, soit 1809.

« D'ailleurs, le Dr A. P. Requin, en 1837, dans sa thèse de concours pour la chaire d'hygiène (*Hygiène de l'étudiant en médecine et du médecin*, p. 57-66 : *De la durée de la vie chez les médecins*), a cité ce médecin comme *seul* exemple de macrobie médicale, sous le nom de Pierre DE TOURNELLE, par erreur typographique, car il indique le *Journal gén. de Méd.*, t XXXVI, p. 472, qui annonce en effet la mort de « Pierre DE FOURNELLE, docteur en médecine et le patriarche des médecins, le 5 décembre 1809, dans la 120e année de son âge ».

Le Dr Maygrier a publié une biographie détaillée de ce centenaire, que nous reproduisons ci-dessous.

« Pierre DEFOURNELLE, né à Barjac en Vivarais, le 25 octobre 1690, ancien chevalier de Malte, médecin chimiste, doyen de la Faculté de Médecine, dont il était membre depuis 1749, décédé subitement le 5 décembre 1809, dans la 120e année de son âge, était allié aux familles des Castillon et des Salignac-Fénelon. Dès sa plus tendre jeunesse, Pierre Defournelle se livra aux sciences abstraites et montra pour les voyages un goût qu'il ne put réprimer et qui ne s'éteignit que près de sa 80e année. Disciple et ami intime des Staal, des Homberg, des Woodvart, chimistes profonds et naturalistes célèbres, Pierre Defournelle puisa dans la société et dans les instructions solides de ces maîtres de la science hermétique les connaissances étendues, infinies, qui le rendirent presque leur égal dans les temps fortunés de sa longue carrière. Attaché aux armées françaises en qualité de médecin, Pierre Defournelle mérita d'être l'ami du brave Chevert et d'être affectueusement distingué par les maréchaux de Belisle (*sic*) et de Saxe; mais, blessé grièvemeut par un coup de biscaïen qu'il reçut à la bataille de Laufelt, il fut obligé de quitter son poste et de se renfermer dans la retraite, après laquelle cependant il soupirait depuis plusieurs années, et dans laquelle il composa, entre autres, la *Nature dévoilée*, qu'il fit réimprimer à Paris en 1772.

« Marié en 1792 à Marie-Anne Bouton, âgée de 18 ans, il a eu plusieurs enfants de cet hymen, contracté civilement en l'an II et légitimé par l'Eglise en 1800. C'est quelques mois après cette époque que la Providence, qu'il ne méconnut jamais, qu'il ne cessa d'invoquer, ramena à son toit oublié un ami zélé (M. Dubois d'Angerville) qui pourvut à ses besoins, et lui fit obtenir du Grand Orient, dont il était membre, une pension alimentaire et viagère de 1200 fr. Mais Defournelle succombe, et l'anuée du bienfait n'est pas encore expirée qu'il a cessé d'en jouir.

« *Nota*. Avant l'inhumation, le masque du vieillard de 120 ans a été élevé par *M. Houdon*, membre de l'Institut. » (Dr Maygrier (J.-P.), *Annuaire médical*, Paris, 1810, 423-425.)

« DUFOURNEL, Dr médecin, est mort à Paris en 1810 à l'âge de 120 ans. Obligé, pendant la tourmente révolutionnaire, de fuir et de vivre dans les bois, cet infortuné vieillard se cassa la jambe ; seul et sans secours d'aucune espèce. il parvint toutefois à réduire la fracture et à guérir. Mais on jugera de sa force d'âme, de son courage et des souffranees longues et cruelles qu'il éprouva, lorsqu'on saura qu'il était déjà centenaire à cette époque. La claudication fut le résultat de cet accident. Ce centenaire était d'une taille très élevée. Des jours meilleurs avaient enfin lui sur la France. Dufournel revint à Paris et épousa à l'âge de 110 ans une jeune fille de 26 ans, *dont il eut des enfants*. (Détails dus à l'obligeance du F.·. Chappon .·. c.·. de la loge des F. F.·. U.·. de Paris.) Le F.·. Dufournel a été installé le 2 avril 1809 Vén.·. de la loge St-Pierre des F. F.·. du vrai expert de Paris; il avait alors 119 ans et mourut l'année suivante. » (Renseignements communiqués par le secrétariat du G. O.·. de France; *in* LEJONCOURT (p. 63 et 64), *Galerie des Centenaires*.)

Voici, en outre, ce que nous disions dans le même article, au sujet des limites de la paternité :

Aux Etats-Unis, le *Progrès médical*, 1899, 2e sem., p. 430, d'après le *Temps* du 9 novembre 1899, et la *Chronique médicale*, 1899, p. 723,

d'après la *Fronde*, citaient un médecin, le Dr Charles Smith, né à Cairo (Illinois), qui exerçait à New-York et habitait Atlantic-City (New-Jersey), se *mariant* cette même année à l'âge de 123 ans. Il était fils de centenaire. L'histoire ne dit pas si ce recordman du mariage eut des enfants, comme le Dr Defournelle cité plus haut ; comme ce baron Baravicino de Capelli, cité par Foissac et Finot, qui mourut à 104 ans, laissant sa quatrième femme enceinte de son huitième enfant ; comme Joseph Surrington, mort à Berghem (Norwège) en 1797, à 160 ans, dont le fils aîné avait 105 ans et le plus jeune 9 (Foissac, *loc. cit.*, pp. 19 et 425) ; enfin, comme G. Raycourt, qui se maria à 105 ans à une femme de 94 ans, dont il eut 3 enfants (Sigaud de Lafond, *Dict. des merveilles de la nature*, 1781, t. I, p. 386, cité par Lejoncourt, *loc. cit.*, p. 59).

On pourrait citer d'autres mariages de centenaires et même des accouchements de femmes centenaires (par exemple, une négresse de 121 ans, de Géorgie : *Progrès méd.*, 1883, p. 439).

L. Picard.

— A Rome, une loi souvent violée défendait le mariage aux septuagénaires. Caton le Censeur, à qui cependant les Romains avaient élevé une statue avec cette inscription : *A Caton, qui a remédié à la corruption des mœurs !* Caton, dont la conduite privée était très peu édifiante, touchait à sa quatre-vingtième année, quand il épousa la fille d'un greffier, qui lui donna un fils nommé Caton Saloninus. Massinissa eut un fils Méthine, à 90 ans.

En 1860, l'ancien président des Etats-Unis, M. Tyler, devint, à l'âge de 75 ans, père d'une fille dont la naissance lui procura de plus douces satisfactions que l'enivrement de commander à une grande nation.

On pourrait citer un certain nombre d'exemples authentiques de paternité chez des septuagénaires, et même chez des octogénaires, et s'ils ne sont pas plus fréquents, c'est que l'homme se marie rarement, avec une jeune femme surtout, au terme de la vie. On peut néanmoins en citer quelques-uns. Henri Dodwel, de Dublin, dont on a un grand nombre d'ouvrages soit sur l'histoire, soit sur des matières religieuses, s'étant marié à l'âge de 54 ans, eut dix enfants de ce mariage, et probablement en aurait eu d'autres, s'il ne fût mort âgé de 70 ans, le 7 juin 1711. Dans une notice attachante, comme fond et forme, M. Mignet rapporte que, en 1837, Lakanal, âgé de 75 ans, ne paraissait pas en avoir plus de 60 : « Une intelligence ferme, dit le charmant écrivain, des habitudes tempérantes,... l'activité dans la modération, lui avaient conservé la santé du corps et la vigueur de l'âme. Il disait, avec autant de vérité que d'esprit : « Mon extrait de baptême est vieux, mais non pas moi, et quand on me donne un grand âge, je réponds, comme Moncrif à Louis XV : on me le donne, mais je ne le prends pas. » Il le prenait si peu qu'il se maria et eut un fils à 77 ans, et qu'il célébra la 80e année de sa naissance, en allant à pied, le 14 juillet 1842, de la rue Royale-Saint-Antoine, pour aller herboriser, sur les coteaux de Montmorency, comme l'avaient fait son maître, J.-J. Rousseau, et son ami, Bernardin de Saint-Pierre.

Marivaux, s'étant marié presque au même âge, avec une belle jeune femme éprise de son amabilité, en eut une charmante fille, et répondait gaiement aux félicitations de ses amis que c'était une licence poétique.

Au moment même où nous écrivons, les journaux rapportent que le roi de Siam a eu de ses différentes femmes 81 enfants, et a eu le bonheur d'en conserver 66. Le fils aîné est de 1823, le plus jeune vient de naître. Nous ne connaissons pas l'âge du roi de Siam ; il est permis de supposer que l'âge du monarque n'est pas inférieur à 67 ou 68 ans. On ne saurait donc admettre avec Ludwig et Hebenstreit que, parvenu à sa 70e année, l'homme soit privé de la puissance génératrice. Des observateurs peu sévères ont prétendu que les enfants issus de mariages tardifs portaient dès leur berceau les signes d'une caducité précoce ; cette opinion toute théorique est dénuée de fondement: le duc de Bouillon avait 66 ans quand il donna le jour au célèbre Turenne. (Dr Foissac, *De la Vieillesse*.)

P. c. c. : L R.

L'hypertrichose dans la race blanche (XIII, 158). — Il y a plus d'un exemple d'hypertrichose de l'homme, chez les prêtres orthodoxes, en Grèce et en Turquie. Ces prêtres, contrairement à leurs confrères catholiques, doivent porter toute leur chevelure. Ils se coiffent donc en une seule natte, qui, repliée sur elle-même, se trouve cachée sous leur bonnet; tandis qu'au moment des offices, elle se trouve éparse sur le dos ou les épaules. J'ai vu, entre autres, des chevelures blondes magnifiques retombant jusqu'à la région lombaire du dos. Quant à celles tombant au-dessous des omoplates, elles sont très fréquentes.

D. K.

Le chevalier Taylor oculiste (IV, 759). — Je possède un volume en anglais de ses Mémoires, qui sont des plus curieux : c'est un mélange d'histoires, d'intrigues amoureuses dans des couvents et ailleurs, avec des relations de ses succès. Cet ouvrage mériterait une longue analyse.

Dr O. Jennings.

L'origine des Cabanès ? (XIII, 292). — Les Cabanès de Leyde et de Maëstricht étaient très probablement d'origine espagnole. La domination de l'Espagne dans les Pays-Bas pendant deux siècles suffit à expliquer l'importation d'un nom qui rime parfaitement avec Ximénès, Alvarez ou Velasquez.

Pareille chose se voit encore en Franche-Comté, où les noms patronymiques en *ez* ne sont pas rares : *Ramez*, *Fontanez*, *Berrez*, *Ravenez*, etc., que l'on prononce toujours à la française : *Ramé*, *Fontané*, etc., sans jamais faire sentir le *z* final. Cette survivance de noms de famille à désinence espagnole est, d'ailleurs — avec le jeu de la bête hombrée, — le seul souvenir que la Comté ait conservé de ses anciens maîtres castillans. Le Besançon « vieille ville espagnole » de Victor Hugo est une légende, qui doit faire sourire les érudits de *tra los montes*, et dont l'éminent chartiste Ulysse-Robert a fait depuis longtemps justice.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

— Un de vos collaborateurs consacre quelques lignes d'un récent numéro de la *Chronique* à l'origine des Cabanès, qu'il a d'ailleurs le tort de confondre avec les Cabanes (sans accent grave).

J'ai pensé vous être agréable, en attirant votre attention sur l'existence d'un certain abbé Cabanès, qui vécut au commencement du

XIXe siècle, et se signala surtout par la publication des œuvres du cardinal Gerdil, célèbre théologien, né à Samoens (Savoie) en 1718, mort à Rome en 1802. Vous trouveriez facilement cet ouvrage à la Bibliothèque nationale, au catalogue de laquelle il figure sous ce titre : « Œuvres choisies du cardinal Sigismond-Hyacinthe Gerdil, publiées et recueillies par M. l'abbé J.-P. Cabanès. »

VEFFROY.

Le nom de Lacépède (XIII, 405). — Il est généralement admis que Lacépède appartenait à une famille noble de ce nom, et qu'il possédait son titre nobiliaire avant la Révolution. Il y eut (de 1550 à 1622) un Jean de Lacépède, poète et conseiller au Parlement d'Aix, qui, sans doute, était des ancêtres du célèbre naturaliste.

Si l'on a contesté les titres de noblesse de Lacépède, M. Callamand serait bien aimable de nous faire savoir où il a puisé ce renseignement.

D. V.

Les noms médicaux des rues de Paris (XII, 200, 234, 318). — Parmi les médecins qui ont donné leur nom à des rues, il faut citer le professeur PARROT, qui a sa rue dans le XIIe arrondissement ; parmi les médecins naturalistes : TOURNEFORT, JUSSIEU, et la liste serait longue de ceux qui, sans être médecins, ont fait progresser les sciences médicales. Chacun connaît ces noms ; cependant il en est un, peut-être moins connu, et que nous pouvons revendiquer comme l'un des nôtres : François-Paul-Lyon (1) POULLETIER DE LA SALLE, né le 30 décembre 1719, mort en mars 1787, qui a donné son nom à une rue de l'île Saint-Louis.

Poulletier, venu à Paris pour y étudier le droit, fut porté par sa curiosité et retenu par son penchant vers les professeurs qui enseignaient alors la médecine. Plus tard, après avoir été maître des requêtes, il ne voulut pas « exercer un de ces grands emplois sur lesquels repose le sort de tout un peuple ». Il s'accoutuma à la pratique de notre art et essaya l'action de divers remèdes, pour pouvoir mener à bonne fin plusieurs ouvrages dont il avait conçu le plan. Sa bienfaisance dépassait encore son désir de s'instruire, car il établissait « dans les faubourgs de Paris trois hospices, où les pauvres étaient reçus et traités à ses dépens. Là, sous la direction des médecins et des chirurgiens les plus habiles, il apprit à connaître la nature et les diverses périodes des maladies. Les jours étaient employés à la visite de ces maisons ; les nuits l'étaient à l'étude, et tout son temps se passait à bien faire. »

Il traduisit en français le *Dispensaire du collège des médecins de Londres*, et y ajouta un *Dictionnaire de matière médicale*. « On ne sait ce qu'on doit le plus louer dans ce travail, ou des connaissances chimiques que l'auteur y a développées, ou de l'exactitude avec laquelle il y a décrit les procédés de la pharmacie, science trop étrangère à la plupart des médecins, ou de l'impartialité dont il y a donné des preuves. » Il y a corrigé des erreurs, rétabli des omissions, supprimé des choses devenues inutiles ; et il a blâmé la jalousie des auteurs anglais qui avaient, sans ménagement, parlé de Fernel.

Parmi les manuscrits qu'il a laissés, est un *Essai sur les accidents qui sont causés par l'épanchement de l'air ou des gaz dans les*

(1) La ville de Lyon lui avait donné son nom

différentes cavités du corps humain; on a aussi de lui : « 1° des procès-verbaux d'expériences sur la sensibilité (avec Verdier et Bertrandi) ; 2° des remarques sur la manière de dissoudre l'extrémité d'une sonde de plomb restée dans la vessie, en y injectant du mercure ; 3° une table des différentes longueurs du conduit intestinal dans les différents âges, d'où l'on tire un résultat curieux, savoir : que la longueur des intestins, comparée avec celle du corps, est plus grande dans les enfants que dans les adultes et dans les vieillards ; 4° des recherches sur l'absorption des vaisseaux lymphatiques dans les gros intestins, qui démontrent la possibilité de guérir des maux très graves par le moyen des lavements médicamenteux ; 5° un exposé des effets qui sont résultés de l'application de la pierre à cautère sur différentes parties des cadavres, où elle a formé des escarres entourées de cercles rouges ; 6° enfin, des réflexions judicieuses sur les antispasmodiques, qui n'opèrent jamais plus sûrement qu'en augmentant une excrétion quelconque, surtout celle de l'insensible transpiration. »

Ses études sur les congestions cérébrales furent estimées de ses contemporains.

Il fit des expériences sur la soude et le varech, sur la magnésie ; il a fabriqué le sel d'Epsom, a fait des études sur l'eau de mer. Le premier en France, il a analysé la substance osseuse, dont il a retiré l'acide phosphorique et la terre calcaire. Longtemps il a travaillé sur le sel sédatif. Ses expériences sur la bile « prouvent que cette humeur est de nature savonneuse ».

Vers 1758, il a découvert « la matière blanche cristalline et très légère qui compose en partie les concrétions biliaires humaines ».

Dès 1750, il avait commencé l'étude des pierres urinaires, qu'il reprenait, en 1786, avec Fourcroy. Mais son travail le plus complet en chimie est l'analyse de la farine.

En 1779, il fut chargé par les magistrats, avec d'autres membres de la Société de médecine, d'analyser des substances alimentaires suspectes d'avoir causé des empoisonnements.

J'ai puisé ces renseignements dans les « Eloges historiques » de Vicq d'Azyr, dont j'ai le plus souvent reproduit le texte. (*Œuvres de Vicq d'Azyr*, publiées par Jacq.-L Moreau (de la Sarthe). De l'imprimerie de Baudouin, à Paris, chez L. Duprat-Duverger, rue des Grands-Augustins, n° 24. An XIII, 1805.)

Dr André Lombard.

L'opérateur Bary (XI, 680, 731). — Il est assez singulier de voir le nom de Bary orthographié tantôt avec une seule *r*, tantôt avec deux. Jal, dans son *Dictionnaire critique*, écrit : Antoine Bary ou de Bary ; et cependant l'acte de mariage du personnage, rédigé par le vicaire de Saint-Eustache, porte : Barry par deux *r*. De même, l'auteur d'*Elomire hypocondre*, Le Laboureur de Chalussay, met les deux *r* :

> Chez des originaux, l'Orvietan et *Barry*,
> Dont le fou se croyoit déjà le favory.

Et Elomire (Molière) répond :

> Pour l'Orvietan d'accord, mais pour *Barry*, je nie.

Quelle est la raison de ces deux orthographes, c'est ce que je n'ai pu découvrir. L. R.

Chronique Bibliographique

Dr M. Nicard, *Le Sommeil normal au point de vue physiologique, biologique et médico-légal.* Impr. Waltener et Cie, Lyon, 3, rue Stella.

Le sommeil normal est une *fonction vitale* dont l'étude a été jusqu'à présent assez négligée ; il serait cependant intéressant d'en définir le caractère, et les théories émises n'en ont pas encore expliqué la nature intime. L'auteur consacre à cette étude un travail — qui eût certes gagné à rapporter des expériences originales pour élucider cette question — mais qui est cependant une intéressante monographie du sommeil normal ; il se termine par un chapitre de médecine légale, où l'on entrevoit toute l'importance de la connaissance du sommeil physiologique, dans les questions de simulatiou et de diminution de la responsabilité.

A. Chantemesse et Fréd. Borel, *Moustiques et fièvre jaune* (1 vol. des *Actualités médicales*). J.-B. Baillière et fils, Paris. 1905.

Après avoir établi les points définitivement acquis à la science sur la propagation de la fièvre jaune, les auteurs font l'historique des épidémies européennes de cette maladie. Ils en expliquent la diminution par les progrès réalisés dans l'hygiène navale ; puis, comparant la marche de la fièvre jaune apportée par des bâtiments anciens à celle apportée par des bâtiments modernes, ils montrent le rôle important des moustiques (*Stegomya fasciata*) ; ils prouvent que la fièvre jaune n'est pas contagieuse si le moustique ne peut exister ; que, par conséquent, cette affection peut apparaître et se développer seulement dans les régions situées au sud du 43e parallèle.

Les théories modernes sur le transport de la fièvre jaune ne sont point en opposition avec les théories anciennes ; elles les complètent, ainsi que le montre la seconde partie de cet ouvrage, où sont étudiés tous les modes possibles de contagion, le rôle des insectes et des animaux, et aussi les mesures prophylactiques dans les pays contaminés, pendant la traversée, et à l'arrivée en France.

Dr Albert Yvert, *L'Identification par les empreintes digitales palmaires* (La dactyloscopie). Lyon, A. Storck et Cie, 8, rue de la Méditerranée. 1904.

L'identification d'un individu, même par le « bertillonnage », n'est pas chose aisée, et on peut faire à cette méthode de nombreuses objections. Le système des empreintes digitales palmaires, connu et employé en Orient dès l'antiquité la plus reculée, et aujourd'hui utilisé dans plusieurs pays, qui est d'un emploi rapide et facile, offre, pour l'identification, une sécurité absolue. On a classé les empreintes palmaires selon plusieurs méthodes ; c'est celle de Vucetich qui semble la meilleure.

En résumé, la dactyloscopie doit être utilisée pour l'identification, sinon seule, et sinon avec les mesures anthropométriques, au moins avec le portrait parlé. Telle est, trop brièvement exposée, la thèse du Dr Yvert, pleine d'intérêt. Dr André Lombard.

La France gourmande, par Fulbert-Dumonteil. Librairie universelle, 33, rue de Provence, Paris.

La France gourmande! Est-il titre plus alléchant? Et comme il tient ses promesses, ce livre savoureux, qui n'est pas, comme on le pourrait penser, un recueil de recettes culinaires plus ou moins insipides, mais bien plutôt une série de chapitres ou d'épisodes anecdotiques, troussés avec une verve, un brio qui trahit l'origine méridionale de l'auteur.

La France gourmande, c'est le poème de la table, poème en prose, mais une prose chatoyante, imagée, pittoresque autant qu'on la peut rêver. L'esprit y court d'une page à l'autre, et il n'est régal plus exquis.

Lisez la *France gourmande* : le conseil ne s'adresse pas seulement aux gourmets, autant qu'aux gourmands — et quel médecin n'est, peu ou prou, l'un et l'autre — mais encore à leurs femmes, nos aimables lectrices, toutes, à leur heure, d émérites cordons bleus.

A. C.

Jean Lahor, *Le Bréviaire d'un panthéiste et le pessimisme héroïque.* Librairie Fischbacher, Paris. 1906.

« Si tout marche au hasard, toi, du moins, n'agis point au hasard. » Cette haute parole de Marc-Aurèle résume, à très peu près, la doctrine du *pessimisme héroïque* », nous dit Jean Lahor dans l introduction au *Bréviaire d'un panthéiste.*

Les cieux sont vides, la nature est une marâtre, l'homme (même civilisé), la société actuelle nous montre ce qu'il vaut. Et voici qu'à cette humanité sceptique, aveulie, assoiffée de jouissances, incapable d'un élan généreux, le poète de l'*Illusion* vient proposer la doctrine la plus haute, la plus pure, la plus héroïque ; la doctrine d'amour et de sacrifice, la doctrine du Christ, mais sans aucun espoir de récompense future : s'élever au niveau de Dieu, avec la certitude qu'il n'y a pas de Dieu.

Quel grand optimiste que ce pessimiste !

C'est que Jean Lahor juge les âmes d'après la noblesse de son âme; les cœurs, d après la délicatesse et l'infinie bonté de son cœur. Combien le suivront dans cette voie? Ceux qui ont fait de Marc-Aurèle leur livre de chevet; mais ceux là ont-il besoin d'une religion nouvelle?

N'importe, il est consolant qu'un homme de notre temps et d'une si belle intelligence puisse encore avoir foi en l'humanité.

On parlait récemment de l'intention de l'Académie française de réserver un de ses fauteuils à un médecin lettré : le Dr Cazalis nous semble tout désigné pour l'occuper ; il est de ceux, trop rares, qui honorent toujours la place dévolue à leur mérite.

Bl C.

Paris sous Louis XV ; rapports des inspecteurs de police au roi, publiés et annotés par Camille Piton. Paris, Société du Mercure de France. 1905.

Ne croyez pas trouver dans ce livre les gravelures qu'annonce son

titre, vous seriez fortement déçu. Si c'est pour distraire le royal blasé que les exempts de police lui servaient chaque matin cette littérature, nous serions bien surpris qu'ils aient atteint leur but. Il n'est pas, en effet, lecture plus fastidieuse que « ce tohu-bohu d'anecdotes et de scandales... sur le libertinage et les honteux désordres de l'époque ». Combien nous préférons à ce ramassis indigeste les ouvrages de MM. Capon et d'Alméras, qui nous ouvrent sur le XVIIIe siècle et ses mœurs une perspective autrement large et de contours plus précis. Les documents exhumés par M. Piton sont peut-être véridiques, nous n'y contredisons pas ; mais ils distillent l'ennui, et rien ne prévaut contre ce vice rédhibitoire.

Le marquis de Sade, l'homme et l'écrivain, par Henri d'ALMÉRAS. Paris, Albin Michel.

M d'ALMÉRAS n'a pas tout à fait réalisé le *desideratum* que nous exprimions, au cours de l'*essai* consacré au divin marquis dans notre *Cabinet secret de l'histoire*. Tout en apportant une contribution nouvelle et de quelque importance à la biographie de l'homme, nous avions volontairement laissé de côté l'écrivain. M. d'Alméras a tenté de réparer la lacune ; mais il n'a fait, à notre avis, qu'esquisser le travail que nous appelions de nos vœux. Sans doute a-il été rebuté, comme nous l'avions été nous-même, par cette littérature plate et insipide, bien plus que pornographique ; peut-être aussi lui a-t-il paru nécessaire de s'adjoindre un aliéniste, car c'est plus l'œuvre que l'homme qui présente des symptômes morbides.

D'autre part, nous lui ferons grief d'avoir reproduit dans son livre des pièces que nous avions données *in extenso* et qu'il était oiseux de rééditer. Par contre, nous ne saurions trop le louer d'avoir reconstitué, autant que faire se pouvait, la biographie de son héros, à l'aide de documents épars et qu'il a très habilement colligés. Nous lui signalerons toutefois une source à laquelle il n'a pas puisé : c'est la correspondance du marquis, dont une partie se retrouverait chez M. Gustave Bord, et l'autre chez les héritiers de feu Bégis. Mais, pourra me répondre mon sympathique confrère, les coffres qui les renferment sont cadenassés. M. d'Alméras a forcé tant d'autres portes, que les difficultés ne sont pas pour le rebuter.

L'alcoolisme d'Edgar Poe, par E. LAUVRIÈRE. Tirage à part des *Annales antialcooliques*.

On connaît la magistrale étude de psychologie pathologique sur Edgar Poe, que M. Emile LAUVRIÈRE a présentée à la Sorbonne comme thèse de doctorat. M. Lauvrière, bien que ne professant pas notre art, en a toutes les curiosités. Comme M. Herriot, comme M. Pinvert, comme M. Georges Dumas, que nous aurions dû mettre tout au premier rang, il appartient à cette brillante phalange de docteurs ès lettres qui estiment qu'on ne scrute à fond la personnalité d'un écrivain, qu'en éclairant sa psychologie par son état physiologique ou pathologique. Il a justement pensé qu'on ne saurait bien comprendre Edgar Poe, qu'en étudiant « l'influence désastreuse qu'eut l'alcool à la fois sur sa vie et sur son œuvre ».

Poe fut une victime de l'hérédité : il appartenait à une famille d'alcooliques et de dégénérés ; dès sa prime jeunesse, il manifesta une irrésistible impulsion à boire.

Une autre tare précoce de Poe fut « une sentimentalité mystique, superstitieuse, presque macabre, à l'égard des femmes, une sorte d'érotomanie nécrophilique ». Un peu plus tard, naissent et se développent les obsessions et les impulsions morbides, les idées de persécution, le délire des grandeurs, l'irritabilité nerveuse, jusqu'au jour où une dernière orgie d'alcool le cloue, tout divaguant du *delirium tremens*, sur un lit d'hôpital.

Mais l'intérêt n'est pas seulement dans cette observation de dipsomaniaque qui ressemble à tant d'autres ; ce qu'il y a de particulièrement intéressant à relever, c'est que « le génie de Poe n'est que l'efflorescence même de cette personnalité si profondément viciée : une sève empoisonnée monte et s'épanouit en admirables œuvres. L'extase domine au début, alors que Poe est jeune et heureux ; la mélancolie l'emporte à la fin, quand il se sent vieilli et malheureux ; épuisées, l'une se nourrit surtout d'opium, et l'autre surtout d'alcool ».

Quelle influence eut l'alcool sur l'œuvre du poète ? Selon M. Lauvrière, l'alcoolisme eut une double influence sur la poésie de Poe : « D'abord, il entrava, par son intervention aussi abrutissante qu'exaspérante, l'inspiration extatique de Poe et diminua ainsi, en même temps qu'il modifia, sa production poétique ; de plus, il aggrava, par son action directe comme par ses conséquences morales, le caractère mélancolique de ses plus sombres visions et de ses plus macabres conceptions. »

Voyez ses *Contes:* ils accusent le triomphe de l'alcool, et aussi celui de l'opium et de la morphine. Jamais auteur ne peignit avec plus de force les affres de la peur, les angoisses de l'effroi. Et l'impulsion, autre stigmate de l'alcoolisme, quel littérateur l'eut à un plus haut degré qu'Edgar Poe ? Mais ce demi-fou génial a su « transformer en chefs-d'œuvre harmonieux tout ce chaos d'éléments franchement vésaniques ». Et dire que c'est à ce rare mélange d'art et de folie que Poe doit sa notoriété posthume ; sans doute, mais de quelle rançon ne l'a-t-il pas payée de son vivant !

La mort de J.-J. Rousseau (récit fait par Thérèse Levasseur à l'architecte Pâris, à Ermenonville), par Georges Gazier, conservateur de la bibliothèque de Besançon. Paris, Armand Colin, 1906 (non mis dans le commerce).

Nous ne voulons que signaler cette brochure, dont la publication fait renaître une des questions qui ont donné lieu au plus grand nombre de controverses.

Jean-Jacques Rousseau a-t-il succombé à une hémorragie cérébrale ? A-t-il été une victime accidentelle du poison ? S'est-il volontairement donné la mort ? Le récit exhumé par le savant conservateur de la bibliothèque bisontine confirme plutôt l'hypothèse de la mort naturelle. Il émane, il est vrai, pourrait-on objecter, de Thérèse Levasseur et, par le fait même, est suspect. Mais nous nous sommes promis de ne pas aborder plus avant la discussion d'un problème que nous reprendrons, un jour prochain, avec toute l'ampleur qu'il mérite.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 19 1er OCTOBRE 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière d'adresser désormais toute communication concernant la « Chronique Médicale » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

Nous prions instamment les confrères qui font avec la **Chronique** *échange de leurs publications, de prendre note du changement d'adresse.*

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

Madame de Sévigné, médecin consultant

par les Drs Cabanès et Barraud (1).

.. ... Mme de Sévigné a, toute sa vie, fait de la médecine. La santé de sa fille, de ses parents, de ses amies, l'a occupée très activement. Dans presque toutes ses lettres, elle prodigue les conseils médicaux à ceux qui lui en demandent, voire à ceux qui ne lui en demandent pas ; mais il faut convenir que ce zèle était plus ardent qu'éclairé.

Mme de Sévigné conseillait certains remèdes ; ce sont, tous ou presque tous, des remèdes de bonne femme.

Elle a une défiance instinctive des médecins, et témoigne d'une crédulité parfaite à l'égard des personnes extra-médicales Quand, par hasard, elle accorde sa confiance à un représentant de la Faculté, elle en est littéralement coiffée ; peu de jours après, elle le quitte pour en prendre un autre, revient au premier, en prend un troisième, et enfin les abandonne tous, pour revenir aux remèdes de commère.

Et ils étaient nombreux, ces remèdes ! A cette époque, toute châtelaine, toute grande dame avait son remède et le préconisait.

D'ailleurs, nous allons parcourir un certain nombre de ses lettres et faire voir que Mme de Sévigné mériterait largement le *Digna est intrare* de Molière.

Et d'abord, Mme de Sévigné parle souvent d'elle-même et de sa précieuse santé. A la fin de mai 1661, elle fait un voyage à sa propriété des Rochers. En arrivant, elle contracte une grave indisposition. Aussitôt remise, elle écrit à sa fille le détail de sa maladie :

« J'allais à la messe en calèche avec ma tante ; à moitié chemin, « j'eus un grand mal de cœur ; je craignais les suites, je revins sur

(1) Nous devons à l'obligeance de l'éditeur Maloine de pouvoir reproduire, dans la *Chronique médicale*, un extrait du livre que publient les Drs Cabanès et Barraud, sous le titre de *Remèdes de bonne femme*. Dans l'avant-propos de cet ouvrage, qui vient de paraître, les auteurs ont eu l'idée de nous présenter, comme « confrère et commère », Mme de Sévigné. Celle-ci avait, comme on sait, la douce manie de médicamenter tout le monde autour d'elle. Combien en est-il de nos jours, parmi les plus grandes et honnêtes dames, qui ressemblent, sous ce rapport, à l'illustre épistolière, sans avoir l'excuse de son génie !

« mes pas. Je vomis beaucoup. Voilà de grandes douleurs dans le côté « droit, de grands vomissements encore, des douleurs redoublées, et « une grande oppression qui me tenait dès la nuit. L'alarme se met « au camp, on envoie chez Pecquet, qui eut de moi des soins extrê- « mes ; on envoie chez l'apothicaire ; on envoie querir un demi-bain ; « on envoie chercher certaines herbes... »

Fidèle aux idées de son temps, Mme de Sévigné ne manque pas d'obéir au « saignare et purgare » alors à la mode. Ce n'est pas qu'elle ait une grande confiance dans la saignée ; elle ne s'y soumet que quand elle a le temps, au gré de son seul caprice. « Je ne suis point malade, « je n'ai point eu de vapeurs ; je posais ma saignée brusquement, selon « le besoin de mes affaires, plutôt que sur celui de ma santé. Je me « sentais un peu oppressée, je jugeais bien qu'il fallait me saigner « avant que de partir, afin de mettre cette saignée par provision dans « mes ballots... J'attends un peu de frais pour me purger. »

Elle écrit, d'autre part, à son amie Mme de La Fayette : « Ne soyez « pas inquiète de ma santé, je me purgerai à la pleine lune... »

Mme de Sévigné part pour la Bretagne ; elle n'a garde d'oublier le nécessaire ; elle emporte avec elle une véritable pharmacie.

En Bretagne, elle a pour voisine la princesse de Tarente. Or, cette princesse est entichée de médecine et distribue ses conseils et ses recettes dans tout son voisinage. Mme de Sévigné n'est pas oubliée dans la distribution, et elle ne tarde pas à se prendre d'une admiration sans bornes pour ce docteur en jupons : « C'est elle qui serait mon méde- « cin, si j'étais malade ; elle est habile et m'a promis une essence en- « tièrement miraculeuse qui l'a guérie de ses horribles vapeurs. On en « met trois gouttes dans tout ce que l'on veut et on est guéri comme « par miracle. »

Mme de Sévigné ne rêve qu'une chose, c'est de se promener le soir au clair de lune, sous les arbres ; et pour se préserver des mauvais effets de l'humidité, elle emploie l'*Eau de la Reine de Hongrie*. « Je « m'en enivre tous les jours ; j'en ai dans ma poche ; c'est une folie « comme du tabac, je la trouve excellente contre la tristesse. »

Malgré l'eau de la Reine de Hongrie, et à force de se promener sous les arbres à l'humidité, « au serein », elle contracte une affection rhumatismale grave. Dorénavant, dans toutes ses lettres, il sera question de ce diable de rhumatisme : « Devinez ce que c'est, mon enfant, que « la chose du monde qui vient le plus vite et qui s'en va le plus lente- « ment, qui vous fait approcher le plus près de la convalescence et « qui vous en retire plus loin, etc. Ne sauriez-vous deviner, jetez-vous « votre langue aux chiens ? C'est un rhumatisme. »

C'est le *leit motiv* qui revient dans chacune de ses épîtres...

Fidèle à ses principes, Mme de Sévigné absorbe tous les médicaments qu'on lui présente. En parlant de la poudre de M. de Lorme, elle dit : « La fièvre était nécessaire pour consumer les humeurs du rhuma- « tisme... Je me suis purgée une fois avec cette poudre, qui m'a fait « merveille, je m'en vais encore en reprendre, c'est le véritable remède « pour toutes sortes de maux. On me promet après cela une santé « éternelle. Dieu le veuille ! »

Le 16 mai 1676, elle écrit, toujours à propos de son rhumatisme : « Mes mains ne se ferment plus, j'ai mal aux genoux, aux épaules, et « je me sens encore si pleine de sérosités, que je crois qu'il faut sécher « ces marécages et que dans le temps où je suis, il faut extrêmement

« se purger... Je prendrai aussi une légère douche à tous les endroits « encore affligés de rhumatismes ; après cela il me semble que je me « porterai fort bien. » — « J'ai été saignée ce matin... Après la saignée, « j'ai pris de la poudre du bonhomme, dont je suis très contente. »

Mme de Sévigné continue à se soigner à sa manière et avec des médicaments qu'elle choisit... Elle continue à être entichée de la poudre du « bonhomme » de Lorme ; elle en prend tous les matins, avec une pilule dont elle ne nous donne malheureusement pas la composition, « afin d'empêcher les sérosités qui s'amoncelèrent l'année passée sur « mon corps. Le remède est spécifique, et puis je mettrai mes mains « en pleine vendange. »

Bientôt le remède change ; notre grande commère s'enthousiasme pour une certaine eau dont on dit merveille : « Je me purgerai à la fin « de toutes les lunes, ainsi que j'ai fait depuis deux mois, je prendrai « cette eau et de l'eau de lin, c'est là tout ce qu'il me faut.

« Je n'ai pas passé de décours sans prendre au moins deux pilules « avec la petite eau ; je me suis accoutumée à prendre tous les matins « un verre ou deux d'eau de lin. Avec ce remède je n'aurai jamais de « néphrétique. M. le procureur général me détermina à cette eau de « lin. Son père est mort de la gravelle, il en boit en tous temps et « croit être en sûreté. Comme le mien n'est pas mort de ce mal, je me « contente d'en boire tous les matins. »

Puis elle abandonne cette eau de lin, pour prendre du crocus, qui n'était autre que du *kermès*...

Quelques années après, elle est atteinte d'une plaie à la jambe, sur la nature de laquelle elle ne nous fournit pas de renseignements, mais pour laquelle elle essaie tous les remèdes qu'on veut bien lui proposer.

C'est d'abord la *poudre de sympathie*, puis de la *poudre de Josson :* « Je ferais un très bon usage de la poudre de Josson si la cicatrice de « ma plaie avait besoin de ce secours, mais je suis guérie grâce à « Dieu. »

Il faut croire qu'elle n'était pas si bien guérie, puisqu'elle est encore obligée d'employer l'*eau d'arquebusade*, la *toile Gauthier*, enfin d'entourer sa jambe de cataplasmes faits d'herbes spéciales.

Tous ces remèdes restant sans effet, elle en change encore. « Il y « a huit jours que ma jambe est enveloppée de pains de roses trempés « dans du lait doux bouilli, et rafraîchis, c'est-à-dire réchauffés trois « fois par jour. »

*
* *

Mais si sa santé l'intéresse, elle se soucie bien autrement de celle de sa fille. L'attachement que Mme de Sévigné eut pour Mme de Grignan est devenu, à juste titre, légendaire. Rarement l'amour maternel fut poussé plus loin ; la moindre égratignure devient pour elle la source intarissable d'une foule de conseils et de recettes médicales.

Le 15 novembre 1670, Mme de Grignan, étant alors auprès de sa mère, accouche d'une fille. L'accouchement, quoique se passant bien, se fait très vite. Au dire de sa mère, Mme de Grignan est « très expéditive ». Aussi, lorsque Mme de Grignan, partie pour la Provence, est de nouveau enceinte, ce sont des tourments continuels pour cette pauvre Mme de Sévigné. Le 8 avril 1671, celle-ci écrit à sa fille :

« Je vis hier Mme de Guise, elle m'a chargée de vous faire mille

« amitiés et de vous dire comme elle a été trois jours à l'extrémité.
« Mme Robinet (la sage-femme) n'y voyait plus goutte, et tout cela
« pour s'être agitée sur la foi de la première couche, sans se donner
« aucun repos. L'agitation continuelle qui ne donne pas le temps à
« l'enfant de pouvoir se remettre à sa place, quand il a été ébranlé,
« fait une couche avancée qui est très souvent mortelle. »

Elle se tourmente d'un voyage que Mme de Grignan a fait avec son mari à Marseille : « On vous a tiré du canon qui vous aura émue, cela « est très dangereux. On dit que Mme de Biez accoucha l'autre jour « d'un coup de pistolet qu'on tira dans la rue... Au nom de Dieu, si « vous m'aimez, conservez-vous, ne dansez point, ne tombez point, « reposez-vous souvent et surtout prenez vos mesures pour accoucher « à Aix, au milieu de tous les prompts secours. Vous savez comme « vous êtes expéditive, rangez-vous-y plus tôt que plus tard. »

A propos d'une saignée qu'on a dû faire à Mme de Grignan, elle se plaint que « par respect, on n'a pas fait l'ouverture assez grande. « Votre sang est venu goutte à goutte et par conséquent il n'est ni ra- « fraîchi, ni purifié, et vous n'en êtes point soulagée. »

Comment ! Mme de Grignan prend encore du chocolat, malgré tout le mal qu'on a dit de cette substance traîtresse ? Mme de Sévigné en est indignée : « Je vous demande, de bonne foi, si vos entrailles n'en « sont point offensées, si elles ne vous font point de bonnes coliques, « pour vous apprendre à leur donner de tels antipéristases. » Et en même temps, Mme de Sévigné met en pratique le proverbe : Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais. Elle se remet au chocolat et s'en trouve fort bien.

Mais voilà Mme de Grignan de nouveau enceinte. « Au nom de « Dieu, mon enfant, conservez-vous, évitez les occasions d'être effrayée ; « je n'approuve guère d'avoir voyagé dans votre septième mois. Quelle « est cette douleur dans la hanche, votre garçon se serait-il changé eu « fille? Prenez garde, les garçons ne sont point aussi faciles à conduire « que les filles, ils veulent quelquefois s'échapper par le septième. »

L'accouchement approche, nouvelles recommandations : « Avez-vous « votre chirurgien ? La petite Delville me mande que vous le connais- « sez, c'est beaucoup. Je crains qu'il ne soit jeune, puisqu'il vous « saigne, et les jeunes gens n'ont guère d'expérience. » Dieu merci, « Mme de Sévigné a de l'expérience pour deux !

« Avez-vous votre sage-femme auprès de vous, afin de vous accou- « tumer à son visage ? Et votre garde, et vos femmes, se souviennent- « elles de tout ce que faisait Mme Moreau ? Aurez-vous au moins la « prudence de ne pas parler quand vous aurez la fièvre ? Que vous « dirais-je enfin ?... »

Mais l'accouchement se fait, et il faut croire que Mme de Griguan a été bien peu raisonnable, car sa mère lui écrit : « Je ne suis point con- « tente de vous, il faut que je vous gronde. Vous avez traité votre « accouchement comme celui de la femme d'un colonel suisse. Vous « ne prenez point assez de bouillon, vous avez caqueté dès le troisième « jour et vous vous êtes levée dès le dizième, et vous vous étonnez « après cela si vous êtes maigre. »

Et puis, surtout, plus de grossesses ! Que M. de Grignan soit raisonnable. « Je vous prie, ma bonne, ne vous fiez point aux deux lits, « c'est un sujet de tentation, faites coucher quelqu'un dans votre « chambre. »

Est-ce la faute des grossesses successives, est-ce l'imprudence, toujours est-il que la santé de Mme de Grignan est loin d'être bonne. Elle maigrit beaucoup et est très faible.

Nous sommes en juin 1677. Mme de Sévigné recommande à sa fille de prendre de l'eau de poulet.

L'eau de poulet n'a pas dû produire de merveilleux effets, car Mme de Sévigné conseille bientôt autre chose. « Préparez-vous à « prendre du lait de vache, cela vous rafraîchirait et vous donnerait « un sang raisonnable, qui n'irait pas plus vite qu'un autre et vous « remettrait dans l'état où je vous ai vue.

« Engraissez ; tant que vous serez maigre, vous ne serez pas guérie ; « puisse-t-on avoir quelque peine à vous lasser ; je hais de voir si « visiblement la côte d'Adam en votre personne. Je n'aime pas que « votre gorge soit comme celle d'une personne étique et, soit pour le « sang échauffé, soit pour la poitrine, vous devez toujours craindre le « desséchement. »

Malgré l'eau de poulet et le lait de vache, Mme de Grignan a la poitrine prise. Or, une de ses belles-sœurs est très sourde, et Mme de Sévigné craint que sa fille ne se fatigue la poitrine à lui parler fort.

Ah ! si Mme de Grignan voulait prendre du lait d'ânesse, voilà qui la guérirait rapidement. Mme de Sévigné a une de ses amies qui a été remise sur pied miraculeusement par ce moyen : « Elle a été malade « à l'extrémité, de la poitrine, elle revient à vue d'œil avec du lait « d'ânesse le soir et le matin. Elle avait une toux qui lui ôtait la voix. « Je ne vous dis pas d'en prendre, puisqu'il vous est contraire, qu'il « vous dégoûte et vous déplaît, mais je me plains comme d'un très « grand malheur que vous soyez privée d'un si sûr et si salutaire « remède. »

Après le lait d'ânesse, elle conseille la pervenche. « Faites-la souvenir « de la pervenche, qu'elle ne l'abandonne pas tout à fait, ne fût-ce « que par reconnaissance... »

Mme de Grignan souffre d'un violent point de côté ; que n'emploie-t-elle le *baume tranquille des Capucins* ? On en met huit gouttes « sur une assiette chaude » ; l'on frotte doucement le côté malade, puis « on met un linge chaud par-dessus. » Et si le baume tranquille ne réussit pas, Mme de Grignan pourra se rabattre sur la *poudre de sympathie*...

*
* *

Si Mme de Sévigné est bonne mère, elle est aussi excellente grand'-mère. Elle a soigné sa fille, elle tient également à prodiguer ses soins à ses petits-enfants.

Un jour, sa petite-fille, qui lui avait été confiée, contracte la variole. Elle envoie chercher le médecin Pecquet. « Il en est épouvanté. » Mais comme l'enfant se tire facilement d'affaire, « il admire sa force d'avoir « pu chasser ce venin et croit qu'elle vivra 100 ans après avoir si bien « commencé ».

Plus tard, à propos de son petit-fils, elle écrira à Mme de Grignan :

« Gardez-vous bien de faire raser le petit marquis ; j'ai consulté des « habiles, c'est le moyen d'ébranler ce petit cerveau, de lui faire avoir « des fluxions, des maux d'yeux, des petites dents noires. Enfin, il

« n'est pas assez fort. Faites couper ses cheveux fort courts aux « ciseaux, voilà tout ce que vous pouvez faire présentement. »

On a parlé de faire une saignée au petit marquis : « Je ne comprends « pas qu'elle puisse faire du bien à un enfant de trois ans, avec l'agi- « tation qu'elle lui donne. De mon temps, on ne savait pas ce que « c'était que de saigner un enfant... Mme de Sauzot s'est opiniâtrée à « ne point faire saigner son fils ; elle lui a donné tout simplement de « la poudre à vers, il est guéri. »

Quelque temps après, le petit a la rougeole et tousse beaucoup. Aussitôt sa grand'mère déclare qu'il « ne guérira qu'avec le lait « d'ânesse ; c'est l'ordinaire de la rougeole d'affaiblir la poitrine, c'est « pour cela que je tremblais pour vous. »

Enfin, comme le petit est rachitique, Mme de Sévigné se spécialise en orthopédie. « Pour sa taille, c'est une autre affaire, on vous conseille « de lui donner des chausses pour voir plus clair à ses jambes; il faut « savoir si ce côté plus petit ne prend point de nourriture; il faut qu'il « agisse et qu'il se démène ; il faut lui mettre un petit corps (corset) « un peu dur qui lui tienne la taille. »

Voici le tour de M. de Grignan.

M. de Grignan souffre de rhumatismes. Sa femme, croyant bien faire, le frictionne avec l'eau de la Reine de Hongrie. Les douleurs augmentent. Mme de Sévigné s'écrie : « C'est précisément ce qu'il ne « fallait pas faire, c'est la plus mauvaise chose du monde aux nerfs « attaqués de douleurs, de la goutte ou du rhumatisme. » Aussi conseille-t-elle à son gendre de se soigner avec des vipères, deux le matin, coupées en morceaux, pour farcir un poulet.

La tante de Mme de Sévigné tombe malade : elle est hydropique ; Mme de Sévigné ne manque pas de nous donner son opinion (oh ! combien singulière) sur cette hydropisie : « L'hydropisie a causé le « dessèchement. C'est une hydropisie de vent et d'eau, elle est très « enflée, elle n'a plus de place pour se nourrir ; le lait qui est l'unique « remède ne peut pas réparer tant de sécheresse; elle est usée, son « foie est gâté, elle a 65 ans, voilà son mal. »

Et maintenant, tous les amis et les étrangers vont avoir leur part.

La reine Marie-Thérèse avait accouché, le 16 novembre 1644, d'une fille, qui ne vécut qu'un mois. Le lendemain de l'accouchement, les convulsions la prenaient ; mais « Mme Fouquet a donné un emplâtre à « la Reine, qui l'a guérie de ses convulsions, qui étaient, à proprement « parler, des vapeurs ».

Le fils du Landgrave de Hesse est mort à 19 ans, d'une fièvre continue, sans avoir été saigné : « Sa mère lui avait recommandé en « partant de ne point se faire saigner à Paris ; il ne s'est point fait « saigner, il est mort. »

Un grand incendie éclate chez Mme Guitaud et la jeune femme est enceinte. Mme de Sévigné lui a offert son lit, « mais Mme Guéton la mit « dans le sien, parce qu'elle a plusieurs chambres meublées. Nous la « fîmes saigner, nous envoyâmes chercher Bouchet. Il craint bien que « cette grande émotion ne la fasse accoucher devant les neuf jours. »

Le 6 mars 1671, elle écrit à sa fille : « Au reste, si vous croyez les « filles de la reine enragées, vous croyez bien ; il y a huit jours que « Mme Ludres, Coëtlogon et la petite de Vouvray furent mordues « d'une petite chienne qui était à Théobon. Cette petite chienne est « morte enragée, de sorte que Ludres, Coëtlogon et Vouvray sont

« parties ce matin pour aller à Dieppe se faire jeter trois fois dans la « mer »

Le 23 mars, elle écrit à propos du rhumatisme du marquis de la Rochefoucauld : « Je tâche de l'envoyer à Digne et d'autres à Bour- « bon. »

Une de ses amies, Mme Chaulnes, est prise d'un violent mal de gorge avec enflure derrière l'oreille ; Mme de Sévigné prend sur elle de la frotter au *baume tranquille*, met du papier buvard par-dessus, et la fait coucher. « En vérité, ma fille, il y a du miracle à ce que nous avons « vu de nos yeux. Ce précieux baume l'a guérie pendant la nuit si « parfaitement de l'enflure et du mal de gorge et des amygdales, que « le lendemain elle alla jouer à la fossette. »

Nous pourrions continuer longtemps comme cela, Mme de Sévigné nous lasserait certainement ; nous préférons nous arrêter ; mais vous avouerez que, de nos jours, Mme de Sévigné serait certainement poursuivie pour exercice illégal de la médecine ; entre nous, elle ne l'aurait pas volé !

INDEX BIBL OGRAPHIQUE

La Prothèse par les injections de paraffine, par le Dr LAGARDE. Maloine, éditeur, Paris. 1907.

Corneille devant trois siècles, par Roger LE BRUN. Sansot et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

Le Centre de l'Amour, par John GRAND-CARTERET. Albin Michel, éditeur, Paris. 1906.

L'œil diathésique, par le Dr F. GIRAUD. Maloine, éditeur, Paris. 1906.

Les auto-mutilateurs, par le Dr Ch. BLONDEL. J. Rousset, éditeur, Paris 1906.

Le signe de la mort réelle, par le Dr ICARD. Maloine, éditeur, Paris. 1907.

Le divin moment, par Olivier ANCOR. Carrington, éditeur, Paris. 1906.

La chimie alimentaire, par le Dr ROESER. Maloine, éditeur, Paris. 1906

Les amours de grisette de Mme Deshoulières, par SANSOT-ORLAND. Sansot, éditeur, Paris. 1906.

Vie amoureuse de Pierre Corneille, par SANSOT-ORLAND. Sansot, éditeur, Paris. 1906.

Le vieillissement artificiel des vins et spiritueux, par Frantz MALVEZIN. J. Rousset, éditeur, Paris. 1906.

Inconvénients et dangers des dentiers, par L. EILERTSEN. J. Rousset, éditeur, Paris. 1906.

L'âme et le système nerveux, par A. FOREL. Steinheil, éditeur, Paris. 1906.

La question sexuelle, par A. FOREL. Steinheil, éditeur, Paris. 1906.

La Claudication intermittente des centres nerveux, par J. GRASSET (Extrait de la *Revue neurologique*). Masson et Cie, éditeurs, Paris. 1906.

(*A suivre.*)

Échos de la “ Chronique ”

Le repos du dimanche, au XVe siècle.

Il y a beau temps qu'on a songé à prescrire le repos dominical; mais il fallait jadis des circonstances tout à fait spéciales pour édicter une telle prescription. Ainsi, en 1436, à l'occasion de la peste, le consulat de Béziers rendait une ordonnance eu vertu de laquelle :

« Les cordonniers ne feront le dimanche de chaussures neuves pour personne, ni les tailleurs d'habillements neufs, et leurs ateliers seront fermés. Fermées aussi seront les boutiques des apothicaires et de tous les autres marchands, pour que rien ne se vende ce jour-là.

« Tous les tribunaux de Béziers seront fermés également.

« Les bouchers ne tueront plus le dimanche pour la vente du lundi. Les viandes débitées le lundi seront tuées le matin même.

« Les taverniers ne se tiendront pas le dimanche dans leurs tavernes, qui sont lieux où l'on joue et où l'on jure.

« Les rôtisseurs et chandeliers ne feront cuire le même jour ni viande, ni quoi que ce soit, dans leurs fours et fourneaux. » Etc.

Mais autres temps, autres mœurs !...

L'affaire Humbert devant la psychologie morbide.

Il est vraiment bien tard pour parler encore d'Elle !

Nous voudrions seulement esquisser, pour les psychologues de l'avenir, la bibliographie des articles médicaux consacrés à ce cas peut-être unique dans les annales de la psychiatrie.

Outre l'étude capitale du professeur Forel (de Zurich) parue ici même (*Chronique médicale*, 1er octobre 1903), nous devons rappeler un très attachant travail des Drs Rémond (de Metz) et L. Lagriffe, inséré dans la *Médecine moderne* (30 juillet 1902) ; un « Aperçu psychologique de l'affaire Humbert », traduit du journal anglais *The Lancet* (29 août 1903) par la *France médicale* (même année, p. 346), qui a également reproduit, sur le même sujet, une interview du Dr Bérillon prise par l'*Eclair* (29 août).

Et ce n'est probablement pas tout...

La documentation scientifique de Zola.

Dans un volume récemment paru, M. Henri Massis, après avoir compulsé les manuscrits, brouillons et carnets de notes laissés par Zola, a cherché à y découvrir le secret de ses procédés de travail. Nous n'y relèverons que ce qui a trait à sa « documentation scientifique », pour montrer une fois de plus (1) combien celle-ci était superficielle, en dépit des apparences.

Zola se flattait d'avoir lu les *Leçons de Physiologie expérimentale*, de Claude Bernard ; la *Littérature anglaise*, de Taine, et particulièrement la préface ; la *Physiologie des Passions*, de Letourneau, et le *Traité de l'Hérédité naturelle*, du docteur Lucas. Sur ces deux derniers ouvrages, il avait pris des notes abondantes.

---

(1) V. *Chronique médicale*, 15 novembre 1895, p. 674 et suiv.

Zola avait lu encore, ou tout au moins consulté les ouvrages suivants : *Physiologie de l'Homme, à l'usage des Gens du Monde*, par le docteur Marchal; *Structure et Physiologie animales*, par Achille Comte; *Physiologie élémentaire de l'Homme*, par J.-L. Brachet ; *Résumé complet de la Physiologie de l'Homme*, par M. Laurencet, de Lyon, tous livres un peu démodés à l'heure actuelle et qui, même au temps où Zola les consultait, n'avaient pas graude valeur. Zola avait raison de nous dire un jour : « Je ne suis que poète et veux rester poète ! »

Médecins et ministre.

La dernière mesure prise par le ministre de l'intérieur, aux termes de laquelle les médecins du ministère ne seront rémunérés qu'à la visite et ne recevront plus désormais de traitement fixe, a produit une certaine émotion.

Le spirituel sauvage du *Journal*, Henry Maret, fait malicieusement observer, à ce sujet, que les Chinois procèdent d'une façon tout opposée : « Les Chinois, dit-il, payent le médecin quand ils ne sont pas malades, et cessent de le payer dès qu'ils ont une indisposition. « Qu'est-ce que nous demandons au médecin ? disent-ils non sans vergogne. Est-ce la maladie ? Evidemment non. C'est la santé. Tant qu'il ne nous l'a pas rendue, nous ne lui devons rien. Vous autres, Occidentaux, vous êtes si bêtes, que vous intéressez les médecins au prolongement de vos maladies. Chez nous, au contraire, ils sont intéressés à ce que nous soyons gaillards et nous portions comme des dieux. » Mais il ajoute très sensément :

« Ce raisonnement, si juste qu'il soit, ne saurait être appliqué aux médecins des administrations, dont la fonction ne consiste pas à soigner ou à guérir des malades, mais simplement à constater leur état. »

Henry Maret ajoute qu'étant rapporteur du budget des beaux-arts, il fit supprimer le traitement du « médecin de l'obélisque » : car il y avait, dit-il, depuis Louis-Philippe, un médecin de l'obélisque. Je crois bien que le malin publiciste se gausse, en l'espèce, un peu de nous ; mais s'il a voulu signifier par là qu'il y a encore pas mal de sinécures qui ne sont guère plus utiles que celle-là, nous serons bien forcé de convenir qu'il n'a pas tout à fait tort de railler.

Médecins dramaturges.

Notre collaborateur le Dr NASS, dont le dernier roman, intitulé : *Pauvres Docteurs* ! a tant agité notre microcosme, achève en ce moment une pièce, tirée de son ouvrage, pièce qu'il vient d'écrire en collaboration avec M. Ed. FRANCKLIN, l'auteur applaudi des *Victoires*, représenté récemment à la Comédie-Française.

Souhaitons à notre ami qu'il retrouve au théâtre le succès qu'il peut légitimement escompter, après le gros tapage soulevé par son livre, cette œuvre si vigoureuse et si hardie de défense professionnelle.

Nous apprenons, d'autre part, que le Dr Henri de ROTHSCHILD, qui ne se contente pas d'être un collectionneur de goût, un sportsman accompli et, ce qui vaut mieux que tout, un philanthrope avisé, vient d'achever une pièce en quatre actes, *la Croix*, dont l'action se passe au quartier Latin. Attendons-nous à la voir représenter, cet hiver, sur une de nos grandes scènes parisiennes.

Informations de la « Chronique »

La maladie du sultan et ses phases.

Elle a été connue officiellement le 10 août : ce jour-là, le sultan était retenu, par une indisposition grave, dans ses appartements et, la première fois depuis 25 ans, il n'assistait pas à la cérémonie du selamlik. On le dit atteint, depuis deux ans, du *diabète*, compliqué de *gravelle* et d'*urémie*.

Le 11, le professeur BERGMANN, le célèbre chirurgien allemand, est mandé à Constantinople, et on croit qu'une légère opération sera nécessaire.

Le lendemain, « un mieux très sensible s'est produit dans l'état général du sultan. Le docteur ZAMBACO-PACHA, appelé dans la nuit, a donné ses soins au malade. L'hémorragie a diminué ; l'hématurie subsiste, mais est faible ; les coliques néphrétiques ne se reproduisent plus. On aurait diagnostiqué un état aggravant de la *phtisie du larynx*(?), qui aurait amené les suffocations. Deux chirurgiens allemands de Berlin, dont le docteur von Bergmann, et deux chirurgiens français ont été appelés par télégramme. L'empiriste du Palais a fait des pointes de feu au malade sur l'épigastre...

« Plusieurs affections sont en évolution à la fois. Des granulations pierreuses détachées des reins ont déterminé des coliques néphrétiques intolérables ; la gravelle est compliquée de rétention d'urine, et une hémorragie s'est traduite en hématurie. Si la cause provient des *calculs* détachés des reins, l'opération de l'extraction des calculs aurait raison de la maladie. On redoute que ce ne soit l'évolution d'un *cancer*. »

Le 12 août, on dit le sultan atteint d'une *hypertrophie de la prostate*. Quoi qu'il en soit, cinq jours plus tard, l'amélioration est assez sensible pour permettre au malade d'assister à la cérémonie du selamlik.

Nouvelle crise, le 25, celle-ci très violente : à la suite de suffocations, le sultan a perdu connaissance, et l'on a dû recourir à des inhalations d'oxygène pour le ranimer.

On reste sans nouvelles pendant quelques jours ; le 11 septembre, on écrit de Constantinople : « Le professeur Bergmann, assisté du docteur Bier, est arrivé hier à Constantinople, appelé par les médecins du sultan, dont l'état de santé laisse toujours à désirer, quoi qu'on en ait dit à la suite du selamlik et de la réception des ambassadeurs de France et d'Angleterre. Le souverain est très faible. »

Aux dernières nouvelles, on assurait que l'opération de la pierre était imminente. Nos renseignements s'arrêtent à la date du 28 septembre.

Une loi sur l'absinthe, à faire revivre.

Elle existe, il ne s'agirait que de la remettre en vigueur. Comme nous l'écrit très opportunément le Dr CARLIER (de Rouen), d'après

cette loi, les pharmaciens seuls ont le droit de fabriquer et de vendre la liqueur appelée communément absinthe.

En effet, la loi de finances du 26 mars 1872, promulguée par M. Thiers, alors président de la République, dit à son article 3 :

« L'absinthe, soit en bouteilles, soit en cercles, continuera d'être considérée comme *alcool pur* et sera passible d'un droit de 175 fr en province et à Paris d'une taxe de remplacement de 199 fr.

« Art. 4. — La préparation connue sous le nom d'essence d'absinthe ne sera plus fabriquée et vendue qu'*à titre de substance médicamenteuse*. Le commerce et la vente de ladite essence par les pharmaciens s'effectueront conformément aux prescriptions des titres 1 et 11 de l'ordonnance royale du 26 octobre 1846. Toute contravention aux prescriptions dudit article sera punie des peines portées à l'article 1er de la loi du 26 juillet 1845. »

Ainsi, il existe une loi sur la vente de l'absinthe, un règlement et même une sanction pénale.

Le législateur de 1872 a voulu, bien évidemment, dans un but d hygiène et de moralisation, entraver et paralyser la vente de la liqueur « absinthe » afin d'en modérer la consommation abusive.

Pourquoi cette loi n'est elle pas appliquée ? Un député a écrit récemment au Dr Carlier, que « c'était à cause de la puissante influence exercée près des pouvoirs publics par les riches industriels fabriquant cette liqueur ». Ces industriels ont objecté que la loi du 26 mars 1872 concernait la vente de l'« essence d'absinthe ». Mais quels sont les pharmaciens qui ont vendu de l'essence d'absinthe en bouteilles ou en cercles, au point de nécessiter l'intervention d'une loi spéciale pour en réglementer la vente ? C'est bien, et le bon sens l'indique, la vente de la *liqueur d'absinthe* que le législateur a voulu viser. D'ailleurs, en 1872, M. Rousselle, député, répondant à une lettre de M. Poggiale, pharmacien à Paris, dit que certainement le mot « essence d'absinthe » désigne le mélange destiné à fournir la liqueur d'absinthe, comme l'indique bien le journal *L'Union Pharmaceutique* (année 1872, page 194), qui publia alors plusieurs formules pour l'obtenir.

« Son application n'est peut-être pas facile (1), nous dit en terminant le Dr Carlier ; mais ce n'est pas la première fois qu'un règlement d'administration publique est nécessaire pour faire exécuter une loi. Qu'on le fasse donc ; il y a urgence, si l'on veut voir diminuer la folie et les crimes. »

Nous sommes entièrement de l'avis de notre honorable correspondant.

---

(1) L'étranger nous donne, une fois de plus, l'exemple à suivre. On sait que, en Suisse, le gouvernement fédéral vient, à la suite d'un referendum populaire, de décider l'interdiction de l'absinthe.

D'autre part, le *Journal officiel* de Belgique a publié, le 27 septembre dernier, le texte de la loi qui interdit la fabrication, le transport, la vente. ainsi que la détention pour la vente de l'absinthe, sous peine d'une amende de 26 à 500 francs et d'un emprisonnement de huit jours à six mois L'importation des absinthes est prohibée. Cette prohibition ne s'applique pas aux expéditions en transit direct sous surveillance douanière.

La loi sera exécutoire le 25 juillet 1907, sauf en ce qui concerne l'interdiction de la fabrication et la prohibition de l'importation.

La « main de fer » de Gœtz von Berlichingen.

Nous avons, dans un précédent numéro de la *Chronique* (5 septembre 1906, p. 606), parlé de cette pièce d'orthopédie fameuse, qui figura, pendant quelques semaines, à l'Exposition historico-médicale de Berlin. Il nous est donné aujourd'hui, grâce à une heureuse trouvaille, de fournir sur cette relique des renseignements complémentaires, qui ne paraîtront pas, présumons-nous, dénués de tout intérêt (1).

Ce débris, considéré aujourd'hui par les descendants de Gœtz comme leur plus précieux joyau, est conservé par eux au château de Jaxthausen, habité autrefois par leur ancêtre. Les touristes peuvent s'y arrêter et examiner à leur gré le curieux instrument des prouesses du chevalier.

Les Mémoires de Gœtz nous apprennent dans quelles circonstances il fut amené à remplacer ainsi sa main droite. On ne peut mieux faire ici que de citer ses propres paroles ; elles donneront au lecteur une idée très exacte du ton général de son récit, souvent pénible et embarrassé, mais cependant si attachant, si original.

« Nous escarmouchions devant Landshut : c'était un dimanche ; les gens de Nuremberg canonnaient à tort et à travers amis et ennemis. Les ennemis étaient à couvert au delà d'un petit fossé, et j'aurais eu bien du plaisir à rompre une lance avec l'un d'eux. Pendant que je cherchais à bien me placer, les Nurembergeois dirigèrent leurs canons contre nous, amis et ennemis, comme je l'ai dit, et un coup de coulevrine brisa en deux le pommeau de mon épée. La moitié pénétra dans mon bras, en même temps que trois lames de mon brassard. Le pommeau s'était engagé dans le brassard et s'y était mêlé. Je m'étonne encore que le coup ne m'ait pas jeté à bas de mon cheval. Le corps du brassard était resté entier, les bords seuls avaient été pliés et enfoncés. Le reste de la poignée de mon épée et la garde s'étaient recourbés sans se briser, et, pénétrant sans doute au défaut de l'armure séparant le gantelet du brassard, m'avaient abattu la main. Bref, mon bras était fracassé par devant et par derrière, et en y portant les yeux, je vis ma main qui tenait encore un peu à la peau. Je ne fis semblant de rien ; je détournai tout doucement mon cheval, et, heureux de n'avoir pas été fait prisonnier, je me dirigeai vers ma compagnie. Je n'étais pas encore loin de l'ennemi, quand je fus croisé par un vieux lansquenet qui, lui aussi, voulait se jeter dans la mêlée. Je l'appelai et le priai de venir voir comment j'étais accommodé. Il m'entendit et s'arrêta. C'est lui qui alla chercher le chirurgien. Quand j'arrivai à Landshut, mes anciens compagnons me racontèrent que le même coup qui m'avait blessé avait atteint un noble, Fabien de Walsdorf, et quoique j'eusse été frappé le premier, il était mort du coup. Ainsi il y eut perte en même temps pour les amis et les ennemis. . Depuis le dimanche après la Saint-Jacques jusque vers le carnaval (juillet 1504 à février 1505), je demeurai à Landshut, et chacun peut s'imaginer ce que je souffris pendant ce temps. Je demandai d'abord à Dieu, si je trouvais grâce devant lui, d'en finir avec moi, puisque je n'étais plus propre au métier de la guerre. Puis il me revint en mémoire ce que feu mon père

(1) Nous les avons puisés, pour une bonne part, dans le *Magasin pittoresque* (1868, p. 386 et suiv.).

et de vieux écuyers du palatin et du seigneur de Hohenlohe m'avaient parfois conté, d'un homme d'armes qui n'avait, lui aussi, qu'une main et n'en était pas moins alerte contre l'ennemi. Cela me préoccupait extrêmement... et je pensai que si je pouvais trouver un peu d'aide, ne fût-ce qu'une main de fer, ou quelque engin de ce genre, je pourrais encore, avec l'aide de Dieu, faire ma besogne en campagne aussi bien qu'un autre moins dévot à Dieu... Et, après avoir fait pendant près de soixante ans la guerre avec une seule main, je ne puis en vérité m'empêcher de reconnaître que Dieu tout-puissant, éternel, miséricordieux, m'a merveilleusement secondé de grâces extraordinaires pendant toutes mes guerres, hostilités et vicissitudes (1). »

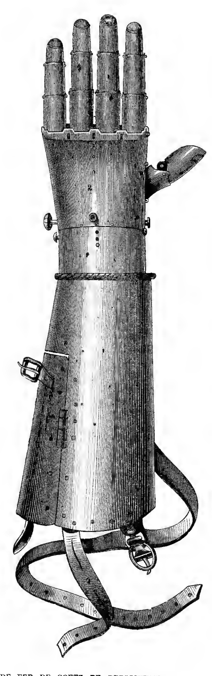
Cet engin, cette main de fer qui a rendu de si longs et si loyaux services à Gœtz est, en effet, pour le temps, une merveille d'exécution et un vrai chef-d'œuvre de mécanique. Elle fut faite par un armurier de Olnhausen, village voisin de Jaxthausen. Une description très complète en a été donnée dans un splendide volume, rédigé par un Allemand nommé Mechel, qui dédia son ouvrage, en 1815, aux trois souverains François, Alexandre et Frédéric-Guillaume. Les planches qui accompagnent le texte de Mechel ont été reproduites dans une biographie publiée par un descendant du chevalier (2).

C'est de ce dernier ouvrage que nous avons tiré nos dessins. Ils permettent de saisir le mécanisme adopté par l'habile armurier. Ce mécanisme, caché dans l'intérieur de la main, n'était pas complètement automatique. Un point d'appui, ou bien l'intervention de la main gauche, était nécessaire pour imprimer une flexion à chaque doigt, qui, une fois placé ainsi dans une position, la gardait jusqu'à ce qu'on touchât un bouton faisant office de détente. Cette détente pressée faisait instantanément reprendre au doigt sa position primitive, droite et raide. On voit que ce mouvement ressemble assez à celui que produit le chien d'un fusil quand on l'arme ou quand on le lâche ; seulement, tandis que, dans un fusil, la détente abat le chien, ici, par une disposition inverse, elle redressait et rouvrait les doigts. Le pouce et le poignet obéissaient à des ressorts distincts. Cet ensemble paraît avoir été combiné pour donner avant tout une grande fixité à la position que prenait la main quand elle était serrée. Dès que les doigts et le pouce étaient courbés, il était impossible qu'ils revinssent spontanément sur eux-mêmes ; les ressorts intérieurs, enfoncés dans des dents d'arrêt, leur donnaient une fixité complète. Un de nos dessins rend le jeu de ces dents visible. Il fallait absolument que le ressort fût détendu à l'aide d'une forte pression sur les boutons, pour que l'objet saisi, rênes ou épée, pût se dégager de l'étreinte de fer où il se trouvait emprisonné. Si le nombre des mouvements de cette main était limité, la pression qu'elle exerçait était d'une solidité à toute épreuve.

C'est depuis 1798 seulement que la main de Gœtz est visible au château de Jaxthausen. Par suite de mariages, elle était sortie de la famille de Berlichingen ; en 1788, elle se trouvait en la possession du baron de Hornstein. La comtesse de Hadik, née baronne de Berlichingen, supplia alors son propriétaire de s'en dessaisir en sa faveur. Il y consentit, et la baronne, qui paraît avoir eu pour son ancêtre le

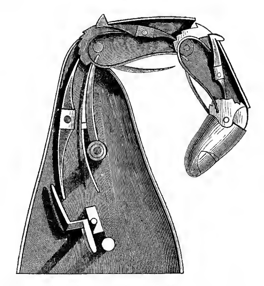
---

(1) Cf. *Revue germanique*, 1862.
(2) *Histoire du chevalier Gœtz de Berlichingen et de sa famille*, par le comte Gœtz de Berlichingen-Rossach. Leipzig, 1861, in-8.



BRAS ET MAIN DE FER DE GOETZ DE BERLICHINGEN, CONSERVÉS AU CHATEAU DE JAXTHAUSEN.

culte le plus fervent, déposa, quelques années plus tard, la précieuse main dans les archives de son manoir, où elle doit à jamais être conservée. C'est par faveur toute spéciale qu'on avait consenti à se dessaisir de la relique, pour la prêter à l'Exposition organisée par le Dr Holländer.



DOIGT DÉTACHÉ DE LA MAIN DE FER DE GOETZ DE BERLICHINGEN.

Les pièces orthopédiques de cette époque, qui sont parvenues jusqu'à nous, sont peu communes. Un de nos distingués confrères, grand collectionneur, le Dr Hamonic, a eu cependant la bonne fortune de découvrir une main artificielle qui rappelle celle du chevalier Gœtz de Berlichingen ; à cette différence près qu'elle était destinée à un personnage amputé de la main gauche, tandis que la main de fer du chevalier appartenait à la main droite. Ce n'en est pas moins une très curieuse et très rare pièce que possède le Dr Hamonic.

Le dîner des « Bicéphales ».

A la suite de la nomination du Dr Paul Richer comme membre de l'Académie des Beaux-Arts, plusieurs de ses collègues, membres pour la plupart de l'Académie de Médecine, songèrent à fonder un dîner où, deux fois par an, ceux d'entre eux s'occupant de choses d'art pourraient en causer à loisir. L'un proposa d'appeler cette réunion gastronomique « Dîner des hermaphrodites ». Un autre — et ce fut, dit-on, le docteur Delbet, appuyé en cela par le docteur Richelot — lui préférait le nom de « Bicéphales ». Le dîner étant tout récent, il y a lieu d'espérer qu'on tombera vite d'accord sur le titre a adopter. Pour le moment, douze médecins en font partie : les docteurs Debove, Cazalis, Blondel, Ribemont-Dessaignes, Paul Richer, Charles Richet, Delbet, Richelot, Paulin, Chicoteau, Pozzi et Roger.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les chimistes et l'éclairage au gaz, en 18.7. — A la dernière séance de la *Société française d'Histoire de médecine*, M. le professeur R. Blanchard a fait une communication sur nn curieux rapport inédit d'Orfila, J.-B. Dumas, Chomel et du baron Thénard (1847).

Ces savants avaient été consultés par le ministre de l'instruction publique sur le rejet ou l'emploi du gaz pour l'éclairage des bibliothèques.

La Commission conclut au rejet : 1o parce que le gaz pouvait vicier l'atmosphère des salles de lecture *et la rendre irrespirable*; 2o parce qu'il pouvait être cause d'explosions ; 3o *parce qu'il pouvait causer des ophtalmies « scrofuleuses »* ; enfin 4o *parce qu'il risquait de détériorer les reliures des livres !* (*Presse médicale*, 29 août 1906.)

Plus de petits pieds, en Chine. — L'impératrice douairière de Chine est entrée dans une violente colère, en apprenant qu'on n'observait pas universellement l'édit par lequel elle invitait les pères et les mères à ne pas comprimer les pieds de leurs filles

Le Grand Conseil va promulguer une ordonnance, déclarant toutes fonctions publiques fermées à ceux dont les filles auraient les pieds comprimés. (*Le Journal.*)

L'état mental d'Émile Zola. — Après une remarquable revue des Rougon-Macquart, que le professeur Bianchi qualifie de plus merveilleux traité de pathologie des caractères qui ait jamais été écrit, l'auteur trouve dans *Lourdes* et dans *Paris* un plan de thérapeutique et de prophylaxie sociales conçu dans le but de combattre les maux qui affligent la France. Zola lui apparaît comme un précepteur éthique et un réformateur social.

Mais s'il admire l'observateur, il critique les exagérations idéo-émotives de l'homme de race latine, qui lui font entrevoir la réalisation d'un idéal de justice et de bonheur par des moyens immédiats, et non du fait scientifique d'un lent perfectionnement.

Faut-il, avec Nordau, faire de Zola un dégénéré, exhibitionniste, coprolalique, idéaliste ; ou bien le voir, avec Tolstoï, Bovis et d'autres, nimbé de l'auréole des intelligences supérieures et peut-être du génie? Il n'est, pour Bianchi, ni un dégénéré ni un pessimiste. Quant au génie, il n'apparaît dans aucune de ses œuvres prises isolément, car il n'y a nulle part création. Mais ce qui est génial, c'est la conception artistique d'une immense représentation de la vie moderne et surtout de la pathologie ; géniale aussi, la force morale de l'homme.

Zola est mort à temps ; il ne pouvait plus que se répéter ou diminuer. Il a laissé, mieux éclairées qu'en aucun temps, les deux voies qui s'ouvrent à la vie des peuples comme à celle des individus : celle de l'injustice, de la paresse et de la débauche, synonymes de dégénérescence et de misère, et celle de la vérité, de la justice et du travail, route de l'évolution et de la victoire.

(*Annales médico-psychologiques*, juillet-août 1906.)

Nos Enquêtes

Outre le *referendum* dont nous avons posé les termes dans le numéro de la *Chronique* du 15 juin dernier (p. 394), nous avions envoyé à un certain nombre de personnalités, qui nous avaient paru le plus autorisées à prendre la parole dans ce débat, la lettre dont le texte suit :

« La *Chronique médicale* serait heureuse de recevoir et de publier votre appréciation sur deux questions, graves entre toutes, suscitées par le nouveau roman d'André Couvreur, *Le Fruit*, dont l'envoi vous a été fait. Vous trouverez, en parcourant les pages 366 à 370, le sujet de notre enquête. En voici d'ailleurs le résumé :

« Il existe entre la nature et la civilisation un conflit permanent, intéressant au plus haut point l'avenir de la race. La nature donne à l'homme, dès l'âge de l'adolescence, avec les facultés de la reproduction, le besoin créateur; et la société en dressant la barrière de ses mœurs et de ses complications matérielles, s'oppose à ce que l'instinct d'amour soit satisfait avant le moment social du mariage.

« Comment solutionner ce problème, au mieux de la santé, des élans impulsifs du génie de l'espèce et des exigences de la vie civilisée ?

« 1° *L'homme doit-il rester chaste jusqu'au mariage ? Ne craignez-vous pas que l'abstinence soit une cause d'amoindrissement de ses qualités viriles ?*

« 2° *Si vous pensez que l'individu doit accomplir sa fonction d'homme, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à l'époque où il sera capable de se charger d'une famille, comment estimez-vous qu'il puisse le faire, sainement, raisonnablement, sans nuire à son avenir, sans porter préjudice non plus à autrui ?*

Nous consacrerons un numéro à ces réponses, qui ne manqueront pas, nous en sommes convaincus, d'un certain intérêt. Nous espérons que vous voudrez bien y joindre la vôtre, et nous vous prions, Monsieur, de croire à nos meilleurs sentiments confraternels.

La Chronique Médicale.

Ainsi qu'on va en juger, les réponses ont été copieuses et, à divers titres, intéressantes. Malgré notre habitude de respecter, jusqu'à ses limites extrêmes, la liberté d'opinion de chacun, nous avons dû refuser l'insertion de quelques épîtres dont le ton eût paru à nos lecteurs, comme à nous-même, malséant. Ceux de nos correspondants qu'atteint cette mesure regrettable en ont été avisés ; les autres communications seront publiées partie dans ce numéro, partie, faute de place, dans un numéro ultérieur.

Tout d'abord, donnons la parole à M. Frédéric Passy, le vénéré membre de l'Institut, qui fut le premier à répondre à notre questionnaire.

A M. le Dr Cabanès, *Directeur de la « Chronique Médicale »*.

Je me suis fait lire, Monsieur, le questionnaire dont vous avez cru devoir m'adresser un exemplaire. J'ai pris également un aperçu du livre de M. Couvreur, *Le Fruit*, à propos duquel vous avez ouvert une enquête ; et j'ai tout particulièrement attiré mon attention sur les quelques pages dans lesquelles se trouve directement posé le problème qui vous préoccupe. Vous me permettrez, puisque c'est une opinion sincère que vous demandez, de vous donner la mienne en toute franchise, dût cette franchise vous paraître un peu brutale. Je ne puis (laissant, d'ailleurs, absolument de côté les intentions, que je respecte) a mieux résumer que dans ces deux mots : la thèse à laquelle il semble que l'auteur, après avoir exposé le pour et le contre, donne son adhésion, est absolument inavouable. C'est une thèse de bestialité pure, et, comme il arrive à toutes les thèses radicalement fausses, elle va précisément contre son but, qui serait l'amélioration de l'espèce humaine. Dégradation morale, conduisant fatalement à la dégradation physique, voilà à quoi le système proposé par M. Couvreur se réduirait.

Il est fondé, d'abord, sur une méconnaissance grossière des lois fondamentales de l'organisme humain et de ses conditions de développement et de croissance. Il n'est pas vrai que l'homme, aussitôt que commencent à s'éveiller en lui les premiers instincts de la puberté, soit condamné, sous peine de voir s'étioler ou s'annuler sa puissance procréatrice, à chercher, n'importe à quel prix, à satisfaire les sollicitations de la chair. Il est certain, au contraire, que s'il y a difficulté et mérite à résister à ces sollicitations, il y a avantage aussi, et qu'aucune peine n'est mieux et plus sûrement payée. Il est certain que le sentiment de la dignité personnelle, d'abord, le respect de cette puissance créatrice, ensuite, et le devoir de la laisser se développer sainement, au lieu de l'épuiser et de la compromettre par un usage abusif et prématuré, doit avoir sur la volonté, qui est l'acte viril par excellence, assez d'influence pour lui conserver la maîtrise du corps comme de l'esprit ; et l'expérience démontre que ce sont précisément les hommes qui ont le moins cédé aux entraînements de la première jeunesse qui se montrent, lorsque l'âge a achevé son œuvre en eux, les plus robustes et les plus aptes à faire souche de rejetons bien venants ; comme à produire, dans les sciences, dans l'industrie ou dans les lettres, des œuvres véritablement supérieures. Physiologiquement, d'ailleurs, aussi bien que moralement, ce qu'on appelle l'amour ne mérite ce nom et ne peut être sain et fortifiant que lorsqu'il est normal : normal comme venant en son temps, et normal comme étant la manifestation d'un sentiment avouable et fortifiant. Le don du corps, auquel on le réduit trop souvent, n'est réellement l'amour que s'il ne se borne pas à l'accomplissement brutal d'un besoin purement physique, si le cœur y a sa part et s'il se trouve anobli par le don de l'âme.

Et c'est pourquoi la chasteté, que l'on raille comme une faiblesse ou que l'on condamne comme un manque de vitalité, se trouve être,

au contraire, une preuve et une condition de force et de vitalité. C'est à lui restituer ses titres d'honneur que devraient s'appliquer, s'ils comprenaient mieux le double caractère de la nature humaine, les hommes réellement soucieux de la conservation et de l'amélioration de la race.

Ce n'est pas ainsi, malheureusement, que beaucoup l'entendent. Dominés par des préoccupations exclusives, ils ne veulent voir en nous que la bête humaine, et, croyant mieux cultiver cette bête, ils la ruinent. Les Spartiates, chez lesquels cette préoccupation animale primait tout, nous ont laissé, à cet égard, un enseignement significatif. Leur prétention était de former avant tout une population exceptionnellement vigoureuse, vaillante et forte. Et dans ce but, ils prenaient soin de supprimer, ainsi que le fait l'un des personnages du roman de M. Couvreur, tous les enfants qui leur paraissaient débiles ou mal conformés; ne songeant pas, les malheureux, que, parmi ces déchets apparents de leur progéniture, pouvaient se trouver un avorton qui deviendrait un hercule, et un malingre qui serait un génie. Ils aboutirent à la décadence, et à la décadence par la dégénérescence. Sparte, a dit Aristote, a péri faute d'hommes : *Apoleto di' oliganthropian*. Ne recommençons pas, sous prétexte de progrès, l'erreur de Sparte; et laissons, dans les romans, heureusement non réalisés, du divin Platon, les plans humiliants de haras humains, qui ne nous donneraient pas plus la beauté physique que la grandeur morale.

Frédéric Passy.

***

M. Quentin-Bauchart, vice-président de la Société des Gens de Lettres, nous fait l'honneur de nous adresser l'épître ci-dessous, un peu différente de ton de la précédente, mais qui n'est pas dépourvue d'humour.

Monsieur,

Je répondrai par une simple anecdote à la question que vous me posez.

J'avais, lorsque je faisais mes études de droit, un camarade qui professait une sainte horreur pour la femme. Il affirmait très haut qu'il désirait réserver sa virginité pour l'épouse légitime qu'il choisirait.

Je me souviens parfaitement que nous le blaguions fort, et qu'un jour entre autres, où nous lui avions donné rendez-vous dans une brasserie servie par des femmes, comme il en existait alors en grand nombre au quartier Latin, nous le vîmes, à notre grande joie, prendre la porte et s'enfuir au plus vite, dès qu'il s'aperçut de l'endroit où il se trouvait.

Il demeura bien une quinzaine sans nous parler...

L'infortuné se maria avant d'avoir atteint la trentaine... et, moins d'un an après son mariage, sa femme, qu'il adorait, le quitta pour s'enfuir... avec un prêtre !!!

Il en mourut de chagrin quelques années après.

J'affirme l'authenticité de l'histoire.

A vous, ou plutôt à vos lecteurs à en tirer la morale !

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Quentin-Bauchart (Jean Berleux),
Vice-Président de la Société des Gens de Lettres.

*
* *

Nous continuons la série des réponses de littérateurs; voici celle de M. Maurice Boniface, le dramaturge au talent souple et fort :

Monsieur,

Pour vous dire si l'abstinence prolongée peut amoindrir les qualités viriles, il me faudrait des souvenirs d'expériences personnelles, dont j'avoue être dépourvu. Et à la question de savoir comment un jeune homme doit se conduire avant le mariage, on ne saurait guère répondre, me semble-t-il, que par des badinages d'ordre très inférieur, ou alors par des préceptes plus faciles à donner qu'à suivre... Impossibilité, Monsieur, qui décèle une fois de plus l'embarras de notre temps, — si remarquable en chirurgie et en mécanique appliquée, — dès qu'il s'agit de problèmes sociologiques !

Le propre du talent, voyez-vous, est d'aimer les questions insolubles. Du moins, cela nous vaut-il parfois, comme pour *le Fruit*, un beau roman de plus. C'est toujours un résultat.

Veuillez croire, Monsieur, à ma considération très distinguée.

Maurice Boniface.

*
* *

M. Fernand Calmettes, bien connu par des travaux historiques de haute valeur, vient à son tour nous dire :

C'est le sort de tout perfectionnement humain de porter en soi le vice initial d'où sortira la somme de mal égale ou supérieure à la somme du bien qu'il réalise. En travaillant à l'amélioration matérielle de son existence sociale, l'homme s'est embarrassé d'un appareil de science qui l'encombre et d'un mirage de luxe qui le dupe. Ce qu'il a cru gagner, ce qu'il a gagné même en bien-être factice, il le perd en vraie jouissance. Et, puisque son but final est l'étreinte créatrice, puisque pour lui le seul bonheur saisissable réside dans la libre possession du chair à chair, tout ce qui l'éloigne de ce destin supérieur, les longs stages scolaires, l'obsédante poursuite du faux bien-vivre, l'arrêtent et le gênent dans l'épanouissement de ses énergies sexuelles. Bien souvent il est encore à l'école longtemps après avoir passé l'âge d'être père, et quand l'éveil génésique, que vous fixez à dix-huit ans, lui commande de s'offrir vierge à la virginité de la toute jeune épouse, il se voit réduit à dériver ses robustes élans vers les pollutions louches ou les fornications basses, dans les saletés de la copulation publique. En dénonçant cette avilissante déviation du noble geste des mâles, M. Couvreur fait appel aux esprits sincères pour rechercher s'il est un remède possible.

Doit-on réclamer du jeune adulte qu'il demeure chaste jusqu'à l'époque de plus en plus retardée du mariage ? Autant demander à la nature de cesser d'être ce qu'elle a toujours été, ce qu'elle sera toujours, l'impérieuse ordonnatrice des poussées irrésistibles. Et, s'il ne reste chaste, le pubère en crise de désirs pourra-t-il trouver institué pour son régime fonctionnel un service plus ou moins officiel de protection coïtale ? L'excellent docteur Bouret

rêve l'établissement de lupanars hygiéniques, sortes de haras à blanc, pour la passade sanitaire. J'avoue à M. André Couvreur que je n'ai guère confiance dans l'organisation pratique, dans l'administratiou sage et continue de ces refuges académiques, multipliés sur toute l'étendue du territoire national selon les besoins très intempérants du rut expansif. A mon sens, la seule solution saine et morale de ce difficile problème serait le sacrifice des complications d'existence inutiles et le retour au mariage de jeunesse, à l'union précoce conforme aux délais comme aux vœux de la nature. Mais les mœurs des peuples n'ont jamais eu la sagesse de revenir en deçà du but lorsqu'elles sont allées au delà. Résignons-nous donc au stupre obligatoire et que le docteur Bouret me pardonne, si je ne partage pas sa chimère du bon dégorgeoir pour le salut de la race.

Fernand CALMETTES.

*
* *

Suivent les réponses de MM. Paul REBOUX, Léon RIOTOR et André FONTAINE, tous trois hommes de lettres, dont l'opinion méritait d'être recueillie.

Il me paraît difficile de suivre une règle, lorsqu'il s'agit de dérèglement.

Certes, il vaudrait mieux se marier jeune; cela réussit presque toujours.

Sinon, préférons aux prostituées les femmes mariées ou les jeunes filles. La prostitution expose le jeune homme aux maladies vénériennes; l'union libre l'expose à procréer. Or, les maladies vénériennes contaminent sans recours l'individu et la race, mais on peut prévenir l'enfantement par l'avortement. Un avortement pratiqué dans des conditions hygiéniques est sans péril. Je conclus donc qu'on devrait songer à créer des cliniques publiques d'avortement.

Par là, les unions libres deviendraient sans inconvénients. — Et l'union libre est le meilleur état qui, pour un jeune homme, puisse précéder l'union définitive.

Paul REBOUX.

*
* *

Les troublantes pages d'André Couvreur ont suscité en moi tout un monde de pensées, et j'avoue ne pas savoir ce que je dois le plus admirer de cette logique sagace qui met face à face les lois de la nature et de la société, ou de l'amusante conclusion du grand couvent sanitaire d'amour qu'en tire le vieux docteur Bouret.

Je ne suis pas assez médecin pour connaître l'étiage des âges et des fonctions reproductrices.

Mes observations toutefois m'ont suffisamment indiqué que les mariages jeunes étaient les mieux fécondés, que les enfants, le « fruit », y étaient plus sains et plus vigoureux, et que nombre d'hommes, soucieux de paternité, se désolaient d'avoir trop attendu.

Qu'il y ait une époque où la nature parle sans avoir à produire, pour les jeunes hommes encore trop faibles de semence, pour les femmes que la ménopause rend désormais improductives, c'est des plus évi-

dents ; mais qu'on emploie ceux-ci à soulager celles-là, ou les secondes à faire patienter les premiers, c'est d'un agencement ingénieux auquel il faut laisser se livrer les seuls intéressés. C'est une idée de médecin, ce ne peut être une idée de poète. Je crois que la jeunesse doit toujours aller à la jeunesse, et si l'âge mûr y retourne avec joie, c'est par désir de se rajeunir lui-même. Excusons-le. Rien de plus.

Que l'homme ne reste pas chaste jusqu'au mariage, mais qu'il se marie le plus tôt possible. La vache enragée, les soucis, l'absence de « position » ? On les supporte mieux à deux, voire à trois, avec de l'amour et des caresses autour. Avant qu'il ait trouvé sa compagne définitive, il ne manquera pas de ces folles de leurs corps qu'on oublie aussitôt vues, dont le contact fugitif ne saurait, restant prudent, nuire pas plus à autrui qu'à lui-même ou à son avenir. Couvreur conclut admirablement dans ce sens. Mais, entre nous, qu'en pensent les jeunes filles ?

Léon Riotor.

*
* *

Monsieur et cher Confrère,

Le dernier roman de M. André Couvreur, si suggestif et si vigoureux, n'a pas modifié mes idées sur le sujet qui préoccupe la *Chronique médicale*. C'est sans doute qu'elles ne différaient pas beaucoup de celles de l'auteur, quoique je n'aie guère confiance dans le rapprochement qu'il souhaite entre les femmes trop mûres et les jeunes gens trop verts Mais enfin, quand la nature ne se prête pas à nos petites combinaisons sociales, il nous appartient de l'y plier. (La civilisation, qu'est-ce autre chose ?) Ce principe admis, le problème actuel se réduit à ceci : semer sans récolter. Avouez que la solution en est simple, connue, courante ; tout au plus embarrassera-t-elle quelques adolescents dénués d'expérience ; mais on prétend qu'il y en a si peu !

Quant à la chasteté, le seul inconvénient que je trouve à ce remède, c'est de n'être pas, si j'ose le dire, à la portée de toutes les bourses. Hercule ne pouvait pas être chaste ; et alors que faire ? Semer sans récolter, quand on est né semeur.

Recevez, etc.

André Fontaine.

*
* *

Passons maintenant aux médecins. Quelques semaines à peine avant sa mort, nous recevions du regretté Dr Morache la lettre suivante, sans doute la dernière ou une des dernières consultations que l'éminent professeur ait rédigées :

Dans son œuvre, André Couvreur soulève cette question : le jeune homme parvenu à l'âge de raison, auquel les passions génitales deviennent impérieuses, doit-il être autorisé, par la morale, à les satisfaire sur la femme qui consent à subir ce contact, qui l'accepte même avec plaisir ? Mais alors que devient la « graine » perdue sans profit pour personne ? ou bien ne vaudrait-il pas mieux utiliser cette graine pour faire des enfants ?

Mais alors c'est imposer le mariage ou l'union libre, mais sérieuse, créant des devoirs sociaux, à un âge auquel, dans les conditions de la vie ordinaire, le géniteur, le père, n'est pas en état de les remplir.

Il existe, on le sait, entre la nature et la morale religieuse, une incompatibilité plus qu'apparente. La religion répond en prescrivant de rester chaste, absolument chaste, pendant toute la vie, aussi longtemps, du moins, que l'on n'est pas autorisé par le mariage.

Les esprits sérieux regardent l'abstinence religieuse comme infiniment plus commune que ne le croient certains esprits sceptiques, sans que cette règle de conduite porte atteinte aux qualités physiques ou morales de l'individu. On semble avoir trop érigé en principe cette prétendue règle physiologique : la santé n'existe que par le fonctionnement de tous les appareils, de l'appareil génital plus spécialement. On méconnaît que, dans beaucoup de cas, il faut tenir compte de l'accoutumance.

Cette dernière règle appartient aussi aux vérités physiologiques.

Nous reconnaissons volontiers que le principe de chasteté ne soit souvent, chez certaines natures, difficile à observer ; mais ce serait fausser la vérité que d'admettre qu'il n'existe nulle part, que l'influence d'une profonde conviction, d'une foi religieuse surtout, ne puisse agir puissamment, assez certainement pour annuler telle disposition ; il y a lutte, c'est possible, c'est certain, mais l'*esprit* finit par triompher. Voilà la vérité, ramenée à l'application vraie.

Tous les hommes ne sont pas en mesure d'arriver à ce résultat ; il faut des qualités exceptionnelles, nous l'admettons volontiers ; elles ne sont que plus admirables quand elles existent et marquent le triomphe de la volonté, de l'énergie, la victoire de l' « esprit » sur la matière, substituée à son asservissement.

Mais il n'est pas nécessaire d'aller toujours aussi loin et d'imposer une obligation à laquelle tous ne sont pas préparés ni capables de l'être. Puisque la société moderne est ainsi organisée, que le mariage ou l'union libre, mais sacrée, n'existe pas comme nous admettons qu'elle existera dans la société de demain, nous ne voyons pas la nécessité non plus d'être trop intransigeant et d'associer deux incompatibilités. Permettons au jeune homme des relations génitales avec une femme décidée à les accepter. La graine, suivant la vigoureuse expression du Dr Bouret, sera perdue sans doute ; mais mieux vaut encore, et de beaucoup, la perdre sans profit, que de l'utiliser à produire des enfants chétifs, destinés à toutes les misères, se développant sur des organisations tarées.

Nous sommes donc de ceux qui pensent que liberté doit être laissée au jeune homme, aussi longtemps que la société ne sera pas ainsi organisée, que le mariage ou l'union libre ne soit pratiquement possible avant un certain âge, mais à la condition expresse que ce soit pour lui un devoir étroit de ne pas lancer dans la vie des êtres destinés à devenir, par suite de leur organisme inférieur, de véritables tarés intellectuels ou physiques, fatalement destinés aux pires misères.

Ce raisonnement paraîtra à beaucoup d'esprits comme appartenant à une morale inférieure, il est cependant absolument conforme à la vérité sociale et pratique.

G. Morache,
Professeur à la Faculté de
Médecine de Bordeaux.

*
* *

Les réponses suivantes émanent de différents confrères collaborateurs de notre revue, dont le nom, est familier à nos lecteurs. Nous les donnons dans l'ordre de leur réception.

M. le D[r] LÉTIENNE, ancien interne des hôpitaux de Paris, nous écrit :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA « CHRONIQUE MÉDICALE ».

Les questions que vous voulez bien me poser, à propos du livre récent de M. André Couvreur, sont vraiment des plus embarrassantes.

La première, je crois, se résoud d'elle-même par la négative. On ne pourra jamais faire que l'homme ne soit pas irrésistiblement poussé à utiliser une fonction que la nature lui a donnée avec l'impérieux devoir de l'exercer. La plus efficace des raisons de l'abstinence, c'est l'amour lui-même. On ne parvient à la continence qu'en substituant à l'amour charnel un amour d'un autre ordre.

Réclamer le mariage précoce à une époque où la puissance familiale s'effrite, n'étant plus soutenue ni par les lois ni par les mœurs, ce n'est pas une solution. Quand même les jeunes hommes se marieraient au sortir de l'adolescence, la question ne serait pas encore résolue, car elle s'identifie trop avec celle de l'amour hors du mariage. Celui-ci durera autant qne notre état social. Les anciens ont tout fait pour en atténuer les mauvais effets : les uns ont resserré la famille et admis, à côté de l'épouse, la concubine légale ; les autres ont élargi la famille et institué la communauté des femmes, et partant celle des enfants. La moitié du genre humain actuel pratique encore, sous des formes diverses, la polygamie. Et nous aussi d'ailleurs. Mais nous n'avons réussi à masquer ces nécessités que par le mensonge. C'est à la culture de l'adultère et de la prostitution que nous a conduits notre goût délicat et précieux de civilisés vaniteux.

Dans son livre très remarquable et fort étudié, M. André Couvreur a proposé un remède ingénieux. Il me semble vouloir consacrer à l'amour des jeunes les femmes que la maturité a rendues stériles et que l'absence de famille fait sans devoirs. Mais je crains fort qu'à vingt ans on n'aime guère à s'endormir sur des rides, si bien émaillées qu'elles soient. Il n'y a que la jeune chair qui sente bon, disent les ogres de tous âges : les jeunes, parce qu'ils demandent à juste titre ce qu'ils ont ; les vieux, parce qu'ils y trouvent le ressouvenir de leurs belles sensations passées.

Seul, peut-être, un rite religieux pourrait donner au culte de l'amour hors de la famille le charme et l'innocuité désirables ; mais le vent n'est plus guère aux religions.

Aussi faut-il attendre — encore longtemps — l'avènement d'une nouvelle phase de l'évolution de notre société, pour que de meilleures institutions remplacent les nôtres.

Avec le regret très sincère de ne pouvoir vous apporter une solution plus immédiate, je vous prie d'agréer, etc.

A. LÉTIENNE.

* * *

De M. le Dr Le Véziel, ancien professeur à l'Ecole de médecine de Caen.

Mon cher Confrère,

Permettez-moi quelques mots de réponse à l'enquête de la *Chronique médicale* du 15 juin 1906.

I. — Au point de vue de la morale pure, l'homme doit rester chaste jusqu'au mariage. Chez l'homme bien équilibré, jouissant de toute sa force virile, livré à des occupations sérieuses, la continence est non seulement possible, mais encore facile. Je ne dirai pas, comme certain prédicateur, que la résorption de la semence sert à la procréation des idées, mais je rappellerai que l'oisiveté est la mère de tous les vices qui peuvent affaiblir la constitution.

Ceci posé, s'il était dans les habitudes de la société de marier les jeunes gens à vingt ans, je conseillerais encore la chasteté, car la gaucherie et l'infériorité réelle du jeune homme qui n'a pas goûté au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal disparaîtraient rapidement et il n'aurait pas été exposé à des avaries pouvant s'adjoindre à des tares héréditaires possibles.

Cependant, pour certains tempéraments ardents, pour certaines imaginations vives, une sévère abstinence pourrait être la cause d'un épuisement nerveux prématuré ou d'habitudes très préjudiciables à la santé. Ces habitudes invétérées peuvent éloigner du mariage, amener la frigidité maritale et même la misogynie, cause de cruelles déceptions et d'unions malheureuses.

Dans les débuts du mariage, le défaut d'expérience peut occasionner les même résultats.

Donc, l'abstinence peut être une cause d'amoindrissement des qualités viriles; il est préférable que l'individu accomplisse sa fonction d'homme avant l'époque où il sera capable de se charger d'une famille.

II. — Les relations ne doivent avoir lieu qu'après une puberté bien établie, chez un homme de bonne constitution (vers l'âge de 18 ans). L'usage prématuré et l'abus peuvent avoir des conséquences funestes au point de vue physiologique. De plus, le jeune homme a toujours l'avarie à redouter, le collage à éviter, la paternité, même problématique, à craindre et l'honneur des familles à respecter.

La maîtresse idéale serait une femme du monde ou une bourgeoise romanesque, ayant beaucoup de soin d'elle-même, ayant tous les attributs de la bonne santé, tenue au décorum et n'étant libre que par intervalles.

A son défaut, une demi-mondaine bien entretenue par un homme forcé d'être circonspect et forcée elle-même par cette situation de suivre toutes les règles de l'hygiène spéciale. La fréquentation de plusieurs femmes de ce genre serait encore préférable : leur influence se contrebalancerait, et le jeune homme conserverait l'indépendance du cœur et une grande liberté d'esprit.

Point de petites ouvrières, qui n'ont point et ne peuvent avoir d'elles-mêmes tous les soins désirables.

Je ne parle pas des bonnes de la maison, des femmes du trottoir et

des maisons closes, qui ne doivent inspirer que de l'éloignement et du dégoût.

Quant à la fréquence des relations, il est bien difficile d'établir une règle générale. Les conséquences varient avec les conditions de l'acte, les tempéraments, les affinités. Ce qui est un excès pour l'un paraîtra naturel pour un autre. Il faut user et ne pas abuser : on abuse lorsqu'au lieu d'une sensation de bien-être et de légèreté, on éprouve de la fatigue et de l'affaissement, de l'inaptitude au travail et de la paresse intellectuelle. Il faut s'abstenir dans le cas d hésitation ou de doute sur les conséquences possibles ; ne point oublier, avant et après, les soins hygiéniques indispensables ; s'adresser à son médecin dès qu'on a quelque sujet de crainte ; attendre une quinzaine de jours avant de changer d'autel et enfin ne point abuser de la confiance des familles respectables pour y semer le déshonneur.

De cette façon, je crois, l'individu a toutes chances d'accomplir sa fonction d'homme, sainement, raisonnablement, sans nuire à son avenir et sans porter préjudice non plus à autrui.

Le Véziel.

* * *

De M. le Dr Jablonski, de Poitiers.

Monsieur et honoré Confrère,

J'ai tenu à répondre à votre enquête sur *le Fruit*, l'ouvrage d'André Couvreur, que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt :

1° L'homme doit s'efforcer de rester chaste jusqu'au mariage. L'abstinence n'est point une cause d'amoindrissement de ses qualités viriles.

2° J'ai déjà eu l'occasion en 1901 de traiter cette question devant la Société de prophylaxie sanitaire et morale, et je persiste dans mes conclusions.

L'homme nubile à 18 ans ne peut pas, dit-on, se marier avant la trentaine, c'est-à-dire avant d'*avoir une position*.

La religion, la morale, son intérêt propre lui défendent d'avoir des rapports sexuels avant le mariage ; mais peut-on attendre jusqu'à 30 ans?

Je reconnais que, le plus souvent, c'est très difficile, je dirai même impossible.

Et alors, nos jeunes gens courront fatalement un des *deux risques* de Michel Corday, — et, en dehors de ces deux risques, combien d'autres, moins graves peut-être, mais bien fâcheux cependant au point de vue social !...

Et comment pouvons-nous remédier à cette situation? — *En mariant de bonne heure nos enfants.*

Les principaux obstacles aux mariages précoces sont le service militaire, les hautes études, les difficultés de l'existence pour un jeune ménage sans fortune, etc. Aucun de ces obstacles ne résistera à un examen sérieux :

1° Le service militaire de deux ans ne peut empêcher deux jeunes fiancés de tenir leurs serments, et *a fortiori* deux jeunes époux d'être fidèles.

2° Les hautes études ne sont pas incompatibles avec le mariage, car beaucoup d'étudiants ont des maîtresses avec lesquelles ils vivent maritalement, et un certain nombre sont légitimement unis.

3° Quant à l'objection des *charges de famille*, je répondrai ceci :

Si nos enfants étaient habitués de bonne heure à envisager *sérieusement* la vie ; si les garçons, au lieu de *jeter leur gourme*, avaient conscience des devoirs de générateurs qui leur incombent; si les jeunes filles, au lieu de *flirter* dans les salons, se préparaient à leur rôle de futures mères de famille ; si les mamans étaient plus clairvoyantes et les papas moins indulgents, rien n'empêcherait les unions précoces ; car les parents, au lieu de rechercher pour leurs enfants *la fortune, qui ne fait pas le bonheur*, aideraient les jeunes ménages à se tirer d'affaire par l'économie et le travail. Ainsi s'accomplirait une grande réforme sociale dont l'égoïsme et la paresse empêchent seuls la réalisation. Ainsi s'épurerait, physiquement et moralement, une société dont la décadence est fatale, si nous persistons dans nos errements.

Dr JABLONSKI.

*
* *

De M. le Dr Lucien NASS :

1° L'homme devrait, assurément, brûler le moins possible de cartouches d'amour avant le mariage. Mais comme cet état social ne lui est ouvert que lorsqu'il a acquis une situation, il est bien évident qu'il ne peut attendre. Déjà le vice scolaire, universellement répandu, le sollicite depuis la puberté ; puis ce sont les fugues et les passades, parfois les liaisons dangereuses. Quant à savoir si l'abstinence tarit la source et dessèche la graine, c'est bien simple : procédons expérimentalement. Le tout sera de trouver des sujets... Cependant les éleveurs semblent n'attacher aucun intérêt à cette question : les chevaux de course vivent dans l'abstinence sexuelle pendant quatre ou cinq ans, jusqu'au jour où, promus au grade d'étalons, leur seule fonction devient de féconder des femelles. Leur *fruit* ne se ressent nullement d'avoir tardivement mûri.

2° L'homme accomplira donc sa fonction génésique avant le mariage, parce qu'il se refusera énergiquement à se soumettre à l'abstinence des pur-sang. C'est alors que le guettent les écueils les plus dangereux : au premier plan, toutes les maladies vénériennes ; puis l'abus des plaisirs sexuels, autrement dit la noce, avec toutes ses conséquences ; enfin et surtout, l'amour. Le jeune homme doit être préservé des attaques terribles de l'amour, qui brise les meilleures énergies et aveulit les cœurs, quand il ne peut radieusement s'épanouir dans une union, légale ou libre, mais franchement avouée. Ce n'est pas cet amour que connaissent les passionnés de vingt ans ; ils sont pris dans l'étau d'une liaison défendue, et dont la plupart souffrent cruellement... C'est Vénus tout entière à sa proie attachée. Quand enfin un père prévoyant, un ami secourable brise les chaînes délicieuses de l'infortuné, il reste pantelant, anéanti, diminué... Plus tard il se marie, mais sans amour, car on n'aime pas deux fois de la sorte.

A défaut d'une inutile virginité du corps, c'est la virginité du cœur que le fiancé doit apporter à son élue. Et pour que son sentimentalisme naturel ne le fasse pas aiguiller prématurément vers la voie passionnelle, dirigeons-le, dès l'âge pubère, vers d'aimables courtisanes qui, sans le fatiguer de caresses savantes, lui permettront de purger périodiquement ses génitoires. C'est bien ainsi que Paul Adam a compris le rôle social de la courtisane. C'est la juste solution à quoi conclut André Couvreur. Mais au lieu d'une vieille maquillée, comme

l'héroïne du *Fruit*, je voudrais une femme encore jeune, mais experte et hospitalière, saine et gracieuse..., la courtisane grecque, en un mot : car elle est le mortel ennemi de l'amour socratique.

D[r] Lucien NASS.

*
* *

De M. le D[r] FOVEAU DE COURMELLES :

André Couvreur a raison dans les réflexions profondes du docteur Bouret, du *Fruit* : la chasteté masculine n'existe pas, ou, ce qui revient au même, ne doit pas exister, sous peine de mettre en danger la race. Tout organe inexercé s'atrophie. D'autre part, que de déviations du sens sexuel dues à l'internat scolaire, à la domesticité, aux grands camarades, même pour ceux échappés à l'internat ! L'auteur a tout prévu, et son enquête atteindra ce résultat précieux de lui prouver qu'il a raison, éminemment raison ; mais apportera-t-elle la solution ?

Pour combattre l'atrophie ou l'apparente chasteté par déviation sexuelle, l'une des belles figures du *Fruit*, où elles abondent, notre confrère Bouret, propose de livrer les éphèbes aux femmes inféconde et encore assoiffées de caresses et de désirs. N'est-ce pas suivre les élans de la nature ? Ne voit-on pas journellement les adolescents rechercher les femmes plus âgées ? Ils se cachent aujourd'hui par hypocrisie sociale ; demain — si les vues d'André Couvreur, ou mieux du docteur Bouret, se réalisaient — ce serait admis Et que l'on ne crie point au scandale : est-ce que l'homme se gêne d'épouser de la main droite, ou de l'autre, une femme plus jeune que lui, et l'on trouve cela *naturel !* Pourquoi ne le serait-ce pas en sens inverse ? David, dans la *Bible*, a retrouvé des forces au contact d'une femme jeune. L'homme s'est créé une place à part dans la société civilisée, et il réprouve — en apparence — pour l'autre sexe, ce qu'il se permet. N'est-il pas cause, d'ailleurs, de l'état de choses actuel, qui l'empêche de se marier jeune, service militaire, position à se créer ? Dans les classes dites dirigeantes, le mariage est un luxe, et on n'y recourt que vieux ou usé en route par le labeur ou les plaisirs !... Quels *fruits !* La nature subit la loi des complémentaires, comme en électricité, domaine qui m'est cher. Pourquoi y résister ? J'ai essayé de démontrer, en *l'Esprit scientifique contemporain*, que tout cherche à se compléter : l'être vieux recherchant, même sans désir de reproduction et instinctivement, l'être jeune sur qui il s'appuiera moralement. Si les sexes sont différents, le plaisir conforme aux lois naturelles sera non plus solitaire, mais double et sans dangers. Les maladies disparaissent, et la race, maintenue forte et virile, se reproduira de même; les *fruits* seront superbes et sains.

Comment réaliser cet idéal ? En changeant nos mœurs. L'éphèbe timide aura pour la femme mûre et libre l'apanage de la jeune fille : c'est à lui qu'on fera la cour ! Mais la morale ? La santé prime-t-elle tout ? Ne sera-t-elle pas parfois en danger par des excès prématurés ? Permet-elle la négation de nos principes sociaux, si souvent méconnus du reste ? N'y aura-t-il pas quelque hideur dans ces réalisations ? Graves problèmes, que l'auteur, dans son beau livre qui fait penser, a eu raison de poser et qui ainsi se pourront préparer et sans doute résoudre.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D[r] CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 20

UN FRANC LE NUMÉRO

15 OCTOBRE 1906

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

›onnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière instante d'adresser toute communication concernant la « CHRONIQUE MÉDICALE » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Pathologie Littéraire

Schopenhauer a-t-il eu la syphilis?

par M. le Dr Paul Cornet (de Paris)

On dispute encore en Allemagne sur le point de savoir si la maladie dont souffrit Schopenhauer à Münich, en 1823, était la syphilis, et si, dans l'affirmative, ce mal eut une influence aggravante sur les conceptions pessimistes du très bizarre philosophe. M. Ivan Bloch (1) dit *oui ;* le Dr Wolf (2) répond *non*. Suivons un peu le colloque et essayons de conclure.

Quelle ironie cruelle, si ce grand contempteur de la femme, aux yeux duquel « il a fallu que l'intelligence de l'homme fût obscurcie par « l'amour pour qu'il ait appelé beau ce sexe de petite taille, aux épaules « étroites, aux larges hanches et aux jambes courtes », avait reçu, en échange de ses aménités fortement démenties en pratique, le mal de Fracastor ! A l'appui de cette hypothèse on invoque le témoignage des prescriptions médicales trouvées dans les papiers du défunt (3). On va jusqu'à en appeler au philosophe lui-même, qui, plus confiant d'ordinaire dans la charlatanerie que dans la médecine, reconnaissait pourtant « qu'il y a des cas où le médecin peut aider », et que « la syphilis « notamment est le triomphe du médecin ».

Dans un autre passage de ses *Parerga und Paralipomena*, Schopenhauer fait allusion à l'influence de la maladie vénérienne, non seulement sur le physique mais encore sur le moral. Et il ajoute : « Depuis « que le carquois de l'amour contient des flèches empoisonnées, il est « survenu dans les rapports entre les sexes un élément étranger, hostile, « diabolique ; de là est née une terrible méfiance..... » Autre part, il exprime l'avis que « les châtiments naturels du vice, en particulier la « maladie vénérienne, ont la moralité pour fin, en élevant une digue « naturelle contre les penchants des hommes ». Comme, au demeurant, Schopenhauer était d'une nature fort sensuelle, M. Bloch en conclut que le philosophe eut la syphilis, et que cette maladie contribua au développement de son pessimisme.

(1) Conférence à la Société pour l'histoire des sciences et de la médecine. (Berlin. mai 1906.)

(2) *Dies Krankeit Shopenhauers, im Jahre 1823.* (*Münch. med. Woch.*, 11 septembre 1906.

(3) Cf. *Chronique médicale*, 15 août 1906.

Cette interprétation plutôt hardie, pour le moins dans ses eonelusions, mérite une réplique. D'abord, il est parfaitement exact qu'il reehereha les femmes, ee eélibataire endurei qui prêeha l'aseétisme pour amener la fin du monde par la eontinenee absolue des sexes. Il lui survint même, eomme par hasard, un enfant naturel. Il semble bien aussi qu'à l'époque de la puberté, l'instinet sexuel lui réserva de dures souffrances morales. Notons eneore que, pendant son séjour à Dresde, alors qu'il était en pleine période d'enthousiasme eréateur, Sehopenhauer eut de violentes crises d'exeitation sexuelle qui, de son propre aveu, aetivèrent eneore sa produetivité eérébrale déjà si intense. Mais il est encore plus curieux, qu'à son deuxième séjour à Berlin (1825-1831), e'est-à-dire après eette date fatidique de 1823 où l'on suppose qu'il ait eu la syphilis, Sehopenhauer entretint des relations durables avee Mlle M... du Théâtre Royal ; et le souvenir de eette liaison fut si doux et si persistant que, plus de 30 ans après, il laissa dans un eodieille testamentaire un legs à son aneienne amie.

Mais quelle a pu être, en définitive, cette mystérieuse maladie de 1823 ? Sehopenhauer ne nous renseigne guère quand il éerit à son ami Osann, le 20 mars 1824 : « Il y a un an que je vins iei (à Münieh), et « quand six semaines après environ, je voulus eontinuer mon voyage, il « me vint toute une suite de maladies. J'ai passé tout l'hiver à la « ehambre et j'ai beaucoup souffert. Je vais mieux depuis un mois ; « mais je suis d'une telle faiblesse nerveuse, qu'en raison d'un trem- « blement des mains je ne peux qu'avee beaueoup de peine vous « répondre maintenant ; je suis épuisé et m'endors dans la journée. « De plus, je suis eomplètement sourd de l'oreille droite. Je pense que « la station thermale de Gastein me fera du bien ; après quoi, je « reviendrai par iei, non pour séjourner de nouveau dans ee climat « d'enfer, mais pour me rendre sur les bords du Rhin. Veillez à votre « santé eomme au plus grand des trésors ; le reste n'est rien. »

Que eonclure de cette lettre ? Möbius, de Leipzig, auteur d'intéressantes études pathologiques sur Gœthe, sur J.-J. Rousseau, sur Sehopenhauer, exprime l'opinion qu'il s'agit peut-être du typhus de Münieh ; mais il déelare que, somme toute, il ne sait rien. C'est done que les fameuses ordonnanees invoquées par M. Bloeh ne eonstituent pas par elles-mêmes des preuves.

Eh bien ! admettous que le philosophe ait eu passagèrement la syphilis. On ne saurait eonclure d'une telle affirmation que sa doetrine philosophique en devint plus sombre. D'abord, le prineipal ouvrage de Sehopenhauer, *le Monde eomme volonté et eomme représentation*, ouvrage dans lequel la noire empreinte du pessimisme et de l aseétisme est fortement et définitivement burinée, parut dès l'année 1818. Il est, en eouséquenee, inadmissible que, einq ans plus tard, la maladie syphilitique ait exercé une influenee essentielle sur la tournure d'esprit de Sehopenhauer. Il est vrai que M. Bloeh s'en prend à de nombreux passages des *Parerga und Paralipomena*. Mais il s'agit là d'un livre écrit au seuil de la vieillesse (en 1851) ; il s'agit d'une collection d'essais destinés au grand publie, et nullement de l'aggravation d'un système philosophique eonstruit depuis longtemps.

De plus, en 1823, Sehopenhauer avait 35 ans, alors qu'il est démontré, par les dounées biographiques, que, dès la première jeunesse, il eut un penchant des plus marqués pour la mélaneolie. A la mort de sou père (1804), il abaudonne avec joie les études eommereiales pour se livrer

avec passion à toutes autres études (minéralogie, botanique, histoire des Croisades, météorologie, physiologie, ethnologie, jurisprudence, chimie, magnétisme, électricité, ornithologie, ichthyologie, sans négliger la danse, la guitare ni les armes). Mais c'est surtout la philosophie abstraite qui l'attira, ainsi qu'en fait foi cette lettre à un de ses amis : « A 17 ans, je fus saisi de la misère du monde, comme « Bouddha dans sa jeunesse, lorsqu'il aperçut la maladie, la vieillesse, « la douleur et la mort. La vérité qui parlait haut et clair domina « bientôt tous les dogmes judaïques imprégnés en moi ; et ma conclu- « sion fut que ce monde ne pouvait être l'œuvre d'un être infiniment « bon, mais bien l'œuvre d'un diable qui a appelé les créatures à « l'existence pour se repaître de la vue de leurs souffrances. »

Il avait 19 ans quand sa mère l'éloigna de la maison, parce que sa « mine sombre, ses gémissements sur l'inévitable, étaient insuppor- « tables ». Une fois elle lui écrivit : « Tu peux venir à mes jours de « réception pour dîner le soir ; mais abstiens-toi de ces discussions « désagréables, ainsi que de toutes tes lamentations sur la bêtise du « monde et sur la misère humaine, car cela me cause toujours une « mauvaise nuit et des cauchemars, alors que j'aime bien dormir ! » Comme Frauenstaedt, son « vieil apôtre », lui demandait un jour s'il avait beaucoup souffert dans sa jeunesse, et si l'on pouvait ainsi expliquer son pessimisme, Schopenhauer lui répondit : « Pas du tout, « étant jeune homme j'étais toujours très mélancolique. »

Quelle doit être, en résumé, notre conclusion sur ce nouveau débat ? C'est qu'Arthur Schopenhauer fut malade, comme la plupart des « grands esprits », et que ses dispositions natives se suffisent à elles-mêmes pour expliquer ses doctrines, sans qu'il soit utile de rechercher l'influence d'une syphilis possible, mais pas encore démontrée. Contentons-nous du principe posé par Lombroso et bien avant lui par Sénèque (1), ainsi que des tares particulières relevées par Möbius et par d'autres. Entre l'auteur de *Parerga* et celui de *Le Monde comme volonté et comme représentation*, il n'y a pas de place pour d'autre influence que celle de l'hérédité. Le père du philosophe s'est tué dans un accès de mélancolie ; et parmi les ascendants paternels et maternels, on retrouve les traces de l'humeur violente, des phobies, des terreurs, des singulières lubies de ce persécuté qui devint le philosophe Schopenhauer.

L'affection auriculaire de Jean-Jacques.

Sous le titre de *l'Oreille d'un philosophe*, M. le Dr Menier (de Figeac) vient de reprendre (2) un problème agité à maintes reprises dans cette revue (3). Nos lecteurs n'ont pas oublié la passe d'armes courtoise qui eut lieu jadis entre deux de nos plus distingués collaborateurs, MM. le professeur Régis, de Bordeaux, et Courtade, de Paris, sur cette question encore controversée : quelle fut la cause de la surdité de Rousseau ?

Sans s'inquiéter des travaux de ses précurseurs, dont il semble n'avoir eu cure, M. Menier agite les différentes hypothèses qu'on peut

(1) « Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiæ. »

(2) Cf. *Archives internationales de laryngologie, d'otologie et de rhinologie*, septembre-octobre 1906.

(3) V. *Chronique*, 1899, 705 ; 1900, 5, 65, 90, 132, 173, 194, 353, 391.

émettre, qu'on a émises avant lui : la surdité de Jean-Jacques était-elle due à la sclérose du conduit auditif ? Etait-elle, au contraire, symptomatique d'une affection générale ?

Il rejette tout d'abord l'*otite scléreuse*, la maladie n'ayant pas eu « cette marche lente et sournoise, à la faveur de laquelle la sclérose s'établit sans être soupçonnée ; bien au contraire, ce fut dans les années qui précédèrent l'explosion soudaine de son mal, que Rousseau compléta son éducation musicale. L'otite scléreuse est, en outre, lentement mais sûrement progressive ; dans l'immense majorité des cas, le résultat définitif est la perte absolue de l'audition. Or, notre philosophe ne fut pas totalement sourd ; même sa dureté d'oreille ne fut, semble-t-il, que relative. »

Ici se pose nécessairement la question de savoir si Jean-Jacques eut la *syphilis*, laquelle joue le rôle important que l'on sait dans la pathogénie des maladies de l'oreille interne. Bien que les ennemis du Genevois lui aient souvent jeté à la face cette accusation, rien de sérieux ne vient l'appuyer ; sa syphilophobie nous est, au contraire, presque un garant de l'opinion contraire.

« La *maladie de Ménière* doit, elle aussi, être rejetée hors du nombre des hypothèses acceptables ; l'absence de vomissements, de troubles de l'équilibre et d'attaques nouvelles nous oblige à chercher ailleurs une autre explication. La *rupture d'un anévrysme d'une grosse artère du limaçon* doit aussi être mise hors de cause ; de pareils cas sont, en effet, d'une extrême rareté ; les lésions sont définitives et complètes et sont accompagnées de troubles de l'équilibre et de la marche. »

Enfin, M. Menier exclut l'*otite moyenne catarrhale*, vu la soudaineté du mal qui frappa Rousseau.

Il en arrive alors, par élimination, à accepter, sans en nommer le père, le diagnostic du Dr Régis, c'est-à-dire la *neurasthénie*.

« On sait, écrit-il, avec quelle prédilection les troubles des organes des sens (anesthésies, hyperesthésies, etc.) frappent les sujets atteints de névrose. Les troubles de la sensibilité cutanée, l'asthénopie accommodatrice, l'hypcracousie, les bruits d'oreilles, sont fréquents dans la neurasthénie, cette cousine germaine de l'hystérie.

« Or, Rousseau était un neurasthénique confirmé ; il n'eût pas de nos jours échappé aux multiples traitements préconisés contre ce mal de tous les siècles ; il les aurait, du reste, acceptés avec joie et même recherchés : ne dit-il pas lui-même qu'à « son état se mêlaient beaucoup de *vapeurs* » ; que les *vapeurs* succédèrent aux passions ? Nous avons depuis grécisé le terme, sans rien changer à l'affection.

« Les preuves de la neurasthénie de Rousseau abondent dans les mémoires auxquels il a, avec tant de raison, donné le nom de *Confessions*. »

Nous passons sur la démonstration, à l'aide de passages pris dans les *Confessions*, de la thèse soutenue, très brillamment du reste, par notre confrère ; elle ne nous apprend rien, avons-nous besoin de le répéter (1) ? Après tout, M. le Dr MENIER est-il peut-être ignorant des travaux de ses devanciers : ils ont, aussi, bien de l'outrecuidance, qui s'imaginent encore écrire pour être lus. A. C.

(1) Cf. dans le *Cabinet secret de l'Histoire*, 3e série (nouvelle édition), le chapitre consacré à la maladie de Rousseau. Nous appelons, à ce sujet, l'attention sur les variantes des deux éditions de notre ouvrage : elles sont de quelque importance, en ce qui concerne Rousseau.

Le poète Villon et la médecine.

Comment parler de Villon après Gautier et Marcel Schwob, sans oublier le très érudit Auguste Vitu? Le Dr SPALIKOWSKI (1) se défend de venir, après ces maîtres, étudier l'auteur du *Grand Testament*, « cette besogne ardue appartenant aux littérateurs ».

Il y a pourtant tels de ses vers qui intéressent le sociologue, voire le médecin ; ceux-là seuls nous doivent retenir. Aussi bien les peintures du poète sont d'un réalisme impeccable, nous pourrions même dire implacable, quand il décrit la maladie, l'agonie ou l'état du cadavre.

Villon avait-il donc des notions d'anatomie ou de pathologie? Pas la moindre, nous assure notre renseigné confrère.

Ce n'est pas, ajoute-t-il, parce qu'il contemple au charnier des Innocents des crânes desséchés qu'il lui prendra fantaisie de les étudier. Jamais, de plus, il n'eut les loisirs de feuilleter Hippocrate ni même les commentaires d'Averroès dont il fait mention (2) ; seulement il a vu et retenu. Dans son bavardage, il laisse parfois échapper d'excellents vers, qui constituent autant de renseignements pour nous, comme celui-ci :

Je crache blanc comme cotton (3),

qui nous indique que Villon avait une forte bronchite, peut-être chronique.

Quant à sa pathologie, elle se borne au feu Saint-Antoine et aux fièvres quartes; aussi ne l'interrogez point sur leurs symptômes ou leur traitement : il faut savoir demander à chacun ce qu'il peut fournir, et rien de plus

Par exemple, il excelle à décrire le cadavre :

Gardez-vous bien de ce mau hasles
Qui noircit gens quand ils sont morts,

dit-il, après une homélie admirable qu'il adresse à tous les débauchés, voleurs et autres honnêtes gens. « Faites attention, je vous prie, à cette expression, le mauvais hâle qui noircit les gens quand ils sont morts : comme cela est profondément observé et comme l'auteur possède le sujet dont il parle ! » (4). C'est P. Janet qui s'exprime ainsi ; mais les vers suivants ne sont pas moins excellents :

Celluy qui perd vent et alaine
Son fiel se crève sur son cœur,
Puys sue Dieu sait quelle sueur !...
La mort le faict frémir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre.
Corps féminin qui tant est tendre,
Polly, souef, si précieulx,
Te faudra-t-il ces maux attendre ?
Ouy, ou tout vif aller es cieux (5).

---

(1) *Gazette médicale du Centre*, 1906, p. 261-263.
(2) *Grand Testament*, XXXVI.
(3) *G. T.*, XII.
(4) Pierre JANET, préface de l'édition des œuvres complètes de François Villon (Paris, 1884).
(5) *G. T.*, XL et XLI.

Il n'y a rien à retrancher, — nous sommes en cela de l'avis du Dr Spalikowski, — dans cette description où les phénomènes physiologiques qui suivent le décès sont scrupuleusement notés.

A signaler encore une ballade fort instructive pour nous, au point de vue de la pharmacopée du xve siècle. Villon nous y parle de *reagel* (réalgar), d'*arsenic rocher*, d'*orpigment*, de *salpestre et chaulx vive*, de *sang d'aspic*, de *fiel de loups*, *de regnards et blereaux*, de *cervelle de chat*, d'*escume de mulle poussive*, d'*eau où ratz plongent groings et museaulx*, *raines*, *crapauds*, *serpens*, *lézards*, *sublimés dangereux à toucher*, de

> *Sang qu'on met en poylettes sécher*
> *Chez ces barbiers quant pleine lune arrive*
> *Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que cire.*

A la pharmacopée officielle il mêle les remèdes populaires; ils différaient, du reste, bien peu les uns des autres, à part quelques médicaments d'une vertu reconnue. Ajoutez à la liste des substances citées par Villon les sangsues et les *grougnées* ou emplâtres pour appliquer sur l'œil et vous aurez une idée de l'arsenal thérapeutique de nos ancêtres.

Il ne faut pas trop en rire ; nos paysans contemporains ne font-ils pas usage de *drogues* qui ne sont ni plus propres ni plus efficaces ? Si vous avez fantaisie de jeter un coup d'œil sur nos *Remèdes de bonne femme*, vous vous convaincrez que nous n'exagérons rien.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Ier Congrès international d'hygiène alimentaire.

Le premier *Congrès international d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme* se réunira à Paris, à la Faculté de médecine, du 22 au 27 octobre 1906, sous le haut patronage du Président de la République et du gouvernement.

Pour nos confrères.

L'Argus et *le Courrier de la Presse*, qui ont leurs bureaux, le premier 14, rue Drouot, le second 21, boulevard Montmartre, envoient, moyennant une faible rétribution, les coupures de journaux les concernant à tous les médecins hommes, politiques, gens de lettres, etc.

*
* *

Quelle est, à votre avis, la *meilleure*, tout en étant la plus *luxueuse* revue d'art ? Telle est la question qui nous est posée de différents côtés. Sans hésiter, nous répondons : *l'Art et les Artistes*, dont le directeur-fondateur est l'éminent critique d'art M. Armand Dayot. Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux de *l'Art et les Artistes*, 173, boulevard Saint-Germain.

Informations de la « Chronique »

La maladie du sultan.

Le *Petit Parisien* recevait de son correspondant de Constantinople, à la date du 7 octobre, la nouvelle sensationnelle ci-dessous, qu'il est prudent de n'accueillir qu'avec les plus expresses réserves :

« Parmi toutes les versions qui ont circulé sur la maladie du sultan et que les correspondants des journaux et des agences ont télégraphiées au jour le jour, en voici une uouvelle que je crois devoir faire connaître :

« Il s'agit d'un véritable drame.

« L'une des favorites du sultan, une jeune Kurde, serait, paraît-il, devenue jalouse d'une jeune et adorable Circassienne récemment entrée au harem. Pour se venger, la jeune fille serait parvenue à s'emparer du revolver que le sultan porte toujours sur lui et lui aurait tiré un coup de cette arme qui l'aurait atteint au bas-ventre.

« Les eunuques du palais, sur l'ordre du sultan, allèrent, dit-on, chercher à Péra le chirurgien allemand Schraeder, de passage à Constantinople et, dans le plus grand mystère, l'amenèrent au palais.

« Le chirurgien allemand parvint à extraire la balle : celle-ci était entrée assez profondément et avait lésé la vessie et légèrement le péritoine.

« Le sultan put supporter l'opération de l'extraction de la balle sans se faire endormir et avec un courage en quelque sorte surhumain. Il se fit indiquer la formule des lavages et la médication à suivre, congédia le docteur Schraeder, qui ne revint pas ; le docteur quitta même aussitôt Constantinople, grassement payé, et en promettant le secret le plus absolu. »

D'autre part, l'*Echo de Paris* (du 12 octobre) enregistrait cette information, qui n'est pas faite pour éclaircir une question déjà fort embrouillée :

« Les nouvelles les plus contradictoires continuent à circuler sur la santé du sultan. Une partie de la presse étrangère, surtout en Allemagne, le déclare atteint d'une affection cancéreuse des reins, autrement dit d'une maladie incurable, laissant prévoir à bref délai une ouverture de succession à laquelle se préparent déjà les divers partis politiques intéressés.

« De Constantinople arrivent des nouvelles beaucoup moins alarmantes, mais dont on est fondé à suspecter la véracité, puisque l'intéressé n'admettrait guère qu'on en publiât d'autres.

« Nous avons pu joindre un chirurgien étranger, de passage à Paris pendant la période du Congrès de chirurgie, et admirablement placé pour savoir ce qui se passe dans l'entourage médical du sultan, aussi bien que pour connaître l'opinion vraie du professeur Bergmann, appelé auprès de lui en consultation. Voici ce qu'il a dit, sans se douter devant quelles oreilles indiscrètes il parlait, et que nous avons lieu de croire l'expression sincère de la vérité :

— « Le sultan n'a nullement une affection cancéreuse, et sa vie n'est pas menacée actuellement d'une façon immédiate.

« Il est atteint d'une prostatite, affection qui n'est pas rare à son âge, surtout chez les gens menant une existence sédentaire. C'est la

maladie des « ronds-de-cuir ». Il en est résulté, à un moment donné, des troubles de rétention urinaire qui ont nécessité un sondage. Celui-ci fut probablement effectué dans des conditions défectueuses, ce qui s'explique assez, si l'on songe que le patient en question a généralement le revolver au poing et en joue à la première inquiétude qui germe en son esprit soupçonneux. De ce sondage mal fait est résulté une cystite, complication douloureuse et tout spécialement pénible chez les prostatiques. C'est alors que le sultan dut s'aliter et que le professeur Bergmann fut appelé en consultation. Il n'y avait aucune autre opération à faire que des sondages et des lavages vésicaux, qui furent pratiqués en effet et amenèrent le soulagement désiré.

« Quoi qu'il en soit, cet état constitue désormais pour le sultan une infirmité qui l'expose à des récidives fréquentes, la désinfection de la vessie, dans ces conditions, étant chose presque impossible. C'est donc pour toujours le régime des sondages et des lavages. Les complications possibles sont l'infection urinaire au cours d'un sondage maladroit, ou la propagation de l'infection urinaire aux reins avec le temps, éventualité très rare si les soins sont bien donnés.

« Une opération, l'ablation de la prostate, que l'on pratique de plus en plus couramment à notre époque, pourrait remédier à tous ces accidents. Mais on sait que le sultan ne veut entendre parler ni d'opération chirurgicale ni de chloroforme.

« Par conséquent, son état de santé, pénible pour lui, est, au fond, celui de beaucoup de vieillards de son âge, placés dans les mêmes conditions et qui vivent ainsi de longues années quand ils sont convenablement soignés, — et c'est son cas. »

Le peintre Hamon et l'ancienne salle de garde de la Charité.

Le peintre Hamon, dont notre infatigable surintendant des beaux-arts vient d'inaugurer le buste (9 septembre), dans un bourg perdu du Finistère (Plouha), a droit, pour le moins, à notre souvenir, voire à notre gratitude. Lisez, s'il vous tombe jamais sous les yeux, le charmant article du Dr Motet, recueilli dans un des spirituels *ana* de notre confrère Witkowski (1), et cette lecture vous révélera ou vous rappellera, si vous avez franchi le cap de la cinquantaine, ce détail généralement ignoré, que Hamon prit part, en compagnie de Stéphane Baron, Gustave Doré, Feyen-Perrin, Harpignies, Axenfeld, etc., à la décoration picturale de l'ancienne salle de garde de la Charité.

Le tableau de Hamon était peint sur la porte même. Voici quel jugement portait sur cette composition le Dr Motet :

« Il y règne quelque chose de si mystérieux et de si touchant, qu'on est pris à son insu d'une religieuse émotion. Chaque trait est une révélation de l'influence céleste qui l'inspira.

> Hamon peignit la Charité
> Sous les traits charmants de l'enfance ;
> Et près de la douce Espérance,
> La Foi s'abrite à son côté. »

Gageons qu'aucun des orateurs officiels qui ont pris la parole à l'inauguration du monument élevé à l'artiste breton n'aura évoqué cet épisode de la jeunesse du peintre.

---

(1) *Les Joyeusetés de la médecine*, par G.-J. Witkowski, p. 3 et suiv.

ÉCHOS DE PARTOUT

Singes chirurgiens. Les Alouates de la Guyane sont peut-être les plus intelligents, les plus étranges et les plus curieux des singes.

Orateurs infatigables et chanteurs distingués, ces « ténors des bois » sont aussi des chirurgiens émérites.

Lorsqu'un Alouate est blessé, tous ses petits camarades accourent, l'entourent, s'empressent, le plaignent et, ce qui vaut mieux, le secourent.

Ceux-ci plongent leurs doigts dans la plaie comme pour en sonder la profondeur, tandis que ceux-là vont chercher des feuilles d'arbres qu'ils insinuent dans la blessure pour arrêter le flux du sang.

D'autres, enfin, s'en vont à la recherche de plantes bienfaisantes, qu'ils appliquent sur la plaie pour en activer la guérison.

Une plante gobe-moustiques. Depuis quelques années, on étudie le moyen de lutter contre les invasions des moustiques, qui non seulement sont des hôtes insupportables, mais qui sont encore accusés d'être les véhicules de la fièvre jaune et des fléaux de même nature qui désolent certaines régions. Or, un botaniste de l'Ile de la Trinité a découvert dans le lac de la Poix, à La Bréa, une plante aquatique appartenant à la famille des utriculaires, et dont les organes ont le pouvoir d'emprisonner l'imprudent cousin qui se pose sur eux et qui y perd sa vie avec sa liberté. On voit l'intérêt de cette découverte, si l'on réussissait à acclimater et à répandre cette plante dans nos lacs et dans nos eaux dormantes et marécageuses.

(*Le Chenil.*)

Féminisme médical, en Russie. Depuis la mort de Nencki (1901), la section de chimie biologique n'a plus de chef officiel. Mme Sieber-Choumoff, bien connue pour ses travaux en collaboration avec Nencki, le remplace jusqu'à la nomination d'un titulaire.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule femme chef de service à l'Institut russe. Citons tout de suite Mme Nadejda Schultz, l'éminente bactériologiste. D'un zèle tout à fait rare, ne quittant presque jamais son laboratoire, elle s'occupe du musée de bactériologie et fait des leçons pratiques aux médecins.

A l'Institut expérimental, de même, près d'un tiers des travailleurs sont des femmes. Au laboratoire de pathologie générale (Professeur Podwyssotsky), il y a huit femmes et deux hommes.

Le Professeur Podwyssotsky est très content du travail des femmes. Elles sont plus minutieuses, plus précises dans leurs expériences que les hommes ; peut-être manquent-elles un peu d'envolée, d'envergure, mais elles font admirablement un travail limité. Encore le maître ne doute pas qu'avec l'émancipation totale, la femme deviendra un immense facteur de progrès.

(*Archives générales de médecine.*)

La plus grande Pharmacie du monde. Ce n'est pas à Paris, Londres ou Berlin ; ce n'est même pas à New-York qu'il faut chercher la plus grande pharmacie du monde. Ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, non plus que les Etats-Unis, où tout cependant est nouveau et colossal, ne possèdent un établissement comparable à celui qui nous occupe. C'est la Russie, c'est Moscou qui détiennent cette pharmacie exceptionnelle.

Il s'agit d'une entreprise qui existe depuis 203 ans, sous le nom de « Ancienne Pharmacie Nikolska », et qui a été achetée, en 1833, par Karl Ferrein, le père du possesseur actuel.

Sous l'impulsion de ce dernier, très actif, très intelligent, et qui se tenait au courant de tous les progrès et perfectionnements modernes, l'affaire a pris une importance considérable et peut être considérée comme une des curiosités de Moscou.

Une revue spéciale allemande, la *Deutsche Medizinische Wochenschrift*, a publié d'intéressants détails à ce sujet.

Au rez-de-chaussée d'une construction monumentale, se trouvent, à gauche à l'entrée, la droguerie ; à droite, la pharmacie proprement dite. Un large escalier de marbre conduit au premier étage, à la salle du public, où l'on reçoit les ordonnances et où l'on délivre les médicaments.

A côté de cette pièce sont placées : la « chambre de fer », où l'on dose les substances vénéneuses et les poisons; la chambre pour l'iodoforme; la chambre pour les distillations et la chambre pour les stérilisations.

Les deuxième et troisième étages servent de dépôts.

Le quatrième étage contient le cabinet du directeur, une bibliothèque très bien montée, pour les préparateurs, une collection d'objets qui ont trait à l'art pharmaceutique, une chambre noire pour la photographie et enfin une salle de cours, dans laquelle les employés reçoivent un enseignement théorique et pratique des professeurs de l'Université.

Il faut encore signaler quelques vastes pièces appropriées pour le séchage des plantes et des caves sèches et claires.

Le nombre des employés de toutes sortes dépasse 700. Il faut citer : 13 maîtres de pharmacie ; 1 docteur médecin ; 106 gérants ; 95 aides pharmaciens ; 11 aides pharmaciennes ; 18 élèves ; 20 droguistes ; 350 ouvriers ; 86 aides ouvriers ; 20 ouvrières.

A certain jour, le chiffre des ordonnances dépasse 2 000, et, dans l'année, atteint le demi-million C'est ainsi qu'en 1904 on enregistra 506.599 ordonnances. L'administration est si parfaitement organisée que cette besogne gigantesque s'accomplit sans que jamais on puisse signaler une erreur sérieuse. Pour la simplification du travail, chaque préparateur est toujours chargé des mêmes sortes de médicaments. Des contrôleurs éprouvent chaque médicament et veillent à ce qu'il soit bien remis à la personne qui l'a demandé.

La réputation de cette pharmacie s'étend bien au delà de la ville de Moscou. Si un habitant de la province de Moscou désire qu'une ordonnance soit exécutée comme il faut, il l'envoie à la « plus grande pharmacie du monde ».

(*Le Médecin*, de Bruxelles.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Mme de Staël est-elle conservée dans l'alcool ? — Je viens de passer quelques jours à Genève, au Congrès d'assainissement de l'habitation, et nous avons visité le château de Coppet, dont nous a fait les honneurs, avec humour et affabilité, le comte d'Haussonville, de l'Académie française. On nous a dit que Mme de Staël était enterrée là, avec son fils ; mais un savant genevois, très au courant de l'histoire suisse et de ses à-côtés, m'a affirmé qu'on avait ramené le corps de la célèbre auteur de *Corinne* dans un cercueil plombé rempli d'alcool et que cet alcool serait remplacé tous les vingt ans ; le même savant m'affirmait qu'il en était de même du fils.

Ne serait-ce pas là simplement une légende ? L'histoire a-t-elle fait mention de ces faits ou de faits analogues ? Les historiographes seraient-ils indiscrets, en nous révélant la vérité ?

Dr Foveau de Courmelles.

Les chirurgiens de Cartouche ; leur « boutique ». — Cartouche !... Tout le monde connaît Cartouche, le voleur et l'assassin légendaire, au chapeau à trois cornes, les cheveux en queue de rat, toujours le pistolet à la main droite, qui inspira une terreur si profonde par ses vols multipliés et est resté comme synonyme du plus insigne voleur.

Il me semble intéressant, dans une revue de curiosité rétrospective médicale, de dire quelques mots des chirurgiens de Cartouche.

Le roi de tous les voleurs avait poussé la précaution jusqu'à indiquer à ses hommes quatre chirurgiens affiliés, dans la *boutique* desquels ils pouvaient, à la suite de tout combat avec la police, aller se faire panser et, en cas de blessure grave, trouver un lit au besoin. M. Maurice, qui s'est livré à un travail de bénédictin dans les archives, au début du siècle dernier, reconnaît qu'ils ne prenaient aucune part active aux expéditions ; *ils étaient aux appointements fixes*, et jouissaient, paraît-il, chacun dans son quartier, de la meilleure réputation du monde.

« Au carnaval de 1721, — c'est M. Maurice qui parle — ce fut chez l'un d'eux, le chirurgien Hulain, que toute la bande de Cartouche fit ses orgies, et que, trois nuits de suite, ils illuminèrent la maison du haut en bas, pour mieux narguer le guet. » Arrêté dans la suite, et interrogé sur ce fait et plusieurs autres du même genre, Hulain balbutia, resta stupide et répondit à peine : « Cartouche et ses compagnons ont bien pu venir comme tant d'autres boire *dans ma boutique*. »

Qu'était-ce donc que ces « boutiques » de chirurgiens dans lesquelles, au xviiie siècle, on venait boire ?

Dr Billard.

Le Feu Saint-Antoine. — Je serais reconnaissant à la *Chronique médicale*, à ses distingués lecteurs, de vouloir bien me renseigner sur « le feu Saint-Antoine », mal dont Paris eut à souffrir aux xie et xive

siècles et qui fut encore nommé « feu sacré, mal des ardents, feu Saint-Fiacre, mal de Saint-Marcou et de Saint-Main ».

« Ce feu Saint-Antoine était dans une telle horreur, a dit Germain Brice, que par imprécation on ne disait pas autre chose : « Que le feu Saint-Antoine t'arde. » Une nouvelle formule du « Quartana te teneat ! »

Un religieux de l'ordre de Saint-Augustin, Pierre de Lobet, aurait érigé dans le quartier Saint-Antoine un hôpital dit « chapelle des Ardents », pour recueillir les pauvres atteints du mal sacré.

Quelle était cette affection ? S'agissait-il, comme le prétendent certains auteurs, d'une intoxication par l'ergot de seigle, par l'ergot de blé ? Existe-t-elle de nos jours ? Si oui, sous quel nom ? Quels en sont les symptômes, le pronostic, etc. ?

Dr J. Gaston (Vendée).

Dissertations et thèses singulières. — En parcourant un ouvrage, très sérieux d'ailleurs et très documenté, qui porte pour titre : *Les médecins d'autrefois à Nîmes*, par le Dr Albert Puech, j'ai relevé, au nombre des manuscrits laissés par un praticien nîmois, du nom de Jean Razoux (né en 1723), une « Observation sur le coït d'une mouche » *(sic)*.

Tout en regrettant que cette « observation » soit restée inédite, nous invitons nos confrères à nous signaler les brochures, thèses, opuscules, travaux de tout genre, dus à la plume de médecins, qui se distinguent par leur singularité ou leur étrangeté.

Il y a là matière à une divertissante « série ».

Robichon.

Journaux singuliers. — Y a-t-il eu beaucoup de journaux dans le genre de celui-ci, dont nous avons retrouvé l'annonce dans une feuille médicale datant d'un demi-siècle ?

« Vivre cent ans, en s'abonnant au Centenaire, revue de longévité, rue Mazarine, 9, à Paris. — Avec un guide sérieux, une hygiène spéciale, on peut prolonger la vie humaine. La publication que nous faisons est l'organe de cette idée. Faire vivre *bien* et *longtemps*, voilà la devise du Centenaire. De plus, toute l'année, chaque abonné, directement ou par correspondance, a droit à des consultations gratuites ; à cet effet, un cabinet médical est attaché au journal. »

Suivent le prix de l'abonnement et l'adresse du gérant du journal.

Cette feuille a-t-elle vécu ? Et pendant combien de temps ? Quelqu'un des correspondants de la *Chronique* en posséderait-il un numéro spécimen ?

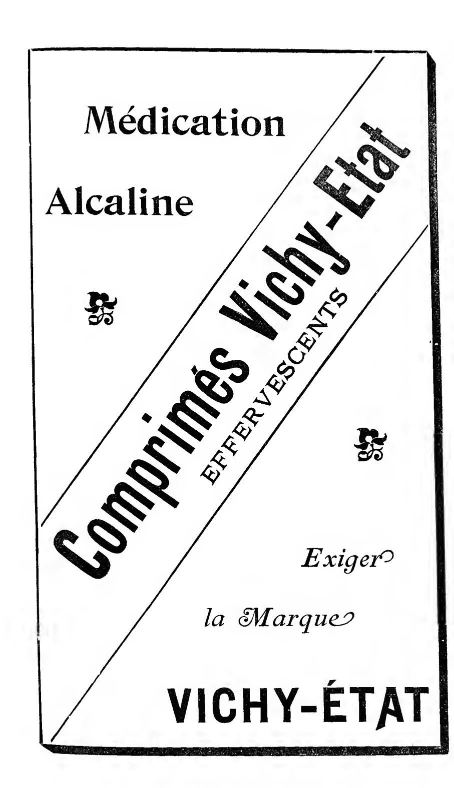
Avec mes remerciements.

D^r L.

La caisse de secours. — *Son origine.* — Dans son très intéressant *Dictionnaire des Arts, Métiers*, etc., M. Alf. Franklin a relevé, dans les statuts que les cuisiniers soumirent, *vers 1268*, à l'homologation du prévôt Etienne Boileau, ce curieux article : « Le tiers des amendes (sera prélevé) soit pour soustenir les povres vielles gens dudit méstier qui seront decheuz par fait de marchandix ou de viellesse. »

Ne serait-ce pas la première caisse de secours ou plutôt de retraites pour la vieillesse dont on ait connaissance ?

L. R.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Réponses.

Les noms médicaux des rues (XIII, 200, 318). — Dans la petite ville d'Ax, où 15 à 20 rues à peine serpentent à travers la ville, quatre portent des noms de médecins ; mais Ax est une station thermale et le souveuir des hommes dont le nom a été ainsi donné à des voies publiques est intimement lié aux travaux, aux actes de ces hommes ayant influé sur le développement de la station.

Le conseil municipal d'Ax, en baptisant ainsi ses rues, n'a fait qu'acquitter une dette de reconnaissance.

1° *Place* Pierre ROUSSEL.

Le Dr P. Roussel, né à Ax le 25 septembre 1744 ; mort à Châteaudun le 19 septembre 1802. Ami de Bordeu, il vécut à Paris où il se signala à l'attention par des analyses d'ouvrages de médecine. Il est l'auteur d'un ouvrage qui eut une certaine vogue : *Système physique et moral de la femme* (1776). Il est aussi l'auteur d'un *Essai sur la sensibilité*.

Son éloge funèbre fut fait par L. Alibert.

2° *Rue* Gaspard ASTRIÉ.

Ce confrère naquit au Castelet, canton d'Ax, le 13 mai 1799.

Sa thèse fut soutenue à Montpellier le 28 août 1823. Inspecteur des eaux d'Ax, il a publié des mémoires sur l'homéopathie, tout en restant allopathe. Il a réuni plus de 17.000 observations sur les eaux d'Ax. Mort à Ax le 23 mai 1846.

3° *Rue* PILHES.

Jean-François Pilhes, né à Tarascon (Ariège) en 1746, mort à Pamiers (Ariège) en 1832. Inspecteur des eaux d'Ax.

4° *Rue* RIGAL.

Joseph-Jean-Antoine Rigal, né à Gaillac (Tarn) le 5 septembre 1797, mort le 27 octobre 1865.

Chirurgien, auteur d'un mémoire sur la lithotritie et de nombreux mémoires sur différents sujets.

Inspecteur des eaux d'Ax de 1847 à 1849, maire de Gaillac, conseiller général du Tarn, représentant du peuple à l'Assemblée législative.

La ville de Gaillac lui a élevé un mouument.

5° *Rue* Coustant ALIBERT.

Le Dr Constant-Paul-Germain Alibert, né à Castelnaudary (Aude) le 17 mars 1820. Docteur du 23 juin 1843, Inspecteur des eaux d'Ax du 18 juillet 1849 à 1863, il est l'auteur de divers mémoires sur les eaux d'Ussat, les caux d'Audenac. On lui doit, en outre, un *Traité des eaux d'Ax* (Paris, 1853). Mort à Saint-Estèphe de Médoc (Gironde le 8 mars 1882.

Dr GOMMA (Ax-les-Thermes).

— D'après J. de la Tynna, dans son curieux *Dictionnaire des rues de Paris* (1816), le nom de POULLETIER, donné à une rue de l'île Saint-Louis, est celui de l'un des associés de Marie, entrepreneur des bâtiments et ponts de l'île Saint-Louis ; il ne serait donc pas celui de Poulletier de la Salle, comme l'a écrit le Dr André Lombard dans l'article : *les Noms médicaux de Paris*.

Deux autres rues de l'île Saint-Louis portent aussi le nom de deux

entrepreneurs de la même époque : REGRATTIER et GUILLAUME (la rue Guillaume aujourd'hui rue Budé), ce qui plaiderait en faveur de J. de la Tynna.

Dr RUC.

— *De l'Intransigeant* (27, IX, 1906) sous le titre : *La mauvaise intention :* « Le maire de Hagen, qui est médecin, proposa récemment au conseil de donner à deux rues nouvelles les noms de KOCH et de BEHRING. La proposition fut adoptée à l'unanimité, mais quelqu'un ayant fait remarquer que les deux rues *conduisaient au cimetière,* elle fut ensuite abandonnée. »

Se non e vero...

P. c. c : BARGALLO.

Les restes de M. de Monthyon (XIII, 285). — Dans son n° du 1er mai 1906, la *Chronique* insérait cette information : « On lisait sur la « pierre tombale, qui a disparu lorsque la démolition du vieil Hôtel- « Dieu contraignit de déplacer les restes du philanthrope, pour les « placer à Saint-Julien-le-Pauvre :

ICI REPOSE SA DÉPOUILLE MORTELLE... »

Quand vous aurez occasion de visiter Saint-Julien-le-Pauvre, vous y pourrez constater que cette pierre n'a pas disparu, mais qu'elle a été, au contraire, placée au pied de la statue par Bosio, qui existe dans ladite chapelle ; un des bulletins récents de la Commission du Vieux-Paris parle de la tombe et de l'inscription.

Paul PEROT.

Le colonel Morland a-t-il été embaumé dans un tonneau de rhum ? (VIII, 295, 650 ; XIII, 612). — La question de l'embaumement du colonel Morland revenant sur le tapis, je me permets d'ajouter quelques détails à l'article déjà lointain de mon distingué confrère le Dr Callamand.

Le corps du colonel Morland, tué à Austerlitz en 1805, fut embaumé par Larrey et Ribes. Les chirurgiens vidèrent d'abord la cavité abdominale, puis, à l'aide d'une couronne de trépan, toute la cavité cérébrale. Ils crevèrent ensuite les globes oculaires pour les vider de leur contenu.

L'intérieur du corps, ainsi débarrassé de ses viscères, fut saupoudré de sublimé en nature dans tous les coins, et pour finir, les chirurgiens tamponnèrent la cavité buccale pour éviter l'affaissement des parties molles de la face.

Ainsi préparé, le corps, enveloppé de plusieurs draps, fut déposé dans un tonneau rempli d'une solution alcoolique de sublimé et expédié mystérieusement à Paris.

Au bout de quelques mois, on ouvrit cette tombe et on trouva le corps admirablement conservé. On l'exposa quelque temps à l'air pour le dessécher. Les membranes de l'œil retirées, on fixa dans l'orbite des yeux d'émail, et comme les sourcils, les cheveux et les moustaches étaient bien conservés, le colonel était tout à fait reconnaissable.

Morland, botté, éperonné, revêtu d'un uniforme des chasseurs de la garde, fut exposé à la curiosité publique dans une armoire vitrée du

musée de l'Ecole de Médecine, jusqu'en 1818, époque où, comme le dit mon distingué confrère, il fut réclamé par sa famille et enterré à Souilly (Meuse), son pays natal.

Dr Billard.

Quand les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon? (VIII; XIII, 188, 502). — Dans le numéro du 1er août de votre si intéressante *Chronique médicale*, je lis à la page 502 :

« Les femmes n'ont monté à cheval à l'anglaise que depuis 1830, où la mode nous vint d'Angleterre. »

On peut voir, au contraire, sur des estampes datant du XVIIIe siècle, des amazones montant ainsi. Dans *La femme au XVIIIe siècle*, d'Edmond et Jules de Goncourt, illustrée par Dujardin, une reproduction d'un dessin de Moreau intitulé *La rencontre au Bois de Boulogne*, nous montre une amazone dans la position dite anglaise, jambe gauche allongée, jambe droite repliée en avant.

Il est exact que nos paysannes, dans beaucoup de pays, montent à califourchon; j'en ai vu souvent. Quand, n'ayant pas de voiture, elles ne veulent pas aller à pied, comme elles ne possèdent généralement pas d'élégantes selles de dame, elles prennent sur leur monture la position à califourchon, qui leur donne le plus de stabilité.

Au point de vue médical, quelle est la meilleure position? La discussion serait peut-être intéressante.

Dr Rouillon (La Varenne).

La maladie d'Antiochus (XIII, 449, 481, 515). — J'ai lu avec le plus grand intérêt les articles sur la maladie d'Antiochus. Voulez-vous me permettre d'y apporter ma légère contribution ?

En 1879, le jour de la Pentecôte, j'étais de garde à Saint-André de Bordeaux : on apporte salle 18 un homme dont la joue gauche n'était qu'un trou infect, au fond duquel grouillaient une quantité non comptée de vers blancs (vulgairement dits « asticots »). Le diagnostic fut « épithélioma de la face ». Du reste, le malheureux mourut deux jours après.

J'ai vu une fois, depuis cette époque, un homme atteint d'un vaste ulcère de jambe, au fond duquel vivait, grouillante et immonde, toute une population de vers.

Je crois que si chaque médecin se rappelait les cas de verminose externe qu'il a pu voir, vous seriez débordé par la prose médicale.

Dr J.-M. Dausse (Bordeaux).

— Il y a actuellement à l'hospice de X. un malade F., salle Saint-Jean, lit 2, ayant sollicité son admission pour une affection médicale, chez qui on découvrit, à son entrée, un vaste ulcère de jambe hébergeant une fourmilière d'asticots.

La sœur qui le nettoya en évalua la quantité à une mesure, c'est-à-dire un demi-litre. Les vers avaient disséqué le tibia, les tendons de la région interne de la jambe et détruit le tissu cellulaire interstitiel.

Le malade est un vieillard alcoolique, buvant quotidiennement 30 sous d'alcool, depuis de longues années. Il mettait tous les jours un linge de toile sur sa plaie, qu'il ne pouvait surveiller, sa vue étant très affaiblie par une cataracte double. Du reste, cette vaste plaie ainsi habitée ne le faisait pas souffrir.

2e *observation*. — Une pauvre femme m'amena un soir son mari atteint de cancer de l'oreille, « parce qu'elle ne pouvait retirer les vers qui étaient entrés dans son oreille ».

Sous un pansement sale, je découvris un néoplasme ayant détruit l'oreille externe et creusant l'oreille moyenne. Des asticots grouillaient dans la plaie. Il souffrait beaucoup de son cancer, *pas du tout des parasites*.

3e *observation*. — Sur un enfant de 15 ans, décédé des suites de mauvais traitements, j'ai trouvé sur le cuir chevelu des larves de mouches, arrivées à un développement tel que leur évolution s'était faite certainement, en partie, pendant la vie de l'enfant. Ce qui m'a frappé dans les 1re et 2e observations, c'est la tolérance des malades pour leurs parasites. Dr Th. Bouju (Darnétal).

— Post-scriptum aux articles de M. le Dr Icard.

1° Un article découpé dans le *Matin* du 21 août 1906 (transmis à M. le Dr Icard).

2° Je n'ai jamais vu de vers dans une plaie, mais il doit y avoir de nombreux lecteurs qui en ont vu avant la période antiseptique, si on en peut juger d'après le passage suivant, que je copie dans les *Eléments de chirurgie opératoire*, par Alphonse Guérin (Paris, 1874), page 112, où il est question du pansement ouaté, auquel le nom de Guérin est resté accolé :

« Je cherchais depuis longtemps déjà le moyen de soustraire les « grandes plaies à l'action miasmatique de l'air, lorsque les travaux de « M. Pasteur sur les ferments se présentèrent à mes méditations. Je « compris vite que la ouate étant un filtre pour l'air, si je pouvais en « envelopper le moignon d'un amputé d'une manière convenable, je « m'opposerais à la fermentation putride. Le pansement des brûlures « à la ouate n'était pas de nature à me confirmer dans cette espérance. « On sait en effet que ce pansement, qui avait toujours été pratiqué « empiriquement, répandait une odeur repoussante, et que le plus « souvent, dans l'été, il se remplissait de vers, qui étaient un sujet de « dégoût et de répulsion pour les malades.

« Mais la couche d'ouate appliquée était trop mince, et l'on n'avait « jamais pensé à prévenir l'action de l'air sur les bords de la brûlure, « que le pansement dépassait à peine. »

3° En 1892, parut une thèse, à Paris, intitulée *Helminthiase*, symptomatologie, par M. Lasne-Desvareilles, dans laquelle sont colligées 24 observations de séjour et d'expulsion de larves de mouches dans les cavités naturelles du corps humain.

4° Dans la *Wiener Klinische Wochenschrift* (2 janvier 1902), Schlesinger et Weichselbaum relatent l'observation d'un ingénieur de 22 ans, de Vienne, qui expulsa un nombre incalculable de larves de mouches par son anus. Le malade succomba et son autopsie fut faite. Les larves étaient celles de la mouche à viande (*sarcophaga carnaria*).

Cette observation a donné lieu à une discussion très intéressante au point de vue zoologique. Une femelle de *sarcophaga* pond à peu près 60 œufs. En admettant que le malade ait absorbé une première fois un certain nombre de larves et qu'elles aient résisté à l'action des sucs digestifs, on ne comprend pas leur multiplication ; on ne peut guère admettre l'éclosion des mouches dans le côlon, et encore moins leur accouplement à cet endroit.

Faut-il admettre que la vie parasitaire ait permis aux larves de modifier leur genre de vie et de se multiplier par parthénogénèse? Les naturalistes consultés à ce sujet n'ont pas voulu nier la possibilité du fait d'une façon formelle.

J'ai résumé cette observation pour le *Journal des Praticiens* (1902), mais je n'ai rien appris depuis qui tendrait à l'élucider.

5° *Presse médicale*, 4 août 1906, page 499.

6° R. DEQUEU, *Myase des cavités naturelles* (thèse de Paris, 1905, 100 pages).

En somme, la *maladie d'Antiochus* semble être encore assez fréquente de nos jours. Dr A. BLIND (*Paris*).

Actes naturels et contre nature dans l'art (XII ; XIII, 191, 234, 546). — A propos des « Actes naturels dans l'art », dont vous avez rapporté de nombreux et curieux exemples dans la *Chronique*, connaissez-vous le charmant et spirituel tableau de Boilly intitulé : *La précaution utile*, qui figure actuellement dans la collection H. de Rothschild et qui est reproduit dans le dernier numéro de *l'Art et les Artistes* d'A. Dayot (numéro de septembre)? Je l'ai vu jadis à une exposition rétrospective au Petit Palais, et c'est un bon spécimen du genre, représentant un enfant évacuant à plein jet le superflu de la boisson sous la surveillance de sa mère (1).

UN FIDÈLE LECTEUR.

— A joindre aux « Actes naturels dans l'art » : dans l'église de Saint-Cucuphat, à Marseille le Petit, dans l'Oise, on voit, à l'intersection des nervures d'une voûte ogivale, un petit bonhomme accroupi, culotte baissée, entre les pieds duquel existe le produit d'une sérieuse exonération intestinale. Le goût du curé avait cru rehausser le mérite de cette décoration par une enluminure, qui exagérait encore ce que la sculpture gothique a de réalisme. C'est, il y a 15 ou 16 ans, qu'un confrère, en villégiature dans son pays d'origine, m'avait conduit dans cette église. Je ne pense pas que rien ait été changé à ce qui existait alors.

Dr ANDRÉ (de Dijon).

— La *Chronique* a reproduit un certain nombre d'œuvres d'art représentant des *actes naturels*. Un artiste moderne a exposé au Salon de 1906 une *Petite Fontaine des Innocents*. La maxime gravée en exergue (*mieux est de ris que de larmes escrire*) nous confirme que l'auteur s'est inspiré de Rabelais. Tous ces petits minois, purs encore mais où perce déjà le vice, sont charmants. C'est une œuvre contemporaine qui montre que le génie français de François n'est pas mort.

Dr P. NOURY (de Rouen).

— Vous a-t-on signalé, pour figurer dans la collection des « Actes naturels dans l'art », la curieuse allégorie de la chapelle de Trémalo, près de Pont-Aven (Finistère) ? De chaque côté de la nef, au niveau de la corniche qui sépare les colonnes de la voûte, court une sorte de linteau agrémenté de sculptures peintes ; et l'on n'est pas peu étonné de rencontrer sur celui de gauche (en regardant l'autel), un peu perdue au milieu des têtes d'anges joufflus chantant *ore rotundo*,

(1) Nous le reproduisons, grâce à la parfaite obligeance de M. H de Rothschild et à la communication gracieuse du cliché par notre excellent confrère l'*Art et les Artistes*.

les colombes célestes et des autres accessoires ordinaires de la décoration religieuse, la représentation très nette *d'un chat en train de lécher un phallus*.

Troublante allégorie, surtout dans un tel lieu !

Il serait intéressant et assez facile, je crois, de savoir à quelle époque elle remonte ; je n'ai pas eu le temps de le rechercher.

Par contre, je me suis demandé quelle avait été l'idée de l'artiste qui l'a conçue et exécutée ; mais j'aime micux laisser à Krafft-Ebing le soin de décider si elle symbolise un acte naturel, une perversion... ou une perversité ! D. R. DALIMIER (Paris).

— Comme suite à la description que je vous ai donnée d'une lampe phallique en bronze trouvée lors des premiers travaux de fouilles faits à Timgad, je vous adresse ces quelques notes concernant une série du mêmc genre de lampes romaines, en terre cuite, qui figurent dans ma collection et provienuent de mes fouilles personnelles, faites en Algérie ces dernières années.

1re *lampe*. — Lampe de terre cuite, argile rouge, 11 cent. de longueur sur 8 cent. de largeur : type des lampes du Ier siècle de l'ère chrétienne : exhumée d'une tombe à incinération. Le disque supérieur de la lampe présente le dessin suivant en assez haut relief :

Sur un matelas, posé à même sur le sol, et dont la couverture a été repoussée à une des extrémités, un homme nu est allongé sur le dos ; mais de sa main droite, appuyée sur le matelas, il soulève légèrement le torse, tandis que le bras et la main gauche levés en l'air semblent s'étirer fortement.

Lui tournant le dos et à cheval sur cet homme, une femme nue est accroupie jusqu'au contact, et retourne la tête vers son partenaire.

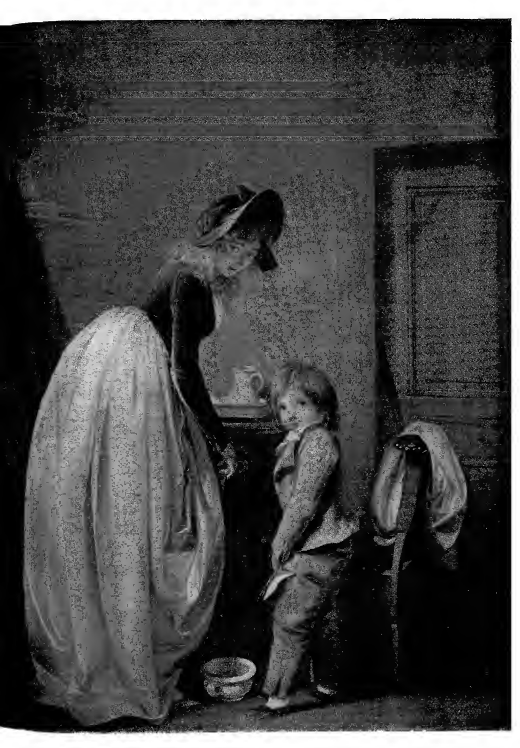
L'artiste, content de son œuvre sans doutc, n'a pas hésité à la siguer sur le disque inférieur ; car celui-ci porte, gravées en creux et très nettes, les lettres L. M. S. (1).

2e *lampe*. — Lampe du même genre et de la même époque, provenant de la même uécropole païenne — (13 centim. 1/2 de longueur sur 10 centim. de largeur). Sur un lit de chambre à coucher (*cubiculum*), lit dont les pieds rappellent absolument le style Louis XV, un homme nu est étendu ; la literie est complète et l'artiste n'a omis ni le matelas, ni l'oreiller sous la tête de l'homme, ni la masse des couvertures froissées et rejetées en hâte au pied du lit. A cheval sur l'homme, mais lui faisant face (variante du sujet précédent), une femme également nue, accomplissant l'actc vénérien.

3e *lampe*. — Lampe d'argile cuite, dc même provenance et de mêmes dimensions, mais d'un type un peu moins ancien que les exemplaires précédents (IIe siècle de notre ère). — Ici, l'acte vénérien s'accomplit *a retro* et sous les yeux d'une divinité protectrice, qui prête même aide et assistance pour cela. Sur la droite du disque, en effet, est figuré en demi-relief le torse d'un Priape-Hermès, à la tête barbue et cornue, qui repose sur un piédestal élevé, sorte de gaine du milieu de laquelle sort un phallus de petites dimensions.

Penchée vers lui et s'abaissant jusqu'à s'appuyer à ce phallus de

(1) Cette marque en abrégé se retrouve fréquemment sur des lampes provenant de la même province d'Algérie (province de Constantine) et n'est autre que l'estampille du potier Lucius Munatius Successus.



La Précaution utile (Boilly).

(*Collection H. de Rothschild*).

Cliché de l'*Art et les Artistes*.



ses deux mains, une femme nue est ainsi fortement courbée en avant, tandis qu'elle présente ses rotondités callipyges à un personnage, nu également, qui s'avance vers elle en conquérant.

Cet intéressant trio, admirablement dessiné et figuré en demi-relief, remplit ainsi tout le disque de la lampe.

4e *lampe*. — Lampe d'un modèle légèrement différent, mais de même époque et de même provenance, représentant un sujet de bestialité.

Un animal au corps lourd, couvert de poils longs et hirsutes, à la tête allongée, aux pattes courtes, présentant en un mot tous les caractères physiques d'un ours, est debout sur ses pattes de derrière, tandis que par les pattes de devant il maintient appliquée contre lui et saisie par dessous les bras une femme nue. — Le tableau est finement dessiné et figuré presque en plein relief.

Telle est la petite série de lampes à sujet lubrique que nous a livrée la nécropole païenne que nous avons découverte et explorée. — On sait que, dans l'antiquité, on n'attachait pas, comme de nos jours, le même caractère d'impudicité à l'emblème ou à l'acte de la génération, et que les artistes le figuraient souvent sur leurs œuvres ; il y avait un fond d'idée religieuse dans cette représentation des forces productives de la nature : cela n'est pas douteux ; mais faut-il admettre la même théorie pour l' « autre côté » de la question et surtout pour les actes de bestialité ? Nous ne le pensons pas ; pas plus que nous n'admettons que le choix des sujets de ces lampes funéraires fasse une allusion quelconque au genre de vie spéciale des Romains dont nous avons bouleversé les cendres. Et pourtant ! On a bien retrouvé en Italie des pierres taillées en phallus gigantesques, avec inscriptions, et qui, placées au coin de certaines rues, servaient de plaques indicatrices pour certaines maisons hospitalières ! Nous hésitons à croire toutefois qu'on ait voulu perpétuer ainsi la mémoire de quelque vieux marcheur ou d'une hétaire, de très bas étage, du petit village romain dont nous avons exploré la nécropole.

Dr Rouquette
(2, rue Joinville, le Mans).

La cuirasse des bourses de Bayard (XI ; XII ; XIII, 361, 554, 615). — J'ignore si la cuirasse de la Pucelle présente le sac à éponge dont il est parlé dans la *Chronique* ; mais, en tout cas, cet appendice eût été inutile. Les chroniqueurs rapportent, en effet, comme un signe caractéristique du tempérament extraordinaire de l'héroïne, qu'elle ne connaissait aucune des faiblesses de son sexe.

Elle ne fut jamais réglée et restait aisément armée douze heures de suite, sans éprouver le besoin d'uriner.

Dr P. Corneille.

Les causes pathologiques du pessimisme littéraire (XIII, 52.) — Dans un de vos « Échos » de la si intéressante *Chronique médicale* (no du 15 août 1906, p. 521), intitulé « le pessimisme de Schopenhauer aurait-il des origines suspectes ? », vous vous demandez « si l'avarie n'a pas été pour quelque chose dans l'étiologie du pessimisme ou, pour mieux dire, de la misogynie du philosophe allemand ». Ce problème mérite d'être étudié, et va certainement éveiller la curiosité des chercheurs médico-psychologues.

Voici un document que vous connaissez sans doute et qui répond, au sujet d'un grand misanthrope français, Chamfort, à la question que vous vous posez pour Schopenhauer. Je l'extrais du livre intitulé : « *Chamfort ; Collection des plus belles pages*, Mercure de France, 1905 ».

A l'avant-propos, sans nom d'auteur, voici ce qu'on peut lire :

« La notice de Ginguené, donnée en son entier, sauf quelques longueurs, dans notre appendice (p. 359), les différents extraits qui la suivent, dispensent de raconter ici, même brièvement, la vie de Chamfort.

« Quelques commentaires suffiront. Le premier qui vient à l'esprit est que, décidément, *l'explication des caractères et des talents repose bien sur la physiologie et sur la pathologie*.

« Un fait domine la vie de Chamfort : la maladie qu'il contracta vers l'âge de 25 ans. *Sa misanthropie, son âcreté, sa méchanceté (toute verbale) n'ont point d'autres causes*.

« Forcé de renoncer à l'amour, ou du moins engagé à une prudence terrible, au moment même où ses passions parlaient le plus haut, il fut pris d'une sorte de désespoir ; mais le fond de son âme était farouche ; ce désespoir se transforma en violence, et il se mit à observer la société avec un regard agressif, que la réflexion, ensuite, chargeait d'une philosophique amertume.

« Le secret de Chamfort, pourquoi user de périphrases qui ne trompent personne, est *dans la syphilis qui le tourmenta* pendant 30 ans, pendant la période de la grande activité génitale, la seconde, puis dans la troisième plus discrète, mais plus consciente et plus raffinée.

« La notice de Ginguené est, à mots couverts, fort explicite. Aucun doute n'est possible. On peut dire cela en un temps où une maladie n'est plus qu'une maladie, où aucune idée mystique n'est plus attachée à aucune des mauvaises aventures humaines. »

Telle est, nettement exprimée par l'auteur anonyme de cet avant-propos, la pathogénie de la misanthropie de Chamfort. C'est une misanthropie essentiellement « spécifique ».

En est-il de même pour Schopenhauer ? Son avarie a-t-elle été pour quelque chose dans l'étiologie de son pessimisme ? Cela est fort probable. D'autant plus que celui que Fichte appelait « un hypocondriaque » avait une hérédité lourde. Il paraît aujourd'hui bien établi que le père du philosophe allemand a fini sa vie par un suicide, en laissant à son fils son humeur « grondeuse et fâcheuse. »

D[r] G. Jacquin (Bordeaux).

Le mariage des géants (XIII, 608). — Afin que la documentation de la *Chronique médicale*, toujours si précise, n'offre aucune lacune, je crois pouvoir vous dire que la ville de Rouen est entrée, depuis trois ou quatre ans, en possession du legs de Saint-Ouen de Pierrecourt, et qu'à la suite de transactions avec les héritiers, elle s'est débarrassée de la clause relative aux mariages des géants, pour reporter la somme au soulagement des nombreuses familles pauvres qui vivent ici. Nous n'aurons pas le « développement de la race » ; mais en retour, tous les ans, de nombreuses mères de famille reçoivent des secours, surtout en hiver. C'est de la « conservation de la race ». Je crois ce procédé plus utile que le premier.

Est-ce que l'extension de la race des géants serait réellement une régénération de l'espèce humaine ? Delehaye (Rouen).

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XIII, 145, 541). — Dans la *Chronique médicale* du 15 août 1906 (n° 15), je vois une question ainsi posée :

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ?

L'auteur, M. Th. Guirauden, fort de l'appui de Hunter, la résoud par la négative. Alors, qu'il soit donc assez aimable pour me donner l'explication du fait suivant, pris dans ma clientèle et soigneusement noté :

En 1884 (juillet), j'aidais, avec son interne, M. le professeur Albert Malherbe, actuellement directeur de l'Ecole de Médecine, à opérer un vieillard, de mes clients, d'une hernie ombilicale étranglée tellement vaste que le sac formait comme un second abdomen superposé à l'autre. Je dois dire, du reste, entre parenthèses, que l'opéré succomba le surlendemain. Mais j'arrive au fait. La femme du boucher voisin (c'était hors ville), curieuse comme une femme enceinte qu'elle était (environ deux mois), ayant eu vent de l opération, s'était promis de se payer, *quand même*, ce spectacle assez peu attrayant pour une personne de son sexe, — affaire de métier peut-être.

A l'heure dite, elle s'introduisit donc dans la maison, sous prétexte d'une livraison à faire. Et comme la porte de la chambre où le docteur Malherbe était aux prises avec l'énorme hernie était naturellement fermée, elle ne craignit pas de l'entr'ouvrir et de jeter un coup d'œil furtif sur ce qui se passait. Mal lui en prit, car elle n'eut que le temps de gagner précipitamment le jardin pour s'y abattre : « Le sang ne lui avait fait qu'un tour », comme elle me le dit le lendemain.

Or, sept mois après, je fus appelé à l'assister pendant son accouchement. Je l'avais déjà accouchée, 4 ans et 2 ans auparavant, de deux fillettes superbes et parfaitement conformées — ces deux accouchements sans difficulté, sauf la longueur pour le premier. Cette fois-ci il n'en fut pas de même, et je fus pas mal interloqué, — une fois la tête, très grosse, extraite au forceps, — de rencontrer un obstacle à la sortie du tronc. Bref, avec un peu d'effort, je vis tout de suite de quoi il retournait : l'enfant, mâle, outre son volume crânien, naissait agrémenté d'une hernie ombilicale proportionnelle, pour son poids, à celle du vieillard opéré, et malencontreusement entrevue par la parturiente.

J'ajouterai que l'enfant, non plus, ne vécut que 8 à 10 jours, le sac herniaire s'étant rompu spontanément.

Voilà le fait simplement raconté et exposé, sans prétention aucune. A M. Th. Guirauden de conclure.

Est-ce, suivant lui, simple coïncidence ? Existe-t-il un rapport de cause à effet ? Pourquoi pas ? *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !*

Outre ce cas, tout au moins bizarre, j'en possède encore, dans mes notes, deux autres qui viendraient à l'encontre des idées de M. Guirauden et même de celles du grand Hunter ; mais ils sont loin d'être aussi typiques que celui-ci. C'est pour cela que je ne les produis pas.

Dr Lacambre (de Nantes).

— Parmi les raisons qu'il y a de ne pas rendre un cul-de-jatte à la liberté, Depping (*Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. II, Introduction, p. XLV) cite celle-ci : « Ne peut être montré au public, à cause des impressions fâcheuses que sa vue peut produire sur les femmes enceintes. »

Raoul Bonnet.

La décirconcision (XIII, 114, 195). — M. Callamand demande si la restauration du revêtement balanique, qu'il appelle *posthoplastie*, est encore pratiquée de nos jours, et en quoi elle consiste.

M le Dr Lorentz lui rappelle un passage de Renan, qui lui permettra, dit-il, de répondre lui-même à la première partie de sa question. La citation de Renan prouve simplement que des Juifs, renonçant à leur religion, 175 ans avant Jésus-Christ, subissaient une opération douloureuse que Celse a décrite. M. Lorentz dit ensuite : « Je n'en sais pas plus long, et la publication du passage de Celse intéresserait nombre de confrères, moi tout le premier. »

J'ai trouvé une réponse à la première partie de la question de M. Callamand dans la *Chronique médicale* même (XI, 124), dans le bel article consacré par le Dr Aimé Guinard au *Prépuce dans l'art.*

Il dit que, de tout temps, les chrétiens, qui de naissance avaient le gland découvert, ont cherché par différents moyens à faire disparaître cette « difformité » ; et il renvoie aux lettres à Malgaigne publiées par Verneuil dans la *Gazette hebdomadaire* en 1857, ainsi qu'au livre de Celse : *De re medica*, chapitre xxv. M. Guinard ajoute que, depuis Celse, et toujours pour « la beauté », Ambroise Paré, Fabrice d'Acquapendente, J.-L. Petit, Dieffenbach, Boyer, etc., ont décrit de nombreux procédés d'autoplastie, destinés à cacher le gland sous la peau du fourreau de la verge.

A défaut du fameux passage de Celse, voici la description que donna Broca père, dans ses *Conférences historiques*, pendant l'année 1865 (J.-B. Baillière). J'extrais les quelques lignes qui suivent d'un article non signé du *Correspondant médical* du 30 juin 1896, sur *la Chirurgie chez les Romains* :

« Une des opérations les plus curieuses que pratiquaient les barbiers romains était de refaire le prépuce à un Juif... On attirait au-devant du gland la peau lâche et extensible du fourreau, on la fixait dans cette position sur une sonde par un lien circulaire, et on faisait alors à la racine de la verge une incision circulaire ne comprenant que la peau. Le lien restait en place jusqu'à ce que la plaie fût cicatrisée et que la peau déplacée eût contracté des adhérences dans sa nouvelle position. »

J'ai cherché en vain des procédés chirurgicaux pour refaire un prépuce, dans le *Traité de médecine opératoire* de Lobker ; mais le *Manuel* de Malgaigne (1853 6e édition, page 631) et le *Traité de pathologie chirurgicale spéciale* de Kœnig, traduit par J.-R. Comte (édition de 1889, t. II. page 717), décrivent le procédé de Dieffenbach, qui est tout à fait différent de celui de Celse, et que ces auteurs indiquent comme un moyen de former un nouveau prépuce dans les cas d'adhérences avec le gland. L'ouvrage de Kœnig appelle cette opération *posthioplastie*, au lieu de posthoplastie, comme le dit le Dr Callamand. Elle consiste, en somme, à faire l'excision, la circoncision de la lame interne du prépuce, adhérente au gland, et à replier sur elle-même la lame externe, dont la surface épidermique ne peut pas contracter d'adhérences avec le gland. Mais le procédé de Dieffenbach, s'il peut refaire un prépuce, ne peut cependant pas faire disparaître les traces d'une circoncision antérieure, puisqu'il diminue de moitié la longueur du prépuce souhaité. C'est plutôt une circoncision qu'une décirconcision.

Dr Van de Lanoitte (de Verviers).

Grands hommes nés débiles (V ; VI ; XI ; XIII, 555). — Lecteur assidu de votre *Chronique*, je n'ai pu comprendre ce que vous dites, page 556 : Lamartine n'est pas né à Bourg, ni en 1809, mais à Mâcon, et en 1792, je crois.

Le personnage auquel il est fait allusion comme né à Bourg en 1809 (17 février), doit être Edgar Quinet, né ici en 1803.

Dr Passerat (Bourg).

Notre correspondant a raison : il ne peut, en effet, s'agir de Lamartine dans la citation de Janin ; mais il ne saurait s'agir davantage d'Edgar Quinet, les dates ne concordant pas. Alors, à qui le « prince de la critique » faisait-il allusion ?

L. R.

L'hypertrichose dans la littérature (XIII, 158, 618.) — Notre confrère Houssay, de Pontlevoy, a-t-il connaissance du curieux cas d'hypertrichose chez la femme, que relate si plaisamment Brantôme, dans ses *Mémoires* (Discours second, édition de Leyde, 1666, I, p. 341) ?

« J'ay ouy parler d'une grande dame et ay connu et connois encor, qui est pelue, velue sur la poitriue, sur l'estomach, sur les espaules et le long de l'eschine et à son bas, comme un sauvage. »

Et le spirituel écrivain d'ajouter :

« Je vous laisse à penser ce que veut dire cela, si le proverbe est vray, que personne ainsi velue est ou riche ou lubrique, celle-là a l'un et l'autre. Je vous en asseure et s'en fait fort bien donner, se voir et désirer. »

Brantôme, d'ailleurs, observa bien d'autres grandes et honnestes dames qui présentèrent des anomalies du système pileux. Dans ce même discours second, il y a quelques lignes où l'auteur décrit avec complaisance l'hypertrichose des poils de la région génitale, d'après ce qu'il a ouï dire, chez certaines personnes de la cour. Le Dr Houssay pourrait peut être tirer parti de ces documents littéraires pour le livre qu'il prépare.

Dr Louis Dubreuil-Chambardel (de Tours).

Le prépuce dans l'art (X, 757 ; XI, 118, 615, 623). — Le distingué chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, M. Aimé Guinard, étudie dans la *Chronique médicale* (XI, 125) certaines particularités des nombreux tableaux représentant l'enfant Jésus et les anges, puis il dit ceci : « Chose étrange, dans tous les tableaux qui représentent la scène de la circoncision, c'est de Jésus qu'il s'agit. J'ai pourtant vu au musée de Cologne une circoncision de saint Jean ; mais je ne connais aucun tableau représentant une scène de circoncision bourgeoise, si l'on peut s'exprimer ainsi. »

Si cela peut l'intéresser, j'ai découvert dans une suite de magnifiques gravures de G. d'Iode ou Dejode et C. Visscher, concernant l'ancien Testament et appartenant à l'archéologue amateur Armand Weber, de Verviers :

1° Une circoncision d'Abraham ; 2° Une circoncision d'un groupe d'Hébreux, dont plusieurs se tiennent par l'endroit sensible, comme s'ils regrettaient déjà cette « *diminutio capitis* », qu'aujourd'hui on ne subirait plus aussi facilement.

Dr Van de Lanoitte (de Verviers).

Tribune de la « Chronique »

Comment on se préservait de l' « avarie » au XVI[e] siècle.

On ne lit pas assez les vieux livres. Combien de théories réputées nouvelles sont décrites tout au long dans les anciens auteurs ! Combien de découvertes soi-disant contemporaines ont des siècles d'existence ! Il en est ainsi de la découverte du Dr Metchnikoff. Ce qui va suivre complétera très heureusement les articles du Dr Tourreil (1) et du Dr Zilgien (2) parus dans la *Chronique médicale*, ainsi que la note de MM. Roger et Rives (3), internes des hôpitaux de Montpellier.

Dans son *Traicté de la Vérole*, François Ranchin, célèbre professeur de l'Université de Montpellier, né en 1560, consacre un chapitre à « *la préservation de la Vérolle* », dont voici le texte :

« C'est une question difficile, et qui ne se peut résoudre que par « l'expérience ; sçavoir si les hommes sains peuvent habiter avec des « femmes gastées de vérolle, sans qu'ils puissent estre infectez, ou par « chancres, ou par chaudepisses et poulains ou par la vérolle mesme ; « véritablement ce serait un grand affaire, si l'on pouvoit avoir un « préservatif asseuré. Fallope le croit pour les chancres, et en baille « des expédients ; mais pour moy j'estime qu'il faut apporter de la « modération en son opinion, et des conditions en ses remèdes. Il « croit que les accidents vérolíques se communiquent par le moyen « de quelques humiditez sanieuses, qui s'imbibent dans les pores du « *balanus*, et pour lors en se lavant et nettoyant, l'on se préserve. « Que si elles pénèttrent il se faut servir de quelque remède attractif, « qui puisse retirer au plustost l'infection reçue et la dissiper. Ces « raisons semblent apparemment bonnes, et je croy véritablement que « l'on se peut préserver du mal, mais cela se doit entendre avec « certaines conditions. La première est que l'on ne séjourne pas long- « temps avec une femme gastée, et que l'on soit diligent à laver et « seicher le membre. Car si l'on s'y endort longuement, ou que l'on « couche avec une Damoiselle gastée, et que la qualité infectée « s'introduise, il n'y a plus de remède. Il y a des femmes tellement « poivrées, que leur venin se communique chaudement, et des corps « si disposez à prendre, que la préparation demeure comme inutile. « La deuxième condition est que le membre soit roide, et non pas « mol et lasche, parce qu'autrement il boit l'infection comme une « esponge, et les préservatifs sont comme inutiles. Le mesme Fallope « propose plusieurs préservatifs, sçavoir est une toile, de laquelle je « corrigerai la composition et l'usage, affin qu'elle attenue, consume et « desseiche le venin, qui se pourroit estre introduit, et de plus un « parfum. »

Suit la description de la composition de la toile. Une foule d'ingrédients entraient dans la formule : gaïac, aloès, santal, styrax, rhubarbe, benjoin, feuilles d'aristoloche, d'angélique, de bétoine, de mille-

(1) Cf. *Chronique*, 15 juin 1906, p. 412.
(2) *Chronique*, 15 août 1906, p. 531.
(3) *Chronique*, 1er septembre 1906, p. 590.

feuilles, etc. Le parfum était composé de sommités d'absinthe, de santal, de benjoin, de campbre, d'encens, d'aloès, de myrrhe et de cinabre.

Enfin, le professeur de Montpellier indique un dernier moyen, qui en fait le véritable précurseur de Metchnikoff. Il recommande de faire liquéfier un peu d'emplâtre de Vigo et de se l'appliquer sur la verge après le coït. « Mass. empl. de Vigo, triplicato Mercurio, q. s. liquefiat, « ac deinde in eo pannus lineus infundatur, qui servetur ad tegendum « membrum post coïtum. »

Comme on le voit, la découverte du Dr Metchnikoff n'est pas nouvelle : emplâtre de Vigo ou calomel, c'est toujours au mercure qu'on a recours. Fallope croyait avoir trouvé un préservatif assuré, Ranchin était sceptique ; le Dr Metchnikoff pense avoir réussi, faisons comme Ranchin.

Dr P. ALBAREL (de Névian).

Les précurseurs de Metchnikoff.

A propos de la fameuse pommade au calomel, voici ce que je retrouve dans les « Anecdotes piquantes » de Bachaumont, Mairobert, etc. (Bruxelles, Gay et Doucé, in-18, 1881) :

« 6 mai 1771. — Le sieur Guibert de Préval, médecin de la Faculté de médecine de Paris, homme à système, a prétendu avoir perfectionné un remède venant d'Ecosse ; spécifique sûr, *à ce qu'il dit* (!), avec lequel on peut, sans rien craindre, se livrer aux embrassements amoureux avec quelque personne que ce soit. En conséquence, il y a quelque temps qu'en présence de M. le duc de Chartres et de M. le prince de Condé, il s'est fait présenter une fille publique la plus affectée du mal immonde et, s'étant frotté de son huile miraculeuse, il s'est livré, à plusieurs reprises, aux actes les plus voluptueux et les plus lascifs que la passion puisse suggérer. Il est sorti sain et sauf de ce combat valeureux, et a prétendu n'en avoir éprouvé aucune suite funeste. M. le lieutenant général de police, qui regardait cette découverte pour très utile à son administration, a ordonné des essais qui ont réussi. Mais ce n'est qu'avec beaucoup de temps qu'on peut se prononcer sur un antidote qu'il serait peut-être à souhaiter, pour l'honnêteté des mœurs, qu'on ne connût jamais.

« 10 juin 1771. — Le sieur Guibert de Préval, ce médecin dont on a parlé comme ayant un préservatif pour se garantir du virus vénérien au milieu de l'acte même, et jusque dans la fange de la débauche, a réitéré encore son expérience devant le chirurgien de M. le comte de la Marche, qui en a rendu compte à Son Altesse Sérénissime. Cet Esculape lui a administré une fille gangrenée de la peste vérolique jusque dans la moelle des os. Le docteur, après s'être frotté de son essence anti-vérolique en présence du commissaire, s'est livré à tout ce que la lubricité peut inspirer de plus excessif. Il est sorti sain et sauf du combat ; il a de nouveau plongé sa verge dans la même liqueur, et depuis lors il s'est soumis neuf jours de suite à la visite la plus exacte du chirurgien en question, qui n'a rien trouvé et a fait son rapport en conséquence. »

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la foi de ce médecin en son médicament, de son remarquable tempérament, de son manque complet de timidité, de la parfaite gravité de ce duc, de ce prince et

de ce chirurgien, ou de la pudeur effarouchée d'un narrateur habituel de tant d'autres polissonneries. J'espère que vous pourrez me dire que votre galant et courageux confrère n'eut pas à se plaindre des suites de ses périlleuses expériences et je vous prie d'agréer l'assurance de tous mes meilleurs sentiments confraternels et de vive admiration pour votre si intéressant journal.

Charles TORQUET.

Le premier médecin appelé auprès du duc de Berry.

Nous recevons la lettre suivante de M. A. DUPIC, remplaçant M. le Dr J. HUMEAU, du Havre :

« Je lis dans la *Chronique médicale* (1er septembre, au bas de la page 585) une lettre, jusqu'ici inédite, du Dr de Carro.

« C'est le Dr BOUGON, dit-il, qui se trouva le premier auprès du duc de Berry blessé à mort. »

« Croyez-vous que cette assertion soit exacte ?

« J'ai vu à des sources que je n'ai point ici, mais que je pourrais retrouver, que ce fut Antoine DUBOIS, qui, le premier, arriva auprès du duc.

« Il ne le soigna d'ailleurs pas et déclara de suite la blessure mortelle.

« On avait appelé ce praticien à cause de sa grosse réputation, et bien qu'il fût très bonapartiste et déjà mal en Cour. — Mais ce jour-là, il s'attira l'inimitié définitive de la duchesse de Berry, qui, plus tard, à Blaye, refusa de le recevoir.

« Je m'en remets, du reste, entièrement à votre compétence pour fixer ce détail historique, et veuillez croire, Monsieur, à ma respectueuse déférence. »

Nous n'avons qu'une réponse à faire, c'est de renvoyer notre correspondant au récent ouvrage que nous avons publié sous le titre : *Les Indiscrétions de l'Histoire*, 3e série. Il y trouvera un chapitre sur « Les derniers moments du duc de Berry » (p. 266), qui lui donnera, nous l'espérons, toute satisfaction.

Pasteur et le... cake-walk, prédits il y a 150 ans.

Connaissez-vous, dans les *Pensées, remarques et observations* de Voltaire, deux prédictions véritablement prophétiques ?

« Un médecin anglais persuade que les insectes sont la cause de toutes les maladies ; insectes migrainiques, véroliques, apoplectiques, fleuristes-blancs, etc., etc., et qu'il a trouvé les insectes sanitaires qui les tuent. »

Et plus loin : « ...Le temps viendra où les sauvages auront des opéra, et où nous serons réduits à la *danse du calumet* ».

C'est le *cake-walk* annoncé 150 ans d'avance ; c'est Jenner, c'est Pasteur devancés de combien de lustres !

Dr ANDRÉ (de Dijon).

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 21 1er NOVEMBRE 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr

---

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière instante d'adresser toute communication concernant la « Chronique Médicale » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

13e ANNÉE N° 21 1er Novembre 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Biblio-Iconographie Médicale

Les Ex libris de médecins,

par M. Henry-André.

(*Suite*) (1).

La disparition de chiffres coûteux sur le dos et le plat des livres donna une vive impulsion à l'*ex-libris*. Quand celui-ci fut tel que nous le connaissons aujourd'hui, il dut encore beaucoup aux scientifiques. C'est le milieu où, à l'heure présente, on trouve surtout de ces nouvelles marques de propriété.

La France n'est point le pays le plus productif en *ex-libris* ; il s'y en exécute dix coutre cent en Angleterre, en Allemagne ou en Amérique. Si nos médecins n'avaient pas une affection profonde et hors de tout snobisme pour leurs livres, pour l'œuvre des Maîtres qui les a aidés à s'élever jusqu'à une classe supérieure ; si, pour tout dire, ils n'étaient pas les meilleurs des bibliophiles, cette proportion de dix pour cent descendrait à l'inavouable.

Cependant, l'*ex-libris* joint à son côté pratique d'aimables agréments. Son but immédiat est d'être une marque de propriété : qui n'a eu le chagrin, au cours d'une recherche dans sa bibliothèque, de constater l'absence d'un livre utile ou aimé, sans pouvoir se rappeler pour qui et en quelle circonstance il en est sorti ? Qui, d'autre part, ne s'est trouvé embarrassé, en découvrant au milieu de ses livres un étranger auquel il est devenu impossible d'attribuer un nom de propriétaire ? Avec l'*ex-libris*. plus de ces surprises fâcheuses ; plus de ces pauvres livres en deuil de leurs frères, les navrants dépareillés.

L'*ex-libris* établit en plus l'histoire d'un volume, marque ses étapes dans la vie intellectuelle de ses possesseurs. Un vieux livre, surtout de science, fait rêver à qui le feuilleta jadis, aux disparus qui s'attardèrent à ses pages et tentèrent d'en pénétrer la substance. A-t-il été le magasin de savoir d'un pédant ? le vain ornement de la bibliothèque d'un château ? ou bien l'ami fidèle d'un lettré ou d'un savant ? Les *ex-libris* qui en blasonnent le plat reconstituent son histoire.

L'usage s'est établi, entre bibliophiles du monde entier, d'échanger ses *ex-libris*. On peut, de la sorte, se constituer la plus jolie des collections artistiques. Dans tous les pays il existe des collectionneurs

(1) V. la *Chronique* des 1er juillet et 1er septembre 1906.

d'*ex-libris*. Au cours d'un voyage, un ami des livres trouvera d'autres bibliophiles auxquels il ne sera pas étranger, l'envoi réciproque de l'*ex-libris* ayant été de part et d'autre la meilleure des présentations.

Nous reproduirons ci-après des marques de propriété du livre de date récente, composées d'après les indications de leurs propriétaires. La mise en vedette de l'idée y est dominante, au point de primer

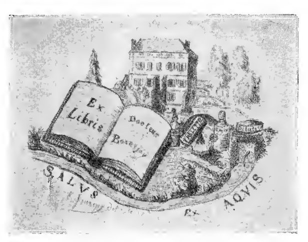


Fig. 29

même assez souvent le côté décoratif. Le but essentiel de l'*ex-libris*, l'établissement de la marque personnelle, est d'ailleurs généralement accusé par l'indication très apparente des initiales du propriétaire.

Nous donnons (fig. 29), à titre de rareté, un *ex-libris* de médecin dessiné par le propriétaire lui-même. Le Docteur E. Bonnejoy devait être un buveur d'eau ; ou peut-être ce liquide jouait-il un grand rôle dans ses ordonnances. Si, au point de vue dessin, cet *ex-libris* laisse beaucoup à désirer, il préconise du moins avec crânerie une méthode personnelle.

La belle devise: *Quæsitu experimento veritas*, de l'*ex-libris* du professeur Gabriel Pouchet (fig. 30), est évidemment le thème qui a été donné à l'artiste chargé d'iconographier cette composition (1). Celui-ci,

(1) Pouchet (Anne-Gabriel), né à Paris le 11 août 1851. Docteur en médecine en 1880. Thèse : *Contribution à l'étude des matières extractives de l'urine*. Agrégé de la Faculté, section de pharmacologie, en 1883 ; Directeur du laboratoire du Comité consultatifd hygiène en 1889 ; nommé professeur à la Faculté de médecine en 1892.

On lui doit des travaux importants : *Transformation des matières albuminoïdes dans l'économie* (1880) ; *Propriétés générales des aldéhydes* (1883) ; *Traité de médecine légale, de jurisprudence médicale et de toxicologie* (1885). En collaboration avec Legrand du Saulle et Berryer : chapitres *Aliments et Alimentation*, de l'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publiques* (1889) ; *Leçons de pharmacodynamie*, 5 séries (1899 à 1904) ; *Traité de toxicologie* (1903). En collaboration avec L. Lewin : *Précis de pharmacologie et de matière médicale* (1906). Nombreuses études touchant la médecine légale et l'hygiène, la thérapeutique, etc., publiées dans : *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, *Bulletin général de thérapeutique*, *Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique de France*, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre, *Dictionnaire de physiologie* de Richet, *Progrès médical*, etc., etc.

E. de Liphart, dans le rendu de son œuvre, a dû être trahi par le procédé de photozincographie qui, à ce moment, en était encore aux imperfections du début (1). Ses plans successifs se confondent ; il faudrait du coloris pour détacher le cartouche, simplement chargé d'un grand P, du fût de colonne drapé sur lequel s'accoude la Minerve. Pallas est accompagnée de son fidèle compagnon ; elle est armée et sagement éclaire un globe terrestre. A droite, sur le sol, figurent, placés d'une façon un peu confuse, un crâne, des livres et le serpent



Fig. 30.

du caducée médical. Ces seuls attributs accusent la profession du propriétaire de cet *ex-libris*.

Certainement la devise est fort belle, la Minerve a de la grâce, mais l'interprétation ne serre pas suffisamment de près la devise : *Quæsitu experimento veritas*. L'artiste n'a peut-être pas saisi toute la sagesse de sa divine Inspiratrice.

Helléniste de marque, amant passionné des anciens, collectionneur de belles éditions des classiques, le Dr Le Bayon voulut un *ex-libris*

(1) Cet *ex-libris* date de 1880. A cette époque, de Liphart était à Paris, où il a fait de nombreux et très jolis dessins pour différentes revues d'art. Depuis, il est retourné à Saint-Pétersbourg, son pays d'origine, et il est actuellement artiste peintre attaché à la cour, position qui n'a, présumons-nous, en ce moment, rien d'enviable.

spécial (fig. 31) pour la partie purement littéraire dc sa bibliothèque. « Inspirez-vous de cette devise, nous dit-il : *Dans les anciens, enseignement et récréation.* » De plus, il nous exprima le désir qu'il y fût joint deux citations choisies « dans les auteurs divins » (*sic*) de l'*Odyssée* et d'*Antigone : Il est bien d'écouter un chantre tel que celui-ci dont la voix est divine* (Odyssée). Puis : *Quand l'homme a perdu la joie, j'estime qu'il ne vit plus, qu'il n'est plus qu'un cadavre qui respire* (Antigone).

Remarquons, en passant, que rien ne vaut, pour l'élaboration d'un *ex-libris*, comme de donner au dessinateur un texte à interpréter ou à orner emblématiquement. Toujours on a quelque auteur de prédilec-

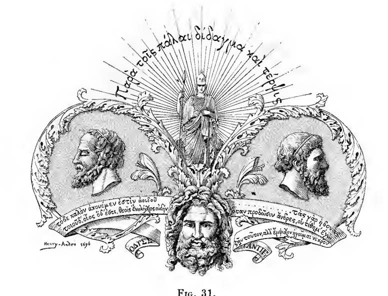


Fig. 31.

tion, où l'on peut choisir une pensée savoureuse, pouvant synthétiser l'esprit du propriétaire de l'*ex-libris*.

Jadis, le médecin n'avait-il pas à faire cette recherche pour l'exergue de sa thèse, l'esprit d'ailleurs assailli surtout par le célèbre aphorisme : *Homo sum et nil humani a me alienum puto ?...*

Dans la recherche d'une devise, il ne faut pas craindre, au besoin, de cueillir dans la riche moisson des anciens (1). La pensée d'un autre est comme un miroir où on lit la sienne. On trouve toujours sa devise; l'écueil est plutôt l'embarras du choix. Et, dans le cas d une hésitation trop grande, on peut prendre encore le parti du Dr Rausin (fig. 9) (2).

(1) Voir : *Dictionnaire des devises historiques et héraldiques*, par A. Chassant et Henri Tausin, 2 volumes in-8° ; Paris, 1878. — *Supplément au Dictionnaire des devises historiques et héraldiques*, par Henri Tausin, 2 volumes in-8° ; Paris, 1895.

Le *Dictionnaire des devises* et son supplément renferment près de quinze mille devises.

(2) Voir la *Chronique* du 1er juillet, page 426.

En bas de la composition de l'*ex-libris* du Dr Le Bayon, figure Jupiter ; du cerveau du maître des dieux Minerve sort tout armée ; mais, en même temps que la Sagesse, jaillit l'Art, c'est-à-dire l'acanthe fleurie, qui encadre les auteurs d'*Antigone* et de l'*Odyssée* (1).

Le Dr Le Bayon était du vieux pays de légendes qui a nom Carnac :



Fig. 32.

son *ex-libris* (fig. 32) l'exprime d'une façon *rayonnante*, avec accompagnement de biniou. Quelle protestation contre les déracinements de la vie ! Cet *ex-libris* dira toujours : ce livre a appartenu à un Breton qui jamais n'oublia sa belle Bretagne.

A l'ombre d'une grande branche de gui est gravée, sur un menhir,

(1) Depuis que nous avons écrit ces lignes, nous avons à regretter la perte prématurée du Dr Le Bayon : la mort pour lui est survenue brutale, l'arrachant à l'âge de quarante et un ans à sa vie studieuse, à ses remarquables travaux. Ceux-ci nous restent, précieux, spécialement son admirable collection radiographique.

Le Dr Le Bayon a été non seulement un bon praticien, un bibliophile de premier ordre, un musicien délicat, mais aussi un homme de cœur doublé d'un artiste, et qui laisse d'unanimes regrets.

Le Dr Le Bayon nous fit faire trois *ex-libris* (fig. 31, 32 et 35). Nous en possédons encore quelques exemplaires, que nous mettons volontiers à la disposition de ses confrères. (Nous écrire à Paris : M. Henry-André, 3, faubourg Saint-Jacques, xive arr.)

une portée de musique, dont la clef de sol est formée par le serpent du caducée médical. Le miroir fait une note. Il doit s'entendre que le Dr Le Bayon, tout en étant un excellent médecin, était, en outre, un non moins excellent musicien, voire un compositeur.

Le Dr Lucien Bailly nous avait demandé pour son *ex-libris* (fig. 33) une composition soulignant bien la devise : *Speculum vitæ*. Aussi avons-nous affronté les deux miroirs, celui de la sapience médicale, accompagné de son vigilant et prudent gardien, le serpent d'Esculape, et celui du Dr Cusco, dit à bec de canard.

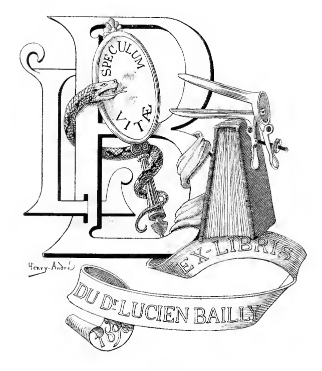


Fig. 33.

Le Dr Lucien Bailly est gynécologue. Nous avons donc fait en sorte que son *ex-libris* synthétisât bien sa conception toute réaliste de la vie.

Le Dr Joseph Chevalier (fig. 34) est chef des travaux pratiques du laboratoire de pharmacologie et matière médicale à la Faculté de médecine de Paris.

Il est né en Auvergne : cette origine est rappelée dans notre composition par les châtaignes formant support à ses initiales.

Le docteur est représenté dans son laboratoire, environné d'instruments de chimie ; au premier plan, se voit un chien attaché sur la gouttière de Claude Bernard : ces attributs et cet animal, sujet d'ob-

servation, rappellent l'étude de la pharmacodynamie à laquelle le Dr Chevalier s'est voué.

La minutie et la durée de ces travaux ne sont pas toujours en rapport avec leurs résultats ; d'où la devise : *Le temps est un grand*



Fig. 34.

maigre, qui se trouve inscrite sur l'énorme faux servant de couronnement à l'*ex-libris*.

Prenant toujours comme point de départ de la composition les initiales du propriétaire de l'*ex-libris*, indéniable marque de propriété, nous avions accompagné celui-ci des emblèmes d'une science nouvelle

la radiographie. Cet *ex-libris*, ou plus exactement cet ex-museo (fig. 35), se trouve sur les albums de la très riche collection de planches radiographiques amassées par le Dr Le Bayon. Ayant été un radiographe de la toute première heure, il avait pu former un choix remarquable de précieux documents, autant sous le rapport pathologique qu'au point de vue physiologique.

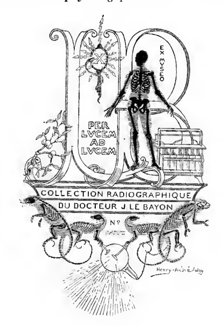


Fig. 35.

Le personnage représenté radiographiquement montre, à sa droite, une pile, et à sa gauche, la devise : *Par la lumière à la lumière*, placée sous le caducée médical projetant des rayons X. Sous la légende, se trouvent radiographiés des rats et des caméléons, ces derniers tenant une ampoule de Crookes (1).

Voici un *ex-libris* moliéresque (fig. 36). Le Dr Lepage (2) venait d'être reçu docteur, quand il nous fit faire cette composition.

Le jeune élu de la Faculté y représente bouffonnement *le page* de Sa Majesté la Mort. Ajoutons que, de ce page, nous fîmes le portrait, assez ressemblant, du Dr Lepage.

(1) Cet *ex-libris* a été publié en grand format 15 × 10 dans *Connaissances nécessaires à un bibliophile* (fig. 262). sous le titre *Ex-libris français (fin du XIXe siècle)*; Paris, Rouveyre.

(2) Le Dr Lepage (Albert), né à Laval (Mayenne), le 29 mars 1874. Dr de la Faculté de Paris, 1900. Thèse sur : *La Rétention d'urine chez le fœtus avec perméabilité du canal de l'urèthre*.

Le Dr Lepage exerce à Meslay-du-Maine (Mayenne), et fait très volontiers l'échange de son *ex-libris* contre celui de ses confrères.

L'ex-libris du Dr Iosef KLUBER (fig. 37) a été dessiné par M. Theo Becker. C'est la marque d'un médecin aliéniste allemand (1).



FIG. 36

Regardons : c'est amusant ; regardons mieux : c'est bizarre, puis troublant ; réfléchissons : le sujet nous angoisse. Comme cet *ex-libris*

(1) Le Dr J. KLUBER, K. Assistenzarzt an der Kreis-Irrenanstalt Maximilianplatz, 2, à ERLANGEN, Bavière, possède six différents *ex-libris* pour sa bibliothèqne. Il en fera avec plaisir l'échange contre les *ex-libris* de ses confrères de France.

est bien du pays de Hans Holbein ! Quel *Todten tanz* avant la lettre que cette lutte entre l'aliéné et l'aliéniste, le moral déséquilibré et l'exacte science ! Cependant cette marque, de prime abord, comme beaucoup de compositions allemandes, semble diffuse, non qu'elle soit compliquée, mais l'esprit n'est pas spontanément saisi par une idée unique. Est-ce ceci ou bien cela? Peut-être les deux... c'est-à-dire rose ou noir, selon le plus ou moins d'intensité de votre neurasthénie.

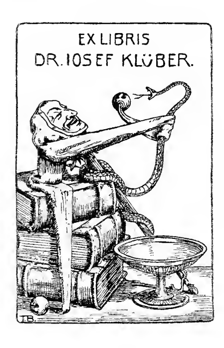


Fig. 37.

Voici le noir : un caducée médical, doublé de celui de la pharmacie, est en pleine perturbation ; le docte serpent d'Esculape voit, remplaçant le miroir classique où aurait dû se refléter sa sage image, les désordonnés rictus d'un fol ; quand, tout à coup, notre Asclépiade est saisi à son tour, empoigné dans la tentacule de la Folie, et à grands coups de grelot. « A nous deux, Esculape ! Je suis le plus fort, dit le fol, s'appuyant sur un amoncellement de textes ; je te tiens à mon tour et ne te lâcherai plus !....

« L'aliéniste craint de devenir aliéné... ! »

Passons vite au rose. Le fol, c'est la bibliomanie qui empoigne notre Asclépiade ; il empilera moult gros et très doctes in-folio. C'est cette folie sage ou sagesse folle, qui fait accumuler livres sur livres au savant avide de savoir nouveau et dont la gaie marotte, le bonheur parfait, sera

Aliment des Enfants



l'acquisition d'une connaissance de plus, d'un volume venant se joindre aux rangs de l'armée casernée dans sa bibliothèque.

Nous trouvons dans l'*ex-libris* du Dr Georg Burckhard (fig. 38) une fort jolie composition. Le saint patron du docteur doit certainement

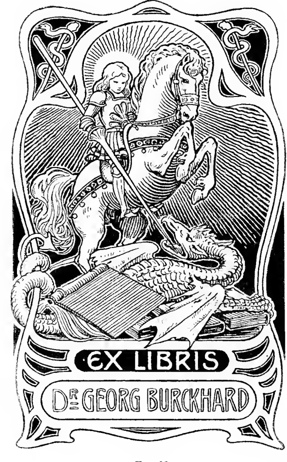


Fig. 38.

représenter la jeune Science terrassant le vieux Dragon empirique, qui en vain se couvre des antiques traités de savoir, se cramponne à ces textes désuètes qui furent, des siècles durant, articles de foi.

Excellent type de l'*ex-libris* portant et soulignant bien le nom de son propriétaire. L'idée unique, magistralement interprétée, fait honneur à l'habileté de l'artiste et au goût du Dr Burckhard.

(*A suivre.*)

Informations de la « Chronique »

Souvenirs d'antan.

Ils sont charmants et délicieusement contés, ces « Souvenirs d'autrefois », que le professeur CORNIL vient d'évoquer (1), à propos de la mort de son ami Paul Brouardel. Cette amitié remontait loin, au temps où Cornil et Brouardel disséquaient à la même table, à Clamart, avec Alphonse Milne-Edwards, qui, à certain bal de l'Opéra, en 1857, était « vêtu presque uniquement d'une admirable peau de léopard empruntée au Muséum », ce Muséum dont il devait un jour devenir le directeur !

La vie d'étudiant ne se terminait pas au doctorat : alors, comme aujourd'hui, il y avait la période des concours. Il faut lire les pages consacrées par M. Cornil à ces luttes de jadis, pour se faire une idée de la somme de labeur, de ténacité, que tels de nos maîtres durent déployer pour atteindre le but qu'ils s'étaient assigné.

Entre temps, toutefois, on se distrayait de ces graves occupations ; mais ici passons la plume à l'agréable narrateur, ce dont nos lecteurs ne se plaindront pas.

«... On se donnait quelquefois rendez-vous pour dîner chez un marchand de vins de la rue Saint-Jacques, au coin de la rue Soufflot, le père Lanoue. Ce brave homme, obèse, rubicond, avait de très bons vins de Bourgogne, en particulier du corton. On le prévenait d'avance du jour et du nombre des convives, et il nous servait à dîner dans sa chambre à coucher, à l'entresol, car son comptoir occupait presque tout le rez-de-chaussée de sa boutique. Client de Siredey, le père Lanoue est mort, en brave buveur, d'une cirrhose du foie. »

C'était l'époque où Marey venait d'installer son laboratoire rue de l'Ancienne-Comédie, « dans le local de la vieille Comédie-Française », au premier étage, la salle ayant été divisée en hauteur par un plafond. C'est dans cette pièce qu'eurent lieu les expériences célèbres sur l'étude des mouvements et le vol des oiseaux. A côté de Chauveau et de Lorain, s'y rencontraient le caricaturiste Job, le compositeur Emmanuel Chabrier, Brouardel, Cornil, etc.

« Les travaux de Marey, ses enregistreurs, son sphygmographe, ouvraient à la physiologie des voies nouvelles et sollicitaient la curiosité du monde savant, si bien que le ministre de l'Instruction publique, un ministre éminent, Duruy, désireux de voir tout par lui-même et de favoriser les nouveautés scientifiques, était venu plusieurs fois visiter Marey, qui n'était rien encore. L'accueil si cordial de Marey, son caractère charmant, toujours égal, attiraient dans son laboratoire, tout autant que l'intérêt qu'inspiraient ses découvertes. C'était un lieu de rendez-vous. Plusieurs fois nous y avons déjeuné ou dîné en pique-nique, car Marey n'était pas riche à cette époque ; chacun apportait son écot sous la forme d'une dinde rôtie, d'un pâté, d'une langouste ; tous y joignaient leur gaîté et leur jeunesse Nous nous sommes trouvés parfois une vingtaine à table. Il y avait Lorain, Bricheteau et Mme Bricheteau, un cousin de Marey et sa femme ;

(1) Extrait des *Annales d'Hygiène publique et de médecine légale*, numéro de septembre 1906.

Dujardin-Beaumetz, l'éditeur Germer-Baillière, Brouardel, Job, etc. On se pesait avant et après le dîner, pour noter ceux qui avaient donné le plus beau coup de fourchette. Après le dîner, Chabrier faisait à lui seul sur le piano tout un orchestre ; Job dessinait nos charges, et finalement on dansait. »

Plus tard, on fit de la politique ; c'est une occasion pour M. Cornil de rappeler qu'il fut un républicain, mais un républicain libéral, de la première heure : on les traite aujourd'hui de réactionnaires, ces attardés d'un autre âge ! A cette époque, les cinq députés de Paris, *les Cinq* comme on les appelait, représentaient seuls l'opposition parlementaire. On se réunissait souvent chez Bixio, un ancien ministre, médecin lui aussi, qui tenait alors la Librairie agricole de la rue Jacob, et dont nous avons parlé naguère.

Puis vint la guerre, la Commune. Après un an de suspension des cours, la Faculté rouvrait ses portes. Le décanat avait passé des mains de Tardieu à celles de Wurtz ; quand la chaire de Tardieu devint vacante, plusieurs professeurs mirent en avant le nom de Brouardel ; il fut nommé à la presque unanimité.

« Aucun choix ne pouvait être meilleur, dit en terminant M. Cornil ; son intelligence affinée, sa juste appréciation des faits, son honnêteté scientifique absolue, se sont imposées dès son début comme expert. Il savait dire qu'il doutait ; il ne se prononçait jamais à la légère et n'affirmait jamais que preuves en mains.

« Dans les questions spéciales, il s'adressait aux hommes spéciaux, loin de trancher lui-même des espèces qu'il connaissait insuffisamment. La clarté de ses rapports et de leur exposition orale s'imposait aux magistrats et aux avocats eux-mêmes.

« Du moment où Brouardel devint professeur de médecine légale, tous ses efforts convergèrent à organiser au mieux son enseignement. Il était d'abord nécessaire qu'il fût le directeur de la Morgue, où, jusqu'à lui, le professeur de médecine légale n'était pas le maître. La Morgue, en effet, était placée alors sous la direction de Devergie. Mais toutes les résistances cédèrent devant le zèle et la haute notoriété du jeune professeur, et il put donner à la Morgue cet enseignement pratique des autopsies médico-légales, qui a été si fructueux et qui a jeté un tel éclat sur notre école de Paris. »

La syphilis des honnêtes femmes.

La communication du professeur Fournier sur « la syphilis des honnêtes femmes » a eu, même en dehors de l'enceinte académique, un très grand retentissement. A remarquer, en passant, qu'on jette bas le masque et qu'on ne croit plus devoir recourir au terme d'*avarie*, qui ne dissimulait qu'imparfaitement, du reste, ce qu'il avait la prétention de cacher à des yeux avertis.

Disons, à ce propos, que c'est une erreur commune de croire que la syphilis ne peut se contracter que par les organes génitaux. Ils sont pourtant innombrables les cas de contagion par une autre voie.

On a vu, écrivait déjà le Dr Yvaren il y a bien des années (1), la syphilis être inoculée par des *ventouses*, qu'on avait scarifiées à l'aide d'un instrument souillé de virus (Van Swieten, d'après Schenck) ; par une *lancette* (Daguerre) ; par des *ustensiles ;* une *pipe ;* un

(1) *La Syphilis, de Jérôme Fracastor*, par le Dr Yvaren, p. 147.

verre (Botal) ; une *cuiller ;* des *draps de lit* (Fabrice de Hilden) ; par la *lunette des lieux d'aisance* (Fallope) ; par des *vêtements* empruntés, surtout ceux qui se donnent en location à l'époque des travestissements du carnaval (Fabrice de Hilden, Ricord) ». Et notre confrère ajoute sagement :

« On doit admettre, d'une manière générale, comme possibles à la rigueur, ces divers modes de propagation ; mais quand il s'agit de l'application, quand on procède à l'examen des faits particuliers, on ne saurait se tenir dans une trop grande réserve.

« A plus forte raison, devra-t-on rejeter comme impossible la transmission par les sueurs admise par quelques auteurs, sans qu'ils aient cité aucun fait positif; ou par l'haleine des malades seule.

« Henri VIII a bien pu faire trancher la tête à son ministre Volsey, qu'il accusa d'avoir voulu lui communiquer, en lui parlant à l'oreille, la maladie syphilitique, dont lui, Volsey, était infecté ; mais un assassinat n'est pas une preuve... » Rien ne saurait être dit de plus juste.

La maladie de Behanzin.

Cet excellent Behanzin est atteint, paraît-il, du *mal de Bright ;* et cependant il n'a *jamais bu d'alcool* et le menu ne comportait, au temps où il occupait le trône, que du vin et des pommes de terre. Par contre, le fils de Glé-Glé était un grand fumeur devant l'Eternel; or, la nicotine a une action indéniable dans la pathogénèse de l'albuminurie.

Behanzin a d'autres méfaits sur la conscience : on prétend que l'on servit jadis des petits enfants, cuits en entier, sur la table royale. Behanzin cannibale, pour un roi nègre il n'y a rien là qui doive surprendre.

Le Dr Denis, chirurgien de l'hôpital civil de Mustapha, qui a eu l'honneur d'être consulté par Behanzin tout récemment, nous en fait un portrait plutôt sympathique (1).

« Behanzin, nous dit-il, est de haute stature, large d'épaules.

« Depuis 1894, il a beaucoup vieilli et ses cheveux sont tout blancs. Il reste un moment encore anhélant de son ascension ; la sueur ruisselle sur son torse nu, que ne recouvre qu'un peplum noir brodé d'or : il est coiffé d'une calotte de forme béguin. Ses femmes l'éventent et l'une d'elles recueille dans une tasse la salive royale lancée d'un jet fort adroit. Il a son sceptre sur l'épaule.

« Ouanilou, figure jeune, sympathique, vêtu très coquettement à la française, traduit nos questions. La langue dahoméenne est très douce, silencieuse ; aucune syllabe gutturale : on voit les lèvres s'agiter et on n'entend qu'un murmure.

« Behanzin a 63 ans...

« Nous constatons de l'œdème des membres inférieurs, de l'œdème du poumon, un bruit de galop, de l'albuminurie. De plus, l'ex-roi se plaint d'une anesthésie de la partie inférieure du tronc.

« Le diagnostic de mal de Bright s'impose...

« Sans doute, le pronostic du mal de Bright est le même pour un roi (car Behanzin doit toujours se croire roi) que pour le commun des mortels ; en tout cas, nous l'avons soumis au régime et au traitement de tout le monde : on ne peut agir autrement dans une démocratie.

« Une des reines est atteinte de tuberculose au début.

(1) *Bulletin médical de l'Algérie*, reproduit par la *Tribune médicale*, 13 octobre 1906.

« Voilà le bilan de cette famille royale déchue.

« A les voir ainsi dans mon cabinet, transformé par leur présence en salle du palais royal dahoméen, on ne peut se défendre d'une immense pitié. Ils ont tous l'air malheureux et ils le sont réellement. Le climat algérien, surtout celui de Blidah, ne leur convient pas ; en cette période caniculaire, ils ont froid le soir et font du feu. Que sera-ce l'hiver? Le pneumocoque attend Behanzin et il est bien à craindre qu'une pneumonie, l'hiver prochain, ne mette un terme à ses souffrances. »

Notre confrère demande qu'on traite l'ex-roi du Dahomey avec plus d'humanité. Maintenant que l'ennemi est à terre, il serait généreux de ne pas le torturer. Si le climat de son pays doit lui être favorable, qu'on l'y ramène... sous bonne escorte, toutefois : la méfiance est la mère de la sûreté.

La folie de l'Empereur d'Annam.

C'est bien d'un accès de *folie sadique* que paraît avoir été saisi Thang-Tbaï, empereur d'Annam. Les faits suivants, rapportés par les journaux d'Extrême-Orient, s'ils sont officiellement confirmés, suffisent à établir le diagnostic.

Tout d'abord, Thang-Tbaï aurait tué une de ses femmes et, après l'avoir fait cuire, l'aurait donnée en repas à son entourage, forçant ses gens à devenir cannibales, sous peine de mort.

D'autres concubines ont été tenaillées, brûlées avec de l'huile bouillante, torturées de cent façons, avec un raffinement de cruauté inconcevable. Un vieillard aurait été abattu à coups de revolver par le souverain.

Il y a quelque temps, une tigresse fut isolée avec ses deux petits déjà forts, et le mandarin de l'endroit fit aviser le roi afin que, suivant l'usage, il pût mettre les bêtes à mort ou en disposer suivant sa convenance. Le roi ordonna alors au mandarin de désigner un homme qui combattrait les fauves. Se retranchant derrière les prescriptions données par les autorités françaises, le mandarin refusa d'obtempérer aux ordres de son souverain. Thang-Thaï tua la tigresse d'une balle et ordonna de porter les jeunes tigres au palais où une enceinte fut établie, après avoir introduit les jeunes tigres. Une femme nue fut placée dans l'enclos et devint la proie des fauves. D'autres malheureuses furent ligotées à des poteaux, puis le royal persécuteur tira à l'arc sur cette cible humaine.

L'empereur a été soumis à un examen du Dr Dumas, qui a, dans un long et très documenté rapport, conclu à la non-responsabilité du souverain.

Le *Courrier Saïgonnais* ajoute que M. Lévêque, résident supérieur en Annam, a quitté Hué le 15 septembre courant, pour se rendre à Hanoï, où il doit s'entendre avec le gouverneur général par intérim, au sujet des scandaleux méfaits dont se rend coupable Thang-Thaï.

On a fait sortir de son palais une centaine de femmes qui, presque toutes, portaient des marques de tortures que leur avait infligées leur cruel maître. Les unes avaient la figure balafrée ; d'autres avaient eu la langue broyée ou mise en sang ; d'autres avaient été suspendues par des pinces qui les serraient entre les jambes.

Le ministre sur lequel le roi tira n'a pas été tué. Thang-Thaï aurait, en la circonstance, agi dans un moment de jalousie, au sujet d'une femme indigène.

Échos de la " Chronique "

Comment est mort Rollinat.

Le 26 octobre 1903 (?) Rollinat, dont ses amis honoraient la mémoire ces jours derniers (1), mourait à la maison de santé d'Ivry.

Divers bruits circulèrent à ce sujet ; et la fin du poète était restée, aux yeux de bon nombre, mystérieuse autant qu'étrange.

Pour pénétrer l'énigme, Georges Montorgueil est allé interroger le Dr P. Dheur, qui avait soigné Rollinat dans les derniers jours de sa vie, et voici ce que notre confrère, sans prendre trop de souci du secret professionnel, lui a révélé :

« Rollinat est arrivé le 21 ; il portait les traces d'un coup de revolver tiré avec une arme du calibre de six millimètres, au-dessous du menton. La balle était entrée jusqu'à la hauteur des fosses nasales, et avait été extraite.

« La blessure était déjà cicatrisée le 26, jour de la mort ; elle était à peine visible. Elle n'avait jamais eu un caractère de gravité, le voile du palais ayant été seulement perforé. Le décès n'est pas dû à cette blessure. Rollinat est mort du marasme physiologique que nous désignons sous le nom de *cachexie neurasthénique ;* c'est à la neurasthénie, compliquée d'entérite, qu'il a succombé Il n'a jamais été atteint d'aliénation mentale. Et, jusqu'à la dernière heure, son esprit est resté lucide. »

L'auteur des *Névroses* ne pouvait mourir que névropathe ; c'était la seule fin digne de lui.

La maladie du sultan.

D'après les dernières nouvelles, il se confirme que la maladie du sultan n'avait pas la gravité qu'on lui avait attribuée au début. Il s'agirait simplement, d'après le médecin allemand qui a donné ses soins à Abdul-Hamid, d'un simple catarrhe vésical, consécutif à un refroidissement. Voici, en effet, ce qu'un correspondant de la *Gazette de Francfort* à Constantinople mandait à son journal à la date du 20 courant :

« Après un séjour de six semaines à la Cour du sultan, le professeur Bier repart demain pour Berlin. Dans un entretien qu'il a eu avec le représentant de la *Gazette de Francfort* à Constantinople, le professeur Bier a assuré que l'état de santé du sultan est actuellement tout à fait satisfaisant sous tous les rapports, de sorte que tout traitement est devenu superflu. Les nouvelles sans cesse publiées dans les journaux et d'après lesquelles le sultan Abdul-Hamid souffrirait d'une maladie de reins très grave et même incurable sont, a déclaré le professeur, de pures inventions tendancieuses. Il a ajouté qu'il considère comme un devoir de rétablir la vérité en déclarant bien haut et publiquement que *la maladie du sultan consistait tout simplement dans un catarrhe de la vessie* ayant même un caractère assez bénin, *causé par un refroidissement brusque*, auquel on n'a peut-être pas assez pris garde au début. Le docteur Bier ne peut s'expliquer les commentaires erronés

(1) V. les journaux du 22 octobre.

de toute espèce auxquels a donné lieu cette maladie, que par l'absence plusieurs fois répétée du sultan à la cérémonie du Sélamlik, mesure de prudence qui était aussi naturelle que sage. Le professeur Bier a déclaré, en terminant, que les derniers symptômes du léger refroidissement dont il a parlé ont maintenant complètement disparu. »

Une anecdote sur la Ristori.

La Ristori, dont on vient de célébrer en grande pompe les funérailles à Rome, eut, dans une circonstance, l'occasion de montrer que, selon le mot du philosophe, « l'âme est toujours maîtresse du corps qu'elle anime ».

« La première de *Marie Stuart*, écrit-elle, faillit me coûter cher. Je suffoquais dans ma loge, surchauffée par un de ces horribles poêles auxquels nous ne sommes point accoutumés. Un certain malaise s'était emparé de moi, et, tout à coup, tandis que je procédais à ma toilette, je m'aperçus avec terreur que la voix me faisait complètement défaut. Pendant qu'on courait à la recherche du médecin de service, j'ouvris toute grande la fenêtre donnant sur un bastion de la ville, et, quoique je fusse à peine vêtue, au risque d'une fluxion de poitrine, j'aspirai à pleins poumons l'air glacial du dehors. Le docteur arrive et se précipite pour fermer la fenêtre. « Etes-vous folle ? s'écrie-t-il. — Docteur, faites-moi prendre du poison, si vous voulez, mais rendez-moi ma voix ! » Grâce à un gargarisme énergique qu'il me prépara séance tenante, je pus remplir mon rôle tout entier. J'avais joué gros jeu, mais je n'avais pas manqué aux Viennois. Je raconte simplement cette anecdote pour montrer qu'il faut être esclave du devoir (1). »

C'est encore Mme Ristori qui raconte que, les jours de grandes premières, elle allait errer dans les cimetières, lisant les inscriptions funéraires et « se sentant émue jusqu'aux larmes de ces témoignages de la douleur humaine ». Il n'y avait pas, pour la grande artiste, de meilleur « entraînement ».

Médecin dramaturge : le Dr Max Nordau.

Les courriéristes nous annoncent que M. Gémier, le nouveau directeur du Théâtre-Antoine, vient de recevoir une pièce en cinq actes, le *Boulet*, du docteur Max Nordau.

La traduction de cette pièce a été faite par le poète L. Cubelier de Beynac.

Exposition de Saint-Louis.

Nous avons plaisir à relever, dans les promotions faites à l'occasion de l'*Exposition de Saint-Louis*, la nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Chassaing, dont le nom est familier à nos lecteurs. Cette distinction, venant après plusieurs grands Prix décernés, ces dernières années, à la maison Chassaing et Cie, atteste en quelle haute estime sont tenus les produits de cette maison, qui a toujours occupé le premier rang dans l'industrie de la spécialité pharmaceutique.

Les sympathies que compte M. Chassaing dans le corps médical se joindront certainement aux félicitations que nous lui adressons, à cette place, en toute cordialité.

(1) Mme Ristori, *Etudes et Souvenirs*, p. 190-191.

Pages oubliées

Le doyen du journalisme, qui vient de succomber plus que nonagénaire, a eu ce que Jules Janin appelait un *bel enterrement*. Nul ne mérita mieux ces éloges posthumes que ce vétéran de la presse. C'est, croyons-nous, payer tribut à la mémoire de Philibert Audebrand, que de publier, en manière d'hommage posthume, la page pleine de verve qu'on va lire et où il nous venge si spirituellement des épigrammes de Molière.

... Molière est le plus grand des poètes comiques de tous les temps et de tous les pays. Chez nous il a un culte. Eh bien, je vais vous dire : je n'aime pas Molière, moi. Oui, j'en conviens, c'est un grand homme. Et qui donc oserait soutenir que ce n'est pas un grand homme ? Poquelin ! le bon sens, l'esprit, l'observation, le génie ! Total : le grand homme par excellence ! Ah ! nous sommes tous d'accord là-dessus, n'est-ce pas ? Mais voyons, il est un point sur lequel je me sépare de vous ; c'est à propos des seringues de M. de Pourceaugnac.

Pourquoi donc le divin Molière a-t-il mêlé tant de seringues à sa prosc et à ses vers ? Pourquoi donc ? Répondez, vous, ville de Paris, qui lui avez voté une statue en bronze ! Je sais bien : il s'était donné pour mission de blaguer les médecins de son temps. La Faculté fait des médecins qui sont des ânes, et ces ânes, par ignorance, tuent des malades qui sont déjà à moitié morts. Mais que pensez-vous donc des médecins ? Est-ce que, dans notre société si profondément matérialisée et opaque, les médecins méritent toujours les épigrammes qui étaient dc mise il y a deux cents ans, à l'époque où la belle Mme de Montespan faisait des couches vraies et de fausses couches, et où Louis XIV avait la diarrhée ?

Est-ce juste, ce majorat de plaisanteries ? Depuis 1789 jusqu'à nos jours inclusivement, il nous est permis de suivre les médecins des yeux. Que d'hommes utiles ! Que d'hommes illustres ! Otez-moi donc le spectacle des seringues, je vous prie. Elles m'offusquent ! Elles offensent mes regards ! Ah ! les médecins ! Est-ce que, depuis Louis XI, on peut se passer dc médecins ? La littérature crèverait si elle avait sur les médecins les idées que professait là-dessus notre grand Molière.

Le seul homme que Maximilien Robespierre, ce Socrate poudré à frimas, pouvait souffrir à côté de lui était un médecin. Voyez donc ce que seraient les Girondins sans Cabanis, leur ami, leur complice !

Napoléon, sans Corvisart, n'aurait pas vécu un an après le couronnement ; c'est moi qui vous le dis, et vous savez, vous, républicain, que je suis le type du bonapartiste de 1815. Mais les médecins, comment se passer d'eux dans la société moderne ? Si Alfred de Vigny a eu un succès, c'est quand il a fait *Stello ou la Consultation du*

(1) Ext. de *Alexandre Dumas à la Maison d Or*, par Philibert AUDEBRAND, p. 248-250.

Docteur noir. Que serait-ce que Léon Gozlan sans *le Médecin du Pecq ?* Allons, ôtez-moi donc encore une fois vos seringues, je vous en supplie.

Triomphe de M. Honoré de Balzac : *le Médecin de campagne*.

Et Louis-Philippe, qui ne voyait que par les yeux du Dr Marc ; et Armand Marrast, votre ami, à vous et à moi, qui disait : « Après mon père et ma mère, le docteur Bouillaud est celui auquel je dois la vie. » N'est-ce donc rien, cela, hein ? La moquerie de Molière ! Vous qui êtes porté à l'analyse, écoutez.

Jetez les yeux sur une matinée de Paris, cette immense ruche d'abeilles où il y a tant de frelons, et regardez ce qui se passe. Quel est l'homme qu'on attend le plus dans les quatre mille rues qui forment les alvéoles de la capitale ? Mon cher, ne nous y trompons point, ce n'est pas le poète, ce n'est pas le boulanger, ce n'est pas le peintre, ce n'est pas le musicien, ce n'est pas le facteur de la poste aux lettres, pourtant si désiré, ce n'est pas le prêtre. Non ! non ! c'est le médecin ! Et vous voyez bien qu'en dépit de son abondance de seringues, Molière va contre l'opinion publique en ridiculisant les médecins. Est-ce que vous n'êtes pas de mon avis ? Est-ce que vous êtes du parti des seringues ?...

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Théorie de l'élite, par Alfred PICHOU. Giard et Brière, 16, rue Soufflot, Paris.

Saint-Nectaire, Eaux thermales, Histoire (Essai de bibliographie analytique), par le Dr Emile ROUX. Masson, Paris.

Epidémies, famines et conseils de santé (Documents et notes pour servir à l'Histoire de la Ville de Riom), par le Dr Emile ROUX. Jouvet, Riom. 1906.

Rapport sur le saturnisme à Paris de 1902 à 1905, par Armand GAUTIER. Imprimerie Chaix.

Paul Brouardel; Souvenirs d'autrefois, par V. CORNIL. J.-B. Baillière, Paris.

Paul Richer, par le professeur R. BLANCHARD. (Extrait de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*. Masson, Paris.

La revision du Code civil, par le professeur LACASSAGNE. (Extrait du *Bulletin de l'Académie de médecine*, 5 juin 1906.)

Alfred Prost et la question Louis XVII, par Otto FRIEDRICHS. Daragon, éditeur, Paris. 1906.

Hyperesthésies systématisées et troubles connexes, par le Dr LEBAR. Vigot frères, éditeurs. 1906.

Physiologie uroséméiologique, par E. GAUTRELET. Maloine, éditeur, Paris. 1906.

La neurasthénie génitale féminine, par le Dr J. BATUAUD. Maloine, éditeur, Paris. 1906.

Correspondance intime et inédite de Louis XVII, par Otto FRIEDRICHS, tome deuxième. Daragon, éditeur, Paris. 1906.

L'Image des ténèbres, par Nonce CASANOVA. Ambert et Cie, éditeurs. 1906.

ÉCHOS DE PARTOUT

E. Sue, Zola et d'Annunzio devant la psychiatrie.

M. Scipio Sighele étudie pêle-mêle, dans un volume, les personnages principaux de l'œuvre de M. d'Annunzio, d'Eugène Sue, d'Emile Zola, et clôt son ouvrage avec des aperçus aphilosophiques, mais psychiatriques, sur la suggestion littéraire et sur la littérature des procès.

Le volume a pour titre : *Littérature tragique !*

M. Sighele remarque sans peine que deux types *scientifiquement* parfaits, créés par M. d'Annunzio : Giovanni Episcopo et Tullio Hermi, dérivent par trop clairement de Dostoiewski et de Tolstoï. Mais il en entreprend l'examen au point de vue mental, et il conclut à l'exactitude méticuleuse et parfaite de leur maladie mentale, ainsi que de celle de leur sœur d'annunzieune, Isabella, du *Songe d'une matinée de printemps*. Toute l'œuvre de M. d'Annunzio passe dans le laboratoire du disciple de Lombroso et de Max Nordau. Ici et là, M. Sighele se rallie aux opinions exprimées par M. Enrico Ferri dans son ouvrage *les Délinquents dans l'Art*, ou à celles d'un anthropologue mort il y a quelques années, M. Ezio Sciamanna.

Le type du « Chourineur » d'Eugène Sue, les Rougon-Macquart, posent devant l'objectif du jeune savant. Et ils revivent par-ci par-là dans quelques phrases heureuses, qui, soulignant des traits de la science précise et de l'expérience d'hospice leur silhouette littéraire, montrent dans une lumière nouvelle quelques secrets de leur intéressant psyché. (*Le Mercure de France.*)

La consommation de l'absinthe.

En France, l'opinion publique est depuis longtemps inquiète de l'augmentation de la consommation de cette dangereuse liqueur, qui est passée de 40.994 hectolitres en 1884 à 208.931 en 1900, chiffre officiel.

Sous l'influence de la *Ligue nationale contre l'alcoolisme*, des feuilles de pétition contre l'absinthe se couvrent de signatures.

A son tour, la *Société médicale des hôpitaux* a adopté à l'unanimité le vœu « affirmant une fois de plus que l'absinthe est une des principales causes de déchéance et de mortalité, et invite les pouvoirs publics à interdire la fabrication et la vente de cette liqueur ».

Le *Conseil général des sociétés médicales d'arrondissement*, qui, lui aussi, a pris l'initiative d'une semblable campagne, a déjà obtenu l'adhésion de presque toutes les société fédérées.

(*Bull. de thérapeutique.*)

Médecin diplomate.

— Le poste de ministre de France à Lima vient d'être confié à M. Merlou, docteur en médecine, député de l'Yonne jusqu'en 1906, ancien ministre des finances dans le cabinet Rouvier. (*Courrier médical.*)

Médecin, Président du Conseil.

— Le nouveau Président du Conseil des ministres est, comme chacun sait, M. le docteur Clemenceau. Espérons, souhaitons du moins que le nouveau chef du gouvernement veuille bien songer, de temps à autre, aux intérêts de la profession à laquelle il se fait gloire d'appartenir.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Comment Brouardel fut décoré. — Dans la Notice, toute imprégnée d'émotion, que le professeur LACASSAGNE vient de consacrer à Brouardel, dont il était l'ami de longue date, il est dit dans quelles circonstances fut décoré ce dernier. Le fait aurait été rapporté par Henri Martin (*Histoire de France populaire*, tome VII, p. 408), auquel le professeur Lacassagne l'a emprunté :



à mon excellent ami Lacassagne
souvenir bien affectueux
P. Brouardel

« Après la Sainte-Chapelle, Notre-Dame était menacée de destruction. Quatre foyers d'incendie avaient été préparés dans la cathédrale ; le feu y était. La courageuse intervention d'un médecin de l'Hôtel-Dieu, le Dr Brouardel, à la tête des internes en pharmacie, nous sauva de ce malheur et de cette honte ; les incendiaires se retirèrent devant la population ameutée ; une bande d'enfants qu'ils avaient et qui les avaient aidés à mettre le feu, aidèrent les internes et le personnel de l'Hôtel-Dieu à l'éteindre. »

M. Lacassagne ajoute : « C'est pour cette vaillante intervention que Brouardel fut fait chevalier de la Légion d'honneur, au titre militaire. » C'est la première fois, reconnaissons-le, que nous voyons mentionner le nom de Brouardel, à l'occasion de l'incident dont il est ici question, incident que nous avons conté tout au long ailleurs (1). De son vivant, Brouardel eût pu protester contre notre récit, il ne s'en est aucunement soucié. Nous avons rapporté que c'étaient effectivement les internes en pharmacie de l'Hôtel-Dieu qui avaient préservé Notre-Dame de Paris de l'incendie, en 1871 ; nous avons dit quel rôle avait joué l'interne, devenu plus tard professeur, Hanot ; mais c'est la première fois, nous le répétons, que Brouardel est mis en scène (2). Comme il s'agit d'un événement historique, nous aimerions bien être fixé sur ce point autrement que par Henri Martin, qui n'est pas de ces historiens à qui l'on doive accorder toujours créance.

A. C.

Le massage de la prostate. — Par qui découvert ? — La découverte du *massage de la prostate*, méthode thérapeutique aujourd'hui universellement employée, est d'ordinaire attribuée au sous-officier suédois Thure-Brandt (1892), un des vulgarisateurs du massage général.

En réalité, le massage scientifique ou compression digitale de la prostate et des vésicules séminales fut imaginé, utilisé et décrit par le chirurgien français Reliquet, dès 1880, 1882 et 1885.

De nouveau étudié en détail par Reliquet et Guépin en 1894 (*Les Glandes de l'urètre*), il avait fait cependant, en 1892, l'objet d'une communication d'Eberman à la Société de médecine de Saint-Pétersbourg, avant même que Thure-Brandt ait rien publié sur la question.

En 1899, l'École de Necker commença à s'intéresser au massage de la prostate, déjà en voie de vulgarisation, surtout depuis une communication du Dr Guépin à l'Académie de médecine (1897) sur les résultats de sa pratique.

Il résulterait donc, de ce bref aperçu historique, que la connaissance de ce procédé thérapeutique excellent serait due au Français Reliquet, à moins qu'un de nos lecteurs ne s'inscrive en faux contre cette assertion.

L. R.

Médecine et petits pâtés. — Je lisais, il y a quelques jours, dans *Education par l'histoire* (Paris, Genets, 1820, 1 vol. in-16), p. 217 : « Le nom que porte la thèse des licenciés en médecine, *pastillaria*, est un reste des petits pâtés qui terminaient la thèse : on déjeunait. » — On ne déjeunait donc pas après toutes les thèses ?

D'autre part, le *Nouveau Dictionnaire Larousse* donne de la *pastillaire* cette définition, peut-être un peu ambiguë : *Thèse pastillaire* « se disait d'une certaine *thèse médicale*, dans l'Université de Paris, parce que le licencié qui la soutenait devait *faire cadeau d'un petit pâté à chacun des docteurs* ».

Qu'en pensent les érudits correspondants de la *Chronique ?*

F. Bargallo.

---

(1) Cf. le *Cabinet secret de l'Histoire* (nouvelle édition), 4e série.

(2) Le cliché représentant Brouardel, que nous reproduisons à la p. 713, nous a été confié fort obligeamment par M. le professeur Lacassagne, qui l'a publié dans la dernière livraison de ses excellentes *Archives d'anthropologie criminelle*.

Chronique Bibliographique

La femme et la médecine, thèse pour le doctorat en médecine, par Albert-Georges-Raphaël VILLENEUVE. Bordeaux, 1906.

Etait-il bien utile de traiter un sujet qui, pour beaucoup, semblait épuisé, après les travaux si remarqués, et à juste titre d'ailleurs, de Scoutetten et surtout de Mlle Lipinska? Il n'y a que la jeunesse pour être présomptueuse. M. Villeneuve a, du moins, le mérite d'avoir, jusqu'à un certain point, donné sa note personnelle. Il n'a pas voulu se contenter d'écrire une monographie historique ; il a élargi le débat, si nous pouvons ainsi dire, en se demandant « si la femme était susceptible d'avoir toutes les qualités qu'un médecin doit posséder ; si sa nature même ne lui interdisait pas l'accès de cette carrière ; si elle pourrait concilier les devoirs de sa profession avec ses obligations familiales. » Enfin, fidèle à la méthode d'enseignement du savant professeur Morache, dont il s'affirme le disciple respectueux, notre jeune confrère a recherché s'il était utile à la société qu'il y eût des femmes-médecins et quels étaient les services qu'elles pourraient rendre à la collectivité. Sans entrer dans le détail, disons qu'il résulte de la lecture de cette thèse que son auteur est rien moins que féministe ; ce qui, pour un jeune homme, est déjà un joli trait d'audace.

Notes sur la vie et les œuvres de Vicq d'Azyr (1748-1794). Thèse pour le doctorat en médecine, par Adolphe-Jean-Louis-Marie DUFRESNE. Bordeaux, 1906.

Il est surprenant qu'on ait aussi longtemps tardé à biographier le savant remarquable, le lettré de distinction, le philosophe profond qui fait l'objet de ce travail.

A dire vrai, M. Dufresne a eu des devanciers, qu'il a soin de nommer dans la bibliographie qui termine son travail; mais M. Dufresne avait qualité, plus que quiconque, de silhouetter à nouveau le fondateur de l'Académie de médecine, le secrétaire perpétuel de cette Société royale de médecine qui en fut l'embryon : c'est au titre de compatriote qu'il réclame le droit de nous présenter son héros.

Est-ce sous un nouveau jour que celui-ci nous apparaît ? Ce serait peut-être trop dire; mais la thèse dont nous donnons un aperçu est une excellente mise au point : elle nous montre la personnalité complexe de Vicq d'Azyr sous ses multiples aspects. Confesserons-nous que nous eussions préféré une limitation du sujet : par exemple, n'eut-il pas mieux valu étudier Vicq d'Azyr littérateur, ou Vicq d'Azyr philosophe, ou Vicq d'Azyr anatomiste, ou mieux encore Vicq d'Azyr à l'époque révolutionnaire ? C'est une idée que nous lançons ; puisse-t-elle germer sur un terrain qui la féconde.

Pinel, par le Dr Charles VIDAL, médecin-adjoint des hôpitaux de Castres. Castres, 1906.

Le nom de Pinel évoque à l'esprit le souvenir d'un homme parfaitement bon, compatissant aux misères d'autrui ; du philanthrope qui,

le premier, s'avisa que « la folie, cette maladie réputée incurable, pouvait être vaincue par un traitement rationnel et humain ». Mais Pinel ne s'en est pas tenu à cette initiative, si hardie pour le temps. « Observateur de premier ordre, esprit créateur et généralisateur hors pair, après avoir établi le traitement, il donna la classification des maladies mentales » ; et celle-ci, bien que se ressentant de l'époque où elle fut conçue, fait encore néanmoins « bonne figure », selon l'expression du Dr Ritti. On doit savoir gré à M. le Dr Vidal d'avoir fait revivre cette grande figure.

La Boétie, Montaigne et le Contr'un, par le Dr A. Armaingaud (Extrait de la *Revue politique et parlementaire*, mars-août 1906.)

Comme Rabelais, Montaigne a ses fervents et les médecins n'ont pas été les derniers à s'enrôler sous la bannière de l'auteur des *Essais*. Il y a un demi-siècle environ, l'un des nôtres s'attacha à raviver le culte du grand ancêtre : le Dr Payen recueillit maintes épaves qui, sans lui, eussent disparu dans le gouffre sans fond de l'oubli. Puis vint le Dr Galy et, plus ardent, plus combatif que ses deux prédécesseurs, le Dr Armaingaud entre, à son tour, en lice.

Le Dr Armaingaud, qui a l'obstination d'un Breton, bien qu'il soit de Bordeaux, s'est mis en tête de nous démontrer que le *Discours sur la servitude volontaire*, attribué communément à La Boétie, n'est pas de ce jeune homme (La Boétie aurait eu, à l'époque où fut écrit cette manière de pamphlet, de 16 à 18 ans), mais bien de Montaigne lui-même. Ses arguments ? Ils sont multiples. Nous ne les reproduirons pas, préférant renvoyer nos lecteurs à cette brochure substantielle, modèle de logique rigoureuse et qu'on aura peut-être quelque peine à réfuter.

La thèse est, à tout prendre, ingénieuse et neuve, et on ne pourra la combattre victorieusement qu'en produisant le manuscrit — si jamais on le retrouve — de l'œuvre dont Montaigne serait, si l'on adopte l'opinion du Dr Armaingaud, non plus le parrain, mais le père.

Contre Rome (La Bataille anticléricale en Europe), par John Grand-Carteret.

Fidèle à sa manière de retracer l'histoire par l'image, M. J. Grand-Carteret a recueilli, à l'intention du public français, tout ce qu'il a pu rencontrer, dans les illustrés étrangers et même de notre pays, de relatif au sujet qu'il traite. Outre l'intérêt documentaire de cette iconographie, le volume en a un autre : il est complété par une *Enquête sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat*, à laquelle ont pris part nombre de personnalités (une soixantaine environ), et dont tous ceux que préoccupe ce grave problème devront prendre désormais souci.

On ne peut méconnaître que *Contre Rome* arrive bien à son heure. M. Grand-Carteret a, du reste, à un degré rare de pénétration, le flair de l'actualité.

Etude psychiatrique sur Benvenuto Cellini (1500-1571), par le Dr Paul Courbon. Thèse de Lyon, 1906 ; Maloine, éditeur.

Sans souscrire complètement à l'opinion, très contestable d'ailleurs, de Moreau (de Tours), que le « génie est une névrose », il est permis de dire que bien des hommes de génie sont des névropathes. L'im-

pression qui se dégage de la lecture de la thèse consacrée par le Dr Courbon à Benvenuto Cellini est que cet admirable artiste fut un véritable déséquilibré mental ; et, à ce titre, son « observation » méritait d'être prise.

Félicitons sans réserve notre confrère de la méthode qu'il a suivie, et qui est celle d'un parfait clinicien. Après nous avoir donné le *portrait physique* de son héros, et noté qu'il était atteint d'asymétrie faciale — stigmate physique de dégénérescence, d'après Magnan — il nous expose ses *antécédents héréditaires* (Benvenuto appartenait à une famille de nerveux et, de plus, était un « enfant de vieux ») ; puis ses *antécédents personnels* : à retenir que Cellini fut atteint, à plusieurs reprises, d'accès de paludisme ; et, comme il a été dit ici même, qu'il présenta les symptômes des plus nets d'une syphilis qui ne fut pas sans gravité. Il fut même, semble-t-il, le premier à faire le diagnostic de son affection, et, par les détails qu'il nous donne, on peut affirmer qu'il souffrit d'une iritis et d'une roséole syphilitiques. « La localisation sur l'iris du virus syphilitique fut annoncée par des troubles oculaires dus à des difficultés de l'accommodation. » Il se traita par le saint-bois, autrement dit le gaïac, que venait de mettre à la mode Ulric de Hutten, qui avait eu recours à ce médicament, alors peu connu.

A 65 ans, Cellini eut une attaque de goutte : pour qui sait les relations de l'arthritisme avec la névropathie, le renseignement n'est pas indifférent. De plus, il est à noter que les maladies infectieuses, paludisme et syphilis, dont fut atteint Cellini, n'ont pu qu' « exagérer l'état d'opportunité morbide dans lequel il se trouvait, par suite du tempérament nerveux dont il apporta le germe à sa naissance ». On s'explique mieux, après cela, la mentalité du sujet, qui fut, nous le répétons, un véritable déséquilibré. L'inconstance de ses amitiés, ses perpétuels déplacements, ses idées de persécution, son délire des grandeurs, ses hallucinations, ses crises de mysticité, ses obsessions impulsives, ne sont-ils pas le syndrome le plus complet de l'instabilité mentale ? Si on ajoute que Benvenuto fut un inverti sexuel, on arrivera à cette conclusion que, sans aller jusqu'à la démence, le célèbre artiste côtoya de bien près les frontières de la folie, et qu'il réalisa, sans conteste, le type mental du dégénéré, tel que les aliénistes l'ont décrit.

Vieilles maisons, vieux papiers (troisième série), par G. Lenotre. Librairie académique Perrin et Cie.

M. Lenotre a un grand et incontesté mérite : il a rendu l'histoire, de rébarbative qu'elle était, souriante et séduisante ; il a comme rajeuni cette douairière hors d'âge, dont le radotage sénile commençait à nous lasser. Il ne l'a pas seulement *anecdotisée*, il l'a *dramatisée*, car il est et reste, avant tout, un dramaturge. Ses moindres récits ont de la vie, de l'action ; ses personnages, nous les voyons s'agiter sous nos yeux comme s'ils étaient nos contemporains ; et pour qu'ils nous donnent cette illusion, qu'ils nous communiquent ce frisson, tenez pour certain qu'il faut à l'historien plus que les qualités habituelles au narrateur.

Sans doute, pourrait-on reprocher à M. Lenotre d'imaginer parfois tel détail dont il aurait quelque embarras à se porter garant ; mais,

en général, ce détail est secondaire et n'est là que pour donner du pittoresque, du coloris au récit ; et puis, il s'harmonise si bien avec le fond même de ce récit, qu'on regretterait presque de lui voir substituer un document plus authentique, mais d'une sécheresse rebutante.

Ajoutons, pour être équitable que, dans cette troisième série de ses *Vieux papiers*, M. Lenotre a, plus que dans les précédentes, multiplié ses références, pour nous rendre témoignage de sa probité ; au surplus, puisez aux mêmes sources et essayez de l'imiter, et vous vous convaincrez bien vite que, comme metteur en scène, il n'a pas son égal.

Histoire des eaux minérales de Vichy, par Antonin MALLAT et le Dr J. CORNILLON. Premier fascicule. Paris, Steinheil, 1906.

Cet ouvrage, dû à la collaboration d'un médecin historien et d'un chimiste distingué, atteste un labeur consciencieux et une solide érudition. Ce premier fascicule — l'ouvrage doit en comprendre cinq, croyons-nous — contient l'historique des eaux de Vichy, successivement aux temps préhistoriques, à l'époque gallo-romaine, au Moyen Age, et dans un chapitre d'ensemble, du XVIe siècle à nos jours. Les auteurs entreprennent ensuite l'histoire de chaque source, et commencent par la plus importante d'entre elles, la source de la Grande-Grille.

On sait que l'usage des eaux minérales était déjà fort en honneur chez les Romains : Pline a consacré plusieurs pages de son *Histoire naturelle* à leur usage. L'observation avait déjà enseigné aux Romains la manière de se servir de telle ou telle eau dans telle ou telle maladie.

De la grandeur des ruines qu'on a retrouvées, on peut inférer combien fut considérable, à l'époque des Romains, l'affluence des baigneurs dans les stations thermales réputées. On a retrouvé, à Vichy, datant de cette époque, des coupes servant à boire l'eau minérale, un groupe représentant un buveur d'eau, vraisemblablement atteint de goutte déformante, mais dont M. Cornillon met en doute l'authenticité.

Il ne semble pas qu'il y ait eu, à l'époque gallo-romaine, des médecins attachés aux stations thermales. Les textes cependant prouvent que des médecins étrangers au pays accompagnaient leurs malades pour leur donner des soins, et sans doute leur indiquer le mode d'emploi des eaux.

Au Moyen Age, les eaux de Vichy paraissent n'avoir pas été utilisées, alors que celles de Bourbon-l'Archambault étaient en pleine vogue. A cet égard, le *Roman de Flamenca* donne les détails les plus complets sur les bains de Bourbon au XIIIe siècle et la vie qu'on y menait. C'est, comme nous dirions aujourd'hui, un document des plus suggestifs.

A. C.

Fernand KOLNEY, *L'Affranchie*. Ambert, éditeur, Paris. 1906.

On aurait tort de juger M. Fernand KOLNEY sur certaines étrangetés choquantes et peut-être voulues de ses romans. N'est-ce pas la faute du public si un auteur ne s'impose qu'à la faveur de condiments trop excitants ? Quand M. Kolney aura conquis la place qu'il ambitionne et qu'il mérite, c'est-à-dire une des toutes premières dans la grande classe des lettrés et des artistes, il nous donnera les œuvres fortes et belles que son talent si vigoureux nous permet d'espérer.

Claude BORGAISE.

Marcel Baudouin, *Femmes-médecins d'autrefois.* — Librairie médicale et scientifique Jules Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, et 12, rue Monsieur-le-Prince, Paris. 1906.

Ce n'est pas seulement à la reconnaissance des femmes que l'auteur a droit, mais à celle de tous ceux qui pensent que l'homme n'a pas le monopole de guider l'humanité dans la voie du progrès. Il faut proclamer bien haut que l'œuvre est utile et féconde, de la femme comme de l'homme qui sait remplir les devoirs de sa charge avec dignité et conscience. La femme n'est pas une concurrente, mais une émule, qui a le goût de savoir, l'orgueil d'être utile et le droit d'embrasser la profession libérale de son choix, même si elle y doit éclipser quelques hommes.

Les femmes-médecins remontent au IIIe siècle avant Jésus-Christ. Dans tous les temps elles se sont illustrées : nous devons citer surtout Marie Colinet, qui épouse Fabrice de Hilden ; Anna Morandi, qui a son buste au Panthéon de Bologne ; Salomé Rusiecki, « esprit indépendant, modèle de courage féminin et d'honneur professionnel ; » Henriette Fabert, dont l'histoire rappelle celle de Mlle de Maupin, qui a une vie très agitée et meurt religieuse de Saint-Vincent-de-Paul ; Mme Boivin, Mme Necker, parmi celles dont l'auteur nous offre la biographie ; mais toutes celles dont il parle, d'ailleurs, ont droit à notre admiration.

Fernand Barbary, *Interprétation nouvelle du mécanisme de l'hémoptysie tuberculeuse. Thérapeutique préventive de l'hémoptysie.* F. R. de Rudeval, imprimeur-éditeur, 4, rue Antoine-Dubois, Paris. 1905.

Il ne saurait rien y avoir d'inutile pour le diagnostic ou le traitement d'aucune maladie, particulièrement de la tuberculose. Par la mesure fréquente de la tension artérielle chez des tuberculeux longtemps observés, l'auteur a pu se convaincre que l'hémoptysie serait presque toujours fonction de l'hypertension artérielle, et qu'en surveillant l'apparition de cette hypertension on pourrait prévenir cet accident ou y remédier plus facilement.

Ce n'est donc pas l'hypotension seule qu'on observe dans la tuberculose, mais aussi l'hypertension, qu'il faut prévoir et reconnaître. Ainsi le mécanisme des hémoptysies, qui n'avait pas encore été jusqu'ici clairement défini, peut-il être éclairé dans certains cas.

Georges Renault, *Le « 22 »*. Illustrations de V. Dubuc. En vente dans toutes les librairies et chez l'auteur, 16, rue André del Sarte Paris.

Cette étude sur la prostitution se recommande par la précision dans les détails et par la logique dans le raisonnement : le dispensaire ne protège pas la santé publique ; les filles qui circulent sur le trottoir sont un danger permanent; le bureau du service des mœurs a des attributions exagérées et des procédés vexatoires ; contre tout cela on doit réagir par la suppression de la réglementation. C'est à la défense de ces idées, qui lui sont chères, que l'auteur a mis un beau zèle et une louable ardeur.

Dr André Lombard.

L'Image des Ténèbres, par NONCE CASANOVA. Paris, Ambert, éditeur. 1906.

Dans des pages angoissées jusqu'au vertige, en un style nerveux et vibrant, Nonce CASANOVA essaye de rendre la torture de ceux qu'obsède le grand pourquoi de l'existence humaine, le mystère du créé et de l'inconnaissable ; de ceux dont le cerveau ne cesse « de pencher son frémissement avide au bord des abîmes qui sont partout » et que tenaille le Doute éternel.

Les « Romans de la Rome Impériale » étaient d'un art un peu trop décadent ; le *Sanglot* révéla chez son auteur un psychologue délicat, d'une sensibilité très fine ; *L'Image des Ténèbres*, sous sa forme tourmentée — que d'aucuns auront tôt fait de juger nébuleuse — est l'œuvre d'un philosophe, et d'un écrivain au talent extrêmement original et puissant. Claude BORGAISE.

Dr Gabriel COLIN, *Abderrezzâq El-Jezâïrî. Un médecin arabe du XIIe siècle de l'Hégire.* Montpellier, imprimerie Delord-Boehm et Martial, éditeurs du *Montpellier médical*. 1905.

Les œuvres des médecins arabes ont une grande importance non pas seulement au point de vue de l'histoire, mais aussi au point de vue thérapeutique, ainsi qu'il ressort de cette intéressaute thèse. L'opothérapie et l'organothérapie n'étaient pas inconnues de ces médecins ; ils savaient les propriétés électives de certaines substances sur les affections de certains organes ; et l'on pourrait aujourd'hui, grâce à la précision du diagnostic médical et aux progrès de la chimie, qui a isolé les corps actifs et bien définis, reconnaître les propriétés curatives de plusieurs substances utilisées empiriquement.

L'ouvrage « *Kechf erroumoûz* » de Abderrezzâq El-Jezâïrî peut, à ce sujet, founir les plus intéressants renseignements, en aidant à retirer d'un injuste oubli les constatations d'observateurs consciencieux.

E. CHAMBON, *Mémoire de Gennaro Galbiati sur la vaccination animale à Naples, en 1810.* Paris, E. Rueff, éditeur, 6 et 8, rue du Louvre. 1906.

Sans doute il est trop tard pour louer l'œuvre de Gennaro Galbiati ; en 1810, en avance d'un demi-siècle sur son temps, il avait fait de la « vaccination animale » une méthode sûre et rigoureusement scientifique ; mais les éloges vont à M. Chambon, qui nous procure le plaisir de lire une œuvre attachante, qui semble écrite d'hier.

Dr R. de SEIGNEUX, *Le livre de la sage-femme et de la garde*, suivi de quelques mots sur le traitement du cancer de l'utérus. Avec un agenda obstétrical et 60 feuilles d'observations. Genève, Henry Kündig, éditeur, 11 Corraterie. 1905.

Ce n'est pas un traité d'accouchements, mais un utile memento pour les sages-femmes et même les médecins ; les feuilles d'observations complètent très heureusement cet ouvrage.

Dr André LOMBARD.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dʳ CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13ᵉ ANNÉE. — Nº 22 15 NOVEMBRE 1906

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain).

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr

---

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière instante d'adresser toute communication concernant la « Chronique Médicale » à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication, **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

13e ANNÉE N° 22 15 Novembre 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

A travers les Autographes

M. René Kerviler, le très érudit bibliographe breton, a bien voulu, par l'entremise de son gendre, M. le Dr Paul Robin, de Rennes, nous transmettre une pièce inédite de sa riche collection d'autographes académiques, dont nous avions souhaité obtenir communication pour la *Chronique* : il s'agit d'une lettre de Pilet de La Mesnardière au cardinal-ministre Mazarin.

Hippolyte-Jules (1) Pilet de La Mesnardière peut être considéré comme un *évadé* de notre profession. Né à Loudun (Vienne) en 1610, il étudia d'abord la médecine, se fit recevoir docteur à Nantes et devint médecin ordinaire du cardinal de Richelieu, médecin de Gaston d'Orléans (1638), maître d'hôtel et lecteur du Roi (1657) ; il résigna sa charge en 1663, peu de temps avant sa mort (2).

Elu à l'Académie française (3) en 1655 (4), en remplacement de Tristan L'Hermitte, il fut remplacé par Fr. de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. Il mourut à Paris le 4 juin 1663.

D'après M. Noël Charavay, les autographes de La Mesnardière sont rares. Une lettre, à Ménage, est passée dans la vente d'Etienne Charavay, du 26 avril 1875 : c'est elle qui figure au n° 43 de la collection de Refuge, après avoir appartenu à la collection Badin. Une autre lettre, à Mazarin, est conservée dans la collection de M. René Kerviler ; c'est celle que nous donnons ci-dessous :

Lettre inédite de La Mesnardière a Mazarin.

Son Eminence m'ayant fait l'honneur de me donner au Roy, je me suis toujours considéré comme sa créature auprès de sa Maté et n'ay voulu yavoir dépendance n'y protection autres qs celles de S. E.

Elle vient d'en avoir une marque fort évidente, en ce que dans mon malheur je n'ay voulu employer aucun des Grands de la Cour auprès d'Elle, et que j'ay tout attendu de l'honneur de sa protection seule et unique.

Mon malheur est d'une estrange nature ; et j'ay d'abord espéré de la bonté et de la justice de S. E. qu'elle considérerait que pour me faire une faute envers M. de R. il a fallu violer les droits de la société civile, en se servant contre moy de ce que j'ay pensé escrire à un amy à sa prière, sur l'adresse ql m'a donnée.

J'ay reconnu ma faute de bonne foy, et j'en ay fait des satisfactions à M. de R. qui devaient adoucir son esprit, voyant que S. E. me blasmoit. Si elle estoit informée de tout ce qui s'est passé avant cet esclat, j'ose esperer de sa bonté qu'Elle ne m'auroit pas donné tout le blasme dans cette malheureuse rencontre.

(1) Tallemant dit qu'à l'origine il s'appelait Julien, et qu'il prit le prénom de Jules en l'honneur de Jules César (Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Ac. française*, t. II, p. 93. note 2.)

(2) *Gazette* de Renaudot, du 14 avril 1663.

(3) Nous en avons parlé dans notre étude sur *les Médecins à l'Académie française* (article signé Dr Quercy dans la *France médicale*). Cf. le livre de V. Cousin sur *Mme de Sablé*, dont plusieurs pages sont consacrées à La Mesnardière.

(4) On ignore les dates de l'élection et de la réception de La Mesnardière. Son prédécesseur étant mort le 7 septembre 1655, l'élection ne put se faire qu'un mois après au plus tôt.

Je lui demande mille très humbles pardons de ce qui peut Lui avoir déplû en cela ; et je me soumets à faire, pour le réparer, tout ce qu'il plaira à S. E. sans nulle réserve.

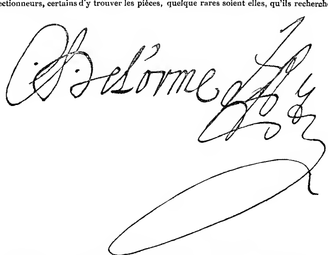
Si Elle trouve à propos de donner cet avantage à M. de R. dans la maison, qu'on ne puisse lui déplaire sans périr, S. E. est la maitresse absolüe de ma destinée en cela, comme en toute autre chose ; et je suis prest à Luy porter la démission de la charge ou Elle m'a fait l'honneur de me mettre par sa bonté. Que si Elle a celle de me vouloir honorer de sa protection, après avoir appaisé cet orage par les voies que S. E. trouvera à propos, Elle se peut asseurer d'un serviteur égalem[t] reconnaissant et fidelle, qui ne Lui a point manqué et ne lui manquera jamais, dans un lieu où il y a des cabales, qui méritent, ce me semble, q[e] S. E. en soit informée.

Si Elle a la bonté de vouloir que j'aye l'honneur de la voir, j'ay lieu de croire qu'Elle ne s'en repentira pas, pouvant lui donner certaines lumières qui ne sont point à négliger.

Quoi q[l] en soit, n'estant coupable ni envers Leurs Ma[tés] ni envers S. E., j'ose espérer qu'elle ne consentira pas à la destruction de son ouvrage en ma personne, p[r] la satisfaction d'un particulier et qu'Elle aura encore la bonté de me pardonner la trop grande facilité d'une plume qui a escrit tant d'autres choses en plusieurs langues pour la gloire de l'heureuse et prudente administration de S. E. à qui je serai très fidellement jusques au tombeau, et avec une reconnaissance et un respect dignes des grâces que recevra d'Elle son très humble, très obéissant et très asseuré serviteur.

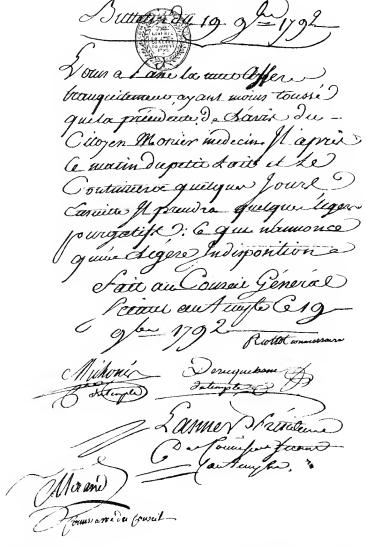


La signature ci-après est celle d'un conseiller et médecin du roi (Louis XIII), dont Gui Patin a parlé en termes flatteurs, contre son ordinaire, elle se trouve au bas d'un reçu de 450 livres, « pour les gages du quartier d'avril », lequel a passé en vente, il y a quelques mois, chez M. Noël Charavay, dont le cabinet d'autographes est bien connu du monde des collectionneurs, certains d'y trouver les pièces, quelque rares soient elles, qu'ils recherchent,



SIGNATURE AUTOGRAPHE DE CHARLES DE L'ORME, CONSEILLER ET MÉDECIN DE LOUIS XIII.

Le document ci-dessous est, on peut le dire, une pièce *historique*. C'est un des bulletins de santé publiés par la Commune de Paris, lors de la détention de Louis XVI au Temple. Il atteste que le roi avait été atteint d'une « légère indisposition », qu'un purgatif devait


COMMUNE DE PARIS.

Bulletin du 19 9bre 1792

Louis a passé la nuit assez tranquillement, ayant moins toussé que la précédente, d'après l'avis du Citoyen Monier médecin. Il a pris ce matin du petit lait et le continuera quelques jours. Ensuite il prendra quelque léger purgatif, ce qui n'annonce qu'une légère indisposition.

Fait au Conseil Général séant au Temple le 19 9bre 1792.

Riottot commissaire

Michonis du Temple

du Temple

Commissaire du Conseil

dissiper. Le citoyen Monier dont il est ici question n'est autre que Le Monnier, le médecin, plus connu comme naturaliste, qui était attaché à la personne royale.

1793 ! Cette date évoque les excès de la Terreur. Les mandats d'arrêt se multiplient, nul n'est à l'abri des délateurs. Qu'on paraisse seulement suspect, et l'on ne tarde pas à connaître les douceurs de la paille humide des cachots.

Il est pourtant avec les geôliers des accommodements. Quand on peut s'en offrir le luxe,

comme le citoyen Bourbon-Conty, on est autorisé à se faire accompagner en prison par son valet de chambre et son... chirurgien. D'ailleurs, les maisons de détention, à cette triste époque, ne snnt pas ce qu'nn vain peuple pense : lisez plutôt le chapitre consacré par G. Lenôtre à la maison de santé du Dr Belhomme dans sa troisième série de *Vieilles maisons, vieux papiers* L'autographe ici reproduit et dû, comme le précédent, à l'obligeance de M. Charavay, est un témoignage non moins significatif.



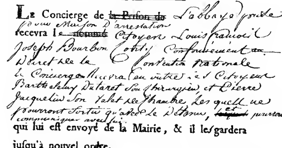
DÉPARTEMENT DE POLICE.

COMMUNE DE PARIS.

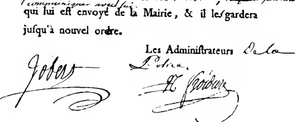
Le 8 avril .... 1793.

L'an second de la République,

une et indivisible.



Le Concierge de ~~la Prison de~~ l'abbaye ~~porte~~ Pour une Maison d'arrestation recevra l~~e nommé~~ Citoyen Louis françois Joseph Bourbon Conti, conformément au Décret de la Convention Nationale le Concierge recevra en outre les Citoyens Barthelemy Dutaret son chirurgien, et Pierre Jacquelin son valet de chambre, Lesquels ne pourront sortir qu'avec le Détenu, et ~~lequel~~ pourront communiquer avec lui qui lui est envoyé de la Mairie, & il les gardera jusqu'à nouvel ordre.



Les Administrateurs de la Police.

Jobert

[illegible]

C'est encore à M. Noël Charavay, à qui nous avons déjà tant d'obligation, que nous sommes redevable de l'épître inédite qu'on va lire, adressée par Lakanal à Broussais, et où il est question de Gall, dont la *Chronique* entretenait naguère ses lecteurs.

LETTRE DE LAKANAL RELATIVE A GALL.

Monsieur et illustre Confrère,

Un mal, ou plutôt une rage de dents, m'a forcé de rester chez moi, toute la journée de mercredi, et m'a privé de l'honneur de me rendre près de vous. J'ai doublement souffert, et de l'odontalgie, et de la privation de votre intéressante leçon, car je crois fermement à la doctrine que vous professez et ma foi date de loin. Je me promenois un iour de l'an 1810, dans les allées du Jardin des plantes, avec mes deux bons amis, Cuvier et Jeoffroy-Saint-Hilaire (*sic*). Ils venaient d'être témoins d'un fait très remarquable qu'ils me rapportèrent ainsi : le Dr Gall sort, avec nous, des salles d'ostéologie, où il n'avait jamais mis le pied. Il a, sur notre invitation, palpé quelques crânes, et quand

il en a manié un qui n'a, extérieurement, rien de remarquable, il s'est écrié : oh ! la bosse de l'assassinat !

C'était le crâne de Soleyman, lecteur de mosquée et fanatique furieux, qui assassina le général Kléber dans un jardin du Caire.

Voilà un fait péremptoire que M. Geoffroy-Saint-Hilaire, notre commun confrère, peut établir et qui a fondé ma foi.

Je vous remercie, mon illustre maître, de la bienveillance que vous témoignez à votre respectueux disciple, qui vous aime et vous vénère *toto corde et animo.*

J'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur.

LAKANAL.

Du 1er *décembre* 1837.

Puisque nous venons d'évoquer la mémoire de Gall, profitons-en pour exhumer de nos cartons une pièce qui nous a semblé mériter de voir le jour, ne fût-ce que pour provoquer, s'il y a lieu, quelques renseignements complémentaires sur le fonctionnement de la Sociét dont il y est question, société dont bon nombre apprendront vraisemblablement l'existenc par la publication de ce document.

SOCIÉTÉ DE LA DOCTRINE DU Dr GALL

RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ.

La Société est instituée dans le but de propager et de perfectionner la doctrine physiologique du docteur Gall.

Elle s'occupe de l'anatomie du cerveau et du système nerveux, ainsi que des phénomènes physiologiques de ces organes, considérés sous le rapport des facultés morales et intellectuelles de l homme et des animaux.

Elle propose des prix et accorde des médailles d'encouragement.

Elle forme une collection de crânes, de plâtres, et de tous les ouvrages propres à éclairer la doctrine.

Les Membres de la société qui voudront faire des cours, auront le droit de se servir, pour leurs démonstrations, de tous les objets appartenant à la société.

La société publie un journal qui sera envoyé gratis à tous les associés résidans.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 1. — *La société se compose de cent associés résidans, et d'un nombre illimité d'associés correspondans régnicoles et étrangers.*

Les associés résidans auront seuls voix délibérative.

ART. 2. — *Pour être reçu membre de la société il faut avoir donné des preuves des connaissances qu'on possède sur la doctrine du Dr Gall, et être présenté par deux associés résidans. L'admission ne peut avoir lieu qu'à la majorité des quatre cinquièmes des voix, et doit avoir (lieu) dans la séance qui suivra celle de la présentation. Les nominations seront toujours faites au scrutin secret.*

ART. 3. — *La société a un conseil qui se compose comme suit :*

Un Bureau,

Un Comité d'anatomie et de physiologie médicales ;

Un Comité de physiologie intellectuelle et morale ;

Un Comité pour la rédaction du Journal ;

Un Comité pour les fonds.

ART. 4. — *Le Bureau se compose d'un Président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un Trésorier et d'un Archiviste-bibliothécaire.*

ART. 5. — *Le Comité d'Anatomie et de physiologie médicales est chargé de donner son avis sur les objets qui lui sont renvoyés par la société; il est composé de six membres résidans.*

ART. 6. — *Le Comité de physiologie intellectuelle et morale donne aussi son avis sur les objets de sa compétence. Il est également composé de six membres résidans.*

ART. 7. — *Le Comité du journal est composé de trois membres résidans. Ils sont chargés de la surveillance du journal.*

ART. 8. — *Il y a un rédacteur en chef du journal qui doit être choisi parmi les membres résidans. Il n'a que la voix consultative dans le Comité. Il recevra un traitement qui sera déterminé par une disposition ultérieure de la société.*

ART. 9. — *Le rédacteur en chef sera renouvelé tous les ans par les associés résidans. Il peut être réélu.*

ART. 10. — *Le journal sera mensuel, et chaque numéro sera composé de trois feuilles au moins. Les matériaux du journal seront : 1° l'analyse des procès-verbaux des séances ; 2° les mémoires et autres objets que la société aura décidé de publier ; 3° les articles envoyés au journal. Il y aura un bulletin bibliographique.*

ART. 11. — *Les membres du Comité du journal s'assembleront au moins une fois par mois. Ils sont seuls chargés de décider si les mémoires envoyés doivent être insérés soit en totalité, soit en partie. Ils nommeront un Commissaire rapporteur pour tous les articles qui n'auront pas été lus à la société, et ne décideront sur leur insertion que dans la séance du Comité qui suivra celle à laquelle le rapport aura été fait.*

ART. 12. — *Le comité des fonds se compose de trois membres résidans. Il surveille et contrôle les opérations du Trésorier.*

ART. 13. — *Le Trésorier présente l'état de la Caisse à chaque séance, et rend ses comptes tous les ans dans une assemblée générale.*

ART. 14. — *Le Conseil est renouvelé tous les ans dans une assemblée générale. Les membres qui le composent peuvent être réélus.*

ART. 15. — *Les membres du bureau peuvent être membres du Comité.*

ART. 16. — *Il y aura des jetons de présence pour les membres du Conseil. Ces jetons seront de la valeur de quatre francs. Il faudra assister à quatre séances pour avoir droit à un jeton. Ainsi un membre qui sera du Bureau et d'un comité aura un double droit de présence. La feuille de présence servira à constater ce droit.*

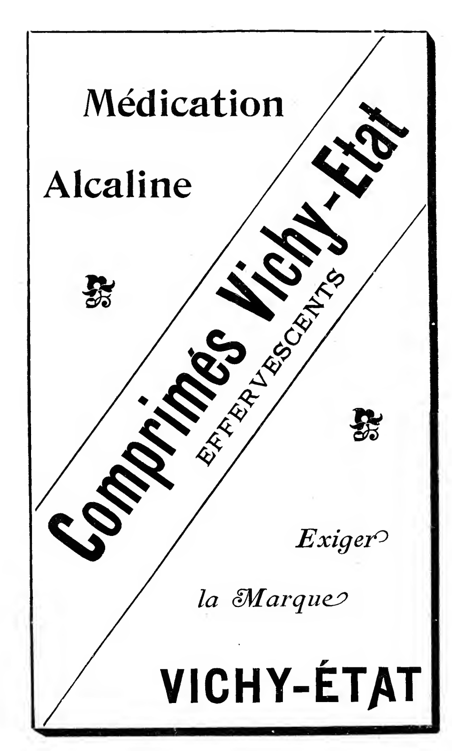
La Société pourra accorder un jeton de présence aux correspondans régnicoles et étrangers qui se trouveront à la séance.

ART. 17. — *La Société s'assemblera tous les 2e et 4e vendredi de chaque mois à sept heures du soir. La feuille de présence sera close par le Président à sept heures et demie, et les membres qui viendront après auront perdu le droit au jeton.*

ART. 18. — *Il sera délivré un diplôme à tous les membres de la société. Elle prendra une délibération particulière à ce sujet.*

ART. 19. — *Chaque membre de la société souscrit pour une somme annuelle de trente-six francs, qui se paye par trimestre et d'avance.*

Fait et arrêté le 3 décembre 1830.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Échos de la " Chronique "

L'hystérie de sainte Thérèse.

La pièce que représente en ce moment le Théâtre Sarah-Bernhardt met en scène l'extatique sainte Thérèse.

Chez cette sainte, on retrouve le tableau complet de l'hystérie (1) : gastralgie, vomissements nerveux, spasme laryngé, catalepsie allant jusqu'à la mort apparente, hyperestésie rendant tout contact insupportable, etc.

« Dans cette extase, dit elle-même la vierge d'Avila, le corps est comme mort, sans pouvoir le plus souvent agir en aucune sorte, et elle le laisse en l'état où elle le trouve. Ainsi, s'il était assis, il demeure assis ; si les mains étaient ouvertes, elles demeurent ouvertes ; et si elles étaient fermées, elles demeurent fermées (2). »

Où trouver une description clinique plus achevée ?

Un buste à V. Jacquemont.

La municipalité de Hesdin, dans l'Artois, se propose de glorifier, par un monument, la mémoire d'un de ses plus illustres enfants, l'explorateur Victor Jacquemont, enlevé prématurément à la science.

Né le 8 août 1801, en 1816 il avait terminé ses études classiques. *Destiné à la médecine*, il ne tarda pas à se passionner pour les sciences auxiliaires de l'art de guérir, et entra dans un laboratoire de chimie, le laboratoire du célèbre Thénard. De cette époque date la publication d'une analyse chimique des eaux de Bourbon-Lancy, parue dans le tome VII du *Dictionnaire de médecine*, à l article *Eaux minérales*. Ses travaux furent brusquement interrompus par un accident qui faillit lui coûter la vie ; en se livrant à une expérience, il brisa entre ses mains un vase plein de cyanogène, et en ayant respiré quelque partie, il éprouva bientôt les premiers symptômes d'une phtisie laryngée, qui, bien que combattue dès le principe, fit longtemps désespérer de sa santé. C'est à La Grange, chez l'ami de sa famille, le général La Fayette, qu'il passa sa convalescence, et c'est là aussi que, dans ses champêtres et studieux loisirs, il commença à se livrer à la botanique. L'agriculture fut ensuite pour lui l'objet d'études spéciales, concurremment avec la géologie, et un assez grand nombre d'articles, insérés dans des recueils scientifiques, vinrent successivement témoigner de son ardeur pour la science.

On sait le reste : son voyage aux États-Unis, puis à Saint-Domingue ; son retour en France, d'où il repartit bientôt pour explorer l'Inde, avec une subvention du gouvernement. Du jour où il accepta cette mission, il se consacra entièrement aux études préparatoires de son voyage, et, pour s'y livrer exclusivement, il renonça à se faire recevoir docteur en médecine, bien qu'il eût suivi tous les cours, pris

(1) Cf. Gilles de la Tourette, *Traité de l'Hystérie*, t. I.

(2) *Œuvres*, trad. Arnauld d'Andilly ; Anvers, 1707 ; *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, t. I, p. 166.

toutes les inscriptions nécessaires et qu'il n'eût plus à remplir que la formalité de la thèse, épreuve assez insignifiante, on le comprendra, pour une pareille organisation intellectuelle (1).

Les reliques macabres du Jardin des Plantes.

Dans le nº du 15 août 1906 de la *Chronique* (p. 529), nous avons, d'après le *Journal*, énuméré quelques-unes des reliques conservées au Jardin des Plantes. Ajoutons à cette énumération le squelette de Bébé, nain de Stanislas, roi de Pologne et les tombeaux de Guy de la Brosse et de Victor Jacquemont, le naturaliste-voyageur dont il est question ci-dessus.

Le corps du fondateur du jardin du Roi, Guy de la Brosse avait été inhumé à deux pas du jardin botanique qui était son œuvre, dans une chapelle située à gauche de la grande porte du jardin, sur la rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

Cette porte, qui n'existe plus aujourd'hui, se trouvait à peu près au bout de l'avenue actuelle qui contourne le labyrinthe. La chapelle était à gauche de cette allée, en entrant.

Au commencement du dix-huitième siècle, on eut besoin de bâtir un amphithéâtre pour l'enseignement. Il fallait quatre ou cinq cents places, un espace assez considérable était nécessaire. On démolit la chapelle. Guy de la Brosse fut alors exhumé, puis inhumé dans un caveau, sous les anciennes galeries de zoologie.

Cette translation des restes du savant s'opéra vers 1742. Depuis cette époque, les choses étaient restées en l'état et le cercueil de Guy de la Brosse, d'ailleurs fort convenable, posé sur des tréteaux, dans un caveau propret, n'en était pas moins à demi oublié, placé au fond d'une piéce que précédaient des magasins servant de dépôt d'esprit de vin ou de squelettes.

Il y a environ dix ans, le directeur du Muséum, qui était alors M. Milne-Edwards, obtint d'exhumer à nouveau Guy de la Brosse et de placer son caveau dans le vestibule des nouvelles galeries de zoologie, où il doit actuellement se trouver. A côté de lui, on plaça les restes de Victor Jacquemont, dont la destinée posthume ne fut pas moins agitée. Jacquemont avait succombé à Bombay, à la suite d'un abcès du foie, en 1832 ; il avait été inhumé dans le cimetière anglais de cette ville. Quelques années plus tard, Barthélemy Saint-Hilaire, alors ministre des affaires étrangères, ayant appris cet état de choses, donna l'ordre de ramener en France les restes de Victor Jacquemont.

L'administration n'était prévenue de rien, quand arriva, un beau matin de 1883, le funèbre colis.

Fort embarrassé de ce cadeau encombrant, les administrateurs du Muséum le disposèrent, avec tous les égards qui lui étaient dus, aux côtés de Guy de la Brosse. Plus tard, quand on fit l'exhumation de ce dernier, on procéda à la même opération pour celui qui lui avait jusqu'alors tenu compagnie ; et c'est ainsi que furent réunis dans la mort le fondateur du Jardin des Plantes et le naturaliste et explorateur qui avait honoré grandement l'établissement où sa dépouille mortelle avait trouvé un dernier asile.

---

(1) Cf. *Revue rétrospective*, de Taschereau, t. I, p. 265 et suiv.

La Médecine des Praticiens

Faits nouveaux sur la digestion pepsique.

Les récents travaux de M. Iscovesco, d'une part, sur « le pouvoir digestif de la pepsine en rapport avec son acidité », et de MM. Roger et Garnier, d'autre part, sur « l'influence des variations simultanées de la pepsine et de l'acide chlorhydrique sur la digestion pepsique », donnent des aperçus trop intéressants sur la physiologie de la digestion stomacale pour que nous n'en fassions pas mention dès maintenant. D'autant mieux que, de ces premières communications, il ressort déjà des applications utiles pour le traitement de certaines formes de dyspepsies, où jusqu'ici la médication semblait paradoxale, tout en se trouvant cependant rationnelle.

Le premier en date de ces travaux, celui de M. Iscovesco, étudie l'action comparative de divers sucs gastriques naturels et d'un suc gastrique artificiel, solution de pepsine à 1 pour cent dans de l'eau légèrement acidulée. Le second, celui de MM. Roger et Garnier, prend comme point de départ un suc gastrique artificiel, solution de pepsine à titre quantitativement variable comme pepsine et comme acidité. De sorte qu'avec M. Iscovesco on se rapproche davantage de la réalité, mais les résultats et les conclusions de MM. Roger et Garnier sont cependant dignes d'être notés Voici le détail des deux séries d'expériences.

M. Iscovesco part d'une solution de pepsine commerciale à 1 pour cent qu'il dialyse jusqu'à neutralité, et il essaie successivement ce liquide neutre, puis ce liquide diversement acidulé, sur des cubes d'albumine coagulée, l'ensemble étant laissé à l étuve jusqu'à dissolution complète. Le liquide neutre, ce qui était à prévoir, ne digérait pas, dit-il, le cube d'albumine même après huit jours d'étuve. A 0,50 ou même 1 d'acide chlorhydrique pur pour mille, le résultat était nul aussi, et ce n'était qu'à 1 gr. 50 pour mille que l'action digestive commençait et se terminait autour de 120 heures. En augmentant la dose d'acide, on trouvait vers 2 à 3 pour mille le point optimum, puis à partir de 3 pour mille, il y avait diminution, et à 6 pour mille la digestion était complètement arrêtée. Avec le suc gastrique du chien, naturellement fort acide, suc préalablement dialysé jusqu'à neutralité, puis acidifié, on nota aussi la même série

de phénomènes, l'optimum étant entre 4 et 6 pour mille d'acide, tandis qu'avec le suc gastrique du porc, naturellement moins acide, on constata qu'il fallait, dans les mêmes conditions d'expérience, une acidité en acide chlorhydrique beaucoup plus petite pour arriver à l'optimum et pour ainsi paralyser eomplètement l'action de la pepsine.

Il n'est doncpasindifférent, on le voit, d'opérer les digestions artificielles, ou, pour l'économie humaine, de digérer les aliments, en présence d'un excès d'acidité. Les quantités de pepsine restant égales, il importe de se maintenir dans de justes limites ; de là, dans certaines hyperchlorhydries, la nécessité de l'emploi d'un excès de pepsine ou de saturants appropriés, carbonate de chaux, bicarbonate de soude, comprimés de Vichy, etc.

Ce ne sont pas là encore, il est vrai, les conclusions de M. Iscovesco, mais le fait déjà constaté par lui qu'un suc gastrique qui, normalement, comme celui du chien, est très acide, supporte de très grandes augmentations d'acidité, tandis qu'au contraire un suc digestif beaucoup moins acide, comme celui du porc, est beaucoup plus sensible à l'action d'un excès d'acide chlorhydrique, semble rendre ces déductions fort plausibles et applicables au suc gastrique humain, moins acide encore que celui du porc.

MM. Roger et Garnier, pour déterminer les modifications que subit la liquéfaction de l'albumine coagulée dans un suc gastrique artificiel, dont on fait varier simultanément la teneur en pepsine eten acide chlorhydrique, opèrent sur des séries de flacons dont chacun d'eux reçoit deux tubes de verre de Mette contenant de l'ovalbumine coagulée à 82°, tubes laissés en contact avec les liquides digestifs pendant 24 heures, le tout placé dans une étuve à la température appropriée. Les doses d'acide variant de 0,08 à 20 pour mille, les quantités de pepsine allant de 0,25 à 128 pour mille. Résultats exprimés en millimètres d'ovalbumine disparue.

Les constatations ont été les suivantes : — *A*. L'acide chlorhydrique en excès gêne la digestion pepsique, mais la dose optima varie avec la teneur en pepsine. Pour une proportion de ferment comprise entre 0,25 et 8 pour mille, la solution la plus active est celle qui renferme 2,5 pour mille d'acide chlorhydrique.

Quand le taux de pepsine atteint 16 pour mille, les liquides contenant 2,5 et 5 d'acide chlorhydrique pour mille exercent un effet identique. Avec 32 et 64 pour mille de pepsine, c'est la solution à 5 d'acide chlorhydrique qui l'emporte; avec 128, c'est la solution à 10 pour mille. — *B*. Fait curieux et inattendu, un excès de pepsine entrave la digestion. Il existe donc pour le ferment, comme pour l'acide, une dose optima, et cette dose varie eonsidérablement suivant la proportion d'acide

chlorhydrique. — C. Quand la proportion d'acide s'abaisse et devient minime, un excès de pepsine favorise la digestion.

De tout quoi il ressort que, dans les cas d'hyperchlorhydrie, il faudra encore avoir recours aux saturants ou à la pepsine en excès, et que, dans les cas d'hypochlorhydrie, on ne devra pas craindre de donner des doses de pepsine assez notables pour compenser le défaut d'acidité, sans cependant tomber dans l'excès contraire.

Il y a en effet dans le travail de MM. Roger et Garnier un point laissé de côté, qui a une certaine importance : le rôle de la pepsine sur l'acidité des liqueurs en tant que substance albuminoïde capable d'annihiler une partie de cette acidité. La pepsine est loin d'être un produit défini : si on connaît bien son action hydrolysante, on n'a jamais isolé ce corps à l'état de pureté ; tous les produits commerciaux sont de la pepsine impressionnant un substratum ou simplement mélangée avec ce substratum de nature albuminoïdique plus ou moins soluble. Or toutes les substances albuminoïdes, sauf les nucléines, dans les conditions habituelles des essais de pepsine, jouissent de la propriété de former avec l'acide chlorhydrique des combinaisons encore acides, mais moins acides que l'acide employé, de faire disparaître en un mot une partie de cet acide.

Pour nous, les conclusions cependant exactes de MM. Roger et Garnier doivent donc être contrôlées en tenant compte de cette action propre à la portion de substance pepsique non agissante comme ferment.

Des travaux des auteurs précités, n'en résultent pas moins des faits intéressants, parmi lesquels la nécessité de faire intervenir la médication pepsique dans les deux formes de dypepsies si opposées, l'hyperchlorhydrie etl hypochlorhydrie, et d'éviter de donner des pepsines trop riches en matières albuminoïdes inertes lorsque l'acidité naturelle est déjà déficiente, comme dans ce dernier cas.

On y arrivera en recommandant des pepsines à titre élevé, et en ayant recours soit au ferment en nature, soit aux préparations qui ont depuis longtemps fait leur preuve, tels que le vin ou le sirop de Chassaing. Ces produits, rigoureusement titrés, renferment par verre à liqueur ou par grande cuillerée 0,20 centigr. de pepsine titre 100, associée à 0,10 centigr. de diastase à un titre aussi très élevé.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le pape Pie X spirite. — Il paraîtrait que le pape Pie X s'intéressait déjà au spiritisme bien avant son élévation au Sacerdoce suprême. Il est certain qu'il a fait un excellent accueil au livre que son médecin, le Dr Lapponi, a écrit sur ce sujet; on dit même qu'il a été l'inspirateur de sa publication. Ce livre, qui a pour titre : *Ipnotismo* e *spiritismo, studio medico-critico*, vient à point pour faire la contre-partie d'un autre livre publié à Londres, sous le titre de *Unseen World*, par Lépicier, professeur de théologie au Collège de la Propagande à Rome. Tandis que ce dernier rapporte, conformément à la tradition catholique jusqu'à ce jonr, tous les phénomènes de l'occultisme au diable, le Dr Lapponi, au contraire, affirme qu'on ne peut plus nier aujourd'hui qu'il existe des êtres qui sont supérieurs à l'homme en tant que, habitant le monde de l'Au-delà, ils se trouvent dans un état supérieur de spiritualisation ; ces êtres peuvent entrer en communication avec l'homme et produire des phénomènes surprenants. Le Dr Lapponi s'est efforcé de *concilier la science avec la foi*, et les feuilles italiennes sont d'avis que cet essai de conciliation est le meilleur qui ait été fait jusqu'à ce jour. — Les *Psych. Studien* (juin) constatent que le catholicisme est en avance sur le protestantisme pour reconnaître la haute valeur du spiritisme, eu égard à la croyance en une autre vie et comme auxiliaire pour combattre efficacement le matérialisme.

(*La Lumière*, août 1906.)

Grève de médecins à Athènes. — Les médecins et les pharmaciens d'Athènes se sont réunis récemment et ont décidé de se mettre en grève, si le gouvernement n'empêche pas la fondation de toute clinique nouvelle et ne les autorise pas à prendre trois drachmes par visite (soit 2 fr. 75 environ) au lieu de deux drachmes. En effet, la multiplication des cliniques oblige les médecins de la ville à mourir de faim.

(*L'Eclair*, 25 octobre.)

Un portrait du médecin Hecquet. — Un beau portrait du Dr Hecquet, d'Abbeville, successeur de Hamon, comme médecin de l'abbaye de Port-Royal et auteur du livre bien connu : « De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes et de l'obligation aux femmes de nourrir les enfants », se trouve à Rouen ; ce que savent non seulement tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la médecine, mais encore la plupart de ceux qui fréquentent le Palais-de-Justice.

(*Revue médicale de Normandie*, octobre 1906.)

Médecin, Sous-Secrétaire d'Etat. — Le nouveau sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, M. Symian, est un médecin. Voilà près de douze ans qu'il représente à la Chambre le département de Saône-et-Loire, dont il est originaire.

(*Courrier Médical.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès d'Hygiène pratique.

Un Congrès international d'hygiène pratique se tiendra à Paris, du 20 au 31 mars prochain, sous la présidence de M. le professeur Raphaël Blanchard, membre de l'Académie de médecine, assisté de : MM. Jeanselme et Roger, médecins des hôpitaux ; le Dr Quénu, le Dr G. Petit, M. Jules Siegfried, etc.

On y traitera, entre autres questions, de l'hygiène alimentaire des campagnes ; de l'hygiène de l'habitation, des ateliers, des colonies de la puériculture, de l'hygiène de l'adolescence; enfin, de l'alcoolisme.

Pour recevoir le programme et les conditions d'admission, s'adresser à M. Schaer-Vézinet, Secrétaire général du Congrès, 15, rue des Petits-Hôtels, Paris.

Médecins, lauréats du prix Nobel.

Les titulaires du prix Nobel pour la médecine seraient : M. le professeur Golgi, recteur de l'Université de Pavie, et l'éminent histologiste Ramon y Cajal, de Madrid.

Ce choix sera ratifié par les savants du monde entier.

La lutte contre le cancer.

A l issue d'une communication faite à l'Académie de médecine, dans sa séance du 30 octobre, par le professeur Poirier, sur la curabilité du cancer et la nécessité de créer en France une institution spéciale pour la lutte contre cette terrible maladie, le docteur Henri de Rothschild a fait parvenir au professeur Poirier un chèque de 100.000 francs, destiné au comité qui va prendre l'initiative de cette grande œuvre.

Pour un beau geste, c'est un geste beau !

Les six Académies en caricature.

Encouragé par le succès de M. Barrère, un artiste de talent, M. Henri Estoup, vient de publier le portrait-charge en couleurs des six académiciens dont les noms suivent : Rostand (Française), Brouardel (Médecine), Detaille (Beaux-Arts), G. Boissier (Inscriptions et Belles-Lettres), Ribot (Sciences morales), Jannsen (Sciences).

Dire que tous ces personnages sont traités sans irrévérence serait sans doute exagéré, mais la note caricaturale n'est cependant pas poussée à l'outrance : le pinceau de M. Estoup est resté courtois (1).

(1) Les épreuves numérotées avec vignette sont en vente, au prix de 5 fr., chez l'auteur, M. Estoup, 8, rue de la Grande-Chaumière ; sur papier ordinaire, 2 fr. 50.

CORRESPONDANCE

A propos de la main de fer de Gœtz de Berlichingen. Un mot de Guillaume II.

Nous recevons de notre ami le Dr Blondel, qui dirige, avec l'autorité et la compétence que l'on sait, le Bureau de renseignements de l'Université de Paris, la lettre suivante :

Mon cher ami,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les renseignements que la *Chronique médicale* a publiés sur Gœtz von Berlichingen, l'homme au bras de fer.

Voici, comme épilogue, si tu le veux, une petite anecdote, ou plutôt une boutade impériale, relative au célèbre aventurier et à son bras historique. J'en fus le témoin et je te la livre sans commentaires.

C'était le 1er mars dernier, à Berlin, lors de la cérémonie d'inauguration du *Kaiserin Frederich's Haus* (Ecole d'application des sciences médicales), où je me trouvais, par délégation de notre recteur, représenter l'Université de Paris. L'empereur, accompagné de l'impératrice et de la grande-duchesse de Bade, avait présidé à cette cérémonie scientifique en petite tenue de général, avec le chancelier de Bulow costumé en hussard d'un rouge violent. Il avait essuyé un nombre congru de discours, riposté lui-même par une de ces improvisations nerveuses, dites à voix rauque et saccadée, qui lui sont coutumières, avait reçu très cordialement les délégués étrangers et octroyé quelques décorations aux organisateurs.

Le cortège officiel, sous la conduite du directeur, le jeune professeur Kutner, fit une excursion dans le nouveau bâtiment, d'ailleurs admirablement aménagé. On arriva à la collection rétrospective du Dr Holländer. Dans une vitrine, se trouvait le fameux bras de Gœtz von Berlichingen. Le Dr Holländer en fit la présentation à Guillaume II et lui fournit quelques brèves explications.

Le prince Henri de Prusse, frère de l'empereur, grand-amiral de la flotte et fervent collectionneur, paraît-il, était présent.

— « Vous êtes bien sûr, dit-il au Dr Holländer, que c'est là le véritable bras de Gœtz von Berlichingen ? »

— « Altesse impériale, fit le Dr Holländer, la relique provient authentiquement de la famille Berlichingen. Son origine est des plus sûres. »

— « Mais, dit le prince, je possède, moi aussi, le bras de Gœtz von Berlichingen, et parfaitement authentique, car il me vient de sa propre famille. »

— « Cependant, Altesse... »

Les choses allaient se gâter. Le prince Henri était très affirmatif, le Dr Holländer un peu entêté. L'empereur intervint.

— « Bah, fit-il légèrement, qu'est-ce que cela prouve ? Tout simplement que Gœtz von Berlichingen avait deux bras !... »

Dr Raoul Blondel.

Le monument Michel Servet.

Reçu la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Monsieur le Directeur de la « Chronique médicale »,

Vous avez bien voulu publier, en février dernier, sous la signature de M. le Dr E. Callamand, de Saint-Mandé, un article relatif à Michel Servet et au monument expiatoire que les protestants lui ont élevé à Genève, sur le lieu même où fut dressé le bûcher du 27 octobre 1553.

Voudriez-vous nous permettre, à notre tour, de dire un mot du monument que nous nous proposons de lui élever, sur une place publique de Vienne, en souvenir des services précieux qu'il rendit, durant douze années, aux Viennois du xvie siècle ?

L'idée de ce monument a été conçue en 1903, alors que nous ignorions et le monument de Genève et celui de Paris.

Notre but est de manifester en faveur de la liberté de conscience, de protester contre toutes les intolérances et d'honorer la mémoire du savant qui a exploré avec succès toutes les branches du savoir humain, a découvert la petite circulation et créé la géographie comparée. (*Lyon Médical*, 24 juin 1906)

Cette œuvre de réparation et de justice a été partout bien accueillie.

Un comité de patronage s'est constitué, ayant à sa tête le savant Berthelot, MM. les Doyens de toutes les Facultés de Médecine de France et de nombreuses sommités du monde politique, littéraire et scientifique de France et des pays voisins.

Depuis, des adhésions et souscriptions sont venues nombreuses, non seulement de notre pays, mais encore d'Amérique, d'Angleterre, Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, Algérie et même du Tonkin Les hommes de science de tous les pays s'intéressent à notre œuvre, et l'inauguration du monument Michel Servet réunira à Vienne les représentants de la science universelle.

Nous voulons espérer que vos lecteurs, que tous les médecins français, voudront bien s'associer à notre effort. D'avance nous les prions de croire à nos sentiments reconnaissants.

Les souscriptions sont reçues par M. J. Brenier, manufacturier maire de Vienne, trésorier du Comité du Monument Michel Servet, à Vienne (Isère).

Albert Monot,
Publiciste, secrétaire du Comité.

Dr J. Latour,
Conseiller municipal de Vienne,
membre du Comité.

Notre enquête sur le « Fruit »

(*Suite et fin*) (1).

Voici la note humoristique : elle nous est donnée par notre spirituel collaborateur le Dr Clerc (de Vichy) ; ce qui ne surprendra pas ceux qui connaissent son talent en ce genre, l'humour, que d'aucuns croient à tort d'importation américaine.

Or donc, philosophons, confrères !

En vérité, il m'étonnerait que de cette discussion jaillisse autre chose que de la lumière : j'entends quelque résultat pratique.

Au reste, le faudrait-il souhaiter ?

Dans le roman, on peut voir une jeune barbe se laisser éduquer et diriger dans ses amours par un mentor.

Mais dans la vie vécue, le croyez-vous ? Puis notre sang latin et chaud est-il bien celui qui coule dans les vaisseaux d'un Purgon fils s'informant de son père : « Baiserai-je, papa ? »

L'amour n'a jamais connu de lois. Et cela est vrai de la passion pure et idéale chantée par Wolfram, comme aussi bien de l'amour charnel célébré par Tannhaüser. L'un et l'autre défient raison et raisonneurs : il les en faut admirer.

N'aplatissons pas toutes choses de par les lois de l'hygiène physique et morale !

Eros enrêné, avec un mors et des œillères ? quelle caricature !

Il est loisible, pourtant, d'imaginer et de dire aux jeunes hommes quand et comment leurs débuts amoureux seront pour le mieux dans ce pire des mondes.

La chasteté absolue et prolongée jusqu'aux justes noces serait souhaitable si le mariage n'était si tardif. Mais attendre vingt-cinq, trente ans, et plus, pour connaître la femme autrement qu'en rêves — dont le réveil est piteux ! — il faut à cela de la vertu. Et vertu ne signifie pas norme et bon sens, en cette occurrence tout au moins.

Il y aurait ingratitude et scélératesse patentes, de la part de la créature, à laisser inactifs des organes dont l'usage *extra* entretient même *intus* un équilibre louable, sans qu'au demeurant le jeu en soit fastidieux : *utile dulci*...

Le duo physiologique s'imposera donc, le plus souvent, avant le jour de l'hyménée légale. Reste le choix d'une partner en tout point désirable.

Au jeune homme correspondrait naturellement la jeune fille si, socialement, elle ne lui demeurait interdite, le mariage libre et à l'essai n'étant pas dans nos mœurs.

La femme mariée ne saurait davantage être préconisée, de par le pacte réciproque de fidélité liant les époux et par crainte de désorganiser la famille.

Au surplus, ici et là, le jeune amant trouverait-il une sécurité hygiénique appréciable et moins de vulgarité, il ne serait jamais assuré de

(1) V. *la Chronique*, 1er octobre 1906, p. 643.

n'avoir quelquefois à sortir violemment de ses ébats — par la fenêtre : un troisième risque de Vénus.

Notre état social offre aux effusions illégales la femme sans mari et sans préjugés.

C'est, en principe, la fille, la célibataire par profession. Il serait injuste de l excommunier *a priori*. Elle offre parfois probité et propreté, fût-elle cartonnée ou même cloîtrée.

Les *outsiders* de la galanterie encore, un peu moins prosaïques ; les déclassées, parce que pauvres, plus prenantes — et si bien que l union d'un jour avec elles deviendra souvent durable, et même indissoluble .. autant de milieux où le jeune éphèbe trouvera, s'il est protégé des dieux, la maîtresse adéquate à sa situation, ou bien, si dame Fortune ne lui sourit pas, fera la connaissance du gonocoque trouble-fête ou de la plus pâle des spirochètes...

L'idéal est, sans doute, dans la rencontre de la jeune veuve en quête de consolation, la femme libre de ses actes et à la fois d'une éducation et d'une moralité suffisante...

Mais combien tout cela est-il pur *flatus vocis!* Tant il est vrai que si, pathologiquement, il n'est point de maladies mais seulement des malades, les généralités sont illusoires aussi bien dans l'art de vivre.

Pensez-vous vraiment, ô mentors, utile de mener par la main dans les sentiers sans vertu les jeunes hommes, au lieu de les livrer à eux-mêmes, — par quoi se forme le caractère ? Oui ? Eh bien, cherchez soigneusement l'oiseau rare, — où vous voudrez, – étudiez-le de très près, et quand vous serez sûrs qu'il est bien doué de tous avantages... ne le gardez pas pour vous !

Clerc, de Vichy.

***

La lettre qui suit est signée d'un nom familier à la majorité de nos lecteurs. Ils connaissent pour la plupart, et ils apprécient comme il le mérite, le talent de l'auteur des *Embrasés*, de *Vénus ou les deux Risques*, des *Demi-fous*, pour ne parler que des romans pathologiques de M. Michel Corday. Dans la phalange de nos romanciers, M. Corday occupe un des tout premiers rangs : c'est dire quel prix nous attachons à sa communication.

Cher Monsieur,

Voici quelques lignes de réponse aux questions que vous posez à propos du très intéressant et très beau livre d'André Couvreur, *le Fruit.*

L'homme doit-il rester chaste?... J'estime qu'il n'y a pas de règle générale. Il n'y a que des cas particuliers Pour l'un, la femme n'est presque rien. Pour l'autre, elle est tout. A l'un, l'abstinence est légère. Chez l'autre, elle aboutirait à des troubles redoutables ou à des perversions répugnantes

Comment accomplir sa fonction d'homme ?... Celui qui écrirait un *Art d'aimer* à l'usage du jeune homme actuel rendrait un fier serviee aux pères de famille. Mais cela me paraît un livre irréalisable si l'on reste dans le vrai et dans le présent, si l'on n'imagine pas un avenir

meilleur, où, par exemple, une élite de courtisanes saines et cultivées initierait, sans désillusion ni péril, la jeunesse à l'amour.

Obligé de rester dans le cadre du réel, je crois bien que ce livre se réduirait à quelques maigres conseils sur le mariage très précoce à maternité ajournée, sur les dangers physiques et les difficultés sociales de l'amour actuel.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments bien sympathiques.

Michel Corday.

***

Dans l'épître ci-dessous, se révèle le tour d'esprit de notre ami de Backer, toujours combatif, toujours « allant », — et nous l'en félicitons.

Dans un opuscule que je fais répandre gratuitement, je mets en avant ce précepte :

Sois sobre ;
Sois chaste ;
Sois supérieur à TES microbes. F. de B.

C'est là le résumé de mon *Catéchisme antituberculeux.*

Je sais que nous devons à nos fils une éducation pratique, si nous voulons leur éviter de lourdes épreuves. Il faut qu'avant comme dans le mariage il y ait *une chasteté,* non celle de l'imbécile, mais celle de « l'homme qui sait ».

Quand un adolescent s'éveille, amenons-le à une consultation de Saint-Louis ou de Lourcine. Qu'il ne coure pas à la voirie ou au trottoir sans en connaître les dangers !

« Craindre Dieu est toujours le commencement de la sagesse »; avoir peur de l'avaric commande une propreté physique et morale.

Il faut arriver au mariage *non déphosphatisé !..*

Le *bébête,* religieux ou non, est une anomalie ridicule ; le garçon sérieux et chaste par devoir est un HOMME. La « noce avant le mariage » n'est pas obligatoire, tant s'en faut.

Dr de Backer.

***

Plus grave en ses propos se montre, dans les lignes qu'on va lire, notre distingué correspondant M. le professeur W. Dubreuilh (de Bordeaux). Son témoignage est de ceux qu'il est superflu de souligner.

A Monsieur le rédacteur en chef de la Chronique médicale.

Le livre de M. Couvreur et les diverses lettres qui ont été publiées dans un des derniers numéros de *la Chronique médicale* soulèvent une série de questions des plus intéressantes.

Les procédés recommandés par M. Couvreur et autres pour permettre aux jeunes gens de satisfaire leurs besoins sexuels en dehors du mariage et sans danger sont tous passibles d'une seule objection : ils sont impraticables dans l'état actuel de nos mœurs ou, si l'on veut, de nos préjugés. Ces préjugés sont fortement enracinés depuis un grand nombre de siècles, et chacun de nous, quoi qu'il dise ou écrive, leur est fermement attaché en pratique et en ce qui concerne sa

famille. Du reste, l'union libre et temporaire sera toujours dangereuse ; elle ne présentera des garanties au point de vue sanitaire qu'à la condition de devenir un véritable mariage, avec tous ses inconvénients, et sans ses avantages.

Je ne veux pour le moment m'occuper que de deux points sur lesquels il a été émis des affirmations auxquelles je ne veux souscrire. On a soutenu : 1° que la continence absolue est impossible chez le jeune homme ; 2° qu'elle a des inconvénients graves.

Je connais, parmi mes amis ou mes clients, bon nombre d'hommes de 25, de 30 ans et au delà qui n'ont jamais eu de rapports sexuels, ou qui, mariés, n'en avaient jamais eu avant leur mariage. Ces cas ne sont pas rares, seulement ils ne s'affichent pas. Lss hommes chastes ne se vantent pas de leur continence, tandis que les autres parlent volontiers de leurs bonnes fortunes.

Il est, du reste, une catégorie de personnes où les exemples abondent. On a beau dire que tous n'observent pas le vœu de chasteté ; il n'en est pas moins certain que la plupart l'observent. Il ne m'est pas non plus démontré que les habitudes solitaires ou homosexuelles soient plus fréquentes dans les séminaires que dans les lycées ou les régiments.

La continence est possible. J'ajouterai qu'elle est relativement facile pour celui qui, par éducation, par principes religieux ou autres, est convaincu qu'elle est possible, naturelle, et que cela doit être. Il en est tout autrement pour celui qui est convaincu qu'elle est impossible ou nuisible et chez qui le sens génésique est constamment excité par des conversations, des lectures ou des rêveries portant sur les questions sexuelles.

L'idée que la continence est nuisible est assez répandue. J'ai rencontré des jeunes gens tout à fait frigides qui allaient au lupanar sans désir et sans satisfaction, croyant accomplir un devoir d'hygiène, et qui en rapportaient une syphilis qui m'a valu l'honneur de faire leur connaissance.

L'idée que la continence peut amener l'atrophie par inaction des organes de la génération ne repose sur rien. On n'a jamais constaté que les ovaires et l'utérus fussent atrophiés chez les vierges de 30 ans. Les continents que je citais plus haut ne se sont nullement montrés frigides, impuissants ou inféconds, quand ils se sont décidés à fonctionner équitablement.

Je prétends donc que la continence absolue et prolongée chez le jeune homme n'offre aucun inconvénient sérieux au point de vue de la santé, qu'elle est possible et qu'elle est plus fréquente que beaucoup ne le pensent.

Quant à croire qu'elle pourra être jamais générale, c'est une autre question. La prostitution existe sous des formes diverses dans tous les pays, même dans ceux où la polygamie est admise ; elle a existé de tout temps, malgré les lois prohibitives les plus féroces ; ce qui prouve qu'elle a toujours trouvé et trouvera toujours des clients. Mais comme le seul moyen à peu près certain d'éviter les maladies vénériennes, c'est de ne pas s'y exposer, on peut conseiller la continence à ceux qui sont hantés par la crainte de la contagion. Ils n'ont qu'à vouloir, et ne s'en porteront pas plus mal.

Dr W. Dubreuilh,
Professeur de dermatologie à la Faculté (Bordeaux).

***

La lettre suivante, signée C. G., émane d'un de nos confrères de l'Est qui, pour des raisons personnelles, ne croit pas utile de dévoiler sa personnalité. Bien qu'un peu longue, elle offre un tel intérêt que nous n'avons pas cru devoir « l'émonder ».

I. — L'homme doit-il rester chaste jusqu'au mariage ? Ne craignez-vous pas que l'abstinence soit une cause de l'amoindrissement de ses qualités viriles ?

En face d'une telle question, où la morale est aussi intéressée que l'hygiène, je crois bon de proposer, au préalable, la précaution suivante, afin d'apporter plus d'impartialité en son examen : c'est de s'abstraire du point de vue médical exclusif et d'une préoccupation d'hygiène prédominante, et de traiter la chose plus en psychologue et en sociologue qu'en médecin. Je crains, en effet — et je suis convaincu que cela se produira, comme dans l'enquête au sujet de la prophylaxie anticonceptionnelle — que les convictions morales n'inspirent les préceptes hygiéniques ou que l'hygiène n'affecte la rigueur et les prétentions de la morale.

Voyons donc, plutôt que ce qui doit être, ce qui est et ce qui se fait en réalité ; partant de là, dans un esprit de réforme très modéré, nous pouvons induire la solution, seulement probable ou préférable, de ce problème social.

A première vue, on ne voit aucune indication dans la nature pour imposer à l'homme le devoir de chasteté. Si l'espèce humaine est polygame par nature et si le sexe mâle l'est particulièrement, malgré la fiction légale de la monogamie, et même dans un état social avancé, et il l'est en effet ; si, d'ailleurs, l'instinct sexuel est un instinct profond, primordial et foncièrement légitime, puisqu'il est le fondement même de la conservation spécifique et sociale, on ne conçoit guère que la question puisse être posée de la chasteté du jeune homme avant le mariage, si ce n'est au nom de morales religieuses ou idéalistes et à moins que le mariage ne soit précoce et ne suive de près l'apparition de la fonction sexuelle.

D'ailleurs, il conviendrait de s'entendre sur la chasteté qu'on réclame. Il y a la chasteté proprement dite, et il y a une chasteté relative, qui n'est plus de la chasteté, laquelle est absolue, et qui serait plutôt la continence.

Qu'advient-il dans la réalité à cet égard ? Voici comment cela se passe : ou bien l'homme est chaste ou bien il n'est que pseudo-chaste ; en ce cas il profite ou use de décours involontaires ou inavouables, comme on dit.

S'il est authentiquement chaste, il l'est soit par son impuissance, soit par froideur ou tiédeur, soit par vertu. — De l'impuissance, rien à dire ici ; de la froideur ou tiédeur, peu de chose, si ce n'est qu'il s'agit d'une sorte de somnolence de la fonction, qui a besoin de fortes excitations extérieures pour entrer en activité, au lieu que ce soit elle qui prenne pour prétexte les moindres suggestions. On peut fort bien admettre ces cas, obtenus soit par hasard, soit artificiellement par le milieu ou l'éducation — et il est probable que ces cas sont beaucoup plus fréquents qu'on ne l'admet généralement.

Quant à la troisième raison, c'est celle de la vraie chasteté : elle est

de meilleur aloi, puisqu'elle implique l'entrée en jeu, dans un tempérament d'ailleurs normal, indifférent, de la volonté ; elle est la pierre de touche d'un caractère énergique et noble.

En France, nous sommes volontiers sceptiques à l'égard de cette vertu, et les médecins surtout. Il est bien vrai que, s'il faut être réservé dans chaque cas particulier, il faut bien admettre sa réalité en général. Je crois que la chasteté est plus rare qu'on ne le dit, mais elle est moins rare qu'on ne le croit. Rien n'est plus facile que d'être dupe, et le soupçon d'hypocrisie effleure et déflore les cas authentiques. Ou bien, disais-je, il ne s'agit que de chasteté fictive; et le détour cynique que rapporte Galien est mis en œuvre: « Cùm meretrix... pollicita... diutius cenaret, ipse manu pudendis admota, semen projecit », avec la réponse fameuse à la courtisane en retard : « Manus hymenœum celebrando te prævenit. » C'est ce que le professeur Forel appelle l'onanisme de compensation. C'est ce que J.-J. Rousseau insinue sans doute aussi dans ce passage des *Confessions* (liv. XII) : « J'avais d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empirait sensiblement mon état : le vice équivalent, dont je n'ai jamais bien pu me guérir, m'y paraissait moins contraire. » Il ne s'agit pas de l'onanisme, habitude vicieuse de dégénérés ; et si on voulait se donner la peine de faire une distinction et être un peu sincère, peut-être un Diderot, dans un dialogue du genre du *Neveu de Rameau,* pourrait-il plaider avec agrément les circonstances atténuantes en faveur de la masturbation et lui conquérir droit de cité chez les honnêtes gens. Forel ne va pas jusque-là, mais il tolère l'onanisme de compensation de façon implicite et lui fait assez bonne mesure (*la Question sexuelle,* p. 248 et seq.). Si la crainte ne subsistait pas que celui-ci mène à l'autre, surtout les très jeunes gens, on pourrait être moins réservé. Je crois que nous sommes trop sortis d'un ancien état d'animalité et pas assez avancés en civilisation pratique, positive et cynique, pour tolérer l'usage avoué d'un tel expédient ; sans doute sommes-nous encore trop près du singe pour ne pas rejeter avec horreur ce qui fut apparemment un des premiers usages auquel servit le pied à pouce opposable. Ce genre de considérations me paraît important, parce qu'on évite volontiers d'y insister, et qu'en réalité c'est par le moyen en question autant que par les pollutions nocturnes qu'on élude habituellement les exigences contraires du besoin sexuel et de la continence apparente En tout cas, il faudrait savoir que c'est à ce parti désespéré que réduirait tout excès de protection de la femme, toute réglementation exagérée. Cette éventualité ne semble pas si fantaisiste, quand on voit des moralistes déguisés sous les apparences d'hygiénistes, comme le Dr Ribbing, faire entrevoir pour l'avenir « des lois qui paraîtraient étranges à l'heure actuelle » et qui énonceraient à peu près que tout rapport sexuel en dehors du mariage est un délit !

Il ne faut pas craindre d'insister sur cette question de l'onanisme, si, comme je le crois, elle est corrélative à celle de la chasteté ; et il serait bon de connaître à cet égard l'opinion sincère des défenseurs de celle-ci, c'est-à-dire des théologiens et directeurs spirituels, des médecins chrétiens, si toutefois ils peuvent la donner sincèrement, c'est-à-dire si leur idéalisme moral ou leur foi ne gêne pas leur esprit d'observation et d'impartialité. Ce sont eux qui ont surtout la clientèle des chastes vrais et faux, et c'est d'eux qu'il conviendrait d'apprendre,

non pas s'il y a des individus chastes par vertu, ce qu'on ne conteste nullement, mais la proportion approximative de ceux-ci entre les autres, et s'il est possible, en prenant leur nombre pour point de départ, de généraliser, au point de faire une obligation ou seulement un conseil pratique pour la majorité, de ce qui est le fait ou le luxe de quelques-uns, rares et délicats.

Je ne pense pas, pour répondre plus exactement à la question posée, qu'il y ait lieu d'établir une bien grande différence entre la chasteté de la vie entière et la chasteté observée jusqu'à l'époque du mariage, à moins que le mariage ne soit particulièrement précoce. Et cela, pour la raison que le mariage étant actuellement toujours retardé jusqu'après 25 ans et souvent jusqu'à 30, la défense tombe fâcheusement dans l'époque de la plus grande activité sexuelle. C'est précisément alors qu'on voudrait que l'abstention fût la règle générale ; le fait que l'ajournement demandé l'est pour une date indéterminée est encore un argument d'importance. Si, en effet, on peut admettre la possibilité de la continence observée jusqu'à un moment prévu et fixé, pendant de longues fiançailles par exemple, il en sera tout autrement si on est privé d'un frein aussi puissant, ce qui arrive ordinairement, puisqu'on ne connaît pas à l'avance l'âge auquel on se mariera, et que même on ignore si on se mariera.

Voilà ce qui est dans la réalité. — Peut-on partir de là pour poser le devoir, l'obligation de la chasteté pour elle-même ? Il ne semble pas ; la nature n'offre aucune indication à cet égard ; c'est, comme on dit, affaire de tempérament, et le tempérament non chaste ou incontinent est de beaucoup celui de la grande majorité, ce qui est très naturel.

Il semble même que poser la question du devoir de la chasteté implique déjà une prévention à cet égard qui s'explique par l'atavisme chrétien. En dehors de ce point de vue, on verra plus loin s'il y a lieu, au nom de l'hygiène ou du bien social, de s'élever contre l'exercice de la fonction physiologique et primordiale de reproduction de l'espèce ; du reste, et pour répondre à la seconde partie de la première question, la chasteté reste facultative. La nature ne la défend pas plus qu'elle ne la prescrit. A cet égard, les spécialistes s'accordent à peu près entre eux et avec les faits pour reconnaître l'innocuité de la continence ou de la chasteté (Féré, l'*Instinct sexuel*) ; il n'en est pas de même des praticiens, qui affectent volontiers de partager le préjugé populaire touchant les maux divers attachés à la chasteté, à moins qu'ils ne soient encore dupes de leurs préjugés de carabins.

Il n'y a rien à craindre, surtout dans le cas particulier qui est le simple ajournement, au sujet de l'impuissance ou de l'atrophie des glandes sexuelles ; le retard entretiendra la tiédeur chez les tièdes ; chez ceux qui luttent au contraire, une exaltation de la puissance dont bénéficiera l'œuvre de chair en mariage seulement et qui, en attendant, peut se transformer en énergie intellectuelle, morale, sociale.

Quant aux troubles de la continence, ils sont réels mais ne sont pas un danger ; les pollutions, qui ne sont pas considérées comme rompant le vœu de chasteté, sont d'ailleurs la soupape de sûreté pour les tempéraments les plus chauds. Quelques pratiques d'hygiène, la suppression des suggestions ou tentations, peuvent neutraliser ces malaises (congestions, énervements, etc.) ; d'autre part, leur durée entretient parfois un état pénible, que l'hygiène même inviterait à faire cesser par la satisfaction de l'instinct en jeu. La lutte morale elle-même peut être

absorbante et épuisante et faire dérailler l'individu dans les aberrations sexuelles. Les moralistes qui disent que la chasteté est la vertu des forts ne la prescrivent pas moins comme un devoir à tout le monde. La chasteté, en réalité, exalte, anoblit, affine le petit nombre ; elle est inutile ou préjudiciable — du moins au point de vue moral — au grand nombre, si elle est d'obligation.

Il n'est pas mauvais que le sport de la chasteté ait été proposé : c'est une expérience intéressante des virtualités et de la souplesse de la nature humaine. Les expériences en grand faites dans l'Église catholique par le moyen d'obligations et de sanctions religieuses sont assez concluantes : la chasteté totale et en masse est impossible ; une continence relative fut possible, qui éleva le niveau général des mœurs, mais pas en dehors de l'appareil de suggestions et de sanctions religieuses et mystiques.

La chasteté nous apparaît comme un luxe moral.

En fait de règle générale, la seule continence qui apparaisse appréciable et recommandable est une continence incomplète, une chasteté qui a reçu des taches et qui n'en est plus une : elle atteste à la fois le tempérament, le ferme propos et la lutte ; mais qu'elle ne dérive pas à son unique profit une activité qui a tant d'autres buts pendant les années fécondes de la jeunesse !

II. — *Si vous pensez que l'individu*, etc., *comment estimez-vous qu'il puisse le faire sainement, raisonnablement, sans nuire à son avenir, sans porter préjudice non plus à autrui ?*

A priori, le jeune homme peut donc exercer jusqu'au mariage sa fonction virile, toujours agressive et plus ou moins polygame. Trouvera-t-il dans les considérations d'hygiène et de morale sociale des empêchements ou des limitations à l'exercice de cette fonction ? Sans doute, c'est à prévoir. Et c'est ici que les hygiénistes et les sociologues, entraînés par leur point de vue, dépassent volontiers la mesure. S'exagérant des inconvénients, mettons même des dangers, des maux graves, mais d'ailleurs inhérents à l'exercice de toute activité, ils résolvent sommairement la question en annulant l'une des données, soit la réalité et la liberté de l'exercice de la fonction sexuelle, comme si la vie sociale n'était pas précisément faite de ces conflits entre ces termes : nature, individu, société, et comme s'il ne s'agissait pas non de les supprimer ou de les nier, mais de les atténuer ou de les compliquer. La satisfaction de l'instinct sexuel comporte donc des risques, des dangers, des maux naturels, dont l'existence ne saurait prévaloir contre un instinct aussi profond ; il faut l'accepter en fonction des risques qu'il implique et ne pas trop s'illusionner sur les remèdes proposés. Une solution qui tiendrait compte de tout serait forcément théorique ou exceptionnelle : c'est le cas de l'exemple qui nous est proposé. Dans la réalité, toute activité qui s'exerce implique forcément quelque tort, quelque injustice, quelque erreur, quelque faute vis-à-vis de soi-même ou d'autrui.

Voyons les principaux de ces dangers et de ces conflits physiques et sociaux, attachés à l'exercice de la fonction sexuelle en dehors de la convention matrimoniale, tels que les maladies vénériennes, la prostitution ; la séduction et l'adultère, le libertinage, les mœurs et l'opinion — et dans quelle mesure chacun d'eux peut être évité ou amélioré ou même accepté « sainement et raisonnablement ».

La syphilis (elle symbolise toutes les maladies vénériennes) ne mérite

pas de devenir une cause de continence, car la maladie est le risque qu'encourt tout exercice d'une fonction biologique ; c'est comme si on proposait de ne pas vivre pour n'être pas malade. Mais elle peut bien servir de modérateur efficace, en entraînant dans l'exercice de l'instinct la prudence et le choix.

Cependant, si elle est un danger redoutable, ce danger ne constitue qu'un frein imparfait. Il y a plusieurs considérations atténuantes à faire valoir à son endroit qui excusent les inconscients ou les négligents. D'une façon générale, la nature tient beaucoup plus à la propagation de l'espèce qu'à la propagation d'un germe pur. — Il est possible que les hygiénistes s'excitent et s'hypnotisent sur ce mal, qui s'atténue d'ailleurs ou dont les conséquences graves tiennent à des causes extrinsèques : vie nerveuse exaltée pour les parasyphilis, vie généralement antihygiénique et urbaine pour l'hérédité ; d'ailleurs, il n'y a jamais certitude de mal, mais seulement risque ; ensuite le mal est rien moins qu'inguérissable et fatal ; enfin ce mal contingent peut disparaître comme il est venu et comme la peste, de lui-même ou par la grâce d'un Art ingénieux et bienfaisant.

Ces considérations valent pour le plus grand nombre, qui ne réfléchit pas avant d'agir.

Un nombre d'individus qui augmente continuellement sont sensibles au danger de contagion, au soin de leur santé personnelle et à quelques précautions hygiéniques. C'est chez eux que la vulgarisation de la pathologie vénérienne sera féconde, puisqu'elle servira à la fois la conservation de leur santé et, à travers leur intérêt personnel, celle de leur descendance, à laquelle ils sont encore relativement indifférents.

Quant à l'individu conscient et raffiné, il s'interdira systématiquement les occasions et les lieux de rencontre douteux, maisons de tolérance, certaines catégories notoires de prostituées, et se reportera sur d'autres procédés : prostitution clandestine, séduction, amour libre.

La prostitution est une ressource bien mal utilisée ; elle est tombée dans le mépris à cause de la syphilis et de par nos préjugés chrétiens ; méprisée, elle est mal entendue et mal pratiquée ; il n'en est pas moins vrai qu'elle reste toujours une garantie d'intégrité pour l'institution matrimoniale ; à ce titre elle mériterait d'être élevée à la hauteur d'une institution. Il ne s'agit pas d une réhabilitation inepte, comme celle des romantiques ou de *la Dame aux Camélias ;* il ne s'agit pas d'assimiler la courtisane à l'épouse légitime et de l'admettre au mariage : la matrone a bien raison de protester ; il s'agit d'admettre, de faire admettre que la prostituée est beaucoup moins inférieure que différente et en marge de la femme légitime. La prostitution représente un phénomène spontané de division du travail qu'il faut perfectionner. Par ce temps de féminisme, voilà une excellente carrière pour la femme que celle de courtisane : on le dit sans ironie aucune ; le nombre et la qualité des recrues diminuera ou supprimera les dangers de la profession : péril vénérien attaché à la promiscuité, mépris public, lequel est assez élastique et dément voloutiers en fait son jugement sévère de convention ; cela dépend surtout de l'état de misère ou de fortune : la prostitnée vulgaire est méprisée, la grande courtisane bénéficie d'avantages qui lui permettent de vivre en dehors de l'estime des honnêtes gens. Le grand inconvénient social de la prostitution, la propagation du péril vénérien, est peu influencé par la

réglementation ou la liberté de la profession ; les deux remèdes sont la *diminution de la promiscuité* par le nombre des prostituées augmenté, et le *recrutement perfectionné*, qui les rendra moins indifférentes à la maladie qu'elles donnent ou reçoivent. La vénalité est un inconvénient peu considérable en comparaison de la promiscuité, et c'est celle-ci qui reste la vraie imperfection sociale de la prostitution, même en supposant le péril vénérien écarté ; aussi ce moyen, suffisant pour le grand nombre, qui est fait de gens pressés et peu difficiles, ne peut-il être proposé comme moyen de choix qu'à ses degrés supérieurs, par où, cessant d'être la prostitution proprement dite, il s'apparente à l'union irrégulière.

C'est dans l'union irrégulière que le jeune homme qui ne peut ni ne veut observer la continence trouvera la meilleure position d'attente jusqu'à l'heure du mariage : il évitera la promiscuité et le péril vénérien ; il aura pour compagne une femme supérieure à la courtisane, à laquelle il pourra vouer une fidélité temporaire et relative.

Quoique non entachée de vénalité proprement dite, cette qualité de compagne d'attente est une profession, — à moins qu'il ne s'agisse de séduction, — indiquée pour la femme émancipée de notre société moderne et vouée par son humilité au célibat. Ainsi pourrait-il être paré au danger économique de la concurrence déplacée faite par la femme à l'homme dans maintes professions. D'une part, la compensation due par l'homme à une telle femme empêchera qu'elle n'ait la dignité de la femme légitime; d'autre part. la stérilité qui doit être la caractéristique, obtenue par la prophylaxie anticonceptionnelle, lui évitera les charges de la maternité

Quant à l'opinion, si elle doit toujours distinguer cette femme de la femme légitime, elle doit aussi la séparer de la courtisane ; c'est ce qui a lieu non généralement mais dans les grandes villes, où l'institution matrimoniale a moins de tyrannie. Cette relative indifférence de l'estime publique à l'égard de femmes qui ne sont ni vierges, ni épouses, ni vénales, constitue une indication de la situation sociale qu'elles peuvent occuper : c'est en leur épargnant méthodiquement la qualification et les charges de filles-mères qu'on la leur acquerra définitivemeut.

C'est évidemment une solution de luxe, mais la question la suppose. Il appartient à des médecins et à des parents hardis d'en prendre l'initiative à l'égard de leurs enfants. Le docteur Bouret est le successeur de lord Chesterfield, selon l'esprit d'un siècle positiviste, pratique et scientifique ; son initiative semble bien représenter la pratique de l'avenir. Elle entraînera l'opinion, parce que l'opinion manifeste déjà l'intention de la suivre.

En attendant l'opinion, les mœurs, le libertinage, présentent-ils le danger d'égarer cette initiative ou de l'entraver ?

Le libertinage n'en bénéficiera pas, puisque son propre intérêt conseille la fidélité au jeune homme ; il suffit que ce soit l'intérêt et non l'amour qui la lui conseille, car, dans ce dernier cas, il y aurait danger d'abstention définitive vis-à-vis du mariage.

Quant à l'opinion et aux mœurs, on peut les rassurer en leur faisant comprendre que l'institution matrimoniale n'est pas menacée et qu'elle ne court pas de risques. Il est clair que le mariage et la famille sont la loi de la grande majorité des couples humains et doivent le rester ; la solution proposée n'a qu'un caractère de provisoire, que la qualité spéciale de la femme et l'absence d'enfants lui maintiennent suffisam-

ment. Ce n'est pas à ce provisoire que la moyenne de l'humanité se laissera prendre, qui s'est imposée les exigences religieuses et morales du mariage chrétien. Mais il ne faut pas oublier qu'il est impossible d'obliger toute l'humanité à se ranger par couples dans la case matrimoniale ; il y a des natures pour qui le risque, le provisoire, le changement, sont l'état normal. Il importe, non de les modifier, mais de veiller à ce que chacun connaisse et adopte ce qui lui convient : les paisibles, le mariage ; les originaux, les libertins, les célibataires provisoires ou à vie, un autre état reconnu par la société et le monde ; quant à ce dernier, pourvu que les apparences soient sauves, il se tient pour satisfait ; il n'aime pas la débauche, mais il tolère une maîtresse ; il affecte d'ignorer les maladies de l'amour, mais il ne réprouve pas la rencontre où elles se gagnent ; il condamne les enfants hors du mariage, mais il ne se scandalise pas qu'une courtisane reste stérile. Son hypocrisie n'est pas gratuite, elle repose sur une contradiction irréductible, qu'il est vain de vouloir résoudre et dont il est sage d'accepter et d'améliorer les deux termes.

Actuellement, toute solution pratique et réelle implique au moins un risque ou un tort.

Si le jeune homme se masturbe, il ne porte pas préjudice à autrui ; il ne nuit pas à son avenir ; il agit sainement, pourvu qu'il ne soit pas esclave de son plat expédient. Agit-il raisonnablement ? Il élude la question ; c'est répondre par un tour de prestidigitation à un problème de physique.

Si le jeune homme va au lupanar, il ne nuit pas à autrui, ni à son avenir matériel, ni à sa bourse ; il agit trop raisonnablement ; mais il commet, quant à sa santé, une horrible imprudence.

Si le jeune homme séduit une jeune fille, il a bien mérité de l'hygiène, mais il porte préjudice à autrui et à son avenir.

S'il a une maîtresse, professionnelle, adultère ou bénévole, cette solution moyenne satisfait un peu toutes les conditions et comporte un peu de tous les risques.

Il s'agit de choisir la solution la plus appropriée à tel cas donné. car celle du Dr Bouret reste pour quelque temps au moins assez théorique.

Les moralistes et les hygiénistes sont des gens pressés ; ils en appellent toujours au progrès quand ils tâchent continuellement à fausser le sens d'une évolution dont la complexité dépasse leur vue forcément courte. A eux on ne risque rien de répéter que, « puisque ces choses sont, c'est qu'il faut qu'elles soient. » Répondront-ils : « J'en conviens, j'en conviens ? »

Docteur C. G.

***

Notre collaborateur Klotz-Forest n'a pas besoin d'une présentation ; l'enquête que nous avons provoquée à l'occasion de son travail sur la procréation volontaire a fait assez de bruit ici et ailleurs, pour qu'il soit inutile d'en dire plus long.

Il est des problèmes qui s'imposent avec force à la conscience publique. La question de l'avenir de la race de l'humanité est de ceux-

là, et tout le monde est d'accord pour reconnaître que cet avenir dépend surtout de la qualité du « fruit ». Je ne vous fais pas l'injure de vous féliciter d'avoir osé organiser cette enquête à propos du roman d'André Couvreur. Vous avez prouvé, à l'occasion de mon enquête sur la prophylaxie anticonceptionnelle (1), que vous savez prendre de courageuses initiatives.

Avant de répondre à la première question, permettez-moi de vous faire une observation préliminaire. Vous ne parlez, dans votre questionnaire, que de la chasteté chez l'homme, de sa moralité, de ses dangers ou avantages, au point de vue individuel et social. Excusez-moi de vous signaler que l'humanité est composée d'hommes, il est vrai, mais de femmes également. Le « fruit » est le produit des deux éléments, et si l'homme fournit le spermatozoïde, l'œuf n'est pas moins nécessaire et c'est la pénétration réciproque, la fusion intime de ces deux éléments qui constitue le germe. C'est une faute, à mon avis, que de n'envisager les conséquences, avantages ou inconvénients de la chasteté, que chez l'homme seulement. Si ces conséquences sont fâcheuses pour l'homme, il n'est pas moins important de connaître ces conséquences chez la femme. Les éleveurs s'occupent aussi bien des qualités reproductives de la femelle que du mâle. Il est très probable, d'ailleurs, que les conséquences physiologiques de la chasteté sont analogues chez la femme et chez l'homme.

Il n'est pas moins urgent également d'instituer enfin l'égalité morale de l'homme et de la femme au point de vue sexuel. Ce n'est pas une raison, parce que depuis des siècles on lui assigne dans la société un rôle inférieur, pour que nous devions sanctionner par un silence approbatif l'arbitraire et l'iniquité inscrits dans le Code et approuvés par le public. L'Église en ce point est au moins logique : elle impose la chasteté absolue en dehors du mariage à l'homme aussi bien qu'à la femme. Elle se place, il est vrai, au point de vue de la morale religieuse qui considère la chasteté comme la « plus grande des vertus ». Quant à nous, nous réprouvons toute morale religieuse ou autre, dès qu'elle a la prétention de nous imposer un dogme. Nous substituons l'hygiène sexuelle à la morale sexuelle ; nous examinons la question au point de vue physiologique simplement. Nous nous contentons de donner des conseils ; dès lors, l'acte sexuel n'est plus ni moral ni immoral, il est amoral comme tout autre acte physiologique. Satisfaire sa faim sexuelle est aussi légitime que de manger et boire.

L'acte sexuel ne peut être immoral que dans ses conséquences sociales. Il est immoral, d'après nous, d'imposer à une femme une grossesse qu'elle ne désirait pas ; il est immoral de communiquer à sa partenaire du jeu de l'amour une maladie dont on avait connaissance. Il est immoral de transmettre à ses enfants des tares. Il est plus moral de s'abstenir de toute procréation, que de jeter sur la croûte terrestre ces malheureux enfants, mal armés pour la lutte pour la vie, etc., etc. Tout, d'ailleurs, dans l'amour nous paraît licite, à condition qu'il n'y ait ni conséquences pathologiques, ni sociales, à déplorer.

L'homme et la femme doivent-ils rester chastes jusqu'au mariage ? La date du mariage étant actuellement soumise à des considérations étrangères à l'hygiène, à la raison, mais uniquement déter-

(1) *Chronique médicale* du 1er novembre 1904.

minée par des conventions sociales souvent absurdes et des calculs d'intérêts le plus souvent méprisables, ne mérite pas l'bonneur d'être prise comme point de départ de la vie sexuelle. Toute la question est de savoir si la chasteté est utile ou nuisible à partir de la puberté. Par chasteté nous entendons naturellement la chasteté absolue, le non-fonctionnement des organes génitaux. Nous pensons que la chasteté ainsi définie est nuisible. Il est illogique, en effet, de ne pas faire fonctionner un organe avant une époque conventionnelle, variable suivant les circonstances et les coutumes. Nous estimons que le fonctionnement des organes génitaux est tout aussi salutaire à l'organisme que tout autre exercice physique Il faut observer, là encore, une hygiène rigoureuse, éviter le surmenage, la fatigue. l'excès. Les découvertes de ces dernières années ont fait ressortir le rôle important des glandes sexuelles. Ce sont des glandes à sécrétion interne ayant une influence considérable sur tout l'organisme.

Mon éminent et estimé maître, le professeur Prenant, a mis vigoureusement en lumière ces faits, et il se plaisait à résumer ses leçons en disant « qu'on avait le tempérament de son testicule ».

Il nous paraît, en conséquenee, logique d'enseigner aux jeunes gens, aux jeunes filles, dès l'âge de la puberté, quels sont les dangers qui peuvent résulter du fonctionnement irraisonné et imprudent de certains organes. Et après avoir exposé les dangers, il n'est pas moins logique d'exposer comment on peut les éviter par la prophylaxie anticonceptionnelle et antivénérienne.

Cet enseignement est un des plus urgents à instituer.

Dr KLOTZ-FOREST.

***

C'est un grand honneur que nous fait, à mon confrère Couvreur et à moi, le professeur LACASSAGNE, en prenant part à ce referendum. Mais ce dont nous ne lui saurons jamais trop de gré, c'est de l'empressement, de la bonne grâce qu'il a mis à répondre à notre questionnaire. *Qui sic dat, bis dat.*

Il est difficile de trouver un problème plus complexe que celui de la morale sexuelle.

Notre confrère André Couvreur n'hésite pas cependant à demander notre avis sur ces deux questions :

1o L homme doit-il faire fonction d'amour avant le mariage, et le fait de s'en abstenir ne l'expose-t-il pas à s'y présenter diminué dans sa puissance virile ?

2o Comment concevoir que l'homme puisse satisfaire les élans impulsifs du génie de l'espèce sans nuire à lui-même ni aux autres, sans envisager les risques de maladie, l'abandon d'une maîtresse avec un enfant, la recberche de la paternité, l'organisation de la prostitùtion, etc. ?

Il faudrait donc nettement préciser tout ce qui a trait à la fonction sexuelle depuis l âge où l'homme est mis en demeure par la nature de satisfaire l'instinct d'amour, jusqu'à l'époque où sa situation matérielle lui permettra d'en trouver l'assouvissement dans le mariage.

Déclarons-le de suite, ccs questions n'ont pas de solution précise.

D'abord, on peut soutenir que la continence de l'homme est utile jusqu'au développement complet de l'organisme, c'est-à-dire non à 18 ans, mais après 22 ans

Comment imposer cette continence à de jeunes hommes pendant la durée du service militaire ?

Peut-on les mettre à l'abri des provocations, des causes variées d'excitation ? Est-il possible d'exiger le calme dans les milieux surchauffés de la civilisation moderne ? L'abus de l'alcool, une littérature de plus en plus troublante, la dispersion variée des productions pornographiques, finissent par produire des générations impulsives et d'un tempérament génital plus marqué. L'instinct sexuel s'éveille plus tôt dans les deux sexes ; il devient exigeant et ne tarde pas à être perturbateur et despotique.

Est-il possible de s'opposer à cet état de choses ? Décrète-t-on la frigidité ? Y a-t-il un moyen de faire des eunuques psychiques ? Comment changer les tempéraments ?

Je crains fort que les discours, les prédications ou les traités de morale soient peu efficaces. Il en sera de même des règlements et des contraintes.

Mais la crainte de discuter ces problèmes sexuels n'empêche pas d'avoir affaire à Vénus ou à ses deux risques, comme le dit Michel Corday. Les médecins légistes savent les progrès de plus en plus grands de l'inversion sexuelle (en Allemagne, en Angleterre, elle a pris, dans ces derniers temps, une extension considérable). N'est-ce pas le cas de dire : qui veut faire l'ange fait la bête ?

Il ne semble pas qu'on puisse supprimer la prostitution, mais on peut souhaiter un autre fonctionnement.

La recherche de la paternité pourrait réfréner les élans impétueux du mâle et inspirer, comme en certains pays, un sentiment plus exact de la responsabilité

Osera-t-on dire, devant le nombre croissant des faux ménages, que la solutiou est dans l'union libre ? Mais alors comment protéger les enfants ?

D'ailleurs, le mariage donne-t-il toujours l'assurance de satisfactions sexuelles exclusivement conjugales ?

Il faut donc créer d'autres mœurs, et peut-être, avec le temps, et avec ees éléments de transformation et perfectibilité dont sont douées les sociétés, une solution s'imposera

Le mieux est de poser autrement le problème, en l'abordant par un côté plus général.

Renan — il y a bien des années — au banquet de l'Association des étudiants, avait dit ces admirables paroles : « Dans vingt ou trente ans, il y aura longtemps que je ne serai plus de ce monde. Eh bien ! rappelez-vous ce que je vous aurai dit ici : « Ne jouez jamais avec l'amour ; ne profanez jamais l'amour ; l'amour est la chose la plus sainte qu'il y ait dans ce monde ! Regardez comme un acte véritablement criminel de trahir l'amour de la femme qui vous a ouvert les portes de l'idéal... Je vous recommande cette pensée ; ce que je vous ai dit est chose bien grave, mais je m'adresse à des personnes dont le sentiment moral est hautement formé. Je crois que les règles un peu étroites que le passé a imposées au mariage seront un jour un peu élargies, mais il y a une chose certaine c'est que la chose la plus saine qui soit en ce monde, la chose d'où dépend l'avenir de la vie, l'avenir

du monde et de l'humanité, cette chose-là ne pourra jamais être livrée ni au hasard ni à la légèreté. »

Dans les notes inédites d'un grand penseur, Tarde, je trouve cette définition : « L'amour est une conquête physiologique réciproque, par laquelle nous nous annexons les organes d'une autre personne qui s'annexe elle même les nôtres. Rien de plus hardi ni de moins solide ne saurait être imaginé que cette mutuelle annexion, et l'on s'explique fort bien qu'elle se termine en général par la révolte, la guerre et la scission. »

Nous pourrions dire que *le sexe est la profession naturelle.* C'est une profession à l'influence grandissante et dont la moralité finira par dépasser celle des autres professions. Chaque sexe a sa moralité spéciale; jamais les vertus et les vices ne seront les mêmes pour les deux sexes, en dépit du mouvement féministe.

Toutes les religions ont marqué l'importance qu'il faut donner aux instincts les plus puissants, à celui de la conservation et à « l'instinct d'amour, au besoin d'aimer ». D'où certaines règles canoniques. Ainsi le catholicisme a prescrit et idéalisé l abstinence ou le jeûne, la chasteté.

Les législateurs, au contraire, ont méconnu ce second instinct, source de si nombreuses infractions aux lois, ou tout au moins ont paru l'ignorer, et il a fallu récemment le concours d un académicien pour introduire le mot « amour » dans notre Code civil.

Il est arrivé longtemps que religion et législation se sont complétées; or, à l'heure actuelle, l'action religieuse ayant diminué, il devient nécessaire que l'Etat s'intéresse à ces problèmes.

Il y a pour conduire les peuples deux sortes de pasteurs. Les uns cherchent la richesse, le commandement : ce sont les ambitieux et les superbes, tous égoïstes, aux instincts destructeurs développés, prompts à jouir des hautes situations, les politiciens ou les arrivistes de nos jours : pour les nations, l'ambition s'appelle l'impérialisme.

Les autres, plus calmes, véritables constructeurs, sont ceux qui cultivent la science, l'art, les assoiffés d'idéal (les amoureux et les voluptueux) : ce sont des altruistes, des bons, des généreux.

Notre époque est celle des ambitions déchaînées, et elle paraît à beaucoup être plus périlleuse que celle où prévaudrait un amour effréné.

Nous nous demandons quels sont ceux qui bientôt prendront la direction sociale, qui auront le plus d'influence ?

Il faudra bien arriver à des expériences sociales. De leur côté, les individus avisés s'apercevront qu'il vaut mieux cultiver le *désir* que le *plaisir*. Ce sera, de plus en plus, la tendance des sociétés civilisées de rechercher l'ombre et non la proie, afin de provoquer l'état cérébral d'où jaillissent tous les beaux-arts. N'est-ce pas le désir qui fait tous *les délicats ?*

On doit, dans la société, chercher à répandre et à favoriser l'amour et empêcher l'ambition. Toute collectivité tend, spontanément et malgré elle, à favoriser l'amour, qui détruit les inégalités sociales et devient ainsi l'agent le plus démocratique. Comme l a dit Auguste Comte, il y a une coïncidence nécessaire entre le devoir et le bonheur, puisque l'un et l'autre consistent également à *vivre pour autrui.*

A. Lacassagne.

Aliment des Enfants



***

Tous nos remerciements à M. le professeur Le Dantec, mais aussi tous nos regrets qu'il n'ait pas développé avec plus d'ampleur un problème bien digne d'exercer ses remarquables facultés d'analyse et de jugement.

Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord).

Monsieur,

Vous m'embarrassez beaucoup en me posant une question de morale sexuelle à un moment où je cherche encore sur quels fondements scientifiques peut s'établir une morale générale. Ne croyant pas à la valeur absolue des principes, je suis, provisoirement je l'espère, dans un complet désarroi. Je ne me permettrai donc pas de donner une solution générale à ce problème qui me paraît devoir être résolu de diverses manières dans les divers cas particuliers.

Ce qui serait nécessaire à mon avis, ce serait une plus grande indulgence sociale pour des actes naturels comme ceux du commerce des sexes.

Le plus grand mal provient, je crois, de la sévérité de l'opinion à ce sujet et aussi du mystère dont on a coutume d'entourer une chose physiologique.

J'ai lu le livre de M. A. Couvreur. J'y ai trouvé, à côté de remarquables observations, des exagérations évidentes. Moi qui prête volontiers tant à l'hérédité, je trouve qu'il en a fait en beaucoup d'endroits un usage abusif et sûrement antiscientifique. Mais il s'agit ici de sexe et non d'hérédité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Félix Le Dantec.



Notre fidèle collaborateur le Dr Lombard n'a pas manqué cette occasion de nous témoigner de son dévouement à l'œuvre commune ; nous lui renouvelons l'expression de notre sincère gratitude.

Lorsque le laboureur confie à la terre cultivée avec amour le grain soigneusement choisi, et regarde pousser la moisson prochaine, pense-t-il que de l'ivraie sera mélangée au bon grain, ou que la récolte ne sera point celle qu'il espère ? Parfois il arrive qu'une graine échappée de sa main a germé dans un terrain inculte et donne un fruit plus beau que celui du champ cultivé. D'autres fois, une graine étrangère s'est mêlée au froment, grandit à l'ombre du jeune épi et, respectée parce qu'encore frêle, par la faucille du moissonneur, deviendra un arbre dont l'ombre sera agréable et bienfaisante.

Ainsi en est-il de la semence humaine : ce n'est point toujours celle qu'on attend qui mûrit et donne les meilleurs fruits, et celle sur laquelle on a fondé les plus beaux espoirs qui pousse au gré des désirs, tandis qu'une autre, venue on ne sait d'où, poussée on ne sait comment, laisse dans la vie des hommes une trace indélébile.

Mais, de même encore que beaucoup de graines végétales se

dessèchent sur la terre aride et ne germent jamais, de même la semence humaine ne peut toujours fructifier et mieux vaut qu'elle soit perdue que de donner naissance à des avortons.

Quand une fonction est créée, il faut qu'elle s'exerce ; sans doute, l'abstinence n'est pas une cause d'amoindrissement des qualités viriles et n'entrave pas la santé, mais c'est une vertu qui exige de l'effort. Il est beau assurément de remporter des victoires sur soi-même, mais ce n'est pas non plus un symptôme de déchéance ou un retour à la bestialité que de rechercher la satisfaction des instincts ; l'effort est toujours méritoire, mais est-il bien utile ? Empêche-t-on l'enfant au berceau de mouvoir bras et jambes ? Enfin, ne sommes nous pas naturellement curieux de l'inconnu ? Comment va s'exercer cette fonction génésique née d'hier ? Nous ne comprenons guère que ce soit seulement pour rappeler la chaleur et la vie dans son corps agonisant que David ait fait coucher auprès de lui la blonde Abigaïl et nous sommes volontiers sceptiques à son endroit. Nous ne comprenons pas davantage que les jeunes gens recherchent les caresses des vieilles femmes ; même dans un but hygiénique, c'est de l'amour morbide.

Il faut que les jeunes aillent aux jeunes : c'est pourquoi les unions précoces sont utiles ; l'union libre ou le mariage légal, aussi respectables l'un que l'autre.

Supprimer les liaisons de hasard, c'est supposer à tous les jeunes gens une grande force de caractère et qu'ils ne peuvent puiser que dans l'amour vrai. Ce qu'il faudrait éviter, c'est de semer en champ étranger ; c'est la tendance à l'adultère, c'est-à-dire à la polygamie — état naturel de l'homme, dit notre confrère de Régla, mais avoué en Orient, recouvert en Occident du masque de l'hypocrisie. Ainsi se trouve posée la question de l'amour en dehors du mariage. Nos mœurs n'admettent pas la concubine ; l'homme qui accomplit l'acte charnel s'en doit cacher, et plus la société progresse, plus le vice augmente et l'hypocrisie avec lui.

Les mauvais fruits sont le résultat d'une civilisation trop avancée. Au reste, la science est-elle assez sûre d'elle-même pour imposer des règles et fixer des lois à la procréation ? Que la graine humaine soit souvent perdue, pourvu que la fleur et le fruit retrouvent en éclat ce qu'ils perdront en nombre.

La jeunesse est volontiers prodigue des manifestations de sa virilité. Qu'importe, pourvu qu'elle garde intacte sa faculté d'aimer ? La bonne semence germera dans le champ amoureusement défriché.

Le livre de M. André Couvreur fait penser ; c'est une œuvre d'art et une œuvre sociale, née de la collaboration d'un poète et d'un médecin, pour poser un des problèmes les plus troublants, les plus passionnants et les plus insolubles. Le talent les pose, la raison balbutie, et le cœur hésite.

André Lombard.

***

En prenant part à cette nouvelle enquête, M. le Dr Ch. Maigné (de Saint-Servan) a voulu prouver qu'aucune des grandes questions médico-philosophiques ou médico-sociales que nous agitons ne le laisse indifférent. C'est d'un bon exemple, qui devrait être plus suivi.

D'une façon absolue, l'homme peut et doit toujours s'abstenir de relations sexuelles avant son mariage. En dehors d'une union régulière, le commerce des femmes est toujours inutile, trop souvent même il est dangereux.

1° *Inutile.* — La continence peut toujours s'observer, et cela sans jamais violenter en aucune façon l'organisme, sans jamais apporter le moindre trouble à l'évolution normale, physiologique de nos organes.

C'est une très grosse erreur, en effet, de croire que la fonction génitale arrive à s'atrophier, et même à disparaître complètement, si elle n'est point satisfaite Il faut distinguer deux périodes dans la vie humaine : la jeunesse et l'âge adulte.

A. — La première période s'étend jusqu'à l'âge de 25 ans environ, époque à laquelle les organes génitaux ont seulement acquis leur complet développement.

Il est bien évident que, avant cet âge, le besoin physiologique ne se fait nullement sentir. Les organes n'ayant pas encore atteint leur complète formation, il ne faut pas que cette évolution lente, progressive entre 15 et 25 ans, soit troublée par un fonctionnement prématuré et intempestif que rien ne commande d'ailleurs en dehors du bon plaisir. On ajoutera, peut être, que, chez certains sujets plus précoces que d'autres, le sens génital s'éveille vite et réclame satisfaction. Ces cas particuliers ne changent en rien notre manière de voir, car si chez quelques sujets le sperme s'accumule plus vite dans les vésicules séminales, l'organisme s'en exonère par des émissions spontanées, des pollutions normales, qui se répètent à intervalles plus ou moins réguliers.

En outre — le fait est admis par tous les physiologistes aujourd'hui — le testicule est un de ces organes à sécrétion interne dont le rôle, pour n'être pas encore parfaitement connu, n'en est pas moins certain. Pourquoi, dès lors, frustrer l'économie d'une sécrétion dont elle a besoin ?

Du reste, à un autre point de vue, si la question se pose pour le jeune homme, il n'y a pas de raison qu'elle ne se pose aussi bien pour la jeune fille La plupart des jeunes filles, en France, se marient entre 20 et 25 ans Etant donné que leur formation a eu lieu vers l'âge moyen de 15 ans, leur appareil génital est ainsi resté inactif durant 5 à 10 ans. En quoi leur santé en a-t elle souffert ? Est-ce que leurs organes génitaux ont été influencés défavorablement par ces quelques années d'inactivité ? L'expérience de chaque jour démontre le contraire. Sur quelles raisons alors s'appuyer pour supposer que l'évolution des organes génitaux chez le jeune homme s'opère tout autrement que chez la jeune fille ? Comment admettre que le sens génital, à peine éveillé chez celui-ci, va de suite s'éteindre ou s'atrophier peu à peu s'il reste continent ? Donc, jusque vers l'âge de 25 ans, aucune nécessité matérielle, physiologique, de faire servir des organes dont l'évolution est à peine terminée.

B. — Dans la seconde période de la vie humaine, c'est-à-dire à partir de 25 ans, la question change ! C'est la grande période de l'activité génésique ; les facultés génératrices sont dans toute leur activité ; elles réclament satisfaction.

Il faut noter aussi que c'est à partir de cet âge que les jeunes gens se marient principalement.

Mais si, pour une raison quelconque du fait de notre organisation

sociale, le mariage se trouve reculé quelques années plus tard, il ne faut pas du tout croire à la nécessité matérielle, physiologique, d'avoir des relations sexuelles pendant ce temps d'attente, pour conserver la vitalité et la complète activité des facultés génératrices.

En effet, nos organes, pour être inactifs, n'en gardent pas moins toute leur vigueur jusqu'à un âge même avancé. Organe sans fonction ne veut pas dire organe atrophié ou mort. Ne voit-on pas tous les jours des hommes de 40 et 45 ans se marier et avoir des enfants ? Qui osera prétendre qu'ils eussent été stériles s'ils s'étaient abstenus du commerce des femmes jusqu'à leur mariage ? Au surplus, si les organes génitaux s'atrophiaient avec l'âge et par le non-usage chez l'homme, il devrait logiquement en être de même chez la femme. Or, l'expérience de chaque jour ne démontre-t-elle pas au contraire que des femmes mariées à 30, 35 et même 40 ans, à condition toutefois d'avoir une bonne santé, sont tout aussi fécondes que d'autres plus jeunes qu'elles ? La crainte de devenir stérile par le non-usage de ses organes ne doit donc en aucune façon justifier les relations sexuelles avant le mariage : c'est une conception entièrement fausse.

2° *Dangereux*. — Est-il besoin d'insister ici sur le danger auquel s'exposent tant de malheureux insouciants qui se jettent sans défiance dans les bras de la première venue ? Combien y contractent le germe d'une blennorragie qui les poursuivra pendant toute leur existence ! Bien heureux encore quand un coït suspect ne leur aura point fait contracter la syphilis. Voilà cependant à quoi s'exposent tous les jours quantité d'hommes imbus de ce détestable préjugé, qui leur fait croire que leurs facultés génératrices ne conserveront leur vigueur jusqu'au jour de leur mariage qu'autant qu'ils en feront usage.

Telles sont, mon cher confrère, les raisons pour lesquelles je suis partisan convaincu de la continence jusqu'au mariage. Je crois avoir suffisamment démontré l'inutilité aussi bien que le danger des relations sexuelles pré-matrimoniales ; je n'ai donc pas à répondre à la seconde partie de votre referendum.

Dr Ch. Maigné (Saint-Servan).

***

M. le Dr Raoult (de Vernon) est aussi de ceux qui trouvent le temps, après le dur labeur professionnel, de penser et de mettre le résultat de leurs méditations sur le papier ; ce qui ne l'empêche pas, nous en sommes certain, d'être un excellent praticien.

Je suivrai les résultats du referendum provoqué par le livre de mon confrère et ami le Dr Couvreur avec d'autant plus d'intérêt que la question de la continence me semble importante entre toutes, non seulement au point de vue moral, mais au point de vue social.

J'ai depuis longtemps un livre en train sur ce sujet ; malheureusement la vie mouvementée du médecin de campagne ne me donne pas assez de loisirs pour le terminer aussi rapidement que je voudrais.

Sous le prétexte d'étudier la prophylaxie de la syphilis, j'avais fait de la continence l'objet de ma thèse de doctorat, éditée chez Steinheil en 1902. Je voulais donner ainsi à cette étude une autorité vraiment scientifique. Mes juges m'accordèrent la mention « extrêmement satisfait ».

Je disais, dans la préface :

« La continence jusqu'au mariage est considérée par beaucoup comme un rêve d'une réalisation impossible.

« Elle est si peu dans nos mœurs que, parmi les rares continents, il n'en est guère qui l'osent avouer, de crainte d'être couverts de ridicule et regardés comme des êtres anormaux.

« Ne voit-on pas les jeunes filles elles-mêmes, qui pourtant souffriront, au lendemain du mariage, dans leurs cœurs d'épouses et dans leurs cœurs de mères, de ces fautes de jeunesse, proclamer qu'elles ne voudraient pas d'un époux qui n'aurait point eu de maîtresses ?

« Je dois avouer que j'ai connu des heures d'anxiété poignante et je sais que d'autres ont souffert comme moi.

« Le doute, l'affreux doute étreint notre jeunesse.

« Ce qu'on appelle la vie de plaisir vient nous tenter avec l'approbation, l'encouragement de la société, mais nous en apercevons les dangers :

« Si nous pouvons, sans dégoût, changer chaque jour l'objet de nos amours, le fléau nous guette.

« Si, plus tendres, plus amoureux vraiment, nous ne pouvons souffrir ce commerce impur ; si nous ne pouvons séparer l'être moral de l'être physique ; si nous voulons en un mot le véritable amour, notre santé peut être sauvegardée ; mais alors pourrons-nous, sans souffrir affreusement, renoncer à ces premières amours ?

« Et si, chose plus grave, ces amours sont fécondes, nous faudra-t-il loyalement épouser la mère de notre enfant, quelle que soit la différence de situation ? Quel scandale ! Nous faudra-t-il lâchement abandonner la mère et l'enfant, au risque de ne pouvoir jamais chasser le remords ?

« Si, effrayés par ces deux risques, nous nous résignons à attendre l'heure où nous pourrons librement aimer, n'y a-t-il pas danger encore ?

« Cet état est-il physiologique, compatible avec une virilité manifeste, une santé régulière, voire même avec un cerveau sain ? »

J'examinais cette question de la continence sans aucune idée préconçue, dans le seul but de dissiper le doute qui m'avait tourmenté et d'éviter ces tourments à d'autres.

J'ai pu conclure à la possibilité de la continence, au moins jusqu'au mariage.

Nous ne saurions espérer que la démonstration de la possibilité de la continence pour des hommes parfaitement sains et bien constitués fera tous les jeunes gens continents ; mais on doit reconnaître que beaucoup qui s'exposaient au danger simplement parce qu'ils se croyaient obligés d'affirmer ainsi leur virilité, pourront l'éviter.

Ceux qui voudront rester continents le pourront faire en toute tranquillité d'esprit, et c'est là un point très important.

Je puis donc répondre aux deux questions du referendum :

1° Le jeune homme peut rester continent jusqu'au mariage sans avoir rien à craindre ni pour sa virilité, sa fécondité future, ni pour sa santé, ni pour sa mentalité.

Cela ne l'empêche nullement de considérer les belles manifestations d'amour qui remplissent la nature ni de respirer l'arome des fleurs. On ne reste pas stupide devant les suggestions envoyées par la nature entière, parce qu'on veut choisir l'heure à laquelle on répondra à ces suggestions.

La continence n'est pas le lot des seuls illuminés et des malades ; elle n'est pas une formule impossible, un manteau trompeur jeté sur des pratiques solitaires.

Beaucoup d'enfants se livrent à la masturbation, dans l'atmosphère malsaine des agglomérations d'enfants d'un même sexe ; mais il n'y a pas que ceux qui donnent libre cours aux désirs naturels, par l'union avec la femme, qui triomphent de ces mauvaises habitudes. Le jeune homme ayant acquis enfin une personnalité, ayant trouvé dans la culture intellectuelle le plein épanouissement de ses facultés : intelligence, sensibilité et volonté ; ayant enfin conscience de l'acte honteux, tout couvert de confusion et plein de ressentiment contre lui-même, renonce à ses tristes habitudes, et le seul souci de sa dignité suffit à lui donner la force nécessaire.

Si la continence est si rare, c'est d'abord que les jeunes gens, ne sachant exactement à quoi s'en tenir à son sujet, ont peur du ridicule et succombent à une sorte de contagion morale. — C'est qu'au lieu de s'occuper de leur avenir, d'avoir des occupations et même des distractions qui élèvent l'esprit, ils fréquentent les cafés, les music-halls, et lisent des livres et des revues pornographiques, véritable masturbation intellectuelle.

La continence est affaire d'éducation, rappelez-vous *la Sonate à Kreutzer*. Ce qui me permet de dire que la continence est sans aucun danger, c'est qu'il n'existe pas de pathologie de la continence. Tous les auteurs qui se sont occupés sérieusement de cette question, tant en France qu'à l'étranger, le peuvent affirmer.

Ceux qui ne le veulent pas admettre n'en peuvent donner aucune preuve. Le Dr Mignot qui, faisant deux ans après la mienne, une thèse sur un sujet analogue, ne croit pas à la possibilité de la continence, déclare qu'il ne peut appuyer cette négation sur aucun document. Je suis donc autorisé à dire que la continence est possible et sans danger.

Si elle n'était pas aussi certainement sans danger, il faudrait encore lui donner la préférence, pour échapper aux dangers très grands et certains de la conduite opposée.

La seconde question du referendum demande d'indiquer le moyen de satisfaire les instincts de la jeunesse avant le mariage, sans nuire à soi-même ou à autrui.

Eh bien ! il n'y en a pas.

Le Dr Bouret, si savant, si consciencieux, si préoccupé des intérêts de son petit-fils, n'en trouve qu'un : la vieille courtisane inféconde.

En est-ce un?

Est-il sûr qu'elle ne puisse encore transmettre des maladies vénériennes? Il ne saurait exiger d'elle une fidélité absolue.

Se rend-il compte du déplorable effet moral et du mauvais souvenir que laissera dans l'esprit du jeune homme la profanation de ses premiers élans par cette femme qui pourrait être sa mère ?

Il est même des jeunes gens qui répugneraient à cet accouplement.

Ce n'est pas cela que la nature demande.

Le Dr Bouret ne croit-il pas que cette vieille rouée pourrait bien tenir solidement en son pouvoir celui qu'elle aurait initié, et ne croit-il pas que l'empreinte durable serait bien plus déplorable que la chasteté ?

La fonction de *reproduction*, fonction de l'espèce, est facultative pour l'individu, et s'il a le devoir de ne pas s'y soustraire perpétuellement

sans motif sérieux, il a le droit et même le devoir de choisir le moment le plus favorable à son accomplissement, dut-il attendre ce moment plusieurs années.

Je concluais, dans mon étude sur la continence :

« Vous qui redoutez d'être infectés dans de nombreuses et éphémères amours ; vous qui redoutez de donner le jour à de pauvres enfants voués au malheur ; vous qui craignez ne pouvoir sortir d'une union indigne de vous et incapable de vous donner le bonheur ; vous qui êtes trop délicats pour goûter l'amour vénal et trop scrupuleux pour pratiquer l'adultère et la séduction ; vous qui vous arrêtez anxieux devant la continence, vous demandant si elle est compatible avec la santé, la virilité et une mentalité saine, rassurez-vous.

« Aspirez en toute sécurité au temps prochain où vous pourrez goûter auprès d'une compagne aimée le charme d'une union parfaite, dans laquelle vous pourrez vous abandonner sans réserve à la volupté »

Dr F. RAOULT, *de Vernon.*

***

La communication du Dr Félix REGNAULT a, au moins, le mérite, si c'en est un, d'être brève. De la part d'un journaliste de tempérament et qui a fait ses preuves comme l'ancien rédacteur en chef du *Correspondant médical*, c'est pour nous surprendre. Notre collègue nous renvoie, il est vrai, à son livre où la question est partiellement traitée.

Lisez le livre que je vous ai envoyé, *Evolution de la prostitution*, page 320 et surtout 324. Voir aussi page 102, note 3. Vous y verrez que chez la plupart des sujets, le problème que vous posez est créé par une éducation vicieuse F. R. (Félix REGNAULT).

Devant publier très prochainement l'analyse de l'ouvrage du Dr Félix Regnault, qui est faite et attend son tour de publication, nous ne pouvons, pour l'instant, que recommander la lecture de son ouvrage.

***

Contrairement à notre habitude de ne publier que de l'*inédit*, sauf dans les deux pages des *Echos de partout*, nous faisons, pour une fois, exception à la règle, en faveur de M. le Dr ROCHARD, le distingué chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, qui, prenant texte de notre enquête, y a répondu dans le *Bulletin de thérapeutique* (1).

Après avoir analysé l'ouvrage de Couvreur, et répondant plus précisément aux questions par nous posées, le Dr ROCHARD s'exprime en ces termes :

Je termine par un dernier problème étudié par Couvreur et qui a été posé par le journal *la Chronique médicale*.

---

(1) N° du 15 septembre 1906.

L'homme doit-il rester chaste jusqu'au mariage ? L'abstinence peut-elle être une cause d'amoindrissement de ses qualités viriles ?

Je pense, comme l'auteur, qu'il est presque impossible à un sujet bien conformé d'arriver jusqu'à vingt-cinq ans, âge avant lequel dans notre société on ne peut pas prendre femme, sans avoir fait l'amour. Mais il faut bien savoir que la poussée génésique est loin d'être la même chez tous les adolescents. Certes, il en est qui peuvent arriver chastes au mariage, et cela sans trop de peine, mais c'est la grande exception. Il en est d'autres pour qui la sagesse est tout à fait impossible. Quant aux dangers de l'abstinence, à mon avis, ils n'existent nullement : ne pas pratiquer le coït n'équivaut pas à la ligature des cordons spermatiques ; la nature sait se débarrasser, même seule, de son trop-plein, et je connais plusieurs hommes ayant fait sombrer, dans la première copulation légale, deux virginités, dont les enfants sont venus nombreux, superbes et vigoureux.

Etant donné maintenant que l'individu doit accomplir sa fonction d'homme depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à l'époque où il sera capable de se charger d'une famille, comment va-t-il le faire sainement, raisonnablement, sans nuire à son avenir, sans porter préjudice à autrui ?

Certes, il serait très utile, comme le voudrait l'auteur, d'avoir « de grands couvents sanitaires, sortes d'émonctoires d'amour, où l'on aurait réuni dans des décors magnifiques tout ce que la société comprend de femmes jeunes encore, passionnées encore, mais que l'âge aurait faites improductives ». Mais ce beau rêve me paraît bien difficile à réaliser.

Pour résoudre le problème ainsi posé, il faudrait retourner de fond en comble les bases de notre société moderne, de façon à faire entrer dans le monde de la même façon l enfant de quelque côté qu'il vienne ; mais nous n'en sommes pas là ! Y arriverons-nous jamais ? En attendant, je ne vois rien de mieux que ce que la société a ébauché : des maisons publiques avec une surveillance médicale des plus strictes, la découverte du vaccin contre la syphilis et la blennorragie, et enfin une solide éducation donnée par un père qui cause avec son fils, qui lui montre les dangers qu'il y a dans les coïts suspects et le crime commis en abusant d'une fille à qui l'on fait des promesses qu'on ne réalisera pas. C'est peut-être un peu *pompier* ce que j'écris là, mais c'est au moins pratique. Et, en terminant, je crois qu'il faut dire à la jeunesse : si vous voulez faire une race forte, mariez-vous jeune ; et je dis à mon ami Couvreur : pardon pour ces petites critiques et mes meilleurs compliments pour votre beau livre.



Le Dr Ch. Siguier est à la fois romancier et médecin, et nous serions fort embarrassé de dire s'il est plus romancier que médecin, ou médecin plus que romancier ; disons, pour tout concilier, qu'il est artiste dans les deux manières, et c'est un compliment qui, bien qu'amical, est parfaitement sincère.

J'ai lu — avec quel intérêt et quel plaisir ! — le dernier volume de l'ami Couvreur. J'adresse à *la Chronique médicale* une réponse à son enquête.

L'homme doit-il rester chaste jusqu'au mariage ?

Les discussions pourraient se prolonger à perte de vue là-dessus !

Ici, en effet, le tempérament, l'individualité physiologique est tout. Tel peut rester vierge, tel autre ne le pourra pas ; il en est qui aiment avec leur cerveau, d'autres avec leurs sens. Il faut, en outre, tenir compte de tant d'influences diverses : le milieu, le genre de vie, les circonstances, les fréquentations, et puis cette diablesse d'occasion qui, en amour, a cette particularité d'avoir tant de cheveux !

L'abstinence peut-elle être une cause d'amoindrissement des qualités viriles ? — Que non ! Quand on amasse, on s'enrichit. Toutefois, une force longtemps retenue peut engendrer la violence, la brutalité ; la « furia » amoureuse n'est appréciable que tempérée par la douceur.

Certes, une petite expérience n'est pas à dédaigner, mais en tout il y a la mesure, et en amour il y a aussi la manière.

Dans la majorité des cas, l'homme normal doit accomplir sa fonction quand il a subi l'impulsion créatrice.

A ce moment-là il serait sans doute préférable qu'il se mariât, mais une foule de complications sociales viennent retarder la pleine satisfaction de l'instinct, au grand détriment de l'espèce, il se dérobe à la procréation, il dévie souvent vers le plaisir et sa fonction se fait à vide.

Comment utiliser ces forces perdues; créer avec ces semences, inutilement prodiguées, un grenier d abondance où la race retrouve une rénovation de jeunesse et de virilité ?

Tous les remèdes proposés sont plus ou moins séduisants, mais ils tiennent du rêve et de l'utopie. L' « amoris sacra fames » aurait vite à satiété du « couvent sanitaire », et cet art d'accommoder les restes émousserait singulièrement l'appétit de l'enfant-ogre si friand des roses de la jeunesse.

Alors ? Alors il faut sourire, observer avec un aimable scepticisme ce problème éternellement renouvelé dès la plus haute antiquité, et répondre avec Montaigne : Que sais-je ?

Charles SIGUIER.

***

M. le Dr THOMAS (de Cannes) s'en tire par une anecdote courte mais typique.

J'ignore ce qu'en pensent les jeunes filles (Léon RIOTOR), mais voici ce qu'en pensait une femme de beaucoup d'esprit : Mme X., femme d'un colonel d'artillerie, demande, à propos de mariage, des renseignements à un colonel, ami intime de son mari, sur un jeune capitaine.

Le colonel termine une lettre très élogieuse par : « J'ajoute qu'il mettra dans la corbeille sa couronne de fleurs d'oranger. » Et Mme X. de riposter, après remerciements : « Je ne puis croire à la dernière phrase de votre lettre, ce serait un *manque de santé*. »

Dr THOMAS.

***

Nous avons mis hors série une lettre qui émane d'un jeune étudiant en médecine, externe des hôpitaux de Lyon, M. Paul Goy. Bien que parvenue après le délai que nous avions fixé, nous avons résolu de l'insérer, parce qu'elle est révélatrice d'un « état d'âme » particulier à une fraction de la jeunesse actuelle.

Qu'en augurer pour l'avenir ? Nos lecteurs, dans leur for intérieur, en décideront.

21 octobre 1906.

Monsieur le Rédacteur en chef de « La Chronique médicale ».

Je viens de lire avec soin la *Chronique* du 1er octobre. Des hommes d'expérience (publicistes et médecins) vous ont donné leur avis sur les deux questions soulevées par *le Fruit*, et qui font l'objet du referendum ouvert par votre revue. Pareille enquête devait fatalement intéresser nos maîtres : ils ont été jeunes, l'avenir des adolescents les préoccupe et cette sollicitude nous touche.

Je suis précisément l'un de ces jeunes, et d'autre part étudiant en médecine. Me permettrez-vous de dire brièvement ici comment j'envisage le problème et le solutionne ?

« Un homme peut-il rester chaste jusqu'au mariage ? Ne pensez-vous pas que l'abstinence soit une cause d'amoindrissement de ses qualités viriles ? », demandez-vous. La question m'intéresse d'autant plus que j'ai récemment tenté d'y répondre dans un petit opuscule publié l'hiver dernier et dont vous recevrez d'autre part un exemplaire. Vous verrez que, dès le début, j'y pose le problème en ces termes : « Un homme peut-il rester vierge, c'est-à-dire observer jus- « qu'au mariage, et *sa vie durant* s'*il le faut*, une absolue conti- « nence, sans inconvénient pour sa santé physique et son équilibre « moral ? »

Je m'empresse de vous dire que ma conclusion est un *oui* des plus catégoriques ; je mets, au reste, ma vie en complet accord avec mes convictions, sans me croire le moins du monde l ascète ni le perverti, sous les traits duquel le jeune homme chaste apparaît à nombre de vos correspondants.

Une chose m'a frappé chez la plupart d'entre eux (MM. F. Passy, Morache, Jablonski, Le Véziel et quelques autres exceptés) : c'est leur créance aveugle ou mal fondée en cette loi, prétendue par eux *naturelle*, qui veut « *qu'aux premiers symptômes de sa puberté naissante, l'adolescent songe à la femme et s'en « approche » sous peine de voir ses qualités viriles gravement amoindries par une continence malsaine... comme toute continence. Le besoin sexuel est inéluctable, impérieux ; la femme est là tout exprès pour équilibrer la physiologie masculine.* »

Telle est la thèse la plus habituellement soutenue, et je comprends qu'à ses défenseurs les « Académies » système Couvreur apparaissent comme la perfection du genre. Je ne m'attarderai pas à discuter sur l'opportunité ni l'esthétique de la combinaison, pour la bonne raison que Couvreur et ceux que séduisent ses suggestions « académiques »

me paraissent partir d'un point de vue 1° *biologiquement faux*, 2° *moralement entaché* du plus répugnant égoïsme et *dénué* de toute connaissance des conditions psychologiques les plus aptes à réaliser l'harmonie sociale.

I. *Un point de vue biologiquement faux ?*

Je ne puis m'empêcher de soupçonner. tant chez les publicistes que chez les médecins ayant jusqu'à ce jour pris part au referendum, un bagage scientifique des plus légers à l'endroit de la « question sexuelle ». Il est toute une littérature médicale et psychologique (1) qu'ils me paraissent ignorer, au point d'avancer les pires inexactitudes. Que ces messieurs fouillent consciencieusement la question et s'informent à des sources dignes de foi, et bientôt ils devront admettre que : « l'état de continence *voulue* (voulue aussi longtemps que l'exige le respect de soi-même et des autres) est tout aussi physiologique que l'état d'incontinence procréatrice, et plus physiologique à coup sûr que l'état d'incontinence chronique dont se trouve ornementée la majorité du sexe fort ».

En effet, comme le fait remarquer justement M. Frédéric Passy, le système Couvreur est fondé « sur une méconnaissance grossière des lois fondamentales de l'organisme humain ». Je ne puis rentrer dans le détail et reprendre ici la démonstration que j'ai tentée dans l'opuscule cité plus haut. Je dois me borner à formuler des conclusions. Il résulte : 1° de l'étude comparée de l'instinct sexuel chez l'animal et chez l'homme ; 2° d'expériences relatives à l'histologie et à la physiologie des organes génitaux de l'homme (2), que :

« Le besoin sexuel, en tant que nécessité inéluctable, n'existe pas.
« Ce qui existe, c'est l'aptitude sexuelle. La continence est compatible :
« 1° avec un parfait état de santé physique et morale ; 2° avec l'inté-
« grale conservation des attributions dévolues aux organes génitaux.
« *Le testicule des chastes ne s'atrophie pas*, n'en déplaise à M. le
« Dr Foveau de Courmelles ! — De même que, chez l'animal, le
« rapprochement sexuel est limité à la procréation de l'espèce et
« qu'en dehors de l'acte procréateur l'animal, sans préjudice pour la
« trophicité générale et génitale, observe une continence rigoureuse,
« de même il peut en être ainsi chez l'homme, si l'on prend soin de
« renseigner l'adolescent en temps voulu et de saine façon sur la
« destination vraie de ses organes générateurs. Mais, au lieu de lui
« donner, comme il conviendrait, de forts et nobles aperçus sur le
« plus vital des problèmes et de lui dire que les frissons nouveaux
« ressentis à l'époque de la puberté sont la simple expression d apti-
« tudes nouvelles, on lui *persuade* par l'exemple, par le silence ou de
« grossiers propos, qu'il est désormais possesseur d'un besoin véritable
« auquel il ne saurait se dérober sans déchoir. Ainsi prennent

(1) Voici quelques titres d'ouvrages relatifs à la question : Dr Ribbing, *l'Hygiène sexuelle et ses conséquences morales* (Paris, Alcan). — Dr P. Good, *Hygiène et Morale* (22e mille) (Vals, Ardèche, chez Aberlen). — E. Pieczinska (Mme Dr), *l'Ecole de la pureté* (Paris, Fischbacher). — Dr Ch. Féré, *l'Instinct sexuel, dissolution et évolution* (Paris, Alcan). — Dr Queyrat, médecin des hôpitaux de Paris, *la Démoralisation de l'Idée sexuelle*. — Dr Herzen, professeur de physiologie, *Science et Moralité* (Lauzanne, Payot). — Dr A. Fournier, *Pour nos fils quand ils auront 18 nns* (Paris, Ch. Delagrave). — E. Montier, *l'Education du sentiment* ; *Au seuil des noces* (Paris, Société française d imprimerie), etc., etc.

(2) Voir. dans la *Pureté rationnelle*, au chapitre « Psychophysiologie de l'instinct sexuel », les diverses sources auxquelles je me suis documenté.

« naissance, relativement aux fonctions sexuelles, des convictions « erronées qui, corroborées par la pornographie du roman et de « l'image, font dévier dès l'enfance le sens génésique et l'exaltent au « point que la volonté devient parfois sans empire sur lui. De mau- « vaises habitudes sont contractées ; il se constitue un besoin « passionnel là où ne devait exister qu'une fonction facultative. »

Ces affirmatives conclusions ue sont contredites ni par mon expérience personnelle de la chasteté, ni par celle de jeunes gens de mon âge (sains de corps et d'esprit et que je sais absolument chastes), ni enfin par l'autorité des maîtres de la science la plus moderne et la plus respectée ; et voici, à ce propos, l'un des vœux adoptés à *l'unanimité* par la conférence internationale dc « prophylaxie sanitaire et morale », dans son congrès tenu à Bruxelles du 1er au 6 septembre 1902 :

« Il faut enseigner à la jeunesse masculine que non seulement la « chasteté et la continence ne sont pas nuisibles, mais encore que « ces vertus sont des plus recommandables au point de vue purement « médical et hygiénique. » Suivent les signatures de 150 sommités médicales du monde entier. Nous relevons, pour la France, les noms des Drs Gailleton (Lyon), Landouzy (Paris), Burlureaux (Val-de-Grâce), Thibierge (médecin des hôpitaux de Paris).

Pour l'Allemagne, les Drs professeurs : Lassar (Berlin), Neisser (Breslau), etc., etc.

II. *Un point de vue moralement entaché du plus répugnant égoïsme et dénué de toute connaissance des conditions psychologiques les plus aptes à réaliser l'harmonie sociale.*

Je demande d'abord à M. Couvreur et ses adeptes s'ils seraient très désireux de voir leurs propres mères, sœurs ou filles, embrasser la carrière « académique » telle qu'ils la conçoivent. Je ne veux en aucune façon préjuger de leur réponse, mais si le besoin sexuel existe en tant que *besoin* et si sa non-satisfaction doit compromettre l'hygiène nationale, je dis : 1o qu'il faut ériger en service public la carrière que vous savez, et exiger des citoyennes de tout rang qu'elles payent l'impôt de Vénus comme on paye l'impôt du sang ; 2o que la profession de femme galante doit être tenue pour très respectable et qu'on devra constituer, comme le proposait aux fins noceurs un ironique conférencier, une caisse de retraite en faveur de ces « dames employées », à seule fin de leur assurer une existence exempte de mendicité le jour où l'irréparable outrage des ans ne leur permettra plus d'exercer leur précieuse activité ».

Il y aurait là tout au moins quelqne apparence de logique. Mais ce qui me surprend le plus, c'est d'entendre M Couvreur, après avoir proposé les « académies » comme l'idéale sauvegarde du jeune homme et du bien public, parler encore de mariage. Si l'on s'en tient au point de vue de l'auteur du *Fruit*, le mariage, en effet, ne saurait, *à aucun moment*, résoudre la question sexuelle, et cela pas plus dans le domaine physiologique que dans le domaine moral et social, car le besoin sexuel, revêtant les caractères impérieux que ces messieurs lui attribuent, la fidélité conjugale (impliquée, semble-t-il, par tout mariage que l'on veut source de bonheur familial et de stabilité sociale) n'est plus qu'un vain mot. Il est, en effet, des circonstances (grossesses, maladies prolongées), où tout homme, pour peu qu'il ait de sens moral, n'osera pas compromettre la vie d'une compagne aimée en opérant uu rapprochement

dangereux pour elle. Et s'il a toujours ignoré la pratique de la chasteté, et s'il est, d'autre part, imbu de cette idée fausse, que l'instinct génésique est l'expression d'un inéluctable besoin, il lui sera bien difficile de ne pas chercher ailleurs ce que la délicatesse ne lui permet pas d'exiger de sa femme légitime. La paix du foyer en peut souffrir, vous devinez pourquoi.

Inversement, la plus fidèle des épouses (et pour peu que le contact d'un mari dépravé l'ait rendue sensuelle à l'excès) peut se trouver dans des circonstances analogues. M. Couvreur et les hygiénistes que *le Fruit* enthousiasme, se sont-ils demandé si la création d'« Académies masculines » à l'usage de l'autre sexe ne serait pas opportune ? Elles seraient, en tout cas bien placées dans un état social tel que le rêvent les fervents du système. Reste à savoir si les graves époux verraient d'un œil complaisant leurs femmes et leurs filles se permettre un petit exercice qu'ils décrètent pour eux et pour eux seuls d'une haute nécessité.

Que M. Couvreur et ses amis soient logiques une fois pour toutes ! Qu'ils biffent du Code le mot mariage et prêchent ouvertement l'abolition de la famille et l'anarchie des sentiments. Cette dernière est à la base de leur système, tout comme elle en est l'aboutissant logique.

J'avoue qu'il me répugne quelque peu d'envisager ce qu'il y a de réalisable ou d'utopique dans les combinaisons que l'auteur du *Fruit* semble proposer aux économistes. Mon point de départ est tout différent et mon point de vue ne l'est pas moins. Mais les correspondants de *la Chronique*, semblant pour la plupart laisser entendre qu'ils se placent sur le terrain des lois naturelles et du bien public, j'ai voulu, m'y plaçant aussi, dire qu'à mon sens leur raisonnement pèche par la *base*. L'instinct sexuel de l'homme est perverti par l'hérédité et surtout par de graves lacunes d'éducation. Confondre cette ou ces perversions avec l'aptitude sexuelle normale, et vouloir leur adapter des institutions rétrogrades, c'est se montrer psychologue à la vue courte et homme de bien très discutable.

La seule réforme susceptible d'améliorer la race et l'individu, d'assurer la paix sociale en maintenant la paix familiale, c'est la réforme prompte et radicale de l'éducation sexuelle des adolescents des deux sexes. Au lieu de séparer à outrance deux sexes cependant destinés à vivre ensemble, on leur apprendra qu'ils peuvent grandir côte à côte sans se croire l'un pour l'autre l'objet d'une inévitable tentation ; tout devra tendre (hygiène physique, hygiène morale) à les doter d'une psychologie bien équilibrée, qui les rende sainement conscients de leurs droits égaux et de leurs attributions respectives. Dans les divers milieux de ma connaissance où des essais de ce genre ont été tentés, l'expérience a permis de constater qu'il y avait compatibilité parfaite entre la pratique et la théorie, et qu'il était également facile aux adolescents des deux sexes d'observer une pureté sexuelle irrépréhensible.

Dans ces conditions, le mariage n'est plus une nécessité *physiologique* et peut être retardé tant que les circonstances le réclament, l'état de célibat devenant compatible avec la plus noble et la plus consciente virginité. L'enfant qui naîtra d'unions cimentées dans la pureté radieuse des longues fiançailles aura mille chances pour être lui-même un être bien doué.

Orienter l'opinion publique dans le sens d'une compréhension plus vraie de la nature humaine et d'une conception plus haute de l'hygiène sexnelle, ou bien l'orienter dans le sens de « l'académie sensuelle », lequel vous paraît plus profitable au bien public, en même temps que plus esthétique et plus noble ?

Je m'excuse d'apporter ici plus d'affirmations que de preuves (1). La preuve de ma chasteté juvénile, aux yeux de quelques-uns, a peut-être bien son poids, mais certains peuvent supposer que je suis un mystique (ce qui n'est pas) ou une exception quelque peu pathologique (ce qui n'est pas non plus). Je renvoie les sceptiques aux maîtres compétents dont j'invoquai plus haut le témoignage et avec lesquels je conclus à nouveau que la « chasteté masculine avant le mariage, et tant que l'exige le respect de soi-même et d'autrui, est tout aussi réalisable que nécessaire ».

Agréez, Monsieur le rédacteur, avec l'assurance de mon entier dévouement, mes salutations respectueuses et mes remercîments pour l'occasion qui m'est offerte d'exprimer quelques idées que je crois saines et bien fondées (2).

Paul Goy.
Etudiant en médecine, Externe des hôpitaux de Lyon.

---

(1) Cf. pour plus de détails mon opuscule *De la pureté rationnelle*, par Paul Goy, étudiant en médecine, externe des hôpitaux de Lyon. Essai d'étude sur la question sexuelle au point de vue psychologique, hygiénique et moral. Avec une *Préface* du Dr Dubois, professeur de neuropathologie à la faculté de médecine de Berne (Suisse).

Se vend intégralement au profit d'œuvres philanthropiques. Prix : 40 centimes (s'adresser à *l'auteur*, 32, rue Molière, Lyon)

(2) Un mot, une réflexion seulement, à propos de l'article qu'on vient de lire.

Dans un de ses récents ouvrages sur l'Amérique, M. Huret a rapporté que M. Roosevelt président de la République des Etats-Unis, et M. Elliot, président de l'Université de Harvard, venaient de prononcer de grands discours où ils prêchaient la chasteté absolue pour les jeunes hommes des universités. M. Harper donne entièrement raison à ces théoriciens austères, et il ajoute :

— « Je suis même convaincu que 90 % des étudiants de nos universités demeurent chastes jusqu'au mariage. » Mais il réfléchit, se reprend, et rectifie :

— « Je veux dire 70 0/0. Et j'affirmerai même que ce chiffre est vrai, non seulement pour les étudiants, mais pour tous les jeunes gens américains. Ces 30 0/0 d'exceptions se trouvent dans la classe des gens de loisirs, si petite chez nous. »

Nous doutons fort que ces mœurs d'Amérique puissent jamais s'implanter dans notre pays. Qu'on se hasarde à décréter la chasteté obligatoire, et vous verrez nos jeunes gens prendre en masse le train pour... Bruxelles

Après tout, l'expérience peut démontrer le contraire, et c'est pourquoi elle vaudrait la peine d'être tentée.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — No 23 1er DÉCEMBRE 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr

---

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière instante d'adresser toute communication concernant la « CHRONIQUE MÉDICALE » à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication, **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

13e ANNÉE N° 23 1er Décembre 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Maniaques couronnés

La maladie de Thanh-Taï, empereur d'Annam,

par M. le Dr André Lombard.

La maladie de l'empereur d'Annam, qui surprend beaucoup d'Européens, n'étonne pas ceux qui habitent ou ont habité les possessions françaises d'Extrême-Orient. Le Dr J.-L. de Lanessan, étant gouverneur de l'Indo-Chine, a assisté au début du règne de Thanh-Taï et a conté ses souvenirs aux lecteurs du *Siècle* (1). Je vais essayer d'en détacher quelques passages qui intéressent surtout le médecin et qui, joints à certains faits qui m'ont été contés par un de mes amis récemment arrivé d'Indo-Chine, pourront servir à l'établissement d'un diagnostic.

Au commencement de 1889, à la mort du roi Dong-Khang, le gouvernement français plaçait sur le trône d'Annam un tout jeune enfant, prince de la famille de Tu-Duc, qui fut proclamé roi sous le nom de Thanh-Taï. Sans éducation, encore à quat orze ans complètement illettré, abandonné à ses instincts ou livré à des courtisans incapables de lui donner aucune direction morale ou politique, il était, vers la fin de 1890, un continuel sujet de plaintes pour les reines mères. Mais ses actes répréhensibles avaient été amplifiés et dénaturés, sinon même provoqués par un interprète que M. de Lanessan dut expulser en arrivant à Hué en juillet 1891 ; il ramena ainsi la tranquillité à la cour.

En 1893, à l'occasion de la fête du Têt (premier jour de l'an annamite), qui comporte une cérémonie rigoureusement traditionnelle, le jeune roi commit à l'égard de la France une grave incorrection en empêchant l'observation des rites. Depuis quelque temps, il se montrait rebelle aux conseils des reines mères et des régents, « affectait des allures d'indépendance peu en rapport avec son âge et encore moins conformes aux traditions annamites ». Il était encouragé et poussé dans cette voie par un mandarin peu lettré, mais aussi riche d'ambition que dénué de scrupules : Nguyen-Than. Celui-ci avait une fille encore très jeune mais fort jolie, sur laquelle il attira la convoitise du jeune roi. Ce dernier, âgé de 15 ans, ayant déjà une dizaine de femmes dans son harem, fit de cette jeune fille sa favorite, et cette favorite, conseillée par son père, prenant rapidement une grande in-

(1) *Le Siècle*, 18 oct., 21 oct., 23 oct., 25 oct., 28 oct. 1906.

fluence sur le roi, le poussait à mille folies, lui répétant sans cesse « qu'il était en âge de régner, qu'il devait se débarrasser des reines mères, qu'il n'avait à craindre personne, et que tout le monde se courberait devant ses volontés, s'il manifestait sa résolution d écarter toute tutelle ». Ces folies et ces intrigues étaient plutôt encouragées par un ambitieux de caractère faible, le résident supérieur, qni, imprudent, écrivait officiellement au gouverneur général qu'il faudrait faire de Thanh-Taï « un nouveau Louis XI ».

Malgré les rites, le jeune roi sortait en voiture, courait à pied les marchés et les auberges, allait dans un cabaret fréquenté par les soldats, et répondait aux railleries du peuple en tirant la langue aux curieux, ce qui n'était qu'un enfantillage, ou en coupant la chevelure d'un de ses sujets, ce qui constitue une injure des plus graves. Les incorrections se succédaient ainsi et le 1er mars, jour de la fête du Printemps, au lieu d'aller avec la cour à la pagode du Printemps et selon les rites, il fit une promenade dont un témoin oculaire écrivait à M. de Lanessan le récit suivant : « Il a mené la promenade à grand train, comme un jeune adolescent heureux d'avoir la bride un peu longue ; à peine rentré dans son palais, il en est ressorti en voiture et a passé le reste de la journée à aller à droite et à gauche dans la citadelle et au marché de Dong-Ho. Puis, fatigué d'être en voiture, il a continué sa promenade sur le dos de ses eunuques qu'il faisait marcher rondement. Ce n'est qu'à la nuit tombée que les mandarins ont réussi à le faire rentrer dans son palais. Les 2 et 3 mars, ces fugues de jeunesse ont continué, malgré les représentations que les régents lui ont fait adresser. J'entendais des indigènes dire hier qu'il avait menacé de supprimer son conseil de régence si on continuait à vouloir l'empêcher de sortir. »

On cessait en même temps de le respecter. Mais, pendant qu'avaient lieu ces actes de démence, la fortune de Nguyen-Than augmentait ; il voyait déjà le roi en état de gouverner et son autorité se substituer à celle des régents, et sa fille manifestait sa toute-puissance en donnant l'ordre, qu'on exécutait aussitôt, que les autres femmes du harem fussent battues de verges jusqu'au sang.

Ainsi excité par son entourage, Thanh-Taï se livre à mille excentricités, sort incognito, va dans les auberges, s'habille et fait habiller ses femmes à l'européenne, toujours poussé par Nguyen-Than, dont la fille, très intrigante, fait mener durement ses camarades et « suscite des scènes de ménage à rendre folle la reine mère ».

De nouvelles remontrances du gouverneur général provoquent non seulement un nouveau repentir, mais des remerciements pour les affectueux conseils qu'il lui donne, avec des regrets d'avoir péché par inexpérience et manque de direction, et aussi la résolution de ne plus s'écarter d'une ligne de conduite nouvellement tracée.

Malgré cela, en quittant Hué vers le milieu de mai 1893, M. de Lanessan avait quelques inquiétudes au sujet du roi. Elles étaient justifiées, puisque les promesses de Thanh-Taï étaient vite oubliées : les enfantillages recommençaient ; les études étaient négligées ou abandonnées ; des décisions étaient prises, des ordonnances rendues selon le bon plaisir du roi, sans consulter le conseil de régence. La fille de Nguyen-Than exerçait toujours son influence en excitant le roi à se révolter contre la reine mère ; à son instigation, il demandait au trésor cinq mille piastres, qu'il distribuait à ses femmes. Il écoutait d'une oreille



LE DOCTEUR DE LANESSAN, ancien Gouverneur général de l'Indo-Chine.

(Extrait de *Défense et Bloc*, par Noël DORVILLE ; Albin Michel, éditeur).

complaisante ses flatteries et l'assurance intéressée qu'elle lui donne qu'il est assez grand pour commander en maître et qu'on se moque de lui.

Des remontrances furent faites encore qui amenèrent le jeune roi à reconnaître ses torts, à demander pardon, et à promettre de s'observer dorénavant. Mais l'influence néfaste de la jeune favorite n'était pas de celles qu'on efface aisément, et le roi, guidé par elle, retombait dans ses fautes habituelles. « Sa Majesté, — écrivait, le 6 juillet, le résident supérieur à M. de Lanessan, à la demande des régents, — est sûrement en proie à un état de surexcitation extraordinaire. Sous l'influence de cette agitation, elle n'écoute personne, se livre à toutes ses fantaisies, notamment à une activité physique désordonnée et sans but. » C'est ainsi que, le 13 juillet, il sortit à cheval tête nue et les cheveux épars ; c'est ainsi qu il maltraitait ses eunuques et refusait de recevoir le conseil de régence et le comat.

Les reines mères se plaignaient que cet enfant, ayant gravi tout jeune les degrés du trône, et ayant eu l'obéissance de ses sujets, n'ayant à s'occuper que de l'étude et à profiter des conseils des hauts mandarins dont il devait prendre les avis autorisés, se plaignaient, dis-je, et s'étonnaient que le roi eût « aussi vite contracté une maladie capricieuse », et, n'ayant plus la crainte de personne, eût négligé ses études et les affaires du gouvernement. « Le roi a été examiné, on lui a fait prendre des médicaments, mais son état ne s'est pas amélioré. »

Les réprimandes n'avaient, en effet, amené aucun changement dans sa conduite, et chaque acte de sa vie était une infraction à la vie normale.

Bien plus, sorti une nuit, avec des lances et des fusils, dans le dessein d'enlever la fille, âgée de 13 ans, de la veuve de l'ancien Kinh-luoc du Tonkin, il vint rôder les nuits suivantes autour de la maison qu'elle habitait, menaçant de prendre la jeune fille de force si on ne la lui donnait de gré. En présence d'un pareil fait, des sentinelles doubles furent placées aux quatre portes du palais, et pendant trois nuits le roi dut subir en quelque sorte les arrêts de rigueur.

L'absence des sentinelles pendant la journée avait permis au roi de tenter le rapt de la fille de Nguyen-Hun-Do. Les régents l'en empêchèrent. On renvoya les pages qui avaient aidé le roi dans ses escapades et on l'interna dans le palais de Hoang-Phuoc. Malgré les précautions prises, il en sortait « et se livrait à des actes de plus en plus ridicules et violents ». Non seulement il manquait de respect aux reines mères, mais, pendant une absence momentanée de la reine sa mère, il brisait tout chez elle, forçait les coffres et dérobait des bijoux.

Les quartiers mal famés de Hué eurent ensuite sa visite pendant des nuits entières ; il avait pour cela revêtu un vêtement à la française et couvert sa figure d'une fausse barbe. Il contraignait ses eunuques à s'habiller en femmes de théâtre et à l'accompagner dans ses promenades. Les femmes, même enceintes, étaient frappées sans pitié ; de nouveau il refusait de se livrer à tout travail intellectuel, de nouveau il pénétrait, en son absence, chez sa mère, saccageant tout, mettant du désordre, et s'appropriait même certains objets. Enfin, comme on lui avait enlevé sa voiture, il menaçait de mort les ouvriers du palais, s'ils n'en avaient fait une autre avant huit jours.

Enfin, le 15 août 1893, il était interné dans le palais d'été de Tu-Duc, où seul, sans ses femmes, avec ses précepteurs et des thé-vi (pages) soigneusement choisis, son attitude fut plus calme.

Cependant les menaces contre les reines mères, les régents, le comat, n'avaient pas cessé, non plus que les violences contre certains serviteurs. « Un soir il alla jusqu'à faire suspendre le vieux maréchal du Centre, qui avait soixante-dix ans, par les pouces, et il le laissa dans cette cruelle situation pendant une partie de la nuit. Un autre jour, il fit attacher un mandarin à un arbre, en fixant la tête au tronc de l'arbre par la barbe du vieillard. Il malmena le docteur G....., qui était venu pour examiner son pied droit gravement contusionné, un mois auparavant, par la chaîne d'une bicyclette et qu'il n'avait pas voulu encore laisser soigner. »

Toute autorité lui avait été enlevée, et, malgré cela, son orgueil ou sa naïveté lui laissait croire qu'il était le plus grand prince de la terre ; il ne manquait pas une occasion de dire des paroles méprisantes à l'égard des Français : cependant il était toujours poli envers le gouverneur général. « Je le fis examiner, dit M. de Lanessan, par un médecin au point de vue mental. Le résultat de cet examen fut qu'il jouissait de la plénitude de ses facultés intellectuelles et ne pouvait être considéré que comme un enfant dévoyé par les mauvais conseils et les flatteries, en même temps que troublé dans l'équilibre de ses fonctions par une croissance trop rapide ou par une vie trop entourée d'excitations de toutes sortes. »

Le roi restait dans le jardin d'été de Tu-Duc sans exercer aucun pouvoir, jusqu'au Têt de 1894. « Il reprit alors sa situation à la cour et resta tranquille jusqu'au jour où je quittai l'Indo-Chine, mais son caractère était tel que je ne fus nullement étonné lorsque j'entendis parler, plus tard, des brutalités dont il usait presque quotidiennement envers ses femmes, ses serviteurs, et même les plus hauts mandarins de l'empire ; brutalités auxquelles il recommença de se livrer dès qu'il se vit autorisé à rompre de nouveau avec les rites de la cour d'Annam. »

***

Les journaux d'Extrême-Orient ont rapporté des faits qui témoignent d'une excessive cruauté : des femmes données en pâture à de jeunes tigres récemment capturés ; d'autres attachées à un poteau et servant de cible au jeune roi. D'autres encore sont torturées de façon différente : il leur enfonce des épingles dans les seins ; il leur fait balafrer la figure.

Ce n'est pas seulement sur les femmes de son harem que s'exerce sa dépravation : il y a cinq ou six ans, le roi venait à Saïgon au moment de la saison théâtrale, et, comme un prince faisant son éducation, il fréquentait assidûment les coulisses, recherchant les faveurs de toutes les actrices, les violentant même, et, à défaut d'étoiles, entraînant à Hué les figurantes avec lui.

Passant, un jour, avec une escorte, dans les rues de Hué, il rencontra la femme d'un fonctionnaire européen, qui avait son ombrelle ouverte et avait négligé de la fermer. Or, tout Annamite qui passe devant un personnage de marque ou un Européen à qui il veut témoigner du respect, ferme son ombrelle en signe de déférence, en guise de salut. Irrité de n'avoir pas été remarqué, ou du moins salué, Thanh-Taï envoya un de ses suivants arracher l'ombrelle de cette dame, et qui la frappa même. Mais, saisi de l'incident, le résident fit enfermer le roi et le mit en demeure de donner une somme d'argent ou de faire des excuses publiques.

Tout récemment, il refusait de recevoir le résident.

Il avait aussi une singulière façon d'occuper son désœuvrement et de se procurer des satisfactions : il obligeait les femmes de son harem à se livrer sous ses yeux à des boucs et à des chiens, et sa lubricité se complaisait à ces spectacles contre nature.

***

En réalité, Thanh-Taï est un sadique, un dégénéré. Mais quelle est sa responsabilité ? L'examen qui fut pratiqué en 1893, à l'instigation de M. de Lanessan, conclut qu'il jouissait de la plénitude de ses facultés ; le rapport récent du Dr Dumas conclut à sa non-responsabilité. Faut-il opposer ces deux documents ? Non, sans doute, puisqu'ils sont séparés par un intervalle de 13 ans, et nous ne sommes pas surpris que l'on ait formulé, au début, un diagnostic aussi rassurant ; mais la folie sadique a évolué.

Entraîne-t-elle l'irresponsabilité ? Thanh-Taï est bien, comme le marquis de Sade, un de ces êtres dont les pratiques ignobles nous révoltent ; d'autre part, comme l'observe M. Paul d'Estrée (1), à propos du « divin marquis », une femme au moins a trouvé grâce auprès de cet ogre, alors que tant d'autres surexcitaient sa perversité sexuelle, et cela « suffirait à démontrer la responsabilité sans atténuation possible ».

Reportons-nous aussi à l'étude que Cabanès consacre au divin marquis (2). Je veux bien que nous ne comparions pas l'empereur d'Annam et le marquis du XVIIIe siècle, qui fut si joliment de son temps ; mais, de même qu'il faut, pour le bien juger, mettre celui-ci dans le cadre de son siècle, sachons faire abstraction des idées reçues, de notre civilisation, de toute notre personnalité, pour juger au moins avec indulgence un homme qui a la prétention — oh ! combien étrange, puisqu'il est sous le protectorat français — d'agir à sa guise, de ne pas suivre les rites de sa religion et de se moquer de nous. Ce qui est permis ou recommandé en Occident ne l'est plus en Extrême-Orient.

ABONNEMENTS POUR 1907

On peut s'abonner à la « Chronique Médicale », en remettant ou faisant remettre la somme de dix francs à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de la « Chronique Médicale », 9, rue de Poissy, Paris, Ve. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou de nous faire verser par leur correspondant à Paris, la somme de douze francs, avant le 15 janvier 1907, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1907.

---

(1) *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 30 janvier 1906.
(2) *Le Cabinet secret de l'Histoire*, 3e série, 1905.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Un reçu d'honoraires de Marat. — Son diplôme de franc-maçon. — Certificat du docteur Clemenceau.

Dans quelques jours, va être mise en vente à l'hôtel Drouot une pièce dont on scrutera le puissant intérêt, à considérer la reproduction photographique que nous sommes autorisé à en donner.

Cette pièce, qui est en ce moment entre les mains de M. Noël Charavay, et dont les amateurs vont se disputer à prix de bank-notes la possession, ruine définitivement la légende, que nous avons déjà tant de fois combattue, et que Michelet a contribué, plus que tout autre, à accréditer, légende d'après laquelle Marat n'aurait jamais été médecin, mais simple vétérinaire.

En réalité, Marat était, comme nous l'avons amplement démontré ailleurs (1), *docteur en médecine* de l'Université Saint-André d'Ecosse, qui lui avait conféré ses grades le 30 juin 1775. Il semble avoir exercé quelque temps en Angleterre, et c'est pendant son séjour dans ce pays qu'il se fit affilier à la franc-maçonnerie, ainsi que l'atteste la copie du diplôme que nous produisons ci-dessous :

DIPLÔME DE FRANC-MAÇON (2)

Délivré à Marat par une loge anglaise, le 15 juillet 1774.

There are to certify,

That Brother Jean-Paul Marat was made a Mason and admitted to the third Degree of Masonry, as appears by the Register of the LodgeofFree and Accepted Masons, regularly constituted and meeting at the Kings Hoad Gerrard street Soho signed by the Master Wardens andSecretary, of the said Lodge, hereunto annexd, and you aredesird to receive him as a Brother after due examination.

Given under the Seal of the Grand Lodge.

Ja. Heseltme, *Grand Secretary.*

*London, 15th July, A. 5774-*AD *1774.*

Grand Lodge, 24 july 1755.

Order.

That every certificate Granted to a Brother of his being a Mason, shall for the future be sealed with the Seal of Masonry, signed by the Grand secretary, for which five shillings shall be paid to the usage of the General Fund of Charity.

See the new edition of the Book of Constitutions, p. 268, printed on the year 1756.

En 1777, Marat est rentré en France, où nous le retrouvons, cette année même, « médecin des gardes du corps de Mgr le comte d'Artois », c'est-à-dire de la compagnie de gentilshommes la plus brillante de la cour. Comme il était logé dans les dépendances des

(1) Cf. *Marat inconnu*, chapitre IV.

(2) Inédit.

J'ai reçu de Monsieur le Chevalier
de Nançouti deux louis d'or pour mes
honoraires de deux consultations
A paris ce 17 avril 79 Marat

REÇU AUTOGRAPHE DU DOCTEUR MARAT.

(Collection Noël CHARAVAY)

écuries d'Artois, faubourg Saint-Honoré, on en a induit qu'il était chargé de donner ses soins aux chevaux et non aux gens. Nous avons fait justice de cette fable, nous n'y insisterons pas. Nous rappellerons seulement que sa situation auprès du frère du roi lui créait une situation privilégiée. Ses consultations devaient être, et étaient, en effet, très courues : le reçu que nous reproduisons en témoigne suffisamment. Un louis d'or, au taux actuel, représenterait presque le double de cette somme. Brissot ne dit-il pas, du reste, dans ses *Mémoires* (1), qu'on allait jusqu'à lui payer 36 livres la visite et qu'il n'arrivait pas toujours à suffire à la besogne ? La lettre suivante, que nous extrayons d'un recueil aujourd'hui disparu (2), est la confirmation de ces dires.

Absorbé comme je le suis par tant d'occupations, il faudrait, mon cher comte, pour avoir le temps de vous donner une consultation sur l'état de Mme de Mesnil, que je négligeasse plusieurs malades qui ont besoin de mon secours. Je suis pénétré de reconnaissance. mais je vous prie de me garder vos bonnes dispositions pour des cas moins difficiles ; je n'aime guère que les maladies où il y a peu à faire et beaucoup à gagner, et lorsqu'on peut choisir, pourquoi ne pas le faire ?

J'aurai l'honneur de vous voir ce soir, sur les sept heures, rue Saint-Claude. Je vous embrasse de toute mon âme.

Lundy matin. MARAT.

Nous devons ajouter, toutefois, que nous faisons toutes réserves sur l'authenticité de cette lettre, n'en ayant pas eu l'original sous les yeux.

Quoi qu'il en soit, Marat eut, à n'en pas douter, une clientèle de choix, ainsi qu'en témoignent les noms des personnages de marque qui la composaient : la marquise de Laubespine, le trésorier-payeur général Prévost, le marquis de Choiseul, le marquis de Gouy, l'intendant du Clusel, etc.

Mais, en dépit de ces succès de pratique, l'étude des sciences physiques l'attirait. Il ne tarda pas, après quelques années d'exercice, à abandonner la médecine, qui, disait-il, « n'était à Paris qu'une profession de charlatan indigne de lui », pour se livrer tout entier à ses recherches de science pure.

On connaît les travaux qu'il a faits sur les diverses branches de la physique ; ce que l'on sait moins, et que le hasard nous faisait récemment découvrir, c'est que deux de ses ouvrages scientifiques ont été présentés à l'Académie de médecine, dans la séance du 20 novembre 1860, comme l'atteste le procès-verbal officiel dont nous extrayons les lignes suivantes :

« M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre à l'Académie, de la part de M. le Président, deux ouvrages devenus très rares aujourd'hui : 1° les *Découvertes sur la lumière* ; 2° les *Recherches sur l'électricité*, publiées par le fameux MARAT, en 1782, alors qu'il était *médecin des gardes du corps de Monseigneur le comte d'Artois*. »

Le président de l'Académie était alors Jules CLOQUET.

---

(1) T. I, p. 338, cité dans *Marat inconnu*.
(2) *Revue de la Révolution*, 1883, 1er semestre, t. I, p. 292-293.

Paris 10 Juin 1875

Le soussigné Docteur en médecine de la faculté de Paris,
certifie que le nommé Trollet Pierre est atteint d'une
ascite compliquée d'hépatite chronique et qu'il serait
très-désirable qu'il put retourner dans son pays, l'air
natal pouvant avoir une heureuse influence sur la marche
ultérieure de sa maladie. En foi de quoi je lui ai donné
le présent certificat.

Fait à Paris le 10 Juin 1875

Clemenceau
D-M-P.

CERTIFICAT AUTOGRAPHE DU DOCTEUR CLEMENCEAU.

***

D'un homme aussi en vue que l'est en ce moment M. CLEMENCEAU, tout intéresse, même son côté médecin, pour si peu qu'il compte dans ses préoccupations actuelles.

Notre Premier a, du reste, dans le passé, toute une carrière médicale assez mal connue du public ; et qui nous dit que, par ce temps de politique aléatoire, nous ne le retrouverons pas demain praticien comme devant ?

On croit, assez généralement, que M Clemenceau n'a jamais *pratiqué* ; à défaut d'ordonnance du *docteur* Clemenceau, nous pouvons au moins reproduire un certificat médical, *tout entier rédigé de sa main*, ce qui est d'autant plus à remarquer que M. Clemenceau n'a jamais été prodigue de ses autographes Sans doute s'intéressait-il fort au malade qui fut l'objet de cette faveur insigne.

L'empoisonnement de la famille royale à Claremont. Une lettre inédite du duc d'Aumale.

Notre excellent maître et ami M. le Dr Just LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, chirurgien honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, nous fait part de la très intéressante communication qui suit :

« Pendant les vacances, j'ai eu l'occasion de lire dans la collection de mon ami M. Jean-Baptiste Turquet un autographe qui m'a paru intéressant par un souvenir médical et je vous l'envoie dans ce pli.

« Je ne sais si tous vos lecteurs se rappelleront que, lorsque la amille de Louis-Philippe se retira en Angleterre, ce fut d'abord au château de Claremont.

« Peu de temps après, presque tous les membres de la famille tombèrent malades. La famille royale fit venir un jeune médecin des hôpitaux de Paris, Henri Guéneau de Mussy, qu'il ne faut pas confondre avec celui que nous avons tous connu, qui s'appelait Noël et mourut médecin de l'Hôtel-Dieu.

« Henri Guéneau de Mussy, qui avait abandonné sa situation parisienne pour devenir le médecin de la famille d'Orléans, reconnut l'intoxication par le plomb dont personne ne s'était douté. Il soigna et guérit toute la famille.

« Il quitta bientôt Paris pour l'Angleterre, où il séjourna, comme les princes d'Orléans, jusqu'à la guerre de 1870.

« Après sa rentrée à Paris, il fut nommé membre de l'Académie de médecine, dans la section d'hygiène.

« Il serait peut-être intéressant de savoir à qui la lettre du duc d'Aumale est adressée. Le manuscrit ne donne aucune indication. Il est probable que c'était au commandant Motet, qui avait des relations très amicales, depuis ses campagnes, avec le duc d'Aumale.

« Just LUCAS-CHAMPIONNIÈRE.

« 8 novembre 1906. »

Voici le document auquel fait allusion la lettre qu'on vient de lire :

« 14 novembre 1848.

« *Ainsi que je vous l'avais promis, mon cher commandant, je m'empresse de vous annoncer l'arrivée de la caisse de livres que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer. Je ne l'ai pas encore vue, mais je la sais à Londres à bon port. Recevez donc encore une fois tous mes remerciements.*

« *Vous apprendrez sans doute avec peine que nous avons tous été sur le grand chemin du cimetière, mais vous apprendrez avec plaisir qu'il n'y a plus d'inquiétude pour personne Depuis deux ou trois mois, nous étions tous, les uns languissants, les autres souffrants de coliques violentes. Impossible de trouver la cause ou le remède. Arrive enfin, il y a un mois, un médecin fort distingué, M. Guéneau de Mussy, qui veut bien nous consacrer son temps. Il constate l'empoisonnement par le plomb. On fait des recherches, et l'on découvre que l'eau par nous bue depuis huit mois décomposait les tuyaux qui l'amenaient, et que nous étions tous remplis de carbonate de plomb. Nous fûmes mis immédiatement en traitement. Mon père, nos femmes et nos enfants n'ont rien eu. J'ai été faiblement éprouvé et suis maintenant complètement guéri. Mes deux frères ont beaucoup souffert, et sont maintenant en convalescence. Ma mère a été très secouée, elle va un peu mieux, mais son rétablissement sera plus long. Un changement d'air a paru nécessaire, et nous sommes tous en ce moment pour quelque temps dans une fort belle auberge, en bon air, à Richmond, d'où nous ne sortirons que quand tout le monde sera entièrement guéri, ce qui, j'espère, sera bientôt.*

« *Adieu, mon cher commandant, recevez la nouvelle et sincère expression de ma bien cordiale amitié. Ma femme vous fait dire mille choses.*

« *Le décret rendu sur nos biens, quoique assez dur et injuste sous plusieurs rapports, sauve le fond et nous procurera un peu de bien-être, mais nous ne pouvons pas parvenir à un commencement d'exécution. Je ne vous parle pas de politique, cela fait trop de mal, nous descendons au-dessous du cirque Olympien. Adieu encore. Mille amitiés.*

« *Votre affectionné :* H. d'ORLÉANS. »

Les premiers bouilleurs de cru.

Il est généralement admis que Arnauld de Villeneuve a été le premier à fabriquer l'eau-de-vie. Que dire alors des textes suivants, mis au jour par M. Bernard PROST, dans ses *Notes et Documents pour servir à l'histoire de la médecine en Franche-Comté* (p. 107-108) :

« Un compte de la prévôté d'Arbois, pour l'année comprise entre le 29 septembre 1352 et le 29 septembre 1353, nous apprend que « dame Alix de Bracon et Hugues li apotiquare de Quingey » se rendirent à Arbois le jeudi après la Saint-Martin d'été (11 juillet) et y demeurèrent jusqu'au samedi soir pour « *faire l'aigue ardant* » (fabriquer l'eau-de-vie) de la dernière récolte des vignes appartenant au domaine des comtes de Bourgogne. C'est là, à ma connaissance, *le plus ancien texte relatif à la fabrication de l'eau-de-vie* en Franche-Comté. »

Que penser de cette assertion ?

Échos de la " Chronique "

La dernière potion.

La suppression du traitement du bourreau devait fatalement amener l'abolition de la peine de mort. C'est chose faite ou près de l'être. Tant que l'instrument fonctionnait encore, on sait qu'il était d'usage de ne rien refuser à un condamné à mort (1), j'entends qu'il pouvait réclamer tout ce qu'il croyait capable de le réconforter, comme café, tabac, vin, eau-de-vie, etc.; mais ils n'en allaient pas moins au supplice pour la plupart en assez piteuse posture.

Un pharmacien en chef de la prison de la Roquette, le père SIRET, pris de pitié pour ces misérables, se mit à étudier les cordiaux propres à remonter leur courage, à leur donner des forces pour franchir leur dernière étape. Il avait remarqué, après plusieurs expériences, que la potion la plus « remontante » était l'éther acétique.

— « Mon fils, disait il un jour au futur chimiste Boussingault, qui l'a rapporté dans les *Mémoires* (2), quand un condamné a pris ma potion, ce n'est plus le même homme. On dirait qu'il va gaiement à la mort. Lacenaire s'en est bien trouvé ; l'assassin de l'archevêque de Paris aussi : Verger était un poltron qui ne pouvait se tenir sur ses jambes dans la pièce où on lui faisait la toilette ; l'éther acétique le transforma ; il marcha d'abord avec énergie, et je ne sais si la dose n'était pas assez forte, mais ce ne fut que sur la plate-forme qu'il commença à trembler. Mon fils, ajoutait-il, à la première exécution, je vous préviendrai, je veux que vous soyez témoin de l'effet merveilleux de mon cordial.»

Si le père Siret revenait de ce monde, c'est lui qui serait surpris d'apprendre que sa potion ne trouvera plus son emploi. Il en aurait un tel saisissement, qu'il y aurait encore une fois recours... pour lui-même.

Un arrière-petit-neveu de Mirabeau, médecin.

Dans la liste des publications de mariage parue dans les quotidiens du 19 novembre, nous relevons l'annonce de l'union prochaine de M. François de Martel de Janville, interne des hôpitaux, fils du comte et de la comtesse née de Mirabeau, avec Mlle Eugénie Saint-Martin.

La comtesse de Mirabeau, mère de notre futur confrère, n'est autre que le très spirituel écrivain GYP, pseudonyme aujourd'hui si transparent qu'il n'y a plus aucun mérite à le dévoiler.

Madame la comtesse de Mirabeau-Martel est, croyons-nous, la propre petite-nièce du tribun révolutionnaire.

La syphilis chez les Hindous.

Contrairement aux Européens, les Hindous n'accusent aucune nation d'avoir importé ce mal chez eux.

Ils en reconnaissent la contagiosité et trouvent néanmoins tout naturel que le mari communique son mal à sa femme et le transmette par ce moyen à tous ses descendants. C'est ainsi que cette maladie, qui n'a rien d'abject par elle-même, puisque la puissance d'un prince se mesure souvent à l'importance de son harem, trouve dans l'Inde un terrain propice à son développement.

(1) Cf. le *Journal des Goncourt*, t. I, p. 309.
(2) P. 98-99.

Informations de la " Chronique "

« Remèdes de bonne femme » à l'Académie de médecine.

Tenant, avant tout, à l'opinion de nos maîtres, qui est pour nous le plus flatteur des suffrages, nous avons, jusqu'ici, soumis tous nos travaux au corps savant le plus apte à en apprécier la valeur et l'esprit scientifiques ; nous nous sommes, en outre, attaché à confier chacun de nos ouvrages à l'examen d'une des personnalités les plus compétentes en la matière traitée.

C'est pourquoi nous avions pressenti M. Bourquelot, l'éminent professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, qui a bien voulu, avec une bonne grâce dont nous lui savons profondément gré, accepter la tâche de présenter notre dernier volume, écrit en collaboration avec le Dr Barraud, *Remèdes de bonne femme*, à l'Académie de médecine.

Voici en quels termes s'est exprimé M. le Professeur Bourquelot, dans la séance du 13 novembre dernier :

M. Bourquelot : J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part des auteurs, les Drs Cabanès et Barraud, un ouvrage intitulé : *Remèdes de bonne femme*.

Dans cet ouvrage, qui fait suite aux *Remèdes d'autrefois*, du Dr Cabanès, les auteurs s'attachent à décrire et à apprécier les médicaments qui constituent actuellement encore la médecine populaire, et dont l'origine remonte aux temps les plus reculés.

De ces médicaments, les uns sont dangereux, soit par eux-mêmes, soit surtout par la confiance qu'ils donnent aux malades : ce qui les détourne de recourir aux soins éclairés du médecin.

Est-on mordu par un chien, on prend la recette de Saint-Hubert, ou la recette transmise dans une famille : on ne cautérise pas, on ne recourt pas aux injections pastoriennes, et l'individu succombe dans les accès épouvantables de la rage. « Ce n'est pas le remède qui l'a tué, comme le disait Trousseau, mais le remède a empêché la médecine utile d'agir. »

A ces remèdes fort nombreux, ainsi qu'aux pratiques souvent grotesques de la thérapeutique populaire, MM. Cabanès et Barraud consacrent un chapitre des plus instructifs, dans lequel le médecin lui-même trouvera des renseignements utiles à l'exercice de sa profession.

D'autres remèdes sont réellement efficaces, et ce n'est pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage, que celle dans laquelle les auteurs, mettant à profit les découvertes du siècle dernier en chimie végétale, montrent que, le plus souvent, ces

remèdes doivent leurs vertus à des principes immédiats, dont les anciens ne soupçonnaient pas et ne pouvaient soupçonner l'existence.

Toutes les plantes diurétiques, vermifuges, purgatives, antiparasitaires, digestives, antidiarrhéiques, etc., rentrent dans cette catégorie ; ce sont des médicaments qui nous ont été légués par l'empirisme et que ne doit pas négliger la médecine scientifique.

La « mansarde » de Charlotte Corday.

Une note parue dans divers journaux ces temps derniers mérite de retenir un moment l'attention, ne fût-ce que pour les commentaires qu'elle appelle. La voici dans sa partie essentielle :

La rue du Louvre va être prolongée jusqu'à la rue d'Aboukir. Cette opération comportera la démolition de plusieurs immeubles de la rue d'Argout et de la rue d'Aboukir.

Parmi les maisons qui vont disparaître, il faut mentionner celle qui porte le n° 57. Son aspect n'a rien qui attire les regards, sinon la fenêtre d'une mansarde qui avance en saillie sur la construction. C'est là, en effet, que Charlotte Corday passa en 1793 une dizaine de jours avant de tuer Marat. Arrivée le 3 juillet, elle y vécut solitaire, étudiant les faits du moment et épiant l'instant où elle pourrait mettre son projet à exécution. On sait le reste. Arrêtée, elle ne revit pas la mansarde qui va disparaître. Même elle ne put y acquitter quelques menus frais, et ce fut son défenseur, Chauveau-Lagarde, qui se chargea de ce soin.

La recherche de l'emplacement de l'hôtel où descendit Charlotte Corday avant d'assassiner Marat a préoccupé, à maintes reprises, les chercheurs.

Dans notre ouvrage sur *Marat inconnu*, paru en 1891, mais auquel nous travaillions dès 1888, nous écrivions ces lignes qui valent d'être rappelées pour éclairer le débat en cours :

« Le jeudi 11 juillet 1793, à midi, la diligence de Normandie faisait halte devant l'hôtel de la Providence, 19, rue des Vieux-Augustins, à l'angle même de cette rue et de la rue Soly, près la place de la Victoire nationale. »



Madame GROLLIER,
Tient l'Hôtel de la Providence,
Rue des Vieux-Augustins, N° 19,
près la Place de la Victoire-Nationale.
On y trouve des Appartemens meublés, à tout prix.
PARIS.
ARCHIVES SECT. Jud. DU ROYAUME
Corday

L'hôtel de la Providence était alors tenu par Mme Grollier, ainsi que l'atteste le fac-similé ci-dessus, fait d'après une pièce conservée

aux Archives nationales (1). Charlotte Corday occupa, dans cet hôtel, la chambre nº 7, au premier étage. Ce n était donc pas une mansarde, comme il est allégué dans la note précitée. De plus, elle n'y séjourna pas « une dizaine de jours », mais trois jours seulement.

Ceci dit, qu'est devenu l'hôtel en question ? — Ici les avis diffèrent.

« Le 19 de la rue des Vieux-Augustins, écrivions-nous naguère, devint plus tard le 17 de la rue d'Argout. » Pour Georges Montorgueil l'attribution serait inexacte. Notre confrère et ami s'est livré à une enquête des plus sérieuses, et si elle n'a pas abouti à un résultat décisif, elle n'en offre pas moins de l'intérêt. Nous n'en donnerons que le résumé.

Dans ses *Maisons de Paris sous Napoléon III*, Lefeuve, l'historien généralement documenté à bonnes sources, place l'hôtel de la Providence au 12 de la rue d'Argout ; le marquis de Rochegude, à qui on doit un *Guide* des principaux hôtels de Paris, incline pour le 12 de la rue Hérold. G. Lenôtre, sans être trop affirmatif, propose le 14 de la même rue. Le comte d'Aucourt suppose que la maison de Charlotte Corday était où se trouve aujourd'hui l'intersection des rues Etienne-Marcel et du Louvre.

M. Gustave Pessard écrit, dans son *Dictionnaire historique des rues de Paris*, en parlant de l'ancien 19 :

« Aujourd'hui, au numéro 57, maison occupée par un marchand de couleur, Charlotte Corday occupait, dit-on, la chambre numéro 7, dont la petite lucarne domine la maison. »

Pour M. Edmond Beaurepaire, très compétent en l'espèce, puisqu'il est l'auteur d'une *Chronique des rues* qui est un modèle d'érudition aimable et sûre, l'hôtel de la Providence, numéro 19, se trouvait être, selon le numérotage de l'époque, la 19e maison en venant de la rue Montmartre, qui fut plus tard le 26 de la rue d'Argout, à l'angle de la petite rue Soly, disparue depuis vingt-cinq ans.

Cette maison du 26, si c'est elle, doit parler : elle a son état civil, elle a ses papiers ; on sait qu'elle a été vendue en 1821 ; mais, par malechance, ce dossier a disparu dans l'incendie de 1871.

« Au milieu de telles contradictions, conclut justement Montorgueil, comment s'y reconnaître? Ainsi, Charlotte Corday aurait habité, dans le même moment, la même nuit, au 12 et au 14, rue Hérold, au 12, au 16, au 26 et au 57 de la rue d'Argout. Elle aurait, à la fois et la même nuit, occupé une chambre au premier et une mansarde au quatrième ; et sa maison serait à la fois démolie et encore debout. »

L'opinion la plus vraisemblable serait, comme nous l'avions d'ailleurs présumé dans notre livre, que l'hôtel de la Providence, où descendit Charlotte Corday en 1793, était au coin de la rue Soly; mais cette rue, où Balzac a placé le début de son *Histoire des Treize*, a disparu lors de la reconstruction de l'hôtel des Postes. Il n'y a donc aucune chance de revoir la chambre où Charlotte Corday médita l'acte qui, dans sa pensée, devait délivrer la France d'un tyran.

En foulant le sol au croisement des rues du Louvre et Etienne-Marcel, tout au plus peut-on s'imaginer que c'est là que plana, avant de terrasser le *monstre*, « l'ange de l'assassinat ».

(1) Nous l'empruntons à *l'Autographe* de 1864.

ÉCHOS DE PARTOUT

La télépathie dans l'histoire. Le journal *la Lumière*, d'août 1906, rapporte, d'après les *Estudos psychicos* d'avril, le curieux fait de télépathie dont le récit suit :

Le Dr Carrillho Garcia, médecin distingué d'Almodovar, en Portugal, rêva, la nuit de l'attentat contre Alphonse XIII, que le roi avait été assassiné. Il s'était couché à 11 h. du soir, et le rêve se produisit après minuit ; il en fut très impressionné et déplora le fait, puis se rendormit, et le lendemain matin raconta son rêve à sa famille ; seulement, quelques heures après, il apprit par les journaux qu'une bombe avait été lancée à Paris contre la voiture du roi, au sortir de l'Opéra.

Il affirme la sincérité du fait et que le rêve eut bien lieu à l'heure de l'attentat. Il ne se rappelle pas avoir jamais eu d'autre rêve de ce genre.

M. Souza Conto a fait l'enquête la plus sérieuse au sujet de ce cas, qui est, par conséquent, bien authentique. Il pense que le rêve d'assassinat accompli pouvait s'expliquer par ce fait que le meurtrier vibrait énergiquement, au moment de l'attentat, du désir d'assassiner le roi !

Le Docteur Ramon y Cajal. Le nouveau titulaire du prix Nobel (sciences) avec le professeur italien Golgi, est professeur d'histologie et d'histochimie à la Faculté de médecine de Madrid.

Il est né en 1850, à Petilla (Navarre), et fit ses études de médecine à Saragosse. Docteur en 1873, il se consacra aux recherches d'histologie, alors très peu cultivées en Espagne, d'abord comme professeur d'anatomie générale, à Valence, en 1884, puis à Barcelone, où il publia, en 1889, ses premiers ouvrages techniques. Sa notoriété fut plutôt établie en Europe que dans son propre pays. En mars 1894, la Société royale des sciences de Londres l'invita à prononcer son discours d'ouverture, et l'Université de Cambridge le reçut docteur honoraire, hommage qui avait été déjà décerné à Pasteur. Des savants comme Lenhosseh, Opet et Lacky, proclamèrent son mérite dans toute l'Europe, où il partage avec Durek et Barlow le mérite d'avoir créé la science histologique. A son retour à Madrid, la Faculté de médecine, en séance plénière, célébra son succès, de même qu'elle se prépare aujourd'hui à en fêter la consécration définitive par l'octroi du prix Nobel. D'une extrême modestie, Ramon y Cajal s'est dérobé comme il a pu aux démonstrations enthousiastes des étudiants.

Ramon y Cajal est l'auteur d'un *Manuel d'histologie normale et de technique micrographique*, d'un *Manuel d'anatomie pathologique générale*, des *Eléments d'histologie normale*, et surtout de *la Texture du système nerveux de l'homme et des vertébrés* ; enfin, de 161 monographies de grande importance, publiées dans le bulletin intitulé : *Travaux du laboratoire d investigations biologiques* et que le monde médical suit avec beaucoup d'attention.

(*L'Eclair*, de Paris.)

Les étudiants en médecine espagnols se proposent, à l'occasion de la remise de la récompense qui vient d'échoir à leur maître, de placer son buste dans l'amphithéâtre de la Faculté de médecine de Madrid. Il sera, en outre, fondé un prix qui portera le nom de Ramon y Cajal et qui sera décerné, chaque année, à une œuvre ayant trait à l'histologie normale ou pathologique ; une clinique des maladies nerveuses. Les discours inauguraux des professeurs, qui seront prononcés devant l'Académie des sciences madrilène, seront publiés ; enfin, il est question de donner le nom de Cajal à la rue d'Atocha, à Madrid.

On ne reprochera pas aux Espagnols de ne pas honorer leurs grands hommes.

Cours d'histoire de la médecine. M. le professeur Déjerine a commencé son cours le jeudi 8 novembre, à 6 heures, petit amphithéâtre de la Faculté ; il le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

OBJET DU COURS :

La physiologie et la pathologie de la moelle épinière au XIXe siècle.

Une Exposition historique de la médecine et des sciences naturelles. Les sessions du Congrès des sciences naturelles et de la médecine auront lieu à Leyde, en avril 1907. M. le professeur Van Leersum a l'intention d'organiser, à cette occasion, une exposition où toutes sortes d'objets employés par les médecins et les naturalistes aux temps passés seront admis. Il espère donner ainsi une idée des instruments de nos confrères d'autrefois et constater lesquels ont été conservés jusqu'à nos jours.

(*Janus*, novembre 1906.)

Pour l'œuvre des cancéreux. Une exposition des chefs-d'œuvre de Chardin et de Fragonard aura lieu, au printemps prochain, aux galeries Georges Petit, grâce à l'initiative, toujours en éveil, de la revue *l'Art et les Artistes.*

Ce sera la plus belle manifestation d'art de l'année. Le produit des entrées sera affecté, par moitié, au monument de Chardin et à l'œuvre des cancéreux.

Monument à Lamartine. Un comité vient de se former, qui se propose d'élever à Lamartine un monument sur les bords de ce lac du Bourget que le chantre des *Méditations* a rendu immortel.

A la tête du comité, nous nous plaisons à saluer notre distingué confrère le Dr Chaboud, Président du conseil d'administration du Grand Cercle, qui a été bien inspiré de prendre une initiative dont tous les amis des lettres ne pourront que lui être reconnaissants.

Tribune de la " Chronique "

Un prospectus de somnambule au XXe siècle.

M. le Dr Jacquin nous envoie un prospectus, trouvé dans la boîte aux lettres d'un de ses amis, négociant à Bordeaux. Ce document témoigne, une fois de plus, que le charlatanisme sévit au XXe siècle comme au XVIIe. Voici en quels termes plutôt sévères, quoique justes, notre collaborateur nous présente cette curieuse pièce :

Mme X. (nous supprimons le nom pour des raisons que l'on comprendra), somnambule-née, spirite, clairvoyante, prend la peine de nous rappeler qu'elle est « la septième fille d'une septième fille médium elle-même ».

Sa naissance a été plutôt agitée, car elle est « née en mer au plus fort d'une tempête, la tête recouverte d'un voile ». Ceci est déjà bien extraordinaire. Mais elle omet de nous dire quel fût le père d'un enfant aussi prodige

Serait-elle fille naturelle ? Certes non, elle est mieux que cela, elle est surnaturelle. Jugez-en plutôt. « Phénomène extraordinaire, les vents se calmèrent aussitôt, inaugurant ainsi les effets bienfaisants que devait avoir cette existence sur l'humanité. » Et dire qu'elle a négligé dans la suite (son prospectus n'en fait pas mention) de répandre sur « l'humanité » flatulente cette vertu si précieusement carminative !

Par contre, elle guérit la folie. « Plusieurs cas viennent d'être guéris par *elle*, dont un très grave dans le Médoc. » Et nous qui croyions naïvement, avec tous les psychiatres, pour l'avoir observé dans les asiles, que les pratiques plus ou moins mystérieuses de ces extra ou supra-lucides déterminaient souvent la folie chez des individus prédisposés, chez les esprits faibles, les enfants, les femmes, les personnes nerveuses.

« Les victimes mentales de certains charlatans, qui spéculent sur la crédulité du public, ne se comptent pas, dit avec juste raison le Pr Régis, et nous avons observé, mon élève de Perry et moi, nombre de sujets que la fréquentation de somnambules professionnelles a conduits à la névrose, à la psychose et jusqu'à l'impulsion homicide. » (*Précis de psychiatrie*, 1906, p. 27. Voir aussi : Duhem, thèse de Paris, 1904; Marie et Violet, *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 1904, no 4, etc.)

Nous pouvons être désormais rassurés, car Mme X. guérit la folie, même la plus grave, son prospectus l'atteste.

Si ces guérisseuses, ces charlatans, se contentaient d'être un danger matériel pour le porte-monnaie de leur clientèle imbécile, il n'y aurait que demi-mal, et personne ne plaindrait les gogos qui vont les consulter. Mais ces extra-lucides sont un véritable danger moral, et c'est contre leurs funestes effets mentaux que nous ne saurions trop nous élever. Et cela devrait suffire pour qu'on les poursuive et qu'on les condamne.

H. Jacquin.

Le mal de mer et la lévitation, décrits par André Chénier.

On a proposé divers remèdes, il s'est même formé une Ligue contre le mal de mer. *Il en est des médications comme des religions : la meilleure est celle qui ne coûte rien. En attendant l'heureuse découverte, transcrivons cette description du* mal de mer *faite par André Chénier, dans le vaisseau, en allant à Douvres, couché et souffrant, le 6, et écrite à Londres, le 10 décembre 1787.*

Ainsi, lorsque souvent le gouvernail agile
De Douvre ou de Tanger fend la route mobile,
Au fond du noir vaisseau sur la vague roulant
Le passager languit, malade et chancelant.
Son regard obscurci meurt. Sa tête pesante
Tourne comme le vent qui souffle la tourmente,
Et son cœur nage et flotte en son sein agité
Comme de bonds en bonds le navire emporté.
Il croit sentir sous lui fuir la planche légère ;
Triste et pâle, il se couche, et la nausée amère
Soulève sa poitrine, et sa bouche à longs flots
Inonde les tapis destinés au repos.
Il verrait sans chagrin la mort et le naufrage.
Stupide, il a perdu sa force et son courage.
Il ne retrouve plus ses membres engourdis ;
Il ne peut secourir son ami ni son fils,
Ni soutenir son père, et sa main faible et lente
Ne peut serrer la main de sa femme expirante.

Merveilleux et brillant tableau, même en un tel sujet, et qui vaut mieux que toute la pornographie et toute la poésie sans rime ni raison d'à présent, non e vero, cortese lettore ?

La lévitation, *ce phénomène surnaturel et psychique, est décrit aussi par André Chénier. Petit à petit j'arriverai à composer un traité de symptomatologie avec les passages découpés chez les littérateurs :*

COMPARAISON.

. . . .
Ainsi, l'homme endormi dans un songe brillant
Croit s'élever de terre ; il s'évapore, il nage,
Des liens de son corps s'envole et se dégage,
Loin, au-dessus des monts, et, planant sur la mer,
S'écoule et fuit rapide et léger comme l'air.
Son rêve, à son réveil, l'agite. Il s'y replonge.
Il tente ; il veut douter que ce puisse être un songe ;
Il cherche à s'envoler et, contraint de rester,
Maudit ce corps pesant qu'on l'oblige à porter.

P. c. c. : Dr Henri FAUVEL.

Chronique Bibliographique

Science et Spiritualisme, par le Dr FIESSINGER. Librairie académique Didier-Perrin, Paris, 1907.

On peut constater depuis quelque temps dans le monde scientifique, et particulièrement parmi les médecins, un mouvement très accentué de curiosité pour tout ce qui touche aux problèmes essentiels de la vie humaine.

Tandis que la foule des demi-savants, des médiocres, des inutiles de toutes classes, ayant trouvé dans la doctrine matérialiste à la fois l'explication et la justification de ses bas instincts, se désintéresse de tout ce qui n'est pas la satisfaction immédiate de ses appétits, l'élite, formée par les penseurs et les vrais savants, commence à se ressaisir.

Imbus des idées, encore intactes parmi nous, des encyclopédistes du XVIIIe siècle, voués au culte de la Raison, aveuglés par l'éclat trompeur des grandes découvertes du XIXe siècle, les hommes de science ont pu croire un instant qu'ils tenaient la clé de la grande énigme, ou plutôt ils ont pu décréter qu'il n'y avait pas d'énigme.

Nous avons eu la science orgueilleuse, la science qui, se croyant apte à tout expliquer, supprimait, niait tout ce qui dépasse son entendement.

C'est ainsi que, n'ayant pu déterminer le « mécanisme » des causes premières, elle ne se contentait pas de les rejeter du champ de ses investigations, mais elle affirmait qu'il n'y a pas de causes premières. Les problèmes du domaine moral étant d'un ordre autrement complexe que ceux du domaine physique, l'âme — (ou ce que M. G. Lebon appelle l'énergie) — ne s'étant pas jusqu'ici laissé mesurer, peser, palper, la science supprimait l'âme.

Nous eûmes la satisfaction (!) d'apprendre qu'entre l'animal le plus immonde et nous-mêmes, il n'y a d'autre différence que l'évolution de quelques siècles. Nous sûmes qu'un phénomène de conscience n'est qu'une vibration matérielle de cellules ; que la pensée, l'intelligence, consistent en un peu de substance plus ou moins développée ; que le courage, la noblesse de caractère, toutes les belles et hautes qualités dévolues autrefois à l'âme, étaient désormais, au même titre que les aberrations, le résultat d'un organisme plus ou moins sain, le juste milieu étant la médiocrité raisonnable.

Pareille doctrine, égalitaire au suprême degré, ne pouvait que convenir à la masse. Faire du génie une manifestation morbide, comparable à la démence ou au crétinisme, il y a là de quoi flatter singulièrement M. Prudhomme. Surtout on y peut trouver l'excuse de toutes les défaillances de volonté, de toutes les bassesses, de toutes les lâchetés morales

Nous observons aujourd'hui les effets désastreux produits par ces théories erronées. Elles nous ont ramenés au niveau des civilisations primitives.

C'est ce que démontre si magistralement le Dr FIESSINGER, dans l'œu-

vre remarquable qu'il vient de publier sous le titre de *Science et Spiritualisme*

« Le matérialisme, écrit le Dr Fiessinger, apparaît à deux périodes « des civilisations : il précède leur naissance et fleurit à leur déclin. « Les peuplades sauvages adorent la matière Les nations vieilles ont « perdu la force d'adorer Les unes sont matérialistes par incapacité « de percer l'apparence des choses, les autres par indigence d'élan « intérieur. Quand elle n'est pas l'effet de l'ignorance, la doctrine « matérialiste est le fruit de la fatigue mentale. »

Cécité ou impuissance, c'est bien la psychologie du matérialiste : impuissance à admirer, impuissance à comprendre.

L'auteur de *Science et Spiritualisme* trouve la raison de cette similitude psychologique entre les peuples à l'état sauvage et les peuples vieillis, dans l'application au domaine moral d'une loi organique, *la loi du moindre effort*. « Cette loi, qui régit notre mécanisme vital, se « trouve en défaut dès qu'on remonte plus haut et qu'on aborde les « sources de la pensée. . Le matérialisme récuse cette donnée. La loi « du moindre effort, réservée au domaine végétatif, il l'étend aux régions « psychiques. Voilà pourquoi il triomphe chez les sauvages et les « peuples trop las. Les unes et les autres consacrent un minimum « d'effort à l'expression de leur pensée et à la lutte contre la bassesse « des instincts.

« Le matérialisme étant l'expression d'une erreur scientifique, il ne « peut aboutir, en s'épanouissant, qu'à la ruine et à la mort de la tige « où il s'est agrippé. »

Par quels modes de dessèchements progressifs il conduit celle-ci à la gangrène totale, le Dr Fiessinger nous l'explique dans sou livre, divisé en quatre parties :

1° *De la valeur de la science et de son incapacité à pénétrer le problème des causes ;*

2° *L'âme et Dieu ;*

3° *Le matérialisme, l'erreur de la doctrine avec ses conséquences intellectuelles, morales et sociales ;*

4° *La psychologie du catholicisme : sa vérité démontrée par le côté humain et l'étude des processus mentaux qu'il met en œuvre.*

L'auteur se tenant toujours sur le terrain des faits positifs, ses arguments en acquièrent une valeur plus grande.

L'ouvrage n'est pas de ceux qu'on analyse en quelques pages ; il est de ceux qu'on doit lire, pour s'en assimiler la substance nutritive et saine.

Les eunuques de la pensée n'ouvriront pas *Science et Spiritualisme :* ils manqueraient de souffle pour suivre l'auteur sur les sommets où il les entraînerait.

Mais tous ceux qu'intéresse le mouvement actuel, tous ceux qui sentent la nécessité de réagir contre cet enlisement progressif où nous nous abandonnons, remercierout avec nous le Dr Fiessinger d'avoir réalisé ce bel effort de relèvement moral.

Claude Borgaise.

Revue Biblio-critique

Histoire.

Notes et fragments d'histoire, par Félix Rocquain, membre de l'Institut ; Paris, Plon ; — *La Vie intime d'une reine de France au XVIIe siècle*, par Louis Batiffol ; Paris, Calmann-Lévy ; — *La place Royale*, par Lucien Lambeau ; Paris, Daragon ; — *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre*, chirurgien et confident de Louis XIV, par le comte G. Mareschal de Bièvre ; Paris, Plon ; — *Dernières années du roi Stanislas*, par G. Maugras ; Paris, Plon ; — *Les dernières années du marquis et de la marquise de Bombelles*, par le comte Fleury ; Paris, Emile-Paul ; — *Autour de Marie-Antoinette*, par Maurice Boutry ; Paris, Emile-Paul ; — *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest*, par Pierre Bliard ; Paris, Emile-Paul ; — *L'insurrection de Lyon en 1793*, par René Bittard des Portes ; Paris, Emile-Paul ; — *Correspondance intime et inédite de Louis XVII* (Naundorff) *avec sa famille*, tome II, par Otto Friedrichs ; Paris, Daragon ; — *M. J.-C. Alfred Prost et la question Louis XVII*, par le même ; — *Louise de Lorraine : odyssée d'un cercueil royal*, par le Dr Max Billard ; Paris, Maretheux ; — *Un interrègne de quelques heures : la nuit du 23 octobre 1812*, par le même ; Paris, L. Maretheux.

Les *Notes et fragments d'histoire*, qui constituent le volume de M. Félix Rocquain, méritaient d'être recueillis. L'énumération des titres des chapitres ne suffirait pas à en faire pressentir l'intérêt. Un compte rendu sommaire, mais analytique, dira mieux la valeur du contenu de cet ouvrage si nourri de faits, si propice aux suggestions de tout ordre.

La première étude est de celles qui s'imposent à l'attention du médecin, nous entendons du médecin psychologue. Sous le titre, un peu trop général, de *l'Hypnotisme au moyen âge*, l'auteur étudie en réalité le cas de la bienheureuse Marie d'Oignies, dont il reconstitue la biographie d'après les *Acta sanctorum* (Junii, t. IV, p. 636 et ss.). C'est l'histoire d'une visionnaire, qui a des hallucinations sensorielles sous l'influence du jeûne et de l'exaltation religieuse. D'autres femmes que Marie d'Oignies ont éprouvé, dans le même temps, des symptômes analogues ; elles ont présenté, comme elle, du dédoublement de la personnalité, de l'insensibilité hypnotique, de la catalepsie, voire de la léthargie. On appelait ces phénomènes, en ce temps-là, des miracles ; on les désigne plus scientifiquement, sinon plus clairement aujourd'hui, sous d'autres vocables.

Bien actuelle, pourrait-on dire, l'histoire (qui fait suite au précédent chapitre) du différend entre Philippe le Bel et Boniface VIII. On fait, malgré soi, des rapprochements entre l'heureux temps où nous vivons et le passé lointain, et l'on se prend à songer que tant plus ça change, tant plus c'est la même chose.

Et cependant combien on s'instruit en fouillant les archives de ce passé qui nous est encore si mal connu, en dépit de tant de recher-

ches ! Quelles ressources à en tirer, quand on est un aussi admirable évocateur qu'un Michelet ! Nul n'a plus excellé à le faire revivre, ce passé, que le génial historien dont M. Rocquain nous trace un nouveau portrait. C'est plus particulièrement le Michelet archiviste que nous présente l'auteur, et les quelques pages qu'il lui consacre nous en apprennent beaucoup plus sur sa méthode de travail que ses biographies les plus étendues.

Nous passons sur la notice consacrée par M. F. Rocquain à Chéruel, historien de valeur certes, mais de peu d'envergure. Nous signalons, sauf à y revenir plus tard et à une autre place, une très remarquable étude du style révolutionnaire, où il est démontré une fois de plus que « la littérature d'un peuple porte l'empreinte de ses sentiments et de ses idées » ; une lettre de Fourier, qui n'est qu'une longue divagation, mais qui sert à mieux éclairer la physionomie de cet illustre savant ; nous appelons plus particulièrement l'attention du lecteur sur les *Notes sur Napoléon*, où se trouvent silhouettés « quelques traits d'une figure qui, malgré tant d'écrits mis au jour, ne cesse d'attirer le psychologue et l'historien ». Ces *Notes* — titre beaucoup trop modeste — sont une *très importante* contribution à la littérature napoléonienne. Nous n'en dirons pas davantage, persuadé que nous sommes suffisamment explicite pour être compris.

*
* *

Il y a, dans le livre que nous venons de parcourir (1), une anecdote, noyée dans les pièces justificatives, qui nous servira très heureusement de transition pour passer au volume que vient de publier M. Batiffol sur Marie de Médicis. C'est dans un rapport sur les archives pontificales que Michelet l'a négligement semée, tout en la donnant « comme la révélation la plus complète du caractère de Marie de Médicis ».

De violentes scènes avaient éclaté entre cette reine et le prélat Rucellaï, un Italien qu'elle avait beaucoup favorisé et qui avait été supplanté dans sa faveur par le jeune Richelieu. Pour obtenir de Louis XIII qu'il chasse Rucellaï, la reine soutient que ce dernier a fait semblant d'être amoureux d'elle ; que, sous prétexte d'admirer ses dentelles, il s'est émancipé, etc. Ce serait la scène de Tartuffe et Elmire, mais beaucoup plus comique, la reine étant alors âgée et surchargée d'un embonpoint énorme.

Telle elle nous apparaît dans le magnifique portrait de Porbus que M. Louis Batiffol a eu l'heureuse inspiration de mettre en tête de son très intéressant ouvrage sur *la Vie intime d'une reine de France au XVIIe siècle*. Nous aurions trop à dire, et nous entendons par là trop d'éloges à faire de ce livre, si nous n'étions borné par le cadre étroit qui nous enserre. Nous avons eu, du reste, l'occasion d'en analyser naguère (2) un fragment qui a été fort goûté de nos lecteurs ; nous ne pouvons que les engager à mettre ce livre en bonne place dans leur bibliothèque historique : il y a tous les droits.

(1) Cf. *Notes et Fragments d'histoire*, par Félix Rocquain, p. 349.
(2) V. la *Chronique* du 15 février 1906.

* * *

Comme M. Batiffol, M. Lucien LAMBEAU sait nous charmer, tout en nous instruisant. Sur tout ce qui touche à l'historique de notre cité, on n'en remontre guère au très renseigné secrétaire de la commission du Vieux-Paris. Mais, contrairement à beaucoup de ses imitateurs, M. Lambeau ne se croit pas tenu à employer un langage rébarbatif, et c'est tout profit pour nous. Son livre sur la *Place Royale,* c'est comme les annales de ce « coin si particulier, si noble, si solennel de notre capitale ». On y retrouve l'écho de la vie parisienne à travers trois siècles, et cet écho nous redit les noms aimés de Mme de Sévigné, Marion Delorme, Victor Hugo. Quelles évocations et quel prestigieux évocateur ! Mais nous nous en voudrions de vous priver du plaisir que nous avons nous-même savouré, en analysant trop longuement cette si attrayante monographie.

* * *

L'historiographe de la place Royale, c'est surtout l'époque de Louis XIII qu'il fait revivre ; nous sommes en plein règne de son successeur en prenant pour guide M. Gabriel MARESCHAL DE BIÈVRE, qui, biographiant le premier chirurgien et confident de Louis XIV, Georges Mareschal, nous introduit à sa suite dans la chambre à coucher du grand roi. A part quelques longueurs, qu'excuse du reste la conscience trop rigoureuse de l'auteur, qui a voulu ne nous rien laisser ignorer des moindres ascendants de son héros, le livre de M. le comte Mareschal de Bièvre est, disons-le sans vaine flatterie, d'un puissant intérêt. Il y aurait matière à plusieurs articles, rien qu'à puiser dans les éléments de documentation de ce précieux volume, mais notre but est autre dans ces trop courtes notes biblio-critiques. Nous avons seulemeut le devoir de signaler à ceux qui nous font l'honneur de prendre notre avis les ouvrages qui méritent de fixer leur choix, et celui de M. Mareschal est de ceux qui s'imposent. Les mieux renseignés auront encore beaucoup à apprendre, s'ils ne se contentent pas de considérer la façade d'un règne, si brillante soit-elle, et veulent pénétrer dans les coulisses.

S'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, il y en a moins encore pour son chirurgien. Mareschal devait, à part soi, trouver bien orgueilleuse la devise du Roi Soleil: *Nec pluribus impar.*

* * *

Défions-nous des jugements hâtifs et surtout trop absolus : nous sommes si souvent obligés de revenir à résipiscence quand nous avons prononcé un arrêt sans appel ! Que n'a-t-on pas dit du XVIIIe siècle ? Le siècle des mouches et de Voltaire, celui de Louis XV et de l'*Encyclopédie* ! A vrai dire, on n'était ni plus vicieux ni plus vertueux qu'aujourd'hui et, toute balance faite, peut-être nos contemporains seraient-ils en peu séante posture devant un arbitre impartial. Prenez plutôt avis de M. MAUGRAS, qui vient d'ajouter un nouveau volume, *les Dernières années de Stanislas,* à la liste déjà copieuse de ses ouvrages sur le XVIIIe siècle. Il est pétri d'indulgence, M. Maugras,

pour ses héros et ses héroïnes, et comme nous le comprenons ! Quelle société frivole et sans cervelle, répondra-t-on. Nous en convenons, mais combien fut dure l'expiation !...

*
* *

Nous touchons aux heures sombres avec M. le comte Fleury, qui nous conte *les Dernières années du marquis et de la marquise de Bombelles*. Cet ouvrage fait suite à celui paru, du même auteur, sur *Angélique de Mackau et la cour de Madame Elisabeth*, dont nous est resté un vague souvenir. Grâce à la communication de documents inédits, et notamment du *Journal* de M. de Bombelles, M. le comte Fleury a pu nous donner du neuf sur un sujet qui n'en comportait guère, semblait-il. C'est, du reste, un des miracles opérés par Marie-Antoinette, que tout ce qui émane, tout ce qui rayonne de sa personne, a le don de nous attacher. Infortunée souveraine, quand on considère surtout en elle la mère et non la reine. Il y a dans le livre de M. le comte Fleury quelques pages (129 et s.) sur la mort du premier dauphin qui valent les meilleurs plaidoyers en faveur de cette malheureuse, victime de son éducation et de son tempérament, au moins autant que de la fatalité.

*
* *

Rien ne nous montre plus la séduction... posthume exercée par Marie-Antoinette, que les travaux qu'on peut dire incessants qui lui sont consacrés. Quelle ingrate besogne pour le bibliographe qui s'attachera à les dénombrer ! Il faut cependant distinguer et mettre hors série des ouvrages sérieux comme celui de M. Maurice Boutry, que notre érudit collaborateur intitule, avec sa modestie coutumière, *Autour de Marie-Antoinette*. Ce sont pourtant des études de première main, composées d'après des pièces d'archives, puisées notamment au fonds des Affaires étrangères, que M. Boutry explore si fructueusement. Simples épisodes, si l'on veut, de la vie de cette reine si décriée, mais qui nous renseignent bien autrement, en nous révélant mille détails ignorés ou oubliés, que de compacts in-4°. Comme le dit excellemment M. Boutry, si le portrait de Marie-Antoinette ne paraît plus susceptible d'aucune retouche importante, « il est encore possible d'en mieux faire ressortir la physionomie par l'examen d'événements qui permettent d'en accentuer, d'en modifier même légèrement l'expression ». Et notre savant collègue de la Société des études historiques, qui connaît à fond le sujet qu'il traite, conclut par ces lignes qui ne sauraient être trop méditées :

« Comme femme, comme épouse, comme reine, elle sera toujours la victime d'événements imprévus, de circonstances néfastes. Après avoir examiné les conditions de son existence, on finit par s'étonner que ses erreurs n'aient pas été plus nombreuses, ses faiblesses plus grandes : un critique impartial, sévère même, doit témoigner à Marie-Antoinette un peu mieux que de l'indulgence. »

*
* *

On sait quelle fut l'action du Comité de salut public sur la Convention, son influence sur la marche de la Révolution ; ce qu'on ignore davantage, c'est la part qui en revient à chacun des membres qui le composaient. Parmi ceux-là, il en est un que les historiens

ont négligé, le considérant sans doute comme un comparse sans valeur et sans autorité. C'est celui dont M. Pierre Bliard a précisément entrepris de remettre le rôle en lumière.

L'auteur nous montre *le Conventionnel Prieur de la Marne* en mission dans l'Ouest (de 1793 à 1794), luttant pendant de longs mois « contre des populations frémissantes ou soulevées, pour implanter la Révolution dans des contrées qui en repoussaient les innovations. » M. Bliard n'a négligé aucune des sources d'informations que l'on consulte d'ordinaire ; il s'est, en outre, — et l'intention est louable, — efforcé de juger sans passion ; d'aucuns, peut-être, lui en feront-ils reproche, reproche toujours mal fondé quand ce sont les actes plus que les personnes qui dictent notre jugement.



M. René Bittard des Portes appartient, lui aussi, à cette école d'historiens qui se soucient avant tout de donner une opinion dégagée de toute prévention, si éloignée soit-elle de l'opinion courante.

En narrant ce que fut *l'Insurrection de Lyon en 1793*, M. des Portes se défend de défricher un terrain inculte : il a eu des précurseurs et il leur rend hommage ; mais, ayant eu la bonne fortune de communications inédites, il les a utilisées avec un rare bonheur, et nous lui devons de mieux connaître un épisode de l'épopée révolutionnaire que les hommes de parti avaient quelque peu travesti. Si nous ajoutons que le récit est alerte, pittoresque, et parfois fort émouvant, nous aurons fixé en quelques traits rapides ce qui fait le mérite d'un ouvrage indispensable à quiconque s'occupe de cette période de notre histoire.

* * *

Le second volume de la *Correspondance intime et inédite de Louis XVII — Naundorff*, que M. Otto Friedrichs vient enfin de livrer à la publicité, ne trompera pas l'attente de ceux qui l'espéraient depuis si longtemps. Cette correspondance vaut surtout — nous n'osons dire uniquement — par les notes et commentaires dont l'accompagne M. Friedrichs. C'est à ce point qu'on pourrait presque se contenter de lire le bas des pages, pour pénétrer (mieux qu'en lisant le document qui fait la base du livre) le tréfonds de la pensée de l'éditeur de cette correspondance.

Cette pensée, on l'a devinée : le but poursuivi, c'est de nous persuader que le « prétendu Naundorff » était bien le fils de Marie-Antoinette, lequel par conséquent ne serait pas mort au Temple, comme l'histoire officielle le prétend.

Si nous sommes d'accord avec M. Friedrichs sur le fait même de l'évasion, nous n'arrivons pas à être convaincu sur celui de l'identification avec le personnage dont il s'est constitué le champion. Nous convenons, toutefois, que jamais avocat ne défendit une cause avec plus de chaleur, plus d'habileté, plus de sincérité. Cette sincérité, elle éclate à chaque page de ce nouvel ouvrage. Mais *l'argument décisif*, l'argument qui entraîne la conviction, il est encore à produire. Sans doute, il y a de fortes présomptions en faveur de la véracité de la thèse soutenue par M. Friedrichs, mais le doute nous tenaille encore, et d'autres, nous en sommes assuré, sont dans le même état d'esprit que nous.

Le fait certain, c'est que nombre de personnalités, et des plus honorables, ont cru aux assertions de Naundorff, qui paraît, lui, avoir été bien réellement persuadé de son origine royale. Un de ceux qui se sont ralliés sans réserves, après examen des pièces, au prétendant, nous intéresse particulièrement : c'est le docteur chevalier de Carro, qui avait donné des soins à la duchesse d'Angoulême, quand elle se rendit aux eaux de Carlsbad en 1833, 1834 et 1836. Le Dr Jean de Carro était sur ce point très affirmatif, mais, encore un coup, ce n'est qu'une impression, et non un témoignage sans réplique.

N'insistons pas trop, pour ne pas nous attirer les foudres de notre ami Friedrichs, car il est prompt à la réplique, notre ami. M. Alfred Prost doit s'en être aperçu. Tudieu ! quelle verve, quelle âpreté dans la riposte ! M. Prost se l'est, il est vrai, bien attirée, par une attaque déplacée contre un homme dont on peut combattre les idées, mais dont on n'a pas le droit de suspecter la bonne foi qui, à nos yeux, reste entière.

*
* *

En terminant cette revue des livres d'histoire, ne manquons pas de signaler aux curieux deux plaquettes qui méritent leur attention ; elles ont toutes les deux pour auteur notre distingué confrère et collaborateur, M. le Dr Max Billard. Dans l'*Odyssée d'un cercueil royal*, l'érudit narrateur nous conte à la suite de quelles circonstances fut exhumé le corps de Louise de Lorraine, épouse de Henry III : le cercueil, le croirait-on, fut découvert dans une fosse d'aisances ! C'était en 1804. Napoléon, qui avait d'autres préoccupations, ordonna l'achat d'une concession de deux mètres carrés de terrain au Père-Lachaise, où furent déposés les restes de l'ancienne reine de France, « à peu près comme on enterre les suppliciés ». Ce n'est qu'en 1817 que, sur l'ordre de Louis XVIII, fut opérée la translation de ces débris princiers dans le caveau des Bourbons à Saint-Denis.

Le second opuscule du Dr Billard a trait à la conspiration Malet. Sous le titre de : *Un interrègne de quelques heures ; la nuit du 23 octobre 1812*, l'auteur refait le récit de ce coup de tête audacieux qui faillit changer la face du monde. A quoi tiennent les destinées des empires !

C'est dans la maison de santé du Dr Dubuisson, — détail qui valait d'être consigné — maison située tout en haut du faubourg Saint-Antoine, à quelques pas de la barrière du Trône, que le général avait ourdi sa conspiration. C'est là qu'il avait connu l'abbé Lafon et les autres personnages qui devaient jouer un rôle dans le drame dont le dénouement fut si piteux, ce qui n'empêche pas M. Lenôtre de proclamer Malet un « dramaturge de génie ».

Le projet de Malet était, paraît-il, de mettre le roi de Rome aux Enfants-Trouvés : comme quoi le vaudeville côtoie toujours de près la tragédie. Le brave général n'avait oublié qu'une chose : c'est que, dans la vie, les événements ne se déroulent pas toujours aussi aisément qu'au théâtre, et que l'échafaudage le mieux combiné croule parfois sous une chiquenaude.

A. C.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

13e ANNÉE. — N° 24 15 DÉCEMBRE 1906

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10** fr. Etranger, **12** fr.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière instante d'adresser toute communication concernant la « CHRONIQUE MÉDICALE » *à l'Administrateur ou au Rédacteur en chef, selon la nature de la communication,* **9, rue de Poissy (boulevard Saint-Germain), PARIS, Ve.**

13e ANNÉE N° 24 15 Décembre 1906

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE ET ANECDOTIQUE

ABONNEMENTS

POUR

1907

On peut s'abonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 9, rue de Poissy, Paris, Ve. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou par leur libraire correspondant, la somme de *douze francs*, dès à présent, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1907.

Pages retrouvées

Il y a quelques jours, un de nos amis nous faisait la délicate surprise de nous envoyer un numéro du Progrès médical *portant la date du 11 décembre 1886 — vingt ans déjà ! — et qui contient* le premier *article de quelque importance que nous ayons publié.*

Hâtons-nous de dire que nous donnons ces pages pour ce qu'elles valent — et leur valeur est médiocre. Nous ferons seulement observer, à leur propos, que déjà, il y a vingt ans, nous orientions nos recherches dans le sens où nous les avons poursuivies depuis, et que si nous pouvons revendiquer un mérite, si minime soit-il, c'est d'avoir, pendant vingt années, travaillé à édifier une méthode de critique historique qui, à en juger par les travaux qu'elle a inspirés, semble avoir porté quelques fruits. Cette constatation valait peut-être d'être faite en toute sincérité, sans vanité comme sans fausse modestie.

Les souverains névropathes.

Le récit encore récent (1) des extravagances et des folles prodigalités du roi Louis de Bavière, sa mort arrivée dans les circonstances dramatiques que l'on sait, donnent un intérêt d'actualité à une recherche historique sur les souverains que la folie a marqués de son doigt néfaste ; nous avons rangé sous le titre de névropathes tous ceux qui se sont distingués par des bizarreries dénotant une faiblesse mentale bien caractérisée.

Dès la plus haute antiquité, on peut signaler le roi Nabuchodonosor qui, descendu au rang de pourceau, dévorait les détritus de ses cuisines.

Xerxès, roi de Macédoine, n'avait-il pas « son grain de folie », quand il commandait d'enchaîner la mer et de la faire battre de verges ?

L'empereur romain Adrien, qui a marqué son passage au trône par l'exécution de travaux d'utilité publique remarquables. et la construction de magnifiques monuments, fut atteint, sur la fin de son existence, de folles superstitions. Il affichait un goût très prononcé pour les pratiques de magie et de sorcellerie, et, dans des accès de démence passagère, tenta plusieurs fois de se donner la mort. D'ailleurs, ses faiblesses pour son favori Antinoüs sont une preuve indéniable d'un dérangement cérébral.

Les excentricités de l'empereur Néron sont suffisamment connues, sans qu'il soit utile d'y insister.

Lucullus est mort en démence : son père, dit Plutarque, dut gérer ses affaires à sa place.

Le protecteur Cromwell était un génie étrange et un caractère complexe. Il offrait un mélange de bon sens et d'extravagance, de tolérance et de fanatisme. Sa vie a été trop diversement appréciée par Guizot, Villemain et Philarète Chasles en France ; d'autre part, par les historiens anglais et les mémoires contemporains, pour qu'on puisse porter sur lui un jugement définitif ; mais, pour ne citer que l'opinion d'un éminent aliéniste, le Dr Moreau (de Tours), c'était un halluciné.

---

(1) L'article est, nous le répétons, du 11 décembre 1886 ; il se ressent de la jeunesse de l'auteur ; ne faut-il pas un commencement à tout ?

Le roi d'Angleterre GEORGES III, après quelques années de démence, reprit l'usage de ses facultés, pour les perdre définitivement jusqu'à sa mort.

GUSTAVE IV, roi de Suède, perdit, à la suite de l'égarement de sa raison, le trône sur lequel ne tarda pas à s'asseoir Bernadotte.

La maison royale d'Espagne, de 1449 à 1700, offre le frappant exemple d'une névropathie héréditaire qu'on peut suivre pendant un quart de siècle, sautant quelquefois une génération, se manifestant avec une intensité variable sous diverses formes, et finissant par amener l'extinction complète de la race. Cette tendance héréditaire fut encore renforcée par les mariages consanguins.

La maison d'Autriche, si souvent alliée à la maison d'Espagne, a présenté peu de membres aliénés, et se débarrassa finalement de l'hérédité nerveuse. JEAN II de Castille, prince faible et imbécile, épousa ISABELLE de Portugal, folle les dernières années de sa vie. FERDINAND, mari d'Isabelle la Catholique, mourut mélancolique en 1516. L'époux de Marie de Bourgogne, MAXIMILIEN d'Autriche, était un excentrique. La mère de Charles-Quint, JEANNE LA FOLLE, considérée comme aliénée par le gouvernement espagnol, fut enfermée pendant cinquante ans dans le château de Tordecillas. On connaît la singulière fantaisie de CHARLES-QUINT assistant à ses propres funérailles dans le monastère de Saint-Just ; il en éprouva un si grand chagrin que son esprit « avait été touché », suivant l'aimable euphémisme de Balzac. La deuxième femme de Philipppe II, Marie TUDOR, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, était une folle hystérique : elle était, suivant l'expression de Hume, « entêtée, superstitieuse, violente et cruelle ».

RUDOLPHE II était un excentrique : PHILIPPE III, un aliéné ; PHILIPPE IV, un faible d'esprit. Un des fils de ce dernier, CHARLES II, était, à la fois, imbécile et fou. Cette hérédité nerveuse a été étudiée magistralement par un de nos agrégés les plus distingués, le Dr Déjerine (1), auquel nous avons emprunté une grande partie de ces détails.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, père de Frédéric le Grand, avait de véritables accès d'aliénation mentale. Il menaça plusieurs fois de mort ses propres enfants, dans des moments de brutalité sauvage que rien ne justifiait.

Dans la galerie des hommes célèbres morts de peur, figure le superstitieux FRÉDÉRIC Ier. Le roi sommeillait un jour dans son fauteuil. Un bruit de pas le réveille brusquement, et il aperçoit devant lui sa femme, Louise de Mecklembourg, demi-nue, les bras et les mains ensanglantés. Frappé de terreur, il s'alita aussitôt, en déclarant à qui voulait l'entendre qu'il avait vu la Dame blanche, chargée d'annoncer leur dernière heure aux princes de sa famille. Il expirait six semaines après.

Le journal l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, dirigé si habilement par M. Faucou, a reproduit une page des plus amusantes sur l'état mental du roi d'Espagne, PHILIPPE V. Ces détails sont extraits d'un ouvrage, aujourd'hui très recherché : *les Fous célèbres*. Le passage entier est à citer :

« Dans ses accès maniaques, le roi ordonne qu'on ouvre, au milieu de l'hiver, les fenêtres de sa chambre à coucher, et les fait tenir hermétiquement fermées au mois d'août ; de sorte que ses ministres, ses médecins et ses officiers gèlent ou étouffent auprès de lui... Il supporte

(1) Actuellement professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris.

trois couvertures de flanelle dans la canicule, et rejetant jusqu'à son drap à Noël, il se montre complètement nu, quoiqu'il puisse y avoir des femmes dans sa chambre; on l'a vu plus d'une fois entendre la messe dans cet état de nature et la suivre dévotement sur son bréviaire.

Le roi catholique marmotte des prières pendant une partie de la journée; son lit est toujours couvert de livres de piété; souvent il oblige la reine à lire des psaumes ou antiennes, qu'il interrompt à chaque instant par les remarques les plus étrangères au sujet qu'il écoute. Un jour, au milieu d'un chapitre du Nouveau Testament, il s'aperçut que sa chienne paraissait tourmentée par une de ces passions impérieuses que la Providence ne prescrit pas aux animaux de cacher, pour qu'il y ait au moins entre eux et l'humanité une différence que les écarts de cette dernière font quelquefois disparaître. Soudain, Philippe, tout en ordonnant à la reine de continuer sa lecture, envoie chercher un chien, et fait accomplir l'œuvre de nature devant cinquante personnes, en mêlant à la parole sainte, récitée par Elisabeth, les plus sales remarques sur les mystères de la reproduction... Ce prince garde le lit des mois entiers dans la plus dégoûtante malpropreté, puis passe un même espace de temps sans vouloir se coucher. » Et c'est ainsi que s'écoula une grande partie de la vie du petit-fils de Louis XIV!

Si nous parcourons notre histoire, nous pourrons y noter l'empreinte de la folie sur les têtes couronnées.

Charles le Téméraire resta plongé dans une profonde mélancolie après sa défaite de Morat. Il avait d'ailleurs de qui tenir: Charles VI, Henri VI, Guillaume l'Insensé et bien d'autres membres de sa famille.

Charles VI fut atteint d'une manie périodique qui causa sa mort vers l'âge de 52 ans. D'autres historiens affirment qu'il fut frappé réellement de folie en 1392.

Charles VII « se procura la mort par une trop grande abstinence, dans la seule veue qu'il ne s'empoisonnât ».

Louis XI était en proie à toutes les anxiétés, à toutes les terreurs qui caractérisent la panophobie. Confiné dans son château de Plessis-lez-Tours il y vivait presque isolé, en la seule compagnie de son fidèle Olivier le Daim, de son médecin Coictier, et du trop fameux Tristan l'Ermite. Il était gardé, comme s'il eût été enveloppé d'ennemis et de trahisons, faisant mettre à mort par son prévôt les passants ou rôdeurs qui approchaient trop de son château. Parfois il se payait le malin plaisir d enfermer ses prisonniers les plus illustres dans les cages de fer, et les faisait charger de ces chaînes qu'on nommait les « fillettes du roi ».

Henri III était sujet à des accès de mélancolie, dont s'apercevaient seuls les officiers de sa maison. Il devenait alors intraitable.

Louis XIII, enfant, tombait quelquefois dans des accès de rêverie mélancolique. Il avait le sommeil fréquemment troublé par des cauchemars, qui allaient parfois jusqu'au somnambulisme.

Charles IX, troisième fils d Henri II et de Catherine de Médicis, bien qu'ayant reçu une éducation très cultivée, était un prince sanguinaire et d une cruauté inexorable, les massacres de la Saint-Barthélemy en font suffisamment foi. Le soir et le lendemain de cette horrible tuerie, le roi fit mander son fidèle chirurgien Ambroise Paré Après l'état de surexcitation dans lequel il était resté plongé pendant deux

jours, il tomba dans un affaiblissement profond, et eut une forte fièvre et des hallucinations. « Je ne sais ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours, disait-il ; mais je me trouve l'esprit et le corps grandement esmeus, voire tout ainsi que si j'avais la fiebvre, me semblant à tout moment, aussy bien veillant que dormant, que ces corps massacrez se présentent à moy, les faces hydeuses et couvertes de sang. » Il dut, pour se débarrasser de cette horrible vision, se livrer à des exercices de corps violents et s'abandonner, avec plus d'ardeur que jamais, à la chasse, sa distraction favorite.

Cette liste est forcément incomplète, et nous n'aurions garde de le méconnaître. Nous avons simplement voulu montrer que le vers de Malherbe si souvent cité :

Et la garde qui veille, etc.

pouvait encore trouver ici son application.

CABANÈS.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Ma conception de l'hystérie et de l'hypnotisme (*Pithiatisme*) ; conférence faite à la Société de l'internat des hôpitaux de Paris. (Séance du 28 juin 1906), par J. BABINSKI, Charles Durand, éditeur.

De l'épilepsie spinale fruste ; de la paralysie par compression du faisceau pyramidal sans dégénération secondaire ; Asynergie et inertie cérebelleuses, par J. BABINSKI. (Extraits des Comptes rendus de la Société de Neurologie de Paris, 1906.)

Le Docteur Guillotin et la guillotine (ext. de la *Nouvelle Revue*), par Pierre QUENTIN-BAUCHARD. Edition de la *Nouvelle Revue*, 26, rue Racine, Paris.

La Représentation professionnelle, par Gilbert NIVIÈRE. Edition de la *Nouvelle Revue*, 26, rue Racine, Paris.

Indications des Eaux de Vichy dans les maladies des enfants, par le Dr G. NIVIÈRE. Vichy, Bougarel.

De quelques modifications à apporter à la législation des Eaux minérales, par le Dr G. NIVIÈRE. Vichy. Bougarel.

Diagnostic immédiat de la Mort, par le Dr Maurice D'HALLUIN. Lille, H. Morel.

Le Sérum marin, par le docteur O'FOLLOWELL. Alcan-Lévy, Paris.

Derues l'empoisonneur, par Georges CLARETIE. Eugène Fasquelle, Paris. (*Sera analysé.*)

Parasitisme et Mutualisme dans la Nature, par le Dr L. LALOY. Félix Alcan, Paris (*Sera analysé.*)

Paul Brouardel ; l'homme, le professeur, l'expert, par A. LACASSAGNE. Storck, Lyon.

Historique de l'Hôtel de Genouilhac et de la Vieuville, par J. COUDERC. Bonvalot-Jouve, Paris.

De la pureté rationnelle, essai d'étude sur la question sexuelle, par Paul GOY. Maloine, Lyon.

Histoire de la Chirurgie

De quand date l'opération de la taille ?

En prenant possession de la chaire de clinique des maladies des voies urinaires, le 14 novembre dernier M le professeur ALBARRAN a, dans une fort belle leçon, retracé à grands traits l'histoire de la pathologie urinaire. Il a rappelé que dans l'Inde, 8 ou 700 ans avant J.-C., Sushruta recommandait déjà, pour la taille périnéale, un procédé que l'on retrouve exposé presque dans les mêmes termes 2000 ans plus tard. par les auteurs du moyen âge. Cela n'empêche pas que les auteurs qui se sont occupés de rechercher l'origine de l'opération de la taille aient attribué à Germain COLLOT l'honneur de cette découverte. Or, voici dans quelle circonstance la première application de cette heureuse invention aurait eu lieu en France :

« Au mois de janvier 1474, il advint que ung franc archier de Meudon, près Paris, estoit prisonnier es prisons de Chastelet, pour occasion de plusieurs larcins qu'il avoit faicts en divers lieux, et mesmement en l'église du dict Meudon ; et pour les dicts cas, et comme sacrilège, fut condemné a estre pendu et estranglé au gibet de Paris nommé Montfaulcon..... et fut remonstré au Roy par les médecins et chirurgiens de la dicte ville, que plusieurs et diverses personnes estoient fort travaillez et molestez de la pierre, colique, passion et maladie du costé, dont pareillement avoit esté fort molesté le dict franc archier, et qu'il seroit fort requis de veoir les lieux ou les dictes maladies sont concrées dedans les corps humains, laquelle chose ne pouvoit estre mieux sceuē que *inciser le corps d'un homme vivant*, ce qui pouvoit bien estre faict en la personne d'iceluy franc archier, qui aussi bien estoit près de souffrir mort. Laquelle ouverture et incision fut faicte au corps du dict franc archier, et dedans iceluy pris et regardé les lieux des dictes maladies, et après qu'ils eurent été vus, fut recousu, et ses entrailles remises dedans ; et fut par l'ordonnanse du Roy, très bien pansé et tellement que dedans quinze jours après il fut bien guéry, et eut remission de ses cas, sans dépens, et si luy fust donné avec ce argent. » *Chronique de Louis XI.*

« Ce fut *pour la première fois* depuis Celse (1), ajoute le *Nouveau* « *Dictionnaire des Origines*, par M FR. NOEL, qu'on tenta l'opération « de la taille qui, dans la suite, a sauvé la vie à tant d'hommes. »

D'après M. Albert Legrand (2), cette assertion serait rien moins qu'exacte.

---

(1) « Au IIe siècle de l'ère chrétienne, dit le professeur ALBARRAN, Celse résume dans ses écrits, qu'il destinait aux gens du monde, ce que fut la médecine depuis le temps d'Hippocrate. Au point de vue qui nous intéresse, il faut citer sa description de la taille par incision prérectale ; ce procédé, exposé dans un style concis et élégant, paraît être celui généralement employé par les lithotomistes anciens. Pendant des siècles encore, jusqu'à Jean des Romains, le procédé dit « de Celse », simplement modifié dans le mode d'incision de la peau, fut le seul employé dans l'opération de la taille. Aujourd'hui encore, l'incision de Celse est employée pour aborder la prostate par la voie périnéale. »

(2) *Réjouissances des Ecoliers de Notre-Dame de Saint-Omer, le jour de Saint-Nicolas, leur glorieux patron* (6 décembre 1417), par Albert LEGRAND ; Saint-Omer, 1847.



Première opération de la pierre, faite, en présence de Louis XI, par Germain Colot, au cimetière Saint-Sevrin.
Rivoulon *pinx et lith.* Janvier 1474.
(Collection du Dr Witkowski)

En effet, l'opération de la taille fut connue de l'antiquité. Celse, dont le nom vient d'être cité, nous en fournit une preuve évidente dans ses écrits ; et depuis ce médecin célèbre, jamais le procédé pour extraire la pierre avec succès ne fut perdu, du moins dans le nord de la France.

Ainsi, d'après le cartulaire de Folquin, religieux de l'abbaye de Saint-Bertin, qui rédigeait son ouvrage en 961, dix-huit opérations de ce genre eurent lieu en présence d'Arnoul, comte de Flandre, atteint par les souffrances de cette cruelle maladie : *Voluntate altissimi dei eundem marchionem continuis cruciatibus calculi, qui, urinam inhibens, nuncupatur vulgo lapillus, voluit macerari*.

En obtenant de nombreuses guérisons, les chirurgiens voulaient lui montrer combien cette opération faite avec talent présentait peu de dangers, et décider ce prince à souffrir la taille. Or, sur les dix huit malades qui avaient subi l'incision, dix-sept furent parfaitement guéris, un seul succomba.

« *Sub cujus aspectu* (en parlant du comte Arnoul), *octodecim viros* « *simili morbo confectos* inciderunt cirurgici, quos quidem omnes, « *uno dempto qui in brevi mortem obiit* euraverunt » *Carthularium sithiense*, page 143, édition de l'Imprimerie royale, 1840.

Cet admirable résultat prouve donc l'excellence de la méthode suivie à cette époque (944).

Deux siècles et demi plus tard (1196), la taille demeurait toujours en usage. Nous en trouvons un curieux exemple rapporté par un témoin oculaire.

Un moine de l'abbaye d'Andres, natif de Guines, nommé Manassès, ressentait les douleurs de la pierre. D'après le conseil de ses amis, les médecins sont consultés, et tous sont d'avis que l'incision au bas-ventre est la seule chance de salut qui reste au malade.

Le moine demande donc à son abbé la permission de se faire ainsi opérer. L'abbé refuse d'abord, mais vaincu enfin par les prières et les souffrances de l'infortuné religieux qui, ni jour ni nuit, ne goûtait aucun repos, il lui laisse la liberté d'agir comme il le voudrait. On fait choix d'un médecin regardé comme capable d'entreprendre cette cure, et on convient du jour pour pratiquer l'incision.

Le malade, plein de confiance en la miséricorde divine, se laisse lier par les aides du médecin ; l'ouverture est faite, et une pierre de la grosseur d'un œuf d'oie est retirée des intestins, puis exposée, ajoute le témoin oculaire, « aux regards de nous tous qui assistions à cette opération. Nous comptions sur la guérison, car le malade en causant, mangeant, plaisantant avec nous, entretint pendant plusieurs jours cette douce espérance. Mais les médecins, par une coupable indifférence, aussitôt leur salaire reçu, négligèrent les soins à donner au malade qui, ainsi délaissé, peu de jours après expira. »

M. Legrand cite textuellement cet intéressant passage, après en avoir retranché les phrases inutiles qui pouvaient allonger ce récit.

« Erat hic quidam venerabilis monachus, Manasses nomine, de castro Gisnensi oriundus. Hic *morbo calculi* ita cœpit ægrotare, ut non nisi cum magnâ difficultate urinam posset trajicere : de consilio amicorum et familiarium suorum consuluntur ab eo medici, edocetur ab omnibus quod non nisi *secaretur in inguine* posset aliquatenus salutem adipisci. Denique ab abbate Iterio ut eum *secari* permitteret licentia petitur, petita licentia denegatur ; à sustinente passionem die ac noete

in petitionem perseveratur ; pater tandem languentis filii precibus flectitur : et propriæ voluntati filius relinquitur, medicoque accersito ad hoc opus ut sperabatur idoneo, *secandi* dies ab eis constituitur.

« Armis secandus de Christi misericordiâ confisus à lictoribus sponte ligatur, *secatur,* et de intestinis ejus lapis ad instar ovi anserini nobis qui præsentes eramus extractus ostenditur : sperantibus cunctis quod ipse superviveret, etiam nobiscum familiariter loquendo, convescendo, jocando in bonâ spe per dies aliquot moram faceret. Tandem negligenter à medicis salarium suum consecutis deseritur, et paucis diebus posteà evolutis, hac vitâ subtrahitur (è spicilegio acherii tome 9, page 517, chronicon Andrensis monasterii, ab anno M LXXXII ad M CC XXXIV. auctore Guillelmo abbate). »

Après avoir analysé attentivement ce document précieux pour l'histoire de la chirurgie, M. Legrand s'est demandé si l'opération faite par Germain Collot sur l'archer de Meudon, n'avait pas été identiquement la même que celle pratiquée sur le religieux de l'abbaye d'Andres. N'est ce pas la même partie du corps qui a dû être taillée ? N'est-ce pas enfin à l'aide des mêmes moyens ?

L'auteur se prononce pour l'affirmative ; la Chronique de Louis XI, que nous avons citée plus haut, nous confirme pleinement dans cette opinion, et nous cherchons vainement en quoi consiste la découverte attribuée à Germain Collot.

Cet habile chirurgien n'eut pas même le mérite de retrouver un secret perdu, car cette méthode d'opérer par incision ne fut jamais abandonnée Les archives de la ville de Saint-Omer fournissent, à ce sujet, un témoignage authentique : elles disent, en effet, qu'en l'année 1416, l'opération de la taille eut lieu, en cette ville, sur un enfant dont le père était pauvre, et reçut à ce titre un secours de la générosité des magistrats. Aucune expression, dans le compte qui en fait mention, ne tend à faire croire que c'était un essai extraordinaire. Voici cet extrait :

« Item à Climent de le Mestre povre homme, à lui donné par nos « seigneurs, pour Dieu et en aumosne, en aide de sa femme qui nou- « velement est devenue malade et perdu sens et entendement, *et son « enfant a convenu tailler pour le pierre* le VIIIe jour de juillet, XX s. « (dépenses pour dons et courtoisies fais pour l'honneur de la ville, « en l'an de ce compte 1416, au verso de la page). »

Ce dernier texte est significatif : il prouve que dès 1416, l'opération de la taille était pratiquée en France. Peut-être nos confrères découvriront-ils d'autres textes antérieurs à ceux que nous venons de reproduire.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (*Suite*).

Hommage à M. le Dr Paul Richer, par R. Blanchard. Renouard, Paris.

L'anthropologie des classes pauvres et ses rapports avec l'anthropologie criminelle, par Alfredo Niceforo Bocca, frères, Turin

Ménodote de Nicomédie, par le Dr A. Favier. Rousset, éditeur, Paris 1906.

Rapport sur l'emploi des composés du plomb dans les travaux de la peinture en bâtiment, par M. A. Treille. Paris, imprimerie du Sénat 1906.

Informations de la " Chronique "

Les phobies du sultan Abdul-Hamid II.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant que le sultan Abdul-Hamid est un polyphobique, dans toute l'acception du terme. On a pu dire, sous une forme plaisante, que le Commandeur des croyants est poltron « comme cent taupes quintessenciées en une seule ». D'aucuns prétendent — nous n'avons point eu loisir de le vérifier — qu'il « ne quitte son palais pour se rendre à la mosquée, à une dizaine de pas, qu'après avoir pris certaines précautions.. hygiéniques : au lieu de gilet de flanelle, il porte sous sa chemise une cotte de maille d'une impénétrabilité absolue. Lorsqu'il est obligé d'aller de l'autre côté de l'eau, au Vieux Sérail, toutes les fenêtres doivent être closes sur son parcours, les pharmacies hermétiquement fermées, les carrefours obstrués par des masses de soldats, les rues désertes ; le vent seul peut circuler librement, et encore s'il ne fait pas preuve de violence. »

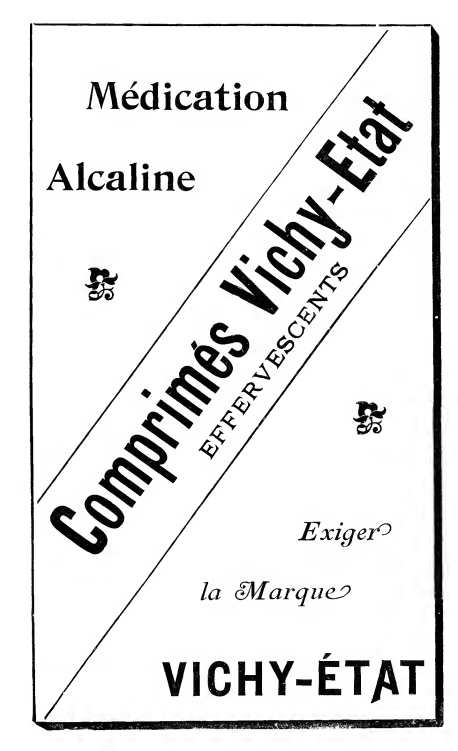
Il y a quelques années, le sultan manda à sa cour un savant météorologue autrichien, — ne serait-ce pas M. Rudolph Falb? — qui avait la spécialité de prédire les tremblements de terre. Il lui fit offrir une forte somme, pour construire et diriger un observatoire destiné à prévoir les troubles atmosphériques. Le sultan se fit, en outre, construire une maison en acier, qu'aucun tremblement de terre ne saurait détruire, et dans laquelle, au premier avertissement, il pourrait se retirer, pour n'en sortir que quand tout danger aurait disparu.

Abdul-Hamid redoute particulièrement les perturbations de l atmosphère. Un premier jour de Baïram, se trouvant au palais de Dolma-Bagtché pour la cérémonie du baise-main, un mouvement sismique se produisit ; quelques morceaux de plâtre, se détachant du plafond, tombèrent sur le nez khalifal. Le monarque invincible dégringola les marches du trône, courut comme un possédé vers la sortie, bousculant courtisans et ambassadeurs. On eut toutes les peines du monde à le convaincre que c'était une petite trépidation bien anodine qui n'aurait pas de suite. Pâle et chancelant, il dut reprendre sa place, et la solennité se continua au milieu de l'impression de dégoût qu'avait provoquée cette scène (1).

La foudre qui tombe en été lui inspire des terreurs folles ; les cris du coq l'exaspèrent ; un chat qui traverse le jardin en même temps que lui le force à se renfermer dans sa chambre pendant plusieurs jours. Il considère cette apparition comme de mauvais augure. Si le chat est noir, il ne dormira pas pendant plusieurs nuits...

Il ne traverse plus les rues de Péra, parce qu il redoute les conduites d'eau qui peuvent contenir des matières explosibles. Dans ses moments d'oppression morale, il fait évoquer les ombres des hommes illustres des temps passés, pour leur demander comment il doit agir A cet effet, il a eu longtemps à son service deux étrangers tarés dont il a

(1) *Revue hebdomadaire*, 5 avril 1902.



Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

fait des généraux. On lui a persuadé que les aventuriers pouvaient, comme le prophète Samuel, évoquer les morts et les faire parler.

Cette scène grotesque s'est répétée plusieurs fois pendant la guerre russo-turque, lors de la révolution bulgare en 1885, et durant les événements d'Arménie. Que lui ont dit ces ombres illustres; quelle inspiration a-t-il puisée dans leurs prétendues confidences ? Les arcanes de Yildiz seuls pourraient le révéler (1).

Le sultan Abdul-Hamid et les médecins (2).

A l'heure actuelle, il serait vraiment paradoxal de dire que quelqu'un peut se passer complètement du concours de la médecine ; mais quel étrange spectacle que de voir un homme rongé par des affections compliquées, tenaillé par de continuelles épouvantes, et qui refuse les secours de la médecine, même quand la guérison est possible ; ou bien qui, s'y prêtant, soit par lassitude, soit par défi, foule ensuite aux pieds les prescriptions médicales ! C'est dans ces conditions qu'un jour, Sa Majesté Abdul-Hamid consentit à ce qu'on fît venir de Berlin — sa patrie d'adoption — un médecin célèbre. Il s'agissait, croyons-nous, du professeur Senator. Le débarquement s'opéra de nuit ; le maître fut conduit au palais dans une voiture close, presque comme un criminel, et introduit auprès du sultan par une issue secrète. Le peuple devait ignorer cette consultation.

Comment les choses se passèrent-elles dans le cabinet impérial ? Si l'on s'en rapporte au récit d'un chambellan, le sultan aurait eu l'air de prendre au sérieux le diagnostic du savant allemand puis une fois celui-ci hors de la chambre, il se serait exclamé : *Chéïtan alsen djanène* (3) ! Et il aurait ordonné de lui payer 4.000 livres, soit 92 000 fr., en ajoutant : *Haram olsoun* (4) !

Dans une autre circonstance, Abdul-Hamid II témoigna de son dédain pour notre art et ses servants.

Le sultan souffrait atrocement d'un abcès à la marge de l'anus : il aura au moins eu ce trait de commun avec Louis XIV Cédant à d'affreuses douleurs, et pressé par son favori Izzet, Abdul-Hamid avait fait mander à son chevet un certain Osman-Effendi, rebouteux et cartomancien, son homme de confiance. Osman, connaissant la versatilité d'humeur de son malade, et peu soucieux d'endosser à lui seul la responsabilité d'une médication qu'on pouvait, en cas d'échec, lui imputer à crime, demanda l'assistance des fameux Dr Rifaat et Ilias, pachas. Ayant donc examiné l'auguste patient, il remarqua que l'abcès anal exigeait avant toute chose un bon coup de bistouri ; mais, à parler bistouri, on risquait de rendre le sultan fou de rage Le rebouteux, né malin, opina plus simplement pour une injection de morphine, ce en quoi Rifaat et Ilias l'approuvèrent, ressemblant à Panurge qui. de naissance, craignait les coups.

Osman fit la piqûre. Un calme momentané se produisit ; mais, hélas! on avait évité un mal pour tomber dans un pire ; l'injection fut suivie d'un délire violent. Et voilà le pauvre Osman accusé, aussi bien par Rifaat et Ilias, qui tenaient à leurs têtes, que par la camarilla de

(1) Cf. la *Revue*, 1er décembre 1906.
(2) V. *Revue mondiale* (articles de M. P. Anméghian).
(3) *Le diable ait son âme !*
(4) *Puisse-t-il n'en pas profiter !*

Yildiz, d'avoir voulu empoisonner le souverain. Séance tenante, l'infortuné fut condamné à mort par le tribunal qui siège en permanence au palais.

Il ne dut son salut qu'à l'intervention d'un uléma qui, profitant d'une accalmie, obtint du sultan la grâce du rebouteux, qu'on se contenta d'exiler au Yémen : il y mourut au bout de quelques semaines. Quant aux Drs Rifaat et Ilias, ils durent aller prendre l'air dans les régions paludiques d'une lointaine province.

Un médecin plus que centenaire: le Dr Apostolos Mavroyéni.

Le correspondant, à Athènes, de l'*Echo de Paris*, envoie à ce journal la nouvelle de la mort récente des deux derniers survivants de la guerre de l'Indépendance hellénique : le commandant Héliopoulos, âgé de 106 ans, et le médecin en chef Apostolos Mavroyéni, âgé de 111 ans.

Ce dernier était un type des plus bizarres, parent de Mavroyéni, l'hospodar de Valachie. Il finissait ses études de médecine à Pise quand, en 1821, éclata la révolution grecque. Rentré immédiatement au pays, il organisa le service médical, tout rudimentaire d'ailleurs, de l'armée de Colokotronis, et fut mêlé à tous les événements de la révolution. Blessé à la bataille de Dervénia (1823), il créa, quatre ans après, dans l'île d'Egine, siège temporaire du gouvernement grec, le premier hôpital civil. Le royaume hellénique constitué, il fut nommé commandant sanitaire du port du Pirée, poste qu'il occupa pendant quarante-cinq ans.

Il était encore très vert et allait volontiers dans le monde, restant jusqu'à la fin des bals et des soirées. Il était, par ailleurs, d'humeur atrabilaire et avait conservé le costume des médecins de sa jeunesse, la longue redingote noire et le haut de forme à bords évasés Ce héros de l'indépendance hellénique semblait échappé d'un album de Gavarni.

C'est le même Mavroyéni-pacha que le sultan Abdul-Hamid eut, pendant un temps, comme médecin particulier. Mavroyéni, par sa bonhomie et sa fidélité, avait fini par gagner les bonnes grâces de son impérial client. Abdul-Hamid l'appelait *peder*, papa, lui avait fait présent d'une magnifique villa toute meublée, évaluée à deux millions, lui passait à tout bout de champ des gratifications de 2?0 livres turques (4.600 francs), et envoyait galamment à la jeune femme qui le soignait — tous les deux ou trois mois c'était une nouvelle jeune femme — d'artistiques écrins, « où étaient enfermés les précieux regards de son auguste maître », ainsi que le disait flatteusement ce médecin de cour. Précieux, en effet, car ces « regards » étaient de ces superbes diamants que les padischahs ont toujours à portée de leur main, comme de simples cailloux. Mais un jour, le sultan apprit par ses espions — et c'était la vérité — que Mavroyéni avait un carnet où il notait chronologiquement les progrès des différentes affections dont Sa Majesté était atteinte. Ce fut la disgrâce immédiate. La police fut mise sur pied ; on perquisitionna chez lui ; on fouilla du sous-sol aux combles. Par chance, on ne trouva rien : le carnet était en lieu sûr.

Les derniers moments de Behanzin.

Behanzin, le dernier roi du Dahomey, est mort le 9 décembre à Alger, où il s'était rendu pour consulter des médecins. Il succombe à une broncho-pneumonie, aggravée par l'albuminurie. Il avait 62 ans

Voici la relation des derniers moments de l'ex-roi du Dahomey :

Après la consultation à laquelle prirent part les docteurs commis par le gouvernement général et qui eut lieu dans la soirée, le mal dont souffrait Behanzin fit des progrès rapides. Le malade se plaignit toute la nuit, tandis que ses femmes essayaient de lui appliquer des remèdes naïfs, fourrant, par exemple, leurs doigts dans la bouche de l'agonisant pour aider le jeu de la respiration. Les malheureuses se lamentaient sans discontinuer et accueillaient par des imprécations les domestiques européens de l'hôtel, ou les autres personnes qui venaient offrir leurs services. Vers le matin, leurs cris redoublèrent, révolutionnant la maison ; les voyageurs arrivés dans la nuit et ignorant la présence de Behanzin accoururent alors, leur bougeoir à la main, pour se rendre compte de ce qui se passait.

L'affolement de ces femmes faisait peine à voir. L'une d'elles se rue dans l'escalier, renverse quiconque s'oppose à son passage et court dans la nuit, sans but, en hurlant. On a peine à la rejoindre et à la ramener à l'hôtel. Les autres se précipitent sur le commissaire de police et le secouent furieusement.

Vers six heures, le docteur Brenta arrive et fait à l'agonisant une piqûre de cocaïne. Le prince Ouanilo guette anxieusement l'impression que reflète le visage du médecin et, lorsque le praticien déclare que la fin est proche, il éclate en sanglots et crie : « Pauvre père, si bon, si mal connu ! nous n'avons pas beaucoup d'amis. » Les larmes d'Ouanilo affolent davantage les trois femmes. L'une d'elles serre violemment dans ses bras le docteur George. Une autre en use de même avec la propriétaire de l'hôtel, qui vient s'informer, et c'est difficilement qu'on arrive à lui faire lâcher prise.

A sept heures et demie, Behanzin, dont le corps est secoué de convulsions, jette un long regard sur son fils, ses femmes et rend le dernier soupir. Ouanilo qui, une seconde plus tôt, pleurait désespérément, se calme subitement et demande à sortir pour commander à un tailleur une culotte de satin noir, qui devra servir à l'habillement du défunt Quant aux trois femmes du roi, elles exigent qu'on les laisse seules avec le cadavre, pour procéder à la toilette funèbre. On se retire.

Lorsque, après un certain temps, on peut rentrer dans la chambre mortuaire, Behanzin apparaît étendu à terre, emmailloté d'une écharpe bleu clair et recouvert d'un pagne de toile verte. Les femmes ont retiré leurs bijoux. Sans se préoccuper des regards curieux des assistants que cette scène étrange impressionne, elles se penchent tour à tour sur le cadavre, lui parlant longuement à voix basse, et approchent leur oreille de sa bouche comme pour recueillir une réponse Au fond d'une malle, une d'elles prend un rasoir, le repasse longuement. et rase complètement le crâne et le visage du cadavre. Ouanilo annonce qu'il demandera au gouvernement le transfert du corps de Behanzin au Dahomey, où les honneurs d'usage pourront lui être rendus. Les femmes continuent leur manège autour du corps. Lorsque la toilette est achevée,

elles disposent pieusement, en demi-cercle, derrière la tête de Behanzin, une série de bouteilles entamées ou vides de pippermint, chartreuse, bénédictine, fine champagne, sherry brandy, rhum.

Deux d'entre elles se couchent aux côtés du corps, le prennent dans leurs bras et le bercent doucement, en chantant une mélopée infiniment triste. Ouanilo, interrogé, explique que son père était fétichiste et que ses épouses, tenant pour fétiches les objets familiers à Behanzin, les ont placés autour de lui pour conjurer les esprits.

Monument à J.-J. Rousseau.

On nous écrit de Montmorency que le projet d'érection d'une statue à J.-J. Rousseau est en excellente voie et que l'inauguration du monument aura lieu au cours de l'été prochain.

Lors de la fête de l'inauguration de l'Hôtel de Ville de Montmorency, par M. Dujardin-Beaumetz, le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts a promis à la municipalité le concours de l'Etat, qui prend à son compte le paiement de l'artiste chargé de l'exécution de l'œuvre, laissant seulement à la ville de Montmorency le soin d'acquitter le prix du bronze et du piédestal.

Dans ces conditions, l'inauguration du monument aura lieu dans un délai plus rapproché que ne l'avaient pensé les organisateurs, qui font néanmoins un dernier appel aux souscripteurs, pour qu'ils se hâtent d'envoyer leur obole.

Nous engageons tous ceux de nos confrères qui admirent, dans Rousseau, l'homme ou son œuvre, et *a fortiori* ceux qui ne séparent pas l'un de l'autre, à adresser le montant de leur souscription à M. le Dr Demirleau, adjoint au maire de Montmorency (Seine-et-Oise), qui leur en exprime à l'avance toute sa gratitude.

Médecin lauréat de la Société des gens de lettres.

La Société des gens de lettres a accordé, cette année, un des prix Chauchard de 1000 francs, au directeur de cette revue, le Dr Cabanès.

Cette récompense doit être, aux termes du règlement, « décernée chaque année à un sociétaire, soit pour une œuvre de valeur méritant d'être récompensée, soit pour l'ensemble de ses œuvres et de sa vie littérarire. »

Ajoutons que le Comité a décerné le prix au Dr Cabanès, *à l'unanimité.*

Échos de la " Chronique "

Certificat d'études médicales supérieures.

Dans une récente réunion, le Comité de *l'Association amicale des internes et des anciens internes en médecine des hôpitaux de Paris*, sur la proposition de son président M. Peyrot, a adopté l'ordre du jour suivant, que M. Peyrot a reçu mission de porter lui-même à M. le Ministre de l'instruction publique :

« Le Comité de l'Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux et hospices civils de Paris, s'associe entièrement aux protestations unanimes du corps médical français contre la création d'un ordre de médecins munis d un certificat d'études médicales supérieures, cette création ne pouvant que déconsidérer, sans profit pour l'intérêt public, le titre de docteur en médecine. »

Dans une séance ultérieure, l'assemblée plénière des anciens internes et internes en exercice des hôpitaux de Paris s'est prononcée pour le retrait pur et simple du certificat d'études médicales supérieures. A la presque unanimité, il a été voté un ordre du jour demandant que les praticiens fussent consultés pour la réforme urgente des études médicales.

L'assemblée, avant de se retirer, a chargé M. Reymond de transmettre son vote au groupe médical parlementaire.

Nous apprenons que le ministre de l'instruction publique, après avoir entendu les observations qui lui ont été présentées par le groupe médical parlementaire, en tête duquel se trouve M. le Dr Labbé, sénateur, membre de l'Institut, assisté de MM. le professeur Lannelongue, les Drs Pédebidou, sénateur, Cazeneuve, député, etc., a décidé de suspendre *sine die* l'application du décret relatif à la création du malencontreux certificat.

La réforme de l'enseignement médical.

L'Association corporative des étudiants en médecine de Paris, dont le siège est 21, rue Hautefeuille, avait convié des médecins des hôpitaux, des médecins praticiens des villes et des campagnes, et des étudiants en médecine, à une grande réunion conférence qui s'est tenue, à 8 h. 1/2, salle des Sociétés savantes, le lundi 10 décembre.

La réunion était présidée par le docteur Gairal, président de l'Union des Syndicats médicaux de France.

L'ordre du jour suivant, adopté à mains levées, a clos la réunion :

« Les médecins praticiens et les étudiants en médecine, réunis au nombre de 1.200, à l'Hôtel des Sociétés savantes, le 10 décembre 1906, sous la présidence du docteur Gairal, président de l'Union des Syndicats médicaux de France, assisté des docteurs Reymond, Pietre, Pédebidou, sénateurs ; Dubuisson et Meslier, députés ; Marcel Durand, conseiller général de la Seine, se déclarent résolus à poursuivre énergiquement la campagne engagée pour obtenir :

« 1° La suppression pure et simple du décret du 25 juillet 1906, instituant le certificat d'études supérieures ; 2° la nomination d'une commission de réforme des études médicales, composée par moitié de médecins praticiens et d'étudiants, membres de groupements médicaux, et moitié de professeurs de la Faculté de médecine ; félicitent

le docteur Marcel DURAND de son heureuse intervention au Conseil général de la Seine, et s'unissent à lui pour demander la liberté absolue du stagiaire de choisir son stage parmi tous les services des hôpitaux de Paris. »

L'antialcoolisme au Parlement.

Un certain nombre de députés, parmi lesquels MM. CAZENEUVE, GUIEYSSE, AYNARD, DRON, SIEGFRIED, BRETON, Joseph REINACH, F. BUISSON, FLANDIN, SCHMIDT, etc., se sont réunis sous la présidence de M. RIBOT et ont décidé la constitution d'un groupe antialcoolique.
Le groupe compte déjà plus de cent adhéreuts.

Cours suspendus.

A la suite des troubles qui se sont produits au Quartier latin, à l'occasion de la nomination éventuelle d'un candidat non agrégé à la chaire d'oto-rhino-laryngologie, dont la création est projetée par le Conseil municipal de Paris, le ministre de l'instruction publique a décidé la fermeture, pendant dix jours, de l'Ecole de médecine.

2e Congrès international des Jardins ouvriers.

Le deuxième congrès des Jardins ouvriers, entrepris sur l'initiative de M. l'abbé LEMIRE et de la « Ligue française du coin de terre et du foyer », s est tenu à Paris, au Musée social, 5, rue Las-Cases, les 9, 10 et 11 novembre 1906, sous la présidence de M. le professeur GRANCHER, avec le concours des Drs Bouchard, Bucquoy, Budin, Champetier de Ribes, Armand Gautier, Guyon, Hutinel, Landouzy, Lucas-Championnière, Albert Robin, Roux, etc
Cette œuvre des Jardins ouvriers, due aux efforts du Dr LANCRY (de Dunkerque), a pour but de ramener la classe ouvrière à des règles d'hygiène trop longtemps méconnues. C'est une œuvre d'une utilité sociale incontestable et que l'on ne saurait trop encourager.

Nouveaux journaux.

Chantecler vient de paraître ! Non pas le *Chantecler* de ROSTAND, toujours patiemment attendu, mais un nouveau journal, nous devrions dire un « feuillet » médical, qui présente cette particularité d'être rédigé par un littérateur de talent que nous ignorions être des nôtres, M. Alfred JARRY, l'auteur applaudi d'*Ubu Roi*, d'*Ubu enchaîné* et du *Moutardier du Pape*.

La Revue « Cajal ».

Nous recevons le premier numéro de la Revue de Médecine et de Chirurgie de la Faculté de Madrid, *Cajal*, ainsi nommée en l'honneur du grand histologue, lauréat du prix Nobel.
Nous souhaitons cordiale bienvenue au nouveau périodique transpyrénéen.

La résurrection de la « Gazette médicale ».

La *Gazette médicale de Paris*, un des plus vieux journaux de médecine de France, paraîtra désormais sous la direction de notre confrère le Dr LUCIEN-GRAUX, déjà rédacteur en chef de la *Gazette des Eaux*.
Nos cordiaux souhaits de bienvenue au nouveau directeur, notre sympathique collègue et collaborateur Lucien-Graux.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le groupe médical parlementaire. — Le groupe médical parlementaire vient de se reconstituer. Son bureau est ainsi formé :

MM. Labbé, sénateur, président ; Lannelongue, sénateur, et Dubuisson, député, vice-présidents ; Pédebidou, sénateur, et Cazeneuve, député, secrétaires ; M. Devins, député, questeur.

Le groupe s'est immédiatement occupé de la question de la création du nouveau diplôme médical ou certificat d'études médicales supérieures. Des observations échangées, il résulte que la majorité paraît disposée à demander au ministre de l'instruction publique de ne point créer ce nouveau diplôme.

M. Dubuisson a été chargé par ses collègues de faire une démarche auprès du ministre, pour le prier de surseoir à toute décision concernant cette innovation. (*Le Journal.*)

Les pharmaciens au Parlement. — A l'exemple des médecins, les pharmaciens, députés et sénateurs, viennent de constituer un groupe parlementaire.

Ce groupe a désigné comme président le professeur Cazeneuve ; comme vice-présidents, les sénateurs César Duval et Limouzain-Laplanche, et le député Bachimont. M. Schmidt, député, a été choisi comme secrétaire.

Le président a été chargé de présenter au ministre des finances et au rapporteur général du budget les critiques soulevées par le projet d'impôt sur les spécialités pharmaceutiques.

(*Presse médicale.*)

Les musiciens et le service sanitaire. — On sait qu'en cas de guerre, les musiciens doivent pouvoir remplir l'office d'infirmiers brancardiers. Dans ce but, le général Bazaine-Hayter, commandant du 13e corps d'armée, vient de donner des ordres pour qu'ils reçoivent une préparation effective dès le temps de paix.

« Le chef de musique et le sous chef — a-t-il prescrit — dans les régiments d'infanterie, se mettront à même de seconder les médecins pour l'instruction à donner aux musiciens, en vue des soins aux blessés. Deux musiciens assisteront, chaque matin, à la visite des malades et feront des stages dans les infirmeries. »

(*Le Journal.*)

Le record des honoraires. Le docteur Frank Billings, qui soigna Marshall Field, le milliardaire, dans sa dernière maladie, demande aujourd'hui à la succession 25.000 dollars (125.000 francs) pour ses services. Comme il ne soigna M. Field que sept jours, sans opération chirurgicale spéciale, c'est la note la plus élevée qu'on ait jamais vu présenter aux Etats-Unis. On pense généralement que les héritiers protesteront et demanderont que cette note extraordinaire soit réduite.

(*Gazette médicale de Nantes*, déc. 1906.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1906

TABLE DES GRAVURES

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie